

NOUVELLE HISTOIRE DE FRANCE





NOUVELLE HISTOIRE DE FRANCE

L'ANTIQUITÉ — LE MOYEN ÂGE — LES TEMPS MODERNES — LA RÉVOLUTION — L'EMPIRE — LA FRANCE CONTEMPORAINE — LA GRANDE GUERRE

PAR ALBERT MALET — PROFESSEUR AGRÉGÉ D'HISTOIRE

CET OUVRAGE EST ILLUSTRÉ DE PLUS DE 960 GRAVURES & 50 CARTES



LIBRAIRIE HACHETTE
A PARIS ET A LONDRES



PUVIS DE CHAVANNES : LES LETTRES ET LES SCIENCES (Fragment : Amphithéâtre de la Sorbonne). (CL. FIORILLO)

NOUVELLE HISTOIRE DE FRANCE

PRÉFACE

DANS *les années que nous venons de vivre, de si grands événements se sont produits que le cours de l'Histoire en a été singulièrement modifié. De vastes Empires, qui comptaient parmi les plus puissants du monde, se sont disloqués et effondrés. La plus grande partie de l'Europe se trouve plongée dans le chaos et menace de retourner à la barbarie. Cependant, au milieu de cette prodigieuse tourmente qui ne l'a pas épargnée, la France a su retrouver sa voie : par des exploits incomparables, au prix de sacrifices inouïs, elle a recouvré dans son intégrité le patrimoine qui lui avait été un moment ravi, l'Alsace, la Lorraine, la frontière du Rhin.*

Ces événements récents ne forment pas seulement la matière de nouveaux chapitres de notre Histoire Nationale ; ils ne la complètent pas seulement, ils l'éclairent, d'une si vive lumière qu'elle en est comme renouvelée. Naguère elle se terminait douloureusement au traité de Francfort : les défaites, les capitulations les plus humiliantes, la mutilation du territoire semblaient donner un démenti à tout un long passé de gloire, de puissance, d'expansion continue vers les frontières naturelles. Toute l'Histoire de France en était assombrie, et comme enveloppée d'un voile de deuil. Arrivé à cette conclusion déconcertante, le lecteur français s'étonnait et se prenait à douter ; il ne pouvait pas ne pas entendre certains ricanements hostiles, d'affligeantes allusions à une prétendue décadence de sa patrie. En dépit d'un secret espoir, incoercible, il se sentait le cœur étreint par l'anxiété. Depuis lors, ah ! depuis ces heures de doute et d'angoisse, d'autres heures sont venues, plus angoissantes encore ; la France s'est trouvée en péril mortel, mais, finalement, elle a surmonté l'épreuve : des milliers et des milliers de ses enfants se sont offerts en sacrifice pour écrire une nouvelle conclusion qui est le plus magnifique acte de foi dans les destinées de la patrie française. Le monde entier a reconnu, sur le visage de ces héros, les « traits éternels de la France » qu'il avait oubliés. La Marne, Verdun et de nouveau la Marne ont renoué la chaîne glorieuse, si fatalement interrompue, que formaient à travers les siècles les Champs Catalauniques, Poitiers, Bouvines, Orléans et Valmy. Une cime nouvelle s'est dressée dans notre Histoire, plus haute, plus lumineuse que toutes les autres.

Du haut de ce sommet, ne sommes-nous pas mieux placés que jadis — au bas de la pente — pour contempler

et comprendre le passé, apprécier à sa juste valeur l'œuvre accomplie par les générations qui nous ont précédés? Ainsi, après avoir gravi une côte longue et rude, le voyageur éprouve le besoin de s'arrêter un moment et se retourne pour mesurer du regard le chemin parcouru, embrasser d'un coup d'œil le vaste panorama qui se déroule à ses pieds. Merveilleux panorama que l'Histoire de France, et dont on ne saurait se lasser. On l'a dit mille fois, on ne le redira jamais assez : il n'y a pas de roman plus fertile en péripéties émouvantes, pas de drame aux personnages plus typiques, aux scènes plus fortement charpentées, à l'intérêt plus soutenu, pas d'épopée aux gestes plus chevaleresques, aux épisodes à la fois plus symboliques et plus profondément humains. De là vient la valeur universelle qu'elle présente, de là cette beauté unique qu'on lui reconnaît : car il n'est pas exagéré d'affirmer que l'Histoire de France est vraiment, dans quelque sens qu'on l'entende, « la plus belle histoire du Monde ».

Mais pour nous, Français, elle n'est pas cela seulement. Elle est quelque chose de mieux encore : une lumière qui nous guide, une source inépuisable de confiance, une leçon d'énergie, aujourd'hui plus que jamais infiniment précieuse.

Il semble, en effet, par moments, que les difficultés de l'heure présente obscurcissent la clarté de notre vision. Malgré la grandeur de sa victoire et les profits certains qu'elle en a déjà retirés, la France s'inquiète du lendemain. Dans la période de crise et d'instabilité universelle que le monde traverse, elle se demande ce que lui réserve l'avenir. Et certes, l'avenir est obscur. Mais c'est une raison de plus pour se retourner vers le passé qui nous éclaire, qui nous réconforte, qui nous stimule. Car les générations successives sont étroitement solidaires les unes des autres, les vivants obéissent, inconsciemment ou non, à la voix des morts; le passé n'est jamais entièrement passé, il se survit éternellement à lui-même, se prolonge dans le présent, et virtuellement contient en germe l'avenir.

C'est pourquoi nous avons cru utile et presque nécessaire de présenter au grand public une Histoire de France allant des Gaulois de Vercingétorix aux poilus de Foch. L'œuvre historique de M. Albert Malet a eu, par ailleurs, un si grand succès, elle a été établie avec tant de conscience, que nulle ne nous a paru plus digne d'être mise entre toutes les mains. Engagé volontaire dès le début de la guerre, Albert Malet est tombé en marchant à l'assaut des tranchées allemandes d'Artois, le 25 septembre 1915. M. Jules Isaac, professeur au lycée Saint-Louis, s'est chargé de la mise au point et de l'achèvement du présent ouvrage.



LE TRIOMPHE DE LA RÉPUBLIQUE,
par DALOU. (CL. NEURDEIN.)



DESSIN AU TRAIT ROUGE D'UN RHINOCÉROS, se trouvant dans la Grotte de Font de Gaume, Dordogne. *Extrait de « La Caverne de Font de Gaume », d'après* CAPITAN, BREUIL *et* PEYRONY

STATUETTE EN BOIS DE RENNE, représentant un bison couché sur le sol, la tête retournée vers sa queue. *(Grotte de la Madeleine, Dordogne.)*

ESQUISSE D'UN MAMMOUTH, Cette silhouette de mammouth se trouve dans la Grotte de Font de Gaume, Dordogne. *Extrait de « La Caverne de Font de Gaume », d'après* CAPITAN, BREUIL *et* PEYRONY.

PREMIÈRE PARTIE

ANTIQUITÉ ET MOYEN AGE

CHAPITRE PREMIER

LA GAULE ANCIENNE

LE PAYS GAULOIS. Les Romains appelaient *Gallia* — la Gaule — le pays limité au sud par les Pyrénées, à l'est par les Alpes et le Rhin. Ces limites furent considérées plus tard comme les « frontières naturelles de la France ». « Mettre la France partout où fut l'ancienne Gaule », selon le mot du cardinal de Richelieu, telle devait être, dans les Temps Modernes, l'idée directrice de notre politique nationale.

LES TEMPS PRÉHISTORIQUES. Nous savons aujourd'hui qu'à des époques lointaines, antérieures même à l'époque géologique actuelle, le pays qui devait être plus tard le pays gaulois était déjà habité par des hommes. Dans la première phase et la plus longue de ces temps « préhistoriques », le climat chaud et humide, l'étendue des forêts et des marécages, la présence des éléphants et des rhinocéros, d'un tigre gigantesque, d'hippopotames dans les rivières et de singes dans les forêts, devaient faire ressembler notre France à certaines régions du Soudan actuel. Mais, de l'homme primitif qui vivait à cette époque, nous ne possédons d'autre vestige que les cailloux de silex taillé, à la fois armes et outils, qu'il a abandonnés sur le sol et qu'on a retrouvés en grand nombre, principalement sur les terrasses qui dominent la Somme près d'Amiens, à Saint-Acheul.

Puis vint une deuxième phase, où le climat se refroidit sans doute. Les glaciers s'étendirent jusque dans les plaines. Certains animaux émigrèrent ; d'autres apparurent, venant des régions septentrionales, comme le renne, l'élan, l'ours gris, l'aurochs, sorte de taureau sauvage analogue au bison et doué d'une force prodigieuse, enfin le mammouth, éléphant à la toison épaisse et aux longues défenses recourbées. C'est l'âge des cavernes. Pour se mettre à l'abri du froid, les hommes durent se réfugier dans les cavernes qui s'ouvrent sur le flanc des montagnes ou sur les pentes des vallées. L'homme des cavernes a laissé des traces nombreuses, notamment dans les vallées ensoleillées du Périgord : ce sont des fragments de squelettes, des silex taillés d'une infinie variété de formes et d'usages, des outils

en os, des colliers faits de dents enfilées pareils à ceux des sauvages d'Afrique ou d'Océanie, enfin une merveilleuse floraison d'œuvres d'art, sculptures et gravures sur pierre et sur os, peintures en noir ou en ocre qui représentent, parfois avec une étonnante habileté, la faune de l'époque, bisons, rennes, chevaux ou mammouths.

Peu à peu le climat se transforma de nouveau, s'adoucit et devint le climat tempéré dont nous jouissons aujourd'hui. Le mammouth et le renne émigrèrent à leur tour ; les animaux sauvages, traqués par l'homme, se réfugièrent dans l'épaisseur des forêts ou furent remplacés par les animaux domestiques. A cette époque encore lointaine, plus de 5 000 ans, peut-être 10 000 ans avant notre ère, les hommes apprirent à cultiver la terre et à lui faire produire le blé, à polir les pierres de leurs armes, puis à utiliser les métaux, cuivre, bronze et fer. Ce sont les mêmes hommes qui bâtirent des villages sur pilotis ou cités lacustres ; ce sont eux aussi qui édifièrent les monuments connus sous le nom de *menhirs* et de *dolmens* et que longtemps on a pris à tort pour des monuments gaulois.

Les dolmens ou « tables de pierre » étaient des tombeaux. On ne sait quelle était la signification des menhirs ou « pierres levées », aiguilles de rochers souvent énormes — certains mesuraient jusqu'à 20 mètres. Ils sont en certains endroits disposés en longs alignements. Les plus célèbres sont en Bretagne, à Carnac : sur plus de trois kilomètres on compte près de deux mille menhirs disposés en sept rangées.

LES POPULATIONS HISTORIQUES. IBÈRES ET LIGURES. ✿✿ Les premiers habitants de la Gaule dont le nom nous soit connu furent les Ibères et les Ligures.

Les Ibères, qui peuplèrent l'Espagne, occupèrent le pays compris entre la Méditerranée et le golfe de Gascogne. Les Romains les appelèrent les Aquitains. Les Basques passent pour être leurs descendants.

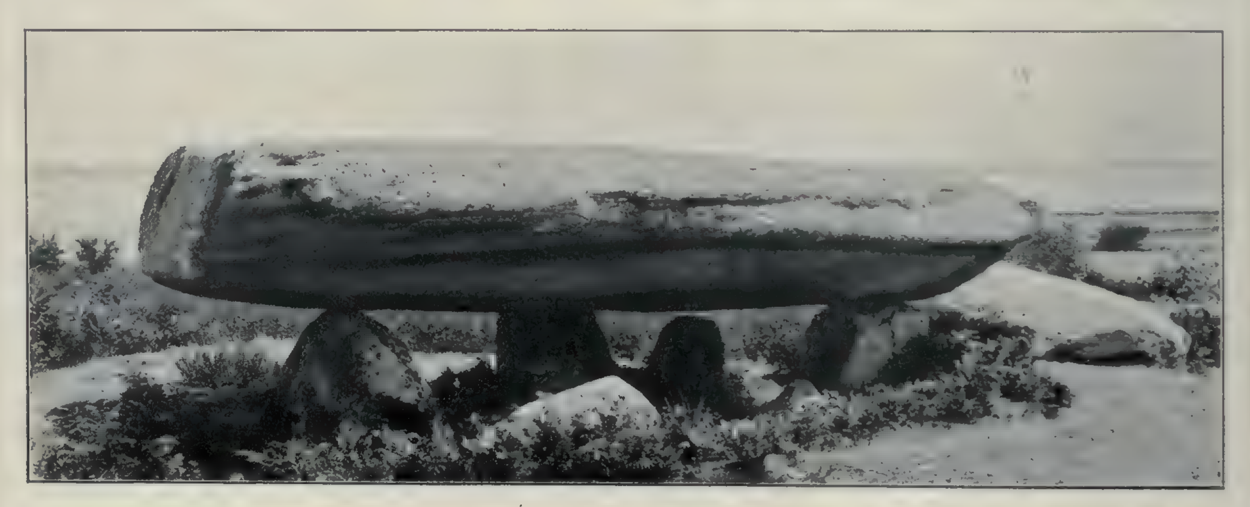
Les Ligures paraissent avoir occupé dans la suite la Gaule, ainsi qu'une grande partie de l'Espagne et de l'Italie. Plus tard, ils furent refoulés dans la vallée du Rhône, puis dans les montagnes voisines de la Méditerranée. On les trouvait encore au premier siècle avant notre ère dans les massifs de la Provence et autour du golfe de Gênes.

Ibères et Ligures étaient de petite taille, bruns et vigoureux. Les uns et les autres reculèrent devant les Celtes.

LES CELTES. ✿✿ Les Celtes — c'est le nom qu'ils se donnaient eux-mêmes — étaient également appelés *Galates* par les Grecs. Les Romains les appelaient *Galli*, d'où nous avons fait Gaulois.

Les Celtes avaient habité d'abord les montagnes de l'Europe centrale. Puis, du IXe au IIIe siècle avant notre ère, ils occupèrent successivement les îles Britanniques, la Gaule, l'Espagne moins les côtes de la Méditerranée, le nord de l'Italie, une partie de l'Allemagne, de l'Autriche et de la Hongrie. L'Empire celtique s'étendit du détroit de Gibraltar à la mer Noire, dans le temps qu'Alexandre entreprenait la conquête de l'Asie (334 av. J.-C.). Quelques-unes de leurs expéditions furent particulièrement célèbres : en 390, ils avaient pris Rome ; en 278, ils pillèrent Delphes ; peu après, ils franchirent le Bosphore et créèrent en Asie Mineure l'Etat indépendant de Galatie.

Ce fut probablement au VIe siècle avant Jésus-Christ



DOLMEN DE LOCMARIAKER (Morbihan). ✿ *Les dolmens et les menhirs sont les premiers spécimens de l'architecture en France ; ces monuments grossiers sont faits de pierres brutes, souvent de dimensions énormes. Les dolmens, formés d'une « table » de pierre posée à plat sur des pierres debout, servaient de tombeaux, ils étaient primitivement recouverts de terre. On en trouve un grand nombre en Bretagne, surtout dans la région de Carnac. Celui de Locmariaker est le plus grand dolmen de France.* (CL. NEURDEIN.)



BANDE DE BISONS MAMMOUTHS, RENNES et CHEVAUX. *Toute la grosse faune de l'époque et du pays est ici rassemblée en manière de frise pour produire un effet décoratif.* (Institut de Paléontologie humaine.)



GRANDS RENNES POLYCHROMES. *Affrontés pour le combat, l'un d'eux en une position qui présage la défaite.* (Institut de Paléontologie humaine.)

RENNE POLYCHROME. *Sujet recommandable par le fini de l'exécution, en particulier à l'arrière-train.* (Institut de Paléontologie humaine.)



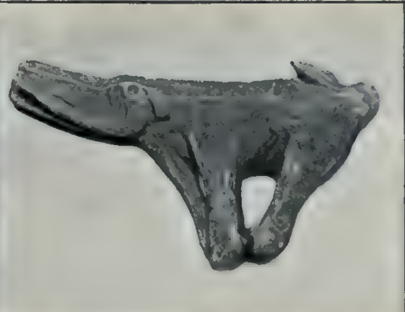
CHEVAUX EN NOIR MODELÉ. *Intéressante tentative pour indiquer le cheval au galop.* (Institut de Paléontologie humaine.)



LOUP POLYCHROME. *On remarquera l'exactitude avec laquelle cette tête est dessinée.* (Institut de Paléontologie humaine.)



OS DE RENNE GRAVÉ. *Caverne de Lorthet (Hautes-Pyrénées).* (Musée de Saint-Germain.)



MAMMOUTH AU GALOP. *Grotte de Bruniquel (Tarn-et-Garonne.)* (British Museum.) (CL. GIRAUDON.)



OS GRAVÉS. I. *Caverne de Chaffaud (Vienne).* — II. *Caverne de Teyat (Dordogne).*

L'ART PRÉHISTORIQUE EN GAULE

On ne considérera pas sans admiration ces surprenantes œuvres d'art qui témoignent des dons les plus rares d'observation, d'une technique déjà fort savante, et qui ont été exécutées par nos lointains ancêtres, dans les cavernes du Périgord, il y a peut-être quinze à vingt mille ans. Sauf la rangée en bas de page, ces fresques préhistoriques, copiées par M. l'abbé Breuil sur les œuvres originales, ont été reproduites d'après « La Caverne de Font de Gaume » par MM. CAPITAN, BREUIL *et* PEYRONY. (Institut de Paléontologie humaine.)

que les Celtes s'établirent entre l'Atlantique, le Rhin et les Pyrénées. C'est là qu'ils créèrent leurs établissements les plus solides et les plus durables. Aussi leur nom passa-t-il aux territoires occupés. Notre France était par excellence leur pays, la Celtique ou Gaule.

LES BELGES. Les Celtes ne réussirent pas à refouler complètement les Ibères qui se maintinrent au sud de la Garonne. Eux-mêmes, dans le cours du IIe siècle, furent repoussés au sud de la Marne et de la Seine par un peuple qui leur était apparenté, les Belges.

PHÉNICIENS ET GRECS. Bien avant l'arrivée des Celtes, les Phéniciens et les Grecs avaient pris pied sur les côtes méditerranéennes de la Gaule. Les marins de Tyr et de Sidon avaient créé des comptoirs dans les anses bien abritées des Pyrénées orientales et des Alpes de Provence, à Port-Vendres (port de Vénus), dans la rade de Villefranche, à Monaco. Ils faisaient là surtout le commerce des métaux.

Quand vint la décadence des Phéniciens, les Grecs prirent leur place. Vers l'an 600 avant Jésus-Christ, une bande de Phocéens, venue d'Asie Mineure, fonda, non loin du delta du Rhône, *Massilia*, Marseille. Marseille devint dans la suite une grande république marchande et jalonna de ses comptoirs la côte de la Méditerranée, depuis Nice (*Nikè*, port de la Victoire) jusqu'à Malaga en Espagne.

L'influence exercée par les Phéniciens et les Grecs fut peu profonde, et il ne semble pas que les habitants de la Gaule leur aient emprunté autre chose que l'alphabet grec, l'écriture, et l'usage de la monnaie. C'est de Rome, non point de la Grèce, que la Gaule devait tenir sa civilisation.

DIVISIONS POLITIQUES. Les différents peuples de la Gaule, Aquitains, Celtes et Belges, étaient divisés eux-mêmes en un grand nombre de peuplades qui formaient autant d'États indépendants. On en comptait neuf en Aquitaine, trente-six chez les Celtes, quinze chez les Belges, soit au total soixante. Certains peuples étaient particulièrement puissants ; on citait, dans la Celtique, les Arvernes, qui occupaient l'Auvergne actuelle, et les Éduens, établis dans la région du Morvan. Dans la Belgique le peuple le plus important était le peuple des Trévires (Trèves), cantonné sur les bords de la Moselle.

On trouvait en Gaule des formes de gouvernement très variées : royauté, république aristocratique, fédération. La royauté toutefois avait presque disparu.



COSTUME GAULOIS : STATUETTE EN BRONZE (Musée de Saint-Germain). *Cette statuette représente un dieu habillé à la gauloise ; il porte, agrafée sur l'épaule droite, une sorte de pèlerine la saie.*

Dans la plupart des cités le gouvernement était aux mains d'un sénat, souvent très nombreux.

ORGANISATION DE LA SOCIÉTÉ. Si la forme du gouvernement différait d'un peuple à l'autre, par contre l'organisation de la société, les croyances religieuses, les mœurs étaient à peu près semblables dans toute la Gaule.

La société gauloise comprenait deux classes privilégiées, les prêtres et les nobles. Les prêtres portaient le nom de Druides. Ils avaient un chef élu qui exerçait sur eux une autorité absolue. Ils se réunissaient chaque année en un véritable concile, dans le pays des Carnutes, aujourd'hui le pays de Chartres. Ils étaient exempts du service militaire et des impôts. « Ils président aux choses divines, dit César, font les sacrifices publics et particuliers et interprètent les doctrines religieuses. » Leur autorité morale en avait fait également des juges : ils jugeaient les affaires criminelles et civiles, les meurtres et les questions d'héritage. Enfin ils instruisaient les jeunes gens, leur apprenaient ce qu'ils savaient d'astronomie, de médecine et de philosophie. En sorte que les Druides étaient à la fois prêtres, juges, savants et professeurs.

César appelle les nobles gaulois « chevaliers ». Les

nobles étaient donc les hommes riches, ceux qui possédaient des chevaux : en temps de guerre ils formaient les corps de cavalerie. Le gouvernement de la cité leur appartenait presque partout, parce qu'ils étaient les plus riches et disposaient d'un grand nombre d'hommes, compagnons d'armes, clients et esclaves.

Au-dessous des nobles la masse des hommes libres constituait le peuple. La plupart vivaient aux champs. On peut se les représenter comme aujourd'hui les paysans des tribus montagnardes au Maroc ou des tribus albanaises en Turquie, un peu agriculteurs, un peu pasteurs, grands chasseurs, tous armés.

LA CIVILISATION GAULOISE. Les Gaulois habitaient des huttes circulaires, en terre sèche ou en claies de bois. Elles étaient couvertes d'un toit conique, fait de paille ou de branchages, et n'avaient d'autre ouverture que la porte. Le foyer était établi au milieu de la hutte : un trou dans la toiture servait à la sortie de la fumée.

Les villes ou *oppida* n'étaient qu'un assemblage de huttes. Elles étaient établies dans les lieux naturellement forts, dans une île ou sur une hauteur : ainsi Lutèce, aujourd'hui Paris, était construite dans une île ; Gergovie, près de Clermont-Ferrand, s'élevait sur un haut plateau quadrangulaire. L'oppidum était entouré d'une simple muraille, grossièrement construite en blocs mal équarris, assemblés sans ciment.



COMBATTANT GAULOIS (Musée du Louvre). *L'homme est représenté la main haute, prête à frapper du large glaive. En haut, à gauche, se profile une tête de légionnaire. A l'arrière-plan, une hutte gauloise.* (CL. GIRAUDON.)



ARMES GAULOISES (Musée de Saint-Germain). *Ces armes sont toutes en bronze, à l'exception de l'épée placée à droite, qui est en fer. On a retrouvé beaucoup de casques et d'épées, très peu de cuirasses, l'usage en étant sans doute exceptionnel.*

Le costume ne manquait pas d'un certain éclat barbare. Les Gaulois se vêtaient d'étoffes teintes de couleurs vives et souvent brochées de fils de métal, or, argent ou cuivre. Les principales pièces du vêtement étaient les braies, pantalons descendant jusqu'aux chevilles ; la blouse serrée à la taille par une ceinture ; la saie, sorte de châle ou de manteau ; la chaussure, si spéciale qu'on l'appelait la gauloise, *gallica* (d'où, selon certains étymologistes, notre mot galoche), était analogue aux sabots.

Les Gaulois, par mépris de la mort, dédaignaient en général les armes défensives. Ils portaient seulement un casque de métal et un bouclier très long, d'abord fait d'osier, puis de bois, garni d'ornements de bronze. Leurs armes offensives étaient une hache, un épieu au fer très large et long d'un mètre environ, qu'ils employaient aussi comme javelot, une épée en fer sans garde, à longue et large lame à deux tranchants, faite pour tailler et pointer : elle était si mal trempée qu'elle pliait souvent dans le combat et qu'il fallait la redresser avec le pied.

LE CARACTÈRE. Les portraits tracés par les écrivains de l'antiquité, les anecdotes rapportées par eux montrent les Gaulois braves, avec un peu de forfanterie : « Nous ne craignons qu'une chose,

disaient quelques-uns d'entre eux à Alexandre, c'est que le ciel ne tombe sur nos têtes. Encore, ajoutaient-ils, le soutiendrions-nous de nos lances. » Ils étaient curieux de s'instruire et hospitaliers ; ils arrêtaient les voyageurs et les commerçants, et les retenaient en de longs festins à la façon des Grecs de l'Odyssée, pour leur faire conter leurs aventures. Ouverts et généreux, sensibles à l'éloquence, faciles à conduire avec de beaux discours, difficiles à discipliner, prompts à l'enthousiasme, ils l'étaient aussi au découragement, et leur mobilité, leur manque d'esprit de suite et de persévérance gâtaient l'ensemble de leurs qualités.

LA RELIGION. La facilité avec laquelle les Gaulois exposaient leur vie s'explique par la croyance à l'immortalité de l'âme et leur foi dans une vie future. Les Druides leur enseignaient que l'homme en mourant renaissait ailleurs ; aussi n'était-il pas rare de voir des Gaulois prêter de l'argent remboursable dans l'autre monde.

Comme les Grecs et les Romains, ils adoraient les forces et les phénomènes naturels divinisés, les eaux, les forêts, le tonnerre, la lumière. Mais jusqu'à la conquête romaine, ils ne se représentèrent pas leurs dieux par des images, sous la figure humaine.

Aux sources et aux lacs présidait le dieu Borvo ; son nom se retrouve dans celui de beaucoup de sources thermales, comme la Bourboule, Bourbonne-les-Bains, Bourbon-Lancy.

Au culte des forêts se rattachait la cueillette du gui, plante parasite qui pousse exceptionnellement sur le chêne. Le gui du chêne, coupé par les Druides en grande solennité avec une faucille d'or, recueilli sur une toile de lin blanc, passait pour posséder de merveilleuses vertus médicinales.

Le dieu de la foudre Tarann était armé d'un maillet. Il était aussi le dieu de la chaleur, la puissance bienfaisante qui mûrit les moissons : on le représentait alors avec une roue, symbole du soleil, et l'on célébrait en son honneur, au solstice d'été au mois de juin, de grandes fêtes dont le souvenir subsiste encore dans les feux de la Saint-Jean.

D'autres dieux symbolisaient l'idée de la mort et de la vie. Cernunnos, dieu au front orné de cornes, représentait à la fois la nuit où brillent les cornes de la



TÊTE EN BRONZE DU DIEU CORNU (Musée de Saint-Germain). *Cette admirable tête, en forme d'applique, a été trouvée à Lezoux (Puy-de-Dôme). Elle représente probablement* Cernunn, *dieu de la Nuit et de la Mort.*

lune, la mort, le mal, les richesses souterraines. Il était combattu par le dieu du jour naissant, de la lumière et de la vie dont nous ne connaissons pas le nom gaulois et que les Romains identifièrent avec Mercure. Celui-ci paraît avoir été le dieu le plus révéré des Gaulois, si l'on en juge par le grand nombre de points où s'élevèrent ses sanctuaires et où son nom a subsisté, comme à Mercœur, Mirecourt, etc. Montmartre à Paris fut d'abord le Mont Mercure. Le plus grand et le plus riche des temples de la Gaule romaine, édifié au sommet du Puy de Dôme, était consacré au Mercure Arverne.

LE CULTE. LES SACRIFICES HUMAINS. Le culte rendu à ces divers dieux consistait en offrandes jetées au fond des lacs, suspendues aux branches des chênes, ou bien en victimes immolées. Souvent les victimes étaient des hommes, tantôt égorgés, tantôt brûlés, particulièrement en l'honneur du Dieu soleil, dans d'immenses mannequins d'osier. L'on sacrifiait ainsi les criminels ; à leur défaut on sacrifiait des prisonniers de guerre. Ces coutumes subsistaient encore au premier siècle avant Jésus-Christ, quand César arriva en Gaule.



BRACELET DE BRONZE découvert à Réallon (Hautes-Alpes). (Musée de Saint-Germain)



UN GAULOIS BLESSÉ (Musée du Capitole, Rome). *Tombé sur son bouclier, le flanc droit percé d'un coup de lance, le guerrier gaulois regarde couler son sang, et, la figure contractée, attend la mort. A ses pieds, la trompe dont il sonnait pour rallier ses compagnons à la bataille. Cheveux drus, dressés sur le front, moustache courte, traits irréguliers, ce guerrier est le type du Gaulois d'après la statuaire antique. Il porte au cou le collier gaulois ou torques.*

CHAPITRE II

LA GAULE ROMAINE

LES ROMAINS EN GAULE. Les Romains avaient pénétré en Gaule dès la fin du IIe siècle avant Jésus-Christ, appelés par les Marseillais que menaçaient leurs voisins Gaulois. De 123 à 118 ils avaient occupé le pays compris entre le Rhône, les Alpes et les Cévennes ; ils en formèrent la province de Gaule transalpine ou, comme on disait, « la Province » tout court. Pompée, en 76, étendit ses limites jusqu'aux Pyrénées orientales. Dix-huit ans plus tard, Jules César entreprenait la conquête de la Gaule entière. Il y employa huit années, cinq campagnes et dix légions, c'est-à-dire soixante à quatre-vingt mille hommes (58 à 50 av. J.-C.).

Cette conquête relativement facile s'explique par le génie de César, par la supériorité de l'armée romaine formée de soldats de métier, disciplinés et bien armés, sur les bandes gauloises composées de guerriers mal équipés et nullement exercés. Elle s'explique encore par le morcellement de la Gaule en nombreux petits États, souvent rivaux et eux-mêmes en proie à des divisions intestines dont César sut habilement profiter.

CÉSAR APPELÉ PAR LES ÉDUENS. La conquête de la Gaule par César n'est qu'un épisode des guerres civiles de Rome.

C'était le temps où, dans la République romaine, déchirée par les factions, les ambitieux se disputaient le pouvoir suprême. César, déjà célèbre comme chef de parti, voulut, pour assurer sa fortune, acquérir une grande gloire militaire.

Il pensa qu'une guerre contre les Gaulois serait populaire à Rome où l'on avait si souvent tremblé devant eux, et il se fit donner en 58 av. J.-C. le gouvernement de la Gaule transalpine ; il espérait bien trouver parmi ces populations remuantes l'occasion de la guerre qu'il cherchait. Elle se présenta tout de suite : les Gaulois, dans leurs incessantes querelles, n'hésitaient pas à faire appel à l'étranger ; les Séquanes en lutte contre les Éduens ayant demandé du secours à un chef germain Arioviste, les Éduens appelèrent les Romains.

ARIOVISTE ; LES HELVÈTES. En même temps la grande tribu gauloise des Helvètes se dispo-



VASE EN ARGENT CISELÉ (Musée de Saint-Germain-en-Laye). *Trouvé dans les retranchements de César autour d'Alésia, il porte sur ses flancs des feuilles de chêne attachées par une liane.*

sait à quitter ses montagnes pour aller chercher au bord de l'Océan un climat moins rigoureux. La Gaule se trouvait donc menacée d'une invasion, qui pouvait déborder sur la Province romaine. C'était là pour César une excellente occasion de pénétrer en Gaule, en s'y présentant comme un sauveur en face des Helvètes, comme un libérateur en face d'Arioviste.

César arrêta d'abord les Helvètes qui débouchaient dans la vallée du Rhône ; il les repoussa au nord dans la vallée de la Saône, les surprit près de Mâcon, les écrasa à Bibracte et rejeta en Suisse les débris de cette invasion.

Il marcha ensuite contre Arioviste. « Nul ne s'est encore attaqué à moi, disait celui-ci, qui ne s'en soit repenti. » L'armée romaine tremblait à l'idée d'attaquer les barbares germains dont la réputation était effrayante. César ranima les courages, et anéantit l'armée d'Arioviste au nord de Besançon (58).

PREMIÈRE CONQUÊTE DE LA GAULE. Une fois entré en Gaule, César songea à la soumettre. Il pouvait paraître dangereux de se heurter à ces peuples courageux. Mais César eut cette bonne fortune que les Gaulois ne s'aperçurent pas tous en même temps du danger et que sauf une fois, en 52, avec Vercingétorix, il n'eut jamais à combattre que des coalitions partielles.

La première de ces coalitions motivée par l'inquiétude que causait la présence des Romains ne comprit que les peuples de la Belgique ; encore les Rèmes (Reims) prirent-ils parti pour César. Celui-ci se retrancha solidement sur les bords de l'Aisne et résista victorieusement aux confédérés. Puis il prit l'offensive, les soumit les uns après les autres et termina la campagne par la déroute des Nerviens (le Hainaut) dans la vallée de la Sambre. Le choc fut si rude que César dut combattre au premier rang (57).

L'année suivante, l'Ouest tout entier se coalisa sous la direction des Venètes (Vannes), peuple très puissant par sa marine et son commerce. César n'ayant pas de flotte, construisit des vaisseaux sur la Loire et fit venir des rameurs de la Province. Mais ses navires à rames luttaient mal contre les navires à voiles des Venètes. Il imagina de couper leurs cordages avec des faux manœuvrées par ses trirèmes et les Venètes furent à sa merci.

Pendant ce temps, l'Aquitaine était domptée par son lieutenant Crassus. Il semblait que presque toute la Gaule acceptait la domination romaine (56) et pendant deux ans la tranquillité fut complète. Ces deux ans, César les employa en expéditions contre les Germains et les Bretons.

GUERRES CONTRE LES GERMAINS ET LES BRETONS. Les Germains ayant franchi le Rhin, César les arrêta et les massacra. Il résolut alors, pour protéger la Gaule, de réduire à l'obéissance les peuples d'au delà du Rhin. Il franchit le fleuve sur un pont de bois construit en dix jours et obtint des soumissions et des alliances qui lui assurèrent le recrutement de sa cavalerie (55).

Il se tourna ensuite vers les Bretons, peuple d'outre-Manche, qui était de même race et de même religion que les Gaulois et chez lequel se tramaient des complots contre les Romains. Il passa deux fois la mer et réussit dans sa deuxième expédition à pénétrer jusqu'au cœur du pays (54).

PREMIER SOULÈVEMENT DES GAULOIS. Cela fait, César revint hiverner en Gaule. Il était plein de confiance dans la soumission des Gaulois, car l'aristocratie favorisée par lui affichait hautement sa fidélité à Rome. Aussi établit-il ses légions dans des cantonnements très éloignés les uns des autres. Mais le parti populaire, excité par deux chefs patriotes, Induciomare et Ambiorix, organisa un vaste complot et une fois encore tous les peuples du Nord prirent les armes en même temps. Une légion romaine fut massacrée ; une autre fut bloquée. Cependant les autres peuples gaulois commirent la faute de ne pas s'armer aussi. César put rassembler ses troupes, débloquer la légion en péril et écraser les uns après les autres les peuples soulevés. Induciomare fut tué et Ambiorix seul échappa. La répression fut sans pitié ; tous les insurgés furent tués ou vendus comme esclaves (53).

VERCINGÉTORIX. LA GUERRE NATIONALE. Le soulèvement du Nord était à peine dompté



BUSTE DE JULES CÉSAR (48 av. J.-C.) (Collection Stroganof, Rome).

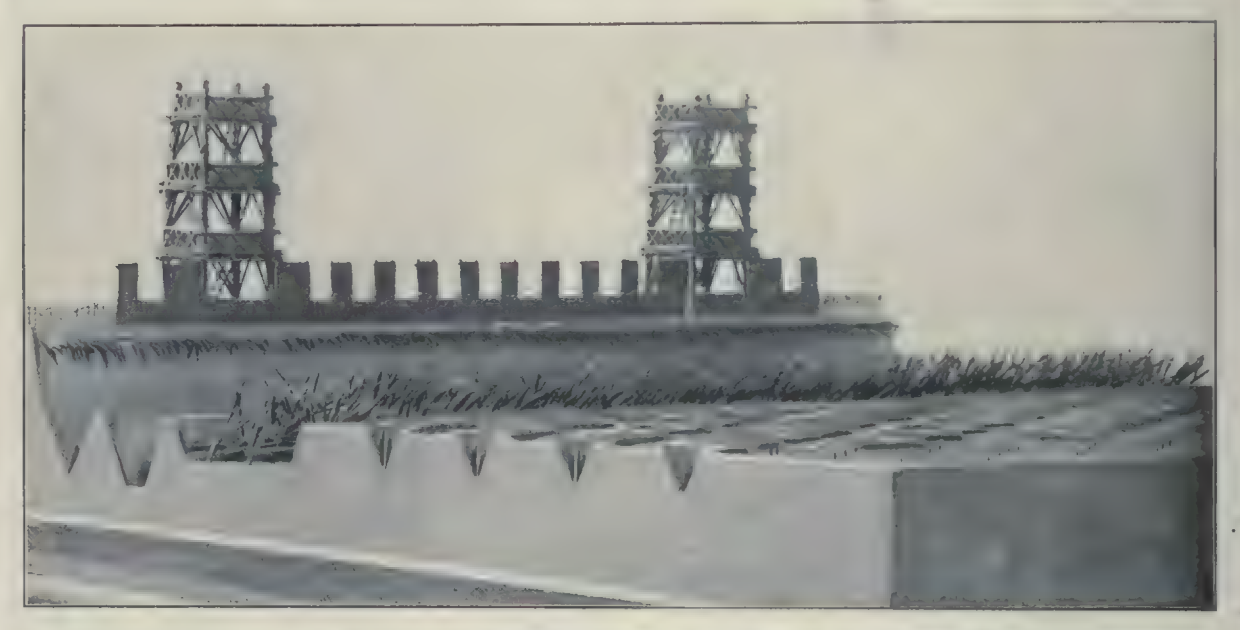
Buste en marbre grandeur naturelle, exécuté pendant le séjour de César en Égypte, quatre ans environ après la campagne d'Alésia. Par sa victoire sur Pompée, le conquérant des Gaules était devenu le maître du monde romain ; il avait alors cinquante-trois ans. Le masque est impérieux, dominateur, mais tourmenté, vieilli avant l'âge, sillonné de rides profondes.

qu'une insurrection nouvelle éclata. Cette fois la Gaule entière se levait. Les Gaulois étaient fatigués de fournir aux vainqueurs des vivres, des soldats, de l'argent et de subir les exactions des financiers de Rome, les publicains. Le désir de s'affranchir fit taire toutes les querelles et César fut frappé « du merveilleux accord des volontés pour ressaisir la liberté ».

Le héros de l'indépendance fut Vercingétorix. C'était un Arverne, chef du parti populaire, patriote ardent, qui eut le sentiment de la Patrie gauloise et qui, au dire même de César, « ne s'arma jamais pour son intérêt personnel, mais pour la liberté de tous. » Il comprit que pour vaincre il fallait l'effort concerté de tous les peuples gaulois et contraignit par la terreur tous les hésitants à le suivre.

Vercingétorix voulait affamer l'armée romaine en faisant le vide devant elle et en détruisant toutes les villes où elle pouvait s'approvisionner. Il eut le tort de céder aux prières des habitants d'Avaricum (Bourges) et d'épargner leur ville. Elle tomba aux mains de César qui y trouva de quoi faire vivre son armée. Mais César échoua complètement quand il mit le siège devant Gergovie, capitale des Arvernes et centre de la résistance. Il était donc dans une position très critique et commençait à se replier vers la Province, quand près de Dijon Vercingétorix essaya de lui barrer la route. Les cavaliers germains que César avait enrôlés en grand nombre lui donnèrent la victoire.

SIÈGE D'ALÉSIA. Vercingétorix fut contraint de se retirer à Alésia (Alise-Sainte-Reine Côte-d'Or) où César le suivit et le bloqua. Alors commença ce siège mémorable qui mit fin à la guerre des Gaules. César entoura la ville d'un retranchement de quinze kilomètres. Puis, craignant d'être attaqué par une armée de secours, il se fortifia par un autre retranchement de vingt et un kilomètres. Toutes les ressources de l'art des sièges, terrassements, tours et machines, furent employées. « Tout cela, dit Michelet, fut accompli en moins de cinq semaines par moins de soixante mille hommes. La Gaule entière s'y brisa. Les efforts désespérés des assiégés, réduits à une horrible famine, ceux de deux cent cinquante mille



LES TRAVAUX DE SIÈGE DES ROMAINS DEVANT ALÉSIA (Reconstitution au musée de Saint-Germain). *Sous la direction de César, les soldats romains construisirent autour d'Alésia des retranchements formidables, destinés non seulement à arrêter les sorties des assiégés mais aussi à briser les assauts des armées de secours. De gauche à droite, on aperçoit un rempart palissadé et garni de tours en bois ; deux fossés profonds ; trois lignes de « chevaux de frise » ou branches d'arbres aiguisées, plusieurs lignes de « trous de loups », garnis de pieux pointus. Il y eut trente-sept kilomètres de travaux faits en cinq semaines.*

Gaulois qui attaquèrent les Romains par l'extérieur, échouèrent également. Les assiégés virent avec désespoir leurs alliés, tournés par la cavalerie de César, s'enfuir et se disperser. Vercingétorix, conservant seul une âme ferme au milieu du désespoir des siens, se désigna et se livra comme l'auteur de la guerre. Il monta sur son cheval de bataille, revêtit sa plus riche armure, et, après avoir tourné en cercle autour du tribunal de César, il jeta son épée, son javelot et son casque aux pieds du Romain, sans dire un mot » (52).

César garda son prisonnier pendant cinq ans et le fit tuer le jour de son triomphe. La prise d'Alésia marqua la fin de la guerre. Les révoltés se soumirent les uns après les autres. Seule la ville d'Uxellodunum (le Puy d'Issolu) résista quelques mois : elle fut prise à



MONNAIE A L'EFFIGIE DE VERCINGÉTORIX (Bibliothèque Nationale, Cabinet des Médailles). *Monnaie d'or. Vercingétorix s'était fait proclamer roi des Arvernes. Les monnaies frappées à son nom portent l'effigie du héros gaulois. Elles sont d'une exécution malheureusement assez grossière.*

son tour et ses défenseurs eurent les mains coupées (51). La Gaule était définitivement conquise.

LA DOMINATION ROMAINE EN GAULE. Les Gaulois vaincus acceptèrent aisément la domination romaine. Ils ne firent jamais aucune tentative sérieuse pour reconquérir leur indépendance. Moins de cent ans après la conquête, la soumission était si complète que les Romains avaient pu réduire leurs garnisons pour toute la Gaule à trois mille hommes.

C'est que les Romains pratiquèrent en Gaule une politique infiniment sage. Ils laissèrent subsister les diverses nations gauloises ; ils respectèrent les mœurs et les usages des vaincus ; ils donnèrent satisfaction à leurs passions guerrières en leur ouvrant les rangs de l'armée romaine ; ils accordèrent des privilèges aux peuples qui les servaient le mieux, inspirant de la sorte aux autres le désir de bien servir pour mériter les mêmes avantages ; enfin ils assurèrent à tous la paix. Dès le temps de César, des Gaulois avaient été admis au nombre des citoyens romains ; on en trouvait jusque dans le Sénat. L'historien romain Tacite disait aux Gaulois à la fin du premier siècle : « Vous partagez l'empire avec nous ; c'est souvent vous qui commandez nos légions, vous qui administrez nos provinces ; entre vous et nous il n'y a aucune distance, aucune barrière. » A partir du troisième siècle tous furent citoyens romains, c'est-à-dire les égaux du vainqueur. D'autre part, les Gaulois surent reconnaître les bienfaits de la domination romaine. Cette domination, qui dura plus de cinq siècles, transforma complètement la Gaule.

TRANSFORMATIONS MATÉRIELLES. LES ROUTES. Pour tenir la Gaule, il fallait pouvoir y faire circuler rapidement des troupes : les Romains éventrèrent les forêts, desséchèrent et comblèrent les marais, jetèrent des ponts, construisirent des routes. Ces routes jouaient alors le rôle de nos chemins de fer. Lyon fut le nœud des grandes routes. De là partaient cinq chaussées, solidement maçonnées, et jalonnées de mille en mille de bornes monumentales ; elles aboutissaient à Mayence sur le Rhin ; à Boulogne sur la Manche ; à Brest et à Bordeaux sur l'Atlantique ; à Marseille sur la Méditerranée. Des voies secondaires s'embranchaient sur ces grandes chaussées ; il n'est guère de vieille ville de France aux alentours de laquelle on ne signale encore quelques vestiges de voie romaine.

VILLES ET MONUMENTS. Comme l'établissement des routes facilitait les échanges, des commerçants, des colons romains vinrent s'établir en Gaule. Ils apportèrent avec eux les habitudes et les façons de vivre de l'Italie. Sous leur influence et parce que le pays s'enrichissait, la Gaule, où la population vivait auparavant surtout aux champs, commença à se couvrir de villes. Les misérables bourgades, où l'on ne trouvait pas un seul monument, firent place à des villes à la romaine, bien alignées, construites en pierre, avec des maisons décorées de mosaïques, de colonnes, d'objets d'art, avec de beaux édifices publics, qui n'ont pas tous entièrement disparu. C'est sous l'influence romaine, mais par les Gaulois et à leurs frais, que furent construits les aqueducs, comme le pont du Gard ; les arènes comme celles de Nîmes, d'Arles, de Paris ; les temples, comme la Maison Carrée



CAVALIER GAULOIS (Restitution de Frémiet au Musée de Saint-Germain). *Ce guerrier gaulois, de fière allure, a attaché à la queue de son cheval, en signe de mépris, un écusson aux initiales du Sénat et du Peuple romains, S. P. Q. R*



LA GAULE ROMAINE

de Nîmes, le temple de Vienne; des théâtres, comme ceux d'Arles et d'Orange ; des thermes, comme ceux de Paris ; des arcs de triomphe, comme ceux d'Orange, de Reims, de Saint-Rémy.

En même temps que se transformèrent les anciennes villes, de nouvelles se créèrent. La principale de ces fondations fut, en 43 avant J.-C., celle de Lyon, qui devint une sorte de capitale de la Gaule.

DIFFUSION DU LATIN. La plus importante des transformations fut la substitution de la langue latine à la langue gauloise. La substitution se fit sans violence de la part des Romains, sans qu'ils aient aucunement imposé l'étude et l'usage de leur langue. Le latin fut d'abord adopté par les nobles, qui étaient en relations suivies avec les magistrats et les officiers romains et aspiraient à obtenir eux-mêmes le titre de citoyens romains. Puis par la force des choses le latin se répandit dans le peuple qui l'apprit des soldats, des colons et des commerçants. Mais cette diffusion de la langue latine ne s'opéra que lentement, et c'est seulement à la fin du cinquième siècle que l'usage du gaulois eut à peu près complètement disparu. D'autre part, il se passa en Gaule pour le latin ce qui se passe pour le français dans celles de nos colonies où les indigènes commencent à l'apprendre de nos soldats et de nos immigrants ; ce ne fut pas la langue classique qui se répandit, mais le latin populaire, une sorte d'argot très éloigné de la langue littéraire. De là devait sortir la langue romane, première étape vers le français.

La Gaule devint vite d'ailleurs un pays de culture littéraire. Les écoles de Marseille, de Bordeaux, de Lyon, de Toulouse, d'Autun étaient célèbres dans l'Empire. Le dernier poète qui compta dans l'histoire de la littérature latine, Ausone, était un professeur de Bordeaux et chanta dans ses vers les paysages de la Gaule.

LE CHRISTIANISME EN GAULE. Les croyances religieuses des Gaulois furent tout d'abord peu modifiées par la conquête. Les Romains ne faisaient pas la guerre aux dieux des vaincus. Ils trouvaient plus politique de les assimiler à leurs propres dieux. C'est ainsi qu'ils reconnurent dans Tarann, Jupiter, et dans le dieu du jour, Mercure. Les autres dieux romains envahirent peu à peu les villes gauloises, et, quand le christianisme se fut établi à Rome, il gagna également notre pays.

Dès le second siècle, une Église importante existait à Lyon. En 177, elle fut décimée par une atroce persécution ; quarante-sept de ses membres furent torturés, puis mis à mort dans le cirque avec d'extraordinaires raffinements de cruauté ; une humble servante, Blandine, fit preuve, au milieu des supplices, du plus inlassable et du plus sublime courage ; le vieil évêque Pothin, âgé de quatre-vingt-dix ans, fut lapidé.

Mais ce fut seulement au cours du troisième siècle qu'un grand effort fut fait pour évangéliser la Gaule entière. En 250, sept évêques arrivèrent de Rome. Les villes de Narbonne, Arles, Toulouse, Limoges, Tours, Clermont, Paris, furent les centres de leurs prédications. Deux d'entre eux, saint Saturnin à Toulouse, saint Denis à Paris, subirent le martyre.

Les persécutions eurent en Gaule le même résultat que dans le reste de l'Empire : elles exaltèrent la foi et les conversions se multiplièrent. Les chrétiens étaient assez nombreux en Gaule au commencement du quatrième siècle, pour qu'en 312 Constantin, candidat à l'Empire, estimât qu'il y aurait profit pour lui à s'assurer leur concours et fît alors placer la croix au-dessus de son étendard.

ORGANISATION DE L'ÉGLISE. La victoire de Constantin assura aux chrétiens la liberté de leur culte et la protection officielle. L'Église put dès lors s'organiser. Les chrétiens adoptèrent les cadres de l'administration romaine, la division en provinces et les subdivisions en cités. Chaque province devint une métropole et l'on plaça à sa tête un métropolitain, plus tard l'archevêque. Chaque cité forma un diocèse, administré par un évêque. Les évêques étaient subordonnés au métropolitain.

L'évêque — son nom grec *épiscopos* signifie le sur-



NIMES : LES ARÈNES. *Hauteur : 21 mètres* (CL. MONUMENTS HISTORIQUES.)

ARLES : LES ARÈNES (vue intérieure). *Longueur 146 m. ; 26000 places.* (CL. NEURDEIN.)

VIENNE : TEMPLE D'AUGUSTE ET DE LIVIE. *Style corinthien.* (CL. NEURDEIN.)

ORANGE : ARC DE TRIOMPHE. *Remarquable par l'élégance des formes et la richesse de la décoration.*

BORDEAUX : RUINES DU PALAIS GALLIEN. (CL. TERPEREAU.)

REIMS : LA PORTE DE MARS. *Arc de triomphe, mutilé de son fronton.* (CL. V. COURLEUX.)

TRÈVES : LA PORTE NOIRE. *Architecture militaire ; 29 mètres de haut.* (CL. FRITH ET Cie.)

ORANGE : LE THÉATRE. *Fond authentique. Gradins modernes.* (CL. NEURDEIN.)

SAINT-RÉMY : MAUSOLÉE DES JULES. (CL. NEURDEIN.)

ARLES : LE THÉATRE. *Au fond, d'authentiques gradins.* (CL. NEURDEIN.)

LES MONUMENTS DE LA GAULE ROMAINE

Sous la domination romaine, la Gaule se transforma rapidement. Elle devint bientôt une des provinces les plus prospères de l'Empire romain. On y trouvait de nombreuses villes, bien construites, reliées les unes aux autres par de grandes routes, et décorées de très beaux monuments dont quelques-uns, bravant les siècles, ont subsisté jusqu'à nos jours. Il n'était pas de ville importante qui n'eût ses temples à colonnes, ses arcs de triomphe et surtout, pour le plaisir de ses habitants des théâtres et des amphithéâtres de dimensions colossales.

veillant — devint bientôt le personnage le plus important de la cité. Il était élu par le clergé, c'est-à-dire par l'ensemble des personnes consacrées au culte, et par le peuple. Il avait ainsi une grande autorité morale à laquelle s'ajoutait l'autorité de ses vertus ou de son savoir.

D'autre part les Empereurs travaillèrent eux-mêmes à grandir l'influence des évêques en leur conférant de nombreux privilèges ou immunités. Les évêques, puis leurs subordonnés les prêtres, furent exemptés du service militaire et des impôts. Ils reçurent aussi d'importants privilèges judiciaires. D'abord ils pouvaient seuls juger les membres du clergé quand il s'agissait de fautes contre la foi ou contre les mœurs. Puis, dans le cas où un procès civil s'élevait entre deux clercs, l'évêque était encore seul compétent. Les fidèles furent naturellement amenés à considérer l'évêque comme le plus prudent et le plus sage des arbitres dans toutes les questions qui se rattachaient aux actes importants de la vie et où l'Église intervenait, affaires de mariages ou de testaments. « L'évêque, a-t-on dit, fut pour la société chrétienne un juge de paix dans le sens propre du mot. »

IMPORTANCE DU ROLE DES ÉVÊQUES. A la fin du quatrième siècle et au cinquième, les évêques jouèrent en Gaule un rôle considérable. Gouverné par des Empereurs incapables à l'heure où les barbares lui donnaient l'assaut, l'Empire romain se disloquait. A partir de 395 et du partage de l'Empire,

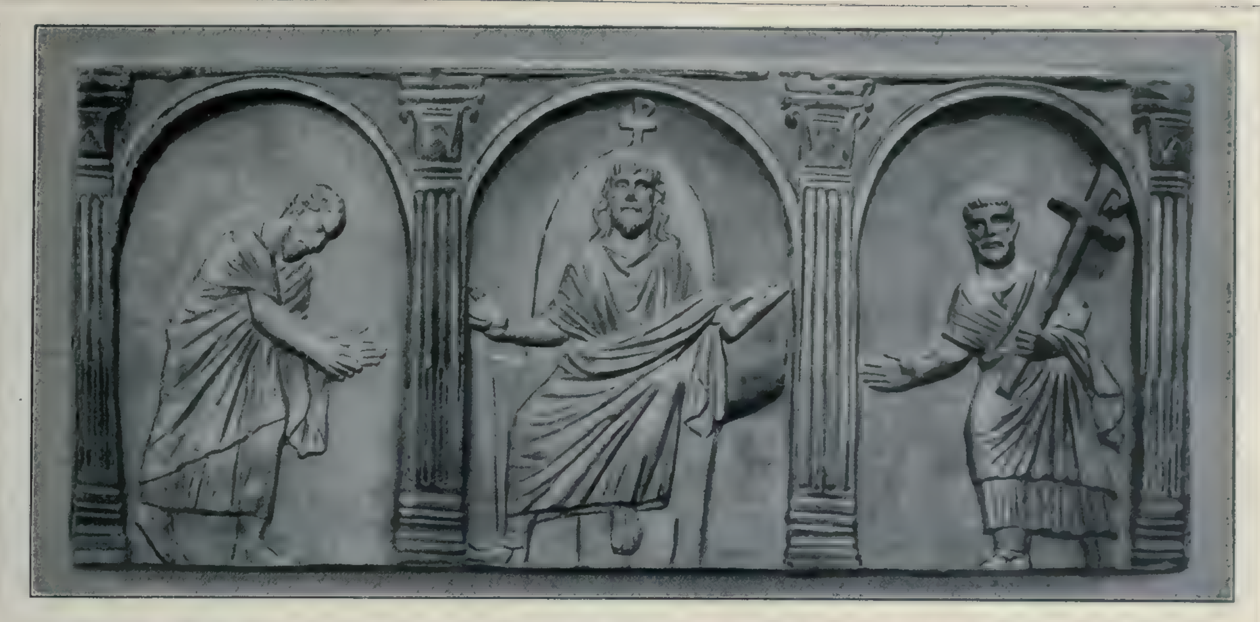


BAS-RELIEF DU MAUSOLÉE DE SAINT-RÉMY. *Ce mausolée dit « des Jules », élevé au début du Ier siècle de l'ère chrétienne, porte à la base sur ses quatre faces des scènes de bataille entre Gaulois et Romains (V. l'ensemble p. 15).* (CL. NEURDEIN.)

l'autorité de l'Empereur en Gaule n'existe plus que de nom. Il y eut là un siècle d'anarchie véritable, pendant lequel les évêques devinrent les chefs réels des cités. Ce sont eux qui rendent la justice ; eux qui, en cas de disette, assurent le ravitaillement de la ville ; eux qui négocient avec les Barbares ; eux, quand il est nécessaire, qui organisent la défense et mènent les fidèles à la bataille. Ainsi saint Loup, évêque de Troyes, saint Aignan, évêque d'Orléans, sauvèrent leurs villes lors de l'invasion des Huns. Grâce aux évêques, l'œuvre civilisatrice accomplie par les Romains en Gaule ne fut pas entièrement détruite par les Germains.



AUGUSTE ET AGRIPPA. *Monnaie de Nimes, face et revers* (Bibl. Nat.).



AUTEL DE SAINT-TROPHIME, A ARLES. *Les architectes de Gaule ne disposant pas de matériaux aussi riches que ceux d'Orient ou d'Italie, ce sont les sculpteurs qui parachèvent leurs édifices. Mais, dès le cinquième siècle, la décadence des arts est rapide. Même quand les sculpteurs ont quelque souci de la tradition, ils ne sont plus que des exécutants médiocres. On peut en juger par cette plaque de pierre qui formait le devant d'un autel primitif. Dans l'arcade centrale, le Christ dans l'attitude de la prédication ; de chaque côté, deux apôtres.*

CHAPITRE III

LES INVASIONS BARBARES — LA GAULE FRANQUE

LES GERMAINS. Au delà du Rhin s'étendait la Germanie. C'était un pays plus pauvre que la Gaule, de climat plus rude, avec de grandes plaines marécageuses et des forêts si vastes qu'il fallait plusieurs semaines pour les traverser.

Les peuples qui l'habitaient étaient plus barbares que les Gaulois avant la conquête romaine et de caractère plus farouche. Malgré les efforts des Empereurs romains pour les soumettre, ils étaient restés indépendants. Comme les Gaulois, les Germains étaient divisés en un grand nombre de peuplades dont les principales étaient à la fin du quatrième siècle : dans la région du Rhin, les Francs, les Alamans et les Burgondes ; sur les côtes de la mer du Nord, les Saxons ; plus à l'est, les Goths et les Vandales.

Les Germains étaient avant tout des guerriers : laissant aux femmes ou aux esclaves le soin de garder les troupeaux et de cultiver la terre, ils n'aimaient que chasser et se battre. Souvent, sous la direction d'un chef qu'ils choisissaient pour sa vigueur athlétique et sa bravoure, ils se groupaient pour former une « bande de guerre », et partaient à la recherche d'une terre à piller, emmenant dans des chariots leurs femmes, leurs enfants et tout ce qu'ils possédaient. Le plus vénéré de leurs dieux, Wotan ou Odin, ne recevait en son paradis, le Walhalla, que les braves tombés en combattant, et la jouissance suprême était d'y boire l'hydromel céleste dans les crânes des ennemis.

L'EMPIRE ET LES BARBARES. L'Empire romain, à cause de ses richesses, avait de tout



CAVALIERS GERMAINS (Bas-relief de la colonne Antonine). *Lancés au galop, ces cavaliers chargent l'infanterie romaine ; ils sont barbus et chevelus, vêtus comme les Gaulois d'un pantalon long, d'une sorte de blouse et d'une pèlerine flottante. Comme armes défensives ils n'ont qu'un bouclier.*

temps attiré les Germains. Pour repousser leurs attaques contre la Gaule, on avait dû fortifier solidement la frontière du Rhin. Les Romains employèrent aussi un autre système : ils prirent à leur solde un certain nombre de ces bandes et leur donnèrent des terres sur la frontière, avec mission de défendre celle-ci contre de nouvelles bandes.

Plus tard, comme le recrutement de l'armée devenait de plus en plus difficile, les Romains enrégimentèrent les Barbares même dans les légions. Quelques-uns



UN CHEF FRANC (Restitution du Musée d'Artillerie). *Une veste de fourrure sous le manteau et par-dessus la tunique, le pantalon serré par des bandelettes, casque et bouclier, l'épée au côté, en mains la framée et la francisque, tels étaient à peu près le costume et l'équipement d'un chef franc au temps de Clovis.*

arrivèrent aux plus hauts grades dans l'armée romaine, aux plus hautes dignités à la cour. Lorsque, en 395, Théodose mourant partagea l'Empire entre ses deux fils Arcadius et Honorius, il leur laissait pour les diriger en qualité de premier ministre un Vandale, Stilicon, auquel il avait fait épouser une de ses nièces. Ainsi l'Empire romain se trouva insensiblement comme « imbibé » de Barbares bien avant les grandes invasions.

LES GRANDES INVASIONS. Ces grandes invasions elles-mêmes ne furent pas des expéditions de conquête proprement dite, mais de véritables migrations de peuples. Elles eurent pour cause l'arrivée en Europe d'autres barbares venus d'Asie, les Huns. Menacés par eux et fuyant devant eux, les peuples qui étaient restés en Germanie cherchèrent à entrer en masse dans l'Empire et réussirent à en forcer la frontière : les uns ne firent que passer en ravageant tout, les autres demandaient des terres et s'y établirent, non sans exercer toutes sortes de violences.

Les invasions germaniques se succèdent et se prolongent ainsi pendant une grande partie du cinquième siècle : quand elles se terminèrent, la Gaule était couverte de ruines et terriblement appauvrie, et l'Empire romain, que les Barbares n'avaient pas voulu détruire, n'existait plus en Occident.

La plus importante de ces invasions fut celle de 406 : les Alains, les Vandales, les Suèves et d'autres peuples venus de l'Est, franchirent le Rhin qui était mal défendu et pendant près de trois années mirent la Gaule à feu et à sang. Les Francs et les Burgondes occupèrent le nord-est de la Gaule. Puis ce fut le tour des Wisigoths qui, après avoir ravagé l'Italie, s'emparèrent de l'Aquitaine et de l'Espagne, tandis que les Vandales passaient en Afrique.

LES HUNS. Les Huns, cependant, sous la direction de leur roi Attila, avaient fondé un grand Empire en Europe centrale. En 451, ils attaquèrent la Gaule.

Les Huns étaient un peuple de race jaune, proche parent des Mongols et des Turcs. Ils paraissaient aux Romains bien plus sauvages et plus féroces encore que les Germains. Ils épouvantèrent tous ceux qui les approchèrent et cette épouvante se retrouve dans les portraits qu'en ont laissés deux historiens contemporains des invasions, Ammien Marcellin et Jornandès.

« Les Huns, dit Ammien, dépassent en férocité et en barbarie tout ce qu'on peut imaginer de barbare et de féroce. Sous une forme humaine ils vivent à l'état d'animaux. Ils se nourrissent de racines de plantes sauvages et de viande à moitié crue, mortifiée entre leurs cuisses et le dos de leurs chevaux. On les dirait cloués sur leurs petits chevaux, laids, mais infatigables et rapides comme l'éclair. Ils passent leur vie à cheval ; à cheval ils tiennent leurs assemblées, achètent, vendent, boivent, mangent : ils y dorment même. Rien n'égale l'adresse avec laquelle ils lancent à des distances prodigieuses leurs flèches armées d'os pointus, aussi durs et aussi meurtriers que le fer. »

Jornandès dépeint Attila court de taille, large de poitrine, la tête grosse, les yeux petits, la barbe rare, le nez épaté, le teint presque noir. C'est le type du Kalmouk d'aujourd'hui. Jornandès ajoute qu'il fut « un homme né pour le pillage du monde et la terreur de la terre ». Attila aimait lui-même à se faire appeler « le fléau de Dieu » et il se vantait que « là où son cheval avait posé le pied, l'herbe ne repoussait jamais ».

ATTILA EN GAULE. Attila se jeta sur la Gaule, avec 500 000 hommes, dit-on. L'épouvante répandue par son armée était telle que tout prit la fuite devant lui, et qu'il ne rencontra d'abord aucune résistance : seuls les habitants de Paris, sous l'inspiration d'une jeune fille, sainte Geneviève, fermèrent leurs portes. Attila put arriver sans combattre jusqu'à Orléans.

A Orléans, l'évêque saint Aignan organisa la résistance. La ville tint assez longtemps pour que le général romain Aétius eût le temps de réunir une armée qui comprenait, outre les légions gallo-romaines, les contingents de tous les Barbares établis en Gaule, Wisigoths, Burgondes, Francs. L'armée de secours arriva sous les murs d'Orléans juste comme la ville, réduite par la famine, venait d'ouvrir ses portes et comme le pillage commençait.

Attila battit vivement en retraite vers la Champagne, où le pays plat était particulièrement favorable aux évolutions de sa nombreuse cavalerie. La bataille décisive, connue sous le nom de bataille des « Champs catalauniques », eut lieu probablement entre Sens et Troyes (451). Attila vaincu s'enferma derrière un retranchement fait de chariots, que ses adversaires, épuisés par leur victoire, n'essayèrent pas de forcer. Aussi put-il se retirer au delà du Rhin, emportant le butin fait dans le nord de la Gaule.

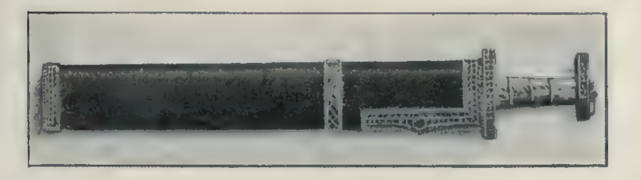
Attila mourut en 453. Son empire s'écroula presque aussitôt au milieu des guerres dans lesquelles ses cinquante fils se disputèrent sa succession. Rien ne resta des invasions des Huns qu'un souvenir d'épouvante et une accumulation de ruines.



SAINTE GENEVIÈVE par PUVIS DE CHAVANNES (Fragment d'une fresque du Panthéon). *Présentation de Geneviève enfant à Germain, le saint évêque. Cette belle fresque de Puvis de Chavannes donne une idée assez exacte du costume des évêques au cinquième siècle.* (CL. NEURDEIN.)

LES ROYAUMES BARBARES. Après la mort d'Aétius qui suivit celle d'Attila (454), l'Empire romain tomba en ruines à son tour. A partir de 476, il n'y eut plus d'Empereur romain d'Occident. Ainsi disparut le plus grand État et le mieux organisé qu'on eût vu jusqu'alors dans le monde. La Gaule, avec toute l'Europe occidentale, retourne à la barbarie. Partout l'agriculture, l'industrie, le commerce, de même que l'instruction, les lettres et les arts sont en décadence. C'est le début du Moyen Age.

Trois principaux peuples barbares étaient alors établis en Gaule : les Francs au nord, les Burgondes dans la région de la Saône et du Rhône, les Wisigoths au sud de la Loire. Un général romain, Egidius, lieutenant d'Aétius, était encore maître des pays de la Seine. Les chefs barbares portaient des titres romains pour rehausser leur prestige et se faire respecter des populations, mais ils se conduisaient comme de véritables rois indépendants : le plus puissant était le roi des Wisigoths qui avait pour capitale Toulouse et régnait sur l'Aquitaine et sur l'Espagne.



ÉPÉE FRANQUE (Bibliothèque Nationale, Cabinet des Médailles). *Épée trouvée dans le tombeau de Childéric, père de Clovis. Ornements en émail rouge cloisonné d'or. L'épée est longue de 66 centimètres; le fourreau large de 7 centimètres.*

LES FRANCS. Les Francs étaient les moins nombreux des Barbares établis en Gaule. Ils devaient seuls cependant créer une œuvre durable.

Sidoine Apollinaire, évêque de Clermont au cinquième siècle, les a dépeints grands, roux, ramenant leurs cheveux du sommet de la tête vers le front, laissant ainsi la nuque à découvert, les yeux verdâtres et humides ; « sur leur visage rasé, dit-il, le peigne ne rencontre que de maigres moustaches ».

Leur arme par excellence était la francisque, une hache à manche court, arme de jet autant qu'arme de main, et qui rarement manquait le but où l'avait dirigée l'œil exercé du guerrier franc.



CRYPTE DE SAINT-PAUL, A JOUARRE. *Rares sont les vestiges des monuments de l'époque mérovingienne. Cette crypte, construite au VII[e] siècle, mais remaniée postérieurement, contient (à gauche, au premier plan) le sarcophage d'une abbesse nommée Tetchilde, morte en 660.* (CL. NEURDEIN.)

Les Francs se divisaient en deux groupes : Francs Saliens d'abord établis dans la Hollande actuelle, et Francs ripuaires sur le Rhin. Chacun de ces groupes se subdivisait lui-même en tribus, et chacune de ces tribus avait son roi. Les rois francs se distinguaient par leur longue chevelure flottante, signe de noblesse chez les Germains.

Les Francs étaient encore païens, tandis que les autres Barbares, Goths et Burgondes, étaient devenus « ariens » ; or l'arianisme était une hérésie condamnée et détestée par l'Église romaine.

HISTOIRE DE CLOVIS. Trente ans après l'invasion des Huns, en 481, Clovis, fils de Childéric, petit-fils de Mérovée, devint roi de la tribu franque des Sicambres qui était établie à Tournai en Belgique. Cette tribu ne comptait probablement pas plus de cinq à six mille guerriers. Mais Clovis était un chef hardi et rusé ; il réussit à s'emparer de presque toute la Gaule.

En 486 il attaqua le chef romain Syagrius, fils d'Egidius et le vainquit à Soissons. Cette victoire lui permit d'étendre peu à peu jusqu'à la Loire les cantonnements des Francs. En 493, il épousa, quoique païen, une princesse catholique, Clotilde, nièce du roi des Burgondes, Gondebaud. Trois ans plus tard, les Alamans, peuple germain, établi déjà dans la région de l'Alsace et de la Lorraine, ayant voulu pousser plus avant en Gaule, Clovis les battit et les soumit. Pendant la bataille, comme ses guerriers pliaient, Clovis avait invoqué l'aide du Christ : « Dieu de Clotilde, si tu me donnes la victoire, je croirai en toi et je me ferai baptiser en ton nom. » Vainqueur, Clovis tint sa promesse. Il se fit instruire par saint Remi qui le baptisa à Reims ainsi que trois mille de ses guerriers : « Courbe la tête, Sicambre adouci, dit l'évêque en versant l'eau sur le front du roi, brûle ce que tu as adoré, et adore ce que tu as brûlé. »

En 500, Clovis attaqua et vainquit le roi des Burgondes et l'obligea à payer tribut. En 507, il entreprit une expédition contre le roi des Wisigoths, Alaric II, qui fut vaincu et tué à Vouillé, près de Poitiers. Grâce à cette victoire, Clovis s'empara de la plus grande partie de l'Aquitaine. Il mourut en 511, après avoir fait disparaître par une série de meurtres les rois des diverses tribus franques.

CLOVIS ET LE CLERGÉ. La principale cause du succès de Clovis est dans l'appui que lui prêta le clergé catholique.

Clovis avait du barbare la finesse, la dissimulation, l'habileté à tendre des pièges. Il avait aussi un sens politique très éveillé. Il sut comprendre combien était grande l'influence du clergé catholique sur la population gallo-romaine, et, bien avant qu'il pensât à se convertir, il s'appliquait à gagner la bienveillance du clergé. L'épisode du vase de Soissons, est, à cet égard, très significatif.

Au lendemain de la bataille de Soissons, l'évêque de Reims, saint Remi, sollicita de Clovis la restitution d'un vase précieux pris dans une église. Comme on allait partager le butin, Clovis demanda à ses guerriers de lui donner le vase hors part : « Tu n'auras, dit l'un d'eux, que ce que le sort t'accordera », et il brisa le vase d'un coup de hache. Clovis dut dévorer l'affront. Mais l'année suivante, passant la revue des guerriers, il avisa celui qui l'avait outragé. Il lui reprocha le mauvais état de ses armes, et, les lui arrachant, les jeta à terre. Tandis que le Franc se baissait pour les ramasser, Clovis lui fendit la tête d'un coup de hache : « Ainsi, s'écria-t-il, as-tu fait au vase de Soissons. »

De son côté, le clergé ne ménagea pas son concours à Clovis : au début, les évêques poursuivaient sa conversion avec d'autant plus de zèle qu'ils avaient besoin d'un protecteur contre les persécutions des rois barbares hérétiques. Après son baptême, Clovis, seul roi catholique, se trouva naturellement le chef des catholiques et leur protecteur officiel. Un évêque du pays des Burgondes lui écrivait : « Lorsque tu combats, c'est nous qui triomphons. » Les guerres contre les Burgondes, et surtout contre les Wisigoths persécuteurs des évêques, furent de véritables expéditions religieuses, presque des croisades. Avant de marcher contre les Wisigoths, Clovis réunit ses guerriers et leur dit : « Il me déplaît que des hérétiques possèdent la plus grande partie de la Gaule. Marchons contre eux, et avec l'aide de Dieu nous prendrons leur terre qui est bonne. »

LES FILS DE CLOVIS. Les descendants de Clovis, qu'on a appelés les Mérovingiens, du nom de leur ancêtre Mérovée, régnèrent jusqu'à 751, soit deux cent quarante ans environ. Selon la coutume germanique, à la mort d'un roi franc, ses fils se partageaient son royaume comme son trésor : aussi l'histoire des Mérovingiens est-elle très confuse et très troublée.

Les fils de Clovis furent encore de rudes guerriers qui complétèrent son œuvre en s'emparant du royaume des Burgondes (532) et en soumettant plusieurs peuples de la Germanie, les Bavarois, les Thuringiens. En 558, par suite de la mort de ses frères, Clotaire se trouva seul roi. Quand il mourut, en 561, le royaume franc fut de nouveau partagé.

FRÉDÉGONDE ET BRUNEHAUD. Sous les fils et petits-fils de Clotaire, pendant cinquante ans, de 561 à 613, les guerres civiles remplacèrent les guerres de conquête.

Ces guerres eurent pour cause première un drame de famille. Sigebert et Chilpéric, deux des fils de Clotaire, avaient épousé le premier Brunehaud, le second Galsuinde, filles du roi des Wisigoths d'Espagne. Sous l'influence d'une femme franque, Frédégonde, Chilpéric fit étrangler Galsuinde. Brunehaud voulut venger sa sœur et poussa Sigebert à la guerre. Sigebert s'était déjà rendu maître de la plus grande partie des États de Chilpéric quand deux émissaires de Frédégonde le poignardèrent dans son camp. La lutte se poursuivit entre Frédégonde et Brunehaud. Les fils et les petits-fils de celle-ci périrent presque tous de mort violente. Brunehaud elle-même, en 613, fut livrée au fils de Frédégonde, Clotaire II, qui fit attacher cette femme de soixante-dix ans à la queue d'un cheval indompté. Clotaire II se trouva comme son grand-père seul roi de tous les États francs.

DAGOBERT. Le règne de son fils Dagobert (628-638) ne fut pas sans éclat, et son nom est resté populaire. C'est que Dagobert essaya de maintenir l'ordre et de faire rendre justice à tous ; c'est aussi qu'il mérita la bienveillance du clergé en s'entourant d'évêques comme saint Éloi et saint Ouen, et en se montrant généreux envers les églises. Il fonda, près de Paris, l'abbaye de Saint-Denis, qui devint le lieu de sépulture des rois de France.

Après la mort de Dagobert, commence la décadence de la royauté mérovingienne. Les Mérovingiens ne furent plus rois que de nom. C'est la période dite des « rois fainéants », pendant laquelle se prépare l'avènement d'une dynastie nouvelle, la dynastie carolingienne.

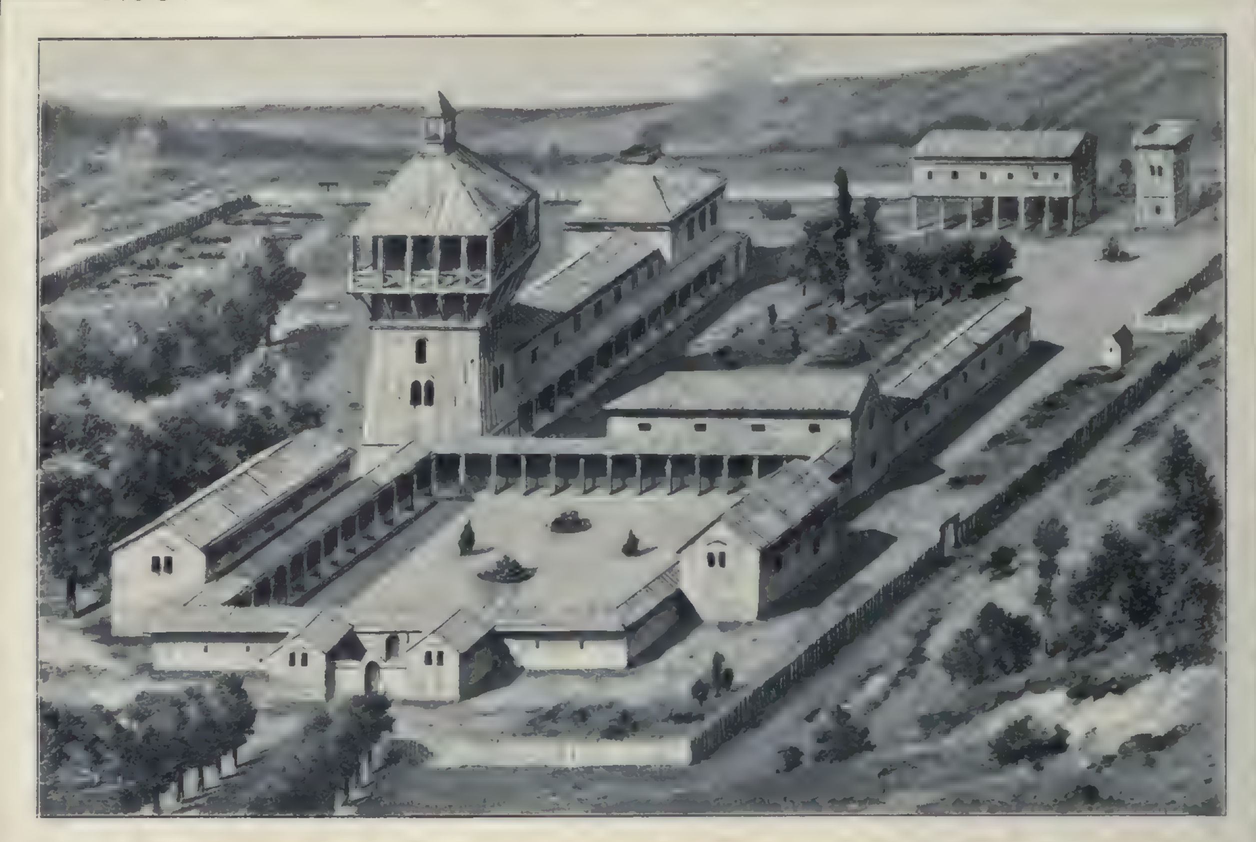


LA GAULE MÉROVINGIENNE

DIVISIONS DE LA GAULE FRANQUE. Au cours des partages entre les fils de roi, la Gaule franque s'était divisée en un certain nombre de régions qui finirent par former comme autant de royaumes distincts. Dès la mort de Clotaire Ier (561), on distingue une Austrasie ou royaume de l'Est ; une Neustrie, la Gaule du Nord-Ouest ; une Burgondie, pays de la Saône et du Rhône ; une Aquitaine, limitée au nord par la Loire, à l'est par les Cévennes.

Tandis qu'en Austrasie le pays appartenait presque en entier aux guerriers francs, en Neustrie il y avait encore à côté des Francs un assez grand nombre de propriétaires gallo-romains ; on appelait l'Austrasie la Francie germanique, la Neustrie la Francie romaine. Mais la persistance de la civilisation romaine était plus marquée encore en Burgondie et surtout en Aquitaine. L'Aquitaine avait été le plus riche et le plus prospère de tous les pays gaulois. Les Francs ne s'y étaient pas établis, ils n'y paraissaient que pour piller et ravager. Ces violences avaient mis au cœur des Aquitains, outre un mépris profond pour la barbarie grossière des hommes du Nord, une haine des Francs qui devait persister pendant plusieurs siècles.

LES INSTITUTIONS MÉROVINGIENNES. LA ROYAUTÉ. Le retour à la barbarie, tel est en effet le spectacle attristant que nous offre l'époque mérovingienne.



UNE VILLA MÉROVINGIENNE (Restauration par Charles Garnier et Ammann). *Les demeures que se faisaient construire les chefs francs ressemblaient sans doute aux habitations des grands propriétaires gallo-romains ; c'étaient des édifices carrés avec des portiques en bois ouvrant sur des cours. La tour qui les domine, destinée à la défense, est comme la première ébauche du donjon des châteaux forts.*

Cette barbarie est visible dans la confusion et l'incohérence des institutions politiques. La royauté mérovingienne est héréditaire et théoriquement absolue. En fait les rois francs ne sont pour leurs guerriers que de simples chefs de bande, mal obéis, parfois même massacrés ; en 532, Thierry, fils de Clovis, n'ayant pas voulu marcher avec ses frères contre les Burgondes, ses « leudes » ou compagnons de guerre viennent le trouver : « Si tu ne veux pas aller avec tes frères, nous te quitterons et nous les suivrons au lieu de toi. » Thierry, pour les retenir, dut les conduire au pillage de l'Auvergne.

Pour établir leur autorité sur les Gallo-Romains, les rois francs se parent de titres impériaux ; ils cherchent à imiter l'organisation impériale, forment un « Palais » avec de hauts dignitaires portant des titres romains, trésorier, camérier, référendaire, comte du Palais, maire du Palais : mais ce n'est qu'une copie grossière et maladroite. Ils ne parviennent pas, malgré leurs efforts, à lever régulièrement les impôts romains et doivent se contenter du revenu de leurs domaines. Leurs royaumes sont divisés en « cités » comme jadis l'Empire, et des comtes administrent en leur nom, mais les comtes sont indociles et finissent par être presque indépendants. La puissance du roi dépend uniquement de sa valeur personnelle.

LES LOIS ET LA JUSTICE. La barbarie se manifeste aussi dans les lois et l'organisation judiciaire. Les lois sont « personnelles », c'est-à-dire que chaque individu est jugé d'après la loi de la nation à laquelle il appartient, la loi romaine s'il est Gallo-Romain, la loi salique s'il est Franc salien. Les lois barbares se réduisent en général à un tarif d'amendes : ce tarif, le *wehrgeld* ou « composition », variait selon la qualité des victimes et les circonstances du délit. Pour le meurtre d'un évêque, un Ripuaire devait payer neuf cents sous d'or ; pour le meurtre d'un esclave, trente sous d'or ; on devait cent sous d'or pour une main coupée, quarante-cinq seulement si elle pendait encore. Chez les Saliens, un pouce valait quarante-cinq sous ; le second doigt « qui sert à tendre l'arc » en valait trente-cinq, et le petit quinze.

Pour démontrer la culpabilité ou l'innocence d'un accusé, on recourait aux épreuves ou « ordalies », ou bien au duel judiciaire. Les épreuves se faisaient par l'eau ou par le feu. Dans l'épreuve par le feu, l'accusé devait porter pendant quelques pas un fer rouge. Si,

trois jours après, ses mains ne présentaient aucune trace de brûlure ou si les brûlures avaient un certain aspect, il était déclaré innocent.

Dans le duel judiciaire, on mettait aux prises l'accusateur et l'accusé, ou, à leur défaut, des champions qui les représentaient : c'était « le jugement de Dieu ».

LES MŒURS. La barbarie se manifeste surtout dans les mœurs qui sont d'une grossièreté et d'une férocité incroyables. Deux récits de l'évêque Grégoire de Tours, contemporain des événements, suffisent à en juger.

« Tandis que les fils de Clovis étaient en Thuringe, l'un d'eux, Thierry, voulut tuer son frère Clotaire. Il fit tendre dans sa maison une toile d'un mur à l'autre, cacha par derrière des hommes armés, et manda son frère pour conférer avec lui sur quelque affaire importante. Mais, la toile étant trop courte, les pieds des hommes passaient par dessous ; Clotaire les aperçut avant d'entrer dans la maison. Il garda ses armes et se fit bien accompagner. Thierry comprit que son projet était deviné et inventa une histoire. On parla de choses diverses, et, ne sachant que faire pour expliquer le motif qui lui avait fait appeler son frère, il lui donna un grand plat d'argent. Clotaire partit après l'avoir remercié de son cadeau. Pendant qu'il retournait à sa demeure, Thierry se plaignit aux siens d'avoir perdu son plat sans profit. Enfin, il dit à son fils Théodebert : « Va trouver ton oncle et prie-le de te céder le présent que je lui ai fait. » L'enfant y alla et obtint ce qu'il demandait. Thierry était très habile en de telles ruses. »

Un autre fils de Clovis, Clodomir, était mort laissant des enfants qu'élevait leur grand'mère la reine Clotilde. « Or, un jour Childebert, leur oncle, envoya secrètement vers son frère Clotaire et lui fit dire : « Notre mère garde avec elle les fils de notre frère et « veut leur donner le royaume. Il faut que tu viennes « promptement à Paris pour que nous décidions si « on leur coupera les cheveux comme au reste du peu- « ple, ou si nous les tuerons pour partager ensuite le « royaume de notre frère. » Fort réjoui de ces paroles, Clotaire vint à Paris.

« Les deux rois s'étant fait remettre leurs neveux sous prétexte de les élever au trône, aussitôt Clotaire prit par le bras l'aîné des enfants, le jeta à terre et lui enfonça son couteau sous l'aisselle, ce qui le tua cruellement. L'autre, aux cris de son frère, se jeta aux pieds de Childebert et le supplia, avec beaucoup de larmes : « Secourez-moi, mon très bon père, afin « que je ne meure pas comme mon frère. » Childebert, ému, dit : « Je te prie, mon très cher frère, aie la géné- « rosité de m'accorder sa vie. Si tu veux ne pas le tuer, « je te donnerai pour le racheter ce que tu me deman- « deras. » Mais Clotaire, après l'avoir injurié, lui dit : « Repousse-le loin de toi ou tu mourras à sa place. « C'est toi qui m'as excité à cette affaire, et tu es si « prompt à m'abandonner ! » Childebert repoussa l'enfant et le jeta à Clotaire qui lui enfonça le couteau dans le côté et le tua. Ils tuèrent ensuite les serviteurs et les gouverneurs, puis Clotaire, montant à cheval, s'en alla avec Childebert dans les faubourgs sans se troubler aucunement du meurtre de ses neveux. L'un avait dix ans, l'autre sept. »

Thierry, Childebert et Clotaire n'étaient pas des exceptions. Clovis avait fait assassiner les rois francs ses parents. Chilpéric fit étrangler sa femme Galsuinde. On ne peut compter les assassinats commis par l'ordre de Frédégonde, qui fit poignarder son mari et essaya d'étrangler elle-même sa fille.

Par les rois on peut deviner ce que furent les sujets. L'histoire des sixième et septième siècles est toute remplie de violences, de brigandages et de sang.

ÉCRITURE MÉROVINGIENNE (d'après Prou). *L'écriture elle-même est en décadence, comme on peut en juger par ce fragment d'un jugement de 658. Il faut lire :* remendum vel justo judisio termenandum resederemus ibique venientis. *La signature :* Theoberctus recogn.



SIÈGE D'UNE VILLE (Miniature du Psautier d'or de Saint-Gall. IXe siècle. Bibliothèque de Saint-Gall). ⌀ *La ville, représentée par une enceinte fortifiée avec tours et créneaux, est défendue par des soldats sans armes défensives. Les assaillants à cheval et à pied portent le casque et la cuirasse ; ils attaquent avec la lance et les épées ou jettent sur les assiégés des flèches dont ceux-ci paraissent observer la trajectoire. Au premier plan, quelques cadavres. L'absence de perspective, la naïveté des détails donnent à la miniature la saveur d'un dessin d'enfant*

CHAPITRE IV

LES CAROLINGIENS — CHARLEMAGNE

LES ROIS FAINÉANTS. ⌀ ⌀ A partir de la mort de Dagobert jusqu'au milieu du huitième siècle, pendant plus de cent ans, les Mérovingiens ne furent plus rois que de nom. Ce fut l'époque des « rois fainéants ». Leur existence a été décrite comme il suit par Eginhard, qui vivait au temps de Charlemagne :

« La famille des Mérovingiens ne faisait, depuis longtemps, preuve d'aucune vertu. Le prince était réduit à se contenter de porter le nom de roi, d'avoir les cheveux flottants et la barbe longue, de s'asseoir sur le trône et de jouer le personnage du monarque. Il donnait audience aux ambassadeurs et leur faisait les réponses qui lui étaient dictées. A l'exception d'une pension alimentaire mal assurée, et que lui payait le Maire du Palais selon son bon plaisir, il n'avait en propre qu'une unique propriété d'un très petit revenu ; c'est dans cette propriété qu'il vivait avec un très petit nombre de domestiques. S'il fallait que le roi allât quelque part, il voyageait sur un chariot traîné, à la manière des paysans, par des bœufs, qu'un bouvier conduisait ; quant à l'administration du royaume et à toutes les mesures de gouvernement, les Maires du Palais en étaient seuls chargés. »

CHARLES MARTEL. BATAILLE DE POITIERS. ⌀⌀ Après de nombreuses guerres entre l'Austrasie et la Neustrie, une famille de seigneurs austrasiens devint très puissante et s'empara des fonctions de Maire du Palais en Austrasie et en Neustrie. Pépin II (687-714) exerça sur presque toute la Gaule franque le pouvoir d'un véritable roi. Son fils Charles (714-741), surnommé plus tard Charles Martel, fut un valeureux guerrier ; il guerroya au delà du Rhin contre les Frisons, les Saxons et les Bavarois, au sud de la Gaule contre les Aquitains qui s'étaient révoltés ; il eut surtout la gloire de repousser l'invasion arabe.

Maîtres de l'Afrique du Nord, puis de l'Espagne, les Arabes avaient pénétré en Gaule dès 719. Charles Martel les battit près de Poitiers, dans une rencontre décisive, où toutes les charges de la cavalerie arabe vinrent se briser contre les masses serrées des guerriers francs, « semblables, dit un contemporain, à un mur immobile et glacé par le froid » (732).

La bataille de Poitiers est l'une des plus importantes de l'histoire : elle mit fin aux progrès des Musulmans en Europe occidentale ; pour la deuxième fois le flot de l'invasion asiatique — les Arabes après les

Huns — venait se briser sur le sol de France. D'autre part Charles Martel, vainqueur des Musulmans apparut comme le soldat du Christ et le défenseur de la chrétienté. Le pape, menacé dans Rome par les Grecs et les Lombards, songea à l'appeler à son aide et lui dépêcha une ambassade. Ainsi se nouèrent des relations qui devaient avoir pour les descendants de Charles Martel, les « Carolingiens », plus d'importance encore que n'avait eu pour Clovis la bonne entente avec saint Rémi et les évêques de la Gaule Les Carolingiens, depuis longtemps rois de fait, devaient devenir par l'aide des papes rois de droit.



CAVALIER CAROLINGIEN (Musée d'Artillerie). *Ici apparaît nettement la cuirasse d'écailles de métal dite « brogne » ; le casque, le baudrier et le large glaive donnent au guerrier un aspect de légionnaire romain ; il porte la lance et le petit bouclier rond.*

AVÈNEMENT DE LA DYNASTIE CAROLINGIENNE. L'événement se produisit sous le fils de Charles Martel, Pépin, surnommé le Bref à cause de sa petite taille. Pépin s'était acquis des titres particuliers à la reconnaissance des papes. Il protégeait les missionnaires qui s'efforçaient au delà du Rhin d'évangéliser les tribus germaniques encore païennes. Suivant les conseils de saint Boniface, l'apôtre de la Germanie, il avait fait procéder à la réforme du clergé de la Gaule, en chassant de leurs sièges tous les évêques indignes.

En 751, Pépin écrivit au pape Zacharie : « Lequel mérite d'être roi, de celui qui demeure sans inquiétude et sans péril en son logis, ou de celui qui supporte le poids de tout le royaume? » Le pape répondit : « Il vaut mieux appeler roi celui qui a la sagesse et la puissance, que celui qui n'est roi que de nom sans aucune autorité royale. »

Alors Pépin, dans une assemblée tenue à Soissons, fit couper les cheveux, insigne de la royauté, à Childéric III ; puis le dernier Mérovingien fut enfermé dans un couvent (752).



TROUPE DE CAVALIERS CAROLINGIENS (Miniature du Psautier d'or du monastère de Saint-Gall, Suisse). *Ces cavaliers ont le casque, la lance, et, sous la pèlerine flottante, la brogne, cuirasse d'écailles de métal. Un seul est armé d'un bouclier.*

Après que Childéric eut été tonsuré, saint Boniface, représentant du pape, renouvela en faveur de Pépin un usage religieux des Juifs. Il le sacra, comme le prophète Samuel avait sacré Saül, au nom de Dieu, en versant sur son front l'huile sainte. Deux ans plus tard, le pape Étienne II lui-même, venu pour demander secours à Pépin contre les Lombards, le sacra une seconde fois dans la basilique de Saint-Denis, près de Paris. Ainsi Pépin et les Carolingiens eurent un caractère religieux que n'avaient eu ni Clovis ni les Mérovingiens ; ils furent les élus, les oints du Seigneur, rois par la volonté de Dieu. Le sacre de Pépin marque le commencement de la monarchie de droit divin.

LES GUERRES DE PÉPIN LE BREF. Pour payer sa dette de reconnaissance, Pépin franchit les Alpes et attaqua les Lombards, peuple germanique qui s'était établi dans la vallée du Pô. Pépin enleva aux Lombards le territoire qu'on appelait l'exarchat de Ravenne et en fit don au pape. Ce fut le premier noyau de ce qu'on appela plus tard les États de l'Église, disparus seulement en 1870. Par là se trouva encore



COURONNE IMPÉRIALE DITE DE CHARLEMAGNE (Trésor impérial de Vienne). *Cette couronne date peut-être de Charles le Chauve. Elle est faite de huit plaques d'or dont quatre ornées de personnages sur émail, quatre de perles, de saphirs et d'émeraudes.* (CL. GIRAUDON.)

resserrée l'alliance de la papauté et de la famille carolingienne.

En Gaule, Pépin, déjà maître de l'Austrasie et de la Neustrie, chassa les Arabes ou Sarrasins demeurés en Septimanie, le long de la Méditerranée ; puis il soumit à grand'peine les Aquitains toujours révoltés. Quand Pépin mourut en 768, la Gaule entière reconnaissait son autorité.

CHARLEMAGNE. La Gaule fut partagée une fois encore à la mort de Pépin entre ses deux fils Carloman et Charles. Mais Carloman mourut en 771 et Charles se trouva seul maître. Il est resté célèbre sous le nom de Charles le Grand, *Carolus Magnus* ou Charlemagne (771-814). Nul souverain du Moyen Age n'a autant de titres de gloire, car Charlemagne fut tout à la fois grand conquérant et fondateur d'Empire, sage administrateur, défenseur de la foi chrétienne et protecteur des lettrés.

Dans les quarante-six années de son règne, on ne compte pas moins de cinquante-cinq expéditions. Mais les guerres de Charlemagne ne sont pas comme les guerres de Clovis et de ses successeurs de simples opérations de pillage, faites principalement pour le profit qu'on en retire, c'est-à-dire pour le butin ; elles sont inspirées le plus souvent par des raisons politiques et religieuses. Leur objet est d'une part de mettre le royaume à l'abri des invasions qui le menacent, d'autre part de convertir les païens, de refouler les musulmans et d'étendre ainsi le domaine de la chrétienté.

Les plus importantes des guerres de Charlemagne, eurent pour théâtre l'Italie, l'Espagne la Saxe et la Hongrie.

GUERRES D'ITALIE. En Italie, la première guerre fut dirigée contre le roi des Lombards Didier, à la fois ennemi de Charlemagne et du pape. Didier fut vaincu et détrôné, et Charlemagne, ceignant la couronne de fer, prit le titre de roi des Lombards. Dans la suite il conquit la péninsule jusqu'au Garigliano et créa le royaume d'Italie, dont il confia le gouvernement à l'un de ses fils. Rome et les territoires donnés au pape par Pépin étaient compris dans le royaume d'Italie et soumis à l'autorité de Charlemagne.

GUERRES D'ESPAGNE. Charlemagne poursuivit contre les Sarrasins en Espagne la guerre commencée en Septimanie par Pépin. Sept expéditions, en vingt ans, aboutirent à la conquête du versant méridional des Pyrénées et à la formation d'une province frontière ou marche d'Espagne, dont Barcelone fut la principale ville.

Au retour de la première expédition, l'arrière-garde commandée par Roland, neveu de Charlemagne, fut surprise et écrasée par les montagnards basques dans le défilé de Roncevaux. Cet incident de guerre sans importance devint par la suite le sujet d'un poème épique, la "Chanson de Roland", qui fut pour les hommes du Moyen Age ce que l'Iliade avait été pour les Grecs.

GUERRES DE SAXE. La conquête de la Saxe fut le dernier épisode de la conquête de la Germanie par les Francs.

La Saxe était la partie de l'Allemagne, comprise entre le Rhin et le royaume des Pays-Bas à l'ouest, l'Elbe à l'est, la mer au nord. Elle correspondait au Hanovre et à la Westphalie, et non pas à la Saxe actuelle. Le pays couvert de forêts, coupé de marais, était d'accès difficile. Les Saxons étaient divisés en nombreuses tribus, entre lesquelles il n'existait d'autre lien que la communauté de culte. Restés païens malgré les efforts des missionnaires, ils adoraient une idole appelée l'Irmensul.

Combattant à la fois pour leur indépendance et pour leur religion, aidés par la nature du pays, les Saxons furent de tous les adversaires de Charlemagne les plus difficiles à vaincre. Ils tinrent plus de trente années (772-804) et il ne fallut pas moins de dix-huit expéditions pour triompher de leur résistance. Les Francs opéraient de préférence l'hiver, parce qu'alors ils pouvaient aisément franchir les marais pris par les glaces, et que, les forêts étant dépouillées de leur feuillage, les Saxons n'y trouvaient plus un abri aussi sûr. Le héros de l'indépendance saxonne fut Witikind. Plusieurs fois soumis, il reprit plusieurs fois les armes. A la fin il se fit baptiser à Attigny et renonça à la lutte (785).



UN EMPEREUR CAROLINGIEN : CHARLEMAGNE (?) (Statuette en bronze, Musée Carnavalet).

La statuette qui fut longtemps conservée à la cathédrale de Metz, est de l'époque carolingienne ; elle représente un personnage couronné avec les insignes impériaux, l'epée dans la main droite, le globe dans la main gauche et enveloppé du grand manteau des Francs. Il est vraisemblable de croire que ce personnage est Charlemagne, mais ce n'est pas certain. L'absence de la barbe traditionnelle ne saurait être un argument contre l'authenticité du portrait car Charlemagne a été bien plus souvent représenté avec la seule moustache. (CL. HACHETTE.)



La guerre eut de part et d'autre un caractère sauvage. Les Saxons massacraient les corps de troupes isolés, les missionnaires, les marchands qui s'aventuraient chez eux. Charlemagne pensa les amener à se soumettre en les épouvantant : il fit en un seul jour, à Verden, égorger 4 500 prisonniers (782) ; puis il fit enlever des tribus entières que l'on déporta en Gaule, à l'embouchure de la Loire, et jusqu'en Italie.

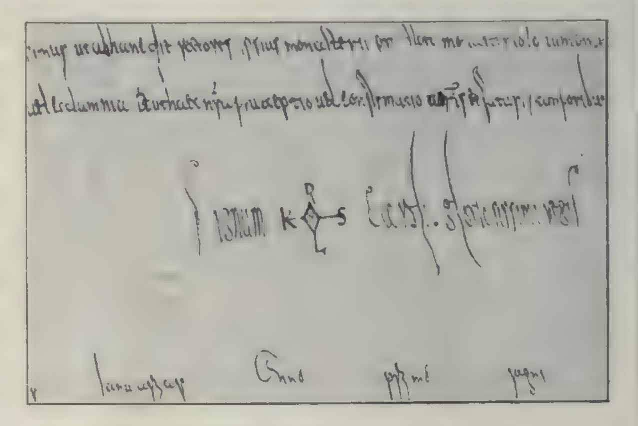
Mais, en même temps qu'il prenait des mesures de rigueur, Charlemagne faisait ouvrir des routes, établissait des garnisons, fondait des villes destinées à un grand avenir, telles que Brême, Magdebourg, Hambourg ; les missionnaires, protégés par lui, entreprenaient la conversion et la conquête morale des vaincus. En sorte que, conquérant la Saxe, Charlemagne travaillait du même coup à la civiliser. Son œuvre en Saxe, et d'une façon générale l'œuvre des Francs en Germanie, fut analogue à l'œuvre des Romains en Gaule. Elle eut pour l'avenir de l'Europe la même importance : si l'on peut dire que la France est sortie de la conquête romaine, on pourrait dire aussi que de la conquête franque est sortie l'Allemagne.

GUERRES CONTRE LES SLAVES ET LES AVARS. Maître de la Germanie, Charlemagne se trouva en contact avec de nouveaux barbares, les Slaves, établis au delà de l'Elbe, et les Avars, débris des Huns, campés dans la plaine actuelle de Hongrie. Pour arrêter les Slaves, il organisa sur l'Elbe différentes marches, entre autres la Vieille Marche, qui contribua plus tard à former le Brandebourg, premier élément de l'État prussien. Contre les Avars, il créa sur le Danube, à l'entrée de la Hongrie, la Marche de l'Est, *Osterreich*, qui devint l'Autriche. Puis il les fit attaquer chez eux. On prit et l'on détruisit leurs camps retranchés ou *rings*, faits de plusieurs enceintes rondes et concentriques. Les Francs y trouvèrent de grandes quantités d'or et d'argent accumulées par les longs pillages des Avars.

CHARLEMAGNE EMPEREUR. A la Noël de l'an 800, Charlemagne se trouvait à Rome. Pendant l'office de minuit, dans la basilique de Saint-Pierre, il priait agenouillé devant l'autel, quand tout à coup le pape Léon III lui plaça sur la tête une couronne d'or ; le peuple l'acclama en criant : « A Charles Auguste, couronné de Dieu, grand et pacifique empereur des Romains, vie et victoire ! » Après quoi, raconte Eginhard, l'historien de Charlemagne, le pape se prosterna devant lui « suivant la coutume établie du temps des anciens empereurs ».

En effet, ce ne fut pas un titre impérial nouveau qui fut créé en faveur de Charlemagne. L'Empire romain n'avait pas cessé d'exister. Seulement la capitale avait été transportée en Orient, à Constantinople (330) par Constantin, et depuis lors les empereurs étaient ceux qui régnaient à Constantinople. En 800, Charlemagne ayant réuni sous son autorité à peu près tous les peuples qui, dans l'Europe occidentale, avaient fait partie de l'Empire romain, et d'autre part, la couronne étant alors portée à Constantinople par une femme, le centre de l'Empire romain fut ramené à Rome. Charlemagne fut proclamé empereur des Romains.

Le titre d'empereur jouissait encore d'un immense prestige. L'empereur était le roi des rois, et les rois considéraient qu'ils devaient lui rendre hommage.



SIGNATURE DE CHARLEMAGNE (Diplôme de l'année 769, Archives Nationales). *C'est un monogramme fait du mot latin* Karolus (*Charles*). *On lit de part et d'autre :* Signum Caroli gloriosissimi regis (*signature du très glorieux roi Charles*).

Deux rois d'Angleterre vinrent saluer Charlemagne dans sa résidence d'Aix-la-Chapelle ; le roi d'Écosse, le roi des Asturies en Espagne, se déclarèrent ses fidèles. Le renom de Charlemagne s'étendit jusqu'en Asie. L'un des plus puissants empereurs arabes, le kalife de Bagdad Haroun-al-Raschid, entra en relations avec lui et lui envoya, avec de riches présents, les clefs du tombeau du Christ, comme au chef du monde chrétien.

LA VIE DE L'EMPEREUR. Eginhard, qui fut le secrétaire de Charlemagne, le dépeint gros



CHARLEMAGNE (D'après la mosaïque de Saint-Jean-de-Latran, à Rome). *Cette mosaïque est l'exacte copie d'une mosaïque faite sous Charlemagne. L'empereur n'a pas la grande barbe du Charlemagne de la légende, mais une grosse moustache ; il est vêtu d'un manteau brun à bordure verte.* (CL. ALINARI.)

et robuste, de taille élevée, le ventre proéminent, le cou court, la tête ronde, les yeux grands et vifs, le nez un peu long, la physionomie riante et agréable. « Il y avait, dit-il, dans toute sa personne un air de grandeur et de dignité. »

Le puissant empereur était fort simple dans son costume et dans sa manière de vivre. Il ne voulut jamais porter pour sa part que le costume franc : une chemise et une culotte de toile, une tunique serrée à la taille, des bas maintenus par des bandelettes entre-croisées, des brodequins lacés montant jusqu'au mollet. En hiver, une veste de fourrure, souvent une simple peau de mouton. En toutes saisons, un manteau bleu, sorte de grande pèlerine, s'agrafant sur l'épaule droite, relevé devant sur le bras gauche, tombant derrière jusqu'au talon. Il portait constamment une épée à poignée d'or ou d'argent, suspendue à un baudrier également en métal précieux ; c'était là tout son luxe. Ses distractions préférées étaient la chasse et la natation : dans sa résidence d'Aix-la-Chapelle, choisie à cause de ses sources d'eau chaude, il avait fait creuser une piscine où cent personnes pouvaient se baigner à la fois.

Son esprit, sans cesse en éveil, ne pouvait souffrir l'oisiveté. Il avait appris le latin qu'il parlait comme le « francique » sa langue maternelle, le grec qu'il comprenait ; il avait étudié le calcul et l'astronomie. S'il s'éveillait la nuit, il lui arrivait de faire appeler ses officiers pour travailler. Pendant ses repas, il se faisait lire des récits historiques ou quelque passage des Livres Saints.

Sous son influence et grâce à son activité, il y eut dans les pays occupés par les Francs, après des siècles de barbarie et d'ignorance, une administration plus régulière et comme un premier réveil de la civilisation.

LES VILLAS DE CHARLEMAGNE. Depuis longtemps, faute d'une bonne administration, le peuple avait cessé de payer des impôts réguliers. Aussi les rois et Charlemagne lui-même vivaient-ils, comme de riches propriétaires, des revenus et des produits de leurs domaines ou « villas ». Charlemagne surveillait avec soin l'exploitation de ses villas ; il envoyait des instructions minutieuses à ses intendants, entrant dans les plus petits détails.

Il voulait, disait-il, qu'il y eût toujours en réserve dans la villa des lits, des couvertures, des draps, des oreillers, des matelas, des nappes, afin qu'il ne fût pas nécessaire d'en chercher ou d'en emprunter ailleurs. Il entendait que, depuis le lard jusqu'à la farine, en passant par les viandes fumées, la moutarde et le beurre, tout fût préparé avec une extrême propreté et que « personne ne foulât la vendange avec les pieds ». Il fixait le nombre de poules et d'oies qu'il devait y avoir dans chaque ferme, cent poules et trente oies au moins. Il ordonnait de vendre les poules et les œufs qu'il y aurait en trop. Enfin, chaque année, on devait de chaque villa lui adresser « un compte exact, bien ordonné et bien divisé, afin qu'il sût ce qu'il avait et combien il en avait ».

Comme il n'y avait presque plus d'industrie dans les villes, chaque villa devait fournir à son proprié-



LA CHAPELLE DU PALAIS, A AIX-LA-CHAPELLE. *L'ancienne chapelle du Palais de Charlemagne se trouve comprise aujourd'hui dans les bâtiments de la cathédrale d'Aix-la-Chapelle. Elle est de forme octogonale et couverte d'une coupole.* (CL. LÉVY.)

taire tout ce qui était nécessaire non seulement pour se nourrir, mais pour se loger et se vêtir : on y trouvait de nombreux ateliers d'hommes et de femmes ; les femmes travaillaient le lin et la laine ou teignaient les étoffes

L'ADMINISTRATION DE L'EMPIRE. Autour de Charlemagne vivait un nombreux personnel qui formait le « Palais ». Les plus hauts dignitaires dirigeaient les affaires de l'État ou les services domestiques du souverain : l'archichapelain s'occupait de tout ce qui concernait la religion et l'Église ; le comte du Palais était une sorte de juge suprême en même temps que le chef de l'administration civile ; le chancelier était comme le secrétaire de l'Empire ; le sénéchal commandait aux services de la cuisine ; le connétable aux services des écuries.

Chaque année Charlemagne réunissait de grandes assemblées ou « Champs de Mai » pour délibérer sur les affaires de l'Empire et préparer les lois et règlements appelés « capitulaires »; les évêques et les grands personnages siégeaient à part; avant de publier un capitulaire, l'empereur les consultait, mais il décidait seul.

L'Empire était divisé en comtés — environ trois cents —, chacun d'eux administré par un comte nommé par l'empereur et révocable à sa volonté. A côté des comtes, les évêques étaient considérés par Charlemagne comme de véritables fonctionnaires ecclésiastiques. Mais comtes et évêques administraient souvent fort mal et se disputaient le pouvoir. Pour les surveiller, Charlemagne institua des inspecteurs appelés *missi dominici* ou envoyés du souverain : choisis par les principaux personnages de l'Empire, ils allaient deux par deux, un ecclésiastique, un laïc, et faisaient quatre tournées par an.

L'ARMÉE. Ces inspecteurs royaux avaient surtout mission de s'assurer que la justice était exactement rendue, et de rapporter la liste des hommes qui devaient le service militaire. L'organisation de l'armée était naturellement l'une des grandes préoccupations d'un souverain toujours en guerre.

Tous ceux qui possédaient des terres devaient le service ; mais l'empereur ne les appelait pas tous à la fois. Quand il publiait son « heriban », c'est-à-dire l'ordre de mobilisation, chacun de ceux qui étaient obligés au service devait partir pour le point de concentration le lendemain matin si l'ordre arrivait le soir, le soir même s'il arrivait le matin. Il devait avoir un bouclier, une épée ou une lance, un arc, deux cordes, douze flèches et trois mois de vivres. Celui qui possédait douze manses, c'est-à-dire douze fermes, servait à cheval et devait avoir une brogne, sorte de cuirasse faite d'écailles de métal.

Les comtes devaient amener des chariots chargés de tous les outils nécessaires à une armée en campagne, bêches, pelles, pioches, haches, scies, tarières, etc. Pour le transport des farines et du vin, l'empereur avait des chariots « recouverts de cuirs bien cousus ». Chaque jour de retard entraînait pour les coupables la privation de vin et de viande pendant un jour. Celui qui ne se rendait pas à l'appel, le réfractaire, devait payer une énorme amende, soixante sous d'or : enfin le déserteur était, « suivant l'ancien usage », puni de la peine de mort.

LA CIVILISATION CAROLINGIENNE. LES ÉCOLES. Les siècles pendant lesquels avait régné la dynastie mérovingienne furent pour la Gaule des temps de profonde ignorance. De la mort de Clotaire Ier (561) à l'avènement de Charlemagne (771) à peine trouve-t-on deux écrivains à mentionner : Grégoire de Tours (mort en 593) et Frédégaire (mort en 660). Encore la chronique de ce dernier est-elle écrite dans le latin le plus barbare. Nombre de membres du clergé savaient à peine lire et ne savaient pas écrire, et le clergé cependant était seul instruit. Les manuscrits copiés à cette époque sont pleins de fautes et très difficiles à lire. « L'indolence de nos ancêtres, écrivait Charlemagne, avait presque réduit à rien l'étude des lettres. »

Il s'efforça de la restaurer, parce que des prêtres ignorants ne pouvaient pas enseigner bien les vérités de la foi. Il voulut que chaque monastère eût son école où les moines et les clercs apprendraient la grammaire, le chant, l'histoire et la calligraphie, c'est-à-dire l'art d'écrire en beaux caractères. D'admirables manuscrits presque aussi faciles à lire que nos livres imprimés, avec de belles lettres dorées et des dessins en couleurs. sortirent dès lors des monastères. Charlemagne voulut aussi que le peuple pût s'instruire et qu'il y eût près de chaque église dans les bourgs et les villages une école gratuite tenue par le prêtre. Il fit ouvrir dans son Palais même une école où les enfants pauvres étaient reçus à côté des fils des nobles.

Bien des anecdotes témoignent de l'importance que Charlemagne attachait à l'instruction. Un jour, inspectant l'école du Palais, il se fit montrer les compositions des élèves. Celles des enfants du peuple étaient bonnes ; celles des fils des nobles « étaient gâtées par toutes sortes de sottises ». Alors, raconte le chroniqueur, le très sage Charles, imitant la justice du juge éternel, fit passer à sa droite ceux qui avaient bien travaillé : « Grâces vous soient rendues, mes fils, leur dit-il. Appliquez-vous à atteindre la perfection ; je vous donnerai des évêchés et des monastères magnifiques, et vous serez toujours dignes d'honneur à mes yeux. » Tournant ensuite vers ceux qui étaient à gauche son visage irrité, il leur adressa d'une voix de tonnerre ces terribles paroles : « Par le Roi des Cieux, je ne fais pas grand cas de votre noblesse et de votre beauté : que d'autres vous admirent ! Tenez-vous-le pour dit : si vous ne réparez pas votre négligence passée par un travail assidu, vous n'obtiendrez jamais rien de Charles. »

Cette restauration des études ne fut possible que grâce au concours d'hommes instruits que Charlemagne attira auprès de lui de tous les pays : des Italiens, comme Paul Diacre, des Irlandais, comme Clément, directeur de l'École du Palais, des Bretons, comme Alcuin. Celui-ci, né à York en Angleterre et mort abbé de Saint-Martin, fut le principal collaborateur littéraire de Charlemagne et comme son ministre de l'Instruction publique.

LES ARTS. En même temps qu'une renaissance des études, il y eut une sorte de renaissance des arts. Les miniatures des manuscrits d'alors, bien que d'un dessin un peu naïf, sont cependant de petits tableaux intéressants et donnent de précieux renseignements sur les costumes. Quelques monuments furent construits, comme l'église d'Aix-la-Chapelle, et l'on sut pour les décorer retrouver l'art romain de la mosaïque.

LA LÉGENDE DE CHARLEMAGNE. Charlemagne mourut en 814 d'une pleurésie, à l'âge de soixante-douze ans. Il fut enseveli à Aix-la-Chapelle.

La légende transforma bien vite la physionomie réelle de Charlemagne. On se le représenta comme un beau vieillard à longue barbe, l'empereur à la barbe fleurie, guerrier jamais las, dont la seule vue frappe les ennemis d'épouvante, courant le monde avec ses compagnons les paladins, les douze pairs de France, allant de la Saxe à l'Espagne, et de Jérusalem à Constantinople.

« Je suis émerveillé de Charlemagne, dit le roi des Sarrasins dans la Chanson de Roland. A mon compte, il doit avoir au moins deux cents ans ! Il a couru par tant de pays ! Il a reçu tant de coups de lance et d'épée ! Il a réduit tant de rois puissants à mendicité ! Quand donc cessera-t-il la guerre ? » — « Jamais », répond Ganelon, l'ambassadeur de Charlemagne.

Les compagnons de Charlemagne, Roland son neveu, Olivier, l'archevêque Turpin, deviennent eux-mêmes des personnages surhumains. Dans le val de Roncevaux où cent mille Sarrasins sont venus surprendre l'arrière-garde franque, Roland, d'un coup de sa bonne épée Durandal, fend de haut en bas un cavalier et son cheval ! Sur les cent mille Sarrasins, deux seulement réussissent à s'échapper. Il faut une nouvelle armée de deux cent mille hommes pour accabler Roland et ses compagnons. Encore cette armée a-t-elle déjà pris la fuite lorsque Charlemagne accourt enfin, ayant entendu au loin l'appel du cor de Roland en détresse.

Ces légendes étaient familières à tous les bons soldats du Moyen Age, et quand, à la bataille d'Hastings en Angleterre, les cavaliers franco-normands de Guillaume le Conquérant commencèrent à charger l'infanterie saxonne, ils chantaient des strophes où l'on célébrait les exploits de Roland.

EXPLICIUNT CAPITULA.
PLERIQUEMORTALIUM·
studio etgloriasaeculari inanit
dediti exindeperennem utputabant

SPÉCIMEN D'ÉCRITURE CAROLINGIENNE (Fragment d'un manuscrit de la vie de saint Martin, d'après Prou). *L'écriture a fait de grands progrès depuis les Mérovingiens. On lit facilement :* Expliciunt Capitula Plerique mortalium studio et gloria sæculari inanit(er) dediti exinde perennem, ut putabant.



MONNAIES CAROLINGIENNES (Bibliothèque Nationale, Cabinet des Médailles). *Les Carolingiens reprirent le droit regalien de battre monnaie que les Mérovingiens avaient abandonné. La fabrication des pièces se fit sous la surveillance de fonctionnaires dont on lit les noms au revers de quelques espèces. Au revers figurent fréquemment soit la Croix, soit une église, soit quelque signe local. Des deux pièces dont on voit ici l'avers, l'une, celle de gauche, est à l'effigie de Louis le Débonnaire ; l'autre est à l'effigie de Charles le Chauve.*

CHAPITRE V

DE L'EMPIRE CAROLINGIEN A LA FÉODALITÉ

LOUIS LE PIEUX. Charlemagne eut pour successeur son fils Louis le Pieux ou le Débonnaire. C'était un homme juste, bon, généreux, un brave soldat ; mais sa faiblesse de caractère gâtait toutes ses qualités.

En 817, il partagea l'Empire en trois royaumes et mit à la tête de chacun d'eux l'un de ses fils, Lothaire, Louis et Pépin. Ce partage était fait à l'imitation du partage de l'Empire romain par Dioclétien. En théorie, l'Empire subsistait. Les royaumes n'étaient que des divisions administratives, les rois n'étaient que les premiers des fonctionnaires. Ils restaient soumis à l'empereur ; ils devaient se conformer en tout à ses instructions ; ils ne pouvaient même se marier sans son consentement. Lothaire était désigné pour succéder à l'empereur et son père se l'associait.

Louis le Pieux, en 823, eut un quatrième fils, Charles, surnommé plus tard le Chauve, Louis trouva juste de lui constituer un royaume comme à ses aînés. Pour cela, il voulut prendre à chacun d'eux, une part des terres qu'il leur avait données. Ils se révoltèrent. En 832, Louis le Pieux fut fait prisonnier, et dut faire amende honorable à Soissons, dans l'église de Saint-Médard, en présence de ses fils, des évêques et des grands. Agenouillé devant l'autel, il dut lire à haute voix une confession où il reconnaissait avoir été « la cause de tous les parjures, pillages, homi-

TEXTE MANUSCRIT DU SERMENT DE STRASBOURG (Bibliothèque Nationale). *Ce manuscrit, du Xe siècle, est presque contemporain du serment. On lit facilement, malgré quelques abréviations :* Pro Deo amur et pro christian poble et nostro commun salvament, dist di en avant, *etc.*



LE PARTAGE DE VERDUN (843)

cides, commis dans l'Empire ». Il déposa la couronne et l'épée, puis il fut enfermé dans un couvent.

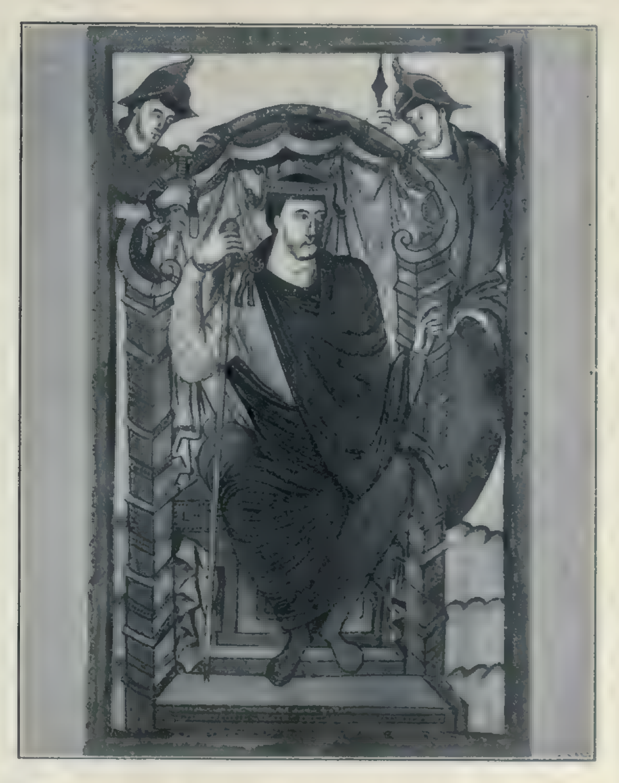
L'injuste humiliation infligée par ses fils à l'empereur lui ramena l'opinion. D'autre part, Louis et Pépin ne voulurent pas reconnaître l'autorité de Lothaire. Louis le Pieux fut rétabli en 834. Pépin étant mort peu après, l'empereur donna sa succession à Charles le Chauve. De là un soulèvement nouveau au milieu duquel Louis le Pieux mourut en 840.

PARTAGE DE L'EMPIRE A VERDUN. ⌀⌀ Louis et Charles le Chauve s'entendirent alors pour demander à Lothaire un nouveau partage. Lothaire s'y refusa : il fut battu à Fontanet, près d'Auxerre (841); quatre-vingt mille hommes restèrent sur le champ de bataille, au dire des chroniqueurs. Peu après, Louis et Charles resserrèrent leur alliance. A Strasbourg, en présence de leurs troupes, ils se jurèrent « pour l'amour de Dieu et pour le salut commun du peuple chrétien et le leur, de se soutenir en toutes choses, comme on se doit justement soutenir entre frères, et de ne prendre aucun arrangement avec Lothaire qui puisse être dommageable à l'un des deux. » Pour se faire comprendre des deux armées, ils prêtèrent le serment, non pas en latin, mais en langue tudesque et en langue romane Le Serment de Strasbourg est le premier document en langue vulgaire de notre histoire.

En 843, Lothaire demanda la paix. Pour que le partage fût fait avec équité, cent dix commissaires dressèrent un véritable inventaire de l'Empire. Le traité de Verdun donna à Louis tout le pays sur la rive droite du Rhin avec Mayence sur la rive gauche « pour sa provision de vin ». Lothaire eut pour sa part l'Italie, la vallée du Rhône et de la Saône, et la vallée de la Meuse. Il avait les deux capitales de l'Empire, Aix-la-Chapelle et Rome, et gardait le titre d'empereur, mais sans avoir aucune autorité sur ses frères. Charles se vit attribuer tout le pays le long de la mer, les bassins de l'Escaut, de la Seine, de la Loire et de la Garonne.

Ainsi le partage de Verdun a définitivement séparé les deux extrémités de l'ancien Empire franc, la Francie orientale et la Francie occidentale. La première est devenue le royaume de Germanie, aujourd'hui l'Allemagne. La seconde est devenue la France.

Entre les deux le royaume de Lothaire se disloqua en moins de cinquante ans : il se divisa en royaume d'Italie au delà des Alpes, en royaume de Bourgogne, plus tard royaume d'Arles dans la vallée de la Saône et du Rhône, en Lotharingie dans la vallée de la Meuse. La Lotharingie dans la suite s'est appelée la Lorraine. Elle est depuis dix siècles le champ de bataille de l'Allemagne et de la France, qui commencèrent à se la disputer au lendemain même du traité de Verdun.



L'EMPEREUR LOTHAIRE, PETIT-FILS DE CHARLEMAGNE (Miniature du psautier de Lothaire. Bibliothèque Nationale). ⌀ *Lothaire porte une tunique bleue sous un grand manteau brun, sa main droite s'appuie sur le sceptre. Derrière le trône, deux gardes en armes.*

Le partage de l'Empire causa de vifs regrets parmi les membres du clergé pour lesquels l'ancienne unité

romaine était l'idéal politique. Florus, diacre de l'église de Lyon, traduisit ces regrets en des vers pittoresques et pleins d'ingénieuses comparaisons : « Un bel Empire florissait sous un brillant diadème ; il n'y avait qu'un prince et qu'un peuple. Déchue maintenant, cette grande puissance a perdu à la fois son éclat et le nom d'Empire. Ce royaume naguère si bien uni est divisé en trois lots ; au lieu de roi on voit des roitelets, et au lieu de royaume des lambeaux de royaume. Le bien général est oublié, chacun s'occupe de ses intérêts. L'État est comme une muraille ; tout penche, le ciment est tombé, toutes les parties sont ébranlées. »

DÉMEMBREMENT DES ROYAUMES. LES INVASIONS BARBARES. Le désastre devait être plus grand encore que ne l'imaginait le diacre Florus. Les trois morceaux de la muraille qui penchait devaient s'écrouler, disloqués en centaines de moellons et chacun des trois lambeaux de royaume, France, Germanie, Lotharingie, devait à son tour être démembré en de nombreuses principautés. Ces démembrements, particulièrement en France, s'opérèrent comme s'était opéré le démembrement de l'Empire romain, sous l'action des Barbares et de nouvelles invasions.



UNE BARQUE NORMANDE (D'après la tapisserie de Bayeux). *On peut, d'après ce dessin naïf, se représenter les barques normandes. L'avant et l'arrière sont terminés par des têtes de dragon. Elles ont une voile unique. A droite, un homme, jambes nues s'est mis à l'eau pour jeter l'ancre.*

Ces invasions se produisirent sur toutes les frontières à la fois.

A l'est, la Germanie fut attaquée par des peuples slaves, entre autres les Tchèques maîtres de la Bohème, puis par un peuple de race jaune, les Hongrois, parents des Huns et des Avars, établis dans la grande plaine du Danube. Au dixième siècle, les Hongrois poussèrent jusqu'en Lorraine et en Champagne, jusque dans la Provence et le Languedoc.

Au sud, les Sarrasins, Musulmans d'Afrique, ravagèrent les pays riverains de la Méditerranée, les côtes d'Italie, la Provence : là, ils s'établirent à demeure dans les montagnes qui s'appellent encore aujourd'hui les Monts des Maures. Ils y bâtirent la citadelle de Fraxinet, aujourd'hui la Garde-Freinet.

A l'ouest, par la Manche et l'océan Atlantique, s'abattaient sur la France les plus redoutables de tous les envahisseurs, les Normands.

LES NORMANDS. Les Normands venaient du Danemark et de la presqu'île scandinave. Ils étaient de race germanique : la bande de guerre existait chez eux comme chez les Germains ; seulement les guerriers opéraient par mer.

Les Normands étaient en effet d'intrépides marins. Sur des barques non pontées, longues de vingt-cinq mètres au plus, ils affrontaient la mer du Nord, l'une des plus mauvaises de l'Europe. L'avant de ces grandes chaloupes se terminait par une pointe aiguë ou par une tête d'animal fantastique ; elles portaient un mât, se manœuvraient à la voile ou à la rame, et pouvaient embarquer de soixante à soixante-quinze hommes, dont trente rameurs.

A terre, les Normands devenaient d'excellents soldats. Cachés pendant le jour dans quelque repli du rivage, ils surprenaient à la nuit tombante le plus prochain village. Avec les chevaux qu'ils y trouvaient, ils improvisaient une cavalerie. Ils pouvaient ainsi exécuter des coups de main à longue distance, de véritables raids. La soudaineté de leur apparition épouvantait les populations et paralysait la défense. Ils passaient, pillant et incendiant, puis revenaient à leurs bateaux et s'en allaient plus loin à la recherche de nouveaux pillages.

Ils excellaient aux ruses de guerre quand ils ne se sentaient pas assez nombreux pour triompher de vive force de leurs adversaires. Un de leurs chefs les plus célèbres, Hastings, ne pouvait forcer les murailles d'une petite ville d'Italie, Luna, dont l'évêque faisait bonne garde. Les compagnons d'Hastings annoncèrent à l'évêque que leur chef était mort en se convertissant au christianisme et en demandant qu'on l'ensevelît dans l'église de Luna. L'évêque consentit à célébrer les funérailles. A peine le cercueil était-il déposé devant l'autel, Hastings, soulevant le couvercle, se dressa l'épée à la main ; ses compagnons tirèrent les armes cachées sous leurs vêtements. L'évêque et les assistants furent massacrés et les Normands mirent à sac la ville.

Au début, l'expédition ou, comme ils disaient, « la moisson d'été » terminée, les bateaux chargés de butin, les Normands regagnaient leur pays. Dans la suite ils occupèrent des îles ou quelque point facile à fortifier et à défendre aux embouchures des fleuves ; ils y créèrent des camps retranchés et s'établirent ainsi

d'une façon permanente dans les pays qu'ils ravageaient.

LES NORMANDS EN FRANCE. ❧❧ Les pillards normands paraissent avoir eu une préférence pour la terre de France. L'un d'eux, Regnard Lodbrog, la proclamait « bonne et fertile, et remplie de toutes sortes de biens que les habitants craintifs ne savaient pas défendre ». Ils débutèrent en 841 par le pillage de Rouen. Dès lors et jusqu'à 911, date à laquelle une partie du territoire français leur fut cédé, ils ne cessèrent pas d'assaillir le pays.

Sur la Loire, ils pillèrent Nantes, Orléans et poussèrent jusqu'en Auvergne. Sur la Garonne, ils pillèrent Bordeaux et Toulouse. Dans le Nord on les vit à Amiens, à Reims. Sur la Seine, ils s'établirent en permanence dans l'île d'Oissel, près de Rouen, et quatre fois en quarante ans (845-856-861-885) remontèrent jusqu'à Paris.

LE SIÈGE DE PARIS. ❧❧ Les trois premières fois on acheta la retraite des Normands à prix d'argent. Mais en 885 les Parisiens, dirigés par leur évêque Goslin et leur comte Eudes, refusèrent de payer rançon et se mirent en devoir de barrer aux envahisseurs le passage vers la haute Seine et la Marne. Les Normands mirent le siège devant la place : ils étaient trente mille, montés sur sept cents barques. La ville se réduisait à l'île de la Cité. Deux ponts en bois la reliaient à la terre. Chacun était défendu par une tour. Contre la tour de la rive droite, les Normands épuisèrent en vain toutes les ressources de l'art des sièges au Moyen Age. Ils essayèrent de la faire crouler par la mine; ils voulurent ouvrir une brèche à l'aide de béliers ; ils tentèrent l'assaut à l'aide de tours roulantes à trois étages. Ils poussèrent contre les ponts des barques chargées de paille enflammée. Tout échoua. Les assiégés saisirent et soulevèrent les béliers avec des chaînes, versèrent sur les assaillants de l'huile bouillante et de la poix fondue et les écartèrent à coups de flèches. Les Normands restèrent inutilement plus d'un an sous les murs de la place. En 886, une armée vint au secours de Paris. Mais Charles le Gros, roi de Germanie et empereur, qui la commandait, au lieu de livrer bataille, donna sept cents livres d'argent aux Normands pour leur faire lever le siège ; en outre il les autorisa à aller piller la Bourgogne. Les Parisiens se refusant toujours à livrer le passage sous les ponts, les Normands durent tirer leurs barques à terre pour contourner Paris et regagner la Seine plus en amont.

ÉTABLISSEMENT DES NORMANDS EN FRANCE. ❧❧ Vingt-cinq ans plus tard, plus de vingt mille Normands étaient établis à l'embouchure de la Seine. Leur chef Rollon s'était emparé de Rouen et se trouvait en fait maître du cours inférieur de la Seine et de la plus grande partie du pays, depuis la presqu'île du Cotentin jusque vers la Somme. Le roi



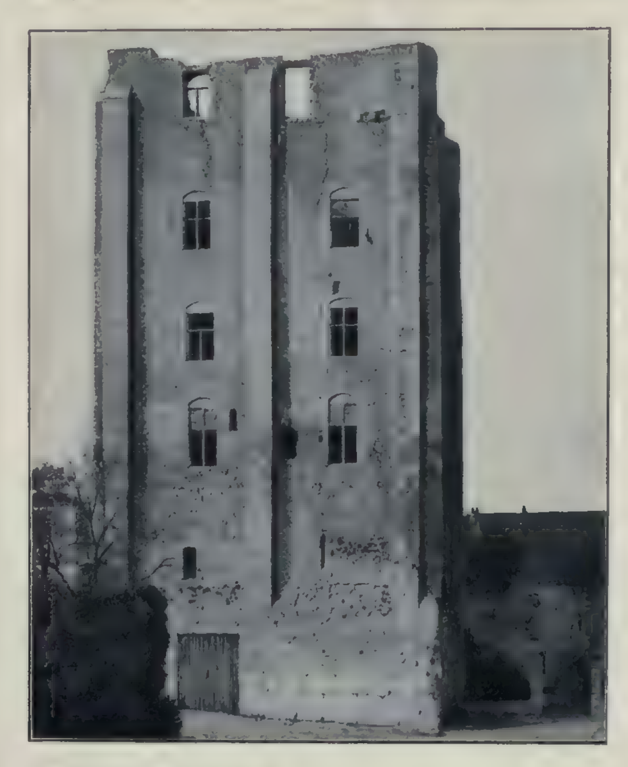
CHARLES LE CHAUVE (Miniature de la Bible de Charles le Chauve, Bibliothèque Nationale). ❧ *Charles le Chauve, assis sur un trône d'argent et d'or, entouré de personnages de la Cour et de gardes, reçoit l'abbé de Saint-Martin de Tours qui lui fait hommage d'un manuscrit de la Bible.* (CL. BERTHAUD.)

Charles le Simple, petit-fils de Charles le Chauve, offrit à Rollon de lui donner tout ce territoire, le titre de duc, sa fille en mariage, à condition qu'il se convertît au christianisme et qu'il reconnût le roi de France pour son souverain. Rollon accepta dans une entrevue qui eut lieu en 911 à Saint-Clair sur les bords de la petite rivière de l'Epte.

Le traité de Saint-Clair-sur-Epte mit fin aux invasions normandes. Les Normands vinrent désormais s'établir pacifiquement dans le pays cédé à Rollon et qui s'appela, du nom de ses conquérants, la Normandie. Ce fut bientôt l'une des régions les plus prospères de la France. Rollon se montra un chef habile, fit régner l'ordre et rendit à tous une exacte justice. Les Normands se convertirent au christianisme et ne tardèrent pas à oublier la langue de leur première patrie. Devenus Français, ils gardèrent pourtant un caractère original, l'esprit entreprenant, le goût des aventures et des expéditions lointaines. Ils devaient

dans la suite conquérir l'Angleterre, la Sicile, le sud de l'Italie, et dans les Croisades ils jouèrent en Orient un rôle très important.

CONSÉQUENCES DES INVASIONS NORMANDES. Les invasions n'eurent pas seulement pour conséquence l'établissement des Normands en France. Les princes de la famille carolingienne, dans la lutte contre les envahisseurs, se montrèrent faibles, incapables, et parfois même firent preuve de lâcheté. Au lieu de combattre, Charles le Chauve acheta, moyennant une grosse somme d'argent, la retraite des Normands, quand en 845 ils se présentèrent pour la première fois devant Paris. On a vu que Charles le Gros, fils de Louis le Germanique, agit de même en 886.



DONJON DE BEAUGENCY (fin du XI[e] siècle). *Les fenêtres ont été percées postérieurement. Ce modernisme architectural, qui a rendu la tour habitable, permet d'en apprécier la hauteur, celle d'une maison à cinq étages.*

Cette faiblesse et cette lâcheté des rois contribuèrent à modifier l'organisation de la société, provoquèrent des transformations politiques et aboutirent à un changement de dynastie.

LES SEIGNEURS. Les rois ne s'occupant pas de la défense du royaume, les grands propriétaires se mirent en devoir de se défendre eux-mêmes. Chacun organisa une troupe de soldats et se construisit un ou plusieurs camps retranchés, *castella*, dont les fortifications étaient encore très simples, mais constituaient un asile suffisant pour le maître, sa famille, ses serviteurs et ses richesses. Le pays commença ainsi à se couvrir de châteaux forts.

Les petits propriétaires, trop faibles pour se défendre seuls, et les paysans qui, en certaines régions, dans la peur du pillage, n'osaient même plus cultiver la terre, vinrent naturellement se grouper dans le voisinage des châteaux forts et demandèrent aux grands propriétaires de les protéger. Cela s'appelait « se recommander ». La protection était accordée moyennant certains engagements. Le protégé promettait au protecteur de lui obéir, de le servir soit par les armes, soit en travaillant la terre, et de lui être fidèle. Le protégé devenait ainsi un véritable sujet du protecteur que l'on appelait le seigneur. On obéissait au seigneur à qui l'on avait prêté serment de fidélité avant d'obéir au roi auquel on n'avait prêté aucun serment, et on n'obéit plus au roi que par l'intermédiaire du seigneur.

L'autorité directe du roi sur ses sujets se trouva ainsi supprimée. Il est à remarquer que Charles le Chauve, ne pouvant empêcher cette transformation, autorisa, puis obligea tous ceux de ses sujets qui ne l'avaient pas encore fait à se choisir un seigneur

LES FIEFS, LE RÉGIME FÉODAL. Dans le même temps, les fonctionnaires royaux, comtes et ducs, s'efforçaient d'échapper le plus possible à l'autorité du roi et de transformer les comtés et les duchés dont ils étaient gouverneurs en de véritables petits royaumes dont ils seraient les rois. Dès le règne de Charles le Chauve, comme le montre le capitulaire de Quierzy-sur-Oise promulgué en 877, leurs fonctions étaient en fait devenues héréditaires : l'usage était que le fils succédât au père. Dès lors, le roi n'eut plus d'autorité réelle sur des fonctionnaires qu'il n'avait pas le pouvoir de révoquer.

Le roi resta cependant de nom maître des comtés et des duchés ; il était censé en avoir seulement abandonné la jouissance, comme fait un propriétaire qui nous loue sa maison. Les territoires ainsi cédés étaient appelés bénéfices ou fiefs. Celui qui donnait le fief s'appelait le suzerain, celui qui le recevait le vassal.

En échange de la jouissance du fief, le comte ou le duc devait, comme celui qui s'était choisi un seigneur, rendre hommage au roi, lui jurer fidélité et s'engager à le servir : à l'armée comme soldat, dans les procès comme juge. Ces services n'étaient pas dus en tout temps, ni selon le bon plaisir du roi, comme les aurait dus un sujet. Ils étaient dus seulement dans des conditions fixées à l'avance par un véritable contrat passé entre le suzerain et le vassal. Par exemple, le roi était en droit d'exiger chaque année du comte de Champagne

le service à l'armée ou service d'ost pendant un nombre de jours déterminé, trente ou quarante jours : son temps de service accompli, le comte avait le droit absolu de se retirer et de rentrer chez lui, fût-ce au milieu d'une expédition.

Dans son fief, le comte commandait l'armée, rendait la justice, percevait les redevances ; il était roi. Comme le roi il avait le droit de guerre, le droit de battre monnaie. A son tour, il avait au-dessous de lui des gens auxquels il concédait des parties du fief ou bien qui lui avaient demandé protection. Ils lui étaient liés et il leur était lié par un contrat ; ils lui devaient l'hommage ; ils étaient ses vassaux.

On aboutit de la sorte et à la longue à une nouvelle organisation de la société, dans laquelle tous les hommes étaient subordonnés les uns aux autres et formaient comme une échelle. Leurs droits et leurs devoirs réciproques étaient définis et fixés par des contrats. Cette organisation est connue dans l'histoire sous le nom de « Féodalité ».

LES GRANDS FIEFS. ❧❧ Vers la fin du dixième siècle, les principaux fiefs étaient au nord de la Loire, dans la France proprement dite : le comté de Flandre ; le duché de Normandie ; le comté, plus tard duché de Bretagne ; le comté d'Anjou ; le comté de Blois ; le comté de Champagne ; le duché de Bourgogne.

Au sud de la Loire, dans l'ancienne Aquitaine, on trouvait : le comté de Poitiers, dit encore duché d'Aquitaine ou de Guyenne ; le duché de Gascogne ; le comté de Toulouse ; le comté de Barcelone.

Il y avait, en outre, un certain nombre de fiefs ecclésiastiques, dont les possesseurs étaient des évêques. Les plus importants étaient les évêchés-comtés de Tournai, de Beauvais, de Noyon, de Laon, de Châlons, de Langres, de Reims

DISPARITION DES CAROLINGIENS. ❧❧ Tout ce que les Carolingiens perdirent de popularité pendant les invasions, une famille nouvelle le gagna par l'énergie qu'elle mit à combattre les envahisseurs. Le premier personnage connu de cette famille, Robert le Fort, était un riche propriétaire des bords de la Loire. Charles le Chauve le nomma duc et le chargea en cette qualité de la défense du pays entre les cours inférieurs de la Seine et de la Loire. Robert fut pour les Normands un adversaire redoutable. Son nom était déjà célèbre quand il fut tué par une flèche normande en attaquant l'église de Brissarthe.

Son fils Eudes était comte de Paris quand les Normands vinrent assiéger la ville en 885 Son rôle fut héroïque ; il traversa les lignes des assiégeants pour aller chercher des secours ; puis, sa mission remplie, il traversa de nouveau l'armée normande pour venir reprendre sa place au danger dans Paris. Aussi, la couronne de France se trouvant vacante en 887, Eudes fut-il élu roi, bien qu'il y eût encore des princes de la famille carolingienne.

Cette élection mit fin pour un temps à la monarchie héréditaire telle qu'elle existait depuis Pépin le Bref. Les grands, à la mort de chaque roi, prétendirent désormais disposer de la couronne et en disposèrent en fait pendant un siècle. Depuis la mort d'Eudes (898) jusqu'à 987 la couronne passa et repassa d'une dynastie à l'autre. Eudes eut ainsi pour successeur un Carolingien, Charles le Simple. Les comtes trouvaient profitables ces changements de dynastie qui achevaient de ruiner l'autorité royale. L'un d'entre eux, Hugues surnommé le Grand, neveu d'Eudes, pouvant se faire donner la couronne, jugea plus avantageux d'en disposer et de la faire à deux reprises attribuer à des princes carolingiens. Ceux-ci durent chaque fois payer son concours en lui abandonnant quelques territoires. Le dernier d'entre eux, Louis V, disait qu'il ne lui restait plus même une pierre où reposer sa tête. Il mourut sans enfant en 987.

Alors les évêques et les comtes se réunirent à Noyon pour nommer son successeur. Il y avait encore un prince carolingien, Charles de Lorraine, oncle de Louis V. Mais comme les Carolingiens étaient ruinés et qu'on ne pouvait plus rien espérer d'eux, on écarta Charles et l'on élut un fils de Hugues le Grand, Hugues Capet. Celui-ci fut le vrai fondateur de la dynastie capétienne.



SCEAU DE RAYMOND DE MONDRAGON, XII[e] SIÈCLE
(Archives Nat.)



SCÈNES DU TRAVAIL DES CHAMPS (Manuscrits de la Bibliothèque nationale). *Deux de ces vignettes représentent nettement leur sujet : deux moines se livrent au labourage avec une charrue primitive ; deux paysans fauchent la moisson. Le reste est moins clair : un personnage porte une corbeille pour semer des grains ?) ; un autre pousse un vase ; un troisième se passe une épée au travers du corps. Ce sont probablement là figures symboliques dont le sens nous échappe.* (CL. BERTHAUD.)

CHAPITRE VI

LA SOCIÉTÉ FÉODALE

LES CLASSES SOCIALES. Au temps du roi Robert le Pieux, fils de Hugues Capet, un évêque de Laon, Adalbéron, divisait les hommes en deux catégories et définissait ainsi la condition de chacune d'elles. Dans la première sont les clercs qui prient, les seigneurs qui combattent. La seconde catégorie est celle des travailleurs qu'il appelle la « classe servile » : « Fournir à tous l'or, la nourriture, le vêtement, telle est, écrit l'évêque, l'obligation de la classe servile. »

Les Seigneurs.

LA SEIGNEURIE. On a vu comment s'était constituée la puissance des seigneurs. C'étaient soit de riches propriétaires dont les faibles avaient dû rechercher la protection, soit d'anciens fonctionnaires royaux qui avaient réussi à transformer en domaines personnels les territoires dont les rois leur avaient confié l'administration. Le pays sur lequel s'exerçait l'autorité du seigneur s'appelait la « seigneurie ». Quelle que fût l'étendue de la seigneurie, qu'elle comprît une province entière ou seulement un groupe de villages, le seigneur percevait les redevances, rendait la justice, avait le droit de guerre, était en un mot un véritable souverain. Comme le roi, il avait sa capitale : le Château, à la fois son habitation et sa citadelle.

LE CHATEAU PRIMITIF. Le château fut à l'origine d'une grande simplicité. C'était un camp retranché à la romaine, pouvant donner asile en cas de danger aux paysans d'alentour et à leurs troupeaux. Il était défendu par un fossé et par un parapet formé des déblais du fossé et couronné d'une palissade Ce retranchement était tracé sur une hauteur dont les escarpements difficiles à gravir formaient déjà une défense naturelle. Au point culminant on construisait le château proprement dit ou donjon, une simple tour de bois de forme carrée. A défaut d'éminence naturelle où placer le donjon, l'on élevait avec des déblais une butte artificielle que l'on appelait la motte.

LE CHATEAU DE PIERRE. Au onzième siècle, on substitua la pierre à la terre et au bois. Dès lors les fortifications se complétèrent et se perfectionnèrent de siècle en siècle. Le parapet et la palissade firent place à une haute et épaisse muraille ou courtine. Sur la crête du mur, des boucliers de pierre de la hauteur d'un homme, ou merlons, furent établis à intervalles réguliers pour couvrir les combattants. Ces merlons étaient souvent percés d'une étroite et longue ouverture par où les archers pouvaient tirer à couvert : c'était la meurtrière. L'espace compris entre deux merlons formait le créneau.

Pour renforcer la muraille on la flanqua de tours, d'abord aux angles, puis sur les faces ; elles faisaient saillie comme nos bastions et permettaient de prendre l'ennemi en enfilade. Elles furent d'abord carrées, puis rondes, parce qu'elles étaient ainsi plus faciles à défendre. Primitivement elles étaient droites, sans une saillie, comme les tours de Carcassonne et d'Aigues-Mortes. En cas de siège, on entourait leur sommet d'un balcon en bois établi sur des poutres fixées en potence dans la muraille au-dessous des créneaux. On appelait ce balcon : le hourd. Des ouvertures pratiquées dans le plancher du hourd permettaient de faire tomber sur l'adversaire, s'il avait réussi à se loger



GUERRIERS DU XIe SIÈCLE (Tapiseries de Bayeux). *Malgré l'absence de précision dans les détails, on distingue les traits essentiels de l'armement · fantassins et cavaliers portent la brogne, longue tunique faite d'écailles de métal ; le casque pointu. Les uns ont l'épée au côté, les autres la lance au poing. Sur la muraille sont gravés les noms de Guillaume (Willelm) et d'Harold.* (CL. NEURDEIN.)

au pied de la tour, des projectiles de toute sorte, flèches, pierres, huile bouillante, plomb ou poix fondus. Au treizième siècle on commença à remplacer le hourd provisoire en bois, par une galerie permanente en pierre, nommée mâchicoulis.

L'enceinte ne comportait généralement qu'une seule porte. Un fossé en défendait l'accès. Ce fossé ne pouvait être franchi que sur un pont mobile ou pont-levis, ainsi nommé parce qu'à l'aide d'un système de chaînes et de poutres on pouvait le relever de l'intérieur.

Les grands châteaux, par exemple Château-Gaillard, Coucy, le Louvre de Philippe-Auguste, le Krak des chevaliers, avaient deux enceintes. La cour comprise entre la première et la seconde enceinte s'appelait la baille ou basse-cour. Elle renfermait les écuries et les magasins, les logements des gens de service, presque un petit village. Dans la seconde cour s'élevaient la chapelle, l'habitation du seigneur et le donjon. A Coucy, le donjon, construit au temps de la minorité de saint Louis (1225-1230), mesurait 64 mètres de haut, presque la hauteur des tours de Notre-Dame (68 m.). Il avait trente et un mètres de diamètre et ses murailles ne mesuraient pas moins de sept mètres d'épaisseur. Un fossé large de vingt mètres enveloppait cet énorme cylindre de maçonnerie.

En haut le donjon supportait une tourelle, une sorte de guérite, appelée échauguette ou guette, d'où une sentinelle surveillait constamment les alentours. En bas étaient creusés deux étages de caves ou de prisons. Ces prisons, où la lumière ni l'air ne pénétraient, étaient appelées oubliettes.

L'ÉDUCATION DU SEIGNEUR. Les seigneurs vivaient surtout dehors, et dès leur enfance ils étaient préparés à être des hommes d'action. A quinze ans un enfant noble savait monter à cheval, tirer de l'arc et tout ce qui concerne la chasse, élevage et dressage des faucons, des éperviers et des chiens. L'enfant quittait alors la maison paternelle pour aller parfaire son éducation chez un seigneur plus riche. Il servait pendant trois ou quatre ans à titre de damoiseau, de valet ou d'écuyer. A ces divers titres, il remplissait près du seigneur les fonctions d'un valet de chambre ou d'une ordonnance. Il le servait à table, l'aidait à s'habiller et à se déshabiller ; il entretenait ses armes et pansait ses chevaux.. Entre temps, il apprenait le maniement des armes dans la cour du château et s'escrimait contre des mannequins. Quand le seigneur partait en expédition, le jeune homme suivait à cheval, portant le bouclier du maître. Vers l'âge de dix-huit ou vingt ans, l'apprentissage militaire était terminé ; dès lors le jeune homme était jugé suffisamment instruit de tout ce que devaient savoir les hommes de guerre, pour pouvoir prendre rang parmi eux. On lui remettait ses armes dans une cérémonie solennelle. Son parrain lui chaussait l'éperon droit, lui donnait l'épée et la lui attachait au côté gauche. Après quoi il le frappait du plat de la main sur

le cou, derrière la tête : c'est ce qu'on appelait la colée, ou l'accolade. Dès lors le jeune homme était chevalier.

LES GUERRES FÉODALES. Les principales occupations des seigneurs étaient la guerre, les tournois, la chasse et les fêtes. La guerre était l'occupation favorite de ces gens violents, naturellement braves et qui se lamentaient de mourir de maladie dans leur lit, parce que c'était mourir « comme une bête ». On faisait la guerre à ses voisins, pour des prétextes plus ou moins sérieux. Elle consistait en coups de main, en razzias où l'on enlevait le bétail et l'on détruisait les récoltes pour affamer l'adversaire. La guerre pesait ainsi surtout sur le paysan. Quand il y avait rencontre, on cherchait moins à tuer qu'à faire des prisonniers, parce que les prisonniers étaient une source de profit et devaient payer rançon pour recouvrer la liberté.

LES TOURNOIS. A défaut de la guerre, le seigneur avait les tournois. Les tournois, qui devinrent plus tard, comme nos assauts d'escrime, des simulacres de combat en champ clos entre deux hommes, furent à l'origine de véritables batailles entre deux



UN SEIGNEUR ET SON VALET A LA CHASSE (Miniature d'un manuscrit de la Bibl. Nationale). *Après la guerre et les tournois, les seigneurs ne connaissaient pas de plus noble occupation que la chasse. La gravure représente une chasse au cerf : la meute est à ses trousses ; le seigneur sonne du cor.*

troupes. Au temps de Philippe-Auguste, un tournoi à Lagny-sur-Marne réunit trois mille chevaliers de tous pays. Les adversaires se rencontraient en rase campagne, et se chargeaient avec fureur. Quand l'un des deux partis vient à plier, « alors, dit un témoin du tournoi de Lagny, commence la poursuite acharnée dans les vignobles, les fossés, à travers la forêt des ceps ; on voit les chevaux s'abattre et les hommes qui tombent, foulés aux pieds, blessés, assommés ». Il y avait toujours des blessés, souvent des morts. On faisait des prisonniers comme à la guerre, et comme les prisonniers de guerre, les prisonniers de tournoi



HEAUME ET BASSINET (Musée d'Artillerie). *Au* XIIIe *siècle, les chevaliers se protègent la tête par un heaume cylindrique ; au* XIV *siècle, par un bassinet en forme d'œuf, à visière mobile. Le heaume représenté est celui de saint Louis.*

devaient acheter leur liberté et payer rançon. En outre, leurs chevaux et leurs armures appartenaient au vainqueur. Il y avait donc possibilité de gros profits. Beaucoup de seigneurs vivaient de leurs victoires aux tournois, comme d'autres aujourd'hui vivent de leurs victoires sportives et des records qu'ils battent.

LES FÊTES. Les fêtes consistaient surtout en festins, aux innombrables services. Ces festins étaient coupés et suivis de représentations où paraissaient les jongleurs, musiciens, acrobates, jouant de la harpe, de la vielle, de la cornemuse, faisant des tours de force, montrant des marionnettes ou des animaux savants. Puis venaient les conteurs, trouvères dans le nord, troubadours au midi ; ils récitaient des fragments des chansons de geste, les aventures romanesques et les exploits de Charlemagne, de Roland et de leurs compagnons. Un bal terminait généralement la fête.

Les fêtes coûtaient fort cher à ceux qui les donnaient, d'abord parce qu'elles duraient longtemps, huit et quinze jours, et que les invités y étaient fort nombreux ; ensuite parce que l'usage était d'offrir aux assistants de riches présents, coupes d'or ou d'argent, vêtements de soie, fourrures, armures, chevaux, oiseaux de chasse, etc. Les invités ne se montraient pas moins généreux envers les gens de leurs hôtes. En sorte que les seigneurs, même les plus puissants, voyaient passer le plus clair de leurs revenus dans les fêtes et se trouvaient souvent courts d'argent.

BRIGANDAGES SEIGNEURIAUX. Pour s'en procurer, beaucoup empruntaient ; tous pressuraient leurs paysans ; un grand nombre se livraient au brigandage. Ils détroussaient les voyageurs, pillaient et rançonnaient les marchands passant près



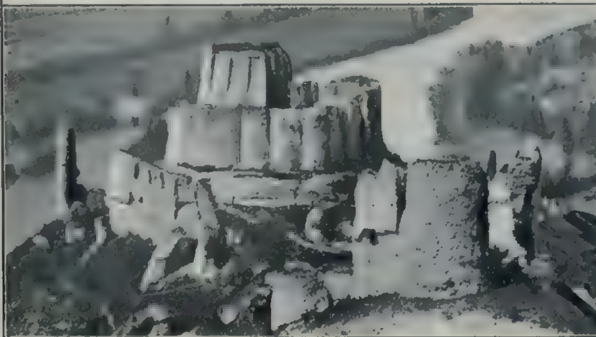
CHATEAU DE NOGENT-LE-ROTROU. ✐ *XIe siècle, formes rectangulaires, puissants contreforts.* (CL. NEURDEIN.)



CHATEAU DE FALAISE ✐ *Énorme masse rectangulaire, sur un amoncellement de rochers.* (CL. NEURDEIN.)



CHATEAU DE MONTLHÉRY ✐ *Château du XIIe siècle dont les tours dominaient la route de Paris à Étampes.*



LE CHATEAU-GAILLARD. ✐ *Puissante forteresse qui domine la Seine de 100 mètres, bâtie par Richard Cœur de Lion en 1196-1197.* (CL. NEURDEIN.)



PLAN DU CHATEAU-GAILLARD. ✐ *Le Château-Gaillard comprenait deux enceintes fortifiées et un ouvrage avancé, en tout 160 mètres de long.*



CHATEAU DE COUCY (XIIIe siècle). ✐ *La plus magnifique ruine féodale, détruite par les Allemands en 1917.* (CL. NEURDEIN.)



CHATEAU DE VITRÉ (XIVe siècle). ✐ *Ensemble très complet, qui montre l'architecture féodale à sa dernière phase.* (CL. NEURDEIN.)

LES CHATEAUX FORTS

De même qu'il faut aller à Versailles pour évoquer l'ombre du Grand Roi, de même, pour comprendre ce que fut le régime féodal, il faut contempler les ruines de quelques-uns de ces formidables châteaux forts qui se dressaient jadis par toute la France. C'étaient de rudes hommes, au tempérament indomptable, que les orgueilleux possesseurs de ces forteresses. La royauté ne mit pas moins de cinq cents ans à forcer leur obéissance et à faire de leurs domaines les éléments constitutifs de la France unifiée.



UNE MÊLÉE (Copie d'un manuscrit du XIIe siècle). *Batailler contre le voisin, donner de grands coups de lance ou d'épée, telle était l'occupation favorite des seigneurs. Voici deux troupes qui se chargent furieusement ; les épées sont brandies, les lances se brisent ou transpercent.*

de leur château. Le document suivant, réquisitoire dressé par des moines du Roussillon contre un seigneur de leur voisinage, fera bien connaître ce qu'étaient les mœurs de certains chevaliers au temps de Philippe-Auguste.

« Il a fracturé notre enclos et s'est emparé de onze vaches. Une nuit, il a pénétré dans notre propriété et a coupé nos arbres fruitiers. Le lendemain, il a saisi et attaché dans un bois deux de nos serviteurs et leur a enlevé trois sous et deux deniers. Le même jour, il a pris une tunique, des pantalons et ses souliers à un fermier. Une autre fois, il a tué deux vaches et en a blessé quatre dans la ferme du Col-de-Jou et il en a enlevé tous les fromages qu'il a trouvés. Un autre jour, il a pris cent cinquante moutons, un âne et trois enfants qu'il n'a voulu lâcher que moyennant cent sous. Il a saisi ensuite deux hommes dont il a fixé la rançon à quinze sous et l'un d'eux est encore captif... »

Parfois, en même temps qu'un bandit, le seigneur était une bête de proie : tel ce seigneur du Périgord, qui dans un couvent, à Sarlat, faisait couper les pieds



ARMEMENT D'UN CHEVALIER (D'après une miniature de la Bibliothèque Nationale). *Les parrains du chevalier lui attachent le baudrier et les éperons. A gauche, un musicien. La scène se passe sur une espèce d'échafaud devant un camp.*

ou les mains, ou crever les yeux à cent cinquante personnes, tandis que sa femme faisait arracher les deins et les ongles à de pauvres paysannes.

LA CHEVALERIE. L'Église essaya, vers le douzième siècle, d'agir sur la sauvagerie naturelle des seigneurs en intervenant dans la cérémonie de la



SIÈGE D'UNE VILLE (Copie d'un manuscrit du XIIe siècle). *Les assaillants ont pénétré dans la ville. Pendant que l'un d'eux enfonce une porte à coups de hache, les autres, armes de torches incendiaires, mettent le feu. Le dessin est encore naïf ; les guerriers sont grands comme les maisons.*

remise des armes qui faisait du jeune homme un chevalier, et en donnant à cette cérémonie un caractère moral et religieux. Le futur chevalier se préparait par un jeûne de vingt-quatre heures, par une nuit de prières à l'église, la « veillée d'armes », par la confession et la communion. A la messe, il entendait un sermon sur ses devoirs ; pureté, probité, protection des clercs, des femmes, des vieillards, des orphelins. Les pièces de l'armure déposées sur l'autel étaient ensuite bénies. Avant qu'on les lui remît, celui qui allait devenir chevalier jurait entre les mains de son parrain de remplir fidèlement tous les devoirs que le prêtre venait de lui rappeler. Puis le parrain, au lieu de donner la colée avec la main, tirait l'épée et frappait du plat sur l'épaule le nouveau soldat en disant : « Au nom du Père et du Fils et du Saint-Esprit, je te fais chevalier. »

La chevalerie contribua à rendre les mœurs moins rudes ; elle développa le sentiment de l'honneur ; elle créa, avec le respect et le culte de la femme, ce que l'on appela au temps de Philippe-Auguste la courtoisie. Mais cette courtoisie n'existait que chez une élite ; elle s'alliait encore à une terrible brutalité, et le sentiment de l'honneur était souvent compris d'étrange manière. A la fin du douzième siècle Richard Cœur de Lion, modèle du parfait chevalier au jugement de ses contemporains, était en guerre avec Philippe Auguste. Pour venger la défaite et le massacre



PRÊTRE ET GUERRIERS (Sculptures du XIIIe siècle, cathédrale de Reims). *Ces purs chefs-d'œuvre de l'art français ornent encore un des panneaux intérieurs de la cathédrale de Reims. Les obus incendiaires des Allemands n'ont pu les détruire.*

d'une partie de ses troupes, il fit crever les yeux à quinze chevaliers français et les renvoya à Philippe, conduits par un seizième auquel il avait laissé un œil. Philippe se hâta d'infliger le même supplice à quinze chevaliers anglais, « afin, dit un témoin, que nul ne pût le croire inférieur à Richard en force et en courage. »

Le Clergé.

SÉCULIERS ET RÉGULIERS. Le clergé se divisait comme de nos jours en clergé séculier et clergé régulier.

Le clergé séculier comprenait tous les ecclésiastiques qui vivaient mêlés aux fidèles, dans le monde, le « siècle » en style d'Église. C'était la hiérarchie des archevêques, chefs des provinces ecclésiastiques composées chacune de plusieurs diocèses ; des évêques, chefs des diocèses ; des archidiacres, des archiprêtres, des chanoines, des curés, chefs des paroisses et des vicaires.

Le clergé régulier ou clergé monastique comprenait les clercs vivant en commun, sous une même règle qui déterminait les conditions de leur existence, l'emploi de leur temps et le détail de leur vie quotidienne. Les maisons qu'habitaient les réguliers portaient le nom de monastères, couvents, abbayes ou prieurés. Les couvents « de même observance », c'est-à-dire où la même règle était en vigueur, formaient un ordre. Il y avait ainsi l'ordre des Bénédictins, celui de Cluny, celui de Citeaux, celui des Chartreux.

LA RÈGLE MONASTIQUE. L'ordre des Bénédictins fut l'ordre type. Il avait été fondé au temps des fils de Clovis en 529, au Mont-Cassin en Italie, par un noble de l'Ombrie, Benoît, en latin Benedictus : d'où le nom de l'ordre. La règle rédigée par saint Benoît donnait aux moines dans chaque monastère le droit d'élire leur chef, l'abbé. Par contre elle imposait à quiconque entrait dans une des maisons de l'ordre un triple devoir : l'obéissance entière à l'abbé, la pauvreté, le travail. Le moine ne devait personnellement rien posséder. Les fruits de son travail allaient au couvent, et chaque jour le moine était astreint à neuf heures de travail, sept heures de travail manuel, deux heures de travail intellectuel. Saint Benoît attachait une importance toute particulière à ce travail intellectuel. « Chaque lettre qu'on écrit, disait-il, est un coup qui traverse le diable. » Telle quelle, la règle de saint Benoît servit de modèle à tous les fondateurs de congrégations, et ce furent seulement des modifications de détail qu'y apportèrent tour à tour les fondateurs de Cluny en 910, puis saint Bruno, chanoine de Reims, pour l'ordre des Chartreux, créé en Dauphiné en 1084, Robert de Champagne pour l'ordre de Citeaux en 1098, enfin le bourguignon saint Bernard pour l'ordre de Clairvaux en 1115.

ROLE DES RÉGULIERS DANS L'ÉGLISE. Ainsi disciplinés et comme enrégimentés, les réguliers jouèrent au Moyen Age un rôle d'une exceptionnelle importance. Moralement ils étaient en général supérieurs aux séculiers. Parmi ceux-ci, en effet, plus d'un, surtout parmi les évêques, voyait dans le sacerdoce d'abord des avantages temporels, les revenus considérables qu'assurait la pitié des fidèles, un moyen de fortune pour soi ou pour les siens. Au contraire, on n'entrait guère au couvent si ce n'est poussé par



CROIX ET CROSSES DU XIIe SIÈCLE (Musée de Cluny). *Au centre, la croix est en cuivre gravé rehaussé d'emaux et de pierreries. Les deux crosses sont en cuivre doré : à gauche, crosse de l'évêque de Bayonne ; à droite, crosse des abbés de Clairvaux.* (CL. HACHETTE.)



ULGER
évêque d'Angers (bas-relief pris sur une pierre tombale).
(Recueil de Gaignières. Bibliothèque Nationale.)
(CL. BERTHAUD.)

SAINT FIRMIN.
premier évêque d'Amiens
(Cathédrale d'Amiens.)
(CL. GIRAUDON.)

ARCHEVÊQUE, DIACRE ET PAPE.
Statues de pierre, ornant le portail sud de la cathédrale de Chartres.
(CL. HACHETTE.)

une foi sincère, puisque le moine devait tout d'abord se vouer à une perpétuelle pauvreté, et se renoncer ensuite jusqu'à l'abdication totale de sa volonté. Aussi dans l'Église les réguliers furent les adversaires constants des vices qui s'y étaient introduits, surtout à partir du neuvième siècle, et ce fut sous leur influence et avec leur concours que les papes au onzième siècle procédèrent aux réformes nécessaires.

LA CORRUPTION ECCLÉSIASTIQUE. Tous les vices dont l'Église était affligée avaient une même cause : sa richesse. Les donations pieuses n'avaient cessé d'affluer depuis le quatrième siècle. Chaque évêché avait son trésor et son domaine, souvent très étendu. Ces domaines s'étaient d'ailleurs transformés comme tous les autres en fiefs ou seigneuries ecclésiastiques, de telle sorte que les dignitaires de l'Église rentraient dans la hiérarchie féodale : certains évêques comptaient parmi les plus puissants barons du royaume et menaient la même vie que les autres seigneurs.

Il se faisait un trafic honteux des dignités d'Église, qu'on appelait « simonie », du nom de Simon le magicien qui avait voulu acheter des apôtres le pouvoir de faire des miracles. Rois et comtes, à court d'argent, vendaient les évêchés, ou bien encore les donnaient pour payer des services ou acheter des concours : le roi Robert Ier, en 928, donna ainsi l'archevêché de Reims au fils du comte de Vermandois, un enfant de douze ans. Pour rentrer dans leurs débours, les évêques vendaient à leur tour les dignités inférieures, les cures et même les sacrements.

LA RÉFORME DU XIe SIÈCLE. Cette misère morale et ces désordres affligeaient tous les chrétiens sincères : tous désiraient une réforme générale. Elle fut opérée au onzième siècle et ses promoteurs les plus énergiques furent les moines de Cluny.

L'ordre était célèbre par la sévérité de sa règle et la vie irréprochable de ses moines. Sous l'influence de l'un d'eux, l'Italien Hildebrand, le pape Étienne IX lança l'anathème contre les ecclésiastiques simoniaques (1058). L'anathème fut renouvelé par Hildebrand lui-même, devenu pape sous le nom de Grégoire VII (1073). Il déclara exclus de l'Église ceux qui avaient acheté leur charge, évêques ou curés. La résistance fut vive parmi ceux qu'il frappait. Néanmoins l'exécution des sentences pontificales fut assurée grâce aux moines. Soldats du pape, sur son ordre ils



ABBAYE DE FONTEVRAULT. *Ancienne abbaye de femmes, aujourd'hui affectée à des usages civils; elle a conservé intacte sa magnifique chapelle.* (CL. LÉVY.)



UN CLOITRE. VUE INTÉRIEURE.— *Adossé aux murs de Notre-Dame du Puy il est de style roman. Les pierres sont de couleurs différentes.* (CL. NEURDEIN.)

UN CLOITRE. VUE INTÉRIEURE. *Fait partie de l'abbaye du Mont Saint-Michel; un des chefs-d'œuvre de l'art ogival* (CL. MONUMENTS HISTORIQUES.)



ABBAYE DE CLUNY (Dessin. Bibliothèque Nationale). *Fondée en 910, Cluny fut la plus célèbre et la plus puissante des abbayes du Moyen Age. Les abbés de Cluny gouvernaient d'innombrables monastères, non seulement en France, mais en Espagne, en Italie en Pologne, en Angleterre et en Allemagne.*

LA VIE MONASTIQUE

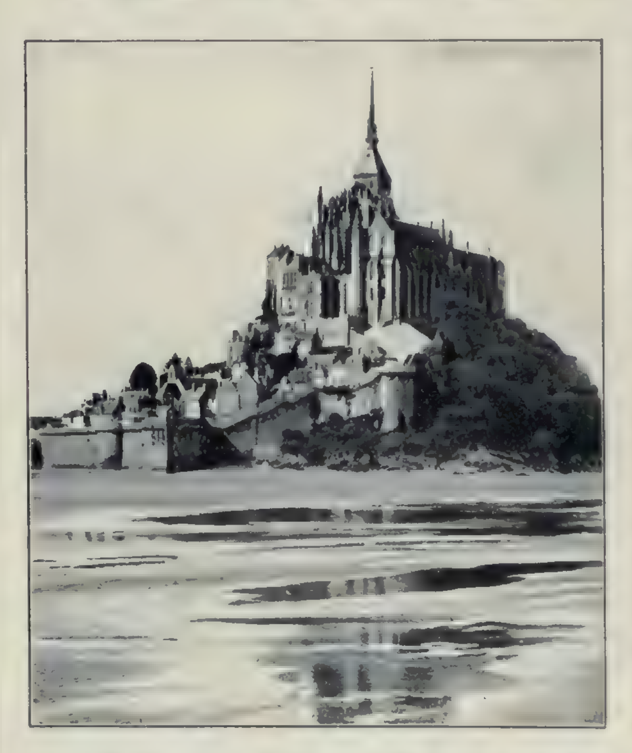
La France du Moyen Age était aussi riche en monastères qu'en châteaux forts. Ces monastères formaient un vaste ensemble de bâtiments, souvent entouré d'une enceinte fortifiée. Autour de la chapelle, s'élevaient les bâtiments d'habitation, avec dortoir, réfectoire, ateliers, bibliothèque. La cour centrale ou préau servait de cimetière ; elle était entourée d'une galerie couverte, le cloître, où se promenaient les religieux. C'est au cloître, ainsi qu'à la chapelle, que les sculpteurs appliquaient le meilleur de leur talent.

allèrent par les villes, souvent au péril de leur vie, prêcher, selon les expressions de l'un d'eux, Pierre Damien, contre les « bœufs gras et les veaux en révolte », et, soulevant le peuple, ils contraignirent partout les indignes à se soumettre.

LES MOINES DANS LA SOCIÉTÉ. La réforme des mœurs et l'épuration de l'Église furent l'épisode héroïque de l'histoire des réguliers au Moyen Age. Mais leur action quotidienne dans la société, bien qu'elle n'ait pas eu autant d'éclat, ne fut pas cependant de moindre importance pour la civilisation.

D'abord, au milieu de l'universelle ignorance, les moines avec une partie des séculiers ont longtemps presque seuls représenté le savoir. Le nom de clerc, qui servait à désigner toute personne touchant à l'Église, était en même temps synonyme de savant. Les plus grands clercs et les plus nombreux se trouvèrent dans les couvents. Ce qui a été conservé des chefs-d'œuvre de la littérature latine l'a été surtout par les manuscrits copiés de la main des moines. Ce que nous savons de l'histoire du Moyen Age, nous le devons pour une bonne part aux « chroniques » rédigées dans les monastères.

Les réguliers furent aussi d'actifs défricheurs de terre, et par là des créateurs de villes. En effet, les moines devaient pour vivre cultiver les terres voisines du couvent. Le respect que l'Église inspirait et savait imposer même aux rois les mettait à peu près à l'abri des violences et créait autour d'eux une zone de sécurité : les paysans y venaient volontiers chercher asile et le couvent était bientôt entouré d'un village. En France, on ne compte pas moins d'une centaine de villes ou de bourgs, dans les régions les plus diverses — par exemple Abbeville en Picardie, en Auvergne Aurillac, en Bourgogne Cluny — qui se sont ainsi formés autour d'un couvent, et l'on comprend combien dut être grande l'influence des ordres religieux quand on sait que l'ordre de Cluny compta jusqu'à deux mille monastères, Clairvaux dix-huit cents, Citeaux plus de trois mille.



L'ABBAYE DU MONT SAINT-MICHEL. *Construite sur un îlot rocheux du rivage normand, l'abbaye des Bénédictins du Mont Saint-Michel est une véritable citadelle, enveloppée de fortifications. Mais c'est aussi un des chefs-d'œuvre de l'art français, un monument unique au monde. Au sommet, s'élève un ensemble de constructions, justement appelé « la Merveille ».*

LES TRIBUNAUX D'ÉGLISE. Le clergé ne se bornait pas à enseigner la religion, à diriger les consciences, à célébrer les offices, à conférer les sacrements. Il détenait aussi une partie du pouvoir judiciaire.

Depuis la fin du quatrième siècle, c'était un principe de droit que les clercs jugeaient les clercs, et les procès qui pouvaient s'élever entre clercs. Les tribunaux ecclésiastiques ou « officialités » jugeaient avec plus de douceur que les tribunaux des rois et des seigneurs ; ils jugeaient surtout avec plus de raison et de plus sérieuses garanties pour les justiciables. En effet l'Église n'admettait ni les ordalies ni le jugement de Dieu, et nulle sentence n'était rendue dans ses tribunaux qu'après enquête, audition de témoins, examen des preuves, défense de l'accusé. Aussi les laïcs s'efforçaient-ils de devenir justiciables des tribunaux ecclésiastiques. Comme on était tenu pour clerc si seulement on était tonsuré, beaucoup se faisaient faire la tonsure. Du reste sans que les intéressés eussent besoin de recourir à cet artifice, il était une série de procès pour lesquels les tribunaux ecclésiastiques étaient naturellement compétents à raison même de la matière, ainsi tous les procès touchant au mariage, aux droits des enfants, aux testaments.

LES ÉCOLES ET LES HOPITAUX. Le clergé donnait seul l'instruction. Il n'y avait d'autres écoles que celles tenues par les prêtres dans les paroisses, par les moines dans les couvents. Ces écoles étaient ouvertes à tous, gratuitement ; bien des enfants du peuple y passèrent. Beaucoup durent à l'instruction qu'ils avaient reçue dans ces écoles de devenir des personnages importants dans l'Église et dans la société. Tel un petit berger des environs d'Aurillac, Gerbert.

Élevé par les Bénédictins, il acquit la réputation de l'homme le plus savant de son siècle, devint le précepteur de l'empereur Otton III, puis du roi de France Robert le Pieux, fut archevêque de Reims et mourut pape (1003) sous le nom de Sylvestre II ; il fut le premier pape français. Tel encore ce fils de serf, Suger. Élevé à l'abbaye de Saint-Denis, il y fut le camarade d'école du futur Louis VI, devint son ami, gouverna le royaume sous son fils Louis le Jeune, et mérita pour sa sage administration le beau surnom de Père de la Patrie.

Disposant de ressources considérables, le clergé assurait aussi l'assistance aux indigents et aux malades. Au douzième et au treizième siècle, il fut fondé des centaines d'hôpitaux ou hôtels-Dieu ; il y en avait jusque dans les villages. L'abbaye de Cluny, en une seule année, distribua des secours à 17 000 indigents.

LES INSTITUTIONS DE PAIX. En même temps qu'il s'appliquait à soulager la misère, le clergé travailla de son mieux à en détruire certaines causes. Il s'efforça de réfréner les instincts violents des féodaux, de limiter les maux des guerres privées, occupation favorite des seigneurs, et même de restreindre l'usage de ces guerres. Au onzième siècle il n'y eut pas « une réunion ecclésiastique qui ne fût aussi une assemblée de paix ». Ces efforts aboutirent à l'institution de la Trêve-Dieu.

Par la Trêve-Dieu la guerre fut interdite d'abord le dimanche, puis du mercredi soir au lundi matin, en souvenir de la Passion, de la mort et de la résurrection du Christ. Cette Trêve-Dieu, tous les conciles du onzième siècle en renouvelèrent l'obligation. Il s'en fallut de beaucoup cependant qu'elle fût observée, et le néfaste usage des guerres privées subsista en France jusqu'au temps où les Capétiens, avec saint Louis et Philippe le Bel, furent assez forts pour imposer la paix à tous. Mais du moins l'intervention du clergé soulagea quelques misères et, comme l'a écrit un historien, « la police de l'Église permit d'attendre la police du roi ».

L'EXCOMMUNICATION. Pour imposer aux puissants, rois et seigneurs, le respect de ses décisions, pour empêcher les empiétements sur ses biens et les atteintes à ses privilèges, le clergé ne disposait guère que de moyens moraux, ce que l'on a appelé des « armes spirituelles ». La plus puissante de ces armes était l'excommunication, qui retranchait de la communauté des fidèles et transformait en une sorte de pestiféré au milieu de la société celui qui en était frappé.

Les papes, à maintes reprises, lancèrent l'excommunication contre les rois même. Robert le Pieux fut excommunié parce qu'il avait épousé sa cousine, l'Église interdisant les mariages entre parents très rapprochés. Philippe Ier fut excommunié pour avoir enlevé la femme d'un de ses vassaux ; Philippe Auguste pour avoir sans raison répudié la sienne.



UN ÉCRIVAIN (Miniature d'un manuscrit de la Bibl. Nat.). *Dans la société du Moyen Age, au milieu de l'universelle ignorance, les clercs ont représenté le savoir. C'est parmi eux que se recrutent les professeurs et les écrivains, tel que celui-ci, qu'on voit assis devant sa table de travail écrivant d'une main, un grattoir dans l'autre.*

Quand l'excommunication ne suffisait pas pour ramener le coupable à résipiscence, le clergé jetait « l'interdit » sur ses terres, royaume ou seigneurie. Alors toutes les églises étaient fermées, le culte était partout et totalement supprimé. Par suite c'était le peuple atteint tout entier, la vie journalière elle-même bouleversée. Le plus souvent, le mécontentement du peuple devenait tel que, pour éviter un soulèvement, l'excommunié était amené à se soumettre. Ainsi fit en 1200 Philippe Auguste, quand Innocent III eut lancé l'interdit sur la France.

Quiconque avait commis une faute grave devait l'expier par une pénitence plus ou moins sévère. Parfois l'Église imposait comme pénitence un voyage lointain à quelque lieu réputé par sa sainteté : c'est ce que l'on appelait le pèlerinage. Le plus efficace était le pèlerinage aux Lieux saints, c'est-à-dire au tombeau

du Christ, le « Saint Sépulcre », à Jérusalem. Au onzième siècle, un comte d'Anjou, Foulques le Noir, pour expier d'innombrables crimes, entre autres l'assassinat de sa femme, fit trois pèlerinages à Jérusalem. Au troisième, il ordonna qu'on le traînât sur une claie dans les rues de Jérusalem, nu, la corde au cou, tandis que deux valets le frappaient à grands coups de fouets.

Les Paysans.

LES SERFS. ❧❧ Autour du château ou de l'abbaye vivaient les paysans à qui incombait tout le travail, chargés de « fournir à tous l'or, la nourriture et le vêtement. » On distinguait parmi eux les serfs et les paysans libres.

Les serfs, au dixième et au onziéme siècle, étaient de beaucoup les plus nombreux. Le serf n'était pas libre de sa personne : il était attaché à la glèbe, c'est-à-dire qu'il ne pouvait, sans l'assentiment du seigneur, quitter la terre qu'il cultivait. S'il s'enfuyait, le seigneur avait le « droit de suite », c'est-à-dire pouvait le rechercher où qu'il fût et le ramener au champ déserté. Le serf était vendu, engagé, donné avec la terre sur laquelle il vivait. Si cette terre appartenait à plusieurs propriétaires, ceux-ci pouvaient se partager les enfants du serf. « Le sixième jour de juin, dit un acte daté de 1087, nous avons procédé au partage d'enfants mâles et femelles appartenant à plusieurs parents. On a excepté du partage une toute petite fille qui est restée dans son berceau. Si elle vit, elle sera notre commune propriété jusqu'à conclusion d'un accord qui l'attribuera à l'un ou à l'autre seigneur. »

Le seul avantage du serf était que la terre, dont le seigneur était propriétaire, ne pouvait lui être enlevée. Il en était comme le fermier à perpétuité. Pour prix de la jouissance indéfinie du champ, il payait un fermage invariable, le cens. Il devait encore payer une taxe personnelle, la taille, que le seigneur faisait à son gré plus ou moins lourde.

Là ne se bornaient pas les charges incombant au serf. Il devait encore cultiver gratuitement les terres que le seigneur gardait pour son usage, sa réserve : c'était la corvée, et le caprice du seigneur en réglait seul la durée. Aussi disait-on que le serf était taillable et corvéable à merci : « Hélas! écrivait l'évêque Adalbéron au roi Robert, il n'y a aucun terme aux larmes et aux gémissements de ces malheureux. »

LES PAYSANS LIBRES. ❧❧ Les paysans libres se distinguaient des serfs seulement en ce qu'ils avaient la faculté de se déplacer et de transmettre leurs biens à leurs enfants comme bon leur semblait. Par contre ils devaient le service militaire dont les serfs étaient exempts ; ils devaient encore des redevances en argent ou en nature ; ils étaient soumis à des corvées, comme de faucher les prés du seigneur, de curer les fossés de son château. En outre ils ne pouvaient récolter, vendre, acheter, avant que le seigneur le leur permît, et la permission ne venait jamais tant que le seigneur n'avait pas lui-même acheté ses provisions et vendu ses récoltes. Il faut remarquer du reste qu'aux dixième, onzième et douzième siècles les services dus au seigneur étaient le paiement de services qu'il rendait à son tour, par exemple, de la protection assurée contre l'ennemi ou les brigands. C'est ainsi qu'étaient également justifiées les banalités, c'est-à-dire les redevances payées par le paysan pour l'usage du moulin, du four, du pressoir, que le seigneur avait été tout d'abord seul assez riche pour faire construire. Par la suite les services cessèrent ; mais les redevances, les tailles, les corvées demeurérent, et plus rien ne les justifiant, elles parurent justement odieuses aux paysans.

LA VIE DU PAYSAN. ❧❧ Les paysans habitaient des maisons basses, le plus souvent construites en torchis, sorte de mortier fait d'argile et de paille hachée. La toiture était habituellement en chaume : d'où le nom de chaumière ou de chaumine. La maison ne comprenait guère qu'une seule pièce, avec une large cheminée, dans laquelle on pouvait s'asseoir de chaque côté du foyer, comme on le fait encore



PAYSANS AU TRAVAIL (Médaillons sculptés du portail de la cathédrale d Amiens). ❧ *Dans le médaillon de gauche, le paysan fauche la moisson ; dans le médaillon de droite, le paysan soigne des ceps de vigne : le pain et le vin.* (CL. GIRAUDON.)

chez beaucoup de nos paysans. Les fenêtres, quand il y en avait et que le jour n'entrait pas simplement par la porte, étaient fermées par des volets pleins, en bois, parce que le verre de vitre coûtait très cher. Pour tout mobilier une huche ou coffre servant à la fois à pétrir le pain et à serrer les vêtements ; un lit, c'est-à-dire une planche sur des tréteaux, avec un sac rempli de menue paille pour matelas ; des bottes de paille servaient de sièges ;



UN DOMAINE SEIGNEURIAL (Miniature des « très riches Heures » du duc de Berry, Musée Condé à Chantilly). *Autour du château féodal, s'étend le domaine du seigneur ; il a pour le cultiver des paysans serfs ; l'un est occupé à labourer ; d'autres taillent les vignes ou gardent les moutons.*

la vaisselle se composait de plats et d'écuelles de bois.

Beaucoup de paysans travaillaient la terre à la bêche et à la pioche, parce qu'ils étaient trop pauvres pour avoir des bêtes de labour. Les charrues étaient le plus souvent en bois. Elles écorchaient à peine la terre et, par suite, la terre produisait infiniment moins qu'aujourd'hui.

LES FAMINES. LE BRIGANDAGE. Aussi les famines étaient-elles fréquentes au Moyen Age. Au onzième siècle il y eut quarante-huit années de disette sur soixante-treize ans. « En ce temps-là, dit Raoul Glaber, qui vivait au onzième siècle, les riches maigrirent et pâlirent, les pauvres rongèrent les racines des forêts. Sur les chemins les forts saisissaient les faibles, les déchiraient, les rôtissaient et les mangeaient. Il y en eut un qui osa étaler de la chair humaine à vendre dans le marché de Tournus. Il ne nia point et fut brûlé. Un autre, pendant la nuit, alla déterrer cette même chair, la mangea et fut brûlé de même. »

Un autre fléau, qui souvent dérivait de la famine, était le brigandage. On pillait pour vivre. Des bandes, qui comptaient parfois jusqu'à trois mille individus, mettaient le pays à sac. On appelait ces brigands « routiers » ou « cotereaux ». En temps de guerre ils se mettaient à la solde des seigneurs. En temps de paix ils s'attaquaient aux églises et aux monastères, à cause de leurs richesses ; mais ils n'épargnaient pas les paysans. Au temps de Philippe Auguste ils avaient à peu près changé le centre de la France en désert.

L'AFFRANCHISSEMENT. La misère provoqua à plusieurs reprises des révoltes de paysans. Les seigneurs les réprimèrent de façon féroce. En 1087 les paysans de Normandie avaient décidé de s'entendre pour demander au duc de nouvelles lois. Ils nommèrent des délégués : ceux-ci furent saisis par ordre du duc, qui leur fit couper les pieds et les mains.

Mais, dans le cours du douzième siècle, le besoin d'argent et une meilleure entente de leur intérêt, qui était de laisser le paysan travailler en paix et de bon cœur, amenèrent les seigneurs à vendre ou à accorder des libertés à leurs serfs. Ceux-ci en grand nombre achetèrent leur affranchissement. Ils obtinrent aussi que la taille cessât d'être arbitraire et que le chiffre en fût fixé invariablement comme l'était déjà le chiffre du cens. Les paysans libres obtinrent des concessions semblables, des réductions de corvées et de redevances, enfin des exemptions partielles de service militaire. Ainsi la condition des paysans commença de s'améliorer, dans le même temps où les habitants des villes acquéraient eux aussi des franchises et des libertés.

Les Villes.

LES BOURGEOIS. Ruinées pour la plupart par les premières invasions barbares, les villes, pendant la période de paix du règne de Charlemagne, avaient en partie recouvré leur ancienne prospérité. Mais les invasions du neuvième siècle les avaient de nouveau fait tomber à rien et se contracter sur elles-mêmes derrière les murs d'une étroite enceinte. D'autre part, quelques gros villages s'étaient entourés de fortifications : on les appela bourgs, d'où le nom de bourgeois donné aux habitants. Villes et bourgs furent comme de grands châteaux forts, et, comme les châteaux forts, eurent leur seigneur, l'évêque ou le comte. Certaines villes appartenaient même à plusieurs seigneurs à la fois, par exemple à l'évêque et au comte.

Comme les paysans, les bourgeois étaient soumis

à des redevances, à des tailles et à des corvées. Toutefois ils souffrirent moins que les paysans de l'arbitraire seigneurial, parce qu'ils n'étaient pas isolés. La masse de la population des villes était formée par les marchands et les artisans. Or, les uns et les autres se groupaient en associations, ghildes, hanses, corporations. Ainsi réunis, ils étaient en état de s'entr'aider et présentaient une force avec laquelle le seigneur devait compter.

ARTISANS ET CORPORATIONS. On appelait artisans ceux qui, patrons ou ouvriers, exerçaient un métier manuel, une industrie, on disait alors un art. Dans chaque ville les artisans de même métier étaient généralement réunis dans un même quartier ou une même rue, comme encore aujourd'hui en Orient. Ils se groupèrent d'abord en associations religieuses ou « confréries », pour honorer un même patron, c'est-à-dire un même protecteur choisi parmi les saints qui, d'après la tradition, avaient exercé e métier. Au lien religieux s'ajouta vite le lien des intérêts du métier, et, dans la plupart des villes, la confrérie se transforma en corporation.

La corporation était comme un syndicat privilégié auquel l'artisan était obligé de s'affilier s'il voulait exercer son métier, mais nul ne pouvait exercer le métier s'il n'avait été d'abord, pendant un temps dont les règlements fixaient la durée, apprenti chez un patron[1]. D'apprenti on devenait compagnon, c'est-à-dire ouvrier. L'ouvrier pouvait devenir maître, c'est-à-dire patron, après avoir passé un examen et fabriqué un chef-d'œuvre, c'est-à-dire quelque ouvrage du métier difficile à exécuter.

Les règlements de la corporation déterminaient les conditions du travail. Ils interdisaient, par exemple, de travailler après le coucher du soleil, à la lumière, par crainte que l'ouvrage ne fût mal fait et par peur d'incendie. Le patron et ses ouvriers, qui rarement étaient plus de quatre ou cinq, travaillaient ensemble, sous les yeux des clients, dans d'étroites pièces toutes grandes ouvertes sur la rue, et qui servaient à la fois d'atelier et de magasin.

MARCHANDS ET HANSES. De même que les artisans, les marchands avaient leurs associations. Les marchands en effet ne se bornaient pas à la vente des produits dans leur ville. Ces produits, il fallait les aller chercher ou les porter au dehors. Les routes étaient rares, périlleuses : l'on risquait d'y être rançonné par les brigands ou par les seigneurs dont on traversait les domaines. De là, pour mieux se défendre, la formation de ghildes ou de hanses. Il en fut de très puissantes : telle la hanse des Marchands de l'eau de Paris qui avait le monopole des transports sur la Seine depuis Montereau jusqu'à Mantes, et dont le chef, le Prévôt des Marchands, devint au douzième siècle, une sorte de maire de Paris.



LA CONSTRUCTION D'UNE MAISON (fresque de Saint-Savin, XIe siècle). *La fresque représente des maçons au travail, les uns apportant des pierres sur leur épaule, les autres (à gauche) manœuvrant un treuil. Ils sont vêtus d'une sorte de chemise-blouse, décolletée et flottant sur les genoux.*

L'ÉMANCIPATION DES VILLES. Les corporations et les hanses, déjà existantes mais faibles encore au dixième siècle, gagnèrent en force au onzième siècle, grâce au puissant mouvement commercial déterminé par les Croisades. Gens de métier et marchands s'enrichirent en fabriquant et en fournissant aux seigneurs les nombreux objets nécessaires pour les expéditions. Dès lors, ils voulurent jouir en toute sécurité des biens péniblement acquis, et se mettre à même d'en acquérir davantage à moindre peine. Ils s'occupèrent donc de limiter l'arbitraire du seigneur.

Les efforts pour y parvenir commencèrent aux dernières années du onzième siècle, et devinrent particulièrement énergiques au douzième siècle, pendant les règnes de Louis le Gros et de son fils Louis le Jeune (1108-1180). La tactique fut partout la même. Tous les bourgeois d'une même ville, marchands et artisans, se réunissaient et se prêtaient, dit un contemporain de Louis le Gros, Guibert de Nogent, « un serment de secours mutuel ». Ils formaient ainsi une « conjuration » ou bien encore une commune jurée.

L'association constituée, les bourgeois cherchaient à obtenir du seigneur qu'il fixât, d'accord avec eux, et d'une manière invariable, les obligations qui leur incombaient, le taux de leurs redevances, la date à laquelle ils devraient les payer, enfin le tarif des amendes. Ils cherchaient à obtenir ensuite que les conventions arrêtées fussent mises par écrit. L'acte



1. Cependant le monopole de la corporation n'était pas toujours absolu, et dans beaucoup de villes il subsista des artisans libres.



MAISONS DE BAYEUX *où apparaît le débordement de l'étage supérieur.* (CL. NEURDEIN.)



MAISONS DE LISIEUX *où apparaît le rez-de-chaussée en retrait et les toits en auvent.* (CL. NEURDEIN.)



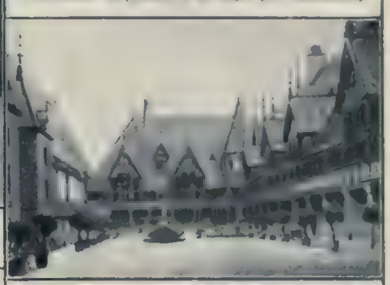
MAISONS DE ROUEN *où l'on voit toujours l'alternance des poutres et du crépi.* (CL. NEURDEIN.)



L'AITRE DE SAINT-MACLOU, A ROUEN. *Jolie cour avec grandes baies vitrées de style normand.* (CL. HACHETTE.)



REMPARTS DE CARCASSONNE. *Conception guerrière d'une ville appelée à protéger une région.* (CL. HACHETTE.)



HOSPICE DE BEAUNE. *Cour intérieure dont l'architecture élégante a été maintes fois imitée.* (CL. HACHETTE.)



HOTEL DE VILLE DE SAINT-QUENTIN. *Une merveille d'architecture civile que les Allemands ont mutilée.* (CL. HACHETTE.)



HOTEL DE VILLE DE SAINT-ANTONIN. *Ancienne maison seigneuriale de style roman, construite au XIIe siècle.* (CL. MONUMENTS HISTORIQUES.)



HOTEL DE VILLE D'ARRAS *Surmonté d'un superbe beffroi : depuis la Grande Guerre, un monceau de ruines.* (CL. LEVY.)

LES VILLES AU MOYEN AGE

Les villes au Moyen Age étaient fort resserrées, mais fort pittoresques avec leur enceinte crenelée garnie de nombreuses tours, leurs ruelles tortueuses bordées de maisons à la charpente visible et au grand toit pointu, les clochers de leurs églises et le beffroi de leur Hôtel de Ville. La beauté de ces edifices, dans de nombreuses villes du Nord et du Midi de la France, témoigne combien furent grandes, au Moyen Age, l'activité et la richesse de la bourgeoisie.



SCÈNES DE LA VIE PRIVÉE AU XIII[e] SIÈCLE (Manuscrit de la Bibliothèque Nationale). *Ces cinq vignettes, reproduites d'après une miniature de psautier du XIII[e] siècle, offrent une « suite » comme aimaient à en composer les imagiers du Moyen Age : deux voyageurs, des pèlerins sans doute, demandent l'hospitalité dans un couvent ; ils sont accueillis par une sœur qui leur verse d'abord une boisson réconfortante ; l'un d'eux, malade, reçoit des soins empressés ; ils dînent ensuite tous deux, servis par la même sœur ; enfin, ils prennent un bain avant de se remettre en route. Scènes très vivantes, et intéressantes par les détails d'aménagement, de costumes, de mobilier.* (Cl. BERTHAUD.)

ainsi rédigé, signé par le seigneur, scellé de son sceau, s'appelait une Charte.

LES VILLES DE BOURGEOISIE. Ces efforts des bourgeois pour obtenir un peu de justice étaient naturellement mal vus des seigneurs et de leurs amis : « Le mot commune est un mot exécrable », écrivait Guibert de Nogent qui était cependant un pieux ecclésiastique. Néanmoins, à la longue, la plupart des villes et des bourgs obtinrent ce que l'on appela des libertés et des franchises. Elles leur furent même assez souvent accordées par un acte gracieux des seigneurs. Ainsi Louis VII, en 1155, donna aux habitants de Lorris, en Gâtinais, une charte qui fut ensuite concédée à près de trois cents villes et bourgs de l'Ile-de-France, de l'Orléanais, de la Touraine.

Les villes ainsi dotées de franchises et garanties contre l'arbitraire seigneurial furent ce qu'on appela les « villes de bourgeoisie ».

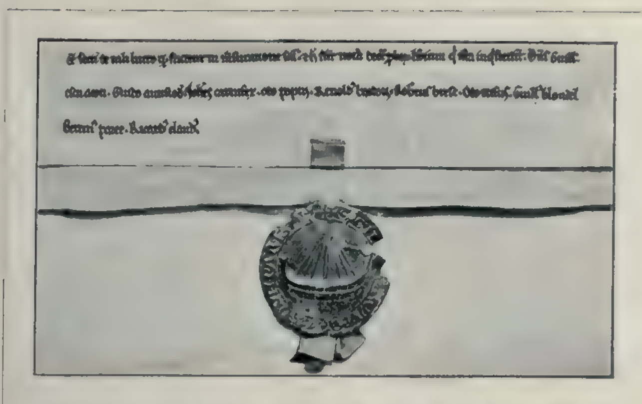
LES RÉPUBLIQUES COMMUNALES. Ces garanties parurent insuffisantes dans les régions où le commerce était plus actif et la prospérité plus grande, au midi dans le Languedoc et l'ancienne Aquitaine ; au nord dans la Picardie, l'Artois et la Flandre. Là, les bourgeois voulurent et obtinrent le droit de se gouverner eux-mêmes, ils constituèrent de véritables républiques.

Dans ces républiques, nommées communes dans le nord, municipalités dans le midi, les bourgeois, réunis en assemblée, élisaient eux-mêmes les magistrats, échevins au nord, consuls au midi, chargés du gouvernement. C'étaient ces magistrats qui rendaient la justice, percevaient les amendes, levaient les impôts, payaient la redevance fixe due au seigneur, commandaient la milice. La commune avait le droit de guerre et de paix ; elle avait son château, l'hôtel de ville ou maison commune, foyer de la cité ; son donjon, le beffroi, d'où le guetteur surveillait la ville et les alentours ; elle avait sa bannière, ses armoiries, son sceau. Il arriva même qu'elle eut des vassaux. Elle était un véritable seigneur, et ses bourgeois formaient pour ainsi dire un noble collectif.

LA COMMUNE DE LAON. Les chartes constitutives des républiques communales furent obtenues le plus souvent à prix d'argent. Dans le Nord, les bourgeois essayèrent souvent de les arracher par la violence. Mais ils réussirent rarement. L'histoire de la commune de Laon montre bien ce que furent ces tentatives et comment elles échouèrent en général.

Les bourgeois de Laon avaient pour seigneur l'évêque. En 1111, l'évêque était un aventurier normand, Gaudry, détesté des habitants qu'il pressurait et faisait torturer par son esclave nègre, appelé Jean. Pendant un voyage de Gaudry en Angleterre, les bourgeois se conjurèrent, rédigèrent une charte et la firent accepter par ceux à qui Gaudry avait remis ses pouvoirs en son absence. A son retour, furieux d'abord, il s'apaisa moyennant une grosse somme d'argent ; il signa la charte et jura de l'observer fidèlement. Les bourgeois par prudence cherchèrent à obtenir la garantie du roi Louis le Gros ; à prix d'argent le roi consentit à contresigner la charte. Moins d'un an après, Louis le Gros vint à Laon pour les fêtes de Pâques. Gaudry lui demanda l'autorisation de déchirer la charte. Les bourgeois avertis offrirent au roi 400 livres s'il voulait continuer à la garantir. Gaudry promit 700 livres. Louis accepta l'offre de l'évêque et se sauva en cachette.

Gaudry se mit en devoir de percevoir sur les bourgeois l'argent qu'il avait promis au roi. Il voulait, dit Guibert de Nogent, « que chaque bourgeois payât pour la destruction de la commune autant qu'il avait payé pour son établissement ». Les boutiques se fermèrent ; « une rage de bêtes féroces soulevait les petites gens et ils jurèrent de tuer l'évêque ». Celui-ci, averti,



SCEAU DE LA VILLE DE PARIS (Archives Nationales). *Exemplaire le plus anciennement connu du sceau de la « Corporation des Marchands de l'eau ». Appendu à un acte de l'an 1200, il porte la nef qui figurera désormais dans les armes de la Capitale et comme légende: « Sigillum mercatorum atque Parisius »*

ne voulut pas croire au danger. A Guibert de Nogent qui le prévenait, il répondait : « Si Jean, mon nègre, tirait par le nez le plus redoutable d'entre eux, il n'oserait pas même faire un grognement ! »

Le lendemain, vendredi de Pâques, dans l'après-midi, aux cris de « Commune ! commune ! » les bourgeois, armés d'épées, de haches, de lances, de massues, se ruaient sur la maison de l'évêque et l'enlevaient d'assaut. Gaudry revêtit en hâte les habits d'un de ses domestiques et descendit dans le cellier. Les insurgés, fouillant la maison, le découvrirent caché dans un tonneau. Ils le tirèrent de là par les cheveux, et tandis qu'il suppliait et promettait de grosses sommes pour qu'on lui laissât la vie, l'un des insurgés d'un coup de hache lui fit sauter la cervelle, tandis qu'un autre lui fendait la figure en travers. L'émeute se continua par le massacre d'un certain nombre de nobles, le pillage et l'incendie de leurs maisons.

Le roi accourut pour châtier les rebelles. Les habitants de Laon, se sentant trop faibles pour résister à l'armée royale, appelèrent à l'aide le seigneur de Coucy, Thomas de Marle. Celui-ci vint avec ses hommes d'armes, se déclara incapable de défendre la place et invita les bourgeois à le suivre et à se réfugier sur ses terres. La plupart acceptèrent. La ville étant abandonnée, les paysans et les seigneurs d'alentour s'abattirent sur elle et la pillèrent de fond en comble ; dans les maisons ils enlevèrent jusqu'aux gonds et aux verrous des portes.

Peu après le roi contraignit Thomas de Marle à lui livrer les fugitifs, qui furent pendus en grand nombre. Seize ans plus tard, en 1128, l'évêque successeur de Gaudry accorda aux bourgeois une nouvelle charte que l'on appela institution de paix. Elle fut ratifiée par Louis le Jeune, qui, à la différence de son père Louis le Gros, veilla à l'exécution scrupuleuse de la charte et en assura le maintien.

DISPARITION DES RÉPUBLIQUES COMMUNALES. L'existence des républiques communales ne se prolongea guère en France au delà des premières années du quatorzième siècle. Les rois capétiens, en effet, s'appliquèrent constamment à se les soumettre comme ils faisaient des seigneurs. En particulier, ils voulurent surveiller leur administration financière. Cette administration était souvent médiocre ; cela servit de prétexte, surtout à Philippe le Bel, pour intervenir dans le gouvernement des communes et leur enlever leurs libertés politiques. A la fin de la dynastie capétienne (1328), il ne restait plus de communes pleinement indépendantes, sauf en Flandre.



UN MEUNIER *Chapiteau de l'église de la Madeleine à Vézelay (XIIe siècle).* (CL. NEURDEIN)



LES MURAILLES DE CONSTANTINOPLE. *Cette formidable enceinte, commencée par Constantin, continuée par Theodose, achevée au XIIe siècle, mesurait 20 kilomètres. (La dernière enceinte de Paris en comptait 33.) Munie de tours carrées, très rapprochées et crénelées elle était digne d'abriter la capitale de l'empire romain d'Orient, la plus riche cité et la plus civilisée de tout le monde méditerranéen au Moyen Age. Elle subsiste encore aujourd'hui, mais aux trois quarts ruinée, et dans les intervalles des tours s'élèvent, comme pour se mettre sous leur protection les modestes maisons de la Constantinople moderne.* (CL. BERGGREN.)

CHAPITRE VII

LES GRANDES EXPÉDITIONS FÉODALES

LES CROISADES

LES EXPÉDITIONS FÉODALES. En dépit des apparences, le monde féodal n'était pas de goût sédentaire. Si mauvaises que fussent les routes et périlleux les voyages, la circulation était intense. Beaucoup de paysans et d'artisans menaient la vie nomade. Il y avait des milliers de pèlerins de toutes conditions. Les nobles qui ne se trouvaient pas assez riches, assez puissants ou assez libres, partaient à l'aventure. Ainsi s'expliquent les nombreuses expéditions féodales qui remplissent surtout le onzième siècle : les chevaliers français s'en vont par le monde chercher fortune ou faire leur salut.

LES NORMANDS EN ITALIE. La Normandie fournit le plus fort contingent d'aventuriers et de pillards. Ces descendants des pirates scandinaves « avaient dans le sang l'amour du grand air et des fructueux voyages ».

D'ailleurs le duché de Normandie était fort sévèrement gouverné, et cela ne plaisait pas aux barons.

Comme ils étaient bons chrétiens, ils allèrent de préférence là où on se battait contre les Infidèles, en Espagne, en Italie, en Orient. C'est ainsi que les fils d'un pauvre seigneur du Cotentin, Tancrède de Hauteville, vinrent guerroyer dans l'Italie méridionale, en Pouille et en Calabre. Ses petits-fils, Roger et Robert Guiscard, combattant tantôt contre les Italiens, tantôt contre les Sarrasins, réussirent à s'emparer de toute l'Italie du Sud et de la Sicile (1047-1073).

Organisé au siècle suivant par Roger II, le royaume normand des Deux-Siciles devint l'un des États les plus prospères, les mieux administrés et les plus civilisés du temps. Par l'étonnante tolérance de ses princes, il ne ressembla à aucun autre : Normands et Italiens catholiques y vivaient en paix avec les Grecs, les Musulmans et les Juifs ; ce fut le terrain neutre où se rencontraient l'Orient et l'Occident.



HAROLD AMENÉ DEVANT GUILLAUME. *Guy, comte de Ponthieu, amène à Guillaume Harold qu'il a fait prisonnier. Guillaume a le bras droit étendu.*



EMBARQUEMENT. *Transport des armes — cuirasses, lances, haches, épées — sur les navires.*



LES NAVIRES DE L'EXPÉDITION. *Petites embarcations ayant un seul mât et une seule voile.*



LA MARCHE AU COMBAT. *Les cavaliers de Guillaume, armés de la lance, se groupent pour la charge.*



LE CHARGE DES NORMANDS. *Les archers se sont déployés sur le front ; la cavalerie s'élance.*



LA MORT DE HAROLD ET LA DÉROUTE DES ANGLAIS. *Harold tombe à terre en lâchant sa hache ; sur la droite, les Anglais qui s'enfuient.*

LA TAPISSERIE DE BAYEUX REPRÉSENTANT L'EXPÉDITION DE GUILLAUME LE CONQUÉRANT

Exécutée sous la direction de la reine Mathilde peu de temps après l'expédition de Guillaume, elle ornait jadis la cathédrale de Bayeux. Longue de 70 mètres, elle comprend 72 scènes distinctes. On voit, ici, en haut de la page : « Harold amené devant Guillaume » ; au-dessous, à gauche : « l'Embarquement du matériel de guerre » ; à droite : « les Navires de l'expédition » ; en troisième ligne : « la Marche au Combat » et « la Charge des cavaliers normands » ; en bas, « la Mort de Harold et la déroute des Anglais ». (CL. NEURDEIN.)

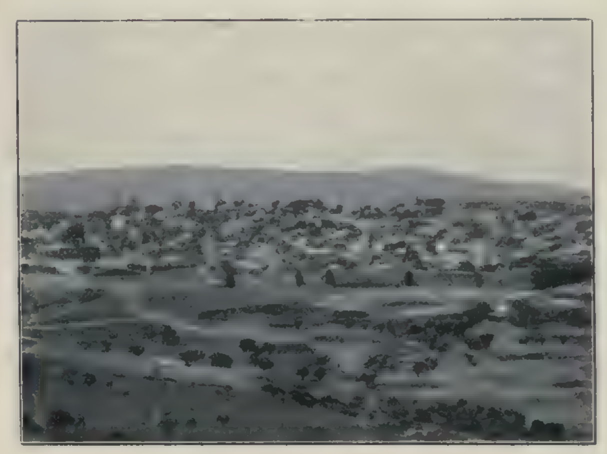
LES NORMANDS EN ANGLETERRE. A l'époque où Roger et Robert Guiscard s'emparaient de l'Italie du Sud, par un coup d'audace non moins surprenant le duc de Normandie faisait la conquête de l'Angleterre.

L'Angleterre avait été conquise au sixième siècle par des bandes germaniques, les Angles et les Saxons. Entre les rois saxons et les ducs normands, des relations étroites s'étaient établies : le roi Édouard le Confesseur, qui régnait en Angleterre depuis 1035, était Normand par sa mère et avait été élevé en Normandie. En 1066, Édouard étant mort sans laisser d'enfants, son beau-frère Harold fut reconnu comme roi par les Saxons. Mais alors le duc de Normandie, Guillaume, qui était cousin d'Édouard, réclama la couronne : il prétendit qu'Harold lui-même avait juré sur des reliques de la lui faire obtenir.

Guillaume rassembla une forte armée de 14 000 cavaliers et 45 000 fantassins, Normands et aventuriers venus de tous les coins de la France. Il débarqua en Angleterre le 28 septembre 1066. Quinze jours après, à la grande bataille d'Hastings, Harold était tué, l'armée saxonne écrasée ; et Guillaume se trouvait maître de tout le royaume anglo-saxon.

Il procéda ensuite au partage de cet extraordinaire butin. Il garda pour sa part les villes, la plupart des forêts et quinze cents « manoirs » ou grands domaines : aucun roi n'était aussi riche ; le reste des terres confisquées sur les Saxons fut réparti en plus de soixante mille fiefs et distribué aux soldats de l'expédition qui formèrent ainsi la nouvelle noblesse anglaise.

PRÉDICATION DE LA CROISADE. A la fin du onzième siècle, un pape français, Urbain II, eut l'idée d'utiliser au profit de la foi cette puissance d'expansion de la féodalité française. Il fit prêcher la « croisade » contre les Turcs.



JÉRUSALEM. *La ville s'élève sur un petit plateau que dominent des collines hautes de 800 mètres. Au pied des murailles apparaît ici une partie de la vallée de Josaphat. La coupole de la Mosquée d'Omar, construite par le conquérant arabe en 636, marque l'emplacement de l'ancien Temple.* (CL. BONFILS.)

Chaque année des milliers de chrétiens se rendaient en pèlerinage à Jérusalem qui était aux mains des musulmans arabes depuis plus de quatre siècles (636). Mais dans le cours du onzième siècle, des tribus musulmanes de race jaune, les Turcs, avaient supplanté les Arabes, conquis leur capitale Bagdad et Jérusalem, et enlevé aux Grecs presque toute l'Asie Mineure. Tandis que les Arabes s'étaient montrés tolérants, les Turcs, fanatiques et cruels, persécutèrent les chrétiens et leur rendirent presque impossible le pèlerinage au Saint Sépulcre.

C'est pour délivrer les lieux saints et pour arrêter l'offensive musulmane par une contre-offensive chrétienne que, le 28 novembre 1095, le dernier jour du concile de Clermont, le pape Urbain II, prêchant devant une foule immense, appela les chevaliers aux armes. A la fin de son discours il avait rappelé cette parole du Christ : « Renonce toi toi-même, prends ta croix et suis moi. » Aussitôt tous ceux qui étaient présents firent avec des morceaux d'étoffe des croix qu'ils s'attachèrent sur l'épaule en criant : « Dieu le veut ! » De là vint l'expression « prendre la croix » ou « se croiser ».

La croisade ne fut pas prêchée seulement en France. Mais c'est de France que sortit de beaucoup le plus grand nombre de croisés. Aussi un contemporain a-t-il appelé ces guerres entreprises au nom de Dieu : *Gesta Dei per Francos*, les actes de Dieu par les Français.

PIERRE L'ERMITE. L'un des plus puissants auxiliaires du pape, dans le nord de la France, fut un moine originaire des environs d'Amiens, Pierre surnommé l'Ermite. Partout où il passa pour prêcher la croisade, il souleva un extraordinaire enthousiasme. C'était un petit homme maigre, brun, avec une grande barbe et des yeux très vifs. « Il allait nu-pieds, dit Guibert de Nogent qui l'avait vu ; il portait sur la peau une tunique de laine, sur les épaules une longue robe à capuchon. Le pain était sa seule nourriture ; jamais il ne buvait de vin. Quelque chose de divin se sentait dans ses moindres mouvements, dans toutes ses paroles ; c'était au point que le peuple arrachait, comme si c'eût été des reliques, les poils du mulet qu'il montait. »

LA CROISADE POPULAIRE. « Les comtes et les chevaliers commençaient à peine leurs préparatifs, dit encore Guibert de Nogent, que déjà les pauvres faisaient les leurs avec une ardeur que rien ne pouvait arrêter. Chacun délaissait sa maison, sa



ÉPISODES DE LA Ire CROISADE. *Ces quatre dessins reproduisent des vitraux de Saint-Denis, antérieurs à 1140 et aujourd'hui détruits. Ils représentent : 1° « la Prise de Jérusalem » (à gauche, une tour roulante d'où les Croisés attaquent la muraille de la ville) ; 2° « Un combat entre Infidèles et Croisés » (les Croisés sont à gauche) ; 3° « Un exploit de guerrier » (Robert, duc de Normandie, abat un ennemi d'un coup de lance) ; 4° « l'Assaut d'Antioche » (les Croisés ont appliqué des échelles au mur et montent à l'assaut)*
(DESSINS DE MONTFAUCON.)

vigne, son patrimoine, les vendait à bas prix. On se hâtait de convertir en argent tout ce qui ne pouvait pas servir au voyage. Des pauvres ferraient leurs bœufs comme des chevaux et les attelaient à des chariots sur lesquels ils mettaient quelques provisions et leurs petits enfants. »

Trois mois à peine après la prédication d'Urbain II à Clermont, une horde de quarante ou cinquante mille personnes de tout âge et de tout sexe se mettait en route sous la direction de Pierre l'Ermite et d'un pauvre chevalier, Gauthier sans Avoir. Elle passa le Rhin : elle fut alors rejointe par une armée toute pareille de pèlerins allemands. Pillant pour vivre, elle souleva les fureurs de tous les peuples chez qui elle passa, Hongrois, Serbes, Bulgares, Grecs. Quand ces pauvres gens, qui depuis leur départ demandaient à chaque ville si ce n'était pas là Jérusalem, furent arrivés à Constantinople, l'empereur grec se hâta de les faire transporter sur la rive d'Asie. Ils furent presque immédiatement exterminés par les Turcs.

LA CROISADE SEIGNEURIALE. Pendant ce lamentable épisode, l'armée des Croisés s'organisait. La mise en route avait été fixée par le pape au 15 août 1096. Le pape avait également réglé l'itinéraire des quatre corps de l'armée chrétienne : leur concentration devait se faire sous les murs de Constantinople.

Les Français du Midi, conduits par le comte Raymond de Toulouse, passèrent par le nord de l'Italie, la Dalmatie, la Croatie, la Serbie et la Bulgarie.

Les Français du Nord, conduits par Godefroy de Bouillon et Baudoin de Flandre, traversèrent l'Allemagne et la Hongrie.

Les Normands d'Italie, commandés par Tancrède et Bohémond, embarqués à Brindisi, traversèrent l'Albanie et la Macédoine.

Les Français de l'Ile de France gagnèrent l'Italie et suivirent le même itinéraire que les Normands.

Aucun roi ne prenait part à l'expédition : le roi de France Philippe et l'empereur Henri IV étaient excommuniés. Le pape était le chef suprême de la croisade. Il avait délégué ses pouvoirs avec le titre de légat à l'évêque du Puy, Adhémar de Monteil.

LES CROISÉS EN ASIE MINEURE. L'arrivée des Croisés devant Constantinople y jeta l'épouvante, tant ils étaient nombreux. Un témoin, la fille de l'empereur Alexis, Anne Comnène, a écrit : « On eût dit l'Europe entière arrachée de ses fondements ». Peut-être étaient-ils un million ; mais dans ce nombre il n'y avait probablement pas plus de trois cent mille combattants.

L'empereur Alexis qui désirait se débarrasser d'eux le plus vite possible leur fournit les moyens nécessaires pour passer en Asie. Les Croisés s'enfoncèrent sur le plateau d'Asie Mineure dont ils s'ouvrirent l'accès en battant les Turcs à Dorylée (1er juillet 1097). Sur le plateau, en été, sous un ciel sans nuage, avec un soleil de feu, la chaleur est insupportable ; la terre est brûlée et sans un brin d'herbe ; l'eau manque complètement. Les Croisés souffrirent atrocement. La chaleur leur était rendue plus intolérable encore par leurs pesantes armures. La soif tuait les gens par centaines. « Les hommes les plus robustes, a dit un témoin, se couchaient sur le sable, fouillaient la surface brûlante pour trouver en dessous le sol frais et y coller leur bouche desséchée. Les animaux eux-mêmes ne résistaient pas. » Les chevaux surtout périssaient en grand nombre. « Faute de bêtes de somme, a raconté un Croisé, nous chargions nos bagages sur des moutons, des chèvres, des porcs et des chiens. On vit maint chevalier réduit à monter un bœuf en guise de cheval de bataille. » En outre, les Turcs, montés sur des chevaux rapides, harcelaient sans cesse l'armée, couraient sur ses flancs, la lardaient de flèches.

PRISE DE JÉRUSALEM. Après avoir traversé au prix de fatigues inouïes la chaîne du Taurus, les Croisés débouchèrent sur la côte de Syrie. Ils furent arrêtés longtemps par la place forte d'Antioche qu'ils assiégèrent pendant huit mois, où ils furent ensuite assiégés eux-mêmes par les Turcs. Enfin la marche en avant put être reprise, et le 1er juillet 1099, trois ans après leur départ, les Croisés aperçurent Jérusalem : il y en eut qui moururent de joie. L'armée chrétienne était extraordinairement réduite. Elle ne comprenait pas plus de 40 000 hommes à bout de force. De Nicée à Jérusalem les Croisés avaient laissé 600 000 cadavres sur les routes d'Asie.

On commença les préparatifs d'un siège ; mais Jérusalem était bien fortifiée, elle avait une nombreuse garnison, et les Musulmans avaient détruit tous les puits autour de la ville. Une fois encore les Croisés étaient en péril de mourir de soif. Ils tentèrent alors une héroïque folie. Le vendredi 15 juillet 1099, à trois heures, jour et heure de la mort du Christ, ils donnèrent l'assaut. Ils avaient construit une tour de bois, un beffroi, qu'ils parvinrent à pousser sur des rouleaux contre le rempart. Un pont volant fut jeté du beffroi sur la muraille, dont les Croisés purent occuper une partie ; ils s'emparèrent ensuite d'une porte, et pénétrèrent en masse dans la place. Ils y firent un carnage effroyable : « Dans le portique de Salomon et dans le Temple, écrivit Godefroy de Bouillon au pape, les nôtres chevauchaient dans le sang immonde des Sarrasins, et leurs montures en avaient jusqu'aux genoux. »

LE ROYAUME LATIN DE JÉRUSALEM. La conquête faite, il fallait l'organiser pour la garder et pour mettre le tombeau du Christ à l'abri de tout retour offensif des Musulmans. De là, la création du royaume latin de Jérusalem. Les Croisés offrirent la couronne à Godefroy de Bouillon. C'était l'homme le plus populaire de l'armée par sa bravoure, sa bonne grâce et sa modération. Il refusa le titre de roi et ne voulut être qu'« avoué », c'est-à-dire défenseur du Saint Sépulcre.

Pour couvrir la Palestine, on construisit de puissantes citadelles dont il subsiste encore aujourd'hui des ruines imposantes, et on organisa des ordres de moines soldats, l'ordre des Hospitaliers d'abord, puis celui des Templiers. Ils étaient soumis à toutes les obligations religieuses des moines, mais en outre ils étaient voués au métier des armes. La règle sur ce point était très rigoureuse : le Templier, par exemple devait toujours accepter le combat, fût-ce seul contre trois, et ne devait jamais consentir à se rendre. Le costume de ces moines-soldats révélait leur double



LE KRAK DES CHEVALIERS. *Le plus célèbre des nombreux châteaux forts construits par les Croisés en Palestine et en Syrie. Il doit son nom aux Hospitaliers qui le possédèrent de 1145 à 1271. Admirablement situé, bâti de telle sorte qu'il est encore presque intact, il rappelle par son architecture notre Château-Gaillard, aux Andelys.* (CL. R. KŒCHLIN.)

caractère : ils portaient l'armure du chevalier, et par-dessus la robe du moine, noire avec une croix blanche pour les Hospitaliers, blanche avec une croix rouge pour les Templiers. Ces ordres acquirent rapidement une grande puissance. Ils eurent des maisons ou « commanderies » en grand nombre dans tous les États de l'Europe chrétienne. Les Templiers, à Paris même, possédaient une véritable citadelle.

LES CROISADES DU DOUZIÈME SIÈCLE. Les Turcs reprirent bientôt l'offensive et menacèrent le royaume de Jérusalem. Il fallut entreprendre de nouvelles croisades pour arrêter leurs progrès, mais aucune ne fut aussi glorieuse et efficace que la première croisade ; le grand enthousiasme qui l'avait inspirée ne se renouvela plus.

Prêchée par saint Bernard, conduite par deux puissants souverains, le roi de France Louis VII, l'empereur allemand Conrad III, la seconde croisade n'aboutit qu'à des désastres (1147-1149)

En 1187, le sultan d'Egypte Saladin, vainqueur des chrétiens à Tibériade, reprit Jérusalem. Le royaume latin de Palestine était menacé de ruine. Alors le pape Urbain III prêcha une troisième croisade. L'empereur Frédéric Barberousse, le roi de France Philippe Auguste, le roi d'Angleterre Richard Cœur de Lion en furent les chefs. Frédéric Barberousse, arrivé le premier en Asie Mineure, se noya dans un torrent (1190). Philippe Auguste et Richard Cœur de Lion, venus par mer en Syrie, assiégèrent Saint-Jean-d'Acre ; le siège, commencé avant leur arrivée, dura près de deux ans. Enfin, au mois de juillet 1191, la garnison musulmane, affamée, capitula. Philippe Auguste abandonna aussitôt la croisade pour rentrer en France. Richard resta deux années encore en Terre Sainte, faisant l'admiration des ennemis par sa bravoure, les épouvantant par sa férocité. Il fit décapiter en une seule fois 2.600 pri-

sonniers dont la rançon n'avait pas été payée à temps. Mais il ne put arriver à reprendre Jérusalem. Le royaume latin de Palestine se trouva réduit au territoire de l'ancienne Phénicie, et Saint-Jean-d'Acre en fut la capitale : la ville devait rester un siècle encore (jusqu'en 1291) au pouvoir des chrétiens.

QUATRIÈME CROISADE. La quatrième croisade ne devait être à l'origine que la continuation de la troisième. Elle fut décidée par le pape Innocent III, cinq ans à peine après le retour de Richard (1198). L'année suivante, dans un grand tournoi donné par le comte de Champagne, tous les assistants prirent la croix. Un grand nombre de chevaliers de la France du Nord et de l'Est suivirent leur exemple. Les rois de France et d'Angleterre, en guerre l'un contre l'autre, s'abstinrent. Les seigneurs choisirent pour chef le comte de Champagne, puis, après sa mort, un chevalier du Piémont, Boniface de Montferrat.

Les Croisés avaient décidé d'attaquer les Musulmans en Egypte, centre de leur puissance. Pour disposer d'une flotte, ils s'allièrent à la République de Venise qui était alors la plus grande puissance navale en Méditerranée, et ils aidèrent les Vénitiens à prendre Zara, ville chrétienne de l'Adriatique et port rival de Venise. Mais alors les intrigues d'un prince grec détrôné, Alexis, les détournèrent sur Constantinople.

PRISE ET SAC DE CONSTANTINOPLE. A la vue de la magnifique capitale de l'Empire grec, les Croisés, sortis des sombres châteaux et des pauvres petites villes de France, furent frappés d'admiration. « Ils regardèrent beaucoup Constantinople, dit l'un d'eux, le chroniqueur Villehardouin, ceux qui ne l'avaient jamais vue ; car ils n'auraient jamais pensé qu'il pût y avoir en tout le monde une si riche ville, quand ils virent ces hauts murs et ces riches tours dont elle était entourée, et ces riches palais, et ces hautes églises, dont il y avait tant que nul ne l'eût pu croire, s'il ne l'eût vu de ses yeux, et la longueur et la largeur de la ville qui de toutes était souveraine. » Leur émerveillement devait être plus grand encore quand ils visitèrent la ville, où depuis près de neuf cents ans s'accumulaient les richesses de l'Orient et tous les chefs-d'œuvre de l'art antique.

Les croisés occupèrent Constantinople presque sans combat et firent couronner Alexis. Mais les Grecs détestaient ceux qu'ils appelaient les « Latins » ; ils renversèrent Alexis et s'armèrent contre les Croisés. Ceux-ci étaient campés hors de la ville : ils enlevèrent Constantinople d'assaut le 12 avril 1204 et la mirent à sac.

« Le butin fut si grand, dit Villehardouin, que nul



ITINÉRAIRE DES 1re, 3ème ET 4ème CROISADES

ne vous en saurait dire le compte d'or et d'argent, de vaisselle et de pierres précieuses, de satins et de draps de soie, d'habillements de fourrure et de tous les riches biens qui furent trouvés. Jamais, depuis que le monde fut créé, il n'en fut autant gagné en une ville. » Les Croisés se conduisirent en brutes sauvages, mutilant les marbres, brisant les œuvres d'art pour en tirer l'or, l'argent et les pierres précieuses qui les décoraient. Ils allèrent jusqu'à faire fondre les statues de bronze, chefs-d'œuvre des sculpteurs anciens, pour en faire des pièces de monnaie.

L'EMPIRE LATIN D'ORIENT. Les Croisés se partagèrent ensuite les terres de l'Empire grec et fondèrent l'Empire latin de Constantinople. Ils élirent empereur le comte de Flandre, Baudoin. Au-dessous de l'empereur, Boniface de Montferrat fut roi de Salonique et de la Macédoine. Les Vénitiens prirent une partie de Constantinople, la plupart des îles de l'Archipel, au total le quart de l'Empire. Des Croisés devinrent duc d'Athènes, prince de Morée, marquis de Thessalie. Quant à l'expédition en Egypte et à la délivrance de Jérusalem, il n'en fut plus question.

L'Empire latin dura à peine un demi-siècle. Attaqué au nord par les Bulgares qui, dès 1206, battaient et tuaient l'empereur Baudoin, attaqué à l'est par les Grecs qui avaient transporté leur capitale à Nicée, il fut détruit en 1261 par Michel Paléologue, qui reprit Constantinople.

LES DERNIÈRES CROISADES. Les Français ne jouèrent qu'un rôle secondaire dans la cinquième et la sixième croisade. Mais les deux dernières croisades, la septième et la huitième, furent des expéditions toutes françaises, conduites par le pieux roi de France, saint Louis.



SAINT LOUIS PARTANT POUR LA CROISADE (Miniature de la Bibl. Nat.) *Le roi s'embarque à Aigues-Mortes et fait voile vers Tunis. Debout au milieu de la nef, il semble haranguer ses compagnons. Derrière la nef royale, d'autres nefs transportent des chevaliers*

L'une et l'autre d'ailleurs, en dépit de la bravoure du roi, furent désastreuses : la septième croisade, qui avait pour objectif l'Egypte, débuta brillamment par la prise de Damiette (1249). Mais les Croisés furent surpris par le débordement du Nil, vaincus à Mansourah, atteints par une épidémie mortelle, enveloppés et contraints de se rendre. Saint Louis n'obtint la liberté de ses chevaliers qu'au prix d'une énorme rançon et sa propre liberté qu'en rendant Damiette (1250). Il passa ensuite quatre ans en Palestine où il fit relever les fortifications de Jaffa, de Saint-Jean-d'Acre, de Césarée, y travaillant de ses propres mains.

Vingt ans plus tard, saint Louis, malgré l'opposition de son entourage, repartait à la Croisade. On lui persuada d'attaquer d'abord Tunis L'expédition, partie en plein été, fut aussitôt décimée par la chaleur et la peste. Saint Louis lui-même succomba sous les murs de la place (1270). Ce fut la dernière croisade.

RÉSULTATS DES CROISADES. Les Croisades n'eurent pas les résultats que la papauté avait espérés : le royaume chrétien de Jérusalem n'eut qu'une existence éphémère et la domination turque s'étendit sur tout l'Orient. Mais les Croisades eurent d'autres résultats dont certains sont d'une grande importance pour l'histoire de notre pays.

Elles profitèrent d'abord au commerce et à la civilisation. Entre les ports d'Occident et d'Orient les relations maritimes se multiplièrent. Or les pays d'Orient avaient alors une civilisation beaucoup plus raffinée que la nôtre. La vue du luxe éveilla chez les Croisés le goût du luxe. L'usage des tapis, des beaux meubles, des armes finement décorées, des étoffes précieuses, des mousselines, des soies, des damas, ainsi nommées de la ville où on les fabriquait, s'introduisit en Occident grâce aux Croisades.

Expéditions féodales à l'origine, les Croisades contribuèrent cependant à la décadence de la Féodalité, d'abord parce qu'elles coûtèrent la vie à des milliers de seigneurs, ensuite parce qu'elles appauvrirent les survivants. Les Croisés voyageaient à leurs frais ; il leur fallait s'équiper, se nourrir, eux, leurs gens et leurs bêtes. Il leur fallait donc avant de se mettre en route beaucoup d'argent. Pour s'en procurer, ils étaient obligés de vendre une partie de leurs propriétés ou d'emprunter, et par conséquent de donner en gage ces propriétés. Tous partaient avec l'espoir de s'enrichir. Ceux qui revinrent, revinrent ruinés et furent contraints de vendre ou d'emprunter de nouveau. Cet appauvrissement des seigneurs profita surtout aux habitants des villes qui trouvèrent leurs maîtres disposés à leur vendre des libertés.

Enfin les Français durent aux Croisades une influence qui fut prépondérante en Orient pendant de longs siècles, et un prestige qui n'a pas disparu. Ils vinrent si nombreux que, pour les Orientaux, tous les hommes de l'Occident furent des Francs, c'est-à-dire des Français. La langue française se répandit en Syrie, à Chypre, en Arménie, en Morée. Ainsi les centaines d'écoles que les Français entretiennent aujourd'hui dans le Levant ne font que continuer et perpétuer une tradition dont l'origine remonte aux Croisades.



SCEAU DE RAYMOND II, Comte de Toulouse (Archives Nat.).



PALAIS DE PHILIPPE LE BEL. — LA GRANDE SALLE DU PALAIS (Musée Carnavalet, Estampes). *Salle des « Pas Perdus » du Palais de Justice et à ce titre, rendez-vous de tous les hommes de loi. Cette double nef, aux vastes proportions, est restée célèbre pour une autre cause : c'est sous ces voûtes que les clercs de la Basoche, c'est-à-dire les employés des juges, greffiers, notaires, etc., donnaient des représentations de caractère comique, farces, moralités, soties.* (DESSIN DE MERYON, D'APRÈS ANDROUET DUCERCEAU.)

CHAPITRE VIII

LES ROIS CAPÉTIENS

LE ROYAUME A L'AVÈNEMENT DES CAPÉTIENS. En 987, à l'avènement de Hugues Capet, le royaume de France avait pour limites : au nord la mer du Nord et les embouchures de l'Escaut, au sud, le Llobregat en territoire espagnol et les Pyrénées ; à l'est, la frontière suivait à peu près l'Escaut, la Meuse depuis Mézières jusqu'à sa source, la Saône, les Cévennes, l'Ardèche et la branche occidentale du delta du Rhône. C'était donc, avec un quart de la Belgique actuelle et un fragment de l'Espagne, toute la France de l'Atlantique et le Languedoc.

Le royaume était divisé en grands fiefs, duchés et comtés, véritables États indépendants. Ducs et comtes n'étaient pas les sujets, mais étaient seulement les vassaux du roi. Personne ne représentait le roi dans les grands fiefs ; il n'y avait en fait ni gouvernement ni administration du royaume. Le roi ne gouvernait et n'administrait que son domaine, c'est-à-dire les terres, les châteaux et les villes qu'il avait héritées de ses ancêtres ; il n'était qu'un seigneur élu par d'autres seigneurs.

Le domaine capétien consistait en une étroite bande de terre qui s'étendait de l'Aisne à la Loire. Il com-



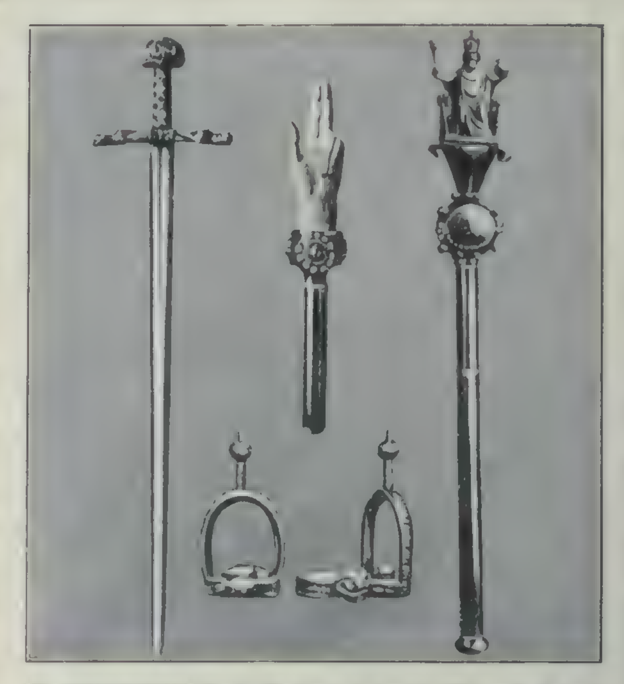
prenait deux villes importantes, Paris et Orléans, mais il était resserré entre le duché de Normandie et le comté de Blois, le comté de Champagne et le comté de Bourgogne. Encore y avait-il, enclavées dans le domaine, des seigneuries dont les possesseurs, vulgaires brigands, empêchaient le roi de circuler librement sur ses terres. Le domaine royal était le plus petit des grands fiefs. Le roi était le moins riche et le moins puissant des grands seigneurs.

De Hugues Capet à Philippe Auguste.

LES PREMIERS CAPÉTIENS. Hugues Capet (987-996) et ses trois premiers successeurs, Robert le Pieux, Henri Ier et Philippe Ier, furent donc des souverains sans grande puissance, et leur histoire qui occupe cependant tout le onzième siècle (987-1108), ne renferme aucun fait important. Ce qui ajoutait à leur faiblesse, c'est que la couronne était élective. Ceux qui avaient élu Hugues Capet à Noyon pouvaient être tentés à sa mort d'élire un autre que son fils.

Pour échapper à ce danger, Hugues Capet eut l'idée de faire élire et sacrer son fils, lui vivant. Celui qui avait été sacré était considéré comme l'élu de Dieu et les hommes ne pouvaient désormais refuser la couronne à « l'Oint du Seigneur ». Pendant deux siècles, la précaution prise par Hugues Capet le fut aussi par tous ses descendants, jusqu'à Philippe Auguste. Avec celui-ci la dynastie capétienne devint assez puissante pour que personne ne pût penser à lui enlever la couronne et pour que toute précaution devînt inutile.

Pendant le règne de Philippe Ier, deux grands événements se produisirent. En 1066 le duc de Normandie, Guillaume le Bâtard, fit la conquête de l'Angleterre. En 1095, la première croisade fut prêchée à Clermont, en Auvergne. Philippe Ier n'y prit aucune part.



LES INSTRUMENTS DU SACRE (Musée du Louvre). *Épée, main de justice, sceptre et éperons, symboles des differentes formes du pouvoir souverain. Ces objets sont du XIIe siècle, sauf le sceptre, qui date de Charles V, et la lame de l'épée qui est moderne. Ils ont servi au sacre de tous les rois jusqu'à Charles X.* (CL. BRAUN, CLEMENT et Cie.)



SUGER, ABBÉ DE SAINT-DENIS, MINISTRE DE LOUIS VI ET DE LOUIS VII. *Fragment d'un vitrail donné par Suger à l'abbaye de Saint-Denis, représentant l'abbé en prière, sa crosse entre les bras. Derrière le personnage on peut lire l'inscription : « Sugerius Abas ».*

LOUIS LE GROS. Mais le prestige de la royauté capétienne commença à grandir avec Louis VI le Gros (1108-1137). Ce gros homme, au teint blême, fut un souverain actif et énergique, un vrai soldat intrépide et tenace, payant partout de sa personne. Il passa trente-quatre ans à combattre les brigands installés dans le domaine, notamment les seigneurs de Montlhéry et du Puiset, dont il finit par brûler et raser les donjons. Dans ces luttes il fut secondé surtout par le clergé qu'il s'appliqua habilement à protéger contre les seigneurs, et qui, en échange, lui fournit des troupes et même des conseillers avisés comme le moine Suger, abbé de Saint-Denis.

Louis le Gros fut moins heureux dans ses guerres contre les grands vassaux et surtout contre le plus puissant d'entre eux, Henri Ier, duc de Normandie et roi d'Angleterre. Il se fit battre à Brémule en 1119. Cependant lorsque, en 1124, l'empereur allemand Henri V, allié du roi d'Angleterre, menaça d'envahir le royaume, de toute la France on envoya des contingents à l'armée royale et celle-ci fut assez imposante pour déterminer les Allemands à la retraite.

LOUIS VII. Louis VII le Jeune (1137-1180) bénéficia d'abord du prestige acquis par son

père. Il avait épousé Éléonore, héritière du grand duché d'Aquitaine qui s'étendait de l'Auvergne aux Pyrénées. Par ce mariage le roi devint le plus grand et le plus riche propriétaire du royaume. Son principal conseiller, Suger, l'aidait à gouverner avec sagesse et modération : pendant que le roi était à la Croisade (1147-1149), Suger fut régent du royaume et réussit à y maintenir l'ordre et la paix.

Malheureusement Suger mourut en 1151, et l'année suivante le roi répudiait Éléonore. Celle-ci reprit sa dot, l'Aquitaine, et épousa un vassal du roi de France, Henri Plantagenet.

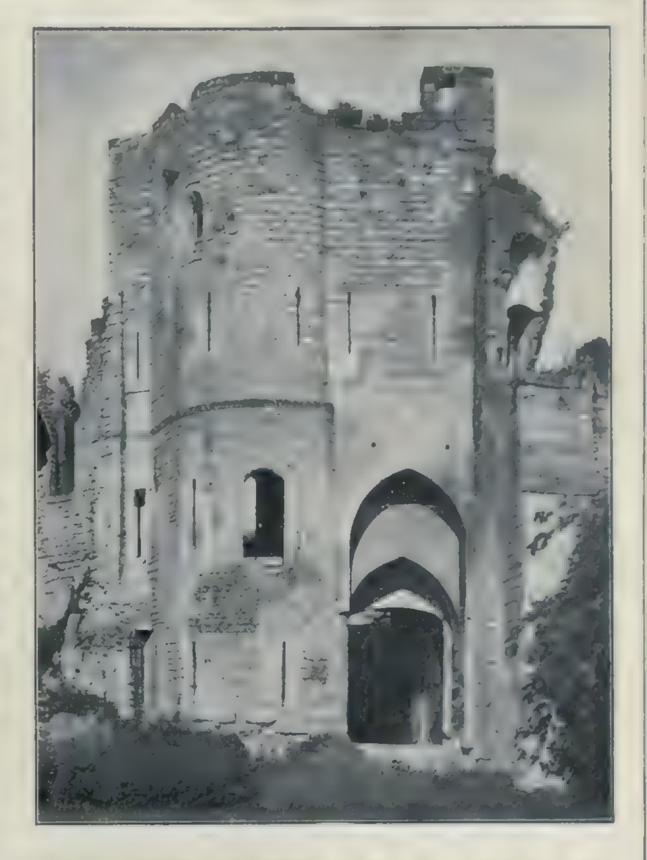
RIVALITÉ DES CAPÉTIENS ET DES PLANTAGENETS. Or Henri Plantagenet, arrière-petit-fils de Guillaume le Conquérant, possédait déjà l'Anjou, le Maine, la Touraine et la Normandie. En y ajoutant les biens de sa femme, il se trouvait maître de toute la France maritime, du cours inférieur de la Seine, de la Loire et de la Gironde. Deux ans après son mariage, Henri Plantagenet devenait roi d'Angleterre (1154) sous le nom d'Henri II.

Un vassal aussi puissant était dangereux pour les rois de France. Il fallait l'abaisser ; sinon les Capétiens couraient le risque d'être écrasés quelque jour par les Plantagenets. La rivalité entre les deux familles dura près d'un siècle. Elle donna lieu à une guerre qui, commencée sous Louis VII en 1154, ne se termina que sous Louis IX en 1258. Ce fut une première guerre de Cent ans, coupée de nombreuses trêves. Sous Louis VII, qui manquait d'énergie, la guerre fut sans résultats.

PHILIPPE AUGUSTE. Le fils de Louis VII, Philippe Auguste, fut plus heureux. La royauté capétienne allait faire sous son règne (1180-1223) d'immenses progrès.

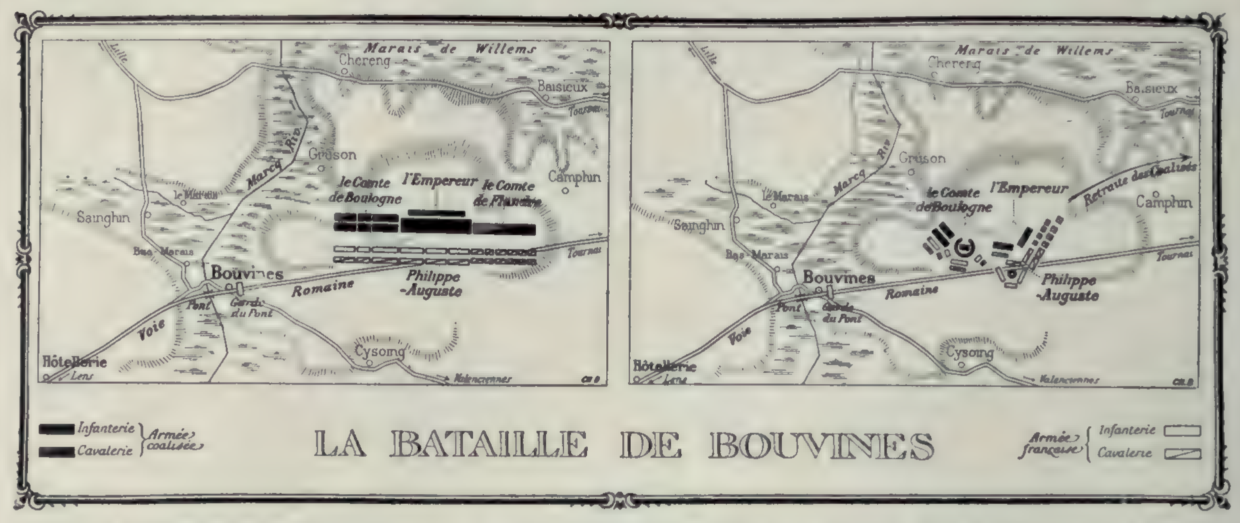
Les historiens de son temps ont appelé Philippe Auguste « *prudens* » et « *sapiens* », avisé et sage. Sa sagesse était souvent ruse et dissimulation. C'était avant tout un politique, peu scrupuleux, actif, patient et tenace, très habile à profiter des événements et même à les faire naître. Ses contemporains ont dit qu'il aimait la paix plus qu'un moine. En réalité, il était très brave : mais il n'aimait pas la guerre pour elle-même, pour les beaux coups d'épée qu'on y pouvait frapper, il ne la faisait que par nécessité et pour le profit. Il la fit presque constamment aux Plantagenets. Pendant les quarante-trois années de son règne, il ne laissa jamais passer deux printemps sans guerroyer contre eux.

PHILIPPE AUGUSTE ET RICHARD CŒUR DE LION. Philippe Auguste eut d'abord pour auxiliaire les fils même d'Henri II, notamment Richard Cœur de Lion. « C'est l'usage chez nous, disait Richard, que les fils haïssent le père ». Les haines des frères entre eux étaient aussi de tradition. Philippe Auguste exploita et entretint ces haines de famille. Richard s'étant révolté contre son père, il l'accueillit et le traita en ami intime : suivant l'usage du temps ils couchaient dans le même lit et mangeaient dans la même assiette. Henri II fut vaincu par les deux amis (1189). Il mourut de l'humiliation de sa défaite et de la douleur qu'il éprouva en apprenant que son dernier fils, « son cœur, son bien-aimé » Jean sans Terre était secrètement d'accord avec Philippe Auguste et Richard.



TOUR DU CHATEAU DE GISORS. *Cette tour faisait partie d'une double enceinte fortifiée, construite par ordre de Philippe Auguste, dont quelques fragments restaurés, existent encore au flanc du coteau où s'élève la petite ville normande.*
(CL. NEURDEIN.)

Richard, devenu roi d'Angleterre, et Philippe Auguste partirent ensemble l'année suivante pour la troisième Croisade. Mais, en 1191, Philippe Auguste abandonna l'expédition pour rentrer en France. Avant de partir il jura à Richard de protéger ses terres et ses hommes « avec le même soin qu'il mettrait à défendre sa propre ville de Paris ». Richard, revenant à son tour de la Croisade, tomba aux mains de son ennemi le duc d'Autriche, qui le livra à l'empereur Henri VI. Philippe Auguste offrit à l'empereur de grosses sommes pour qu'il gardât Richard prisonnier



LA BATAILLE DE BOUVINES (27 juillet 1214). *Les marais qui bordent le champ de bataille à l'ouest au nord, émerge le plateau de Bouvines, haut de 10 à 20 mètre, au-dessus de la plaine. Les deux souverains sont chacun au centre de leur armée, entourés de cavalerie ; ils ont devant eux l'infanterie des communes. L'armée française ne comprenant que 25 000 hommes à opposer aux 80 000 de l'ennemi, les corps furent espacés, les rangs allongés, ont ainsi les fronts des deux armées se trouvèrent égaux et parallèles*

En même temps il négociait avec Jean sans Terre ; il le reconnaissait roi d'Angleterre, moyennant cession de la Normandie.

Brusquement Richard, remis en liberté contre une forte rançon, reparut. « Le diable était lâché » : Jean s'empressa d'abandonner Philippe. Une guerre de cinq années fut malheureuse pour le roi de France. L'intervention du pape amena la signature d'une trêve (1199). Quelques semaines après, Richard allait se faire tuer misérablement en Limousin devant le château de Châlus, pour la conquête d'un trésor qu'on y disait caché.

CONQUÊTE DE LA NORMANDIE. Jean sans Terre lui succéda. C'était un adversaire moins redoutable que Richard, un prince corrompu, cupide et lâche, qui se fit mépriser : « Quelque souillé que soit l'enfer, disait un de ses contemporains, la présence de Jean y serait une souillure. »

Philippe Auguste se tourna aussitôt contre lui et soutint que les fiefs des Plantagenets en France devaient revenir à Arthur de Bretagne, fils d'un frère aîné de Jean. Jean se refusa à toute restitution. Alors, agissant comme souverain justicier de ses vassaux, Philippe Auguste le cita à comparaître à jour fixé devant les juges royaux de Paris. Jean ne s'étant pas présenté, les juges le déclarèrent « félon », c'est-à-dire coupable d'infidélité à l'égard de son suzerain, et, conformément à l'usage féodal, prononcèrent la confiscation de ses fiefs (avril 1202). Peu après, Arthur était battu et pris par les Anglais ; Jean le fit transférer à Rouen et le supprima on ne sait à quelle date. La rumeur publique accusa le roi d'Angleterre d'avoir lui-même poignardé son neveu, la nuit, sur une barque au milieu de la Seine.

Philippe Auguste envahit la Normandie à l'automne de 1203. Le réduit central de la défense était le Château-Gaillard, formidable citadelle bâtie par Richard Cœur de Lion sur une boucle de la Seine près des Andelys, et barrant la route de Rouen. Elle fut enlevée de vive force en un mois après un blocus de cinq mois (février 1204). Jean cependant avait fui en Angleterre. Les Rouennais lui demandèrent secours ; leurs envoyés le trouvèrent jouant aux échecs ; il leur répondit sans même interrompre sa partie : « Impossible de vous secourir dans le délai voulu ; faites pour le mieux ». Les Rouennais se rendirent (1204) : Philippe se les attacha par la douceur. Il agit de même dans l'Anjou, la Touraine, le Maine et le Poitou (1205) où il paya largement les seigneurs et les villes qui se soumettaient. Jean demanda la paix (1208).

COALITION CONTRE PHILIPPE AUGUSTE. Six années plus tard il essaya de prendre sa revanche et organisa contre Philippe Auguste une coalition où entrèrent avec lui des vassaux du roi de France, le comte de Flandre et le comte de Boulogne ; la plupart des seigneurs des régions flamande, belge, lorraine ; enfin l'empereur Otton IV : c'était une coalition européenne, la première. Elle trahissait les inquiétudes que Philippe Auguste causait à ses voisins et par conséquent témoignait avec éclat de la puissance acquise par les Capétiens.

Jean attaqua le premier par l'Anjou. Il fut mis en déroute à la Roche aux Moines, près d'Angers (2 juillet 1214). Quelques jours plus tard, ses alliés subirent le même sort, au pont de Bouvines, non loin de Tournai (27 juillet 1214).

VICTOIRE DE BOUVINES. Il était midi. L'armée française, au grand soleil de juillet, achevait de traverser sur une ancienne voie romaine un étroit plateau qui borde la rive droite de la Marcq, et avait en grande partie passé le pont de Bouvines. Philippe se reposait sous un frêne, près d'une chapelle, et mangeait du pain trempé dans du vin. L'avant-garde ennemie apparut soudain, bousculant la queue des colonnes françaises. Le roi se hâta de monter à cheval et de rappeler les troupes qui avaient déjà passé le pont.

L'armée française comprenait 25 000 hommes. L'ennemi en avait 80 000. Pour compenser cette infériorité numérique et pour éviter d'être enveloppé, l'évêque de Senlis, Guérin, qui servait à Philippe Auguste de chef d'état-major, espaça les corps, allongea les rangs. Les fronts des deux armées se trouvèrent ainsi égaux et parallèles. Philippe et Otton étaient chacun au centre de leur armée.

Les Français commencèrent l'attaque à droite pour couper la route par où venait l'ennemi, et menèrent le combat avec une grande vigueur. Au centre, l'infanterie flamande, une masse énorme de 40 000 hommes, parvint jusqu'à Philippe, l'enveloppa. Un fantassin lui porta un coup de pique si violent que le fer traversa les mailles du haubert. Dans un haut-le-corps pour se dégager, Philippe perdit l'équilibre et tomba de cheval. La solidité de son armure et la prompte arrivée de quelques chevaliers le sauvèrent.

A son tour, l'empereur manqua deux fois d'être pris. La seconde fois, Guillaume des Barres, l'un des plus célèbres chevaliers français, le tenait déjà par la nuque, quand on le désarçonna en tuant son cheval. L'empereur put s'enfuir. On s'empara de son étendard, un aigle en bronze doré porté sur un char. A gauche, le comte de Boulogne, enfermé au centre d'un cercle de piquiers, d'où il faisait des sorties comme d'une citadelle, tint jusqu'au soir tombé. Il finit par être pris, ainsi que le comte de Flandre, après un corps-à-corps désespéré.

La victoire de Bouvines fut célébrée comme une victoire nationale. Philippe Auguste rentrant à Paris fut reçu partout en triomphateur. Les façades des maisons étaient décorées de tapisseries et de guirlandes de feuillages. Paysans, nobles, clercs et bourgeois venaient saluer le roi et l'acclamer, et raillaient le comte de Flandre, enchaîné sur un chariot. A Paris, les fêtes durèrent sept jours. « Depuis ce temps, dit un chroniqueur, personne n'osa plus faire la guerre à Philippe et il vécut en grande paix. »

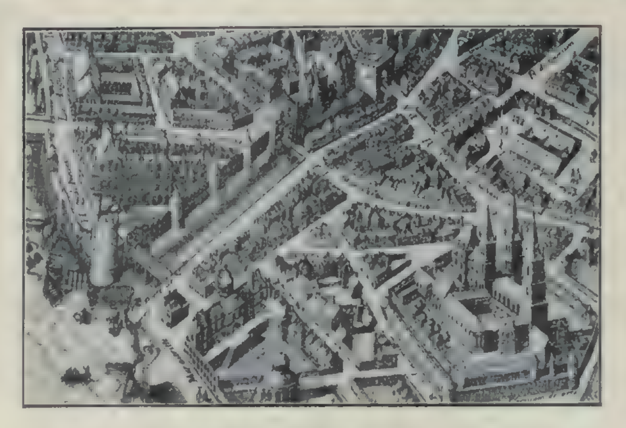
ADMINISTRATION DE PHILIPPE AUGUSTE. Philippe Auguste avait fondé solidement la puissance territoriale des Capétiens. Ce fut aussi un habile administrateur, qui eut « l'instinct de l'ordre et du progrès ». Il sut organiser fortement l'autorité royale dans le domaine agrandi, et même la faire respecter dans tout le royaume.



COSTUMES MILITAIRES DU XIIIe SIÈCLE (Portail nord de la Cathédrale de Reims). *Ces trois chevaliers, dits « les Guerriers de Reims », portent la cotte de mailles d'acier ou « haubert », qui les enveloppe plus ou moins complètement. Le guerrier de droite a le haubert complet qui va de la tête aux pieds : le visage seul est découvert. Le guerrier du milieu porte une tunique sur sa cotte. Tous les trois ont à la main la lourde épée ; le guerrier de gauche tient en outre l'écu ou bouclier.* (CL. HACHETTE.)

Sous les premiers Capétiens l'administration du domaine était extrêmement simple : elle était confiée à des prévôts qui étaient à la fois régisseurs des propriétés royales et officiers du roi, chargés de rendre la justice, de faire exécuter les ordonnances royales, d'organiser et de diriger en cas de besoin la défense. Mais l'importance et le nombre des prévôts ayant augmenté avec les conquêtes de Philippe Auguste, le roi ne put plus les surveiller directement lui-même. Il plaça donc au-dessus d'eux de nouveaux officiers, les baillis, révocables à sa volonté. Les baillis centralisaient les recettes des prévôts, rendaient la justice en appel et venaient quatre fois par an rendre compte au roi de leur administration. Fidèles agents du roi, les baillis furent les pires ennemis des seigneurs dont ils s'appliquèrent inlassablement à réduire la puissance.

Dans tout le royaume, Philippe Auguste se fit très habilement le protecteur du clergé et des villes contre la noblesse : ce lui fut un moyen d'intervenir partout. Les hauts barons eux-mêmes, les comtes et les ducs, durent se soumettre aux décisions du roi : leur vassalité, jadis toute nominale, devint effective.



L'ENCEINTE DE PHILIPPE AUGUSTE (Fragment d'un plan de 1615 Bibl. Hist. de la Ville de Paris). *Philippe Auguste fit construire, pour protéger sa capitale, une puissante enceinte fortifiée, haute de 6 mètres, épaisse de 2 mètres et demi à 3 mètres, et flanquée de plus de soixante tours. On voit ici, sur un plan qui date de 1615, la partie occidentale de l'enceinte de la rive gauche ; elle se termine sur la Seine par la Tour de Nesles. A droite, l'abbaye de Saint-Germain-des-Prés.*

PARIS. Le développement de la capitale, Paris, est le signe manifeste de la grandeur royale. Philippe entoura la ville d'un mur d'enceinte dont il subsiste quelques fragments. Il fit paver les deux plus grandes rues, celles qui coupaient la ville du nord au sud et de l'est à l'ouest et formaient ce que l'on appelait la « croisée » de la ville. Il éleva sur la rive droite de la Seine, un peu en dehors de l'enceinte, un château fort, le Louvre. La tour centrale, vrai donjon, n'avait pas moins de trente-deux mètres de haut et de cinquante mètres de circonférence ; il y enferma ses trésors et ses archives.

En toutes circonstances, le roi protégea ses bourgeois de Paris : quand il partit à la Croisade, il confia à six d'entre eux la garde du trésor et du sceau royal. Ainsi commence sous ce règne l'alliance de la royauté et de la bourgeoisie.

LES ALBIGEOIS. Le domaine royal agrandi au nord et à l'ouest par la lutte contre les Plantagenets s'étendit au sud, non par l'action directe du roi, mais par la Croisade des Albigeois.

La France du Midi était alors profondément différente de la France du Nord. Les deux peuples étaient presque étrangers l'un à l'autre. Ils n'avaient pas les mêmes mœurs, ils ne parlaient pas la même langue. Les Français du Nord parlaient la langue d'oïl ; ceux du Sud la langue d'oc. Les Français du Nord étaient demeurés de mœurs plus rudes. Au Midi, dans un climat plus doux et qui fait la vie plus facile, il s'était formé un peuple actif, d'esprit alerte, d'humeur légère et gaie. Les relations suivies avec l'Orient lui avaient valu richesse, esprit d'indépendance et civilisation.

C'est d'Orient sans doute que vint l'hérésie dite des Albigeois ; à la fin du douzième siècle, tolérée sinon favorisée par le plus puissant seigneur du Midi, le comte de Toulouse, elle avait fait de rapides progrès. Les Albigeois rejetaient tous les sacrements de l'Église ; ils croyaient à l'existence de deux dieux, un dieu du mal et un dieu du bien dont le Christ était l'envoyé. Leur doctrine, tout à fait contraire aux enseignements de l'Église, fut combattue énergiquement par celle-ci. En 1208, un légat du pape ayant été assassiné par un écuyer de Raymond de Toulouse, le pape excommunia le comte et fit prêcher la croisade contre les Albigeois.

CROISADE DES ALBIGEOIS. Philippe Auguste, alors en lutte avec Jean Sans Terre, refusa de prendre part à l'expédition ; mais du nord de la France et même d'Allemagne, les seigneurs accoururent en grand nombre, tentés par les richesses du Midi. Le principal chef de la Croisade fut un petit seigneur de l'Ile de France, Simon de Montfort, catholique fanatique et vigoureux homme de guerre.

La guerre fut sauvage. Elle débuta par une boucherie à Béziers (1209). La ville fut enlevée d'assaut ; les croisés exterminèrent la population : dans une seule église ils égorgèrent sept mille personnes, des femmes, des vieillards, des enfants. Après quoi Béziers, mis à sac, fut totalement détruit par l'incendie. De semblables horreurs furent commises et de sang-froid, dix ans plus tard, à Marmande. « On tua, dit un contemporain, tous les bourgeois avec les femmes et les petits enfants. »



SIMON DE MONTFORT (Recueil de Gaignières, Bibl. Nationale). *Portrait équestre du chef de la Croisade contre les Albigeois, d'après une aquarelle de Gaignières reproduisant un vitrail de la cathédrale de Chartres, aujourd'hui détruit. Le Comte tient sa lance levée et son écu à ses armes.* (CL. BERTHAUD.)



TÊTE PRÉSUMÉE DE SAINT LOUIS (Chapelle de Saint-Germain-en-Laye). *Il était, dit son biographe Joinville, grand, beau, « à face d'ange », avec une physionomie ouverte, l'air à la fois affable et sérieux. Cette sculpture de la chapelle du château de Saint-Germain-en-Laye a été faite entre 1235 et 1240. Saint Louis avait alors de vingt à vingt-cinq ans*

La résistance du Midi n'en fut que plus acharnée et dura dix-huit ans. Simon de Montfort réussit à se rendre maître d'une bonne partie du comté et de Toulouse même (1215). Mais peu après Toulouse se souleva et Simon, en essayant de reprendre la ville, fut tué d'une pierre qui lui broya la tête (1218). Son fils Amaury, incapable de garder ses conquêtes, vendit ses droits au roi Louis VIII, fils de Philippe Auguste. Le Midi était à bout de forces. En une expédition, Louis VIII conquit tout le Languedoc. Le domaine royal touchait désormais à la Méditerranée.

Saint Louis.

RÉGENCE DE BLANCHE DE CASTILLE. Le fils de Philippe Auguste, Louis VIII, paraissait destiné à achever l'œuvre de son père. Devenu roi en 1223, il reprit la guerre contre le fils de Jean sans Terre, Henri III, et lui enleva l'Aunis, la Saintonge, le Limousin et le Périgord. Peu après, appelé par le pape contre les Albigeois, il conquit le Languedoc. Mais au retour de l'expédition, il fut atteint de la dysenterie et mourut (1226). La couronne revint à son fils, Louis IX, un enfant de douze ans ; le pouvoir fut exercé par sa veuve, Blanche de Castille.

La mort de Louis VIII fut le signal d'une réaction féodale. Les seigneurs étaient inquiets du rapide développement de la puissance de la royauté. Ils pensèrent que le gouvernement d'une femme offrait une occasion favorable pour ruiner cette puissance récente.

Heureusement pour la royauté, la reine Blanche était une femme énergique et habile. Elle déjoua les intrigues et vainquit les coalitions féodales, malgré l'appui que leur prêtait Henri III. Elle fit mieux que de garder les conquêtes de Philippe Auguste et de Louis VIII ; elle en prépara de nouvelles par d'heureuses négociations. En 1229 le comte de Toulouse qui s'était révolté fut obligé de traiter et de promettre sa fille unique au frère du roi, Alphonse. Le comte Thibaut de Champagne dut céder au roi la suzeraineté directe des comtés de Blois et de Chartres. Enfin le mariage du roi avec Marguerite, fille du comte de Provence, étendit l'influence capétienne au delà du Rhône dans les pays d'Empire.

Louis IX fut déclaré majeur en 1234, mais la reine mère garda la haute main sur le gouvernement jusqu'à sa mort en 1253.

SAINT LOUIS. Louis IX est resté célèbre dans l'histoire sous le nom de saint Louis. Il est le roi de France le plus populaire du Moyen Age. Il est aussi celui que nous connaissons le mieux, grâce aux



BLANCHE DE CASTILLE FAISANT INSTRUIRE SON FILS (Miniature Bibl. Nationale). *La reine Blanche surveilla avec autorité l'éducation du jeune Louis. Assise dans sa chaise, elle assiste à la leçon donnée par un moine. A droite, le moine feuillette un in-folio, y cherche un texte, un passage, sur l'injonction de la reine.* (CL. BERTHAUD.)

récits du sire de Joinville qui fut son compagnon d'armes et son ami.

Saint Louis était, dit son biographe, grand, mince, beau « à face d'ange », avec une physionomie ouverte, l'air à la fois affable et sérieux. Sous les armes, c'était un superbe soldat dont la bravoure tranquille faisait l'admiration de tous ceux qui combattaient à ses côtés.

Saint Louis fut un chrétien qui s'efforça de pratiquer strictement les enseignements du Christ, et de mettre



SAINT LOUIS SERVANT LUI-MÊME LES PAUVRES (Bibl. Nationale). *Par bonté naturelle autant que par charité chrétienne, Louis IX se fit non seulement le protecteur des faibles, mais aussi leur ami. Il se plaisait dans leur société et souvent il fit asseoir à la table royale des pauvres qu'il servait lui-même.*

les actes de sa vie politique aussi bien que de sa vie privée d'accord avec ses croyances. Il se mortifiait comme un anachorète. En mémoire des souffrances du Christ, il portait constamment sur la peau une rude ceinture de crin, le cilice, et le vendredi, jour de la Passion, il se faisait fouetter les épaules avec des chaînettes de fer. Par humilité, il se contraignait à des besognes répugnantes, comme de laver les pieds à des mendiants. Il y avait dans une abbaye voisine de Paris un moine lépreux, objet d'horreur pour tous. La lèpre avait rongé les yeux, détruit le nez, fendu les lèvres. Le roi allait souvent visiter ce malheureux, qu'il appelait « son malade », et ne se mettait pas à table avant de l'avoir servi et de l'avoir lui-même fait boire et manger.

Mais il ne faut pas se représenter saint Louis comme un dévot austère et triste : le pieux roi avait l'humeur enjouée, aimait les libres entretiens ; lui-même parlait bien et avec esprit. Sa bonté d'âme ne dégénérait pas non plus en faiblesse ; il avait le caractère ferme et même plutôt impérieux.

Saint Louis ne chercha pas comme Philippe Auguste à augmenter la puissance royale par tous les moyens : il avait l'âme trop droite et la conscience trop scrupuleuse. Il n'eut pas d'autre but que de maintenir dans le royaume le droit et la justice, de rester en paix avec les princes chrétiens, et de combattre les infidèles. Il fit deux croisades, mais jamais il n'entreprit de guerre de conquête. Cependant par ses vertus, il acquit un tel prestige que la puissance royale en fut singulièrement accrue.

LA PAIX AVEC L'ANGLETERRE. Une seule fois, au début de son règne, saint Louis fut obligé de prendre les armes pour combattre une nouvelle ligue féodale soutenue par le roi d'Angleterre, Henri III. La campagne fut vigoureusement menée, les Anglais furent battus sous les murs de Saintes (1242), les barons poitevins et le comte de Toulouse obligés de se soumettre. Les barons ne bougèrent plus de tout le règne.

Mais saint Louis désirait une bonne paix, qui fût définitive, avec le roi d'Angleterre. En 1258, revenu de la croisade d'Egypte, il conclut avec Henri III le traité de Paris. Par ce traité, Henri III renonçait à jamais à tous les territoires conquis par Philippe Auguste ; en revanche saint Louis rendait les conquêtes de son père Louis VIII. Il les lui rendait quoique victorieux, spontanément, pour le seul amour de la justice et de la paix, « pour mettre amour, dit-il, entre mes enfants et les siens ». Le fait est unique dans l'histoire. Aussi le pape Innocent IV donna-t-il à saint Louis le surnom mérité d'Ange de la paix.

LES ENSEIGNEMENTS DE SAINT LOUIS. Saint Louis rédigea pour son fils, sous forme « d'enseignements », des règles de conduite dont on peut dire qu'il les avait toutes rigoureusement suivies. « Cher fils, lui disait-il, aie le cœur doux et pitoyable aux pauvres et à tous ceux que tu croiras avoir souffrance de cœur ou de corps ; donne-leur un réconfort selon ton pouvoir et aide-les de quelques aumônes. — Si tu viens à régner, efforce-toi d'avoir ce qui convient au roi, c'est-à-dire tiens-toi rigidement à la justice et à la droiture et sois loyal envers ton peuple, sans tourner à droite ou à gauche, mais toujours droit, quoi qu'il puisse advenir. — Si tu détiens le bien d'autrui ou par toi ou par tes devanciers, rends-le sans retard, combien grand que ce soit, terres ou argent. »



SAINT LOUIS RECEVANT LA DISCIPLINE (Bibl. de Carpentras). *Copie d'une peinture de la Sainte-Chapelle aujourd'hui détruite ; elle décorait la chapelle basse et datait sans doute de l'époque de la canonisation du roi. Le pieux roi se faisait administrer la discipline par ses confesseurs avec cinq chaînettes de fer.*

« A chacun le sien », disait-il souvent. Un jour, il assistait à un sermon en plein air, parmi la foule, simplement assis aux pieds du prédicateur. Comme le



NEF DE LA SAINTE-CHAPELLE (Palais de Justice, Paris).

Des faisceaux de colonnettes soutiennent les retombées de la voûte sur croisée d'ogives, haute de 20 mètres ; aux colonnettes sont adossées les statues des Apôtres. Tout l'édifice est couvert de peintures, de dorures, d'incrustations en verres colorés, de soufrures, de petites figures en bas-relief. Les hautes verrières représentent des scènes de l'Ancien et du Nouveau Testament, le Jugement dernier et quelques détails de la Translation de la Sainte-Couronne. La richesse de la décoration n'a d'égale que la hardiesse de l'ensemble architectural. La Sainte-Chapelle, construite de 1246 à 1248, est une des merveilles de l'art français du XIIIe *siècle.* (CL. NEURDEIN.)



SAINT LOUIS RENDANT LA JUSTICE (Bibl. Nationale). *A droite, le roi assis sur son trône promet aux plaignants de punir le sire de Coucy, leur seigneur, qui a fait pendre trois jeunes gens dont le seul crime était d'avoir chassé sur ses terres. A gauche, les trois victimes d'Enguerrand de Coucy, qui fut jeté en prison.*

bruit qui se faisait en un cabaret voisin empêchait d'entendre, il demanda à qui appartenait le droit de police en cet endroit ; et seulement quand on lui eut répondu que c'était à lui, il envoya ses gens pour faire cesser le tapage.

LA JUSTICE DU ROI. Mais toujours respectueux des droits d'autrui, il exigeait de tous sans exception le même respect de ses droits et de la justice. Le comte d'Anjou, frère du roi, avait fait jeter en prison un de ses chevaliers qui, comme il en avait le droit, avait appelé au roi d'un jugement rendu par le comte. Le roi contraignit le comte à remettre le chevalier en liberté. « Il ne doit y avoir qu'un roi en France, lui dit-il ; ne croyez pas, parce que vous êtes mon frère, que je vous épargnerai contre droite justice. »

Le seigneur de Coucy avait fait pendre sans jugement trois enfants dont le crime était d'avoir tué dans ses bois quelques lapins. Le roi fit arrêter le meurtrier. Il voulait l'envoyer à la potence. L'intercession de tous les nobles finit par sauver le seigneur de Coucy. Comme l'un de ces nobles disait sur un ton ironique : « Si j'étais le roi, j'aurais fait pendre tous les barons ; car le premier pas fait, le second ne coûte plus guère. — Vous dites que je devrais faire pendre tous mes barons, reprit le roi ; certainement je ne les ferai pas pendre, mais je les châtierai s'ils méfont. »

Sous son règne, l'organisation de la justice devint plus régulière. Saint Louis publia plusieurs grandes ordonnances pour la réformation des abus. Pour étudier et juger les procès de plus en plus nombreux, il créa dans sa cour une section judiciaire distincte qu'on appela le Parlement. Lui-même se plaisait à rendre la justice : parfois c'était sous un chêne au bois de Vincennes, parfois dans sa chambre au pied de son lit.

LA QUARANTAINE LE ROI. Dans ses instructions à son fils, saint Louis lui recommandait « de se garder de tout son pouvoir de provoquer la guerre et de n'y recourir, si on lui faisait tort, qu'après avoir épuisé tous les autres moyens d'obtenir justice ». Désireux de maintenir la paix dans son royaume, il travailla à restreindre l'un des privilèges auxquels tenaient le plus les seigneurs féodaux, le droit de guerre privée. Il institua la Quarantaine le Roi et l'Asseurement. Dans les quarante jours qui suivaient une offense, il était interdit d'en poursuivre la réparation par les armes. Ce délai devait permettre au roi de travailler à régler le différend et à réconcilier les adversaires. Ils étaient pendant ce temps placés sous l'Asseurement, c'est-à-dire sous la protection royale : si l'un d'eux violait la trêve, il se déclarait du même coup ennemi du roi, qui pouvait le faire arrêter et le châtier.

PRESTIGE DE LA ROYAUTÉ FRANÇAISE. La bonté du roi, l'inépuisable charité de son cœur « transpercé de pitié pour les misérables », selon le mot de son confesseur, son renom de justice, l'éclat de sa sainteté contribuèrent plus que des actes politiques à grandir l'autorité royale. L'homme inspirait un respect universel. Henri III se disait fier d'être son vassal « à cause de sa prééminence en chevalerie ». Un historien anglais, Mathieu Paris, l'appelait « le roi des rois de la terre ». Tous, grands et humbles, avaient foi dans son équité, hors de France comme dans son royaume. L'empereur Frédéric II, le roi d'Angleterre le prenaient comme arbitre dans leurs luttes, l'un contre le pape, l'autre contre ses barons.

Quand le roi fut mort, les sentiments des humbles furent ainsi traduits par un poète anonyme :

Je dis que Droit est mort et Loyauté éteinte,
Quand le bon roi est mort, la créature sainte.
Vers qui pourront dès lors les pauvres gens crier,
Quand le bon roi est mort, qui tant les sut aimer ?

Philippe le Bel.

PHILIPPE III LE HARDI. Le fils de saint Louis, Philippe III, était un prince honnête et pieux, mais sans énergie. Le seul fait important de son règne (1270-1285) fut l'annexion du comté de Toulouse au domaine royal, par héritage. Philippe en détacha le pays voisin d'Avignon ou Comtat-Venaissin dont il fit don au pape. Il se laissa entraîner par son oncle Charles d'Anjou dans une guerre contre l'Aragon, ne subit que des échecs et mourut au retour de l'expédition (1285).



PHILIPPE III LE HARDI (Statue tombale, Basilique de St-Denis) ◆ *Fils très effacé d'un glorieux père, Philippe III était un homme vigoureux, au visage carré, sans barbe, avec un air placide, qui contraste avec son surnom, si l'on en juge d'après la statue de marbre exécutée sur son tombeau à Saint-Denis par Pierre de Chelles et Jean d'Arras.*

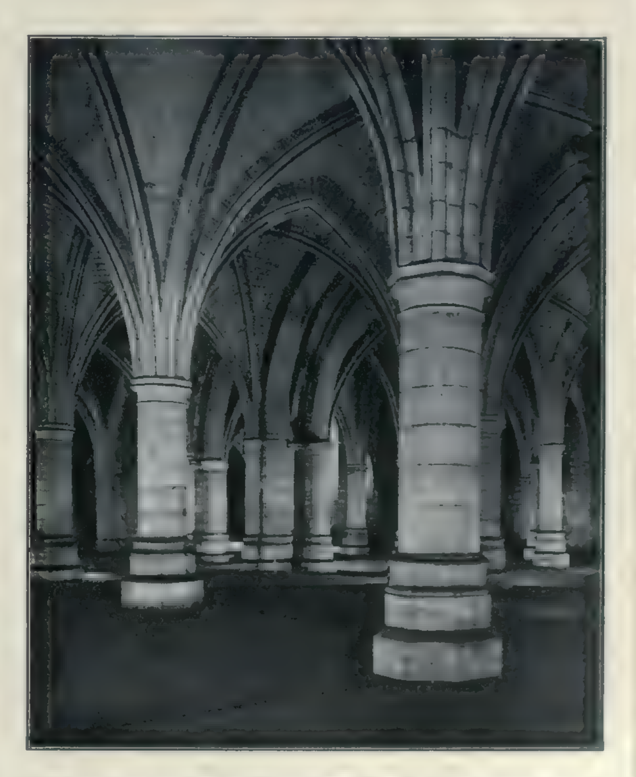
PHILIPPE LE BEL. ◆ ◆ Le règne de son successeur Philippe IV le Bel est au contraire un des plus importants de l'histoire de France. Mais sur ce roi, figure énigmatique, on n'a, par les contemporains, que des renseignements peu nombreux et contradictoires. Les uns vantent son affabilité ; un autre dit de lui : « C'est le plus bel homme du monde, mais il ne sait que regarder fixement les gens, sans parler. Ce n'est ni un homme ni une bête, c'est une statue. » Il était, semble-t-il, d'une grande piété; pourtant sa politique fut le plus souvent malhonnête et hypocrite, et il a commis ou laissé commettre des crimes comme le procès et le supplice des Templiers. Le bruit populaire était qu'il avait le caractère faible et se laissait dominer par son entourage.

LES LÉGISTES. ◆ ◆ Ce qui est certain, c'est que Philippe le Bel eut pour principaux conseillers des légistes. On appelait ainsi ceux qui s'étaient voués à l'étude des lois. En même temps que les coutumes féodales, compliquées, confuses, variant d'un fief à l'autre, les légistes étudiaient le droit romain qui leur apparaissait comme un modèle d'ordre et de logique dont il fallait s'inspirer et se rapprocher : ils l'appelait « la raison écrite ». Or la loi romaine, rédigée au temps des empereurs souverains absolus, proclamait que la volonté du souverain est la loi, qu'il est lui-même « la loi vivante ». Dans le régime féodal au contraire, la volonté du souverain était limitée strictement par les contrats entre suzerain et vassal. Aussi les légistes, imbus des idées romaines, travaillèrent-ils de tout leur pouvoir à remplacer la monarchie féodale par une monarchie absolue, à la romaine.

Déjà sous saint Louis il y avait eu des légistes au Conseil du roi. Sous Philippe le Bel leur influence devint prépondérante. Les plus importants de ces conseillers légistes furent Pierre Flote, Enguerrand de Marigny, et Guillaume de Nogaret, docteur et professeur ès lois, qui avait commencé par être juge royal à Beaucaire.

AGRANDISSEMENTS TERRITORIAUX. ◆ ◆ Comme Philippe Auguste, Philippe le Bel chercha par tous les moyens à agrandir le domaine royal aux dépens des grands fiefs. Il avait acquis le comté de Champagne par son mariage avec l'héritière du comté. Mais cela ne suffisait pas à son ambition : il entreprit d'annexer au sud la Guyenne, fief du roi d'Angleterre, au nord le riche comté de Flandre.

Philippe n'avait pas les scrupules de saint Louis. Il saisit le premier prétexte pour faire prononcer par ses juges la confiscation de la Guyenne (1294). Comme le roi d'Angleterre Édouard Ier s'était allié au comte de Flandre, il occupa aussi la Flandre (1297).



SALLE DES GENS D'ARMES DE PHILIPPE LE BEL. ◆ *Située à l'angle nord-est du Palais de Justice, cette salle, avec ses piliers trapus et ses voûtes élégantes, est admirablement conservée. Sous le nom de Palais de la Cité, les constructions du Palais de Justice servirent longtemps de résidence aux rois.* (CL. BERTILLON.)



JOINVILLE OFFRE SON HISTOIRE DE SAINT LOUIS A LOUIS LE HUTIN (Bibl. Nationale). *Suivant une coutume qui traversera les âges, l'écrivain sollicite la protection ou tout au moins les bonnes grâces des puissants du jour. Le chroniqueur septuagénaire s'adresse ici à l'arrière-petit-fils de son héros.* (CL. BERTHAUD.)

Ces conquêtes ne furent pas durables. Les Flamands, jaloux de leurs libertés, se révoltèrent contre le gouverneur français, et leurs milices écrasèrent la chevalerie française à la sanglante bataille de Courtrai (1302). Philippe qui au même moment était engagé dans un terrible conflit avec le pape, rendit la Guyenne au roi Édouard (1303). Libre de ce côté, il marcha contre les Flamands et, à Mons en Pevèle (1304), les obligea à battre en retraite. Mais il ne parvint pas à les écraser ni à soumettre toute la Flandre. Il dut se contenter de tenir Lille, Douai et Béthune qui furent réunis au domaine.

Philippe le Bel s'efforça aussi d'étendre son influence à l'est, dans cette région vague de l'ancienne Lotharingie qui depuis le traité de Verdun flottait entre l'Allemagne et la France. Théoriquement ces pays relevaient de l'Empire germanique qu'Otton le Grand avait fondé au dixième siècle. Mais l'autorité des empereurs y était précaire ou nulle. Le comte de Bar dans la région de la Meuse, Lyon et Viviers dans la région du Rhône reconnurent la souveraineté du roi de France. Lyon devint définitivement ville royale en 1310.

PHILIPPE LE BEL ET BONIFACE VIII. L'événement capital du règne de Philippe le Bel fut sa lutte contre le pape Boniface VIII. Depuis le onzième siècle, la papauté visait à exercer sur tous les princes chrétiens une véritable suprématie. Ces prétentions avaient entraîné les papes dans de terribles luttes contre les empereurs germaniques. Ils avaient vaincu les empereurs. Mais comme ils tenaient à l'alliance française contre leurs ennemis d'Allemagne et d'Italie, ils avaient jusqu'alors ménagé les rois de France. Ceux-ci, tout en protégeant le clergé, s'étaient toujours montrés fort jaloux de leur autorité sur l'Église de France.

Brusquement le conflit qui éclata en 1301 entre Philippe le Bel et le pape, conflit provoqué par l'arrestation de l'évêque de Pamiers, Bernard de Saisset, prit un caractère de violence inouïe. C'est que le pape était alors Boniface VIII, vieillard d'humeur intransigeante et impérieuse, et que les légistes qui conseillaient le roi, Flote et Nogaret, étaient d'une audace impudente et sans scrupules.

Boniface ordonna au roi de délivrer l'évêque, lui adressa de sévères réprimandes, et convoqua à Rome les évêques français pour aviser « à la réformation du royaume et à la correction du roi ». Mais, pour soulever contre le pape les passions populaires, le roi fit alors publier une bulle — ou lettre — du pape, falsifiée, brève et injurieuse. Indigné de la falsification de la bulle, le pape déclara « qu'il aurait le chagrin de déposer le roi comme un mauvais garçon, s'il ne se repentait pas. » Au mois d'avril 1303 il le menaça de l'excommunier et le 15 août il déliait ses sujets du serment de fidélité. A cette date Boniface VIII était à la veille d'une catastrophe.

Ses adversaires préparaient un coup de force depuis plusieurs mois. Guillaume de Nogaret avait imaginé d'accuser le pape de toutes sortes de crimes imaginaires. Boniface, disait-il, se faisait élever des statues pour se faire adorer ; il avait un diable pour conseiller ; il avait fait tuer son prédécesseur ; il avait dit qu'il aimerait mieux être chien que Français, et que, pour abaisser le roi et les Français, il ruinerait, s'il le fallait, le monde, l'Église et lui-même. Nogaret demandait donc que le pape, dans l'intérêt de l'Église, fût mis



ARMURE DE PHILIPPE LE BEL (Musée de Chartres). *Cotte de mailles avec gorgerin, heaume, gambison (tunique placée sous la cotte). Cette armure, portée par le roi à la bataille qu'il livra aux Flamands à Mons-en-Pevèle, fut déposée ensuite en ex-voto à la cathédrale de Chartres; elle est aujourd'hui au Musée de la Ville.*





LE PALAIS DES PAPES A AVIGNON. *Commencé en 1336 par des architectes français, terminé vers 1370. C'est moins un palais qu'une forteresse avec son donjon haut de 75 mètres, ses tours et ses courtines. Les papes le firent construire après que Clément V eut quitté Rome pour venir résider à Avignon en 1309 ; il resta résidence pontificale pendant toute cette période de l'histoire de la papauté que les Italiens ont appelée la « Captivité de Babylone » (1309-1378) pour indiquer la dépendance où furent alors les papes vis-à-vis des rois de France.* (CL. NEURDEIN.)

en jugement devant un concile et que le roi, par précaution, le fît arrêter (12 mars 1303). L'acte d'accusation rédigé par les légistes fut lu publiquement en présence du roi dans le jardin de son palais à Paris (24 juin 1303)

L'ATTENTAT D'ANAGNI. Nogaret avait déjà gagné l'Italie. Là il s'était entendu avec les ennemis du pape, en particulier la famille des Colonna. Il avait réuni une bande de seize cents aventuriers. Le pape était à Anagni, sa ville natale, où il était venu passer l'été. Le 7 septembre, à l'aube, Nogaret entrait par trahison dans la ville. La populace se joignit aux envahisseurs qui commencèrent par piller les maisons des amis du pape. Celui-ci, abandonné de tous, attendit l'ennemi dans son palais, assis sur le trône pontifical, la tiare en tête, les clefs de saint Pierre et la croix en mains. Sous les injures de la soldatesque, ce vieillard de près de quatre-vingts ans demeura impassible. A Sciarra Colonna qui voulait le tuer, il répondit : « Voici mon cou, voici ma tête ». A Nogaret qui le sommait d'abdiquer : « S'il me faut mourir, je mourrai pape ». Alors Nogaret lui déclara qu'il l'arrêtait « en vertu des règles du droit public, pour la défense de la foi et l'intérêt de notre Sainte Mère l'Église ». Deux jours après, le peuple d'Anagni, brusquement changé, se soulevait aux cris de : « Vive le pape! mort aux étrangers! » Nogaret était contraint de s'enfuir ; le pape, délivré, mais brisé par la terrible épreuve qu'il venait de subir, rentrait à Rome pour y mourir un mois plus tard.



PHILIPPE LE BEL ET SA FAMILLE (Bibl. Nationale). *Le roi a à sa droite sa fille Isabelle, reine d'Angleterre, et ses fils Philippe et Charles ; à sa gauche, son fils Louis et son frère Charles de Valois. Ses trois fils furent successivement rois sous les noms de Louis X, Philippe V et Charles IV ; et après eux régna Philippe VI, fils de Charles de Valois.* (CL. BERTHAUD.)

Cet incroyable attentat d'Anagni devait avoir pour la papauté les plus graves conséquences : sa puissance politique n'y survécut pas ; ses prétentions à la suprématie sur tous les souverains furent définitivement ruinées ; elle-même tomba pour un certain temps dans la dépendance des rois de France. En 1305, Philippe le Bel réussit à faire élire pape l'archevêque de Bordeaux, Bertrand de Goth qui prit le nom de Clément V et vint s'établir à Avignon (1309). Pendant soixante-dix ans (1309-1378), les papes, choisis dans le clergé français, résidèrent à Avignon.

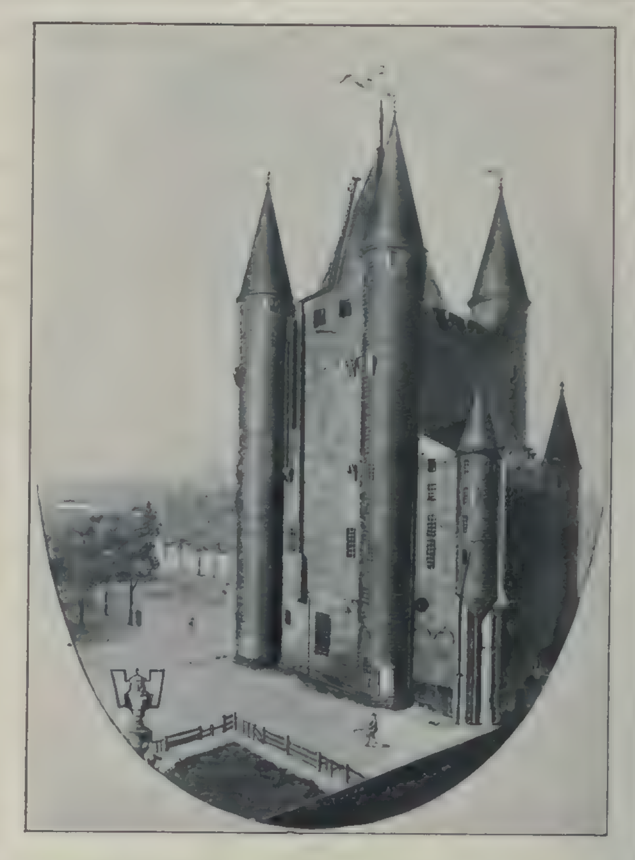
Clément V s'abaissa jusqu'à absoudre Nogaret et à déclarer que dans toute cette affaire, Philippe n'avait agi que « par un zèle bon et juste ».

LE GOUVERNEMENT DU ROYAUME. Dans le gouvernement du royaume les légistes montrèrent la même audace, la même absence de scrupules.

Par tous les moyens, même les plus malhonnêtes, ils fortifièrent le pouvoir royal aux dépens des seigneurs, des villes et du clergé.

Ils travaillèrent surtout à développer et organiser les finances royales. Pour toutes ses entreprises, ses guerres, sa justice, l'administration du domaine, la royauté avait de gros besoins d'argent. Ses revenus personnels n'y suffisaient plus. Alors le roi chercha de tous côtés des ressources nouvelles. Il leva des « décimes » sur le clergé ; il contracta des emprunts ; il créa des taxes sur les opérations commerciales ou « maltôtes » ; en remplacement du service militaire qu'il était en droit d'exiger de tous ses fidèles, il préleva dans tout le royaume des taxes qui s'appelèrent « subsides » ; ces taxes étaient levées directement par des agents du roi, même hors du domaine, dans les grands fiefs : c'est là le commencement d'une nouveauté fort importante, l'impôt royal.

A côté du Parlement, chargé d'examiner les affaires de justice, fut organisée la « Chambre des Comptes », chargée de contrôler toutes les recettes et toutes les dépenses. Les deux Cours furent établies à demeure dans le Palais royal de la Cité.



LA « TOUR DU TEMPLE » A PARIS (Musée Carnavalet). *Cette « tour », en réalité un donjon carré flanqué de quatre « tournelles » rondes, représentait encore, pendant la Révolution, les restes de l'ancienne demeure-forteresse des Templiers de Paris Détruite aujourd'hui elle datait vraisemblablement de la fin du XIIIe siècle.* (CL. HACHETTE.

ABOLITION DE L'ORDRE DES TEMPLIERS. Pour remplir le trésor, les gens du roi eurent recours encore à d'autres procédés, injustifiables et odieux : altérations de la monnaie royale, confiscations arbitraires des biens des banquiers juifs et lombards. La plus célèbre et la plus scandaleuse de toutes ces opérations fut le procès des Templiers

On sait que l'ordre des Templiers avait été fondé après la première Croisade pour la défense de la Terre Sainte. Jérusalem et la Palestine perdues, les Templiers étaient rentrés en Europe où ils possédaient, dit-on, neuf mille maisons. Ils étaient en grand nombre en France. A Paris, ils avaient un château fort, le Temple, dont le donjon existait encore à la Révolution. L'ordre était fort riche. Philippe le Bel, toujours à court d'argent, avait fait des emprunts considérables aux Templiers. De là le projet de faire disparaître l'ordre, afin de s'emparer de ses biens.

On procéda contre les Templiers comme on avait procédé contre Boniface VIII ; Nogaret les accusa de mille crimes imaginaires : sacrilège, mœurs infâmes, adoration d'une idole, profanation de la croix. Le 13 octobre 1307 ils furent arrêtés en masse par toute la France. Pour leur faire avouer leurs prétendus crimes on les mit à la torture. La plupart « dirent ce que voulaient les tourmenteurs ». « J'avouerais tout, déclarait un Templier au souvenir des supplices endurés ; j'avouerais que j'ai tué Dieu si on voulait. »

Beaucoup, la torture terminée, revinrent sur leurs aveux. Cinquante-quatre furent brûlés ensemble à la porte Saint-Antoine, à Paris : ils moururent intrépidement en protestant de leur innocence et de la pureté de l'ordre. La même protestation fut renouvelée sur le bûcher par le Grand Maître de l'ordre, Jacques Molai, la dernière victime de cette abominable affaire (1312).

Mais pour s'emparer des biens de l'ordre, il fallait qu'il fût aboli partout. Il y avait en effet des Templiers dans les pays voisins de la France, et les souverains n'étaient nullement décidés à imiter Philippe le Bel. Philippe s'adressa au pape ; il se rendit auprès de lui à Vienne avec une armée. Sous la menace, Clément V céda et prononça l'abolition de l'ordre. Les biens des Templiers furent officiellement attribués à l'ordre des Hospitaliers ; en fait Philippe le Bel garda la meilleure part de ceux qu'ils possédaient en France.

LES GRANDES ASSEMBLÉES. A trois reprises, dans la lutte contre Boniface VIII en 1302, dans l'affaire des Templiers en 1308, enfin lors d'une

guerre contre les Flamands en 1314, le roi voulut paraître soutenu par la France entière.

Il convoqua donc des assemblées où siégèrent des représentants du clergé, de la noblesse et des villes. Ces représentants étaient réunis « pour délibérer sur certaines affaires qui intéressent au plus haut point le roi, le royaume, tous et chacun ». Mais il ne faut pas se les représenter comme des députés de la nation, ayant mission et pouvoir de discuter avec le roi. Ils se réunissaient par ordre ; ils étaient avertis qu'on les faisait venir « pour entendre les ordres du seigneur roi, pour ouïr et rapporter ses volontés ». La réunion de ces premiers États Généraux prouve que, dans les fiefs comme dans le domaine, tout le monde commençait à reconnaître la souveraineté directe du roi.

LES DERNIERS CAPÉTIENS DIRECTS. Quatorze ans à peine après la mort de Philippe le Bel (1314), la descendance mâle de la branche aînée des Capétiens était éteinte. Philippe le Bel avait cependant laissé trois fils ; mais ces fils n'eurent pas de postérité masculine. Quand l'aîné, Louis X le Hutin — le turbulent — mourut après deux ans de règne, il ne laissait qu'une fille, Jeanne. Son frère, Philippe V le Long, se hâta de se faire couronner à Reims, après quoi il réunit une assemblée de nobles, d'évêques et de bourgeois qui approuvèrent le fait accompli. A son tour Charles IV le Bel en 1322 succéda à son frère Philippe qui ne laissait aussi que des filles.

Mais Charles IV lui-même étant mort en 1328 sans laisser d'héritier mâle, une assemblée de nobles reconnut comme roi son cousin Philippe de Valois, fils d'un frère de Philippe le Bel, et écarta la candidature du roi d'Angleterre Édouard III, fils d'une fille de Philippe le Bel. Les barons déclarèrent que « femme ni par conséquent son fils ne pouvait par coutume succéder au royaume de France ». C'est ce qu'on appela plus tard la « loi salique ».

De cette décision devait sortir la guerre de Cent ans.

L'ŒUVRE DES CAPÉTIENS. De Hugues Capet à Charles IV, en trois cents ans, les rois capétiens avaient accompli une œuvre considérable.

Avec l'opiniâtreté, les mille ruses du paysan qui cherche à arrondir son lot de terre, par toutes sortes de procédés, par achat, par héritage, par mariage, par confiscation, par conquête, ils avaient agrandi progressivement leur domaine jusqu'à ce qu'il embrassât la plus grande partie du royaume. En 1328, on ne comptait plus en France que quatre grands fiefs, isolés les uns des autres et rejetés aux quatre extrémités du royaume : Flandre, Bretagne, Bourgogne et Guyenne.



UN CHEVALIER AU COMMENCEMENT DU XIVe SIÈCLE (Musée d'artillerie). *Il porte, comme au XIIIe siècle, l'armure de mailles ; mais bras et jambes sont protégés maintenant par des plaques de métal (brassières et jambières) ; un casque rond (bassinet) a remplacé le heaume que portaient les contemporains de saint Louis.*

Dans ce domaine ainsi agrandi et même dans tout le royaume, la puissance royale était restaurée. Les seigneurs avaient perdu une grande partie de leurs droits souverains, parmi lesquels le droit de guerre. Hors des grands fiefs l'autorité royale était représentée et exercée par de véritables fonctionnaires, les baillis et les sénéchaux. Administration, justice et finances royales prenaient figure d'institutions régulières, chacune d'elle ayant sa cour suprême, le Parlement pour la justice, la Cour des comptes pour les finances, le Grand Conseil pour l'administration.

Ainsi, tandis que les deux dynasties précédentes, mérovingienne et carolingienne, avaient fini misérablement, la dynastie capétienne, si modeste à l'origine n'avait cessé de croître en puissance. C'est que les Capétiens avaient eu une idée : unifier le royaume, qu'ils avaient tous travaillé à la réaliser, qu'ils eurent de l'esprit de suite, avec la sagesse de mesurer leurs ambitions à leurs moyens. Les ambitions grandirent avec les moyens ; mais ils surent toujours ce qu'ils voulaient, et ils ne voulurent jamais que ce qu'ils pouvaient.



SCÈNES DE LA VIE DES ÉCOLIERS A LA FIN DU XIII[e] SIÈCLE. *Sculptés sur le portail sud de Notre-Dame de Paris, ces quatre bas-reliefs n'ont pas tous même clarté dans le sujet qu'ils représentent. Les deux médaillons de droite représentent très certainement les cours de l'Université ; dans l'un comme dans l'autre, des professeurs en chaire parlent devant des écoliers plus ou moins attentifs. Quant aux médaillons de gauche, on suppose que le premier représente une femme liée à l'échelle de justice et lapidée par des écoliers qui passent ; le second représenterait la prestation du serment des clercs.* (CL. HACHETTE.)

CHAPITRE IX

LA CIVILISATION FRANÇAISE AU MOYEN AGE

PROGRÈS DE LA CIVILISATION. Aux progrès de l'ordre monarchique en France correspondent les progrès de la civilisation. Il serait injuste en effet de considérer le Moyen Age tout entier comme une époque de grossièreté presque barbare. La violence des caractères et la rudesse des mœurs n'empêchèrent pas l'activité intellectuelle et artistique qui furent grandes, surtout au treizième siècle, le siècle de saint Louis.

Cette civilisation française du Moyen Age est, dans ses principales œuvres, d'inspiration toute chrétienne. Les Universités, création du treizième siècle, où se concentre la vie intellectuelle, sont de véritables corporations religieuses. L'art est tout entier résumé dans les cathédrales, où tous les artistes, architectes, sculpteurs, peintres, ciseleurs, orfèvres ont donné le meilleur de leur génie.

Les Universités.

ORIGINE DES UNIVERSITÉS. On sait quel souci Charlemagne avait eu de l'instruction publique. Il avait ordonné que chaque monastère eût son école, où les moines et les clercs apprendraient la grammaire, le chant, le calcul, la calligraphie ; qu'auprès de chaque église, il y eût une école gratuite dirigée par le prêtre et ouverte à tous. Ces prescriptions furent renouvelées dans les siècles suivants par les papes et les conciles. Elles étaient en général observées au onzième siècle, et l'on trouvait alors, jusque dans des



SCEAU DE L'UNIVERSITÉ DE PARIS EN 1292 (Archives Nationales). *En haut, la Vierge et l'Enfant ; à gauche et à droite, les Saints protecteurs de Paris ; au-dessous de la Vierge, deux docteurs lisant ; en bas, des écoliers par couple ou seuls assis à terre et travaillant. Près de la légende, des fleurs de lys.*

paroisses de campagne, des écoles où l'enseignement était donné par plusieurs maîtres. Dans les villes, l'école la plus importante était l'école de la cathédrale, installée dans le cloître voisin, sous la surveillance immédiate de l'évêque et du « chapitre », c'est-à-dire du groupe de prêtres ou « chanoines » qui formaient le conseil de l'évêque. L'un de ces chanoines, le chancelier, qu'on appelait encore l'écolâtre, était le directeur de l'enseignement. C'était lui qui délivrait au nom de l'évêque la licence ou permission d'enseigner, sans laquelle nul ne pouvait professer.

Certaines écoles étaient célèbres au loin par le mérite de leurs maîtres : à la fin du onzième siècle, les plus renommées furent celles de Paris, l'école épiscopale du Cloître Notre-Dame établie dans l'île de la Cité, puis, sur la rive gauche de la Seine, les écoles des abbayes de Saint-Victor et de Sainte-Geneviève. Leur réputation leur vint surtout de deux maîtres, Guillaume de Champeau (1060-1121) et Pierre Abélard (1079-1142) qui tous deux enseignaient la philosophie, le premier au Cloître Notre-Dame, le second à l'abbaye de Sainte-Geneviève. Autour d'Abélard les étudiants se pressaient par milliers, accourus de toute l'Europe. Si l'on songe aux difficultés et à la longueur des voyages à cette époque, à l'absence de tous nos moyens d'information, pareille affluence dit éloquemment combien étaient grands le prestige du savoir et le désir de s'instruire.

A partir de la fin du douzième siècle, entre les maîtres et les étudiants d'une même ville, sans distinction d'écoles et pour la défense des intérêts communs, on vit se former des associations : *universitates magistrorum et scolarium*. De ces associations sortirent les Universités.

FORMATION DE L'UNIVERSITÉ DE PARIS. La première Université fut celle de Paris, dont l'organisation s'échelonne sur une période de plus de trente ans (1200-1231). Elle eut deux patrons : le roi et le pape. Ce fut le roi Philippe Auguste qui, en 1200, accorda aux maîtres et aux étudiants leur premier privilège, celui d'être jugés par les tribunaux d'Église à l'exclusion de tous juges du roi. Ce fut la papauté qui dégagea l'Université de la juridiction de l'évêque, et lui donna pouvoir de juger ses membres elle-même, d'établir elle-même ses règlements (1231). L'Université finit par être dans le royaume et dans l'Église une sorte d'État autonome, comme une République de l'enseignement.

LES ÉTUDES. Maîtres et étudiants étaient groupés d'après la nature des enseignements en quatre Facultés : c'étaient les Facultés de Théologie, de Droit Canon ou droit ecclésiastique, de Médecine, et des Arts libéraux. Dans cette dernière Faculté, la plus originale des quatre, maîtres et étudiants étaient partagés en quatre nations : nations de France, de Normandie, de Picardie, d'Angleterre. Ces divisions, au début, correspondaient à un groupement des « Artistes » — les étudiants des Arts Libéraux — d'après leur pays d'origine ; mais elles avaient vite perdu toute valeur géographique.

CHARTE DE FONDATION DE LA SORBONNE EN 1257 (Arch. Nationales, ms. 6213 n° 85). *Le plus célèbre des collèges de Paris fut établi en 1257, sous saint Louis, par son aumônier Robert de Sorbon. Transformé et agrandi, il est devenu la Sorbonne.*

La Faculté des Arts Libéraux était numériquement la plus importante. C'est qu'elle seule permettait d'accéder aux autres Facultés ; elle était comme une école de culture générale par où tout étudiant devait passer avant d'entreprendre des études spéciales. En même temps, elle préparait des maîtres pour l'enseignement.

Les études y étaient divisées en sept branches, ou, comme on disait, en sept « Arts » ; trois branches littéraires, formant ce qu'on appelait le Trivium : grammaire, dialectique, rhétorique ; — quatre branches scientifiques, formant le Quadrivium : musique, arithmétique, géométrie, astronomie. L'enseignement était donné tout entier en latin, parce que le but principal des études était de préparer pour l'Église des prêtres instruits.

La méthode était partout la même. On étudiait des livres : les Livres Saints, les Décrets des papes, quelques ouvrages de médecins de l'Antiquité, Hippocrate ou Galien ; enfin un certain nombre de traités d'Aristote, tenu pour le maître de la science universelle, la Physique, la Logique, la Métaphysique, etc. Du reste ces traités étaient étudiés, non pas dans le texte original — presque personne ne savait alors le grec — mais sur des traductions latines de traductions

arabes, apportées jadis en Espagne par les conquérants musulmans.

Les livres, alors manuscrits, étant chers et beaucoup d'étudiants très pauvres ne pouvant les acheter, le maître dictait le passage qu'il se proposait d'expliquer, puis il lisait son commentaire écrit à l'avance, Tout esprit de recherche, d'observation et d'expérience était banni des études. On considérait que les Anciens, s'ils n'avaient pas dit en tout le dernier mot de la science, avaient du moins établi les principes de toute science. De ces principes il ne restait qu'à tirer des conséquences par voie de déduction, ce qui se faisait au moyen d'une méthode qu'on appela la scolastique, c'est-à-dire la méthode propre à l'école. En fait la méthode scolastique n'était bonne à former que de subtils raisonneurs, maîtres en l'art d'argumenter et de disputer, et tant qu'elle demeura en honneur, jusqu'au seizième siècle, il ne fut pas fait une découverte importante; les progrès dans les sciences furent nuls.

L'étudiant pouvait conquérir trois grades : le baccalauréat, la licence, le doctorat. La licence était le grade essentiel parce qu'il donnait le droit d'enseigner et transformait l'étudiant en « maître », c'est-à-dire en professeur. Elle s'obtenait après un certain temps d'études, — six années au moins pour les Arts libéraux, — puis des examens qui consistaient en discussions longuement soutenues devant et contre les maîtres.

ORGANISATION DE L'UNIVERSITÉ. L'Université était dirigée par un recteur assisté de trois doyens et de quatre procureurs. Les doyens étaient les chefs des facultés de théologie, de droit canon et de médecine ; les procureurs représentaient les nations des arts libéraux. Primitivement le recteur n'était lui aussi que le chef de la faculté des arts, son doyen. En raison de l'importance de cette faculté, il était devenu le chef de tout le corps universitaire. Il était élu pour trois mois et ne pouvait être choisi que parmi les maîtres de la faculté des arts. Il prenait rang parmi les plus grands personnages du royaume, placé dans les cérémonies publiques avant les cardinaux, princes de l'Église, à côté des princes de la famille royale. Il exerçait une véritable souveraineté, comportant même le pouvoir de juger, dans toute la partie de Paris établie sur la rive gauche de la Seine, au versant de la montagne Sainte-Geneviève; c'était là son royaume, le « pays latin », ainsi nommé parce que la langue qu'on y entendait parler le plus communément était le latin. Ses sujets n'étaient pas seulement les maîtres et les étudiants, mais aussi tous ceux qu'un lien quelconque, si ténu fût-il, rattachait à la vie de l'Université et qu'on appelait ses suppôts ; c'étaient les papetiers, les relieurs, les copistes, les domestiques d'étudiants riches, jusqu'aux maîtres d'hôtel et aux taverniers, au total la population presque entière du pays latin.

LES COLLÈGES. Les étudiants, par suite des différences de nationalité et de condition sociale, formaient un peuple assez complexe. Il s'en trouvait de familles nobles et de bourgeoisie aisée ; mais en majorité ils étaient fils de paysans et pauvres ; beaucoup étaient misérables et réduits, ainsi qu'on le voit encore aujourd'hui dans certaines Universités étrangères, à se placer comme domestiques pour gagner leur pain ; il en était qui mendiaient.

La charité chrétienne travailla de bonne heure à secourir ces misères. De là des créations de bourses et des fondations de collèges.

Les collèges à l'origine étaient simplement des pensions où quelques étudiants sans ressources trouvaient gratuitement un lit et du pain. Par la suite, ils se transformèrent en établissements d'enseignement. Le premier collège, comprenant dix-huit lits, fut fondé au début du règne de Philippe Auguste, en 1180, à l'Hôtel-Dieu par un bourgeois de Londres. Le plus célèbre fut établi en 1257, sous saint Louis,



CHRISTINE DE PISAN, DANS SON CABINET DE TRAVAIL (Bibl. Nationale). *Parmi les écrivains les plus célèbres de la fin du XIVe siècle, on compte une femme de lettres, Christine de Pisan, fille d'un médecin astrologue italien et veuve d'un notaire royal. Elle écrivit toutes sortes d'ouvrages, en prose et en vers, histoire, morale, science, politique, etc. Le miniaturiste l'a représentée ici à sa table de travail : devant elle, trois nobles dames couronnées, sans doute personnages allégoriques.*

par son aumônier, Robert de Sorbon. Transformé, agrandi, il devint dans les Temps Modernes, sous le nom de Sorbonne, le centre de l'enseignement à l'Université de Paris.

L'UNIVERSITÉ ET LES ROIS. Élèves et maîtres au douzième et au treizième siècle formaient une population turbulente. Les rixes étaient fréquentes dans les ruelles du pays latin. L'une de ces rixes, où, la police étant intervenue, on compta de nombreux blessés et plusieurs morts, devint précisément l'occasion du privilège royal de 1200, qui soustrayait les étudiants à la juridiction laïque. Les rois en effet comptaient avec l'Université comme avec une puissance. Pour faire triompher ses revendications, pour assurer le respect de ses privilèges, elle n'avait qu'à menacer de suspendre les cours. La grève fut l'arme de l'Université contre les rois. Ils redoutaient en effet que la fermeture des cours ne provoquât l'exode des étudiants vers d'autres Universités. D'autre part, à raison de la célébrité de l'Université et du grand nombre de ses élèves étrangers, l'événement devenait un scandale international : l'Europe entière s'inquiétait et s'indignait, selon les expressions du pape Honorius III, « de voir arrêter le cours de ce fleuve de science qui arrose et féconde le terrain de l'Église universelle ».

L'Université conserva, jusqu'au milieu du quinzième siècle, le bénéfice de son prestige. Mais lorsque fut venue la fin de la guerre de Cent ans, et parce qu'elle y avait pris parti avec les Bourguignons pour le roi anglais contre le « roi de Bourges », l'Université fut brisée par Charles VII victorieux. Il interdit aux maîtres toute suspension des cours ; il abolit le privilège de 1200, et l'Université ramenée au droit commun fut désormais soumise à la juridiction du Parlement, c'est-à-dire aux juges du roi.

LES UNIVERSITÉS PROVINCIALES. A côté de la grande Université parisienne, on compta dans les provinces, en France, une vingtaine d'Universités. Certaines eurent elles aussi une célébrité européenne ; ainsi l'Université de Montpellier, la seconde en date des Universités françaises (1220), réputée pour sa faculté de médecine, réputation qui subsiste aujourd'hui même ; puis les Universités d'Orléans et de Toulouse, renommées pour l'étude du droit civil qui n'était pas enseigné à Paris.

EXPANSION DE LA LANGUE FRANÇAISE EN EUROPE. La gloire et la vogue de l'Université de Paris eurent pour conséquence la diffusion de la langue et de la littérature françaises par toute



FROISSART ÉCRIVANT SES CHRONIQUES (Bibl. de l'Arsenal). *Dans une riche bibliothèque — d'accès facile —, le chroniqueur des « honorables entreprises, nobles aventures et faits d'armes » auxquels a donné lieu la lutte de l'Angleterre et de la France, interrompt son travail pour recevoir la visite d'un noble personnage, richement vêtu.*

l'Europe, en particulier au treizième et au quatorzième siècles. A cette époque, le français fut une première fois ce qu'il devait être de nouveau au dix-huitième siècle : la langue des gens polis et cultivés en tout pays, et comme la langue de l'Europe. Au temps de saint Louis, un Italien, Brunetto Latini, l'un des maîtres de Dante, composant son « Trésor de toutes choses », (1265), expliquait qu'il l'écrivait en français, « parce que la parlure de France est plus délectable et plus commune à tous gens. » Trente ans plus tard, un autre Italien, le grand voyageur vénitien Marco Polo, revenant d'Asie, dictait en français son « Livre des Merveilles », le récit de ses vingt années de séjour en Extrême-Orient. Les thèmes de la littérature européenne étaient empruntés, en majeure partie, à la littérature française : soit aux œuvres lyriques, aux « Canzone » ou chansons des « troubadours », poètes de la France méridionale et de la langue d'oc, — soit aux « Chansons de geste », aux épopées guerrières des « trouvères », poètes des provinces du Nord et de la langue d'oïl. La Chanson de Roland, par exemple, la plus achevée de ces épopées, fut traduite au treizième siècle en italien, en allemand, en hollandais et jusqu'en norvégien.

PROSATEURS ET POÈTES FRANÇAIS. Pourtant il ne s'est pas trouvé en France, au Moyen Age, un seul grand écrivain, de ceux qui fixent la langue, comme fit Dante en Italie au quatorzième siècle, et qui, pour cela, deviennent et demeurent classiques. Les premiers prosateurs — des auteurs de « mémoires » —, au treizième siècle Villehardouin (1160-1213) disant la conquête de Constantinople

par les croisés, Joinville (1224-1317) retraçant la vie de saint Louis, au quatorzième siècle Froissart (1337-1410) racontant les débuts de la guerre de Cent Ans, avec eux les poètes du treizième siècle, Rutebeuf, dans ses complaintes et ses satires (1255-1270), Guillaume de Lorris et Jean de Meung, dans le « Roman de la Rose » (1237-1287), un interminable poème allégorique, tous pleins de saveur pour les lettrés, sont aujourd'hui tous inaccessibles au plus grand nombre des lecteurs.

Les Monuments.

L'ART DU MOYEN AGE. L'influence artistique, exercée par la France sur l'Europe, ne fut pas moins grande que l'influence littéraire ; elle fut sans rivale depuis le début du treizième siècle jusqu'à l'époque de la Renaissance italienne, au quinzième siècle.

L'art par excellence, au Moyen Age, fut l'architecture ; les autres arts lui sont en ce temps tous subordonnés. Les peintres et les « imagiers », c'est-à-dire les sculpteurs, sont seulement les auxiliaires des architectes ou comme on dit alors, des « maîtres d'œuvre ». Ceux-ci, du dixième au douzième siècle, ont imaginé deux séries de formes et de procédés de construction qui constituent ce qu'on appelle le style roman, et le style ogival ou style français.

D'autre part, l'art au Moyen Age est, avant tout, religieux : il se résume tout entier dans les cathédrales, et chacune d'elles est un musée complet. C'est que les hommes du Moyen Age étaient gens de foi profonde. Chrétiens, quand ils édifient une église, ils ont la certitude qu'ils élèvent la maison de Dieu, et qu'en cette maison, une fois consacrée, Dieu demeure vraiment lui-même, invisible, mais toujours présent au Tabernacle. En sorte que les églises du Moyen Age sont bien réellement, comme l'a dit Michelet, « de splendides actes de foi ».

PLAN DES ÉGLISES. Le plan de ces églises romanes ou ogivales est à peu près partout le même : elles sont construites en forme de croix. Primitivement elles n'étaient que des copies des halles ou « basiliques » romaines : de longues galeries droites, à plafond, terminées à l'une de leurs extrémités par une partie en demi-cercle, l'abside. A une époque voisine du règne de Charlemagne, on imagina de couper l'unique galerie primitive, aux deux tiers environ de sa longueur, par une galerie transversale, le transept, qui forme les bras de la croix.

La tête de la croix, allant du transept à l'abside, forme le chœur, partie où s'élève l'autel, et qui est réservée au clergé. Le pied de la croix, partie où se réunissent les fidèles, reçut le nom de nef lorsque le plafond eut été remplacé par une voûte dont la forme rappelle la carène d'un navire renversé. La nef est généralement complétée à gauche et à droite par deux nefs moins élevées, les bas-côtés, dont la séparent les rangées de piliers qui soutiennent les voûtes.



GRANDE NEF DE LA CATHEDRALE DE NOTRE-DAME DU PUY. *A l'intérieur, la cathédrale romane du Puy est surtout intéressante par la disposition de la nef centrale, voûtée en serie de coupoles à base octogonale, éclairée latéralement par d'assez grandes fenêtres. Saint-Hilaire de Poitiers offre seul, en France, une pareille disposition.* (CL. NEURDEIN.)

Au-dessus des bas-côtés, court une galerie qui prend jour sur la nef par des baies à triple ouverture, d'où lui est venu son nom : le triforium. Aux extrémités des nefs et du transept s'ouvrent les portes, abritées sous des voussures qui, en avant de chacune d'elles, forment un abri, le portail. Le portail central ou grand portail est encadré de deux tours. Il existe, en outre, souvent un clocher qui parfois est complètement détaché de l'église, comme à Saint-Michel et à la cathédrale de Bordeaux.

L'ARCHITECTURE ROMANE. On a beaucoup disputé sur les origines de l'architecture romane. Les uns la tiennent pour dérivée de l'architecture romaine, et c'est de cette opinion même que lui est venu son nom. D'autres estiment que beaucoup de ses éléments sont venus d'Orient, apportés soit par

des moines revenant de pèlerinages en Terre Sainte, soit par les colonies de Syriens, qui trafiquaient dans nombre de villes françaises et italiennes. Quoi qu'il en soit, il est certain que le style roman était constitué vers la fin du dixième siècle, et que les chefs-d'œuvre de ce style ont été édifiés dans la seconde moitié du onzième siècle et la première moitié du douzième, de 1060 à 1150.

Il est caractérisé par l'emploi de voûtes et d'arcs, ayant, les premières, la forme d'un demi-cylindre, ce qu'on appelle les voûtes en berceau, les seconds la forme de demi-circonférence, ce que l'on appelle le plein cintre. Les pieds des voûtes et des arcs s'appuient soit sur des colonnes trapues que terminent de larges chapiteaux aux formes ramassées, soit sur de massifs piliers. Dans certaines régions on a substitué aux voûtes un mode de couverture plus hardi et fait usage de coupoles, à l'imitation des architectes byzantins et de Sainte-Sophie à Constantinople. Voûtes et coupoles pesant lourdement sur les murailles et tendant à les faire s'écarter, celles-ci sont soutenues à l'extérieur par d'autres piliers, les contreforts, qui montent à peu près jusqu'à la naissance du toit. Pour diminuer le moins possible la force de résistance des murs, on n'y ouvre que de rares fenêtres et de médiocre dimension. Aussi l'église romane est en général assez sombre. Dans son ensemble elle laisse surtout une impression de force un peu lourde et de solidité.

LA SCULPTURE ROMANE. — La décoration est déjà brillante. A l'intérieur les murs sont couverts de fresques représentant des épisodes de l'Évangile ou de la vie des Saints : ces peintures ont été malheureusement détruites dans la plupart des églises françaises, et l'on n'en trouve plus guère de restes importants qu'à l'église de Saint-Savin, près de Poitiers. Les chapiteaux des colonnes offrent des sculptures maladroites mais originales, enlacements de feuillages, animaux imaginaires, scènes de la Bible. Sur les voussures des portails sont sculptés des damiers, des rosaces, des chevrons, des festons en dents de scie, des entrelacs, primitivement rehaussés de couleurs vives et d'or. Cette décoration sculpturale devint de plus en plus riche, et, dans nombre d'églises, les tympans au-dessus des portes sont entièrement couverts de bas-reliefs d'un art encore gauche, dont le Jugement dernier fournit généralement le thème.

L'ARCHITECTURE OGIVALE. — De l'architecture romane est sortie au douzième siècle l'architecture ogivale. Au seizième siècle, avec une intention de mépris, les Italiens l'ont appelée gothique, entendant le mot dans le sens de barbare. Au vrai, il faudrait dire, comme on faisait du reste au Moyen Age, l'architecture française. En effet, elle est née dans l'Ile-de-France, et, par ses qualités de logique et d'élégance, comme par tout ce qu'elle trahit d'aspiration vers l'idéal, elle est dans les arts la plus originale et la plus pure expression du génie français.



NEF DE LA CATHÉDRALE D'AMIENS. — *Nulle nef au monde ne révèle un architecte plus sûr de ses moyens (Robert de Luzarches, 1269). Les murs sont évidés et les piliers qui portent la voûte s'allongent et s'allègent pour monter d'un seul jet par [illegible] endroits jusqu'à 43 mètres de hauteur.* (CL. HACHETTE.)

L'architecture ogivale découle tout entière d'un mode nouveau de construction des voûtes. Dans la première moitié du douzième siècle, un maître d'œuvre inconnu imagina d'élever sur quatre piliers une véritable charpente de pierre, formée de deux arceaux croisés, et de bâtir la voûte en l'appuyant aux quatre membres de la charpente. Ces arceaux destinés à accroître la solidité de la voûte furent appelés d'un mot tiré du verbe latin *augere* — accroître — arcs ogifs ou bien ogives. On nomma voûtes sur croisée d'ogives les voûtes élevées selon ce nouveau système. Les arcs y sont non plus en plein cintre, mais brisés. Toutefois et contrairement à une croyance assez commune, ce ne sont pas les arcs brisés, employés déjà dans l'architecture romane, mais seulement les voûtes sur arcs croisés qui caractérisent l'architecture ogivale.

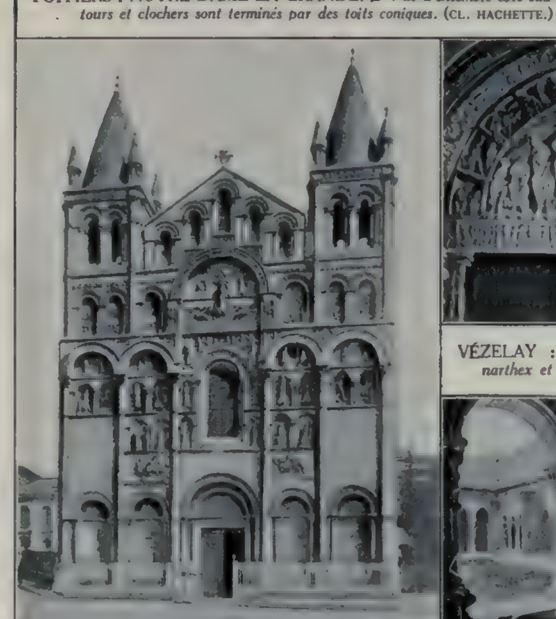
A la transformation de structure des voûtes corres-





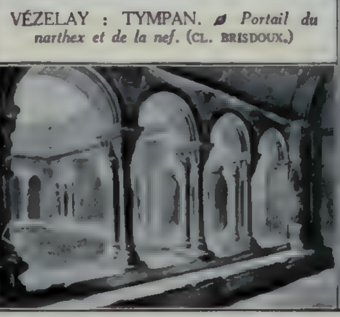
POITIERS : NOTRE-DAME LA GRANDE. *Vue d'ensemble côté sud-ouest : tours et clochers sont terminés par des toits coniques.* (CL. HACHETTE.)

PÉRIGUEUX : ÉGLISE SAINT-FRONT. *Vue d'ensemble côté sud : la forme générale est celle de la croix grecque avec coupole sur chaque bras.* (CL. BOULANGER.)

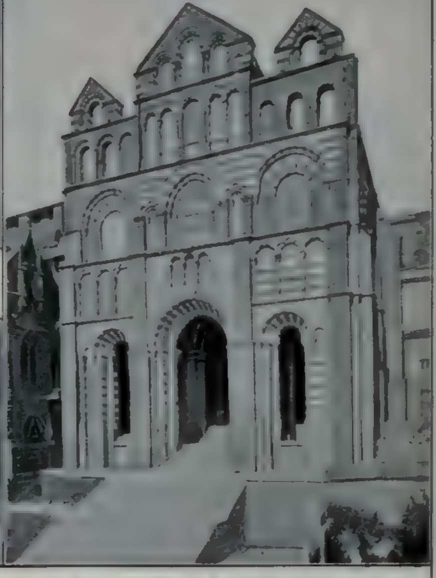


ANGOULÊME : CATHÉDRALE SAINT-PIERRE. *Façade principale.* (CL. MONUMENTS HISTORIQUES.)

VÉZELAY : TYMPAN. *Portail du narthex et de la nef.* (CL. BRISDOUX.)



ARLES : CLOITRE SAINT-TROPHIME. (CL. NEURDEIN.)



LE PUY : CATHÉDRALE NOTRE-DAME. *Façade principale.* (CL. NEURDEIN.)



CLERMONT-FERRAND : N.-D. DU PORT : CHAPITEAU (CL. HACHETTE.)



TOULOUSE : ÉGLISE SAINT SERNIN : CHAPITEAU (CL HACHETTE.)



ÉGLISE DE MOISSAC : CHAPITEAU (CL. HACHETTE.)

L'ART ROMAN

« Près de trois ans après l'an 1000, écrit le bénédictin Raoul Glaber, les basiliques furent renouvelées dans presque tout l'univers, surtout dans l'Italie et dans les Gaules.... On eût dit que le monde entier, d'un commun accord, avait secoué les haillons de son antiquité pour revêtir une blanche robe d'églises.... » C'est que les architectes venaient d'inventer le style roman, combinaison curieuse d'éléments divers, romains, byzantins, arabes, persans et nordiques. Le style roman lui-même est d'une remarquable variété, soit dans ses conceptions architecturales, soit dans sa décoration ; la fantaisie encore un peu barbare des sculpteurs romans se plaît à orner les chapiteaux d'une faune baroque et d'entrelacs compliqués.



PARIS : NOTRE-DAME. *Commencée en 1163 œuvre de l'évêque Maurice de Sulli et Jehan de Chelles.* (CL. HACHETTE.)

CHARTRES : LA CATHÉDRALE. *Commencée en 1194, œuvre de Jean de Beauce.* (CL. HACHETTE.)

REIMS : LA CATHÉDRALE. *Commencée en 1211, œuvre de Jean d'Orbais et de Robert de Couci.*



REIMS : CHAPITEAU. (CL. NEURDEIN.) CHARTRES : TYMPAN. (CL. HACHETTE.)
Deux spécimens merveilleux de sculpture dont l'un vaut par la finesse du travail, l'autre par l'expression du Christ en Majesté.

VIERGE D'AMIENS. (CL. HACHETTE.)

NOTRE-DAME DE PARIS : ENSEVELISSEMENT DE LA VIERGE. *La composition, dans sa partie centrale surtout, avec les deux anges penchés d'un geste symétrique, est d'une remarquable harmonie.*

LE CHRIST BÉNISSANT. (CL. HACHETTE.)



PARIS : MUSÉE DE CLUNY. *Vue générale de l'extérieur.*

MONT SAINT-MICHEL : SALLE DES CHEVALIERS. (CL. HACHETTE.)

ROUEN : PALAIS DE JUSTICE. *Vue de la cour intérieure.*

L'ART OGIVAL

L'architecture ogivale, toute française d'origine, convient admirablement à l'expression de la pensée religieuse. L'élancement des colonnes, l'élévation des voûtes et des tours, les flèches aériennes, la lumière qui inonde le sanctuaire, tout élève les idées et exalte les sentiments. Mais la valeur artistique de ses conceptions a dépassé le cadre religieux, elle a triomphé aussi dans les monuments d'ordre civil où l'on voit se manifester sa grandeur, son élégance de plus en plus raffinée et la richesse de son décor. Quant à la sculpture elle atteint dès le treizième siècle une perfection quasi classique, où l'observation réaliste de l'artiste et l'inspiration idéaliste du croyant s'unissent harmonieusement.

pondit une modification dans la disposition des contreforts. On les amincit et on les dégagea du mur, et ce fut par l'intermédiaire d'une série d'arches légères, les arcs-boutants, lancés des contreforts aux piliers, qu'ils étayèrent l'édifice.

Le système des croisées d'ogive et des arcs-boutants assurait une si parfaite solidité que l'on put donner aux nefs des dimensions énormes. La voûte s'élança à 34 mètres de hauteur à Notre-Dame de Paris ; à 43 mètres à la cathédrale d'Amiens, à 48 mètres à celle de Beauvais. Les piliers allégés, formés de faisceaux de colonnettes, montèrent d'un jet, comme de minces troncs d'arbres, jusqu'au faîte de l'église. Entre les piliers rien que le vide : comme ils suffisent à porter la voûte, les murailles ont été presque complètement supprimées. A leur place s'ouvrent, découpées en forme de pointe de lance, d'immenses baies. A l'extérieur les tours sont elles-mêmes percées à jour par de hautes fenêtres ; elles encadrent une fenêtre ronde, la rose, pareille avec ses vitraux à un soleil de pierre, et de verre. La lumière entre à flots dans l'intérieur de l'église, d'où se dégage en toutes ses parties une impression de force intelligente et d'audacieuse légèreté.

LA SCULPTURE. LES VITRAUX. L'ornementation est d'une admirable richesse. La disparition presque totale des murs entraîne la transformation



NOTRE-DAME DE PARIS : L'ABSIDE ET LA FLÈCHE. *L'abside est particulièrement remarquable par l'élégante hardiesse de ses arcs-boutants, qui ont 15 mètres de portée. La flèche, haute de 45 mètres (95 m. au-dessus du sol), est en chêne recouvert de plomb. La boule qui supporte la croix renferme des reliques de la vraie Croix et de la Couronne d'épines.* (CL. HACHETTE.)

de la décoration picturale. Les fresques ont fait place aux vitraux. Chacun d'eux est un tableau lumineux découpé en multiples médaillons, dont la suite retrace les principaux épisodes de la vie d'un saint, ou bien représente, comme à la cathédrale de Chartres, les travaux des divers corps de métiers.

Mais la décoration est surtout sculpturale. Les soubassements, les pieds-droits, les tympans des portes sont couverts de bas-reliefs : médaillons symbolisant, comme à la cathédrale d'Amiens, les douze mois de l'année, ou représentant, comme à la Sainte-Chapelle de Paris, la Création, le Déluge ; grands bas-reliefs divisés en plusieurs étages et retraçant des épisodes de la vie du Christ, de la Vierge, des Saints, par exemple, à la cathédrale de Reims, le couronnement de la Vierge ; à Notre-Dame de Paris, le Jugement dernier. On multiplie partout les statues ; on en comptait deux mille à la cathédrale de Reims, qui semblait avant le bombardement allemand une immense dentelle de pierre. Elles sont dans les premières cathédrales assez gauchement sculptées, raides, allongées à l'excès, comme à la cathédrale de Chartres. Puis la science et l'habileté des statuaires s'accroissent. Leurs œuvres s'assouplissent ; au treizième siècle, il en est d'admirables, tel le Christ dit le Beau Dieu d'Amiens; tel, à Reims, le groupe de la Visitation. Ici les draperies sont d'un art si parfait qu'elles ne seraient pas indignes des grands artistes grecs.

LES ŒUVRES ET LES ARCHITECTES. La première grande œuvre de style ogival fut la basilique de Saint-Denis, construite au milieu du douzième siècle (1143-1144) par l'abbé Suger, le ministre de Louis VII, et devenue la sépulture des rois de France. Mais c'est au treizième siècle, et particulièrement de Philippe Auguste à saint Louis, que furent élevés les chefs-d'œuvre de l'art français. Ce sont, en les énumérant dans l'ordre où les travaux furent commencés : Notre-Dame de Paris (1163), les cathédrales de Chartres (1194), de Rouen (1207), de Reims (1211), d'Amiens (1220), l'incomparable Sainte-Chapelle du Palais de Saint-Louis (1240), le chœur de la cathédrale de Beauvais (1247), la cathédrale de Bourges (1275).

Bien que de patientes recherches permettent constamment de découvrir de nouveaux noms d'architectes, les constructeurs de la plupart des églises ogivales demeurent encore inconnus. On sait pourtant, mais sans presque rien connaître de leur existence, qui furent les principaux créateurs de nos plus belles cathédrales : l'évêque Maurice de Sulli et Jehan de Chelles pour Notre-Dame, Jean de Beauce pour Chartres, Jean d'Orbais et Robert de Couci pour Reims, Robert de Luzarches pour Amiens, Pierre de

Montreuil pour la Sainte-Chapelle. Ces noms, presque ignorés, méritent de devenir populaires autant que le peuvent être ceux des plus grands architectes de l'Antiquité grecque ou de la Renaissance.

ÉVOLUTION ET EXPANSION DE L'ART FRANÇAIS. Le style ogival n'a pas été employé seulement dans la construction des églises ou des grands monastères, comme le Mont Saint-Michel, l'un des joyaux de l'Europe ; il fut appliqué aux édifices civils : grands palais, comme le palais de saint Louis à Paris, le palais de justice à Rouen, hôtels de ville, comme celui d'Ypres ; — à l'architecture militaire : châteaux forts, comme Pierrefonds et le château des Papes, remparts de villes comme à Carcassonne, Avignon, Aigues-Mortes; — enfin aux habitations privées, depuis la simple maison à carcasse de bois jusqu'aux hôtels de pierre, les uns d'aspect sévère, comme l'hôtel de Sens à Paris, les autres d'une exquise élégance, comme l'hôtel de Jacques Cœur à Bourges, l'hôtel de Cluny à Paris, l'hôtel Bourgtheroulde à Rouen.

Le style français régna sans partage en France jusqu'au seizième siècle et à la Renaissance, soit pendant près de quatre cents ans. Dans un si long temps, il a évolué parce qu'il était vivant. Très sobre au début, il est devenu de plus en plus élancé et hardi dans ses formes, de plus en plus somptueux dans son ornementation. Ainsi l'on a eu successivement, au douzième siècle le style ogival primitif où, comme à la façade de Saint-Denis, les arcs et les voussures des fenêtres s'éloignent à peine du plein cintre ; puis, au treizième siècle le style à lancettes, le style des grands chefs-d'œuvre où les arcs franchement brisés, comme à Notre-Dame et à la Sainte-Chapelle, présentent la forme aiguë d'un fer de lance ; au quatorzième siècle, le style



FRAGMENT DE LA DANSE MACABRE DE LA CHAISE-DIEU (HAUTE-LOIRE). *Des figures au trait noir qui détachent une silhouette blanche sur un fond d'ocre rouge caractérisent cette « Danse macabre », thème cent fois reproduit des vivants conduits au tombeau par des morts ricaneurs.* (CL. NEURDEIN.)

rayonnant où l'édifice, élevé par des architectes sûrs de leur technique, s'allège, s'affine et se pare d'ornements multipliés, roses, gâbles pointus des portails, pinacles et clochetons; enfin au quinzième siècle, riche presque jusqu'à l'excès, comme au Palais de justice de Rouen, le style flamboyant, ainsi nommé parce que les nervures enlacées des fenêtres dessinent des sortes de flammes ondulantes.

L'architecture ogivale excita l'admiration de toute l'Europe. Elle conquit l'Angleterre, l'Italie, l'Espagne, l'Allemagne, la Bohême, l'Autriche, la Hongrie, la Pologne ; avec les Croisades elle pénétra dans l'Europe orientale et jusqu'en Asie. Londres, Milan, Venise, Burgos, Cologne, Nuremberg, Prague, Vienne, Cracovie, des villes du Péloponèse, l'île de Rhodes, Chypre, la Syrie montrent avec orgueil, pieusement conservés en Europe, presque en ruines en Orient, des cathédrales, des palais, des hôtels de ville, des châteaux forts construits, trois siècles durant, dans le style français et souvent par des maîtres d'œuvre français.



PARIS : HOTEL DE SENS.



COURONNEMENT DE CHARLES V ET DE JEANNE DE BOURBON (Bibliothèque Nationale). *A gauche, le couronnement du roi. Charles V tient le sceptre et la main de justice ; autour de lui, les pairs laïques et ecclésiastiques lui prêtent serment. A droite, le couronnement de la reine. Un évêque lui impose la couronne royale, un autre tient dans ses mains un coffret contenant les objets du sacre. La cérémonie eut lieu le 19 mai 1364, après que Du Guesclin eut, par la victoire de Cocherel, raffermi le prestige du roi de France*

CHAPITRE X

LA GUERRE DE CENT ANS

CAUSES DE LA GUERRE. La grande œuvre de l'unité française, patiemment et lentement réalisée par les rois Capétiens au douzième et au treizième siècle, se trouva mise en péril dans les deux siècles suivants au cours d'une crise grave, la guerre de Cent ans, qui s'étendit en réalité sur plus de cent années (1337-1453).

La guerre de Cent Ans eut pour cause immédiate les prétentions d'Édouard III, fils et petit-fils de princesses capétiennes, à la succession capétienne. Par ses possessions de Guyenne, Édouard était vassal du roi de France. Quand l'assemblée des nobles eut écarté ses prétentions, Édouard hésita longtemps à prêter hommage à Philippe de Valois. Il ne le prêta qu'après de laborieuses négociations et presque sur des menaces de guerre (1331). Six ans plus tard il renia l'hommage et réclama de nouveau l'héritage de Philippe le Bel.

Ce changement d'attitude fut en grande partie déterminé par les intrigues de Robert d'Artois ; puis par des intérêts commerciaux importants et la question de la Flandre.

Robert d'Artois était le beau-frère du roi de France. Coupable de faux, accusé de complot contre la vie de Philippe de Valois, il s'était enfui en Angleterre pour échapper au châtiment. Là il ne cessa d'exciter Édouard à faire valoir ses prétentions.

Le comté de Flandre faisait partie du royaume de France. Les Flamands, laborieux, tenaces, énergiques, s'étaient enrichis par la fabrication et le commerce des draps. De bonne heure ils avaient arraché à leur comte des libertés et des franchises qui faisaient de leurs villes de véritables républiques. Les communes flamandes, Bruges, Gand, Ypres, étaient les plus fortement organisées de toute la France et les plus jalouses de leurs franchises. Elles ne voulaient supporter aucune intervention du comte et admettaient difficilement l'intervention du roi.

En 1325, les habitants de Bruges avaient arrêté le comte de Flandre, Louis de Nevers, et l'avaient enfermé à la halle aux épices. Aussitôt après son couronnement, Philippe VI était accouru pour venger l'injure faite au comte et il avait battu les révoltés à Cassel. De là une vive irritation contre Philippe.

Cette irritation s'accrut quand Édouard III interdit

l'exportation des laines anglaises, indispensables aux drapiers flamands, et entreprit de créer en Angleterre l'industrie des draps (1336-1337). Ces mesures devaient ruiner la Flandre. Un bourgeois de Gand, Jacques Artevelde, se rendit auprès d'Édouard, obtint qu'il rapportât son interdiction et lui promit que les Flamands le reconnaîtraient pour souverain légitime s'il prenait le titre de roi de France.

A ces causes immédiates et particulières s'ajoutèrent des causes lointaines et générales ; d'abord la tradition de rivalité créée par la première guerre de Cent Ans entre Capétiens et Plantagenets ; puis les besoins des Anglais, qui tiraient de leurs possessions de France les produits qui leur manquaient, les vins en particulier. La Guyenne leur fut au Moyen Age aussi nécessaire que leurs colonies aujourd'hui.



LA FLOTTE FRANÇAISE A L'ÉCLUSE (24 juin 1340) (Bibl. Nationale). *Une des premières grandes batailles de la guerre de Cent ans fut une bataille navale livrée devant le port de l'Écluse, bataille acharnée et sanglante qui se termina par un désastre : les Français eurent 20 000 hommes tués ou prisonniers.*

Première période.

LES DEUX ARMÉES. La guerre ouverte commença en 1337, après que Philippe VI eût prononcé la saisie de la Guyenne, tandis que son adversaire Édouard III prenait le titre de roi de France.

Les Anglais allaient remporter dans cette guerre d'éclatantes victoires grâce à la supériorité de leur organisation militaire.

Les rois d'Angleterre avaient établi dans leur royaume le service militaire obligatoire et universel. Tout homme libre était soumis au service de seize à soixante ans. Chacun devait s'équiper selon sa fortune. Par exemple quiconque, noble ou simple bourgeois, possédait un revenu d'au moins vingt livres — 20 000 francs — devait avoir un cheval et l'équipement complet du chevalier.

La cavalerie n'était que la partie secondaire de l'armée anglaise. L'élément principal était l'infanterie. Cette infanterie était recrutée avec soin parmi les hommes les plus vigoureux et les meilleurs tireurs. Elle se composait de coutilliers et d'archers. Les coutilliers devaient leur nom à leur arme, un long couteau, ou mieux une sorte de baïonnette, emmanchée à l'extrémité d'un long bâton. Les archers portaient un arc en bois d'if, long de près de deux mètres, mais très léger. A la ceinture ils avaient une trousse garnie de flèches. En bataille, l'archer anglais vidait le contenu de sa trousse à terre et plaçait le pied gauche sur les flèches : il n'avait qu'à se baisser pour les prendre. Le jeu de l'arc était seul permis en Angleterre aux jours de fête. Aussi les archers anglais étaient-ils de remarquables tireurs. Ils ne manquaient guère le but à 200 mètres, et l'arc portait à 360 mètres, plus loin que les fusils à la veille des campagnes de Napoléon I[er]. D'autre part, l'arc se maniait très facilement et permettait de lancer dix ou douze flèches par minute. Dans le même temps, avec la lourde arbalète des Français, on ne lançait pas plus de trois à quatre traits ou carreaux. L'arc anglais était une arme à tir rapide.

Mais la principale supériorité de l'armée anglaise était sa discipline. Les hommes savaient obéir et combattre au rang que leur assignait leur chef, fût-ce le dernier. Le fait était surtout frappant pour la cavalerie. C'est que la fortune seule, et non la naissance, déterminait l'arme où l'on servait : on trouvait côte à côte parmi les hommes d'armes d'Édouard III, des bourgeois et des nobles. Ses cavaliers n'avaient point l'orgueil féodal des chevaliers français. En fait, les rois d'Angleterre eurent une cavalerie, tandis que les rois de France, pendant plus d'un siècle, n'eurent qu'une chevalerie.

Cette chevalerie avait l'équipement le plus lourd et le plus incommode qui fût. Les chevaliers français avaient adopté l'usage de renforcer le haubert de mailles par des plaques de fer. Les chevaux même étaient en partie bardés de fer ; beaucoup étaient couverts de grandes housses flottantes ou caparaçons. Dans son armure et sur son cheval le chevalier était comme prisonnier. Il lui était en effet difficile de descendre seul, il lui était impossible de se mettre seul en selle. Aussi ses armes offensives, particulièrement l'épée, étaient-elles attachées à l'armure par une chaîne. Jeté à terre, il était réduit à l'impuissance, presque incapable de se relever. En outre les chevaliers français n'admettaient guère qu'on les commandât ; ils n'admettaient pas davantage de n'être pas tous au premier rang quand il fallait charger. Ils avaient le plus profond mépris pour quiconque n'était pas noble et spécialement pour les fantassins.

Ceux-ci, contrairement à ce qui avait lieu chez les

Anglais, ne formaient que la moindre partie de l'armée. Le plus souvent, ils n'étaient même pas Français ; c'étaient des mercenaires, en général des Génois, armés de l'incommode arbalète. L'arbalète était un arc monté sur un fût, permettant de tirer avec plus de précision et plus de force. Mais elle était longue à armer. Il fallait la renverser la pointe à terre, engager le pied dans un étrier pour la maintenir, puis placer un jeu de poulies et le rouet qui, manœuvré à deux mains, servait à tendre la corde. Il fallait ensuite détacher le rouet et placer la flèche ou « carreau ». L'arbalète était une arme à tir extrêmement lent.

DÉBUTS DE LA GUERRE. Pendant plusieurs années il n'y eut pas d'opérations décisives. Cependant en 1339, les Flamands, sous la direction de Jacques Artevelde, chassèrent leur comte, s'allièrent aux Anglais et reconnurent Édouard III comme roi de France. L'année suivante les Anglo-Flamands détruisirent une grande flotte française à la bataille de l'Écluse ; mais ils ne tirèrent aucun parti de leur victoire.

La guerre se poursuivit en Bretagne dont l'héritage était disputé entre deux prétendants, Charles de Blois neveu du roi de France et Jean de Montfort, soutenu par Édouard III ; Philippe réussit à s'emparer de Jean de Montfort. En 1345 son ennemi Jacques Artevelde fut tué dans une émeute de tisserands à Gand. La situation du roi de France paraissait donc encore très forte : vers la même époque il agrandissait le domaine royal en négociant l'acquisition du Dauphiné qui devait être réservé — avec le titre de « dauphin » — au fils aîné du roi de France (1344).

CRÉCY. En 1346, les deux partis firent un grand effort. Édouard III débarqua en Normandie à la tête d'une puissante armée, s'avança en pillant et ravageant jusqu'aux abords de Paris, puis se rabattit vers le Nord, tandis que Philippe VI avec des forces supérieures en nombre se lançait à sa poursuite, et à marches forcées gagnait Amiens sur la Somme.

Édouard III se trouvait à ce moment dans une situation critique : il était pris entre les Français et la Somme, dont tous les ponts étaient coupés ou gardés, Heureusement pour lui on lui révéla l'existence d'un gué, la Planche Taque. Il put s'échapper et prendre deux jours d'avance sur le roi de France. Il profita de cette avance pour choisir une bonne position de combat sur un coteau au nord de Crécy. Il divisa son armée en trois corps, disposés en échelons au flanc du coteau. L'armée anglaise se reposa dans cet ordre pendant toute la journée du vendredi 25 août.

Le samedi 26, dans la matinée, Philippe était parti d'Abbeville à la recherche de l'armée anglaise. Il avait fait passer devant les fantassins génois au nombre de quinze mille. Le reste de l'armée, trente-cinq à quarante mille cavaliers, s'avançait sans aucun ordre, encombrant les routes, débordant sur les champs. Quatre chevaliers envoyés en éclaireurs ayant découvert l'armée anglaise en bel ordre, immobile sur ses positions, revinrent en hâte avertir Philippe. Il fallait, disaient-ils, arrêter immédiatement l'armée, de façon à pouvoir rassembler tous les corps, et leur permettre de se reposer. On attaquerait le lendemain, après avoir reconnu la position de l'ennemi.

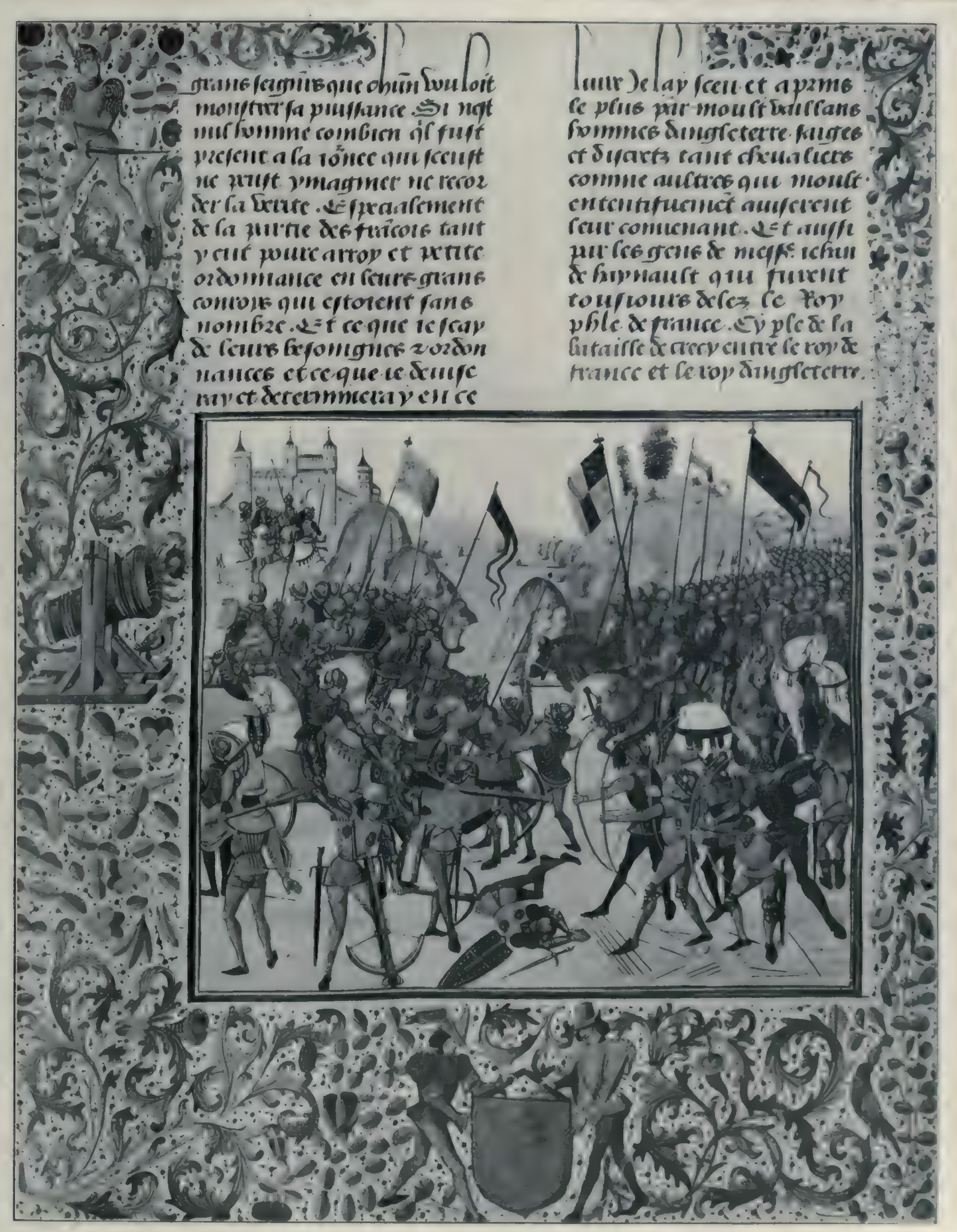
Philippe, trouvant l'avis des plus sages, ordonna de faire halte. Les têtes de colonne obéirent. Mais les chevaliers qui se trouvaient à l'arrière refusèrent de s'arrêter : ils voulaient être aussi près de l'ennemi que les premiers. Ceux-ci, pour ne pas se laisser dépasser, reprirent la marche en avant, et soudain les chevaliers français, dans un extraordinaire désordre, se trouvèrent en face de l'ennemi. Ils l'aperçurent de l'autre côté d'un vallon, les hommes assis, les casques posés devant eux, attendant au repos, en ordre de bataille : « les archers tous devant, placés en manière de herse » ; derrière, les coutilliers, puis, en troisième ligne, les hommes d'armes, pied à terre.

Quand les premiers cavaliers français apparurent, les Anglais se levèrent comme un seul homme. A ce spectacle, Philippe perdit tout son sang-froid : « le sang lui bouillit dans les veines ». Bien que la plus grande partie de son monde lui manquât, bien qu'hommes et chevaux fussent accablés par une marche de six heures sous un ciel orageux, sans arrêt, sans nourriture, il donna l'ordre d'attaquer et de porter les Génois en avant.

Il était trois heures. A ce moment un orage éclata : la pluie était « si grosse et si serrée, que c'était merveille ». Elle détrempa le sol où les Anglais avaient ouvert plusieurs fossés, et le rendit plus difficile encore pour les chevaux. Quand le soleil réapparut, il frappait les Français en plein visage, les aveuglant.

Les Génois déployés en ligne descendirent la pente du vallon en criant « pour troubler les Anglais ». Ils poussèrent ainsi trois clameurs, s'arrêtant chaque fois, puis reprenant leur marche. Les Anglais ne bougèrent pas. Mais quand les Génois, à portée d'arbalète, commencèrent à tirer, les archers anglais « avançant un petit » ripostèrent. Leurs arcs à tir rapide firent pleuvoir les flèches « si drues qu'il semblait que ce fût de la neige ».

Sous cette averse de projectiles les Génois se débandèrent. Alors ils se heurtèrent à la chevalerie française à qui cette retraite parut une trahison. « Tuez toute cette ribaudaille, cria-t-on ; ils nous embar-



LA BATAILLE DE CRÉCY (26 août 1346) (Bibl. Nationale).

A gauche, des chevaliers français se battent avec leurs propres soldats, les arbalétriers génois. L'un d'eux porte l'oriflamme rouge avec le nom de Saint-Denis ; un autre, la bannière royale, bleue à trois fleurs de lys d'or. Au fond, le roi Philippe cherchant asile dans un château. A droite, les archers et les chevaliers anglais avec une oriflamme, portant le nom de Saint-Georges, patron des soldats anglais. La scène du premier plan permet de voir la différence des deux infanteries, archers anglais et arbalétriers génois.



UN COMBAT AU XIVe SIÈCLE (Bibl. Nationale). *Cette gravure montre les différentes armes en usage au XIVe siècle. Au premier rang, fantassin avec l'armure de « plates » et un large bouclier ; il lance le javelot et porte une hache au côté. Derrière, un archer qui vient de tirer et un arbalétrier qui tend son arme avec un croc de fer.*

rassent et tiennent la voie sans raison ! » Les chevaliers chargèrent les Génois. Ceux-ci se défendirent : il y eut alors, dans le vallon, un vrai combat entre Génois et chevaliers, sous les yeux des archers anglais qui, tirant à outrance sur cette cohue, augmentèrent effroyablement le désordre.

Après cette échauffourée il n'y eut pas réellement de bataille, mais seulement une série de charges — quinze en tout — menées par les escadrons de chevaliers, au fur et à mesure qu'ils débouchaient sur le champ de bataille. Le soleil était couché que les chevaliers chargeaient encore. Un moment, sous leur masse, le premier corps anglais avait paru plier : la seconde ligne était alors accourue à la rescousse, et son intervention avait suffi pour rétablir le combat. La chevalerie française, définitivement « rompue », se dispersa dans la campagne.

Par prudence, les Anglais passèrent la nuit sous les armes. Le lendemain matin seulement, ils rompirent les formations de combat et l'on compta les morts. Les Anglais en avaient une centaine ; les Français près de quatre mille, dont douze à quinze cents chevaliers. Parmi ceux-ci le vieux roi de Bohême, Jean de Luxembourg, beau-père de Philippe VI. Aveugle, il avait exigé de son escorte qu'elle le conduisît assez avant pour qu'il pût frapper au moins un coup d'épée. Quant à Philippe VI, après avoir eu deux chevaux tués sous lui, il avait été entraîné de force par les siens loin du champ de bataille à la nuit tombante. Il s'en vint demander asile dans un château voisin, dont on ne lui ouvrit pas la porte sans hésiter.

PRISE DE CALAIS. Une semaine après sa victoire de Crécy, Édouard III mettait le siège devant Calais. Le gouverneur, Jean de Vienne, fit sortir de la place les femmes et les enfants, 17 000 personnes. Il résista six mois. De son côté, pour marquer sa volonté de ne pas s'en aller tant que Calais ne serait pas à lui, Édouard avait fait construire, au lieu d'un camp, une ville aux maisons de bois. Philippe ne sut pas débloquer la place. Quand on eut épuisé les vivres et qu'il ne resta plus d'autre ressource que « chair des gens », il fallut songer à traiter. Édouard exigea, pour épargner la population, que six bourgeois se sacrifiassent et vinssent pieds nus, en chemise, la corde au cou, lui apporter les clefs de la ville. Le plus riche des bourgeois, Eustache de Saint-Pierre, donna l'exemple du dévouement. Quand il fut avec ses compagnons dans la tente d'Édouard, celui-ci ordonna de faire venir le coupe-tête. Mais les six bourgeois furent sauvés par les prières de la reine d'Angleterre.

La ville dut être évacuée par la population française ; il n'y resta que vingt-deux bourgeois qui consentirent à se reconnaître sujets du roi d'Angleterre : Eustache de Saint-Pierre fut du nombre. Dans les maisons vides, Édouard installa des chevaliers et des bourgeois qu'il appela d'Angleterre. Calais devint ainsi, non pas seulement une possession anglaise, mais une ville anglaise. Elle le resta plus de deux siècles, jusqu'à 1558. Les Anglais eurent désormais sur les côtes françaises de la Manche un port qui les mit à même de débarquer leurs armées quand et comme ils le voulurent.

LA PESTE NOIRE. Des trêves suspendirent les hostilités jusqu'en 1355. Mais d'autres malheurs frappèrent la France : elle fut ravagée en 1348 par une terrible épidémie venue d'Orient, la peste noire qui enleva, au dire des contemporains, un tiers de la population.

JEAN LE BON. En 1350 Philippe VI mourut, laissant la couronne à son fils Jean le Bon. C'était un prince brave, mais entêté et peu capable. Il eut pour ennemi mortel un Capétien, prince du sang, Charles le Mauvais, roi de Navarre et comte d'Evreux, qui lui aussi avait des prétentions sur la couronne de France, car il était par sa mère petit-fils



JEAN LE BON (Bibl. Nationale). *Le front bas, le menton carré, tous les traits de ce visage inexpressif et lourd donnent bien l'impression d'un homme entêté et d'esprit borne, tel que fut le roi Jean II le Bon. Ce portrait fut exécuté vers 1359, pendant la captivité du roi en Angleterre.* (CL. HACHETTE.)

de Louis X le Hutin. Grâce à son alliance, les Anglais purent reprendre pied en Normandie.

La guerre recommença en 1355. Elle fut marquée l'année suivante par un nouveau désastre, à Poitiers, désastre dû surtout à l'incapacité de Jean le Bon.

Le fils d'Édouard III, le prince de Galles, surnommé le Prince Noir à cause de la couleur de son armure, le vrai vainqueur de Crécy, venait de ravager le Limousin et le Berri, quand, à la nouvelle de l'approche d'une armée française, il se mit en retraite vers Bordeaux. Jean le Bon le rejoignit à huit kilomètres au sud-est de Poitiers, près du ruisseau de Miosson, sur le plateau de Maupertuis alors tout planté de vignes. Le Prince Noir avec ses six mille hommes s'était arrêté dans une de ces vignes, le long de la route qui va de Maupertuis à un gué par où il comptait franchir le ruisseau. La vigne, face aux positions de l'armée française, était bordée d'une haie d'épine, épaisse et haute, dans laquelle il n'existait qu'une brèche où quatre cavaliers à peine pouvaient passer de front. Pour forcer la brèche et l'élargir, Jean y jeta ses trois cents meilleurs chevaliers. Comme il n'avait pas d'infanterie et que les chevaux n'auraient pu manœuvrer dans les vignes, il avait, à l'imitation des Anglais, fait mettre pied à terre à tous ses chevaliers, environ quinze mille. Ils suivaient formés en trois corps. Les trois cents cavaliers ne purent forcer la brèche. Leurs chevaux affolés par les flèches anglaises se rabattirent sur le premier corps et commencèrent à le désorganiser. Une partie de la cavalerie anglaise, accourant par un grand détour, tomba de flanc sur ce corps et le mit en déroute. L'armée anglaise tout entière prit alors l'offensive. Ses cavaliers remis en selle triomphèrent sans grande peine des chevaliers français, manœuvrant à pied, gênés par leurs lourdes armures et n'ayant plus que des lances de moins de deux mètres parce qu'ils les avaient « retaillées » de plus de moitié, en prévision d'un combat à pied. Jean, la hache à la main, aidé de son quatrième fils Philippe, un enfant de quatorze ans, fit une héroïque résistance. A la fin il lui fallut se rendre (lundi 19 septembre 1356).

Le Prince Noir traita son prisonnier avec la plus grande courtoisie ; il voulut, le soir, le servir lui-même à table. Il l'emmena à Bordeaux, puis à Londres. La captivité du roi de France devait durer plus de trois ans.

LES ÉTATS DE 1356. Dans ces circonstances tragiques, pour gouverner le royaume et continuer la guerre, il ne restait que le dauphin, c'est-à-dire le fils aîné de Jean, le futur Charles V, un tout jeune homme de dix-neuf ans. En outre le dauphin n'avait personne pour le guider, tous les conseillers ayant été tués ou pris avec Jean. De toutes parts la royauté était accusée d'avoir mené la France aux pires catastrophes : le mécontentement populaire trouva son expression dans les États de 1356.

Depuis Philippe le Bel, les rois de France avaient pris l'habitude, chaque fois qu'ils avaient besoin d'argent, de convoquer des assemblées des trois ordres ou « États » du royaume, le clergé, la noblesse et le « commun ». En raison des folles dépenses des Valois, de Jean le Bon surtout, ces grandes assemblées — les « États Généraux » — s'étaient montrées de plus en plus récalcitrantes. Les États de 1355 avaient bien consenti encore à accorder des subsides pour la guerre contre les Anglais, mais à condition d'en assurer eux-mêmes la perception et d'en contrôler l'emploi.

Quand les États Généraux se réunirent de nouveau en 1356, au lendemain de Poitiers, ils parurent décidés à aller bien plus loin encore, jusqu'à mettre la royauté sous leur tutelle. Les nobles ayant été décimés à Poitiers, les bourgeois étaient les plus nombreux dans l'assemblée et jouèrent le principal rôle, particulièrement les bourgeois de Paris, dirigés par le prévôt des marchands de la ville, Etienne Marcel. Avec lui



FUNÉRAILLES DE JEAN LE BON (Bibl. Nationale). *Jean le Bon mourut en Angleterre le 8 avril 1364; les plus grands honneurs lui furent rendus et son corps fut ramené en France. On le voit ici transporté de Paris à Saint-Denis; le cercueil est recouvert d'un drap brodé d'or; derrière, groupe de pleurants.* (CL. HACHETTE.)

le plus important personnage des États fut un clerc éloquent et ambitieux, Robert le Coq, évêque de Laon, agent du roi de Navarre.

LA GRANDE ORDONNANCE. Après de longues délibérations, les États demandèrent le renvoi des principaux officiers du roi, et la formation d'un nouveau Conseil, dont les membres seraient pris dans les États. Le dauphin réussit d'abord à proroger l'assemblée, mais en janvier 1357, Etienne Marcel arma les Parisiens et exigea la convocation immédiate des États Généraux. Les États de 1357, dirigés par Marcel et le Coq, obligèrent le dauphin à promulguer la « Grande Ordonnance ».

La Grande Ordonnance établissait que les États Généraux auraient le droit de se réunir chaque année quand ils voudraient, sans convocation du roi. Aucun impôt ne pourrait être établi, si ce n'est par eux, et ne pourrait être perçu que sous leur surveillance. Neuf réformateurs généraux nommés par les États seraient chargés de réformer toute l'administration et révoqueraient les mauvais fonctionnaires.

La Grande Ordonnance, si elle avait été appliquée, eût été pour la France ce qu'étaient pour l'Angleterre depuis le treizième siècle la Grande Charte et les Statuts d'Oxford. La puissance royale qui, depuis les légistes et Philippe le Bel, tendait à devenir absolue, eût été limitée par les États Généraux, représentant en face du roi la nation française comme le Parlement représentait la nation anglaise. Mais ce qui avait pu se faire en Angleterre, parce que toutes les classes de la nation, noblesse, clergé, bourgeoisie, étaient d'accord en face du roi, ne put pas se faire en France, parce qu'en 1357, il n'y eut réellement que la bourgeoisie et même la bourgeoisie parisienne à vouloir limiter la puissance royale.

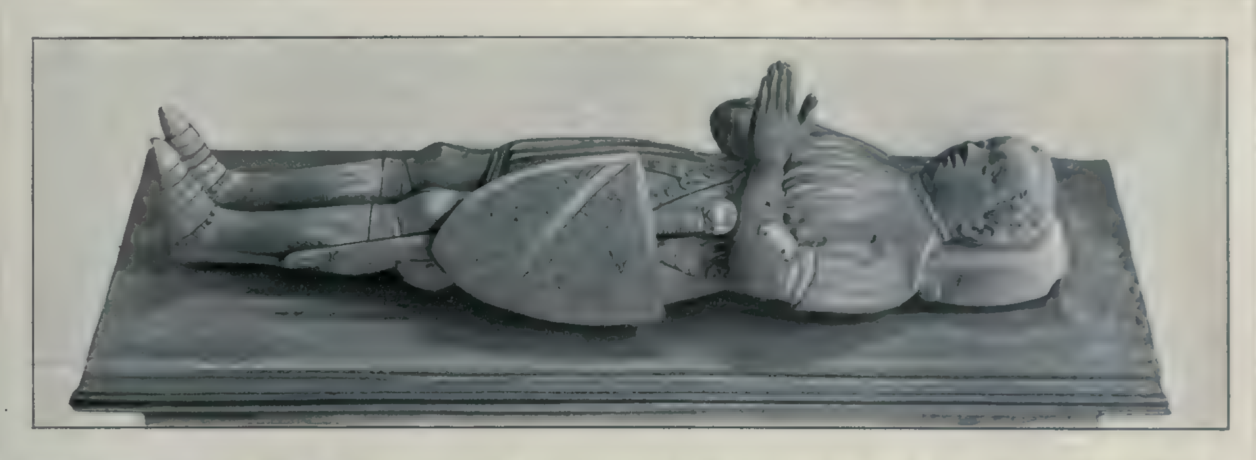
FIN D'ÉTIENNE MARCEL. Aussi la tentative hardie de 1357 aboutit-t-elle non à une révolution nationale, mais à une révolte parisienne et à l'anarchie. Pour imposer au dauphin Charles le respect de l'Ordonnance, Étienne Marcel recourut aux pires violences : le 22 février 1358, il envahit le palais royal et, sous les yeux du prince, il fit tuer, à coups de hache, deux de ses conseillers. Le dauphin s'enfuit de la ville, où le roi de Navarre ne cessait d'intriguer contre lui. A ces désordres vinrent s'ajouter les horreurs de la Jacquerie : dans les campagnes du Nord, les paysans — les « Jacques », comme on disait alors — se soulevèrent contre les seigneurs et formèrent des bandes armées qui assaillirent les châteaux.

Ces violences et cette anarchie amenèrent une prompte réaction en faveur de la royauté. A Paris même Étienne Marcel, abandonné de ses partisans, fut assassiné comme il se disposait sans doute à livrer la ville à Charles le Mauvais. Le dauphin rentra dans la capitale et ressaisit tout le pouvoir. Quant aux Jacques, ils furent massacrés par les chevaliers de tous les partis.

LA PAIX DE BRÉTIGNY. Le dauphin sut aussi organiser la défense contre les Anglais. Après une expédition sans résultats en 1359, Édouard III se décida à traiter. La paix fut signée à Brétigny près de Chartres (1360). Par le traité de Brétigny le roi de France cédait à Édouard III en toute suzeraineté le Poitou, la Saintonge, le Limousin, le Périgord et Calais; il acceptait de payer pour sa rançon trois millions d'écus d'or, soit environ cent millions de francs. En échange Édouard III renonçait à la couronne de France.

On vit clairement alors que, sous l'action de la souffrance produite par les guerres continuelles et l'invasion étrangère, le patriotisme français commençait à s'éveiller. Quand fut signé le traité de Brétigny, les habitants de la plupart des villes cédées à Édouard III apprirent avec douleur le sort qui leur était fait. Ceux de la Rochelle, par exemple, déclarèrent qu'ils aimeraient mieux payer tous les impôts que l'on voudrait que de devenir sujets du roi d'Angleterre ; qu'ils reconnaîtraient son autorité « des lèvres, mais que le cœur n'y serait jamais ». Les Anglais durent employer la force pour entrer dans la ville.

En 1364, un des fils du roi désigné comme otage s'étant enfui d'Angleterre au mépris de la foi jurée,



STATUE TOMBALE DE DU GUESCLIN. *Sculptée vers 1390, cette statue tombale en marbre est exposée dans l'église de Saint-Denis. Le héros porte l'armure et la cotte d'armes; il a l'épée au côté et sur l'épée son écu. Dans le marbre, admirablement conservé, on reconnait la figure laide, avec les joues bouffies, les yeux saillants, le front bombé qu'ont dépeints les chroniqueurs; la laideur de Bertrand Du Guesclin est restée légendaire, comme ses exploits et ses ruses de guerre.* (CL. HACHETTE.)

Jean le Bon par point d'honneur retourna en captivité. Il mourut cette année même à Londres.

LES GRANDES COMPAGNIES. La paix de Brétigny ne donna pas le repos à la France. Délivrée des Anglais, elle continua d'être ravagée par les bandes de soldats sans travail, les « Grandes Compagnies ».

Au cours de la guerre le roi de France avait dû prendre à son service, moyennant une solde, des bandes ou « routes » de soldats de métier. Le métier était bon, car, outre la solde assez élevée, il y avait le butin que l'on pouvait faire sur le pays, les prisonniers qu'on pouvait rançonner. Aussi un grand nombre de gens de tous pays, même d'Italie, d'Espagne, d'Allemagne, venaient-ils prendre du service en France. Le roi d'Angleterre, outre ses troupes anglaises, eut aussi des bandes soldées. Le traité de Brétigny ramenant la paix, c'était le chômage, donc la ruine, pour les soldats. Alors ils se mirent à faire la guerre pour leur compte. Ils se groupèrent, s'organisèrent, et formèrent les Grandes Compagnies.

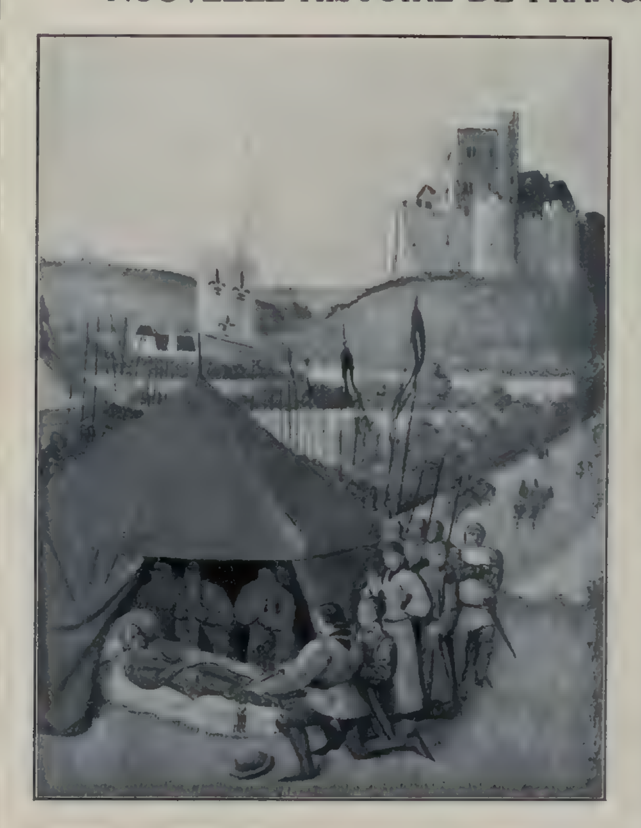
Les Grandes Compagnies étaient de vraies sociétés anonymes pour l'exploitation de la guerre. Les actionnaires étaient en même temps les ouvriers; le capital, c'était la bravoure et le corps de chacun. Le butin fait dans chaque opération était versé à une caisse commune, puis partagé entre les associés. Les Compagnies étaient organisées pour se suffire à elles-mêmes, elles avaient maréchaux ferrants, selliers, bouchers, couturières et lessiveuses, médecins et chirurgiens, des clercs pour tenir leurs comptes, servir de secrétaires, rédiger les sauf-conduits vendus aux marchands et les sommations adressées aux villages, aux châteaux, aux villes même, pour qu'ils eussent à se racheter s'ils ne voulaient être pillés ou incendiés. Froissart, qui a laissé dans sa Chronique un récit très vivant des événements du quatorzième siècle, a mis dans la bouche d'un chef de Compagnie un discours qui résume bien leur manière de vivre :

« Il n'est ébattement et joie en ce monde que de gens d'armes et de guerroyer, dit Aimerigot Marchès, un brigand qui a pris sa retraite et le regrette. Comme nous étions réjouis quand nous chevauchions à l'aventure et pouvions trouver sur les champs un riche abbé, un marchand, une caravane de mules chargées de drap, ou de fourrures, ou d'épices, ou de draps de soie! Tout était nôtre ou rançonné, à notre volonté! Tous les jours nous avions nouvel argent. Les vilains d'Auvergne et de Limousin nous pourvoyaient en abondance et nous amenaient poliment blé, farine, pain tout cuit, l'avoine, la litière, les bons vins, les bœufs, les brebis, les moutons tout gras, la poulaille et la volaille. Nous étions vêtus comme rois, et quand nous chevauchions, tout le pays tremblait devant nous. Par ma foi, cette vie était bonne et belle! »

Aimerigot Marchès ne parle pas des traitements infligés aux prisonniers traînés en laisse derrière les chevaux, fouettés, tenaillés, brûlés, enfermés dans des sacs, écrasés sous des enclumes quand ils ne pouvaient payer rançon, ou ne voulaient pas indiquer la cachette de leur argent. La terreur causée par les bandes était telle qu'en Picardie les paysans désertaient les villages pour vivre dans des souterrains au milieu des bois ; sur les bords de la Loire, les paysans, chaque soir, s'embarquaient eux et leurs bêtes sur des radeaux et passaient la nuit au milieu du fleuve. Pas une partie de la France ne fut épargnée par ce fléau.

DU GUESCLIN. Le dauphin Charles, devenu le roi Charles V, parvint à délivrer son royaume de ces bandes avec l'aide de Du Guesclin.

Bertrand Du Guesclin était né en Bretagne près



MORT DE DU GUESCLIN (Bibl. Nationale). *Du Guesclin est mort à la tâche, en faisant la chasse aux chefs de bandes qui vivaient de brigandage. Un de leurs repaires était cette forteresse de Châteauneuf-de-Randon, que Du Guesclin assiégeait quand il tomba malade et mourut. Il était à l'agonie selon les uns, déjà mort selon d'autres, quand les assiégés, à bout de ressources, capitulèrent et vinrent solennellement lui apporter les clés de la place.* (CL. BERTHAUD.)

de Rennes en 1320. Il était de famille noble, l'aîné de dix enfants « camus, noir, maussade, le plus laid qu'il y eût de Rennes à Dinan ». Sa laideur et sa brutalité l'avaient rendu antipathique à tous, même à ses parents. A dix-sept ans il se présenta à l'insu de tous dans un tournoi, vêtu d'une armure qu'on lui avait prêtée : il renversa successivement quinze adversaires. Quand son père se mit en ligne pour combattre, Du Guesclin leva la visière de son casque et se fit reconnaître. Cet exploit lui mérita l'affection des siens.

Il entra de bonne heure au service du roi de France. Ce fut un chevalier d'une espèce nouvelle, à vrai dire un homme de guerre bien plus qu'un chevalier. Il chercha moins à frapper de beaux coups d'épée selon les règles de la courtoisie, qu'à obtenir des résultats. Jean le Bon trouvait indigne d'un chevalier de prendre son ennemi par la famine. Pareil procédé était excellent aux yeux de Du Guesclin, qui usa sans scrupule, chaque fois qu'il le put, des ruses de guerre. Cela ne l'empêchait pas d'être d'une extrême bravoure et d'une loyauté à toute épreuve.

Du Guesclin remporta son premier succès important à Cocherel (1364), la veille du sacre de Charles V. Il y détruisit les bandes du roi de Navarre qui dut faire sa soumission.

Mais il fallait à tout pris débarrasser le royaume du fléau des Grandes Compagnies. Du Guesclin, très populaire auprès des routiers, les conduisit en Espagne où deux frères se disputaient la couronne de Castille, soutenus l'un par les Anglais, l'autre par les Français : Du Guesclin fut fait prisonnier par les Anglais ; mais libéré contre rançon, il conquit la Castille pour le compte d'Henri de Transtamare (1369).

REPRISE DE LA GUERRE CONTRE LES ANGLAIS. A cette date la guerre contre les Anglais avait recommencé. Charles V donna la direction de la guerre à Du Guesclin dont il fit son « connétable », c'est-à-dire le chef de ses armées. Du Gues-



LE CHATEAU DE VINCENNES (Miniature des Heures du Duc de Berry, Musée Condé, Chantilly). *La résidence habituelle du roi Charles V. Au premier plan, une chasse dans une clairière de la forêt de Vincennes. Par-dessus les arbres, les tours du château et, tel qu'il existe encore aujourd'hui, le donjon, commencé en 1337, achevé au temps de Charles V.* (CL. HACHETTE.)



BUSTE DE CHARLES V (Musée du Louvre).

Partie de sa statue en pierre peinte, placée jadis au portail des Célestins de Paris ; aujourd'hui au Louvre. Cet admirable buste, si finement expressif, est, semble-t-il, un portrait fort exact de Charles V qui avait, dit un chroniqueur, le visage « de beau tour, un peu longuet », le front grand et large, les yeux brides et petits, mais « bien assis », le nez haut et long, la bouche « non trop petite ». (CL. HACHETTE.)



STATUE DE JEANNE DE BOURBON. *La statue en pierre peinte de la reine Jeanne, épouse de Charles V, décorait également le portail des Célestins de Paris avant d'être transportée à Saint-Denis. La figure, pleine et un peu « bourgeoise », est encadrée par les cheveux nattés en tresses sur les oreilles.* (CL. HACHETTE.)

clin avait voulu d'abord refuser, par modestie : « Je suis un pauvre homme, dit-il au roi, et de basse venue Voici messeigneurs, vos frères, neveux et cousins ; comment oserai-je commander sur eux ? — Messire Bertrand, répondit Charles, ne vous excusez point par cette voie, car je n'ai ni frère, ni neveu, ni comte, ni baron en mon royaume, qui n'obéisse à vous. Et si nul s'y opposait, il me courroucerait tellement qu'il s'en apercevrait ! »

Du Guesclin était résolu à éviter les fautes passées et, pour combattre les Anglais, il imagina une tactique nouvelle. Point de grandes batailles. Devant l'ennemi, on faisait le vide. Les villes et les bourgs bien fortifiés étaient occupés par de solides garnisons. L'armée anglaise ne pouvait ainsi trouver ni endroit pour se reposer, ni centre de ravitaillement. Les Français la suivaient à distance, faisant une guerre d'escarmouches, harcelant son arrière-garde et ses flancs, l'épuisant par d'innombrables petits combats où elle laissait chaque jour un peu de ses hommes.

Trois armées anglaises débarquées à Calais furent ainsi détruites l'une après l'autre. La dernière (1373), forte de trente mille hommes quand elle débarqua, fondit littéralement dans la traversée de la France : les cinq ou six mille hommes qui survécurent mouraient de faim quand ils arrivèrent à Bordeaux.

Pendant ce temps, les Français faisaient le siège des places cédées à Brétigny. En 1370, ils en reprenaient plus de quarante ; cinquante en 1374 ; cent vingt-trois en 1377. Les territoires perdus étaient presque entièrement reconquis quand Du Guesclin mourut (1380) au siège d'une petite place occupée par une bande de routiers dans les montagnes d'Auvergne, Châteauneuf-de-Randon.

CHARLES V. La prudence de Du Guesclin allait bien au caractère du roi Charles V (1364-1380). Son père, Jean le Bon, et son grand-père Philippe de Valois avaient été deux modèles achevés de rois chevaliers, beaux et vigoureux cavaliers, violents, généreux, au demeurant de très médiocre intelligence. Charles V ne leur ressemblait en rien. A Crécy, à voir seulement les Anglais, Philippe sentait bouillir son sang. Charles V, des fenêtres de son palais, à Paris, regardait impassible monter vers le ciel les flammes des villages incendiés sous les murs de la



JEAN SANS PEUR (Bibl. Nat.). *Le duc de Bourgogne est représenté dans la miniature au moment où un moine lui offre un manuscrit. Le duc aux mains fines et les seigneurs qui l'entourent sont vêtus de la pelisse fourrée dite houppelande et portent sur la tête le chaperon caractéristique de la fin du* XIVe *siècle.* (CL. BERTHAUD.)

CHARLES VI INTERROGEANT UN CONSEILLER (Bibl. Nationale). *Assis sur un lit de repos, le roi porte une houppelande doublée d'hermine; son interlocuteur l'écoute à génoux. A droite, trois intimes du roi, peut-être des membres de la famille royale, paraissent discuter avec animation.*

ville par les Anglais : « Avec toutes ces fumées, disait-il, ils ne me chasseront pas de mon royaume. »

Il était de santé débile, maigre et souffreteux. Mais son intelligence était vigoureuse, son esprit ferme et réfléchi.

Il rappelait son ancêtre saint Louis par sa piété sincère, et par la haute idée qu'il se faisait de ses devoirs de roi. Il aimait passionnément l'étude, le travail et la société des gens instruits. L'argent qu'il dépensa fut, non pas dissipé en fêtes chevaleresques, mais employé à donner à la royauté un cadre digne d'elle. Ainsi il fit reconstruire le Louvre où il établit sa librairie, c'est-à-dire sa bibliothèque — un millier de manuscrits environ. Il créa à l'est de Paris un palais nouveau, l'hôtel Saint-Paul, tout riant de jardins.

Mais en même temps il donnait des armées à Du Guesclin ; il faisait fabriquer des canons, construire des vaisseaux qui allaient ravager les côtes de l'Angleterre ; il relevait les fortifications des villes ; il fournissait l'argent nécessaire au payement régulier de ses troupes ; il assurait à ses sujets une bonne administration. Sa prudence et son esprit de mesure relevèrent le royaume que son père et son grand-père avaient si brillamment et si bravement conduit à la ruine. La postérité ne fit que lui rendre justice en lui donnant le beau surnom de Charles le Sage.

Deuxième Période.

INTERRUPTION DE LA GUERRE. Sans qu'aucun traité eût été signé et par suite de révolutions dynastiques en Angleterre, il y eut une période de trente-cinq années de paix. La guerre franco-anglaise ne recommença qu'en 1415, sous le règne de Charles VI, fils et successeur de Charles V. Elle devait durer cette fois sans interruption jusqu'à 1444, c'est-à-dire pendant trente ans. C'est le plus long épisode de la guerre de Cent Ans.

CHARLES VI FOU. Le jeune roi Charles VI à peine âgé de vingt-quatre ans fut pris d'un accès de folie furieuse (1392). Il resta dès lors faible d'esprit avec des accès de plus en plus rapprochés.

Les princes du sang en profitèrent pour s'emparer du pouvoir qu'ils se disputèrent bientôt entre eux. Alors commence une nouvelle période d'anarchie et de guerres civiles : les révoltes, massacres, assassinats alternent avec des fêtes magnifiques où se gaspille l'argent du royaume. Jamais on n'avait vu un tel raffinement de luxe, compliqué d'une aussi singulière inclination pour toutes les bizarreries, pour les modes les plus excentriques : le luxe des vêtements surtout était inouï; ce n'était que perles et pierreries, broderies d'or et d'argent, chaînes d'or, fourrures



ENTRÉE D'UNE REINE DE FRANCE EN SA VILLE DE PARIS (Chroniques de Froissard) (Bibl. Nat.). *Ce charmant petit tableau vaut surtout par la présentation des types et costumes : seigneurs en chausses noires avec souliers « à la poulaine » et hauts chapeaux ronds, nobles dames coiffées du « hennin », fous de cour jouant à tourner dos à dos.* (CL. BERTHAUD.)



LE DUC DE BERRY PRÉSIDANT UN FESTIN (Miniature des Très riches Heures du Duc de Berry, Chantilly, Musée Condé). *Dans ces premières années du XVᵉ siècle, les plus sanglantes folies, les assassinats, les massacres alternent avec des fêtes somptueuses où princes et grands seigneurs rivalisent de raffinement dans le luxe de la table et du costume. La miniature représente un festin qu'offre un des oncles de Charles VI, le duc de Berry. On voit le duc assis à droite de profil, vêtu d'une robe de brocart bleue et d'un bonnet à fourrure. A sa droite, un sénéchal crie à chacun des arrivants : « Approche, approche ! ».* (CL. BERTHAUD.)

précieuses; le duc d'Orléans, frère du roi, grand amateur de poésie et de parfums, imaginait de faire broder avec des perles sur les manches de sa houppelande toute la musique d'une chanson. Mais d'autre part jamais on ne vit tant de haine, de perfidie et de cruauté dans les luttes politiques. En 1407, le duc de Bourgogne Jean sans Peur fit assassiner en plein Paris son cousin et rival le duc d'Orléans. Ce meurtre fut le signal d'une furieuse guerre civile entre les partisans de Jean sans Peur, appelés les « Bourguignons », et les partisans de la famille d'Orléans, appelés les « Armagnacs », du nom de leur principal chef, le comte d'Armagnac.

TRAITÉ DE TROYES. Ces guerres civiles eurent pour résultat de livrer la France aux Anglais. Le roi d'Angleterre Henri V recommença la guerre en 1415. Il avait signé un accord secret avec Jean sans Peur. Il écrasa la chevalerie armagnac à la bataille d'Azincourt (14 octobre 1415) et s'empara de toute la Normandie, malgré l'héroïque résistance que firent les bourgeois de Rouen commandés par un homme de cœur, Alain Blanchard (1418).

Cependant Jean sans Peur, maître de Paris et du roi, intriguait entre les Anglais et le dauphin Charles, héritier du trône. A l'entrevue de Montereau (septembre 1419), il fut assassiné par les gens du dauphin. Ce meurtre exaspéra les haines et rejeta les Bourguignons du côté des Anglais. Le fils de Jean sans Peur, Philippe le Bon, ne songea plus qu'à le venger. D'accord avec la reine Isabeau de Bavière, il fit signer à Charles VI, le traité de Troyes par lequel le vieux roi fou déshéritait le dauphin, mariait sa fille à Henri V et reconnaissait celui-ci comme



ASSASSINAT DE JEAN SANS PEUR A MONTEREAU (10 septembre 1419) (Bibl. Nationale.). *Pendant l'entretien qui a lieu sur le pont de Montereau entre le duc de Bourgogne et le Dauphin, on en vient à de « rigoureuses paroles »; soudain, un homme d'armes se détache d'un groupe et assène un coup de hache mortel sur la tête de Jean sans Peur*

LA FRANCE PENDANT LA GUERRE DE CENT ANS

Domination anglaise — Domination française — Prov. cédée au traité de Brétigny — Frontière actuelle de la France

héritier du royaume. Les Anglais entrèrent à Paris.

En 1422, Henri V et Charles VI moururent. Le fils de Henri V, Henri VI, âgé d'un an, fut proclamé à Paris roi de France et d'Angleterre, tandis que le dauphin Charles alors à Bourges se proclamait roi de son côté.

LE ROI DE BOURGES. La France était réellement démembrée. Grâce à l'alliance avec le duc de Bourgogne, les Anglais étaient alors maîtres, outre la Guyenne, de tout le nord de la France. La Loire formait à peu près la frontière septentrionale des pays encore soumis à Charles VII, appelé par ironie le « roi de Bourges ».

La cause de Charles VII paraissait tout à fait compromise. Charles, entouré de favoris, dépensait en fêtes le peu d'argent qu'il avait et « perdait gaîment son royaume ». Bien qu'il eût à son service quelques bons chefs de bandes, comme la Hire, Barbasan, Xaintrailles, les Anglais ne cessaient de gagner du terrain. En 1428, ils vinrent assiéger Orléans, la dernière place que Charles VII possédât au nord de la Loire. Ici comme à Rouen dix années plus tôt les habitants résistèrent obstinément avec leurs seules ressources, par haine de la domination anglaise. Cependant la situation semblait désespérée quand parut Jeanne d'Arc.

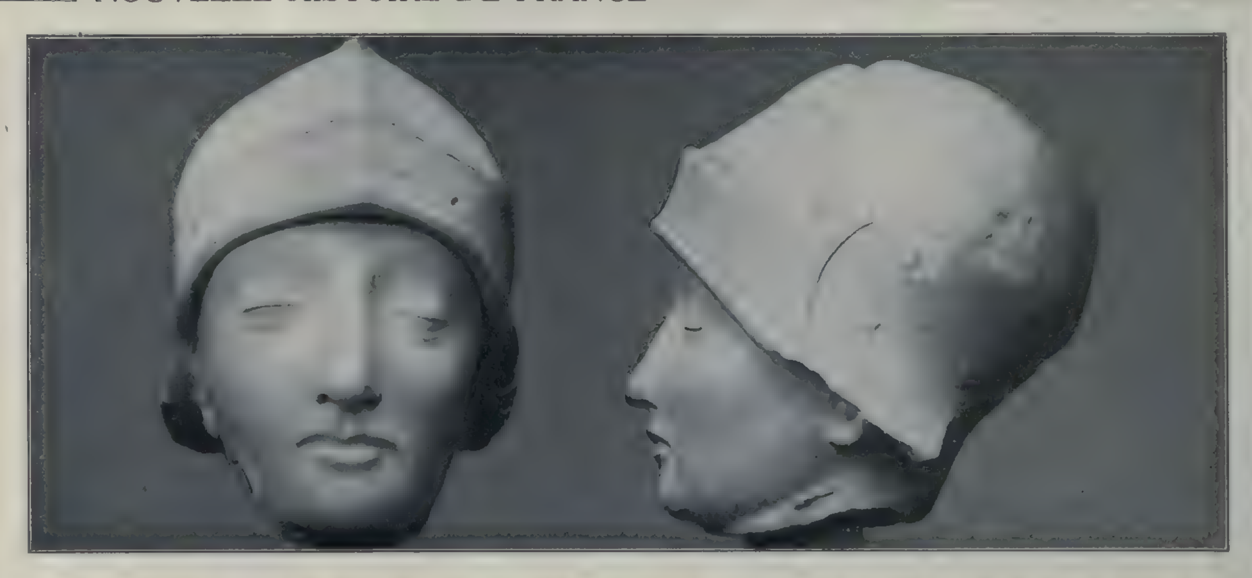
JEANNE D'ARC. Jeanne d'Arc était née, le 6 janvier 1412, à Domrémy, un petit village sur la rive gauche de la Meuse, à la lisière de la Lorraine et de la Champagne. Elle appartenait à une famille aisée, pieuse et très charitable. Les habitants de Domrémy, comme ceux de la petite ville voisine de Vaucouleurs, étaient demeurés, au milieu d'un pays occupé par les Anglais et les Bourguignons, profondément attachés et fidèles à Charles VII.

Jeanne, à treize ans, entendit une voix qui lui disait : « Sois bonne et sage, et va souvent à l'église. » Puis elle eut des visions. Elle vit, au milieu d'une grande lumière, d'abord l'archange saint Michel, plus tard sainte Marguerite, sainte Catherine. L'archange lui parla « de la grande pitié qui était au royaume de France ». Les visions devinrent de plus en plus fréquentes et les ordres de plus en plus pressants. Dans le temps où Orléans était assiégé, l'archange et les saintes lui ordonnèrent de partir pour qu'elle délivrât la place et « boutât les Anglais hors de France ». Elle avait alors seize ans. Elle était brune, grande, vigoureuse ; elle avait une physionomie gracieuse et enjouée, la voix douce, un maintien modeste.

Quand, après beaucoup d'hésitations, Jeanne parla à son père de son départ, celui-ci lui déclara qu'il aimerait mieux la noyer que la laisser aller parmi les gens de guerre. Elle s'adressa alors à Baudricourt, le capitaine qui commandait à Vaucouleurs la petite garnison royale. « Il faut la ramener à son père bien souffletée », répondit-il. Elle insista. « Avant la mi-



LE DAUPHIN RECEVANT LA NOUVELLE DE LA MORT DE CHARLES VI (Bibl. Nat.). *Retiré dans un des châteaux où se complut sa somnolente jeunesse, le Dauphin reçoit au milieu de quelques rares serviteurs la nouvelle qui le fait roi de France ou plutôt « roi de Bourges ».* (CL. BERTHAUD.)



TÊTE PRÉSUMÉE DE JEANNE D'ARC, FACE ET PROFIL (Musée d'Orléans). *On n'a pas de portrait de Jeanne d'Arc dont l'authenticité soit garantie. Mais on a trouvé à Orleans cette tête de femme casquée provenant d'un monument élevé à la fin du* XVe *siècle, dans laquelle certains critiques d'art pensent que l'on peut voir un portrait de l'héroïne française. Et ils donnent de leur opinion des raisons sérieuses se rapportant aux descriptions de Jeanne faites par ses contemporains autant qu'à l'archeologie.*

carême il faut que je sois devers le roi, dussé-je pour m'y rendre user mes jambes jusqu'aux genoux. » Tant d'énergie finit par émouvoir Baudricourt. Il lui donna une épée, et, pour la conduire auprès de Charles VII à Chinon, une escorte de six hommes d'armes. Les habitants de Vaucouleurs lui avaient, à frais communs, acheté un cheval et une armure (23 février 1429).

Il fallait traverser cent cinquante lieues de pays, parcouru en tous sens par les bandes ennemies. Le trajet fut fait en onze jours, sans à-coup, avec un bonheur qui tient du miracle.

A Chinon on se méfiait d'elle. Le roi consentit à la recevoir ; mais il se cacha parmi les gens de sa suite. Jeanne, introduite, alla droit à lui, comme si elle l'avait déjà connu. Elle lui dit qu'elle était envoyée par Dieu pour le mener sacrer à Reims et pour chasser les Anglais. Plus tard, elle lui parla en secret et lui donna, dit-on, un signe de sa mission qui le frappa beaucoup. Néanmoins il la fit longuement interroger à Poitiers par des théologiens et des prélats, pour s'assurer qu'elle n'était pas sorcière et envoyée du diable. Tous la reconnurent et la proclamèrent bonne chrétienne.

Alors on l'envoya avec une petite armée au secours d'Orléans. Avant d'entrer en campagne, elle dicta pour les chefs de l'armée anglaise une lettre où elle les sommait d'évacuer la France : « Vous, archers, compagnons de guerre qui êtes devant la bonne ville d'Orléans, allez-vous-en, de par Dieu, en vos pays, et si vous ne le faites, attendez des nouvelles de la Pucelle — c'était son surnom populaire — qui vous ira voir avant peu, à votre bien grand dommage. »

DÉLIVRANCE D'ORLÉANS. Cette enfant de dix-sept ans sut faire passer dans l'âme des chefs et des soldats la foi qui l'animait elle-même, la confiance en la divinité de sa mission et la certitude de la victoire.

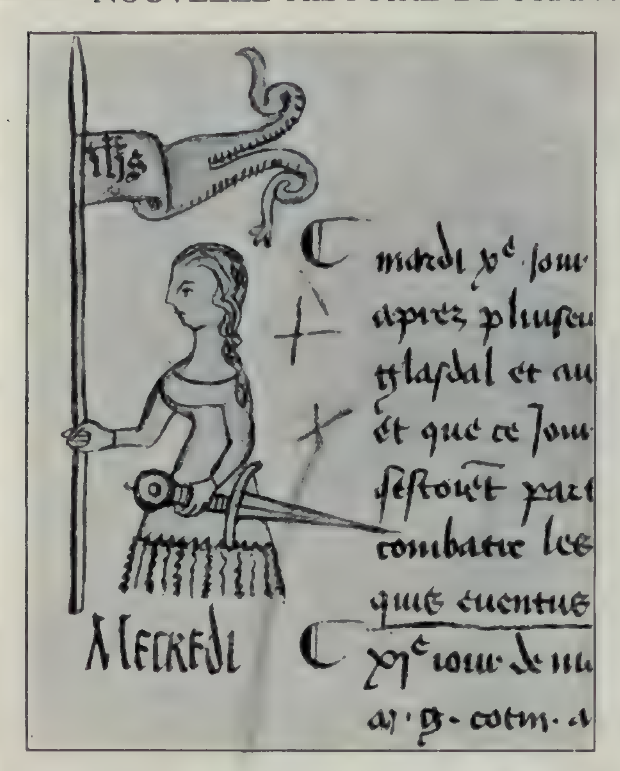
Dès le 29 avril, Jeanne se jetait dans Orléans où les bourgeois manifestèrent une aussi grande joie « que s'ils avaient vu Dieu descendre parmi eux ». Le gros de ses forces ne la rejoignit que le 4 mai. Aussitôt elle commença à attaquer les bastilles, c'est-à-dire les redoutes que les Anglais pour bloquer Orléans avaient construites au nombre de treize, au débouché de chacune des routes. La bastille Saint-Loup fut enlevée le 4 au soir; le 6, une nouvelle bastille était prise ; le 7, Jeanne faisait donner l'assaut au plus puissant des ouvrages, la bastille des Tournelles ou des Tourelles. Comme l'attaque commençait, une flèche lui traversa l'épaule. Déjà l'on parlait de retraite, mais elle tint à revenir à la charge et, se portant au plus fort de l'action, elle entraîna tout son monde. Les Tournelles furent occupées. Le lendemain, 8 mai, un dimanche, les Anglais, sans attendre de nouvelles attaques, évacuaient leurs derniers ouvrages, abandonnant en grande partie artillerie et provisions.

La délivrance d'Orléans eut un extraordinaire retentissement dans toute la France. Le peuple célébra dans Jeanne une envoyée du ciel ; on lui prêtait le don des miracles ; on frappait des médailles, on dessinait des portraits où elle était représentée avec une auréole autour du front, comme les saintes. Mais surtout l'apparition de Jeanne d'Arc exalta le patriotisme, et de toutes parts on vit accourir des gens qui voulaient combattre sous ses ordres.



L'ADORATION DES MAGES (Musée Condé, Chantilly).

Cette miniature a été exécutée entre 1450 et 1460, à la fin de la guerre de Cent ans : le roi agenouillé devant l'Enfant a les traits de Charles VII ; les chevaliers du premier plan, superbement vêtus, portent l'armure du temps avec les fleurs de lys de France ; au fond, une troupe française donne l'assaut à un château fort. En dépit de l'anachronisme, qui était d'ailleurs de règle à cette époque, cette miniature est une des plus belles compositions de Jean Foucquet et l'on n'en saurait trop admirer la composition, le réalisme discret, le coloris fin et harmonieux. (CL. HACHETTE.)



JEANNE D'ARC PORTANT SON ÉTENDARD (Archives Nationales). *Ce dessin est dû au greffier du Parlement qui l'inscrivit en marge d'un de ses registres de l'année 1429. Il est malheureusement bien enfantin et sans doute très fantaisiste.*

LE SACRE A REIMS. Aussitôt après la délivrance d'Orléans, Jeanne voulut conduire Charles à Reims pour le faire sacrer. Charles, mal conseillé, hésita près de deux mois. Ce fut seulement lorsque Jeanne eut remporté à Patay (18 juin) une brillante victoire sur Talbot, l'un des plus célèbres chefs anglais, que Charles se décida à tenter le voyage. Le pays, entre la Loire et Reims, était aux mains des Anglais ou des Bourguignons. Cependant, après avoir pris Troyes au passage, Charles, le 16 juillet, entrait à Reims. Le dimanche 17 juillet il était sacré, dans la cathédrale. On sait quelle était l'importance religieuse et politique du sacre. Désormais, Charles était sans conteste, comme le lui disait Jeanne, « vrai roi et celui auquel devait appartenir le royaume de France ».

L'ATTAQUE DE PARIS. Il aurait fallu marcher immédiatement sur Paris, profiter du désarroi dans lequel la merveilleuse audace de Jeanne avait jeté les Anglais et leurs partisans. L'on traîna encore, malgré Jeanne, et l'attaque de Paris n'eut lieu que le 8 septembre. Jeanne fut blessée devant la porte Saint-Honoré, dont elle avait enlevé les ouvrages avancés. On l'entraîna de force hors du combat et, malgré ses supplications, on ne lui permit pas le lendemain de reprendre une tentative dont le succès était certain. Ce fut encore l'œuvre des favoris de Charles VII qui redoutaient l'influence que Jeanne et ses compagnons de victoire pouvaient prendre sur le roi, et qui jalousaient sa gloire.

JEANNE PRISONNIÈRE. On ramena Jeanne sur la Loire, on la retint à la cour comblée d'honneurs, mais inactive pendant tout l'hiver. Au printemps de 1430, ayant appris que les Bourguignons assiégeaient Compiègne, elle s'échappa et vint se jeter dans la place.

Le soir même de son arrivée, le 23 mai, dans une sortie, alors qu'elle couvrait la retraite des siens, elle fut jetée à bas de cheval et prise. Captive de Jean de Luxembourg, elle fut vendue par lui aux Anglais pour 10 000 francs d'or — 500 000 francs. Charles VII n'avait pas fait même une tentative pour la sauver en la rachetant. Pendant toute la durée du procès, la cour ne fit pas une démarche en faveur de la prisonnière. En revanche, dans bien des villes, le peuple pleura quand il connut sa captivité, et jusque dans les provinces les plus éloignées du théâtre de la guerre, comme le Dauphiné, les pauvres gens faisaient des prières publiques pour que Dieu permît la délivrance de la Pucelle.

LE PROCÈS DE JEANNE. Jeanne fut conduite à Rouen (18 décembre 1430). Là, les Anglais se mirent en devoir de lui faire faire son procès. C'était peu pour eux de la tenir prisonnière, il fallait détruire son prestige. Elle avait annoncé que Dieu voulait « bouter les Anglais hors de France ». Il fallait prouver qu'elle n'était pas envoyée de Dieu, démontrer que sa mission était une imposture, ses voix, ses visions, œuvres diaboliques. Du même coup on ébranlerait la confiance que les Français avaient en la victoire finale, et l'on déshonorerait le roi Charles qui s'était associé une fille de Satan.



LE SIÈGE D'ORLÉANS (Bibl. Nat.). *Dans cette miniature qui brave toutes les règles de la perspective et ne différencie guère les Anglais des Français, il faut voir probablement l'attaque d'une de ces bastilles que l'ennemi, pour bloquer Orléans, avait construites au nombre de treize au débouché des principales routes.*



LE VIEUX CHATEAU DE ROUEN EN 1525 (Livre des Fontaines de Rouen, Bibliothèque municipale de Rouen). *Construit sous Philippe Auguste et démoli en 1809, à l'exception d'une tour qui subsiste encore, le château de Rouen était une des plus formidables forteresses du Moyen Age, comme on en peut juger ici, malgré l'ingénuité du dessin. On voit, à droite, une des entrées protégée par un pont-levis. Au premier plan, la grosse tour où Jeanne d'Arc fut emprisonnée. La banderole porte : La grosse tour du château ».*

Les Anglais trouvèrent un complice dans l'évêque de Beauvais Pierre Cauchon, l'une des plus hideuses figures de l'histoire. Le procès fut une scandaleuse parodie de la justice : « Vous écrivez tout ce qui est contre moi, disait un jour Jeanne à ses juges, et vous ne voulez pas écrire ce qui est pour moi ». Il dura quatre mois et fut une longue passion. Jeanne était tenue en un cachot, les fers aux pieds tout le jour, la nuit, attachée par une chaîne reliée à une grosse poutre. Ses juges l'interrogeaient pendant de longues heures, parfois trois heures le matin et trois heures le soir. Ils lui posaient mille questions captieuses, lui tendaient des pièges, auxquels son robuste bon sens et la simplicité de son âme et de sa foi lui permirent toujours d'échapper. « Êtes-vous en état de grâce? » lui demande Cauchon. Si elle répond oui, c'est la preuve de l'orgueil diabolique. Si elle répond non, c'est l'aveu qu'elle ne vient pas de Dieu. Dans un cas comme dans l'autre elle est coupable et condamnée. « Si je n'y suis, répond Jeanne, Dieu veuille m'y mettre ; si j'y suis, Dieu veuille m'y tenir. »

On ne put la convaincre de sorcellerie. On l'accusa d'hérésie et on la poursuivit pour avoir porté des habits d'homme. Comme on ne pouvait obtenir d'elle aucun aveu, on eut recours à la ruse. On la conduisit au cimetière de Saint-Ouen, sur une estrade : le bourreau était là avec une charrette, prêt à l'emmener au supplice.

On lui donna lecture d'une liste assez courte de fautes qu'on l'accusait d'avoir commises et on termina en lui disant : « Tu abjureras immédiatement ou tu seras brûlée aujourd'hui même ». D'autre part, on lui promettait presque la liberté, on lui promettait au moins de la tirer des mains des Anglais, si elle abjurait. Épuisée par un an de captivité et quatre mois de lutte, épouvantée par l'idée du bûcher, trompée par d'équivoques promesses, elle dit : « Je me soumets à l'Église ». On lui fit aussitôt signer, sans qu'elle la lût, une abjuration qui n'était pas celle dont il lui avait été donné lecture, et par laquelle elle se reconnaissait hérétique, idolâtre, schismatique, invocatrice des



LA HIRE ET XAINTRAILLES (Bibl. Nat.). *Ces personnages présentent sinon les traits, du moins la silhouette de deux fameux capitaines français, du temps de Jeanne d'Arc. Suivis chacun d'un valet, ils sont entièrement revêtus de l'armure de fer battu dont le bassinet est surmonté d'un long panache.*

démons. Après quoi Cauchon la condamna à la prison perpétuelle, « au pain de douleur et à l'eau d'angoisse », et la remit aux Anglais. Ceux-ci étaient furieux parce qu'ils voulaient sa mort. Le prétexte pour la faire périr fut bientôt trouvé.

Jeanne, en abjurant, s'était engagée à ne plus porter que des habits de femme. Mais elle se repentait de son abjuration et elle remit ses habits d'homme, les seuls que les Anglais eussent laissés à sa portée. Dès lors elle était retombée dans sa prétendue faute; c'était une relapse, condamnée par ce seul fait au bûcher.

MORT DE JEANNE D'ARC. Le mercredi 30 mai 1431, à neuf heures du matin, elle fut conduite sur la place du Marché entourée d'un millier de soldats. Quand on lui avait annoncé que l'heure de mourir était venue, et qu'elle allait mourir par le feu, cette enfant de dix-neuf ans avait eu un instant de désespoir. Elle s'était mise « à crier douloureusement et à s'arracher les cheveux ». Mais devant le bûcher elle retrouva tout son sang-froid et tout son héroïsme. Elle proclama de nouveau, à la face des Anglais exaspérés, que ses voix et ses visions étaient de Dieu. Elle pria que l'on tînt levée devant ses yeux la croix qu'elle avait demandée et qu'on était allé chercher à l'église voisine. Quand les flammes commencèrent à monter, elle invoqua de nouveau ses saintes et saint Michel : elle expira en prononçant doucement le nom de Jésus. Les Anglais firent jeter ses cendres à la Seine.

Jeanne d'Arc est un personnage unique dans l'histoire : « Ce qui étonne la raison et l'imagination, a écrit M. Lavisse, c'est la hauteur morale où s'éleva cette jeune paysanne, en un siècle grossier et violent. La pureté de son âme, la douceur exquise de son cœur, la netteté admirable de sa fine intelligence, l'élan de sa volonté vers le « plaisir de Dieu », voilà ce qui la place sur les sommets de l'humanité, et pourquoi Jeanne d'Arc, avec saint Louis, est le charme et l'honneur de notre ancienne histoire ».

FIN DE LA GUERRE. En cette année 1431, il restait encore beaucoup à faire pour la libération du royaume, mais Jeanne d'Arc avait donné l'élan, relevé les cœurs, ranimé l'espoir. La lutte contre l'Anglais se poursuivit dès lors avec un bonheur presque constant. Le roi lui-même, mieux entouré, commença à sortir de son inertie habituelle.

Jeanne avait fait engager des négociations pour réconcilier le duc de Bourgogne et Charles VII. Ces négociations aboutirent en 1435 au traité d'Arras par lequel le duc obtenait les villes de la Somme. La paix bourguignonne acheva de ruiner la cause des Anglais. Partout les habitants se soulevaient contre eux. En 1436, Paris se rendit au connétable de Richemond et Charles VII rentra enfin dans sa capitale. Puis il y eut une trêve de cinq ans (1444-1449); le roi en profita pour réorganiser son armée. Quand la guerre reprit, les Français furent vainqueurs dans deux grandes batailles, à Formigny (1450), puis à Castillon (1453). Cette dernière victoire décida la prise de Bordeaux.

Les Anglais étaient chassés de France où ils ne conservaient plus que Calais. Ainsi se termina la guerre de Cent Ans, sans qu'aucun traité ratifiât le fait accompli.

LES RÉSULTATS DE LA GUERRE DE CENT ANS. La France sortit de la guerre de Cent Ans effroyablement ravagée et dépeuplée. Dans certaines régions, aux environs de Senlis, par exemple, on ne trouvait plus un seul habitant dans les villages totalement abandonnés. Des villes avaient presque disparu. Mais de cette épouvantable misère la France se remit assez rapidement. Et d'autre part elle sortait de la guerre, moralement plus forte, ayant pris conscience d'elle-même. Avant la guerre de Cent Ans, il y avait des provinces françaises, mais point de peuple français. C'est au milieu des souffrances de l'invasion que les Français se sont tous sentis frères ; c'est dans la douleur de la défaite que s'est formé le fondement même de notre unité, le patriotisme français.



JEANNE D'ARC. *Médaillon en vermeil, du seizième siècle* (Musée Jeanne d'Arc, Orléans).



LE CHATEAU ROYAL OU « LOGIS DU ROI » A LOCHES. *Construit de Charles VII à Louis XII pour servir de résidence royale, le château domine, de ses hauts bâtiments rectangulaires flanqués de tourelles, les toits des maisons de la ville. Il contient un oratoire d'Anne de Bretagne et le tombeau d'Agnès Sorel. Il sert aujourd'hui d'hôtel de la sous-préfecture. A gauche l'ancienne église collégiale de Notre-Dame de Loches, comprise dans le château, et qui est, depuis le Concordat, consacrée à Saint Ouen, patron de la ville.* (CL. NEURDEIN.)

CHAPITRE XI

LE RELÈVEMENT DE LA ROYAUTÉ — CHARLES VII ET LOUIS XI

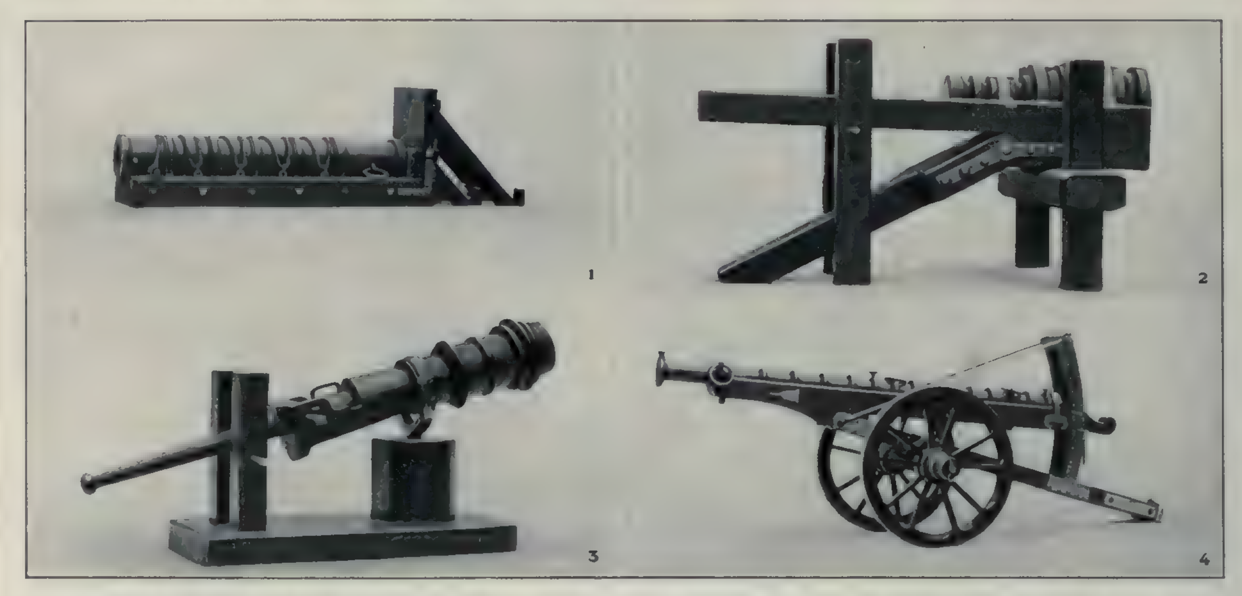
GOUVERNEMENT DE CHARLES VII. Après la mort de Jeanne d'Arc, le caractère de Charles VII s'était transformé. Jusque-là, sous l'influence de favoris et de conseillers indignes, il s'était montré indolent, surtout occupé de ses plaisirs, presque indifférent aux affaires de son royaume. Les anciens compagnons de guerre de Jeanne, et en particulier le connétable de Richemond, arrachèrent le roi à son néfaste entourage. L'un des favoris, Giac, fut, par ordre de Richemond, cousu dans un sac et jeté à l'eau ; un autre eut la tête fendue d'un coup de hache sous les yeux mêmes du roi. Pareilles violences paraissaient en ce temps-là très naturelles.

Charles fit dès lors son métier de roi. Il chercha à la fois à remédier aux maux du royaume et à achever de jeter les Anglais hors de France. Son œuvre principale fut la réorganisation militaire d'où sortit l'institution des « Compagnies d'ordonnance », première armée permanente et régulière, qui devait être pour la royauté française un nouvel élément de force.

LES COMPAGNIES D'ORDONNANCE. La France, et particulièrement la France du Nord, se trouvait de nouveau, après 1430, en proie aux désordres et aux brigandages des gens de guerre. Les « Écorcheurs » — c'était le nom qu'on leur donnait — recommençaient les pilleries des Grandes Compagnies. Charles VII, pour en délivrer le royaume, employa



PORTRAIT DE CHARLES VII, par Jean Foucquet. *Le roi est représenté ici par le peintre Jean Foucquet à l'âge de quarante ans environ. Il porte un chapeau bleu orné de broderies d'or, une robe rouge garnie de fourrure ; ses mains reposent sur un coussin de brocart. La physionomie est triste et maussade.*



LES DÉBUTS DE L'ARTILLERIE (Musée d'Artillerie). *Trois bombardes et un canon, les premières plus spécialement destinées à lancer les projectiles de pierre. En haut, à gauche : bombarde italienne avec son affût, reconstituée d'après Valturi ; à droite : bombarde française avec affût, d'après une miniature d'un manuscrit de la Bibliothèque Nationale ; en bas à gauche : bombarde à queue avec son affût, reconstituée d'après une miniature d'un manuscrit de la Bibliothèque Nationale ; à droite : canon avec son affût, reconstitué d'après les pièces de l'artillerie de Charles le Téméraire prise par les Suisses à la bataille de Granson (mars 1476) et conservées à l'arsenal de Neuveville (canton de Berne).*

le même procédé que Charles V. Quand, en 1444, une trêve eut été signée avec les Anglais, son fils Louis fut chargé de mener trente mille Écorcheurs guerroyer en Suisse pour le compte de l'empereur d'Allemagne.

Ceux qui restaient en France, le roi les prit à son service : il les enrégimenta dans des compagnies créées en 1445 par ordonnance royale. De là le nom de Compagnies d'ordonnance.

Chaque compagnie devait se composer de cent lances garnies. Chaque lance garnie comprenait six hommes : un homme d'armes ou gendarme portant l'armure complète, montant un cheval bardé de fer ; trois archers ; un coutillier ; un page servant d'ordonnance au groupe. Tous étaient à cheval ; les archers formèrent une sorte de cavalerie légère. L'effectif de la compagnie devait être de six cents hommes.

Chaque compagnie était en garnison dans une ville ou casernée dans un château du roi, c'est-à-dire dans un fort. Les hommes touchaient une solde, d'abord en nature, vin, viande, pain, puis payée en argent. La solde étant versée régulièrement, les hommes recevant de quoi vivre, il n'y avait plus d'excuses aux pilleries ; elles furent dès lors rigoureusement punies.

Charles VII eut dans les compagnies d'ordonnance une cavalerie bien entraînée, composée de gens rompus au métier des armes, nobles pour la plupart, mais auxquels on put imposer cependant une stricte discipline. Cette cavalerie régulière et permanente remplaça définitivement la chevalerie. Elle triompha des Anglais à Formigny et à Castillon, et assura le succès final de la France dans la guerre de Cent Ans. Elle resta pen-



HOMME D'ARMES DES COMPAGNIES D'ORDONNANCES (Musée d'Artillerie). *Cette armure authentique est celle d'un « gendarme » des Compagnies de Charles VII. L'armure « de plates » emprisonne complètement l'homme et le protège contre les nouvelles armes offensives, plus pénétrantes. Le cheval est lui-même cuirassé de bout en bout.* (CL. HACHETTE.)

dant plus de cent ans, jusqu'à la fin du seizième siècle, sous le nom de gendarmerie, la principale force des armées françaises.

LES FRANCS-ARCHERS. Charles VII essaya d'organiser aussi, à l'exemple des Anglais, une infanterie nationale. En vertu d'une ordonnance de 1448, chaque groupe de cinquante maisons dut fournir au roi un archer ou un arbalétrier. L'homme devait être exempt de la taille : de là son nom de franc-archer. On devait le choisir vigoureux et adroit ; il devait s'exercer au tir tous les jours fériés, et rejoindre l'armée royale au premier appel. Charles VII eut ainsi de huit à dix mille fantassins qui jouèrent un rôle utile dans la dernière partie de la lutte contre les Anglais, parce que, en raison de l'état de guerre perpétuel, les habitants des villes et des villages avaient pris des habitudes militaires. Mais quand la paix fut rétablie, les francs-archers qui vivaient isolés, chacun chez eux, perdirent toute qualité guerrière et Louis XI les supprima en 1480.

L'ARTILLERIE. C'est également à partir de Charles VII que les rois de France disposèrent d'une bonne artillerie, bientôt réputée la meilleure de l'Europe. L'organisation de l'artillerie royale fut l'œuvre des frères Gaspard et Jean Bureau.



ATTAQUE DE LA BASTILLE DE DIEPPE (1442) (Bibl. Nat.). *Épisode de la fin de la guerre de Cent ans. Conduits par le Dauphin Louis (le futur Louis XI), les Français assiègent une bastille de bois construite par le général anglais Talbot sur la colline qui domine Dieppe. On voit un canon au premier plan.* (CL. BERTHAUD.)



SOLDATS DE CHARLES VII (Musée d'Artillerie). *Tous deux sont casqués de la salade sans visière et portent la cotte de mailles plus ou moins protégée de plaques métalliques. L'un est armé d'une sorte d'arquebuse, la poire à poudre au côté; l'autre, de l'arbalète à rouet avec rapière au flanc.*

L'emploi de la poudre détonante pour le lancement des projectiles, pratiqué dès le treizième siècle par les musulmans d'Espagne, avait commencé à se répandre en Europe au siècle suivant. Les premiers canons ou « bombardes » étaient de grossières machines, aussi dangereuses pour celui qui les servait que pour l'ennemi, tant elles éclataient facilement. Pour tirer, on les suspendait près de terre entre deux poutres, ou bien on les plaçait dans un bâti de bois en forme de caisse allongée. On ne pouvait donc les transporter aisément ; aussi, au quatorzième siècle, ne les employait-on pas dans les batailles, mais seulement dans l'attaque ou la défense des places. Les boulets de pierre ou de plomb étaient le plus souvent de plus petit calibre que le canon, et la poudre était encore mal préparée. Par suite la portée était très faible, inférieure même à celle des vieilles machines de jet héritées des Romains, trébuchets, balistes et catapultes. Aussi, jusque dans la première moitié du quinzième siècle, au temps de Jeanne d'Arc, par exemple au siège d'Orléans en 1429, Anglais



PORTRAIT DE JACQUES CŒUR (Mairie de Bourges). *Physionomie fine et intelligente, la bouche bien dessinée et légèrement souriante, le fameux argentier de Charles VII, son banquier autant que son ministre, porte ici robe rouge garnie de fourrure au col, et chaperon avec longue queue retombant sur le côté.* (CL. RENAUD.)

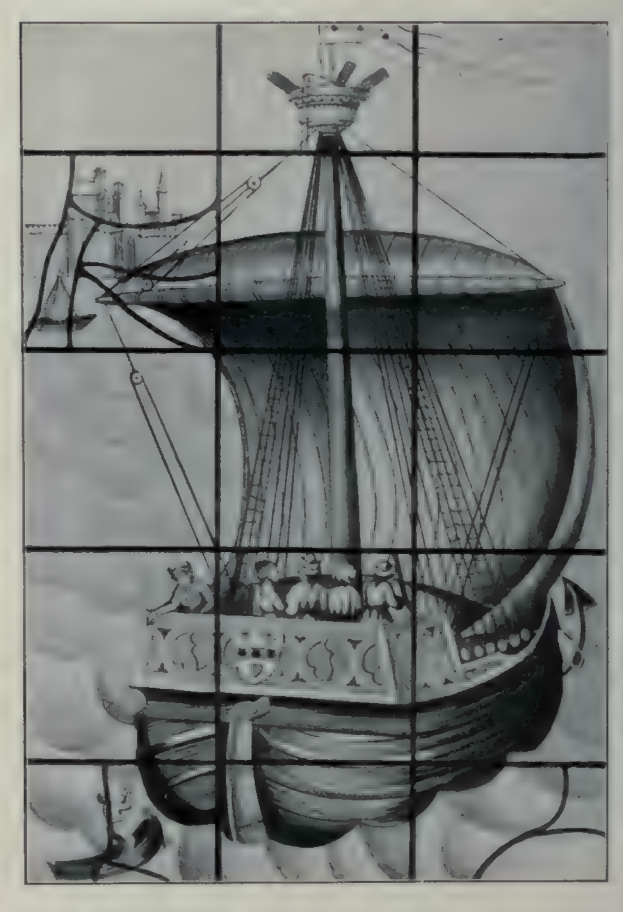
et Français employaient-ils simultanément l'ancienne artillerie et la nouvelle, la bombarde et le trébuchet.

Les frères Bureau perfectionnèrent l'arme nouvelle et la rendirent beaucoup plus redoutable. Ils l'allégèrent, fabriquèrent des canons très longs appelés « couleuvrines » et les placèrent sur des chariots, en sorte qu'on put les amener sur les champs de bataille. C'est ce qu'on appela les « engins volants », la première artillerie de campagne : elle acheva de donner aux armées du roi de France une supériorité marquée sur les armées anglaises.

L'IMPOT PERMANENT. L'armée permanente engendra en France l'impôt permanent. La « taille du roi », impôt sur les terres et les personnes, étant consacrée à l'entretien de troupes permanentes, devint perpétuelle. En 1439, elle fut accordée par les États une fois pour toutes et fixée à 1 200 000 livres. Mais presque dès le début l'usage s'établit que les nobles et le clergé étaient exempts de la taille, et que seuls les bourgeois et les paysans la payaient. Le roi continua aussi à percevoir d'une façon régulière des impôts indirects ou « aides », consistant en un impôt sur le sel ou « gabelle » et en un impôt sur les ventes.

JACQUES CŒUR. On a dit de Charles VII avec raison qu'il fut Charles « le bien servi ». De même qu'il eut de bons conseillers, tels que Richemond et les frères Bureau, pour réorganiser son armée, il eut pour administrer ses finances le plus habile homme d'affaires de l'époque, Jacques Cœur.

Jacques Cœur était fils d'un pelletier de Bourges. Il avait fait un voyage en Syrie et en Égypte et avait noué des relations avec les marchands de Damas et d'Alexandrie, alors les deux principaux centres commerciaux du Levant. A son retour en France, il avait créé à Montpellier une importante maison d'importation et d'exportation, transportée plus tard à Marseille. Il importait en France des étoffes précieuses, soies et velours de l'Orient, et il exportait des draps, des fourrures et des armes. Il finit par avoir trois cents employés à l'étranger et une flotte de sept navires. En 1440, Charles VII le nomma son « argentier ». Il administra rigoureusement le trésor royal. Quand la guerre recommença contre l'Angleterre (1449), il prêta au roi la plus grosse partie de sa fortune. Les intrigues des jaloux le firent disgracier, malgré tous



LE VAISSEAU DE JACQUES CŒUR (Musée de Bourges). *Ainsi nommé des armes du grand argentier qui figurent en poupe sur le bordage. Jacques Cœur, entre autres opérations financières, fit commerce avec le Levant et possédait en Méditerranée une flotte importante qui transportait marchandises et passagers et faisait aussi la traite des esclaves.*



LE TOURNOI (Bibliothèque Nationale). *Au premier plan, dans la lice, les chevaliers se saluent avant de commencer le combat.*



TRAVAUX DES PAYSANS (Bibliothèque Nationale). *Synthèse amusante qui groupe d'une façon fantaisiste bêtes et gens au travail.*



HÉRAUTS D'ARMES (Bibliothèque Nationale). *L'un sonne de la trompette ; l'autre va lire la proclamation ; au premier plan, auditeurs et badauds.*



COSTUMES DU XVe SIÈCLE (Bibliothèque Nationale). *Fauconnier ; musiciens ; bourgeoises de qualité.*



LE CONCERT (Bréviaire du duc de Lorraine. Bibl. Nat.). *Trompes, violon, flûtes et harpes ; c'est une aubade dans le vestibule d'un château.*



COSTUMES DU XVe SIÈCLE (Bibliothèque Nationale). *Page ; fauconnier ; dames de la cour.*



COSTUMES ET MOBILIER DU RÈGNE DE CHARLES VII (Bibliothèque Nationale).



UNE RUE AU XVe SIÈCLE (Bibliothèque de l'Arsenal).



UN BAL A LA COUR DE CHARLES VII (Bibliothèque Nationale).

LA VIE AU XVe SIÈCLE

Cette suite de miniatures montre avec beaucoup de mouvement et de pittoresque différents aspects de la vie au XVe siècle. Tournoi, bal et concerts y tiennent une place importante, mais on y retrouve aussi les travaux des champs et de la ville. Les costumes, riches et élégants encore que très compliqués, sont caractéristiques de la civilisation de la fin du Moyen Age qui aboutit à l'excentricité dans le raffinement du luxe.



ses services, en 1451. Il fut exilé, se réfugia à Rome, y fut bien accueilli par le pape et mourut dans une expédition contre les Turcs en 1456.

LA FÉODALITÉ APANAGÉE. La royauté française était sortie de la guerre de Cent Ans plus forte et mieux armée. Cependant un nouveau danger la menaçait. Il s'était reconstitué en France une puissante féodalité, elle-même issue du sang royal, la féodalité « apanagée ».

Les Capétiens avaient l'habitude de donner à leurs fils cadets des parties du domaine royal : c'est ce que l'on appelait des apanages. Les apanages continuaient à faire partie du royaume ; mais celui qui possédait l'apanage y était souverain, sous la réserve qu'il devait prêter hommage au roi. Au milieu du quinzième siècle il y avait ainsi en France, à côté de quelques restes de l'ancienne féodalité, comme le duché de Bretagne, quatre grandes Maisons d'origine royale : la maison d'Anjou qui remontait à Louis VIII, la maison de Bourbon qui remontait à saint Louis, la maison d'Orléans qui remontait à Charles V. Mais la plus redoutable de toutes était la maison de Bourgogne.

LA MAISON DE BOURGOGNE. Elle remontait à Jean le Bon. Pour récompenser Philippe le Hardi, son fils cadet, de sa belle conduite sur le champ de bataille de Poitiers, Jean lui avait donné le duché de Bourgogne. Depuis, les ducs de Bourgogne avaient acquis d'autres territoires, les uns dans le royaume de France, les autres hors de France dans l'Empire. Philippe le Hardi avait épousé la fille et unique héritière du comte de Flandre. Son petit-fils, Philippe le Bon, avait hérité du Brabant, pays compris entre l'Escaut et la Meuse, et des Pays-Bas, au nord des embouchures du Rhin. Il avait acheté le Luxembourg. Quand il s'était réconcilié avec Charles VII au traité d'Arras (1435), il s'était fait donner, comme indemnité pour l'assassinat de son père Jean sans Peur, l'Artois et la Picardie. Au total, ses possessions correspondaient aux Pays-Bas, à la Belgique et au Luxembourg actuels, et à neuf de nos départements. Toutefois, l'importance de l'État bourguignon était diminuée par ce fait qu'il n'était pas d'un seul tenant. Il était en réalité formé de deux États : un État bourguignon sur la Saône, un État flamand sur l'Escaut et la Meuse. Entre les deux il n'y avait pas de lien ; pour passer



PORTRAIT DE PHILIPPE LE BON (Musée du Louvre). *Plus puissant que le roi de France pendant les quinze premières années du règne de Charles VII, duc de Bourgogne « par la grâce de Dieu », Philippe le Bon a ici une apparence austère, peu conforme à ce que l'on sait de sa vie, de son amour du luxe et des plaisirs de toutes sortes. Il porte le collier de la Toison d'or, institué par lui en 1430.* (CL. HACHETTE)

de l'un à l'autre, il fallait traverser des pays étrangers.

Comme Philippe le Bon avait obtenu, au traité d'Arras, la dispense de tout hommage envers le roi de France suzerain de la Bourgogne et de la Flandre, il était un véritable roi : le titre seul lui manquait. Mais il était plus célèbre et plus riche que bien des rois. Quand on disait le Duc, tout le monde en Europe savait que l'on voulait parler du duc de Bourgogne. Nulle cour n'était plus somptueuse ni plus élégante que la sienne. Il s'y donnait des fêtes extraordinaires : tel le fameux dîner du vœu du faisan, ainsi nommé parce que le duc et ses invités firent vœu sur un faisan de partir pour la croisade. Ce dîner coûta des millions, la valeur, assure-t-on, d'une année des revenus du roi de France.

LOUIS XI. Quand, en 1461, Louis XI eut succédé à Charles VII, la simplicité affectée du nouveau roi fit contraste d'une façon saisissante avec la magnificence du duc de Bourgogne. Le jour où il fit son entrée dans Abbeville, accompagné de Philippe le Bon, les gens du peuple disaient sur son passage : « Seigneur Dieu! Est-ce un roi de France! Tout ne vaut pas vingt francs, cheval et habillement. »

Louis XI s'habillait en effet non pas d'étoffes précieuses, mais de gros drap gris « en manière de pèlerin », et portait un simple chapeau de feutre. Il détestait les cérémonies et les réceptions solennelles. Il voyageait fréquemment, mais sans apparat, sans autre suite que cinq ou six personnes, non pas des seigneurs illustres, mais de petites gens dont il faisait sa société habituelle, comme son barbier, Olivier le Daim.

Il était laid, avec un grand nez, des jambes grêles et tordues, une physionomie inquiète et maladive qu'animait cependant le regard perçant de ses yeux. Il était brave et fut blessé sur le champ de bataille ; mais il n'aimait pas la guerre à cause de ses hasards, et parce que les ravages qui l'accompagnaient en faisaient « un fléau pour la chose publique ». Comme Philippe Auguste, il préférait aux batailles les négociations. La corruption fut son moyen de combat par excellence ; il pensait qu'on peut tout acheter à prix d'argent, même la protection de Dieu et de ses saints, fût-ce pour des entreprises malhonnêtes. Il était passé maître en dissimulation, en tromperie et en intrigues. Son rival Charles le Téméraire l'appelait « l'universelle aragne », le rapprochant avec raison de l'araignée qui sans bruit tend partout ses fils et ses pièges.

LOUIS XI ET CHARLES LE TÉMÉRAIRE. Dès le règne de Charles VII les princes s'étaient effrayés des progrès trop rapides de la puissance royale. En 1440 le roi avait dû lutter contre une révolte féodale, la Praguerie, dont le chef était son propre fils, le dauphin Louis. Impatient de régner, le dauphin n'avait pas cessé d'intriguer contre son père et finalement s'était enfui chez le duc de Bourgogne. Mais, devenu le roi Louis XI, il se donna aussitôt pour tâche de ruiner ses anciens alliés et protecteurs.

Son plus redoutable adversaire fut Charles le Téméraire, fils de Philippe le Bon, devenu duc de Bourgogne en 1467. C'était un prince ambitieux, entêté et d'une terrible violence. Il avait juré d'être roi et projetait de reconstituer l'ancienne Lotharingie, de la mer du Nord à la Méditerranée. Ce rêve ne pouvait se réaliser qu'aux dépens du roi de France.

LES LIGUES DU BIEN PUBLIC. « J'aime tant le royaume, disait un jour Charles le Téméraire en parlant de la France, qu'au lieu d'un roi j'y en voudrais voir six. » Cela revenait à dire qu'il souhaitait le démembrement du royaume. Dans les tentatives qu'il fit pour réaliser ses projets, il eut pour auxiliaires d'abord le roi d'Angleterre, puis un grand nombre de seigneurs, en particulier le duc de Bretagne et le frère même de Louis XI, le duc de Berry. A trois reprises (1465-1467-1472) il organisa contre Louis XI de véritables coalitions, qui s'intitulèrent Ligues du bien



PORTRAIT DE CHARLES LE TÉMÉRAIRE, par Van Hamessen (Musée de Dijon). *Visage expressif et singulièrement tourmenté. Le duc de Bourgogne avait, au dire d'un contemporain, des yeux bleus clair qui contrastaient avec un « vif teint clair brun », une barbe brune et une « noire chevelure épaisse ».* (CL. NEURDEIN.)



EFFIGIE DE LOUIS XI (Médaille, Bibl. Nat.). *Ce profil sans beauté est déparé surtout par un gros nez démesurément long, une bouche lippue, un menton fuyant. Louis XI avait une physionomie inquiète et maladive qu'animait cependant le regard perçant de ses yeux mal ouverts.*

public, parce que les coalisés prétendaient prendre les armes pour défendre les intérêts du royaume mal gouverné par le roi, et en particulier « pour soulager le pauvre peuple si misérable ».

De ces ligues Louis XI triompha par la diplomatie plus que par les armes. Pourtant, au cours de la seconde ligue, Louis XI faillit être victime de ses habiletés. Pour paralyser Charles le Téméraire, il avait secrètement poussé les habitants de Liége à se soulever. En même temps il voulait négocier directement avec Charles le Téméraire et il était venu le trouver à Péronne. A peine était-il dans la ville que la nouvelle du soulèvement des Liégeois y parvenait. La fureur du Téméraire fut telle qu'il tint le roi en prison et songea même à le faire mourir. Louis XI s'en tira en s'humiliant devant le duc et en promettant de donner la Champagne au duc de Berry.

Il n'eut garde de tenir sa promesse, parce que le duché de Champagne établissait une communication directe entre la Bourgogne et la Flandre, les deux parties de la puissance bourguignonne. Au lieu de la Champagne, il donna donc au duc de Berry, sous prétexte que le climat convenait mieux à sa santé compromise, la lointaine Guyenne. Le duc de Berry y mourut peu après son arrivée, au moment où s'organisait la troisième ligue dont l'objet était de lui donner la couronne de France.

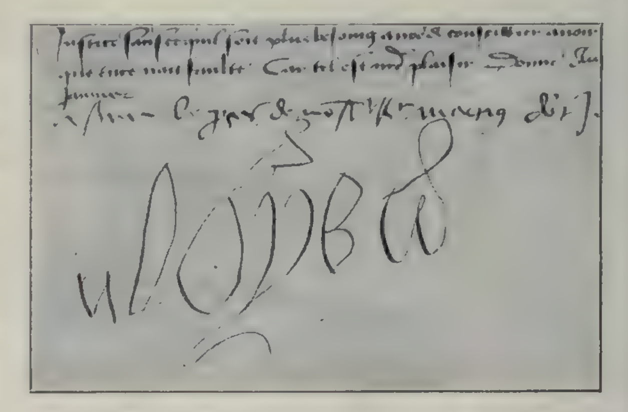
Cette ligue n'eut pas un plus heureux succès que les précédentes. Louis XI battit le duc de Bretagne ; et Charles le Téméraire, qui avait échoué dans une tentative pour s'emparer de Beauvais, signa une trêve (1472).

Louis XI, tranquille de ce côté, frappa un certain nombre de rebelles, comme le duc d'Alençon, qui fut condamné à la prison perpétuelle, le duc de Nemours et le comte de Saint-Pol, qui furent décapités. Ces exécutions de grands seigneurs témoignaient de la puissance acquise par la royauté et de la volonté du roi d'imposer à tous sans distinction le respect de son autorité.

RUINE DE LA MAISON DE BOURGOGNE. Charles le Téméraire avait signé une trêve avec le roi de France pour pouvoir se donner tout entier à son grand projet, la reconstitution du royaume de Lotharingie. D'abord il s'était occupé de relier les deux tronçons de ses États, la Bourgogne et la Flandre. Pour cela il s'était fait donner l'Alsace par l'archiduc Sigismond en garantie d'un prêt. Il avait chassé de Nancy le jeune duc René et occupé son duché de Lorraine. En 1473, il négociait avec l'empereur Frédéric III, son suzerain, pour que celui-ci le reconnût comme roi. Les négociations semblaient sur le point d'aboutir : le duc et l'empereur étaient réunis à Trèves où le couronnement devait avoir lieu.

Deux jours avant la cérémonie, Frédéric III, secrètement conseillé et payé par Louis XI, s'enfuit de Trèves. Peu après Sigismond offrait à Charles de lui rembourser les sommes prêtées et réclamait la restitution de l'Alsace. Là aussi Louis XI était intervenu en fournissant à Sigismond l'argent qui lui manquait. Enfin, grâce encore aux intrigues de Louis XI, les Suisses déclarèrent la guerre à Charles le Téméraire, tandis que les Lorrains se soulevaient et que le duc René rentrait dans Nancy.

Charles le Téméraire vint attaquer les Suisses. Ceux-ci le battirent complètement à Granson, puis peu après à



AUTOGRAPHE DE LOUIS XI (Archives Nationales). *Fin d'une lettre écrite par le roi au Parlement, datée du 17 janvier 1478. Louis XI a écrit de sa main la dernière ligne et sa signature (Loys). Écriture qui mérite assurément d'attirer l'attention des graphologues.*



LES DÉBUTS DE L'IMPRIMERIE (Bibl. Nat.). *L'imprimerie a été précédée par la xylographie (écriture sur bois). Voici deux images reproduites par le procédé xylographique. A gauche, la « Vierge de Lyon »; à droite, « Jésus au Jardin des Oliviers », impression exécutée vers 1400.*

Morat (1476). Fou de rage et d'humiliation, Charles le Téméraire se rejeta alors sur la Lorraine et essaya de reprendre Nancy. Une bataille furieuse s'engagea sous les murs de la ville. Les Bourguignons furent repoussés. Le surlendemain, au bord d'un étang, on retrouva Charles le Téméraire percé de coups de lance, nu, le corps à moitié pris dans la glace, le visage à demi dévoré par les loups (6 janvier 1477).

LES ACQUISITIONS DE LOUIS XI. Louis XI pensait s'emparer de toute la succession de Charles le Téméraire, qui laissait pour héritière une jeune fille de vingt ans, Marie de Bourgogne. Mais Marie épousa le fils de l'empereur, l'archiduc Maximilien d'Autriche, plus tard empereur lui-même. Louis XI ne recueillit de la succession et ne put rattacher au domaine royal que la Bourgogne et la Picardie. La Flandre, l'Artois et la Franche-Comté revinrent aux enfants de Marie de Bourgogne et de Maximilien. Dans la suite, un mariage fit passer ces provinces françaises sous la domination des rois d'Espagne. Elles ne devaient revenir à la France que près de deux cents ans plus tard, au dix-septième siècle, sous le règne de Louis XIV.

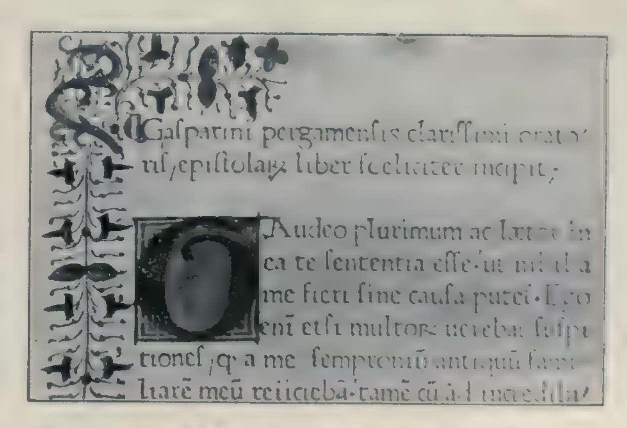
Louis XI fut plus heureux avec la maison d'Anjou qu'avec la maison de Bourgogne. Il recueillit tous les biens que lui avait laissés par testament René d'Anjou, c'est-à-dire l'Anjou, le Maine et la Provence. La succession comportait en outre des droits sur le royaume de Naples, que le fils de Louis XI, Charles VIII, devait essayer de faire valoir et qui furent le point de départ de guerres néfastes en Italie.

L'IMPRIMERIE EN FRANCE. Tout occupé de politique, Louis XI ne se passionna guère pour les lettres ou les arts. Cependant c'est sous son règne que se produisit un fait capital dans l'histoire de la civilisation, l'expansion de l'imprimerie. Le roi eut au moins le mérite de protéger la nouvelle invention.

Jusqu'alors les livres étaient manuscrits, c'est-à-dire copiés à la main. On ne les avait par suite qu'en petit nombre et à gros prix. A la fin du treizième siècle, une Bible copiée avec soin valait de quatre à cinq cents francs. Mais la création et le développement des Universités, le grand nombre des étudiants avaient fait rechercher le moyen d'obtenir des livres plus rapidement. A la fin du quatorzième siècle l'on imagina d'en graver le texte sur du bois ; cela s'appela la xylographie. Les lettres étant dessinées sur un bloc de bois, on creusait autour de chaque lettre, en sorte que le texte apparaissait en relief. Il suffisait d'encrer ce relief et d'y appliquer une feuille de papier pour avoir une page de livre.

Le procédé était encore cher et demandait toujours beaucoup de temps. Les lettres ou caractères étaient immobiles et ne pouvaient servir pour un autre livre. Au commencement du quinzième siècle, un habitant de Haarlem, ville des Pays-Bas, Laurent Coster, sépara les caractères et les rendit mobiles, ce qui permettait, un livre étant achevé, d'en composer un autre avec le même jeu de caractères. Mais les caractères de bois s'usaient vite. Un peu après 1440, un Allemand de Mayence, établi à Strasbourg, Jean Gutenberg, eut l'idée de graver les caractères en creux. Il obtint des moules ou matrices dans lesquels il suffisait de couler un alliage d'antimoine et de plomb pour obtenir des caractères mobiles. On en eut ainsi autant que l'on voulut. Le premier livre qu'imprima Gutenberg fut une Bible, en 1457.

Dès lors l'imprimerie se répandit rapidement en



LE PREMIER LIVRE IMPRIMÉ A PARIS (Bibl. Nat.). *Début des « Lettres de Gasparin » imprimées à la Sorbonne en 1470, sous le règne de Louis XI. La lettrine enluminée et la miniature marginale représentant une branche fleurie ont été ajoutées à la main.*

Allemagne et en Italie. En France, il semble que les imprimeurs se heurtèrent d'abord à l'hostilité des copistes. La première imprimerie ne fut établie qu'en 1470 à Paris, par le recteur de l'Université, Guillaume Fichet. Il installa à la Sorbonne trois Allemands, Ulrich Gering, Michel Friburger et Martin Krantz, et leur fit imprimer, en deux ans, vingt et un ouvrages, classiques latins ou traités de grammaire et d'éloquence. Dans les trente dernières années du quinzième siècle il fut fondé dans Paris près de soixante imprimeries.

L'invention de l'imprimerie devait avoir des conséquences incalculables. Les contemporains comprirent immédiatement que l'on en tirerait « proufit et utilité pour l'augmentation de la science ». Dès l'an 1500, on pouvait se procurer, pour une somme équivalant à cinq francs de notre monnaie, les livres qui, cinquante années auparavant, valaient trois cents francs. En créant le livre à bon marché, l'imprimerie mettait l'instruction à la portée de tous ; elle rendait possible la diffusion universelle de toutes les idées et de toutes les connaissances humaines ; elle pouvait et devait être l'instrument de tous les progrès, intellectuels, politiques et sociaux. Aussi peut-on dire que la découverte de l'imprimerie marque véritablement la fin du Moyen Age et le début des Temps Modernes.



LES ACQUISITIONS DES VALOIS

RÉGENCE D'ANNE DE BEAUJEU.

Louis XI avait gouverné en roi absolu, presque en despote, se faisant redouter comme « le plus terrible roi qui fust jamais en France ». A sa mort (1483), comme il laissait un fils mineur, enfant de treize ans, Charles VIII, il y eut un mouvement de réaction contre le despotisme royal.

Mais Louis XI revivait en sa fille, Anne de Beaujeu, comme lui rusée, peu scrupuleuse et avide de pouvoir. De 1483 à 1492, Anne et son mari Pierre de Beaujeu exercèrent de fait une véritable régence et, tout en faisant quelques concessions, maintinrent les résultats du règne précédent. Leur principal adversaire fut le duc Louis d'Orléans, premier prince du sang. Les deux partis s'entendirent d'abord pour convoquer les États Généraux (1484) : les États, une fois de plus, se montrèrent incapables de jouer un rôle politique et se séparèrent sans avoir rien obtenu. Alors le duc d'Orléans eut recours aux coalitions féodales et fit la guerre aux Beaujeu ; mais il fut vaincu et pris par la Trémoille à Saint-Aubin-du-Cormier (1488).

Le dernier acte et le plus important du gouvernement des Beaujeu fut le mariage de Charles VIII avec la duchesse Anne de Bretagne (1491). La Bretagne était le seul État féodal resté complètement indépendant ; ce mariage, en fait, mettait fin à son indépendance et préparait son union au domaine royal.

LA FRANCE A LA FIN DU QUINZIÈME SIÈCLE.

Ainsi les Valois avaient poursuivi et complété l'œuvre d'unification commencée par les Capétiens. Ils laissaient la France à la fin du quinzième siècle plus grande et plus forte qu'ils ne l'avaient reçue.

Ils avaient rattaché au domaine royal, avec Charles VII, la Guyenne ; avec Louis XI, le duché de Bourgogne, le Maine et l'Anjou ; avec Charles VIII, la Bretagne. Ils avaient de plus élargi le royaume, poussé ses frontières plus loin vers l'Est. De ce côté Philippe VI avait acheté le Dauphiné ; Louis XI avait hérité de la Provence. Ainsi le royaume qui, avant 1328, s'arrêtait au Rhône, avait débordé par delà le fleuve et atteignait la limite naturelle des Alpes.

En même temps que le royaume s'était agrandi, il était devenu plus cohérent : les provinces qui le composaient s'étaient comme soudées. Le lien du patriotisme les enchaînait étroitement l'une à l'autre. L'autorité royale était bien établie et personne n'était plus en état de la contre-balancer. Maîtres dans le royaume, les rois de France pouvaient désormais regarder hors du royaume. La taille, les aides, les compagnies d'ordonnance assuraient l'argent et les hommes nécessaires aux grandes entreprises. Jusqu'au seizième siècle l'histoire des rois de France s'était déroulée en France ; à partir du seizième siècle, elle se déroula en Europe.



PAUL VÉRONÈSE : LE REPAS CHEZ LÉVI (Académie de Venise). *On retrouve, dans cette magnifique fresque du grand artiste vénitien Paul Véronèse, toute l'Italie de la Renaissance, avec ses beaux palais ornés de portiques, de terrasses et de galeries à l'antique, décor somptueusement raffiné d'une vie joyeuse où les fêtes de toutes sortes les festins bachiques, les cavalcades tiennent la plus grande place. C'est cette Italie qui attira, qui enchanta les rois et les seigneurs de France.* (CL. ANDERSON.)

DEUXIÈME PARTIE

LES TEMPS MODERNES

CHAPITRE PREMIER

LES GUERRES D'ITALIE ET LA LUTTE CONTRE CHARLES-QUINT

CARACTÈRES GÉNÉRAUX DES TEMPS MODERNES. Au cours du quatorzième et du quinzième siècle, la civilisation de l'Europe occidentale avait commencé à se transformer. Le pouvoir royal s'était fortifié aux dépens de la féodalité, partout en décadence sauf en Allemagne. L'idée de l'unité chrétienne tendant à s'affaiblir, les guerres nationales — telle la guerre de Cent Ans — avaient succédé aux Croisades, qui avaient été de véritables guerres du peuple chrétien uni. La science et l'art eux-mêmes n'étaient plus entièrement au service de l'Église, et on les voyait, en Italie du moins, se remettre à l'école de l'Antiquité païenne, grecque et latine.

Ainsi, par transitions insensibles, on passe du Moyen Age aux Temps Modernes. Puis brusquement, à la fin du quinzième siècle, l'horizon des Européens est élargi par les grandes découvertes maritimes, par les voyages décisifs de Christophe Colomb (1492) et de Vasco de Gama (1498). C'est le signe visible qu'on entre dans une ère nouvelle. L'esprit humain semble rajeunir avec la Renaissance, qui n'est pas seulement un retour aux traditions antiques, mais comme un nouvel essor de la pensée, un redoublement d'activité intellectuelle et artistique. Dans le même temps, le dernier principe d'union, l'unité de croyance, est détruit par la Réforme qui aboutit au démembrement du peuple chrétien en catholiques et protestants. A l'intérieur des États, la puissance des rois s'accroît et tend vers la monarchie absolue. Au dehors, chacun cherche à étendre ses frontières par la conquête. Mais, en même temps, les États se surveillent jalousement les uns les autres. Chaque

fois que l'un d'entre eux menace de devenir trop puissant, les autres se rapprochent et se coalisent pour entraver son développement et garantir le maintien de l'égalité entre leurs forces, égalité nécessaire à ce que l'on appellera l' « équilibre européen ». Les guerres d'Italie sont, à ce point de vue, les premières guerres des Temps Modernes.



BUSTE DE CHARLES VIII (Musée du Bargello. Florence.). *Ce buste, conservé au Musée du Bargello de Florence, montre un visage maigre avec une barbe rare, de gros yeux saillants, un long nez busqué, une lèvre inférieure proéminente. La fixité du regard et un léger rictus complètent une physionomie ingrate.*

Les Guerres d'Italie.

L'ITALIE A LA FIN DU QUINZIÈME SIÈCLE. Depuis le quatorzième siècle, l'Italie était, avec la Flandre, le plus riche pays d'Europe. Tandis que la France était appauvrie à cette époque par la guerre de Cent Ans, les cités italiennes s'enrichissaient par l'industrie, le commerce et la banque. Le développement général de la richesse avait favorisé l'essor de la civilisation. Princes, riches marchands et financiers voulurent avoir des palais, des statues, des tableaux, des bibliothèques ; ils furent des « Mécènes », protecteurs des artistes et des lettrés.

D'autre part, l'Italie avait été jadis le centre de la civilisation romaine. Le souvenir de l'Antiquité y était resté plus vivace que partout ailleurs. Les ruines des monuments anciens y étaient innombrables. Aussi est-ce à l'école de l'Antiquité que se mirent les écrivains et les artistes italiens. Peu à peu, sous l'influence des Anciens, les lettres et les arts, même les idées et les mœurs, se transformèrent ; il y eut comme une résurrection de l'esprit antique ; c'est ce qu'on a appelé « la Renaissance ». A la fin du quinzième siècle, la Renaissance italienne atteignait son apogée ; innombrables étaient les grands artistes et les écrivains ; au-dessus de tous brillait alors l'incomparable Léonard de Vinci (1452-1519), génie universel, peintre, sculpteur, architecte, physicien, ingénieur et mathématicien.



Par ses richesses et l'éclat de sa civilisation, l'Italie excitait les convoitises étrangères. C'était une proie tentante, d'autant plus qu'elle était divisée en plusieurs petits États qui se jalousaient et étaient toujours disposés à se nuire les uns aux autres. Les principaux étaient le duché de Savoie, le duché de Milan, les États du Pape, le royaume de Naples, les républiques de Gênes, de Florence et de Venise. Ces États n'avaient pas d'armées nationales ; les Italiens méprisaient le métier des armes et s'en remettaient du soin de combattre pour eux à des « condottieri », véritables entrepreneurs de guerre qui avaient chacun leur bande de soldats et leur matériel de combat. Hommes et matériel étaient au service de qui les payait le mieux.

Cependant les Italiens détestaient les étrangers qu'ils considéraient comme des barbares, et ils étaient passés maîtres en diplomatie.

CAUSES DES GUERRES D'ITALIE. Trois ambitions allaient se rencontrer et se heurter en Italie, ambition française, ambition autrichienne, ambition espagnole.

La cause première des guerres d'Italie fut les prétentions de Charles VIII, héritier de la maison d'Anjou, sur la couronne de Naples qui avait appartenu jadis à des princes angevins. Au rebours de son père Louis XI, Charles VIII avait l'esprit romanesque et rêvait de grandes aventures ; Naples conquise, il projetait de reprendre Constantinople et Jérusalem aux Turcs et de restaurer l'Empire d'Orient. A ces prétentions sur Naples s'ajoutèrent, quand Louis XII succéda à Charles VIII (1498), les prétentions sur le Milanais : Louis XII était en effet petit-fils de Valentine Visconti, fille de Jean Galéas, premier duc de Milan. De la famille des Visconti le duché avait passé aux mains des Sforza ; il était gouverné depuis 1489 par Ludovic le Maure.

Si les rois de France n'avaient trouvé devant eux que le roi de Naples et le duc de Milan, les guerres eussent été bien vite terminées. Mais à propos du royaume de Naples ils se heurtèrent au roi d'Aragon, Ferdinand le Catholique, qui possédait déjà la Sicile et à qui Naples paraissait bonne à prendre. A propos de Milan ils se heurtèrent à l'empereur Maximilien d'Autriche qui prétendait disposer du duché en qualité de suzerain. Enfin, l'établissement en Italie d'un souverain aussi puissant que le roi de France inquiétait pour leur indépendance les États italiens, Venise, Florence, les Papes. De là des alliances, des ligues promptement constituées, promptement dissoutes, sans cesse renouvelées et dont la multiplicité rend très confuse l'histoire des guerres d'Italie.

CHARLES VIII A NAPLES. Dès qu'il se fut émancipé de la tutelle des Beaujeu, Charles VIII prépara l'expédition d'Italie. Il l'entreprit en septembre 1494.

Ce ne fut d'abord qu'une promenade militaire. A Milan, à Florence, à Rome, le roi de France fut reçu en ami. A peine y eut-il une escarmouche à la frontière du royaume de Naples. Cinq mois après le début de la campagne, le 22 février 1495, Charles VIII fit à Naples une entrée solennelle sur un char traîné de quatre chevaux blancs, la couronne impériale en tête, le sceptre et le globe en mains, tandis que les soldats et le peuple l'acclamaient empereur de Constantinople et roi de Jérusalem.

Au bout de trois mois, la situation était entièrement changée. Charles VIII dut quitter la ville pour ne pas y être bloqué. En effet les Vénitiens, Ludovic Sforza, le pape Alexandre Borgia, l'empereur Maximilien, Ferdinand d'Aragon s'étaient ligués contre lui. L'armée des coalisés essaya de couper la retraite à Charles VIII au débouché des défilés de l'Apennin, à Fornoue. Mais les charges de la gendarmerie — la furie française, disaient les Italiens — ouvrirent le passage au roi (5 juillet). Charles VIII rentra en France un an après en être parti.

Peu de temps après, le roi mourut d'un accident (1498). La branche des Valois directe finit avec lui. Il eut pour successeur son cousin le duc Louis d'Orléans.

LOUIS XII. Louis XII régna de 1498 à 1515. Simple et bonhomme, sans grand prestige, il fut populaire parce qu'il sut administrer le royaume avec sagesse et gouverner d'une façon presque paternelle. Il se montra très économe de l'argent de son peuple. Surtout il s'efforça de faire rendre une justice exacte, de maintenir l'ordre, d'assurer aux paysans la tranquillité, d'empêcher les pilleries des gens de guerre. Il y réussit, au témoignage des contemporains : « Les gens d'armes, écrivait l'un d'eux, Claude Seyssel, n'oseraient avoir pris un œuf d'un paysan sans le payer. » L'on raillait bien un peu l'esprit d'économie du roi, on le mettait même sur la scène en le taxant d'avarice. Le roi laissait dire et répondait à ceux qui l'engageaient à sévir « qu'il aimait mieux voir les courtisans rire de son avarice que les peuples pleurer de ses dépenses ». La simplicité et la sagesse de Louis XII allèrent au cœur de ses sujets, si bien qu'il lui donnèrent, en 1506, le beau surnom de Père du Peuple.

GUERRES POUR MILAN ET NAPLES. Mais la politique extérieure de Louis XII fut aussi aventureuse, maladroite et stérile que celle de Charles VIII. Aux prétentions de celui-ci sur Naples



PORTRAIT DE LUDOVIC LE MORE (Par Boltraffio. Coll. Trivulzio). *Le duc de Milan, Ludovic Sforza, dit le More, à cause de son teint basané ou d'un mûrier figuré dans ses armes. Visage séduisant ; profil dont l'empâtement n'enlève pas aux lignes leur finesse aristocratique.* (Cl. ANDERSON.)



MÉDAILLE AUX EFFIGIES DE LOUIS XII ET ANNE DE BRETAGNE (Bibl. Nat.). *Fondue en 1499 pour commémorer l'entrée du roi et de la reine à Lyon, cette médaille, œuvre de Michel Colombe, porte d'un côté l'effigie de Louis XII; de l'autre, celle d'Anne de Bretagne. Le roi porte au cou le collier de l'ordre de Saint-Michel; autant que ses prédécesseurs, Charles VIII et Louis XI, Lous XII manquait totalement de prestige physique; le profil est laid, avec le grand nez au bout tombant. La reine a la tête couverte d'un voile qui lui retombe sur les épaules: visage amusant de petite Bretonne avec le front bombé largement découvert et le nez pointu.*

il joignit ses prétentions personnelles sur le duché de Milan.

A peine roi, il entreprit la conquête du Milanais qui fut achevée en sept mois (1499); Ludovic Sforza, livré par ses mercenaires suisses, mourut prisonnier en France. Louis XII voulut ensuite reprendre le royaume de Naples. Il s'en empara en 1500, de concert avec Ferdinand d'Aragon, avec lequel il avait signé un traité de partage.

Mais alors Ferdinand, le prince le plus perfide de son temps, se mit en devoir de chasser les Français, et de conquérir le royaume pour lui seul. En 1504, grâce à un habile général, Gonzalve de Cordoue, il était arrivé à ses fins, et Louis XII par une trêve lui abandonna Naples.

AGNADEL ET LA SAINTE LIGUE. Les guerres d'Italie pouvaient finir là. Elles furent rallumées par le pape Jules II. Pape politique et soldat, — une des plus puissantes figures du seizième siècle —, Jules II rêvait d'établir sa suprématie sur tous les États italiens. Pour cela il fallait d'abord runier la principale puissance italienne, Venise; puis il fallait chasser d'Italie « les Barbares », Français et Espagnols.

Contre Venise, une ligue fut organisée sans peine dès 1508, à Cambrai; tout le monde jalousait les Vénitiens, « lions affamés, dit un contemporain, insatiables de seigneuries et de richesses ». Louis XII, Maximilien, Ferdinand, Florence se joignirent au pape. L'armée française, prête la première, battit les Vénitiens à Agnadel (mai 1509).



PORTRAIT DE L'EMPEREUR MAXIMILIEN (Par Albert Dürer, Vienne, Galerie des Portraits). *Une des belles toiles du grand peintre allemand Dürer au Musée de Vienne. Figure tourmentée, long nez, regard oblique, l'empereur est vêtu d'une cape et porte sur la tête un grand chaperon de velours. De la main gauche, il tient une grenade entr'ouverte, symbole de la résurrection.* (CL. HANFSTAENGL.)



ENTRÉE DU CHATEAU DE BLOIS (Porte Louis XII).

Cette partie du château fut construite par ordre de Louis XII à partir de 1500 ; elle a été restaurée au XIX[e] *siècle. Le mur est en briques avec chainage de pierre autour des ouvertures. La dissemblance de forme et d'ornementation des fenêtres (la plus belle est à droite, au premier étage), l'addition du portillon, se fondent dans l'harmonie majestueuse de la grande porte. Au-dessus de la voûte, statue équestre de Louis XII en grandeur naturelle* (CL. HACHETTE).

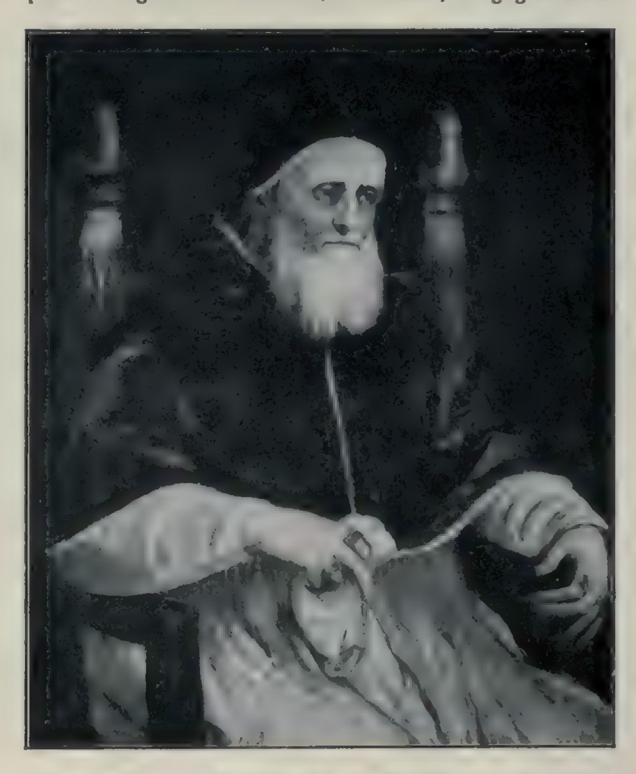
Les Vénitiens se hâtèrent de demander la paix à Jules II. Dès lors le pape s'employa à retourner contre le roi de France la coalition formée contre Venise. Il y parvint en 1511 ; la ligue de Cambrai devint la Sainte Ligue, à laquelle adhérèrent les Suisses, puis le roi d'Angleterre, Henri VIII, qui voulait reprendre la Guyenne.

VICTOIRES ET MORT DE GASTON DE FOIX La guerre fut d'abord favorable à Louis XII, dont le neveu, Gaston de Foix, se révéla un grand homme de guerre à vingt-deux ans. Sa carrière militaire ne devait malheureusement pas durer plus de trois mois ; mais dans ce court espace de temps, il se montra un incomparable manœuvrier, en avance de plus d'un siècle sur son temps, le précurseur des plus grands stratèges, Turenne et Napoléon. A une époque où les armées ne se mouvaient qu'avec une extrême lenteur, Gaston stupéfia ses adversaires par la rapidité de ses marches et l'audace de son offensive.

Louis XII lui avait confié la défense du Milanais à l'heure du plus grand péril, au moment où Jules II menaçait le duché avec les Espagnols et les Vénitiens. Seul en face de trois adversaires, Gaston de Foix fit front partout. Au mois de février 1512, en quatorze jours, il fit faire à ses troupes plus de 200 kilomètres par la neige et des chemins défoncés, et gagna trois victoires : le 5, il débloquait Bologne qu'assiégeait le pape ; le 16, il battait les Vénitiens au nord de Mantoue ; le 20, il enlevait Brescia d'assaut. Deux mois plus tard, le 11 avril, jour de Pâques, il remportait, devant Ravenne, son plus éclatant triomphe. La bataille avait été furieuse. « Jamais gens, dit un témoin, ne firent plus de défense que les Espagnols qui, encore que n'ayant plus ni bras ni jambe entière, mordaient leurs ennemis. » Seize mille hommes étaient tués. L'action était terminée, quand, apercevant un parti de fantassins espagnols qui se retirait fièrement par une étroite chaussée entre un canal et un marais, Gaston presque seul se jeta sur eux à la charge. Il fut enveloppé ; son cheval s'abattit les jarrets coupés. Lui-même, renversé d'une arquebusade, fut achevé à coups de piques. Il avait reçu dix-huit blessures. « Depuis le menton jusques au front en avait quatorze ou quinze, dit le chroniqueur, et par là montrait bien le gentil prince qu'il n'avait pas tourné le dos. »



GASTON DE FOIX (Milan, Musée archéologique). *Buste de la belle statue funéraire que sculpta le Milanais Bambaja. La tête, laurée, repose sur un coussin : couronne gagnée à Ravenne où le jeune héros périt, en pleine victoire, percé de dix-huit blessures, reçues toutes par devant. Sur la cuirasse, le collier de l'ordre de Saint-Michel, créé par Louis XI.* (CL. ALINARI.)



PORTRAIT DE JULES II (Par Raphaël, Florence, Musée des Offices). *Point de douceur dans cette physionomie de vieillard à barbe blanche, mais de la ténacité dans la bouche aux lèvres minces et serrées, et, dans le regard, une tension d'esprit qui dénote des préoccupations politiques d'où la religion était totalement exclue,* (CL. ANDERSON).

Dès lors Louis XII n'éprouva plus que des revers. Les Suisses écrasèrent son armée à Novare (1513) ; le Milanais fut perdu. La France même fut envahie, au nord par les Anglais, à l'est par les Suisses qui pénétrèrent jusqu'à Dijon. Louis XII parvint cependant à prix d'argent à arrêter les envahisseurs et à signer des trêves avec ses ennemis. Presque aussitôt après, il mourut (Ier janvier 1515).

FRANÇOIS Ier. Louis XII n'avait eu d'autre enfant qu'une fille, Claude de France, qu'il avait mariée à son cousin François d'Angoulême, l'héritier du trône. Celui-ci devint, à vingt ans, le roi François Ier. Tout au contraire du chétif et malingre Louis XII, c'était un prince élégant et majestueux, « d'aspect tout à fait royal, écrivait un ambassadeur,

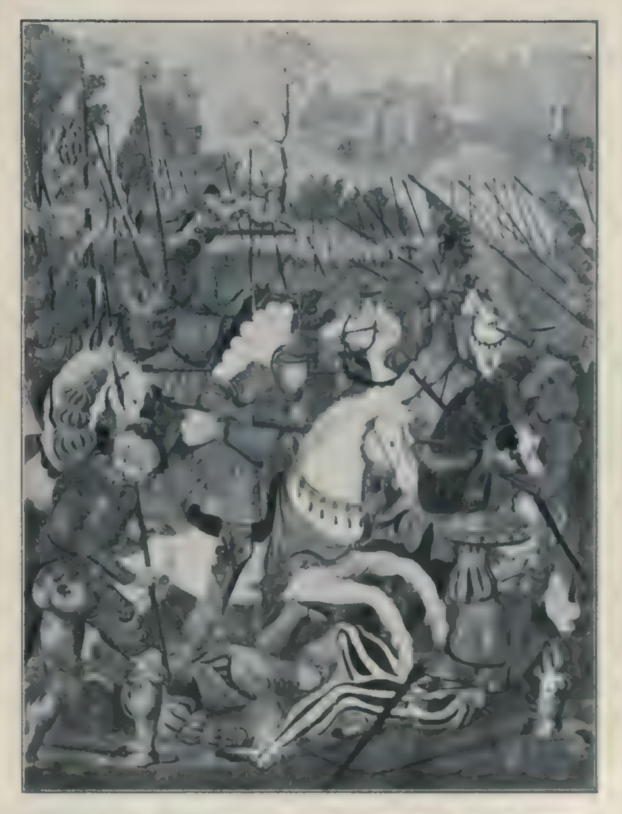
FRANÇOIS Ier (Musée Condé, Chantilly). *Portrait peint avant l'avènement. François Ier alors comte d'Angoulême, était un jeune homme de vingt ans, comme l'indiquent la moustache et la barbe naissante ; il porte un vêtement noir à crevés blancs, décolleté à la mode du temps, et sur la tête un chaperon foncé cachant le front et faisant saillir le grand nez légendaire.*

en sorte que, sans avoir jamais vu sa figure ni son portrait, à le regarder seulement, on dirait aussitôt : c'est le Roi ! » Il avait la physionomie vive et rieuse et il aimait en effet par-dessus tout la gaîté, la vie facile et le plaisir. Il est resté célèbre par sa bravoure et sa magnificence. Admirable au combat, il mérite le surnom qu'on lui a donné de « roi chevalier ». Le goût de la magnificence, en même temps qu'une inclination naturelle pour les belles choses, fit de lui le protecteur, des lettrés et des artistes, le roi de la Renaissance. Mais d'autre part, il était d'une prodigalité effrénée : sa facilité à dépenser l'argent faisait dire à certains de ses sujets qu'il avait « les mains percées », et vraiment le successeur du parcimonieux Louis XII fut l'un des plus dépensiers de nos rois. Enfin, s'il avait l'intelligence vive, il était mobile et changeant, d'une prodigieuse inconstance, incapable d'application aux affaires : de là, après les brillants succès du début du règne, les terribles revers qu'il subit par la suite.

MARIGNAN. Dès qu'il fut roi, François Ier réunit une armée pour reconquérir le Milanais ; il s'était assuré l'alliance des Vénitiens.

Les Suisses, alliés du duc de Milan, gardaient les débouchés des deux seules bonnes routes qui existaient alors au travers des Alpes, celles du Mont-Cenis et du Mont-Genèvre. Il fallait donc chercher un autre passage. On trouva plus au sud, au col de l'Argentière — aujourd'hui le col de Larche — un sentier à peine praticable pour des chevriers. Trois mille sapeurs y ouvrirent un chemin où, du 4 au 9 août 1515, passèrent trente-huit mille fantassins, dix mille cavaliers et soixante-douze gros canons. La stupeur fut telle chez les ennemis qu'un de leurs chefs, surpris et enlevé par Bayard et ses coureurs, demanda « si les Français avaient volé par-dessus les Alpes ».

Le jeudi 13 septembre, François Ier était à quinze kilomètres de Milan, au bourg de Marignan — aujourd'hui Melegnano, — au milieu d'une plaine coupée de canaux et de fossés et où les chaussées sont seules praticables pour la cavalerie. Vers cinq heures après-midi les Suisses parurent, venant de Milan. Le roi, qui, prévenu de leur approche, s'était porté au-devant d'eux, avait placé son artillerie et sa cavalerie sur les chaussées, son infanterie, en trois corps, dans les champs à droite et à gauche. Les Suisses attaquèrent avec fureur. Ce fut une mêlée confuse qui se prolongea,



BATAILLE DE MARIGNAN (Bibat.) *Au centre de la mêlée d'hommes, de chevaux et d'armes, on voit François Ier qui charge les Suisses ; il est monté sur un cheval blanc et vêtu d'un harnais de guerre « merveilleusement bien fait et aisé » Il porte sur son armure une casaque de drap d'or et, sur son casque, un grand cimier, de plumes blanches.* (CL. BERTHAUD.)

au milieu d'une poussière étouffante, tant qu'il fit clair. Il y eut, pour arrêter les Suisses, « une trentaine de belles charges » que François Ier mena lui-même. Malgré tout, écrivait le roi à sa mère, Louise de Savoie « les Suisses se logèrent bien près de nous, si près qu'il n'y avait qu'un fossé entre deux. Toute la nuit, demeurâmes le cul sur la selle, la lance au poing, l'armet à la tête et nos lansquenets en ordre pour combattre. Nous avons été vingt-huit heures à cheval sans boire ni manger. »

Le vendredi 14 au matin, l'armée française recula sur Marignan et se déploya en avant du bourg, le centre avec le roi sur la chaussée principale. Les Suisses reprirent l'attaque au jour naissant. Arrêtés au centre par l'artillerie, ils opposèrent canons à canons, et portèrent tous leurs efforts sur les ailes où commandaient le connétable de Bourbon et le duc d'Alençon, beau-frère du roi. Le roi supporta huit heures le feu de l'artillerie suisse, « laquelle, je vous assure, a fait baisser beaucoup de têtes ». Aux ailes, Bourbon et d'Alençon « ne s'épargnaient non plus que sangliers échauffés ». Vers onze heures, l'arrivée d'un corps de cavalerie vénitienne détermina la retraite des Suisses ; ils laissaient quatorze mille des leurs sur le champ de bataille. Les Français avaient perdu deux mille hommes.

PUISSANCE DE FRANÇOIS Ier. La victoire de Marignan fit grande impression en Italie et en Europe. Non seulement elle rendit François Ier maître du duché de Milan, mais elle détermina tous ses adversaires à traiter. Le pape Léon X signa la paix le premier : ce fut le Concordat de 1516. Puis les Suisses signèrent à Fribourg la Paix Perpétuelle (1516). Ils s'engageaient à ne jamais fournir de troupes aux ennemis du roi de France. Par contre, moyennant le paiement d'une certaine somme chaque année, le roi de France avait le droit de recruter dans les cantons suisses autant d'hommes qu'il lui plaisait. Le traité fut de part et d'autre scrupuleusement respecté jusqu'à la Révolution de 1789. Enfin l'empereur et le roi d'Espagne reconnurent à François Ier, par le traité de Noyon, la possession du Milanais. En revanche, François Ier abandonnait le royaume de Naples au roi d'Espagne.

Les guerres d'Italie ainsi terminées, en 1518 l'Europe occidentale était en paix, et le vainqueur de Marignan apparaissait comme le plus puissant de tous les souverains.

LES ARMÉES. Les guerres d'Italie présentent un grand intérêt militaire. Elles font en effet la transition entre les méthodes de guerre du Moyen Age et les méthodes de guerre modernes. On y voit côte à côte les vieilles armures d'acier enveloppant homme et cheval de la tête aux pieds et les armes nouvelles, canons et arquebuses. De même si la cavalerie, la force principale des armées du Moyen Age, joue encore un rôle brillant en Italie, on voit à côté d'elle grandir l'importance de l'infanterie, la force principale des armées modernes, « la reine des batailles », dira Napoléon.

Pour les armes à feu, les canons seuls commencent à devenir redoutables. On les a beaucoup perfectionnés : le danger d'éclatement a disparu parce qu'on les coule en bronze ; ils sont munis de tourillons qui permettent de les faire basculer et facilitent le pointage ; ils sont placés sur des affûts à roues, analogues aux affûts modernes. Mais les dimensions sont énormes, plus de trois mètres de long pour la grande couleuvrine, qui pèse 3 200 kilogrammes et qu'il faut atteler à dix-sept chevaux disposés en file. Aussi l'artillerie n'a-t-elle aucune mobilité : elle reste pendant toute la bataille là où on l'a placée au début de l'action ; elle est perdue si on est vaincu. Quant aux armes à main, les arquebuses, il faut trois minutes pour les charger, deux minutes pour tirer, soit un coup de feu par cinq minutes, et la portée n'est pas de cent cinquante mètres. L'arc et l'arbalète ont une portée supérieure : aussi continue-t-on de les employer comme au Moyen Age,



ARMURE DE BAYARD (Musée d'Artillerie). *Beau spécimen d'une armure du commencement du XVIe siècle heaume, cuirasse, épaulières, brassards, gantelets, cuissards, genouillères et grèves, le tout en plaques métalliques, articulées comme les pièces d'une carapace.* (CL. HACHETTE.)



I. Bataille de Marignan (1515). Au premier plan, à gauche les gendarmes français conduits par François Ier, le casque surmonté d'un haut panache, la lance en arrêt. Au fond, fantassins accourant. A droite, les Suisses chargent sur quatre rangs; derrière eux, quatre canons; au second plan, un bataillon de piquiers suisses. — II et III. Lansquenets et arquebusiers. — IV. Colonne française à la bataille de Cerisoles: piquiers et arquebusiers escortent deux canons.

L'ARMÉE DES GUERRES D'ITALIE (Bas-reliefs de Pierre Bontemps, Basilique de Saint-Denis).

Pierre Bontemps sculpta vers 1552, pour le tombeau de François Ier, de très beaux bas-reliefs qui comptent parmi les œuvres les plus remarquables de la sculpture française. Ils sont aussi de précieux documents historiques, par la précision et l'exactitude avec lesquelles l'artiste a reproduit tous les détails de l'armement et du costume. Voici, revivant sous nos yeux d'une vie surprenante, toute l'armée française des guerres d'Italie, depuis les gendarmes à cheval jusqu'aux vieux routiers, aux rudes visages barbus, qui composent l'infanterie.



L'EMPIRE DE CHARLES QUINT

et, comme au Moyen Age, c'est toujours le corps à corps qui décide de la victoire.

Les cavaliers, les gendarmes dont les escadrons ou compagnies sont en France réguliers, permanents et nationaux, ont conservé l'équipement des chevaliers, l'armure métallique, la longue et lourde lance, l'épée, la hache et la masse d'arme.

Les fantassins groupés par bandes sont des mercenaires. On les recrute en partie en France, parmi les Bretons, les Gascons et les Picards. Mais les plus gros contingents viennent d'Allemagne et de Suisse. Allemands et Suisses sont confondus sous le nom de lansquenets. Les Suisses ont allégé l'armement du fantassin : ils ont encore la tunique de mailles et la demi-cuirasse, mais ils n'ont plus ni cuissards, ni genouillères, ni bouclier. Les armes offensives sont, outre l'épée ordinaire, tantôt l'épée à deux mains, tantôt la hallebarde, la pertuisane, ou la pique longue de près de six mètres. En bataille, les Suisses se présentent en bataillon serré, analogue à l'antique phalange macédonienne, les hommes sur six ou douze rangs de profondeur ; les piques abaissées forment au-devant du premier rang une herse de six ou sept étages de pointes ; on dirait un énorme hérisson. En arrière, avec les fifres et les tambours, sont placés hallebardiers et pertuisaniers. Ils interviennent avec leurs armes plus courtes et propres au corps à corps, lorsque les piquiers ont fait brèche dans la masse de l'ennemi et que le bataillon s'y est enfoncé comme un coin, ou quand au contraire la cavalerie adverse a rompu les rangs de la phalange.

BAYARD. Deux hommes personnifient les deux aspects des guerres d'Italie : Bayard et Gaston de Foix. Si Gaston de Foix fut le premier des généraux modernes, Bayard fut le dernier et le plus glorieux des chevaliers.

Bayard était né près de Grenoble en 1476. Il est peint tout entier dans son surnom : « Le chevalier sans peur et sans reproche », et par ces deux phrases de son secrétaire : « Il avait le cœur net comme la perle » ; « il désirait être toujours près des coups ». Bon, généreux, pitoyable au vaincu, il était d'une bravoure épique. Il assista à toutes les grandes rencontres des guerres d'Italie, depuis Fornoue jusqu'à Marignan, où François Ier voulut être armé chevalier de sa main. Pendant les guerres contre Charles-Quint il défendit et sauva Mézières. Il mourut en 1524, à Romagnano, les reins brisés par une balle tandis qu'il couvrait la retraite le dernier à l'arrière-garde. Il était coutumier de semblables exploits ; pendant la seconde expédition de Naples, un jour au bord du Garigliano, il défendit seul pendant toute une demi-heure l'entrée d'un pont que deux cents Espagnols voulaient forcer. Bien qu'il ait commandé à plusieurs reprises des corps d'armée, Bayard était toujours prêt à payer de sa personne : comme l'eût pu faire un chevalier de Philippe Auguste, il acceptait des défis de chefs ennemis. Il se battit trois fois en duel avec un officier espagnol ; il prit part au combat des onze, vrai tournoi où onze chevaliers français et onze chevaliers espagnols se rencontrèrent à jour fixe, en champ clos, devant dix mille spectateurs. Ces inutiles aventures, par lesquelles il est un homme du Moyen Age, lui avaient valu une réputation européenne. Le pape Jules II, l'empereur Maximilien, le roi d'Angleterre Henri VIII cherchèrent à se l'attacher et lui firent les offres les plus brillantes. Mais Bayard avait la religion du devoir, et, raconte son biographe, « toujours disait qu'il mourrait pour soutenir le bien public de son pays ».

Rivalité de François Ier et de Charles-Quint

L'EMPIRE DE CHARLES-QUINT. La paix péniblement acquise en 1518 ne dura pas deux ans. En 1520 la guerre recommençait. Cette fois il s'agissait, non plus seulement de la possession de Naples ou du Milanais, mais de la constitution d'un formidable Empire qui mettait en péril l'existence même de la France.

La formation de la puissance de Charles-Quint fut le résultat d'une série de mariages et de successions. Il était en effet, par son père Philippe le Beau, le petit-fils de Marie de Bourgogne et de Maximilien

PORTRAIT DE CHARLES-QUINT (Par le Titien, Pinacothèque de Munich). *Exécuté par le Titien en 1548, ce portrait représente l'Empereur à quarante-huit ans. Vêtement sobre et sévère à l'Espagnole. La mâchoire proéminente, la lèvre inférieure qui avance « en bénitier » est un trait caractéristique des familles de Bourgogne et de Habsbourg.* (CL. HANFSTAENGL.)

d'Autriche, par sa mère Jeanne la Folle le petit-fils de Ferdinand d'Aragon et d'Isabelle de Castille.

De ses grands-parents paternels il avait hérité : les Pays-Bas, l'Artois, la Flandre, la Franche-Comté, débris des États de Charles le Téméraire ; — l'archiduché d'Autriche, et ses dépendances, domaines de la maison de Habsbourg.

De ses grands-parents maternels il avait hérité : le royaume d'Aragon, avec la Sardaigne, la Sicile et Naples ; le royaume de Castille, avec les colonies d'Amérique récemment découvertes.

A toutes ces couronnes héréditaires vint s'ajouter au mois de juin 1519, la couronne impériale d'Allemagne. Maximilien étant mort, les sept Princes Électeurs eurent à choisir entre deux candidats : François Ier et Charles d'Autriche. Malgré les sommes énormes que François Ier dépensa pour acheter leurs votes, c'est Charles qui fut élu. On l'appela dès lors Charles-Quint, c'est-à-dire Charles V. Charles-Quint avait dix-neuf ans.

CHARLES-QUINT. Physiquement et moralement, Charles-Quint offrait un contraste complet avec son rival François Ier. Il avait une figure grave, froide, avec quelque chose de sec et surtout une expression de ténacité rendue plus forte par la proéminence de la lèvre inférieure et le menton très saillant « en galoche ».

Il était, en effet, de volonté tenace, réfléchi, profond calculateur, étonnamment maître de lui. Quand il apprit la victoire inespérée de Pavie, à peine laissa-t-il voir un peu d'émotion, et comme on le félicitait de ce triomphe : « Les Chrétiens, dit-il, ne doivent se réjouir que des avantages qu'ils remportent sur les Infidèles. » Il était d'une piété sincère, entendait plusieurs messes par jour et s'enfermait pour méditer et prier longuement dans une chambre tendue de noir.

Sous des dehors modestes et simples, il cachait une ambition démesurée. L'immensité de ses possessions ne lui suffisait pas, et sa devise était : « Toujours plus oultre. » Arrière-petit-fils du Téméraire, il prétendait se faire restituer la Picardie et la Bourgogne que Louis XI avait confisquées. Chef du Saint-Empire, il prétendait faire rentrer sous sa suzeraineté tous les pays qui avaient antérieurement relevé de l'Empire, l'Italie et la vallée du Rhône, Dauphiné et Provence. On l'accusait d'aspirer à la monarchie universelle.







ENTREVUE DU CAMP DU DRAP D'OR (Bas-relief de l'Hôtel Bourgtheroulde, Rouen). *En haut, le cortège d'Henri VIII. Au milieu, le cortège de François Ier. En bas, la rencontre des deux rois. L'entrevue eut lieu entre Ardres et Guines : les deux rois y déployèrent un luxe inouï.* (CL. RIGOUDET.)

CHARLES-QUINT ET LA FRANCE. Redoutable pour tous, Charles-Quint l'était plus particulièrement pour la France. En face de l'empire de Charles-Quint, elle était comme une citadelle investie : les États de l'Empereur l'enserraient par toutes ses frontières. Le péril était surtout pressant au nord et à l'est, où la France était beaucoup moins étendue qu'aujourd'hui. Paris, la capitale, n'était pas à cent cinquante kilomètres de l'ennemi. Au danger résultant du tracé des frontières s'ajoutait le danger provenant des ambitions précises de Charles-Quint,



PORTRAIT DU CONNÉTABLE DE BOURBON (École de Clouet, Bibl. Nat.) *L'affaire du Connétable de Bourbon est plus qu'un épisode tragique de l'histoire de François Ier ; c'est comme le dernier épisode de la longue lutte entre les souverains de France et leurs grands vassaux.*

de ses vues sur la Picardie et la Bourgogne, sur le Dauphiné et la Provence.

La lutte contre Charles-Quint était donc une nécessité pour la France. A partir de 1520 les guerres que soutinrent François Ier, puis Henri II, ne furent plus, comme celles de Charles VIII et de Louis XII, des guerres « de magnificence », guerres d'ambition et de conquête ; ce furent des guerres de salut national ; l'intégrité même de la France était en jeu.

La lutte commencée en 1520 dura trente-neuf ans, jusqu'à 1559. Charles-Quint et François Ier, qui la commencèrent, n'en virent pas la fin. Elle se poursuivit et se termina sous leurs fils, Philippe II d'Espagne et Henri II. Elle ne fut point un simple duel entre deux souverains comme avait été la guerre de Cent Ans. Charles-Quint et Philippe II, François Ier et Henri II cherchèrent et trouvèrent des alliés. En sorte que l'on vit, mêlés à la lutte des maisons de France et d'Autriche, le roi d'Angleterre, les princes allemands, les États italiens, un roi de Suède, les papes et jusqu'aux Turcs : ces guerres françaises furent en même temps des guerres européennes.

LA PREMIÈRE GUERRE. PAVIE. La première guerre, de 1520 à 1526, fut la plus dramatique et la plus désastreuse.

Les deux rivaux se disputèrent d'abord l'alliance du roi d'Angleterre Henri VIII. François Ier eut une entrevue avec lui et le reçut, pour l'éblouir, dans un camp dont les tentes étaient de drap et de toile d'or : il dépensa dans cette parade dix années des revenus du royaume. Mais c'est à Charles-Quint, venu en Angleterre en petit équipage, comme pour solliciter la bienveillance d'un puissant roi, qu'Henri VIII donna son alliance.

Les premières opérations eurent lieu à la frontière du Nord. La Champagne fut envahie et Mézières assiégée. Bayard sauva la place (1521). Peu après, le plus grand seigneur du royaume, le connétable de Bourbon, mécontent d'une sentence du Parlement qui lui enlevait une partie de ses domaines, trahit et passa dans le camp de Charles-Quint (1523). A la suite de combats malheureux, le Milanais fut perdu, et Bourbon, pénétrant en Provence, poussa jusqu'à Marseille. Mais Marseille tint bon comme Mézières (1524). François Ier, prenant l'offensive à son tour, passa en Italie et reconquit le Milanais.

Tous les avantages obtenus furent perdus en une journée, et la bravoure imprudente du roi de France amena un désastre à Pavie (vendredi 24 février 1525). Pavie, à quinze kilomètres au sud de Milan, était restée aux mains des Espagnols. François Ier la tenait bloquée depuis quatre mois et la place était à l'extrémité, quand apparut une armée de secours. Le roi voulut lui barrer le passage. L'artillerie française commençait à rompre les rangs de l'infanterie espagnole et faisait « voler têtes et bras ». Quand il vit l'ennemi ébranlé, François Ier fut comme son ancêtre Philippe de Valois à Crécy devant les Anglais : « Le sang lui bouillit dans les veines ». Il chargea, masquant ses canons qui durent cesser le feu. Les Espagnols se ressaisirent. François Ier enveloppé eut son cheval tué sous lui ; comme Jean le Bon à Poitiers, il se défendit longtemps l'épée au poing. Mais blessé deux fois il fut enfin contraint de se rendre.

« Madame, écrivit-il à sa mère le lendemain, de toutes choses ne m'est demeuré que l'honneur et la vie qui est sauve. »

TRAITÉ DE MADRID. ✐ ✐ François Ier, prisonnier, s'attendait à être traité en roi par un roi, c'est-à-dire en frère. Charles-Quint, au grand scandale des Espagnols, le traita comme un prisonnier vulgaire ; il refusa de le voir et le tint enfermé près de six mois, dans une tour de l'enceinte de Madrid, au fond d'une grande et triste chambre qu'éclairait une seule fenêtre, garnie de gros barreaux de fer. Le vainqueur ne se relâcha pas de cette rigueur tant que le vaincu n'eut pas accepté les dures conditions de paix qu'on lui faisait. Par le traité de Madrid (14 janvier 1526) François Ier dut renoncer à toute prétention sur Naples et le Milanais, à toute suzeraineté sur l'Artois et la Flandre, et promettre de rendre la Bourgogne au roi d'Espagne.

Un pareil traité ne pouvait être même une trêve, parce qu'il était trop désastreux pour le vaincu. Avant même de signer, François Ier avait secrètement protesté qu'il n'exécuterait pas une convention imposée par la violence. A peine libre il renouvela solennellement sa protestation et refusa de livrer la Bourgogne. Tout le reste de sa vie fut employé à tenter de réparer le désastre de Pavie.

Mais il se sentait maintenant trop faible pour lutter seul contre Charles-Quint. Déjà pendant qu'il était captif, sa mère, Louise de Savoie, régente du royaume, avait entamé diverses négociations et cherché des alliés à François Ier. Il en trouva, parce que la puissance de l'Empereur inquiétait tous les États. Ces alliés furent, dès le lendemain de Pavie, le sultan Soliman le Magnifique ; puis, après le traité de Madrid, le roi d'Angleterre Henri VIII et le pape Clément VII ; plus tard les princes protestants d'Allemagne.

L'ALLIANCE TURQUE. ✐ ✐ De ces diverses alliances, la plus profitable et la plus constante fut l'alliance turque. Les Turcs, après avoir conquis morceau par morceau presque tout l'empire grec, s'étaient emparés de Constantinople en 1453. Au seizième siècle, sous Soliman le Magnifique (1520-1566), l'empire turc était à son apogée. Le Grand Seigneur disposait d'armées de plus de 200 000 hommes, s'emparait de Budapest, menaçait Vienne à plusieurs reprises.

L'alliance de François Ier, roi très chrétien, fils aîné de l'Église, avec les musulmans ennemis de la chrétienté, scandalisa, il est vrai, l'Europe entière. François Ier en rougissait lui-même et essayait de s'en cacher. Cependant elle contribua à coup sûr au salut de la France. Elle est aussi un des faits les plus significatifs de l'histoire du seizième siècle. Elle montre que les préoccupations religieuses commençaient à passer à l'arrière-plan. C'est de la France, pays qui avait pris l'initiative des croisades, que vint le premier exemple de l'indifférence religieuse en matière de politique extérieure. L'alliance turque eut pour la France d'autres conséquences importantes. Un traité de commerce signé en 1535, les Capitulations, assura aux navires français, et à eux seuls, la liberté de commercer sur toutes les côtes de l'empire turc : pendant plus d'un siècle, les navires des autres pays ne purent pénétrer dans les ports ottomans qu'en arborant le pavillon français. Les Capitulations nous donnaient d'autre part le protectorat des Lieux Saints à Jérusalem, et par là le protectorat de tous les catholiques établis en Turquie quelle que fût leur nationalité. Ce privilège fut longtemps le plus puissant de nos moyens d'influence dans toute la Méditerranée orientale, aussi bien dans la Turquie d'Europe qu'en Égypte et dans la Turquie d'Asie. La prééminence politique et commerciale de la France dans le Levant est un résultat inattendu, mais direct, de la lutte de François Ier et de Charles-Quint.

SECONDE, TROISIÈME ET QUATRIÈME GUERRES. ✐ ✐ De 1527 à 1547, il y eut trois guerres entre François Ier et Charles-Quint, toutes trois sans résultats décisifs.

Dans la deuxième guerre (1527-1529), le pape étant l'allié de François Ier, Rome fut mise à sac par les



UN JANISSAIRE (D'après un dessin de Bellini XVe siècle). ✐ *Nos alliés les Turcs. Les Janissaires formaient l'elite de l'infanterie turque, la garde du sultan Ils portaient, avec la longue tunique et la ceinture où les armes sont passées, le bonnet de feutre réglementaire, très haut et si peintu que la pointe retombe en arrière.*

Impériaux. Mais les Turcs vinrent assiéger Vienne, et Charles-Quint, par le traité de Cambrai, dut renoncer à réclamer la Bourgogne.

La troisième guerre (1536-1537) fut plus profitable. François Ier s'empara des États du duc de Savoie, allié de l'Empereur. Celui-ci envahit la Provence, mais dut l'évacuer après une retraite désastreuse qui lui coûta 20 000 hommes sans combat.

Dans la quatrième guerre (1542-1544), François Ier eut à lutter contre les Anglais et les Impériaux alliés. Le duc d'Enghien remporta dans le Piémont la brillante victoire de Cérisoles (1544). Mais Charles-Quint envahit et ravagea la Champagne, poussant jusqu'à Meaux, à 50 kilomètres de Paris, et Henri VIII prit Boulogne. La paix de Crépy ne modifia pas la situation acquise. François Ier mourut peu après (1547).

LES LÉGIONS PROVINCIALES. Ces opérations de guerre sont d'intérêt médiocre parce qu'elles furent généralement conduites sans esprit de suite, sans plan d'ensemble et comme au hasard des circonstances. Pourtant il y eut d'importantes nouveautés dans l'organisation militaire en France, et les transformations commencées au temps des guerres d'Italie dans la composition des armées et dans l'armement se poursuivirent dans cette période. Partout on vit croître le nombre des fantassins et diminuer les effectifs de cavalerie. En France, une intéressante tentative fut faite pour organiser une infanterie nationale. En 1534, François Ier ordonna la formation de sept Légions provinciales ainsi nommées parce que chacune d'elles devait être recrutée dans une province différente. La légion, recrutée par engagements volontaires, devait être à l'effectif de 6 000 hommes dont 1700 arquebusiers. François Ier pensait avoir ainsi 42 000 fantassins qui lui permettraient de ne plus recourir aux Suisses, dont les services coûtaient très cher et qui dans leurs bataillons ne comptaient pas un assez grand nombre d'hommes munis d'armes à feu. En effet, l'usage des armes à feu portatives, arquebuses ou pistolets, se répandait de plus en plus. Cela avait commencé chez les Espagnols et Charles-Quint prétendait « que le succès de ses guerres avait été décidé par les mèches de ses arquebusiers ». François Ier, en 1520, disposait à peine de quelques centaines d'arquebusiers, il en avait douze mille vers 1540. Sous Henri II, apparurent les arquebusiers à cheval et la cavalerie légère armée du pistolet. Les légions se transformèrent alors en régiments permanents, les premiers de l'armée française.

HENRI II. L'ALLIANCE PROTESTANTE. Grand et robuste, le nouveau roi Henri II (1547-1559) tenait de son père le goût des exercices violents,



PORTRAIT DE HENRI II (Par François Clouet, Musée Condé, Chantilly). *Profil régulier mais terne, et qui donne bien l'impression du personnage effacé qu'était le roi : âme sèche et froide, esprit médiocre, humeur sombre. Le costume est d'une rare élégance.* (CL. GIRAUDON.)

tels que la chasse, le jeu de paume, la joute à cheval. Mais il n'avait pas les brillantes qualités de François Ier : il était froid, taciturne, d'humeur morose, ne s'intéressait ni aux lettres ni aux arts. Peut-être sut-il mieux discerner cependant les véritables intérêts du royaume. Quand, en 1552, la guerre reprit pour la cinquième fois contre Charles-Quint, l'effort principal porta, non plus en Italie, mais à la frontière du Nord et de l'Est. L'alliance essentielle fut alors non plus l'alliance turque, mais l'alliance avec les princes protestants d'Allemagne.

Ceux-ci, en lutte avec Charles-Quint depuis plusieurs années, signèrent avec Henri II le traité de Friedwald en Hesse, par lequel, en échange d'un secours en argent, ils lui reconnaissaient le droit d'occuper les trois évêchés de Lorraine, Metz, Toul, et Verdun. La clause essentielle du traité était la suivante : « Il a été trouvé équitable que le roi de France,



le plus promptement possible, prenne possession des villes qui de tout temps ont appartenu à l'Empire, bien que la langue allemande n'y soit pas en usage, c'est-à-dire de Toul en Lorraine, de Metz et de Verdun ». Ainsi ce sont les Allemands, eux-mêmes qui ont proclamé en 1552 que Metz, comme Toul et Verdun, était non pas ville allemande mais ville française. C'est du libre consentement des Allemands, sans contrainte, que Metz, française par la langue, devint politiquement française.

ÉCHEC ET ABDICATION DE CHARLES-QUINT. Vainement Charles-Quint essaya de reprendre Metz. Il l'assiégea deux mois et demi avec 60 000 hommes. La place n'avait pas 10 000 hommes de garnison, mais commandés par un chef énergique, le duc François de Guise. Sa prévoyance ne permit pas aux ennemis même une tentative d'assaut. D'autre part le froid, des inondations rendirent intenable leur camp ; la maladie se mit dans leurs rangs. Le 1er janvier 1553, Charles-Quint dut se retirer, abandonnant, avec la plus grande partie de son matériel, ses blessés et ses malades, et ne ramenant pas avec lui 20 000 hommes.

Attristé par cet échec, épuisé par les maladies et par l'extraordinaire activité qu'il lui avait fallu déployer pour gouverner et défendre son immense empire, Charles-Quint prit la résolution d'abdiquer.

Il céda l'Autriche et la couronne impériale à son frère Ferdinand, déjà roi de Bohême et de Hongrie. Tout le reste de ses domaines, Pays-Bas, Franche-Comté, Naples et Milan, Espagne et Amérique, revint à son fils Philippe II. S'étant ainsi dépouillé de toutes ses dignités, il se retira dans un palais près du monastère de Saint-Just, en Espagne (1556). Il y mourut deux ans plus tard (1558).

Ce partage était pour la France une véritable victoire. La maison d'Autriche était désormais coupée en deux : les Habsbourg d'Autriche, les Habsbourg d'Espagne. Sans doute les uns et les autres étaient hostiles à la France, et leurs ressources demeuraient au total les mêmes que celles de Charles-Quint ; mais du moins ces ressources n'étaient plus désormais à la disposition d'une seule volonté.

SIXIÈME GUERRE. PRISE DE CALAIS. La guerre recommença dès 1557 sur l'initiative imprudente d'Henri II. Philippe II était en effet devenu très redoutable par son mariage avec la fille d'Henri VIII, Marie Tudor, reine d'Angleterre.

Les Français, commandés par le connétable de Montmorency, subirent un terrible désastre à Saint-Quentin. Mais les Espagnols ne surent pas profiter



PORTRAIT D'ANNE DE MONTMORENCY, par François Clouet (Musée de Chantilly). *Ami d'enfance de François Ier, Montmorency fut en fait le chef du gouvernement jusqu'à l'année 1541 où il fut disgracié. ; il le redevint sous Henri II pendant toute la durée du règne. C'était d'ailleurs un homme de guerre médiocre, et qui mena l'armée française au désastre de Saint-Quentin.* (CL. GIRAUDON)

de la victoire qui leur ouvrait la route de Paris (août 1557). Le duc de Guise vengea cet échec : en plein hiver, concentrant soudain ses troupes devant Calais, il enleva de vive force en quatre jours les forts et la citadelle ; deux jours après il faisait capituler la ville même où les Anglais étaient établis depuis deux siècles (6 janvier 1558).

PAIX DE CATEAU-CAMBRÉSIS. Des négociations furent alors entamées : elles aboutirent à la signature du traité de Cateau-Cambrésis (3 avril 1559). Par ce traité auquel participèrent les souverains de France, d'Espagne et d'Angleterre, le roi de France renonçait à toute prétention en Italie où il ne gardait que quelques places fortes au pied des Alpes. Il rendait la Savoie et le Piémont, mais il conservait au nord Toul, Metz et Verdun ; l'Angleterre lui abandonnait Calais.

Le traité de Cateau-Cambrésis stipulait en outre comme gage de réconciliation définitive le mariage de Philippe II, veuf de Marie Tudor, avec la fille d'Henri II. A l'occasion de ce mariage de grandes fêtes furent célébrées à Paris. Au cours d'un tournoi auquel Henri II prenait part, la lance de Montgomery, capitaine des gardes, s'étant brisée sur le bouclier du roi, un éclat de bois l'atteignit à l'œil : Henri mourut quelques jours après de sa blessure.

RÉSULTATS DES GUERRES D'ITALIE. Ainsi les guerres d'Italie entreprises pour s'assurer la possession du royaume de Naples et du Milanais, abou-



PORTRAIT DE PHILIPPE II, par Titien (Galerie Cardini à Rome). *Exécuté par le Titien en 1550, ce portrait est antérieur à l'avènement de Philippe II (1556). Le futur roi d'Espagne, héritier des ambitions et de la foi rigide de son père Charles-Quint, a ici une trentaine d'années.* (CL. ANDERSON.)

tissaient à la reprise de Calais, à l'annexion de Metz, Toul et Verdun. Pareil résultat était, en apparence, illogique : en fait, l'annexion des Trois Évêchés était la conclusion naturelle des leçons de la guerre.

Pendant que les Français couraient les aventures en Italie, la frontière du nord avait été quatre fois forcée ; l'ennemi, traversant la Champagne et la Picardie, avait pu arriver jusqu'à cinquante kilomètres de Paris. Dès lors, il était clairement apparu que Paris, la tête et le cœur du royaume, se trouvait, tant la frontière était proche, à la merci d'une bataille perdue et d'une marche audacieuse de l'ennemi. Il fallait donc l'éloigner de la frontière par l'agrandissement du royaume. De là l'occupation de Metz, de Toul et de Verdun : « Emparez-vous doucement des susdites villes, disait à Henri II en 1552 le maréchal de Vieilleville, qui seront un inexpugnable rempart pour la Champagne et la Picardie. — Ce sera, ajoutait-il, un beau chemin et tout ouvert pour enfoncer le duché de Luxembourg et les pays jusqu'à Bruxelles ; plus, vous faire maître à la longue de tant de belles et grandes villes que l'on a arrachées des fleurons de votre couronne, et de recouvrer pareillement la souveraineté des Flandres que l'on vous a si frauduleusement ravie, qui appartient aux rois de France il y a plus de mille ans et de toute immémoriale ancienneté. »

Le maréchal de Vieilleville traçait ainsi le programme d'une politique dont Henri IV, Richelieu, Louis XIV, le Comité de Salut public devaient tour à tour, pendant deux siècles, poursuivre la réalisation. Cette politique consistait à faire rentrer dans la France tous les pays qui avaient autrefois fait partie de la Francie, par conséquent d'y faire rentrer la Francie orientale, l'antique « Austrasie », et, plus haut dans le passé, tous les territoires enfermés par le Rhin, frontière naturelle de la Gaule.

Le traité de Cateau-Cambrésis consacra les premiers résultats d'une politique nouvelle, la politique des limites naturelles.



CANON DE L'ÉPOQUE DE HENRI II



LA COUR EN VOYAGE (Florence, Musée archéologique). *Tapisserie exécutée à Enghien représentant le voyage de la Cour à travers le royaume de 1574 à 1576. Au premier plan, Henri III à cheval, avec les personnages de la Cour ; au second, une litière portant Catherine de Médicis. Au fond, le château d'Anet. Au temps d'Henri III comme au temps de François Ier le roi et la Cour n'avaient pas de résidence fixe et menaient assez souvent une vie nomade.* (CL. ALINARI.)

CHAPITRE II

LA FRANCE SOUS FRANÇOIS Ier ET HENRI II. LA RENAISSANCE ET LA RÉFORME

Le Gouvernement et la Société.

TRANSFORMATION DE LA MONARCHIE FRANÇAISE. Sous François Ier et sous Henri II le caractère de la monarchie française se transforma. François Ier, ce roi de belle humeur et de physionomie rieuse, fut aussi d'humeur despotique, rude à quiconque osait seulement différer l'exécution d'un de ses ordres. L'orgueilleuse conception qu'il avait de son omnipotence se résume tout entière dans la formule qu'il inscrivait au bas de ses ordonnances comme leur suprême justification : « Tel est notre bon plaisir ». Ainsi, selon le principe du droit romain cher aux légistes, ce qui plut au prince fut la loi. La monarchie française devint une monarchie absolue.

LA NOBLESSE AU SERVICE DU ROI. A l'avènement de François Ier, il ne restait plus qu'une grande maison féodale, la maison de Bourbon. La trahison du connétable de Bourbon entraîna la confiscation de ses fiefs qui furent annexés au domaine royal. Le connétable de Bourbon fut le dernier des féodaux. Lui disparu, il ne resta plus personne parmi les seigneurs français — on commence à les appeler gentilshommes — qui pût essayer de résister au roi et de jouer au souverain sur ses terres. Partout autour d'eux les seigneurs trouvaient des fonctionnaires du roi,



PORTRAIT DE LOUISE DE SAVOIE. par Jean Clouet (Bibl. Nat.). *Régente du royaume, mère de François Ier*. (CL. GIRAUDON.)

PORTRAIT DE LA REINE CLAUDE (Bibl. des Arts et Métiers). *Fille de Louis XII ; épouse de François Ier*. (CL. GIRAUDON.)

PORTRAIT DE MARGUERITE DE VALOIS. (Bibl. Nat). *Reine de Navarre, sœur de François Ier, — et femme de lettres*. (CL. GIRAUDON.)

prévôts, baillis, sénéchaux, qui les surveillaient, qui intervenaient entre eux et leurs vassaux, qui rendaient la justice au-dessus d'eux.

D'autre part l'importance des revenus qu'ils tiraient de leurs terres ne cessait de décroître. En effet, par suite de l'afflux des métaux précieux dû à la découverte du Nouveau Monde, la valeur de l'argent baissait, de sorte qu'en 1520 avec 500 livres de revenu — 10 000 francs — l'on se trouvait moins riche qu'en 1500 avec 300 livres — 6 000 francs. Précisément alors les besoins d'argent devenaient plus grands chez les seigneurs. Au cours des expéditions en Italie, pays plus civilisé que la France, ils avaient pris le goût du luxe et de la vie brillante. La Cour les attira parce que nulle part en France le luxe n'était plus éclatant, ni la vie plus facile. Elle les attira parce que là seulement ils pouvaient trouver, dans la générosité du roi, dans les cadeaux et les pensions accordées par lui à ses serviteurs, l'argent que les terres ne rapportaient plus et qui était plus que jamais indispensable. Les seigneurs s'efforcèrent d'être de la Cour et pour cela d'entrer au service du roi, de devenir ses domestiques.

LA COUR. La Cour se composait tout d'abord de l'ensemble des gens attachés à la personne du roi et groupés d'après la nature de leur service : service de la table, de la chambre, des écuries, de la chasse, etc., avec leurs chefs, les Grands officiers : le Grand Maître, le Grand Chambellan, le Grand Écuyer, le Grand Veneur, etc. Sous François Ier le nombre des serviteurs s'accrut démesurément parce que le roi aimait la magnificence et la pompe extérieure, et les services furent recrutés parmi les nobles. « Les rois et les grands princes du sang, dit un contemporain, Brantôme, se servaient de gentilshommes pour valets de chambre. » Il ajoute que c'était « très bel état pour avoir souvent l'oreille de son maître », c'est-à-dire pour pouvoir solliciter et obtenir des faveurs. L'ensemble des personnes attachées au service privé du souverain formait l'Hôtel ou la Maison du Roi.

La Cour comprenait encore une autre série de grands officiers, ceux-là chefs des services politiques : le Chancelier, le Connétable, le Grand Amiral, etc. Elle comprenait en outre tous ceux qu'il plaisait au roi d'appeler auprès de lui sans qu'ils eussent aucune fonction à remplir. C'était au total plusieurs milliers de personnes, toutes vivant des bienfaits de François Ier. Aussi, la Cour coûtait-elle annuellement au royaume environ soixante-dix millions de notre monnaie d'or.

Une des originalités de cette Cour, c'est qu'elle était



LÉON X (Bibl. Nat.) ET LE CARDINAL DUPRAT (Bas-relief, cathédrale de Sens). *Les signataires du Concordat de 1516 : à gauche, le cardinal chancelier Dubrat qui fut un des principaux ministres de François Ier ; à droite, le pape Léon X (1513-1523), de la famille des Médicis, le protecteur de Raphaël et de Michel-Ange.*

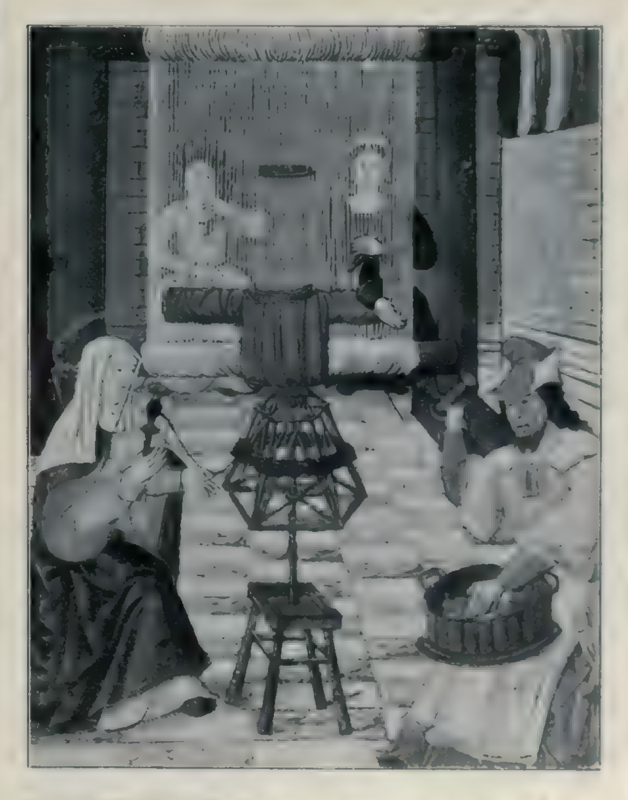


UN TOURNOI A AMIENS, EN 1525 (Musée d'Amiens). *Les tournois restent, au XVIe siècle, le spectacle le plus goûté du public. Au centre du tableau (jadis à la cathédrale, aujourd'hui au Musée d'Amiens) quatre chevaliers s'abordent dans la lice devant le Maréchal de Camp. En haut, la Vierge distribue les prix. En bas, les donateurs agenouillés.* (CL. HACHETTE.)

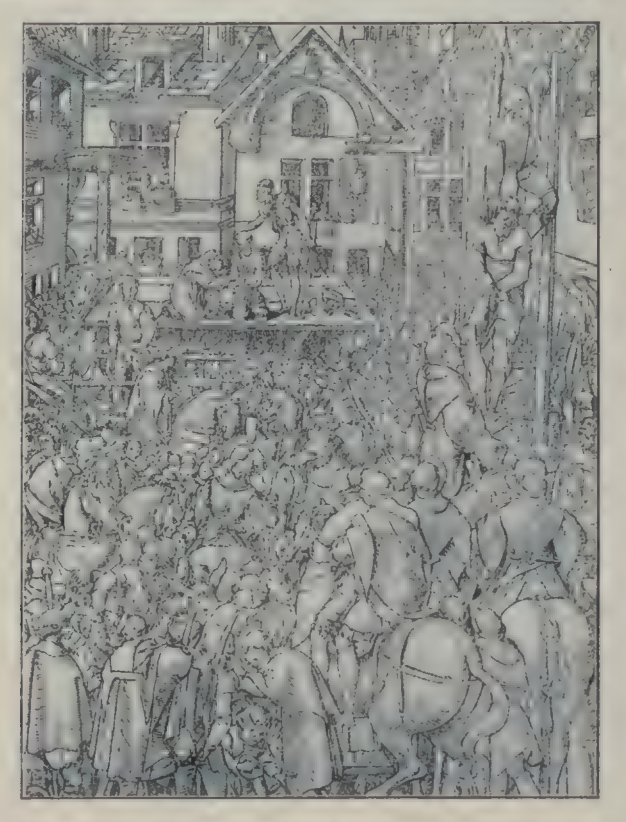
presque constamment en voyage. François Ier fut un véritable roi ambulant, par goût et par nécessité. Il n'avait pas où habiter à Paris ; en effet, le Louvre n'était encore que la vieille citadelle de Charles V, et le palais de saint Louis était occupé par le Parlement. François Ier s'en allait de château en château, de Fontainebleau à Amboise, à Blois, à Chambord. Comme tous les châteaux ne pouvaient être meublés, chaque déplacement était un déménagement. On entassait, sur des charrettes, meubles, tapisseries et vaisselles. La foule des serviteurs suivait, tandis que s'en allaient en tête, qui à cheval, qui en litière, le roi, les seigneurs et les dames. Souvent le soir on couchait sous la tente. D'ailleurs cette existence en camp volant plaisait fort à ceux qui la menaient, car, si l'on s'en rapporte à Brantôme, « dans un village, dans les forêts l'on était traité comme si l'on eût été dans Paris ».

LE CLERGÉ. Maître de la Noblesse, le roi l'était aussi du Clergé, grâce au Concordat signé avec le pape Léon X en 1516. Le Concordat avait bouleversé au profit de la puissance royale l'organisation traditionnelle de l'Église de France. Jusqu'alors les évêques y étaient en principe élus par les chanoines des cathédrales. Mais le Concordat avait supprimé les élections. Les évêques, les abbés, furent désormais nommés par le roi, et institués par le pape. Les évêchés devinrent ainsi l'une des monnaies dont le roi payait les services des courtisans. Il donnait un évêché ou une abbaye, comme une pension. Les évêques furent ses créatures et ses agents dévoués.

LA BOURGEOISIE. Quant à la bourgeoisie, elle rechercha avec non moins d'ardeur que la noblesse le service du roi, et elle lui fournit le plus grand nombre de ses fonctionnaires. Les règnes de Charles VIII, de Louis XII, de François Ier, d'Henri II, furent pour le royaume une période de paix intérieure. Pour la première fois depuis qu'il y avait une France, les guerres se faisaient généralement hors de ses frontières et les maux lui en étaient épargnés. Aussi le commerce et l'industrie prospérèrent-ils. Au dire d'un contemporain, l'on comptait plus de commerçants dans les petites villes sous le règne de François Ier, que l'on n'en comptait dans les grandes villes trente ans



FILEUSE ET TISSEUSES (Bibl. Nat.). *Miniature qui fait partie d'une série consacrée aux artisans sous François Ier. Au premier plan, la fileuse est assise auprès de son dévidoir. Au fond, les deux tisseuses exécutent leur travail derrière la chaîne.* (CL. BERTHAUD.)



LA PEINE CAPITALE SOUS FRANÇOIS Ier. *Gravure extraite d'un traité de procédure criminelle édité à Paris en 1541 qui montre dans une synthèse suggestive une pendaison (à droite) ; une décollation (au centre) ; le supplice de la roue (au fond à gauche). Grande foule sur la place et aux fenêtres.*

plus tôt sous le règne de Louis XI. « On ne faisait guère maison sur rue qui n'eût boutique pour marchandise ou pour art mécanique. » Cette activité commerciale et industrielle profita aux bourgeois ; ils s'enrichirent.

Or le roi, ayant de grands besoins d'argent pour ses guerres et pour sa Cour, mettait en vente les fonctions publiques, — on disait alors les offices, — offices de percepteurs d'impôt, de trésoriers, de juges, etc. Comme des avantages étaient attachés à la possession de ces offices, avantages pécuniaires sous forme d'exemtions d'impôts, avantages honorifiques et même anoblissement, les bourgeois, par intérêt et par vanité, les achetèrent. Les plus riches d'entre eux, ceux qui plus que les autres auraient eu intérêt à ce que la puissance royale fût limitée et l'arbitraire rendu impossible, devinrent précisément les agents du roi et les plus fidèles exécuteurs de ses volontés.

LA MONARCHIE ABSOLUE. Ainsi l'omnipotence de la royauté était reconnue de tous, nobles, clercs et bourgeois. « Révoquer en doute votre puissance, disait à François Ier le Parlement de Paris, serait un espèce de sacrilège. Nous savons bien que vous êtes au-dessus des lois. » Les rois purent donc être et furent des rois absolus. Les lois — les Ordonnances — émanaient du roi seul, « loi vivante », et nulle objection, fût-elle inspirée par le souci du bien de l'État, ne devait être opposée aux décisions royales. Rien de plus frappant à cet égard qu'un incident relatif au Concordat.

Depuis le début du quatorzième siècle, l'usage était que les rois fissent transcrire leurs Ordonnances et les actes essentiels du gouvernement, — tels les traités, — sur les registres du Parlement de Paris. L'usage était aussi que le Parlement, avant l'enregistrement, pût, s'il le jugeait utile, présenter au roi des observations ou remontrances.

Le Concordat ayant été envoyé à l'enregistrement, certaines de ses dispositions parurent contraires au bien de l'État : le Parlement présenta des remontrances. François Ier répondit en traitant de « fous » les conseillers. Le Parlement osa insister : il envoya des députés au roi, alors au château d'Amboise. Ils attendirent deux mois une audience. Quand enfin le roi les reçut, il ne les laissa même pas parler. Il leur signifia qu'il était le maître et entendait être obéi. Puis il leur intima « bien rudement » l'ordre de partir sans faute le lendemain, sous peine, s'ils tardaient, d'être jetés au cachot pour six mois.

LE GOUVERNEMENT ROYAL. Le roi



PALAIS DE JUSTICE DE DIJON. *Un des jolis monuments de la Renaissance française qui, malgré des retouches successives, en a conservé le caractère, notamment dans le pignon percé de trois fenêtres qui surmonte l'entrée et dans le porche qui la précède.* (CL. NEURDEIN.)



CHATEAU DE CHENONCEAUX (Indre-et Loire). — *C'est à gauche que sont les principaux appartements.* (CL. NEURDEIN.)



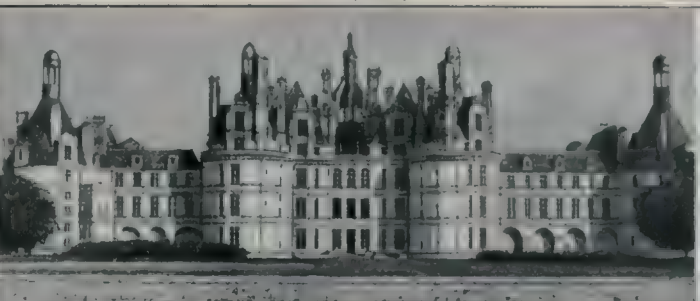
CHATEAU DU LUDE (Sarthe). — *Construction d'allure féodale.*



CHATEAU D'AZAY-LE-RIDEAU (Indre-et-Loire). — *Tourelles, créneaux, n'ont qu'une valeur décorative.* (CL. NEURDEIN.)



CHATEAU DE BLOIS — *Escalier de la tour pentagonale*



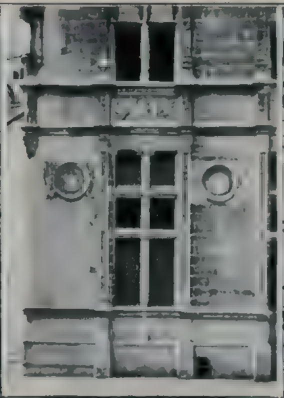
CHATEAU DE CHAMBORD (Loir-et Cher). — *A la simplicité du château s'oppose, dans les combles, une profusion de tourelles de cheminées et de sculptures variées.* (CL. GIRAUDON.)



CHATEAU DE MEILLANT (Cher). — (CL. MON. HISTOR.)



FONTAINEBLEAU : GALERIE HENRI II (CL. HACHETTE.)



ANGERS : HOTEL PINCÉ (CL. NEURDEIN.)



FONTAINEBLEAU : GALERIE FRANÇOIS Ier (CL. HACHETTE.)



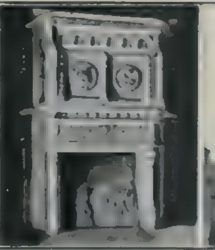
CHAMBORD (CL. NEURDEIN.)



CHATEAU DE FONTAINEBLEAU (CL. NEURDEIN.)



AZAY-LE-RIDEAU (CL. NEURDEIN.)



CHATEAU DE BLOIS (CL. NEURDEIN.)



VITRÉ (CL. NEURDEIN.)

LES CHATEAUX DE LA RENAISSANCE

Le château de la Renaissance n'est d'abord que le château féodal transformé : grosses tours, courtines avec créneaux et mâchicoulis, fossés où baignent les soubassements de l'édifice, tous ces organes subsistent pour la beauté qu'on y découvre après qu'ils ont cessé d'être utiles. Mais un corps de logis d'aspect pacifique s'attache aux grosses tours médiévales... Plus tard, apparaît, extérieurement d'abord, *la décoration à l'antique, ses colonnes, ses pilastres et ses frontons ; elle pénètre* ensuite dans les appartements eux-mêmes et *donne leur caractère aux " Galeries " des Châteaux.*

était assisté pour gouverner par les Grands Officiers, Chancelier, Grand Chambellan, Grand Maître, Grand Écuyer, Connétable, etc., et par deux Conseils, le Conseil du Roi et le Grand Conseil. Le Conseil du Roi s'occupait de toutes les questions politiques, financières, administratives. En fait les décisions importantes étaient prises en petit comité, dans le « Conseil des Affaires » où ne siégeaient que quelques personnages ayant la faveur du roi. Le Grand Conseil était le tribunal suprême administratif. Devant ce tribunal le roi évoquait tous les procès qui paraissaient présenter un intérêt pour la royauté, et qui légalement auraient dû être jugés par les tribunaux ordinaires. Le Grand Conseil fut l'instrument docile du bon plaisir royal en matière de justice : il la plia souvent à sa fantaisie.

Il n'y avait pas encore de ministres. Mais parmi les secrétaires qui tenaient la plume au Conseil, Henri II en désigna quatre, entre lesquels la France et l'Europe furent partagées. Chacun d'eux devait s'occuper de la totalité des affaires, — administration, armée, marine, constructions, routes, etc. — dans la partie de la France qui lui était attribuée. Il devait en outre s'occuper des relations avec la partie de l'Europe voisine de sa portion de France. L'Angleterre était ainsi associée à la Normandie, l'Allemagne à la Champagne. Ces secrétaires prirent le nom de secrétaires d'État. Ce furent eux qui plus tard devinrent les ministres.

L'ADMINISTRATION PROVINCIALE. Les agents du roi dans les provinces étaient les mêmes que deux cents ans plus tôt sous les derniers Capétiens. C'étaient en bas les prévôts et les bailes ; au-dessus, les baillis et les sénéchaux, au nombre de cent environ. Baillis et sénéchaux avaient toujours des pouvoirs très généraux : ils étaient à la fois administrateurs, juges, chefs de la police, commandants de certaines troupes. Pourtant la séparation entre ces pouvoirs commençait à s'établir, parce que les baillis et les sénéchaux déléguaient à des agents différents l'exercice des fonctions différentes.

François Ier établit, dans quatorze provinces, presque toutes à la frontière, des gouverneurs-lieutenants généraux, dont les attributions étaient à l'origine surtout militaires. L'importance de ces gouverneurs grandit dans la suite parce qu'ils étaient choisis parmi les plus grands seigneurs, et ils devinrent même pour un temps, à la faveur des guerres de religion, presque des souverains dans leurs provinces. Du reste, François Ier et Henri II se méfiaient de leurs ambitions et, pour les surveiller, Henri II recourut à l'envoi d'inspecteurs armés de pouvoirs extraordinaires, les commissaires départis.

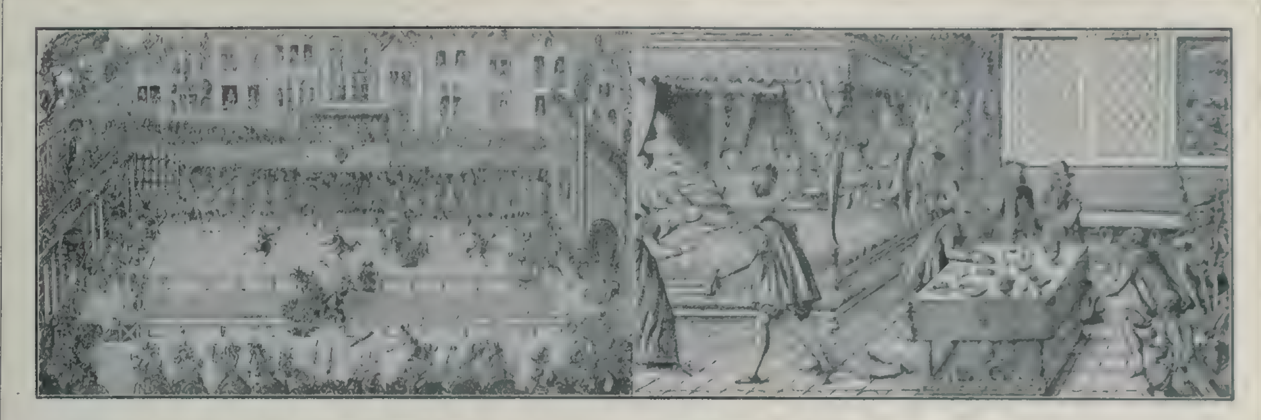
JUSTICE ET LÉGISLATION. La hiérarchie judiciaire comprenait : en bas les prévôts et les tribunaux de bailliage et de sénéchaussée ; en haut les Parlements. On comptait huit Parlements : d'abord le Parlement de Paris, puis six Parlements institués à partir du milieu du quinzième siècle dans les chefs-lieux des principales provinces : Toulouse (1443), Grenoble (1461), Bordeaux (1462), Dijon (1477), Aix (1501), Rouen (1515). Le huitième Parlement fut créé à Rennes par Henri II (1553). Mais les Parlements étaient trop loin de la plupart des justiciables ; en raison de leur petit nombre, ils étaient surchargés d'affaires ; d'où de dommageables lenteurs dans le cours de la justice. Pour remédier au mal, Henri II créa de nouveaux tribunaux. Il établit au-dessous des Parlements soixante Présidiaux, chargés de juger sans appel toutes les affaires d'importance secondaire.

Aux progrès de l'organisation judiciaire correspondent les progrès de la législation. On poursuivit alors un travail commencé depuis Charles VII, la revision, la rédaction et la publication des « Coutumes », c'est-à-dire des usages judiciaires propres à chacun des pays où l'ancien droit romain, le « droit écrit », avait depuis des siècles cessé d'être en usage. D'autre part, une Ordonnance rendue par François Ier à Villers-Cotterets (1539) prescrivit que tous les actes des notaires, les procédures des procès, les jugements, jusque-là toujours rédigés en latin, c'est-à-dire incompréhensibles pour l'immense majorité des justiciables, fussent désormais rédigés en français. La même Ordonnance, en faisant aux curés une obligation rigoureuse de la tenue régulière des registres de baptêmes, organisa véritablement l'état civil en France.

LES FINANCES. Cette administration compliquée, les gages qu'il fallait payer aux fonctionnaires, mais surtout les guerres, la Cour, les pensions aux favoris et aux favorites, les constructions de châteaux, exigeaient chaque année des sommes considérables. Les impôts ou les revenus du domaine n'y suffisaient pas, d'autant que François Ier dépensait sans compter, « avec la plus grande confusion et sans règle aucune », disait un ambassadeur vénitien.

Le trésor étant sans cesse en déficit, il fallut recourir aux « affaires extraordinaires », c'est-à-dire aux expédients, tels que les emprunts et les ventes d'offices. C'est en 1522 que François Ier, pour la première fois, demanda à ses sujets de lui prêter de l'argent, en s'engageant à payer pour les sommes prêtées une rente annuelle de huit pour cent. L'emprunt de 1522 fut le premier modèle des emprunts d'État, le commencement de la dette publique.

La vente des offices fut un autre moyen commode



LE TOURNOI D'HENRI II ET MONTGOMERY (Bibl. Nat.). *La scène est située rue Saint-Antoine, devant l'Hôtel des Tournelles; la rue a été barrée à gauche et à droite par des portiques. La gravure représente le moment où le roi vient d'être blessé à mort par Montgomery.*

HENRI II SUR SON LIT DE MORT (Bibl. Nat.). *Le roi est couché dans le grand lit à baldaquin; dans la chambre s'empressent les chirurgiens, parmi lesquels Vésale et Ambroise Paré; au premier plan, une table chargée de medicaments. Des familiers se tiennent debout derrière le lit.*

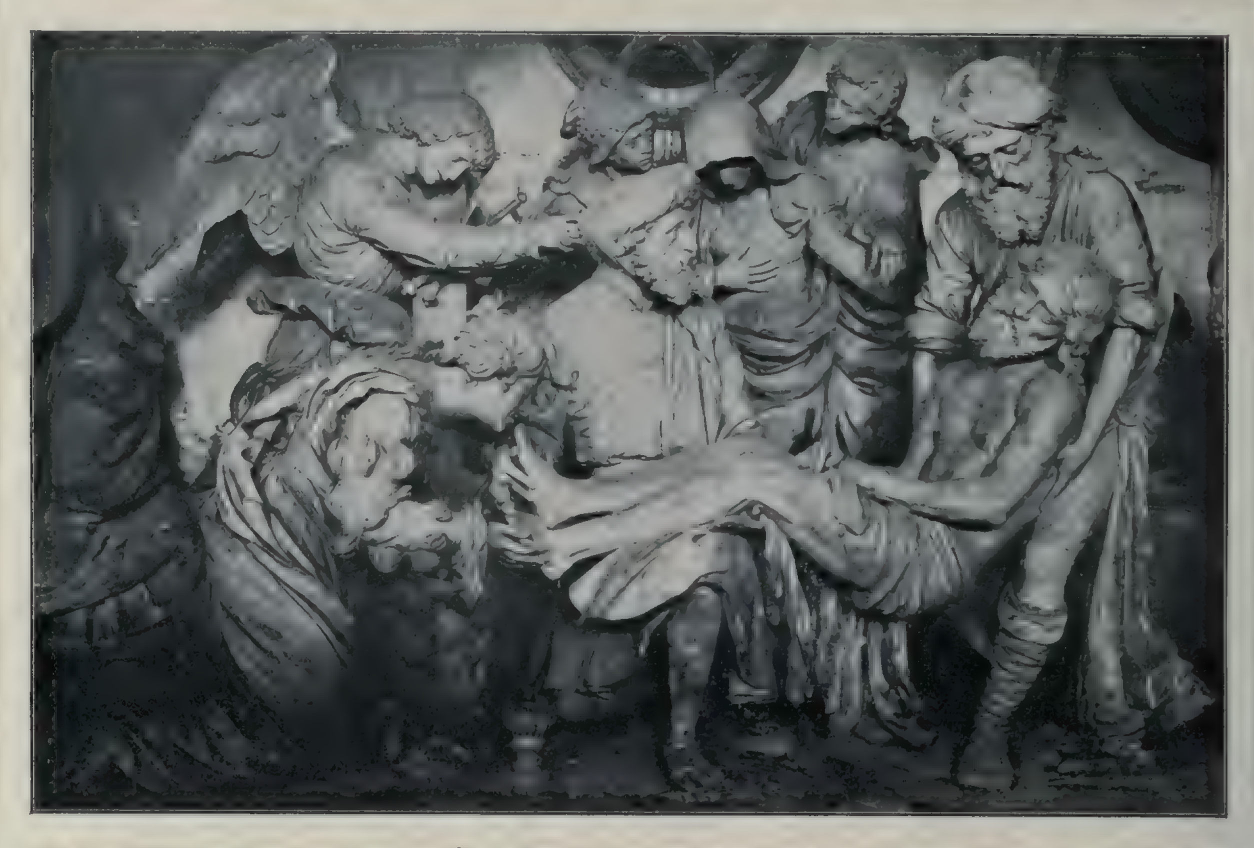
de se procurer de l'argent. Les offices, en raison des avantages indiqués plus haut, trouvaient toujours acheteurs parmi les bourgeois. On les multiplia donc, au point que pour une même fonction il y eut parfois deux titulaires. Ainsi Henri II décida que chaque juge au Parlement de Paris ne siégerait que six mois par an : il doubla donc le nombre des juges. Plus tard, sous Henri III, il fut créé cent trente-neuf catégories d'offices vénaux, parmi lesquels des offices de chauffecire de chancellerie, de vendeurs de marée et de contrôleurs de foin; cela présageait la création, sous Louis XIV, des jurés-goûteurs de beurre salé et des contrôleurs de perruques.

IMPORTANCE DE LA VÉNALITÉ DES OFFICES. La mise en vente des fonctions publiques, la vénalité des offices, eut des conséquences politiques et économiques fort graves. Elle permit aux bourgeois de s'élever et fit tomber peu à peu le gouvernement en leurs mains. Mais elle les porta à dédaigner les carrières productrices, agriculture, industrie, commerce, et créa un préjugé vivace en faveur des professions dites libérales. La vénalité dura jusqu'à la Révolution, parce que les finances furent constamment en mauvais état. Elle fut étendue à presque toutes les fonctions, même aux fonctions militaires, et l'on vendit les grades de capitaine et de colonel comme on vendait les offices de juges.

La vénalité des offices de juges fut du reste celle qui eut les conséquences les plus graves. Les juges ou conseillers du Parlement, propriétaires de leur office, purent sans trop de péril se montrer indépendants en face des rois. Ils osèrent à diverses reprises leur tenir tête, et l'on verra que, pendant la minorité de Louis XIV, ils furent les derniers à essayer de résister à l'absolutisme royal. D'autre part, propriétaires de leur office payé argent comptant, ils s'efforcèrent de le transmettre comme une partie de leur succession à leurs enfants : de la vénalité des charges l'on passa à l'hérédité des charges. La transformation s'acheva au temps d'Henri IV. Comme l'exercice de certaines charges comportait l'anoblissement, la charge devenant héréditaire, la noblesse le devint aussi. En sorte que de la vénalité des offices sortit par la suite une noblesse nouvelle, d'origine bourgeoise, qu'on appela la noblesse de robe, pour la distinguer de la noblesse ancienne d'origine guerrière, la noblesse d'épée.

La Renaissance.

ORIGINES DE LA RENAISSANCE FRANÇAISE. Ce qui fait surtout l'éclat et la gloire du règne de François Ier, c'est l'épanouissement de la Renaissance française. La Renaissance fut en France un des résultats principaux des guerres d'Italie. Charles VIII, Louis XII, François Ier surtout, pénétrant en Italie, subirent, avec la séduction de son ciel et de sa lumière, le charme de monuments qui joignaient à l'attrait de leur beauté l'attrait de leur nouveauté. Rentrés en France, ils voulurent y retrouver leurs visions d'Italie. Charles VIII avait acheté à Florence pour un demi-million d'objets d'art et recruté une mission de vingt-deux artistes. François Ier tira d'Italie une collection de marbres antiques ; il acheta et commanda des tableaux à Raphaël, à Léonard de Vinci, à André del Sarto; il attira les deux derniers en France, comme il voulut y attirer Titien, comme il y attira une colonie d'artistes de moindre valeur, le Primatice, Rosso et Benvenuto Cellini. Les sujets partagèrent l'enthousiasme de leurs rois : l'admiration exclusive de l'Italie et de l'Antiquité fut une véritable



MISE AU TOMBEAU, par Ligier Richier (Saint-Mihiel, Église St-Étienne). *On ne donne ici que la partie centrale du monument, l'un des plus beaux et le plus considérable de la Renaissance française Les statues du premier plan mesurent plus de deux mètres. Au fond, la Vierge à demi évanouie, soutenue par saint Jean à droite et une femme à gauche. L'ange au pied de la croix passe pour être le portrait de Ligier Richier. A gauche, sainte Madeleine agenouillée : le costume avec les manches a crevés est le costume du XVIe siècle ; de même, le costume de l'homme agenouillé qui soutient les jambes du Christ.* (CL. MONUMENTS HISTORIQUES.)

mode. A leur tour les artistes et les écrivains français se passionnèrent pour les modèles antiques et italiens et s'efforcèrent de rivaliser avec eux.

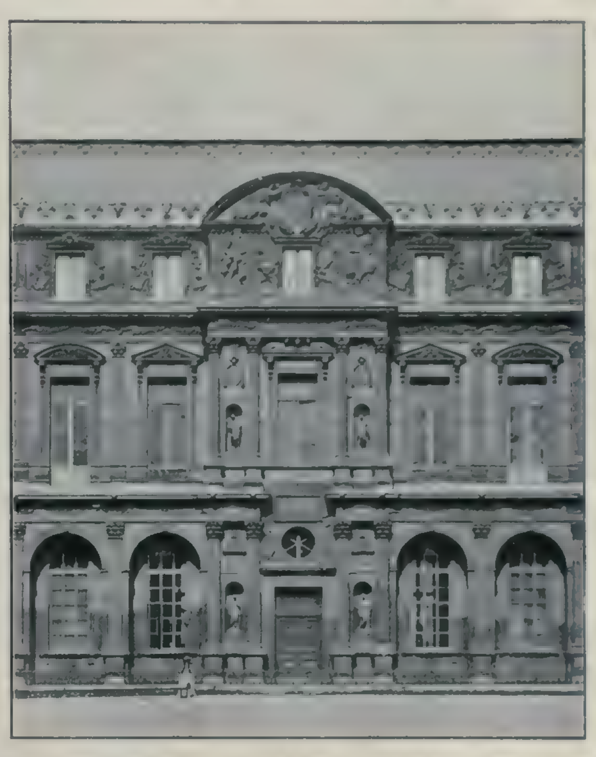
L'HUMANISME. A l'origine de la Renaissance française comme de la Renaissance italienne, il faut noter aussi les travaux des humanistes, c'est-à-dire des lettrés qui pratiquaient l'étude des lettres anciennes.

Le goût des lettres anciennes s'était manifesté en France dès le milieu du quinzième siècle. L'un des premiers livres sortis de la première imprimerie parisienne fut une *Rhétorique* du recteur Guillaume Fichet, écrite, disait-il, pour enseigner « l'art de bien dire » puisé « à la source féconde du génie grec et du génie latin ». Érudits et philologues, les humanistes français ne se bornèrent pas seulement à inaugurer la critique des textes en vue de reconstituer dans leur pureté les textes anciens qui, tant de fois recopiés et souvent par des ignorants, avaient subi de nombreuses altérations ; certains d'entre eux s'appliquèrent aussi à recueillir dans les ouvrages des Anciens les renseignements sur l'histoire, les mœurs, les usages, les lois, et tentèrent de composer, à l'aide de ces éléments, des tableaux de la vie grecque ou romaine. Le type de ces humanistes érudits fut Guillaume Budé (1467-1540), qui donna dans une étude sur la monnaie romaine, l'As et ses divisions, un intéressant essai de reconstitution de la vie antique. Dans la seconde moitié du seizième siècle, Guillaume Budé fut de beaucoup surpassé par Henri Estienne (1528-1598), fils, petit-fils, neveu et frère d'imprimeurs. Henri Estienne fut surtout un admirable helléniste, et la science française s'honore encore aujourd'hui de son *Trésor de la langue grecque*.

LE COLLÈGE DE FRANCE. Le fait essentiel de l'histoire de l'humanisme en France fut la création du Collège des trois langues, illustre sous le nom de Collège de France. Cette création prépara en effet la transformation de l'enseignement. L'Université par routine était hostile aux études nouvelles, surtout à l'enseignement du grec et de l'hébreu. Guillaume Budé sut persuader à François Ier d'organiser cet enseignement. En 1530, le roi créa trois chaires, où trois « lecteurs royaux » professèrent le latin, le grec et l'hébreu ; de là le nom de Collège des trois langues. L'institution se développa si bien qu'à la mort de François Ier le Collège comptait douze

chaires, et qu'il était devenu une petite Université où l'on enseignait non seulement les langues anciennes, mais aussi la philosophie, les mathématiques, la géographie et la médecine.

LA RENAISSANCE LITTÉRAIRE. L'humanisme engendra une brillante Renaissance littéraire. La seconde moitié du quinzième siècle n'avait donné à la France que deux écrivains notables, contemporains de Louis XI, François Villon, un malandrin qui fut un vrai poète, et Philippe de Commynes, un diplomate qui dans ses *Mémoires* montra des qualités de grand historien. Mais, au contact des anciens, la littérature fut comme vivifiée. Il y eut au seizième siècle abondance d'écrivains de tous genres : François Ier eut pour valet de chambre le gracieux poète Clément Marot ; de 1533 à 1552 parut en plusieurs livres le roman de Rabelais, *la Vie inestimable du grand Gargantua* et celle de son fils le géant *Pantagruel*, œuvre grossièrement satirique et bouffonne, mais débordante de vie, toute pénétrée d'humanisme et d'amour de la science. L'*Institution chrétienne* de Calvin (1541) qui renferme l'exposé de sa doctrine religieuse est aussi un des premiers chefs-d'œuvre de la prose française. Dans la période suivante, les écrivains français, plus passionnés encore pour les œuvres grecques et latines, entreprirent de faire revivre les genres littéraires des anciens, poèmes épiques, odes, épîtres, tragédies et comédies : c'est à cette tâche que se voua le groupe des poètes de la « Pléiade », dont le plus illustre fut Ronsard (1524-1585) qui jouit d'une réputation universelle et fut considéré par ses contemporains comme l'émule de Virgile, le prince des poètes.



LE LOUVRE D'HENRI II. *Façade de Pierre Lescot sur la cour carrée, au sud du Pavillon de l'Horloge. Commencé en 1546 par l'architecte qui dirigea la construction jusqu'en 1578, ce corps de bâtiment a été depuis à peine modifié. C'est le type de l'architecture de la Renaissance française avec influence antique.* (CL. HACHETTE.)

Enfin le dernier venu des grands écrivains de la Renaissance est Michel de Montaigne (1533-1592) dont les *Essais* publiés en 1580 sont une des œuvres les plus originales et les plus françaises de notre littérature.

LA RENAISSANCE ARTISTIQUE. Dans



PIERRE DE RONSARD (Musée de Blois). *Le " Prince des poètes ". Figure fine, pensive, anxieuse, même, où l'on devine une mélancolie qui séduira, trois siècles plus tard, les adeptes du Romantisme.*



FRANÇOIS RABELAIS (Bibl. de Genève). *Physionomie ouverte et franche : bouche faite pour le gros rire. Visage où se reflètent le goût épicurien du plaisir et l'ironie qui raille la mauvaise fortune*



MICHEL DE MONTAIGNE (Bibl. Nat.). *On a quelque peine à retrouver dans cette figure morose, toute creusée et sillonnée de rides, le spirituel et profond auteur des " Essais " causeur aimable et volontiers sceptique*



JEAN GOUJON : DIANE. *Jean Goujon, qui a traduit en bas-reliefs de marbre les souplesses de la peinture italienne, les a données à la superbe Diane du château d'Anet : à une gracieuse aisance elle joint l'attitude olympienne qui convient admirablement au cadre à remplir.* (CL. HACHETTE.)

les arts, la Renaissance française fut surtout architecturale. On ne compte guère qu'un seul peintre notable, François Clouet, fin portraitiste, mais qui ne saurait cependant être comparé aux grands maîtres italiens.

La France avait depuis le Moyen Age son art original et personnel, l'architecture ogivale, qui avait produit et qui produisait encore des chefs-d'œuvre. L'influence antique ne commença à se faire sentir que tout à la fin du quinzième siècle et fut longtemps en concurrence avec la tradition nationale. Les formes de l'art national finirent par disparaître et firent place aux formes dérivées de l'art gréco-romain, mais le génie français garda ses qualités propres de clarté, de simplicité et d'élégance.

Les architectes de la Renaissance construisirent surtout des châteaux, élégantes habitations de plaisance, vastes palais où purent se dérouler des fêtes somptueuses. Les plus célèbres sont les châteaux dits de la Loire, construits dans cette Touraine si riante qu'on l'a surnommée le Jardin de la France : Chambord construit par Pierre Nepveu ; Blois, auquel firent travailler Louis XII et François Ier ; Amboise, le château de Charles VIII ; Chenonceaux, sur un pont du Cher ; Azay-le-Rideau. Du grand architecte Philibert de l'Orme (1515-1570), il ne subsiste que les fragments du château d'Anet, près de Paris. A Paris même la Renaissance est représentée par l'admirable Louvre de Pierre Lescot (1510-1578), c'est-à-dire les bâtiments commencés sur l'ordre de François Ier qui forment l'angle sud-ouest de la cour carrée ; enfin le long de la Seine la gracieuse et magnifique Galerie du bord de l'eau, commencée par ordre de Catherine de Médicis.

AZAY-LE-RIDEAU ET LE LOUVRE. Le château d'Azay-le-Rideau, le château de Chambord et le Louvre montrent bien les divers aspects de l'architecture française au seizième siècle.

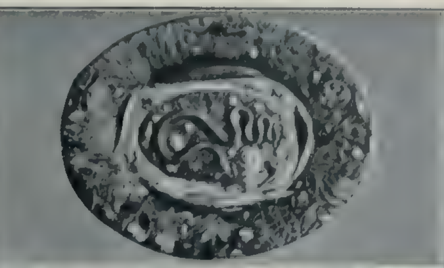
Azay-le-Rideau a encore tout l'extérieur du château fort du quatorzième et du quinzième siècle : les fossés, les tours d'angles avec les hourds, les créneaux, les toitures en poivrières. Seulement les murs sont percés de larges baies carrées, coupées en quatre par des meneaux, c'est-à-dire un montant et une traverse de pierre. Les hourds deviennent des sortes de balcons et les créneaux sont transformés en fenêtres ; ce qui était moyen de défense devient motif d'ornementation. A Chambord la transformation est encore plus marquée : les tours subsistent ; mais hourds et créneaux ont complètement disparu.

Le Louvre, de Pierre Lescot, construit pour remplacer la vieille citadelle de Philippe Auguste et de Charles V, et sur l'emplacement de cette citadelle, n'a plus rien d'un château fort. C'est une construction régulière, comportant un pavillon central et deux ailes symétriques ayant même décoration, même nombre et même disposition de fenêtres. Ce souci de la régularité et de la symétrie est caractéristique de la Renaissance. Au rez-de-chaussée les fenêtres sont des arcades romaines en plein cintre, séparées par des colonnes et des pilastres grecs, cannelés, avec des chapiteaux corinthiens. Au premier étage les fenêtres sont surmontées d'un fronton triangulaire grec. Au-dessus sont sculptées des guirlandes de fleurs et de fruits portées par des Amours ; des Renommées encadrent les lucarnes rondes. L'ensemble est harmonieux et d'une élégance simple qui n'a jamais été égalée depuis. Mais plus rien ne rappelle l'art français du Moyen Age.

LES SCULPTEURS. Comme les architectes, les sculpteurs se partagent en deux groupes. Les uns sont demeurés dans la tradition française, les autres ont subi l'influence antique et italienne.

A la tradition française, tradition réaliste, appartiennent Michel Colombe, Pierre Bontemps et Ligier Richier. Dans les bas-reliefs de batailles que Pierre Bontemps sculpta pour le tombeau de François Ier, il a représenté avec une scrupuleuse exactitude des soldats de son temps, chevaliers bardés de fer, Suisses aux larges bérets, lansquenets, piques, hallebardes, canons, arquebuses, tonneaux de poudre. De même ce sont des costumes du seizième siècle, de la Touraine, de la Lorraine, que portent les personnages de Michel Colombe dans son admirable tombeau du duc de Bretagne à Nantes, les personnages de Ligier Richier dans son émouvante Mise au tombeau de l'église de Saint-Mihiel.







COUPE DE SAINT-POUHAIRE (Musée du Louvre). (CL. GIRAUDON.)

PLAT BERNARD PALISSY (Louvre). (CL. HACHETTE.) MORION (Louvre). (CL. GIRAUDON.) ÉPÉE (Louvre) (CL. GIRAUDON.)

BERNARD PALISSY: NEPTUNE (Louvre). (CL. HACHETTE.)

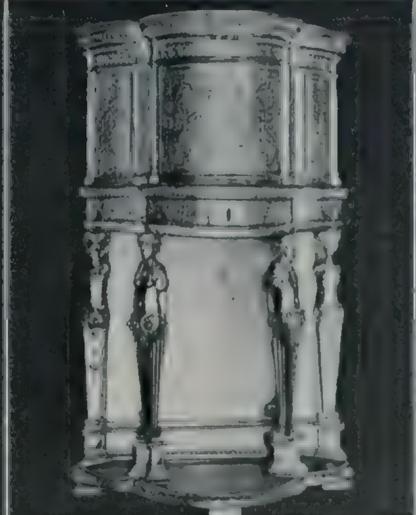




COFFRE XVIe SIÈCLE (Louvre). (CL. HACHETTE.)

COFFRE DE MARIAGE (Cluny). (CL. GIRAUDON.)







BUFFET XVIe SIÈCLE (Louvre) (CL. GIRAUDON.

BUFFET ATTRIBUÉ A HUGUES SAMBIN (CL. HACHETTE)

BUFFET FRANÇOIS Ier (CL. GIRAUDON.)

OBJETS D'ART ET MEUBLES DE LA RENAISSANCE.

Qu'on examine une coupe ou un plat de cette époque; un morion ou une garde d'épée; un coffre de mariage ou un buffet, ce qui frappe avant tout, c'est la richesse de l'ornementation. Tout est prétexte à " sujet "; chaque panneau devient un cadre à ciselure ou bas-reliefs. Au reste, le meuble lui-même est un morceau d'architecture dont les lignes rappellent l'esthétique et la décoration semble ici de la sculpture faite à même la muraille.

Rien de semblable avec Jean Goujon et Germain Pilon qui appartiennent à l'école « classique ». Leurs personnages, nymphes, cariatides, vertus théologales, sont nus ou vêtus d'amples draperies à la grecque. Les trophées d'armes sculptés par Jean Goujon à la façade du Louvre semblent empruntés à des arcs de triomphe romains. Les sujets même sont empruntés à la mythologie antique, tels la Diane sculptée par Jean Goujon pour le château d'Anet, et ses Nymphes de la Fontaine des Innocents dont on a dit qu'elles étaient le chef-d'œuvre du bas-relief.

LES ARTS MINEURS. Les arts mineurs n'eurent pas moins d'éclat en France qu'en Italie. Pour le mobilier on adopta des formes nouvelles, où plus rien ne rappela le style ogival : on eut le style Henri II caractérisé par ses formes géométriques, les colonnettes et les pilastres, surmontés de chapiteaux grecs. Bernard de Palissy modela d'originales faïences, ornées en relief de figures d'animaux, poissons, lézards, écrevisses, couleuvres, coquillages. Les Pénicaud et les Limosin peignirent des émaux qui plus d'une fois furent de délicats petits tableaux aux couleurs transparentes et vives.

La Réforme.

CAUSES GÉNÉRALES DE LA RÉFORME. Au règne de François Ier correspond également l'expansion de la Réforme en France. La Réforme, cette révolution religieuse, eut des causes multiples. Parmi les plus générales, deux sont particulièrement importantes : d'abord l'état même de l'Église au début du seizième siècle ; ensuite, grâce à l'imprimerie, la diffusion de la Bible.



LA FONTAINE DES INNOCENTS. *Ces bas-reliefs, à propos desquels Diderot disait que "le marbre lui-même semblait couler", sont tout inspirés de l'antique. On aperçoit ici deux des huit nymphes des eaux que Goujon sculpta, avant 1549, pour une fontaine édifiée, à l'occasion de l'entrée d'Henri II à Paris, par Pierre Lescot, contre l'église des Innocents. Transportée, en 1787, au milieu d'un marché, transformé depuis en square, elle a été maladroitement surhaussée en 1850.* (CL. HACHETTE.)

Les mêmes vices qui cinq cents ans auparavant, au onzième siècle, avaient rendu nécessaire la réforme du pape Grégoire VII, la simonie, l'avarice, la corruption des mœurs, s'étaient de nouveau glissés dans le clergé. Toutefois la situation était plus grave au seizième siècle qu'au onzième, parce que la source du mal était à Rome même, les papes, tels que Jules II, Léon X ou Clément VII, paraissant plus occupés de politique ou de beaux-arts que des intérêts spirituels de la chrétienté.

La France « fille aînée de l'Église » était sans doute l'un des pays où le clergé, dans sa généralité, remplissait le mieux ses fonctions. Toutefois, il s'y trouvait de sérieux abus qui devaient incliner beaucoup d'esprits aux idées de réforme. Abandonnant à des subordonnés la direction spirituelle des fidèles, beaucoup de prélats vivaient auprès du roi, courtisans, diplomates, hommes d'État, quelques-uns même hommes de guerre. Louis XII entrant à Milan en 1506 comptait dans son état-major trois cardinaux, deux archevêques, cinq évêques. A partir de 1516, ces abus furent singulièrement aggravés par l'application du Concordat et l'on devait en venir, avec Henri III, au scandale d'évêchés attribués par le roi à des enfants de quinze ans, donnés en dot, comme l'évêché de Quimper, à une jeune fille, ou bien servant à payer les services d'un favori, comme l'évêché d'Amiens vendu 40 000 livres à un gentilhomme.

Aussi, dès le début du seizième siècle, tous les hommes d'une sincère piété et tout d'abord un grand nombre de membres du clergé, désiraient avec ardeur que l'Église mît elle-même fin à ces scandales et procédât sans plus tarder à d'indispensables réformes.

DIFFUSION DE LA BIBLE. Une autre cause du mouvement de la Réforme, ce fut, après la découverte de l'imprimerie, la diffusion de la Bible et la mise à la portée de tous des Évangiles, source même de la doctrine chrétienne. Depuis 1457 jusqu'à 1517, plus de quatre cents éditions de la Bible furent publiées. C'est qu'il y avait à l'aube des Temps Modernes un universel besoin de s'instruire : « Tout le monde, si pauvre qu'il soit, apprend à lire et à écrire », écrivait un ambassadeur vénitien en France.

La Bible pénétrant partout, c'était la parole même du Christ qui était rendue aux chrétiens. Or cette parole prêchait le renoncement aux biens de ce monde, la pauvreté, l'humilité ; elle faisait donc paraître plus scandaleux encore l'orgueil et le luxe des princes

ecclésiastiques ; elle devait rendre plus vif encore le désir d'une réforme qui, selon le langage du temps, ramènerait l'Église à la simplicité primitive.

La connaissance des Évangiles eut une autre conséquence, la plus grave de toutes. L'organisation de l'Église catholique, ses dogmes, c'est-à-dire l'ensemble des croyances professées par ses fidèles, reposaient avant tout sur les Évangiles, puis sur la tradition, les interprétations et les définitions des papes et des conciles. Certains au seizième siècle, par respect étroit des Livres Saints, pensèrent que, puisqu'on avait dans les Évangiles la parole même de Dieu, il fallait s'en tenir à cette parole : la tradition et les interprétations, œuvres des hommes seuls, à leurs yeux étaient sans valeur. Tout au moins les interprétations des papes et des conciles n'avaient pas plus de valeur que l'interprétation d'un fidèle quelconque, et chacun pouvait interpréter l'Écriture sainte selon sa conscience. Ce fut la théorie de Luther, puis de Calvin, et c'est cette théorie qui entraina la rupture de l'unité chrétienne.

DÉBUTS DE LA RÉFORME EN FRANCE. Deux ans après l'avènement de François Ier, en 1517, le moine saxon Luther donnait en Allemagne le signal de la révolution religieuse. D'Allemagne, le mouvement gagna bientôt la France.

Il y avait d'ailleurs en France, dès avant Luther, un parti de réforme qui se recrutait surtout parmi les humanistes, mais se défendait de vouloir rompre avec l'Église officielle. Un mathématicien célèbre, Lefèvre d'Etaples, se tournant vers les études religieuses, prêchait dès 1511 la nécessité de lire les saintes Écritures, et de « ramener la religion à sa pureté primitive ». Presque au moment où Luther publiait sa traduction allemande de la Bible, Lefèvre d'Étaples faisait imprimer une traduction française des Évangiles (1523).

Les conditions étaient donc assez favorables à la diffusion des doctrines luthériennes en France. Elles se répandirent d'abord surtout parmi les humbles, ceux qu'on appelait les gens mécaniques, c'est-à-dire les gens de métier, « savetiers, cordonniers, menuisiers, cordiers, peigneurs de laine, merciers et porte-paniers, gens, dit un contemporain, qui allaient rôdant de ville en ville et de province à autre et dont quelques-uns avaient demeuré en Allemagne. »

Tout d'abord on ne les poursuivit pas. Jusqu'à 1534, peut-être par politique, et parce qu'il escomptait l'appui des Luthériens en Allemagne contre Charles-Quint, peut-être par inclinaison naturelle à la tolérance et parce qu'il espérait une réconciliation des dissidents avec l'Église, François Ier se montra presque favorable aux Réformés. Sa sœur, Marguerite d'Angoulême, reine de Navarre, en son château de Nérac, donnait asile volontiers aux suspects. François Ier lui-même à plusieurs reprises empêcha le Parlement de poursuivre les hérétiques. Mais ceux-ci brisaient les statues de la Vierge et des saints, aux angles des rues, aux façades des églises. Ces actes de vandalisme exaspéraient les catholiques comme des sacrilèges. D'autre part, en octobre 1534, des « placards », renfermant de grossières et violentes attaques contre l'Eucharistie et les croyances catholiques, furent affichés le même jour dans plusieurs grandes villes et jusqu'à la porte de la chambre du roi. Il parut que c'était l'effet d'un complot et le roi décida de sévir. En quelques mois une quarantaine de malheureux furent condamnés à mort et brûlés vifs à Paris.



LE GRAND CHATELET DE PARIS (Musée Carnavalet). *Situé sur la rive droite de la Seine, en face du Palais de Justice, sur l'emplacement actuel de la place du Châtelet, il fut la principale et la plus malsaine des prisons où l'on enferma les Réformés pendant les guerres de religion.*

CALVIN. C'est pour échapper à la persécution que Calvin s'enfuit alors en Suisse où il devait prêcher une nouvelle doctrine réformée, plus radicale encore que celle de Luther.

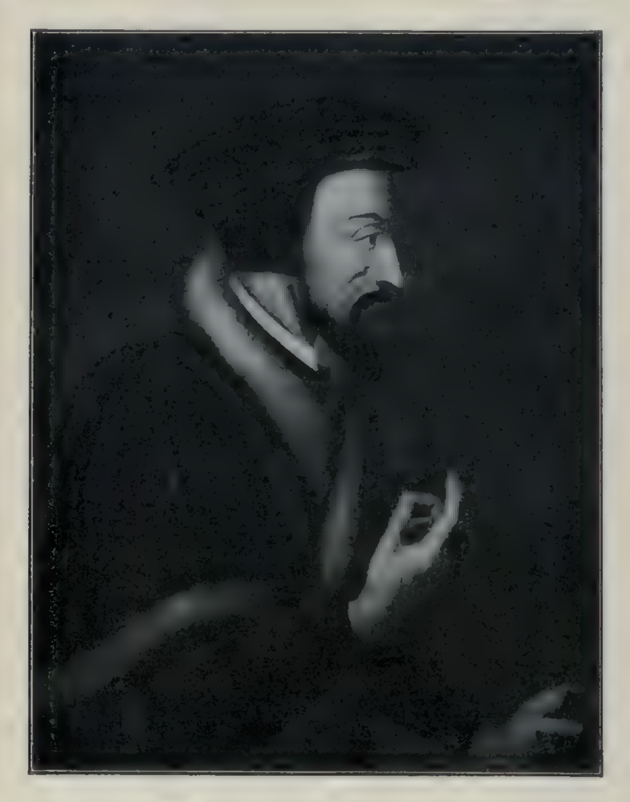
Jean Calvin était né à Noyon en Picardie en 1509. Fils d'un procureur de l'évêque de Noyon, il était destiné à l'Église. Mais au cours de ses études à l'Université d'Orléans et à l'Université de Bourges, il connut les doctrines de Luther et y adhéra. Aussi renonça-t-il à se faire ordonner prêtre. En 1534, comme François Ier commençait à persécuter les réformés, il s'enfuit de Paris et se réfugia en Suisse, à Bâle.

Là il résuma sa doctrine dans un livre qu'il publia en 1535, en le dédiant à François Ier, l'*Institution chrétienne* [1]. Calvin, comme Luther avant lui, n'admettait en matière religieuse qu'une autorité, la Bible :

(1) L'*Institution* fut publiée d'abord en latin. Calvin la traduisit en français six ans plus tard (1541).

il fallait « lire la seule Écriture », « ne recevoir aucune doctrine que celle qui nous est enseignée par la parole de Dieu ». Comme Luther encore, Calvin professait l'inutilité des œuvres pour le salut de l'homme, que la foi seule assure, mais il ajoutait que la foi est « un don spécial », réservé par Dieu aux élus « prédestinés devant la création du monde à l'héritage du salut, sans aucun égard de leur dignité, ni vertu ». C'est la rigoureuse doctrine de la « Prédestination », que d'ailleurs la plupart des disciples de Calvin devaient rejeter dans les siècles suivants. Calvin n'admettait que deux sacrements : le Baptême et la Communion, — celle-ci un simple acte commémoratif du dernier repas pris par le Christ avec ses disciples. — Il réduisait le culte à la prière, la prédication, le chant des psaumes. Toute cérémonie était supprimée. Dans l'église — le Temple — nul ornement, point d'autel, point d'images, pas même un Crucifix. Nulle hiérarchie parmi les prêtres — il disait les pasteurs ou les ministres — choisis par les plus importants des fidèles pour réciter les prières et prêcher.

Appelé à Genève, ville libre réformée, pour y enseigner la théologie, Calvin parvint à faire adopter sa doctrine et organisa l'Église calviniste. De 1541 jusqu'à sa mort en 1564, il gouverna Genève en maître absolu et d'une sévérité implacable. Sous sa direction, Genève, où de nombreux émigrés français venaient chercher asile, devint comme la Rome du protestantisme. L'Académie que Calvin y créa fut le grand séminaire d'où partirent des missionnaires de la religion nouvelle, animés de la foi la plus ardente. La doctrine et le culte calvinistes se répandirent rapidement dans toute l'Europe, surtout en France, en Écosse, aux Pays-Bas, jusqu'en Hongrie.



PORTRAIT DE CALVIN (Bibl. de Genève). *Osseux, anguleux, l'œil fixe et froid, le nez long, mince et comme coupant, le visage austère comme son œuvre, Calvin est représenté ici à un âge déjà avancé ; il porte une robe noire bordée de fourrure ; sa main gauche tient un livre.* (CL. FRED BOISSONNAS.)

MASSACRE DES VAUDOIS. Cependant la persécution redoublait de rigueur en France. Intermittente sous François Ier, elle fut marquée cependant à la fin du règne par une affreuse tragédie, le massacre des Vaudois.

Depuis le treizième siècle, il existait dans les montagnes de Vaucluse une secte hérétique, les Vaudois, dont la doctrine se rapprochait des nouvelles doctrines réformées. On ne les avait jamais inquiétés. Mais en 1540 le Parlement d'Aix porta contre une vingtaine d'entre eux une sentence capitale pour crime d'hérésie. Pendant quatre ans l'archevêque de Paris, du Bellay, l'évêque de Carpentras, Sadolet, parvinrent à empêcher l'exécution de la sentence. « Je suis le pasteur de ces peuples, écrivait Sadolet. Ce n'est pas la terreur ou le supplice, c'est la vérité, c'est surtout la douceur qui leur fera reconnaître leurs erreurs. » Mais en avril 1545, le président d'Aix, d'Oppède, s'abattit sur le pays. Trois petites villes et vingt-deux villages furent incendiés, trois mille personnes égorgées, des centaines envoyées aux galères, des enfants même vendus aux Turcs comme esclaves.

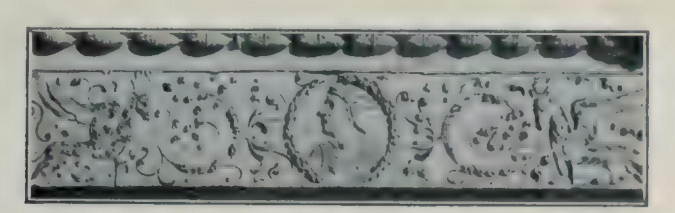
LA PERSÉCUTION SOUS HENRI II. Ces horreurs n'étaient point pour révolter ceux des laïcs très nombreux qui reprochaient aux évêques « d'être trop lents et retenus » dans la poursuite des hérétiques. Henri II était de ceux-là. Très dur, il ne connut jamais en face des Réformés les hésitations de son père, d'autant plus qu'il tenait les Protestants pour des ennemis de l'autorité royale, presque des rebelles. De 1547 à 1550, en moins de trois ans, une chambre du Parlement de Paris, dite la Chambre ardente, prononça près de cinq cents condamnations dont soixante à mort.

Les peines infligées étaient soit « l'amende honorable », c'est-à-dire un aveu de repentir fait publiquement, un cierge en main, à genoux devant la porte d'une église, et suivi du paiement d'une amende et d'un certain temps de prison ; soit « l'emmurement », c'est-à-dire la prison perpétuelle dans un étroit cachot qu'une grille fermait à jamais ; soit enfin la mort par le feu. En ce cas, le condamné était suspendu par une

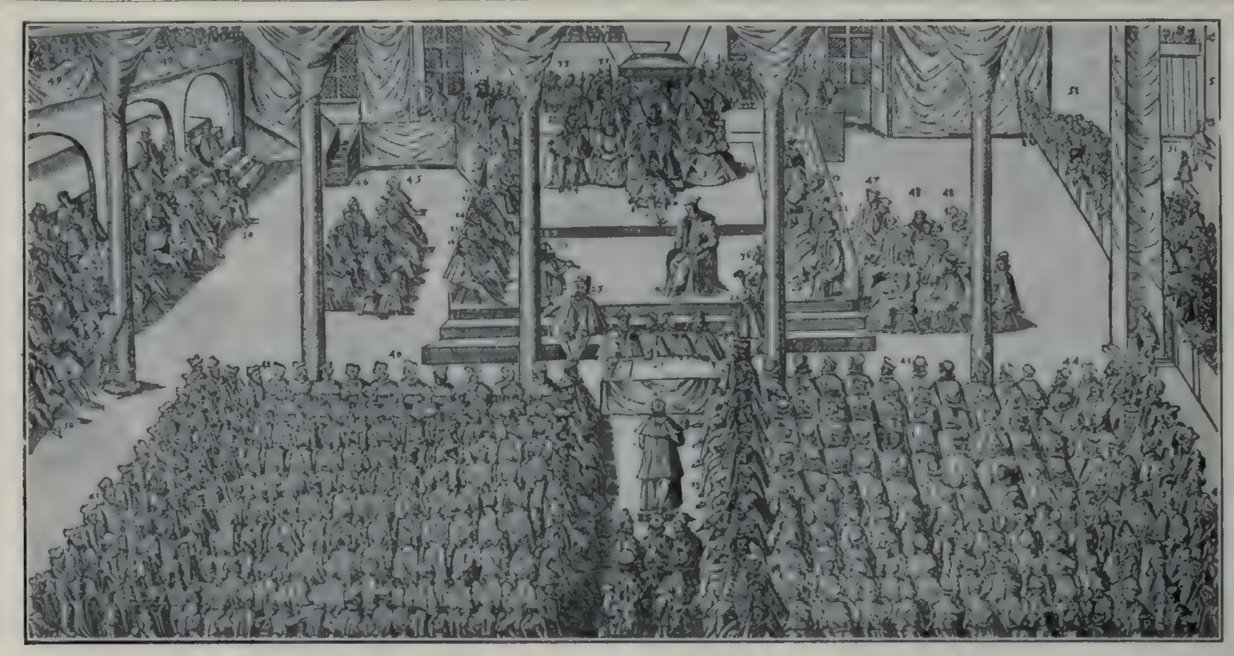
SUPPLICE D'ANNE DU BOURG, CONSEILLER AU PARLEMENT (Bibl. Nat.). *La gravure représente le supplice d'Anne du Bourg, conseiller au Parlement de Paris, qui, en présence du roi Henri II, dans une séance solennelle du Parlement, avait eu le courage de blâmer les persécutions et les exécutions des réformés. Le condamné est suspendu à une potence au-dessus du bûcher. A droite, le bourreau tire la corde. A gauche, un valet attise le feu. Des dames aux fenêtres contemplent ce hideux spectacle.*

chaîne à une potence au-dessus d'un bûcher. Par faveur il pouvait être préalablement étranglé s'il s'engageait à ne pas essayer de parler au peuple. Sinon le bourreau lui coupait la langue, puis le brûlait vif. Ce n'était point là d'ailleurs des supplices d'exception, mais ceux qu'on appliquait communément aux criminels.

Ces exécutions eurent le résultat qu'ont toujours les persécutions : elles affermirent les persécutés dans leurs croyances, et déterminèrent de nouvelles conversions aux doctrines condamnées. En 1555, les Calvinistes étaient assez nombreux pour se grouper et s'organiser en églises sur le modèle de l'église de Genève. En 1559 ces diverses églises, jusqu'alors isolées, songèrent à se lier les unes aux autres et, dans ce dessein, un synode, véritable concile calviniste, fut tenu à Paris. Il y avait alors en France soixante-douze églises réformées. Deux ans plus tard, on en comptait plus de deux mille.



RINCEAU, XVIe SIÈCLE (Saint-Michel de Bordeaux).



UNE SÉANCE DES ÉTATS GÉNÉRAUX (Bibl. Nat.). *A chacune des crises graves que traverse la France sous l'ancien régime, la nation essaye de faire entendre sa voix et l'importance des États Généraux grandit. Il en est ainsi pendant la crise des guerres de religion. Les États Généraux furent réunis à plusieurs reprises, à Orléans en 1560, à Blois en 1576-1577, de nouveau à Blois en 1588, enfin à Paris en 1593. On peut se représenter d'après la gravure une séance des États au XVIe siècle. Au fond, le roi sur une estrade entouré des princes et des grands dignitaires ; au premier plan, les députés. Un orateur du clergé (au milieu) a la parole.*

CHAPITRE III

LES GUERRES DE RELIGION

La Saint-Barthélemy et la Ligue

FORMATION DU PARTI CALVINISTE. En 1562, trois ans à peine après la signature du traité de Cateau-Cambrésis, la France entrait dans une nouvelle période de guerres, les plus atroces de toutes, des guerres civiles. Ces guerres eurent pour cause les passions religieuses, les haines entre protestants et catholiques. Elles devaient durer plus de trente ans, jusqu'en 1593.

On a vu avec quelle rapidité le calvinisme s'était propagé en France sous le règne d'Henri II. Bientôt ce ne furent plus seulement d'humbles artisans ou des bourgeois paisibles, mais des gentilshommes et des grands seigneurs qui embrassèrent la nouvelle doctrine. Avant la mort d'Henri II, deux princes du sang, Antoine de Bourbon, devenu roi de Navarre par son mariage avec Jeanne d'Albret, et son frère le prince de Condé étaient déjà protestants, ou, comme on disait « Huguenots ». Il en était de même des Châtillons, d'Andelot et son frère l'amiral de Coligny, neveux du connétable duc de Montmorency, le plus puissant seigneur du royaume. L'adhésion des nobles à la



FRANÇOIS DE LORRAINE, DUC DE GUISE (Musée de Versailles). *Sous la toque de velours noir brodée d'or, campée sur l'oreille comme un képi, le visage maigre, très coloré, encadré de barbe blonde, avec le nez hardi, les yeux très bleus, est énergique et décidé.* (CL. HACHETTE.)

Réforme fut d'importance capitale. Les nobles firent du parti calviniste un parti politique et militaire,



LES EXÉCUTIONS D'AMBOISE, d'après une estampe du temps (Bibl. Nat.). ⊘ *La conjuration d'Amboise fut suivie de la plus atroce répression. La gravure représente les exécutions qui eurent lieu devant le château : au premier plan, le bourreau coupe des têtes; au second plan, des pendaisons.*

déterminé à défendre sa foi par les armes. De là les guerres de religion.

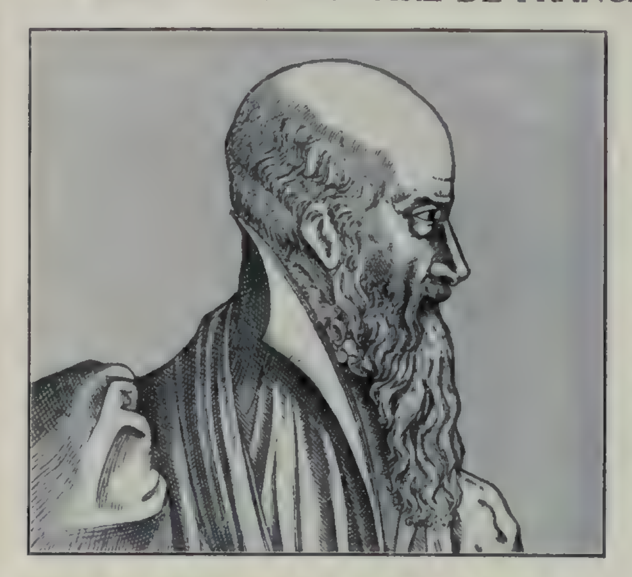
FRANÇOIS II. ⊘ ⊘ Au moment même où, pour prévenir des troubles intérieurs, un souverain énergique eût été plus que jamais nécessaire, la mort soudaine d'Henri II faisait roi un enfant de moins de seize ans, François II (1559-1560). François II marié à la reine d'Écosse, Marie Stuart, se laissa entièrement diriger par les oncles de sa femme, François de Guise et Charles, cardinal de Lorraine. Les Guises, catholiques fougueux, redoublèrent de rigueur dans les poursuites contre les protestants. Ceux-ci complotèrent alors d'enlever le roi au château d'Amboise pour le soustraire à l'influence des Guises ; un gentilhomme inconnu, la Renaudie, fut le chef nominal du complot dont le chef secret était le prince de Condé. Mais la « conjuration d'Amboise » fut découverte : surpris dans les forêts voisines, les conjurés furent noyés, décapités, pendus jusqu'aux merlons du château (mars 1560). Condé lui-même, arrêté et condamné à mort pour haute trahison, ne fut sauvé que par la mort du jeune roi qu'une brusque maladie emporta en quinze jours (5 décembre 1560).

CHARLES IX ET CATHERINE DE MÉDICIS. ⊘ ⊘ Du coup la domination des Guises se trouva ruinée. Comme le nouveau roi Charles IX, second fils d'Henri II, était un enfant de dix ans, le pouvoir revint à la reine mère Catherine de Médicis, une Italienne rusée, sans foi et sans scrupules, indifférente en matière de religion, et par-dessus tout avide du pouvoir dont elle avait été jusque-là écartée.

Pour s'assurer la possession du pouvoir, elle essaya d'abord de la politique de bascule, et contre les Guises elle se procura l'appui des Bourbons en grâciant le prince de Condé. Elle crut même possible de réconcilier les partis et d'établir un régime de tolérance selon les très nobles conseils du chancelier Michel de l'Hôpital. « Qu'y a-t-il besoin, disait celui-ci, de tant de bûchers et de tortures? C'est avec les armes de la charité qu'il faut aller à tel combat. Le couteau vaut peu contre l'esprit. » Dans ce but fut réuni à Poissy un « colloque » d'évêques et de pasteurs (1561). Les calvinistes y eurent pour principal représentant un ami de Calvin, Théodore de Bèze ; les catholiques, le cardinal de Lorraine. L'irréductible opposition des



CHARLES IX, par François Clouet (Musée du Louvre) ⊘ *Ce portrait, précis comme une miniature, donne un joli type de costume à la mode vers 1570. Pourpoint de velours noir avec manches, pendantes en ailes, finement brodé d'or. Justaucorps et haut-de-chausse bouffant, en satin blanc broché d'or* (CL. HACHETTE.)



MICHEL DE L'HOPITAL (Bibl. Nat.). *Le chancelier de François II et de Charles IX est une des plus nobles figures de son temps. Physiquement très majestueux, avec sa grande barbe blanche, il fit preuve au moral de la plus ferme dignité en résignant les sceaux après l'inutilité de ses efforts pour empêcher la guerre civile.*

croyances sur le point fondamental de l'Eucharistie rendit toute réconciliation impossible. Catherine de Médicis fit néanmoins promulguer l'édit de janvier 1562 par lequel elle accordait aux protestants le droit de célébrer publiquement leur culte dans les faubourgs des villes et dans les campagnes.

MASSACRE DE VASSY. Cette politique n'avait aucune chance de succès. L'idée de tolérance était étrangère, hostile même à presque tous, calvinistes et catholiques. Partout éclataient des rixes sanglantes. Dans le Midi, là où ils avaient la majorité, les calvinistes chassaient des églises les catholiques : ils en tuèrent une trentaine dans la cathédrale de Montpellier (20 octobre 1561). Un mois après l'édit de janvier, le 1er mars 1562, le duc de Guise passant à Vassy, les gens de son escorte cherchèrent querelle à des calvinistes qui célébraient le culte dans une grange. D'où une bagarre qui finit en massacre : il y eut plus de cent calvinistes tués et blessés.

Le massacre de Vassy déchaîna les haines et fut le signal d'une furieuse guerre civile.

CARACTÈRES DES GUERRES DE RELIGION. On devait compter huit guerres de religion, quatre sous Charles IX, quatre sous Henri III et Henri IV.

Ces guerres, les premières surtout, eurent un caractère atroce ; des deux côtés, sous prétexte de représailles, on se mit à égorger, pendre, brûler sans pitié. Un chef calviniste, le baron des Adrets, que Coligny appelait « la bête furieuse », terrorisa le Dauphiné et le Forez. S'étant emparé de Montbrison, il força les défenseurs de la place à se jeter du haut d'une tour sur les piques de ses soldats. La fureur des calvinistes s'exerçait particulièrement sur les prêtres dont beaucoup furent atrocement torturés. En outre ils saccageaient les églises, brisaient les crucifix, les statues. La plupart des mutilations qu'ont subies nos cathédrales datent des guerres de religion. Même férocité chez les catholiques. Montluc fut, dans la Guyenne, un autre baron des Adrets. Il marchait toujours accompagné de deux bourreaux et raconte lui-même qu'on pouvait connaître aux pendus accrochés aux arbres le chemin par où il avait passé. Un jour il fit jeter des calvinistes dans un puits jusqu'à ce qu'il fût plein jusqu'au bord.

De part et d'autre, on appela l'étranger à l'aide, soit que l'on demandât des secours aux souverains, reine d'Angleterre, roi d'Espagne, princes d'Allemagne, soit qu'on louât des mercenaires italiens, suisses, allemands, reîtres et lansquenets, à qui la religion était indifférente et qui, levés pour l'un des partis, passaient au besoin, moyennant solde plus haute, au service de l'adversaire. A la bataille d'Ivry, la cavalerie de l'armée catholique était pour moitié composée de chevau-légers flamands, italiens, albanais, de carabiniers espagnols, de lanciers wallons et allemands.

Les effectifs mis en ligne furent considérables pour le temps et ce furent alors de grandes batailles que les journées de Dreux (1562) ou d'Ivry (1590) où l'on vit



LA FRANCE DES GUERRES DE RELIGION



LES TROIS FRÈRES COLIGNY (Bibl. Nat.).

De gauche à droite : le cardinal (Odet), l'amiral (Gaspard) et le colonel général de l'infanterie (Dandelot). Ainsi l'attestent et l'inscription latine à leurs pieds et l'inscription allemande au-dessous. La ressemblance est d'ailleurs frappante entre ces trois hommes sensiblement du même âge — à deux et trois ans près — qui embrassèrent la Réforme avec le même enthousiasme et en furent victimes plus ou moins directement : l'amiral périt à la Saint-Barthélemy ; le cardinal, excommunié et réfugié en Angleterre, y fut empoisonné ; le colonel général mourut à Saintes deux mois après le combat de Jarnac.

aux prises 29 000 et 28 000 combattants. Les guerres traînèrent cependant parce qu'aucun des adversaires ne pouvait prendre un avantage décisif. Les calvinistes, une minorité, étaient hors d'état de triompher de la masse catholique de la nation. Les catholiques ne pouvaient en finir avec les calvinistes parce que ceux-ci étaient dispersés par toute la France et que si la région du sud-ouest et du sud, l'ancienne Aquitaine, depuis la Vienne jusqu'aux Pyrénées, était, avec le Languedoc, le principal foyer de leur résistance, on les trouvait aussi bien en Auvergne, en Bourgogne, dans le Nivernais : il n'y avait pas un centre vital où un seul coup frappé pût les abattre. De là le décousu, et par suite l'absence d'intérêt des opérations, jusqu'à la dernière guerre où Henri IV poursuit un objectif bien défini, la prise de Paris, sa capitale.

LES PREMIÈRES GUERRES. La première guerre dura un an (1562-1563). Il y eut une grande bataille à Dreux où Guise fut vainqueur. Mais deux mois après, sous les murs d'Orléans, il fut assassiné d'un coup de pistolet par un protestant, Poltrot de Méré. La guerre se termina par l'édit d'Amboise, moins libéral que l'édit de janvier, mais qui valut cependant à la France quatre années de paix.

Une deuxième guerre éclata en 1567. Le vieux connétable de Montmorency, chef de l'armée catholique, fut tué au combat de Saint-Denis près Paris. La paix rétablie en 1568 fut presque aussitôt rompue et une troisième guerre commença. Les protestants subirent deux défaites, à Jarnac, puis à Moncontour. A Jarnac le prince de Condé, blessé, fut assassiné comme il venait de se rendre. Mais Coligny, tenace, reforma une armée et reprit l'avantage. Lasse de cette guerre sans résultats, Catherine signa un nouvel édit de pacification analogue à l'édit d'Amboise et accorda aux protestants quatre places de sûreté où ils purent mettre garnison (1570).



LA BATAILLE DE DREUX. *Après la défaite de l'armée protestante, Coligny, ayant réuni quelques escadrons, charge les bataillons carrés de l'infanterie du duc de Guise. En avant, au milieu, le maréchal de Saint-André est tué.*



HENRI DE GUISE, LE BALAFRÉ (Musée de Versailles). *Le chef des ultra-catholiques est représenté ici entre vingt et vingt-cinq ans, avant la blessure reçue à Dormans qui lui valut son surnom : presque imberbe, très blond, les yeux très bleus, le teint juvénile, blanc et rose.*

LA SAINT-BARTHÉLEMY. La réconciliation paraissait se faire entre les deux partis. Comme pour l'achever, on prépara le mariage de la sœur de Charles IX, Marguerite de Valois, avec le jeune roi Henri de Navarre, devenu par la mort du prince de Condé le chef des calvinistes. Les gentilshommes protestants revinrent en grand nombre à la cour. Charles IX avait appelé à son conseil l'amiral de Coligny, réputé pour sa grande expérience de la guerre et de la politique et pour la noblesse de son caractère : bientôt nul ne fut plus écouté du roi qui le nommait « son père ».

Cette faveur de Coligny devait être fatale aux protestants. Catherine de Médicis, dont l'influence diminuait, crut que le pouvoir allait lui échapper. Elle s'entendit avec le duc Henri de Guise pour se débarrasser de Coligny par un meurtre. Le coup manqua :

Coligny ne fut que blessé et le roi furieux jura de le venger « d'une horrible façon ». Il fit aussitôt commencer une enquête sur l'attentat (22 août 1572).

De plus en plus inquiète pour elle-même, Catherine projeta alors, de concert avec Guise, un massacre général des chefs protestants. Elle alla trouver le roi, qui était de caractère faible et irritable. Elle l'affola en lui faisant croire que les huguenots s'armaient, qu'ils complotaient contre sa vie, qu'il y allait du salut public si on ne faisait périr tous les chefs. Après une longue résistance, le roi finit par s'écrier : « Tuez-les, mais tuez-les tous pour qu'il n'en reste pas un pour me le reprocher ! » C'était le soir du 23 août. On prit aussitôt les mesures nécessaires : le massacre devait avoir lieu dans la matinée du dimanche 24 août, jour de la Saint-Barthélemy.

L'égorgement commença avant l'aube. Guise se précipita au logis de Coligny. Un de ses domestiques, un Allemand nommé Besme et trois Suisses entrèrent dans la chambre du blessé : « Es-tu bien l'amiral ? demanda Besme. — C'est moi. » Besme lui plongea une épée dans le ventre. En bas, le duc de Guise, qui pensait venger l'assassinat de son père, criait : « Besme, as-tu achevé ? — C'est fait. » Et, par la fenêtre, le corps de Coligny était jeté sur le pavé. Le jour se levait. Le duc se pencha sur le cadavre, examina la face, puis il le poussa du pied et partit poursuivre les assassinats.



CATHERINE DE MÉDICIS (École Française. Musée du Louvre). *La figure de cette Italienne, mère de trois rois, ambitieuse, passionnée de pouvoir et sans scrupule, apparaît ici, avec son gros nez et ses yeux à fleur de tête, lourde et commune. Elle est représentée en costume de deuil.* (CL. GIRAUDON.)



LE MASSACRE DE LA SAINT-BARTHÉLEMY : ASSASSINAT DE COLIGNY (Musée de Lausanne).

A gauche, le Louvre ; à droite, en avant, la maison de Coligny. On voit le corps de l'amiral à la fenêtre, les bras ballants, puis à terre, où Henri de Guise le contemple, se rassasiant de sa vengeance. Partout des scènes de meurtre et de pillage, des corps entassés, des noyades. A gauche, une troupe armée entre dans le Louvre. Dans ce tableau du peintre protestant François Dubois, les scènes ont été arrangées par la fantaisie de l'auteur, mais elles semblent correspondre à la réalité.



UN BAL A LA COUR D'HENRI III (Musée du Louvre) *Dans un salon du Louvre, un groupe de seigneurs et de dames se tenant par la main dansent une ronde; à gauche, un groupe de spectateurs parmi lesquels on distingue (en avant) Henri III, sa femme Louise de Lorraine et Catherine de Médicis. Au fond, sur une estrade, des musiciens. Les personnages sont en brillant costume de Cour; le sol est parsemé de fleurs; Henri III, qui goûtait le luxe le plus raffiné, essaya de rendre à la Cour des splendeurs inconnues depuis longtemps.* (CL. HACHETTE.)

Au Louvre, Henri de Navarre, beau-frère du roi, était sommé de choisir entre la mort ou la messe : il abjura. C'est le seul qu'on épargna. Les escaliers, les salles, les antichambres du palais étaient ensanglantés. On ne devait tuer que les chefs : mais bientôt la populace se joignit aux soldats et le massacre devint général. Les huguenots, surpris, étaient tirés hors des maisons, jetés par les fenêtres, poignardés ou arquebusés. Avant midi il y avait deux mille morts ; on pillait et on volait en même temps qu'on égorgeait. Vainement le roi épouvanté voulut essayer d'arrêter ces horreurs, le massacre dura jusqu'au mardi 26.

L'exemple de Paris fut imité dans un grand nombre de villes. Le nombre total des victimes fut d'environ 8 000. Cependant quelques gouverneurs royaux refusèrent d'exécuter les ordres venus de Paris et parvinrent à empêcher les massacres.

QUATRIÈME GUERRE. Ce crime abominable fut sans résultat. Privés de leurs chefs, mais nullement découragés, les calvinistes dans les provinces prirent les armes. Pour mieux se défendre ils s'organisèrent fortement, et formèrent l'Union calviniste, divisée en gouvernements dont chacun eut son chef de guerre et son conseil, chargé d'administrer et de lever les impôts. Ainsi les protestants constituaient au milieu du royaume une sorte de république fédérative, et, comme devait dire plus tard Richelieu, un État dans l'État. Ils se défendirent si bien dans la Rochelle, devenue leur grande place forte et comme leur capitale, que Charles IX dut leur accorder la paix et la liberté de conscience (1573).

Cependant, depuis la Saint-Barthélemy, le faible roi, tourmenté par les remords, vivait dans un perpétuel cauchemar où il lui semblait voir « ces corps massacrés, les faces hideuses et couvertes de sang ». Il mourut à l'âge de vingt-quatre ans, en 1574.

HENRI III. CINQUIÈME GUERRE. La couronne passa au troisième fils d'Henri II, Henri, duc d'Anjou, l'enfant préféré de Catherine de Médicis. Henri III était alors en Pologne où il avait été élu roi l'année précédente. Mais aussitôt qu'il connut la mort de Charles IX il s'enfuit secrètement de Cracovie pour rentrer en France. C'était un prince de vingt-trois ans, intelligent, mais fourbe comme sa mère,

sans énergie et de mœurs efféminées. Ses dépenses folles, ses vices, l'insolence de ses favoris, les « mignons » le rendirent vite impopulaire.

Le royaume avec un tel roi tomba bientôt dans la plus complète anarchie. Les Huguenots recommencèrent la guerre dès 1574 ; ils avaient cette fois pour alliés un groupe de seigneurs catholiques, partisans de la paix religieuse, qui se rangeaient autour du dernier frère d'Henri III, le duc d'Alençon ; on les appelait les « malcontents » ou les « politiques ». Avec 30 000 hommes, les protestants et les malcontents marchèrent sur Paris et forcèrent Henri III à signer l'édit de Beaulieu (1576) qui leur accordait des avantages considérables. Les protestants eurent la liberté du culte dans toute la France, sauf à Paris. Les principaux chefs obtinrent des gouvernements et des charges.

LA LIGUE. ❦ ❦ Quand on connut l'édit de Beaulieu, la majorité des catholiques considéra que le roi trahissait les intérêts du royaume et de la religion. De toutes parts, des associations se formèrent « pour restaurer le saint service de Dieu et l'obéissance à Sa Majesté ». Puis elles se groupèrent en une association générale, qu'on appela la Ligue (1576). Le chef de la Ligue semblait devoir être le plus populaire des chefs catholiques, le duc Henri de Guise, surnommé le Balafré à la suite d'une blessure au visage reçue dans la guerre précédente au combat de Dormans. Mais Henri III essaya de se substituer à lui : il reconnut l'organisation nouvelle et s'en proclama le chef.

La formation de la Ligue n'en constituait pas moins un nouveau péril pour la royauté. Les ligueurs juraient bien de garder au roi l'obéissance qui lui était due. Mais ils juraient aussi « de restituer aux provinces du royaume les droits, franchises et libertés anciennes ». Autant qu'un parti religieux, les ligueurs formaient donc un parti politique qui visait à limiter le pouvoir royal, à ruiner l'absolutisme. Ils avaient leur organisation militaire, leurs chefs élus auxquels ils juraient obéissance passive. Comme les calvinistes, ils tendaient à constituer un État dans l'État.

SIXIÈME ET SEPTIÈME GUERRES. ❦ ❦ Poussé par la Ligue, Henri III reprit sans enthousiasme la lutte contre les protestants. Ceux-ci avaient de nouveau pour chef Henri de Navarre qui s'était enfui de la Cour en 1576 et était revenu au calvinisme. Il y eut une sixième guerre (1576-1577), puis une septième guerre (1579-1580) sans résultats. Les protestants finirent par accepter une paix qui restreignait un peu les avantages concédés à Beaulieu, mais qui leur laissait un grand nombre de places de sûreté.



UNE PROCESSION DE LA LIGUE (Musée Carnavalet). ❦ *A Paris, capitale de la Ligue, le clergé ligueur, mousquet sur l'épaule, entraîne la foule à manifester contre l'« hérétique relaps », le renégat Henri de Navarre que le pape a excommunié et que la Ligue refuse de reconnaître. En tête le légat du pape ; au fond la bannière de la Ligue.*

EXTENSION DE LA LIGUE. ❦ ❦ La France eut alors quatre années de paix. Mais en 1584, la mort du duc d'Alençon ralluma toutes les passions. C'est que, par cette mort, Henri de Navarre, chef des protestants, hérétique relaps, devenait l'héritier légitime de la couronne. La Ligue prit alors une immense extension ; le peuple des villes, fanatisé par les moines, y entra en masse. Henri de Guise la réorganisa et la dirigea. A l'héritier protestant il opposa un héritier catholique, l'oncle d'Henri de Navarre, le vieux cardinal de Bourbon. En fait, Guise rêvait de la couronne pour lui-même, et des placards étaient répandus dans le peuple où, remontant au dixième siècle et à la disparition de la dynastie carolingienne, on qualifiait les rois Capétiens d'usurpateurs, et l'on rappelait la parenté lointaine des ducs de Lorraine, par conséquent d'Henri de Guise, avec Charlemagne. Guise négociait en même temps et concluait une alliance secrète avec le puissant roi d'Espagne Philippe II. La Ligue obtint du pape qu'il déclarât Henri de Navarre incapable d'accéder au trône de France. Enfin elle força le roi à prononcer l'interdiction du culte calviniste (1585).

Ce fut le signal de la huitième et dernière guerre ; elle devait durer près de dix ans. Depuis la guerre de Cent ans, la France n'avait pas traversé pareilles épreuves : son unité, son indépendance, sa dynastie nationale coururent alors les plus grands dangers.

JOURNÉE DES BARRICADES. ❦ ❦ Tandis qu'un favori du roi, l'un des « mignons », le duc de Joyeuse, se faisait écraser à Coutras (20 octobre 1587) — la première bataille rangée que gagna le roi de Navarre — Henri de Guise remporta deux légers succès en Champagne. On les transforma en éclatantes victoires et la popularité du Balafré, « le nouveau Machabée », « le pilier de l'Église », devint immense à Paris.



ASSASSINAT DU DUC DE GUISE (Bibl. Nat.). *Henri III fit mander dans son cabinet le duc de Guise. Comme le duc traversait la chambre du roi, huit gentilshommes de la garde des Quarante-Cinq se jetèrent sur lui et le poignardèrent.*

Les Ligueurs y étaient tous-puissants et beaucoup songeaient à déposer Henri III. Le roi, sentant le péril, interdit au duc de venir à Paris. Mais secrètement appelé par ses partisans, Guise passa outre à la défense royale. Le peuple le reçut comme un sauveur. Le roi ayant alors fait entrer un régiment suisse dans la ville, les Parisiens prirent les armes, barricadèrent les rues, enveloppèrent les Suisses, en tuèrent une soixantaine et poussèrent leurs barricades jusqu'à la porte du Louvre (12 mai 1588). Pour apaiser l'émeute, Henri III fut contraint de recourir au duc de Guise.

ASSASSINAT DU DUC DE GUISE. Sans force contre son rival, Henri III eut recours à la ruse. Il feignit une réconciliation et le nomma lieutenant général du royaume.

Aux États Généraux que le besoin d'argent avait obligé de convoquer à Blois (1588), Henri de Guise parut le vrai souverain. Sa sœur, Mme de Montpensier, montrait à tout venant, disait-on, les ciseaux qui serviraient à tonsurer Henri III au jour de sa déposition et de son internement dans un monastère. Mais le 23 décembre, vers huit heures du matin, au château de Blois, le Conseil royal étant en séance, Henri III, demeuré dans son cabinet, y fit mander le duc de Guise. Comme le duc traversait la chambre du roi, huit gentilshommes de la garde des « Quarante-Cinq » s'effacèrent pour le laisser passer, puis se jetant sur lui, ils le poignardèrent. Son frère, le cardinal de Lorraine, fut tué le lendemain.

ASSASSINAT D'HENRI III. « A présent je suis roi », écrivait Henri III aussitôt après l'assassinat. Le lendemain Paris était en pleine insurrection. La Ligue y prit alors un caractère tout nouveau. Elle avait été jusque-là surtout une association de nobles et de riches bourgeois ; elle devint une association démocratique, et le petit peuple en fut l'élément essentiel. Les Ligueurs mirent à leur tête un comité composé des représentants élus des seize quartiers de la ville, et qui fut vite célèbre sous le nom de Conseil des Seize. Les Seize s'organisèrent en gouvernement révolutionnaire. Ils prononcèrent la déchéance d'Henri III « parjure, assassin, meurtrier, sacrilège, fauteur d'hérésie, simoniaque, magicien, dissipateur du trésor public, ennemi de la patrie ». Ils firent commencer son procès par le Parlement, pour assassinat. Puis ils reconnurent pour roi le cardinal Charles de Bourbon, et comme il était prisonnier d'Henri III, ils nommèrent lieutenant général du royaume le dernier frère d'Henri de Guise, le duc de Mayenne. La majeure partie des provinces adhéra à leurs décisions.

Il ne restait d'autre parti à Henri III que de se réconcilier avec Henri de Navarre. Les deux rois vinrent assiéger Paris. Mais le 1er août 1589, un moine fanatique, Jacques Clément, assassina Henri III d'un coup de couteau dans le ventre.

Henri IV

HENRI IV ET LA LIGUE. Avec Henri III s'éteignait la famille des Valois. La couronne revenait à Henri de Navarre, chef de la famille des Bourbons, qui descendaient en ligne directe de saint Louis. Henri de Navarre prit le nom de Henri IV.

Le nouveau roi avait à conquérir presque tout son royaume. « Plutôt mourir de mille morts que d'obéir à un roi huguenot ! » tel fut le cri général quand on apprit la mort d'Henri III. La Ligue était soutenue par le roi d'Espagne Philippe II, qui lui fournissait soldats et argent. Henri IV ne pouvait compter que sur les protestants et sur un petit nombre de catholiques loyalistes. Mais il n'était pas homme à désespérer. Habile politique autant que vaillant soldat, c'était un Gascon séduisant, gai, hardi, spirituel, fait pour la popularité. A force d'énergie, de patience, de souplesse et de modération, il finit par triompher de toutes les difficultés.

ARQUES ET IVRY. Au lendemain de la mort d'Henri III, son armée étant réduite de moitié par les défections, Henri IV dut lever le siège de Paris. Mais au lieu de se retirer vers le sud où se trouvaient les principales forces des calvinistes, il voulut rester dans la région de la Seine, à portée de Paris, dont la possession lui paraissait essentielle, parce qu'elle était



HENRI IV A LA BATAILLE D'ARQUES (Musée de Versailles).

Ce tableau montre l'idée que les contemporains se faisaient d'Henri IV : un roi à cheval » payant de sa personne ; soldat autant que capitaine. Il donne aussi les deux types de cavaliers du temps : l'ancien gendarme bardé de fer avec casque à visière et lance ; le chevau-léger ne portant que la cuirasse et l'épée. Henri IV porte le chapeau de feutre avec le célèbre panache blanc, des bottes jaunes, hauts de chausse et pourpoint blancs ; sur la cuirasse, une écharpe. (Cl. HACHETTE.)

la capitale du royaume et la citadelle principale de ses adversaires.

Poursuivi par le duc de Mayenne en Normandie, Henri le battit à Arques (1589), et tenta aussitôt sur Paris un coup de main qui échoua. L'année suivante il remporta à Ivry près d'Évreux une nouvelle victoire, plus éclatante encore ; dans une charge furieuse, il perça les lignes de Mayenne, lui mit hors de combat plus de 3 000 hommes et lui en prit 4 000. « Si vous perdez vos cornettes, mes compagnons, avait-il dit avant la charge, ralliez-vous à mon panache blanc : vous le trouverez au chemin de la victoire et de l'honneur. »

Ce succès permit à Henri IV de venir bloquer Paris. Il pensait prendre la ville par la faim, ses troupes étant trop peu nombreuses pour tenter de l'enlever de vive force. Mais, fanatisée par les prédications des moines qui processionnaient, casque en tête et cuirasse au dos, la population tint quatre mois, ayant un mois de vivres (mars-septembre 1594). Une armée espagnole de secours eut le temps de venir des Pays-Bas. Henri IV de nouveau dut se retirer en Normandie (septembre 1590).

ABJURATION D'HENRI IV. ❦ ❦ Les événements traînèrent ensuite jusqu'à 1593. A cette date Mayenne et les ligueurs convoquèrent les États Généraux à Paris pour élire un roi, car le cardinal de Bourbon était mort en 1590.

Le roi d'Espagne Philippe II, qui avait déjà réussi à faire entrer à Paris une garnison espagnole, essaya de faire proclamer reine de France sa fille Isabelle, petite-fille d'Henri II par sa mère. Mais devant les prétentions espagnoles, il y eut un brusque réveil du sentiment national. Sauf une poignée de fanatiques, les ligueurs hésitèrent. C'était l'occasion que guettait Henri IV : le 25 juillet 1593, il abjura solennellement entre les mains de l'archevêque de Bourges dans la basilique de Saint-Denis.

L'abjuration décida tout. Elle ruina les espérances de Philippe II et désorganisa la Ligue. Le pays, qui n'aspirait plus qu'à la paix, accueillit la nouvelle avec joie. Une grande partie du royaume reconnut immédiatement le roi converti, et Henri IV, plutôt que de continuer une guerre ruineuse, préféra acheter la soumission du reste. Il lui en coûta plus de vingt millions de livres, environ deux cent millions de francs. Le gouverneur de Paris, moyennant le titre de maréchal et deux cent mille écus, lui livra la ville (1594) ; Henri IV y entra sans coup férir.

La guerre continua encore quatre ans contre les Espagnols. Les deux ennemis épuisés étaient incapables de se porter des coups décisifs. Ils signèrent en 1598 le traité de Vervins, simple réédition du traité de Cateau-Cambrésis.

L'ÉDIT DE NANTES. ❦ ❦ La question la plus difficile à régler était la question religieuse. L'Union calviniste s'était séparée d'Henri IV après son abjuration et se tenait à l'écart dans une réserve hostile : ce n'est qu'après de longues et pénibles négociations que le roi parvint à lui faire accepter l'édit de Nantes (1598).

L'édit garantissait aux protestants la liberté de conscience dans tout le royaume ; la liberté de culte partout où il était établi avant 1597 et dans deux localités par bailliage ; l'égalité absolue avec les catholiques et l'accès à tous les emplois ; la création dans les Parlements de chambres mi-parties, c'est-à-dire composées de juges catholiques et calvinistes. En outre l'édit reconnaissait aux protestants le droit de se réunir en synodes pour délibérer sur leurs intérêts. Ils devaient pendant plusieurs années conserver une centaine de places fortes comme places de sûreté.

On a dit de l'édit de Nantes « qu'il méritait de faire date dans l'histoire du monde » parce qu'il inaugurait l'ère de la tolérance. A cette date en effet, dans tous les États, en Allemagne, en Angleterre, en Espagne, les sujets étaient contraints, sous peine de bannissement, quand ce n'était pas sous peine de mort, de pratiquer la religion de leur souverain, catholique ou protestant. La France la première adopta le régime de la liberté religieuse. A vrai dire elle l'adopta non pas spontanément, par véritable respect des droits sacrés de la conscience, mais contrainte par la sagesse et la prévoyance d'Henri IV. L'édit de Nantes, si juste et si heureux dans ses parties essentielles, fut mal accueilli et difficilement accepté par les catholiques.



HENRI IV DONNE CONGÉ A LA GARNISON ESPAGNOLE (Musée Carnavalet). ❦ *Henri IV, à sa fenêtre, au-dessus de la porte Saint-Denis, assiste au départ des Espagnols. « Recommandez-moi à votre maître, leur dit-il, mais n'y revenez plus. » Les soldats se découvrent et plient le genou en passant devant lui. Les piquiers français derrière eux font la haie et contiennent la foule des curieux.*

Le roi dut prier et menacer pour obtenir des Parlements l'enregistrement de l'édit. « Je vois bien, disait-il aux députés du Parlement de Toulouse, que vous avez encore de l'espagnol dans le ventre! » Sa fermeté triompha de toutes les résistances.

LA FRANCE APRÈS LES GUERRES DE RELIGION. « Qui aurait dormi quarante ans penserait voir non la France, mais un cadavre de la France. » Ces paroles, écrites par le jurisconsulte Pasquier au lendemain des guerres de religion, n'avaient rien d'exagéré. Le pays avait été horriblement dévasté par un demi-siècle de guerres civiles. Au dire d'Henri IV, « les fermes et quasi tous les villages étaient inhabités et déserts ». Les paysans cessaient même de labourer : affamés, ils se soulevaient. Les routes étaient effondrées, les ponts coupés. Dans les villes toute industrie et tout commerce avait péri, les mendiants pullulaient, les malades et les invalides encombraient les hôpitaux. La dette du royaume était immense ; les ressources fournies par les impôts suffisaient à peine pour payer les créanciers : il ne restait rien pour les dépenses indispensables du gouvernement. Selon le mot d'Henri IV, la France « avait besoin de reprendre haleine ».

Aux ruines matérielles s'ajoutaient les ruines politiques. De l'autorité absolue de François Ier et d'Henri II, il ne restait à peu près rien, et l'unité même de la France était mise en péril. Dans leurs provinces, les gouverneurs se comportaient en souverains, levant des troupes, établissant et percevant des impôts, rendant la justice et visant à transformer leurs charges révocables en charges héréditaires. C'était comme une nouvelle féodalité qui se reformait. Les Parlements, qui avaient presque tous été ligueurs, avaient pris des habitudes d'indépendance et d'opposition à la royauté. Les villes avaient chassé les officiers royaux et recommencé à s'administrer librement et à élire leur municipalité. Alors que cinquante ans auparavant nul ne songeait à contester l'autorité absolue des rois, plusieurs livres avaient paru au temps de la Ligue dans lesquels il était écrit que la nation est supérieure au roi, qu'elle peut le déposer s'il est un tyran ou s'il est hérétique, et même qu'on a le droit de le tuer. Des écrivains vantaient le crime de Jacques Clément, le meurtrier d'Henri III, « comme un acte héroïque et tout à fait divin ».

HENRI IV. Aussitôt après l'édit de Nantes et le traité de Vervins, Henri IV entreprit l'œuvre de réorganisation de la France et de restauration de l'autorité royale.

Il était alors dans toute la vigueur de l'âge et la maturité de l'esprit : il avait quarante-cinq ans. Il était réputé pour son éclatante bravoure, ses réels talents d'homme de guerre, ses allures familières et simples, sa bonhomie un peu moqueuse. Il avait l'esprit fin, jugeait vite et bien les hommes. Tout à fait incapable de rancune — du reste presque aussi incapable de reconnaissance —, il employait volontiers ses ennemis de la veille, s'il leur reconnaissait des capacités et pensait qu'ils le serviraient bien. Autour de lui, il groupa des hommes de tous les partis, huguenots comme Sully et Olivier de Serres ; catholiques comme le cardinal d'Ossat ; ligueurs comme le président Jeannin.



HENRI IV, par Rubens (Fragment, Musée du Louvre). *Dans le tableau de Rubens d'où est tiré ce portrait, Henri IV contemple l'image de sa seconde femme, Marie de Médicis. Le roi est en costume de général ; son visage offre une expression de haute liesse mêlée de bonhomie souriante. Tout le caractère de l'homme se peint sur sa figure.* (Cl. Hachette.)

Il répugnait aux coups d'autorité et nul ne s'entendait mieux à commander. Il savait donner à ses ordres l'apparence de la prière et toujours remerciait qui lui obéissait. Mais il avait la ferme volonté d'être obéi : « Venez me trouver bien résolu de suivre mes volontés, écrivait-il au duc d'Épernon, gouverneur de Provence ; car le serviteur qui veut être aimé de son maître



MAXIMILIEN DE BÉTHUNE, DUC DE SULLY (Musée Condé, Chantilly). *Un demi-sourire, peu engageant, le front vaste et la barbe majestueuse; le ministre habile et prudent d'Henri IV est représenté ici en justaucorps noir, avec grand col de linge blanc. Il était généralement d'humeur assez bourrue.*

lui témoigne toute obéissance. Votre lettre est d'homme en colère, ajoutait-il, je n'y suis pas encore, je vous prie de ne m'y mettre pas. » Ce billet peint tout Henri IV. Sous des apparences de bonhomie « il voulait, au maniement de ses affaires d'État, être craint absolument, et un peu plus que ses prédécesseurs n'avaient fait ».

RESTAURATION DU POUVOIR ROYAL. Sans rien brusquer et tout en prodiguant les bonnes paroles, Henri IV reprit peu à peu toutes les concessions faites aux uns et aux autres, et rétablit dans tout le royaume son autorité absolue. Les États Généraux, qui avaient été réunis à plusieurs reprises pendant les guerres de religion et qu'Henri IV lui-même avait promis de réunir, ne furent jamais convoqués. Exclus du Conseil, où se traitaient les affaires du gouvernement, les princes du sang et les grands seigneurs durent se contenter de charges de Cour purement honorifiques. A ceux qui étaient gouverneurs de provinces, il fut rappelé que leurs fonctions étaient militaires et qu'ils ne devaient « se mesler du fait des finances, non plus que du fait de la justice ». Quant aux libertés des villes, Henri IV n'en tint aucun compte et les restreignit à sa guise.

Un exemple terrible montra aux plus grands que le temps des désordres était passé. Le maréchal de Biron, gouverneur de Bourgogne, vieux compagnon de guerre d'Henri IV, se laissa entraîner, par ambition, à comploter d'abord avec le duc de Savoie, puis avec le roi d'Espagne. Henri IV pardonna la première fois. « Moyennant qu'il ne me cache rien, disait-il encore au second complot, je lui pardonne de bon cœur. » Biron ne voulut rien avouer. Il fut condamné à mort et décapité (1602).

SULLY. « Quand je serai roi paisible, avait écrit Henri IV à son compagnon Sully en 1594, nous userons des bons ménages dont vous m'avez tant parlé, et pouvez vous assurer que je n'épargnerai travail pour élever mon État en sa grande splendeur. » Henri IV tint sa promesse : et dans cette œuvre de réorganisation, il n'eut pas de meilleur collaborateur que Maximilien de Béthune, duc de Sully.

Sully, de sept ans plus jeune qu'Henri IV, lui avait été attaché dès l'âge de onze ans, à la veille de la Saint-Barthélemy. Il était devenu très vite le plus intime de ses amis. Il avait toujours montré une grande habileté à bien conduire ses affaires. Les guerres de religion avaient été pour lui l'occasion d'opérations profitables, et Henri IV, souvent à court d'argent, admirait son compagnon « bon ménager » qui n'en manquait jamais. Aussi, en 1598, lui remit-il le soin des finances avec le titre de surintendant. Puis successivement il le nomma grand voyer de France, superintendant des fortifications et des bâtiments, grand maître de l'artillerie. Par une gestion honnête et sévèrement économe, Sully parvint à rétablir l'ordre dans les finances. Ce fut son principal mérite. Il remboursa de grosses sommes, fit régulièrement face à toutes les dépenses et sut mettre de côté, chaque année, dans les caves de la Bastille, à peu près un million de livres.

L'AGRICULTURE. Henri IV s'intéressait aux paysans peut-être parce que, enfant, il avait beaucoup vécu parmi les paysans des environs de Pau, mais aussi parce qu'il les considérait comme la principale force de l'État, parce qu'il voyait en eux ceux « qui le nourrissaient » et fournissaient les meilleurs soldats. Sully pensait de même : « Pâturage et labourage, disait-il, sont les deux mamelles dont la France est alimentée, les vrais mines et trésors du Pérou. » Aussi de nombreuses mesures furent prises en faveur des paysans. Les plus utiles furent celles qui eurent pour objet de protéger leur travail : l'interdiction faite aux seigneurs de chasser dans les blés et dans les vignes, la répression rigoureuse de toute pillerie commise par les soldats, la défense de saisir les animaux et les outils de labour pour non-paiement des impôts. Grâce à la vigilance royale, le paysan eut douze années de paix : cela fit plus qu'aucune mesure pour l'amélioration de son sort.

En même temps le roi s'efforçait d'éloigner la noblesse de la Cour et de la ramener aux champs. Il essaya de mettre la campagne à la mode et quand, sur sa demande, Olivier de Serres eut écrit son *Théâtre d'agriculture*, chaque jour, à table, le roi, dit-on, s'en faisait lire quelque partie.

L'INDUSTRIE ET LE COMMERCE. Henri IV s'efforça aussi de faire de la France un pays industriel. Il voulait non seulement restaurer les industries françaises tombées en décadence, comme la draperie et la tapisserie, mais introduire des industries nouvelles, spécialement la fabrication des soieries et des velours qui prit une certaine importance à Tours et à Lyon. Il espérait par là empêcher l'argent de sortir de France au profit des Italiens. Sur ce point Sully n'était pas d'accord avec lui, il n'aimait pas les industries de luxe : ses instincts d'économie lui faisaient détester « les babioles, superfluités et excès en habits ». Mais surtout il craignait que le travail des manufactures n'attirât les paysans vers les villes et ne dépeuplât les campagnes.

Par contre, comme grand voyer, Sully fit restaurer les routes, reconstruire les ponts, pour le plus grand bien du commerce intérieur. On commença de creuser un canal, le canal de Briare, pour rejoindre la Seine à la Loire par le Loing. Henri IV conclut aussi des traités de commerce avec l'Angleterre et avec la Turquie.

LA COLONISATION. Le roi désirait en effet que la France s'adonnât au grand commerce par



L'« HABITATION » DE CHAMPLAIN (Gravure extraite des Voyages de Champlain, Paris, 1613) *Encouragé par Henri IV a créer sur les rives du Saint-Laurent, au Canada, une nouvelle France, Samuel Champlain établit une habitation — fort et magasin — au bord du fleuve, à l'endroit où s'élèvera plus tard la ville de Quebec.*

mer et qu'elle possédât des colonies comme le Portugal et l'Espagne.

Déjà sous François Ier un Français de Saint-Malo, Jacques Cartier, avait exploré la région du Saint-Laurent dans l'Amérique du Nord (1535). Mais les premiers établissements français dans cette région n'avaient pas prospéré et finalement avaient été abandonnés. Sous Henri IV de nouvelles tentatives furent faites pour créer sur les rives du Saint-Laurent, au Canada, une nouvelle France. Samuel Champlain,



ASSASSINAT D'HENRI IV (Bibl. Nat.). *La rue de la Ferronnerie dans l'après-midi du 14 mai 1610. Le carrosse du roi est arrêté par une charrette de foin qui barre le passage. Ravaillac, qui suivait le carrosse depuis le Louvre, s'approche et frappe rapidement le roi de deux coups de couteau. Le second atteignit le roi au cœur. La gravure donne d'intéressants détails sur l'équipage, les costumes, les maisons du temps.*



MASQUE D'HENRI IV (Moulage ; Bibl. Sainte-Geneviève). *Quand, en 1793, pour prendre le plomb des cercueils et, fondre des balles, la Convention ordonna d'ouvrir les sépultures de Saint-Denis, on trouva intact le corps d'Henri IV. On moula le visage qui avait conservé jusque dans la mort son expression de bonhomie fine et ironique.*

capitaine de la marine royale, établit une « habitation », c'est-à-dire un fort abritant un magasin, sur un plateau rocheux qui domine le fleuve et le rétrécit au point où commence son estuaire : ce fut l'origine de la ville de Québec (1608).

POLITIQUE EXTÉRIEURE. Depuis le traité de Vervins, et sauf en 1602 une courte guerre contre le duc de Savoie qui dut céder au roi de France la Bresse et le Bugey, Henri IV avait suivi constamment au dehors une politique pacifique et prudente. En 1609, son attitude se modifia : il voulut intervenir en Allemagne dans le règlement de la succession de Clèves et de Juliers, et au début de 1610, il faisait de grands préparatifs de guerre contre l'Empereur et le roi d'Espagne.

Sully a raconté que l'objet de cette guerre était la réalisation d'un Grand Dessein arrêté avec plusieurs puissances et qui n'allait à rien moins qu'à détruire la maison d'Autriche, rejeter les Turcs en Asie, procéder à un remaniement général des États, destinés à former à l'avenir de véritables États-Unis d'Europe. Ce grand dessein n'a jamais existé que dans l'imagination de Sully, et jamais aucune négociation ne fut entreprise avec qui que ce soit pour la réalisation d'un tel projet. Tout ce qu'on est en droit de croire, c'est qu'Henri IV considérait comme une nécessité nationale la lutte contre l'Autriche et contre l'Espagne. La guerre qu'il préparait en 1610 n'en était pas moins une aventure « hasardeuse et téméraire », entreprise dans un coup de passion, et à laquelle le roi d'Angleterre, les Hollandais, les Vénitiens, avaient expressément refusé de s'associer.

ASSASSINAT D'HENRI IV. Cependant la fièvre de la Ligue n'était pas encore complètement tombée. Les plus fanatiques ne pardonnaient pas au roi d'avoir été huguenot et de tolérer les huguenots dans le royaume. Leur irritation grandit quand en 1610, ils apprirent qu'Henri IV, allié aux protestants allemands, se préparait à faire la guerre à l'Espagne et à l'Autriche. On disait même dans le peuple qu'il voulait faire la guerre au pape.

Ces bruits achevèrent de déranger l'esprit d'un halluciné nommé Ravaillac. Il vint à Paris pour tuer le roi. Henri IV devait partir le 16 mai pour aller prendre le commandement de ses troupes. Le 14 mai, dans l'après-midi, il sortit en carrosse pour rendre visite à Sully. Rue de la Ferronnerie, le carrosse fut arrêté par une charrette de foin qui barrait le passage. Ravaillac, qui suivait depuis le Louvre, s'approcha et frappa rapidement le roi de deux coups de couteau. Le second coup atteignit le cœur. Le roi murmura : « Ce n'est rien » ; le sang lui emplit la bouche ; il était mort.

Ce fut une immense douleur par tout le royaume. La guerre impopulaire, la lourdeur des impôts, les préventions religieuses, tout fut oublié ; on ne voulut plus se rappeler que les bienfaits de douze années de paix, l'ordre rétabli en tous lieux, et la France relevée de ses ruines.



MÉDAILLE A L'EFFIGIE DE CHARLES DE BOURBON
ROI DE LA LIGUE (Bibl. Nat.).



UNE COMPAGNIE D'INFANTERIE SOUS LOUIS XIII (D'après Callot, Bibl. Nat.). *La compagnie s'avance, formée de mousquetaires et de piquiers drapeau déployé A gauche, des sergents procèdent à l'enrôlement des recrues. A droite sous un arbre la paye des soldats Au fond, cavalerie*

CHAPITRE IV

LES CARDINAUX-MINISTRES — RICHELIEU ET MAZARIN

Louis XIII et Richelieu.

LA RÉGENCE. La mort soudaine d'Henri IV provoqua un désarroi général et fut le point de départ d'une nouvelle période de troubles qui allait durer près de quatorze ans. Le fils aîné d'Henri IV, Louis XIII, n'avait pas neuf ans ; il était mineur, il fallait donc organiser une régence. La reine mère, Marie de Médicis, s'adressa en hâte au Parlement, suprême autorité judiciaire du royaume, qui la déclara régente « avec toute puissance et autorité ».

La France, selon l'expression de Sully, « tombait en d'étranges mains ». La régente, une femme superstitieuse et d'esprit borné, donna toute sa confiance à un couple d'aventuriers italiens, Léonora Galigaï et son mari Concini. Concini fut fait marquis d'Ancre, maréchal, et sous le nom de Marie de Médicis, ce fut lui qui gouverna la France.

GOUVERNEMENT DE CONCINI. Concini était un incapable. Les grands seigneurs, qui avaient à leur tête le prince de Condé, premier prince du sang, pensèrent que l'occasion était excellente pour reprendre un peu de l'indépendance perdue sous Henri IV.

D'abord, ils se firent payer de grosses pensions, et le trésor qu'avait constitué Sully à force d'économie fut mis au pillage. Puis quand la régente commença à se montrer moins généreuse, en 1614, ils prirent les armes et réclamèrent la convocation des États Généraux. Au lieu de marcher sur les rebelles, Concini traita avec eux, leur versa des sommes importantes et leur donna des gouvernements. Les États Généraux furent réunis cette même année 1614, mais ils n'aboutirent à rien, par suite des querelles entre les députés du Tiers qui réclamaient la suppression des pensions payées aux nobles et les députés de la Noblesse qui demandaient l'abolition de l'hérédité des offices. Un matin, la régente fit fermer la salle des séances, et l'on renvoya les députés chez eux. Les États Généraux ne devaient plus être convoqués jusqu'à 1789.

Bien que Louis XIII eût été déclaré majeur, Concini continua à gouverner. Il y eut une nouvelle prise d'armes de Condé et des Grands, auxquels se joignirent les protestants du Midi qu'inquiétait le mariage du roi avec l'infante Anne d'Autriche, fille du roi d'Espagne. Condé et ses complices obtinrent encore de l'argent, quelques millions.

GOUVERNEMENT DE LUYNES. En 1617 le jeune roi Louis XIII, qui était tenu à l'écart, presque isolé de tout et de tous, voulut montrer qu'il était le maître. Il fit tuer Concini, brûler la Galigaï comme sorcière, et donna le pouvoir à un de ses



MARIE DE MÉDICIS, par Rubens (Musée du Prado). *En robe noire ornée d'une grande collerette et de poignets blancs, chevelure grisonnante, la reine mère a une cinquantaine d'années. Les boucles d'oreilles, le collier de perles indiquent qu'elle est restée coquette. Les traits sont encore assez fins, mais empâtés par l'âge et sans expression.* (CL. LAURENT.)

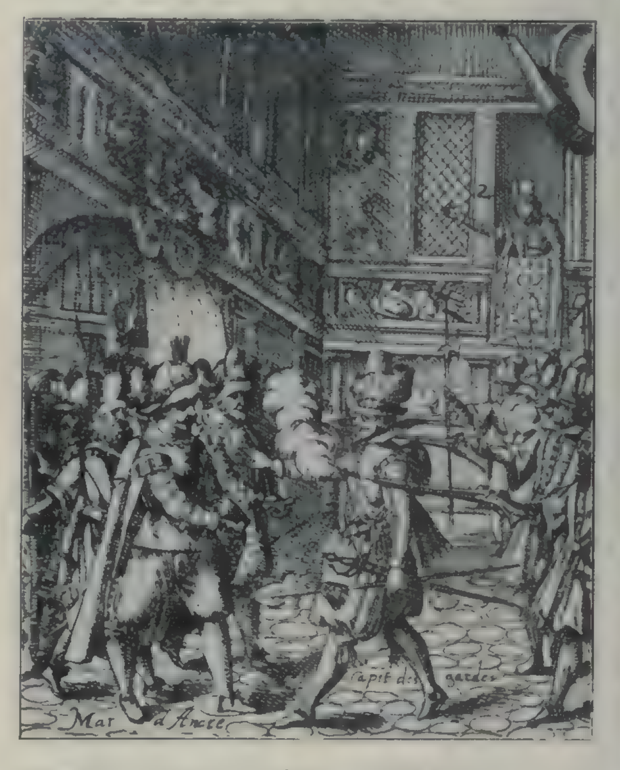
favoris, de Luynes, son dresseur d'oiseaux de chasse.

Mais Luynes, avec un peu plus d'esprit politique que Concini, était comme lui avide surtout d'honneurs et d'argent. Les désordres continuèrent, provoqués d'abord par la reine mère, qui avait été écartée des affaires, puis par les protestants, ceux-ci d'autant plus redoutables qu'ils avaient reconstitué leur organisation du temps des guerres de religion. De Luynes leur fit la guerre, échoua devant Montauban et mourut peu après (1621). L'année suivante, Louis XIII en personne fut arrêté devant Montpellier et se résigna à traiter avec les protestants qui conservèrent leurs libertés et privilèges (1622).

RICHELIEU MINISTRE. Luynes mort, il y eut trois années pleines d'intrigues, au cours desquelles Marie de Médicis reprit une certaine influence sur Louis XIII. En 1624 elle réussit à faire entrer au Conseil du roi celui qu'elle considérait comme son homme de confiance, le cardinal de Richelieu : trois mois après il était le maître du gouvernement et le demeura jusqu'à sa mort (1642). Louis XIII lui donna en 1629 le titre officiel de « principal ministre d'État ».

Armand du Plessis de Richelieu était né à Paris en 1585. Destiné d'abord à la carrière militaire, il entra cependant dans les ordres en 1606. A vingt-deux ans, il fut nommé évêque de Luçon, en Vendée. Son évêché était, à son dire, « le plus pauvre et le plus crotté de France ». Il y resta jusqu'en 1614. Député cette année-là aux États Généraux, il y joua un rôle important. Marie de Médicis le prit alors pour aumônier et Concini, en 1616, le fit secrétaire d'État de la guerre. Après la mort de Concini, Richelieu suivit la reine mère dans son exil et contribua à la réconcilier avec Louis XIII : il reçut en récompense, en 1622, le chapeau de cardinal. Il avait trente-neuf ans quand il devint ministre. On le savait insatiable de pouvoir et le roi lui-même le craignait. Mais une fois entré au Conseil, il s'imposa par la supériorité de son génie.

Bien qu'il eût jusqu'alors fait preuve de beaucoup de souplesse et d'habileté, Richelieu était de caractère violent, brutal, autoritaire, dur de cœur et incapable de pitié. Il avait la plus haute idée de la nature de la puissance royale. Pour lui les rois étaient « la vivante image de la Divinité ; la Majesté royale était la seconde après la divine ». Aussi considérait-il que, dans le royaume, tous, sans exception, devaient l'obéissance au roi : « Les fils, frères et autres parents du roi sont sujets aux lois comme les autres, écrivait-il, et principalement quand il est question du crime de lèse-majesté. » En revanche, il avait également la plus



ASSASSINAT DE CONCINI, MARÉCHAL D'ANCRE (Bibl. Nat.). *Au moment où Concini entre dans la cour du Louvre, le capitaine des gardes étend la main pour l'arrêter. Concini veut tirer son épée, mais il est abattu aussitôt à coups de pistolet. A une fenêtre du fond le dessinateur a placé le roi, qui voit l'assassinat.*



LE CARDINAL DE RICHELIEU, par Philippe de Champaigne (Musée du Louvre).

Le cardinal doit avoir ici de cinquante à cinquante-cinq ans. Physionomie froide et hautaine ; le front bien découvert a une magnifique ampleur ; les yeux sont grands, presque à fleur de tête ; le nez est long, fort, carré du bout, indice d'audace et de volonté puissante. La moustache retroussée, la courte barbiche, le regard hardi et ferme font penser à un soldat plus qu'à un dignitaire de l'Église. (CL. HACHETTE.)



SIÈGE DE LA ROCHELLE (Musée de Versailles). *La ville est bloquée du côté de la terre par une ligne de retranchements et de forts; du côté de la mer par vingt-six navires de guerre. La fameuse digue de Métezeau et Thiriot barre l'entrée du port.* (Cl. HACHETTE.)

haute idée des devoirs de la royauté : « Les intérêts publics, écrivait-il encore, doivent être l'unique fin du prince et de ses conseillers. »

PROGRAMME DE RICHELIEU. Richelieu avait en outre l'intelligence claire et la vue très nette de l'état intérieur du royaume et de sa situation au dehors au moment où il prenait le pouvoir. Il les résumait plus tard en ces termes : « Les huguenots partageaient l'État avec le Roi ; les grands se conduisaient comme s'ils n'eussent pas été ses sujets, et les plus puissants gouverneurs de province, comme s'ils eussent été souverains en leurs charges. Les alliances étrangères étaient méprisées, les intérêts particuliers préférés aux publics ; en un mot, la dignité de la majesté royale était tellement ravalée et si différente de ce qu'elle devait être, qu'il était presque impossible de la reconnaître. »

Cette situation constatée, Richelieu présenta au roi le programme suivant : « Ruiner le parti huguenot ; rabaisser l'orgueil des grands ; réduire tous les sujets en leur devoir et relever le nom du roi dans les nations étrangères au point où il devait être. » Les trois points de ce programme : ruine du parti protestant, — abaissement et soumission de la noblesse, — rétablissement de la puissance extérieure de la France, devaient être successivement réalisés.

SIÈGE DE LA ROCHELLE. Richelieu s'attaqua d'abord aux protestants parce qu'ils constituaient à ses yeux la faction politique la plus dangereuse pour l'État. « Tant que les huguenots auront le pied en France, écrivait-il en 1625, le roi ne sera jamais le maître au dedans ni ne pourra entreprendre aucune action glorieuse au dehors ».

Le centre de la résistance protestante était le port de la Rochelle. Richelieu bloqua la place une première fois en 1625, mais ne se sentant pas assez fort pour en finir, il signa une trêve. En 1627, la lutte recommença. Les Rochellois avaient cette fois des alliés, les Anglais. La place était forte et la défense était dirigée par un homme d'une farouche énergie, le maire Guiton. « Pourvu qu'il reste un homme pour fermer les portes, c'est assez », disait-il, et il avait juré de poignarder quiconque parlerait de se rendre. Le siège dura quatorze mois. Richelieu dirigeait lui-même les opérations, casque en tête et cuirasse au dos, en qualité de lieutenant général. Du côté de la terre il enveloppa la ville d'un retranchement de 12 kilomètres. Du côté de la mer, pour fermer le port et empêcher l'entrée de tout secours anglais, il fit construire en six mois une digue de pierres, longue de 1 500 mètres et large de 8 mètres au sommet. Deux flottes anglaises qui tentèrent de troubler les travaux et de ravitailler la place, furent repoussées. La faim contraignit les défenseurs à capituler : 15 000 avaient péri, il en restait 154 valides.

LA GRACE D'ALAIS. La guerre continua encore quelque temps dans le Vivarais et le Languedoc, où les villes prises furent affreusement mises à sac par l'armée royale.

Enfin, le 28 juin 1629, tous les rebelles ayant fait leur soumission, Richelieu publia la grâce d'Alais. Le titre était significatif ; Richelieu n'admet pas qu'un roi puisse traiter avec des sujets rebelles ; il leur impose ses conditions et leur accorde des grâces.

D'ailleurs la grâce d'Alais n'était d'aucune façon un acte d'intolérance : Richelieu se bornait à faire rentrer les protestants dans le droit commun. Il leur enlevait tous ceux des privilèges concédés par l'édit de Nantes qui leur avaient permis de constituer un parti politique, places de sûreté, droit de tenir des assemblées générales, etc. En revanche la liberté du culte et l'égalité absolue avec les catholiques leur étaient garanties.

Richelieu observa scrupuleusement la grâce d'Alais. Il s'opposa à toute violence et força les catholiques



LOUIS XIII, par Simon Guillain (Musée du Louvre). ⌀ *Le roi est représenté en général avec l'armure complète, les bottes remplaçant les jambières d'acier. A la main, le sceptre (auquel manquent les lys); sur le manteau doublé d'hermine, collier de l'ordre du Saint-Esprit. La physionomie est un peu froide; l'allure est d'un fier soldat.* (CL. HACHETTE.)

intolérants à respecter la liberté de conscience de leurs compatriotes protestants.

LES COMPLOTS. ⌀ ⌀ La lutte contre les grands fut plus longue : elle dura jusqu'à 1642, c'est-à-dire jusqu'à la veille de la mort de Richelieu. Il eut à faire face à des complots dirigés contre lui et à des révoltes à main armée. Le centre de toutes les intrigues fut le duc Gaston d'Orléans, frère du roi. Ce personnage, par sa lâcheté l'un des plus méprisables du dix-septième siècle, dut son importance à ce qu'il fut, jusqu'à 1638, l'héritier présomptif de la couronne : Louis XIII en effet n'eut pas d'enfant jusqu'à cette date. Aussi tous les mécontents, tous les adversaires de Richelieu et de sa politique se groupaient-ils autour de Gaston. A côté de lui, la reine Anne d'Autriche, et la reine mère Marie de Médicis, brouillée avec Richelieu parce qu'il ne voulait pas être le serviteur de ses caprices, furent aussi des ennemies du cardinal.

Complots et révoltes furent réprimés sans pitié. En 1626, un complot pour empêcher le mariage de Gaston avec Mlle de Montpensier, mariage voulu par Richelieu, aboutit à l'arrestation des frères naturels du roi, les deux Vendôme, à la condamnation à mort et à l'exécution du comte de Chalais.

En 1630, le 10 novembre, Marie de Médicis essaya d'arracher à Louis XIII le renvoi de Richelieu : elle crut avoir réussi. Mais le soir même Louis XIII appelait le cardinal auprès de lui. Ce fut ce que l'on appela la Journée des Dupes. Le lendemain les amis de Marie de Médicis étaient en prison ou exilés. Elle-même fut exilée quelques mois après. Elle s'enfuit à l'étranger : elle y mourut dans la gêne, douze ans plus tard.

En 1632, le duc de Montmorency, gouverneur du Languedoc, essaya de soulever sa province, de concert avec Gaston d'Orléans, allié aux Espagnols. Fait prisonnier au combat de Castelnaudary, le duc de Montmorency « premier chrétien et premier baron du royaume », filleul d'Henri IV, fut condamné à mort et décapité à Toulouse. Ce terrible exemple valut à Richelieu à peu près dix années de paix.

Enfin en 1642, quelques mois avant la mort de Richelieu, tandis que l'armée française assiégeait Perpignan, alors place espagnole, le favori de Louis XIII, Cinq-Mars, un ambitieux de vingt-deux ans, complota de renverser le cardinal, signa un traité secret avec l'Es-



GASTON D'ORLÉANS (Bibl. Nat.). ⌀ *Frère unique du roi, dit l'estampe, — et le plus poltron des conspirateurs. Le cardinal de Retz a dit de lui « qu'il avait, à l'exception du courage, tout ce qui est nécessaire à un honnête homme ».*



LA GALERIE DU PALAIS (Bibl. Nat.). *Rendez-vous des « gentilshommes » et des « gentilles dames » qui viennent en se promenant prendre connaissance des nouveautés parues en librairie, faire des emplettes de dentelles et de linge brodé. Corneille en a fait le théâtre d'une de ses comédies.*

pagne, c'est-à-dire avec l'ennemi. Richelieu eut copie de ce traité. Cinq-Mars et son ami de Thou, qui avait été initié au complot, l'avait blâmé mais ne l'avait pas révélé, furent décapités à Lyon.

Richelieu poursuivit avec la même rigueur impitoyable les désobéissances à la volonté royale et toute velléité d'opposition. En 1626, il fit décapiter le comte de Montmorency-Bouteville et un de ses amis, coupables d'avoir pris part à un duel en plein midi, au lendemain d'un édit qui interdisait le duel sous peine de mort. Le maréchal de Marillac fut décapité sous prétexte de concussions, en réalité parce qu'il était du parti de la reine mère. Trois autres maréchaux furent mis à la Bastille ; l'un d'eux y mourut, les autres n'en sortirent qu'à la mort de Richelieu. Beaucoup étaient emprisonnés sans jugement. D'autres étaient enlevés aux tribunaux réguliers, livrés à des commissions extraordinaires, composées de créatures du cardinal et parfois même siégeant sous ses yeux, dans sa maison. C'était le règne du bon plaisir et du despotisme, au nom du salut de l'État, et l'on comprend qu'un contemporain, le cardinal de Retz, ait pu dire que « l'âpre et redoutable Richelieu avait foudroyé plutôt que gouverné les hommes ».

GOUVERNEURS ET INTENDANTS. Dans les provinces, Richelieu tint les gouverneurs en bride, les déplaçant, les révoquant à sa guise. Dans une querelle née d'une question de préséance, le duc d'Epernon, gouverneur de Guyenne, ayant « donné du poing » — « trois fois à l'estomac et par deux fois sur les lèvres et le nez » — à l'archevêque de Bordeaux, Richelieu le contraignit à demander pardon à genoux, publiquement et solennellement.

Les agents préférés de Richelieu furent les intendants. C'était le nom qu'on donnait maintenant aux commissaires départis, secrétaires du Conseil envoyés dans les provinces en tournées d'inspection. Richelieu employa les intendants plus qu'on ne l'avait fait avant lui et leur donna les pouvoirs les plus étendus, les autorisant à décider, ordonner et exécuter « tout ce qu'ils verront bon être », spécialement en matière de police, de justice et de finances. De là plus tard leur titre d'intendants de police, justice et finances. A plusieurs reprises on vit les intendants de Richelieu juger et condamner eux-mêmes, sans aucune intervention des tribunaux réguliers, ceux qu'ils estimaient coupables. Leurs pouvoirs dictatoriaux parurent intolérables et soulevèrent de vives protestations, en particulier de la part des Parlements.

GRANDEUR ET MISÈRE DU ROYAUME. Richelieu avait l'esprit vaste et s'intéressait à toutes les parties du gouvernement. Il aurait voulu développer le commerce et enrichir le royaume : comme Henri IV il protégea les compagnies de commerce et les entreprises coloniales ; des établissements français furent fondés aux Antilles, au Sénégal, à Madagascar. Il protégea les lettrés et institua en 1635 l'Académie française ; lui-même parlait et écrivait dans une belle langue, claire, sobre et ferme. Mais presque tout son temps et son activité furent absorbés par la politique extérieure et c'est là surtout qu'il fut grand : il poursuivit avec ténacité la lutte contre les Habsbourg d'Autriche et d'Espagne, mit sur pied de fortes armées et créa de toutes pièces une flotte de guerre. A sa mort les troupes françaises occupaient l'Alsace, le Roussillon et l'Artois : la France était en passe de devenir la première puissance de l'Europe.

Mais ces longues guerres, ces grandes entreprises épuisaient le trésor du royaume. Les impôts devinrent écrasants ; les paysans pressurés, réduits à l'extrême misère, se soulevèrent en plusieurs régions. Aussi Richelieu mourut-il détesté de tous, du peuple aussi bien que des nobles.

RICHELIEU ET LOUIS XIII. A côté de Richelieu, son roi, Louis XIII, qu'il fit « un des plus grands monarques du monde », paraît quelque peu effacé. Il était cependant très jaloux de son autorité. « Les quatre pieds carrés du cabinet du roi, disait parfois Richelieu, me sont plus difficiles à conquérir que tous les champs de bataille de l'Europe. » Rien ne se faisait qu'avec son consentement, et Richelieu lui présentait sur chaque affaire de longs rapports où il exposait clairement et en détail les raisons de chaque chose, les avantages et les inconvénients de chaque



ANNE D'AUTRICHE (Gravure de Morin d'après Ph. de Champaigne ; Bibl. Nat.). ⊘ *La reine est représentée telle qu'elle fut pendant l'époque de sa régence. Elle porte un voile noir, et s'enveloppe le buste dans un corsage quasi-conventuel. Le visage a conservé de belles lignes ; cependant on ne reconnaît plus guère la princesse pour laquelle soupirèrent tant de beaux seigneurs*

LE CARDINAL MAZARIN, par Mignard (Musée Condé, Chantilly). ⊘ *Mazarin était « grand, de bonne mine, bel homme, avec une grande douceur dans le visage ». Cette physionomie fine, mais assez banale, n'a rien du masque énergique et volontaire de Richelieu : la différence de caractère des deux hommes se reflète jusque dans leurs visages* (CL. HACHETTE.)

décision. Ce fut ainsi que Richelieu réussit à calmer les méfiances premières de Louis XIII à son égard et à gagner son entière confiance. Pourtant Louis XIII ne l'aima jamais. Mais il le jugea à sa valeur, et l'ayant trouvé seul capable de mener à bien les affaires, il le maintint envers et contre tous. Il le combla de dignités ; il l'autorisa à avoir des gardes ; en sorte que, comme un souverain, Richelieu eut sa maison militaire, plusieurs centaines d'hommes, gendarmes, mousquetaires, chevau-légers.

Quand Richelieu fut mort, le 7 décembre 1642, Louis XIII resta fidèle à la politique de son ministre et il appela dans son conseil celui-là même que Richelieu lui avait désigné pour « conduire son ouvrage à la perfection », le cardinal Mazarin. Sept mois après, le 14 mai 1643, Louis XIII mourait à son tour, laissant pour lui succéder un enfant de moins de cinq ans, Louis XIV.

Minorité de Louis XIV. — Mazarin.

RÉGENCE D'ANNE D'AUTRICHE. ⊘ ⊘ Louis XIII par testament avait institué régente sa femme, Anne d'Autriche ; mais comme il se méfiait de sa capacité, il lui avait adjoint un conseil dont elle devait suivre les avis en toutes circonstances. Anne d'Autriche, comme Marie de Médicis en 1610, s'adressa au Parlement. Celui-ci annula le testament royal et déclara la reine mère régente « avec pleine et entière autorité » (16 mai 1643). Le soir même Anne d'Autriche, l'ancienne ennemie de Richelieu, désignait comme chef du Conseil le cardinal Mazarin. Ce fut une stupeur universelle et une amère désillusion pour beaucoup.

MAZARIN. ⊘ ⊘ Mazarin était un Italien de naissance obscure : ses ennemis l'appelaient le Gredin de Sicile. Il avait fait tous les métiers, étudiant, officier, chanoine, diplomate, et s'était poussé peu à peu dans le monde grâce à une souplesse et à une habileté merveilleuses. Il avait été d'abord au service du pape, puis Richelieu l'ayant apprécié l'avait fait passer au service du roi de France (1636). Il était entré au Conseil et en 1642 avait reçu le chapeau de cardinal.

Anne d'Autriche, qui eut pour lui un attachement passionné, le soutint contre toutes les cabales de Cour et lui confia entièrement la charge des affaires. De 1643 jusqu'à sa mort (1661), il fut maître absolu, autant et peut-être plus que Richelieu, mais non pas à la façon de Richelieu. Au ministre impérieux, « âpre et redoutable », succédait un Napolitain souple et fourbe, « doux et bénin », qui tirait à chacun son chapeau, craignait d'attirer l'attention sur lui et s'en allait par les rues seul « avec deux petits laquais derrière son carrosse ». D'ailleurs il n'était ni vindicatif ni violent et jamais ne songea à faire mettre à mort ses adversaires. C'était surtout un remarquable diplo-



UN CONSEILLER AU PARLEMENT DE PARIS SOUS LOUIS XIV (Bibl. Nat.). *Il porte la robe noire, très longue : il faut la retrousser pour marcher et un petit laquais en porte la traîne. Au fond, un groupe de conseillers avec leurs laquais, et des gentilshommes qui portent l'épée et le manteau court.*

mate et dans la politique extérieure il continua fort habilement l'œuvre commencée par Richelieu, amenant successivement l'Autriche et l'Espagne à composition. Par contre ce n'était pas un homme d'État : il n'entendait rien au gouvernement intérieur, rien aux finances, les siennes exceptées : il était avare, âpre au gain, et ce fut un effronté voleur.

ÉTAT DU ROYAUME. La succession de Louis XIII et de Richelieu était lourde et toute pleine de difficultés. Les grands, bridés par Richelieu, étaient d'autant plus avides d'indépendance, qu'ils avaient été tenus plus court. Sans tarder, certains d'entre eux, anciens amis de la reine, s'estimant à ce titre les plus dignes du pouvoir, entreprirent de renverser Mazarin, parlèrent même de l'assassiner : ce fut ce qu'on appela la Cabale des Importants. Il suffit, pour la mettre en déroute, d'arrêter son chef, le duc de Beaufort, surnommé, pour ses manières, « le roi des Halles ».

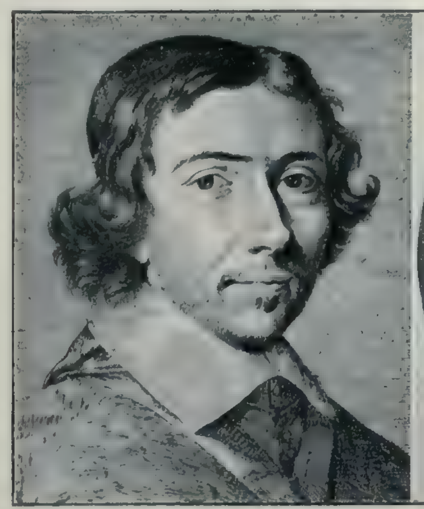
L'état des finances était lamentable : les dépenses étaient en moyenne supérieures aux recettes de cinquante-six millions de livres. Le revenu des impôts avait été dépensé par anticipation pour quatre ans, jusqu'à 1646. Cependant il fallait poursuivre la guerre entreprise contre l'empereur et le roi d'Espagne ; il fallait entretenir les armées ; il fallait fournir des subsides à la Suède et aux autres alliés de la France.

LE PARLEMENT CONTRE MAZARIN. Pour se procurer l'argent dont il avait besoin à tout prix, Mazarin recourut à de multiples expédients, ventes d'offices nouveaux, dont beaucoup ridicules, emprunts forcés, taxes diverses qui frappèrent surtout les Parisiens et les exaspérèrent. Cela dura six ans environ. En 1648, le mécontentement était à son comble et Paris en vint à la révolte ouverte contre la régente et Mazarin.

La révolte fut provoquée et dirigée par les officiers même du roi, les juges du Parlement de Paris. Le Parlement jouissait d'un grand prestige, parce qu'il était le plus haut tribunal du royaume. En outre, par l'enregistrement des édits et le droit de remontrances, il avait part aux affaires d'État et y intervenait sans cesse. C'est lui qui avait conféré la régence à Marie de Médicis, puis à Anne d'Autriche. Depuis 1643 il avait systématiquement résisté à l'enregistrement des taxes nouvelles et ne s'était jamais soumis à la volonté de la régente qu'après avoir obtenu pour ses membres l'exemption de ces taxes.

DÉCLARATION DES VINGT-SEPT ARTICLES. Pour avoir le droit de transmettre leurs charges à leurs enfants, les officiers de justice et de finances payaient une taxe annuelle, appelée la Paulette. La Paulette avait été établie en 1604 par Sully, mais seulement à titre provisoire. En avril 1648, Mazarin à bout de ressources annonça que la Paulette et par suite l'hérédité des charges seraient maintenues pour une nouvelle période de neuf ans. Mais en compensation de cette faveur, on retiendrait quatre années de gages aux officiers des Cours souveraines, Cour des Comptes, Cour des Aides et Grand Conseil.

Cette mesure n'atteignait pas les membres du Parlement, mais ils se déclarèrent solidaires des Cours souveraines, et par un arrêt dit Arrêt d'Union, ils les invitèrent à venir délibérer en commun sur la réforme du royaume. La régente interdit la réunion : elle eut lieu quand même et les parlementaires y rédigèrent une déclaration en vingt-sept articles (juin 1648). Ils demandaient que les intendants et tous les agents à pouvoirs extraordinaires fussent supprimés ; qu'aucun impôt ne fût établi sans le consentement du Parlement ; qu'aucun sujet du roi ne pût être retenu prisonnier plus de vingt-quatre heures sans avoir été interrogé et remis à ses juges naturels.



CARDINAL DE RETZ (Bibl. Nat.). *Figure intelligente et mélancolique d'un homme qui, malgré les sourires de la fortune, fut un perpétuel mécontent.*



MADEMOISELLE DE MONTPENSIER (Bibl. Nat.). *La « Grande Mademoiselle », jolie femme qui eut l'ambition de jouer un grand rôle politique.*



CONDÉ, par Teniers (Musée Condé, Chantilly). *Portrait du « grand Condé » à l'âge où, vainqueur de Rocroi et de Lens, il s'est fourvoyé dans la Fronde.*

Cette déclaration n'allait à rien moins qu'à limiter l'absolutisme royal, comme la Grande Charte de 1215 en Angleterre.

JOURNÉE DES BARRICADES. La régente qui n'avait pas de troupes, fit d'abord semblant de céder et promit de s'inspirer de la déclaration. Mais deux mois plus tard, profitant de ce qu'on célébrait à Paris la victoire de Lens, elle tenta un coup de force et fit arrêter plusieurs parlementaires, entre autres le vieux Broussel, très populaire parce qu'il était un des opposants les plus énergiques.

Une formidable émeute éclata aussitôt (26 août). Des centaines de barricades, faites de tonneaux, de charrettes et de pavés, s'élevèrent en quelques heures, empêchant tout mouvement de troupes. Le Palais-Royal fut bloqué pendant deux jours. Le Parlement vint en corps demander qu'on relachât Broussel ; la reine, s'emportant, déclara « qu'elle l'étranglerait plutôt de ses propres mains ». Mais Mazarin savait le péril grave : la milice bourgeoise, sur qui comptait Anne d'Autriche, se rangeait du côté de l'émeute. Prudemment, le cardinal détermina la reine à mettre en liberté Broussel (28 août 1648).

Peu après, la paix ayant été signée en Westphalie, la régente put appeler des troupes commandées par Condé, le vainqueur de Rocroi et de Lens. Dès qu'elles approchèrent, Anne d'Autriche s'échappa de nuit (6 janvier 1649) avec Mazarin et le jeune roi. La guerre civile commença.

LA FRONDE. Cette révolte avait de justes motifs, elle ne fut pourtant qu'une folle aventure et elle était vouée, par son origine même, à un échec certain.

La déclaration des vingt-sept articles qui limitait l'absolutisme n'aurait été valable que si elle avait été faite par des représentants du peuple français, comme la Grande Charte l'avait été par des représentants du peuple anglais. Le Parlement de Paris semblait vouloir imiter le Parlement d'Angleterre qui au même moment brisait la royauté à Londres, car l'exécution du roi Charles Ier a lieu le 9 février 1649. Mais entre les deux Parlements il n'y avait qu'une similitude de noms. Le Parlement anglais était composé de députés de la nation. Le Parlement de Paris n'était qu'un tribunal. Il usurpait le rôle des États Généraux. Ses membres n'étaient pas des députés de la France, mais seulement des fonctionnaires du roi ayant vis-à-vis de lui le devoir strict d'obéissance.

En outre le Parlement eut tout de suite des alliés compromettants, le bas peuple de Paris qui ne cherchait qu'une occasion de remuer et de crier, surtout les princes et leur clientèle de seigneurs qui s'engagèrent dans la révolte par jeu, par humeur romanesque ou par cupidité vulgaire. De là le nom de Fronde donné à cette guerre civile ; on appelait ainsi un jeu d'enfants interdit par la police comme dangereux, qui consistait à lancer des pierres avec des frondes.

Il y eut deux Frondes successives, appelée l'une la Fronde parlementaire, l'autre la Fronde des Princes, bien qu'en réalité dans l'une et l'autre on retrouve cette étrange coalition du Parlement, du populaire et des princes.

LA FRONDE PARLEMENTAIRE. La Fronde parlementaire dura deux mois à peine. Condé,

resté fidèle à la régente, bloqua Paris avec quinze mille hommes. Le Parlement, aidé de Paul de Gondi, coadjuteur de l'archevêque de Paris, plus tard célèbre sous le nom de cardinal de Retz, organisa la résistance. Les Parisiens, les princes et les grandes dames, après avoir joué quelque temps à la guerre, se lassèrent vite. Le Parlement conclut avec la Cour la paix de Rueil (30 mars 1649).

LA FRONDE DES PRINCES. Condé, après la paix de Rueil, se considéra comme le sauveur de la royauté. Aussi orgueilleux et arrogant qu'il était brave, il ne jugeait aucune récompense assez grande pour ses services. Ses exigences et ses insolences exaspérèrent Anne d'Autriche : elle le fit arrêter (janvier 1650). Ce fut l'occasion d'une nouvelle révolte.

Aussitôt la femme de Condé et sa sœur, la duchesse de Longueville, soulevèrent les provinces dont il était gouverneur, la Bourgogne et la Guyenne. Puis l'intrigant Paul de Gondi, mécontent de n'avoir pas encore reçu le chapeau de cardinal, entraîna de nouveau Paris et le Parlement dans la révolte (février 1651).

Mazarin parut céder : il remit Condé en liberté, quitta la Cour et passa en Allemagne. Il en revint bientôt et trouva la France dans une étrange confusion. Les Parisiens étaient brouillés avec Condé ; mais en même temps, ils tenaient leurs portes fermées au jeune roi Louis XIV. Condé s'était allié aux Espagnols et tenait la campagne contre Turenne, qui commandait l'armée royale.



LOUIS XIV ENFANT, par Simon Vouet (Musée de Versailles). *Un portrait et aussi une manière d'horoscope : le futur maître de l'Europe est représenté en costume de maréchal de France, le bâton à la main, cuirassé et casqué.*

L'épisode principal de la guerre se déroula devant Paris. Turenne attaqua Condé dans le faubourg Saint-Antoine. Pris entre l'armée royale et les murs de la ville, Condé semblait perdu quand le canon de la Bastille se mit à tonner contre les troupes royales. En même temps la porte Saint-Antoine était ouverte et Condé pouvait se réfugier dans la ville. Ce coup de théâtre était l'œuvre de la cousine germaine du roi, Mlle de Montpensier, la Grande Mademoiselle, fille de Gaston d'Orléans, une personne romanesque de vingt-cinq ans qui voulait jouer un grand rôle dans le royaume (juillet 1652).

Mais la discorde était parmi les Frondeurs. Les Parisiens, las du désordre, chassèrent Condé qui s'enfuit aux Pays-Bas rejoindre les Espagnols. Ce fut la fin de la guerre civile. A la demande du Parlement, le jeune roi rentra avec sa mère dans la capitale, au milieu de l'enthousiasme général (octobre 1652). Mazarin, pour donner aux colères qu'il inspirait le temps de s'apaiser, ne revint que quelques mois plus tard (février 1653); la Cour et la ville lui firent alors un accueil triomphal.

DERNIÈRES ANNÉES DE MAZARIN. Mazarin vécut encore huit années, « puissant comme Dieu le père au commencement du monde », disait-on. Ce n'était plus l'homme modeste « aux deux petits laquais » du début de la régence. Il avait trois cents gardes à pied et, pour escorte ordinaire, cent mousquetaires à cheval « à casaques cramoisies garnies d'argent ». Louis XIV d'ailleurs lui laissait le soin entier des affaires. Mazarin travailla principalement à terminer la guerre avec l'Espagne et à préparer la paix des Pyrénées. Il s'occupait en même temps de refaire sa fortune personnelle, compromise par la Fronde. Il y parvint par les plus scandaleux trafics, les ventes de fonctions publiques, les détournements des deniers de l'État. Quand il mourut, le 8 mars 1661, le trésor royal était à peu près vide, mais Mazarin laissait à ses héritiers une cinquantaine de millions.

CONSÉQUENCES DE LA FRONDE. La Fronde avait produit les maux habituels des guerres civiles ; elle accumula les ruines dans toute la France. Les armées, mal payées, s'en tiraient en ravageant le pays ; en outre, elles traînaient la peste derrière elles. Pour soulager les souffrances des misérables, il y eut un bel élan de charité : un modeste prêtre, un vieillard de près de quatre-vingts ans, saint Vincent de Paul, le fondateur de l'ordre des Lazaristes,



COSTUME DE L'ÉPOQUE



« VISITER LES MALADES », d'A. Bosse (Bibl. Nat.).



COSTUME DE L'ÉPOQUE



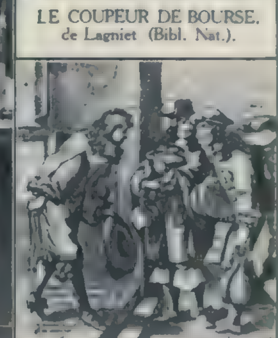
LA DISTRIBUTION DE SOUPE, de Lagniet (Bibl. Nat.).

LE COUPEUR DE BOURSE, de Lagniet (Bibl. Nat.).



LE NOBLE ET LE PAYSAN, de Lagniet (Bibl. Nat.).

« DONNER A MANGER A CEUX QUI ONT FAIM », d'Abraham Bosse (Bibl. Nat.).



BIEN VENU QUI APPORTE, de Lagniet (Bibl. Nat.).



LE MAITRE D'ÉCOLE d'A. Bosse (Bibl. Nat.).

LA MAITRESSE D'ÉCOLE, d'A. Bosse (Bibl. Nat.).

LA SOCIÉTÉ AU TEMPS DE LA FRONDE

D'une incursion dans l'œuvre d'Abraham Bosse et de Lagniet, on revient abondamment pourvu de documents aussi précis que pittoresques sur les costumes, le mobilier, les appartements, les mœurs mêmes d'une époque où se dessinent et vont s'affirmer les caractères du grand siècle. Toutes les classes de la société y défilent : nobles, bourgeois et manants ; tous les âges aussi et de nombreuses scènes de la vie privée. C'est à proprement parler l'instruction par l'image, et l'intérêt des détails est encore rehaussé par l'habileté dans la composition des ensembles.



GRANDE BATAILLE (Musée de La Haye). *Sous ce titre catalogué Wouwermann a représenté ici un épisode classique de combat au* XVIIe *siècle. A droite, des cuirassiers chargent, non le sabre, mais le pistolet au poing, sur des fantassins qui couvrent l'accès d'un pont. A gauche, au premier plan, un piquier, rapière en main et pique baissée, calée du pied, protège un mousquetaire qui tire. Au fond, trompettes sonnant et renfort de cavalerie qui arrive.* (CL. HANFSTAENGL).

de l'ordre des Filles de la Charité, de l'hospice des Enfants trouvés, de l'hospice de la Salpêtrière pour les vieillards, organisa un véritable service d'assistance publique. Mais la charité était insuffisante pour tant de misère.

La Fronde eut une autre conséquence, inattendue : elle acheva d'amener la France à la monarchie absolue. Tant de désordres avaient lassé le clergé, les bourgeois, les paysans, même les nobles qui achevèrent de se ruiner dans la guerre civile. Toute idée d'opposition au roi fut abandonnée. Au dire d'un témoin, « on ne voulait plus entendre parler d'aucun remuement ». Il y avait un désir général de repos, d'ordre et de sécurité ; la France aspirait ardemment à la paix intérieure ; elle attendait le maître qui la lui donnerait.

La lutte contre la Maison d'Autriche.

ORIGINES DE LA GUERRE DE TRENTE ANS. On a vu apparaître à la fin des guerres d'Italie la politique des frontières naturelles. Cette politique, qui consistait à étendre le royaume principalement du côté du Nord et de l'Est aux dépens des possessions espagnoles et autrichiennes, devint au dix-septième siècle, avec Richelieu et Mazarin, la politique nationale de la France, mais tout d'abord la mort d'Henri IV, la médiocrité des hommes au pouvoir comme Concini et de Luynes favorisèrent les ambitions de la maison d'Autriche. Ces ambitions furent l'origine d'une longue guerre, la guerre de Trente ans (1618-1648) dans laquelle la France ne devait intervenir directement qu'à partir de 1635.

Le chef de la maison d'Autriche était alors l'empereur Ferdinand II. Élevé par les Jésuites, gardant toujours près de lui un confesseur jésuite, Ferdinand II était d'une piété ardente, d'un catholicisme intransigeant. Il avait entrepris de restaurer le catholicisme d'abord dans ses États, où les protestants étaient nombreux, ensuite dans toute l'Allemagne. Mais la religion n'était pas l'unique fin de sa politique ; Ferdinand II songeait aussi à transformer la constitution de l'Allemagne et à faire du titre d'empereur une réalité. A la place d'un empire morcelé en près de quatre cents États, il rêvait d'organiser un empire uni, obéissant à une seule volonté, comme le royaume de France, et que l'étendue de son territoire, le grand nombre de ses habitants auraient fait formidable à l'Europe.

Les projets de Ferdinand II mettaient donc en péril non seulement le protestantisme allemand, mais l'équilibre européen. Ainsi s'explique que la guerre de Trente ans, d'abord guerre religieuse et allemande, se soit transformée rapidement en une guerre générale européenne.

SUCCÈS DE FERDINAND II. Ferdinand II commença par écraser les Tchèques de Bohême, qui, en majorité protestants, s'étaient soulevés contre lui (1618-1620). Puis, les Tchèques ayant été soutenus

par un prince protestant allemand, l'électeur palatin Frédéric V, Ferdinand porta la guerre en Allemagne.

L'Allemagne était alors divisée en deux camps : un certain nombre d'États protestants s'étaient groupés pour former l'Union évangélique dont le chef était l'électeur palatin. Les princes catholiques avaient riposté en formant la Sainte-Ligue dirigée par le duc de Bavière, Maximilien. Celui-ci avait une armée bien organisée, commandée par un bon capitaine, Tilly.

L'empereur s'allia avec Maximilien, qui lui prêta l'armée de Tilly. Grâce à ce concours, il put s'emparer du Palatinat. Puis, de sa propre autorité, il déclara Frédéric déchu : son titre d'électeur, avec toutes ses possessions, furent transférés au duc de Bavière (1623).

Cette mesure était comme le prélude d'un prochain écrasement des réformés. Effrayés, ceux-ci appelèrent à leur aide le roi de Danemark, Christian IV (1625). Mais Christian ne fut pas plus heureux que Frédéric V. Il fut attaqué par deux armées, l'armée bavaroise de Tilly et une armée nouvelle que venait de constituer pour le compte de l'empereur un aventurier ambitieux et populaire parmi les soldats, Wallenstein. Vaincu dans toutes les rencontres, Christian fut contraint, par la paix de Lübeck, de s'engager à ne plus intervenir en Allemagne (1629).

Alors se révélèrent toutes les ambitions de l'empereur Ferdinand. Disposant de la puissante armée de Wallenstein, il était en état d'imposer ses volontés à l'Allemagne. Par l'édit de restitution, il obligea les protestants à lui rendre tous les domaines d'Église qu'ils avaient confisqués depuis 1552 ; il allait acquérir ainsi d'immenses territoires dans toutes les parties de l'Allemagne. Wallenstein le poussait à entreprendre sans plus tarder la réforme de l'empire : « L'empereur doit être maître en Allemagne, disait-il, comme le sont chez eux les rois de France et d'Espagne. »

DIPLOMATIE DE RICHELIEU. Mais depuis 1624, Richelieu avait pris la direction de la



LE THÉÂTRE DE LA GUERRE DE TRENTE ANS



MOUSQUETAIRE DE LA GUERRE DE TRENTE ANS (Gravure de Gheyn. Musée d'Artillerie). *Sur l'épaule gauche il porte le mousquet, dont on voit les mèches fumantes entre ses doigts ; dans la main, la fourche où s'appuie le mousquet pendant le tir. En chapelet, des charges de poudre. L'épée.*

politique française et surveillait attentivement les affaires d'Allemagne. Avec sa grande clairvoyance, il se rendait compte que la transformation de l'empire au profit des Habsbourg d'Autriche était particulièrement dangereuse pour la France, d'autant plus dangereuse que d'autres Habsbourg régnaient en Espagne et que, par leurs possessions d'Italie, par le Milanais, il s'en fallait de peu qu'ils pussent opérer la jonction de leurs forces avec celles des Habsbourg d'Autriche. Si cette jonction venait à s'opérer, alors, selon le mot de Wallenstein, « tous les ennemis de la maison d'Autriche seraient dans le sac ». C'était l'empire de Charles-Quint reconstitué et la France mise au même péril où elle s'était trouvée cent ans plus tôt avec François I[er]. Il était donc nécessaire qu'elle intervînt.

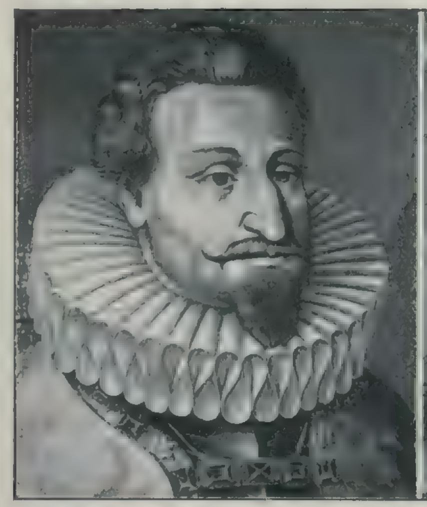
Seulement les difficultés intérieures ne laissaient pas à Richelieu la liberté d'agir énergiquement au dehors. Il dut recourir d'abord à la diplomatie et se borner aux mesures de sécurité indispensables. C'est ainsi qu'en 1625 il fit occuper dans les Alpes la Valteline, couloir ouvert par l'Adda entre le Milanais espagnol et le Tyrol autrichien. De même, depuis 1627, il luttait pour assurer la succession vacante du duché de Mantoue à un prince ennemi des Habsbourg. En 1630, en même temps qu'il s'efforçait de détacher de l'empereur les princes catholiques allemands que les ambitions de Ferdinand commençaient à inquiéter, il négociait avec le roi de Suède Gustave-Adolphe qui se préparait à intervenir en Allemagne. Ces négociations aboutirent à Berwald à un traité de subsides et d'alliance (janvier 1631).

GUSTAVE-ADOLPHE. La Suède, en effet, comme la France, était menacée par l'empereur. Celui-ci rêvait de se créer une puissance maritime sur la Baltique. Il avait nommé Wallenstein amiral des mers Baltique et Océanique. Or les Suédois avaient, eux aussi, des projets sur la Baltique : Gustave-Adolphe prétendait en faire un lac suédois, et, d'autre part, il déclarait que la Baltique était le fossé de la citadelle suédoise, et qu'il ne pouvait, sans péril, laisser l'empereur s'établir sur le revers de ce fossé.

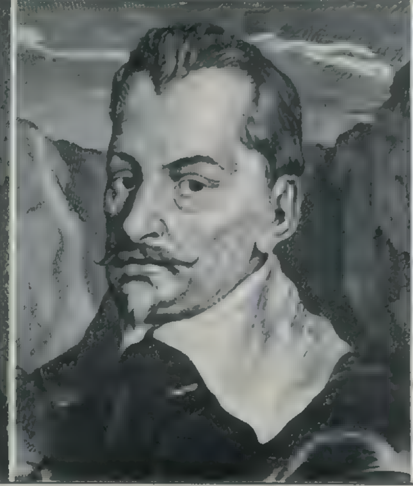
Le roi de Suède n'était pas seulement un grand homme de guerre qui avait déjà révélé son génie dans des campagnes heureuses contre la Russie et la Pologne ; c'était un novateur qui venait d'opérer dans la tactique et l'armement des transformations profondes.



PIQUIER DE LA GUERRE DE TRENTE ANS (Gravure de Gheyn. Musée d'Artillerie). *Même équipement défensif et offensif que le piquier des guerres d'Italie : morion, cuirasse, tassettes, etc.. La pique mesure environ 6 mètres. La main gauche repose sur la poignée de la rapière*



FERDINAND II (Bibl. Nat.). *Empereur d'Autriche de 1619 à 1637. Le digne successeur de Charles-Quint, par ses prétentions à l'hégémonie et l'ardeur de sa foi catholique*



WALLENSTEIN (D'après Van Dyck) (Bibl. Nat.). *Le dernier et le plus grand des condottieri, aux environs de cinquante ans. Physionomie dure, impérieuse, tourmentée par l'ambition.*



GUSTAVE-ADOLPHE (Bibl. Nat.). *Front découvert sous des cheveux très blonds, les yeux doux, du calme et de la bonté. Le roi de Suède doit avoir ici environ trente-six ans.*

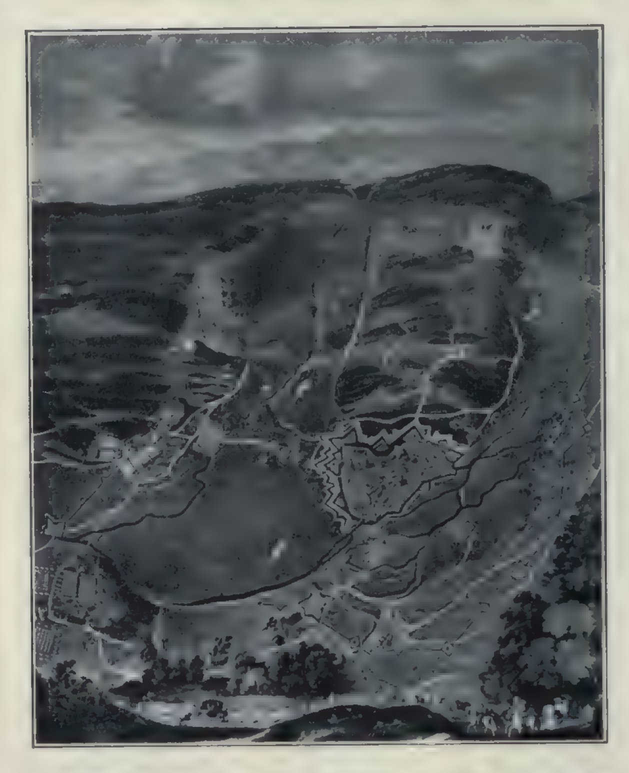
NOUVELLES MÉTHODES DE GUERRE. Pour l'infanterie, Gustave-Adolphe, préoccupé surtout d'alléger l'homme, avait enlevé aux piquiers la cuirasse, et la longue pique encombrante avait été remplacée par la pertuisane. Le mousquet dont jusqu'alors se servaient les fantassins était une arme lourde qu'il fallait appuyer sur une fourche pour tirer ; le chargement, très compliqué, se faisait en quatre-vingt-dix-neuf temps et on tirait un coup de feu par cinq minutes. Dans l'infanterie suédoise le mousquet avait été raccourci, en sorte que la fourche était devenue inutile. Pour la mise de feu un mécanisme à rouet avait remplacé la mèche ; le chargement avait été simplifié par l'adoption de la cartouche qui réunit à l'avance et permet d'introduire en un seul temps poudre et balle dans le mousquet. Aussi les feux des mousquetaires suédois étaient-ils trois ou quatre fois plus rapides que ceux des mousquetaires allemands.

Un progrès pareil avait été réalisé pour l'artillerie. Au lieu des lourdes pièces en usage, attelées de dix et même vingt-quatre chevaux, Gustave-Adolphe avait adopté des canons légers, faits d'un mince tube de cuivre, qui, placés sur des affûts à grandes roues, attelés de deux chevaux, pouvaient passer n'importe où. En même temps, par l'adoption de la gargousse, la charge avait été rendue plus prompte encore que pour le mousquet. Les Suédois avaient ainsi sur leurs adversaires l'avantage décisif d'un armement complet à tir rapide.

D'autre part Gustave-Adolphe avait accru le nombre des mousquetaires, en sorte qu'ils constituaient les deux tiers de son infanterie. Au système de la phalange, aux massifs bataillons carrés, blocs compacts de dix et douze files où l'artillerie ouvrait de terribles brèches, il avait substitué le système de la légion romaine, l'ordre mince, de longues lignes souples où par pelotons alternaient mousquetaires et piquiers, ceux-ci baïonnettes vivantes de ceux-là, où les hommes sur trois ou quatre rangs étaient tous utilisés. Ainsi avec



LE COMBAT DU PAS DE SUSE (1629) (Musée de Versailles). *Episode de la guerre pour la succession de Mantoue. Sous la conduite du duc de la Meilleraie les Français forcent le pas de Suse, que barraient les troupes du duc de Savoie. Au premier plan, le roi et Richelieu, à cheval, surveillent les opérations.*



LA REPRISE DE CORBIE (1636) (Musée de Versailles). *Ce tableau doublé d'un plan présente d'une façon très exacte la ville reprise aux Espagnols et la circonvallation creusée par l'armée du roi. A gauche, le camp français ; au premier plan, à droite, des généraux à cheval s'avancent sur la route.*

moins de troupes il pouvait opposer à ses adversaires des fronts d'égale étendue, et son armée moins nombreuse était plus mobile et plus facile à nourrir. Ces transformations devaient être rapidement imitées par tous les belligérants allemands, espagnols, français. Tous les grands hommes de guerre du dix-septième siècle furent les disciples de Gustave-Adolphe; il a été le créateur de la tactique moderne.

VICTOIRES ET MORT DE GUSTAVE-ADOLPHE. Débarqué en Allemagne en 1630, le roi de Suède remporta une première grande victoire sur l'armée de Tilly à Breitenfeld en Saxe (1631). Il traversa toute l'Allemagne de l'ouest dans une marche victorieuse, occupa les villes principales de la région du Rhin, puis il envahit la Bavière dont il se rendit maître par la bataille du Lech, où Tilly fut de nouveau vaincu et blessé à mort (avril 1632).

Gustave-Adolphe se heurta alors à Wallenstein, que l'empereur avait rappelé en toute hâte pour défendre Vienne. La rencontre eut lieu à Lützen, en Saxe (novembre 1632). Les Suédois furent encore vainqueurs mais leur roi, en chargeant à la tête de sa cavalerie, fut tué de deux coups de feu.

La mort de Gustave-Adolphe mit fin aux succès des Suédois. En 1634, ils éprouvèrent un désastre complet à Nordlingen. Ferdinand II se trouvait de nouveau maître de la situation. Pour être plus sûr de son armée, il avait fait assassiner Wallenstein qui intriguait avec la France et la Suède.

INTERVENTION DE LA FRANCE. C'est alors seulement que Richelieu se décida à intervenir par les armes. Très habilement, en invoquant l'équilibre européen menacé par les Habsbourg, il sut grouper autour de la France la plupart des petits États. Il signa en 1635 une série de traités d'alliance avec la Suède, les Provinces-Unies, les princes protestants allemands, Bernard de Saxe-Weimar, un lieutenant de Gustave-Adolphe, qui s'était constitué une armée à lui ; enfin, avec plusieurs princes italiens et les Suisses. En même temps, Richelieu mettait sur pied cinq armées et déclarait la guerre au roi d'Espagne Philippe IV (mai 1635).

Dès lors il ne s'agissait plus simplement de la liberté de l'Allemagne : c'était la lutte des maisons de France et d'Autriche qui recommençait. Les Français combattaient pour acquérir celles de leurs provinces qu'occupait encore l'Espagne, Artois, Roussillon, Franche-Comté. Ils luttaient pour atteindre les frontières naturelles, et, selon l'expression de Richelieu, pour « mettre la France en tous lieux où fut l'ancienne Gaule ».

LA GUERRE SOUS RICHELIEU. La lutte fut longue et acharnée, car l'Espagne, qui avait été au seizième siècle la première puissance militaire de l'Europe, était encore redoutable. Elle eut des théâtres multiples : la frontière des Pyrénées, la Franche-



BUSTE DU GRAND CONDÉ, par Coysevox (Musée du Louvre). *Cette tête maigre, d'une laideur épique, est d'une extraordinaire puissance avec le nez en bec d'aigle, les larges narines, les yeux surtout, dont Bossuet disait qu'ils lançaient des éclairs.*



L'ATTAQUE DE LA DILIGENCE (Bibl. Nat., Estampes).



CHATIMENT DE MARAUDEURS.





LA PENDAISON.



SCENE DE PILLAGE.



COSTUMES
(Bibl Nat., Estampes).

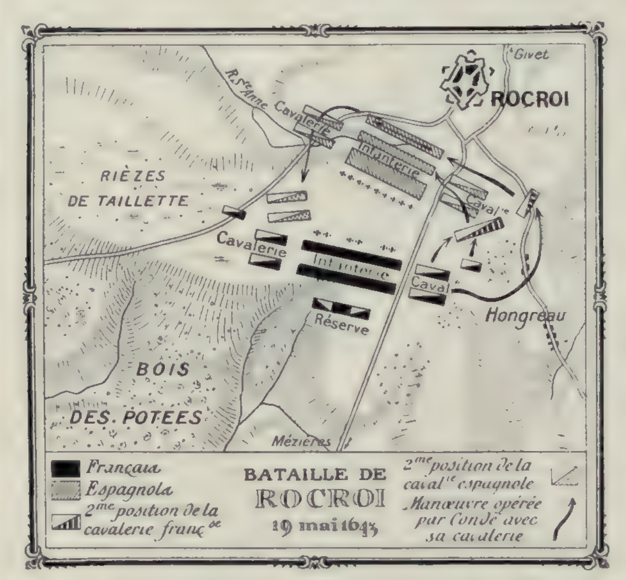
LA ROUE.



PILLAGE D'UNE ÉGLISE (Bibl. Nat., Estampes).

LES MISÈRES DE LA GUERRE (d'après Callot).

Il est remarquable qu'à une époque où le noble métier des armes ne comptait guère que des admirateurs, un homme se soit trouvé dont le crayon et la verve satiriques aient étalé les horreurs ou, comme il le dit lui-même, les misères de la guerre. C'est l'envers du tableau : banditisme, maraude, pillage, incendie qui s'opposent à la gloire des combats. Callot les dessine avec une poignante sincérité et un réalisme souvent passionné.



Comté, la frontière de la France et des Pays-Bas, l'Allemagne et l'Italie.

Au début, la France fut envahie sur deux points : en Bourgogne, où Saint-Jean-de-Losne, assailli par les Impériaux, repoussa toutes les attaques ; en Picardie où les Espagnols occupèrent quelque temps Corbie (août 1636). Leurs coureurs franchissant la Somme arrivèrent jusqu'à Pontoise et l'alerte fut chaude à Paris. Mais un énergique et rapide effort permit de jeter l'ennemi hors des frontières, et désormais les Français n'eurent plus à combattre sur leur propre territoire. Dès 1637, ils prirent partout l'offensive. De 1637 à 1642, ils enlevèrent à l'Espagne, au nord l'Artois, où l'on prit Arras sous les yeux de Richelieu (1640), au sud le Roussillon où Louis XIII suivit en personne le siège de Perpignan (1642).

OCCUPATION DE L'ALSACE. ❧ ❧ Dans le même temps l'Alsace avait été occupée par les troupes françaises. En réalité il n'y eut pas à la conquérir : on peut dire que les villes alsaciennes se donnèrent d'elles-mêmes à la France.

Depuis le Moyen Age, l'Alsace était morcelée en un grand nombre de petits États, principautés seigneuriales et ecclésiastiques, et surtout villes libres qui étaient comme autant de petites républiques indépendantes. Politiquement rattachée à l'Empire, d'un lien très lâche, l'Alsace s'était toujours sentie davantage attirée vers la France : « La plupart d'entre nous sont plus favorables à la France qu'à l'empire germanique », constatait un érudit alsacien en 1501. Pendant les guerres entre François Ier et Charles-Quint, on avait vu les Alsaciens en grand nombre s'enrôler dans les armées françaises. C'était une idée répandue parmi ces populations que l'Alsace, ayant jadis appartenu à la France, devait lui revenir. Au début du dix-septième siècle, les sympathies pour la France semblaient plus vivaces que jamais. « Au regard de l'assistance humaine, lit-on dans un rapport adressé de Strasbourg à Richelieu en 1629, les esprits et les yeux de tous sont tournés sur la France. »

Ainsi s'explique que dès 1634, pour échapper aux ravages des armées tant suédoises qu'impériales, la plupart des villes alsaciennes demandèrent à se mettre sous la protection du roi de France et sollicitèrent des garnisons françaises. Louis XIII y consentit par le traité de Rueil (1635) et s'engagea à maintenir les libertés des villes alsaciennes. A cette condition l'occupation française se fit sans violence, et même avec de grands égards mutuels. Succédant à Richelieu, Mazarin pouvait écrire en 1643 aux Alsaciens : « L'inclination que vous avez eue de tout temps pour la France oblige tous les bons Français d'en avoir du ressentiment. » (1).

ROCROI. ❧ ❧ C'est à Mazarin que devait revenir la gloire d'achever l'œuvre entreprise par Richelieu Sous son gouvernement, les armées françaises, commandées par de grands capitaines, Condé et Turenne, remportèrent d'éclatants succès.

Condé n'était encore que duc d'Enghien et jeune prince de vingt-deux ans quand il révéla son génie, tout d'audace et d'inspiration, sur le champ de bataille de Rocroi. Rocroi est à la frontière du Nord une petite place forte qui garde l'entrée de la Champagne et commande la route de Mézières. Au mois de mai 1643, une armée espagnole, forte de vingt-huit mille hommes avec dix-huit canons, vint l'assiéger. Le duc d'Enghien, avec vingt-trois mille hommes et douze canons, fut envoyé au secours de la place. Il décida de livrer bataille, et le 19 mai à l'aube l'action s'engagea. Le duc s'était placé à l'aile droite avec une partie de sa cavalerie ; l'infanterie au centre ; le reste de la cavalerie à l'aile gauche. Les Espagnols avaient les mêmes dispositions ; au centre leur infanterie, formée de vieux soldats réputés invincibles, était formée sur trois lignes de profondeur.

Le duc d'Enghien attaqua la cavalerie espagnole qu'il avait en face de lui et en une heure de combat la mit en déroute. Comme il arrivait au sommet d'un pli de terrain, il aperçut au loin, en plein désordre, la gauche de son armée bousculée par l'aile droite espagnole : celle-ci commençait même à aborder de flanc le centre français. Il était entre cinq et six heures. Enghien eut alors une inspiration de génie. Il laissa un instant souffler les chevaux, puis, au lieu de revenir

(1) « Ressentiment », au dix-septième siècle, s'employait aussi en bonne part.

en arrière pour aller secourir son centre et sa gauche, il se lança à corps perdu à gauche sur le centre espagnol. En quelques instants la troisième et la seconde ligne étaient bousculées, et les Espagnols et les Français stupéfaits virent tout à coup déboucher le duc d'Enghien « les cheveux épars, les yeux pleins d'éclairs, l'épée à la main », en arrière de la droite ennemie. La réserve et le centre français passant alors à l'offensive, la cavalerie espagnole, prise entre deux feux, fut anéantie.

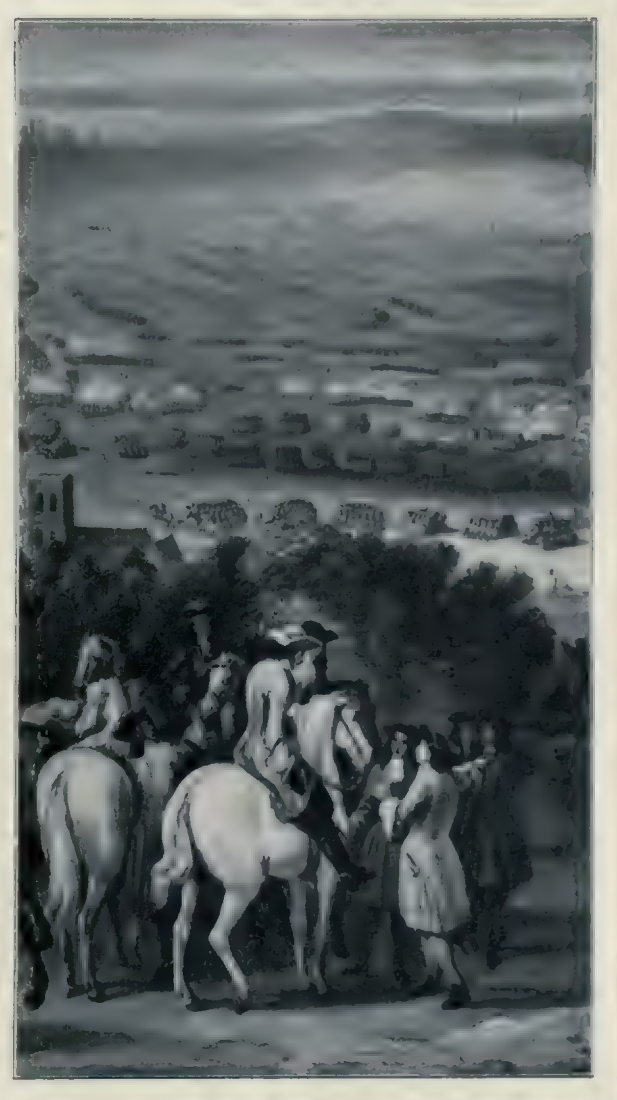
Il ne restait que le centre, l'infanterie rangée sur une éminence, en rectangle allongé, citadelle vivante que commandait le comte de Fontaine. C'était un vieux général à longue barbe blanche, perclus de douleurs ; on l'apercevait à un angle du carré, assis sur une chaise que quatre hommes soutenaient sur leurs épaules. Le duc d'Enghien se disposa à attaquer sur l'heure.

« Tout est immobile en face de nous, a écrit le duc d'Aumale dans une narration célèbre de la bataille de Rocroi. Fontaine, sa canne appuyée sur son pied, les mousquetaires au port d'armes et derrière eux la forêt des piques. Les Français approchent. Les assaillants commencent à voir distinctement ces hommes de petite taille au teint basané, à la moustache troussée, coiffés de chapeaux étranges, appuyés sur leurs armes. Tout à coup la canne de Fontaine se dresse : dix-huit bouches à feu sont démasquées, tous les mousquets s'inclinent ; une grêle de balles et de mitraille balaye le glacis naturel sur lequel s'avance la ligne française. Celle-ci flotte un moment, puis recule, laissant le terrain jonché de cadavres. Quand le vent eut dissipé la fumée, la phalange était de nouveau immobile, les mousquets relevés, Fontaine à la même place. »

Deux autres attaques échouèrent. Le duc d'Enghien, deux balles dans sa cuirasse, son cheval blessé, fit amener du canon pour abattre à coup de boulets les angles de la citadelle. Dans un quatrième assaut, le centre espagnol fut enfoncé. Avant dix heures tout était fini. Fontaine et sept mille Espagnols étaient tués ; six mille étaient prisonniers. Les Français avaient deux mille morts et autant de blessés.

La victoire de Rocroi arrêta net l'invasion. Elle annonçait la fin de la prépondérance militaire de l'Espagne ; elle était le début de la prééminence militaire de la France.

LA GUERRE EN ALLEMAGNE. Malgré l'opiniâtreté des Espagnols et des Impériaux, cette prééminence s'affirma dans les années suivantes. L'effort principal porta du côté de l'Allemagne. L'armée française qui opérait dans la région rhénane était commandée par le vicomte de Turenne, déjà vieux



LA BATAILLE DE LENS (20 Août 1648). (Fragment. Musée de Versailles). *La deuxième grande victoire de Condé sur les Espagnols. Au premier plan, des officiers discutent et commentent les péripéties de la bataille qui fait rage au fond du tableau. Une plaine immense où se multiplient les charges d. cavalerie.*

routier et maréchal de France à trente-deux ans (1643).

Condé et Turenne, réunis deux années de suite, furent vainqueurs à Fribourg (1644) et à Nordlingen (1645). Mais ces victoires chèrement gagnées ne furent pas décisives. Ce n'est qu'en 1648 que, mettant à exécution un plan combiné dès 1639, Turenne put opérer sa jonction avec le Suédois Wrangel. Tous deux remportèrent un important succès à Zusmarshausen (17 mai 1648), envahirent la Bavière et bloquèrent Münich. D'autre part une seconde armée suédoise enlevait Prague par surprise (juillet 1648). Presque au même moment, Condé écrasait une armée espagnole à Lens, lui prenant 120 canons et tous ses étendards (20 août 1648). Si le roi d'Espagne s'obstinait à continuer la guerre, l'empereur Ferdinand III, double-

ment menacé dans sa capitale, se décida à signer la paix.

LES TRAITÉS DE WESTPHALIE. Depuis 1645, les plénipotentiaires des États belligérants, ainsi que ceux du Pape et de la République de Venise qui avaient offert leur médiation, s'étaient réunis en Congrès dans deux villes de Westphalie, à Münster où siégeaient les envoyés français, le comte d'Avaux et Servien, à Osnabrück où étaient les Suédois.

Les Français présentèrent leurs demandes en langue française à la grande surprise de leurs adversaires, le latin jusqu'alors ayant toujours été la langue des diplomates. Les protestations n'y firent rien ; les Français continuèrent à n'employer que le français qui commença dès lors à remplacer le latin comme langue diplomatique.

Les traités furent signés simultanément à Münster et à Osnabrück, le samedi 24 octobre 1648. La Suède et la France, les deux puissances victorieuses, obtenaient les principaux avantages. A la Suède l'empereur dut abandonner les embouchures du Weser, la Poméranie occidentale, les embouchures de l'Oder, c'est-à-dire la rive allemande de la Baltique. La France se fit reconnaître définitivement la possession des Trois-Évêchés ; elle se fit céder tous les droits de l'empereur sur l'Alsace, particulièrement sur dix villes libres au nombre desquelles ne figurait d'ailleurs pas Strasbourg. La situation de Strasbourg, mal définie, devait donner lieu à de nouveaux conflits entre la France et l'empire.

En outre, les traités de Westphalie, ruinant les prétentions des Habsbourg, maintenaient la constitution anarchique de l'Allemagne. Les Electeurs firent de nouveau garantir leur indépendance absolue dans leurs États. Ils eurent même le droit de conclure des alliances avec qui bon leur semblerait. L'empereur n'eut plus absolument qu'un vain titre. Comme d'autre part la constitution allemande était placée sous la garantie de toutes les puissances signataires, la France et la Suède avaient légalement le droit d'intervenir dans les affaires intérieures de l'empire.

Les traités de Westphalie étaient une grande victoire française, non seulement parce que la France atteignait pour la première fois la frontière naturelle du Rhin, mais encore parce qu'ils rendaient impossible toute tentative d'unification de l'empire et réduisaient ainsi l'Allemagne à l'impuissance pour le plus grand profit de la France. Le maintien de ces traités, considérés comme le chef-d'œuvre de la diplomatie, devait être, jusqu'à la Révolution, la préoccupation principale de tous les politiques français.

GUERRE CONTRE L'ESPAGNE. Le roi d'Espagne cependant avait refusé de signer la paix avec la France. Des troubles graves, la Fronde, venaient d'éclater à Paris (1648). Les Espagnols espérèrent à la faveur de ces désordres recouvrer ce qu'ils avaient perdu. On sait comment, à dater de 1651, ils trouvèrent un allié dans la personne même du vainqueur de Rocroi, le prince de Condé, révolté contre son roi et contre Mazarin.

La guerre fut ainsi prolongée de douze années. Le nord et l'est de la France furent cruellement ravagés. La lutte se prolongeait sans qu'aucun des adversaires parvînt à prendre un avantage marqué sur l'autre. Pour triompher de la résistance espagnole, Mazarin n'hésita pas à négocier avec le dictateur que la Révolution d'Angleterre avait porté au pouvoir, Cromwell : en 1657 il obtint l'alliance anglaise, d'ailleurs à très haut prix, moyennant la promesse de la cession de Dunkerque, alors place espagnole. Cromwell fournit un corps de 6 000 hommes. Ce renfort permit à Turenne de gagner sur les Espagnols et Condé, près de Dunkerque, la victoire des Dunes (14 juin 1658). Le roi d'Espagne n'avait plus d'armée : il consentit à traiter.

PAIX DES PYRÉNÉES. La paix fut négociée et signée dans une petite île de la Bidassoa, à la frontière de la France et de l'Espagne. On l'appela la paix des Pyrénées (1659).

La France recevait au sud le Roussillon et la Cerdagne, au nord l'Artois, avec quelques places de la Flandre et du duché du Luxembourg, parmi lesquelles Thionville. Le traité stipulait en outre le mariage de Louis XIV avec la fille aînée de Philippe IV, Marie-Thérèse. Cette clause devait être par ses conséquences la disposition capitale du traité, et toute la politique extérieure de Louis XIV, cinquante années d'intrigues diplomatiques et de guerre, en devaient sortir.

La paix des Pyrénées marquait le triomphe de la maison de France sur les Habsbourg d'Espagne, comme la paix de Westphalie avait consacré son triomphe sur les Habsbourg d'Autriche. Agrandie de trois provinces, Alsace, Artois, Roussillon, en face d'adversaires à bout de forces, la France, à la fin de 1659, dans l'Europe occidentale, était vraiment la puissance prépondérante.



LE ROI ET SES MINISTRES (Bibl. Nat.). *A l'heure où Louis XIV revient de la messe, ses ministres l'attendent au passage pour prendre ses ordres. La gravure porte en exergue* Fide et Obsequio *(Fidélité et obéissance) qui est la devise des ministres, et, sous le pied de Louis XIV,* Nil sine te *(Rien sans toi) humble formule qui exprime la juste conception que les ministres du Grand Roi se faisaient de leur rôle.*

CHAPITRE V

LOUIS XIV

Le Roi, la Cour et le Gouvernement.

RÈGNE PERSONNEL DE LOUIS XIV. Louis XIV avait vingt-deux ans en 1661. Au lendemain de la mort de Mazarin, il réunit les secrétaires d'État. « Jusqu'à présent, leur dit-il, j'ai bien voulu laisser gouverner mes affaires ; je serai, à l'avenir, mon premier ministre. Vous m'aiderez de vos conseils, quand je vous les demanderai. Je vous prie et je vous ordonne de ne rien sceller que par mes ordres, de ne rien signer sans mon consentement. » Louis XIV manifestait ainsi, en termes nets et fermes, sa volonté d'être réellement le roi, c'est-à-dire celui qui gouverne. Cette volonté ne se démentit pas un instant pendant tout le règne ; Louis XIV n'eut jamais de premier ministre, il fut constamment le roi.

LE ROI. Louis XIV était de taille moyenne ; mais il en imposait à tous par un air de noblesse et de majesté sans fierté, qui se retrouvait dans ses moindres gestes, et qui, au dire du duc de Saint-Simon, son contemporain, « en robe de chambre comme dans les fêtes », au billard comme à la tête de ses troupes, le faisait paraître « le maître du monde ». Il n'avait point de brillantes qualités d'esprit et son intelligence était ordinaire. Mais il avait un solide bon sens ;



LOUIS XIV, par Nanteuil (Bibl. Nat.). *Un Louis XIV jeune, très « marquis », non encore rehaussé de la magnificence pompeuse que traduira Rigaud. On disait alors du roi qu'il était le plus bel homme de son royaume. La perruque est déjà à la mode.*

il était réfléchi et tenait à ne rien décider qu'après s'être bien renseigné auprès de ceux qui savaient. Il avait aussi beaucoup de courage moral et une fermeté de cœur qui parut surtout dans les dernières



LOUIS XIV PRÉSIDANT LE CONSEIL DES PARTIES (Musée de Versailles). *Le roi est assis au haut bout de la table dans un fauteuil; les conseillers couverts comme lui, sont assis sur des tabourets ou se tiennent debout. Au bas bout, des secrétaires appliquent le sceau royal sur des pièces signées.*

années de sa vie, aux temps désastreux de la guerre de succession d'Espagne. Les pires catastrophes le frappèrent alors: il vit ses armées vaincues, la France envahie, sa capitale menacée, la mort de son fils le Grand Dauphin, puis celle de son petit-fils, le duc de Bourgogne, de sa petite-fille, de son arrière petit-fils, tous les trois enlevés en quelques jours par un mal soudain et mystérieux. Tant de malheurs, cruellement ressentis, ne purent l'abattre ; pas un instant il n'abandonna la direction des affaires ; il espéra contre toute espérance, « il se montra inaltérable et supérieur à tout, sans la plus petite affectation », et cette fermeté si noble lui gagna l'admiration de ses ennemis eux-mêmes.

LES IDÉES DE LOUIS XIV. Louis XIV avait peu d'idées personnelles. Il en était une fortement enracinée dans son esprit et qui domina toute sa vie. On lui avait dit dans son enfance qu'il était une « divinité visible », un « vice-Dieu ». Le premier modèle d'écriture qu'il eut à copier était ainsi conçu : « L'hommage est dû aux rois ; ils font ce qui leur plaît ». Il s'était donc pénétré de cette idée qu'il était un être à part, tenant sa couronne de la volonté divine, roi par la grâce de Dieu, son « lieutenant » sur terre. A Dieu, mais à Dieu seul, il aurait un jour à rendre des comptes.

De cette idée, que presque tout le monde admettait alors, Louis XIV tirait deux conséquences. D'abord, lieutenant de Dieu, il devait être le maître absolu, libre de disposer des biens, de la personne, de la vie même de ses sujets, lesquels avaient le devoir de lui obéir « sans discernement ». En second lieu, il ne devait user de son omnipotence que pour « tout rapporter au bien de l'État » ; il avait l'obligation de remplir en conscience « son métier de roi », — le mot est de lui. Aussi bien, nul à ses yeux ne pouvait suppléer le roi : « Comme il est d'un rang au-dessus des autres hommes, a-t-il écrit, il voit aussi les choses qui se présentent d'une manière plus parfaite qu'eux. Tenant pour ainsi dire la place de Dieu, nous semblons être participants de sa connaissance ».

Ce métier de roi, Louis XIV l'exerça en effet avec une conscience scrupuleuse et une rare application.

Il entendait voir lui-même toutes les affaires ; il les étudiait chaque jour plusieurs heures le matin, plusieurs heures le soir, soit seul, soit avec ses secrétaires d'État. L'emploi de son temps était minutieusement déterminé et il se conformait exactement au règlement qu'il avait établi pour chaque jour et chaque heure. « Avec un almanach et une montre, a écrit Saint-Simon, on pouvait, à trois cents lieues de lui, dire avec justesse ce qu'il faisait. »

L'ÉTIQUETTE. L'idée qu'il était le lieutenant de Dieu avait inspiré à Louis XIV le plus prodigieux orgueil. Il prit pour emblème un Soleil resplendissant : d'où son surnom de Roi Soleil. Sans la crainte du diable, prétend Saint-Simon, il se serait fait adorer. S'il l'eût essayé, il aurait trouvé des adorateurs : pour traverser sa chambre vide les courtisans se découvraient et, devant le lit royal ils faisaient une révérence, comme à l'église devant le tabernacle. Louis XIV organisa le culte de la majesté royale, et chacun des actes ordinaires de sa vie quotidienne, lever, dîner, promenade, chasse, souper, coucher, devint un épisode du culte, une cérémonie publique dont tous les détails étaient minutieusement réglés : c'est ce qu'on appelait l'étiquette.

Il se levait à huit heures. Aussitôt les courtisans étaient introduits dans sa chambre, par séries, que l'on appelait les entrées. Pour le lever, il y avait six entrées, et c'était, après la dernière entrée, une centaine de



CHAMBRE A COUCHER DE LOUIS XIV AU CHATEAU DE VERSAILLES. *Restaurée en 1838, la chambre de Louis XIV est à peu près telle qu'elle était aux derniers jours du roi, avec la balustrade qui isole le lit royal comme, dans une église, l'autel.*

personnes qui se trouvaient dans la chambre. Les plus favorisés étaient admis dès le moment où le roi sortait du lit et mettait sa robe de chambre ; les moins favorisés n'entraient que lorsqu'il s'était frotté les mains à une serviette imbibée d'alcool, — ce qui était à peu près tout son débarbouillage, — et achevait de s'habiller. L'étiquette indiquait qui devait présenter les diverses pièces de l'habillement. Par exemple, la chemise de jour, apportée dans une enveloppe de soie blanche, devait être présentée par un fils du roi, ou un prince du sang, à leur défaut par le grand chambellan. La manche droite devait être tenue par le premier valet de chambre, la manche gauche par le premier valet de garde-robe.

Habillé, le roi entrait dans son cabinet, donnait des ordres pour la journée, puis se rendait à la messe. Au sortir de la chapelle, à dix heures, il tenait conseil avec ses ministres jusqu'à une heure, quelquefois plus tard. A une heure, il dînait, seul, dans sa chambre. L'étiquette était aussi minutieuse que pour le lever. Chaque plat était apporté par un gentilhomme, précédé d'un huissier et d'un maître d'hôtel, escorté de trois gardes du corps, carabine à l'épaule. Cinq gentilshommes étaient en permanence debout derrière le roi. C'était là l'étiquette des dîners ordinaires. Les jours de gala et de grand couvert, le roi, toujours seul à table, avait autour de lui une trentaine de personnes,



LA MODE VERS 1685 (Bibl. Nat.). *Pour les hommes, la mode est élégante, somptueuse ; elle associe la dentelle à la soie, au velours et recherche la complication des vêtements ; pour les femmes, au contraire, sous l'influence grandissante de Mme de Maintenon elle s'assagit considérablement.*

parmi lesquelles seize gardes en armes et un aumônier. Ces jours-là, le public était admis à contempler Sa Majesté mangeant.

Après le dîner, le roi sortait, soit pour chasser, soit pour se promener, le plus souvent en carrosse, et parfois conduisant lui-même. Une véritable foule suivait ses pas. Au retour, il changeait de vêtements, avec le même cérémonial que pour le lever. Puis il s'enfermait dans son cabinet pour lire les rapports des secrétaires d'État, ou pour écrire ses lettres. Il travaillait une ou deux heures, s'en allait ensuite converser avec les dames et soupait à dix heures, avec sa famille, en grand cérémonial. Après le souper venaient bal, concert, représentation théâtrale, ou le jeu de cartes, un très gros jeu ; et c'était enfin le coucher. aussi public et compliqué que le lever.



LA GALERIE DES GLACES A VERSAILLES. *Pur modèle du « style Louis XIV », magnifique avec un air de majesté qui rappelle le maître lui-même, de la décoration la plus somptueuse qui soit, la galerie doit son nom aux panneaux de glace qui ferment les arcades, face aux arcades des fenêtres.* (CL. HACHETTE.)

LA COUR. La cour, déjà si brillante sous François Ier, mais désorganisée pendant les guerres de religion, et redevenue très simple, presque militaire avec Henri IV, prit, sous Louis XIV, une étonnante extension. Elle comprenait la Maison militaire, dix mille hommes aux uniformes resplendissants, et la Maison civile, quatre mille personnes environ, partagées en six services. Ces services étaient dirigés par six grands officiers, grand aumônier, grand maître de France, grand chambellan, grand écuyer, grand veneur, grand fauconnier. Le seul service de la bouche du roi, c'est-à-dire l'ensemble des gens employés pour la table du roi, comptait, partagées en sept offices, quatre cent quatre-vingt-dix-huit personnes.

Les chefs des services étaient de la plus haute noblesse : le grand maître de France, chef des services de la



UN BAL A LA COUR DE LOUIS XIV (Bibl. Nat.). ❧ *Bal « à la Française » comme l'indique une inscription au centre de la gravure. Le roi danse le menuet. Au premier plan, à droite, un « officier » apporte des fruits. A gauche, une dame tient la musique du menuet de Strasbourg.*

bouche, était le premier prince du sang, le prince de Condé. La plupart remplissaient réellement leurs fonctions, servaient à table, donnaient la chemise. C'étaient encore des nobles qui remplissaient les charges secondaires, gentilshommes panetiers, gentilshommes échansons, gentilshommes écuyers tranchants, etc. Ceux qui n'appartenaient pas à la maison, les courtisans, rêvaient de servir : on attendait comme la plus rare faveur, le soir après le jeu de cartes, d'être désigné par le roi pour lui porter son bougeoir quand il se rendrait à sa chambre à l'heure du coucher.

Le roi domestiquait ainsi la noblesse : il voulait la voir tout entière autour de lui dans l'immense château qu'il s'était fait construire à Versailles. Quiconque ne venait pas à la cour n'avait nulle faveur à espérer : « C'est un homme qu'on ne voit jamais, répondait Louis XIV, quand on sollicitait pour un absent ; je ne le connais pas. »

LE GOUVERNEMENT. ❧ ❧ Pour la noblesse, qui devint ainsi réellement sa noblesse, Louis XIV n'admit que trois façons de vivre : au service de sa personne ; à ses armées ou sur ses vaisseaux ; à la Cour, dans l'oisivité. Il n'employa pas de nobles dans le gouvernement et dans l'administration du royaume, les réduisit à des rôles de parade. Louis XIV gouverna et administra avec des bourgeois. « Il n'était pas de mon intérêt de choisir des hommes de dignité plus éminente, a-t-il écrit à propos de ses ministres. Il était important que le public connût par le rang de ceux dont je me servais que je n'étais pas en dessein de partager avec eux mon autorité. »

Les principaux offices de gouvernement étaient ceux de chancelier, de contrôleur général des finances, et de secrétaire d'État. Le chancelier était le chef de la justice ; il était en même temps le président de tous les Conseils en l'absence du roi. Le contrôleur général était le ministre des finances. Les quatre secrétaires d'État, secrétaire de la Maison du Roi, secrétaire des Affaires étrangères — on disait de l'Étranger — secrétaire de la Guerre, secrétaire de la Marine, conservaient chacun, outre la direction de leurs ministères spéciaux, la haute main sur l'administration générale d'une portion de France, comme sous Henri II. En théorie, ces secrétaires d'État n'étaient que des « commis » chargés de préparer le travail, de présenter les affaires au roi, d'entendre ses décisions « sans une seule réplique », et d'en assurer l'exécution. « Il me faut rendre vos services comme je les désire, écrivait Louis XIV au plus glorieux d'entre eux, Colbert, et croire que je fais tout pour le mieux. »

Le roi était assisté en outre de ministres d'État et de conseillers d'État qui composaient les Conseils. Il y avait sept fois par quinzaine « Conseil d'en haut » où étaient examinées toutes les grandes affaires et où le roi n'appelait que les ministres en faveur ; le lundi, tous les quinze jours, Conseil des dépêches où le roi prenait connaissance de la correspondance des intendants et par suite examinait tout ce qui concernait l'administration des provinces ; deux fois par semaine, le mardi et le samedi, Conseil des finances ; enfin quotidiennement Conseil des parties, sorte de tribunal suprême en matière civile et en matière administrative.

Les agents du roi dans les provinces étaient les gouverneurs et les intendants. Les gouverneurs étaient comme auparavant choisis dans la plus haute noblesse. Mais le roi les gardait le plus souvent auprès de lui à Versailles, et leur titre était presque purement honorifique. La réalité des pouvoirs était aux mains de l'intendant placé à la tête de la généralité, division administrative plus petite que la province. L'intendant levait les troupes, les cantonnait, les payait. Il présidait, s'il le voulait, les tribunaux, et pouvait au besoin





NICOLAS FOUQUET, par Bourdon (Musée de Versailles). ⌀ *C'était, au dire de tous, un homme habile, charmant et heureux. Son visage répond assez bien, avec ses grands yeux et sa bouche aimable, au charme que lui prêtent ses contemporains. Il fut habile assurément, mais paya cher son bonheur.* (CL. HACHETTE.)

juger lui-même. Il avait la haute main sur les finances, sur l'administration des villes, grandes ou petites, sur tous les travaux publics. « L'intendant, a-t-on dit, c'était le roi présent en la province » ; il resta tel jusqu'à la Révolution de 1789.

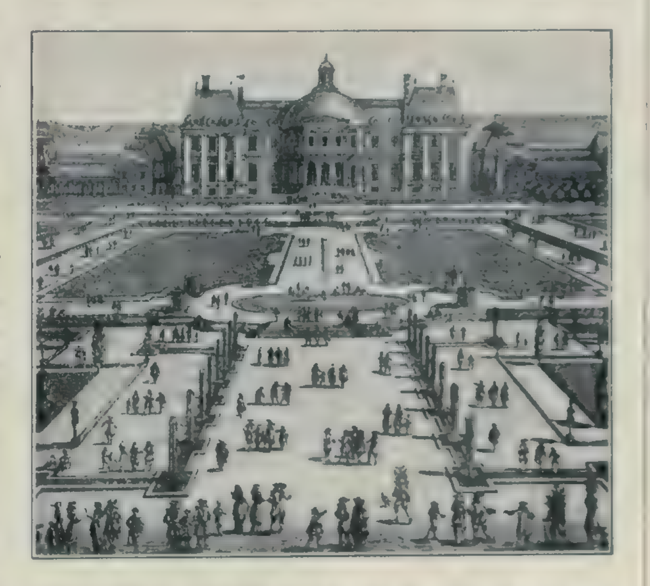
Colbert.

DISGRACE DE FOUQUET. ⌀ ⌀ Louis XIV n'admit d'abord que trois ministres au Conseil d'en haut : le surintendant des finances Fouquet, le secrétaire de la Guerre le Tellier et le secrétaire des Affaires Étrangères Hugues de Lionne. Fouquet aspirait ouvertement à la succession de Mazarin. Fastueux et prodigue, mais usant du trésor public comme du sien propre, pensionnant écrivains, artistes, courtisans, il éclipsait le jeune roi par sa richesse et sa magnificence. Il s'était fait construire à Vaux près de Melun un château dont le Nôtre avait dessiné les jardins et qui lui avait coûté neuf millions de livres. Mais Louis XIV, méfiant et jaloux, avait hâte de se débarrasser de lui : il le fit arrêter brusquement dès septembre 1661, juger et condamner pour malversations à la peine du bannissement que la « clémence » royale commua en emprisonnement perpétuel. La charge de surintendant fut supprimée.

Le principal artisan de la disgrâce de Fouquet était l'ancien intendant de Mazarin, Colbert, qui avait su devenir en peu de temps l'homme de confiance de Louis XIV.

COLBERT. ⌀ ⌀ Jean-Baptiste Colbert avait alors quarante-deux ans. Il était le fils d'un marchand drapier de Reims : la boutique paternelle était à l'enseigne du « Long Vêtu ». Entré au service de Mazarin et devenu son intendant, il avait géré avec habileté et honnêtement sa malhonnête fortune. Aussi le cardinal, dans son testament, recommanda au roi « de se servir de lui, étant fort fidèle ». Après la disgrâce de Fouquet, il fut nommé contrôleur général des finances. Plus tard il reçut les charges de surintendant des bâtiments, secrétaire d'État de la maison du roi et de la marine.

Colbert aimait le travail avec passion et il aurait voulu que tout le monde travaillât dans le royaume. Quant à lui il déclarait qu'il ne vivrait pas six ans s'il avait le malheur d'être condamné à l'oisiveté. En entrant dans son cabinet le matin à cinq heures et demie, s'il apercevait son bureau surchargé de dossiers, il se frottait les mains de plaisir, comme un gourmet devant une table bien servie ; il ne travaillait guère moins de seize heures par jour. Aussi faisait-il grise mine aux solliciteurs qui venaient le troubler dans son labeur. On l'avait surnommé le Nord, tant son



LE CHATEAU DE VAUX (Bibl. Nat.). ⌀ *Situé à Vaux-le-Vicomte, près de Melun, le château de Fouquet devint, sous son habile et prodigue direction, la plus fastueuse demeure du royaume de France. Il fut construit par Louis Le Vau, décoré par Le Brun ; les jardins furent dessinés par Le Nôtre.*

accueil était glacial. Un jour une dame s'étant mise à genoux pour le supplier d'écouter sa requête, Colbert



BUSTE DE COLBERT, par Coysevox (Musée du Louvre). *Le visage trahit, sous le ciseau de Coysevox, l'esprit préoccupé, soucieux, tendu par l'effort continuel, le travail incessant. Tel fut bien Colbert, le plus laborieux des hommes et le plus remarquable des ministres de Louis XIV.* (CL. HACHETTE.)

se mit à son tour à genoux en face d'elle et lui dit : « Je vous conjure de me laisser en repos. »

C'était un esprit clair et qui savait admirablement « débrouiller » les affaires. La tâche qu'il accomplit fut immense. Il suffit seul, jusqu'à sa mort (1683), pendant vingt-deux ans, à neuf de nos ministères actuels : finances, intérieur, commerce et industrie, agriculture, travaux publics, marine, colonies, beaux-arts, et, pour partie, la justice. Michelet a justement dit de lui qu'il fut le bœuf de labour de Louis XIV. Du reste il ne travailla pas seulement par goût personnel, mais surtout par patriotisme, par passion de la grandeur publique, par dévouement à son roi et à la France ; il travailla parce qu'il les voulait le premier roi et le premier royaume de l'Europe.

BUT DE COLBERT. L'idée qui inspira tous les actes de Colbert fut la suivante : faire la France plus riche, « lui assurer l'abondance d'argent » en empêchant le numéraire de sortir de France et en attirant le numéraire étranger : cela pour augmenter les ressources applicables à la politique, appauvrir les États voisins et par suite porter la France au plus haut degré de puissance dans le monde.

Pour atteindre ce résultat, il travailla à réorganiser les finances, à développer l'industrie, à accroître le commerce.

LES FINANCES. En matière de finances, Colbert commença par poursuivre ceux qui, à l'exemple de Mazarin, avaient volé l'État. Quelques centaines de financiers furent condamnés par un tribunal spécial, la Chambre ardente, à restituer cent dix millions de livres.

En même temps, il s'efforçait de mettre de la clarté et de l'ordre dans l'administration financière, où l'on n'avait presque jamais vu que la plus extrême confusion. Les finances furent de tout temps le point faible de la monarchie, et ce furent les difficultés financières qui amenèrent en fin de compte la Révolution et la ruine de la royauté. Ces difficultés tenaient pour une bonne part à ce que les rois dépensaient au jour le jour sans compter, sans songer au lendemain, sans même s'assurer que les recettes suffiraient pour payer les dépenses. De là le déficit, les emprunts et les dettes. Colbert fit tenir des comptes exacts, quotidiens, distincts, des recettes et des dépenses. Ces comptes, arrêtés chaque année, devaient servir de guide pour l'année suivante. Ils devaient permettre d'établir ce que Colbert appelait l'état de prévoyance, c'est-à-dire de régler les dépenses de telle sorte qu'elles ne fussent pas supérieures aux recettes et qu'on ne fût pas obligé de s'endetter. Ce système très prudent fut appliqué pendant une dizaine d'années.

Mais à partir de 1672, les guerres perpétuelles, la construction du château de Versailles firent croître démesurément les dépenses ; les recettes furent insuffisantes et bientôt plus rien ne resta de la bonne organisation ébauchée par Colbert.

L'INDUSTRIE. Ses efforts pour développer l'industrie furent plus heureux, et c'est vraiment à Colbert que la France doit d'être devenue une grande puissance industrielle. Il reprit et compléta l'œuvre commencée par Henri IV. Il développa les industries déjà existantes : draps, tapisseries, soieries ; il créa les industries qui manquaient à la France : glaces, porcelaines, dentelles, acier. Abbeville, Elbeuf, Louviers, Sedan, Carcassonne devinrent les plus grands centres de tissage des draps ; les Gobelins à Paris, Aubusson, Beauvais fabriquèrent d'admirables tapisseries ; Lyon, des tissus de soie, des étoffes d'or incomparables. Sèvres fabriqua des porcelaines que l'on achetait auparavant en Saxe ; Saint-Gobain en Picardie, les glaces que l'on tirait de Venise ; Alençon, Chantilly, le Havre, les dentelles qu'on faisait venir d'Angleterre et de Venise ; Saint-Étienne, l'acier de Suède.



LOUIS XIV, par Rigaud (Musée du Louvre).

Le roi a quarante-huit ans, environ. Une main sur le sceptre, vêtu du costume du sacre, manteau de velours bleu à fleurs de lis d'or et doublé d'hermine, culotte et haut de chausses de soie blanche, il a pris, sous le pinceau de Rigaud, son air un peu théâtral de « Maître du Monde ». Sa Majesté est encore rehaussée par le rideau pourpre et or qui fait fond, drapé au-dessus du trône en velours bleu. C'est un magnifique portrait officiel.



LOUIS XIV VISITANT LES GOBELINS (Tapisserie exécutée aux Gobelins ; Musée du Louvre). *A gauche, le roi, accompagné de Colbert ; on leur présente des ouvrages de tapisserie, d'ébénisterie, d'orfèvrerie exécutés à la manufacture. « C'est dans cet hôtel, disait le* Mercure de France, *que se sont instruits et perfectionnés tant d'habiles ouvriers qui se sont répandus dans le royaume où ils ont poussé les beaux-arts au point de ne plus faire envier ni regretter par les Français les admirables ouvrages des Grecs et des Romains. »*

Pour ces créations Colbert attira, à prix d'argent et par des concessions de privilèges, des industriels et des ouvriers étrangers. Le roi leur avança de l'argent, les commandita pour la construction de leurs établissements et l'achat des matières premières. On vit alors une grande nouveauté et destinée à un grand avenir. Jusqu'alors l'industrie s'exerçait uniquement dans des ateliers restreints : les ouvriers en très petit nombre y travaillaient en famille avec le patron, qui ne disposait que de peu d'argent. Ces ateliers subsistèrent. Mais, en face de l'atelier de famille, apparut l'usine : de vastes bâtiments, édifiés à grands frais, nécessitant de gros capitaux, abritant des centaines d'ouvriers, six mille cinq cents dans une draperie d'Abbeville, la plupart inconnus à leurs chefs en raison de leur grand nombre et réduits par suite au rôle de machines humaines. C'était la grande industrie, l'industrie moderne qui commençait.

LES RÈGLEMENTS DE COLBERT. Colbert ne voulait pas seulement que la France ne fût plus en rien la cliente de l'étranger ; il voulait que l'étranger devînt en tout le client de la France. Pour gagner cette clientèle, il voulut que les produits de l'industrie française fussent excellents, les plus solides et les plus élégants du monde. Aussi intervint-il pour régler et pour surveiller la fabrication. Il n'a pas publié moins de trente-deux règlements et de cent cinquante édits à ce sujet. Par exemple, il régla minutieusement la longueur, la largeur des pièces de drap, le nombre des fils de la trame et de la chaîne, la façon d'appliquer la teinture, « âme de l'étoffe ». Il obligea chaque ouvrier et chaque fabricant à signer son travail, en y apposant une marque. Toute pièce défectueuse découverte par les contrôleurs des manufactures devait être saisie, exposée en public sur un poteau avec le nom du fabricant et du marchand ; après quoi elle était lacérée et brûlée. En cas de récidive, fabricant et marchand étaient eux-mêmes, deux heures durant, exposés au poteau avec des échantillons de leurs marchandises. « J'ai toujours trouvé les manufacturiers opiniâtres à demeurer en leurs erreurs », disait Colbert pour expliquer ces mesures rigoureuses.

Il obtint du reste le résultat qu'il poursuivait. « Ce qu'il y a de mieux dans toutes les parties du monde se fabrique à présent en France, écrivait un ambassadeur vénitien ; et telle est la vogue de ces produits que de toutes parts affluent les commandes pour s'en fournir. » C'est vraiment à Colbert que l'industrie

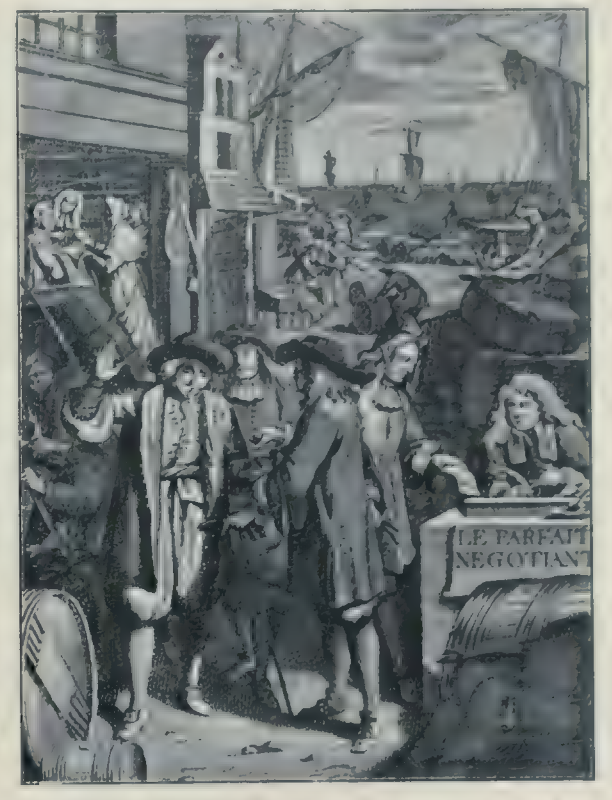
française doit ses habitudes de travail élégant et fini et sa légitime réputation de probité.

LE COMMERCE. ⸙ ⸙ Pour faciliter la vente des produits de l'industrie française, Colbert ne fit pas un effort moindre que pour la création de cette industrie. Il travailla de son mieux, mais parfois inutilement, à améliorer les conditions du commerce intérieur, et à donner un grand essor au commerce extérieur, spécialement au commerce par mer.

Le commerce intérieur était entravé par de nombreux obstacles. La France présentait alors en petit le spectacle que présente aujourd'hui l'Europe : les provinces avaient chacune leurs douanes, leurs poids, leurs mesures : elles formaient comme autant d'États. Les marchandises d'Auvergne payaient pour entrer en Languedoc, celles de Champagne pour entrer en Bourgogne, etc. En outre, les routes étaient rares et en mauvais état.

Colbert ne put ni unifier les poids et mesures, ni faire disparaître toutes les douanes intérieures : elles subsistèrent jusqu'à 1789. Mais il put améliorer les voies de communication. Il fit réparer les routes, et s'efforça surtout de développer les voies navigables qui permettaient le transport des marchandises à moindres frais. Il fit achever le canal d'Orléans commencé par Henri IV ; il décida la construction du canal du Midi, proposé par Riquet et destiné à rejoindre l'Atlantique à la Méditerranée. Il aurait voulu que ce canal fût dès lors ce que beaucoup voudraient le voir devenir aujourd'hui, un canal accessible aux navires de haute mer, bateaux marchands ou vaisseaux de guerre.

Le commerce de mer était aux yeux de Colbert le plus fructueux, donc le plus important. Il voulait que la France ajoutât, au commerce de ses propres marchandises, le commerce des produits rares de l'Asie et de l'Amérique, en particulier le commerce des « épiceries », qui avait fait jadis la fortune des Vénitiens, et faisait alors celle des Hollandais. Il créa successivement, à l'imitation de ce qui existait en Hollande, cinq compagnies de commerce maritime, véritables sociétés par actions. La plus importante de toutes fut la Compagnie des Indes orientales qui reçut le privilège de la navigation dans les mers d'Orient depuis le cap de Bonne-Espérance jusqu'au détroit de Magellan, avec la concession à perpétuité de Madagascar où les Français avaient pris pied sous Richelieu et de toutes les îles et terres qu'elle pourrait conquérir. Colbert essaya d'en faire une entreprise nationale, d'y intéresser la France entière et non plus seulement les gens des ports ; il y intéressa le roi lui-même et la famille royale. La Compagnie créa alors en Bretagne



« LE PARFAIT NÉGOCIANT » (Bibl. Nat.). ⸙ *Frontispice d'un livre de Savary (1675) qui porte ce titre. On y voit, au premier plan, deux marchands qui concluent une affaire en se frappant dans la main. A droite, un comptable ; à gauche, une boutique.*

une ville à elle, Lorient, dont le nom même indiquait la destination (1666). Elle eut là ses chantiers de construction, son arsenal, le port d'attache de sa flotte, ses magasins généraux. La Compagnie fonda des établissements dans l'Ile Bourbon, aujourd'hui la Réunion, et dans l'Inde le comptoir de Pondichéry (1676).

D'ailleurs aucune des compagnies créées et protégées par Colbert ne réussit à prospérer véritablement, et la France ne parvint pas à enlever aux Hollandais, comme il le souhaitait, le commerce du monde. Pourtant ses efforts ne furent pas sans résultats : le commerce de la France devint beaucoup plus actif, et la flotte marchande fit plus que doubler entre 1670 et 1680.

LES COLONIES. ⸙ ⸙ Colbert fut aussi le premier homme d'État français qui comprit toute l'importance de la colonisation. Il projetait de donner à la France un immense empire colonial. Il signalait comme points à occuper : Sainte-Hélène, le Cap, l'île Maurice, Ceylan, Singapour, Aden, c'est-à-dire les étapes principales sur les principales routes du globe, qui sont aujourd'hui entre les mains des Anglais.

S'il n'eut pas le temps de réaliser ces vastes projets, du moins il fit beaucoup pour développer dans l'Amé-



L'ARRIÈRE DU VAISSEAU LE « SOLEIL ROYAL » (D'après un dessin conservé au Musée de la Marine). *Vaisseaux et galères étaient au dehors magnifiquement peints et sculptés. L'arrière du* Soleil Royal, *le vaisseau de Tourville à la Hague, formait trois étages avec balcons, bas-reliefs, statues en bois doré, œuvres du peintre Lebrun des sculpteurs Puget et Girardon, les plus grands artistes du temps*

rique du Nord l'œuvre commencée sous Henri IV ; le Canada fut organisé comme une province française, administré par un gouverneur et un intendant. Environ quatre mille paysans, laboureurs de Normandie, de Bretagne et d'Anjou, furent, par les soins du ministre, transportés dans la Nouvelle France de 1667 à 1672. Ils s'y acclimatèrent bien, firent souche, et c'est d'eux qu'est issue cette vigoureuse population franco-canadienne que la conquête anglaise n'a pas pu entamer.

D'autre part de hardis explorateurs s'enfonçaient dans l'intérieur, parcouraient les grands lacs, exploraient les pays riverains. Aux prises avec les pires difficultés, marécages énormes, forêts inextricables, fleuves aux eaux immenses, maladies, fièvre et scorbut, Peaux-Rouges aussi redoutables par leur duplicité que par leur bravoure féroce, rigueurs des hivers, étés aux ardeurs de fournaise, pluies diluviennes, ces explorateurs à force d'énergie triomphèrent de tous les obstacles. En 1673 un négociant de Québec, Louis Jolliet et un jésuite, le père Marquette, partis du lac Michigan, atteignirent le Mississipi et, dans deux canots d'écorce, descendirent le fleuve jusqu'à son confluent avec l'Arkansas. En 1681, un Rouennais, Cavelier de la Salle, entreprit avec vingt-trois Français de descendre le Mississipi. Le 7 avril 1682 il atteignit le delta du Mississipi et le golfe du Mexique. Prenant possession de tous les pays découverts, il leur donnait en l'honneur du roi de France le nom de Louisiane. C'était un nouveau champ immense, qui s'ouvrait à la colonisation française.

LA MARINE. Pour protéger la flotte de commerce, assurer les relations avec les colonies, il fallut organiser une flotte de guerre. Mazarin avait laissé tomber en ruine celle qu'avait créée Richelieu. En 1660, la flotte se composait de dix-huit mauvais navires. A la mort de Colbert la flotte comptait deux cent soixante-seize vaisseaux : galères employées seulement sur la Méditerranée, vaisseaux de ligne portant jusqu'à cent vingt canons, et frégates légères analogues à nos croiseurs rapides.

A bord des galères, les équipages des rameurs, la chiourme, étaient formés en partie d'esclaves achetés en Turquie, mais surtout de criminels envoyés là par les tribunaux. Colbert recommandait aux juges de condamner très peu à mort, beaucoup aux galères. Rien n'était plus misérable que la condition de ces galériens, enchaînés nuit et jour à leur banc, à peine nourris, à peu près nus, exposés à toutes les intempéries, accablés de coups, obligés à tirer sans trêve pendant des journées entières les lourdes rames de douze mètres de long. La chiourme fut une des hontes du dix-septième siècle.

Pour se procurer des matelots, Colbert renonça à la presse. Avant lui, quand le roi avait besoin de matelots, il faisait arrêter et embarquer de gré ou de force tous les hommes trouvés sur les ports : c'était « la presse ». Colbert organisa le recrutement régulier parmi les habitants des côtes, « les gens de mer ». Divisés en classes d'après leur état civil et leurs charges de famille, ils furent tous obligés de servir une année sur quatre, de vingt à soixante ans, à bord des vaisseaux de guerre : en compensation le roi leur assurait



LA GALÈRE « RÉALE » (Louvre, Musée de la Marine). *Galère amirale de 1690 à 1715, elle avait 57 mètres de long, 32 paires de rames, deux mâts, deux voiles triangulaires. La chiourme se composait de 320 hommes. A l'avant, 5 canons de chasse et 6 petites pièces par bord.*



LE « ROYAL LOUIS » (Louvre, Musée de la Marine). *Le Royal Louis, lancé en 1692 à Toulon, mesurait 56 mètres de longueur sur 15 m. 60 de large et 7 m. 50 de creux. Il déplaçait 4 240 tonneaux et déployait une voilure de 2 500 mètres carrés de superficie totale. Plans de François Coulomb ; décorations par Le Brun, Puget, Coysevox.*

une petite pension dans leur vieillesse. C'est le système de l'inscription maritime et de la Caisse des Invalides de la marine encore en vigueur aujourd'hui. Le roi disposa ainsi de soixante mille matelots. L'activité et l'énergie de Colbert assurèrent à la France la suprématie sur mer pendant les vingt-cinq premières années du règne de Louis XIV.

GRANDEUR DE L'ŒUVRE DE COLBERT. Finances, industrie, commerce, marine, tout cela ne représente qu'une portion du domaine immense où s'exerça l'activité de Colbert. Il remania toute la législation. Afin « de rendre l'expédition des affaires plus prompte par le retranchement de plusieurs délais et actes inutiles », il publia une série d'ordonnances : ordonnance civile (1667), ordonnance criminelle (1670), ordonnance du commerce (1673), qui transformèrent les diverses procédures et qui furent un acheminement à l'unité de législation, l'un des projets chers à Colbert. Une ordonnance de la marine (1681), une ordonnance des colonies (1685) ou code noir, furent jugées si parfaites que l'Angleterre les fit siennes dans leurs dispositions principales.

Colbert s'intéressa aux lettres, aux sciences, aux arts. A côté de l'Académie française, créée par Richelieu, il fit fonder l'Académie des inscriptions (1663), l'Académie des sciences (1666). Puis ce furent l'Académie de musique, celle de peinture et de sculpture, celle d'architecture, l'École de Rome où de jeunes artistes, désignés par les Académies de peinture et d'achitecture, allèrent compléter leur éducation devant les chefs-d'œuvre de l'Italie. Il fonda le Journal des Savants, accrut les collections de la Bibliothèque royale, notre Bibliothèque nationale, créa le Cabinet des Médailles. Il n'est guère de grandes institutions scientifiques, littéraires, artistiques, où l'on ne trouve trace de l'action de Colbert.

L'œuvre accomplie qui fut immense fut cependant moindre que l'œuvre rêvée. Entre l'effort et le résultat, la disproportion fut souvent très grande, et les échecs ont été nombreux. Il n'en reste pas moins que Colbert fut de tous les ministres de la monarchie celui dont le génie fut le plus original et le plus complet, celui dont l'action eut les conséquences les plus durables. Plus qu'aucun autre il fut l'artisan de la gloire de Louis XIV.

Cependant à la fin de sa vie il avait perdu son influence sur le roi. Il avait pu, et il avait osé à certaines heures, lui faire entendre de courageuses paroles, lui signaler le danger de ses " dépenses exorbitantes ", de sa tendance à préférer ses plaisirs à toute autre chose. Mais assez promptement Louis XIV, gonflé d'orgueil par ses triomphes et comme enivré de gloire, en vint à ne plus vouloir entendre aucun conseil de modération ni de prudence. Colbert, épuisé de travail, attristé par le désordre grandissant des finances, par les fastueuses prodigalités du roi, par la faveur croissante de Louvois, mourut désespéré (1683).



LOUIS XIV A L'ACADÉMIE DES SCIENCES (Bibl. Nat.). *Colbert présente au roi les travaux de l'Académie devant un groupe d'académiciens et de courtisans. C'est un plan de forteresse, un telescope, une sphère celeste, etc... Au fond, l'Observatoire.*

Les Affaires religieuses.

LOUIS XIV ET LES PROTESTANTS. Depuis la grâce d'Alais, les Protestants n'avaient cessé de se conduire en loyaux sujets du roi. Ils ne prirent aucune part aux troubles de la Fronde et Mazarin rendit publiquement justice à leur fidélité. « Si le petit troupeau broute de la mauvaise herbe, disait-il, du moins il ne s'écarte pas. » Groupés surtout dans l'ouest et le midi de la France, au nombre d'environ 1 200 000, ils formaient une population honnête, laborieuse, où l'on comptait maintenant beaucoup plus de paysans et de bourgeois que de nobles. En effet, la plus grande partie des seigneurs huguenots, pour gagner la faveur du roi, étaient revenus au catholicisme.

La mort de Mazarin mit fin à cette période de paix religieuse. L'esprit de Louis XIV était entièrement fermé aux idées de tolérance. Comme la plupart des souverains de son temps, il considérait que l'unité de religion était la condition indispensable de l'unité politique, et que, selon le mot d'un protestant, « la différence de religion défigurait un État ». En outre, persuadé qu'il tenait « pour ainsi dire la place de Dieu », qu'il était « participant de sa connaissance » et comme illuminé de l'Esprit Saint, il ne pouvait admettre que certains de ses sujets eussent d'autres croyances que les siennes.

Aussi manifesta-t-il dès le début la ferme volonté d'extirper l'hérésie du royaume. Il pensait y parvenir par la méthode suivante. Point de « rigueurs » ; application stricte de l'édit de Nantes, mais « rien au delà » ; « en renfermer même l'exécution dans les plus étroites limites que la justice et la bienséance pouvaient permettre ». Ce sont les paroles mêmes de Louis XIV. Quant aux grâces, aux faveurs « qui dépendaient du roi seul », aucune.



DÉMOLITION DU TEMPLE DE CHARENTON (Bibl. Nat.). *Gravure symbolique ou du moins tendancieuse qui montre l'empressement avec lequel les ouvriers démolirent les temples protestants après la révocation de l'Édit de Nantes. Des exempts, une pique à la main, surveillent les travaux*

LA PERSÉCUTION. L'application de cette méthode aboutit à une persécution de vingt-cinq ans. Sous prétexte de renfermer l'exécution de l'édit « dans les plus étroites limites que la justice pouvait permettre », on interdit aux protestants tout ce que l'édit ne leur garantissait pas en termes exprès. L'édit de Nantes ne disait pas que les protestants pourraient enterrer leurs morts quand et comme ils le voudraient ; assister aux mariages et aux baptêmes en tel nombre qu'il leur plairait ; entrer comme apprentis dans toute corporation, etc. Des ordonnances royales défendirent donc qu'aucun enterrement protestant eût lieu après six heures du matin ou avant six heures du soir, que le cortège comptât plus de trente personnes ; que pour un baptême ou un mariage plus de douze protestants fussent réunis. On démolit les temples élevés postérieurement à la publication de l'édit ; on ne dut enseigner dans les écoles protestantes que la lecture et l'écriture.

Puis vinrent des mesures plus graves. Les enfants protestants furent autorisés à se convertir au catholicisme, malgré leurs parents, dès l'âge de sept ans, « âge auquel ils sont capables de raison et de choix », disait l'édit (1681). Ces nouveaux convertis étaient libres de quitter leurs familles s'ils le voulaient, en exigeant de leurs parents une pension. Successivement on interdit aux protestants toutes les fonctions publiques, puis toutes les professions libérales ; ils ne purent acheter aucun office ; ils ne purent être ni avocats ni médecins. A peine leur laissait-on l'industrie et le commerce ; ils s'y jetèrent en foule et y prospérèrent.

A côté des mesures de rigueur on essaya de la corruption. On créa une caisse de conversions : quelques centaines de pauvres gens abjurèrent pour six francs par tête. On accorda exemption d'impôts aux nouveaux convertis ; le succès fut un peu plus grand. Mais toujours la masse des protestants restait fermement attachée à ses croyances.

LES DRAGONNADES. Pour hâter les conversions, en 1680, un intendant du Poitou, Marillac, imagina de recourir aux « missionnaires bottés » : il appela les dragons et les logea chez les protestants. L'armée se recrutait alors en majeure partie dans la lie de la population. Les dragons se conduisirent comme en pays conquis, saccageant les maisons, torturant les habitants qui, pour échapper à leurs bourreaux, se hâtèrent d'abjurer. Le système des dragonnades fut alors appliqué par ordre de Louvois, secrétaire d'État à la guerre, à toutes les provinces protestantes. La terreur inspirée par les troupes était telle que, à la seule nouvelle de leur mise en route, les vil-



LE « DRAGON MISSIONNAIRE » (Bibl. Nat.). *Caricature montrant un « dragon missionnaire » qui, l'épée au côté, un mousquet à l'épaule, entreprend de convaincre le protestant. Il faut lire les légendes qui accompagnent les détails du dessin.*

lages, les villes mêmes se convertissaient en masse et presque sur l'heure. En Guyenne, en deux semaines, il y eut soixante mille abjurations.

LA RÉVOCATION DE L'ÉDIT DE NANTES. Depuis 1679, Louis XIV subissait l'influence de Mme de Maintenon, toute préoccupée de « sauver l'âme et l'honneur du roi » et de le ramener à la vie chrétienne. Après la mort de la reine Marie-Thérèse (20 juillet 1683), Louis XIV épousa Mme de Maintenon. Dès lors sa dévotion, son zèle orthodoxe ne cessèrent de croître ; il se résolut à en finir avec l'hérésie et à révoquer l'édit de Nantes. Chaque jour lui apportant d'ailleurs d'interminables listes de conversions, il pouvait croire sincèrement qu'il ne restait plus en France que quelques centaines « d'obstinés ».

Le 18 octobre 1685 le roi signa l'édit de révocation. Tous les temples devaient être démolis. Les pasteurs devaient quitter le royaume sous quinze jours, à peine des galères. Les protestants non encore convertis ne seraient inquiétés en aucune façon; mais ils encourraient la peine des galères s'ils essayaient d'émigrer, et leurs enfants seraient élevés dans la religion catholique.

La révocation fut accueillie avec enthousiasme par la presque unanimité de la nation ; par le clergé, qui depuis longtemps s'élevait contre « la malheureuse liberté de conscience » ; par les esprits les plus élevés, par Bossuet, Racine, La Bruyère, La Fontaine. Devant cette odieuse et lamentable histoire, Mme de Sévigné écrivait : « C'est la plus grande et la plus belle chose qui ait jamais été imaginée et exécutée. » Deux hommes seuls, Vauban et Saint-Simon, blâmèrent ce crime contre la conscience et comprirent quelles en seraient les néfastes conséquences : « Les rois sont bien maîtres des vies et des biens de leurs sujets, écrivit Vauban, mais jamais de leurs opinions, parce que les sentiments intérieurs sont hors de leur puissance. » Louis XIV put s'en apercevoir dès le lendemain de la révocation.

L'ÉMIGRATION PROTESTANTE. La plupart des protestants n'avaient abjuré que pour échapper aux dragons, avec le secret espoir que l'orage passerait et que le temps reviendrait de la liberté religieuse. Quand la révocation eut ruiné cette espérance, un grand nombre retrouvèrent leur courage, qui fut admirable. Ils renièrent leur conversion. Alors la persécution devint sauvage. « Sa Majesté voulut qu'on fît sentir les dernières rigueurs à ceux qui ne voudraient pas se faire de sa religion. » Les dragonnades reprirent. Les protestants qui, malades, refusaient les sacrements étaient après guérison envoyés aux galères. La mort attendait les pasteurs qui rentraient en France et les fidèles qui prenaient part à des assemblées.

La vie était intolérable ; il ne restait d'autres ressources que la fuite à l'étranger.

Mais tenter de passer à l'étranger était un crime puni d'abord des galères, puis à partir de 1687 puni de mort. Rien n'arrêta les protestants ; malgré la surveillance étroite aux frontières et sur les côtes, ils partirent par milliers. Deux cent mille probablement, peut-être davantage, renoncèrent à tout, fortune,



MADAME DE MAINTENON (D'après Mignard). *D'une beauté régulière, avec ses traits fins sous son épaisse chevelure noire, l'illustre parvenue a un port de reine et une élégante dignité qui l'élèvent au niveau de son incroyable fortune.*



PRÊCHE AU DÉSERT (Bibl. Nat.). *Paysage des Cévennes; les protestants dont le culte a été interdit par la révocation de l'Édit de Nantes, se réunissent dans des endroits déserts, montagnes ou forêts, pour y entendre la parole de leurs ministres.*

foyer, patrie, risquèrent leur liberté, leur vie pour sauver leur foi. Des hommes capables de pareils sacrifices et de pareille énergie étaient une élite dont la disparition affaiblit singulièrement la France. Ils furent un élément de force et de prospérité pour les pays qui leur donnèrent asile, l'Angleterre, la Hollande, le Brandebourg surtout, où plus de vingt mille vinrent s'établir: Berlin, sa capitale, la future capitale du royaume de Prusse, fut comme recréée par les réfugiés français.

En revanche, certaines régions de la France, la Touraine, le Lyonnais, surtout la Saintonge et le Poitou, furent momentanément ruinées et beaucoup d'industries furent gravement atteintes. Aux conséquences économiques s'ajoutèrent des conséquences politiques non moins désastreuses. La révocation excita en Europe la haine de tous les États protestants contre la France. Elle fut pour beaucoup dans la formation de la redoutable coalition qu'eut à combattre Louis XIV, la Ligue d'Augsbourg.

LES CAMISARDS. Malgré toutes les persécutions, le protestantisme ne disparut pas du royaume. Il subsista dans les Alpes et surtout dans les Cévennes. Là, en 1703, au début de la guerre de succession d'Espagne, les paysans calvinistes se soulevèrent On les appela les Camisards, parce que, pour se reconnaître, ils portaient une chemise blanche par-dessus leurs vêtements.

Sous la direction d'un jeune ouvrier boulanger, Jean Cavalier, l'insurrection dura deux ans : elle immobilisa de nombreuses troupes et le maréchal de Villars, un des rares bons généraux qu'eût alors Louis XIV.

LES JANSÉNISTES. Parmi les catholiques eux-mêmes, tous ceux qui s'écartaient de la stricte orthodoxie, étaient pareillement considérés comme suspects et exposés à des mesures de persécution. Tel fut le cas des Jansénistes.

Aux premiers temps de la minorité de Louis XIV, des hommes, pour la plupart avocats ou anciens conseillers au Parlement, éminents par leur savoir et leurs qualités morales, s'étaient réunis pour vivre en commun dans un couvent de la vallée de Chevreuse, près de Paris, à Port-Royal des Champs. Ces solitaires, comme on les appelait, vivaient dans la prière et le travail, labourant, écrivant, enseignant ; ils eurent parmi leurs élèves le grand poète Racine. La dignité et la pureté de leur existence leur avaient gagné de nombreuses sympathies, en particulier parmi les Parlementaires, et devaient forcer jusqu'à l'admiration de leurs ennemis.

On les appelait Jansénistes parce qu'ils suivaient la doctrine exposée, dans un livre sur saint Augustin, par un évêque d'Ypres, Jansen. Cette doctrine concerne principalement la question du salut. Jansen disait que l'homme, dégradé par le péché originel, est par lui-même totalement impuissant à se racheter ; que par suite il ne peut obtenir son salut que s'il possède la grâce efficace, c'est-à-dire si la grâce divine s'impose à lui d'une façon irrésistible. A ceux qui n'ont pas cette grâce, la pratique du vrai bien est impossible et, puisque tous ne la reçoivent pas, Jésus-Christ n'est pas mort pour tous les hommes. Les Jésuites soutenaient que cette doctrine ressemblait à celle de Calvin ; ils la qualifiaient de « calvinisme rebouilli ».

D'autre part, les Jansénistes étaient gallicans, c'est-à-dire que d'après eux les clergés des divers pays et spécialement le clergé de France, l'Église gallicane, devaient garder une large autonomie en face du pape. Tout en protestant de leur respect pour « la dignité suprême du siège apostolique », ils professaient que ses jugements, en matière de foi, n'étaient pas sans appel et que les conciles universels lui étaient supérieurs. C'était la doctrine traditionnelle du clergé français qui en partie la professait encore. Mais elle avait été condamnée au seizième siècle par le Concile de Trente.

PERSÉCUTION DES JANSÉNISTES. Aussi les Jansénistes eurent-ils pour adversaires implacables les Jésuites, défenseurs nés de la suprématie pontificale. Ceux-ci dénoncèrent au pape la doctrine janséniste sur la grâce : le pape la condamna en 1653. Une violente polémique éclata alors : les Jansénistes eurent pour défenseur l'un des esprits les plus puissants du dix-septième siècle, Blaise Pascal.



PORTRAIT DE BLAISE PASCAL, par Quesnel (Au marquis Doria). *Figure douloureuse et maladive, reflet d'une âme profondément mystique, qui souffre jusqu'à en mourir du mal de l'infini.*

MÈRE ANGÉLIQUE ARNAULD, par Ph. de Champaigne (A M. Gazier). *L'abbesse du monastère de Port-Royal, une maîtresse femme, de grand savoir et de grande piété*

LE GRAND ARNAULD, par J.-B. de Champaigne (A M. Gazier). *Le frère de la mère Angélique, Antoine Arnaud, le plus vigoureux et le plus militant des théologiens jansénistes*

Ses *Petites lettres à un Provincial*, plus connues sous le nom de *Provinciales*, merveilleux pamphlets et premiers modèles achevés de notre prose, tournèrent l'opinion contre les Jésuites (1656-1657).

Mais sur ces entrefaites, les Jansénistes commirent la faute d'entrer en relation avec quelques-uns des anciens Frondeurs, en particulier avec le cardinal de Retz, exilé à Rome. Dès lors les Jansénistes furent suspects au roi. En 1660, les *Provinciales* étaient, après jugement, brûlées par la main du bourreau Les solitaires durent se disperser. Dans la suite, plusieurs furent emprisonnés ou contraints de s'exiler, entre autres le plus célèbre des Jansénistes, Arnauld, surnommé le grand Arnauld

Malgré la persécution, le Jansénisme subsista, et en 1702, les Jésuites recommencèrent la lutte. Une



PORT-ROYAL DES CHAMPS (Gravure de M. Bocquet). *Port-Royal est un couvent de religieuses Bernardines fondé au XIIIe siècle dans la vallée du Rhodon, près de la vallée de Chevreuse. Au moment où son histoire va intéresser le jansénisme, il comprend trois maisons : Port-Royal des Champs, que représente la gravure, la succursale de Paris et la ferme des Granges, située sur la hauteur, au-dessus de la vallée du Rhodon. Dans cette ferme s'étaient retirés quelques chrétiens — prêtres et laïques — qui menaient la une vie pieuse, faite de méditation et de travail manuel. On les appelait les Solitaires.*



L'ASSEMBLÉE DU CLERGÉ DE 1682 (Bibliothèque Nationale). *Dans un décor de fantaisie se tiennent de part et d'autre les 67 ecclésiastiques membres de l'Assemblée. Au fond, l'archevêque de Harlay président ; à droite des marches qui surélèvent le fauteuil présidentiel, un orateur debout prononce un discours.*

nouvelle condamnation fut prononcée par le pape. Vingt-deux vieilles religieuses — la plus jeune avait plus de soixante-cinq ans — établies à Port-Royal des Champs, en furent expulsées par le lieutenant général de police, assisté de trois cents soldats (1709). L'année suivante, le couvent lui-même fut rasé et l'on alla jusqu'à détruire le cimetière devenu un lieu de pèlerinage pour les Jansénistes. En 1713, le pape ayant par la bulle *Unigenitus*, condamné une fois de plus le Jansénisme, Louis XIV, qui avait un Jésuite pour confesseur, mit un véritable acharnement à imposer la décision du pape à tous ses sujets : plus de deux mille personnes étaient emprisonnées pour cause de Jansénisme quand le roi mourut (1715).

LOUIS XIV ET LA PAPAUTÉ. Louis XIV, si prompt dans ses dernières années à imposer à ses sujets la soumission aux décrets du pape, était cependant à diverses reprises entré en conflit avec la papauté. Le plus important de ces conflits se produisit entre 1677 et 1682 à propos du droit de régale.

On appelait ainsi le droit qu'avait le roi, quand un évêché devenait vacant, d'en toucher les revenus jusqu'à l'installation du nouvel évêque. Le droit de régale n'existait pas dans les évêchés du Midi. En 1673, Louis XIV voulut faire disparaître cette exception et décida qu'il exercerait à l'avenir le droit de régale dans tous les diocèses du royaume. La décision du roi fut blâmée par le pape : ce fut l'occasion du conflit.

En 1682, le Saint-Siège persistant dans son intransigeance, Louis XIV invita le clergé de France à affirmer les « libertés de l'Église gallicane ». L'assemblée du Clergé adopta, non sans beaucoup d'hésitation, un exposé de principes rédigé par Bossuet et devenu célèbre sous le nom de Déclaration des Quatre Articles (1682).

Le premier article disait que les papes n'ont reçu puissance de Dieu que sur les choses spirituelles et qui concernent le salut », et que les rois « ne leur sont soumis en rien dans les choses temporelles. »

Le second article portait qu'en matière spirituelle les conciles universels étaient supérieurs aux papes ; le troisième que l'exercice du pouvoir apostolique doit être tempéré en France par « les règles, coutumes et constitutions » admises dans l'Église gallicane.

Enfin le quatrième article déclarait qu'en matière de foi les décrets du pape, valables pour toutes les églises, ne sont cependant « irréformables » qu'avec le consentement de l'Église.

La déclaration des Quatre Articles ne fit qu'envenimer le conflit qui se prolongea pendant onze ans. Quand il eut à nommer des évêques, Louis XIV les choisit toujours parmi les prêtres qui avaient acquiescé à la Déclaration : le pape refusa toujours de les instituer. Enfin en 1693 on se résigna de part et d'autre à un compromis : Louis XIV informa le pape que la déclaration ne serait plus enseignée; en échange le pape reconnut l'extension du droit de régale à tout le royaume.



LE DROIT DE RÉGALE (Gravure de Lepautre ; Bibl. Nat.).



LE DUC D'ANJOU PROCLAMÉ ROI D'ESPAGNE (Bibliothèque Nationale). *La scène groupe plus ou moins arbitrairement les personnages qui ont assisté à la proclamation. A gauche est assis Louis XIV dans un fauteuil qui semble un trône. En face de lui, le duc d'Anjou, la main sur la poitrine. Derrière le nouveau roi, l'ambassadeur d'Espagne, Castelldosrius. Derrière la table, de gauche à droite, le Grand Dauphin, le duc de Bourgogne, le duc de Berry et autres membres de la famille royale.*

CHAPITRE VI

LES GUERRES DE LOUIS XIV

LA POLITIQUE DE LOUIS XIV. Quand commença le règne personnel de Louis XIV, en 1661, la France tenait la première place entre tous les États. Maître absolu dans son royaume, possédant la meilleure armée d'Europe commandée par des généraux comme Turenne et Condé, Louis XIV jouissait d'une puissance incomparable.

Cette puissance, il entendait s'en servir pour continuer l'œuvre de Richelieu et de Mazarin. Richelieu avait dit qu'il fallait « mettre la France en tous lieux où fut la Gaule ». Louis XIV se proposa de faire rentrer dans le royaume de France toutes les provinces qui en avaient autrefois fait partie et qui en avaient été détachées, comme la Flandre, tous les pays de race et de langue française qui appartenaient à des princes étrangers, comme la Lorraine, la Franche-Comté et la Savoie. Il voulut achever l'unité de la France en lui conquérant ses frontières naturelles.

Mais si le but était le même que celui de Richelieu et de Mazarin, les moyens furent tout différents. Les deux ministres, à force d'habileté, de prudence et de modération, avaient su, dans la lutte contre les Habsbourg, rallier presque toute l'Europe autour de la France. Louis XIV, au contraire, dès le début, suivit une politique de prééminence et de suprématie. Ses prétentions orgueilleuses inquiétèrent et irritèrent toutes les puissances, et c'est contre la France que se formèrent désormais les coalitions européennes.

A peine Louis XIV avait-il pris le pouvoir qu'il manifestait avec éclat sa volonté de mettre le roi de France hors de pair. A propos d'un conflit de préséance entre les ambassadeurs de France et d'Espagne à Londres, il exigea des excuses du roi d'Espagne et l'engagement que ses représentants céderaient partout le pas aux ambassadeurs français (mars 1662).

Peu après, une rixe ayant éclaté à Rome entre la



SOLDATS DE LOUIS XIV (L'art militaire français, 1696 ; Bibliothèque Nationale). *Le fantassin est armé du fusil et de l'épée ; il porte le chapeau tricorne, une ample tunique bleue qui cache la culotte, des bas rouges et des souliers bas. A gauche, le soldat verse dans le canon le contenu d'un étui suspendu à son cou ; à droite, il bourre la charge. Au centre : grenadier fantassin d'élite portant aussi fusil et épée ; il est en outre chargé de lancer à la main les grenades.*

garde corse du pape et les gens de l'ambassade française, un légat pontifical — le propre neveu du pape — dut venir également présenter des excuses au roi, la garde corse fut licenciée et une pyramide fût élevée à Rome en mémoire de l'insulte et de la réparation.

PORTRAIT DE LOUVOIS, par Louis Ferdinand-Elle (Musée de Versailles). *Petit et gros, les yeux gris bleu dans un visage empâté, le ministre de Louis XIV apparaît ici tel qu'il était en réalité, plein d'orgueil, impérieux et dur. Le costume, robe noire ornée de dentelles, est celui des secrétaires d'État.*

LES GUERRES. En fait, de 1660 jusqu'à la date de 1688 — l'année de la révolution d'Angleterre — Louis XIV domina l'Europe sans conteste et deux guerres successives, la guerre de Dévolution (1667-1668), la guerre de Hollande (1672-1678), valurent à la France d'importantes annexions. Mais dans la période suivante, marquée par les guerres de la Ligue d'Augsbourg (1688-1697) et de la succession d'Espagne (1701-1714), l'hégémonie de Louis XIV fut attaquée par des coalitions européennes de plus en plus puissantes, et fut finalement ruinée.

L'ARMÉE ROYALE. LOUVOIS. Ces trente années de guerre entraînèrent de profondes transformations du système militaire, en France d'abord, puis par contre-coup dans la plupart des grands États. De cette transformation d'où sortit l'armée moderne, l'essentiel fut la substitution des armées permanentes et régulières aux armées improvisées et temporaires, employées jusqu'alors.

Les réformes militaires furent l'œuvre de Michel le Tellier, secrétaire d'État à la guerre depuis 1640 et de son fils Louvois qui lui succéda dès 1662 et détint le secrétariat de la guerre pendant près de trente ans (1662-1691). Louvois fut avec Colbert le principal ministre de Louis XIV. C'était un homme brutal, violent, impérieux et dur avec affectation. Son influence politique fut détestable, car, pour conserver la faveur du roi, il flatta toutes ses passions. Mais, administrateur remarquable et à l'égal de Colbert travailleur acharné, il fit de l'armée française le plus puissant outil de guerre et le plus perfectionné.



TURENNE, par Ph. de Champaigne (Musée de l'Armée).

L'œuvre magistrale de Philippe de Champaigne représente le grand homme de guerre à l'âge de trente-sept ans. Le teint est coloré, bronzé même, celui du soldat qui vit au grand air. Sous les sourcils très saillants, les yeux bleus regardent loin et avec attention, l'œil droit un peu cligne. La physionomie est énergique, calme, réfléchie. Le pli au front, à la base du nez, trahit l'habitude de la méditation et l'effort constant de l'homme pour ramasser sa pensée.

Il y avait en France, dès 1660, un noyau de troupes permanentes, la gendarmerie de la Maison du roi, corps de cavalerie dérivé des compagnies d'ordonnance, et douze régiments d'infanterie. Ce premier noyau s'accrut rapidement. Dès la guerre de Hollande, Louis XIV eut 60 régiments d'infanterie ; il en eut 98 lors de la guerre de la Ligue d'Augsbourg. L'effectif moyen sur le pied de paix fut de 125 000 fantassins et 47 000 cavaliers. Pour loger, nourrir, vêtir les troupes, Louvois fit construire des casernes, organiser des magasins. Il fut le créateur de ce que nous appelons le service d'intendance.

L'armée devint en même temps une armée régulière ; elle fut tout entière soumise à la même discipline, aux mêmes règlements de manœuvre. La même hiérarchie d'officiers et de sous-officiers fut établie partout. Les troupes reçurent l'uniforme, c'est-à-dire des vêtements de même coupe et de mêmes couleurs pour tous les hommes d'un même régiment. Elles reçurent aussi les mêmes armes.

L'armée continua d'ailleurs à se recruter par enrôlement volontaire ou racolement. On continua à acheter et à vendre les charges de colonel et de capitaine. Mais nul ne put être officier sans avoir passé deux ans dans les compagnies de cadets, et Louvois obligea tous les officiers, quels que fussent leurs titres de noblesse, à faire leur service régulièrement, à se plier comme les soldats à la discipline. « Le roi, écrivait-il à un chef de corps, désire que vous fassiez mettre en prison ou au cachot le premier qui ne vous obéira pas ou qui vous fera la moindre difficulté. » C'étaient là de grandes nouveautés et parmi les nobles on considéra comme un scandale que Louvois « voulût accoutumer les seigneurs à l'égalité sous le prétexte de leur apprendre à obéir avant de commander ».



LOUIS XIV TRIOMPHANT (Bas-relief du Salon de la Guerre. Musée de Versailles). *En costume romain, le roi foule ces vaincus aux pieds de son cheval. Une divinité tient sa couronne. En haut du médaillon, Renommées jouant de la trompette ; au bas, deux captifs qu'enchaînent des guirlandes.*

COMPOSITION DE L'ARMÉE. L'armée comprenait la Maison du Roi, la cavalerie, l'infanterie, l'artillerie.

La Maison du Roi était une troupe d'élite, elle formait à elle seule une petite armée, comprenant 2 500 cavaliers, gardes du corps, mousquetaires, gendarmes et chevau-légers, à peu près tous gentilshommes, et 12 000 fantassins, gardes françaises et gardes suisses.

La cavalerie comprenait les cuirassiers, les carabiniers, qui de tout l'ancien arsenal défensif ne gardaient plus que la cuirasse, les dragons et les hussards.

L'infanterie, trois fois plus nombreuse que la cavalerie, était armée d'abord du mousquet à mèche et de la pique, mousquetaires et piquiers étant en nombre égal. A la fin de la guerre de la Ligue d'Augsbourg, le mousquet fut remplacé par le fusil à pierre, qui permettait un tir plus rapide. En même temps on inventait la baïonnette. Ce fut d'abord une lame très courte, montée sur une tige de bois qu'on enfonçait dans le canon du fusil, ce qui empêchait de tirer. Mais Vauban imagina de monter la baïonnette sur un cylindre creux ou douille qui enveloppait l'extrémité du canon, sans en masquer l'ouverture. L'arme blanche et l'arme à feu se trouvèrent ainsi réunies en une seule arme, le piquier et le mousquetaire en un seul soldat.

Les troupes d'artillerie furent une création de Louvois. Avant lui il y avait un matériel d'artillerie et des officiers, mais point de soldats : pour servir les pièces, on empruntait des hommes à l'infanterie. Louvois organisa des compagnies de canonniers qui formèrent le corps de Royal-Artillerie, à l'effectif de 5000 hommes.

LES GÉNÉRAUX. Servi dans ses négociations par des diplomates excellents, Louis XIV eut pour commander ses armées plusieurs générations de grands hommes de guerre. D'abord, ce furent, pendant la guerre de Dévolution et la guerre de Hollande, les plus remarquables de tous, Condé et Turenne.

Le rôle qu'avait joué Turenne dans la guerre d'Espagne, sa victoire des Dunes, cause déterminante de la paix des Pyrénées, l'avaient fait élever à la dignité unique et créée pour lui de maréchal-général des camps et armées de France. Très ménager du sang de ses soldats qui l'appelaient « Notre Père », Turenne ne voulait rien laisser au hasard, mais il exécutait avec une magnifique audace ses desseins longuement médités. Il avait le génie de la vraie guerre, celle que pratiquèrent plus tard les généraux de la Révolution et Napoléon, et qui a pour but non point la conquête de « positions », mais par des marches rapides et des attaques poussées à fond l'anéantissement des forces vives de l'adversaire, la destruction de ses armées.

Après Turenne et Condé vinrent, pendant la guerre de la Ligue d'Augsbourg, le maréchal de Luxembourg et Catinat ; le premier, « un nain bossu », un improvisateur du champ de bataille, comme Condé, un homme aux « illuminations soudaines », intrépide, payant de sa personne aux heures critiques menant lui-même à soixante-cinq ans les charges décisives, glorieusement surnommé « le Tapissier de Notre-Dame », tant il y avait, pendus aux voûtes de la cathédrale, de drapeaux enlevés par ses soldats à l'ennemi ; — Catinat, un bourgeois, un moment avocat, puis engagé volontaire, parvenu à force de bravoure et de mérite à la dignité de maréchal, un méditatif, avare du sang de ses hommes qui l'appelaient « le Père la Pensée ».

Dans la guerre de Succession d'Espagne parurent le duc de Vendôme, un arrière-petit-fils d'Henri IV ; le maréchal de Berwick, un fils de Jacques II d'Angleterre, naturalisé français ; enfin le maréchal de Villars, le seul de tous les généraux de Louis XIV qui par ses conceptions stratégiques se rapprochât de Turenne, l'homme qui à la fin de la guerre de Succession d'Espagne, alors que tout semblait presque désespéré, sauva la France à Denain et permit à Louis XIV de terminer son règne par une paix honorable.

VAUBAN. ✎ ✎ Mais la stratégie de Turenne et de Villars, pour qui l'essentiel de la guerre était la destruction des armées ennemies, ne comptait que peu de partisans. Pour Louis XIV et ses contemporains, la guerre c'était la conquête méthodique et progressive du territoire ennemi, citadelle par citadelle. Aussi les sièges se comptent presque par centaines dans les campagnes de Louis XIV.

La guerre de sièges eut son Turenne, le marquis de Vauban. Enrôlé à dix-sept ans en 1650, il était ingénieur à vingt-deux ans et assez réputé pour qu'on lui confiât dès lors la direction d'un siège. Il dirigea personnellement plus de cinquante sièges sans subir un seul échec, et l'on disait que toute citadelle assiégée par lui était citadelle prise. Pour l'attaque des places il inventa le tir à ricochet qui permettait d'atteindre indirectement celles des défenses ennemies dont la vue était masquée. Il inventa surtout les parallèles, grands retranchements dont la direction était pareille à celles des remparts assiégés. Ces parallèles servaient à relier les tranchées ; armées de batteries, elles formaient comme une autre citadelle en face de la citadelle assiégée.

Mais plus qu'un preneur de citadelles, il fut un constructeur de citadelles. Nommé commissaire général des fortifications après 1678, il dirigea les travaux de près de trois cents places fortes. Son œuvre principale fut la construction des places du Nord, la création, là où nul obstacle naturel ne défend la France, de ce qu'on a appelé « la frontière de fer ». Il imagina alors tout un système nouveau de fortifications.

Au lieu d'élever les murs au-dessus du sol, il les enterra. Le mur, « l'escarpe », très élevé, précédé d'un fossé très large, n'était plus visible du dehors. Il était surmonté d'un parapet, talus de terre gazonnée, très épais, où les boulets s'enfonçaient sans produire de dégâts sérieux. Il était couvert en avant de l'autre côté



PORTRAIT DE VAUBAN. École française du XVIIe siècle (Musée de Versailles). ✎ *Vauban, le plus grand des ingénieurs militaires du XVIIe siècle, fut aussi un remarquable économiste, un ardent patriote, passionné pour le bien public. Au moral, il fut assurément l'une des plus nobles figures de son temps, modeste, humain, d'une parfaite droiture.*



ENTRÉE DE LOUIS XIV A ARRAS, par Van der Meulen (août 1667). (Musée du Louvre.) *Dans un carrosse d'apparat, au caisson bas, grand comme un petit salon et attelé de six chevaux blancs, est assise la reine avec ses dames d'honneur. Le roi suit, monté sur un cheval blanc. Derrière lui, Monsieur et une troupe de courtisans s'avancent à cheval également. Des personnages de moindre importance suivent à pied. Au bord du chemin, la population de la ville regarde défiler le cortège avec curiosité. Au fond, les fortifications d'Arras.*

du fossé par un second mur, la « contrescarpe », et de nouvelles masses de terre formant le glacis dont les pentes doucement allongées allaient se confondre au loin avec la campagne environnante. De sorte que ces fortifications, dites fortifications rasantes, sans relief au-dessus du sol, n'offraient presque aucune prise aux coups de l'ennemi.

Le système de Vauban fut bientôt imité par toute l'Europe ; on l'employa pendant deux siècles jusqu'à nos jours, jusqu'à la récente invention des armes à longue portée et des explosifs à grande puissance.

LA GUERRE DE DÉVOLUTION. La « grande affaire » du règne de Louis XIV, ce fut l'affaire de la succession d'Espagne. Elle s'ouvrit dès 1664, quand mourut le roi d'Espagne Philippe IV.

Philippe IV laissait pour successeur un fils né d'un second mariage, Charles II. Louis XIV, en cas de mort de Charles II, avait des droits sur la succession d'Espagne, car sa femme, Marie-Thérèse, était la fille aînée de Philippe IV. Il préféra ne pas attendre et résolut de prendre tout de suite une partie de l'héritage, la Flandre. Pour justifier cette entreprise, il invoqua le droit de dévolution : c'était une coutume du Brabant en vertu de laquelle les enfants nés d'un premier mariage, en la circonstance Marie-Thérèse, étaient seuls héritiers de leurs parents, à l'exclusion des enfants nés d'un second mariage, en la circonstance Charles II.

En juin 1667, sans déclaration de guerre, soixante mille hommes commandés par Turenne pénétrèrent en Flandre. En août, toutes les places étaient occupées. Lille, qui résista le mieux, avait tenu neuf jours. La reine-régente d'Espagne, se refusant à reconnaître le fait accompli, une seconde armée, commandée par Condé, envahit la Franche-Comté et l'occupa en quatorze jours (février 1668).

Ces conquêtes rapides alarmèrent l'Europe, surtout la Hollande et l'Angleterre. Les Hollandais convoitaient les Pays-Bas pour eux-mêmes. Quant aux Anglais, ils ne voulaient à aucun prix — ils s'y sont toujours opposés — voir la France s'établir à l'embouchure de l'Escaut. Avec la Suède, dont ils achetèrent le concours, ils formèrent la triple alliance de la Haye et essayèrent d'imposer leur médiation. Mais Louis XIV se hâta de traiter directement avec l'Espagne : par la



LE PASSAGE DU RHIN (12 juin 1672), par Van der Meulen (Musée de Versailles).

Ce tableau rappelle invinciblement la réplique qu'en a donnée Boileau dans son Épître IV ; il pourrait en être l'illustration. Au premier plan, Louis « en personne, déjà prêt à passer, instruit, dispose, ordonne ». Par centaines, des guerriers se jetant dans les eaux « signalent leur audace ». Les canons tonnent ; « du salpêtre en fureur l'air s'échauffe et s'allume ». De l'autre côté « des flots écumeux » la petite ville de Tolhuys.



SIÈGE DE TOURNAI (Gravure de S. Leclerc, d'après Le Brun ; Chalcographie du Louvre). *Au premier plan, une parallèle occupée par les troupes françaises, mousquetaires et piquiers ; au second plan, un boyau de tranchée. Au fond, la ville assiégée que couronne la fumée des canons. Le siège de Tournai, en 1667, fut dirigé par Vauban et, assez habilement, le dessinateur a représenté ici une scène qui met en relief la nouvelle tactique préconisée par le grand ingénieur et adoptée par nos troupes avec tant de succès qu'on disait couramment : « Ville assiégée par Vauban, ville prise ».*

paix d'Aix-la-Chapelle, il rendit la Franche-Comté et garda onze places de la Flandre, parmi lesquelles Douai et Lille (1668).

LA GUERRE DE HOLLANDE. Louis XIV n'avait signé la paix que pour préparer une nouvelle guerre. D'instinct le Grand Roi détestait la Hollande calviniste et républicaine et son gouvernement de « marchands de fromage ». Puisque la Hollande prétendait faire obstacle à ses projets de conquête, il résolut de briser la puissance hollandaise. Cette puissance n'était pas médiocre, car la République des Provinces-Unies s'était enrichie par le grand commerce ; elle avait enlevé au Portugal ses plus précieuses colonies, et ses flottes tenaient sur les mers une place comparable à celle que tiennent aujourd'hui les flottes anglaises.

La guerre fut soigneusement et secrètement préparée. Une habile campagne diplomatique, dirigée par de Lionne, continuée après sa mort (1671) par Arnauld de Pomponne, isola la Hollande et assura à Louis XIV l'alliance de l'Angleterre, de la Suède, des princes allemands des bords du Rhin, ainsi que la neutralité de l'Empereur, qui, disait un de ses ministres, manquait d'argent « pour faire bouillir sa marmite ». Le secrétaire d'État à la guerre, Louvois, réunissait pendant ce temps une armée de plus de cent mille hommes.

Quand tout fut prêt (mai 1672), les troupes françaises, commandées par Turenne et Condé, prirent brusquement l'offensive, forcèrent le passage du Rhin au gué de Tolhuys et envahirent la Hollande. Celle-ci semblait perdue, car rien n'y était organisé pour la défense. Les Hollandais n'avaient pas prévu le péril ; uniquement occupés de leurs intérêts commerciaux, ils n'avaient pas voulu entretenir d'armée permanente, sous prétexte que c'eût été gaspiller de l'argent.

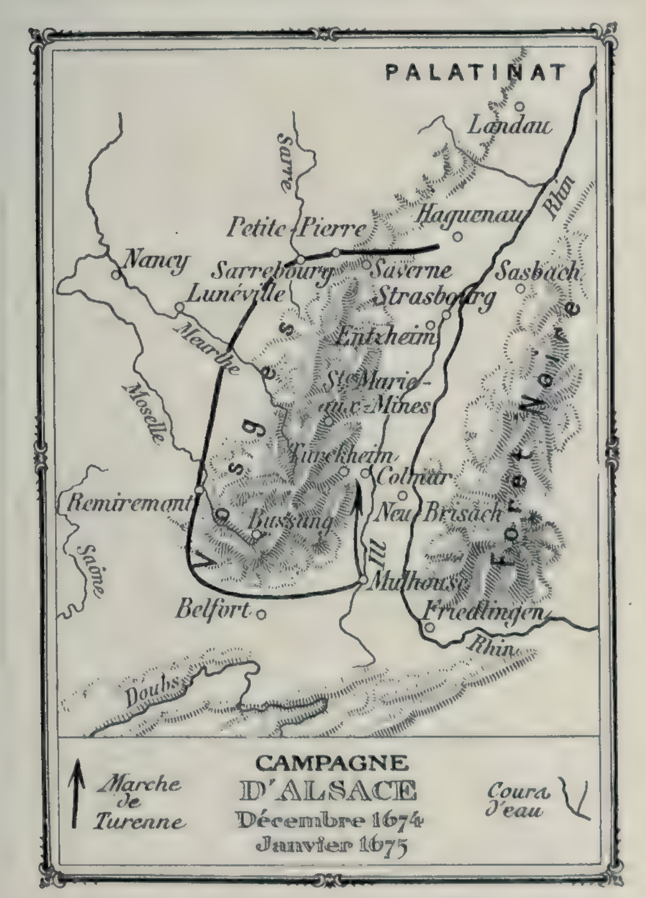
Mais pour sauvegarder leur indépendance, ils surent prendre une résolution héroïque. Ils ouvrirent les écluses et percèrent les digues qui défendaient le bas pays contre la mer : une grande partie de la Hollande fut inondée, les villes furent transformées en îles, inabordables autrement qu'en bateaux. Les Français durent s'arrêter au bord des pays noyés. En même temps éclatait une Révolution : le grand Pensionnaire de Hollande, Jean de Witt, chef du gouvernement, fut massacré et tous les pouvoirs furent remis à Guillaume d'Orange, nommé stathouder, c'est-à-dire chef de l'armée.

Guillaume d'Orange avait vingt et un ans, une

intelligence vive, une indomptable ténacité, et un rare talent de diplomate. Il devait être jusqu'à la fin de sa vie (1702) l'adversaire acharné et infatigable de Louis XIV, le chef de toutes les résistances à ses projets. Dès 1673 il parvint à former contre la France une première coalition européenne qui comprit la Hollande, l'électeur de Brandebourg, l'Empereur, puis l'Espagne et l'Empire.

CAMPAGNE D'ALSACE. ❧ ❧ Telle était cependant la puissance militaire de la France qu'elle résista victorieusement aux efforts des coalisés. La Hollande fut abandonnée, mais la Flandre et la Franche-Comté furent de nouveau conquises sur les Espagnols. A l'est, l'Alsace, un moment envahie par les Allemands, fut dégagée par une magnifique campagne qui est comme le chef-d'œuvre de Turenne.

A la fin de septembre 1674 les Allemands, débouchant par le pont de Strasbourg, avaient pénétré en Alsace par surprise. Après un mois de manœuvres dans la région au nord de Strasbourg, Turenne, trop inférieur en nombre, parut renoncer à la lutte et abandonner l'Alsace : vers la mi-novembre, il franchit les Vosges un peu au-dessus de Saverne comme pour




LES DÉFENSES DE LA PLACE DE RURICK (Gravure de Sebastien Leclerc Bibliothèque Nationale). ❧ *Petite ville du duché de Clèves qui se rendit à Turenne en juin 1672. Rurick avait conservé son enceinte du Moyen Age ; elle avait en outre des fortifications du XVIe siècle formées de bastions saillants et précédés de fossés remplis d'eau*

se cantonner en Lorraine. La neige commençait à tomber ; les Allemands jugèrent la campagne finie pour cette année, et selon l'usage du temps, ils prirent leurs quartiers d'hiver.

Mais, disait Turenne, « il ne faut pas qu'il y ait un homme de guerre en repos en France, tant qu'il y aura un Allemand en deçà du Rhin en Alsace ». Et, tandis que les ennemis se jugeaient à l'abri de toute attaque jusqu'au printemps, dès le début de décembre, sur le plateau de Lorraine, Turenne, aussi actif à soixante-quatre ans que le plus jeune de ses officiers, faisait filer ses troupes vers le Sud, le long des Vosges, par des chemins défoncés, dans la neige et le froid.

Le 27 décembre, ses têtes de colonnes apparaissaient tout à coup au sud de l'Alsace, à Belfort. Le 29, il était à Mulhouse. Les Allemands, surpris en plein repos, essayaient vainement de se rallier. Bousculés le 5 janvier à Turckheim, près de Colmar, poussés sans trêve vers le Nord, ils repassaient en hâte le Rhin à Strasbourg. Le 14 janvier, il n'y avait plus un Allemand en Alsace : la campagne avait duré dix-sept jours.

Ayant à son tour passé le Rhin au printemps de 1675, Turenne se préparait à livrer bataille près de Salsbach au général autrichien Montecuculli quand il eut la poitrine broyée d'un boulet perdu (27 juillet 1675) : « Je ne saurais trop regretter, disait le soir son adversaire, un homme au-dessus de l'homme, un homme qui faisait honneur à l'humanité. »



DEVANT NIMÈGUE (Gravure de S. Le Clerc, Bibliothèque Nationale). *Au premier plan, l'installation d'un camp français : tentes, boutiques, forge, cuisine en plein vent, cavaliers et fantassins. On aperçoit dans le lointain des parallèles et les remparts de la ville assiégée.*

PAIX DE NIMÈGUE. Malgré les efforts des coalisés, la France gardait la suprématie sur terre et sur mer. Les flottes françaises, réorganisées par Colbert et bien commandés par Duquesne, étaient victorieuses en Méditerranée. L'amiral hollandais Ruyter fut vaincu et tué dans une grande bataille au large de Syracuse (1676).

La coalition, impuissante, se résigna à signer la paix de Nimègue (1678). La Hollande, prétexte de la guerre, ne perdait rien. Ce fut l'Espagne qui paya : elle dut céder à Louis XIV la Franche-Comté et douze places de la Flandre, entre autres Valenciennes, Maubeuge et Cambrai. Ces places formèrent à la France une frontière régulière au nord, à peu près notre frontière actuelle . Soigneusement fortifiées par Vauban elles furent désormais comme un bouclier couvrant Paris.

LES CHAMBRES DE RÉUNION. La paix de Nimègue marqua l'apogée de la puissance de Louis XIV. La ville de Paris l'appela Louis le Grand, et pendant dix ans, de 1678 à 1688, il fut réellement le maître de l'Europe occidentale. Alors son orgueil ne connut plus de mesure et lui inspira les actes les plus audacieux.

Les traités de Westphalie et de Nimègue portaient que les territoires cédés à la France l'étaient avec leurs dépendances. S'emparant de cette formule vague, Louis XIV chargea des tribunaux français, les Chambres de réunion, de rechercher quels pays avaient, à une date quelconque, relevé des territoires nouvellement acquis. Les Chambres de réunion attribuèrent ainsi à Louis XIV un grand nombre de territoires, entre autres Montbéliard, une partie du Luxembourg. Ces territoires, qui appartenaient à des princes étrangers, furent occupés et annexés en pleine paix. L'annexion qui eut le plus de retentissement fut celle de Strasbourg, qui jusqu'alors était restée ville libre (1681). Strasbourg avait une grande valeur militaire parce qu'elle gardait l'un des rares ponts qu'il y eût alors sur le Rhin, fleuve difficile à franchir. Elle fut occupée, du reste, non pas en vertu d'une décision des Chambres de réunion, mais parce qu'elle n'avait pas su défendre sa neutralité et par deux fois avait laissé les Allemands pénétrer en Alsace.

Ces annexions indignaient et effrayaient les puissances. Elles ne bougeaient pas cependant, parce qu'elles savaient Louis XIV plus fort qu'elles. L'Empereur, comme autrefois Charles-Quint, était paralysé par une invasion turque arrivée jusqu'à Vienne (1681). Mais les États qui se sentaient menacés commençaient à se rapprocher et à conclure des alliances particulières.

LA LIGUE D'AUGSBOURG. La révocation de l'édit de Nantes (1685) tourna contre Louis XIV tous les États protestants et ajouta aux colères politiques les haines religieuses. Guillaume d'Orange n'eut pas de peine à réunir dans une nouvelle coalition les divers groupes d'alliés déjà formés. En 1686, les rois d'Espagne et de Suède, la Hollande, l'Empereur, plusieurs Électeurs, le duc de Savoie formèrent la Ligue d'Augsbourg, en vue de se garantir réciproquement contre les violences possibles de Louis XIV. La ligue n'avait encore qu'un caractère défensif. Mais Louis XIV, loin de reculer, multiplia les provocations. En 1688, l'électorat de Cologne



LA BATAILLE D'AGOSTA (22 avril 1676). (Bibliothèque Nationale, Estampes.) *Duquesne y battit la flotte espagnole et la flotte hollandaise commandées par Ruyter. Au premier plan, la flotte française ; déployée en arrière, la flotte ennemie. Au fond, on aperçoit la côte de Sicile.*

LES CHAMPS DE BATAILLE DU RÈGNE DE LOUIS XIV

Pays-Bas Espagnols en 1660 — Frontière française en 1715 — Parties inondées de la Hollande

étant vacant, il y installa par la force le candidat de son choix. En même temps, il fit occuper par ses troupes le Palatinat sur lequel la duchesse d'Orléans, sa belle-sœur, avait certains droits. Ce fut le signal de la guerre générale.

La guerre eût été une seconde guerre de Hollande si, au moment même où elle commençait, une révolution n'avait fait Guillaume d'Orange roi d'Angleterre. Jusqu'alors, sous les rois Charles II et Jacques II Stuart, l'Angleterre avait toujours été neutre ou même alliée de la France. A partir de 1688, dirigée par Guillaume d'Orange, elle employa toutes ses forces à lutter contre la France. Grâce à son concours, les coalisés purent dès lors contre-balancer la puissance de Louis XIV.

GUERRE DE LA LIGUE D'AUGSBOURG. Louis XIV, sans un allié, eut à faire tête à l'Europe entière. La guerre dura neuf ans, soutenue sur toutes les frontières, aux Pyrénées, aux Alpes, sur le Rhin et aux Pays-Bas.

Les armées françaises soutinrent vaillamment le choc et eurent presque toujours l'avantage. Louvois réunit plus de 200 000 hommes. A défaut de Turenne et de Condé, la France avait Luxembourg et Catinat. La flotte était commandée par un officier de grand mérite, Tourville, et les ports français comptaient de hardis corsaires, comme Duguay-Trouin et Jean-Bart dont les exploits sont restés légendaires.

Du côté du Rhin, pour couvrir la France, Louvois recourut à un atroce moyen : ce fut de créer un désert au nord de l'Alsace. Par son ordre le Palatinat fut totalement dévasté, les villes et les villages furent rasés, les arbres arrachés, les habitants expulsés (1688-1689). Les haines que ces dévastations soulevèrent contre la France furent si violentes que, après deux siècles écoulés, le souvenir en restait vivace.

Aux Pays-Bas, le duc de Luxembourg remporta trois brillantes victoires sur les Allemands et sur Guillaume d'Orange à Fleurus (1690), à Steinkerque (1692) et à Neerwinden (1693). En Italie, Catinat par les victoires de Staffarde (1690) et de la Marsaille (1693), conquit les États du duc de Savoie. Par contre, toutes les tentatives faites pour restaurer le roi détrôné d'Angleterre, Jacques II, aboutirent à des échecs ; Guillaume d'Orange le chassa d'Irlande, et la flotte française de Tourville, chargée de frayer la voie à une nouvelle expédition, fut, après un combat glorieux et inégal, vaincue à la bataille de la Hougue (1692).

La lassitude et l'épuisement des combattants amenèrent la paix. Elle fut signée à Ryswick, près de la Haye (1697). Louis XIV fit preuve d'une modération qui surprit ses adversaires : il reconnut Guillaume



JEAN BART (Gravure d'Arnault, Bibliothèque Nationale). *Gravure populaire qui montre le « hardi corsaire » dans une de ces attitudes qui plaisaient à la foule : il porte une mèche allumée entre les dents ; de la main droite, il tient un sabre d'abordage et un matelot lui tend une grenade.*



PORTRAIT DE PHILIPPE V, DUC D'ANJOU, ROI D'ESPAGNE, par Rigaud (1683-1746) (Musée du Louvre). *Sous l'ample perruque blonde, dans les larges et riches draperies de son costume noir à la mode espagnole, ce roi de dix-sept ans s'essaye à des airs de majesté, mais les yeux gris bleu brillent d'une juvénile gaîté. Cordon bleu, plaque du Saint-Esprit, Toison d'or.*

d'Orange comme roi d'Angleterre ; il rendit la plupart des territoires annexés depuis la paix de Nimègue. Il exigea seulement que l'Empereur et l'Allemagne lui reconnussent la possession définitive de Strasbourg.

LA SUCCESSION D'ESPAGNE. Si Louis XIV s'était montré très modéré à Ryswick, c'est d'abord qu'il avait besoin de la paix pour refaire ses armées et ses finances, c'est ensuite qu'il voulait régler à l'avance le partage de la succession d'Espagne.

Le roi Charles II était mourant. A qui allait échoir cet immense empire qui comprenait l'Espagne, les Baléares, la Sardaigne, la Sicile, le royaume de Naples, le Milanais, la Franche-Comté, les Pays-Bas, enfin la moitié de l'Amérique avec les mines du Pérou et du Mexique? Il y avait plusieurs prétendants à la succession, parmi lesquels Louis XIV et l'Empereur, tous les deux fils et maris de princesses espagnoles. Mais Anne d'Autriche et Marie-Thérèse, mère et femme de Louis XIV, étaient l'une et l'autre fille aînées des rois d'Espagne : la mère et la femme de l'Empereur Léopold étaient des filles cadettes. Les droits de Louis XIV étaient donc supérieurs à ceux de Léopold. Il est vrai qu'en 1659, lors de la paix des Pyrénées, Marie-Thérèse s'était vu imposer une renonciation à ses droits d'héritière. Mais cette renonciation était nulle parce qu'elle était contraire aux lois successorales de l'Espagne et parce que sa validité était liée au paiement d'une dot de 500 000 écus d'or que Philippe IV n'avait jamais versée.

Cependant Louis XIV savait qu'il ne pouvait pas espérer recueillir la totalité de la succession. Il croyait que le roi Charles II léguerait tous ses États à l'Empereur ou à un prince de la famille impériale. C'est pourquoi il négocia secrètement avec la Hollande et l'Angleterre un traité de partage : ce traité, signé à Londres (mars 1700), attribuait au second fils de l'Empereur, l'archiduc Charles, la succession d'Espagne, exception faite du royaume de Naples, de la Sicile et du Milanais. Ces territoires étaient réservés à Louis XIV qui les échangerait contre la Savoie et la Lorraine : ainsi, de la succession d'Espagne, Louis XIV tirerait l'achèvement de la France, et rien de plus.

LE DUC D'ANJOU ROI D'ESPAGNE. Mais Charles II ne voulait pas qu'à sa mort la monarchie espagnole fût démembrée. Il jugea que seul un prince français, soutenu par Louis XIV, serait capable de maintenir l'intégrité de son empire. Quand il mourut (1er novembre 1700), on apprit que son testament était en faveur de Philippe, duc d'Anjou, le second petit-fils de Louis XIV.

Le testament fut communiqué à Louis XIV le 9 novembre. Le roi hésita cinq jours s'il l'accepterait ou s'il s'en tiendrait au traité de Londres. L'intérêt national lui commandait de s'en tenir au traité puisqu'il assurait l'achèvement de la France. L'intérêt dynastique lui conseillait d'accepter le testament, puisqu'il mettait à la tête de la plus vaste monarchie du monde un de ses petits-fils. Le 15 novembre, au château de Versailles, Louis XIV disait aux courtisans,



L'ENROLEMENT DES PAYSANS POUR LA MILICE (Bibl. Nat.). *Pendant la guerre de Succession d'Espagne, les engagements volontaires ne suffisant plus à remplir les cadres de l'armée de ligne, on recruta des "miliciens" parmi les paysans par tirage au sort. La gravure montre le peu d'enthousiasme des assujettis au tirage.*



MARLBOROUGH, par Kneller (Galerie Nationale, Londres). *Le visage parfaitement rasé paraît étrangement jeune. Le nez très court donne à la physionomie un air insolent et volontaire.* (CL. WALKER.)



PORTRAIT DU MARÉCHAL DE VILLARS, par Rigaud. *Traits fermes, d'un dessin pur bien qu'un peu épaissis par l'âge, regard vif et hardi : c'est le visage d'un chef et d'un homme d'esprit.* (CL. HACHETTE.)



PORTRAIT DU PRINCE EUGÈNE, par Van Schuppen (Amsterdam, Ryks Museum). *Visage curieusement laid, avec sa forme allongée, la lèvre inférieure si saillante et le nez court aux larges narines.*

en leur montrant le duc d'Anjou : « Messieurs, voilà le roi d'Espagne. » Il avait accepté le testament par orgueil dynastique, mais aussi par désir de la paix : en renonçant aux agrandissements que le traité de Londres assurait à la France, il faisait preuve de modération. Les Anglais et les Hollandais en jugèrent ainsi; et le duc d'Anjou fut reconnu comme roi d'Espagne, sous le nom de Philippe V, par tous les souverains, l'Empereur excepté.

LA GRANDE ALLIANCE. Une fois de plus Louis XIV, par des mesures, les unes imprudentes, d'autres justifiées, mais que ses ennemis exploitèrent toutes habilement, retourna contre lui l'Europe entière.

Il alarma toutes les puissances en garantissant à Philippe V, par une déclaration solennelle, ses droits éventuels à la couronne de France. Il irrita les Hollandais en faisant occuper par ses troupes les places de la Barrière : c'étaient les citadelles espagnoles des Pays-Bas, disposées le long de la frontière française, où les Hollandais, depuis Ryswick, avaient obtenu le droit de tenir garnison. Enfin Louis XIV souleva contre lui l'opinion anglaise, jusqu'alors pacifique, en reconnaissant comme roi d'Angleterre, à la mort de l'ex-roi Jacques II, son fils Jacques III. Cette dernière mesure ne fut du reste qu'une riposte à la conclusion d'une coalition formée neuf jours auparavant contre la France, sur l'initiative de Guillaume d'Orange.

Celui-ci qui, depuis longtemps, voulait la guerre, avait en effet organisé la Grande Alliance de la Haye où entrèrent l'Angleterre et la Hollande, l'Empereur, l'Électeur de Brandebourg et la plupart des princes allemands (septembre 1701). Il mourut quelques mois plus tard (mars 1702), sans avoir pu assister au triomphe de sa politique et à l'humiliation de son ennemi.

GUERRE DE LA SUCCESSION D'ESPAGNE. La guerre devait durer treize ans (1701-1714). Ce fut la plus longue et la plus terrible du règne de Louis XIV. Elle eut pour théâtres à la fois l'Espagne, l'Italie, l'Allemagne, les Pays-Bas, l'est et le nord de la France. Elle fut conduite du côté des alliés par deux grands hommes de guerre, l'Anglais Marlborough et le prince Eugène de Savoie, un Français passé au service de l'Autriche. Du côté des Français, il y avait encore de bons généraux, le maréchal de Villars, le duc de Vendôme. Mais Louis XIV, vieilli, mal conseillé, leur préférait des favoris incapables, comme Villeroi et la Feuillade.

Les armées françaises prirent d'abord l'offensive : en Italie, Vendôme battit le prince Eugène à Luzzara (1702). Dans l'Allemagne du sud, Villars fut vainqueur à Friedlingen (1702) et à Hochstaedt (1703). Mais le duc de Savoie, d'abord allié de la France, passa à la coalition, forçant Vendôme à se retourner contre lui. En Allemagne, Villars fut rappelé et remplacé par des généraux qui ne le valaient pas, Tallard et Marsin.

Alors commence la série des désastres : le prince Eugène et Marlborough, ayant opéré leur jonction, accablent l'armée française d'Allemagne à la seconde bataille de Hochstaedt (1704). Les Anglais s'emparent de Gibraltar (1704) et entreprennent la conquête de l'Espagne pour le compte de l'archiduc Charles.



PROCLAMATION DE LA PAIX A PARIS (Bibliothèque Nationale). *Il s'agit ici de la paix d'Utrecht qui termina en 1713 la longue guerre de la Succession d'Espagne. Un héraut à cheval, accompagné de gendarmes et de trompettes, lit la proclamation devant les Tuileries.*

Les Pays-Bas espagnols sont perdus par la défaite de Villeroi à Ramillies (1706), l'Italie par la défaite de la Feuillade devant Turin (1706). En 1708 une armée commandée par le duc de Bourgogne, tenta de reprendre la Belgique : elle fut vaincue à Oudenarde. Les coalisés envahirent la France et prirent Lille, malgré la belle défense que fit le vieux maréchal de Boufflers.

Le royaume et le roi étaient à bout de ressources. L'hiver terrible de 1709 mit le comble à la misère et réduisit le pays presque entier à la famine. Aux malheurs publics s'ajoutaient pour Louis XIV les malheurs domestiques. Dans ces dernières tristes années du règne, il perdit successivement son fils, ses deux petits-fils et l'aîné de ses arrière-petits-fils ; il ne lui restait plus comme héritier qu'un enfant malingre, le duc d'Anjou.

FIN DE LA GUERRE. Dans cette situation critique, Louis XIV montra une inaltérable fermeté de cœur. Il fut admirablement soutenu par la nation qui répondit à son appel en lui fournissant des milliers de volontaires, paysans pour la plupart. Le roi put ainsi reconstituer une armée qu'il confia à Villars : l'invasion ennemie fut arrêtée par la sanglante bataille de Malplaquet (11 septembre 1709). Quand l'action commença, les hommes, qui n'avaient presque rien mangé depuis l'avant-veille, jetèrent le pain qu'on venait de leur distribuer pour aller plus vite à l'ennemi. Ils étaient 90 000 contre 120 000 : ils tinrent sept heures, de huit heures du matin à trois heures du soir. Villars, blessé, fut pendant la bataille remplacé par Boufflers. A la fin de la journée, Boufflers décida la retraite, mais les Français avaient pris plus de drapeaux qu'ils n'en avaient perdu, ils avaient écrasé la gauche de l'ennemi et lui avaient mis 23 000 hommes hors de combat. Leur chef pouvait écrire au roi : « Jamais malheur n'a été accompagné de plus de gloire ».

Louis XIV avait déjà essayé de traiter ; il redemanda la paix. Mais les coalisés exigèrent — outre l'abandon de l'Alsace et de la Flandre — qu'il détrônât lui-même son petit-fils Philippe V. « Puisqu'il faut faire la guerre, répondit Louis XIV, mieux vaut la faire à mes ennemis qu'à mes enfants. »

La France fut sauvée par deux victoires et par un changement survenu dans la politique anglaise. A la fin de 1710, Vendôme écrasa à Villaviciosa, en Espagne, l'armée anglo-autrichienne ; Philippe V coucha le soir sur un matelas fait des drapeaux pris à l'ennemi. Il était désormais maître de l'Espagne. D'autre part, l'archiduc Charles étant devenu Empereur par la mort de son frère Joseph Ier (1711), les Anglais qui ne voulaient pas travailler à la réunion des couronnes d'Espagne et d'Autriche, résolurent de se retirer de la coalition et rappelèrent Malborough. Enfin, en 1712, le prince Eugène fut surpris et vaincu par Villars à Denain, près de Valenciennes. La victoire de Denain eut une influence décisive sur la conclusion de la paix.

LA PAIX D'UTRECHT. La paix fut signée à Utrecht en 1713, avec l'Angleterre, la Hollande et la Savoie, à Rastadt en 1714 avec l'Empereur. Les traités d'Utrecht et de Rastadt réglèrent ainsi la succession d'Espagne :

Philippe V gardait l'Espagne et ses colonies ; il renonçait solennellement à tous ses droits à la couronne de France.

L'Empereur recevait les Pays-Bas, et, en Italie, le Milanais, la Sardaigne, le royaume de Naples.

Le duc de Savoie recevait la Sicile et prenait le titre de roi.

L'Angleterre se faisait concéder par l'Espagne d'importants privilèges commerciaux dans les colonies ; plus Minorque et Gibraltar, c'est-à-dire la porte de la Méditerranée. Elle se faisait céder par la France Terre-Neuve et l'Acadie, c'est-à-dire l'entrée du Saint-Laurent et de notre colonie du Canada.

Ainsi le petit-fils de Louis XIV gardait la couronne d'Espagne. Mais c'était une vaine satisfaction d'amour-propre. En acceptant le testament de Charles II, Louis XIV avait fait banqueroute à sa politique. La guerre de Succession d'Espagne avait été stérile et ruineuse : non seulement la France n'avait retiré aucun profit de cette entreprise, mais elle avait perdu sa prépondérance en Europe, elle était épuisée de sang et d'argent. Et la véritable triomphatrice des traités d'Utrecht, c'était l'Angleterre, qui s'acheminait à la suprématie maritime.



POUSSIN : ORPHÉE ET EURYDICE (Musée du Louvre). *Une page belle entre toutes, où Poussin a fait passer son amour de l'antiquité dans l'interprétation d'une des plus aimables légendes de celle-ci. Au premier plan, à droite, Orphée chante, s'accompagnant de la lyre ; à ses pieds, des femmes sont assises, mais il en est une autre qui s'avance vers lui, comme fascinée par son ardente musique : Eurydice. Comme cadre à ce duo de passion, une grande et calme campagne, et tout autour, des personnages de la vie courante : des bateliers, des baigneuses un pêcheur.* (CL. HACHETTE.)

CHAPITRE VII

LE GRAND SIÈCLE

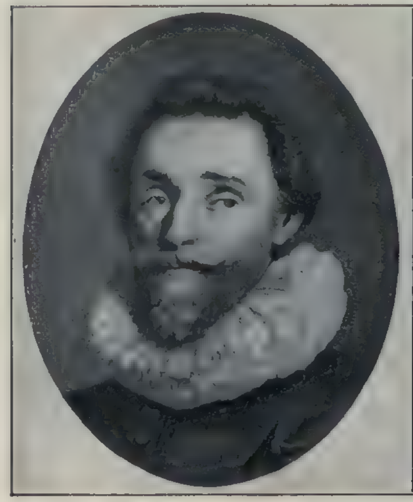
Les écrivains.

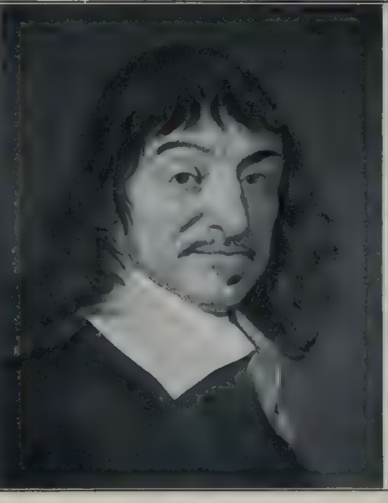
ÉCLAT DES LETTRES FRANÇAISES. Le dix-septième siècle — le « siècle de Louis XIV », selon l'expression de Voltaire — fut pour les lettres françaises une époque de plein épanouissement et de chefs-d'œuvre. Des ouvrages parurent alors qui furent admirés à l'étranger autant qu'en France et que, pendant près d'un siècle, on tint pour des modèles seuls dignes d'être imités : « En littérature, a dit l'historien anglais Macaulay, la France donna des lois au monde entier ». C'est alors que la langue française commença de devenir dans le monde moderne ce que le grec avait été jadis dans le monde romain, une sorte de langue universelle, la langue commune de tous les esprits cultivés en Europe.

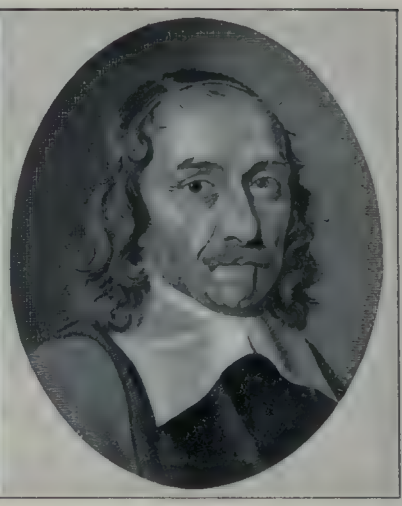
FORMATION DE LA LANGUE CLASSIQUE. Au milieu de l'anarchie de la fin du seizième siècle, la langue avait souffert autant que le royaume. Elle avait subi l'invasion des mots grecs et latins, introduits de force, sous prétexte de l'enrichir, par Ronsard et les écrivains de la Renaissance ; l'invasion des mots provinciaux et des patois picards, normands, languedociens, gascons, venus en compagnie des gens de guerre, soldats d'Henri III et d'Henri IV ; l'invasion même des mots étrangers, italiens, espagnols, allemands, apportés par les mercenaires.

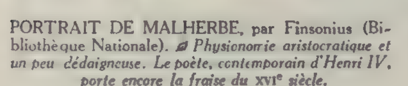
Au début du dix-septième siècle, la langue eut comme le royaume son Henri IV : le poète Malherbe (1555-1628). Il entreprit l'épuration de la langue, dans le même temps que le roi poursuivait la réfection du royaume. Il la voulut sobre, précise, claire, homogène surtout et nationale. Il voulait qu'on la tirât du peuple même, « des crocheteurs du Port au Foin », disait-il.

Dans cette œuvre d'épuration Malherbe fut secondé par l'influence de la marquise de Rambouillet. Mme de Rambouillet était fille d'un ambassadeur de France









PORTRAIT DE MALHERBE, par Finsonius (Bibliothèque Nationale). *Physionomie aristocratique et un peu dédaigneuse. Le poète, contemporain d'Henri IV, porte encore la fraise du XVI*e *siècle.*

PORTRAIT DE DESCARTES, par Frans Hals (Musée du Louvre). *Rien de moins banal que ce visage maigre de philosophe aux traits forts et comme taillés à coups de hache.*

PORTRAIT DE CORNEILLE (Gravure anonyme Bibliothèque Nationale). *Ce visage, au dessin ferme, pourrait être d'un homme d'action, d'un vieux soldat; mais l'œil ardent est d'un poète.*

auprès du pape. Élevée à Rome au milieu d'une cour ecclésiastique élégante et polie, elle pensait retrouver à Paris cette politesse. Dans les dernières années du règne d'Henri IV, elle ne trouva qu'une Cour, où, pour avoir bataillé sans trêve pendant trente années, les hommes conservaient encore des façons de corps de garde. Elle la quitta pour n'y plus revenir, et se fit elle-même son cercle. Elle n'admit chez elle, dans son hôtel, qu'une société peu nombreuse, soigneusement choisie, « civile, spirituelle et galante ». On causait sur un ton modéré, en se préoccupant « de penser d'une manière aisée et naturelle » et de parler « facilement et en termes propres sans affectation ». Ce fut à l'hôtel de Rambouillet que commença de se former la politesse française, politesse d'esprit et de manières, qui devait être portée à sa perfection au dix-huitième siècle, faite de respect envers les femmes, de déférence et de courtoisie envers autrui, d'aisance et de simplicité dans les manières, de mesure et de distinction, d'élégance et de naturel dans la pensée et dans l'expression de la pensée.



MADAME DE RAMBOUILLET ET SA FILLE JULIE D'ANGENNES (Miniature sur vélin, vers 1645, Coll. Ed. de Rothschild). *En costume allégorique, les deux femmes, qui se sont partagé l'admiration intellectuelle et mondaine d'une génération, se partagent également une couronne portant l'inscription : « A la divine Julie ».*

L'œuvre commencée par Malherbe et la marquise de Rambouillet fut continuée par l'Académie française. Au temps de Richelieu, un jeune lettré, Conrart, réunissait chez lui un petit groupe d'amateurs de belles-lettres et d'écrivains. En 1635 Richelieu qui s'intéressait à la littérature invita Conrart et ses amis à constituer une société officielle qui s'occuperait « d'épurer la langue et d'en fixer le bon usage ». Ainsi fut créée l'Académie française à qui Richelieu donna pour tâche essentielle la composition d'un Dictionnaire, qui devait être un catalogue de tous les mots admis par les bons écrivains avec leur signification précise. Par ce dictionnaire, qu'elle mit soixante ans à établir, l'Académie devait « achever et consacrer l'unité du langage ».

LES PREMIERS CHEFS-D'ŒUVRE — Une année à peine après la constitution de l'Académie française, paraissait le premier chef-d'œuvre de la poésie dramatique en France, une tragédie, *le Cid* (1636). L'auteur était un jeune avocat de Rouen, Pierre Corneille. La beauté des vers, les sentiments sublimes des héros de son drame soulevèrent l'enthousiasme des Parisiens et lui valurent en une soirée la gloire. Au *Cid* succédèrent trois tragédies non moins admirables :



PORTRAIT DE MADAME DE SÉVIGNÉ, par Nanteuil (Coll. de Mme la comtesse de Laubespin). *Ce délicieux visage est d'un grand charme sous sa coiffure à la « hurluberlu »; les traits sont un peu forts, mais réguliers, spirituels et d'une grâce plus séduisante encore que la beauté.*

Horace, *Cinna* (1640), *Polyeucte* (1643). En 1643 Corneille faisait jouer la première bonne comédie de notre théâtre, le *Menteur*.

Le premier chef-d'œuvre de la prose française parut presque en même temps que *le Cid*, en 1637. C'est le *Discours de la méthode pour bien conduire sa raison et chercher la vérité dans la science*, œuvre du philosophe et du savant Descartes (1596-1650). Son influence fut immense sur tous les esprits réfléchis, en particulier sur les grands écrivains du règne de Louis XIV, qui lui durent en grande partie les habitudes d'ordre méthodique, de clarté, de précision, de bon sens, caractéristiques de leur génie. Elle s'étendit d'ailleurs bien au delà du dix-septième siècle et s'exerça sur les savants autant que sur les littérateurs.

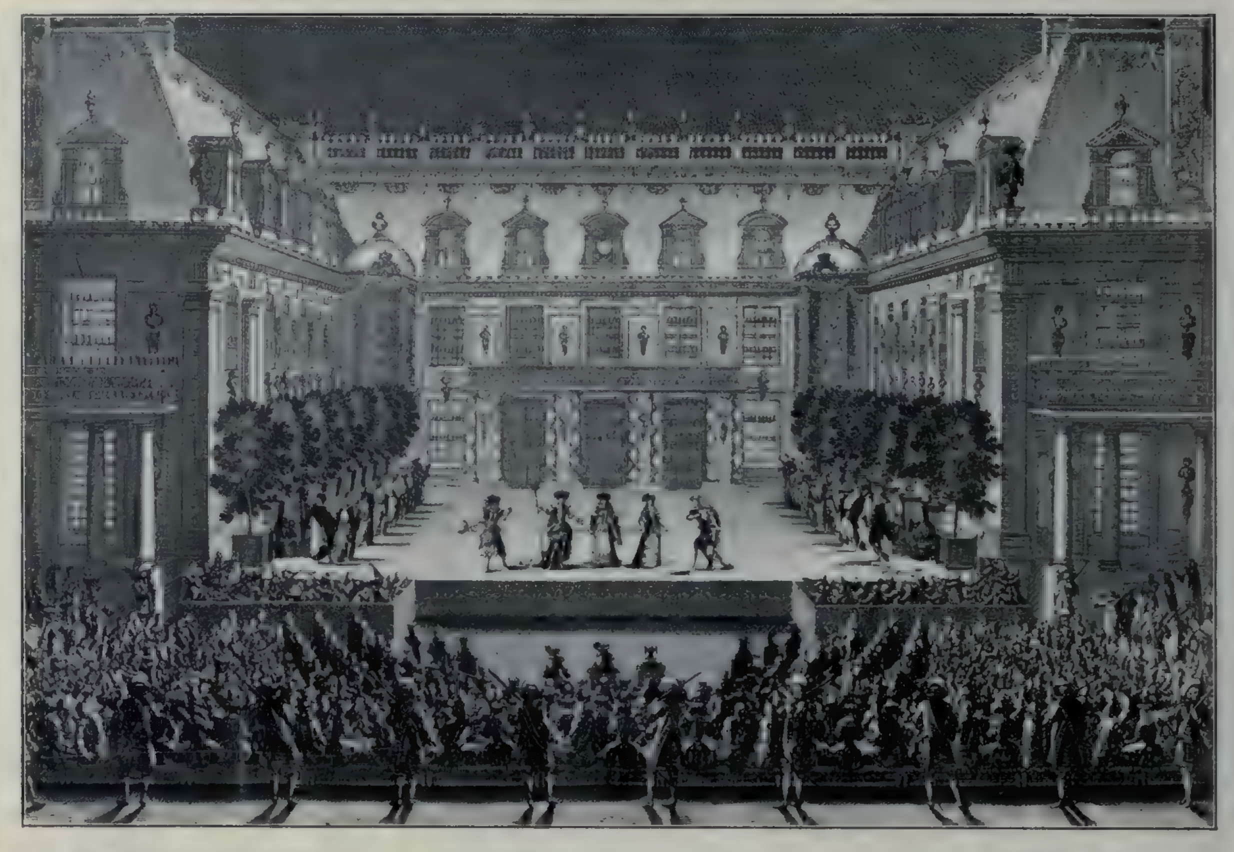
La prose française atteignit au plus haut degré de perfection avec Pascal (1623-1662). Ce merveilleux génie s'était d'abord adonné aux sciences, auxquelles il fit faire des progrès décisifs. Puis brusquement, en 1654, il renonça aux études scientifiques et se retira à Port-Royal. On sait comment il entreprit la défense des Jansénistes contre les Jésuites et quel fut le succès de ses *Lettres à un Provincial* (1657). Il se proposait d'écrire une apologie de la religion chrétienne ; la maladie et la mort l'empêchèrent de terminer son œuvre, mais les fragments en furent publiés sous le titre *Pensées*, « pages limpides et ardentes, a-t-on dit, un des plus beaux monuments d'éloquence que possède non seulement la France, mais l'humanité ».

LOUIS XIV ET LES ÉCRIVAINS. Louis XIV s'intéressait aux lettres et manifesta de la bienveillance aux écrivains. A partir de 1664, sur les conseils de Colbert, il accorda des pensions aux principaux écrivains et savants du royaume, et même à des écrivains et à des savants étrangers. Ces pensions furent d'ailleurs payées très irrégulièrement faute d'argent à partir de la guerre de Hollande.

Plus importants que les pensions furent les témoignages de haute estime personnelle que le roi donna à certains écrivains. Beaucoup furent reçus à la Cour au même titre que les nobles les plus titrés ; quelques-uns furent admis dans l'intimité du roi. Racine fut gentilhomme de la Chambre. Il fut, avec Boileau, nommé historiographe du roi. La tradition était que Louis XIV avait un jour, devant tous les courtisans, fait asseoir Molière à sa table. Il est certain, en tout cas, qu'il consentit à être le parrain d'un fils de Molière, en 1664, et qu'il intervint pour ordonner la



PORTRAIT DE BOSSUET, par H. Rigaud (Musée du Louvre). *Ce très beau portrait est digne du modèle, dont l'artiste a voulu exprimer avant tout la naturelle autorité et la dignité imposante. Il a néanmoins laissé au prélat cet air de bonté [illegible] qui adoucit la majesté du visage et rend aimables les traits que l'on admire d'abord.*



UNE REPRÉSENTATION D'ALCESTE (Gravure de Le Pautre, Bibliothèque Nationale). *L'« Alceste », une sorte de ballet dont Molière était l'auteur, fut représenté à Versailles au cours de grandes fêtes que Louis XIV donna en 1674. La Cour de marbre avait été transformée en théâtre par l'élévation d'une estrade et la disposition des orangers en caisse; au fond, la scène avec les acteurs et, en contrebas, l'orchestre. Au premier plan, les courtisans et les dames, rangés autour du roi et de la reine qu'on aperçoit de dos, au centre, assis sur des fauteuils, face aux acteurs.*

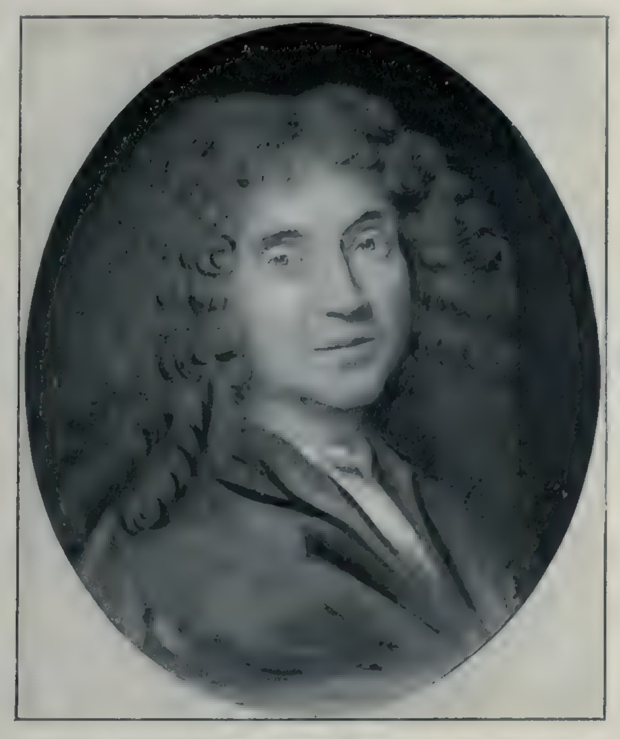
représentation d'une de ses pièces, *Tartufe*, interdite par le Parlement. La bienveillance royale, publiquement manifestée à maintes reprises, changea la condition des écrivains, des savants et des penseurs. Médiocrement considérés jusqu'alors, réduits parfois, comme Corneille, à solliciter les présents d'un banquier, ils prirent dans l'estime publique la place que leur doit un pays civilisé et qu'ils ont depuis conservée chez nous : la première.

LES QUATRE POÈTES. Les chefs-d'œuvre se groupent dans cette période en un ensemble harmonieux et vraiment complet, car il n'est presque aucun genre littéraire qui n'y soit représenté. Au premier rang figurent quatre poètes qu'on ne saurait séparer, « les quatre amis » comme ils s'appelaient eux-mêmes, car ils étaient liés entre eux par une étroite amitié, Molière, Boileau, Racine et la Fontaine.

Molière eut le génie de la comédie. Fils d'un bourgeois de Paris, il avait été pris par la passion du théâtre et avec une troupe d'acteurs, avait couru la province pendant vingt ans. Sa troupe ramenée à Paris en 1658 devint la Troupe du Roi ; notre Comédie-Française est son héritière. A la fois directeur, acteur, auteur, Molière écrivit et joua de 1659 à 1673, année de sa mort, près de trente pièces, parmi lesquelles d'immortels chefs-d'œuvre, *Tartufe*, *le Misanthrope*, *l'Avare*, *le Bourgeois gentilhomme*, *les Femmes savantes*. Louis XIV demandait un jour à Boileau quel était, à son avis, le plus grand écrivain de son règne : « Sire, c'est Molière », répondit Boileau.

Boileau (1636-1711) eut surtout le mérite de redresser « le mauvais goût » du public et de le guider dans la bonne voie. En 1666, il publia ses premières *Satires* dirigées contre les œuvres de nombreux et médiocres écrivains, très admirés alors. Puis en 1674 parut l'*Art Poétique* dans lequel Boileau exposait les principes de l'art d'écrire et les règles des divers genres de poésie. Ce poème lui valut le surnom de « législateur du Parnasse ».

Jean Racine (1639-1699) fut le second des grands tragiques français. Il donna en 1677, à vingt-huit ans, son premier chef-d'œuvre, *Andromaque*, dont le succès rappela le succès du *Cid*. Dans les dix années qui sui-



PORTRAIT DE MOLIÈRE, par Mignard (Musée Condé, Chantilly). *Visage irrégulier, mais d'un charme prenant ; les yeux bleu clair et la bouche assez forte ont une expression de mélancolie et de bonté.*



PORTRAIT DE BOILEAU (Gravure de Drevet, d'après H. Rigaud. Bibliothèque Nationale). *Figure de lutteur qui respire l'énergie, mais les yeux sont pétillants de malice et d'expression sarcastique.*



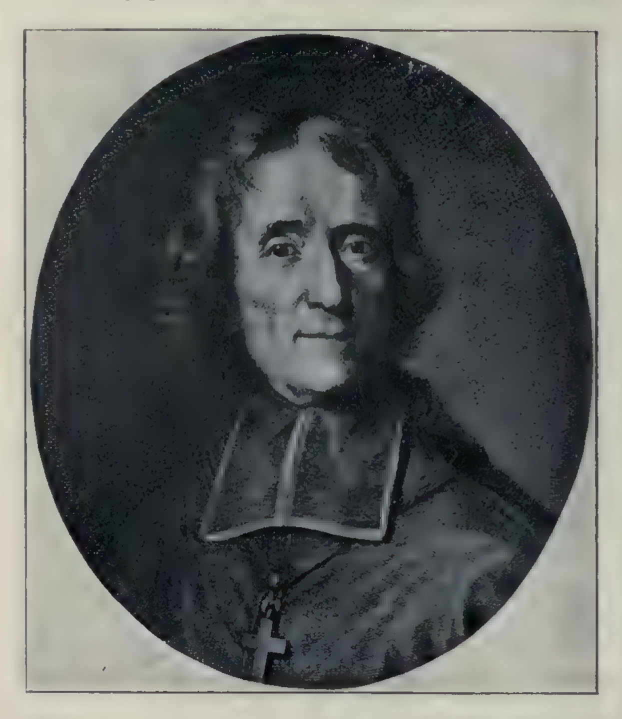
LA FONTAINE (Émail. Musée du Louvre). *Physionomie originale avec le nez très long et très fin, et les grands yeux dont le regard est à la fois pénétrant et rêveur.*



PORTRAIT DE RACINE, par Santerre (Collection de Galard-Terraube). *Avec un grand air de noblesse, les traits sont beaux, mais un peu empâtés par l'âge*

LES « QUATRE AMIS ».

Les vrais fondateurs et les représentants les plus illustres de l'École de 1660. Liés d'une étroite amitié, ils formaient un groupe intime qui se réunissait au cabaret pour s'y moquer copieusement des écrivains à la mode. Dans des réunions plus calmes, chez Boileau, ils critiquaient les ouvrages nouveaux sans épargner les leurs et établirent ainsi par de libres échanges de vues les principes du goût classique.



FÉNELON (Gravure d'Audran, d'après Vivien, 1714 ; Bibliothèque Nationale). *« Un grand nez, des yeux dont le feu et l'esprit sortaient comme un torrent et une physionomie qui ne se pouvait oublier quand une fois on l'avait vue », tel le dépeint Saint-Simon avec une grande exactitude.*

virent, il fit jouer six autres tragédies, *Britannicus*, *Bérénice*, *Bajazet*, *Mithridate*, *Iphigénie*, *Phèdre*, également belles par la pureté du style poétique, la savante peinture des passions humaines et la force de l'émotion dramatique. Après *Phèdre*, Racine renonça au théâtre par scrupules religieux. Pourtant, à la demande de Mme de Maintenon, il écrivit plus tard, pour le pensionnat de jeunes filles nobles qu'elle avait créé à Saint-Cyr, deux dernières tragédies tirées de la Bible, *Esther* et *Athalie*. « Le temps glisse sur ces merveilles sans les diminuer, a dit un critique, et même, comme il n'arrive que pour les chefs-d'œuvre de l'art, en y ajoutant. »

Quant à La Fontaine (1621-1695), il fut tout simplement le plus délicat, le plus spirituel et le plus français de nos poètes. « Bonhomme » aimable et distrait, il aimait flâner à la ville et à la campagne, rêvant et observant. De ses flâneries et de ses observations sortirent les recueils de *Fables*, dont le premier parut en 1668, le dernier en 1690, « comédie aux cent actes divers » où, sous la figure des animaux, se cache l'homme dans toutes ses conditions, avec toutes ses passions, ses vices et ses ridicules.

LES PROSATEURS. Le plus grand nom de la prose française est alors Bossuet (1627-1704), en même temps le plus éloquent des orateurs. Ses *Sermons* l'avaient déjà rendu illustre à trente-cinq ans, quand, en 1662, il fut appelé à prêcher devant le roi. Louis XIV le nomma, plus tard, précepteur du Dauphin, son fils. Bossuet écrivit alors le *Discours sur l'histoire universelle* et *la Politique tirée de l'Écriture sainte*, où il exposait et justifiait la doctrine de la monarchie absolue et de droit divin. Ses œuvres les plus célèbres furent ses *Oraisons funèbres*, prononcées à la mort de grands personnages : la duchesse d'Orléans, la reine Marie-Thérèse, et surtout le grand Condé. Sa vie, toute consacrée au devoir, sans faiblesse, sans raideur, droite et pure, fait de lui la plus haute figure morale du règne de Louis XIV.

La Bruyère (1645-1696) et Fénelon (1651-1715) appartiennent déjà à une autre génération chez laquelle s'éveille l'esprit critique. L'un et l'autre écrivirent après 1680, alors que se faisaient sentir cruellement les néfastes conséquences de l'ambition de Louis XIV. Le premier recueil des *Caractères* de la Bruyère parut en 1688 ; la publication du *Télémaque* de Fénelon, critique à peine déguisée du gouvernement de Louis XIV, est de 1699; elle valut à l'auteur d'être exilé dans son archevêché de Cambrai.

Le siècle presque entier, les grands et les petits événements qui le jalonnent et surtout la Cour, avec son éclat et ses misères cachées, sa grandeur et ses vices, revivent dans les lettres spirituelles de la marquise de Sévigné (1626-1696).

CARACTÈRES GÉNÉRAUX DES LETTRES SOUS LOUIS XIV. Chez tous les écrivains du règne de Louis XIV, on trouve un certain nombre de traits communs. Tous eurent une profonde connaissance des écrivains anciens qu'ils jugeaient des modèles impossibles à égaler et qu'en fait ils surpassèrent maintes fois. Tous eurent le sentiment de l'ordre et de la composition, le souci de la clarté et de la sim-



LE DÉBARQUEMENT DE CLÉOPATRE par Claude Lorrain (Musée du Louvre). *Le paysage est absolument conventionnel ; mais, une fois la convention admise, on ne saurait trop admirer la beauté lumineuse de la composition. Peu de peintres ont aussi merveilleusement joué du soleil et de la lumière qu'a su faire le Lorrain.* (CL. HACHETTE.)



LOUIS XIV EN HOLLANDE (Dessin de Massé, d'après Le Brun ; Galerie des Glaces, Château de Versailles). *C'est, en allégorie, le début de la guerre de Hollande. Au centre, Louis XIV désigne, sur une carte que Minerve tient déroulée, les places à attaquer. A droite, vu de dos, Turenne ; à gauche, de profil, Condé. Tous sont habillés en généraux romains ; ils n'ont de leur temps que la perruque. Au fond, un camp ; des soldats qui s'arment ; des cavaliers qui exercent leurs chevaux. Les trophées qui encadrent et surmontent la fresque sont en relief, finement sculptés et dorés.*

plicité. Chez tous, le style fut sobre et précis, débarrassé de tout ornement qui n'eût été qu'un ornement. Chez tous aussi, il y eut l'instinct de la grandeur et de la noblesse, le respect de l'écrivain pour le lecteur et pour lui-même, une allure de dignité, souvent même de majesté, qui ne s'est jamais trouvée à pareil degré dans aucune littérature et en aucun temps.

Les artistes.

L'ART FRANÇAIS AU DIX-SEPTIÈME SIÈCLE. Les artistes français du dix-septième siècle sont loin d'avoir, dans l'histoire de l'art, l'importance qu'ont, dans l'histoire des lettres, les écrivains leurs contemporains. Pourtant leur grand nombre, leurs qualités de goût, de mesure et d'élégance, le prestige aussi de la puissance de Louis XIV commencèrent d'assurer à la France une prééminence artistique qu'elle n'a jamais perdue depuis.

L'art français au dix-septième siècle a pour caractères essentiels le triomphe définitif de l'influence italienne et le culte superstitieux de l'antiquité romano-grecque.

On a vu comment, au seizième siècle, les artistes français avaient commencé de s'écarter des traditions nationales. Par la suite, architectes, peintres et sculpteurs, dans une admiration exclusive et inintelligente de l'art antique, professèrent le plus absolu mépris pour les œuvres « gothiques », c'est-à-dire barbares « de nos grossiers aïeux ».

En architecture on n'admit plus que les coupoles et les dômes à l'italienne comme à la Sorbonne et aux Invalides ; les voûtes en plein cintre à la romaine, les frontons triangulaires et les colonnades à la grecque, comme au Louvre. On en vint même, contre tout bon



DOME DE L'ÉGLISE DES INVALIDES. *Le plus harmonieux et peut-être le plus élégant de tous les dômes élevés en France et en Italie. Il a avec sa lanterne 105 mètres de haut. Tous les éléments de la construction, colonnes, frontons, etc., sont empruntés à l'architecture grecque.* (CL. HACHETTE.)

sens, dans notre pays de neige et de pluies abondantes, à supprimer, comme au Louvre et à Versailles, les toits à pentes rapides pour les remplacer par les toitures à l'antique, par les terrasses plates des pays de soleil, de sécheresse, vrais lacs suspendus au moindre orage.

Les sculpteurs représentèrent leurs personnages nus ou drapés de la tunique ou de la toge comme dans l'antiquité. Les portraits mêmes des contemporains furent à l'antique : Louis XIV était vêtu en empereur romain, jambes et bras nus, cuirasse de cuir sur la poitrine, jupon de lanières sur les cuisses. Du costume contemporain, rien n'était jugé digne d'être reproduit, sauf la perruque.

En peinture l'influence italienne fut d'autant plus forte que la plupart des peintres séjournèrent longuement en Italie. Le culte de l'antiquité se traduisit encore là par l'anachronisme des costumes, par des allégories et des figures symboliques. Minerve et la Sagesse, Hercule et la Force, Vénus et la Beauté intervinrent couramment dans la représentation des événements contemporains.

Il s'en faut de beaucoup néanmoins que l'art français au dix-septième siècle ait été simplement un art d'imitation. Les artistes eurent précisément les mêmes mérites qui distinguaient les écrivains : l'habileté à composer, c'est-à-dire à disposer les diverses parties



LOUIS XIV EN EMPEREUR ROMAIN, par Coysevox (Hôtel Carnavalet). *Coysevox s'est conformé à la règle classique : sauf la perruque, Louis XIV est costumé en Romain.* (CL. HACHETTE.)

MILON DE CROTONE, par Puget (Musée du Louvre). *L'antique légende de l'athlète vieilli et présumant trop de ses forces est la plus connue des œuvres de Puget : sculpture puissante, pathétique et un peu déclamatoire.*

L'HIVER, par Girardon (Versailles). *Un des meilleurs modèles de la sculpture allégorique et mythologique, si goûtée au temps de Louis XIV. On y admirera surtout la noblesse des lignes.*



CHATEAU DE VERSAILLES, VUE PRISE DE LA COUR DE MARBRE, par J.-B. Martin (Musée de Versailles). (CL. NEURDEIN.)

CHATEAU DE VERSAILLES, COTÉ DE L'ARRIVÉE (Estampe de Rigaud).





CORPS CENTRAL DU CHATEAU APRÈS LES PREMIERS TRAVAUX DE MANSART ET AVANT LA CONSTRUCTION DE L'AILE DU NORD (Estampe de Perelle).

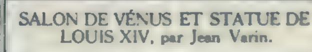


1° LE CHATEAU TERMINÉ, VUE DE COTÉ DU PARC
2° LE CHATEAU AVEC L'ORANGERIE, VU DE LA PIÈCE D'EAU DES SUISSES (Estampe de Rigaud)

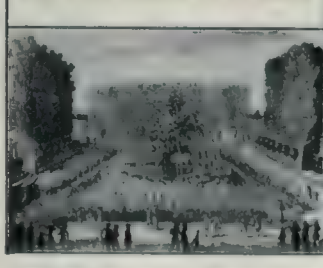


SALLE DES GARDES DE LA REINE





SALON DE VÉNUS ET STATUE DE LOUIS XIV, par Jean Varin.





BOSQUET DU MARAIS, AUJOURD'HUI DISPARU (Estampe d'Israël Silvestre).

ALLÉE ROYALE, AUJOURD'HUI TAPIS VERT, BASSIN D'APOLLON ET GRAND CANAL SOUS LOUIS XIV (Estampe de Perelle).

LA MÉNAGERIE (Estampe d'Aveline).

LE CHATEAU DE VERSAILLES

Ancien pavillon de chasse de Louis XIII, le château de Versailles fut dès 1664 transformé par Louis XIV. Les travaux commencés sous la direction de Le Vau furent confiés en 1670 à Jules Hardouin-Mansart. Lebrun fut chargé de la décoration intérieure du château, Le Nôtre dessina le parc. Versailles devint ainsi le cadre magnifique qui convenait à la puissance et à la gloire du Grand Roi : il en demeure, aux yeux de la postérité, le témoignage permanent



LES IMPOTS SOUS LOUIS XIV (Bibliothèque Nationale). *Les contribuables arrivent en foule devant les guichets du Trésor, les femmes tout particulièrement. Gravure tendancieuse qui semble destinée à montrer l'empressement que mettent — ou doivent mettre — les administrés à remplir leur devoir fiscal.*

de leur œuvre dans un ordre qui la rendît satisfaisante pour la raison, en même temps qu'agréable aux yeux ; le goût, le sens de l'élégance et de la grandeur. Il y a un air de parenté certain entre une tragédie de Racine, la façade du château de Versailles, les fresques qui décorent sa grande galerie et aussi le personnage même de Louis XIV.

INFLUENCE DE LOUIS XIV. L'influence de Louis XIV sur les artistes fut du reste immédiate et des plus puissantes. On ne travailla guère que pour lui à partir de 1660, et il fit travailler constamment jusqu'à sa mort, tour à tour occupé du Louvre, des Invalides, de Versailles, de Trianon, de Marly, etc. Les artistes travaillèrent presque sous sa direction ; leurs plans et leurs projets devaient tous lui être soumis. Il fallait donc travailler selon son goût, et son goût allait à l'ordre, à la régularité, au solennel, au majestueux.

LES MONUMENTS. VERSAILLES. Parmi les artistes français du dix-septième siècle, il y eut de grands peintres comme Poussin, Le Lorrain, Le Sueur, Philippe de Champaigne et Le Brun qui fut « premier peintre du roi » et présida à tous les travaux de décoration de Versailles. Il y eut quelques grands sculpteurs, Girardon, Coysevox et surtout Pierre Puget. Mais les œuvres les plus remarquables sont des monuments. Ce sont les monuments surtout qui fondèrent la réputation de l'art français et que l'Europe imita. Trois sont particulièrement célèbres, la colonnade du Louvre, l'Hôtel des Invalides et le château de Versailles.

Le château de Versailles est l'œuvre principale de l'architecte Mansart (1645-1708). Commencé en 1664, il ne fut achevé qu'en 1695, bien que Louis XIV y résidât depuis 1682. Les travaux avaient occupé, certaines années, jusqu'à trente mille hommes, coûté environ soixante-quatre millions de livres, et des milliers de vies humaines. Le château avec ses dépendances pouvait recevoir près de dix mille personnes. Il s'élevait à l'entrée d'un parc de plus de huit mille hectares, coupé de quarante-quatre kilomètres de routes.

Sur une immense terrasse où l'on accède par deux escaliers hauts de cent trois marches, larges de vingt mètres, s'allonge la façade, longue d'un demi-kilomètre. Le rez-de-chaussée, soubassement solide, mais sans lourdeur, construit en larges assises régulières, est percé de baies arrondies très rapprochées. Les fenêtres du premier étage, très élevé, sont séparées par des pilastres ou des colonnes. Au-dessus un second étage très bas est couronné par une balustrade qui masque le toit en terrasse. La décoration est très sobre, élégante, et de haut style. L'ensemble laisse une impression de surprenante et monotone grandeur. Les immenses perspectives du parc, dessiné par un jardinier de génie, Le Nôtre, les tapis verts déroulés à travers bois, le long canal fuyant jusqu'à l'horizon, les bassins aux eaux jaillissantes, au peuple de statues, une profusion de marbres et de bronzes achèvent de faire de ce palais la plus grandiose demeure royale qui soit au monde.

Le déficit et la misère.

LES CHARGES FINANCIÈRES. Mais voici l'envers de la médaille. Le tableau du Grand Siècle ne serait ni complet ni exact si l'on n'y faisait pas figurer les charges fiscales et la misère publique. La politique de Louis XIV, les guerres constantes, les bâtiments de magnificence, Versailles, Trianon, Marly, déjouèrent tous les calculs de Colbert qui s'était flatté d'enrichir le royaume. Rarement les impôts accablèrent plus les contribuables, rarement la France connut plus de misère que pendant le règne de Louis XIV, surtout dans la dernière période, de 1688 à 1715.



DISTRIBUTION DE PAIN AU LOUVRE (1693) (Bibliothèque Nationale). *La famine sévit en 1693 et le roi fit faire du pain au Louvre ; on le remettait sur la présentation de bons gratuits. La distribution ne va pas sans lutte ni bousculades. Dans un coin, un exempt fait une rude police. Derrière la barrière, les affamés.*

LES IMPOTS NOUVEAUX. Le trésor avait été d'abord alimenté par les seuls impôts que la royauté du Moyen Age eût légués à la monarchie moderne : un impôt direct, la taille dont étaient exemptés les nobles, le clergé et les officiers royaux, c'est-à-dire les propriétaires de fonctions publiques ; les impôts indirects, parmi lesquels la gabelle ou monopole de la vente du sel, les aides prélevées surtout sur les boissons, les traites ou droits de douane.

Le revenu des tailles, de la gabelle et des aides suffit jusque vers 1672 au paiement des dépenses annuelles. Mais à partir de 1672 et de la guerre de Hollande, il fallut chercher des ressources supplémentaires. Louis XIV emprunta. Après la mort de Colbert, quand vint la guerre de la Ligue d'Augsbourg, le roi, de plus en plus pressé d'argent, se résolut à établir un nouvel impôt direct, dont personne, sauf lui, ne serait exempt. Ce fut la capitation. Les sujets étaient partagés en vingt-deux classes d'après leur condition et payaient une somme proportionnelle à leur rang. Le dauphin figurait en tête de la première classe et payait deux mille livres. En fait et malgré les apparences, les privilégiés s'en tirèrent généralement à bon compte et le nouvel impôt retomba de tout son poids sur le peuple. La capitation, supprimée à la paix, fut presque immédiatement rétablie, dès le début de la guerre de succession d'Espagne (1701).

Au cours de cette guerre un troisième impôt direct fut appliqué, l'impôt du dixième, prélevé sur les revenus de toute espèce. Comme son établissement nécessitait une enquête sur les ressources de chacun, son caractère inquisitorial amena une résistance acharnée des contribuables. On avait escompté un rendement de quatre-vingts millions ; on en tira difficilement vingt-cinq.

Cette multiplication des impôts fit doubler les recettes : mais les dépenses avaient triplé. Dans les dernières années du règne de Louis XIV les recettes furent chaque année inférieures aux dépenses de soixante-dix à quatre-vingts millions de livres. Pour combler ce déficit on eut recours, comme sous Mazarin, aux affaires extraordinaires, c'est-à-dire à la vente par milliers d'offices inutiles et ridicules et surtout aux emprunts. Quand Louis XIV mourut en 1715, la situation financière était plus lamentable encore qu'à son avènement. La dette montait à près de trois milliards de livres ; les caisses de l'État étaient vides ; le pays était épuisé, la France paraissait acculée à la banqueroute.

MISÈRE DES PAYSANS. Aussi, pendant



LOUIS XIV EN 1706, par Antoine Benoist (Cire, Musée de Versailles). *Le roi à soixante-huit ans. Le portrait donne une troublante impression de vie, avec la teinte un peu jaune de la peau, les rides en « patte d'oie », la grande perruque blond cendré, en vrais cheveux. La courbe du nez est devenue plus forte, la physionomie plus froide et extraordinairement imposante.*

tout le règne de Louis XIV, la misère du peuple, et particulièrement des paysans, fait-elle contraste avec la splendeur de la Cour. La Bruyère a tracé du paysan son contemporain un portrait demeuré justement célèbre :

« L'on voit certains animaux farouches, des mâles et des femelles, répandus par la campagne, noirs, livides, et tout brûlés du soleil, attachés à la terre qu'ils fouillent et qu'ils remuent avec une opiniâtreté invincible. Ils ont comme une voix articulée, et quand ils se lèvent sur leurs pieds, ils montrent une face humaine, et en effet ils sont des hommes. Ils se retirent la nuit dans des tanières, où ils vivent de pain noir, d'eau et de racines. Ils épargnent aux autres hommes la peine de semer, de labourer et de recueillir pour vivre, et méritent ainsi de ne pas manquer de ce pain qu'ils ont semé. »

Sans doute ce portrait ne s'applique pas à la lettre à tous les paysans. Même à cette époque, il y eut des paysans qui vivaient dans une certaine aisance, mais ils constituaient une minorité. Tous les témoignages s'accordent pour constater la misère souvent affreuse du plus grand nombre. En 1675, l'intendant du Berry déclarait que « les laboureurs y étaient plus malheureux que les esclaves de Turquie ». « La plus grande partie des habitants n'ont vécu, pendant l'hiver, que de pain, de glands et de racines, écrivait, la même année, le gouverneur du Dauphiné, et présentement on les voit manger l'herbe des prés et l'écorce des arbres. » « Je ne vois que des gens qui n'ont pas de pain, qui couchent sur la paille et qui pleurent », racontait, en 1680, Mme de Sévigné. « La France entière n'est plus qu'un grand hôpital désolé et sans provisions », disait Fénelon, en 1692. Vauban qui avait parcouru la France en tous sens, estimait, en 1707, à deux millions — un dixième de la population — le nombre des mendiants que « la faim et la nudité chassaient de chez eux ». « Il y a tel pain, écrivait-il, qu'on peut lever par les pailles d'avoine dont il est mêlé. Le commun du peuple ne mange pas trois fois de la viande en un an. Les trois quarts ne sont vêtus, hiver et été, que de toile à demi pourrie et déchirée et chaussés de sabots dans lesquels ils ont le pied nu toute l'année. »

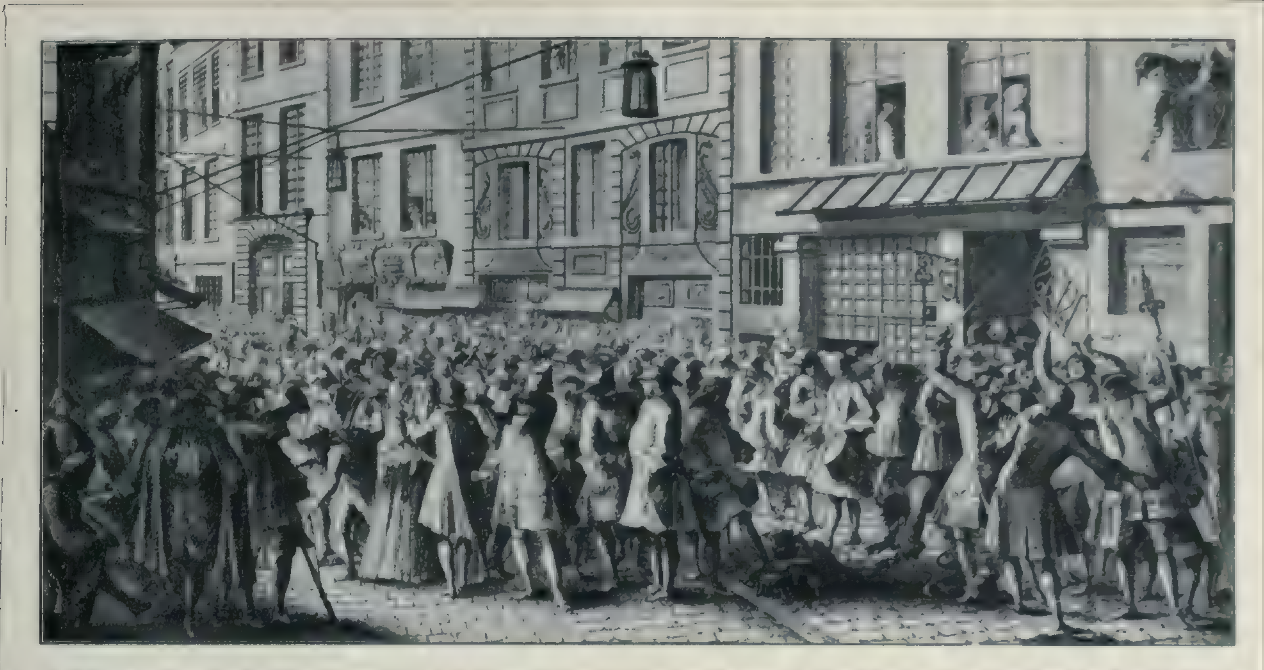
LA FIN DU RÈGNE. A la fin du règne, par suite de la guerre de succession d'Espagne, la misère devint à peu près générale et atteignit la plus grande partie de la nation. Selon le mot de Saint-Simon, on avait recherché l'argent « jusque dans les os des sujets ». En 1709, on eut faim même à Versailles et l'on vit, aux grilles du château, les laquais du roi mendier. La population tomba de dix-neuf millions à dix-sept ; une grande partie du royaume restait en friche. « On ne peut plus faire le service qu'en escroquant de tous côtés, écrivait Fénelon ; c'est une vie de bohêmes et non pas de gens qui gouvernent. Il paraît une banqueroute universelle de la nation. »

De cette banqueroute et de la misère de son peuple, Louis XIV, à la fin de sa vie, eut le sentiment qu'il était responsable, et il en eut le tardif repentir. La veille de sa mort, après avoir demandé pardon à ses courtisans « des mauvais exemples qu'il leur avait donnés » et leur avoir adressé ses adieux, il se fit amener celui qui allait être son successeur, le futur Louis XV, son arrière-petit-fils, un enfant de cinq ans : « Mon enfant, lui dit-il, vous allez être un grand roi ; ne m'imitez pas dans le goût que j'ai eu pour les bâtiments, ni dans celui que j'ai eu pour la guerre. Tâchez de soulager vos peuples, ce que je suis assez malheureux pour n'avoir pu faire. » Il expira le 1er septembre 1715, âgé de soixante-dix-sept ans en ayant régné soixante-douze.

Quand ils connurent la mort de Louis XIV, ses peuples « tressaillirent de joie », et, dit Saint-Simon, rendirent « grâces à Dieu d'une délivrance » ardemment désirée.



LA DEVISE DU ROI : NEC PLURIBUS IMPAR, 1663 (Bibl. Nat., Médailles).



LA RUE QUINCAMPOIX (Bibliothèque Nationale). *De prodigieuses fortunes furent faites ou défaites en quelques jours dans cette rue qui tenait lieu de Bourse avec ses maisons envahies par les agioteurs depuis les caves jusqu'aux toits. Une foule énorme y afflue, qui appartient à toutes les classes de la société. On s'y coudoie, on s'y bouscule, on y crie, sans autre souci que gagner de l'argent, le plus possible, et dans le moins de temps possible.*

CHAPITRE VIII

LA FRANCE SOUS LOUIS XV

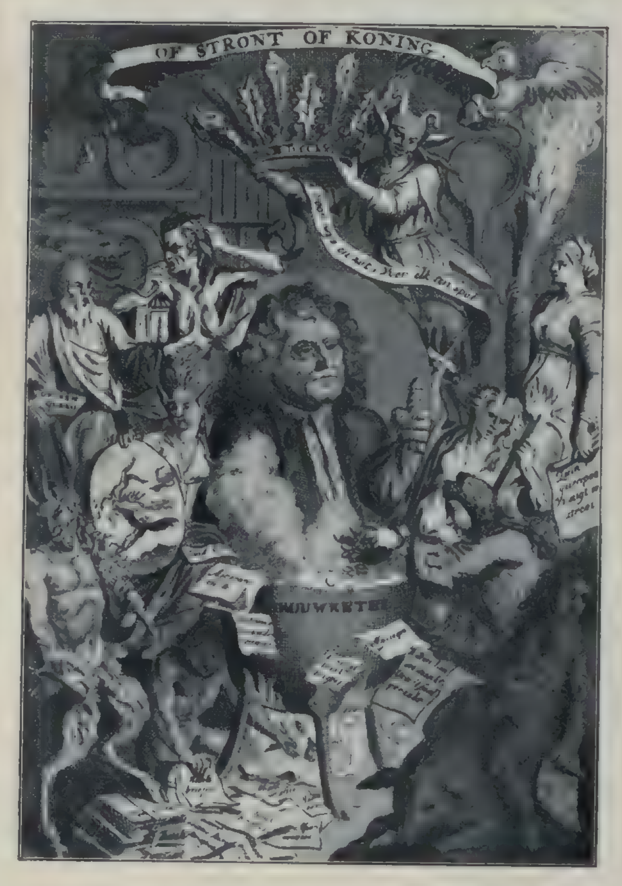
La décadence de la royauté.

LA RÉGENCE. Louis XV, arrière-petit-fils de Louis XIV, avait cinq ans quand il devint roi. Louis XIV avait confié la régence à son plus proche parent, son neveu le duc Philippe d'Orléans. Le régent était un homme aimable, généreux, fort intelligent, mais paresseux, insouciant et corrompu. Aussi vit-on à la Cour sous son influence une violente réaction contre les mœurs du règne précédent. Sous Louis XIV les courtisans, à l'exemple du maître, s'étaient, en apparence au moins, jetés dans la dévotion. Sous la régence, au lieu des dévots on eut les « roués », fanfarons d'incrédulité et de vice, passionnés de plaisirs, même les plus grossiers, à l'exemple de Philippe d'Orléans qui se plaisait chaque soir à de « petits soupers » d'où les convives sortaient le plus souvent emportés aux bras des laquais.



PORTRAIT DU RÉGENT, par Rigaud (Musée de Versailles). *La physionomie ne manque pas d'air de grandeur commun à tous les princes de la Maison de Bourbon ; il s'y mêle un air d'esprit, particulier à cet homme dont l'intelligence au moins fut belle et qui se montra conscient des réformes nécessaires.*

LES DIFFICULTÉS FINANCIÈRES Le régent eut à faire face aux plus graves difficultés financières héritées du règne précédent. Au mois de décembre 1715 il déclarait au Parlement : « Il n'y a pas le moindre fonds ni dans notre Trésor ni dans nos



JEAN LAW (Caricature hollandaise) (Bibl. Nat.). *Le célèbre financier est représenté ici comme une espèce d'alchimiste recourant à tous les procédés pour obtenir de l'or et ne dédaignant même pas de s'adresser à des demons ou à des personnages de sorcellerie.*

recettes pour satisfaire aux dépenses les plus urgentes, et nous avons trouvé le domaine de notre couronne aliéné, les revenus de l'État presque anéantis, les impositions ordinaires consommées par avance, une multitude de billets de tant de natures différentes et qui montent à des sommes si considérables qu'à peine en peut-on faire la supputation. »

Le tableau n'était en rien exagéré. Sur trois milliards de dette publique, près de 800 millions étaient immédiatement exigibles. Les recettes nettes de l'État étaient inférieures aux dépenses de 65 millions ; en fait pour l'année 1716, et la totalité des recettes ayant été consommée par anticipation, le déficit atteignait 140 millions de livres, soit le chiffre total des dépenses.

Pour tirer l'État d'embarras, on essaya de toutes sortes d'expédients : refonte des monnaies, revision des créances sur l'État, poursuites contre les traitants — les financiers auxquels étaient affermés les impôts indirects — et contre les « munitionnaires » — les fournisseurs des armées. — Tout fut insuffisant. Alors le Régent se décida à essayer le système que proposait un banquier écossais, John Law.

LE SYSTÈME DE LAW. Law voulait transformer en un usage universel un usage particulier aux commerçants. Ceux-ci ne payent pas toujours comptant les marchandises qu'ils achètent. Lorsque l'acheteur est honorablement connu et réputé solvable, le paiement est remis à une date ultérieure, à terme, par exemple à trois mois. En pareil cas l'acheteur remet au vendeur un billet par lequel il reconnaît sa dette et s'engage à payer à la date convenue. Il arrive que le vendeur, ayant lui-même des achats à faire, donne ce billet en paiement à un autre commerçant, lequel peut à son tour l'employer de même façon. Le billet circule ainsi comme une véritable somme d'argent ; il se transforme momentanément, jusqu'au terme fixé pour le paiement, en une vraie monnaie.

Ce système n'est praticable qu'entre gens qui se connaissent. Pour que le billet soit accepté par n'importe qui, il faudrait qu'il fût signé d'un nom universellement connu. C'est ce que Law voulut réaliser.

Il imagina de créer, avec le concours d'un certain nombre de gens riches, une grande Banque qui, disposant, au su de tout le monde, de grosses sommes d'argent, pourrait inspirer confiance à tout le monde. Cette banque accepterait, moyennant un léger escompte, les billets des commerçants et les garderait jusqu'au jour du paiement. En échange, elle leur remettrait d'autres billets signés par elle, qu'ils pourraient aisément faire circuler comme de l'argent. Pour augmenter la confiance du public, ces billets de banque, à la différence des billets de commerce, seraient payables à vue ; quiconque le voudrait pourrait se les faire payer séance tenante en or ou en argent. C'est le système actuel des billets de la Banque de France[1].

Lorsque, par suite de la confiance générale, les billets de banque seraient transformés en une vraie monnaie acceptée partout comme le numéraire, Law comptait, avec cette monnaie de papier, rembourser les créanciers de l'État. Le système de Law, très ingénieux, se fondait sur la puissance du crédit, mais une opération aussi délicate et d'un caractère aussi nouveau pour le public français, demandait, dans l'exécution, beaucoup de prudence, et Law était un joueur audacieux plutôt qu'un véritable homme d'État.

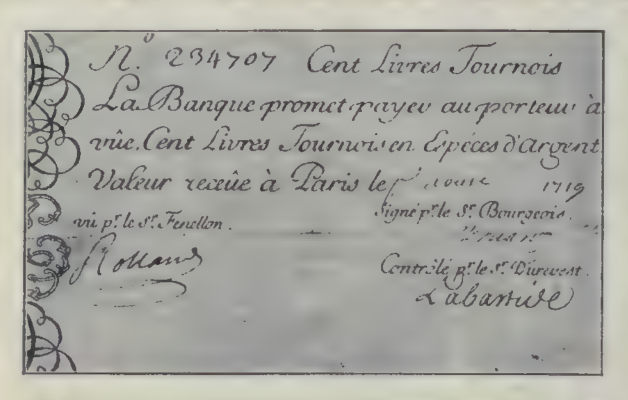
LA BANQUE ROYALE. La Banque fut fondée en 1716. C'était à l'origine une entreprise privée où l'État n'avait aucun intérêt. Le public trouva immédiatement la légère monnaie de papier plus commode pour les paiements, pour les transports et les envois d'argent, que la lourde et encombrante monnaie de métal. On en arriva à ne plus vouloir que des billets ; la banque prospéra. Alors, en 1718, deux ans après

1. Du moins, tel qu'il était en vigueur en 1914, avant la Guerre.



LOUIS XV, par J.-B. Van Loo (Musée de Versailles).

En costume de maréchal, Louis XV a ici quinze ans. Habit de velours bleu ; sur la cuirasse, le cordon du Saint-Esprit ; hautes guêtres de drap noir ; perruque plus petite que sous Louis XIV, poudrée et serrée derrière par un nœud de ruban. Sur la table, le tricorne ou « lampion ». Le jeune roi s'appuie de la main droite sur le bâton de maréchal. Les traits sont réguliers, mais trop gros ; la physionomie est orgueilleuse et ingrate. (CL. HACHETTE.)


N.° 234707 Cent Livres Tournois
La Banque promet payer au porteur à vüe Cent Livres Tournois en Espèces d'Argent
Valeur receüe à Paris le 1719
Signé p.r le S.r Bourgeois.
vu p.r le S.r Fenellon.
Rolland
Contrôlé p.r le S.r Durevest.
Labartide

UN BILLET DE LA BANQUE ROYALE (Bibliothèque Nationale). *La livre tournois équivalait nominalement à notre franc. La date d'émission, qui est manuscrite; les arabesques de gauche, qui se raccordaient avec les arabesques du livre à souche, font de ce billet une espèce de mandat.*

sa création, elle fut transformée en Banque royale, appartenant à l'État.

LES COMPAGNIES DE COMMERCE. Mais la Banque n'était qu'un des éléments du système de Law. Il projetait encore de relever le commerce, et d'éteindre la dette au moyen de Compagnies, auxquelles le roi accorderait des monopoles. En 1717, il créa la Compagnie des Indes occidentales, qui reçut le monopole de l'exploitation de la Louisiane. Puis il racheta le monopole commercial de la Compagnie des Indes Orientales et de la Chine; il obtint le monopole de la frappe des monnaies, de la vente du tabac, et la perception des impôts indirects.

Le capital nécessaire au fonctionnement des Compagnies était divisé en parts égales ou actions, que pouvait acheter qui voulait et dont la possession donnait droit à une part des bénéfices. Law mettait les actions en vente au prix de 500 livres, payables en partie avec les titres de la Dette de l'État, ce qui permettait de diminuer la dette. Comme on prévoyait de gros bénéfices, comme on parlait de mines d'or, de rochers de pierres précieuses découverts en Louisiane, tout le monde voulut avoir des actions : on accourait à Paris de toutes les provinces et même de l'étranger. Les actions haussèrent donc très vite. Les spéculateurs aidant — on disait les agioteurs, — elles montèrent à la fin de 1719 jusqu'à 20 000 livres, quarante fois leur valeur primitive.

LA CHUTE DU SYSTÈME. Pour ceux qui achetèrent les actions à ce prix, les bénéfices, lorsqu'on les partagea (30 décembre 1719) se trouvèrent ramenés au chiffre ridicule de une livre pour cent livres. On se mit aussitôt à vendre les actions avec la même fièvre qu'on avait mise à les acheter. Elles baissèrent, et l'on commença de n'avoir plus confiance dans la Compagnie ; puis, par contre-coup, dans la Banque elle-même. Certains spéculateurs jugèrent donc prudent de réaliser, c'est-à-dire qu'ayant vendu leurs actions, et en ayant touché le prix en billets, ils allèrent aux guichets de la Banque se faire rembourser leurs billets en numéraire. Un prince du sang, le duc de Bourbon, emmena d'un seul coup soixante millions d'or dans trois voitures. Tout le monde prit peur et voulut se faire rembourser ; on s'écrasa rue Vivienne devant les bureaux de la banque, des gens furent étouffés dans la cohue. Or, la Banque avait mis en circulation pour trois milliards de billets, alors que tout le numéraire existant en France, d'après les calculs faits quinze ans plus tôt par Vauban, ne montait pas à un demi-milliard. On était donc dans l'impossibilité de rembourser. La tentative de Law se termina par une banqueroute. Law dut s'enfuir de Paris (décembre 1720), laissant la capitale presque en émeute et tout le pays profondément remué par cette crise.

SES CONSÉQUENCES. Malgré la banqueroute finale, la tentative de Law eut par certains côtés d'heureux résultats. D'abord une partie de la dette fut réellement remboursée. Puis la création des Compagnies ranima l'industrie et donna une activité nouvelle au commerce. On commença à mettre en valeur la Louisiane ; et nos ports de l'Atlantique, Bordeaux, Nantes, le Havre connurent une prospérité plus grande qu'aux jours les meilleurs de l'administration de Colbert.

En revanche, la crise de jeu effréné qu'avaient provoquée les émissions d'actions entraîna un extraordinaire déplacement des fortunes privées ; selon le mot de Saint-Simon, elle fit passer « le bien de Pierre dans la poche de Jean ». De prodigieuses fortunes furent faites ou défaites en quelques jours dans l'étroite rue Quincampoix, qui tenait lieu de Bourse avec ses maisons envahies par les agioteurs depuis les caves jusqu'aux toits. On citait un balayeur, un garçon de cabaret, une brocanteuse, un laquais, qui avaient gagné, les premiers des millions en quelques semaines, le laquais dix millions en huit jours. Le spectacle de ces richesses si rapidement et si facilement acquises eut sur nombre de gens, surtout à Paris, une influence démoralisatrice. On voulut devenir riche, non point par le travail, mais par le jeu : l'honnêteté générale et les bonnes mœurs en souffrirent.

MAJORITÉ DE LOUIS XV. En 1723, Louis XV, âgé de treize ans, fut proclamé majeur. Le duc d'Orléans mourut quelques mois plus tard. Louis XV, guidé par son précepteur, l'évêque de Fréjus, Fleury, désigna pour prendre la direction des affaires, le premier prince du sang, le duc de Bourbon,

arrière-petit-fils du grand Condé. Celui-ci resta au pouvoir trois ans environ. Pour assurer le plus promptement possible la succession au trône, il maria Louis XV à quinze ans, avec Marie Leczinska, fille de Stanislas, roi de Pologne détrôné.

GOUVERNEMENT DU CARDINAL FLEURY. En 1726, le duc de Bourbon, d'ailleurs très impopulaire, fut soudainement exilé et remplacé par Fleury, devenu cardinal presque en même temps que ministre, à l'âge de soixante-douze ans.

Par sa douceur et sa bonhomie, Fleury avait su prendre une grande influence sur son élève ; il fut une des rares personnes pour qui Louis XV éprouva une sincère affection. Aussi demeura-t-il ministre, et ministre tout-puissant, jusqu'à sa mort (1743).

Fleury, prudent et pacifique par nature, rendu par son âge avancé plus prudent et plus pacifique encore, ne voulait pas « que son ministère fut un ministère historique ». Il pratiqua une politique d'économie, et avec le concours du financier Orry, il travailla à remettre l'ordre dans les finances. Il y parvint un moment en 1738. Cette année-là on vit le budget en équilibre, fait qui ne s'était point produit depuis 1672 et Colbert, et qui ne devait plus se reproduire jusqu'au dix-neuvième siècle et à Napoléon Ier. Pendant le ministère de Fleury et quoiqu'elle ait été engagée dans la guerre de succession de Pologne, la France épuisée put reprendre haleine. Cela lui suffit, selon la frappante expression de Châteaubriand pour « se rétablir d'elle-même à l'aide de son tempérament robuste ».

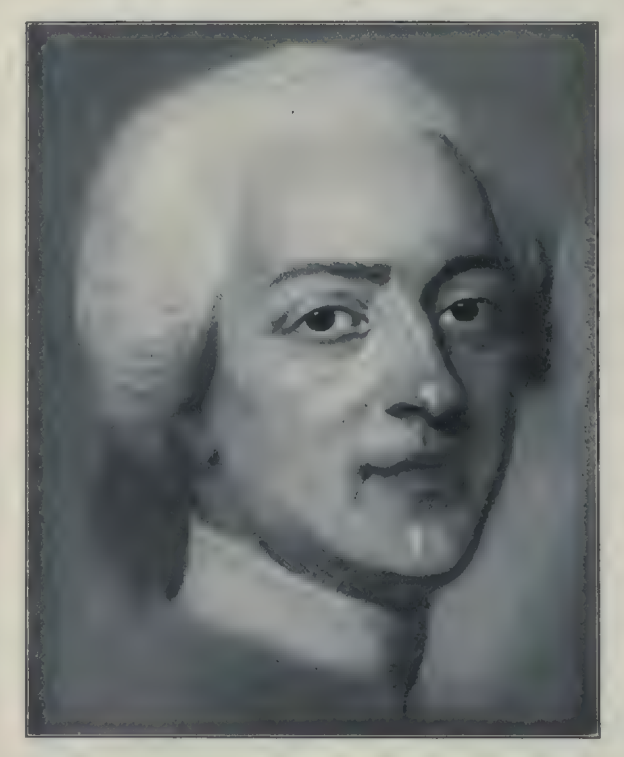
Cependant, malgré tous les efforts de Fleury, l'opinion publique restait agitée et frondeuse. La question religieuse provoqua à plusieurs reprises des troubles assez vifs. Bien que le pape eût définitivement condamné la doctrine janséniste par la « Constitution *Unigenitus* », les jansénistes restaient nombreux en France, surtout dans la bourgeoisie parisienne, demeurée très gallicane, hostile à l'influence des Jésuites et de la cour de Rome ; la foule était de leur côté par goût d'opposition, sans rien connaître à la doctrine. Dans les années 1730 et 1731, la surexcitation des esprits atteignit son paroxysme. Le bruit se répandit dans le peuple que, sur la tombe d'un diacre janséniste Pâris, il se produisait des miracles ; l'exaltation mystique entraîna une telle effervescence que la police dut fermer le cimetière de Saint-Médard aux « Convulsionnaires ». D'autre part le Parlement de Paris, presque tout entier janséniste, faisait opposition à toutes les mesures prises par Fleury pour faire accepter la « Constitution » par le clergé de France. La querelle s'envenima au point que les Parlementaires décidèrent de suspendre le cours de la justice et firent grève, puis, quatre conseillers ayant été mis en prison, ils donnèrent leur démission en masse (1732). Le gouvernement les exila, les rappela deux mois après, et l'apaisement se fit sans qu'on eût cédé de part et d'autre.



PORTRAIT DE MARIE LECZINSKA, REINE DE FRANCE (1703-1768), par La Tour (Musée du Louvre). *Rien d'aristocratique dans ce visage plein, court et coloré. Sur les cheveux poudrés, une fanchon de tulle noir. Ce portrait familier est caractéristique d'un siècle où les souverains sont las de la représentation officielle et de la pompe.*

LOUIS XV. Lorsque Fleury mourut en 1743, beaucoup pensaient que Louis XV allait enfin gouverner lui-même. Il avait trente-trois ans. Il était beau ; au dire d'un de ses ministres, d'Argenson, « lors de son sacre il ressemblait à l'Amour ». Ses sujets lui étaient passionnément attachés. En 1745, le roi étant tombé malade à Metz, par toute la France le peuple se précipita dans les églises. A Paris, à la seule sacristie de Notre-Dame, il fut payé six mille messes pour sa guérison. Ce fut alors qu'on le surnomma Louis le Bien-Aimé.

Jamais souverain ne fut plus indigne d'un pareil dévouement. Louis XV avait été élevé de façon déplorable ; roi à cinq ans, il n'avait vu autour de lui que des courtisans empressés à lui plaire : « Sire, tout ce peuple est à vous », lui avait dit un jour son gouverneur, le maréchal de Villeroy, en lui montrant, du haut d'un balcon, les Parisiens accourus par milliers pour le voir. Personne n'avait eu l'autorité nécessaire pour



PORTRAIT DE LOUIS XV (1710-1774), par La Tour (Musée de St-Quentin). *Le roi a ici environ trente-cinq ans; c'est le moment où son peuple venait de le surnommer le Bien-Aimé. Yeux bruns, teint blanc et rose, bouche sensuelle, le visage ne manque pas de beauté mais commence à se flétrir prématurément.*

tenter de redresser ses mauvais instincts. Il était naturellement méchant. A douze ans il essayait de tuer pour le plaisir une biche apprivoisée ; la pauvre bête blessée vint lui lécher la main : il l'acheva. Il resta toute sa vie dur et sarcastique, Un de ses ministres, Choiseul, le définissait plus tard, « un homme sans âme et sans esprit, aimant le mal comme les enfants aiment à faire souffrir les animaux, ayant tous les défauts de l'âme la plus vile et la moins éclairée. »

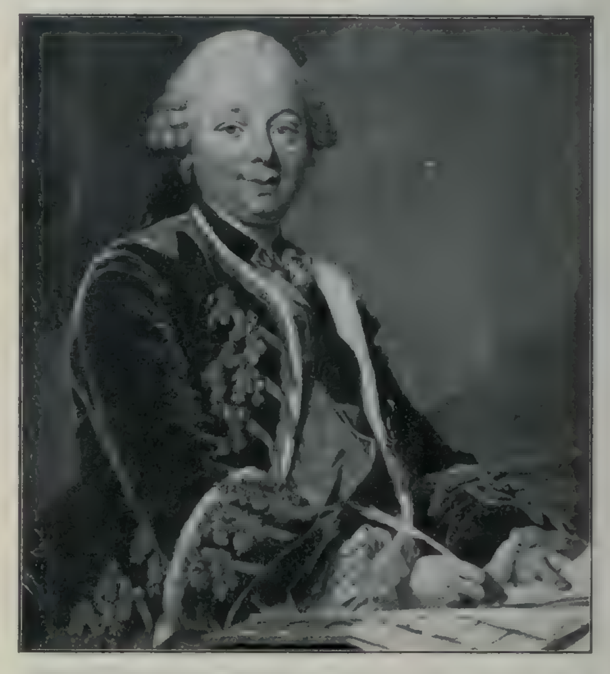
Il était intelligent, mais paresseux, abandonnant le soin du gouvernement à ses ministres, qui eux-mêmes dépendaient des favorites. Rarement il présidait le conseil. Ses occupations, c'était la chasse, ses favorites, la confection du café dans l'appartement de ses filles, la tapisserie, la lecture des rapports de basse police et des correspondances privées qu'il faisait intercepter ; ce roi de France eut des procédés de gouvernement difficiles à qualifier.

Aussi sa popularité ne dura pas. Le peuple n'eut bientôt plus pour lui que mépris et haine. Dès 1750, au cours de violentes émeutes, les Parisiens parlaient de marcher sur Versailles et d'aller brûler le château. Louis XV voyait clairement la gravité de la situation et sentait une catastrophe prochaine. Peu lui importait : « La machine, la bonne machine, disait-il, durera bien autant que nous ! »

LA MARQUISE DE POMPADOUR. De 1743 à 1774, pendant trente et un ans, au lieu de gouvernement du roi, on eut le gouvernement des favorites. Les ministres furent généralement leurs créatures et leurs instruments. La plus célèbre de ces favorites et celle dont l'influence se maintint le plus longtemps fut la marquise de Pompadour. Son nom de famille était Jeanne Poisson : c'était une bourgeoise intelligente et jolie, artiste et lettrée. Ayant gagné par sa grâce et son esprit la faveur du roi, elle sut la conserver en inventant sans cesse pour lui de nouveaux plaisirs, de nouvelles fêtes, et en s'ingéniant à distraire son perpétuel ennui.

Officiellement présentée à la Cour, ayant son appartement au château de Versailles, faite marquise de Pompadour, la favorite fut jusqu'à sa mort, pendant près de vingt ans, de 1745 à 1764, la vraie souveraine. Elle fit et défit les ministres, qui prenaient ses ordres ; elle donna et retira les commandements d'armées. Elle décida entre autres mesures importantes, à l'intérieur, l'abolition de la Compagnie de Jésus en France. Au dehors elle poussa le roi à s'allier avec l'Autriche contre Frédéric II, et par là jeta la France dans la néfaste guerre de Sept Ans.

La marquise s'intéressait d'ailleurs aux lettres et aux arts ; Voltaire, Diderot et les Encyclopédistes furent un temps ses protégés. Elle acquit de la sorte une certaine popularité parmi les écrivains. Mais le peuple lui imputait avec raison le gaspillage des finances



PORTRAIT DU DUC DE CHOISEUL, par Van Loo (Musée de Versailles). *Visage un peu vulgaire avec son nez trop arrondi et sa bouche trop charnue, mais qui respire l'intelligence. Choiseul fut sinon un grand ministre, du moins un ministre actif et un habile diplomate.*



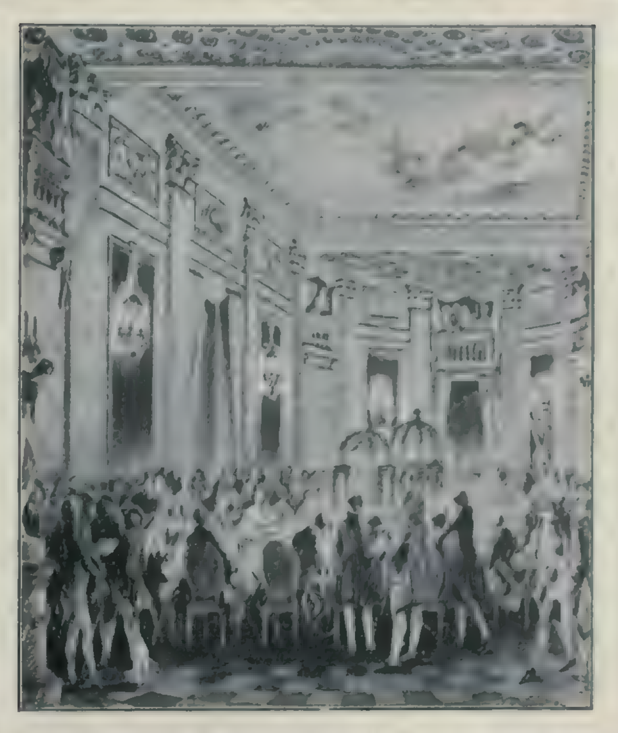
et les conséquences désastreuses de la politique extérieure, et il la détestait.

LES MINISTRES. Parmi les nombreux ministres qui furent au pouvoir dans cette période, il y eut quelques hommes de valeur, Machault, Choiseul, Maupeou, mais leurs efforts furent en général impuissants, leur bonne volonté paralysée par l'insouciance du roi et les caprices des favorites.

Machault d'Arnouville, successivement contrôleur général des finances, garde des sceaux, secrétaire d'État de la marine, le tout en onze ans (1745-1757), eut en matière de finances des idées originales et sages. Il essaya d'assurer l'amortissement, c'est-à-dire le remboursement de la dette, à l'aide d'un impôt spécial, le vingtième, qui devait en principe être payé par tous les sujets du roi sans exception ; mais, en raison de l'opposition acharnée des privilégiés, cet impôt finit par retomber sur le Tiers-État seul. En 1757 l'attentat de Damiens entraîna sa disgrâce.

Un soir de janvier 1757, à Versailles, le roi se disposant à monter en carrosse, un malheureux exalté, le valet de chambre Damiens, le frappa, sans intention de le tuer, pour « le rappeler à ses devoirs », de la pointe d'un canif. Damiens fut condamné à l'écartèlement et paya d'une heure et quart d'effroyables tortures l'écorchure faite au flanc du roi. Dans l'émoi qui avait suivi l'attentat, Machault avait tenté de faire renvoyer Mme de Pompadour. Elle se vengea en obtenant de Louis XV le renvoi de Machault.

Par la suite, le duc de Choiseul, arrivé au pouvoir par la protection de la marquise, fut une sorte de ministre dirigeant. D'abord aux affaires étrangères, il prit ensuite les portefeuilles de la guerre et de la marine. Choiseul fut, sinon un grand homme d'État, du moins un ministre actif et un habile diplomate. Il ne parvint pas à arrêter les revers de la France pendant la guerre de Sept ans, mais il travailla énergiquement à préparer la revanche, en reconstituant une bonne armée et une flotte. Il annexa deux importants territoires, la Lorraine en 1766, et la Corse, achetée à la République de Gênes en 1768. En 1770, une nouvelle favorite, la du Barry, le fit disgracier.



SOUPER OFFERT AU ROI PAR MADAME DU BARRY A LOUVECIENNES, par J. M. Moreau le Jeune (Musée du Louvre) *Louis XV avait fait construire pour Mme du Barry le pavillon de Louveciennes ; la favorite y tint une espèce de cour et y donnait des fêtes magnifiques auxquelles ne dédaignait pas d'assister le roi.*



INTERROGATOIRE DE DAMIENS (Bibliothèque Nationale). *Damiens avait frappé le roi d'un coup de canif « pour le rappeler à ses devoirs ». Le malheureux fut condamné à l'écartèlement, après un interrogatoire accompagné de torture au cours duquel il ne put qu'expliquer ses intentions moralisatrices*

Toute l'influence passa à Maupeou, chancelier depuis 1768. Avec l'abbé Terray et le duc d'Aiguillon il forma le ministère connu sous le nom de Triumvirat. Maupeou était un homme énergique et d'esprit hardi. Il tenta en 1771 une révolution dans l'organisation judiciaire en abolissant le Parlement de Paris et la vénalité des charges de judicature. Mais la mort de Louis XV entraîna sa chute et l'échec de sa réforme.

LE DÉSORDRE DES FINANCES. L'échec de toutes les tentatives de réforme, la politique de bon plaisir, les favorites, les constructions, les fêtes, les pensions aux courtisans, s'ajoutant à trois grandes guerres, amenèrent la totale désorganisation des finances. Jamais le trésor ne fut plus misérablement gaspillé. La Maison du roi absorbait chaque année la meilleure part des revenus de l'État, de 68 à 70 millions, alors que les revenus nets montaient à peine à 147 millions. « Quand on parle à Sa Majesté d'économie et de retranchement des dépenses de Cour, écrivait d'Argenson, il tourne le dos au ministre qui lui en parle. — La Cour,



SALLE A MANGER DE LOUIS XV AU CHATEAU DE VERSAILLES. *Pièce privée du roi qui y prenait souvent ses repas soit avec ses filles, soit avec Mme de Pompadour. La décoration des boiseries est d'une élégante simplicité. Les tableaux accrochés aux panneaux sont d'une époque ultérieure.* (CL. HACHETTE.)

ajoutait-il, est le tombeau de la nation. » Mme de Pompadour reçut trente-six millions en dix-neuf ans ; une autre favorite dix-huit millions en trois ans. Tel prince du sang touchait cinq cent mille livres de pension par an, et d'un coup quinze cent mille livres pour ses dettes. On dépensait deux millions pour un feu d'artifice en 1751.

En revanche, en pleine paix, l'on n'avait pas d'argent pour payer les troupes. Même les domestiques du roi attendaient parfois leurs gages depuis trois ans. Le déficit était constant. Cependant on « anticipait », on « mangeait » par avance les recettes futures : en novembre 1753, l'on mangeait les impôts à percevoir deux ans plus tard, en janvier 1755. A la fin du règne l'abbé Terray, chargé des finances en 1770 et bientôt surnommé Vide-Gousset, faisait main-basse jusque sur l'argent déposé par des particuliers dans les caisses de l'État. Comme on lui reprochait ces procédés qui frisaient le vol : « Le roi est le maître, répondait-il. La nécessité justifie tout. » Au roi lui-même, il résumait cyniquement la situation financière en ces mots : « Le seul moyen de payer les dettes est de faire banqueroute »

L'OPPOSITION PARLEMENTAIRE. Le détestable gouvernement de Louis XV provoqua, ce que l'on n'avait jamais vu sous Louis XIV, une sérieuse opposition et même à partir de 1750 d'énergiques tentatives de résistance à la volonté royale. L'opposition, comme un siècle plus tôt au temps de Mazarin, eut pour centre le monde des Parlementaires. Les Parlements, réduits sous Louis XIV à l'obéissance passive, n'avaient rien abandonné cependant de leurs prétentions politiques. Sous Louis XV, ils revendiquèrent de nouveau le droit de surveiller et de contrôler les actes du gouvernement. Les prétextes d'opposition ne manquaient pas. Les principaux furent les affaires religieuses et le gaspillage des finances.

JANSÉNISTES ET JÉSUITES. La querelle du Jansénisme s'était rallumée avec une grande violence en 1749, l'archevêque de Paris ayant ordonné aux prêtres de son diocèse de refuser les sacrements à quiconque, fût-ce un mourant, ne présenterait pas un billet de confession certifiant son entière soumission à la Bulle *Unigenitus*. Or c'était alors l'usage que la sépulture en terre chrétienne, c'est-à-dire au cimetière, fût refusée à quiconque était mort sans avoir par sa faute reçu les sacrements. Cette circonstance fournit au Parlement un prétexte pour intervenir. En mars 1752, les sacrements ayant été refusés à un mourant par le curé de Saint-Étienne du Mont, le Parlement ordonna son arrestation et prononça la confiscation de ses biens. Un nouvel arrêt ordonna peu après la saisie du temporel de l'archevêque. Le roi cassa les arrêts du Parlement pour qui la majorité des Parisiens prit aussitôt parti. Le conflit dura quatre ans, marqué de mille incidents, le Parlement multipliant les arrêts et les remontrances, le roi exilant tour à tour le Parlement et l'archevêque. La crise ne prit fin qu'en 1757, après l'attentat de Damiens qui effraya les Parlementaires et les rendit pour un temps plus dociles.

Quelques années plus tard, leurs rancunes trouvèrent enfin l'occasion de se satisfaire. Les Jésuites étaient considérés par eux comme les inspirateurs de toute la guerre au Jansénisme. En 1762, à propos d'un procès auquel était mêlée la Compagnie de Jésus, le Parlement de Paris déclara ses Constitutions « contraires aux lois du royaume » et ordonna la suppression de l'ordre en France. Sous l'influence de Mme de Pompadour et de Choiseul, qui étaient hostiles aux Jésuites, Louis XV,



LE PETIT TRIANON. *Charmant petit palais construit pour Louis XV par Gabriel de 1762 à 1768 dans une partie reculée du parc de Versailles. Il témoigne du goût de la vie intime par lequel le dix-huitième siècle s'oppose au dix-septième.* (CL. HACHETTE.)

après deux ans d'hésitation, ratifia l'arrêt du Parlement : les Jésuites furent obligés de quitter le royaume (1764).

SUPPRESSION DES PARLEMENTS. Les Parlements d'autre part n'avaient pas cessé de protester contre le déplorable gaspillage des finances. A plusieurs reprises ils refusèrent d'enregistrer les édits de finances et firent entendre au roi de courageuses remontrances. Louis XV passa outre en tenant selon l'usage des « lits de justice » où il faisait, lui présent, transcrire les édits sur les registres du Parlement. Pour protester contre les lits de justice, les Parlementaires reprirent les nouveaux procédés de combat dont ils avaient usé au temps de Fleury : ils firent grève, refusèrent de rendre la justice ou bien démissionnèrent en masse. Le fait se produisit à cinq reprises, de 1750 à 1770. Le roi riposta d'abord en exilant les démissionnaires. Puis chaque fois, au bout d'un certain temps, cédant au mécontentement public, il rappela les exilés.

Mais en 1771 un nouveau et dernier conflit eut une tout autre solution. Ce conflit eut pour origine une ardente rivalité personnelle entre d'Aiguillon, alors gouverneur de la Bretagne et La Chalotais, procureur



COIN DE RUE A PARIS AU XVIIIe SIÈCLE (Bibliothèque Nationale). *Quelques types de la rue croqués au petit bonheur : un dragon, sabre sous le bras, conte fleurette à une marchande qui porte un éventaire chargé de fruits ; une vendeuse de légumes reçoit l'argent d'une cliente ; au fond, des badauds, devisant.*



PANNEAU DÉCORATIF DE L'HOTEL DE SOUBISE. *Chef-d'œuvre de finesse et d'élégance, aussi bien par les boiseries blanc et or que par le tableau de Natoire :* Les Nymphes offrant des fleurs à Psyché sur le seuil du Palais de l'Amour. *Il est placé dans le salon ovale (aujourd'hui « Musée des Archives »).*

général au Parlement de Rennes. Le Parlement de Paris s'était solidarisé avec le Parlement de Rennes. A la suite d'un édit interdisant aux Parlements de suspendre le cours de la justice, les magistrats de Paris firent grève. Alors dans la nuit du 19 au 20 janvier 1771, des mousquetaires portèrent à chacun d'eux la sommation de répondre « par simple déclaration de oui ou de non » s'il était prêt à rentrer en fonction. Le refus fut à peu près unanime. La nuit suivante un ordre d'exil était remis à chacun des réfractaires. Au Parlement ainsi dispersé, Maupeou substitua six conseils supérieurs dont les membres nommés par le roi n'étaient plus propriétaires de leurs charges. La réforme était bonne en son principe et fut étendue à plusieurs Parlements de province. Mais, faite par un gouvernement détesté, elle parut détestable et l'opinion soutint énergiquement les Parlementaires qui avaient osé tenir tête au roi.

MORT DE LOUIS XV. Les colères contre le roi et les triumvirs allaient grandissant. Le peuple à Paris frémissait et déjà l'on avait pu lire au lendemain du renvoi de Choiseul le menaçant placard : « Pain à deux sols, chancelier pendu, ou révolte à Paris ». Le règne se termina au milieu d'une agitation profonde, entretenue par d'innombrables pamphlets et libelles. Quand Louis XV mourut, on n'osa même pas faire passer son cercueil par Paris pour le conduire à Saint-Denis. On le transporta de nuit, en contournant l'enceinte, et tandis que le carrosse funèbre traversait au grand trot le Bois de Boulogne, sur les côtés de la route des spectateurs criaient : « Taïaut! Taïaut! », le cri du chasseur poussant les chiens à la curée.

Une simple constatation suffit à juger ce règne :



LE SALON DU PRINCE DE CONTI (Musée du Louvre). *Une des toiles les plus precieuses pour l'étude de la société élégante sous Louis XV. Un salon à l'heure du thé; c'est la vie mondaine saisie sur le vif L'assistance prend le thé « à l'anglaise » : les dames, sont assises autour d'une table servie, les hommes restent debout. Le prince de Conti, qu'on voit dans l'embrasure de la fenêtre, a fait venir une « attraction » : c'est le musicien prodige Mozart, âgé de dix ans, qui joue du clavecin. Près de lui l'acteur Golyotte, l'homme à la mode Les toilettes sont luxueuses le service « irréprochable ».* (CL. HACHETTE.)

Louis XV meurt en 1774. Quinze ans plus tard, en 1789, la Révolution commençait.

SIGNES PRÉCURSEURS DE LA RÉVOLUTION. La ruine de l'ancien régime par la Révolution, telle est en effet la principale conséquence du règne de Louis XV. En faisant éclater aux yeux de tous les vices de la monarchie absolue, il a rendu la Révolution inévitable et prochaine. Il a achevé d'user et de détraquer la « bonne machine ».

Tous les contemporains d'esprit clairvoyant signalent, au cours du règne de Louis XV, les premiers symptômes de la crise. Ils voient l'abîme se creuser entre le peuple et le roi et son entourage : « Le gouvernement n'est plus estimé ni respecté, écrit d'Argenson dès 1751, et qui pis est, il fait tout ce qu'il faut pour se perdre. Le clergé, le militaire, les Parlements, le peuple haut et bas, tout murmure, se détache du gouvernement et a raison. » — « La Cour et la nation, écrivait-il encore en 1753, sont trop loin de compte pour qu'elles se raccommodent ; chaque jour, chaque démarche augmente l'aliénation de ces deux ennemis. » — « Un miracle seul peut nous tirer du bourbier où nous barbottons, écrivait un ministre, Bernis, à un autre ministre, Choiseul. Notre système se découd par tous les bouts.

D'autre part le peuple avait pris conscience de sa force. On a vu que dès 1750 de graves émeutes avaient éclaté à Paris. Depuis ce temps les émeutes étaient devenues fréquentes et presque habituelles. « Si l'on ne diminue pas le prix du pain, disait-on dans les rues de Paris en 1770, et si l'on ne met ordre aux affaires de l'État, nous saurons bien prendre un parti, nous sommes vingt contre une baïonnette. »

Dès lors il est facile de prévoir la catastrophe finale : « L'opinion chemine, monte, grandit, ce qui pourrait commencer une Révolution nationale », dit d'Argenson. « Tout ce que je vois, écrit Voltaire en 1764, jette les semences d'une révolution qui arrivera immanquablement. Elle éclatera à la première occasion et alors ce sera un beau tapage ». Et Rousseau prophétise, presque au même moment : « Nous approchons de l'état de crise et du siècle des révolutions ».

Les Idées et les Mœurs.

LA VIE MONDAINE. Le dix-huitième siècle est par excellence le siècle de la vie mondaine. Jamais



DÉMOLITION DES MAISONS DU PONT NOTRE-DAME, par Hubert Robert (Musée Carnavalet). *L'une des transformations les plus importantes de Paris au XVIIIe siècle fut la suppression des maisons qui couvraient les ponts et en faisaient de véritables rues, sans percée aucune sur la Seine.*

celle-ci ne fut plus brillante ni plus raffinée : « Qui n'a pas vécu avant 1789, disait Talleyrand, ne connaît pas la douceur de vivre. » Il semble que la noblesse, condamnée à disparaître, ait voulu se donner auparavant un siècle de divertissements, s'offrir toutes les fêtes des sens et de l'esprit

Parmi les plaisirs à la mode, il y en eut de délicats, comme celui de la conversation. Mais la conversation prenant généralement, selon l'esprit du siècle, le tour libre et frondeur, le centre de cette vie à la fois intellectuelle et mondaine ne fut plus la Cour comme au dix-septième siècle, ce fut les salons parisiens. Là se rencontraient et se rapprochaient grands seigneurs, gens d'église, écrivains, artistes et financiers. C'est dans les salons de Paris que se forma une puissance nouvelle qui n'existait pas au siècle précédent, l'opinion publique.

LES SALONS. Vers le milieu du dix-huitième siècle les salons les plus réputés furent ceux de Mme Geoffrin, de Mme du Deffand et de Mlle de Lespinasse.

Mme Geoffrin était une riche bourgeoise. Spirituelle et bonne — elle avait pris pour devise : « Donner et pardonner » — elle recevait à dîner rue Saint-Honoré deux fois par semaine, le lundi des artistes, le mercredi des gens de lettres et des gentilshommes. Son salon, dans tout son éclat pendant la dernière partie du règne de Louis XV, entre 1750 et 1775, fut proprement le quartier général des Philosophes et des Encyclopédistes. Les habitués en renom étaient d'Alembert, Diderot, Marmontel, Morellet. « La bonne Mme Geoffrin », comme on l'appelait, présidait aux réunions avec dignité et aussi avec une sage prudence, arrêtant d'un simple « Voilà qui est bien ! » les conversations trop libres et trop audacieuses.

Aux samedis de la marquise du Deffand, la société était plus aristocratique et les philosophes n'y eurent accès que pendant un temps. Devenue aveugle à l'âge de quarante ans, elle n'avait d'autre plaisir que la conversation, et la vivacité de son esprit, souvent mordant, l'avait fait appeler « Madame Voltaire » ou « l'aveugle clairvoyante ». Le marquis et le comte d'Argenson, Choiseul, Montesquieu furent ses hôtes de prédilection. Elle eut pour lectrice, pendant dix ans, Mlle de Lespinasse. Un jour elle découvrit que certains de ses familiers, les Philosophes, goûtaient plus encore que les siens les entretiens de sa lectrice ; elle la renvoya (1763).

Les amis de Mlle de Lespinasse lui furent fidèles. Pauvre, ne pouvant donner à dîner, elle « donnait à causer » chaque jour de cinq à neuf. Son salon fut, avec celui de Mme Geoffrin, le plus important des salons philosophiques et l'influence qu'il exerça dans le monde des lettres finit par être telle qu'on l'appelait « l'antichambre de l'Académie ».

Tous les étrangers notables qui séjournaient ou étaient de passage à Paris, princes, ambassadeurs, écrivains, tâchaient de se faire admettre dans ces réunions choisies. Grimm, le correspondant attitré de Catherine II, rendait à la tsarine un compte fidèle des soirées de la rue Saint-Honoré. Paris devint alors la capitale intellectuelle et mondaine de toute l'Europe.



PORTRAIT DE MADAME GEOFFRIN (Bibliothèque Nationale) « *Patronne de la philosophie* » *comme on la nommait, et aussi des philosophes, qu'elle régenta et pensionna ; son salon de la rue St Honoré fut pendant vingt-cinq ans, de 1750 à 1775, le centre de diffusion le plus actif des idées nouvelles.*

PARIS. Paris devint aussi la ville attirante entre toutes par sa beauté, la multitude de ses plaisirs et sa population hospitalière, près de 600 000 habitants en 1750. De vastes boulevards, les grands boulevards d'aujourd'hui, furent aménagés sur l'emplacement des anciens remparts, depuis la Bastille jusqu'à la porte Saint-Honoré. Avec leurs quadruples allées d'arbres, avec leurs pâtisseries, leurs restaurants, leurs théâtres de marionnettes ou d'acrobates, surtout avec leurs luxueux cafés où des orchestres se faisaient entendre, ils furent dès lors la promenade favorite des Parisiens. Les cafés, — nos salons de thé aujourd'hui, on n'y servait ni vin, ni liqueurs —; alors dans leur nouveauté, faisaient fureur au point que, de 1723 à 1788, leur nombre passa de moins de 400 à plus de 1800. A l'extrémité des boulevards, on ouvrit la rue Royale, puis la place Louis XV, la place actuelle de la Concorde, où Gabriel construisit deux grands hôtels à colonnades. Le jardin du Palais Royal, propriété du duc d'Orléans, fut entouré de galeries dont les arcades, bordées de brillantes boutiques, servirent de rendez-vous à la société élégante, tandis qu'au centre du jardin le célèbre café de la Rotonde était le quartier général des nouvellistes.

Bien que le centre de la ville eût conservé encore son aspect ancien — ponts couverts de maisons, rues étroites et sombres au milieu desquels les ruisseaux servaient d'égouts à ciel ouvert —, cependant des progrès s'accomplissaient dans la vie urbaine. Les noms des rues étaient gravés dans la pierre à chacune de leurs extrémités ; les maisons étaient numérotées. Le soir, des lanternes suspendues à des cordes et garnies de réflecteurs ou réverbères éclairaient de loin en loin les passants. Moyennant quelques sous, au sortir du théâtre, d'un dîner ou d'un bal, on trouvait pour se faire reconduire des porte-falots. On trouvait à louer des chaises à porteur, ou des carrosses, les fiacres. Un particulier avait organisé la petite poste, service régulier de distribution des lettres et des paquets, recueillis dans des boîtes qu'il faisait lever trois fois par jour. Nulle ville n'était plus animée, ni plus bruyante. Porteurs d'eau, ramoneurs, fripiers, ambulants, marchands et marchandes au panier annonçant « le hareng qui glace », « les pommes cuites au four », « le plaisir des dames », emplissaient les rues, dit un contemporain, « d'un glapissement perpétuel ». La foule était rieuse et bon enfant et sa politesse causait l'admiration des étrangers.



BUSTE DE MADAME HOUDON, par Houdon (Musée du Louvre). *Dans cette terre cuite, la parfaite sincérité de l'artiste a rendu avec une vérité saisissante la bonne humeur rieuse, relevée d'une pointe de malice, qu'on devine chez le modèle. C'est la vie même et l'âme du personnage.*



LA TOUR, par lui-même (Musée de Saint-Quentin). *La Tour, le pastelliste délicieux du XVIII[e] siècle, nous a laissé de lui un amusant portrait : grand nez, grande bouche, grands yeux au regard vif et pénétrant, mais tout cela franc et sympathique. Sous le béret la tête est intelligente et fine.*

LES ARTISTES. Les goûts et les mœurs du temps trouvèrent dans tous les arts leur fidèle reflet. Sous l'inspiration du Grand Roi, les arts plastiques avaient produit dans le siècle précédent des œuvres majestueuses et un peu froides. Les œuvres françaises du dix-huitième siècle, surtout la peinture et la sculpture, se distinguent par leur libre fantaisie, leur poésie, leur grâce souple et leur élégance.



LE DÉJEUNER, par Boucher (Musée du Louvre). *Jolie scène d'intérieur, type d'ameublements et de décor de style Louis XV.* (CL. HACHETTE.)



FÊTES VÉNITIENNES, par Vatteau (Musée d'Édimbourg). *Où l'on voit le plus séduisant mélange de réalité et de rêve.* (CL. HANFSTAENGL.)



LA LAITIÈRE, par Greuze (Musée du Louvre). *Jolie fille qui manque un peu de « naturel », laitière d'opérette ou du hameau de Trianon.* (CL. HACHETTE.)



LE BÉNÉDICITÉ, par Chardin (Musée du Louvre). *Une jeune mère, deux enfants, une prière à dire : scène charmante d'intimité familiale.* (CL. HACHETTE.)

LA PEINTURE SOUS LOUIS XV.

Quelques séances au Louvre dans la salle où voisinent Watteau, Boucher, Chardin et Greuze donnent un sentiment aussi net de l'esprit du temps que la lecture de Voltaire ou de Rousseau : mélange de raffinement et de simplicité, de naturel et de prétention, de réalisme et de fantaisie, mais où ne font jamais défaut la grâce et l'élégance.



EXPÉRIENCE DES MONTGOLFIER A VERSAILLES (19 septembre 1783) (Bibl. Nat.). *Les frères Montgolfier tentèrent à Annonay, en 1783, la première ascension en ballon ; leur machine s'éleva à une hauteur de 500 mètres. Le bruit que fit cette expérience détermina la Cour à demander aux inventeurs de la renouveler à Versailles. Aux acclamations d'une foule enthousiaste, la « Montgolfière » s'envola de la cour du château en emportant un mouton dans sa nacelle*

L'art français, brillant, fécond, novateur, exerce alors en Europe une prépondérance indiscutée. Comme l'écrivait un architecte de ce temps, travaillant lui-même en Allemagne, « Paris fut à l'Europe ce qu'était la Grèce lorsque les arts y triomphaient : il fournit des artistes à tout le reste du monde ».

Parmi les peintres, Watteau — sous la Régence —, Lancret, Boucher et Fragonard furent les maîtres des « Fêtes galantes » et des « Pastorales ». Le chef-d'œuvre du genre, l'*Embarquement pour Cythère* de Watteau fut exposé en 1717 : par la fraîcheur de son coloris, l'exquise lumière du paysage, l'harmonie avec laquelle se groupent les personnages aux silhouettes élégantes et fines, il offre le plus séduisant mélange de rêve et de réalité. D'autres artistes, comme le bon peintre Chardin, surent représenter avec une simplicité vigoureuse et sincère les scènes familières de la vie bourgeoise. Greuze, avec ses tableaux moraux tels que le *Retour de l'enfant prodigue*, émut les âmes sensibles qui lisaient Diderot et Jean-Jacques. Quentin La Tour, psychologue autant que peintre, fut le maître incomparable du pastel et du portrait.

La sculpture est représentée par un grand nombre d'artistes d'un talent non moins souple et varié. Du ciseau de Pigalle et de Falconet sortirent aussi bien de gracieuses sculptures de genre, « Bacchantes » et « Baigneuses », que des œuvres de grand style, telles que le *tombeau du maréchal de Saxe* à Strasbourg et la *statue équestre de Pierre le Grand* à Saint-Pétersbourg. Le plus grand maître fut Houdon, élève de Pigalle. En dehors de ses bustes, où il sut mettre autant de vérité morale que La Tour en mettait dans ses pastels, deux œuvres entre toutes l'ont placé hors de pair, la *Diane chasseresse* qu'il tailla dans le marbre pour Catherine II et dont le Louvre possède une réplique en bronze, et surtout le *Voltaire* décharné et railleur de la Comédie-Française, peut-être le plus saisissant portrait qu'on ait jamais tiré du marbre.

Jusque dans les arts décoratifs, mobilier, décor des appartements, lignes des jardins, on peut apercevoir clairement la transformation des mœurs. Le dix-huitième siècle sacrifie moins à l'apparat, plus au confort et à l'intimité ; les meubles sont plus légers, de formes plus souples et plus gracieuses, les appartements, peints en couleurs plus claires, sont plus gais et plus resserrés. Quel contraste plus saisissant que de passer à Versailles des grandes pièces majestueuses de Louis XIV aux petites pièces aimables et coquettes de Louis XV ?

LES SCIENCES. Un des caractères distinctifs du dix-huitième siècle est le goût des sciences. Par là le dix-huitième siècle prépare et annonce le dix-neuvième.

La science avait déjà fait dans la période précédente de très grands progrès. On peut même dire que c'est au dix-septième siècle que s'est définitivement constituée la science moderne, avec ses méthodes, ses idées directrices et ses principaux instruments de travail. A aucune autre époque on ne compte un aussi grand nombre de savants de génie, tels que Descartes et Pascal en France, Huygens en Hollande, Leibnitz en Allemagne et Newton en Angleterre. Mais leurs travaux et leurs découvertes n'avaient été connus que d'un petit nombre d'initiés. C'est seulement à la fin du dix-septième siècle que commencèrent à paraître des ouvrages de vulgarisation scientifique révélant au grand public les immenses progrès accomplis. Dès lors il s'y intéressa passionnément. On se mit à discuter dans les salons sur le système de Newton, comme on discutait auparavant sur une tragédie de Corneille. Tous les écrivains célèbres du dix-huitième siècle s'occupèrent de sciences : Montesquieu communiquait à l'Académie de Bordeaux un mémoire sur les causes de l'écho ; Voltaire eut un laboratoire chez Mme du Châtelet, une grande dame qui préférait la physique à la poésie ; le comte de Buffon fut aussi savant naturaliste que grand écrivain.

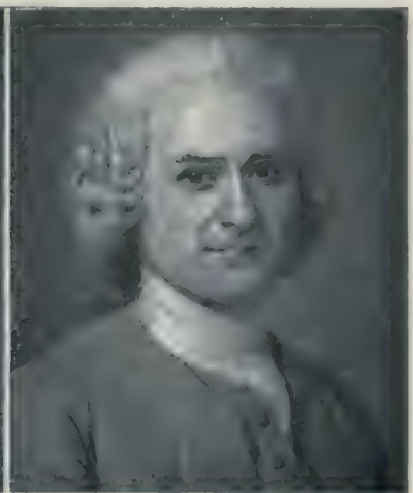
Au cours du siècle, de nouvelles découvertes eurent lieu qui firent sur les esprits une impression profonde : la plus remarquable fut en 1752 celle de l'Américain Franklin qui, par la célèbre expérience du cerf volant, démontra l'identité de l'étincelle électrique avec la foudre. Par la suite l'année 1783 devait voir en France la première ascension d'un aérostat, invention des frères Montgolfier, et l'expérience décisive par laquelle le grand chimiste Lavoisier parvint à reconstituer l'eau par synthèse de l'hydrogène et de l'oxygène.



PORTRAIT DE MONTESQUIEU (Bibliothèque Nationale). *Le graveur, s'inspirant de l'antique, a représenté son modèle en costume romain, avec la toge et sans perruque.*



VOLTAIRE, par Largillière (Musée Carnavalet). *Voltaire en 1718, à vingt-quatre ans. Le visage maigre rayonne d'intelligence; des lèvres tendues, la raillerie semble prête à partir.* (CL. HACHETTE.)



J.-J. ROUSSEAU, par La Tour (Musée de Saint-Quentin) *On ne retrouve pas dans cette physionomie souriante et dans ces yeux brillants l'âme inquiète et tourmentée de Jean-Jacques.* (CL. HACHETTE.)

LES IDÉES NOUVELLES. Les progrès des sciences donnèrent aux gens instruits l'impression que le pouvoir de la raison humaine était sans limites. La science prétendait expliquer tous les phénomènes de la nature sans avoir recours à des considérations religieuses. De même, à l'ancien régime politique que Bossuet fondait sur l'Écriture sainte, les écrivains du dix-huitième siècle connus sous le non de « philosophes » prétendirent opposer un système nouveau fondé sur la seule raison et conforme aux « lois naturelles ». Ils démontrèrent théoriquement les vices de la monarchie absolue et de l'organisation sociale en même temps que les faits les démontraient pratiquement. Leurs écrits préparèrent, autant que la mauvaise administration royale, la Révolution de 1789.

C'est d'Angleterre que vint la doctrine : là, dès le dix-septième siècle, l'ancien régime politique et religieux, le régime de la monarchie absolue et de l'intolérance, avait été détruit par deux révolutions successives. Pour justifier leurs actes et mettre d'accord la théorie et la pratique, les Anglais furent amenés à formuler des principes nouveaux. Un médecin philosophe, Locke, rechercha dans l'*Essai sur le gouvernement civil* (1690) les origines des gouvernements ; il établit que l'homme avait des droits naturels, que ces droits primordiaux étaient la liberté et la propriété ; que tout gouvernement était issu d'un contrat social, c'est-à-dire d'une convention que les citoyens d'un État ont conclue entre eux dans leur intérêt commun et surtout pour protéger leurs droits ; que par conséquent les gouvernements n'étaient que les délégués du peuple, et que le principe fondamental était le principe de la souveraineté du peuple. Dans ses *Lettres sur la tolérance* (1690), Locke étudia le rôle social de la religion et de l'Église ; il montra que la religion devait être considérée comme matière privée ; que l'État, ayant pour fonction de garantir à tous ses membres l'égalité des droits, ne devait pas intervenir pour imposer une religion, mais devait les tolérer toutes. En bon citoyen anglais, Locke exceptait d'ailleurs le catholicisme.

MONTESQUIEU. Les relations franco-anglaises s'étant beaucoup développées après 1715, la doctrine de Locke parvint à la connaissance de la société française. L'œuvre de critique se poursuivit en France avec d'autant plus de vigueur et de hardiesse que la royauté se discréditait davantage. Trois grands écrivains surtout, Montesquieu, Voltaire, Rousseau, exercèrent l'action la plus profonde.

Le premier en date fut Montesquieu (1689-1755). Né aux environs de Bordeaux, Montesquieu, baron de la Brède, était de noblesse de robe et fut président au Parlement de Bordeaux. Il se fit d'abord connaître par les *Lettres Persanes* (1721). Sous la forme d'une correspondance échangée entre deux Persans qui visitaient Paris et leurs amis, il présentait une vive satire de la société française, des mœurs, des institutions. Après un voyage en Europe, un séjour de deux ans en Angleterre et vingt ans de travail continu, il publia son grand ouvrage l'*Esprit des lois* (1748). C'était un ouvrage de philosophie politique, une analyse systématique et détaillée de toutes les formes de gouvernement, des conditions dans lesquelles ils se créent, des principes sur lesquels ils reposent. Montes-

quieu présentait comme l'organisation idéale l'organisation de la monarchie anglaise qui garantissait à tous les citoyens la « liberté politique ». Il établissait qu'il doit y avoir dans un État bien réglé trois pouvoirs distincts et indépendants les uns des autres, le législatif, l'exécutif, le judiciaire, et que cette distinction est la garantie indispensable de la liberté. Il faisait ainsi la critique de la monarchie française, où tous les pouvoirs étaient confondus ; il mettait en circulation l'idée que la royauté devait être limitée et contrôlée par les représentants de la nation.



FRONTISPICE DE L'« ÉMILE » DE J.-J. ROUSSEAU (Bibl. Nat.). ❧ *Ce frontispice est tout un programme*. L'éducation de l'Homme commence à sa naissance, *dit la légende. Aussi voit-on au premier plan une jeune et tendre mère, qui d'une main tient un poupon qu'elle allaite et de l'autre enveloppe un second poupon dans ses langes.*

L'*Esprit des lois* eut un énorme succès : il en fut fait vingt-deux éditions en dix-huit mois. Les idées qu'il renfermait inspirèrent, quarante ans plus tard, les premières assemblées de la Révolution, et la célèbre théorie de la séparation des trois pouvoirs a dominé la rédaction de toutes nos constitutions depuis 1789.

VOLTAIRE. ❧ ❧ Voltaire (1694-1778) — son vrai nom était Arouet — était fils d'un notaire de Paris. Une satire contre le Régent le fit enfermer à vingt-trois ans, pendant onze mois, à la Bastille (1717-1718). Huit ans plus tard (1726), il fut une seconde fois emprisonné pendant six mois, parce qu'ayant été bâtonné par un gentilhomme, il avait osé réclamer justice ou réparation par les armes. Au sortir de la Bastille, il dut s'exiler en Angleterre : il y passa quatre années. Comme Montesquieu, il admira la liberté dont jouissaient les Anglais. Rentré en France, il publia ses *Lettres philosophiques* ou *Lettres sur les Anglais*, dans lesquelles il vantait l'organisation d'un pays, où, disait-il, « le prince tout-puissant pour faire du bien a les mains liées pour faire le mal ». Il exposait en même temps les théories de Locke ; il attaquait l'arbitraire, l'intolérance religieuse, l'autorité du clergé. Le livre parut subversif ; il fut, par jugement du Parlement, brûlé de la main du bourreau, et Voltaire n'échappa à un troisième emprisonnement que par la fuite (1735).

Après vingt années, au cours desquelles il s'occupa surtout de sciences, de théâtre, d'histoire, et fut tour à tour attaché comme historiographe à Louis XV, comme chambellan à Frédéric II, Voltaire, possesseur d'une très grosse fortune, s'établit à Ferney dans une grande propriété à cheval sur la frontière de France et de Suisse (1755). De la sorte il lui était facile d'échapper à toute tentative d'arrestation. Il avait soixante ans passés ; jamais cependant son activité ne fut plus prodigieuse ; et il exerça alors en Europe une sorte de souveraineté intellectuelle qui le fit appeler « le roi Voltaire ». Pendant vingt-trois ans, il mena une perpétuelle campagne contre l'arbitraire, les abus et les iniquités judiciaires, la torture, et contre la religion chrétienne. Dans cette période de sa vie il publia peu d'œuvres de longue haleine, mais il écrivit d'innombrables brochures inspirées par les événements du moment : son rôle fut celui d'un journaliste, le plus brillant et le plus mordant qui ait jamais été. Il ne construisit pas de système politique. Son esprit fut tout entier employé à combattre : son œuvre, ironique et destructive, a contribué plus que toute autre à répandre l'incrédulité.

ROUSSEAU. ❧ ❧ Le rôle de Rousseau (1712-1778) fut tout différent : il fut un créateur de système politique, le théoricien d'une organisation nouvelle de la société. Tandis que Montesquieu et Voltaire, tous les deux membres des classes privilégiées, se bornaient à désirer des modifications politiques et la limitation de l'arbitraire, Rousseau, fils d'un horloger de Genève, plébéien dont la jeunesse fut dure, conclut de ses souffrances à la nécessité d'une refonte totale de l'État et de la société. Il exposa successivement ses idées dans un discours sur l'*Origine de l'inégalité*

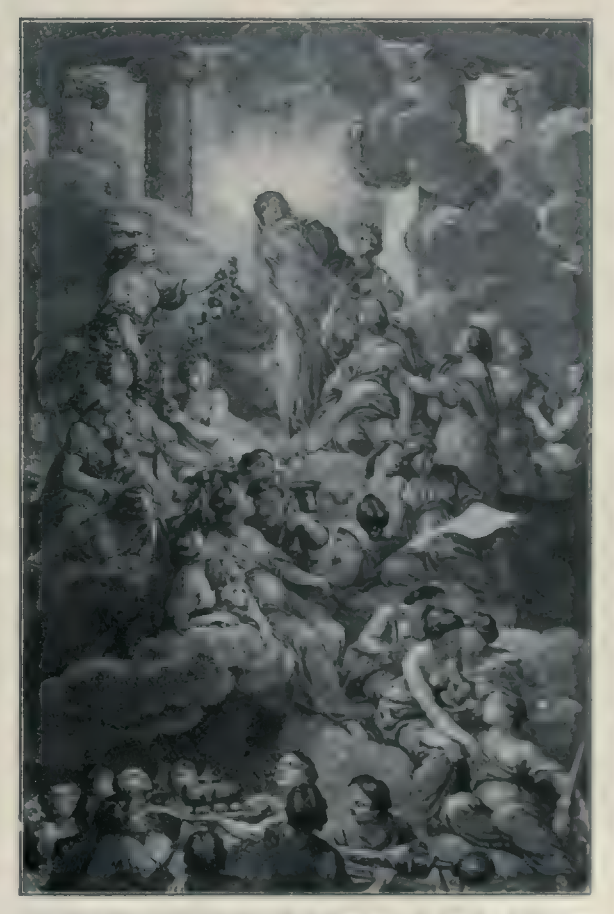
PORTRAIT DE DIDEROT par Fragonard. « *La tête d'un Langrois tient sur ses épaules comme un coq d'église au haut d'un clocher », disait-il en parlant de lui-même. Et cette tête est d'un penseur intrépide, avide de tout connaître et de tout dire. Un peu brutal, parfois vulgaire et même grossier.* (CL. GIRAUDON.)

parmi les hommes (1755), dans un traité sur l'éducation intitulé *Émile*, et dans son œuvre capitale, le *Contrat social* (1762). Il établissait, comme Locke, mais d'une manière plus rigoureuse et plus absolue, que tous les hommes sont égaux et libres ; que toute organisation sociale et politique ne peut avoir pour objet que de sauvegarder les droits de chacun ; que cependant chacun doit se soumettre à l'intérêt et à la volonté du plus grand nombre ; que le peuple est seul souverain. Ces idées de Rousseau conduisaient à l'établissement de la République ; elles devaient trouver leur application pendant la Révolution ; elles sont aujourd'hui même au fond de toutes les doctrines socialistes.

LES ÉCONOMISTES. Tandis que les philosophes attaquaient l'ancien régime politique et religieux, les « économistes » s'en prenaient à l'ancien régime du travail et à toute l'organisation économique. Depuis Colbert on professait qu'en matière d'industrie il était nécessaire de surveiller le travail et de guider les ouvriers et les fabricants par des règlements minutieux ; qu'en matière de commerce on appauvrissait le pays lorsqu'on achetait des marchandises au dehors, et qu'il fallait, par des droits de douane, gêner ou rendre impossible l'entrée des produits étrangers. Réglementation et prohibition, tels étaient les deux aspects du « Colbertisme ».

Au dix-huitième siècle au contraire on fut d'avis qu'en matière économique l'État ne devait pas intervenir, mais qu'il fallait laisser agir en toute liberté les « lois naturelles ». Ces nouvelles doctrines furent formulées d'abord par Quesnay et Gournay. Ayant passé sa jeunesse à la campagne, Quesnay (1694-1774), médecin de Mme de Pompadour, estimait que l'agriculture était la source de la richesse. Gournay (1712-1759), un commerçant, la faisait dériver de l'industrie. L'un et l'autre avaient constaté que les douanes multipliées, les tarifs protecteurs, les règlements des corporations entravaient l'activité de l'agriculteur et de l'industriel. Ils résumaient leurs observations dans deux formules analogues : « Ne pas trop gouverner, ne point réglementer », disait Quesnay. — « Laisser faire, laisser passer », disait Gournay. L'un et l'autre concluaient en matière économique à un régime de liberté.

Quesnay et Gournay eurent de nombreux disciples ;



FRONTISPICE DE L'ENCYCLOPÉDIE (Dessin de Cochin fils Bibliothèque Nationale). *En haut, la Vérité sort de son temple, la Raison et la Philosophie lèvent son voile, la Théologie est à genoux à ses pieds. Au-dessous, les Sciences et les Arts Astronomie, Physique, Poésie, Musique, etc..., dans des attitudes d'admiration ou de reconnaissance. La composition est très belle et très lumineuse.*

deux furent des esprits supérieurs qui dépassèrent leurs maîtres, en France Turgot, en Angleterre Adam Smith. Turgot fut un théoricien original et profond, mais son principal mérite est d'avoir appliqué les idées nouvelles, d'abord pendant quinze ans dans son intendance du Limousin, puis d'une façon plus éclatante quand il fut ministre de Louis XVI. Adam Smith, professeur à Glasgow, donna dans son traité célèbre, *la Richesse des Nations* (1776), l'exposé le plus complet, le plus clair et le plus savant des nouvelles doctrines économiques. Élargissant les doctrines antérieures, il établit que la vraie source de toute richesse, c'était le travail sous toutes ses formes ; mais comme les économistes français, il concluait pratiquement que le meilleur moyen d'accroître le bien-être général était de laisser à l'agriculture, à l'industrie et au commerce la plus large liberté.

LA PROPAGANDE PHILOSOPHIQUE. Les philosophes et les économistes eurent une influence énorme, non pas sans doute sur le peuple, trop ignorant et généralement illettré, mais sur les classes instruites, en particulier sur la bourgeoisie.

Pour répandre les idées nouvelles, comme il n'y avait pas encore de grands journaux politiques, ils se servirent du théâtre, des livres et des brochures anonymes, dont le succès était d'autant plus grand que le Parlement les poursuivait ou que la police les saisissait. Voltaire surtout excella à ce jeu : en sûreté à Ferney, il lança une multitude de libelles satiriques, tantôt signés de noms connus, tantôt signés de noms imaginaires et tous dirigés contre le despotisme ou contre l'Église.

A la même époque, la publication de l'*Encyclopédie* servait puissamment la propagande des philosophes et des économistes. L'Encyclopédie fut, d'après les termes mêmes du prospectus qui l'annonçait, « un tableau général des efforts de l'esprit humain dans tous les genres et dans tous les siècles », une sorte de dictionnaire universel, où l'on trouvait des renseignements sur la fabrication du fard, aussi bien que des études sur les organisations politiques, les religions, etc. La publication fut entreprise par Diderot, un philosophe (1713-1784), aidé de d'Alembert, un mathématicien (1717-1783) ; ils eurent pour collaborateurs à peu près tous les écrivains, les savants connus et les hommes les plus compétents en toutes matières. Voltaire, Montesquieu, Turgot leur donnèrent des articles. L'Encyclopédie ne parut pas sans difficultés. Elle fut interdite à deux reprises, et pendant huit ans Diderot ne put rien publier. Commencée en 1751, la publication était achevée en 1772: elle comprenait vingt-huit volumes. C'était une lourde, mais puissante machine de guerre, destinée à saper par la base tout l'ancien régime, et à répandre, avec l'irréligion, toutes les idées maîtresses de la philosophie nouvelle.

L'INFLUENCE FRANÇAISE EN EUROPE. De France, les idées nouvelles se répandirent dans l'Europe entière. Car le goût, les mœurs, les idées françaises ont exercé au dix-huitième siècle une véritable séduction. On vit alors se renouveler le phénomène qui s'était produit pendant le Moyen Age, au treizième siècle, au temps de l'art ogival triomphant et de la toute puissante Université de Paris : un universel rayonnement de l'influence française. La civilisation française servit de modèle à tous. Parlée dans tous les pays par la société cultivée, la langue française devint une sorte de langue universelle, « la langue des relations entre les hommes et les peuples, disait un poète italien en 1758, puisque partout on parle et on écrit le français ».



CHATEAU HABITÉ PAR VOLTAIRE A FERNEY
CL. JULLIEN (Genève).



PARC D'ARTILLERIE EN 1745, par van Blarenberghe (Musée de Versailles). ⌀ *Au premier plan, une batterie de six pièces, système Vallière ; à gauche, deux autres pièces et deux mortiers ; six caissons ; piles de boulets. Six hommes, faisant la chaîne, achèvent de décharger un des caissons. Contre les piles, assis ou couchés, charretiers, conducteurs des attelages : jusqu'à Napoléon, la conduite des attelages resta confiée à des entrepreneurs de transport et à des charretiers civils. Au premier plan à droite, un groupe de cinq soldats jouant au palet ; à gauche, une sentinelle, l'arme au bras.*

CHAPITRE IX

LES GUERRES CONTINENTALES ET COLONIALES

La politique française en Europe.

L'EUROPE EN 1715. ⌀ ⌀ Quand Louis XIV, mourut, en 1715, la situation de l'Europe était profondément différente de ce qu'elle était à son avènement, en 1643. A cette époque il y avait cinq grandes puissances continentales : la France, l'Autriche, l'Espagne, la Suède, la Turquie. L'Angleterre, engagée dans une terrible révolution, ne jouait plus qu'un rôle effacé. La petite république marchande de Hollande exerçait sur les mers une véritable suprématie.

En 1715, seules la France et l'Autriche comptent encore parmi les puissances de première grandeur ; mais l'ère de la prépondérance française est close. L'Angleterre, définitivement organisée en monarchie constitutionnelle, revendique à son tour la domination des mers. Et tandis que l'Espagne, la Suède, la Turquie, la Hollande reculent au second rang, on voit apparaître sur la scène de l'Europe deux États nouveaux, en pleine croissance, la petite Prusse — l'ancien électorat de Brandebourg — que le roi Frédéric-Guillaume Ier (1713-1740) dote d'une belle armée de quatre-vingt mille hommes, l'immense Russie dont le tsar Pierre le Grand (1689-1725) vient de fonder la puissance sur les ruines de l'empire suédois.

SITUATION DE LA FRANCE. ⌀ ⌀ La France sortait appauvrie et épuisée de la longue et terrible guerre de Succession d'Espagne. Elle ne pouvait plus prétendre à cette prépondérance que Louis XIV revendiquait orgueilleusement au début de son règne personnel. Après treize ans de guerre, non seulement elle n'avait pas gagné un pouce de territoire, mais elle avait dû faire d'humiliantes concessions à ses rivales les plus acharnées, l'Angleterre et l'Autriche. Les traités d'Utrecht avaient été une défaite française.

Mais cette défaite n'avait rien de désastreux ni d'irréparable, et si la France ne tenait plus en Europe la plus grande place, elle tenait encore une très grande place.

Militairement, elle avait prouvé sa force de résistance et sa valeur en soutenant, pendant ces treize ans de guerre, sans se laisser sérieusement entamer, l'as-



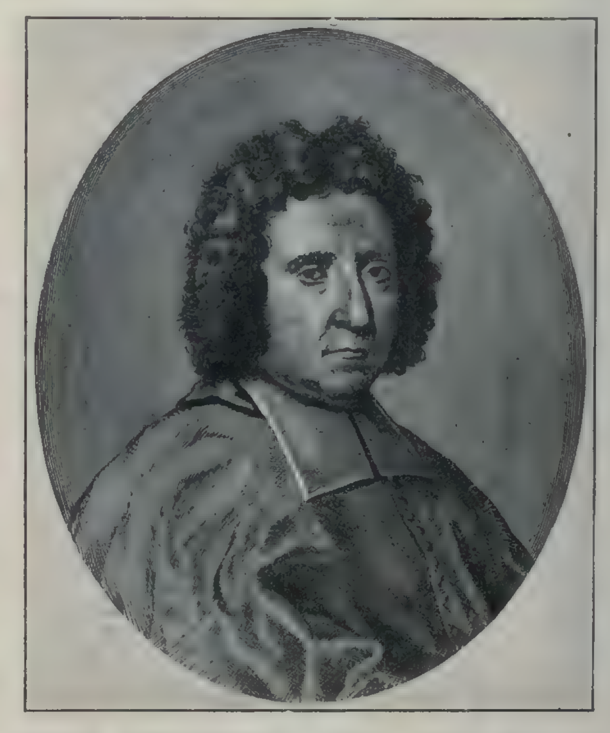
CARDINAL DUBOIS (Gravure de Drevet, d'après H. Rigaud ; Bibliothèque Nationale) *Saint-Simon, qui le détestait, lui décernait « tous les vices ». Dubois n'en possédait que sa bonne part. Mais il avait une grande puissance de travail, une fécondité de ressources extraordinaires. Ce fut un très habile politique qui n'eut certainement pas le temps de donner toute sa mesure.*

saut de la coalition européenne : l'armée française était encore la première de l'Europe par le nombre, l'organisation et la réputation. Politiquement, elle avait réussi à chasser les Habsbourg d'Espagne et à installer à leur place une dynastie française : d'ennemie héréditaire, l'Espagne allait passer au rang d'alliée fidèle. Territorialement enfin, la France s'adossait à de solides frontières naturelles, les Pyrénées, les Alpes méridionales, le Jura, le Rhin ; au nord Vauban lui avait fait, avec les remparts de ses citadelles, une frontière de fer. Seules la Lorraine et la Savoie, terres françaises par la civilisation et la géographie, manquaient à l'unité française. Hors d'Europe la France possédait en Amérique un vaste empire colonial, formé du Canada, de la Louisiane et des « Iles », c'est-à-dire les Antilles françaises, la Dominique, la Martinique, la Guadeloupe, et Saint-Domingue. Les colons français étaient peu nombreux, mais hardis, entreprenants, habiles à se concilier les populations indigènes : à deux reprises, de 1689 à 1697, puis de 1701 à 1713, ils avaient lutté sans désavantage contre les colons anglais, vingt fois plus nombreux. Pourtant c'est eux qu'on avait sacrifiés à Utrecht, en livrant à l'Angleterre, l'Acadie et Terre-Neuve, c'est-à-dire la porte du Canada.

De ce tableau il ressort qu'une triple tâche s'imposait en 1715 aux hommes d'État français : avant tout, il fallait permettre au pays de refaire ses forces à la faveur de la paix ; la France, selon le mot d'Henri IV, avait besoin de reprendre haleine. En second lieu, il fallait travailler à l'achèvement territorial du royaume, en tenant compte des changements survenus dans la répartition des forces européennes. Enfin il fallait seconder les vaillants efforts des colons français d'Amérique et protéger la nouvelle France contre les convoitises anglaises.

LA POLITIQUE FRANÇAISE SOUS LOUIS XV. Cette tâche, d'ailleurs difficile en raison de la situation européenne, la politique française ne sut pas l'accomplir. Le règne de Louis XV, ou plus exactement la seconde moitié du règne, de 1743 à 1774, fut une période néfaste dans l'histoire extérieure de la France. Les deux événements principaux de cette période furent la guerre de Sept ans (1756-1763) qui coûta à la France à la fois son empire colonial et son prestige militaire, et le partage de la Pologne (1772) auquel elle dut assister impuissante. Au déclin de la puissance française correspondit l'accroissement de l'Angleterre, de la Prusse et de la Russie.

Ces échecs eurent presque uniquement pour cause la médiocrité du souverain et des hommes d'État français dont aucun, sauf peut-être Choiseul, ne sut discerner les véritables intérêts du pays, dont aucun ne sut concilier la tradition — c'est-à-dire la politique des frontières naturelles — avec les exigences nouvelles de la politique coloniale. Dans le même temps où la Prusse avait Frédéric II, l'Angleterre William Pitt, la Russie Catherine II, Louis XV laissait la politique



CARDINAL ALBÉRONI (Bibliothèque Nationale). *Rival de Dubois, dont il combattit la politique, en combattant la politique de la France et du duc d'Orléans. Il rêvait pour l'Espagne et pour lui les plus grands triomphes et son intelligence était à la hauteur de son ambition. Vaincu, exilé à Rome, il pensa devenir pape.*



LA PLACE STANISLAS A NANCY. *La place Stanislas avec les monuments qui l'entourent est un des plus beaux ensembles d'architecture qu'il y ait en Europe. Elle fut construite de 1752 à 1757 sur les plans de Héré par ordre du roi Stanislas qui voulait magnifique sa capitale. Elle est complétée par d'admirables grilles, chefs-d'œuvre de l'art du fer forgé, dessinées et exécutées par Jean Lamour. Au centre, la statue du roi Stanislas a été élevée en 1831.* (CL. HACHETTE.)

française sans direction ou n'intervenait que pour contrecarrer, par sa diplomatie secrète, l'action de sa diplomatie officielle. La royauté acheva de se discréditer ainsi aux yeux de la nation.

LIQUIDATION DE LA SUCCESSION D'ESPAGNE. Les traités d'Utrecht et de Rastadt n'avaient pas réglé définitivement la succession d'Espagne. L'empereur Charles VI, le roi d'Espagne Philippe V avaient refusé de signer la paix. L'empereur continuait à prétendre à la couronne d'Espagne. Philippe V n'acceptait pas la perte des Pays-Bas et surtout de l'Italie. Il était poussé à agir par sa seconde femme, Elisabeth Farnèse, une princesse italienne qui avait pour homme de confiance l'Italien Alberoni. Elisabeth voulait obtenir pour ses enfants des couronnes italiennes ; Alberoni, pour servir ses ambitions, imagina de vastes projets : il essaya de renverser le Régent en France, la dynastie de Hanovre en Angleterre, en même temps qu'il profitait de ce que l'empereur était aux prises avec les Turcs pour jeter des troupes en Sardaigne et en Sicile.

C'était en effet la France, l'Angleterre et l'Autriche qui s'opposaient aux ambitions de Philippe V, d'Elisabeth Farnèse et d'Alberoni. Un commun besoin de repos rapprochait les adversaires de la veille, la France et l'Angleterre, épuisées par la guerre de succession d'Espagne. D'ailleurs pour le Régent qui convoitait la couronne de France — on croyait alors que le chétif enfant royal ne vivrait pas —, Philippe V, petit-fils de Louis XIV, était un rival dangereux. Aussi l'abbé Dubois, principal conseiller du Régent, signa-t-il en 1716 à Hanovre un traité d'alliance franco-anglaise, qu'il renforça ensuite de l'adhésion de la Hollande et de l'Autriche (1718). L'alliance franco-anglaise devait subsister pendant près d'un quart de siècle, jusqu'à 1740. Son but immédiat était d'assurer l'observation des traités d'Utrecht et « de travailler à procurer une paix fixe et permanente entre l'empereur et le roi d'Espagne ».

Philippe V refusa d'abord d'entendre les propositions des alliés de Hanovre. Il fut cependant contraint de les accepter après une guerre malheureuse (1717-1720) et d'interminables négociations. Il renvoya Alberoni et renonça à revendiquer Naples, la Sicile, la Sardaigne et le Milanais. Par contre il obtint pour un de ses fils, don Carlos, les duchés de Parme et de Toscane. D'autre part l'empereur prit la riche Sicile au roi-duc de Savoie qui reçut en échange la maigre Sardaigne. Ces conditions de paix furent enregistrées définitivement au traité de Vienne par qui fut achevé le règlement de la Succession d'Espagne (1725).

GUERRE DE SUCCESSION DE POLOGNE. Après 1725 la paix, maintes fois menacée, fut maintenue grâce à l'entente franco-anglaise et à la sagesse de ministres pacifiques entre tous, l'Anglais Walpole et le cardinal Fleury. Pourtant, en 1733, la France fut entraînée dans une guerre contre l'Autriche, à propos de la succession de Pologne.

La couronne élective de Pologne étant devenue vacante par la mort d'Auguste II, deux candidats se présentèrent : le fils d'Auguste II, l'électeur de Saxe, Auguste III, neveu de l'empereur ; Stanislas Leczinski, beau-père de Louis XV. Stanislas fut élu, mais il fut chassé de Pologne presque aussitôt par les armées austro-russes, intervenues en faveur d'Auguste III (1733).

Louis XV voulut venger son beau-père. Ne pouvant envoyer par mer une armée en Pologne, il déclara la guerre à l'empereur et s'allia avec le roi d'Espagne et don Carlos. Fleury mit d'ailleurs fin au conflit le plus rapidement possible. Après quelques succès remportés en Italie et sur le Rhin, des négociations furent entamées dès 1735 qui aboutirent en 1738 à un nouveau traité de Vienne. Stanislas Leczinski gardait le titre de roi, mais renonçait à la Pologne, moyennant le duché de Lorraine. Le duc François de Lorraine recevait en compensation Parme, Plaisance et la Toscane. Quant à don Carlos, il prenait Naples et la Sicile avec le titre de roi des Deux-Siciles. Il était entendu qu'à la mort de Stanislas, la Lorraine reviendrait à la France.

Ainsi la guerre de succession de Pologne aboutit à des résultats inattendus : d'abord l'établissement d'une troisième maison royale de Bourbon, les Bourbons de Naples, puis l'achèvement de l'unité française par l'annexion de la Lorraine. C'est la seule des guerres du règne de Louis XV qui ait été profitable à la France.

MARIE-THÉRÈSE (1717-1780) (Pastel appartenant à l'archiduc Frédéric. Vienne). *L'impératrice a ici trente-cinq ans. Visage rose un peu fort, sous les cheveux blonds et la légère coiffure de tulle noir. Le nez et le menton d'un dessin si net, le front droit, les yeux vifs d'un bleu un peu sombre révèlent son intelligence, sa volonté réfléchie, sa fermeté de caractère.* (CL. VELHAGEN ET KLATTING.)

LA SUCCESSION D'AUTRICHE. Tous les frais de la guerre avaient été payés par l'empereur Charles VI. En échange l'empereur avait obtenu l'adhésion de ses adversaires à la Pragmatique sanction. A ses yeux cela compensait tous les sacrifices.

Charles VI était, en effet, dominé par une idée fixe : assurer la succession d'Autriche à sa fille Marie-Thérèse. Une disposition antérieure, que Charles avait juré d'observer, attribuait la couronne après sa mort aux filles de son frère aîné Joseph qui avait régné avant lui (1705-1711). Mais dès 1713 Charles VI, violant son serment, avait rédigé la Pragmatique sanction par laquelle la succession était attribuée d'abord à sa fille, puis à son défaut aux filles de Joseph. Il employa dès lors toute son activité à essayer d'assurer le respect ultérieur de cet acte injuste. Il obtint successivement, au prix de multiples concessions, l'adhésion de tous les États à la Pragmatique. Quand il mourut en 1740, il laissait à Marie-Thérèse des liasses de traités de garantie. Mais pour imposer aux signataires la fidélité à leurs engagements, il n'y avait pas quatre-vingt mille soldats dans toute l'étendue de la monarchie ; il n'y avait pas trois cent mille francs dans le Trésor.

LES ERREURS DE LA POLITIQUE FRANÇAISE. La crise inévitable survint : tous les ennemis de l'Autriche, oubliant leurs serments, se coalisèrent pour démembrer la monarchie. La France se joignit à eux.

L'objet traditionnel de la politique française depuis le seizième siècle était « l'abaissement de la maison d'Autriche ». La tradition subsistait vivace en 1740 : « C'est toujours pour la politique, écrivait d'Argenson, une règle fondamentale de diminuer cette puissance jusqu'au point où l'empereur ne soit pas plus grand terrier que le plus riche électeur. » En vain Fleury, toujours pacifique, s'efforça-t-il de maintenir la France hors du conflit. L'autorité et l'influence du vieillard — il approchait de quatre-vingt-dix ans — n'étaient plus assez grandes. On raillait la prudence de « Nestor ». Le chef du parti anti-autrichien, un petit-fils de Fouquet, le maréchal de Belle-Isle, réussit à entraîner la France dans la guerre et à conclure des traités avec tous les adversaires de Marie-Thérèse, l'électeur de Bavière et le roi d'Espagne qui prétendaient à la succession d'Autriche en vertu de conventions antérieures à la Pragmatique, le nouveau roi de Prusse Frédéric II qui avait jugé bon de profiter de l'occasion pour mettre



LES CHAMPS DE BATAILLE DES GUERRES DE LOUIS XV

la main sur la Silésie : « Des troupes toujours prêtes à agir, une épargne bien garnie et la vivacité de mon caractère, c'étaient là, a-t-il dit cyniquement, les raisons que j'avais de faire la guerre à Marie-Thérèse ». Le roi de Sardaigne, l'électeur de Saxe roi de Pologne et plusieurs princes allemands se joignirent à la coalition.

GUERRE DE LA SUCCESSION D'AUTRICHE. Les débuts de la guerre furent lamentables pour Marie-Thérèse. A la fin de 1741 sa ruine paraissait certaine. Frédéric II avait battu à Molwitz la première armée envoyée pour le déloger de la Silésie. Les Bavarois, renforcés de 40 000 Français, s'emparaient de la Bohême : une audacieuse escalade, dont les héros furent le colonel Chevert et Maurice de Saxe, mit la place forte de Prague aux mains des coalisés. L'électeur de Bavière, proclamé roi de Bohême, fut élu empereur à Francfort sous le nom de Charles VII (janvier 1642).

Mais Marie-Thérèse, bien qu'âgée de vingt-trois ans, ne se découragea pas. Elle fit preuve d'énergie et d'habileté. Elle sut exalter le loyalisme de ses sujets, acquérir des alliances, mener vigoureusement la campagne contre les coalisés, enfin dissoudre la coalition Les Hongrois, émus par les malheurs de leur reine, lui votèrent un secours de cent mille hommes. L'Angleterre et la Hollande s'allièrent avec elle. Marie-Thérèse désarma Frédéric II en lui cédant la Silésie par le traité de Breslau (1742). Elle put alors tourner toutes ses forces contre l'électeur de Bavière. Le corps français de Bohême, menacé d'être cerné dans Prague, fut obligé de battre en retraite en plein hiver, retraite d'ailleurs admirablement conduite par Belle-Isle et qui passe pour une des plus belles manœuvres de l'époque. Les armées autrichiennes envahirent ensuite la Bavière, occupèrent Munich, avancèrent jusqu'au Rhin, menacèrent même l'Alsace.

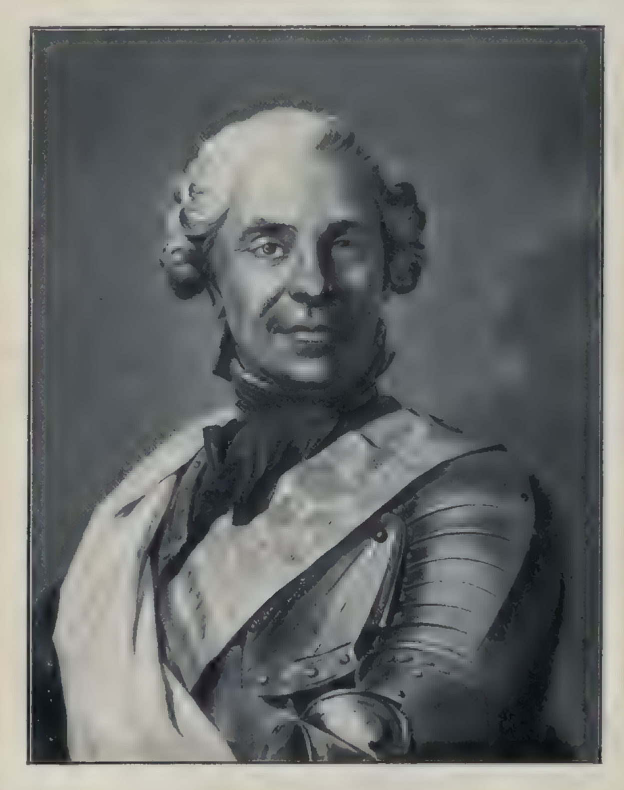
Ces rapides succès amenèrent Frédéric II à signer avec Louis XV une nouvelle alliance et à rentrer en campagne. En même temps, Louis XV, qui jusqu'alors avait agi seulement comme auxiliaire de l'électeur, déclara la guerre pour son propre compte à Marie-Thérèse, à l'Angleterre et à la Hollande (mars-avril 1744).

La mort de l'électeur de Bavière, survenue peu de temps après, en 1745, mit fin à la guerre de succession proprement dite, et l'on ne se battit plus que pour la Silésie, les Pays-Bas autrichiens et l'Italie.

La question de Silésie fut réglée la première. Frédéric II, par deux brillantes victoires à Friedberg et Kesselsdorf, imposa à Marie-Thérèse le traité de Dresde qui confirmait le traité de Breslau (1745). Aux Pays-Bas, Louis XV eut à combattre non pas des armées autrichiennes, mais les armées anglo-hollandaises. Les Français, commandés par un bon capitaine, le maréchal de Saxe, conquirent les Pays-Bas en trois étapes par les trois grandes batailles de Fontenoy (1745), Raucoux (1746) et Lawfeld (1747).



DRAGON PENDANT LA GUERRE DE SUCCESSION DE POLOGNE (Eau-forte de Parrocel, Bibl. Nat.). *Épée large et plus courte que le sabre actuel; pistolets aux fontes. Souvent employé pour le combat à pied, le dragon porte aussi le fusil d'infanterie et la baïonnette. Chaque régiment a ses couleurs.*



PORTRAIT DE MAURICE DE SAXE (1696-1750), par La Tour (Collection de M. Lauth-Sand). *Le maréchal a cinquante et un ans, deux ans après Fontenoy. Sous les cheveux poudrés, le visage apparaît énergique mais sans dureté. Sur la cuirasse, le cordon bleu du Saint-Esprit et l'écharpe blanche du général en chef* (CL. HACHETTE.)

VICTOIRE DE FONTENOY. De ces victoires la plus brillante fut Fontenoy, la dernière grande victoire de la monarchie.

A la fin d'avril 1745, le maréchal de Saxe était venu mettre le siège devant Tournai quand il connut l'approche d'une forte armée anglo-hollandaise — 51 000 hommes — que commandait le duc de Cumberland, fils du roi Georges II. Sans lever le siège Maurice de Saxe, avec près de 50 000 hommes, se porta au-devant de Cumberland et s'établit en position défensive autour du village de Fontenoy dont il avait fait le centre et comme l'articulation de ses lignes. A la nouvelle d'une prochaine rencontre, Louis XV accourut de Versailles à l'armée.

La bataille s'engagea le 11 mai 1745, dès cinq heures du matin. L'attaque décisive fut menée vers dix heures par le gros de l'infanterie anglaise, près de 16 000 hommes, marchant en trois colonnes déployées. Un ressaut de terrain masquait les infanteries adverses l'une à l'autre. Les Anglais en le franchissant virent soudain à cinquante pas devant eux la brigade des gardes. Ils s'arrêtèrent. Un de leurs officiers, se détachant, salua les officiers français qui, chapeau bas, se portèrent au-devant de lui : « Messieurs, dit-il, faites tirer vos gens ». — « A vous l'honneur », fut-il répondu. Ce n'était pas vaine chevalerie, mais l'application stricte d'une prescription donnée par Maurice lui-même : le chargement du fusil se faisant l'arme au pied et prenant près d'une minute, une troupe près d'être abordée devait réserver son feu, pour ne pas se trouver à la merci de l'attaque brusque à l'arme blanche. La salve anglaise coucha sur le sol plus de 900 hommes : les gardes se débandèrent. Par la brèche ouverte ainsi, les Anglais passèrent et se trouvèrent en face des lignes de cavalerie. Alors, sous l'action des feux de Fontenoy qui faisaient plier les ailes des colonnes, en même temps pour pouvoir résister aux retours offensifs de l'infanterie française, les Anglais se formèrent en une sorte de carré long, ouvert en arrière.

Sur ce carré les escadrons français chargèrent. Les charges, renouvelées sans trêve — certains escadrons chargèrent huit fois — mais décousues, ne purent l'entamer. Elles retardèrent cependant sa marche, si bien que les Anglais en deux heures n'avaient pas franchi 500 mètres. Pourtant, vers une heure, ils avaient débordé Fontenoy, et dans l'entourage de Louis XV on parlait de retraite. L'énergie de Maurice, secondé par le sang-froid du roi, sauva tout. Malade, — il venait d'être opéré d'une hydropisie —, porté jusque-là dans un léger panier, le maréchal de Saxe monta à cheval, et donna ses ordres pour une offensive simultanée de toutes les forces disponibles. Puis il prit lui-même le commandement des réserves de cavalerie et les conduisit à la charge. Quatre canons tirant sur un angle de la colonne anglaise y ouvrirent une trouée, pendant que la cavalerie l'enfonçait d'autre part. A deux heures et demie, le carré rompu battait en retraite ; mais ses débris cependant firent jusqu'à la fin fière contenance. Les pertes des Anglais montaient à 9 000 hommes tués ou blessés, 2 000 prisonniers — on en ramassa encore 3 000 le lendemain —, 40 canons. Les Français avaient 6 000 hommes hors de combat.

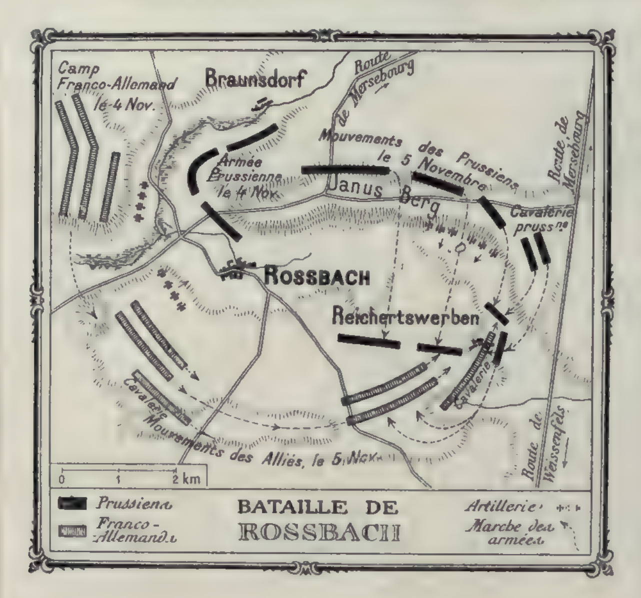
PAIX D'AIX-LA-CHAPELLE. L'invasion de la Hollande, puis la prise de Maëstricht (1748) déterminèrent Marie-Thérèse et ses alliés à demander la paix.

Maîtresse des Pays Bas, la France se trouvait pour négocier dans la situation la plus favorable. La paix conclue à Aix la-Chapelle fut cependant la plus stupide qu'elle ait jamais signée. Louis XV rendait toutes ses conquêtes et jusqu'au matériel de guerre pris dans les places conquises. Par contre, la possession de la Silésie était garantie à Frédéric II. et un prince espagnol reçut le duché de Parme. La France avait travaillé « pour le roi de Prusse » et pour les Bourbons d'Espagne. Il y eut une violente explosion de colère



BATAILLE DE FONTENOY (11 mai 1745), par van Blarenberghe (Musée de Versailles).

Le peintre a représenté le moment décisif de la journée, à une heure et demie environ de l'après-midi. La colonne anglaise, ayant enfoncé la ligne d'infanterie française, a dépassé la redoute du bois de Bary (on la voit à gauche, un de ses fronts couvert de fumée). Maurice de Saxe vient d'ordonner l'attaque générale : l'infanterie en flanc, la cavalerie en tête chargent la colonne. A droite, près des piliers de justice, autrement dit le gibet du village d'Antoing, le roi, en habit rouge, son état-major et l'escadron d'escorte habits bleus à galon blanc, culottes rouges. Au loin, les lignes de l'armée hollandaise, tiraillant contre le front Antoing-Fontenoy et ses trois redoutes ; perpendiculairement à ce front, les lignes de cavalerie, les escadrons déployés par files de trois. (CL. HACHETTE.)



à Paris quand on connut les clauses du traité. Les femmes de la halle se jetaient à la tête comme suprême injure : « Tu es bête comme la paix! »

LE RENVERSEMENT DES ALLIANCES. La paix d'Aix-la-Chapelle ne fut en réalité qu'une simple trêve. Deux puissances voulaient la guerre : l'Autriche, pour reprendre la Silésie qu'un odieux abus de la force lui avait ravie ; l'Angleterre, pour ruiner la concurrence commerciale et coloniale de la France. Deux guerres étaient donc imminentes : une guerre allemande, d'une part ; une guerre maritime et coloniale, de l'autre. Le malheur voulut que la France, au lieu de se donner tout entière à la seconde, se laissa en même temps entraîner dans la guerre continentale où elle n'avait que faire. Elle perdit à ce double jeu toutes ses colonies et le reste de son prestige.

Ce fut l'habileté de Marie-Thérèse de vaincre toutes les préventions de la diplomatie française et de substituer, à une politique de lutte constante vieille de deux siècles, l'union intime de la France et de l'Autriche. Louis XV résista longtemps, car il prétendait demeurer l'allié de la Prusse. Mais en janvier 1756, Frédéric II s'allia avec le roi d'Angleterre Georges II, qui était en même temps électeur de Hanovre. Louis XV répondit à cette défection en signant un traité d'alliance avec l'Autriche. Le renversement des alliances était accompli. Presque aussitôt la guerre commençait.

LA GUERRE DE SEPT ANS. C'était non seulement le renversement des alliances, mais le renversement de la situation de 1740. Cette fois la coalition cernait Frédéric II, et en face de l'Autriche, de la France, de la Russie, des princes allemands et de la Suède, le petit royaume de Prusse semblait perdu.

Frédéric II fut sauvé par son génie, sa ténacité, la supériorité de l'armée prussienne et la médiocrité de ses adversaires. Pour ne pas être écrasé, il prit l'offensive et força d'abord l'armée saxonne à capituler à Pirna (octobre 1756), puis il envahit la Bohême, battit les Autrichiens et investit Prague. Mais les coalisés se ressaisirent : tandis que, dans l'Allemagne de l'ouest, les Français occupaient le Hanovre et acculaient l'armée anglaise à la capitulation de Closterseven, Daun, le meilleur général autrichien, battit Frédéric II à Kollin (juillet 1757) et le chassa de la Bohême.

C'est alors que, réduit à la situation la plus critique, pris entre une armée autrichienne et une armée franco-allemande, Frédéric II fit la célèbre campagne de l'automne de 1757, qui consacra sa réputation militaire. L'armée franco-allemande fut surprise et écrasée à Rossbach en Saxe (5 novembre 1757). L'armée autrichienne fut complètement battue un mois plus tard à Leuthen ou Lissa en Silésie (5 décembre 1757). La Prusse était dégagée de l'invasion.

ROSSBACH. La victoire de Frédéric II à Rossbach eut un grand retentissement parce qu'elle fut gagnée sur l'armée française, alors la plus réputée de l'Europe.

Dans les premiers jours de novembre 1757, une armée franco-allemande débouchait en Saxe et marchait sur Leipzig. Elle comptait environ cinquante mille hommes, vingt-quatre mille Français d'assez bonnes troupes, et trente mille Allemands, une masse incohérente formée des contingents de trente ou quarante princes de l'Empire. Le commandement en chef appartenait à un Allemand, le prince de Hildburghausen. Il avait sous ses ordres le général français, un protégé de Mme de Pompadour, le prince de Soubise dont Napoléon a dit qu'il représentait « le maximum de l'ineptie et de l'incapacité ».

Frédéric, arrivant de l'Est avec une armée forte de vingt-deux mille hommes, trouva le 4 novembre les alliés fortement retranchés au nord-ouest du village de Rossbach. Se sentant hors d'état de les déloger, il se retira le soir derrière une ligne de marais qui s'étend de Rossbach à Braunsdorf, un petit village au nord.

Cette apparente timidité donna aux alliés, dans la nuit, l'idée de tourner l'armée prussienne par sa gauche et de la couper de la route de Weissenfels, puis de la route de Mersebourg, c'est-à-dire de ses lignes de retraite.

L'armée franco-allemande quitta son camp le 5 au matin, vers dix heures et formée en trois lourdes

et traînantes colonnes, une de cavalerie, deux d'infanterie et d'artillerie, sans éclaireurs, sans flanc-gardes, elle commença, à découvert, une marche en demi-cercle au sud de Rossbach. Vers deux heures le mouvement étant nettement dessiné et nul doute ne pouvant subsister sur les intentions des alliés, Frédéric s'ébranlait à son tour. Il laissa une partie de ses forces vers Rossbach ; puis, portant la masse principale en arrière de sa position de la veille, il entreprit au nord de Rossbach une marche symétrique à celle de l'ennemi. Seulement, tandis que l'ennemi avançait à découvert, le roi eut soin de dissimuler les mouvements de son infanterie. Elle défila et se forma derrière le Janusberg, une colline à pentes modérées qui domine d'une centaine de mètres les fonds de Rossbach, et sur laquelle Frédéric mettait en position cinquante-trois canons. Le gros de sa cavalerie, suivie des batteries à cheval, une invention récente de Frédéric, était jetée en avant, poussait au sud-ouest, toujours à l'abri des collines et débordait ainsi les colonnes franco-allemandes.

A quatre heures et demie, hussards, dragons et cuirassiers prussiens débouchaient à l'improviste, au galop, sabre au poing sur le flanc droit des alliés. La colonne de cavalerie abordée la première plia sous le choc avant même d'avoir pu prendre ses formations de combat et ses débris commencèrent de jeter le désordre dans les colonnes d'infanterie. Celles-ci, au même moment, étaient assaillies en tête et sur leur flanc gauche par le feu inopiné de l'infanterie prussienne, qui venait de se démasquer à moins de deux



PORTRAIT DE FRÉDÉRIC LE GRAND (1712-1786), par Antoine Pesné (Musée de Berlin). *Le roi à vingt-huit ans. Visage plein, teint frais et rose, il est tout différent du Frédéric traditionnel au visage anguleux et dur. Son manteau de velours rouge doublé d'hermine n'a rien de commun non plus avec les vêtements râpés dont il s'habillait ordinairement.* (CL. HANFSTAENGL.)

cents mètres et qu'appuyait la batterie de cinquante pièces du Janusberg. Les Allemands lâchèrent pied à la première décharge, « fuyant comme des moutons », au dire de leur chef lui-même. Les Français tinrent jusqu'à la nuit tombée ; presque tous leurs officiers étaient tués ou blessés. A six heures, dans l'obscurité grandissante d'un ciel couvert, une dernière charge de cavalerie acheva de les rompre. Frédéric ramassa sept mille prisonniers, soixante-trois canons, vingt-sept drapeaux. Il n'avait pas neuf cents hommes hors de combat. Les Français laissaient trois mille hommes sur le terrain.



FANTASSIN PRUSSIEN (D'après Knötel). *Équipement très compliqué : sac de cuir, musette de toile, hache, cartouchière, sabre et fusil. L'uniforme très collant du haut en bas, avec le dolman et les grandes guêtres boutonnées, est dit « ficelé » ou « à la prussienne », invention du roi-sergent qui fut imitée dans toute l'Europe.*

FIN DE LA GUERRE. Quatre années durant, Frédéric dut renouveler le tour de force qu'il venait d'accomplir en 1757, mais chaque fois avec plus de difficulté, les ressources de la Prusse s'épuisant graduellement. Sans cesse il voyait surgir contre lui de nouvelles armées, autrichiennes au sud, russes à l'est. Du moins n'eut-il plus à combattre les armées françaises qui se bornèrent à lutter dans l'Allemagne de l'ouest pour la possession du Hanovre. Elles avaient dû l'évacuer dès le début de l'année 1758 ; elles essayèrent d'en forcer de nouveau l'entrée soit par Cassel, soit par Minden. Ces deux places furent prises et reprises plusieurs fois par le maréchal de Broglie pour Louis XV, par Ferdinand de Bruns-



DRAGON AUTRICHIEN EN 1768 (Gravure de Schmuzer. Bibl. Nat.). *Combattant souvent à pied — comme les dragons de toutes les armées — il porte le fusil d'infanterie ; la baïonnette très courte repose sur la cartouchière ; pistolets dans les fontes. Coiffure en mitre, bottes à la hongroise, manteau roulé sur la selle.* (CL. HACHETTE).

wick, le meilleur des lieutenants de Frédéric pour les Anglais. Malgré des efforts acharnés, les Français ne réussirent plus à s'emparer de l'Electorat.

Cependant en 1762, le roi de Prusse était à bout de forces quand un événement le sauva : la tsarine Elisabeth mourut et fut remplacée par Pierre III, fervent admirateur de Frédéric. Le nouveau tsar rappela immédiatement l'armée russe. L'Autriche épuisée se résigna alors à laisser la Silésie entre les main de Frédéric II par le traité d'Hubertsbourg, tandis que la France abandonnait ses colonies à l'Angleterre par le traité de Paris (1763).

ROLE DE LA FRANCE. Au jugement d'un de ceux mêmes qui furent alors aux affaires, l'abbé de Bernis, le rôle de la France « avait été extravagant et honteux ». Non point qu'elle touchât, comme l'écrivait encore Bernis, « au dernier période de la décadence ». Son détestable gouvernement en avait pu tirer assez d'argent pour fournir à l'Autriche seule plus d'un milliard d'aujourd'hui, assez d'hommes pour qu'on estimât à 200.000 le nombre des soldats français tombés sur les champs de bataille d'Allemagne. Mais le lourd sacrifice avait été fait en pure perte parce qu'aux soldats avaient manqué les chefs. Avec des généraux de Cour dont l'armée savait qu'ils devaient leur commandement à la faveur seule, « ineptes et incapables » comme Soubise, pillards comme Richelieu qui du produit de ses rapines construisait à Paris un élégante hôtel, le « Pavillon de Hanovre », toute discipline avait disparu, et la maraude ruinait les troupes, autant que les pays mis au pillage.

Les rivalités d'ambition, les jalousies, les inimitiés personnelles entre les généraux, les cabales qui en résultèrent, n'eurent pas une moins funeste influence sur la conduite de la guerre. Ambitions et inimitiés montèrent dans certains cas au point de faire perdre, à ceux-là même squi travaillaient le plus énergiquement à la rétablir, le sens de la discipline, le sens même du devoir et de l'honneur. Tel le comte de Saint-Germain, bon général, qui placé sous les ordres du maréchal de Broglie, un autre général expérimenté, disait à ses officiers, montrant du doigt le camp de son chef : « Voilà l'ennemi ».

Par contre, ni la bravoure, ni l'esprit de sacrifice ne manquèrent aux officiers non plus qu'aux troupes, « Le soldat français d'alors, a écrit Napoléon Ier. valait au moins le soldat qui lui était opposé, ce qui est prouvé par les succès qu'il obtenait dans toutes les affaires de postes ». La tradition d'héroïsme subsistait. Le 16 octobre 1760, jour de victoire pour nos armes, à Clostercamp, près de Dusseldorf, l'armée du marquis



FANTASSIN ANGLAIS EN 1745 (D'après Knötel). *Veste et habit rouges, larges galons blancs, revers, parements et culottes bleus, buffleteries jaunes. L'épée et la baïonnette sont portés sous l'habit. La coiffure en forme de mitre est presque pareille à celle des soldats allemands et autrichiens.*



PORTRAIT DE CATHERINE II (1729-1796), par van Vilk (Collection de M. Caze de Caumont). *La pose est familière, abandonnée. La tsarine suspend sa lecture, s'appuie sur son livre pour penser. Les yeux marrons, brillants d'intelligence pénétrante, regardent au loin. C'est bien le visage masculin de celle que le prince de Ligne appelait Catherine « le Grand ».* (CL. HACHETTE.)

de Castries était assaillie avant l'aube par les Anglo-Hanovriens de Ferdinand de Brunswick. A l'extrême pointe d'une des ailes françaises, le régiment d'Auvergne, dans l'obscurité, s'entend crier de cesser le feu, qu'il tire sur des camarades. Un capitaine, le chevalier d'Assas, et le sergent Dubois, se détachent pour reconnaître ceux qui approchent. Ils ont à peine fait quelques pas qu'ils sont entourés, menacés de mort au moindre appel. Et le cri fameux retentit aussitôt jusqu'à la ligne française : « A nous, Auvergne, c'est l'ennemi ! »

ANNEXION DE LA LORRAINE ET DE LA CORSE. Les traités d'Hubertsbourg et de Paris rétablirent pour quelques années la paix générale en Europe. Choiseul en profita pour réorganiser les forces militaires de la France, et pour essayer de réparer, par de nouvelles acquisitions territoriales, les pertes subies dans la guerre de Sept ans. Dans les dernières années de son ministère (1764-1770), il eut la bonne fortune et le mérite de réunir à la France la Lorraine et la Corse.

L'annexion de la Lorraine se fit sans difficulté aucune en 1766, à la mort de Stanislas Leczinski, en vertu des conventions qui avaient terminé vingt-huit ans plus tôt la guerre de succession de Pologne. Mais l'acquisition définitive de cette province avait une grande importance, parce qu'elle couvrait la Champagne et la Franche-Comté et rattachait solidement au corps français l'Alsace jusqu'alors isolée. Désormais, on put aller directement de Paris à Strasbourg sans passer en pays étranger.

L'annexion de la Corse fut l'œuvre personnelle de Choiseul. L'île appartenait à la République de Gênes. Mais Corses et Génois étaient en perpétuel conflit, et dès le début du dix-huitième siècle la domination génoise en Corse n'était plus que nominale. Les Anglais songeaient à s'y établir. Choiseul les prévint en achetant à Gênes ses droits de suzeraineté sur la Corse (1768), dont les troupes françaises prirent aussitôt possession. La France eut ainsi un poste dans la Méditerranée sur le chemin de l'Italie et de l'Afrique, poste qui lui est devenu plus précieux encore au dix-neuvième siècle depuis l'occupation de l'Algérie. Mais la prise de possession de la Corse ne se fit pas sans peine, et l'on dut lutter près d'un an pour réduire les partisans de l'indépendance. La conquête venait d'être achevée quand naquit à Ajaccio Napoléon Bonaparte (5 mai 1769).

PARTAGE DE LA POLOGNE. Une nou-



MAGNAT POLONAIS AU XVIII[e] SIÈCLE (D'après Debucourt, Bibl. Nat.). *Pelisse rouge doublée de fourrure noire, longue redingote jaune, botte jaune, bonnet à fourrure à aigrette. Les magnats étaient propriétaires de presque tout le sol polonais et, par suite les véritables maîtres de l'État.*

velle favorite, la du Barry, fit disgracier Choiseul en 1770. Pourtant la politique française, à ce moment plus que jamais, avait besoin d'un guide prudent et avisé, car Frédéric II et la tsarine Catherine II préparaient en Europe de nouveaux bouleversements. Deux ans plus tard, en 1772, eut lieu le premier partage de la Pologne.

La Pologne, jadis État puissant, était depuis près de deux siècles en proie à l'anarchie. Le roi, élu par les nobles, n'avait aucun pouvoir. Dans l'assemblée des nobles ou Diète, qui avait le pouvoir souverain, l'opposition d'un seul suffisait à tout arrêter et à tout annuler. Il n'y avait ni armée, ni administration, ni finances organisées. Aussi les États voisins, devenus plus puissants, songèrent-ils dès le début du dix-huitième siècle à profiter de la faiblesse de la Pologne pour la démembrer.

Trois États étaient particulièrement intéressés au démembrement : la Russie, parce qu'elle se rapprocherait ainsi de l'Europe ; la Prusse, parce que l'acquisition de la Prusse polonaise lui permettrait de réunir le Brandebourg à la Prusse proprement dite ; enfin l'Autriche, parce qu'elle cherchait une compensation à la perte de la Silésie. En 1772, Frédéric II et Catherine II réussirent à vaincre les derniers scrupules de Marie-Thérèse et les trois souverains signèrent à Saint-Pétersbourg, « au nom de la Très Sainte Trinité », un traité de partage de la Pologne ; Marie-Thérèse prit pour l'Autriche la Galicie, Frédéric II eut la Prusse polonaise, Catherine II une partie de la Lithuanie. La Pologne se trouva réduite de quinze millions d'âmes à dix millions. Jamais on n'avait vu afficher, dans la politique internationale, pareil mépris du droit des gens ; jamais on ne vit plus éhonté brigandage.

CONSÉQUENCES DU PARTAGE DE LA POLOGNE. Les affaires de Pologne eurent, au point de vue de la politique européenne, d'importantes conséquences. D'abord la communauté du crime créa un lien étroit et durable entre la Russie, la Prusse et l'Autriche. « Nous communions d'un même corps eucharistique qui est la Pologne, écrivait Frédéric II, et si ce n'est pas pour le bien de nos âmes, ce sera sûrement un grand objet pour le bien de nos États. » Les trois complices formèrent dès lors une triple alliance qui, ennemie acharnée de la France pendant l'Empire, prétendit après 1815 commander à l'Europe et qui, rompue à diverses reprises mais toujours rétablie, ne s'est définitivement disloquée que de nos jours, après 1878.

En France le partage de la Pologne fit une impression profonde et fut considéré par l'opinion presque comme une défaite française. C'est qu'il y avait entre la France et la Pologne des liens séculaires d'amitié, et que la diplomatie française était à plusieurs reprises intervenue en faveur de la Pologne. En 1768, alors que les troupes russes envahissaient la Pologne, Choiseul avait envoyé une mission militaire chargée de réorganiser les bandes polonaises ; il avait poussé la Turquie à déclarer la guerre aux Russes. Ces efforts furent rendus vains, d'abord par la disgrâce de Choiseul en 1770, ensuite par l'infériorité militaire des Turcs qui furent complètement vaincus sur terre et sur mer.

Ainsi à la mort de Louis XV la France ne paraissait plus jouer qu'un rôle secondaire en Europe. « Le cabinet de Versailles, écrit un contemporain, n'avait plus ni crédit ni influence dans aucune Cour. Au lieu d'être comme autrefois le centre de toutes les grandes affaires, il en était devenu le paisible spectateur ; on ne comptait même plus pour rien son suffrage ou son improbation. »

La Politique coloniale.

RIVALITÉ DE LA FRANCE ET DE L'ANGLETERRE. A l'entente franco-anglaise qui avait duré jusque vers 1740, succéda une longue rivalité, déterminée surtout par les questions commerciales et coloniales, de sorte que chacune des grandes guerres continentales, guerre de la succession d'Autriche et guerre de Sept ans, se doubla d'une guerre sur mer et aux colonies.

L'expansion coloniale de la France et de l'Angleterre avait commencé à peu près à la même époque, à la fin du seizième siècle et au début du dix-septième. On a vu qu'en France l'activité colonisatrice avait été particulièrement stimulée par Henri IV, Richelieu et Colbert. Comme tous les autres peuples, c'est en Amérique et aux Indes que se portèrent Français et Anglais. A l'exemple des Espagnols, ils conquirent des territoires en Amérique ; à l'exemple des Portugais, ils fondèrent des comptoirs de commerce dans l'Inde.

Au début du dix-huitième siècle, après les traités d'Utrecht, l'empire colonial français comprenait : dans l'Amérique du Nord, le Canada et la Louisiane ; dans l'Amérique centrale, plusieurs petites Antilles et la partie occidentale de Saint-Domingue ; dans l'Amérique du Sud, la Guyane ; en Afrique, le Sénégal ; dans l'océan Indien, les établissements de Madagascar, de l'île Bourbon, de l'île de France, et surtout de l'Inde.

L'empire colonial anglais comprenait : dans l'Amérique du Nord, Terre-Neuve et l'Acadie et treize colonies échelonnées sur la côte orientale depuis le

Canada jusqu'à la Floride ; dans les Antilles, la Jamaïque, la Barbade et Saint-Christophe ; dans l'Inde, des établissements sur le golfe du Bengale.

LES COMPAGNIES DE COMMERCE. Si l'on en excepte le Canada français et l'Amérique anglaise, tous les autres établissements coloniaux étaient exploités par des Compagnies de commerce.

Les Compagnies de commerce étaient constituées par actions. Un certain nombre de particuliers, généralement des commerçants des ports, des banquiers, de riches bourgeois, parfois les municipalités des villes, par exemple en France les municipalités de Lyon, de Rouen, de Bordeaux, de Nantes, de Grenoble, etc., mettaient en commun des capitaux. Ces capitaux servaient à faire construire et à équiper des navires ; à payer des employés, les uns restant en Europe, les autres, les agents, envoyés sur les lieux de commerce ; enfin à acheter les marchandises. La Compagnie se faisait donner en Europe par le gouvernement le monopole du commerce avec le pays qu'elle voulait exploiter, le droit de recruter et d'entretenir des troupes pour la police et la défense des comptoirs qu'elle y fonderait. Dans ce pays, elle obtenait du souverain indigène, généralement à prix d'argent, moyennant le paiement d'un tribut annuel et en se reconnaissant vassale, une concession, c'est-à-dire une certaine étendue de territoire où elle établissait un comptoir. Ce comptoir consistait en magasins pour les marchandises qu'achetaient les agents, et en quelques maisons d'habitation, le tout entouré d'une enceinte fortifiée pour se garder d'un coup de main. A la tête des agents, et dirigeant l'ensemble des comptoirs, était placé un gouverneur, délégué supérieur de la Compagnie.

La Compagnie faisait surtout le commerce d'importation : elle vendait peu à l'étranger, elle lui achetait beaucoup, pour revendre dans ses magasins d'Europe. Ainsi de l'Inde on tirait les toiles de coton dites indiennes, les soieries, le thé, le riz, quelques épices. Les bénéfices étaient chaque année partagés aux actionnaires sous forme de dividende ; ils étaient en général élevés. Pour certaines compagnies, la Compagnie Hollandaise des îles de la Sonde, par exemple, le dividende annuel fut à plusieurs reprises supérieur à la moitié du capital engagé par les actionnaires : il atteignit jusqu'à 75 pour 100.

LES COMPAGNIES DANS L'INDE. Les plus importantes de ces Compagnies de commerce étaient celles qui faisaient le commerce de l'Inde, ou comme on disait alors des Indes orientales, par opposition avec les Antilles qui continuaient à porter le nom d'Indes occidentales.

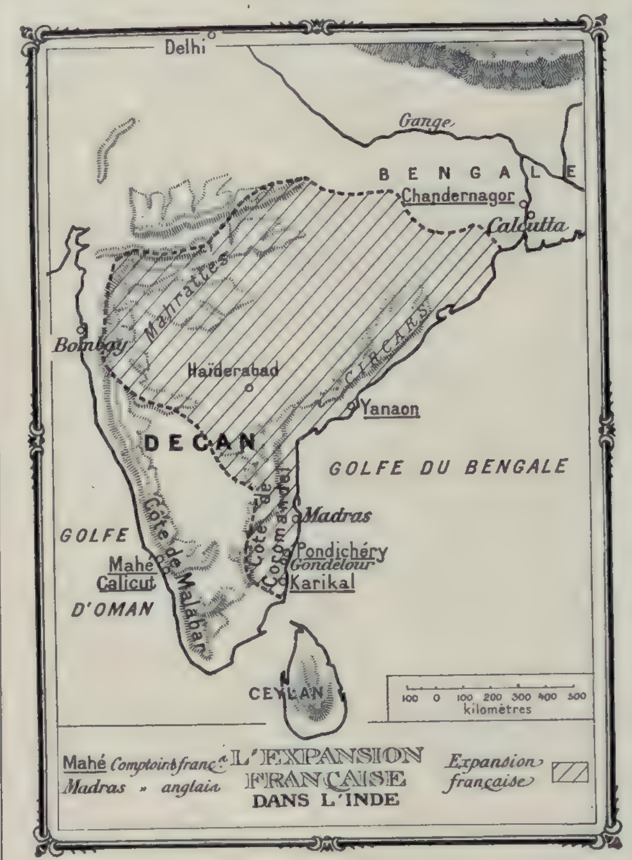


SOLDAT HINDOU (Musée de l'Armée). *Type de soldat comme en armèrent par milliers les souverains de l'Inde au XVIIIe siècle. Mélange singulier du Moyen Age et des Temps Modernes, il porte, avec une longue cotte de mailles et une épée qui rappellent les chevaliers des Croisades, un grand mousquet à mèche.* (CL. HACHETTE.)

Dans l'Inde, la Compagnie anglaise avait fondé en 1639 sur le golfe du Bengale le comptoir de Madras qui devint bientôt une ville importante et le centre de toutes les opérations de la Compagnie.

Sur la côte du golfe du Bengale également, au sud de Madras, la Compagnie française avait fondé Pondichéry (1676) qui fut le plus important de ses établissements. Peu après (1688), elle créait Chandernagor sur l'une des embouchures du Gange. En 1719 la Compagnie fut réorganisée par Law. Alors commença pour elle une période de grande prospérité. Elle dut cette prospérité à deux circonstances. D'abord l'alliance qui venait d'être conclue entre la France et l'Angleterre donnait la sécurité sur mer ; d'autre part la situation politique dans l'Inde était exceptionnellement favorable à la pénétration des étrangers et au développement de leur influence même politique.

L'Inde avait été tout entière soumise au seizième et au dix-septième siècle à une dynastie musulmane d'origine mongole : de là le nom de Grand Mogol donné au souverain de l'empire hindou. La capitale, Delhi, sur un affluent du Gange, émerveillait les voyageurs avec son enceinte énorme, ses mosquées d'archi-



L'EXPANSION FRANÇAISE DANS L'INDE

tecture étrange, ses palais prodigieux — on comptait dans l'un d'eux mille colonnes de marbre — et le fourmillement de ses deux millions d'habitants.

La puissance des Grands Mogols avait atteint son apogée à la fin du dix-septième siècle, avec Aureng Zeb (1658-1707). Ce contemporain de Louis XIV, aussi orgueilleux que le Roi Soleil, se qualifiait de « seigneur du monde sous l'ombre de qui tous les hommes doivent reposer comme sous un parasol ». A sa mort l'empire commença de se démembrer, comme au Moyen Age après Charlemagne s'était démembré l'empire franc. Les fonctionnaires de l'empereur, ses vassaux, — rajahs, nababs, soubabs — s'efforcèrent de se rendre indépendants et entrèrent en lutte les uns contre les autres.

PROGRÈS DE LA COMPAGNIE FRANÇAISE. Cette situation inspira à quelques agents de la Compagnie française l'idée de transformer son rôle. D'abord on dégagerait la Compagnie de ses liens de vassalité et on la rendrait indépendante dans ses comptoirs. Ensuite elle se mêlerait aux querelles des princes indigènes ; elle leur vendrait son appui, le concours de ses soldats, moyennant de grosses sommes d'argent ou des cessions de territoire. La Compagnie se transformerait ainsi peu à peu en un véritable souverain hindou, dont la fortune ne serait plus assurée seulement par les revenus aléatoires du commerce, mais par la perception régulière des impôts sur les indigènes.

Cette politique nouvelle commença à être pratiquée de 1735 à 1741 par le gouverneur Dumas. Celui-ci créa à la Compagnie une petite armée composée d'indigènes ou cipayes exercés à l'européenne ; il la prêta et se fit céder en échange Karikal. Il reçut en outre le titre de Nabab qui faisait de lui et par conséquent de la Compagnie française un grand personnage hindou.

D'autre part, la Compagnie s'emparait peu à peu du commerce d'Inde en Inde, c'est-à-dire dans l'océan Indien.

Au même moment la Compagnie anglaise était réduite à deux comptoirs sur le golfe du Bengale : Madras, à moins de cent cinquante kilomètres de Pondichéry ; Calcutta, à vingt-cinq kilomètres du comptoir français de Chandernagor. La proximité de leurs établissements avivait les jalousies entre les Compagnies et aurait suffi à elle seule à provoquer un conflit.

LES COLONIES D'AMÉRIQUE. La rivalité était encore beaucoup plus vive entre les colons anglais et les colons français d'Amérique.

En Amérique c'étaient les colonies anglaises qui étaient sans comparaison les plus importantes et les plus peuplées. Elles étaient au nombre de treize et vers 1740 leur population s'élevait à environ un million

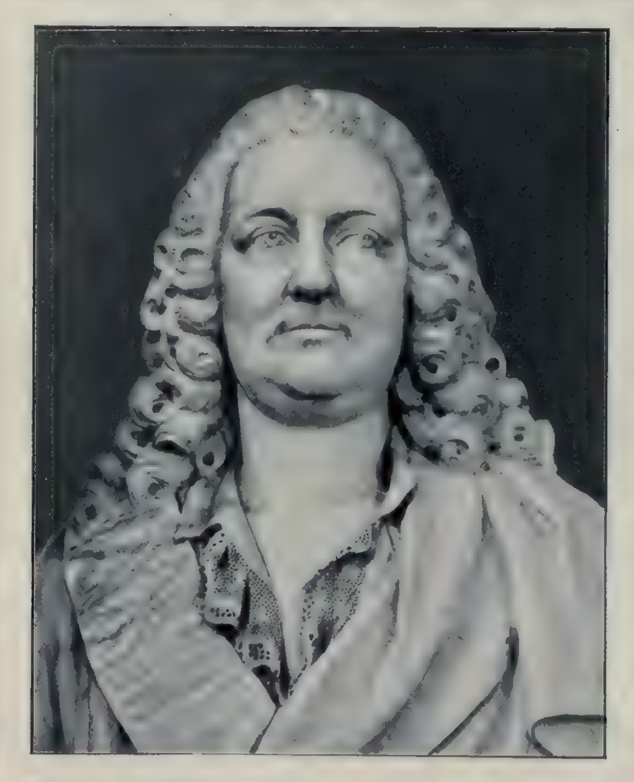


FRANÇAIS ET ANGLAIS DANS L'AMÉRIQUE DU NORD



LE TAJ MAHAL A AGRA.

A 250 kilomètres environ dans le sud-est de Delhi, Agra est une des villes de l'Inde les plus riches en monuments. Parmi ces monuments, le Taj Mahal est particulièrement admirable : c'est un monument d'amour conjugal élevé à sa femme par le shah Jehan au XVIIe siècle. Tout entier de marbre blanc, il fallut, dit-on, dix-sept ans et vingt mille ouvriers pour le construire. Sous la coupole, à la place d'honneur, repose le corps d'Arjumand, l'épouse adorée, près duquel on mit aussi celui de l'époux. (CL. COURTELLEMONT.)



BUSTE DE DUPLEIX (1696-1763), par Bridan (Musée de Versailles). *Exécuté vingt ans après la mort de Dupleix dont les portraits sont extrêmement rares, ce buste donne au moins la physionomie générale du modèle, son air de gravité un peu solennelle, de fermeté, d'énergie. L'œuvre est d'ailleurs médiocre et lourde.* (CL. HACHETTE.)

d'habitants, actifs et énergiques, la plupart d'origine anglaise. Ces colonies qui se touchaient étaient cependant distinctes : chacune d'elles formait un véritable État, avait son gouverneur nommé par le roi d'Angleterre et son assemblée composée des députés des colons. Il commençait à y avoir dans l'Amérique anglaise d'importantes villes de commerce : Boston, New-York, Philadelphie.

A la même époque la colonie du Canada, qui depuis Colbert était administrée comme une province française, ne comptait pas quatre-vingt mille habitants. Il est vrai qu'elle possédait deux villes bien fortifiées, Québec et Montréal, et en outre, à l'embouchure du Saint-Laurent, dans l'île du Cap Breton, un puissant arsenal maritime, Louisbourg, créé à grands frais pour couvrir le Canada du côté de la mer et servir de point d'appui à la flotte française. Quant à la Louisiane, Law en 1717-1718 y avait envoyé quelques milliers de colons ; il avait fait jeter à l'embouchure du Mississipi les premières fondations de la Nouvelle-Orléans. Mais la mise en valeur de la colonie était à peine commencée.

Si peu peuplées que fussent les colonies françaises, elles mettaient en péril le développement ultérieur des colonies anglaises parce qu'elles les enveloppaient et leur fermaient l'accès de l'intérieur. Les colons anglais avaient le sentiment très net de cette situation et du péril qu'elle présentait pour eux ; dans l'Amérique du Nord comme dans l'Inde un conflit était inévitable entre la France et l'Angleterre.

LES ANTILLES. Rivaux dans l'Amérique du Nord et aux Indes, Français et Anglais se trouvaient encore en concurrence aux Antilles. Les uns et les autres s'y étaient établis au dix-septième siècle pendant les guerres contre l'Espagne, et y pratiquaient toutes sortes de cultures riches et rémunératrices : tabac, coton, cacao, indigo, et surtout canne à sucre. A l'exemple des Espagnols, pour travailler sur leurs plantations ils importaient des noirs d'Afrique. Le sucre et les esclaves étaient les deux principales matières du commerce des « Iles ». Mais depuis la renaissance commerciale qui avait suivi le système de Law, les Français avaient distancé tous leurs concurrents. En 1750 un Anglais écrivait : « Les Français fournissent tous les marchés étrangers avec leur sucre, à la ruine presque complète de nos colonies de sucre, comme la Jamaïque et la Barbade ». Le port de Nantes qui faisait le commerce des Iles était en pleine prospérité.

Les Anglais voyaient cette prospérité se développer à leurs dépens et s'en irritaient. Aussi industriels, commerçants, armateurs, colons, tous se trouvaient d'accord pour demander qu'on fît la guerre à la France et qu'on les débarrassât d'une concurrence ruineuse.

LE CONFLIT DE 1743 A 1748. La lutte s'engagea indirectement ; elle débuta par une guerre anglo-espagnole, que les commerçants anglais imposèrent à Walpole, parce que les Espagnols prétendaient empêcher leur contrebande dans les colonies espagnoles de l'Amérique du Sud. D'autre part, l'Angleterre soutenait Marie-Thérèse sur le continent. La France, alliée de l'Espagne et adversaire de Marie-Thérèse, se trouva entraînée à la guerre contre l'Angleterre. Louis XV la déclara en 1744.

Il n'y eut dans l'Amérique du Nord qu'un épisode important, la prise de Louisbourg par les colons anglais (1745). Les coups les plus retentissants furent frappés dans l'Inde par Dupleix et La Bourdonnais.

Mahé de La Bourdonnais, un marin de Saint-Malo, devenu gouverneur de l'Ile de France, en avait fait une des plus riches possessions de la Compagnie ; il y avait d'autre part, avec ses seules ressources, construit et armé une flotte de guerre. Dupleix venait de succéder à Dumas dans le gouvernement général de l'Inde française (1741). Il voulut, avec le concours des vaisseaux de La Bourdonnais, détruire Madras.

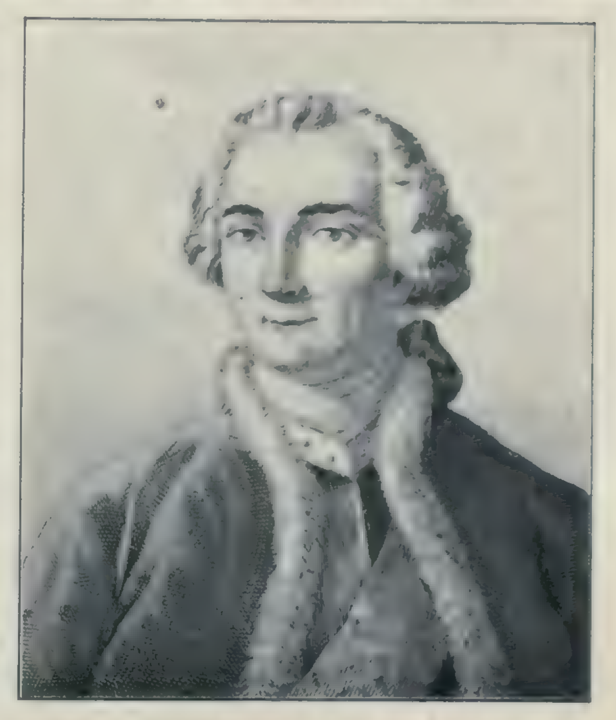
La Bourdonnais s'empara de la ville ; mais au lieu de la détruire comme Dupleix lui en avait donné l'ordre, il la laissa se racheter, moyennant dix millions. La ville ainsi sauvée fut rendue aux Anglais à la paix d'Aix-la-Chapelle en échange de Louisbourg (1748).

LES CONQUÊTES DE DUPLEIX. Aussitôt la paix signée, Dupleix reprit la politique inaugurée par Dumas et pendant six ans environ, de 1747 à 1754, il en poursuivit l'application avec une rare audace et une inlassable activité. Nul mieux que lui ne connaissait l'Inde, où il avait séjourné presque continuellement depuis 1715.

Deux successions, celles du Carnatic et celle du Décan, le plus puissant des États de la péninsule, disputées par plusieurs prétendants, donnèrent à Dupleix l'occasion d'agir. Les deux prétendants qu'il soutint triomphèrent. En reconnaissance de ce concours, le souverain du Carnatic reconnut la suzeraineté de la Compagnie ; le souverain du Décan se plaça sous son protectorat et lui céda le pays des Circars (1749-1751). Les tribus des Mahrattes se déclarèrent à leur tour vassales de la Compagnie.

En 1754, les pays appartenant directement à la Compagnie ou placés sous son influence occupaient toute la largeur de l'Inde péninsulaire, du golfe de Bengale au golfe d'Oman, et couvraient une superficie deux fois égale à celle de la France ; on y comptait trente millions d'habitants. Ces résultats extraordinaires avaient été obtenus avec de faibles moyens, moins de deux mille Européens et trois ou quatre mille cipayes. Le principal lieutenant de Dupleix, Bussy, un admirable soldat, avait à diverses reprises, à la tête de quelques centaines d'hommes, mis en déroute des dizaines de milliers d'indigènes. Mais la véritable force de Dupleix avait été sa parfaite connaissance des Hindous et ses talents diplomatiques. Les efforts de la Compagnie anglaise pour entraver son action avaient presque partout échoué.

LA PERTE DE L'INDE. Par malheur la politique de Dupleix coûtait cher. Aussi elle mécontenta les actionnaires français qui entendaient faire du commerce, non pas la guerre, toucher des dividendes, non pas conquérir des provinces. D'autre part, les Anglais se plaignaient aigrement à Versailles et déclaraient que les entreprises de Dupleix amèneraient inévitablement la reprise des hostilités. Louis XV et ses ministres voulaient la paix. Dupleix, méconnu du gouvernement qui le considérait comme un ambitieux dangereux et sans scrupules, fut donc rappelé et remplacé par un gouverneur ignorant, Godeheu. Celui-ci, à peine arrivé dans l'Inde, signa avec le



MONTCALM (1712-1759) (Bibl. Nat.) *Esprit et belle humeur éclairent cette physionomie très vivante, très séduisante aussi. La haute moralité de l'homme, l'énergie, l'entrain du soldat font de Montcalm une des plus attachantes figures de notre histoire.*

gouverneur anglais un traité par lequel les deux Compagnies s'engageaient à renoncer à tous leurs protectorats et droits de suzeraineté sur les princes indigènes. Ce traité, en apparence équitable, était la pire duperie pour la Compagnie française. D'un trait de plume, celle-ci renonçait à l'Inde péninsulaire. Au contraire, la Compagnie anglaise, renonçant à tout, ne perdait rien, parce qu'elle ne possédait rien, hors ses comptoirs (26 septembre 1754).

Ce terrible sacrifice fait à la paix n'empêcha pas la guerre d'éclater l'année suivante. Les Anglais la commencèrent sans la déclarer, par un coup de brigandage ; ils saisirent tous les navires français qui se trouvaient dans leurs ports et tous ceux que l'amiral Boscawen, avec la flotte de guerre, rencontra en haute mer.

Après beaucoup d'hésitations, le gouvernement français envoya dans l'Inde au secours de la Compagnie trois mille hommes commandés par un officier irlandais au service de la France, Lally-Tollendal (1758). Celui-ci était brave, mais brutal, inintelligent, plein de mépris pour les croyances et les sentiments traditionnels des Hindous, qu'il traitait de « misérables noirs ». Ses violences lui aliénèrent toutes les populations que Dupleix, quelques années avant, avait su gagner à la cause française. D'autre part, Lally-Tollendal ne reçut pas de renforts. Il finit par être bloqué dans Pondichéry, et, après une défense héroïque de cinq mois, il dut capituler (1761). La capitulation

de Pondichéry marquait la fin de la domination française dans l'Inde péninsulaire. Les Anglais avaient déjà commencé à s'étendre dans l'Inde continentale, et avant même la capitulation de Pondichéry, le gouverneur Clive, reprenant pour le compte de la Compagnie anglaise la politique de Dupleix, avait réussi à s'emparer du Bengale.

LA PERTE DU CANADA. ❦ ❦ Dans l'Amérique du Nord, la paix d'Aix-la-Chapelle était apparue à tous comme une simple trêve : en effet, elle ne réglait même pas la question des frontières contestées entre le Canada et les colonies anglaises. Cette question avait une gravité particulière dans la vallée de l'Ohio. Cette vallée était la route directe du Canada à la Louisiane. Les Français tenaient donc à en rester les maîtres, et, à partir de 1749, ils la jalonnèrent de forts. C'était dans cette même vallée que les Anglais voulaient percer la ligne d'investissement que les colonies françaises traçaient autour d'eux. Pour s'assurer un débouché vers l'Ohio, ils élevèrent un fort qu'ils appelèrent le fort Nécessité, et ils essayèrent en 1754 d'empêcher la construction du fort Duquesne élevé tout en face par les Français. Ce fut l'occasion d'un combat et le début des hostilités alors que les gouvernements de France et d'Angleterre se croyaient toujours en paix.

Les Anglais firent pour s'emparer du Canada un puissant effort, auquel concoururent les colons et la métropole. Ils mirent en ligne, pendant plusieurs années, 60 000 hommes. Au Canada, les Français avaient à couvrir une frontière de plusieurs centaines de lieues, à armer vingt forts, avec 5 300 hommes de troupes de ligne, 2 000 hommes des compagnies de la marine et 3 000 miliciens ou paysans mobilisés ; au total, 10 300 hommes. Point de chaussures, à peine de vivres, de rares munitions. Mais pour mettre en œuvre ces faibles ressources, il y avait un grand homme de guerre, le marquis de Montcalm, un précurseur des hardis généraux de la Révolution. Attaqué simultanément sur trois points, aux deux extrémités de sa ligne de défense, sur l'Ohio et à l'estuaire du Saint-Laurent, puis au centre sur le lac Champlain, il fit victorieusement front partout, jusqu'à 1758. Il remporta d'éclatants succès, par exemple au fort Carillon (8 juillet 1758) où avec trois mille huit cents hommes il arrêta plus de quinze mille Anglais et leur mit hors de combat quatre mille hommes, plus que son effectif. Mais les Anglais s'emparèrent de Louisbourg (25 juillet 1758) et envoyèrent sans cesse de nouvelles troupes. Une armée que commandait un général audacieux, Wolfe, fut amenée par bateaux jusque sous les murs de Québec. Le 13 septembre 1759, dans une suprême bataille où Montcalm et Wolfe furent tués, les miliciens français ne purent pas tenir contre les réguliers anglais. Un lieutenant de Montcalm, le chevalier de Lévis, se défendit encore avec habileté dans Montréal jusqu'en 1760. Mais il fallut finalement mettre bas les armes et livrer le pays aux Anglais.

LA GUERRE MARITIME. ❦ ❦ En même temps qu'en Inde et au Canada, la guerre anglo-française s'était déroulée dans les mers d'Europe. Après un brillant fait d'armes au début dans la Méditerranée, après une victoire des vaisseaux de La Galissonnière devant Minorque, et l'enlèvement de Fort-Mahon, point d'appui des Anglais aux Baléares (mai-juin 1756), la guerre navale, par suite de l'incapacité des amiraux français, n'avait été marquée que par des défaites.

En 1759, un projet de débarquement en Angleterre, qui nécessitait la concentration des escadres françaises dans la Manche, n'eut d'autre conséquence que leur destruction en détail avant qu'elles eussent pu se joindre, aux batailles de Lagos sur la côte d'Espagne (17 août 1759) et de Belle-Ile sur la côte bretonne (20 novembre 1759) : les pertes pour les deux journées montaient à soixante-quatre navires.

TRAITÉ DE PARIS. ❦ ❦ La ruine de la marine française, la perte du Canada puis de l'Inde n'amenèrent pas cependant la fin des hostilités.

La guerre se prolongea par suite de l'intervention de l'Espagne. Le duc de Choiseul, en effet, avait amené les Bourbons d'Espagne et de Naples à s'allier avec Louis XV (1761) ; ce fut ce qu'on appela le pacte de famille. Cette alliance n'eut d'autre résultat que de



FRÉGATE FRANÇAISE, FIN DU RÈGNE DE LOUIS XV (Musée de l'Armée). ❦ *C'est un trois-mâts long de 46 mètres et armé de 64 canons ; il occupe le septième rang dans l'ordonnance de 1765 qui prévoit des navires de 120 canons. Au moment où Choiseul fut disgracié, en 1770, 50 frégates de ce type étaient prêtes à prendre la mer.* (CL. HACHETTE.)

rendre complète la ruine de l'empire colonial français. Car les Espagnols s'étant vu enlever la Floride par l'Angleterre, Louis XV leur céda en dédommagement le dernier lambeau de l'Amérique française, la Louisiane.

La paix fut signée en 1763. Par le traité de Paris, Louis XV abandonnait aux Anglais le Canada et tous les territoires de la rive gauche du Mississipi. Il renonçait à toute prétention politique sur l'Inde. Cinq villes, celles-là mêmes que nous possédons aujourd'hui, — Pondichéry, Chandernagor, Karikal, Yanaon et Mahé, — étaient rendues à la Compagnie, à condition qu'elles resteraient à perpétuité démantelées et que la France n'y entretiendrait jamais de garnison. Les Anglais se faisaient en outre céder la plupart des îles possédées par la France aux Antilles et les établissements créés jadis par Richelieu et Colbert sur la côte du Sénégal en Afrique.

CAUSES DES DÉSASTRES DE LA FRANCE. Ainsi la France, qui, en 1753, était en voie d'acquérir le plus bel empire du monde, se voyait dix ans plus tard fermer le monde et rejeter dans l'étroite Europe. Le traité de Paris est le plus désastreux que la France ait jamais subi. Il marque une date dans l'histoire universelle ; il est l'acte de naissance de la puissance « mondiale » de l'Angleterre.

Les désastres de la France furent dus d'abord à la nullité de ses gouvernants. « On ne pense à rien, écrivait un courtisan, en 1756, on désapprouve même ceux qui se donnent la peine de penser à quelque chose. » — « Il n'y a ni gouvernement, ni administration, ni armée », disait un ministre, Bernis. Parce que Louis XV et son entourage étaient pacifiques et croyaient naïvement qu'il suffit de vouloir la paix pour n'avoir pas la guerre, rien n'avait été préparé. Quand les pirateries de l'amiral Boscawen jetèrent le roi malgré lui dans la lutte, les vaisseaux de ligne étaient en partie pourris dans les ports et, pour les armer, on dut réquisitionner l'artillerie de la Compagnie des Indes, les arsenaux de l'État étant presque vides.

La masse de la nation était aussi indifférente que le gouvernement pour les affaires coloniales. On ne s'attachait qu'aux guerres et aux conquêtes en Europe. Les commerçants exceptés, nul ne comprenait qu'il pût y avoir intérêt à s'établir dans l'Inde ou l'Amérique du Nord. Les hommes les plus cultivés étaient le plus profondément persuadés de l'inutilité des colonies. Un ministre, d'Argenson, déclarait qu'il les donnerait toutes pour « une tête d'épingle ». Voltaire s'étonnait que l'on pût disputer à l'Angleterre « quelques arpents de neige ». Il appelait ainsi cette vallée de l'Ohio que les Canadiens, séduits par sa richesse et le charme de ses sites, avaient surnommée la Belle



PORTRAIT DE WILLIAM PITT (1708-1776), par William Hoare (Galerie Nat., Londres). *De l'indomptable énergie qui valut à l'Angleterre l'Inde et le Canada, quelque chose paraît dans ce visage singulier au front relativement étroit sous la perruque blanche, au grand nez hardi, aux gros yeux à fleur de tête. Habit de velours brun et cravate blanche.* (CL. WALKER.)

Rivière, et qui est aujourd'hui l'un des plus prodigieux centres usiniers du monde.

Aussi abandonna-t-on à peu près les colonies à leur destin. Pendant toute la durée de la guerre, Lally-Tollendal reçut dix-sept hommes de renfort, et on envoya trois cent vingt-six recrues à Montcalm : « Quand le feu est à la maison, on ne s'occupe pas de l'écurie », disait un ministre. Le feu à la maison, c'était la guerre d'Allemagne où l'on engloutissait inutilement les écus par centaines de millions, les hommes par centaines de mille.

En Angleterre, au contraire, on suivait avec passion les luttes d'outre-mer. Un grand homme d'État, William Pitt, soutenu par l'opinion publique, engageait presque toutes les forces de la nation dans la guerre coloniale. Il ne cessait d'expédier des troupes, vingt-cinq mille hommes d'un seul coup en Amérique, en 1757, et le secours fut renouvelé en 1759. Aux troupes régulières venues de la métropole s'ajoutaient les miliciens fournis par les colons. Ceux-ci étaient plus acharnés que les Anglais eux-mêmes, parce qu'ils sentaient qu'ils combattaient pour l'existence. L'un d'eux, Franklin, au début même du conflit, résumait ainsi le sentiment de tous : « Point de repos pour nos treize colonies tant que les Français seront en Amérique. »



LE SIÈGE DE YORKTOWN (6-19 octobre 1781), par van Blarenberghe (Musée de Versailles). *Le général anglais Cornwallis s'était établi à Yorktown, dans une presqu'île à l'entree de la baie de Chesapeake (Virginie), pour rester en communication avec la mer et les flottes anglaises. Il y fut bloqué par l'armée franco-américaine, ne put tenir contre un bombardement et se rendit la veille de l'assaut. La gravure répresente l'arrivée d'un renfort de 3.000 hommes qui viennent se joindre aux troupes franco-américaines.*

CHAPITRE X

LOUIS XVI — LES PRÉLIMINAIRES DE LA RÉVOLUTION

La guerre d'Amérique et la crise financière.

LOUIS XVI. Louis XV eut pour successeur son petit-fils Louis XVI qui devait être le dernier roi de l'ancien régime. A son avènement, Louis XVI avait vingt ans. Sa femme Marie-Antoinette en avait dix-neuf. Tous les deux eurent le même cri quand ils apprirent la mort de Louis XV : « Quel malheur! Nous régnons trop jeunes.» Louis XVI était, en effet, tout à fait ignorant du gouvernement, et on ne s'était pas occupé de lui apprendre son métier de roi. C'était un gros garçon, lourd, robuste, ayant un fort appétit, passionné pour les exercices physiques, la chasse ou le travail du serrurier ou du forgeron.

Il était honnête et bon, il avait le désir du bien. Mais il était de caractère faible : sa femme le qualifiait elle-même de « pauvre homme ». Il était peu intelligent ; avec cela très timide parce que, au témoignage d'un de ses ministres, Malesherbes, il avait le sentiment de son insuffisance et de la grandeur de sa responsabilité. Il s'effrayait à la pensée que « chacune de ses actions influait sur le sort de vingt-cinq millions d'hommes ». Par suite il se décida rarement par lui-même et il subit toute sa vie l'influence des uns et des autres. Au début ce fut l'influence bienfaisante de Turgot, plus tard ce fut l'influence néfaste de Marie-Antoinette.

MARIE-ANTOINETTE. La reine Marie-Antoinette était fille de l'impératrice Marie-Thérèse. Son mariage avec Louis XVI, en 1770, avait eu pour objet de rendre plus étroite l'impopulaire entente établie depuis 1756 entre les Cours de France et d'Autriche. Elle était aussi vive que son mari était lourd. Mais elle manquait de qualités sérieuses et ne rappelait en rien sa mère. Elle était ignorante, frivole, impatiente de toute contrainte. Très honnête, elle se laissa entraîner par sa passion du plaisir à des imprudences compromettantes ; on la reconnut dans la foule mêlée des danseurs, un soir de bal masqué à l'Opéra. Elle aussi subissait aisément l'influence de ceux à qui elle avait donné son affection. Comme elle se laissa gagner

par une bande de gens de Cour rapaces et qui profitaient de tous les abus, elle fut avec eux l'ennemie de toutes les réformes, et inconsciemment elle contribua à aggraver la situation financière, et à hâter l'heure de la Révolution.

TURGOT. Au début de son règne, Louis XVI prit pour principal ministre un vieux courtisan, Maurepas. Celui-ci fit renvoyer l'abbé Terray et Maupeou. Puis, pour donner satisfaction à l'opinion publique, il fit rétablir les Parlements supprimés depuis 1771. En même temps il désignait à Louis XVI pour occuper les divers ministères des hommes de valeur et généralement estimés. Le roi « se barricada d'honnêtes gens », Vergennes, ancien ambassadeur à Constantinople, diplomate habile et qui fut un remarquable ministre des Affaires étrangères, Malesherbes, secrétaire d'État de la Maison du roi, enfin et surtout Turgot.

Turgot était fils d'un prévôt des marchands de Paris. Il avait été tout d'abord destiné à l'Église. Puis il était devenu conseiller au Parlement ; il avait été maître des requêtes au Conseil d'État, et, en 1761, Louis XV l'avait nommé intendant du Limousin. Il conserva ses fonctions jusqu'à l'avènement de Louis XVI. Il fut appelé alors au ministère de la Marine, et presque immédiatement après, le roi le nomma contrôleur général des Finances. Turgot avait fait de longues études d'économie politique : il avait collaboré à l'Encyclopédie et publié un important ouvrage : les *Réflexions sur la formation et la distribution des richesses*. Il avait appliqué en Limousin une partie de ses idées de réformes, et d'une province misérable il avait fait en treize années une province prospère.

Turgot voulait faire en grand dans le royaume ce qu'il avait fait en petit dans le Limousin. Il voulait y opérer les réformes dont les études des économistes



PORTRAIT DE LOUIS XVI (1754-1793), par Boze. *Le roi a ici trente et un ans. Bien que jeune encore, il est envahi déjà par l'obésité : le nez est épais, la bouche grasse, le menton double. L'œil un peu terne n'est pas exempt de douceur. L'ensemble de la physionomie est morne, elle n'est pas d'un roi capable de sauver la monarchie en détresse.*

avaient établi l'utilité, appliquer les principes de Quesnay et de Gournay : il voulait tenter l'expérience de la liberté. Le résultat devait être, dans sa pensée, le rétablissement des finances.

PROGRAMME DE TURGOT. La situation financière héritée de Louis XV était des plus difficiles. Les dépenses normales dépassaient les recettes de 22 millions. Ce déficit était encore accru



AU HAMEAU DE TRIANON : LA MAISON DE LA REINE. *Construite en 1777 pour Marie-Antoinette. La maison proprement dite est le pavillon blanc qu'on voit à droite de l'ensemble. Une galerie de bois garnie de vigne vierge réunit la maison à celle de gauche, dite Maison du billard. Le lac est artificiel. Les arbres sont presque tous exotiques* (CL. HACHETTE.)



LE PETIT TRIANON : SALON DIT DU CLAVECIN. *Ce salon appartient au palais construit entre 1762 et 1768 sur les plans de Gabriel. C'est une pièce extrêmement harmonieuse et d'une décoration aussi exquise que simple. Les boiseries, blanc et or, sont de Guibert ; le dessin de la porte est de Pater. On voit à droite, près du mur, le clavecin qui lui a donné son nom.*



MARIE-ANTOINETTE A VERSAILLES (Bibl. Nat.). *La scène se passe dans la galerie des Glaces, à Versailles. Marie-Antoinette annonce une grâce qui a été accordée par le roi. A côté de la reine, son frère l'empereur Joseph II, alors en visite à la cour de France. Les coiffures à la mode pour les dames sont de véritables corbeilles de plumes, de fleurs et de fruits.* (CL. HACHETTE.)

par ce fait que 78 millions des recettes futures avaient été dépensés par anticipation. En outre, il était dû 235 millions immédiatement exigibles. C'était au total 335 millions qui manquaient à l'État. L'abbé Terray ne trouvait pas d'autre solution que la banqueroute.

« Point de banqueroute, point d'augmentation d'impôts, point d'emprunts », tel fut le programme que Turgot présenta au roi. Il espérait tirer le royaume de ses embarras financiers par deux moyens. D'abord en « réduisant la dépense au-dessous de la recette », c'est-à-dire en pratiquant des économies ; ensuite, en augmentant le rendement des anciens impôts par le développement de la richesse publique. Le développement de la richesse résulterait de la liberté donnée à l'agriculture, à l'industrie, au commerce, c'est-à-dire de l'application des réformes.

ÉCONOMIES ET RÉFORMES. La politique d'économie permit de réduire très rapidement les dépenses de vingt-quatre millions, c'est-à-dire d'une somme supérieure au déficit ordinaire. Sur ces vingt-quatre millions, dix environ provenaient de suppressions opérées dans la Maison du roi, spécialement dans la Maison militaire qui n'était plus qu'un corps de parade.

La première réforme, fut, en faveur de l'agriculture un édit du 13 septembre 1774 relatif au commerce des grains. La crainte de la disette avait fait prendre, depuis des siècles, des mesures qui, selon l'expression d'un historien, aboutissaient à l'« emprisonnement du blé ». Les commerçants en blé étaient surveillés par la police ; sous peine d'amende ils ne pouvaient vendre ou acheter qu'à des jours, à des heures fixes sur des marchés expressément désignés. D'autre part des droits de douane empêchaient le blé de passer d'une province à l'autre. Le résultat de cette réglementation était qu'en certaines années, le blé pourrissait dans les greniers des provinces où la récolte avait été abondante, tendis qu'on mourait de faim dans les provinces voisines. D'autre part les paysans n'avaient pas intérêt à accroître leur production puisqu'ils n'étaient pas certains de pouvoir vendre. L'édit du 13 septembre 1774 abolit toute réglementation, proclama libre le commerce des grains.

Deux autres réformes capitales furent opérées au mois de janvier 1776. Un édit abolit les corporations et leurs règlements. L'existence des corporations limitait le nombre des ateliers. D'autre part leurs règlements qui remontaient au Moyen Age, fixant d'une façon stricte les conditions de la fabrication, ordonnant la destruction de tout objet qui n'était pas conforme au modèle traditionnel, paralysaient tout esprit d'initiative. L'édit qui abolissait les corporations devait être pour l'industrie ce qu'avait été pour l'agriculture l'édit sur la libre circulation des grains.

Enfin un édit abolit la corvée royale, c'est-à-dire l'obligation pour les paysans de venir travailler gratuitement à l'entretien et à la construction des routes. Tout travail de ce genre devait être désormais payé, et il serait fait face à la dépense au moyen d'un impôt qu'on appellerait la subvention territoriale, et qui serait perçu indistinctement sur tous les propriétaires, privilégiés et non privilégiés. Turgot posait ainsi le principe de l'égalité de tous devant l'impôt.

CHUTE DE TURGOT. Les économies avaient irrité la Cour. L'édit sur les grains exaspéra les spéculateurs, qui organisèrent des émeutes — la « guerre des farines » — rapidement réprimées. L'édit



« L'AGRICULTURE CONSIDÉRÉE » (Bibl. Nat.). *Gravure en couleur appartenant à une série d'illustrations symboliques destinées à glorifier le gouvernement de Louis XVI et toutes les mesures propres à améliorer le sort de ses sujets. Ici le maréchal de Vaux se lève et fait asseoir à sa table un cultivateur médaillé par les comices agricoles de l'élection de Tonnerre en 1785.* (CL. HACHETTE.)



MARIE-ANTOINETTE (1755-1793), par Mme Vigée-Lebrun (Musée de Versailles).

La reine a ici trente-trois ans, le portrait datant de 1788. Malgré sa pose un peu abandonnée, il y a dans toute son attitude un air de décision et de hauteur. Le regard est vif, le buste très droit, la tête bien relevée. Sur les cheveux blonds et poudrés, un turban bleu avec aigrette et plumes blanches. Corsage et robe de velours bleu, ouvrant sur une jupe de soie blanche garnie de fourrure. Le corsage est drapé de mousseline blanche formant fichu, le fichu « Marie-Antoinette ». (CL. HACHETTE.)

sur les corporations mécontenta les maîtres et tous les gens de routine. L'édit sur la corvée et la subvention territoriale souleva tous les privilégiés. Le Parlement, au mois de mars 1776, résuma, dans de solennelles remontrances, leur protestation et établit la théorie de leur égoïsme : « Tout système, y était-il dit, qui, sous une apparence d'humanité et de bienfaisance, tendrait, dans une monarchie bien ordonnée, à établir entre les hommes une égalité de devoirs et à détruire les distinctions nécessaires, amènerait bientôt le désordre et produirait le renversement de la société. »

« Le service personnel du Clergé est de remplir toutes les fonctions relatives à l'instruction, au culte religieux et de contribuer au soulagement des malheureux par ses aumônes. »

« Le Noble consacre son sang à la défense de l'État et assiste de ses conseils le souverain. »

« La dernière classe de la nation qui ne peut rendre à l'État des services aussi distingués, s'acquitte envers lui par les tributs, l'industrie et les travaux corporels. »

L'attaque contre Turgot fut conduite par Marie-Antoinette. Elle travailla avec acharnement à sa chute. Le roi, qui voyait le bien, mais n'avait pas la force de le vouloir, résista quelque temps : « Il n'y a que M. Turgot et moi qui aimions le peuple », disait-il. Il finit par céder aux instances de sa femme et demanda à Turgot sa démission (31 mai 1776). Celui-ci lui avait écrit quelques jours auparavant : « N'oubliez jamais, sire, que c'est la faiblesse qui a mis la tête de Charles I[er] sur un billot ».

Toutes les mesures prises par Turgot furent rapportées. La direction des finances fut confiée à un banquier originaire de Genève, Necker. C'était un homme honnête, et un financier habile, à qui sa femme, dont le salon était un des plus célèbres de Paris, avait fait une réputation très supérieure à son mérite réel. Necker était comme Turgot partisan des économies.



PRISE DE LA GRENADE (1779) OU LA VALEUR RÉCOMPENSÉE (Bibl. Nat., collection de Vinck). *Encore une gravure populaire répandue en France pendant la guerre d'Amérique. Le comte d'Estaing, à la prise du môle de la Grenade, une des Antilles anglaises, fait officier un grenadier du régiment de Rovergue qui venait de sauver la vie à M. de Vence.* (CL. HACHETTE.)

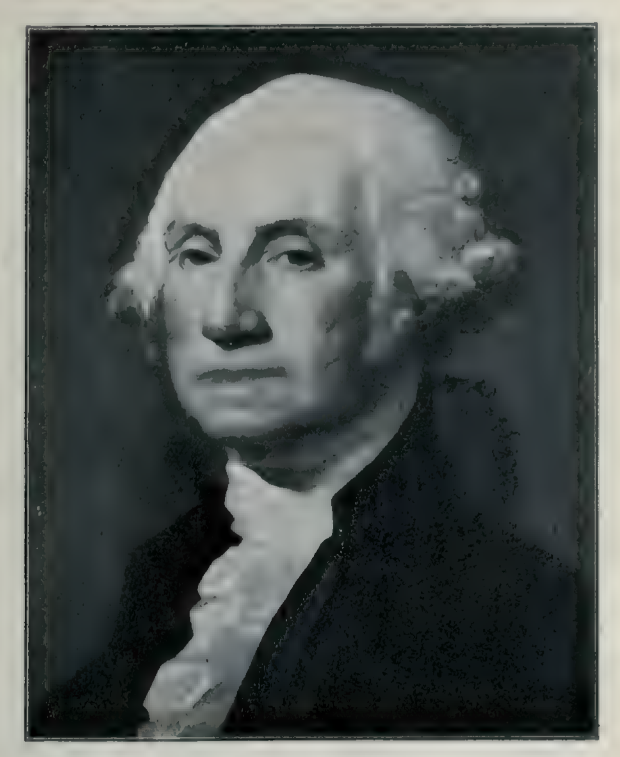


COLONEL DES GARDES FRANÇAISES EN 1786 (Dessin d'Hoffmann Bibl. Nat.). *La tunique est bleue à parements d'argent, les pans retroussés horizontalement ; culotte blanche, bottes à l'écuyère ; sur la tête, le tricorne ; pistolets dans les fontes. Le colonel tient à la main droite le bâton de commandement.* (CL. HACHETTE.)

Mais il se trouva aux prises avec de nouvelles difficultés et entraîné à de lourdes dépenses, par suite de la guerre d'Amérique qui éclata en 1778.

LA GUERRE D'AMÉRIQUE. L'année même où commençait le règne de Louis XVI, en 1774, les treize colonies anglaises de l'Amérique du Nord s'étaient unies pour lutter contre la métropole. Le 4 juillet 1776, leurs délégués au Congrès de Philadelphie avaient publié une déclaration d'indépendance. Cette déclaration était précédée d'un préambule, sorte d'exposé philosophique des droits de l'homme et des principes universels sur lesquels doit reposer la constitution des États. On y proclamait en particulier que tous les hommes ont été créés égaux ; qu'ils ont reçu « du Créateur certains droits inaliénables, la vie, la liberté ». « C'est pour garantir ces droits, disait la déclaration, que les gouvernements sont établis et ils ne tirent leur juste pouvoir que du consentement des gouvernés ; toutes les fois qu'une forme de gouvernement devient destructive de son but, le peuple a le droit de la changer ou de l'abolir et d'établir un nouveau gouvernement ». C'était la doctrine de Locke et de Jean-Jacques Rousseau mise en action.

La Déclaration américaine, dès qu'elle fut connue



PORTRAIT DE GEORGE WASHINGTON, par Stuart (New-York). *Portrait du héros de l'Indépendance américaine à l'âge de cinquante ans. Il y a dans la physionomie un grand air de noblesse morale, de fermeté froide et de tenace énergie. L'homme, très simple, est vêtu avec une sobre élégance : habit noir et jabot à grands plis.* (CL. BRAUN.)

en France, y souleva un grand enthousiasme. Et la cause de ceux qu'on appelait les « Insurgents » devint extraordinairement populaire. De jeunes officiers nobles, même des courtisans, parmi lesquels le marquis de La Fayette, les ducs de Lauzun et de Noailles, le comte de Ségur, allèrent comme volontaires se mettre aux ordres du général en chef de l'armée américaine, Washington (1777). D'autre part il semblait à beaucoup que les événements d'Amérique pouvaient fournir à la France une excellente occasion de prendre sa revanche du traité de Paris. Le gouvernement hésita cependant à s'engager : il se borna d'abord à faciliter l'envoi d'armes, d'équipements et de numéraire aux insurgés. En 1778 enfin, après la capitulation d'une armée anglaise à Saratoga, une mission américaine, dont faisait partie l'illustre et populaire Franklin, réussit à conclure avec Vergennes un traité de commerce et un traité d'alliance. L'Espagne se joignit aux alliés en 1779. Vergennes fut assez habile pour maintenir cette fois la paix continentale et isoler l'Angleterre.

YORKTOWN. La lutte fut acharnée et longtemps indécise, marquée par des alternatives de succès et de revers.

Mais, en 1781, la France envoya un corps de 7000 hommes, sous le commandement de Rhambeau, en même temps qu'une escadre de 38 navires, dirigée par l'amiral de Grasse. Ces forces, jointes à celles de Washington et placées sous ses ordres par la délicatesse de Louis XVI, permirent de bloquer sur la baie de Chesapeake dans Yorktown, petite place de l'État de Virginie, la principale armée anglaise, 8000 hommes commandés par Cornwallis (29 septembre 1787). Après vingt jours de siège, à la veille de l'assaut, Cornwallis capitula (19 octobre 1781). Cette victoire décida de l'indépendance des États-Unis.

LA GUERRE SUR MER. Hors d'Amérique, la guerre se fit uniquement sur mer. Il y eut alors comme une résurrection de la marine française, depuis si longtemps sacrifiée. Entre 1777 et 1783, de nombreuses escadres — on disposait en 1783 de 325 navires de tout rang — rapidement construites, bien armées, commandées par des officiers d'élite, se montrèrent de nouveau capables de tenir victorieusement tête à la flotte anglaise, la première du monde.

Dans un premier combat, au large de Brest, la frégate française la *Belle-Poule* mit en fuite la frégate anglaise l'*Aréthuse*. Ce succès souleva l'enthousiasme, comme le présage d'une revanche des hontes de la guerre de Sept ans (17 juin 1778).

Un mois plus tard, l'amiral d'Orvilliers avec 32 navires était vainqueur devant Ouessant (27 juillet 1778). Dans la Méditerranée, le duc de Crillon enleva Minorque et Port-Mahon (1782).

Dans l'Amérique centrale, le marquis de Bouillé, les amiraux d'Estaing, Guichen reprirent la plupart des Antilles, perdues en 1763. Mais les succès les plus brillants furent remportés sur les côtes de l'Inde, par le bailli de Suffren. Dans une campagne de sept mois (1782), il battit quatre fois les escadres anglaises. Une première victoire devant Madras lui permit de réoccuper Pondichéry dont les Anglais s'étaient



LE NAVIRE « LE LION » (Musée de la Marine). *Longueur 48 mètres ; tirant d'eau, 6 mètres ; de 400 à 500 hommes d'équipage. Il faisait partie de l'escadre de Guichen en 1782. Un grand effort en faveur de la marine date de cette époque ; des ordonnances et des réglemetns en sortirent, qui sont comme le testament de l'ancienne marine française.* (CL. HACHETTE.)



CHASSEUR VOLONTAIRE AMERICAIN (D'après Knöte). *Washington ne disposait que de miliciens, soldats volontaires n'ayant constracté que des engagements à court service. Pour certains corps, comme les* Chasseurs, *il conserva le costume du pays en l'espèce le costume du coureur des bois, du trappeur, veste en peau doublée de fourrure.*

emparés au début de la guerre ; cette victoire fut suivie de la signature d'une alliance avec un prince hindou ennemi des Anglais, Haïder-Ali. Le succès le plus complet de Suffren fut remporté devant Gondelour à la veille de la conclusion de la paix.

PAIX DE VERSAILLES. Bien qu'une de leurs flottes dans la mer des Antilles eût, avec l'amiral Rodney, gagné sur de Grasse une belle victoire aux Saintes (12 avril 1782), bien qu'ils eussent réussi à débloquer Gibraltar assiégé depuis deux ans (janvier 1780 — octobre 1782) par les Espagnols et les Français, les Anglais, effrayés d'une dette accrue de cinq milliards en sept ans, firent à la fin de 1782 des propositions de paix. On les entendit volontiers en France parce qu'on y était à court d'argent et préoccupé des affaires d'Orient. Les négociations aboutirent à la signature de la paix à Versailles (1783). Les Anglais reconnaissaient l'indépendance des États-Unis et leur abandonnaient l'arrière-pays jusqu'au Mississipi. Ils rendaient à la France la faculté de fortifier Dunkerque; quelques îles aux Antilles et le Sénégal. Ils rendaient à l'Espagne Minorque et la Floride. Les avantages faits à la France n'étaient pas très considérables; elle y ajoutait, il est vrai, un double bénéfice moral : la restauration de son prestige, et l'amitié des États-Unis.

CONSÉQUENCES DE LA GUERRE D'AMÉRIQUE. Mais la guerre d'Amérique eut en France des répercussions politiques immédiates et des plus graves : la révolution américaine fut un exemple, elle contribua à hâter la révolution française. Ceux des Français qui avaient combattu aux États-Unis en revinrent pénétrés des idées de liberté et d'égalité. La Déclaration des droits de l'homme fut répandue dans le public, qui l'entendit d'autant mieux qu'elle condensait simplement en brèves formules des idées françaises, celles des grands écrivains du dix-huitième siècle, Montesquieu, Voltaire, Rousseau. On raisonna communément parmi les bourgeois sur les droits des citoyens et la souveraineté du peuple.

D'autre part la guerre coûta beaucoup d'argent, plus d'un milliard et demi ; elle accrut le déficit, nécessita des emprunts et acheva de désorganiser les finances ; elle est ainsi à l'origine de la crise qui se termina par la convocation des États Généraux.

RENVOI DE NECKER. Pour subvenir aux dépenses de la guerre, Necker avait eu recours aux



NECKER (1732-1804) (Gravure de 1781, Bibl. Nat.). *Le buste de Necker est dressé sur des exemplaires du* Compte Rendu. *Sous les volumes gît la calomnie écrasée. Gravure symbolique qui montre quelle colère déchaîna la publication du* Compte Rendu. *Elle est placée en frontispice d'une des rééditions faites en 1781.* (CL. HACHETTE.)



PROMENADE DES REMPARTS, par A. de Saint-Aubin.

L'ASSEMBLÉE AU SALON, par Lawrence (Bibl. Nat. Estampes).

L'HOMME D'ÉTAT ALLANT A LA MESSE, d'après Moreau le Jeune.

COSTUMES XVIIIe SIÈCLE.

LA SOIRÉE AU CHATEAU d'après Moreau le Jeune.

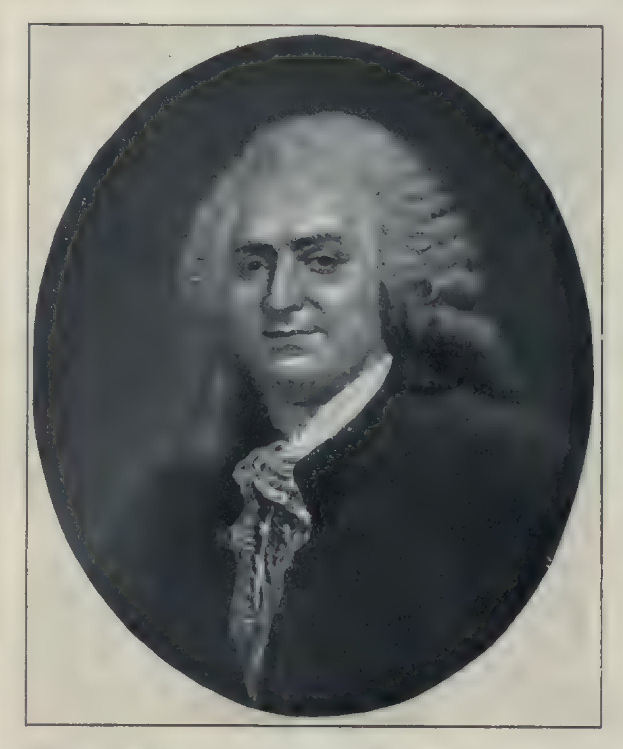
LA DEMANDE EN MARIAGE, d'après Moreau le Jeune.

ENTRÉE DES TUILERIES SUR LA PLACE LOUIS XV (1780) (Dessin. Musée Carnavalet).

LA COMÉDIE AU SALON (Gravure extraite des Chansons de M. de Laujan).

LA SOCIÉTÉ A LA VEILLE DE LA RÉVOLUTION

Pimpante spirituelle, aimable, d'une courtoisie raffinée, d'une gaieté primesautière, sachant goûter la douceur de la vie mondaine (retour à la nature), elle nous apparaît la société, française à la veille de la Révolution. Se doute-t-elle qu'elle est destinée à finir tragiquement? Du moins, jusque sur l'échafaud, elle saura garder « le sourire ».



PORTRAIT DE TURGOT, par J. Ducreux (1727-1781) (Collection de M. le marquis Turgot). *On peut retrouver dans ce portrait tout ce qu'il y eut d'intelligence réfléchie, de ferme volonté, de droiture dans Turgot. Le front est haut, bien découvert ; le menton est ferme ; il y a dans la bouche une certaine expression d'amertume qu'expliquent bien des désillusions.*

emprunts. Après trois ans de guerre, en 1781, le total des emprunts montait à quatre cent cinquante millions de livres.

Comme les adversaires de Necker essayaient de détruire son crédit, le ministre, pour donner confiance au public, imagina de publier un compte rendu des finances, c'est-à-dire un tableau des recettes et des dépenses. Il y montrait, inexactement du reste, que les recettes — 264 millions — étaient supérieures aux dépenses de dix millions. Mais c'était en elle-même une mesure audacieuse que cette publication et la Cour se scandalisa que l'on dévoilât aux sujets le mystère des finances. L'indignation était d'autant plus vive que Necker avait fait figurer dans son compte-rendu la liste des pensions — vingt-huit millions de livres — payées aux courtisans, à ceux que d'Argenson appelait les « frelons », sans qu'aucun service rendu par eux justifiât de pareilles largesses. Marie-Antoinette et les frelons obtinrent le renvoi de Necker (1781).

LA CRISE FINANCIÈRE. Alors commença le pillage des finances. La reine fit nommer contrôleur général Calonne (1783), ancien intendant comme Turgot. Jamais les courtisans ne connurent plus délicieux ministre ; leurs désirs étaient satisfaits aussitôt qu'exprimés. « Un homme qui veut emprunter a besoin de paraître riche, disait Calonne, et, pour paraître riche, il faut éblouir par ses dépenses. » L'argent coulait à flot. En trois ans, en pleine paix, il emprunta quatre cent quatre-vingt-sept millions, plus que n'avait fait Necker lui-même pendant toute la guerre d'Amérique.

Mais au mois d'août 1786, le Trésor était vide et tout emprunt nouveau se trouvait impossible. Calonne prit un parti héroïque : il présenta au roi un mémoire tendant à l'établissement d'une subvention territoriale qui frapperait tous les sujets sans distinction. Faisant siennes toutes les idées de Turgot et de Necker, il proposait en outre l'abolition de la corvée, la suppression des douanes intérieures, la libre circulation des grains, enfin l'extension à tout le royaume du système des Assemblées provinciales ébauché par Necker en 1778 : « Mais c'est du Necker tout pur, s'écria Louis XVI, stupéfait. — Sire, répondit Calonne, en l'état des choses, c'est ce qu'on peut offrir de mieux à Votre Majesté. »

LES NOTABLES. Certain que son projet rencontrerait au Parlement la même opposition qu'avait rencontrée dix ans plus tôt le projet de Turgot, Calonne imagina de le faire approuver par une assemblée de Notables. Ceux-ci, soigneusement choisis par lui, ne devaient pas manquer, pensait-il, de se montrer complaisants.

Les Notables se réunirent à Versailles, le 22 février 1787. A l'extrême surprise du ministre et du public, ils refusèrent d'examiner les projets d'impôts tant qu'ils ne connaîtraient pas l'origine et l'importance du déficit. Plusieurs, entre autres le marquis de la Fayette, demandèrent même la convocation des États Généraux. Calonne dut donner sa démission.



UNE CARICATURE SUR L'ASSEMBLÉE DES NOTABLES (Bibl. Nat.). *Un singe habillé en cuisinier tient ce discours à la volaille : « Mes chers administrés, je vous ai réunis pour savoir à quelle sauce vous voulez être mangés. » Saturés de caricature politique, nous pouvons trouver celle-ci un peu fade ; elle prend plus de saveur si l'on considère l'époque où elle parut.* (CL. HACHETTE.)



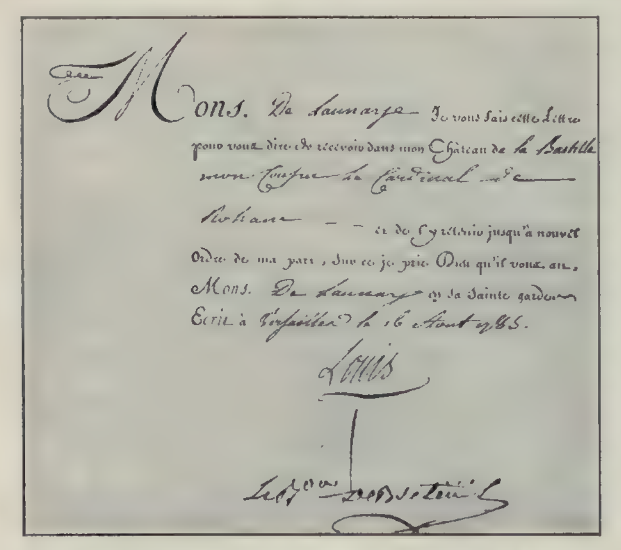
SÉANCE ROYALE DU 19 NOVEMBRE 1787 (Bibl. Nat., collection de Vinck). *Dans la grande chambre du Parlement, Louis XVI est assis au fond, à l'angle gauche ; il vient d'ordonner l'enregistrement de l'édit d'emprunt. Le duc d'Orléans, à la droite du roi, se lève pour protester. « C'est illégal. — Cela m'est égal, reprit le roi. Si ! c'est légal parce que je le veux. » La séance dura neuf heures. Après le départ du roi, le Parlement déclara que l'enregistrement était nul.* (CL. HACHETTE.)

L'OPPOSITION DU PARLEMENT. L'archevêque de Toulouse, Loménie de Brienne, le remplaça sur la désignation de Marie-Antoinette. Il ne fut pas plus heureux auprès des Notables et les renvoya. Il se décida alors à présenter le projet d'impôt à l'enregistrement du Parlement. Le Parlement déclara que le roi n'avait pas droit de créer seul des impôts nouveaux et conclut également à la convocation des États Généraux (30 juillet 1787). Brienne l'exila à Troyes. Le Parlement y fut reçu en triomphe. A Paris des émeutes éclataient ; le peuple insultait la reine qu'on n'appelait plus que Madame Déficit ou l'Autrichienne, et traînait dans le ruisseau des mannequins qui représentaient ses amies. « On mettrait les gens en prison par milliers, écrivait l'ambassadeur d'Autriche, on n'aurait point raison du mal. Le prestige du roi est profondément ébranlé et ne pourra être relevé sans beaucoup de peine et de temps. » Les projets d'impôts furent abandonnés et l'on rappela le Parlement.

Brienne en vint alors à l'idée d'un grand emprunt réparti sur cinq années, à la fin desquelles les États Généraux seraient convoqués. Le 19 novembre 1787, le roi et Brienne se rendirent au Parlement pour y porter les édits nécessaires. La séance dura neuf heures. Le roi ayant répondu aux Parlementaires qui le suppliaient de convoquer les États, par l'ordre sec d'enregistrer l'édit, son cousin le duc d'Orléans dit : « C'est illégal. — Cela m'est égal, reprit le roi. Si ! c'est légal, parce que je le veux. » Après le départ du roi, le Parlement déclara que l'enregistrement était nul. Brienne fit aussitôt arrêter deux des conseillers, et le duc d'Orléans fut exilé. Brienne espérait ainsi intimider les opposants.

L'ARRÊT DU 3 MAI 1788. L'opposition n'en devint que plus énergique : Brienne se prépara à supprimer le Parlement comme avait fait Maupeou dix-sept ans plus tôt. Averti, le Parlement, le 3 mai 1788, rendit un arrêt qui était une véritable déclaration de guerre à la monarchie absolue et une sorte de déclaration des droits de la nation :

« La France, disait l'arrêt, est une monarchie gouvernée par le roi suivant les lois. De ces lois, plusieurs, qui sont fondamentales, embrassent et consacrent : le droit de la nation d'accorder librement les subsides par l'organe des États Généraux régulièrement convoqués ;... le droit, sans lequel tous les autres sont inutiles, de n'être arrêté, par quelque ordre que ce soit,



Mons. de Launay — Je vous fais cette Lettre pour vous dire de recevoir dans mon Château de la Bastille mon Cousin le Cardinal de Rohan — — et de l'y retenir jusqu'à nouvel Ordre de ma part, sur ce je prie Dieu qu'il vous ait, Mons. de Launay en sa sainte garde.
Écrit à Versailles le 16 Août 1785.

Louis

UNE LETTRE DE CACHET (Musée Carnavalet). *Fac-simile de la lettre qui ordonnait l'emprisonnement du cardinal de Rohan à la Bastille, le 16 août 1785. La signature du roi est contresignée par un secrétaire d'État. Réduites à un très petit nombre pour affaires politiques, les lettres de cachet, sous Louis XVI, étaient données le plus souvent à la requête des familles ou de particuliers influents mais le déni de justice n'en subsistait pas moins.* (CL. HACHETTE.)

que pour être remis sans délai entre les mains des juges compétents... »

Cet arrêt fut accueilli avec enthousiasme à Paris, où le Parlement apparut comme le défenseur de la liberté. En même temps l'opposition s'organisait en province, et tous les Parlements y suivaient l'exemple du Parlement de Paris. Dans le Dauphiné, on alla plus loin. Le 21 juillet 1788, six cents députés, de la Noblesse, du Clergé, du Tiers État, se réunirent au château de Vizille et y rédigèrent un appel à toutes les provinces, les invitant à s'unir pour résister au despotisme et refuser le payement des impôts tant que les États Généraux n'auraient pas été convoqués.

CONVOCATION DES ÉTATS GÉNÉRAUX. Il restait alors quatre cent mille francs dans les caisses de l'État. Il fallait céder ou faire banqueroute. Brienne, le 8 août, annonça la convocation des États Généraux pour le 1er mai 1789. Comme d'ici là il fallait trouver de l'argent et que Brienne était universellement déconsidéré, on le renvoya et on rappela Necker. Les banquiers consentirent immédiatement à avancer de l'argent à l'État.

La convocation des États Généraux était une première satisfaction accordée au peuple. Il se passionna aussitôt pour deux questions : combien de députés aurait le Tiers état? comment voterait-on aux États Généraux ?

Le Parlement consulté demanda que les États Généraux fussent organisés comme en 1614. Or, en 1614 les trois ordres avaient délibéré et voté séparément. Dans ces conditions, le Tiers État qui représentait les quatre-vingt-dix-huit centièmes de la nation n'aurait qu'une voix contre les deux voix de la noblesse et du clergé. Aucune réforme ne serait donc possible. Il fallait, pour que les États généraux ne fussent pas une vaine comédie, que le Tiers Etat eût une double représentation, c'est-à-dire autant de députés à lui seul que les deux autres ordres réunis. Il fallait ensuite que les délibérations eussent lieu en commun et que les votes fussent comptés par tête et non par ordre. Necker n'osa pas trancher toutes ces questions ; il se borna à faire décider par le roi, le 27 décembre 1788, que le Tiers État aurait une double représentation. Du jour de cette décision, la ruine de l'ancien régime était certaine, la Révolution était commencée.

Le Gouvernement et la Société en 1789.

ABSOLUTISME ET ARBITRAIRE. La Révolution qui va éclater et d'où la France devait sortir complètement transformée a eu pour causes profondes les vices de l'ancienne organisation politique et sociale.

Politiquement le régime n'avait pas changé depuis Louis XIV. C'était la monarchie absolue, de droit divin. Le roi de France prétendait ne tenir sa couronne que de Dieu ; selon la déclaration faite par Louis XVI au Parlement de Paris (octobre 1787), il « n'était comptable qu'à Dieu de l'exercice du pouvoir suprême ». La volonté du roi, et cette volonté seule, était la loi. Louis XVI, disant au duc d'Orléans : « C'est légal, parce que je le veux », résumait fidèlement la doctrine de la monarchie française. Par suite, le roi dépensait comme il le voulait les revenus de l'État, déclarait la guerre, faisait la paix, contractait des alliances quand et comme il lui plaisait.

Cette monarchie absolue était arbitraire. Le roi prétendait commander jusqu'à la penaée de ses sujets ; il pouvait à son gré disposer de leurs biens et de leur liberté. Nul livre, nul journal ne devait paraître sans l'autorisation de la censure. Le roi pouvait s'emparer des biens par la confiscation. Par un ordre appelé lettre de cachet, sans qu'il y ait eu jugement rendu, sans autre motif que « son bon plaisir », il pouvait faire emprisonner dans un de ses « châteaux » — à Paris, la Bastille; à Lyon, Pierre-Ancise ; dans les Alpes, Pignerol — qui bon lui semblait, aussi longtemps qu'il le voulait. Louis XIV avait ainsi tenu un de ses courtisans, le duc de Lauzun, enfermé dans une salle basse du château de Pignerol, sans communication aucune avec le dehors, pendant dix ans. L'on ne vit point sous

Louis XVI d'emprisonnement arbitraire aussi prolongé ; mais les lettres de cachet subsistaient, et il n'en fut pas signé moins d'un millier de 1774 à 1788.

PARASITISME. Bien que la capitale du royaume fût Paris, Louis XVI comme Louis XIV vivait au château de Versailles, entouré d'une Cour brillante et nombreuse, dix-sept ou dix-huit mille personnes, dont seize mille environ attachées à son service personnel ou au service de sa famille et mille à deux mille courtisans sans fonctions définies.

La Cour était devenue de plus en plus odieuse à la nation parce qu'elle consommait en fêtes et en parades inutiles une bonne part des revenus du royaume. Les écuries du roi — qui contenaient près de 1900 chevaux avec plus de 200 voitures — coûtaient chaque année environ huit millions de livres : c'était plus que ne coûtaient les neuf mille hommes de la Maison militaire. Le gaspillage était formidable ; les premières femmes de chambre se faisaient chacune annuellement 50 000 livres de revenu, uniquement en revendant les bouts de bougies allumées dans la journée au Palais. En outre il y avait les cadeaux, les pensions accordées aux courtisans, aux amis de la reine, à des familles de proie comme celle des Polignac dont les « rapines » révoltaient jusqu'aux ambassadeurs étrangers. Necker calculait que de 1774 à 1789 le roi avait donné à sa famille ou à ses courtisans 228 millions de livres — qu'il faudrait estimer aujourd'hui à plusieurs milliards.

Toujours entouré par cette foule de parasites, de gens courbés et frivoles, le roi ne connaissait plus son peuple : la Cour le séparait de la nation.



LES DIVISIONS ADMINISTRATIVES DE LA FRANCE EN 1789


LE SUPPLICE DU FER ROUGE (Bibl. Nat.). *La légende de cette gravure ancienne est ainsi libellée : « Supplice de la veuve Desrues, condamnée à être marquée ». La marque consistait dans l'impression d'un fer brûlant sur l'épaule droite. L'empreinte fut d'abord et pour tous les cas une fleur de lys ; ultérieurement, ce fut une série de lettres différant suivant la nature du crime ou de la condamnation.*

CENTRALISATION. La nation n'avait aucun moyen, non seulement de contrôler, mais même de connaître les actes du gouvernement. Toutes les affaires étaient discutées secrètement : « C'est du fond des bureaux que la France est gouvernée », disait Necker.

Les ministres et les Conseils formaient, comme sous Louis XIV, le gouvernement central. C'était d'eux que tout partait, à eux que tout aboutissait. L'administration des provinces était également centralisée : les intendants, représentants du roi dans les provinces, jouissaient dans leurs circonscriptions — qu'on appelait « généralités » — de pouvoirs sans limites : c'était de l'intendant, selon le mot de Law, que dépendait « le malheur ou le bonheur des provinces ». Plusieurs, à l'exemple de Turgot en Limousin, avaient fait œuvre utile. Mais beaucoup s'étaient rendus haïssables par leurs abus de pouvoir : « La preuve, la moins équivoque de votre tendresse pour vos peuples, diront au roi en 1789, des députés aux États Généraux, sera de les soustraire à l'influence des intendants. »

ABSENCE D'UNITÉ. Autant que de l'arbitraire on se plaignait de l'absence d'unité dans l'administration du royaume, de la confusion extraordinaire qui régnait partout, des complications inutiles et de la routine.

Ainsi les poids et les mesures variaient de noms et de valeurs d'une province à l'autre, parfois d'un canton à l'autre : la perche valait 24 mètres carrés dans Paris ; 51 mètres ailleurs ; ailleurs encore 42 mètres.

De même, « on changeait de lois, disait Voltaire,



CARTE DES GABELLES (Reproduction d'une carte de 1781 ; Bibl. Nat.). *Pour les fermiers géneraux, marchands de sel, la France était divisée en sept régions : 1° Grandes gabelles (bassins de la Seine et de la Loire) ; 2° Petites Gabelles (Languedoc et Dauphiné) ; 3° Gabelles de Salines (région du Nord-Est) ; 4° Pays de Quart Bouillon (Cotentin) ; 5° Gabelles du Rethelois ; 6° Provinces rédimées (région du Sud-Ouest) ; 7° Provinces franches (Pays-Bas, Bretagne, Aunis Navarre). Les chiffres indiquent les variations des prix du sel dans chaque région. Le régime du sel était, comme on voit, terriblement compliqué*

en changeant de chevaux de poste ». Les Français du Midi étaient jugés selon les règles du droit romain. Le Nord était pays de droit coutumier, et on y comptait 285 coutumes, c'est-à-dire 285 codes différents.

Le régime des impôts était aussi peu uniforme. Il y avait sept tarifs différents et sept groupes différents de territoires pour la gabelle, l'impôt du sel. Par exemple, le tarif n'était pas le même dans le nord et le sud de la province d'Auvergne, à Clermont et à Aurillac.

Tandis que treize provinces — dites les cinq grosses fermes — laissaient circuler les marchandises librement entre elles, dix-neuf autres provinces, dites provinces étrangères, avaient chacune leurs lignes de douanes, où l'on percevait des droits d'entrée sur tout produit venu des provinces voisines, comme aujourd'hui aux frontières sur tout produit venu de l'étranger.

Par bien des points, la France ressemblait à une Europe en miniature : les provinces y formaient comme autant d'États distincts qui, annexés successivement par les rois, avaient conservé leurs coutumes et leurs privilèges locaux. L'achèvement de l'unité française devait être l'œuvre de la Révolution.

LA JUSTICE. Il était particulièrement difficile de se reconnaître dans l'organisation judiciaire. Le nombre et la diversité des tribunaux étaient tels, que les procès, promenés d'un tribunal à un autre, traînaient interminablement.

Les tribunaux ordinaires étaient les Présidiaux, au nombre de cent environ, qui équivalaient à nos tribunaux de première instance, et les Parlements, au nombre de treize, qui jugeaient à la fois en première instance et en appel. Mais il y avait encore — outre toutes les juridictions spéciales — les tribunaux de bailliage, les cours d'Église, les justices seigneuriales, qui remontaient au Moyen Age. Dans les villages le juge du seigneur réprimait les petits délits, injures, coups, ivresse, tapage, etc. L'intendant lui aussi avait des pouvoirs judiciaires.

Les magistrats achetaient leurs charges et en devenaient propriétaires. Il était d'usage que les plaideurs vinssent solliciter leurs juges et leur apporter un cadeau : c'est ce qu'on appelait les épices.

En matière criminelle les lois étaient demeurées féroces. Nombre de faits, à peine considérés comme des délits aujourd'hui et que l'on punit d'une amende de quelques francs, étaient châtiés comme des crimes. Un délit de chasse, qui coûte aujourd'hui 25 francs, conduisait le coupable aux galères à perpétuité, et l'on n'hésitait pas, selon l'expression d'un cahier des États Généraux, « à mettre en compensation la vie d'un



UNE CARICATURE DE 1789 (Bibl. Nat.). *Un paysan porte sur son dos un noble et un ecclésiastique ; allusion transparente à l'inégalité qui sévissait entre les classes de la société. Cette gravure anonyme a comme légende : « A faut espérer qu'eu c'jeu-là finira ben tôt ».* (CL HACHETTE.)



LA SOCIÉTÉ AU PALAIS-ROYAL EN 1787 (Gravure en couleurs de Debucourt, Bibl. Nat.). *Le jardin du Palais-Royal, qui appartenait au duc d'Orléans, mais restait ouvert au public, était, à la veille de la Révolution, le rendez-vous de la société élégante et des journalistes, des « nouvellistes », comme on disait alors. Planté de plusieurs rangées d'arbres, entouré d'une belle architecture, rempli de cafés dont les stores bleus et blancs lui faisaient l'été une jolie parure, c'était un endroit très agréable pour échanger propos et potins. A certaines heures, il était encombré de promeneurs. Il devint tout naturellement un des centres de l'agitation révolutionnaire un véritable club en plein air.*

lapin et celle d'un homme ». Un accusé était toujours présumé coupable. La question préparatoire, c'est-à-dire la torture appliquée à l'accusé pour lui arracher des aveux, avait été abolie en 1780 ; mais la question préalable, c'est-à-dire la torture avant l'exécution de la sentence, continuait à être appliquée, malgré la défense que le roi venait de prononcer (1788).

LES IMPOTS. Mais c'était le régime des impôts surtout qui était inique et qui paraissait intolérable aux populations.

Le principal des impôts directs était toujours la taille, levée exclusivement sur les roturiers, bourgeois, ouvriers et paysans. Dans la plupart des provinces, la taille était établie d'après la fortune présumée, de la façon la plus arbitraire. Ainsi un répartiteur d'impôt augmentait les impositions d'un village « parce qu'il y avait remarqué le paysan plus gras qu'ailleurs ».

Les autres impôts directs, capitation et vingtième, étaient payés en principe par tous les Français, nobles ou non nobles. En fait les premiers étaient dégrevés, les seconds surchargés. Le cahier du Tiers État de Nemours établissait qu'en 1789 la capitation prenait au noble à peine plus de 1 pour 100 — 1,1 — de son revenu, et près de 10 pour 100 — 9,9 — au roturier. Les princes du sang, qui auraient dû payer 2 400 000 livres pour leurs vingtièmes, en payaient 188 000. Le vingtième était en Champagne, un impôt de 10 pour 100 pour le noble, de 60 pour 100 pour le roturier. Au total les trois impôts directs enlevaient aux non-privilégiés de 50 à 57 francs par 100 francs de revenu. La moitié au moins de ce que gagnait le bourgeois, l'ouvrier, le paysan s'en allait aux caisses de l'État. Encore n'était-ce pas là tout ce que prenait l'État.

En effet, il y avait aussi les impôts indirects, surtout l'aide sur le vin et la gabelle, monopole de la vente du sel, qui donnaient lieu à d'odieux abus. Toute personne au-dessus de sept ans était tenue d'acheter au moins sept livres de sel par an : c'était le sel de devoir. Ne pas l'acheter était un délit, fût-on dans la misère. « En Normandie, disait le Parlement de Rouen à la veille de la Révolution, chaque jour on voit saisir, vendre, exécuter, pour n'avoir pas acheté du sel, des malheureux qui n'ont pas de pain ». Ce sel de devoir, dit sel « pour pot et salière », devait être exclusivement employé à la table : s'en servir pour les salaisons était un délit frappé d'une amende de 850 francs. La contrebande était sévèrement réprimée : chaque année plus de 30 000 personnes étaient emprisonnées, plus de 500 condamnées à mort ou aux galères pour contrebande du sel.

Le mal était devenu si violent que les privilégiés eux-mêmes dénonçaient la souffrance publique et y demandaient remède. « Il est de la plus cruelle, mais de la plus constante vérité, disait la noblesse d'Albret

dans son cahier aux États généraux, que la dégradation du pays, la misère des cultivateurs, la ruine des propriétaires, sont le produit du régime fiscal... Tout est parmi nous livré à l'arbitraire le plus révoltant, à l'injustice la plus criante, à l'oppression la plus scandaleuse. »

L'INÉGALITÉ SOCIALE. ⸙ ⸙ L'organisation de la société était, en 1789, la même que cinq cents ans plus tôt, au treizième siècle, sous Philippe le Bel : elle avait toujours pour principe l'inégalité. Elle comprenait officiellement trois classes ou ordres : le Clergé, la Noblesse, le Tiers État. Les deux premiers ordres étaient privilégiés. Leurs privilèges étaient honorifiques, comme le droit d'être admis à la Cour, ou réels, comme l'exemption de la taille, le droit pour le Clergé de percevoir la dîme, pour la Noblesse de toucher les redevances féodales.

On ne sait pas avec précision, parce qu'on ne faisait pas alors de recensements, quel était le chiffre de la population : on admet en général qu'il y avait 25 millions d'habitants. L'ordre du Clergé et celui de la Noblesse comptaient chacun de 130 000 à 140 000 personnes : soit environ 270 000 privilégiés, auxquels il faut ajouter un nombre à peu près égal de bourgeois pourvus d'offices et jouissant par suite d'importantes exemptions. Au total la population française comprenait moins de 600 000 privilégiés et plus de 24 millions de non-privilégiés.

LE CLERGÉ. ⸙ ⸙ Le Clergé était le premier ordre de l'État en raison de ses fonctions sacrées. Il disposait d'une énorme fortune. Ses propriétés, estimées à trois milliards environ, occupaient le cinquième du territoire français. Au revenu de ces terres s'ajoutait le revenu de la dîme prélevée sur tous les produits agricoles ; puis les droits féodaux prélevés sur les habitants des terres d'Église. Le revenu total dépassait 200 millions de livres.

De ce revenu une partie était consacrée à l'entretien des églises, des hôpitaux et des services d'assistance publique. Mais la plus grosse part allait au haut clergé, archevêques, évêques, abbés, en tout 5 ou 6 000 personnes dont beaucoup vivaient à la Cour. L'évêque de Strasbourg, par exemple, disposait de 600 000 livres par an ; il avait 180 chevaux dans ses écuries. Ce haut clergé était alors presque exclusivement recruté dans la noblesse.

Le bas clergé, au contraire, 60 000 curés ou vicaires, se recrutait dans le Tiers État et il était fréquemment misérable. Tandis que les revenus de la cure allaient à quelque courtisan, le prêtre desservant touchait ce qu'on appelait la portion congrue, 700 livres pour les curés, 350 livres pour les vicaires. Encore celle-ci n'était jamais entièrement payée. Aussi dans beaucoup de régions, le bas clergé en 1789 ressentait une vive irritation contre ses supérieurs « qui nagent dans l'opulence et qui l'ont vu toujours souffrir avec tranquillité » ; il était prêt à lier sa cause à la cause du peuple.

LA NOBLESSE. ⸙ ⸙ La Noblesse était le second ordre privilégié. Exempts de la taille, les nobles avaient en outre conservé des temps lointains de la



LE CHATEAU DE VERSAILLES AU DÉBUT DE LA RÉVOLUTION. FAÇADE DE L'EST, SUR LA PLACE D'ARMES (Bibl. Nat.). ⸙ *Les parties latérales de la grande cour, fermées par une belle grille de 55 mètres, sont bordées par deux grands bâtiments entièrement séparés du reste du château. En arrière de la grande cour s'ouvrent quatre plus petites cours : à droite, celle de la* Chapelle *; à gauche, celle des* Princes *; au milieu, sur l'axe général, la* Cour *royale et au fond, sans séparation, la* Cour de Marbre. *Les trois bâtiments qui l'entourent forment la façade principale du château. De chaque côté descend une grande aile, et parallèlement à l'aile droite s'élève la chapelle, chef-d'œuvre de J. Mansart.*
(CL. HACHETTE.)

féodalité le droit de percevoir sur les paysans certaines taxes appelées droits féodaux. A eux seuls étaient réservés les charges de Cour, commandements aux armées, ambassades, gouvernements.

On distinguait la noblesse d'épée, qui était la noblesse de sang, et la noblesse de robe qui était une noblesse de fonctions — il y avait en France environ 4 000 charges qui donnaient la noblesse à leurs titulaires —. La noblesse d'épée se divisait elle-même en grande noblesse de Cour et petite noblesse de province.

La grande noblesse vivait à Versailles, autour du roi, dans un luxe ruineux et l'oisiveté. Elle possédait d'immenses propriétés mais qui généralement demeuraient incultes et lui rapportaient peu. De là, pour tenir son rang, l'obligation de solliciter âprement les largesses royales et les sinécures à gros traitements. De là aussi l'attachement de la noblesse de Cour à l'ancien régime et à ses abus, dont elle profitait.

Les cent mille nobles de province étaient en général peu fortunés et souvent leur gêne était extrême. Les familles étaient nombreuses. On tâchait d'obtenir pour les fils un grade dans l'armée ou un bénéfice d'Église. Dans les pays de l'Ouest les nobles vivaient familièrement avec leurs paysans et leur étaient secourables : aussi étaient-ils pour la plupart aimés et respectés.

D'ailleurs les esprits éclairés ne manquaient pas dans la noblesse. Beaucoup de nobles étaient acquis aux idées de liberté et d'égalité, tel le marquis de Lafayette qui avait été combattre en Amérique pour l'indépendance des États-Unis.

LE TIERS ÉTAT. LA BOURGEOISIE. Le Tiers État, l'ordre non privilégié, comprenait la masse de la nation. En fait il se divisait en trois classes distinctes, bourgeois, artisans et paysans.

La bourgeoisie comprenait tous ceux qui ne travaillaient pas de leurs mains : professeurs, médecins et avocats ; « gens de loi », notaires, greffiers et procureurs ; gens de finances ; grands commerçants et chefs d'industrie.

La bourgeoisie s'était beaucoup enrichie au cours du dix-huitième siècle. Malgré les guerres, le commerce n'avait pas cessé de croître et le chiffre des exportations avait plus que triplé en soixante ans. Aussi était-ce la bourgeoisie qui avait fourni au roi la majeure partie des sommes empruntées, elle aussi qui s'était chargée des grands travaux publics. Elle était donc directement atteinte par le désordre financier, les paiements irréguliers, les menaces de banqueroute. De là chez les bourgeois le désir d'une transformation politique qui leur permît de surveiller et de contrôler les dépenses de l'État.



RASSEMBLEMENT SUR LE PONT-NEUF (Bibl. Nat.). *L'effervescence populaire a commencé bien avant la réunion des Etats généraux. A la fin de septembre 1788, les gens du peuple se portaient sur le Pont-Neuf, arrêtaient les carrosses et forçaient les passants à saluer la statue d'Henri IV. Au fond, les bâtiments de la Monnaie, et, à droite, le dôme de l'Institut.*

Ces bourgeois étaient en outre généralement cultivés. Ils avaient lu Montesquieu, Voltaire, Rousseau surtout, l'apôtre de l'égalité. Ils avaient le sentiment de valoir, par leur culture et leur force de travail, les nobles que certains d'entre eux fréquentaient. De là le désir d'une réforme sociale qui fît du bourgeois l'égal du noble. Une brochure, publiée au début de 1789, par l'abbé Sieyès, résumait ainsi dans son titre la situation et les aspirations de la bourgeoisie : « Qu'est-ce que le Tiers-État? Tout. — Qu'a-t-il été jusqu'à présent dans l'ordre politique? Rien. — Que demande-t-il? A y devenir quelque chose. »

LES ARTISANS. L'industrie était encore peu développée en France ; les artisans, c'est-à-dire tous ceux, patrons ou ouvriers, qui vivaient d'un métier manuel, n'étaient guère plus de deux millions, établis pour la plupart dans les villes.

Les artisans étaient en majorité groupés dans les antiques cadres des corporations, rétablies aussitôt après la chute de Turgot. Ces corporations, avec leurs règlements étroits et tracassiers, étouffaient l'esprit d'initiative, entravaient l'accroissement de l'industrie, portaient atteinte, selon l'expression de Turgot, « au premier et au plus imprescriptible des droits, le droit au travail ». Il y avait cependant, surtout à Paris, dans les faubourgs Saint-Antoine et Saint-Marceau, un assez grand nombre d'ouvriers libres.

LES PAYSANS. Les Français en 1789 étaient un peuple de paysans. Près des neuf dixièmes des habitants, plus de vingt et un millions, vivaient du travail de la terre. Il y avait encore un million de serfs environ. Les paysans en majorité étaient métayers et journaliers. Le métayer partageait avec le pro-

priétaire les produits de la culture, mais il partageait également les charges. Le journalier, ouvrier agricole payé au jour le jour, gagnait à peine 10 sous par jour. Beaucoup de paysans étaient propriétaires, mais presque tous restaient soumis aux redevances féodales.

Ces droits féodaux étaient innombrables, vexatoires et, à la veille de la Révolution, plus oppressifs que jamais. Le paysan payait presque partout le cens, redevance en argent, et le champart, redevance en nature. Le champart perçu sur les récoltes était à peu près l'équivalent de la dîme ; le paysan ne pouvait rentrer sa moisson tant que le seigneur n'avait pas fait compter les gerbes ; qu'un orage survînt, la moisson était perdue. Le paysan devait en outre quelques jours de corvée, redevance en travail. Il subissait l'odieux droit de chasse, privilège du seigneur. Il payait les banalités, taxes perçues pour l'usage — obligatoire — du moulin, du four, du pressoir seigneurial. Dans certains cantons de la Provence les moulins étaient à quatre et cinq heures du village ; les paysans devaient traverser à gué seize rivières ou ruisseaux pour y parvenir.

Impôts royaux, dîme et droits féodaux une fois payés, que restait-il au paysan pour vivre? Quelquefois rien, en général peu de chose, à peine le cinquième du produit de son travail, moins de vingt francs quand il en gagnait cent.

LA MISÈRE PUBLIQUE. Aussi le paysan n'avait-il point de réserves ; une mauvaise récolte le réduisait à la disette. C'était le cas en 1789. Au moment où allaient s'ouvrir les États Généraux, la France traversait précisément une redoutable crise de misère. Les paysans, disait l'archevêque de Paris, « étaient réduits aux dernières extrémités de l'indigence ». Il y avait par la France des centaines de milliers de mendiants, rôdeurs affamés, à moitié brigands. A Paris, sur 650 000 habitants, on comptait environ 120 000 indigents, une armée toute prête pour l'émeute. Les cahiers qu'apportaient les députés aux États Généraux étaient remplis d'une plainte universelle. « Si vous voyiez les pauvres chaumières que nous habitons, écrivaient des paysans de Champagne, la pauvre nourriture que nous prenons, vous en seriez touché ; cela vous dirait mieux que nos paroles que nous n'en pouvons plus et qu'il faut nous diminuer ».

Du haut de la chaire, dans l'église Saint-Louis, à Versailles, l'évêque de Nancy, prononçant le sermon à la messe d'ouverture des États Généraux, le 4 mai 1789, disait, s'adressant à Louis XVI qui somnolait sur son trône : « Sire, le peuple sur lequel vous régnez a donné des preuves non équivoques de sa patience. C'est un peuple martyr à qui la vie semble n'avoir été laissée que pour le faire souffrir plus longtemps. »



CONVOI DE TRÈS HAUT ET TRÈS PUISSANT SEIGNEUR DES ABUS
(Bibliothèque Nationale).



LE ROI A L'HOTEL DE VILLE (17 juillet 1789) (Tableaux historiques de la Révolution française, par Prieur et Berthaud, Bib'. Nat.). *Parti de Versailles, le carrosse royal arrive sur la place de Grève où la garde nationale fait la haie. Les cris de « Vive le Roi » furent peu nourris : le peuple restait en défiance. A la porte de l'Hôtel de Ville se détachait un transparent avec ces mots : « Louis XVI, Père des Français et Roi d'un peuple libre ». Bailly présenta au roi une cocarde aux couleurs rouges et bleues de la ville associées au blanc, couleur royale ; le Roi la prit, la mit à son chapeau, puis il monta l'escalier sous une voûte d'épées, au milieu d'une foule prodigieuse.*

TROISIÈME PARTIE

LA RÉVOLUTION ET L'EMPIRE

CHAPITRE PREMIER

LA CHUTE DE L'ANCIEN RÉGIME

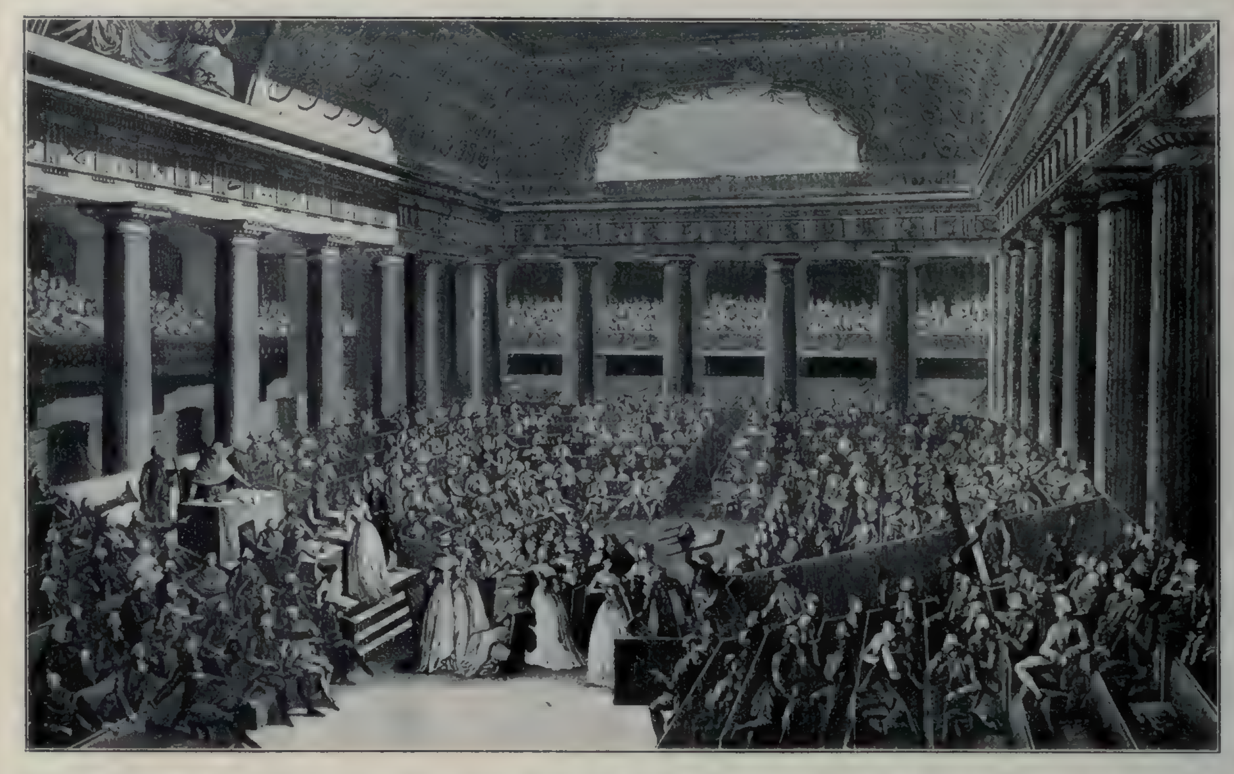
L'Assemblée Constituante

ÉLECTIONS AUX ÉTATS GÉNÉRAUX. Les élections des députés aux États Généraux commencèrent en février 1789.

Dans chaque bailliage, le Clergé et la Noblesse élirent directement leurs députés. Pour le Tiers État, les élections furent à deux degrés : chaque paroisse élut des délégués qui, à leur tour, réunis au baillage, élirent les députés. Les électeurs des paroisses devaient être âgés d'au moins vingt-cinq ans, et payer un impôt direct. En vertu de la décision royale du 27 décembre 1788, le Tiers devait avoir autant de députés à lui seul que les deux autres ordres réunis. Il y eut en tout 1 196 députés, dont 578 du Tiers. En outre, sur les 291 députés du Clergé, il y avait plus de 200 curés ou moines, roturiers d'origine et très disposés à s'entendre avec le Tiers contre les privilégiés.

Suivant la coutume, les électeurs de chaque ordre dans chaque paroisse ou chaque bailliage avaient rédigé les « Cahiers », c'est-à-dire l'exposé de leurs doléances et de leurs vœux. Les trois ordres étaient à peu près unanimes sur les points suivants :

Ils attribuaient tous les maux de la nation « au pouvoir arbitraire » du roi. Ils concluaient donc à la nécessité d'établir une Constitution qui « définirait les droits du roi et de la nation ». Sur ce point, la volonté générale était formelle. Cette Constitution devait garantir



SALLE DES SÉANCES DE LA CONSTITUANTE A VERSAILLES (Dessin de Prieur, gravé par Berthault ; Bibl. Nat.). *C'est, aménagée pour la circonstance, la grande salle de l'Hôtel des Menus où avaient siégé déjà les Notables. A gauche, le bureau du président ; au-dessous et en avant, la table des secrétaires. En face à droite, la barre où l'on recevait les députations admises à assister à une séance. Au-dessus, la tribune — il s'y trouve un orateur debout — placée en face du bureau du président. La disposition de la salle était d'ailleurs assez défectueuse, le président et l'orateur étant dans l'impossibilité de voir un grand nombre de ceux à qui ils parlaient.* (CL. HACHETTE.)

à tous les Français la liberté individuelle, la liberté de penser et d'écrire. Les États Généraux seraient régulièrement convoqués. Ils participeraient à la confection des lois. Ils voteraient les impôts que le roi ne pourrait lever sans leur consentement.

Les impôts seraient payés par tous ; le Clergé et la Noblesse, presque unanimement, renonçaient à toute exemption et acceptaient l'égalité devant l'impôt.



COSTUMES DE CÉRÉMONIE DES DÉPUTÉS DES TROIS ORDRES (Bibl. Nat.). *A gauche, un cardinal en soutane, manteau et chapeau rouges, rochet ou surplis de dentelle. Les évêques étaient en violet ; les abbés et curés en noir. Au milieu, un député de la noblesse, en satin noir sauf le gilet qui est jaune ; chapeau garni de plumes blanches. A droite, un député du Tiers, en drap noir, tricorne sans ganse ni bouton.* (CL. HACHETTE.)

Tous les cahiers étaient rédigés, d'ailleurs, dans un esprit de modération remarquable. Il n'y avait pas la moindre pensée de révolution violente. Comme le roi avait promis, en 1788, la plupart des réformes que souhaitait la nation, celle-ci n'avait pour lui que reconnaissance et amour. On avait l'espérance que tous les maux allaient finir, que le bonheur universel était proche : « Le naufrage est passé, disaient les cahiers d'Auxerre, et nous arrivons dans une terre qui présente l'image du Paradis. »

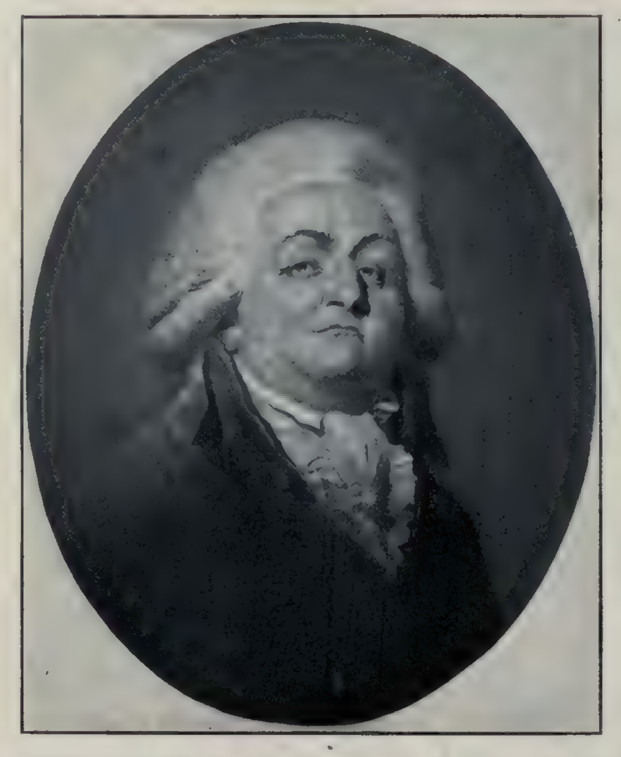
OUVERTURE DES ÉTATS GÉNÉRAUX. Ainsi la révolution paraissait inévitable, mais elle pouvait être pacifique. La royauté était encore populaire et respectée. C'est la faiblesse de caractère de Louis XVI qui le perdit, détacha de lui le peuple et fut la cause des premiers conflits.

Louis XVI avait alors trente-cinq ans. Il était resté honnête et bon, mais il était alourdi par les excès de table, et surtout totalement dénué de volonté. « Pour vous faire une idée de son caractère, disait son frère le comte d'Artois, imaginez des boules d'ivoire huilées que vous vous efforceriez vainement de retenir ensemble. » Incapable de choisir un parti et de s'y tenir, il subissait toutes les influences. Or, au moment où



LA FAYETTE EN 1789 (Peinture anonyme, Musée Carnavalet).

La Fayette est représenté ici à l'âge de trente-deux ans, dans son costume de commandant en chef de la Garde nationale : habit bleu, culotte et gilet blancs ; grand chapeau tricorne avec plumet blanc et cocarde tricolore. Derrière lui, son cheval tenu par un négrillon ; à droite, les bataillons de la Garde massés sur le Champ de Mars ; au fond le dôme des Invalides. La figure est fine, aristocratique, empreinte de mélancolie. Le regard est lointain et semble fixé sur les événements qui se préparent. (CL. HACHETTE.)



MIRABEAU (1749-1791) (Dessin de J. Guérin, gravé par Fiésinger) ⌀ *De taille moyenne, de formes athlétiques, le grand orateur était remarquablement laid et défiguré par la petite vérole. La gravure a atténué les cicatrices. « On ne connaît pas la toute-puissance de ma laideur, disait-il. Quand je secoue ma terrible hure, il n'y a personne qui osât m'interrompre »* (CL. HACHETTE.)

allaient se réunir les États Généraux, Louis XVI était retombé sous l'influence de sa femme Marie-Antoinette, qui détestait les idées de réforme et considérait tous les réformateurs comme des factieux. Sans plus tenir compte des promesses faites en 1788, il était résolu à maintenir l'absolutisme.

Le 5 mai 1789, dans la grande salle de l'Hôtel des Menus à Versailles, le roi procéda solennellement à l'ouverture des États. Dans un discours bref, il annonça que les États étaient réunis pour rétablir l'ordre dans les finances. Il ne dit pas un mot de ce qui était le souci de tous, la Constitution. Ce fut une immense déception parmi les députés, le commencement de la rupture entre le Tiers et le roi. D'autre part la Cour affectait des airs impertinents avec les députés du Tiers, qui se répétaient des mots comme celui-ci, attribué, à tort du reste, au duc de Liancourt, grand-maître de la garde-robe : « Allons voir quelle figure font ces animaux dont nous allons être si longtemps infestés. » Ce fut le commencement de la rupture entre le Tiers et la Noblesse. « Voilà la bataille engagée, écrivait le soir même Duquesnoy, un député de Bar-le-Duc. Tout annonce que les États seront orageux, soit du Tiers aux deux ordres, soit avec la Cour. »

SERMENT DU JEU DE PAUME. ⌀ ⌀ Dès le lendemain, quand il s'agit de vérifier les pouvoirs des



LE SERMENT DU JEU DE PAUME (20 juin 1789) (Dessin de David, salle du Jeu de Paume, Versailles). ⌀ *Éclairée par de hautes fenêtres, les murs nus, sans fauteuils ni chaises, cinq ou six bancs seulement et une table, la salle du Jeu de Paume réunit les députés du Tiers. Dans les galeries du haut, le peuple afflue. Debout sur la table, Bailly prononce le serment. Des applaudissements et des cris de « Vive le Tiers » éclatent à la fois. Tous les députés et quelques députés du Clergé, sauf un, Martin d'Auch, prêtèrent ensuite serment entre les mains de Bailly.* (CL. HACHETTE.)

députés, un conflit s'engagea entre le Tiers et la Noblesse, sur la question du vote par ordre ou par tête. Question capitale, car, si on votait par ordre, le Tiers n'avait qu'une voix contre les deux voix des ordres privilégiés, et le nombre double de ses membres ne lui servait de rien. Le Tiers proposa donc la vérification en commun, avec le vote par tête. Par vanité, la Noblesse s'y refusa obstinément. Pendant six semaines, on négocia sans parvenir à une entente. Enfin, le 17 juin, sur la proposition de l'abbé Siéyès, le Tiers, « considérant qu'il représentait les quatre-vingt-seize centièmes de la nation », se déclara Assemblée nationale : l'Assemblée décréta aussitôt qu'elle autorisait la perception provisoire des impôts jusqu'à sa séparation ; mais par la suite aucun impôt ne pourrait être perçu qui n'aurait été formellement accordé par elle. C'était le premier acte révolutionnaire, le premier échec à la toute-puissance royale. Cette toute-puissance était désormais abolie en un point essentiel, les finances, où plus rien ne pourrait être fait à l'avenir sans le consentement de la Nation.

Louis XVI, poussé par la Cour et contre l'avis de Necker, décida de riposter par un coup d'autorité. Le samedi 20 juin, les députés trouvèrent la salle des Menus gardée par la troupe et fermée sous prétexte d'aménagements pour la prochaine séance royale. Les députés se réunirent aussitôt dans une salle de jeu de paume, près du palais. Là, sous la présidence de Bailly, astronome éminent et premier député de Paris aux États, ils prêtèrent le serment solennel de ne jamais se séparer et de se rassembler partout où les circonstances l'exigeraient jusqu'à ce que la constitution du royaume fût établie.

Le surlendemain, la majorité des députés du Clergé vint siéger à l'Assemblée nationale.

MIRABEAU A LA SÉANCE ROYALE. Le 23 juin, la séance royale eut lieu. Louis XVI annonça d'une voix altérée qu'il annulait les décisions prises par les députés le 17 ; il leur ordonna de se retirer aussitôt la séance terminée, et de siéger dorénavant en trois chambres distinctes.

Le roi parti, les députés du Tiers demeurèrent à leur place. Le grand-maître des cérémonies, le marquis de Dreux-Brézé, s'approcha : « Vous avez entendu, Messieurs, l'ordre du roi. — Il me semble que la nation assemblée ne peut pas recevoir d'ordres », répondit Bailly, président de l'Assemblée. Un noble,



PRISE DE LA BASTILLE (14 juillet 1789) (Musée Carnavalet). *La gravure représente le début du combat, alors que le peuple n'a pas encore réussi à pénétrer dans la cour intérieure. Par les petites fenêtres grillées, les Suisses, à l'abri, fusillent la cohue qui se presse au pied des murs. Une députation se présenta à de Launay, le gouverneur, qui lui permit d'entrer dans la cour. Un flot de peuple y pénétra avec elle ; la fusillade recommença, mais, près d'être forcée, la faible garnison capitula et la Bastille se rendit.* (CL. HACHETTE.)



LA SALLE DES MENUS PLAISIRS PENDANT LA NUIT DU 4 AOUT 1789 (Dessin de Monnet, gravé par Heilmann, Bibl. Nat.). *Au milieu des larmes d'attendrissement, des embrassements, des applaudissements, les députés de la noblesse et du clergé, sur la proposition du vicomte de Noailles, votent la suppression de tous les privilèges. Ils affluent vers le fauteuil du président et font, entre ses mains, le sacrifice de leurs droits seigneuriaux.* (CL. HACHETTE.)

que son ordre avait repoussé et que le Tiers d'Aix avait élu député, le comte de Mirabeau, apostropha Dreux-Brézé : « Allez dire à votre maître que nous sommes ici par la volonté du peuple, et qu'on ne nous en arrachera que par la force des baïonnettes. » Sur la proposition du même Mirabeau, l'Assemblée proclama aussitôt ses membres inviolables et déclara « infâme et traître à la nation » quiconque, pendant ou après la session, essaierait d'agir contre les députés.

Cependant le peuple avait envahi les cours du palais. Dans les rangs des gardes françaises, on criait : « Vive le Tiers ! » Le roi n'osa pas agir et céda. « Eh bien, dit-il, s'ils ne veulent pas s'en aller, qu'ils restent ! » La victoire restait au Tiers.

Quatre jours plus tard, le roi lui-même ordonnait à tous les députés de se joindre à l'Assemblée nationale. Celle-ci, se mettant à l'œuvre aussitôt, décida d'élaborer une Constitution et prit le nom d'Assemblée Constituante (9 juillet). La révolution politique était accomplie, l'absolutisme était ruiné.

PRISE DE LA BASTILLE. Jusqu'ici, nulle violence, sinon dans les paroles. C'est le roi le premier qui essaya de recourir à la force. Mécontent d'avoir cédé, il prépara un coup d'État militaire : 25 000 hommes de troupes — surtout des régiments étrangers — se concentrèrent autour de Versailles. Le 11 juillet, Louis XVI manifesta clairement ses intentions en renvoyant Necker, le ministre populaire, partisan des réformes. Dans ces circonstances critiques, l'intervention du peuple de Paris sauva l'Assemblée et assura le triomphe de la Révolution.

Dès que le renvoi de Necker fut connu à Paris, le peuple commença à s'agiter. Au Palais-Royal, un jeune homme, Camille Desmoulins, prononça un vibrant appel aux armes. Le 12, l'agitation tourna à l'émeute. La foule, exaspérée par des charges de cavalerie, pilla les boutiques des armuriers. Le 13, tout Paris était en armes ; les électeurs réunis à l'Hôtel de Ville constituèrent une commission permanente, et organisèrent une milice civique qui compta bientôt 12 000 hommes. Enfin, le mardi 14 juillet, toute la fureur populaire se tourna contre l'énorme forteresse royale, la Bastille, dont les canons étaient braqués sur la ville. D'abord les manifestants parlementèrent pour obtenir du gouverneur, de Launay, qu'il fît retirer les pièces des embrasures. Au cours de ces pourparlers, vers midi, dans des conditions mal connues, on tira de la Bastille sur la foule : aussitôt celle-ci se rua à l'attaque. Au bout de quatre heures d'un combat où les assaillants eurent environ 200 hommes tués ou blessés, la faible garnison de la Bastille — 32 Suisses et 82 Invalides — près d'être forcée, capitula. Le gouverneur fut massacré. Le prévôt des marchands Flesselles eut le même sort, parce qu'il avait voulu cacher l'existence du dépôt d'armes des Invalides.

La capitulation de la Bastille fut aussitôt suivie de la



LA MARCHE DES FEMMES SUR VERSAILLES (5 octobre 1789) (Eau-forte anonyme, Bibl. Nat.). *Des femmes que la disette et des agents provocateurs mettent en route pour ramener de Versailles « le boulanger, la boulangère et le petit mitron » tirent un canon à la bricole. Au fond, d'autres femmes armées de sabres, de fusils, de lances, de hallebardes. Une légende manuscrite, au bas de la gravure, indique ainsi le sujet : « Femes parisienes de la hale et autres qui se rencontrent à leur départ du lundi pour ramener avec eux du pain et le roy. »* (CL. HACHETTE.)

capitulation du roi. Elle fut complète. Le 15, il venait annoncer lui-même la dislocation des troupes aux députés qui, depuis le 13, siégeaient en permanence, dormant la nuit sur leurs bancs ou sur le plancher. Le 16, il rappelait Necker. Le 17, il se rendait à Paris à l'Hôtel de Ville : il sanctionnait par sa présence les faits accomplis. Reçu par Bailly, chef de la municipalité révolutionnaire, il recevait des mains de Lafayette, commandant en chef de la milice appelée dès lors garde nationale, une cocarde nouvelle, bleue, blanche et rouge, faite des couleurs de Paris et du roi, emblème de la liberté nouvelle.

La Bastille apparaissait au peuple comme le symbole de l'arbitraire. Sa chute parut le signe visible de l'effondrement du régime absolu et ébranla la France entière. Toutes les villes eurent bientôt à l'exemple de Paris leurs municipalités élues et leurs gardes nationales : les fonctionnaires royaux, les intendants et leurs subordonnés, perdirent tout pouvoir. Dans les campagnes la commotion ne fut pas moins profonde. Un phénomène bizarre se produisit qu'on a appelé la « Grande Peur » : le bruit se répandit que des troupes de brigands accouraient, saccageant tout sur leur passage. Partout les paysans s'armèrent en hâte. La panique passée, il y eut une véritable jacquerie : les paysans se jetèrent sur les châteaux, brûlèrent les archives seigneuriales pour effacer toute trace des contrats qui établissaient les redevances féodales ; plusieurs châteaux furent incendiés.

LA NUIT DU 4 AOUT. Pour arrêter les désordres, l'Assemblée inquiète se décida à ratifier les volontés populaires. Le 4 août, dans une séance de nuit, un député noble, le vicomte de Noailles, déclara que la crise ayant pour cause unique les droits seigneuriaux, le seul remède était de les abolir. La proposition fut accueillie avec enthousiasme. « C'était, dit un député du Tiers, à qui offrirait, donnerait, remettrait aux pieds de la nation. » Jusqu'à deux heures du matin, au milieu des larmes, des embrassements des applaudissements, les députés, dans une sorte de délire de désintéressement, votèrent la suppression des droits féodaux, le rachat des dîmes et banalités, l'abolition des corporations, des privilèges des provinces, des privilèges des individus, de la vénalité des offices, l'établissement d'une justice gratuite, l'admissibilité de tous les Français à tous les emplois.

Ainsi la révolution politique était complétée par une révolution sociale, le régime du privilège remplacé par l'égalité entre tous les Français. Plus rien ne demeurait de l'ancien régime ; selon le mot d'un député « on avait table rase ».

DÉCLARATION DES DROITS DE L'HOMME. ❧ ❧ L'Assemblée pouvait dès lors reconstruire l'État et la société sur des bases nouvelles. La majorité décida de proclamer d'abord, comme avaient fait les Américains, les principes philosophiques sur lesquels serait fondé l'ordre nouveau. C'est la célèbre « Déclaration des droits de l'homme et du citoyen », votée le 27 août 1789. Elle se compose d'un préambule, rédigé par Mounier, député de Grenoble et de dix-sept articles dont les principaux rédacteurs furent La Fayette, Talleyrand, l'abbé Siéyès et Mounier.

La gravure ci-contre (page 285), en donne le texte complet.



UN ASSIGNAT (Bibl. Nat.). ❧ *Papier-monnaie dont la valeur, au lieu d'être garantie par de l'or et de l'argent, était garantie par les biens du clergé, repris par l'État, qualifiés* Domaines nationaux *et vendus pour le règlement des dettes de la royauté.* (CL. HACHETTE.)

LES JOURNÉES D'OCTOBRE. ❧ ❧ Dans les semaines qui suivirent, l'Assemblée vota les principaux articles de la Constitution. Mais le roi, circonvenu par son entourage, n'avait ratifié ni la Déclaration ni les résolutions de la nuit du 4 août. Il paraissait de nouveau songer à un coup de force. D'autre part, le peuple de Paris était surexcité par la crainte de la disette, les vivres devenaient rares, on se battait aux portes des boulangeries.

Le 4 octobre, le bruit se répandit à Paris que, dans un banquet offert à Versailles par les gardes du corps, la cocarde tricolore avait été foulée aux pieds en présence de la reine. Cela déchaîna la fureur populaire. Le 5 octobre, des milliers de femmes en armes, suivies bientôt par des milliers d'hommes, se portèrent sur Versailles pour demander, disaient-elles, du pain au roi. Le palais fut bloqué par la foule. Le 6 au matin, les émeutiers forcèrent les grilles, tuèrent quelques gardes du corps et envahirent l'appartement de la reine qui s'enfuit près du roi. Louis XVI, pour apaiser les troubles, décida de se rendre à Paris. Entourée par la foule où des bandits portaient au bout de leurs piques les têtes des gardes du corps, la famille royale — huit personnes enfermées dans une seule voiture qui s'en allait au pas — quitta le château de Versailles et vint s'installer aux Tuileries.

Dix jours plus tard l'Assemblée à son tour se transporta à Paris : elle siégea dans la salle du Manège, près des Tuileries.

LE PEUPLE ET L'ASSEMBLÉE. ❧ ❧ Les journées d'octobre firent du peuple de Paris le maître de la situation. Obligés de résider au milieu de ce peuple en armes, le roi et l'Assemblée se trouvèrent en réalité sous sa dépendance.

L'action du peuple s'exerça directement sur l'Assemblée au cours même des séances. Les tribunes de l'Assemblée, les abords de la salle étaient toujours remplis d'un public passionné qui manifestait son opinion par des huées ou des applaudissements. Plus tard même, sous prétexte de pétitions à présenter, des cortèges populaires furent admis à défiler devant l'Assemblée.

L'Assemblée Constituante tenait des séances quotidiennes. Elle s'était divisée en quatre groupes principaux : les Aristocrates, partisans de l'ancien régime, qui siégeaient à droite du président ; les Constitutionnels et les Monarchiens au centre, ceux-ci partisans du régime anglais, c'est-à-dire d'un Parlement à deux Chambres ; à gauche les Patriotes, partisans de la toute-puissance de la nation représentée par une Assemblée unique. Chaque groupe avait ses orateurs réputés : l'abbé Maury à droite, Barnave à gauche. Au centre, le plus éloquent de tous, le célèbre Mirabeau.

De taille moyenne, de formes athlétiques, Mirabeau était remarquablement laid et défiguré par la petite vérole : « On ne connaît pas la toute-puissance de ma laideur, disait-il lui-même. Quand je secoue ma terrible hure, il n'y a personne qui osât m'interrompre. » Il parlait à la tribune presque sans gestes, d'un ton calme et grave, appuyant sur les mots d'une voix pleine et sonore, gardant un sang-froid imperturbable, démontant ses interrupteurs par des ripostes foudroyantes. Profond politique autant que grand orateur, Mirabeau voulait une royauté forte et populaire, respectueuse des libertés constitutionnelles ; il aspirait au gouvernement, pour entraîner le roi dans les voies de la Révolution, prévenir les dangers d'anarchie et de césarisme qu'il prévoyait. Mais il était jalousé par ses collègues, déconsidéré par une vie de désordre et de débauches, et perdu de dettes. L'Assemblée vota — contre lui — qu'un député ne pourrait pas être


DÉCLARATION
DES DROITS DE L'HOMME
ET DU CITOYEN,

PRÉAMBULE

ARTICLE PREMIER

II

III

IV

V

VI

VII

VIII

IX

X

XI

XII

XIII

XIV

XV

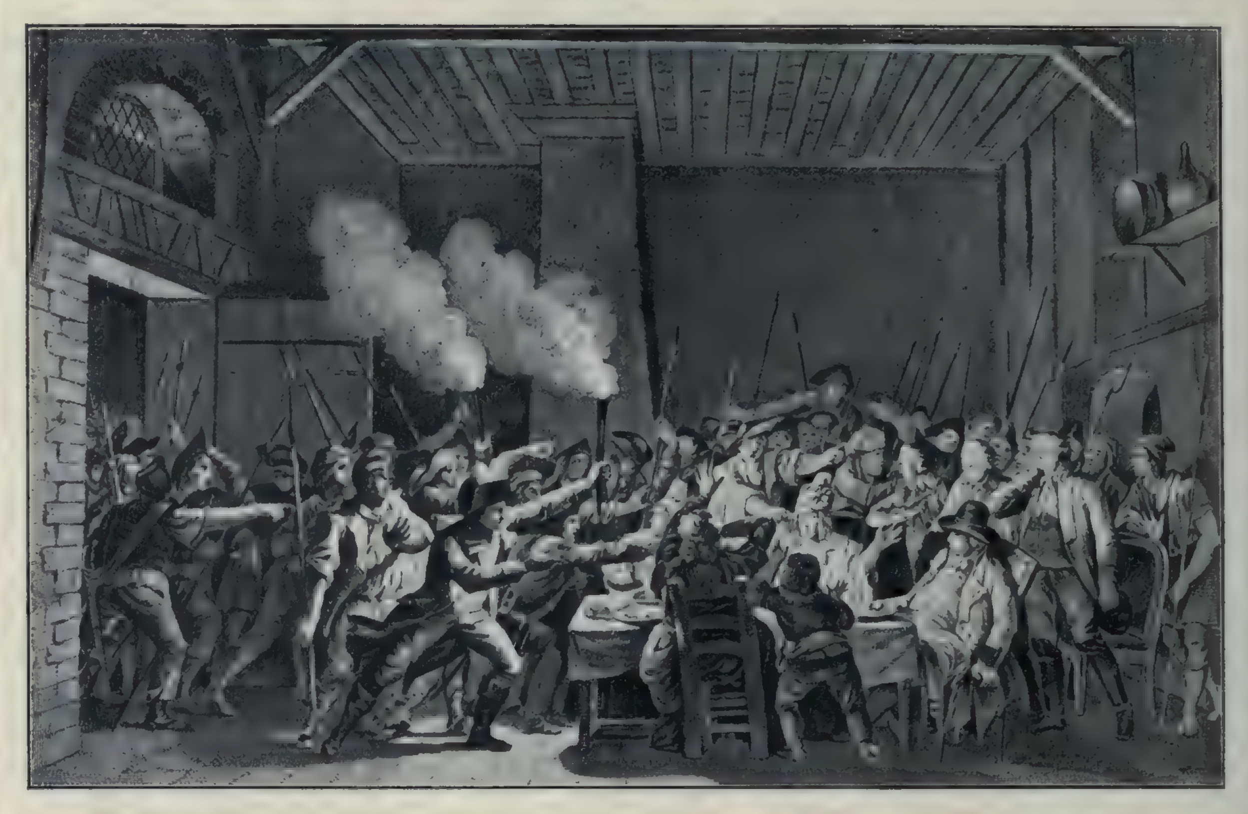
XVI

XVII

AUX REPRÉSENTANS DU PEUPLE FRANÇOIS.

DÉCLARATION DES DROITS DE L'HOMME ET DU CITOYEN (Musée Carnavalet).

Le texte de la Déclaration des Droits de l'Homme et du Citoyen est inscrit sur un socle que partage en deux « tables » un faisceau surmonté d'un bonnet phrygien. Une guirlande de chêne en décore la partie supérieure. En haut, des figures allégoriques ; à gauche, « la France ayant brisé ses fers » ; à droite, « la Loi montrant avec son sceptre l'œil de la Raison qui vient dissiper les nuages de l'Erreur ». (CL. HACHETTE.)



LOUIS XVI CHEZ L'ÉPICIER SAUCE, A VARENNES (Gravure de Prieur, Bibl. Nat.). *Sauce, la plus haute autorité de Varennes, en l'absence du maire député Georges, a sommé tous les voyageurs arrêtés par Drouet de descendre dans sa maison pour l'examen des passeports. La foule envahit la demeure de l'épicier et reconnaît le roi assis à table (à droite) avec la reine. Son attitude reste calme et résignée en face de la troupe de forcenés armés de piques et de sabres, éclairés par des torches.* (CL. HACHETTE.)

ministre. Il se fit alors le conseiller secret du roi qui paya ses dettes, mais ne l'écouta guère. On soupçonnait son entente avec la Cour, on cria même dans les rues de Paris « la grande trahison de M. de Mirabeau ». Cependant sa mort, au mois d'avril 1791, fut un deuil public et son corps fut inhumé au Panthéon.

FÊTE DE LA FÉDÉRATION. Tandis que l'Assemblée poursuivait à Paris la rédaction de la Constitution, les Patriotes de province ne restaient pas inactifs. Les gardes nationaux des différentes régions fraternisaient dans des fêtes, appelées Fédérations, parce qu'ils juraient de rester unis ou « fédérés » pour la défense de la liberté.

Le mouvement, parti du Dauphiné, gagna peu à peu toute la France et aboutit à une fête grandiose de fédération nationale, célébrée à Paris le 14 juillet 1790. La cérémonie eut lieu au Champ de Mars, transformé en sept jours, par le travail de la population parisienne tout entière, en un colossal amphithéâtre, où 200 000 personnes trouvèrent place. Toutes les gardes nationales de France avaient envoyé des délégations. En leur nom La Fayette jura sur l'autel de la Patrie d'être à jamais fidèle à la Nation, à la Loi, au Roi.

La Fête de la Fédération est un des événements capitaux de la Révolution : non seulement, par cette cérémonie solennelle, toutes les provinces de France manifestaient leur adhésion au nouveau régime, mais l'unité nationale se trouvait fondée sur une base nouvelle, la volonté librement exprimée des populations. La France était comme reconstituée par l'adhésion spontanée de ses habitants et les serments réciproques qu'ils se prêtèrent. Dès lors tout démembrement de la France — comme celui qu'elle a subi en 1871 — ne pouvait plus être qu'une mutilation inique, un attentat à la liberté humaine.

CONSTITUTION CIVILE DU CLERGÉ. Après La Fayette, le roi avait juré sur l'autel de la Patrie « qu'il maintiendrait la Constitution ». Peut-être alors était-il sincère, mais l'influence de son entourage et la politique religieuse de l'Assemblée amenèrent dans son esprit un nouveau revirement.

Dès le mois de novembre 1789, la banqueroute devenant imminente, l'Assemblée avait décidé de vendre au profit de l'État les biens du clergé. Ces biens qualifiés plus tard « biens nationaux » devaient servir de garantie à un papier-monnaie, les assignats. En

revanche l'État s'engageait « à pourvoir aux frais du culte, à l'entretien de ses ministres et au soulagement des pauvres ». Indifférente au clergé à portion congrue, la mesure avait atteint surtout et irrité profondément le haut clergé. Le vote de la « Constitution civile du clergé » en juillet 1790 eut des conséquences plus graves. Cette Constitution avait été rédigée par des catholiques gallicans, hostiles à la suprématie pontificale ; elle établissait que le nombre des évêchés serait ramené de 134 à 83, un par département, que les évêques et les curés seraient élus par les assemblées électorales de département et de district. Le pape ne donnait même pas l'investiture spirituelle, il était simplement informé de l'élection.

Quelques mois plus tard, devant l'opposition des évêques, l'Assemblée voulut contraindre le clergé à prêter serment de fidélité à la Constitution. Mais tous les évêques, sauf quatre, des milliers de prêtres, refusèrent le serment. On les appela les réfractaires. Ceux qui se soumirent furent les jureurs ou constitutionnels. Par un bref d'avril 1791, le pape les condamna comme schismatiques. Aux discordes civiles vinrent alors s'ajouter les discordes religieuses, provoquées par la lutte, de plus en plus âpre et passionnée, entre les prêtres constitutionnels et les prêtres réfractaires.

LA FUITE A VARENNES. Louis XVI était profondément pieux : bien qu'il eût sanctionné la Constitution civile, il n'osa pas s'y conformer, surtout après qu'elle eut été condamnée par le Pape. Troublé dans sa conscience, il prit alors la décision de s'échapper, d'aller rejoindre l'armée qui se trouvait en Lorraine sous le commandement du marquis de Bouillé et de reconquérir son autorité par les armes.

Le peuple, sans connaître ces projets, les soupçonnait et se méfiait. Le 18 avril 1791, comme Louis XVI se disposait à se rendre à Saint-Cloud, — pour y faire ses Pâques, disait-on, avec un prêtre réfractaire —, la foule envahit les cours des Tuileries, tint la voiture royale bloquée pendant deux heures, força le roi à descendre et à renoncer à son voyage.

Louis XVI dissimula quelque temps encore, puis, dans la nuit du 20 au 21 juin 1791, déguisé en valet de chambre, il s'échappa des Tuileries avec la reine, ses deux enfants, Madame Elisabeth sa sœur, et trois gardes du corps.

La lourde berline qui l'emportait parvint sans encombre vers huit heures du soir à Sainte-Menehould. Mais, de Paris, aussitôt sa fuite découverte, le 21 au matin, des officiers avaient été lancés à sa poursuite et l'ordre était donné de l'arrêter. Cet ordre parvint à Sainte-Menehould peu après le départ de la berline.

LE SERMENT DE LOUIS XVI A LA CONSTITUTION (Archives Nat.). *La note de l'archiviste qu'on voit au bas du serment est ainsi rédigée : « Serment du Roi, écrit de sa main et remis sur le Bureau de l'Assemblée Nationale, le 14 septembre 1791 ». On remarquera l'expression* Assemblée Nationale *substituée à l'expression courante* Assemblée Constituante (CL. HACHETTE.)

Aussitôt le fils du maître de poste, Drouet, partit à cheval. Il put à travers champs, devancer le roi, et portant l'ordre, vint donner l'alarme à Varennes, un petit bourg au pied de l'Argonne. Lorsque la berline arriva vers minuit, elle fut arrêtée comme elle allait atteindre l'Hôtel du « Grand Monarque », l'auberge où était préparé le relais. La population ameutée paralysa les efforts des cavaliers détachés par le marquis de Bouillé pour assurer le passage des fugitifs. Ramené à Paris comme un prisonnier par les commissaires de l'Assemblée, les députés Barnave et Pétion, le roi fut dès lors tenu sous bonne garde aux Tuileries. La Constituante le suspendit de ses pouvoirs et décida d'assumer seule tout le gouvernement jusqu'à l'achèvement de ses travaux.

LA FUSILLADE DU CHAMP DE MARS. Cette tentative de fuite acheva de ruiner les sentiments de fidélité à Louis XVI, restés jusqu'alors très vivaces. « Il faut être au milieu des Français, écrivait un diplomate étranger, pour concevoir leur indignation. En

parlant de leur roi ils ne se servent que des mots de lâche, bête, etc. » Bien plus, l'attachement à ce que le député Duquesnoy appelait « la sainte, la vénérable antiquité de la monarchie » se trouva ébranlé. Jusque-là il n'y avait eu que quelques républicains isolés. On ne croyait pas à la possibilité de la République dans un grand État comme la France. Mais, pendant l'absence du roi, après son retour, on fit comme l'expérience de la République : l'Assemblée assura seule tous les services qui fonctionnèrent sans encombre. Dès lors les républicains devinrent de plus en plus nombreux, surtout à Paris.

Pour empêcher que l'Assemblée ne rétablît Louis XVI dans ses pouvoirs, de grandes manifestations furent organisées le 17 juillet. Les républicains allèrent en masse au Champ de Mars signer sur l'autel de la Patrie une pétition qui invitait l'Assemblée à mettre en jugement Louis XVI et à organiser un nouveau gouvernement. Mais l'Assemblée, restée monarchiste, envoya contre les manifestants la garde nationale. Une bagarre éclata : la garde tira sur la foule, il y eut un grand nombre de tués et de blessés. Les principaux meneurs du mouvement furent arrêtés ou s'enfuirent ; le parti républicain se trouva pour un temps désorganisé.

LA FIN DE LA CONSTITUANTE. Deux mois plus tard l'Assemblée achevait ses travaux. Le 14 septembre, le roi, rétabli dans ses pouvoirs, vint prêter devant l'Assemblée le serment solennel de maintenir la Constitution. Il y eut des acclamations en son honneur, mais aussi des murmures.

Le vendredi 30 septembre, l'Assemblée Constituante déclara « que sa mission était remplie et que ses séances étaient terminées ».

LA CONSTITUTION DE 1791. Depuis le mois de juillet 1789, l'Assemblée avait travaillé à rédiger la Constitution. Acceptée par le roi dès 1790, la Constitution fut à plusieurs reprises remaniée et promulguée définitivement en 1791.

Le régime nouveau établi par l'Assemblée était la monarchie constitutionnelle fondée sur deux principes essentiels, la souveraineté du peuple et la séparation des pouvoirs. La nation souveraine délègue le pouvoir exécutif au roi, le pouvoir législatif à une Assemblée élue, le pouvoir judiciaire à des juges élus.

Le roi, hier maître absolu par la grâce de Dieu, n'est donc plus que le délégué héréditaire de la nation à l'exécutif. Il reçoit sous le nom de liste civile un traitement de vingt-cinq millions. Il nomme les ministres, les ambassadeurs, les officiers. Il est inviolable et irresponsable ; les lois doivent être sanctionnées par lui et il a le droit de veto suspensif, c'est-à-dire qu'il peut, pendant deux législatures, refuser sa sanction. Mais la loi passe, même sans la sanction royale, si une troisième Assemblée la vote.

Le pouvoir législatif appartient à 745 députés élus pour deux ans, qui forment l'Assemblée législative. L'Assemblée est indissoluble. Elle vote les lois, fixe le chiffre des contributions, les répartit entre les départements, ordonne et surveille l'emploi des fonds publics, et décide de concert avec le roi la guerre et la paix.

Les tribunaux réorganisés sont formés de juges élus comme les députés. En outre, dans les procès criminels, la nation exerce presque directement la puissance judiciaire : ce ne sont pas les juges, mais des citoyens tirés au sort, les jurés, qui proclament l'innocence ou la culpabilité de l'accusé.

La conséquence logique de la Déclaration des droits, c'eût été le suffrage universel, le droit de vote accordé à tous les citoyens. Mais les Constituants, pour la plupart des bourgeois, se défiaient du peuple ; ils n'osèrent pas établir le suffrage universel et organisèrent le suffrage restreint, à deux degrés. Les Français furent divisés en citoyens passifs qui ne votaient pas, et citoyens actifs qui votaient. Pour être citoyen actif, il fallait payer une contribution égale à la valeur de trois journées de travail. Il y eut environ 4 millions de citoyens actifs contre 3 millions de citoyens passifs. Les citoyens actifs, réunis en assemblées de canton, désignaient les électeurs. Pour être électeur, il fallait posséder un revenu foncier égal à la valeur de 150 à 200 journées de travail. Ces électeurs, au nombre de 42 980, élisaient les députés et les juges.

L'ŒUVRE DE LA CONSTITUANTE. La Constitution de 1791 ne représente qu'une partie de l'œuvre de la Constituante qui fut immense puisque, tout étant détruit dans l'État, tout était à reconstruire. L'Assemblée s'efforça de régler toute la vie nationale sur les principes nouveaux.

A l'ancien régime administratif confus, compliqué et centralisé, elle substitua une nouvelle organisation, uniforme, simplifiée et décentralisée. La France fut divisée en 83 départements, le département subdivisé en districts, le district en cantons, le canton en communes. Dans les départements et leurs subdivisions, l'autorité administrative fut confiée, non pas à des fonctionnaires nommés par le gouvernement central, mais à des délégués élus par les citoyens actifs.

Tous les anciens impôts ayant été abolis, la Constituante établit de nouvelles contributions : le mot contribution, substitué au mot impôt, indiquait le payement librement consenti par la nation, substitué au payement imposé par le roi. Les contributions





LE CLUB DES JACOBINS (ENTRÉE RUE SAINT-HONORÉ). Eau-forte de Duplessis Bertaux (Bibl. Nat.). *Ancien couvent des Jacobins dans lequel s'installa la Société « des Amis de la Constitution ». Sur le portail, le drapeau tricolore. On aperçoit dans la cour un « arbre de la Liberté ».* (CL. HACHETTE.)

directes furent de trois sortes : la contribution foncière, perçue sur les terres et les maisons ; la contribution personnelle et mobilière, calculée sur la fortune du citoyen d'après son loyer ; les patentes, payées par les commerçants et industriels. Les contributions indirectes furent réduites aux droits d'enregistrement, perçus sur la valeur des actes dont les particuliers font constater l'existence par l'État ; au timbre et aux douanes, toutes contributions encore perçues aujourd'hui.

Conformément à la Déclaration, toutes les libertés fondamentales furent garanties. Grâce à la liberté de la presse et à la liberté de réunion, les journaux et les clubs de toute opinion se multiplièrent rapidement. En vertu de la liberté de religion, les protestants, tenus à peu près hors la loi depuis la révocation de l'édit de Nantes, recouvrèrent tous leurs droits civiques et même leurs biens confisqués ; les israélites reçurent le titre et les droits de citoyens ; les naissances, les mariages, les décès ne furent plus enregistrés par le clergé, mais par les officiers municipaux.

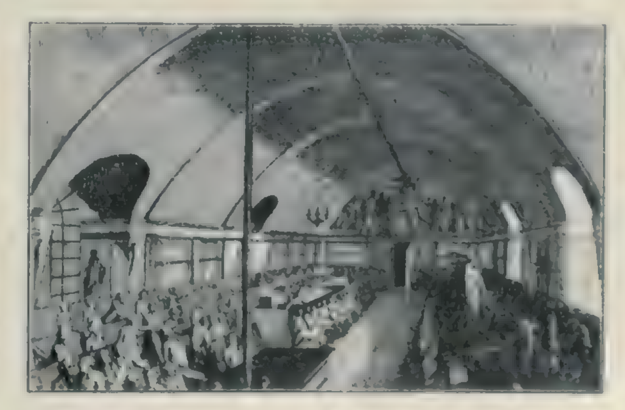
La Constituante établit la justice gratuite et égale pour tous. Elle supprima la torture et les supplices inutilement cruels. Elle voulut que les peines fussent proportionnées à l'importance des délits et créa l'échelle des délits et des peines : on distingua désormais les crimes, frappés de peines afflictives et infamantes, la mort, la déportation ; les délits correctionnels, frappés d'emprisonnement et d'amende ; les délits municipaux ou contraventions, punis d'une amende légère.

Enfin la Constituante décréta qu'il serait organisé « une instruction publique, commune à tous les citoyens, gratuite pour les enseignements indispensables pour tous les hommes ». Mais elle n'eut pas le temps de l'organiser et légua cette tâche aux Assemblées qui lui succédèrent.

L'Assemblée Législative.

L'ASSEMBLÉE ET LES CLUBS. Les Constituants avaient décidé avant de se séparer qu'aucun d'eux ne pourrait faire partie de l'Assemblée Législative. Les députés élus étaient donc presque tous des hommes nouveaux, peu connus et sans grande expérience politique. Hors de l'Assemblée ils se retrouvaient dans les clubs qui s'étaient formés au temps de la Constituante. Ces clubs étaient en 1791 au nombre de trois, tirant leurs noms des couvents désaffectés où ils siégeaient : les Jacobins, les Feuillants, les Cordeliers.

Presque unanimement les députés étaient royalistes. Mais les uns voulaient qu'on s'en tînt à l'application stricte de la Constitution : ceux-ci siégèrent à droite, ils appartenaient au club des Feuillants. D'autres se méfiaient du roi et, voulaient réduire la puissance



LE CLUB DES JACOBINS. SALLE DES SÉANCES. Gravure anonyme de 1791 (Musée Carnavalet). *La salle des séances du Club est l'ancienne salle de la Bibliothèque des Jacobins qu'on a aménagée pour les réunions publiques. Le bureau du président à gauche au milieu de la salle, la tribune des orateurs lui fait vis-à-vis.* (CL. HACHETTE.)

royale au point que le roi fût simplement un président de république héréditaire. Ceux-là siégèrent à gauche, ils appartenaient au club des Jacobins. Ce club avait été créé le premier, en 1789 et il était resté le plus important. Il était même devenu une véritable puissance dans le royaume, car dans toute la France des sociétés analogues s'étaient formées et s'étaient affiliées à la société de Paris, de sorte que les Jacobins eurent, dans la plupart des départements, des agents volontaires qui recevaient le mot d'ordre de Paris. L'orateur le plus écouté du club était déjà Robespierre, ancien député du Tiers d'Arras. A ce titre Robespierre ne pouvait faire partie de la Législative, où les membres du club les plus influents furent deux députés de Paris, le philosophe Condorcet et le journaliste Brissot, ainsi que les députés de la Gironde, Gensonné, Guadet et Vergniaud, celui-ci grand orateur, d'une éloquence abondante, enflammée et généreuse. Les Girondins, républicains de tendances, se réunissaient aussi hors de l'Assemblée dans le salon de Mme Roland, femme d'esprit supérieur et d'une grande noblesse de sentiments.

A l'extrême gauche, sur les bancs les plus élevés, siégeaient quelques députés adhérant au club des Cordeliers. Ce club avait un caractère plus populaire ; il réunissait en grand nombre boutiquiers et ouvriers des faubourgs parisiens. Les Cordeliers étaient franchement républicains : c'étaient eux qui, en juillet 1791, avaient pris l'initiative de la pétition du Champ de Mars.

TROUBLES INTÉRIEURS ET MENACES DE GUERRE. ✐ ✐ Quand la Législative commença ses travaux, le 1er octobre 1791, la situation intérieure et extérieure était extrêmement troublée.

Dans l'ouest, en Vendée surtout, les paysans poussés par les prêtres réfractaires avaient commencé la guerre religieuse. Ils donnaient la chasse aux prêtres jureurs et tenaient tête aux gardes nationaux envoyés contre eux. L'Assemblée décréta le 21 novembre 1791 que tous les prêtres devraient prêter le serment civique, sous peine d'être privés de leurs pensions et traités comme suspects. Le roi mit son veto à ce décret.

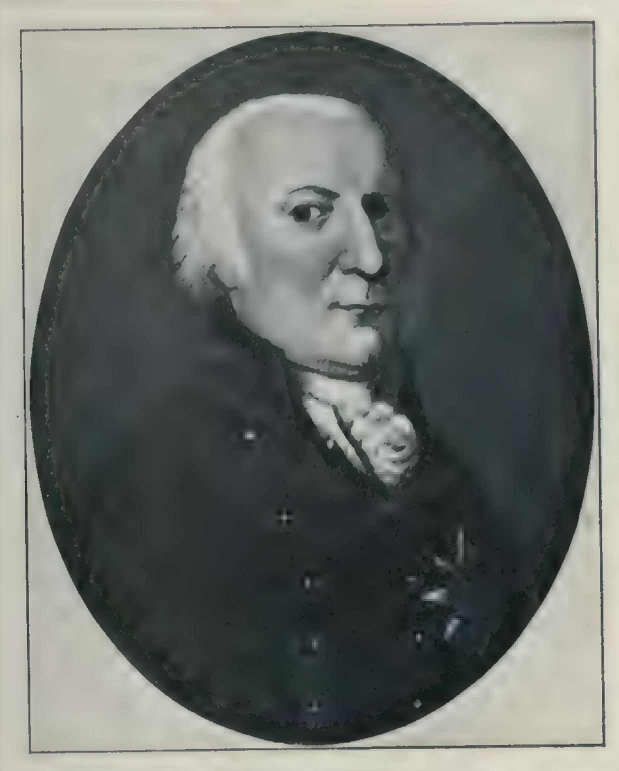
Tandis que s'allumait à l'intérieur la guerre religieuse, la question des émigrés allait bientôt provoquer la guerre étrangère. La Révolution à ses débuts avait été profondément pacifique ; en 1790 la Constituante avait décrété solennellement que « la nation française renonçait à toute guerre de conquêtes. » Mais les nobles émigrés qui avaient quitté la France plutôt que de se soumettre aux lois nouvelles s'étaient groupés à Coblentz autour des frères du roi, le comte



LA FOULE ENVAHIT LES TUILERIES 20 JUIN 1792. Dessin de Prieur (Bibl. Nat.). ✐ *Vestibule du palais dans lequel se précipitent les émeutiers traînant un canon. Aucune résistance; personne n'est à son poste Les gardes nationaux chargés de défendre le château restent inactifs ou font défection.* (CL. HACHETTE.)

de Provence et le comte d'Artois ; ils avaient formé un gouvernement et une armée, ne cessaient d'intriguer près des souverains étrangers et d'annoncer qu'ils viendraient bientôt rétablir le roi dans sa toute puissance avec l'appui de l'empereur et du roi de Prusse, dont ils avaient obtenu en août 1791 la menaçante déclaration de Pillnitz. Ces menaces enflammèrent les esprits en France ; on commença à parler dans les clubs « de faire la guerre aux rois pour l'émancipation des peuples ». Déjà la Constituante avait protesté auprès de l'empereur contre l'attitude de l'électeur de Trêves qui laissait les émigrés s'assembler en armes dans son électorat. La protestation devint plus vive dès que la Législative fut réunie. L'Assemblée décréta le 9 novembre 1791 que les émigrés qui ne seraient pas rentrés au 1er janvier 1792 seraient déclarés « suspects de conjuration contre la patrie » et poursuivis comme tels. Le roi mit également son veto à ce décret.

DÉCLARATION DE GUERRE. ✐ ✐ Les Girondins et avec eux la majorité des Jacobins — en dépit de Robespierre plus clairvoyant — étaient partisans de la guerre contre l'Autriche. Mais Louis XVI et Marie-Antoinette, qui n'avaient pas accepté sincèrement leur rôle de souverains constitutionnels, négociaient secrètement avec l'empereur. Les Girondins s'en doutaient : Brissot, Isnard, Vergniaud tinrent à l'Assemblée des discours de plus en plus belliqueux et menaçants pour la Cour. Ils firent décréter d'accusation le ministre des Affaires étrangères. Le roi, effrayé, céda une fois de plus et constitua un ministère formé d'amis des Girondins, Roland à l'Intérieur, Dumouriez aux Affaires étrangères (12 mars 1792). Au même moment l'empereur Léopold, qui désirait la paix, mourait subitement et était remplacé

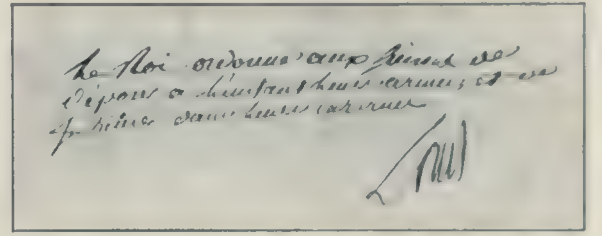


BRUNSWICK (1735-1806) (Bibl. Nat.). *Charles-Guillaume-Ferdinand, duc de Brunswick-Lunebourg, ancien lieutenant de Frédéric II, d'ailleurs prince d'esprit éclairé, est resté pour la postérité « Brunswick » tout court, l'homme du fameux manifeste qu'il signa le 25 juillet 1792, mais qu'il n'avait ni rédigé ni approuvé.* (CL. HACHETTE.)

par son fils François II, « militaire dans l'âme et absolutiste ». A l'ultimatum français le nouvel empereur répondit lui-même par un ultimatum. Alors, sur la proposition du ministère girondin, l'Assemblée vota d'acclamation la guerre « contre le roi de Hongrie et de Bohême » (20 avril 1792). En désignant l'empereur par ce titre inusité, elle voulait marquer clairement que la France ne faisait pas la guerre à l'empire d'Allemagne, mais seulement à la maison d'Autriche.

La déclaration de guerre est une date capitale dans l'histoire de la Révolution : en effet, c'est la guerre qui amena la chute de la royauté ; c'est la guerre qui amena l'établissement de la Terreur ; c'est d'elle enfin que sortiront la dictature napoléonienne et l'Empire. Dès lors chaque événement militaire eut son contre-coup à Paris.

JOURNÉE DU 20 JUIN. On croyait en France n'avoir à combattre que les Autrichiens et on espérait conquérir facilement la Belgique, mais le roi de Prusse se joignit à l'empereur. Les armées françaises, mal commandées, désorganisées par l'émigration des officiers, éprouvèrent dès les premières rencontres des paniques qui rendirent impossible toute offensive en Belgique. Bientôt on craignit l'invasion étrangère. En même temps les troubles



DERNIER ORDRE DE LOUIS XVI (Musée Carnavalet). *Écrit et signé par le roi le 10 août 1792. " Le roi ordonne aux Suisses de déposer à l'instant leurs armes et de se retirer dans leurs casernes ". Griffonné, d'après les uns, avant que la bataille eût commencé, d'après les autres, quand le roi eut acquis la certitude que les Suisses seraient battu*

religieux s'aggravaient dans l'Ouest et le Midi. L'Assemblée prit alors des mesures énergiques : le 27 mai elle décréta que tous les prêtres réfractaires seraient déportés ; le 8 juin elle ordonna la formation à Soissons d'un camp de 20 000 fédérés ou gardes nationaux volontaires. Par un nouveau revirement le roi refusa de sanctionner les décrets et renvoya le ministère girondin (12 juin). L'agitation grandit.

Pour effrayer le roi et le forcer à céder, une grande manifestation populaire fut organisée le 20 juin 1792, jour anniversaire du Serment du jeu de paume. Deux



LA TOUR DU TEMPLE. Dessin du temps de la Revolution (Musée Carnavalet) *Dans la grosse tour des Templiers, Louis XVI, transféré du Luxembourg, fut détenu du 14 août 1792 au 21 janvier 1793. On y enferma aussi la reine Marie-Antoinette et ses enfants, ainsi que Mme Élisabeth, sœur du roi.* (CL. HACHETTE.)



DANTON (1759-1794). Portrait d'auteur inconnu (Musée Carnavalet). ⁂ *De cette tête forte et ronde, de ce masque ramassé qui fait penser au bouledogue, avec le nez court et large, la mâchoire puissante, les yeux petits, un peu bridés, très clairs, il se dégage une impression de force brutale et d'audace que rien n'intimide.*

colonnes, fortes chacune de plusieurs milliers de personnes, hommes armés de piques et coiffés du bonnet rouge, femmes endimanchées, enfants portant des bouquets, vinrent remettre à l'Assemblée une pétition où il était déclaré que la volonté de vingt-cinq millions d'hommes ne pouvait être entravée par la volonté d'un seul. Les manifestants se portèrent ensuite sur les Tuileries, forcèrent les portes, et envahirent les appartements du roi : Louis XVI, surpris, fut pendant trois heures bloqué par la foule dans l'embrasure d'une fenêtre. On lui criait de retirer son veto, de rappeler les ministres patriotes. « Monsieur, lui dit un des chefs des manifestants, le boucher Legendre, vous êtes un perfide, vous nous avez toujours trompés, vous nous trompez encore. Mais prenez garde, la mesure est comble ! »

Par hasard la volonté de Louis XVI ne fléchit pas : pour apaiser la foule, il accepta de se coiffer du bonnet rouge, but à la santé des « sans culottes », mais refusa de retirer son veto. La manifestation n'eut aucun résultat.

LE MANIFESTE DE BRUNSWICK. ⁂ ⁂ Cependant en juillet les dangers s'aggravèrent encore. Une forte armée prussienne, commandée par le duc de Brunswick, approchait de la frontière de Lorraine. Le 11 juillet l'Assemblée proclama « la Patrie en danger » et ordonna une levée générale de volontaires.

Dans toute la France, le peuple commença à s'armer pour la défense de la patrie. Mais en même temps son irritation croissait contre Louis XVI qu'il accusait de trahison, d'entente secrète avec les ennemis — et de fait, sans qu'on le sût alors, le roi et la reine avaient informé les Autrichiens du plan de campagne arrêté en Conseil des ministres —. Ces sentiments de défiance et d'hostilité à l'égard de Louis XVI furent exaspérés par le manifeste de Brunswick. Dans ce manifeste, connu à Paris le 3 août, le duc de Brunswick annonçait que tout garde national pris les armes à la main, tout Français « qui oserait se défendre » contre les envahisseurs serait puni comme « rebelle au roi », et que si Louis XVI était outragé de nouveau aux Tuileries, Paris serait livré « à une exécution militaire et à une subversion totale ».

Ces menaces arrogantes soulevèrent Paris et la France, dans un élan de colère patriotique, contre l'étranger et contre le roi, évidemment complice.

RÉVOLUTION DU DIX AOUT. ⁂ ⁂ L'insurrection fut préparée, en dehors de l'Assemblée dont la majorité restait monarchiste, par les délégués des sections — divisions administratives de Paris — et



PRINCESSE DE LAMBALLE (1749-1792) (Musée de Versailles). ⁂ *La plus dévouée des amies de Marie-Antoinette et la plus célèbre des victimes des hideux massacres de septembre. Sa tête fut portée, au bout d'une pique, sous les fenêtres de la Reine, au Temple. Ce portrait date de 1777 environ.* (CL. HACHETTE.)



LE 10 AOUT 1792 : PRISE DES TUILERIES. Gravure de Duplessis-Bertaux (Musée de Versailles).

A gauche, sous le pavillon de l'Horloge, les Suisses de la garde, en habit rouge et bonnet à poils, font feu sur les assaillants. Du premier étage, que masque un nuage de fumée, des soldats tirent aussi. A droite, autour d'un drapeau tricolore, un groupe d'insurgés. Comme la plupart des drapeaux de l'époque, celui-ci est formé d'une croix blanche encadrée aux angles des couleurs bleue et rouge. Les insurgés sont armés de piques et de hallebardes. Par la porte qui s'ouvre à droite, au second plan, arrivent des combattants mieux armés, grenadiers de la Garde nationale que protègent deux pièces en batterie. A côté de cette porte, le pavillon du concierge est en flammes ; en flammes également les casernements des Suisses, au fond du tableau. Au premier plan, cadavres et quelques blessés ; un insurgé, aidé d'une femme armée d'un sabre, achève d'un coup de pique un Suisse tombé à terre (CL. HACHETTE.)



CHAISE ET TABLE A COIFFER DE MARIE-ANTOINETTE AU TEMPLE (Musée Carnavalet). *La reine de France avait, dans sa prison, le mobilier d'une de ces modestes bourgeoises que Chardin peignait quarante ans auparavant. L'élégance sobre des lignes relève ce mobilier si simple et lui enlève toute banalité.* (CL. HACHETTE)

par les fédérés de province venus à Paris malgré le veto du roi. Parmi ces fédérés, un bataillon de Marseillais joua un rôle particulièrement actif. Il était entré à Paris en chantant l'hymne guerrier qu'un jeune officier, Rouget de l'Isle, venait de composer à Strasbourg pour l'armée du Rhin. Cet hymne, qui allait devenir l'hymne national, s'appela dès lors « la Marseillaise ».

Dans la nuit du 9 au 10 août une Commune insurrectionnelle dont Danton fut le véritable chef prit possession de l'Hôtel de Ville et fit sonner le tocsin à tous les clochers. Au matin les forces insurgées, Marseillais, gardes nationaux, ouvriers des faubourgs, se portèrent sur les Tuileries. Il y avait là pour défendre le roi 2 500 hommes environ, gardes nationaux et gardes suisses ; mais les Suisses — 900 hommes — étaient les seuls sur lesquels on pût compter. Aussi fit-on comprendre au roi, non sans peine, qu'il était prudent, pour éviter une catastrophe, de demander asile à l'Assemblée qui siégeait à l'extrémité des jardins. Vers dix heures la famille royale escortée de gardes nationaux et de Suisses entrait à l'Assemblée.

Presque aussitôt la bataille commençait aux Tuileries. Les Marseillais ayant envahi la cour du Carrousel étaient arrivés jusqu'au vestibule du château. Il semblait que les Suisses fussent disposés à ne pas résister quand, brusquement, sur l'ordre de leurs officiers, ils ouvrirent le feu. Tout d'abord il y eut débandade des Marseillais ; puis, renforcés par les insurgés du faubourg Saint-Antoine, ils revinrent à la charge avec des canons. La lutte dura plus de deux heures. Le château était déjà forcé quand parvint aux Suisses, presque à bout de munitions, un ordre de Louis XVI leur enjoignant de cesser le feu. Ils furent pourchassés dans le château et dans les jardins par les insurgés qui en tuèrent 600 sur 900. Les insurgés eux-mêmes avaient, non point, comme on l'a dit longtemps, plus de 4 000 hommes hors de combat, mais, comme l'établit la liste nominative des victimes récemment découverte, 376 hommes atteints, dont moins de 100 tués, presque tous des fédérés marseillais ou bretons. Le château fut mis à sac, mais on exécuta sur place quiconque fut pris à voler.

LA COMMUNE DE PARIS. Le 10 août marque la fin de la monarchie constitutionnelle. L'Assemblée, sous la pression de l'insurrection victorieuse dut voter la suspension du roi. Pour statuer définitivement sur son sort et « assurer le règne de la liberté et de l'égalité », elle décréta la convocation d'une Convention nationale, élue au suffrage universel, sans distinction de citoyens actifs ou passifs. Provisoirement, le Gouvernement était confié à un Conseil exécutif dont les membres furent élus par l'Assemblée : le plus influent des nouveaux ministres fut Danton qui avait été un des principaux organisateurs de l'insurrection.

En fait, au milieu de l'agitation qui suivit le 10 août, les pouvoirs réguliers, Assemblée et Conseil exécutif, durent sans cesse composer avec le pouvoir insurrectionnel, la Commune de Paris. Appuyée sur les clubs



KELLERMANN (1735-1820), par Ansiaux (Musée de Versailles). *Le Strasbourgeois Kellermann, le vainqueur de Valmy, était un vieux soldat de la guerre de Sept ans. Poudré selon la mode de l'ancien régime, Kellermann porte le sobre et très seyant uniforme des généraux de la Révolution.* (CL. HACHETTE.)

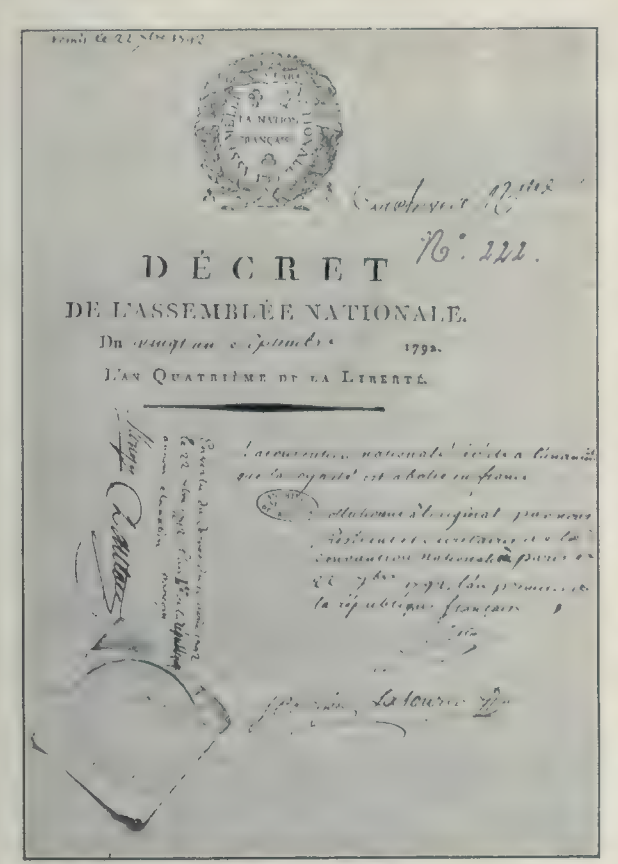
et les sections populaires, celle-ci exerça une véritable dictature. Malgré l'Assemblée, qui avait décrété l'internement de Louis XVI et de la famille royale au palais du Luxembourg, elle les fit enfermer dans la tour du Temple. Bientôt des milliers de « suspects » furent emprisonnés.

MASSACRES DE SEPTEMBRE. Les mesures prises par la Commune, l'affolement provoqué par les nouvelles de la guerre et l'approche des Prussiens déterminèrent alors les plus déplorables excès, les massacres de septembre.

Dans les derniers jours d'août, on apprit coup sur coup que La Fayette, après avoir essayé d'entraîner son armée sur Paris, désertait ; que les Prussiens étaient entrés en Lorraine, avaient pris Longwy (23 août) et investi Verdun. Cette place, la dernière qui couvrît Paris, ne pouvait, on le savait, tenir plus de deux jours. Le 2 septembre, à la nouvelle de l'investissement de Verdun, la Commune fit sonner le tocsin, tirer le canon d'alarme, battre la générale, elle déploya sur la façade de l'Hôtel de Ville un immense drapeau noir avec cette inscription : « La Patrie est en danger », et elle invita les Parisiens à former une armée de 60 000 hommes. Cependant un journaliste haineux et sanguinaire, Marat, le rédacteur de l'*Ami du Peuple*, ne cessait d'inciter les patriotes à égorger les traîtres avant de marcher à l'ennemi. La populace, déchaînée, surexcitée par cette mise en scène tragique, se porta, sur les prisons où étaient enfermés les suspects. Pendant quatre jours et quatre nuits, jusqu'au 6 septembre, des bandes d'égorgeurs poursuivirent méthodiquement la hideuse besogne dans toutes les prisons, à l'Abbaye, à la Force, au Châtelet, à la Conciergerie, etc. Il y eut près de 1 200 victimes, parmi lesquelles des vieillards, des prêtres, des femmes, une amie de la reine, la princesse de Lamballe.



DUMOURIEZ (1739-1823), par Rouillard (Musée de Versailles). *Le premier des grands généraux de la Révolution, qui prépara le succès de Valmy et gagna la victoire de Jemmapes, avait fourni déjà une longue carrière sous l'ancien régime. Moitié soldat moitié diplomate, il avait eu un peu la vie d'un aventurier.* (CL. HACHETTE.)



N°. 222.

DÉCRET

DE L'ASSEMBLÉE NATIONALE.

Du vingt un septembre 1792.

L'AN QUATRIÈME DE LA LIBERTÉ.

LE PREMIER DÉCRET DE LA CONVENTION (Archives Nationales). « *La Convention nationale décrète à l'unanimité que la royauté est abolie en France* ». *Signé du président Petion, des secrétaires Brissot et La Source, le décret est contresigné par Monge, ministre de la Marine, et par Danton, ministre de la Justice.* (CL. HACHETTE.)

L'Assemblée avait blâmé les massacres sans pouvoir les empêcher. Plus tard seulement les Girondins flétrirent les « septembriseurs » et se séparèrent du reste des Jacobins.

Le 20 septembre, l'Assemblée Législative cédait la place à la Convention et le même jour l'invasion prussienne était arrêtée à Valmy.

VALMY. Nommé, après le 10 août, commandant de l'armée du Nord, Dumouriez avait formé le projet d'arrêter l'ennemi devant les défilés de l'Argonne, longues et hautes collines couvertes d'épaisses forêts qui couvrent la plaine de Champagne comme une

muraille. Mais le 13 septembre les Prussiens surprenaient le défilé de la Croix-aux-Bois et pénétraient en Champagne. Ils étaient à moins de 200 kilomètres, à sept jours de marche de Paris.

Une audacieuse manœuvre de Dumouriez sauva la France. Remontant le long de l'Aisne, il vint s'établir sur une ligne de collines dénudées que dominait le moulin de Valmy. Ainsi placé, il menaçait de couper les communications de l'armée ennemie si elle osait poursuivre sa marche sur Paris. Les Prussiens revinrent en arrière pour attaquer Dumouriez.

L'action s'engagea le 20 septembre, à l'aube. Le principal effort des Prussiens fut dirigé contre le moulin de Valmy, où commandait Kellermann. Après une longue canonnade, vers onze heures, l'infanterie prussienne s'ébranla pour enlever le moulin. La vue de cette infanterie, la plus réputée de l'Europe, avançant comme à la parade, déployée en lignes impeccables, l'explosion de quelques caissons d'artillerie atteints par les obus prussiens, troublèrent un moment les Français qui, presque tous volontaires, voyaient le feu pour la première fois. Les rangs flottaient déjà, quand Kellermann, par son sang-froid, raffermit les cœurs et rétablit l'ordre. Tandis que deux batteries vivement amenées devant la ligne de bataille commençaient à mitrailler les Prussiens, Kellermann galopait sur le front, exhortant ses soldats à attendre l'ennemi de pied ferme. Puis, plaçant son chapeau à la pointe de son épée et l'élevant en l'air, il poussa le cri : « Vive la Nation ! » L'armée entière, dans un élan d'enthousiasme, répéta le geste et le cri. Étonnée, l'infanterie prussienne s'arrêta à quelque cent mètres, puis recula. La canonnade reprit jusqu'à trois heures. Les Prussiens ébauchèrent alors un second assaut. Mais, comme Kellermann allait faire charger à la baïonnette, ils reculèrent de nouveau sans attendre le corps à corps « et, dit le grand poète allemand Gœthe qui assistait à la rencontre, ce fut comme s'il ne s'était rien passé. »

« La plus grande consternation régnait dans l'armée, raconte Gœthe. Le matin encore on ne parlait que d'embrocher et de manger tous les Français. Maintenant chacun paraissait rêveur ; on ne se regardait pas, ou, si cela arrivait, c'était pour jurer ou maudire. A la nuit tombante nous avions par hasard formé un cercle au centre duquel on ne put même allumer un feu comme d'ordinaire. La plupart se taisaient, quelques-uns discouraient. On m'interpella pour me demander ce que je pensais de tout cela. Je répondis : « De ce lieu et de ce jour date une nouvelle époque dans l'histoire du monde, et vous pourrez dire : j'y étais. »

IMPORTANCE DE LA JOURNÉE DE VALMY

La bataille de Valmy n'était cependant en elle-même qu'une affaire de médiocre importance : il y avait eu une canonnade et non pas même un combat. Les Français avaient 300 tués, les Prussiens moins de 200. Pourtant, les conséquences morales furent immenses, et Kellermann et les volontaires, à Valmy, sauvèrent réellement la patrie et la liberté. Avoir contraint à s'arrêter une armée réputée invincible exalta le courage de la jeune armée républicaine et la rendit propre aux plus audacieuses entreprises. Quant aux Prussiens, devant la fière attitude des volontaires, leur stupeur fut d'autant plus vive que les émigrés leur avaient présenté l'armée française comme un méprisable ramassis « de savetiers et de tailleurs », prêts à fuir au premier choc, en sorte que la campagne serait à peine une promenade militaire. « La comédie ne durera pas longtemps, disait aux officiers un ministre prussien, au début des hostilités ; l'armée des avocats sera bientôt anéantie, et nous serons de retour dans nos foyers vers l'automne.» L'armée des avocats n'avait pas plié. Partout les paysans s'armaient et commençaient à harceler l'envahisseur, D'autre part, la pluie tombait sans trêve, jour et nuit, depuis des semaines : la dysenterie décimait les régiments. Sans avoir été vaincus, les Prussiens se comportèrent en vaincus. L'armée, au dire de Gœthe, se transformait en « un hôpital ambulant ». Ils battirent en retraite, laissant, avec la plus grande partie de leurs équipages, des milliers d'hommes sur les routes, et le 22 octobre, un mois après la canonnade de Valmy, ils avaient repassé la frontière.



MÉDAILLE DU 10 AOUT 1793 (Bibl Nat.. Médailles).



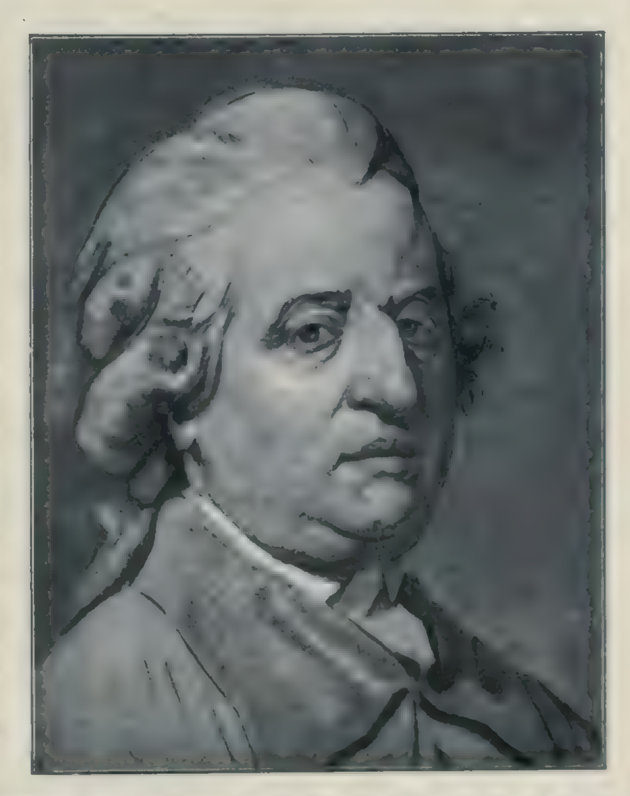
UN COMITÉ RÉVOLUTIONNAIRE SOUS LA TERREUR (1793-1794) (Dessin de Fragonard fils, Bibl. Nat.). *Dans une salle austère, un « ci-devant » accompagné de sa femme et de sa fille comparaissent devant de farouches républicains.*

CHAPITRE II

LA CONVENTION

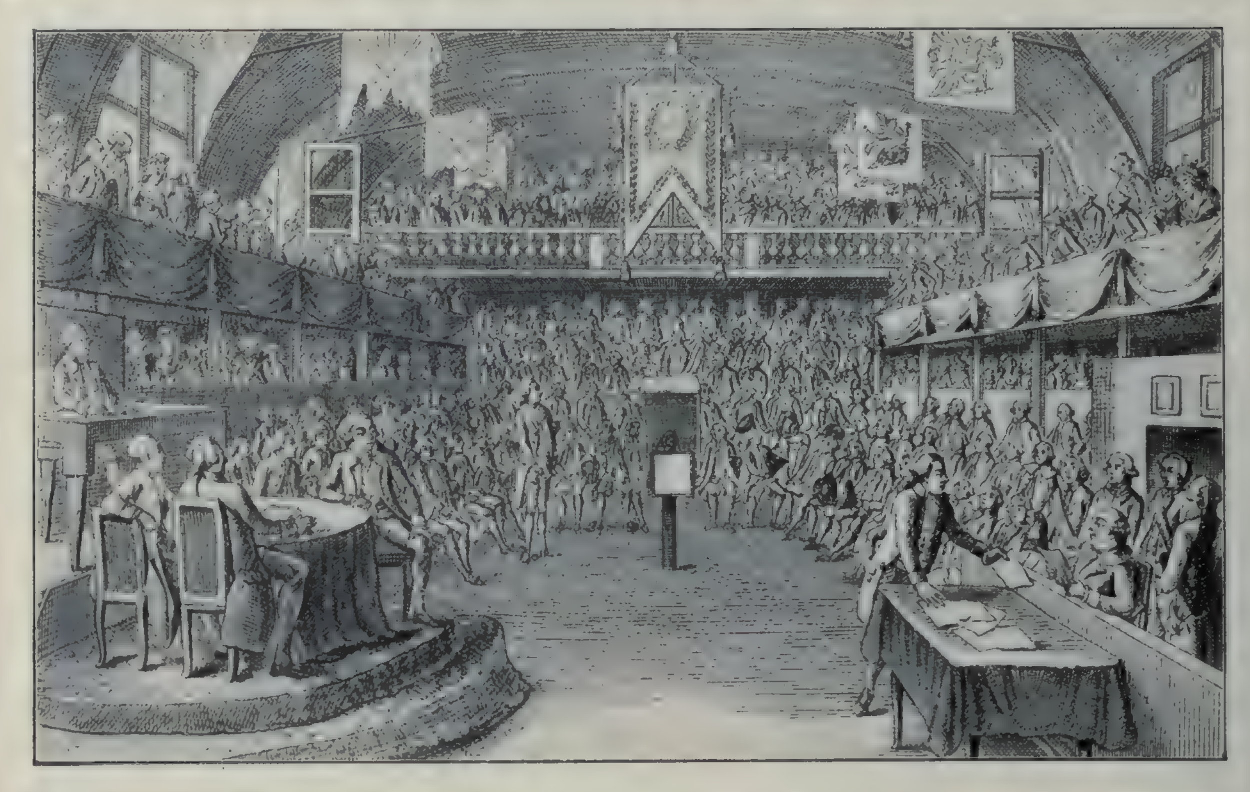
LA RÉPUBLIQUE. La Convention, formée de 750 députés, avait été élue au suffrage universel. Mais la plupart des électeurs ne votèrent pas et les Jacobins, seuls organisés, furent presque partout les maîtres des élections. Aussi la Convention était-elle de tendances beaucoup plus démocratiques que la Législative.

Dès la première séance, le 21 septembre, la Convention, à l'unanimité, décréta l'abolition de la royauté. Le soir, Paris fut illuminé et le peuple cria dans les rues : « Vive la République ! » Le lendemain 22, la Convention décréta que les actes publics seraient dorénavant datés de l'an I de la République. Le 25, Danton fit décréter que « la République française était une et indivisible ».



DERNIER PORTRAIT DE LOUIS XVI (18 janvier 1793) (Dessin au crayon de Ducreux, Musée Carnavalet). *Dessiné trois jours avant l'exécution du roi, ce portrait montre un Louis XVI que les catastrophes ont considérablement vieilli ; il avait trente-neuf ans quand il mourut, il en paraît ici plus de cinquante.* (CL. HACHETTE.)

GIRONDINS ET MONTAGNARDS. Presque aussitôt commença la furieuse lutte des partis, qui était le mal dont devait périr la République. Deux groupes, la Gironde et la Montagne, séparés surtout par les haines personnelles, se firent une guerre à mort. La Gironde, qui siégeait maintenant à droite de l'Assemblée, comprenait environ 160 députés parmi lesquels Brissot et Vergniaud, Condorcet, Isnard, l'ancien constituant Buzot, l'ancien maire de Paris Pétion, le Marseillais Barbaroux, le ministre Roland. La Montagne — ainsi appelée parce que beaucoup de ses membres siégeaient sur les bancs les plus élevés de la salle — groupait environ 200 députés ; à la Montagne appartenaient Robespierre, Danton et Marat, tous trois députés de Paris, le journaliste Camille Desmoulins, Saint-Just, député de l'Aisne, — un jeune homme de vingt-trois ans — Carnot, ancien officier du génie, Collot d'Herbois ancien acteur,



LE PROCÈS DE LOUIS XVI DANS LA SALLE DU MANÈGE (Eau-forte du temps, collection Victorien Sardou). *Le dessinateur n'a montré ici que la moitié de la salle A gauche, le bureau du président ; au-dessous, autour d'une table, les secrétaires de la séance. En face, à droite, la barre derrière laquelle le roi est assis ; au-dessus du roi, la tribune des orateurs. Au fond, derrière la balustrade, une des deux tribunes publiques. Au milieu de la salle, un poteau supporte un écran carré sur lequel est affiché l'ordre du jour.* (CL. HACHETTE).



UN « SECTIONNAIRE » (D'après une figure d'un jeu de cartes de la Révolution, Bibliothèque Nationale). *Un de ces « sans-culottes », soldats de l'émeute, auxquels la Commune, en insurrection contre la Convention, attribua une solde de quarante sous par jour pour avoir constamment dans les « sections » des hommes à sa dévotion.*

Billaud-Varennes et Fouché, oratorien défroqué, etc. Au centre, la masse des députés, gens hésitants prêts à céder à l'influence des plus énergiques, formait la « Plaine » ou le « Marais ».

Girondins et Montagnards se disaient également républicains et démocrates. Mais les Girondins, pour la plupart députés des départements et provinciaux, se méfiaient de Paris et ne voulaient plus de la dictature de la Commune. Selon la parole de l'un d'eux, ils entendaient que « Paris fut réduit à un quatre-vingt-troisième d'influence comme les autres départements ». En outre ils avaient le souci de la légalité, le respect des formes légales : « Plutôt la mort que le crime ! » dira le Girondin Vergniaud.

Au contraire, les Montagnards, appuyés sur la Commune et les clubs, acceptaient la dictature parisienne, qu'ils jugeaient indispensable pour empêcher la contre-révolution. Pour eux le salut public devait tout primer ; pour sauver la France et la République, toutes les mesures d'exception étaient justifiées : « Dussent nos noms être flétris, répondra Danton à Vergniaud, nous sauverons la liberté. » « Soyez comme la nature, dira-t-il encore ; elle voit la conservation de l'espèce ; ne regardez pas les individus. »

EXÉCUTION DU ROI. La royauté abolie,

EXÉCUTION DE LOUIS XVI (21 janvier 1793) (Gravure anonyme, Musée Carnavalet). *Au premier plan, le carrosse dans lequel fut amené Louis XVI. Sur l'échafaud, à droite, un aide du bourreau montrant au peuple la tête du roi ; à gauche, l'abbé Edgeworth qui calma la courte résistance du roi par quelques mots dont une légende a fait la phrase fameuse : « Fils de Saint Louis, montez au ciel ! » Sur la Place de la Révolution, près de 20 000 hommes sont massés. ..On craignait qu'un coup de main ne fût tenté pour sauver le roi. Le soir même, les théâtres étaient ouverts et les cafés remplis. La foule manifestait la plus complète indifférence.* (CL. HACHETTE.)

il restait à régler le sort du roi. La Convention était hésitante. Mais en novembre on découvrit aux Tuileries une armoire à porte de fer où se trouvèrent de nouvelles et abondantes preuves des relations de Louis XVI avec les émigrés. Alors l'Assemblée décida que le roi serait jugé par elle.

Commencé le 11 décembre, le procès se termina le 20 janvier. Le roi y parut avec une grande dignité, mais il se contenta de tout nier. Malgré l'éloquent plaidoyer de de Sèze, la Convention déclara « Louis Capet » coupable de conspiration contre la liberté de la Nation et d'attentat contre la sûreté de l'État. Comme tel elle le condamna à mort. Le samedi 20 janvier, après avoir rejeté toutes les propositions de sursis, l'appel au peuple, le renvoi de l'application de la peine jusqu'à la paix, à trois heures du matin, par 380 voix contre 310, elle décida que la sentence serait exécutée dans les vingt-quatre heures.

Le dimanche 21 janvier, sur la place Louis XV devenue la Place de la Révolution, aujourd'hui la place de la Concorde, au milieu d'un carré de troupes et de gardes nationaux, la guillotine était dressée face aux Tuileries. Louis XVI monta à l'échafaud à dix



MARIE-ANTOINETTE EN 1793 (Par Prieur, Musée Carnavalet). *Sous le bonnet blanc et le voile de deuil, la « veuve Capet », comme il est écrit au bas de ce portrait, apparaît d'une pâleur impressionnante. Dans le regard, dans la physionomie grave et ferme, il y a une émouvante expression de résignation.* (CL. HACHETTE.)



LE TRIBUNAL RÉVOLUTIONNAIRE : PROCÈS DE LA REINE (Dessin et gravure de Bouillon). *Dans l'ancienne Grand'Chambre du Parlement, au Palais de Justice. Au fond, les bancs du jury. Devant, table du greffier. A gauche, debout, le président Herman et les juges, avec leurs chapeaux à panaches tricolores. En bas, l'accusateur public Fouquier-Tinville. Au premier plan, jambes croisées, Hébert. A droite, l'enceinte du public. Cette gravure célèbre, publiée dès 1795, représente la reine au moment où elle en appelle « à toutes les mères » des infamies odieuses dont l'accusait Hébert.* (CL. HACHETTE.)

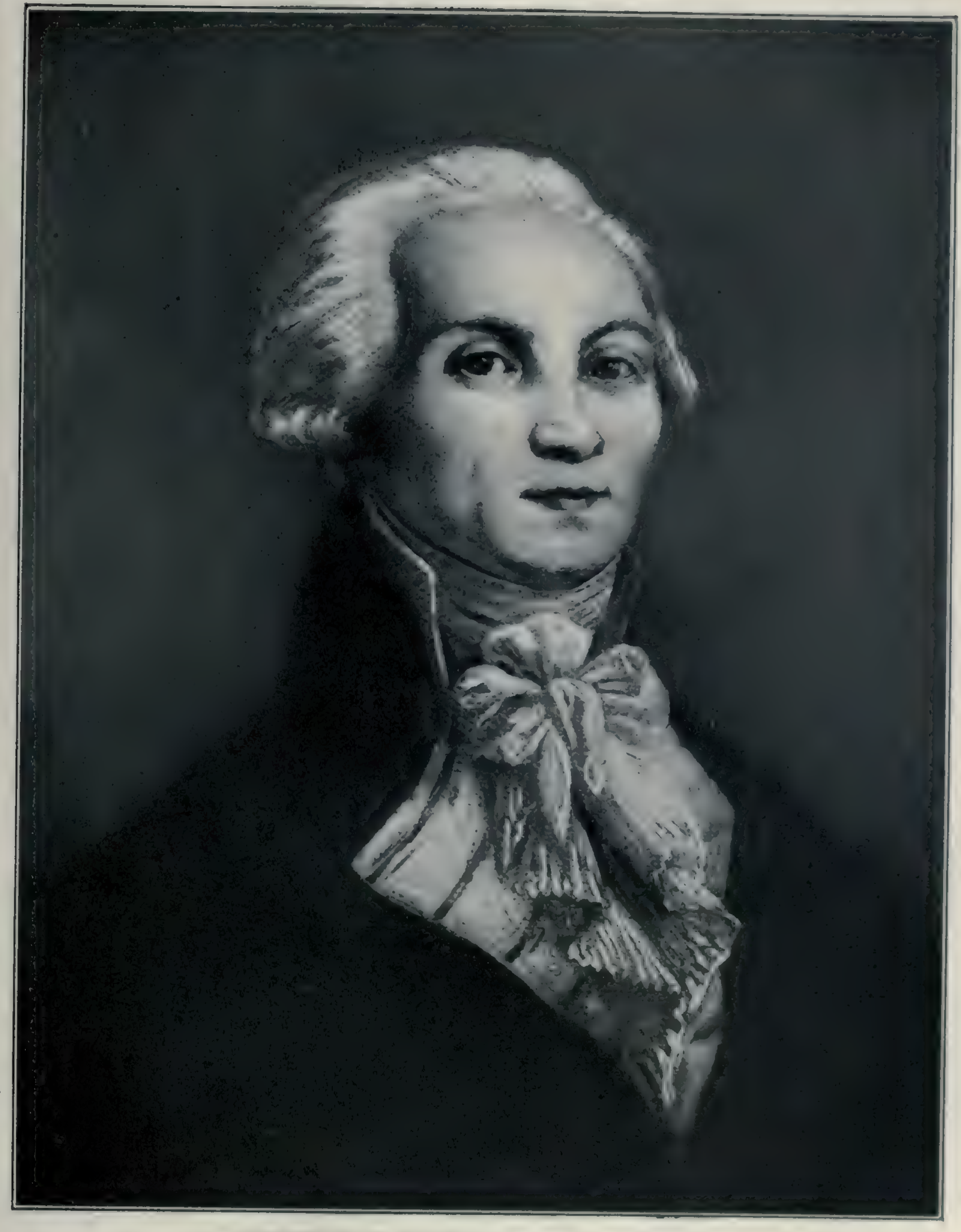
heures, avec un tranquille courage. Il essaya de parler au peuple qui se pressait derrière les soldats. Un roulement de tambour couvrit sa voix.

LE GOUVERNEMENT RÉVOLUTIONNAIRE. L'exécution de Louis XVI accrut redoutablement les périls où la France était engagée. Elle provoqua une coalition générale de toutes les grandes puissances. En France même, cent mille paysans vendéens se soulevèrent. Aux armées Dumouriez se déclara contre la Convention et prépara un coup d'État dont le patriotisme des troupes empêcha heureusement l'exécution (mars).

Pour parer à tant de dangers, la Convention organisa un gouvernement dictatorial. Elle créa successivement un Comité de Sûreté générale, pour rechercher les suspects ; pour les punir, un Tribunal révolutionnaire, qui jugeait sans appel ; enfin le 6 avril, un Comité de Salut public qui disposa souverainement des moyens de défense intérieure et extérieure et qui, concentrant tous les pouvoirs, devint promptement un dictateur à plusieurs têtes. Il était composé de neuf membres élus par la Convention. Dans les départements et aux armées, la Convention délégua plusieurs de ses membres, avec pleins pouvoirs : on les appela Représentants en mission.

La Convention vota d'autre part, en juin 1793, une Constitution nouvelle pour remplacer la Constitution de 1791. La Constitution de 1793 était très démocratique : elle établissait le suffrage universel et soumettait les lois à la ratification du peuple. Mais on ajourna sa mise en vigueur en raison de la crise que traversait la République et la Convention décréta que le gouvernement de la France serait « révolutionnaire jusqu'à la paix. »

CHUTE DES GIRONDINS. Cependant la lutte était devenue de plus en plus âpre entre la Gironde et la Montagne. Comme les Girondins avaient proposé, lors du procès du roi, la ratification de la sentence par le peuple, les Montagnards les accusèrent d'avoir voulu sauver le roi ; ils les accusaient



ROBESPIERRE (1759-1794) (Peinture anonyme, Musée Carnavalet).

Dans cette figure pâle, à la mâchoire carrée, aux lèvres serrées, les yeux ont un éclat dur et froid, le masque a quelque chose d'énigmatique. Cheveux blonds poudrés. Habit nankin à rayures marron, gilet chamois à rayures vertes et blanches, ample et haute cravate plissée, nouée avec soin et faisant jabot. Robespierre se piquait de sobre élégance. Après avoir fait guillotiner Girondins, Hébertistes et Dantonistes le dictateur succomba à son tour, dans les journées tragiques de Thermidor. (CL. HACHETTE.)



CAMILLE DESMOULINS (1760-1794) (Par Suvée, Collection Jules Claretie). *Le plus brillant des journalistes de la Révolution, polémiste redouté pour son éloquence et pour sa verve mordante. Cette belle tête tomba avec celle de Danton et des principaux « Indulgents » en avril 1794.* (CL. HACHETTE.)

aussi de vouloir une République fédérative. Par contre, la Gironde accusait Marat et Robespierre d'aspirer à la dictature. Elle fit envoyer Marat devant le Tribunal révolutionnaire qui l'acquitta. Elle essaya de briser la Commune et fit arrêter un de ses principaux membres, Hébert, rédacteur du *Père Duchêne*, journal démagogique et d'une verve grossière. A la fin de mai, la Commune de Paris et les Jacobins résolurent d'en finir avec les Girondins.

Le dimanche 2 juin, la Commune fit cerner les Tuileries par 80 000 hommes avec 60 canons. La Convention essaya de résister. Conduite par son président Hérault de Séchelles, elle tenta de sortir en corps. Hanriot l'arrêta. « Que demande le peuple? dit Hérault. La Convention n'est occupée que de lui et de son bonheur. » — « Hérault, répartit Hanriot, le peuple ne s'est pas levé pour écouter des phrases, mais pour donner des ordres. Il veut qu'on lui livre 34 coupables. » Et comme les députés faisaient mine d'avancer : « Canonniers, à vos pièces ! » commanda Hanriot se tournant vers les sectionnaires. La Convention céda. Regagnant la salle des séances, elle décréta l'exclusion de 29 de ses membres ; ils devaient être tenus en surveillance à leurs domiciles. Les Montagnards étaient désormais maîtres de l'Assemblée.

LA TERREUR. Le coup de force du 2 juin provoqua dans plusieurs régions, en Normandie, à Bordeaux, à Lyon, à Marseille, des insurrections girondines. Au mois de juillet, en comptant la Vendée royaliste, soixante départements, les trois quarts de la France, étaient en armes contre Paris. Au même moment, toutes les frontières étaient forcées par les armées de la coalition.

La Convention, sans se laisser effrayer par la grandeur du péril, résolut de poursuivre contre tous ses ennemis la lutte à outrance. Elle confia le pouvoir aux Montagnards les plus intransigeants, Robespierre et ses amis, Couthon et Saint-Just : ils remplacèrent au Comité de Salut public Danton discrédité par sa politique de conciliation (juillet 1793). Quant à Marat, il était mort, poignardé par une jeune fille, Charlotte Corday, qui avait voulu venger les Girondins. Carnot, élu aussi membre du Comité, prit la direction de la défense nationale.

Le Comité de Salut public et la Convention voulurent décourager leurs adversaires par l'épouvante et forcer par la peur le pays tout entier à s'armer contre l'étranger : « Il faut, disait Billaud-Varennes, que l'épée de Damoclès plane désormais sur toute la superficie de la France. » Ce fut le régime de la Terreur. Déjà les émigrés et les prêtres réfractaires avaient été mis hors la loi. Le 17 septembre fut votée la loi des suspects qui déclarait prévenus de haute trahison les « partisans de la tyrannie » et les « ennemis de la



MARIE-ANTOINETTE CONDUITE A L'ÉCHAFAUD (16 octobre 1793) (Croquis de David, Bibliothèque Nationale). *Ce croquis poignant fut dessiné par le peintre David, à une fenêtre de la rue Saint-Honoré, tandis que passait, sur la charrette qui la conduisait à la guillotine, Marie-Antoinette, prête pour le supplice.*

liberté » : définition d'autant plus redoutable qu'elle était plus vague.

Alors, comme après le 10 août, les Comités révolutionnaires procédèrent dans toute la France à des arrestations en masse. Au Tribunal révolutionnaire, l'accusateur public Fouquier-Tinville envoya chaque jour des fournées de condamnés à la guillotine. Parmi les victimes les plus célèbres furent la reine Marie-Antoinette ; Bailly, l'ancien maire de Paris ; le duc d'Orléans, qui, député à la Convention, avait pris le nom de Philippe-Égalité et voté la mort de son cousin Louis XVI ; Vergniaud et les Girondins arrêtés le 2 juin. Jusqu'à la fin de juillet 1794, 2 596 personnes furent exécutées à Paris. L'ensemble des victimes ayant subi un semblant de jugement fut pour la même période et pour toute la France d'environ douze mille. Dans les régions insurgées on procédait à des exécutions en bloc. D'abominables cruautés furent commises par le représentant Carrier, à Nantes : il fit noyer les prisonniers dans la Loire, sans jugement, par milliers, près de cinq mille en sept mois. Le nombre des cadavres ramenés par la marée à Nantes était tel que l'eau du fleuve en était empoisonnée, et que la municipalité défendit, par arrêté, la vente du poisson.

EXÉCUTION D'HÉBERT ET DE DANTON

A la fin de 1793, grâce à l'énergie des organisateurs de la Défense nationale et à la valeur des armées républicaines, le péril extérieur et intérieur était conjuré. Toutes les insurrections étaient vaincues, les armées ennemies repoussées loin de la frontière. Dès lors les Montagnards se divisèrent ; il parut à Danton que le régime de la Terreur n'avait plus aucune raison d'être, qu'il était temps de ramener « le règne des lois et de la justice pour tous ». Son ami, Camille Desmoulins, dans son éloquent journal le *Vieux Cordelier*, réclamait la création d'un Comité de clémence. Danton, Desmoulins et un certain nombre de Montagnards formèrent le parti des Indulgents.

D'autres, au contraire, trouvaient Robespierre trop modéré et réclamaient de nouvelles mesures de terreur. Ils avaient pour chef Hébert et pour organe le *Père Duchêne*. Les Hébertistes étaient en outre athées et voulaient déchristianiser la France. Ils avaient fait établir un calendrier nouveau d'où étaient bannis les noms des saints et des fêtes religieuses. Partout où ils dominaient, ils fermaient les églises ou s'amusaient à y célébrer le culte de la Raison. Le 10 novembre 1793, ils célébrèrent à Notre-Dame une fête de la Liberté et de la Raison, et installèrent sur l'autel, « aux lieu et place de la ci-devant Sainte-Vierge », la divinité nouvelle représentée par une danseuse de l'Opéra. Quelques jours après, la Commune ordonna la fermeture de toutes les églises et commença à traquer tout prêtre, fût-il jureur, qui se refusait à cesser de célébrer le culte et à se « déprêtriser ». Danton à la Convention flétrit ces « mascarades antireligieuses ».



MORT DE MARAT (13 juillet 1793) (Par David. Musée de Lille). *Le tableau de David représente le moment même qui suivit l'assassinat. Marat est dans sa baignoire, la poitrine ouverte, la tête defaillante. Sa main tient encore le papier sur lequel il notait les renseignements que venait de lui donner Charlotte Corday.* (CL. NEURDEIN.)

Robespierre, que cette double opposition gênait, se débarrassa par la violence des uns et des autres. Il détestait l'athéisme et la grossièreté des Hébertistes, l'improbité de certains Dantonistes ; en outre il était jaloux de Danton dont il redoutait la popularité. Les premiers furent arrêtés et guillotinés, sous prétexte de complot tendant à affamer Paris et à provoquer le massacre de la Convention (24 mars 1794). Quelques jours après, les Indulgents, inculpés de comploter le rétablissement de la monarchie, étaient arrêtés et guillotinés à leur tour (5 avril 1794). Danton, prévenu du danger qu'il courait, avait refusé de fuir : « Bah, avait-il répondu, est-ce qu'on emporte sa patrie à la semelle de ses souliers ! »

DICTATURE DE ROBESPIERRE.

Danton mort, il ne resta plus personne pour contrebalancer l'influence de Robespierre. Celui-ci exerça pendant près de cinq mois (avril-juillet 1794) une véritable dictature.

Robespierre s'était acquis une très grande popularité et le surnom d'Incorruptible, par sa parfaite probité, la dignité et la simplicité de sa vie — il vivait dans la famille d'un menuisier, — la correction de sa tenue, son ton dogmatique, et le prestige des mots d'innocence et de vertu qu'il avait constamment à la



SALLE DES SÉANCES DE LA CONVENTION, AUX TUILERIES (Dessin de Mousset gravé par Helmann, Bibl. Nat.). *La salle des Tuileries fut la première dont les dispositions intérieures rappellent celle de nos Chambres actuelles. Au-dessus du bureau, un trophée de drapeaux tricolores et un faisceau de lances symbolisant la République « une et indivisible ». Statues de Lycurgue, de Solon, de Platon. Au-dessous, dans de grands cadres, la Déclaration des Droits de l'homme. Dans la gravure ci-dessus, les insurgés de Prairial, qui ont envahi l'Assemblée, présentent au bout d'une pique, au président Boissy d'Anglas, la tête du représentant Féraud qui vient d'être massacré.* (CL. HACHETTE.)

bouche. Il avait un orgueil immense, la conviction que toute vérité était en lui. Ses idées, toutes empruntées à Rousseau, avaient à ses yeux la valeur de dogmes intangibles. Ne pas les partager était d'un mauvais citoyen ; les combattre était un sacrilège que seule la mort pouvait expier. Les aristocrates, les athées, les débauchés, les spéculateurs, les parlementaires corrompus, enfin ses adversaires personnels, lui paraissaient à des titres divers des ennemis également dangereux qu'il fallait impitoyablement frapper pour fonder enfin cette « République vertueuse » dont il avait fait son idéal.

Adversaire déterminé comme Danton des « mascarades antireligieuses », Robespierre prétendit ériger en religion d'État le déisme des philosophes. Le 8 mai il fit décréter par la Convention que « le peuple français reconnaissait l'existence de l'Être Suprême et l'immortalité de l'âme ». Un mois après, on célébrait à Paris la première fête, dédiée à l'Être Suprême. Robespierre, qui présidait alors la Convention, présida lui-même aux cérémonies du nouveau culte officiel. En habit bleu clair et culotte nankin, un bouquet de fleurs et d'épis à la main, il conduisit la procession qui se déroula des Tuileries au Champ de Mars, et tandis que les chœurs entonnaient l'hymne de circonstance : « Père de l'Univers, suprême Intelligence », il mit de sa main le feu à la statue symbolique de l'Athéisme.

Deux jours plus tard, pour exterminer les « impurs », Couthon faisait voter par la Convention la loi du 22 Prairial (10 juin), en vertu de laquelle le Tribunal révolutionnaire jugerait désormais « sur des preuves morales », sans entendre ni témoins ni défenseurs, et ne pourrait prononcer d'autre peine que la mort. Alors commença la Grande Terreur : en 47 jours, du 10 juin au 27 juillet, il y eut à Paris 1 376 têtes coupées. Or, au même moment, l'armée française, par la brillante victoire de Fleurus (26 juin), commençait la seconde conquête de la Belgique. Cette victoire témoignait avec éclat que la patrie n'était plus en danger ; elle rendait injustifiables les boucheries de Paris, et le public révolté, ayant « la nausée de l'échafaud », attribua la continuation de la Terreur au seul esprit de vengeance et aux haines personnelles de Robespierre.

LE 9 THERMIDOR. Ces sentiments du public favorisèrent les projets d'un certain nombre de députés qui, se sentant ou se sachant menacés par Robespierre, avaient hâte de le devancer et de l'abattre. Un complot s'organisa à la fin de juillet. Les meneurs



UNE CELLULE SOUS LA TERREUR (Dessin de Hubert Robert, Musée Carnavalet). *Hubert Robert, peintre et graveur de talent, fut incarcéré comme suspect en 1793, à la prison de Sainte-Pélagie. Il s'est représenté lui-même dans sa cellule, recevant des mains de la guichetière, qui lui apporte sa nourriture, une miche de pain et de l'eau.*

— une clique — étaient Fouché, Billaud-Varennes, Tallien, Barras, compromis dans une affaire de vols à Marseille. Ils purent gagner les députés du « Marais » qui avaient jusque-là soutenu Robespierre et se distribuèrent les rôles pour la séance du 9 thermidor (27 juillet) à la Convention.

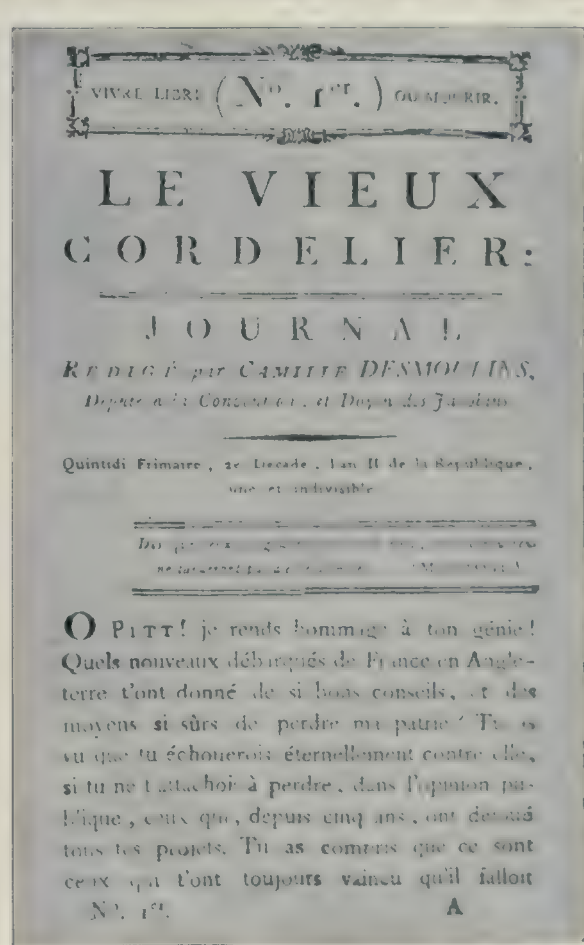
Avant que Robespierre eût pris la parole, Tallien, brandissant un poignard, demanda la mise en accusation du « nouveau Cromwell ». Robespierre essaya vainement de se défendre : le président Thuriot, un ami de Danton, couvrait du bruit de sa sonnette furieusement agitée, la voix de l'accusé. Après une tumultueuse séance, comme Robespierre, dans un suprême effort de fureur impuissante, venait de s'écrier : « Pour la dernière fois, président d'assassins, je te demande la parole ! », il fut décrété d'arrestation aux cris de : « A bas le tyran ! » Robespierre le jeune, Saint-Just, Lebas, Couthon demandèrent à partager son sort. Cependant la Commune qui était robespierriste les fit délivrer le soir même et amener à l'Hôtel de Ville. La Convention riposta par la mise hors la loi de Robespierre et de ses amis.

Tout semblait se préparer pour une bataille ; les Robespierristes se groupaient devant l'Hôtel de Ville, sur la place de Grève ; la Convention réunissait aux Tuileries la gendarmerie et une partie de la garde nationale. Mais Hanriot était ivre et Robespierre n'osa pas prendre l'offensive et ordonner l'attaque. Un peu avant minuit, l'orage, qui avait menacé toute la journée, dispersa sous des torrents d'eau les Robespierristes laissés sans ordres. Quand, à deux heures du matin, les troupes de la Convention, commandées par Barras et Merlin de Thionville, arrivèrent devant l'Hôtel de Ville, elles trouvèrent la place nette. Elles bloquèrent l'Hôtel, puis sans rencontrer aucune résistance arrêtèrent Robespierre, à qui un gendarme, Meda, cassa la mâchoire d'un coup de pistolet, ses amis et les principaux membres de la Commune. Le soir vers sept heures et demie, au milieu « des accents d'allégresse et des applaudissements », Robespierre, son frère Robespierre le jeune, Saint-Just, Couthon, Hanriot, etc., 22 proscrits en tout, étaient décapités. Il y eut encore 70 exécutions le lendemain, et 13 le surlendemain, 30 juillet 1794.

LA RÉACTION THERMIDORIENNE.

La coalition qui venait de renverser Robespierre comprenait surtout des terroristes. Mais après la victoire ils furent bientôt écartés et le pouvoir revint aux modérés ou aux terroristes repentis.

Une inévitable réaction se produisit alors contre les Montagnards et leur politique : c'est ce qu'on a appelé la réaction thermidorienne. La plupart des lois d'exception furent abrogées, le régime de la Terreur fut aboli. On rappela à la Convention les Dantonistes et les Girondins survivants. On ferma le club des



VIVRE LIBRE (N°. 1er.) OU MOURIR.

LE VIEUX CORDELIER :

JOURNAL

Rédigé par CAMILLE DESMOULINS, Député à la Convention, et Doyen des Jacobins.

Quintidi Frimaire, 2e Décade, l'an II de la République, une et indivisible.

[illegible]

O PITT ! je rends hommage à ton génie ! Quels nouveaux débarqués de France en Angleterre t'ont donné de si bons conseils, et des moyens si sûrs de perdre ma patrie ? Tu as vu que tu échouerois éternellement contre elle, si tu ne t'attachois à perdre, dans l'opinion publique, ceux qui, depuis cinq ans, ont déjoué tous tes projets. Tu as compris que ce sont ceux qui t'ont toujours vaincu qu'il falloit

N°. 1er. A

LA PREMIÈRE PAGE DU « VIEUX CORDELIER » (Bibliothèque Nationale). *Le Vieux Cordelier fut fondé par Camille Desmoulins pour combattre le régime de la Terreur. Il paraissait tous les cinq jours en quelques feuilles de format in-12. Le premier numéro est du 5 décembre 1793. Desmoulins en rédigea sept.*



LE 13 VENDÉMIAIRE (5 OCTOBRE 1795) DANS LA COUR DES TUILERIES (Dessin original de Lebarbier, Musée Carnavalet). *Le 13 Vendémiaire, les sections royalistes tentèrent un coup de force contre la Convention et furent refoulees par le général Bonaparte. « Les Conventionnels fraternisent avec leurs défenseurs », dit une légende explicative du dessin. Par la porte du Pavillon de l'Horloge, des Conventionnels sortent au-devant de fantassins, de hussards et de dragons auxquels on fait ample distribution de victuailles. Au premier plan, un soldat dort, assommé par le vin ; un député verse à boire à un dragon.* (CL. HACHETTE.)

Jacobins. Carrier fut condamné à mort, pour les atrocités de Nantes, Fouquier-Tinville pour les monstrueuses parodies de justice du tribunal révolutionnaire. Le tribunal lui-même fut réorganisé, puis supprimé.

Les derniers députés de la Montagne — on les appelait les « Crétois » — essayèrent de soulever les ouvriers des faubourgs pour reprendre le pouvoir. Le peuple était d'ailleurs exaspéré par le renchérissement des vivres, et par une terrible crise de misère. Deux émeutes éclatèrent successivement le 12 germinal et le 1er prairial an III (1er avril et 20 mai 1795) : celle-ci dura trois jours ; les insurgés qui réclamaient « du pain et la Constitution de 1793 » envahirent la salle de la Convention, tuèrent un député, Féraud, placèrent sa tête au bout d'une pique et la présentèrent au président Boissy-d'Anglas qui salua impassible. Mais la garde nationale délivra la Convention et avec l'aide de l'armée désarma les ouvriers des faubourgs. Les Crétois qui avaient pactisé avec l'émeute furent traduits devant une Commission militaire et condamnés à mort.

Un autre danger menaça alors la Convention. La défaite du jacobinisme avait enhardi les royalistes. A Paris le parti royaliste se recrutait surtout parmi la « jeunesse dorée », c'est-à-dire la jeunesse élégante : les muscadins ou incroyables armés de gourdins, donnaient la chasse dans la rue aux Jacobins. Dans le Midi, il y eut une véritable Terreur blanche : on massacra les Jacobins à Lyon, à Tarascon, à Aix, à Marseille. Pour assurer la durée de la République, la Convention inquiète décréta que les deux tiers des députés du futur Corps législatif seraient pris parmi ses membres. Le décret des Deux Tiers ruinant les espérances des royalistes, ceux-ci tentèrent un coup de force. Le 13 vendémiaire (5 octobre 1795), une formidable insurrection éclata : elle fut écrasée, grâce aux habiles dispositions d'un jeune général, Napoléon Bonaparte, mis à la tête des troupes de la Convention.

Trois semaines plus tard, le 26 octobre 1795, la Convention déclara sa session terminée et se sépara aux cris de : « Vive la République ! »

La Guerre.

LES CONQUÊTES DE 1792. Au lendemain de Valmy, les armées françaises avaient pris partout l'offensive. En quelques semaines elles occu-

FANTASSIN SOUS LA RÉPUBLIQUE (Musée d'Artillerie). *Uniforme des fantassins... quand les fantassins avaient un uniforme. Habit très long, bleu à revers blancs; col, épaulettes et poignets rouges, bicorne de feutre noir avec cocarde tricolore et pompon rouge et blanc ; culotte, guêtres et buffleteries blanches.* (CL. HACHETTE.)

pèrent au sud-est la Savoie et Nice, possessions du roi de Sardaigne, au nord-est, les pays allemands de la rive gauche du Rhin, jusqu'à Mayence (septembre-octobre 1792). Au nord les Autrichiens furent chassés de la Belgique par la victoire de Dumouriez à Jemmapes (6 novembre).

Ces glorieux succès surexcitèrent l'orgueil national, et, tout en prétendant libérer les peuples, les révolutionnaires s'abandonnèrent bientôt à la politique de conquête et d'annexion ; ils reprirent la politique traditionnelle de la royauté, l'achèvement de la France par la conquête des frontières naturelles, le Rhin et les Alpes. La Convention décréta d'abord que, dans tout pays occupé par les armées françaises, les droits féodaux et les privilèges seraient abolis. Puis, au début de 1793, elle déclara ces pays réunis à la France : pour sauvegarder les principes, elle fit voter l'annexion par des Conventions locales dans chaque pays.

LA PREMIÈRE COALITION. Les conquêtes, les essais de propagande, l'exécution de Louis XVI qui parut un défi aux souverains, provoquèrent au début de 1793 une coalition générale contre la France.

En Angleterre le ministre William Pitt — le second Pitt — avait été d'abord partisan de la neutralité ; la conquête de la Belgique, la main-mise sur l'Escaut et Anvers, la menace d'une invasion de la Hollande le déterminèrent à la rupture. La guerre fut déclarée le 31 janvier 1793. L'Angleterre devint le centre d'une vaste coalition où entrèrent avec l'Autriche et la Prusse, la Hollande, l'Espagne, les États italiens et allemands, et même la Russie qui d'ailleurs ne prit aucune part à la guerre.

Les coalisés étaient décidés à démembrer la France et à écraser la Révolution : « Il s'agit, disait un envoyé anglais, de réduire la France à un véritable néant politique. » En même temps on écraserait la Révolution « par la terreur », « en exterminant, écrivait le comte de Mercy, une grande portion de la partie active et la presque totalité de la partie dirigeante de la nation ». Comme l'a très justement remarqué Albert Sorel, « avant que le Tribunal révolutionnaire fût organisé à Paris, la Terreur était à l'ordre du jour dans les conciliabules de l'émigration et dans les conseils des coalisés ».

LA FRANCE ENVAHIE. Au début, on put croire que la coalition triompherait aisément. De mars à octobre 1793, les armées françaises subirent des revers presque continus.



DRAGON DE LA RÉPUBLIQUE (Par Meissonier. Musée du Louvre). *Habit vert à ornements jaunes; culotte de peau blanche ; manteau blanc roulé en sautoir ; buffleteries blanches. Casque d'acier, avec peau de tigre et crinière noire. Tapis de selle et des fontes en drap bleu galonné de blanc.* (CL. HACHETTE.)



ÉPISODE DES GUERRES DE LA RÉVOLUTION (Bibliothèque Nationale). *Nul n'a mieux saisi que Raffet la physionomie de l'armée française sous la Révolution et l'Empire. La lithographie est accompagnée de cette légende : « L'ennemi ne se doute pas que nous sommes là. Il est sept heures ; nous le surprendrons à quatre heures du matin ».*

Au nord, les Autrichiens reprirent la Belgique après la bataille de Neerwinden (18 mars). Dumouriez, vaincu et destitué, passa à l'ennemi. Les Prussiens reprirent Mayence après quatre mois de siège (juillet). La France fut envahie par toutes ses frontières. Les Espagnols occupèrent Perpignan et Bayonne. Toulon fut livré aux Anglais par les royalistes (27 août). Les Autrichiens et les Prussiens pénétrèrent en Alsace, tandis qu'une autre armée autrichienne prenait Valenciennes et assiégeait Maubeuge (septembre). En même temps éclataient les insurrections royalistes et girondines contre la Convention : les trois quarts de la France lui échappaient.

Elle se sauva par des prodiges d'énergie. Le 23 août 1793, les Conventionnels votèrent le décret héroïque de réquisition : « Dès ce moment jusqu'à celui où les ennemis auront été chassés du territoire de la République, tous les Français sont en réquisition pour le service des armées. Les jeunes gens iront au combat ; les hommes mariés forgeront les armes et transporteront les subsistances ; les femmes feront des tentes, des habits et serviront dans les hôpitaux ; les enfants mettront les vieux linges en charpie, les vieillards se feront porter sur les places publiques pour exciter le courage des guerriers, prêcher la haine des rois et l'unité de la République. » Grâce à cette levée en masse, on put jeter aux frontières neuf armées, dont l'effectif total monta à 750 000 hommes, chiffre prodigieux alors. Les généraux faibles ou suspects furent arrêtés, exécutés et remplacés par des chefs jeunes et enthousiastes.

VICTOIRES ET CONQUÊTES. Ces mesures énergiques furent efficaces. Dès la fin de l'année 1793 la victoire revint aux troupes françaises. Au nord, Maubeuge fut débloqué par la victoire de Wattignies gagnée après deux jours d'une lutte acharnée où l'on vit le commandant en chef Jourdan, et le délégué du Comité de Salut public, Carnot, mener, fusil en mains, les charges de l'infanterie française (15-16 octobre). A l'est, l'Alsace fut dégagée par la victoire de Hoche au Geisberg près de Wissembourg (24 décembre). Dans la même période les insurrections étaient écrasées et Toulon repris aux Anglais.

En 1794 les armées françaises prirent de nouveau l'offensive pour reconquérir la Belgique et la rive gauche du Rhin. La Belgique, défendue par le duc d'York et les Anglais établis sur l'Escaut, par Cobourg et les Autrichiens établis sur la Meuse, fut envahie par deux armées, l'armée du Nord commandée par Pichegru, l'armée de Sambre-et-Meuse commandée par Jourdan. Après six tentatives inutiles, Jourdan, ayant pour lieutenants Kléber, Marceau, Championnet et Lefebvre, força le passage de la Sambre à Charleroi, avec environ 80 000 hommes, et battit les Autrichiens à Fleurus (26 juin 1794). Il les rejeta ensuite dans la vallée de la Meuse, puis sur le Rhin, où il occupa Cologne et Coblentz. De son côté, Pichegru rejetait les Anglais sur Anvers (juillet), puis en Hollande, où il les suivit. En moins de trois mois la Hollande était occupée à son tour (janvier 1795), et la flotte hollandaise elle-même, bloquée par les glaces au Helder, tombait au pouvoir de quelques escadrons de hussards (30 janvier 1795).

TRAITÉS DE BALE ET DE LA HAYE.



FRANÇOIS-ATHANASE CHARETTE DE LA CONTRIE (1763-1796) (Bibl. Nat.). *Communément appelé Charette tout court ; participe du chef de partisans et du général, comme son costume. La légende auréole son histoire et atténue les torts du fauteur de guerre civile.*

Les victoires françaises et les affaires de Pologne amenèrent en 1795 une première dislocation de la coalition. Le roi de Prusse, soucieux de ne pas laisser la Russie et l'Autriche procéder seules à un troisième partage de la Pologne, le roi d'Espagne menacé d'une invasion française, signèrent la paix à Bâle (avril-juillet 1795). La Prusse reconnaissait l'occupation des territoires de la rive gauche du Rhin, Belgique et terres d'Empire, par les armées françaises. A la pacification générale, elle devait recevoir des compensations en Allemagne si la France gardait définitivement ses conquêtes. Le roi d'Espagne céda la partie espagnole de Saint-Domingue aux Antilles. Il devait bientôt s'allier à la France contre l'Angleterre.

De leur côté, les Hollandais traitèrent à la Haye (mai 1795) ; ils durent céder à la France leurs provinces de la rive gauche du Rhin, s'engager à lui fournir contre les Anglais l'appui de leur flotte, et modifier leur constitution : les Provinces-Unies devinrent la République Batave, démocratique et centralisée à la française.



LAZARE CARNOT (1753-1823) (Médaillon en bronze par David d'Angers, Musée de Troyes). *Ce médaillon de David d'Angers représente « l'organisateur de la victoire » à la fin de sa vie. Le profil est encore très beau, le front haut, le regard méditatif, le nez, la bouche et le menton énergiques, sans dureté et de lignes très pures.*

LA GUERRE DE VENDÉE. Pour bien juger la grandeur de l'effort accompli par la France de 1793 à 1795, il faut toujours se rappeler qu'à la guerre contre l'étranger s'ajoutait la lutte contre les insurrections, dont la plus redoutable fut l'insurrection vendéenne.

Commencée en mars 1793, elle dura jusqu'en 1795. Les insurgés, appelés Vendéens ou Chouans, mirent sur pied jusqu'à 80 000 hommes. Leurs bandes, qui se donnaient le titre d'armée catholique royale, étaient commandées par des hommes du peuple, le garde-chasse Stofflet, le charretier Cathelineau, et aussi par des nobles, la Rochejacquelein, Charette, etc. La lutte entre les bleus — les républicains — et les blancs — les royalistes — prit un caractère d'acharnement incroyable.

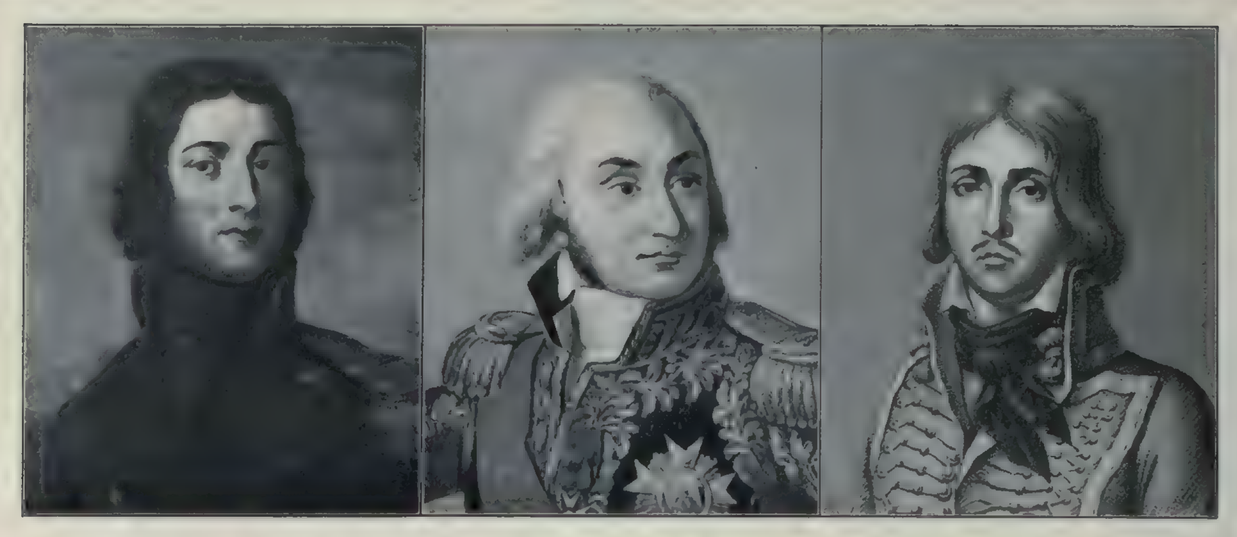
Au début l'absence des troupes régulières, appelées toutes aux frontières, facilita les progrès de l'insurrection. Les Vendéens s'emparèrent de Cholet, de Saumur, franchirent la Loire, et essayèrent d'enlever Granville. Mais l'armée républicaine avait été renforcée, elle était commandée par des chefs tels que Kléber et Marceau. Repoussés devant Granville battus au Mans (13 décembre), les Vendéens subirent, au second passage de la Loire, à Savenay (23 décembre), un épouvantable désastre.

Ce fut la fin de la grande guerre. Les insurgés ne formèrent plus que de faibles bandes, mais presque impossibles à détruire, dans le Marais et le Bocage, pays propres à la guerre de partisans, l'un coupé de mille cours d'eau, l'autre hérissé de bois et de haies épaisses bordant d'étroits chemins creux. On ne vint à bout de l'insurrection qu'en 1795. La pacification fut l'œuvre de Hoche : il l'obtint par la douceur et surtout par de justes concessions en matière religieuse. Par contre, un corps d'émigrés ayant été débarqué par les Anglais et vaincu à Quiberon (juillet 1795), la Convention fit fusiller tous les prisonniers.

L'ARMÉE RÉPUBLICAINE. Comment la France, désorganisée, en pleine Révolution, avait-elle pu vaincre à la fois la coalition européenne et les insurrections ?

C'est d'abord qu'elle eut, grâce aux décrets de la Convention, la supériorité du nombre. Avec les anciennes troupes royales, les volontaires de 1791 et 1792, les réquisitionnés de 1793, les effectifs français purent s'élever jusqu'à 750 000 hommes. Le décret d'amalgame, en 1793, unifia l'armée : anciens soldats et nouvelles recrues furent répartis en demi-brigades, chacune à l'effectif de 3 000 hommes. On fondit 20 000 canons en un an. Les ateliers de Paris fabriquèrent à eux seuls mille fusils par jour.

Les armées françaises eurent aussi pour elles la supériorité de la direction et du commandement. Carnot, ancien officier du génie, membre du Comité de Salut public, présidait à la défense nationale : avec un état-major composé d'officiers de l'ancienne armée, « âmes de fer, têtes pétries de ressources », selon les expressions d'un émigré, il préparait les plans de campagne, assurait l'unité de direction et d'exécu-



HOCHE (1768-1797) (Par Lefèvre, Musée de Versailles). *Sergent en 1789, général en 1793, soldat d'une bravoure entraînante et d'un cœur chevaleresque. Il fut surnommé le « pacificateur de la Vendée ».*

JOURDAN (1762-1833) (Par Vien, Musée de Versailles). *Engagé à seize ans pour la guerre d'Amérique puis mercier à Limoges, volontaire en 1792, général en 1793, vainqueur à Fleurus, maréchal de France en 1804.*

MARCEAU (1769-1796) (Bibliothèque Nationale). *Caporal en 1789, général en chef en 1793, mort à vingt-sept ans, le plus populaire des généraux républicains pour sa bravoure, sa beauté mâle et sa droiture.*

tion ; il fut « l'organisateur de la victoire ». Pour remplacer les officiers émigrés, il choisit des officiers jeunes, pleins d'ardeur, la plupart sortis du rang. Hoche, caporal en 1789, lieutenant en 1792, était général en chef en 1793. Ces généraux improvisés eurent au plus haut point l'esprit d'offensive, pressant les marches, massant leurs troupes, laissant de côté les places fortes, cherchant toujours la bataille : « Attaquez l'ennemi tous les jours, matin et soir, écrivait Carnot. Soyez attaquants, sans cesse attaquants. » Comme commandant de l'armée de la Moselle, Hoche attaquait les Autrichiens vingt-huit fois en cinq semaines : « Plaçons-nous hardiment, écrivait-il, au centre des armées ennemies. Plus forts réunis que chacune d'elles séparées, nous marcherons de celle que nous aurons vaincue à celle que nous irons vaincre. »

Enfin les armées de la Révolution eurent pour elles la supériorité de l'élan et de l'enthousiasme. Elles étaient animées d'un patriotisme ardent et pur, force morale incomparable. « Ma chère maman, écrivait un petit paysan du Jura, le caporal Joliclerc, quand je vous vois chagrinée sur mon sort, cela me fait plus de peine que tous les maux que j'éprouve et vous me tirez des larmes des yeux. Réjouissez-vous au contraire ! ou vous me verrez revenir couvert de gloire, ou vous aurez un fils digne du nom de citoyen français qui saura mourir pour la défense de la patrie... Notre vie, nos biens, nos facultés ne nous appartiennent pas : c'est à la nation, à la patrie. — Nous sommes ici dans un état qui ne tend qu'à la mort, mais je l'attends d'une âme tranquille. » Ces soldats, souvent en haillons, furent admirables de bonne humeur, d'endurance et d'abnégation. En Hollande, au mois de décembre 1794, par la neige, sur la glace, déguenillés, sans souliers, les jambes et les pieds enveloppés de paille ou de foin, dans l'ordre le plus parfait, ils défilaient en chantant devant les populations stupéfaites.

L'Œuvre législative.

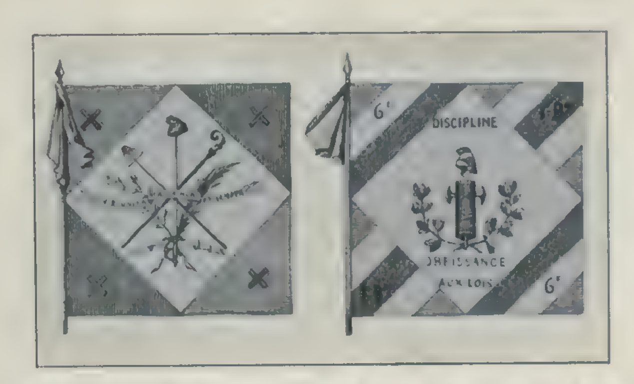
LES COMITÉS DE LA CONVENTION. L'œuvre intérieure, accomplie en même temps qu'on luttait pour la vie, ne fut pas moins considérable. La Convention fut la plus laborieuse de nos assemblées politiques. Partagée en de nombreux Comités — Comité de législation, Comité de finances, Comité d'instruction publique, etc. — elle toucha à tout, et, si en bien des cas elle ne put achever la tâche entreprise, elle a du moins la gloire d'avoir été partout l'initiatrice : c'est d'elle que datent la plupart de nos grandes institutions. Poursuivi sans relâche au milieu d'une crise terrible, ce labeur colossal provoque l'admiration.

PRINCIPALES CRÉATIONS. En matière de finances, la Convention décida sur la proposition de Cambon de ne pas répudier la dette héritée de l'ancien régime, mais de la « républicaniser » et de la confondre avec la prodigieuse dette nouvelle résultant des nécessités de la guerre contre l'Europe ; elle institua le Grand livre de la Dette publique, origine de tout notre système d'emprunts. En matière de législation, elle poursuivit la rédaction d'un code unique, décrétée mais à peine commencée par la Constituante. Elle donna à la France un système de poids et de mesures scientifiquement établi, le système

métrique, adopté aujourd'hui par la presque totalité des États civilisés.

Elle étudia avec la plus grande attention toutes les questions d'enseignement. « Après le pain, disait Danton, l'éducation est le premier besoin du peuple. » Il fit proclamer le principe de l'obligation et de la gratuité de l'enseignement primaire ; on ne put d'ailleurs l'organiser faute d'argent. Pour l'enseignement secondaire, la Convention fit ouvrir, sur le rapport de Lakanal, les « écoles centrales », d'où sont venus nos lycées et nos collèges. Pour l'enseignement supérieur, elle créa, conserva ou réorganisa nos principaux établissements scientifiques ou artistiques, et la plupart de nos grandes écoles : Collège de France, École des Langues orientales, Bureau des Longitudes, Muséum, où les plus illustres savants, Lamarck, Geoffroy Saint-Hilaire, Jussieu, enseignèrent les sciences naturelles ; Conservatoire des Arts et Métiers, Bibliothèque et Archives Nationales, Musée du Louvre, Écoles de Droit et de Médecine, École des Mines, École centrale des Travaux Publics devenue l'École Polytechnique, École Normale, École du Génie de Metz aujourd'hui à Fontainebleau, École de Mars, la première ébauche de Saint-Cyr, etc. Enfin à la veille de se séparer le 24 octobre 1795, la Convention créa, pour remplacer les anciennes académies, l'Institut de France destiné à être, selon le mot de Daunou, « l'abrégé du monde savant, le corps représentatif de la république des Lettres ».

GRANDEUR DE LA CONVENTION. Ces indications sommaires suffisent à faire comprendre combien injuste fut l'accusation de « vandalisme », c'est-à-dire d'esprit de destruction barbare, longtemps portée contre la Convention. Sans doute elle fit ou laissa verser beaucoup de sang, et le gouvernement révolutionnaire fut trop souvent odieux. Mais pour la Convention, comme jadis pour le Sénat de Rome, le salut de la Patrie avait été justement la loi suprême, et comme l'écrivait un contemporain « elle exerça la tyrannie pour empêcher le retour du despotisme ». Quand elle se sépara, ses ennemis eux-mêmes sentirent, selon l'expression d'un témoin, le général Thiébault, « qu'il s'en allait quelque chose de grand et que la scène allait paraître vide ». Trente ans après, en 1825, un illustre orateur royaliste, l'avocat Berryer, devant un auditoire tout enflammé de haine contre la Révolution, portait sur la Convention le jugement de l'histoire : « Je n'oublierai jamais que la Convention a sauvé mon pays. »



LE DRAPEAU TRICOLORE SOUS LA RÉVOLUTION (Musée Carnavalet). *A gauche, un des soixante drapeaux, tous différents, des bataillons de la garde nationale parisienne. A droite un des 196 drapeaux, tous quelque peu différents, des 196 demi-brigades Les inscriptions figurant sur ces drapeauu sont en or*



BONAPARTE AU SIÈGE DE TOULON (Dessin de Grégoire, Bibl. Nat.). *Livré aux Anglais en 1793 par les royalistes, Toulon fut repris par les républicains le 19 decembre de la même année. C'est à ce siège que Bonaparte, qui commandait l'artillerie, commença sa réputation. A droite, derrière un parapet, il observe les opérations à l'aide d'une longue-vue.*

CHAPITRE III

LE DIRECTOIRE

Le Directoire et Bonaparte.

LA CONSTITUTION DE L'AN III. La Constitution de l'an III, votée par la Convention pendant la réaction thermidorienne était moins démocratique que la Constitution de 1793.

Tandis que celle-ci établissait le suffrage universel, la Constitution de l'an III établissait le suffrage restreint à deux degrés. Tous les Français âgés de vingt et un ans au moins, sachant lire et écrire, payant une contribution directe, formaient les assemblées primaires et concouraient à la nomination des électeurs à raison d'un électeur par 200 citoyens. Nul ne pouvait être nommé électeur s'il n'était âgé de vingt-cinq ans au moins et s'il ne justifiait d'un revenu foncier, c'est-à-dire provenant de terres ou d'immeubles, égal à la valeur de 150 ou de 200 journées de travail.

Le pouvoir législatif était confié à un Corps législatif composé de deux Conseils : le Conseil des Cinq-Cents et le Conseil des Anciens. Les Cinq-Cents préparaient les lois ; les Anciens les adoptaient ou les rejetaient. Les deux Conseils étaient renouvelables par tiers annuellement.

Le pouvoir exécutif était confié à un Directoire : de là le nom du régime. Ce Directoire, composé de cinq membres, était renouvelable par cinquième chaque année. Le directeur nouveau était élu par les Anciens sur une liste de dix candidats choisis par les Cinq-Cents. Le Directoire n'avait pas le droit de dissoudre le Corps législatif et le Corps législatif n'avait pas le droit de révoquer les directeurs.

DIFFICULTÉS POLITIQUES ET FINANCIÈRES. Le premier Directoire élu comprenait cinq conventionnels : Barras, Carnot, Reubell, Letourneur et La Réveillère-Lépeaux. Il se trouva aussitôt aux prises avec les plus grandes difficultés, d'ordre politique et d'ordre financier.

Comme la Convention après Thermidor, le Directoire eut à lutter contre les partis extrêmes de droite et de gauche, les royalistes et les anciens Jacobins. Ceux-ci avaient essayé de reconstituer leur Club sous le nom de « Société des Égaux » ou « Club du Panthéon ». Quelques-uns des Égaux adhéraient au programme de Gracchus Babeuf, un journaliste, qui voulait compléter la révolution politique par la révolution sociale et supprimer la propriété individuelle : « La terre, disait-il, n'est à personne, les fruits sont à tout le monde. » C'était la première apparition en politique de la doctrine communiste. Les Jacobins et les Communistes organisèrent plusieurs conspirations contre le Directoire qui échouèrent toutes ; Babeuf fut arrêté et, après un procès d'un an, condamné à mort et exécuté (mai 1797).

Mais, dès 1797, l'opposition conquit la majorité dans les Conseils. Alors les directeurs se défendirent



UN DÉPUTÉ DES CINQ CENTS (Aquarelle de David, Bibl. Nat.). *Tunique marron, toge bleue à bandes pourpres, toque rouge à turban bleu avec un bouquet d'épis d'or. Les différences individuelles étaient comme masquées sous la majesté artificielle de l'uniforme à l'antique.*

par des coups d'État. Contre l'opposition royaliste qui avait triomphé aux élections de mai 1797, Barras fit avec l'aide d'un général de l'armée d'Italie, Augereau, le coup d'État du 18 fructidor (4 septembre 1797) : la plupart des députés royalistes furent arrêtés et un certain nombre déportés en Guyane ; on remit en vigueur les lois d'exception contre les émigrés et les prêtres réfractaires. La persécution religieuse reprit. L'année suivante le coup d'État du 22 floréal (4 mai 1798) fut dirigé contre les Jacobins qui avaient rouvert les clubs et fait élire un grand nombre de députés : le Directoire fit casser l'élection de soixante Montagnards.

D'autre part, les finances étaient désorganisées par suite de la ruine du commerce et de l'arrêt de toute industrie. La monnaie de papier créée par la Constituante — les assignats émis en quantité prodigieuse — avait perdu toute valeur. La détresse financière amena en 1797 une banqueroute partielle ; puis, en 1798, l'établissement de l'impôt sur les portes et fenêtres. Ces deux mesures rendirent la bourgeoisie hostile au régime.

Avec cela la France était dans un état moral déplorable, lasse de tout, n'aspirant qu'au repos, au bien-être, au pain quotidien. Une profonde misère dans le peuple ; à Paris, chez ceux que d'audacieuses spéculations avaient soudainement enrichis, une rage de plaisir, un luxe insolent dont l'étalage insultait à la misère publique. Parmi les hommes politiques les plus en vue comme Barras, beaucoup d'égoïsme et de corruption. Aussi le régime du Directoire laissa-t-il aux contemporains l'impression d'un régime de décomposition générale et, selon le mot de l'un d'eux, « de pourriture des pourritures ».

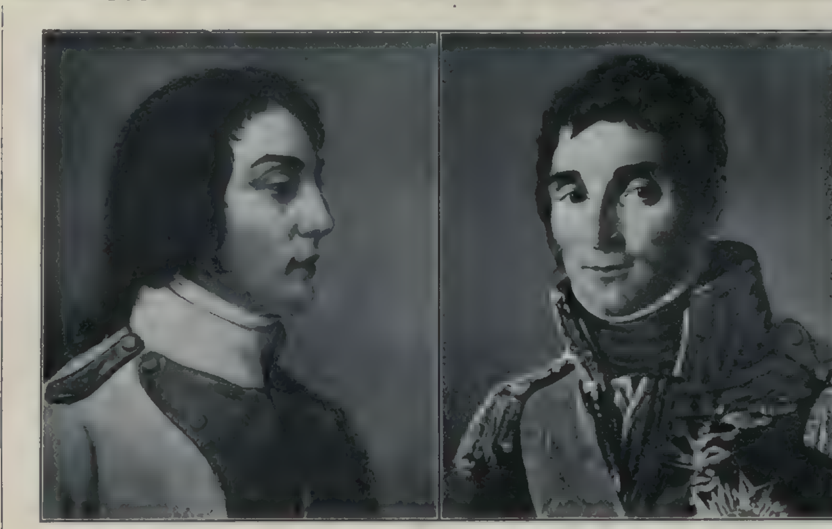
LA GUERRE CONTRE L'AUTRICHE. Tandis que les partis s'usaient en luttes stériles dont la nation se désintéressait, les armées républicaines continuaient leurs exploits. De là peu à peu un profond changement dans l'esprit public : à la passion de la liberté succède la passion de la gloire militaire. Ce n'est plus aux orateurs des clubs ou aux chefs de parti que va la popularité, c'est aux généraux victorieux.

Après les traités de Bâle, l'Angleterre, l'Autriche et la plupart des États italiens n'avaient pas désarmé. Carnot, devenu directeur, conçut le projet de lancer trois armées sur Vienne. Commandées respectivement par Jourdan, Moreau, Bonaparte, elles devaient avancer par trois routes différentes : en Allemagne, par la vallée du Main et la vallée du Danube ; en Italie, par la plaine du Pô et les vallées alpestres.

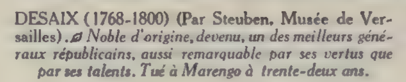
Les opérations commencèrent en 1796. Le plan échoua en Allemagne : Jourdan fut battu et rejeté par l'archiduc Charles sur la rive gauche du Rhin (septembre). Dans cette retraite périt un des plus jeunes et des plus vaillants généraux de la Répu-



GRACCHUS BABEUF (Bibliothèque Nationale). *Un des premiers apôtres du communisme en France. « Sanguin, ardent et candide, très honnête et convaincu », il était fort incapable de jouer le grand rôle de chef de parti qu'il s'était assigné. Sa vie ne fut qu'une longue série d'incarcérations ; il finit par être exécuté en 1797.*







DESAIX (1768-1800) (Par Steuben, Musée de Versailles). *Noble d'origine, devenu, un des meilleurs généraux républicains, aussi remarquable par ses vertus que par ses talents. Tué à Marengo à trente-deux ans.*

MASSÉNA (1758-1817) (Par Gros, Musée de Versailles). *Fils d'un vigneron, adjudant en 1789, général de division en 1796, puis maréchal d'Empire, duc de Rivoli et prince d'Essling.* (CL. HACHETTE.)

KLÉBER (1753-1800) (Par Guérin, Musée de Versailles). *Devant ce masque si énergique, d'allure léonine, on comprend le mot de Napoléon : « Personne n'est beau au feu comme Kléber. »*

blique, le vainqueur des Vendéens, Marceau. Moreau, parvenu dans la région du Danube jusqu'à Munich, fut, par suite de la retraite de Jourdan, obligé de rétrograder et de rentrer en Alsace.

Les coups décisifs furent frappés en Italie par Bonaparte.

BONAPARTE. Napoléon Bonaparte était né à Ajaccio, en Corse, en 1769, peu de temps après que l'île eût été vendue par les Génois à Louis XV. Élevé comme boursier du roi à Brienne, admis à l'École militaire de Paris, il en sortit à seize ans avec le grade de sous-lieutenant d'artillerie. Il détestait alors la France et rêvait d'assurer un jour l'indépendance de la Corse. La Révolution modifia ses sentiments : il devint bon patriote et jacobin.



BONAPARTE EN 1797 (Par Guérin (Musée de Versailles). *C'est encore le « Corse aux cheveux plats », au visage long et maigre, à la mine maladive, aux traits accusés. Dans ce masque tout d'énergie et de volonté, de grands yeux bleus, dont le regard fulgurant faisait, au dire de tous, courber la tête aux plus hardis.* (CL. HACHETTE.)

Capitaine en 1793, il se distingua au siège de Toulon et décida de la prise de la ville en enlevant un fort qui commandait l'entrée du port. Cette action d'éclat lui valut le grade de général de brigade à vingt-quatre ans. Mais il fut destitué en 1795 pour avoir refusé un commandement en Vendée. Il songeait à prendre du service en Turquie, quand, en octobre 1795, on le chargea de défendre la Convention contre les royalistes insurgés. Général de division au lendemain du 13 vendémiaire, il reçut peu après le commandement de l'armée d'Italie qui, selon le mot d'un de ses lieutenants Marmont, « lui ouvrit la porte de l'immortalité ».

Il avait alors vingt-sept ans. Comme il n'avait jamais exercé de grand commandement devant l'ennemi, sa nomination déplut aux généraux de l'armée d'Italie qui, plus âgés que lui et quelques-uns déjà célèbres, s'irritaient à l'idée d'être commandés par un « général de rue ». Pourtant, dès le premier entretien, ce jeune homme maigre, de petite taille, de mine maladive, mais dont on soutenait difficilement le regard éblouissant, parla d'un tel ton d'autorité, et avec une telle compétence, qu'il força le respect de tous ses subordonnés. « Il m'a fait peur, disait en s'en allant le plus frondeur d'entre eux, Augereau, et je ne puis com-



PROMENADE DE LA GALERIE DU PALAIS ROYAL (Par Debucourt, Bibl. Nat., Estampes).



Mme RÉCAMIER (Par le Baron Gérard, Coll. Ville de Paris).



UNE MERVEILLEUSE UN MUSCADIN (D'après une aquarelle de Carle Vernet, Bibl. Nat.).



BARRAS (Dessin de Leduc, Bibl. Nat., Estampes).



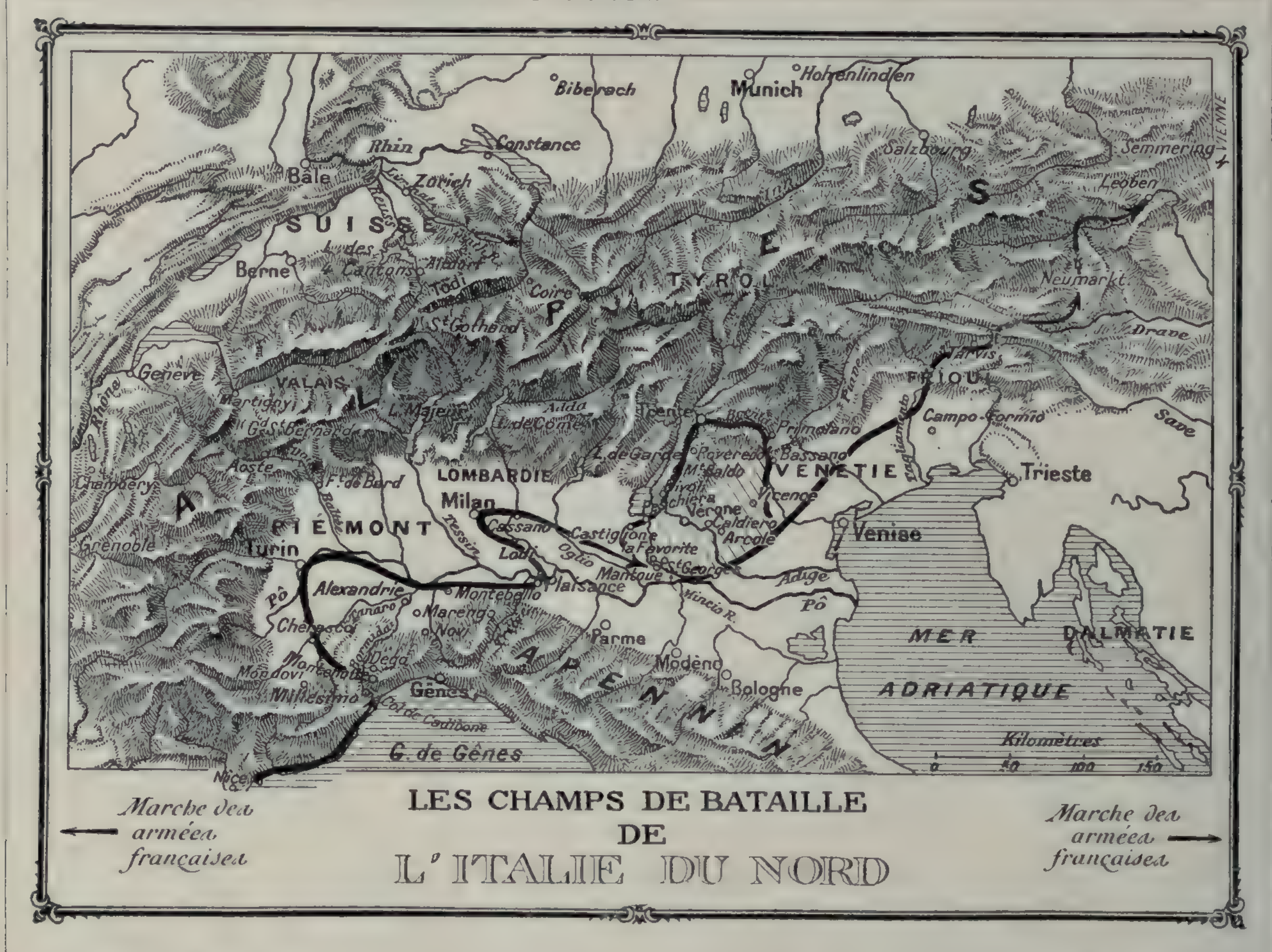
AUDIENCE PUBLIQUE DU DIRECTOIRE (Dessin de Chataignier, Bibl. Nat., Estampes).



SÉANCE PUBLIQUE DU DIRECTOIRE EN COSTUME (Dessin de Duplessis-Bertaux, Bibl. Nat., Estampes).

LA SOCIÉTÉ SOUS LE DIRECTOIRE

Lasse de six années de révolution, lasse de la guerre, lasse de tout, indifférente même aux victoires, la France est dans un état moral déplorable. Cependant il y règne une telle élégance, un tel luxe — fût-il insolent en face de la misère du peuple — que le Directoire, aux yeux de la postérité, rachète une partie de ses fautes et l'indignité de ses mœurs par l'éclat de sa société.



Marche des armées françaises

LES CHAMPS DE BATAILLE DE L'ITALIE DU NORD

Marche des armées françaises

prendre l'ascendant dont je me suis senti écrasé au premier coup d'œil. » Ce même ascendant, Napoléon Bonaparte le prit en quelques jours sur toute son armée. Il la trouva presque dénuée de tout, indisciplinée par misère, énervée d'un inutile et long piétinement en face des Alpes inaccessibles. Quatre jours après sa prise de commandement il annonçait l'entrée en campagne : « Vous n'avez, disait-il aux soldats, ni souliers, ni habits, ni chemises, presque pas de pain et nos magasins sont vides ; ceux de l'ennemi regorgent de tout ; c'est à vous de les conquérir. Vous le voulez, vous le pouvez, partons ! » (29 mars 1796). Ils allaient accomplir sous ses ordres la plus étonnante série d'exploits que l'histoire militaire connaisse, la campagne d'Italie.

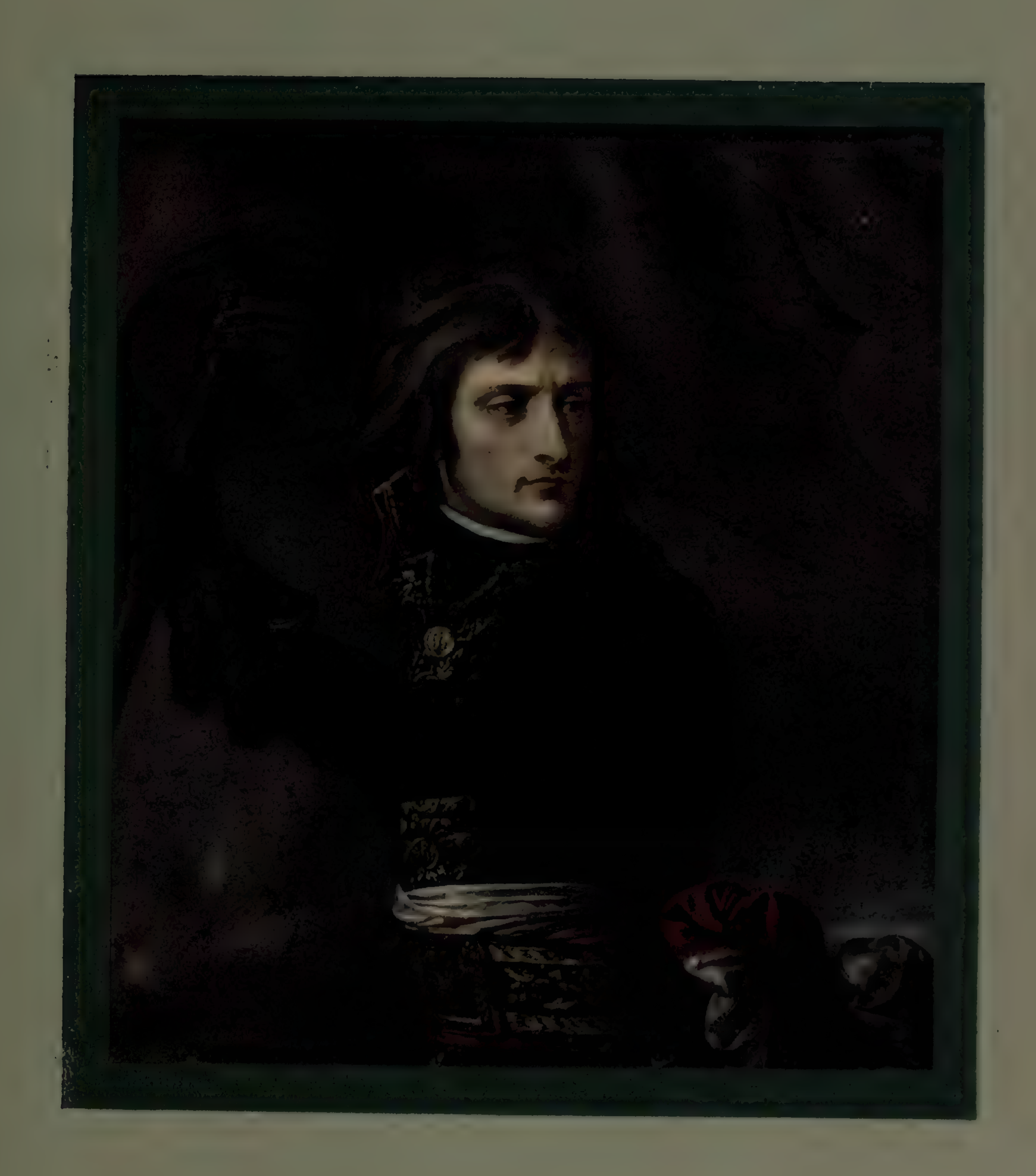
CAMPAGNE D'ITALIE. ❧ ❧ La campagne d'Italie dura un an, d'avril 1796 à avril 1797. L'armée française livra dix-huit grandes batailles et soixante-cinq combats. Forte à peine de 36 000 hommes, elle détruisit cinq armées autrichiennes dont la moins nombreuse compta 45 000 hommes.

Le Piémont était occupé par une armée autrichienne et une armée sarde, au total 70 000 hommes. Bonaparte, passant au col de Cadibone, se glissa entre les deux armées ennemies, rejeta à l'est les Autrichiens en leur infligeant trois défaites en trois jours, notamment à Dego (15 avril). Puis il revint sur les Sardes qui, battus à Mondovi, se hâtèrent de traiter. Le roi de Sardaigne reconnut à la France la possession de Nice et de la Savoie.

Bonaparte reprit aussitôt la poursuite des Autrichiens. Par la grande victoire de Lodi (11 mai), il se rendit maître du Milanais. Les princes italiens du nord et le Pape, effrayés, traitèrent à leur tour Bonaparte leur imposa de lourdes contributions de guerre, près de cinquante millions qui, envoyés à Paris, permirent au Directoire de vivre un certain temps.

Les opérations ultérieures eurent pour centre Mantoue, forte place qui commande les débouchés de la vallée de l'Adige, route principale d'Autriche en Italie. Pour sauver Mantoue, assiégée par Bonaparte, les Autrichiens envoyèrent successivement quatre armées qui furent détruites l'une après l'autre.

La première armée, 70 000 hommes commandés par Wurmser, se fit battre à Castiglione (5 août).



Le Commandant de l'artill—
Buonaparte

SIGNATURE DE BONAPARTE EN 1793. *Fin d'une lettre écrite pendant le siège de Toulon. Bonaparte était "commandant de l'artillerie" de l'armée assiégeante. Son écriture, qui devait devenir presque indéchiffrable, même pour lui, était encore assez nette. Cependant, dans le mot* artillerie, *les dernières lettres sont remplacées par un trait.*

Une seconde armée formée par Wurmser, fut pourchassée de l'Adige dans la vallée de la Brenta, battue à Primolano et à Bassano (8 septembre). Ses débris furent poussés vers le sud et rejetés dans Mantoue. La troisième armée, 50 000 hommes sous Alvinzi, apparut en novembre : Bonaparte la prit à revers dans les marais d'Arcole et la contraignit à la retraite après trois jours de combats (15-17 novembre). Mais la lutte avait été rude ; Bonaparte avait dû payer de sa personne et il avait failli périr en se jetant en avant pour entraîner ses hommes sur le pont d'Arcole balayé par la mitraille. En janvier 1797, les Autrichiens firent leur dernier effort : Alvinzi reparut avec 75 000 hommes. Ce fut pour Bonaparte l'occasion d'une victoire décisive à Rivoli (14 janvier). Deux des colonnes autrichiennes furent détruites. Deux jours après, une dernière colonne ennemie était prise aux portes de Mantoue, à la Favorite (16 janvier). Wurmser affamé fut obligé de rendre Mantoue (2 février).

Désormais maître de toute l'Italie du Nord, Bonaparte put marcher sur Vienne. Il força le passage du Tagliamento, le col de Tarvis et le col de Neumarkt. Au même moment Hoche et Moreau franchissaient de nouveau le Rhin et refoulaient devant eux les Autrichiens. L'avant-garde de l'armée d'Italie était au col du Semmering, à moins de cent kilomètres de Vienne, quand l'Autriche consentit à signer les préliminaires de paix de Leoben (18 avril 1797).

CAUSES DES SUCCÈS DE BONAPARTE. La campagne d'Italie força l'admiration des adversaires mêmes de Bonaparte. Les résultats en effet en furent considérables : il avait ramassé plus de cent mille prisonniers, conquis plus de six cents canons ; il avait contraint à la paix les derniers ennemis de la France sur le continent, et cependant il n'avait



BONAPARTE EN ÉGYPTE (Lithographie de Raffet, Bibliothèque Nationale). — *Raffet, désireux de donner à son œuvre un peu de couleur locale, a représenté Bonaparte à dos de chameau, un burnous jeté sur son uniforme de général. L'air songeur Bonaparte rêve sans doute « aux grandes destinées qui se fondent en Orient », à la gloire d'Alexandre qu'il se propose d'égaler à la conquête de l'Inde ou de Constantinople. Pas plus le général que ses soldats qui défilent à l'arrière-plan ne sont d'ailleurs équipés pour marcher et combattre sous le soleil d'Afrique; et l'on comprend que l'armée d'Égypte ait souffert terriblement de la chaleur et de la soif.*

disposé que de médiocres ressources. « Il n'avait que peu d'hommes, écrivait un des officiers de l'armée d'Italie, presque sans armes, sans pain, sans souliers, sans argent, sans administration ; point de secours de personne. Il fallait tout créer : il a tout créé. »

Le succès lui fut facilité par les fautes de ses adversaires ; ils ne surent jamais utiliser leur supériorité numérique et marchèrent constamment en divisant trop leurs forces. Cela permit à Bonaparte de suppléer par la rapidité de ses mouvements à sa faiblesse numérique. Sa méthode consista à manœuvrer entre les colonnes ennemies, à les frapper alternativement, avant qu'elles n'eussent le temps de se joindre. A Rivoli, placé sur le plateau au point même où devaient se joindre les deux colonnes d'Alvinzi, il écrasa d'abord les troupes qui montaient de la vallée de l'Adige ; il arrêta ensuite les troupes qui descendaient du Mont Baldo.

Il dut enfin ses succès à l'énergie de ses divisionnaires, Augereau, Masséna, etc., à l'entrain et à l'endurance de ses soldats. La division Masséna se battait le 13 janvier à Vérone, parcourait la nuit suivante, par des routes neigeuses, trente-deux kilomètres, arrivait le 14 au matin sur le plateau de Rivoli, y combattait toute la journée. Elle repartait le soir même, marchait toute la journée du 15, franchissait plus de soixante-dix kilomètres en trente heures et le 16 décidait la victoire de la Favorite. Elle avait fait plus de cent dix kilomètres et pris part à trois batailles en quatre jours.

TRAITÉ DE CAMPO-FORMIO. Les préliminaires de Leoben furent transformés en traité de paix à Campo-Formio (octobre 1797). C'était Bonaparte qui, imposant ses vues au Directoire, avait dirigé les négociations. Déjà ce général républicain prenait des allures de dictateur : il réorganisait l'Italie à sa guise, inaugurait une politique brutale de conquérant.

Par le traité de Campo-Formio, François II reconnut secrètement à la France la frontière du Rhin. Il renonça à la Belgique et au Milanais dont Bonaparte fit la République cisalpine. En échange Bonaparte lui livra la République de Venise avec toutes ses dépendances, à l'exception des îles Ioniennes qui devaient appartenir à la France. Pour indemniser les princes dépossédés de la rive gauche du Rhin, un congrès devait se réunir à Rastadt.

Assurant à la France ses frontières naturelles, ce traité était la conclusion de la politique séculaire de la royauté. Mais, dépassant les frontières naturelles disposant des peuples selon le bon plaisir du vainqueur, et déjà poussant la France sur le chemin de l'Orient, il marquait aussi le début d'une politique d'aventures, la politique napoléonienne.

LA LUTTE CONTRE L'ANGLETERRE. De tous les ennemis, l'Angleterre était le plus difficile à atteindre. Depuis le début des hostilités, ses flottes étaient maîtresses des mers. Le Directoire reprit d'abord le projet d'un débarquement en Irlande et confia l'entreprise à Hoche : une tempête la fit échouer (décembre 1796). Hoche cependant ne désespérait pas : vaincre les Anglais était ce qu'il désirait le plus au monde. « La fortune me menât-elle avec mon armée aux portes de Vienne, écrivait-il je la quitterais encore pour aller à Dublin et de là à Londres. » Mais il mourut en septembre 1797 et ce fut Bonaparte qui reçut à son retour d'Italie le commandement de l'armée d'Angleterre.

Bonaparte imagina de frapper les Anglais ailleurs que dans leur île. L'Inde étant la source principale de la fortune anglaise et l'Égypte commandant une des routes traditionnelles de l'Inde, il proposa au Directoire d'entreprendre la conquête de l'Égypte, base d'opérations pour une expédition dans l'Inde. Ce projet grandiose devait hanter Napoléon pendant toute sa carrière.

Le Directoire approuva le projet. Il était d'ailleurs fort heureux de se débarrasser de Bonaparte dont la popularité et les intrigues commençaient à l'inquiéter.

EXPÉDITION D'ÉGYPTE. Les préparatifs furent conduits dans le plus grand secret et très rapidement. Le 19 mai 1798 une flotte de près de 300 navires, transportant une armée de 35 000 hommes, quittait Toulon. Bonaparte emmenait comme lieutenants deux des meilleurs généraux de la République, Kléber et Desaix. Quarante jours plus tard, après avoir occupé Malte au passage, l'armée française débarquait à Aboukir et enlevait Alexandrie (30 juin).

L'Égypte, province de l'Empire turc, appartenait en fait à la féodalité militaire des Mamelouks. Les Mamelouks, cavaliers intrépides, essayèrent d'arrêter l'armée française à Gizeh près du Caire. La bataille eut lieu au pied des grandes Pyramides : toutes les charges des Mamelouks vinrent se briser sur les carrés de l'infanterie, qui ne perdit pas 30 hommes et tua plus de 2 000 cavaliers à l'ennemi (21 juillet). Deux jours après, Bonaparte était maître du Caire. Mais le 1er août la flotte française était surprise dans la rade d'Aboukir et anéantie par l'amiral anglais Nelson.

Bonaparte était dès lors coupé de la France et prisonnier en Égypte. Il occupa et organisa le pays, comme s'il y devait demeurer toujours : ainsi com-

mença la renaissance de l'Égypte qui devait redevenir au dix-neuvième siècle un État riche et actif. Bonaparte avait emmené avec lui plusieurs savants illustres qui, constitués en Institut d'Égypte, étudièrent le pays, ses produits, ses monuments. Sur ce dernier point leurs travaux furent l'origine des admirables découvertes qui nous ont rendu de nos jours l'histoire et la vie même de l'ancienne Égypte.

La situation s'aggrava quand le Sultan, poussé par les Anglais, déclara la guerre à la France (septembre 1798) et entreprit de reconquérir l'Égypte. Apprenant qu'une armée turque se concentrait en Syrie, Bonaparte y courut, enleva les ports de Gaza et de Jaffa, écrasa les Turcs près de Nazareth au Mont-Thabor (16 avril 1799), mais, faute d'artillerie, il ne réussit pas à s'emparer de Saint-Jean-d'Acre. Il dut revenir en hâte en Égypte où les Anglais s'apprêtaient à débarquer une seconde armée turque : à peine à terre, elle fut anéantie à Aboukir (24 juillet).

Un mois plus tard, informé de la situation périlleuse où une seconde coalition mettait la République, sans attendre les ordres du Directoire, Bonaparte s'embarquait secrètement pour la France. Il laissait le commandement de l'armée d'Égypte à Kléber.

La deuxième coalition. — Brumaire.

LA DEUXIÈME COALITION. Pendant l'expédition d'Égypte, l'Angleterre avait réussi à former une nouvelle coalition.

La coalition eut pour cause la politique de propagande et d'empiètements suivie par le Directoire en 1798 : en pleine paix il annexa Mulhouse, Genève, Montbéliard, enfin tout le Piémont. Il intervint à Rome et en Suisse, transformant les États de l'Église en République Romaine et l'ancienne Confédération suisse en République Helvétique centralisée sur le modèle français. Le trésor des papes et 43 millions pris en Suisse servirent à payer les préparatifs de l'expédition d'Égypte.

Mais ces procédés audacieux, qui rappelaient les procédés de Louis XIV au lendemain de la paix de Nimègue, eurent les mêmes conséquences : successivement le roi de Naples, l'empereur, le tsar Paul Ier, le sultan entrèrent dans l'alliance anglaise. A la fin de l'année 1798, la seconde coalition était formée.

Les coalisés mirent en ligne 350 000 hommes, dont 80 000 Russes, tandis que le Directoire disposait à peine de 150 000 soldats et avait à défendre, outre la France agrandie, les « républiques-sœurs », c'est-à-dire la Hollande, la Suisse et la plus grande partie de l'Italie. En outre les armées ennemies étaient commandées cette fois par deux bons généraux, l'archiduc Charles et le Russe Souvorof, héros des guerres de Turquie et de Pologne.

ZURICH. Aussi les premiers mois de la guerre furent-ils marqués par de graves échecs. En Allemagne, l'archiduc Charles battit Jourdan à Stokach et le rejeta sur la rive gauche du Rhin. En même temps Souvorof chassait les Français d'Italie par les victoires de Cassano, de la Trebbia et de Novi (mars-août 1799). Au nord, une armée anglo-russe débarquait en Hollande. La France était de nouveau menacée d'une invasion.

Elle fut sauvée par l'habileté de Masséna. Celui-ci se maintenait en Suisse sur les positions qu'il occupait derrière la Limmat et la Linth, en face d'une armée austro-russe établie à Zurich. Or les alliés décidèrent que le corps autrichien de Suisse irait rejoindre l'archiduc Charles sur le Rhin et serait remplacé par l'armée russe de Souvorof. Mais dans cette sorte de chassé-croisé, il y eut un instant où les Autrichiens étant partis et Souvorof n'étant pas encore arrivé, le corps russe de Zurich se trouva isolé. Saisissant l'occasion, Masséna se jeta sur Zurich et y écrasa les Russes dans une bataille de deux jours (25-26 septembre 1799).



SOUVOROF (1729-1800) (D'après le portrait de Kreutzinger, gravé par J. Neidt. Bibliothèque Nationale). *Dans cette tête maigre et ridée surmontant un corps long et sec, il y a comme un reflet de la bizarrerie de son esprit. C'était en effet un original excentrique, d'ailleurs fort populaire parmi ses soldats.* (Cl. HACHETTE.)



LE 17 BRUMAIRE AUX TUILERIES (8 novembre 1799) (D'après Duplessis Berteaux, Bibl. Nat.). *Entouré de son État-Major de généraux, Bonaparte est entré aux Tuileries, où siégeait le Conseil des Anciens. Il tend la main vers le président, comme pour prêter serment. « Citoyens représentants ! s'écrie-t-il, la République périssait. Vous l'avez su et votre décret (celui qui le chargeait de toutes les mesures nécessaires pour la sûreté de la représentation nationale) vient de la sauver. Malheur à ceux qui voudraient le trouble et le désordre.... » Et il jure de fonder une République sur la représentation nationale.*

Puis il se retourna vivement contre Souvorof qui arrivait d'Italie par le Saint-Gothard : pour échapper à une capitulation, les Russes furent obligés de se jeter dans les massifs des Alpes, abandonnant toute leur artillerie. Après ce désastre, le tsar, furieux, se retira de la guerre.

Au nord les Anglo-Russes, battus et bloqués par Brune, durent signer la capitulation d'Alkmaar et se rembarquer (18 octobre 1799).

RETOUR DE BONAPARTE. Le dégoût causé par la situation intérieure, les angoisses provoquées par le péril extérieur au début de l'année 1799, hâtèrent la chute du Directoire. Le gouvernement semblait impuissant à rétablir l'ordre. Dans l'Ouest et dans le Midi de nouvelles insurrections royalistes avaient éclaté. Les mesures extrêmes prises par le Directoire — un emprunt forcé de 100 millions sur « la classe aisée », une loi des otages contre les parents d'émigrés ou d'insurgés — rappelaient les mauvais jours de 1793 et effrayaient l'opinion publique. D'autre part le luxe et les mœurs de Barras, le membre le plus influent du Directoire, faisaient scandale. A la lassitude de la politique s'ajoutait le mépris pour les politiciens.

Alors se constitua, autour de Siéyès, un parti qui voulait une revision de la Constitution. Mais pour faire cette revision, au besoin par un nouveau coup d'État, il fallait le concours d'un général populaire. Après de longues hésitations Siéyès fit appel à Bonaparte dont la popularité était immense depuis la campagne d'Italie.

Le 8 octobre, Bonaparte, parti d'Égypte avant d'avoir reçu l'ordre de rappel du Directoire, débarquait à Fréjus. Quand la nouvelle parvint à Paris, le 15, il y eut une universelle explosion de joie. Son voyage fut un triomphe. « La foule était telle, même sur les routes, racontait *le Moniteur*, que les voitures avaient peine à avancer. Tous les endroits par lesquels il est passé étaient illuminés le soir. » Quand il entra à Paris, l'enthousiasme toucha « au délire ». Selon le mot d'un contemporain, le général Mathieu Dumas, « il trouva tous les partis disposés à lui décerner le pouvoir dictatorial ».

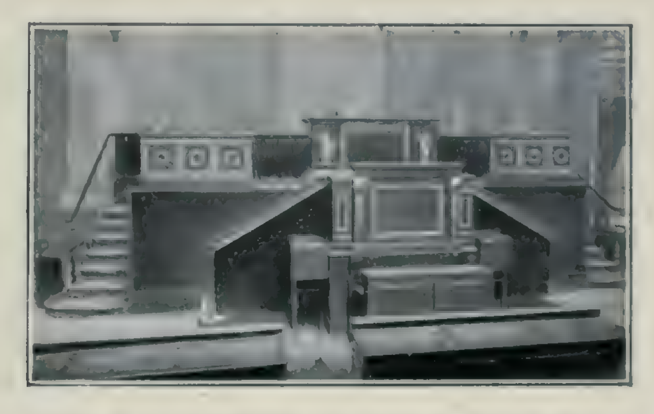
LE COUP D'ÉTAT DE BRUMAIRE. Siéyès, alors membre du Directoire, et Bonaparte commencèrent aussitôt à préparer le changement de la constitution. Tout fut organisé en trois semaines. Ils eurent pour complices un des directeurs, Roger-Ducos, Talleyrand qui avait été ministre des Affaires étrangères, Fouché, ministre de la police, la majorité du Conseil des Anciens et le président du Conseil des Cinq-Cents, Lucien Bonaparte, frère du général.

Le plan des conjurés était le suivant : obtenir la démission des Directeurs de telle sorte que le pouvoir exécutif se trouvât vacant ; faire nommer par les deux Assemblées, pour remplacer les directeurs, un comité exécutif provisoire dont les membres seraient chargés de reviser la constitution, c'est-à-dire en fait de préparer une constitution nouvelle. Comme on s'attendait à quelque opposition parmi les Cinq-Cents, et par crainte qu'ils ne parvinssent à organiser un mouvement populaire dans les faubourgs, on décida de faire voter par le Conseil des Anciens, le transfert des deux assemblées au château de Saint-Cloud, à quelques kilomètres de Paris.

Le samedi 9 novembre 1799 — 18 brumaire an VIII —, le président des Anciens, qui était du complot, annonçait aux députés la découverte d'une grande conspiration contre les pouvoirs publics. Les Anciens, docilement, décrétèrent le transfert des deux Conseils à Saint-Cloud, et donnèrent à Bonaparte le commandement des troupes de Paris, avec mission de veiller à la sûreté du Corps législatif. En même temps, par la démission de Barras que négociait adroitement Talleyrand, le gouvernement se trouva désorganisé.

A Saint-Cloud, le lendemain 19 brumaire, le complot faillit échouer. La majorité des Cinq-Cents était hostile au projet de revision et au coup d'État. Dès le début de la séance les députés prêtèrent le serment de maintenir la Constitution. Quand Bonaparte se présenta dans la salle du Conseil, accompagné de quatre grenadiers, les cris de : « A bas le dictateur ! Hors la loi ! » éclatèrent de toutes parts. Des députés se précipitèrent sur lui et essayèrent de le frapper à coups de poing. Les grenadiers le couvrirent de leur corps et l'emmenèrent. Il avait complètement perdu la tête et l'aventure allait tourner pour lui en catastrophe, lorsqu'il fut sauvé par le sang-froid de son frère Lucien. Celui-ci présidait les Cinq-Cents. Quand les députés demandèrent le scrutin sur la proposition de mise hors la loi, Lucien abandonna la présidence, et retarda ainsi le vote pendant quelques instants. Il sortit, se présenta aux troupes, leur raconta que les députés avaient voulu poignarder leur général, que l'Assemblée était terrorisée par une poignée de brigands « payés par l'Angleterre », et d'accord avec Siéyès, leur donna l'ordre, en qualité de président des Cinq-Cents, d'entrer dans la salle et d'en chasser les députés. Les grenadiers obéirent. Le soir, un groupe de députés vota la suppression du Directoire et institua pour le remplacer une commission provisoire de trois consuls, Siéyès, Roger Ducos et Bonaparte.

En fait Bonaparte était seul maître de la situation. Le 19 brumaire marquait la fin non seulement du Directoire, mais de la Révolution et de la République.



TRIBUNE DU CONSEIL DES CINQ CENTS (Palais de Versailles).
(CL. HACHETTE.)



INSTALLATION DU GOUVERNEMENT CONSULAIRE AUX TUILERIES (19 février 1800) (Lithographie de Courtin ; Bibl. Nat.). ✍ *A cheval, suivi de deux aides de camp et d'un mameluk, le Premier Consul passe la revue des troupes dans la cour des Tuileries. Après la revue, les ministres lui présentèrent dans le palais les principaux chefs de service de leurs départements. La journée finit par des banquets militaires ou civils.*

CHAPITRE IV

LA FRANCE NAPOLÉONIENNE

Le Consulat.

LA CONSTITUTION DE L'AN VIII. ✍ ✍ En appelant Bonaparte pour renverser le Directoire, Siéyès et ses amis s'étaient donné un maître. Ce général de trente ans avait un tempérament de César, de dominateur. Dès le lendemain du coup d'État ils s'aperçurent qu'ils n'étaient rien et qu'il était tout. Siéyès avait élaboré un savant projet de constitution ; Bonaparte le fit écarter et dicta lui-même les principaux articles de la Constitution de l'an VIII qui, sous des apparences républicaines, établissait un véritable régime monarchique.

Le gouvernement était confié pour dix ans à trois Consuls désignés par la Constitution : Bonaparte premier Consul, Cambacérès et Lebrun, second et troisième Consuls ; dans l'avenir, les Consuls seraient élus par le Sénat. En réalité tout le pouvoir appartenait au Premier Consul, Bonaparte. Ses collègues n'avaient que voix consultative. Les ministres ne dépendaient que de lui.

Le pouvoir législatif était exercé par le Premier Consul et plusieurs assemblées. Seul le Premier Consul avait l'initiative des lois. Les projets de loi étaient rédigés par le Conseil d'État, discutés par le Tribunat, votés par le Corps législatif qui n'avait pas le droit de discussion. Le Sénat « conservateur » veillait au maintien de la Constitution.

Mais ces assemblées n'étaient pas élues par le peuple. Celui-ci se contentait de dresser des listes de notabilités, comprenant plusieurs milliers de noms. Sur ces listes le Sénat devait choisir les membres du Tribunat et du Corps législatif. En principe le Sénat devait élire lui-même ses membres ; en fait les premiers sénateurs furent nommés par Bonaparte. Le Conseil d'État n'était qu'un corps de fonctionnaires. Toutes les assemblées se trouvaient donc dépendre du Premier Consul.

La Constitution devait être soumise à un plébiscite. Repoussée par moins de 1 600 votants, elle fut acceptée par plus de trois millions de suffrages.

LA RÉORGANISATION DE L'ÉTAT. ✍ ✍ Le Directoire avait laissé la France troublée, ruinée, en proie au brigandage et à l'anarchie. Bonaparte, dès qu'il fut le maître, procéda avec une extraordinaire activité à la réorganisation de l'État.

Pour administrer les départements et leurs subdivisions, les arrondissements et les communes, le Premier Consul institua des préfets, des sous-préfets et des maires, fonctionnaires nommés par lui (1800). Ainsi fut restauré en France le régime d'omnipotence de l'État et la centralisation que les réformateurs de 1789 avaient voulu détruire.

La justice fut réorganisée aussi dès 1800. Bonaparte conserva à peu près le système des tribunaux établi



LE PREMIER CONSUL (Par Isabey, Musée de la Malmaison).

L'un des portraits célèbres de Napoléon. Le Premier Consul a ici trente à trente-deux ans, il porte son habituelle tenue de colonel des chasseurs de la Garde ; habit vert foncé, col, passepoils et poignets rouges, cravate noire, épaulettes d'or, pas un galon ; culotte et gilet blancs ; bottes souples à revers chamois ; le légendaire chapeau noir simplement orné de la cocarde tricolore. Au fond, la Malmaison, petit château près de Paris, acheté en 1799 pour Joséphine. (CL. HACHETTE.)

par la Constituante. Mais les juges, au lieu d'être élus, furent nommés par le gouvernement. Pour assurer leur indépendance, on établit en principe qu'ils seraient inamovibles, c'est-à-dire qu'ils ne pourraient être révoqués.

La situation financière surtout était désastreuse : le 19 brumaire, il y avait dans le Trésor public 137 000 francs en tout. Les impôts n'étaient pas payés ou l'étaient mal. Le gouvernement n'avait plus aucun crédit : la rente sur l'État était tombée à 12 francs. Bonaparte créa, onze jours après le coup d'État, l'administration des contributions directes, chargée de percevoir les impôts, et composée exclusivement de fonctionnaires nommés par lui. Sur son initiative un groupe de banquiers fonda la Banque de France, qui eut le privilège d'émettre des billets, papier-monnaie qui bientôt ne fut plus distingué de la monnaie d'or et d'argent. Le pays reprit rapidement confiance ; les impôts rentrèrent mieux ; la rente remonta peu à peu jusqu'à 68 francs.

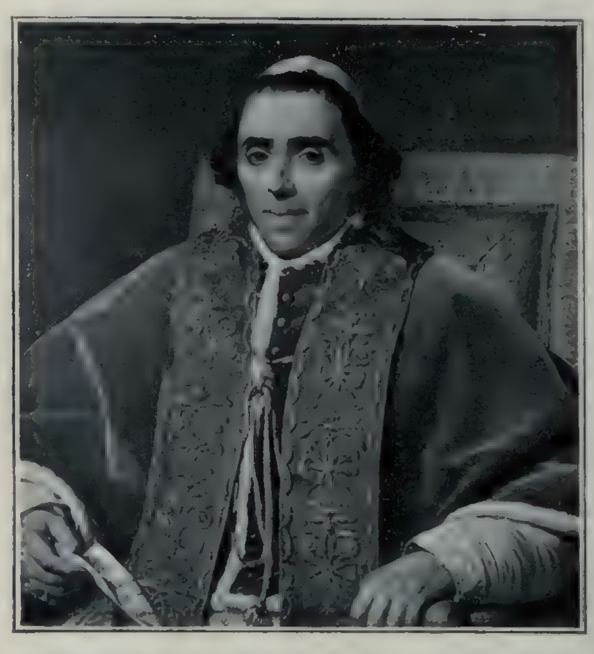
Pour former ses fonctionnaires et ses officiers Bonaparte réorganisa l'enseignement secondaire. L'État en eut le monopole. Les Écoles centrales créées par la Convention prirent le nom de lycées et furent soumises à un régime tout militaire (1802).

Pour stimuler le zèle de tous, militaires et civils, le Premier Consul institua l'ordre de la Légion d'honneur (1802), avec une hiérarchie de légionnaires, officiers, commandeurs, grands officiers.

LE CONCORDAT. Soucieux de rendre à la France la paix intérieure, Bonaparte désirait mettre fin à la crise religieuse provoquée par la Constitution civile du clergé. D'autre part il était convaincu que la religion était le plus précieux des éléments d'ordre :



BONAPARTE SIGNANT LE CONCORDAT (Par Gérard, Musée de Versailles). *Napoléon, assis, porte le costume de cérémonie du Premier Consul. A gauche, Joseph Bonaparte lui remet le texte du Concordat et une plume. A droite, le cardinal Consalvi. Derrière Napoléon, Portalis, directeur des Affaires ecclésiastiques.* (CL. HACHETTE.)

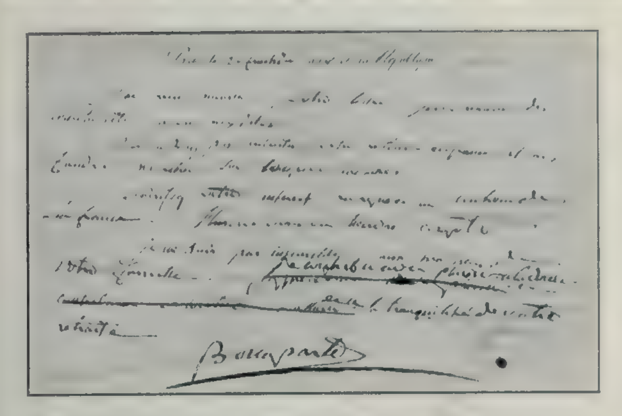


PIE VII (1742-1823) (Par David, Musée du Louvre). *Le pape a ici soixante-deux ans. Le visage et resté jeune sous les cheveux bruns ; le regard des yeux marron est plein de douceur, de cette « inflexible douceur » contre laquelle vint se briser toute la puissauce de Napoléon. Camail pourpre bordé d'hermine ; étole rouge brodée d'or.* (CL. HACHETTE).

« Une société sans religion, disait-il, est comme un vaisseau sans boussole. Il n'y a que la religion qui donne à l'État un appui ferme et durable. »

Le pape Pie VII, esprit conciliant, se prêta volontiers au rapprochement. Les négociations aboutirent en 1801 à la signature d'un traité ou Concordat. Le pape consentait « pour le bien de la paix » à reconnaître la reprise des biens du Clergé effectuée par l'État en 1789. En retour le gouvernement français s'engageait à assurer « un traitement convenable aux évêques et aux curés ». Quant à la nomination des évêques, elle serait faite à la fois par le gouvernement et par le pape. Le gouvernement les désignerait, le pape leur donnerait l'institution canonique sans laquelle ils n'étaient religieusement rien. Ils devaient prêter serment de fidélité au chef de l'État. Ils nommeraient les curés de canton avec l'assentiment du gouvernement. La nomination par l'État, le traitement, le serment, transformaient les évêques en fonctionnaires et mettaient le clergé dans la main du gouvernement.

Cela même ne suffit pas à Bonaparte qui ajouta de son chef au Concordat un certain nombre de dispositions dites « Articles organiques », contre lesquels le Pape protesta vainement. En vertu de ces articles, presque tous inspirés des traditions de l'Église gallicane, la publication des bulles pontificales, la tenue d'un concile, même national, étaient interdites en France, s'il n'y avait autorisation préalable du gouvernement. D'autres articles réglaient jusqu'à la rédaction


Bonaparte

LETTRE AUTOGRAPHE DU PREMIER CONSUL (Archives Nationales). *Brouillon de la lettre par laquelle le Premier Consul déclina les propositions deux fois renouvelées du comte de Provence, alors à Memel, en Prusse. Le brouillon est du 7 septembre 1800. L'écriture de Napoléon commence à être difficilement lisible.* (CL. HACHETTE.)

du catéchisme, l'organisation intérieure des séminaires et une partie de leur programme d'enseignement.

Le Concordat fut mis en vigueur au mois d'avril 1802. Il devait régir les rapports de l'Église et de l'État pendant plus d'un siècle, jusqu'en 1905.

LE CODE CIVIL. Bonaparte s'occupa de compléter et de coordonner l'œuvre sociale de la Révolution, en faisant réunir dans un recueil unique, ou Code, l'ensemble des lois qui forment le droit civil. La Convention avait entrepris ce travail, mais n'avait pu l'achever. Un nouveau projet fut élaboré, soumis aux tribunaux, puis revu par le Conseil d'État. Le travail de revision dura deux ans.

Le Premier Consul, assisté de Cambacérès, présida toutes les séances — certaines se prolongèrent pendant vingt heures — ; il prit la part la plus active aux discussions, et surprit maintes fois les juristes par son sens juridique et sa connaissance du droit. Inspiré du droit romain, du droit coutumier et des ordonnances royales, autant que des lois révolutionnaires, le Code civil fut achevé le 21 mars 1804. On lui donna plus tard, et d'abord à l'étranger, le nom de Code Napoléon. Toujours en vigueur en France, il a été imité ou même littéralement copié dans la majeure partie des États européens et jusqu'en Amérique et en Asie. « Ma vraie gloire, disait Napoléon à la fin de sa vie, n'est pas d'avoir gagné quarante batailles... Ce que rien n'effacera, ce qui vivra éternellement, c'est mon Code civil. »

LE CONSULAT A VIE. Au moment du coup d'État, les royalistes avaient pensé que Bonaparte pourrait travailler pour Louis XVIII, le frère de Louis XVI, et ils lui firent des avances. Mais loin de songer à restaurer les Bourbons, Bonaparte ne pensait qu'à se perpétuer au pouvoir et à créer lui-même une dynastie.

Dès 1802, au lendemain de la paix d'Amiens, il profita de la satisfaction générale pour se faire donner, par plébiscite, le consulat à vie. Il y eut près de 3 600 000 oui contre moins de 9 000 non. Le Premier Consul prit dès lors le nom de Napoléon Bonaparte. Comme on lui donna en outre le droit de désigner son successeur, la monarchie héréditaire se trouvait en fait rétablie.

La Constitution fut aussi modifiée dans le sens monarchique. Aux pouvoirs attribués déjà au Premier Consul, on ajouta le droit de signer les traités sans autre approbation que celle d'un Conseil privé, nommé par lui. Le Sénat reçut le droit de régler par des décrets, appelés d'une vieille expression romaine senatus-consultes, « tout ce qui n'avait pas été prévu par la Constitution et qui était nécessaire à sa marche ». Cet accroissement de puissance devait, du reste, profiter au Premier Consul. Il acquit en effet la faculté de nommer directement un tiers des membres du Sénat, et, par là, il put s'assurer dans l'assemblée une majorité docile à ses volontés.

LES CONSPIRATIONS. Cependant la dictature de Bonaparte avait fait des mécontents, soit parmi les généraux républicains, soit parmi les royalistes déçus dans leurs espérances. Plusieurs complots furent tramés contre « l'usurpateur ». Un soir de décembre 1800, alors qu'il se rendait à l'Opéra, des royalistes firent sauter



EXÉCUTION DU DUC D'ENGHIEN (Bibl. Nat.) *Après un interrogatoire rapide et qui ne révéla rien, on fit descendre le duc dans les fossés du château de Vincennes à deux heures du matin. Le peloton d'exécution était rangé, la fosse creusée. Le duc refuse le bandeau qu'on lui offre et subit la mort avec courage.*

au passage de sa voiture, rue Saint-Nicaise, un baril de poudre placé sur une charrette (24 décembre 1800) ; il y eut de nombreuses victimes, mais Bonaparte ne fut pas atteint. En août 1803 un complot plus important fut tramé, d'accord avec le gouvernement anglais, par un groupe d'émigrés demeurés en Angleterre autour du comte d'Artois. Un ancien chef de chouans, Georges Cadoudal, devait, à la tête d'une bande de gens déterminés, attaquer et tuer le Premier Consul au milieu de son escorte, en rase campagne, pendant une de ses courses entre Paris et la Malmaison. A la faveur du trouble causé par la mort de Napoléon, le général Pichegru tenterait de restaurer les Bourbons par un coup d'État militaire. Moreau, dans une entrevue secrète avec Pichegru, se déclara prêt à aider au renversement de Napoléon, mais il se refusa à travailler pour Louis XVIII.

Le complot fut découvert en janvier 1804. On arrêta Moreau, Pichegru et Cadoudal. La colère de Bonaparte fut terrible : « Suis-je donc un chien qu'on puisse assommer dans la rue ! s'écria-t-il. Je ne me laisserai pas tuer sans me défendre. Je vais faire trembler ces gens-là et leur enseigner à se tenir tranquilles. » Pour épouvanter les Bourbons il fit saisir en territoire badois un prince du sang, le duc d'Enghien, qu'il soupçonnait d'avoir trempé dans le complot. Dans la nuit du 20 au 21 mars, le duc, conduit à Vincennes, fut jugé par un conseil de guerre, condamné et fusillé. Peu après Cadoudal était guillotiné ; Pichegru s'était étranglé dans sa prison. Moreau fut banni.



JOSÉPHINE A LA MALMAISON (Par Prudhon, Musée du Louvre). *Assise sur un banc de rochers, dans une attitude nonchalante, Joséphine porte une robe blanche décolletée, à broderies d'or. Un châle rouge est drapé autour d'elle. Dans le fond, arbres et étangs de la Malmaison, une des résidences préférées du couple impérial.* (CL. HACHETTE.)

L'Empire.

NAPOLÉON EMPEREUR. Le complot de Cadoudal hâta la transformation du Consulat en monarchie héréditaire. Le 18 mai 1804, un sénatus-consulte établit que « le gouvernement de la République était confié à l'Empereur Napoléon ». Le peuple approuva cette nouvelle transformation de la Constitution par plus de trois millions et demi de suffrages ; il n'y eut pas trois mille opposants.

Napoléon avait alors trente-cinq ans. De taille moyenne — il mesurait 1 m. 68, — un peu voûté, il était alerte, vif, presque toujours debout et en mouvement. La maigreur avait disparu, mais rien n'annonçait encore l'embonpoint prochain. Le visage, — « le plus intéressant que j'ai jamais vu », écrivait un Anglais —, était d'une beauté mâle avec le menton saillant et volontaire, la bouche d'un dessin parfait, la peau d'un ton d'ivoire jauni sous des cheveux brun foncé, rares et plats, dont une mèche coupait le front comme une virgule. Les yeux bleus, de loin presque noirs, étincelaient. Quand l'homme voulait plaire, l'expression des traits, imposante et toujours grave, s'adoucissait dans un sourire « fascinant ». La parole était précise, colorée, pleine d'inattendues et frappantes trouvailles d'expression et, quand il s'animait, véhémente et pressée, « à la manière d'un torrent », disait le légat du pape.

Son génie et son caractère avaient atteint leur plein développement. Les traits saillants en étaient la grandeur de l'intelligence et de l'imagination, la passion de la gloire et du pouvoir, la volonté despotique, servies par une extraordinaire puissance de travail.

Son intelligence prodigieuse, la plus prompte et la plus lucide qui pût être, était merveilleusement ordonnée et disciplinée. « Les diverses affaires, disait-il, sont casées dans ma tête comme dans une armoire. Quand je veux interrompre une affaire, je ferme son tiroir et j'ouvre celui d'une autre. Elles ne se mêlent point l'une avec l'autre et jamais ne me gênent ni ne me fatiguent. » Esprit positif par-dessus tout, il ne pouvait souffrir les théoriciens, les constructeurs de système *a priori*, où rien ne repose sur l'expérience, ceux qu'il appelait « les idéologues, une vermine ».



COSTUMES DU SACRE (Par Isabey, Bibl. Nat.).

L'EMPEREUR EN GRAND COSTUME — L'EMPEREUR EN PETIT COSTUME — L'IMPÉRATRICE EN GRAND COSTUME — L'IMPÉRATRICE EN PETIT COSTUME.



GÉNÉRAL DUROC, GRAND MARÉCHAL DU PALAIS (Par Gros, Musée de Nancy).

UNE SOIRÉE A LA MALMAISON (Reconstitution de M. Frédéric Masson, Musée Grévin) (CL. NEURDEIN.)



DARU (PIERRE-ANTOINE, COMTE) MINISTRE SECRÉTAIRE D'ÉTAT (Par Gros).



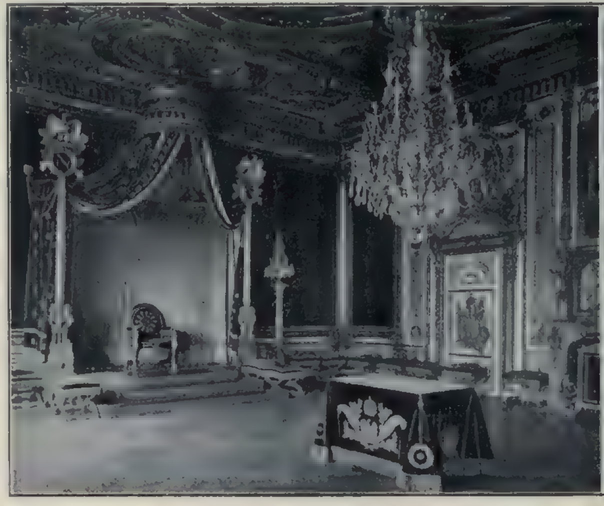
MARIAGE DE JÉROME BONAPARTE ET CATHERINE DE WURTEMBERG (Par Regnault, Musée de Versailles). (CL. NEURDEIN.)



NAPOLÉON REÇOIT AU LOUVRE (Par Serangeli, Musée de Versailles)

LA COUR IMPÉRIALE

Dès qu'il jugea son pouvoir solidement établi, Napoléon en rehaussa le prestige par un luxe, une magnificence qu'il voulut aussi éclatants que dans la Cour de l'ancienne royauté déchue. Les fêtes, les cérémonies, les parades de toutes sortes se multiplièrent, les costumes officiels furent somptueux, tous surchargés de broderies d'or. En quelques années l'organisation de la Cour impériale et la splendeur de son décor furent de nature à satisfaire le maître le plus exigeant.



LA SALLE DU TRONE A FONTAINEBLEAU. *Bien que l'aménagement de cette salle ait été exécuté sur les dessins de David, il est plutôt lourd et disgracieux, tout spécialement le trône en bois doré avec ses pesantes franges d'or et son dossier rond. La draperie tombant du dais est en velours violet semé d'abeilles d'or.* (CL. NEURDEIN.)



LE PETIT SALON DE MARIE-LOUISE A FONTAINEBLEAU. *D'une décoration beaucoup plus artistique, le petit salon de Marie-Louise est un joli spécimen du style Empire. Le meuble relativement léger, les tentures d'une belle harmonie, l'aménagement de la pièce font honneur au goût de l'impératrice.* (CL. HACHETTE.)

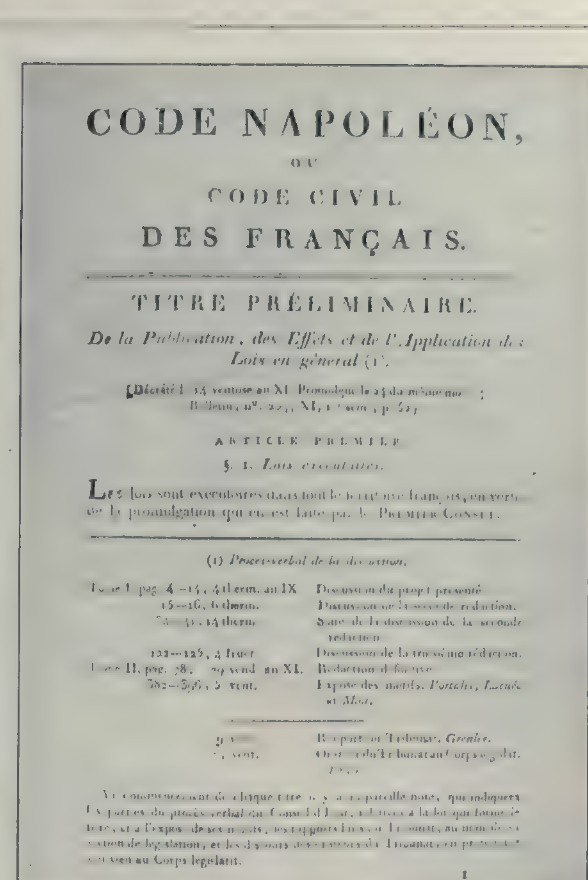
Cependant, l'imagination était en lui aussi prodigieuse que l'intelligence. « Je ne vis jamais que dans deux ans, » disait-il. Son règne fut en grande partie consacré à tâcher de réaliser le plus qu'il put des rêves de son imagination. Ces rêves, révélés par lui-même dans maintes conversations, faisaient de l'Empire français «, la mère patrie des autres souverainetés » ; de Napoléon, l'héritier de Charlemagne, le chef suprême de l'Europe, distribuant les royaumes à ses généraux, « ayant pour officiers les rois » et pour lieutenant spirituel le pape. Paris deviendrait « la ville unique », où les « chefs-d'œuvre des sciences et des arts, tout ce qui avait illustré les siècles passés serait réuni » ; ce serait la capitale des capitales et « chaque roi d'Europe serait forcé d'y bâtir un grand palais » qu'il viendrait habiter au jour du couronnement de l'Empereur des Français.

A cette imagination débordante s'ajoutait la passion de la gloire et du pouvoir, une passion démesurée qui lui faisait trouver l'Europe « une taupinière » où rien de grand n'était possible. Il regrettait « d'être venu trop tard » et de n'avoir pas vécu dans ces temps anciens où « Alexandre, après avoir conquis l'Asie, s'annonçait au peuple comme fils de Jupiter et était cru de tout l'Orient ». Le pouvoir, il le voulait tout entier, sans partage aucun ; il n'admettait même pas que quelqu'un auprès de lui pût seulement songer à le convoiter. Cette passion jalouse de la toute-puissance ne cessa de grandir jusqu'à la catastrophe finale. Aussi, tandis qu'au début de sa carrière, au temps du Consulat, il avait cherché à s'entourer de tous les hommes de mérite et sollicité leurs avis, à partir de 1808 il n'admit plus de conseillers. Il ne voulut dans toutes les fonctions que des serviteurs soumis, incapables d'initiative, exécuteurs aveugles de ses volontés : en sorte qu'il écarta les vrais talents et que dans la dernière partie de son règne, il gouverna réellement seul la moitié de l'Europe.

Cette tâche colossale, il la remplit grâce à une puissance de travail presque surhumaine. Lui-même disait qu'il n'avait jamais connu la « limite de son travail ». Il travaillait rarement moins de dix-huit heures par jour, à peu près sans relâche. La nuit, pouvant s'endormir ou s'éveiller à volonté, il interrompait les trois ou quatre heures qu'il donnait au sommeil pour se lever et travailler. Marchant à grands pas dans son cabinet, il dictait ses ordres d'un ton bref et impérieux, si vite que les secrétaires parvenaient difficilement à noter la moitié de ce qu'il dictait. On comprendra bien quel prodigieux labeur accomplit Napoléon si l'on considère qu'on a publié, en trente-deux volumes, vingt-trois mille pièces de sa correspondance, et qu'il reste cependant encore, dispersées dans les archives, près de cinquante mille lettres dictées par lui.

LA MONARCHIE IMPÉRIALE. L'Empereur comme jadis le roi fut entouré d'une hiérarchie de grands personnages dont les titres furent la plupart empruntés à l'ancienne Cour, grands dignitaires, maréchaux de France, colonels-généraux de la cavalerie, grands officiers de la couronne. Tous n'étaient d'ailleurs que personnages d'apparat et aucune autorité réelle ne fut attachée à leurs titres.

La Cour impériale fut aussi brillante que l'ancienne


CODE NAPOLÉON,

OU

CODE CIVIL

DES FRANÇAIS.

TITRE PRÉLIMINAIRE.

De la Publication, des Effets et de l'Application des Lois en général (1).

ARTICLE PREMIER

§. 1. *Lois exécutoires.*

Les lois sont exécutoires dans tout le territoire français, en vertu de la promulgation qui en est faite par le PREMIER CONSUL.

(1) *Procès-verbal de la discussion.*

1

PREMIÈRE PAGE DU CODE NAPOLÉON OU CODE CIVIL DES FRANÇAIS. *On y peut voir les divisions de l'ouvrage en livres, titres, articles, paragraphes, etc. Ces divisions sont presque toujours excellentes. La rédaction est en général sobre, ferme et simple.*

Cour royale. L'Empereur était personnellement très simple. Il portait constamment l'uniforme, le plus souvent la tenue très sobre de colonel de chasseurs, habit vert et culotte blanche : les soldats le trouvaient le plus mal habillé de l'armée. Mais, autour de lui, officiers et courtisans étaient chamarrés d'or et de broderies. Aux Tuileries, sa résidence ordinaire, le cérémonial de Versailles était en grande partie rétabli : le costume de l'ancienne Cour, l'habit, la culotte, l'épée, les souliers à boucle, les robes à longue traîne étaient de rigueur. Plusieurs des grands dignitaires furent du reste des hommes de l'ancienne Cour : le grand maître des cérémonies fut le comte de Ségur, qui avait été ambassadeur de Louis XVI. L'impératrice Joséphine eut pour dame d'honneur la duchesse de la Rochefoucauld, et pour premier aumônier l'archevêque de Rohan.

La Constitution remaniée par le sénatus-consulte du 18 mai 1804 — on l'appela la Constitution de l'an XII, — avait créé une « famille impériale » et donné aux frères de l'Empereur le titre de princes français, celui de princesses à ses sœurs. En 1807 Napoléon décida d'instituer une noblesse impériale. Cette noblesse fut une noblesse de fonctionnaires, la hiérarchie des titres correspondant à la hiérarchie des fonctions. Ainsi les archevêques furent comtes et les évêques barons. La plupart des maréchaux et des grands dignitaires civils reçurent des titres héréditaires de ducs et de princes. Talleyrand fut fait prince de Bénévent ; Masséna duc de Rivoli, puis prince d'Essling ; Lannes duc de Montebello ; Ney duc d'Elchingen, puis prince de la Moskowa ; Davout duc d'Auerstaedt, puis prince d'Eckmühl. A chacun de ces titres, l'Empereur ajouta des dotations, souvent considérables ; Davout recevait près d'un million par an.

LE DESPOTISME. La monarchie impériale fut une monarchie absolue. Napoléon supprima le Tribunat et finit par ne plus réunir le Corps législatif. Quant au Sénat, formé d'hommes à sa dévotion, il fut toujours le docile instrument de ses volontés. L'Empereur en vint même en 1813 à régler le budget et à créer des impôts de sa seule autorité.

La liberté individuelle n'était pas plus respectée que les libertés politiques. La police, dirigée par l'ancien jacobin Fouché, avait pris un développement énorme ; les citoyens suspects étaient internés sans jugement « par mesure de sûreté ». En 1808, Napoléon donnait l'ordre à Fouché d'envoyer à l'école militaire, de gré ou de force, un certain nombre de jeunes gens, dont les familles ne paraissaient pas suffisamment



L'ARC DE TRIOMPHE DE L'ÉTOILE. *Élevé à la gloire de la Grande Armée il sert de porte gigantesque à l'avenue des Champs-Élysées. Les plans furent dressés par l'architecte Chalgrin et remaniés par l'Empereur lui-même. Le monument mesure en hauteur 49 m. 50. et 45 mètres en largeur. Achevé en 1836* (…)



LE SACRE (2 décembre 1804) (Par David, Musée du Louvre). *A Notre-Dame. Tout de blanc vêtu, le pape est assis devant l'autel. L'Empereur a reçu de lui les onctions rituelles, mais, se rappelant les querelles du Sacerdoce et de l'Empire, il ne veut pas recevoir de lui la couronne. D'un geste rapide, il l'a prise sur l'autel et s'est couronné de ses propres mains ; il va de même couronner l'impératrice agenouillée. Au premier plan, à droite, les grands dignitaires ; sous l'arcade médiane, Madame, mère de l'Empereur. Le Sacre est l'œuvre la plus célèbre de David, ancien Jacobin devenu premier peintre de l'Empereur.* (CL. HACHETTE.)

dévouées au régime impérial. « Si l'on fait quelque objection, ajoutait-il, il n'y a pas d'autre réponse à faire sinon que cela est mon bon plaisir. » C'était la propre formule de Louis XIV et de la monarchie absolue.

Le même bon plaisir supprima la liberté de la presse. En 1799, 73 journaux politiques paraissaient à Paris ; en 1811 il n'y en avait plus que quatre. Encore nul article ne devait-il être publié avant d'avoir été soumis à un censeur nommé par le ministre de la police. En juillet 1809, la *Gazette de France*, ayant inséré des correspondances de Berlin où l'on paraissait mettre en doute la solidité de l'alliance franco-russe : « Vous retiendrez le rédacteur pendant un mois en prison, écrivait Napoléon à Fouché, et vous nommerez un autre à sa place. On dirait, en vérité, qu'à la police on ne sait pas lire, ajoutait-il, on n'y pourvoit à rien. »

La censure fut rétablie également pour les livres, et nul ne put être imprimeur sans un « privilège » de l'Empereur.

L'ŒUVRE D'ORGANISATION. Napoléon ne fut pas cependant qu'un despote : il poursuivit l'œuvre de réorganisation commencée pendant le Consulat. Il ajouta au Code civil le Code de Commerce et le Code pénal. Il organisa l'Université impériale, divisée en académies. Il créa la Cour des Comptes, chargée de contrôler toutes les recettes et dépenses des administrations publiques. Il multiplia les encouragements à l'industrie sous forme de récompenses aux inventeurs et aux manufacturiers, de commandes importantes, parfois même de concours financiers.

Enfin l'Empereur fit poursuivre les grands travaux publics inaugurés pendant le Consulat. A Paris, il fit percer la rue de Rivoli, construire les ponts d'Austerlitz et d'Iéna, le Temple de la Victoire — aujourd'hui l'église de la Madeleine —, la Bourse, l'arc du Carrousel. Il fit achever la jonction du Louvre aux Tuileries, commencer l'arc colossal de l'Étoile, dédié à la gloire de la Grande Armée ; édifier la colonne Vendôme, faite du bronze des canons conquis à Austerlitz ; creuser le canal de l'Ourcq et le bassin de la Villette. Dans les départements, ce furent les embellissements de Lyon ; l'achèvement des canaux de Saint-Quentin, de Nantes à Brest, du Rhône au Rhin ; la majeure partie des canaux de Belgique ; les immenses aménagements des ports de Brest, de Cherbourg, d'Anvers, etc. A ces travaux en France s'ajoutèrent les travaux entrepris en Italie, à Milan, à Rome, « seconde ville de l'Empire », et au delà de l'Adriatique jusqu'en Dalmatie. Tout cela fut l'œuvre de moins de dix ans, et tant d'entreprises menées à bien au milieu de guerres incessantes, au cours de chevauchées presque ininterrompues à travers l'Europe, montrent mieux que tout ce qu'on en peut écrire

combien fut prodigieuse l'activité de l'homme et combien souple son génie.

NAPOLÉON ET L'ÉGLISE. Napoléon avait tenu à donner au nouveau pouvoir impérial une consécration religieuse : sur ses instances le pape Pie VII vint en personne procéder au sacre de l'Empereur à Notre-Dame de Paris le 2 décembre 1804. D'autre part le clergé fut chargé de fortifier les sentiments de fidélité à la dynastie. Le catéchisme, à côté des devoirs envers Dieu, énuméra les devoirs envers l'Empereur, « l'amour, le respect, l'obéissance, la fidélité, le service militaire, les tributs ordonnés pour la conservation et la défense de l'Empire ». On ne pouvait y manquer sans se rendre « digne de la damnation éternelle ».

Mais en 1807 un conflit éclata entre l'Empereur et le Pape. Napoléon voulait obliger Pie VII à adhérer au blocus continental ; le Pape prétendait rester neutre. Napoléon fit occuper, puis annexa les États pontificaux (1809). Excommunié par le Pape, il le fit arrêter et le garda prisonnier à Savone d'abord, puis à Fontainebleau.

Ces événements eurent leur contre-coup en France. Des évêques, des prêtres, des séminaristes qui avaient pris parti pour le Pape, furent persécutés, quelques-uns même enfermés dans une prison d'État. Le clergé et les catholiques, d'abord favorables à Napoléon restaurateur du culte, lui devinrent hostiles et se trouvèrent gagnés par avance aux Bourbons, dont ils facilitèrent la restauration en 1815.

LE MÉCONTENTEMENT GÉNÉRAL. Napoléon, si populaire au temps du Consulat, finit du reste par mécontenter la majeure partie des Français. Vers 1809 la désaffection commença à se manifester dans toutes les classes de la société.

Les excès du despotisme et l'inquisition policière mécontentèrent la bourgeoisie instruite. Le blocus continental, s'il favorisa le développement de certaines industries, paralysa le grand commerce. Le rétablissement des impôts indirects, sur les boissons, sur les voitures, sur le sel, impôts abolis par la Révolution et dont le souvenir était odieux, irritèrent tous les contribuables. Mais ce fut la conscription surtout, c'est-à-dire le service militaire obligatoire, qui rendit l'Empire impopulaire.

Les guerres continuelles nécessitaient de continuelles levées de conscrits. D'année en année, l'Empereur fut contraint de prélever des contingents plus nombreux ; il en arriva à lever les classes de conscrits un an, deux ans même à l'avance. A partir de 1808, les jeunes gens par milliers essayèrent de se dérober au service, soit en se mutilant, soit en prenant la fuite dans les montagnes ou les bois.

En 1810, il y avait 160 000 réfractaires, et 55 000 hommes, organisés en colonnes mobiles, étaient employés à leur donner la chasse. En 1813, à Paris, Napoléon traversant le faubourg Saint-Antoine, un conscrit l'insulta : les femmes l'arrachèrent aux agents de police qui l'arrêtaient. Les plaintes s'élevaient de toutes parts, et l'on commença d'appeler tout haut l'Empereur d'un nom où se peignait l'horreur de son système : l'Ogre.

L'Empire ne vivait et ne se soutenait que par le prestige de Napoléon. Il ne devait pas survivre à la ruine de ce prestige.



SCEAU DE L'EMPIRE (Bibl. Nat.).



CAPITULATION D'ULM (20 octobre 1805) (Par Thévenin, Musée de Versailles). *Après avoir reçu quelques bombes dans la journée du 16 octobre, Ulm dut capituler. Napoléon tira de cette capitulation une parade triomphale. Entouré de son état-major et de la garde, debout devant l'armée française rangée sur le Michelsberg et le Frauenberg, il assista au défilé de la garnison (30 000 hommes, 18 généraux, 60 canons) qui dura cinq heures. Il fit venir auprès de lui les généraux autrichiens et s'entretint avec eux.*

CHAPITRE V

LES GUERRES DE NAPOLÉON

La domination de l'Europe.

CAMPAGNE DE 1800. Devenu Premier Consul, Bonaparte commença par offrir la paix au roi d'Angleterre et à l'Empereur. Sur leur refus, il prépara une nouvelle campagne pour l'année 1800.



GÉNÉRAL MOREAU (1763-1813) (Par Barbier Valbonne, Musée de Versailles). *Ancien avocat devenu un des meilleurs généraux de la République, le seul, a-t-on dit, dont la réputation pût être opposée à celle de Bonaparte. Banni en 1803, il finit tristement dans les rangs ennemis, tué par un boulet français à Dresde, en 1813.*

Deux armées autrichiennes menaçaient la France : l'une sur la frontière du Rhin, l'autre en Italie sur la frontière des Alpes. A la première, Bonaparte opposa Moreau avec 100 000 hommes ; à l'armée d'Italie, il opposa Masséna avec 25 000 hommes. Masséna avait pour mission de défendre Gênes et de tenir assez longtemps pour que Bonaparte pût former une troisième armée et venir prendre les Autrichiens à dos.

Ayant trente jours de vivres, Masséna tint héroïquement deux mois. Quand il rendit Gênes (4 juin 1800), Bonaparte était déjà en Italie. Avec 40 000 hommes, surmontant des difficultés énormes, il avait franchi les Alpes au col du Grand Saint-Bernard. De là, il courut jusqu'à Milan, puis revint vers l'ouest barrer la route aux Autrichiens. Le 14 juin une bataille décisive s'engagea près d'Alexandrie, à Marengo. Inférieur en nombre, ayant moins de 20 000 hommes contre 40 000, parce que, craignant de voir les Autrichiens lui échapper, il avait lancé de divers côtés des détachements, Bonaparte était battu, quand à cinq heures le plus gros de ces détachements, la division du général Desaix, accourant au canon, déboucha sur le champ de bataille. Desaix tomba mort à la première charge, mais il avait décidé la victoire. Les Autrichiens évacuèrent le Piémont et la Lombardie.

C'est en Allemagne que la paix fut conquise par une victoire plus décisive encore de Moreau. Il avait franchi le Rhin et repoussé les Autrichiens jusqu'en Bavière. Le 3 décembre, il les surprit dans la forêt de Hohenlinden : assaillie simultanément en tête et en flanc, l'armée autrichienne perdit 20000 hommes et 87 canons. La route de Vienne était ouverte aux Français.

L'Empereur demanda la paix. Elle fut signée à Lunéville le 9 février 1801 ; elle reproduisait simplement le traité de Campo-Formio et stipulait en Italie



PASSAGE DU SAINT-BERNARD (20 mai 1800) (Lithographie de Adam, Bibl. Nat.) ❧ *Le col du Grand Saint-Bernard était encore couvert de neige et la principale difficulté fut de transporter l'artillerie. On avait cru pouvoir se servir de traineaux ; il fallut y renoncer et traîner les pièces à bras d'hommes dans des troncs creusés. La route d'Aoste à Ivrée est commandée, par le fort de Bard qui est imprenable et ne capitula que le 1er juin. Les troupes, au prix d'efforts inouïs, passèrent par des sentiers de traverse ; mais toute l'artillerie, sauf six canons, resta en arrière*

le rétablissement de la République Cisalpine. En fait, les Français ayant obtenu le droit d'occuper les citadelles du royaume de Naples, l'Italie moins la Vénétie se trouvait placée sous la domination française.

PAIX D'AMIENS. ❧ ❧ La France restait victorieuse sur le continent, l'Angleterre aux colonies et même en Égypte où l'expédition manquée de Bonaparte avait eu une fin malheureuse. Attaqué par 70 000 Anglo-Turcs, Kléber les avait encore battus à Héliopolis (20 mars 1800). Mais le jour même où les Autrichiens étaient vaincus à Marengo, il fut assassiné au Caire par un fanatique musulman (14 juin 1800). Mal commandée, ne recevant aucun renfort, l'armée française finit par signer une capitulation en vertu de laquelle elle évacua l'Égypte (août 1801).

Ces succès avaient coûté cependant à l'Angleterre sept milliards et demi, de sorte que sa dette montait à plus de douze milliards. D'autre part l'Angleterre avait perdu tous ses alliés sur le continent. Elle se décida à traiter. Le 25 mars 1802, fut conclu le traité d'Amiens par lequel elle s'engageait à rendre à la France et à ses alliés toutes les colonies qu'elle leur avait prises, à l'exception de la Trinité aux Antilles et de l'île de Ceylan en Asie.

La paix fut accueillie avec enthousiasme en Angleterre et en France. A Londres, le peuple en délire détela et traîna lui-même la voiture de l'envoyé français. Cette paix cependant devait à peine durer un an.

RUPTURE AVEC L'ANGLETERRE. ❧ ❧ Dès le mois de mai 1803 la paix était rompue et une nouvelle guerre s'engageait entre la France et l'Angleterre, guerre acharnée qui ne devait se terminer qu'en 1815. La rupture eut surtout des causes commerciales : elle fut voulue par les Anglais quand Napoléon eut refusé de conclure avec eux le traité de commerce qu'ils escomptaient : dès lors la paix d'Amiens fut dénoncée au Parlement et dans la presse comme « contraire à la sécurité et à l'honneur du pays ». D'autre part l'activité de la politique française en Amérique et en Orient inquiétait les Anglais : Napoléon négociait en effet avec les Espagnols la cession de la Floride, il envoyait le général Sébastiani en Égypte et publiait ouvertement ses visées sur ce pays. Le prétexte de la rupture fut la question de Malte que les Anglais se refusèrent à évacuer malgré des engagements inscrits dans la paix d'Amiens. Leur volonté belliqueuse était telle que, renouvelant l'attentat commis par Boscawen en 1756, ils saisirent avant toute décla-

ration de guerre les navires français et hollandais qui se trouvèrent dans leurs ports ou à portée de leurs escadres : 1 200 navires, valant plus de 200 millions.

Napoléon fit aussitôt occuper le Hanovre, possession personnelle du roi d'Angleterre. Il vendit aux États-Unis pour 80 millions la Louisiane qu'il était dans l'impossibilité de défendre contre les attaques anglaises. Pendant plus de deux ans il poursuivit ou parut poursuivre les préparatifs d'une descente en Angleterre. Une armée de 150 000 hommes fut concentrée au camp de Boulogne, dans le voisinage du Pas-de-Calais. Pour transporter l'expédition, une flottille de 2000 bateaux plats fut construite dans les ports de la Manche. Mais la condition essentielle de l'expédition était d'attirer loin de la Manche les escadres anglaises qui y montaient la garde. Toutes les manœuvres ordonnées pour atteindre ce but échouèrent. La marine anglaise avait d'ailleurs sur la marine française la supériorité incontestable du nombre, du matériel, de l'armement et du commandement. La principale flotte française, mal équipée, médiocrement commandée par Villeneuve, finit par être détruite par l'amiral anglais Nelson à la bataille de Trafalgar, au sud de l'Espagne. Les Anglais payèrent la victoire de la vie de leur chef, mais elle leur assurait la maîtrise de la mer et mettait l'Angleterre à l'abri de toute tentative d'invasion (21 octobre 1805).

LA TROISIÈME COALITION. ❧ ❧ A cette date, d'ailleurs, l'armée française n'était plus au camp de Boulogne, mais en Allemagne. Au mois d'août 1805, une coalition austro-russe, venant au secours de l'Angleterre, avait obligé Napoléon à faire front vers le continent.

Brusquement, sans déclaration de guerre, quand il jugea les armées russes à portée, l'empereur François II jeta ses troupes sur la Bavière, alliée de la France. Une armée autrichienne, forte de 80 000 hommes, commandée par Mack, parvint sur le haut Danube jusqu'à Ulm. « Bonaparte, écrivait un ministre autrichien, ne peut arriver jusqu'à nous avant que nos alliés nous aient rejoints. Cela est calculé de manière qu'il n'y a aucune crainte à avoir à cet égard. »

Ces calculs furent déjoués par la soudaineté des manœuvres de Napoléon. En moins d'un mois il transporta son armée, la « Grande Armée », de la Manche au Rhin. Tandis que Mack s'attendait à voir les Français déboucher par la Forêt-Noire, Napoléon prit les routes du Main et du Neckar, puis, tournant brusquement au sud, il coupa aux Autrichiens leur ligne de retraite. Après une série de combats autour d'Ulm, Mack fut bloqué dans la ville et réduit à capituler (20 octobre 1805). La campagne avait duré quatorze jours. Les Français avaient pris 60 000 hommes, 200 canons, 80 drapeaux.

D'Ulm, Napoléon courut sur Vienne qui fut occupée sans résistance. Puis remontant au nord, il se porta au-devant de François II et du tsar Alexandre dont les



LE « REDOUTABLE » A LA BATAILLE DE TRAFALGAR (21 octobre 1805) (Par Meyer, Ministère de la Marine). ❧ *La bataille se déroule à l'entrée de Gibraltar, au sud de Cadix. La flotte ennemie, forte de 27 vaisseaux sous les ordres de Nelson ; la flotte franco-espagnole, forte de 33, sous le commandement de Villeneuve, luttent avec une égale énergie. Une fausse manœuvre de l'amiral français lui fait perdre le bénéfice de sa supériorité numérique et l'accule au désastre. Mais les Anglais payèrent la victoire de la vie de leur chef : au cours d'un combat singulier entre le* Victory *monté par Nelson et le* Redoutable, *une balle tua l'amiral anglais à son poste de combat.*



JOACHIM MURAT, ROI DE NAPLES (1767-1815) (Par Gros, Collection de S. A. le Prince Murat).

A partir de 1805, dans la Grande Armée, sous l'Empereur commandant en chef, Murat fut le « roi de la cavalerie ». Son invraisemblable et riante bravoure fit de lui le plus étonnant entraineur de « charges » que l'histoire connaisse. Éblouissant d'or et de pierreries, dans des costumes de féerie qui le désignaient à tous les coups, il galopait bien en tête de ses escadrons, sabre au fourreau, cravache en main. Sous les boucles des cheveux châtains, avec les yeux bleus pleins de gaîté, le visage apparaît ouvert et sympathique.

armées avaient enfin opéré leur jonction. C'est près de Brünn, à Austerlitz, qu'il livra, le 2 décembre 1805, sur un terrain choisi par lui, la plus belle de ses batailles, « la bataille modèle », a dit un historien militaire.

AUSTERLITZ. Le plan de Napoléon était le suivant : les Austro-Russes occupant le plateau de Pratzen, principale hauteur en avant d'Austerlitz, leur inspirer le projet de tourner l'armée française par sa droite, afin de lui couper la route de Vienne, sa ligne de retraite. L'exécution de ce projet obligerait l'ennemi à dégarnir son centre à Pratzen, pour renforcer sa gauche devant Telnitz. Dès que cette faute serait commise, Napoléon escaladerait le plateau, enfoncerait le centre affaibli, puis, ayant ainsi coupé l'armée ennemie en deux, il accablerait l'aile la plus compromise.

Tout se passa comme Napoléon l'avait voulu et l'ennemi manœuvra comme si lui-même eût ordonné ses mouvements. Le soir du 1er décembre, les Austro-Russes commencèrent leur mouvement tournant ; Napoléon entendait, tout joyeux, le bruit de leurs colonnes descendant vers Telnitz. Le 2 décembre, vers sept heures du matin, ils attaquèrent. Pour abuser et fixer les Russes, Davout avec 10 000 hommes résista avec acharnement aux 35 000 hommes qui fondirent sur lui. Telnitz fut pris et repris trois fois : à onze heures il restait aux mains des Russes.

Pendant ce combat Napoléon frappait au centre. Profitant de la brume très dense qui noyait les fonds, le vallon du Goldbach et les flancs du plateau de Pratzen, les régiments français arrivèrent jusqu'à mi-côte du plateau sans être vus. A neuf heures, ils

BATAILLE D'AUSTERLITZ

couronnaient le plateau, où les suivaient bientôt Napoléon et la Garde. Les Austro-Russes découvrirent alors leur faute et la grandeur du péril ; ils firent des efforts désespérés pour ressaisir Pratzen. Ils engagèrent toutes leurs réserves, les 10 000 hommes de la Garde russe. Ce furent de furieuses mêlées : au milieu du tourbillon des cavaliers, chevaliers-gardes, uhlans, cosaques, grenadiers, mamelouks, cuirassiers, chargeant et rechargeant, les deux infanteries cramponnées à leurs positions se fusillaient à trente pas. A une heure, les Russes étaient définitivement rejetés dans les ravins vers Austerlitz.

Restait à en finir avec la gauche. Ce fut une seconde et très courte bataille. Opérant un changement de front à droite, à deux heures l'armée française, par les mêmes chemins que les Russes la nuit précédente, descendait à son tour du plateau de Pratzen sur Telnitz et Sokolnitz. Pris entre les troupes de Davout et de Napoléon comme entre les mâchoires d'un étau, les Russes perdaient en une heure 10 000 hommes autour de Sokolnitz. Les corps chassés de Telnitz essayaient de s'enfuir par l'étang glacé. Les batteries de la garde tirant à boulets rouges ouvrirent la glace sous leurs pieds. A quatre heures quand vint la nuit, tout était terminé. Il tombait de longues averses de neige fondante et de pluie.

Les Austro-Russes avaient perdu — tués, blessés ou prisonniers — 27 000 hommes sur 90 000 ; en outre un immense matériel, 40 drapeaux, 180 canons, — à peu près toute leur artillerie. La victoire coûtait à Napoléon 8 000 hommes, dont 1 300 tués. Pas un instant il n'avait eu besoin de faire donner ses réserves fortes de 25 000 hommes ; il n'avait pas engagé plus de 45 000 hommes.

L'EMPEREUR D'OCCIDENT. Le triomphe d'Austerlitz permit à Napoléon de jouer ce rôle de moderne Charlemagne et d'Empereur d'Occident distributeur de royaumes auquel se complaisait son imagination.

Deux jours après la bataille, l'Autriche avait demandé la paix. Par le traité de Presbourg, elle fut mise hors d'Allemagne et d'Italie, perdit Venise, la Souabe et le Tyrol. François II, qui était empereur élu d'Allemagne, renonça à ce titre et devint empereur héréditaire d'Autriche.

Venise fut annexée au royaume d'Italie — l'ancienne République cisalpine — dont Napoléon était devenu le roi. Par décret, Napoléon enleva le royaume de Naples aux Bourbons, alliés des Anglais, et le donna à son frère aîné Joseph. Comme le Piémont et Gênes avaient été antérieurement annexés à la France, Napoléon était le maître de toute l'Italie.



NAPOLÉON SUR LE CHAMP DE BATAILLE D'EYLAU (8 février 1807) (Par Gros, Musée du Louvre). *Montant un cheval isabelle et vêtu d'une pelisse grise, l'Empereur, au centre du tableau, montre d'une main l'horizon. Un Lithuanien, le bras en écharpe, s'incline pour lui embrasser le genou. Autour de lui : Berthier avec une toque de fourrure Murat sur un cheval qui caracole, d'autres généraux. Au fond, Eylau en flammes. Au soir, sous le ciel bas, dans l'obscurité blanche et la neige infinie, le spectacle du champ de bataille est atroce. Tous les témoins en ont conservé un souvenir d'horreur.* (CL. HACHETTE.)

L'Allemagne fut entièrement transformée. Déjà plusieurs petits États avaient été supprimés en 1803. Après Presbourg, la Souabe et le Tyrol furent donnés aux électeurs de Wurtemberg et de Bavière qui reçurent le titre de rois.

Comme il distribuait des couronnes royales, Napoléon donna des fiefs princiers à ses proches et à ses lieutenants : son beau-frère Murat, fils d'un cabaretier, le plus étonnant des entraîneurs de cavalerie, devint grand-duc de Berg. Le Hanovre, possession du roi d'Angleterre, fut donné au roi de Prusse. Le Saint Empire romain germanique qui existait depuis 962 disparut et fut remplacé par la Confédération du Rhin dont Napoléon était le Protecteur, c'est-à-dire le chef. Les grands États allemands, l'Autriche et la Prusse, restèrent en dehors de la Confédération. Enfin, au nord, la République batave fut érigée en royaume de Hollande, que Napoléon donna à son second frère, Louis.

IÉNA: Le roi de Prusse, Frédéric-Guillaume III, était un prince d'esprit faible et indécis. Avant Austerlitz, il avait été sur le point de s'allier à l'Autriche. Après Austerlitz, il se rejeta vers l'alliance française. Mais à Berlin il y avait un parti antifrançais qui avait pour chef la reine Louise, belle, énergique, d'imagination vive, animée d'un ardent patriotisme germanique. Le souvenir des victoires de Frédéric II exaltait les têtes : on était persuadé que l'armée prussienne était encore la première du monde. Le roi finit par se décider à la guerre : avec l'Angleterre et la Russie il conclut la quatrième coalition. Au début d'octobre 1806, Napoléon reçut un ultimatum de la Prusse le sommant de repasser le Rhin.

Les forces prussiennes — 107000 hommes — s'étaient portées en Saxe, sur la rive gauche de la Saale. On espérait surprendre et tourner Napoléon établi sur le Main. C'est le contraire qui eut lieu. Napoléon se jeta sur la rive droite de la Saale et arriva inopinément sur le flanc et en arrière des lignes prussiennes. L'armée prussienne, divisée en deux colonnes, voulut se replier sur Berlin : elle fut écrasée le même jour par Napoléon à Iéna, par Davout à Auerstaedt (14 octobre). Davout prit plus de cent canons, n'en ayant pas lui-même cinquante.

Les vaincus d'Iéna et les vaincus d'Auerstaedt se rejoignirent en avant de Weimar. Ce fut alors une terrible débâcle. N'écoutant plus ou ne recevant plus



aucun ordre, jetant leurs armes, culbutant les convois qui encombraient les routes, les soldats prussiens se ruèrent en une fuite éperdue. La cavalerie française, lancée en chasse, ramassa les prisonniers par milliers ; on vit trois hussards prendre un escadron. Le 8 novembre, juste un mois après l'entrée en campagne, il ne restait rien de l'armée prussienne. De l'Elbe à l'Oder toutes les places fortes étaient prises, livrées à la première sommation. Il n'y eut nulle part un essai quelconque de résistance nationale. Napoléon fit dans Berlin une entrée triomphale, très respectueusement salué par la foule. Le roi lui-même, réfugié dans la province de Prusse, la seule qui lui restât, recommandait par lettre à un de ses ministres « de veiller à ce que Napoléon fût bien accueilli dans les demeures royales où il lui plairait de résider, de l'y traiter en invité et de l'y héberger aux frais du trésor prussien » (7 novembre 1806). L'Histoire ne connaît pas d'effondrement pareil.

CAMPAGNE DE POLOGNE. ❧ ❧ Restaient les Russes. Napoléon vint les chercher en Pologne. Mais dans ces plaines immenses aux villages clairsemés et pauvres, on eut grand mal à s'approvisionner. La rareté des routes, les marais innombrables, les dégels brusques succédant aux grandes chutes de neige, rendaient impossibles toutes manœuvres rapides : la guerre devint lente et pénible.

Une première rencontre eut lieu à Eylau (8 février 1807) ; ce fut, au milieu d'une aveuglante tempête de neige, une affreuse boucherie sans résultats : chaque armée eut 25 000 hommes hors de combat. Les opérations ne reprirent qu'au printemps. Le 14 juin 1807, Napoléon réussissait enfin à atteindre l'armée russe de Benningsen à Friedland, dans une position désastreuse, adossée à une rivière. Il la détruisit. Le Tsar demanda à traiter.

PAIX DE TILSITT. ❧ ❧ La paix fut négociée directement entre les deux empereurs, à Tilsitt. Leur première rencontre eut lieu sur un radeau, établi au milieu du Niémen (28 juin 1807). Le 8 juillet, en même temps que la paix, un traité d'alliance offensive et défensive était signé entre Napoléon et Alexandre : Napoléon tenait à avoir un allié parmi les grandes puissances, afin d'empêcher les diversions anglaises sur le continent et les coalitions. En échange de l'appui du Tsar contre l'Angleterre, il lui proposa le démembrement de l'Empire turc. Alexandre fut séduit par ces projets grandioses.

Ce fut le roi de Prusse qui paya les frais de la guerre. Napoléon lui enleva le Hanovre et les territoires de la rive gauche de l'Elbe dont il forma, pour son troisième frère Jérôme, le royaume de Westphalie. Le roi de Prusse perdit aussi ses provinces polonaises qui formèrent le grand-duché de Varsovie. L'électeur de Saxe fut fait roi de Saxe et grand-duc de Varsovie. Enfin la Prusse, humiliée, mutilée, fut frappée de lourdes contributions de guerre. L'Allemagne comme l'Italie passait sous la domination napoléonienne.

LE BLOCUS CONTINENTAL. ❧ ❧ L'Angleterre seule, inattaquable dans son île, continuait la guerre. Napoléon, ne pouvant la vaincre par les armes, avait résolu de la ruiner en fermant à son commerce les marchés européens. Il organisa le blocus continental.

Le gouvernement anglais lui-même avait commencé la guerre économique, en proclamant tous les ports français en état de blocus, ce qui équivalait à interdire tout commerce maritime avec la France (mai 1806). Napoléon riposta par le décret de Berlin (21 novembre 1806) : il déclarait à son tour les ports anglais en état de blocus, interdisait aux Français et à leurs alliés tout commerce avec l'Angleterre, prohibait la vente de toute marchandise venant de l'Angleterre et de ses colonies.

Mais, pour que le blocus donnât les résultats espérés, il fallait qu'il s'étendît à l'Europe entière, qu'il n'y eût pas la moindre fissure par où pussent passer les marchandises accumulées en Angleterre. C'est ainsi que Napoléon se trouva entraîné à une politique de guerres et d'annexions perpétuelles. En Italie il annexa les États de l'Église. Au nord il annexa la Hollande, son frère Louis ne se montrant pas assez docile ; puis la côte allemande de la mer du Nord avec Brême et Hambourg. Le Portugal, ne voulant



SIÈGE ET PRISE DE SARAGOSSE (février 1809) (Lithographie de V. Adam, Bibl. Nat.). *Des fantassins français montent à l'assaut d'une hauteur qu'on dirait un calvaire. Deux des nôtres y ont été pendus. Entouré de femmes affolées, un moine espagnol, crucifix en main, exhorte ses bandes armées à la résistance ; devant lui, un autre moine fait le coup de feu ; à droite, une bannière surmontée d'une croix s'élève au-dessus des fusils. Cette poignée d'hommes fanatisés se bat jusqu'à la mort. Le siège et la prise de Saragosse sont l'épisode le plus atroce de cette horrible guerre d'Espagne, où la lutte d'un peuple pour son indépendance se doubla d'une sorte de guerre de religion.* (CL. HACHETTE.)

pas se conformer strictement au blocus, fut occupé par les troupes françaises, tandis que la famille royale s'enfuyait au Brésil. Enfin ce fut pour une bonne part le désir d'assurer l'application complète du blocus qui en 1808 engagea Napoléon dans une criminelle et désastreuse aventure en Espagne.

NAPOLÉON ET L'ESPAGNE. L'Espagne avait pour roi Charles IV, prince médiocre et sans caractère, qui, depuis longtemps, laissait le pouvoir aux mains du favori de la reine, Godoï. A côté du roi, le prince royal Ferdinand, « très bête et très méchant », disait Napoléon, était populaire cependant parce qu'on le savait l'ennemi de Godoï que le peuple espagnol détestait. L'inimitié entre le fils et le favori était l'occasion de dissensions scandaleuses dans la famille royale.

Le roi d'Espagne était l'allié de la France depuis 1795. Mais Napoléon eut la preuve que Godoï, à la veille d'Iéna, était prêt à abandonner son alliance pour celle de la Prusse. Dès lors la ruine des Bourbons d'Espagne fut résolue dans son esprit. L'expédition de Portugal lui servit de prétexte pour faire entrer des troupes dans la péninsule. Les querelles de la famille royale lui fournirent l'occasion d'agir.

En mars 1808 une émeute éclatait à Aranjuez contre Charles IV et Godoï. Le roi, épouvanté, abdiqua en faveur de Ferdinand. Puis presque aussitôt, sur les conseils de Murat entré avec les troupes françaises à Madrid, il protesta que l'abdication lui avait été arrachée par la force et demanda la protection de Napoléon. D'autre part Murat persuadait à Ferdinand qu'il devait aller au-devant de Napoléon pour obtenir la reconnaissance de son avènement. Le père et le fils se rencontrèrent avec l'Empereur à Bayonne. Là, faisant peur à Ferdinand en le menaçant de le traiter en rebelle, Napoléon le détermina à rendre la couronne à Charles IV. Alors celui-ci abdiqua, en son nom et au nom de ses enfants, en faveur de « son ami, le grand Napoléon » (20-30 avril 1808). Joseph Bonaparte fut fait roi d'Espagne ; Murat, beau-frère de Napoléon, remplaça Joseph sur le trône de Naples.

GUERRE D'ESPAGNE. L'indigne comédie de Bayonne provoqua une prise d'armes générale en Espagne et fut l'origine d'une guerre qui devait durer plus de cinq ans. Cette guerre devait avoir de graves conséquences pour Napoléon. En effet les Anglais trouvèrent en Espagne un champ de bataille, où ils attirèrent et usèrent à la longue les meilleurs soldats de la France. L'Empereur engloutit là plus de 300 000 hommes, une élite qui lui manqua aux heures décisives de 1813.

Pour la première fois aussi Napoléon se heurta à une résistance nationale. Tout le peuple espagnol se leva pour défendre son indépendance. Dans chaque paysan il y eut un soldat, chez qui le fanatisme patriotique fut, comme au temps de la lutte contre les Maures musulmans, décuplé par le fanatisme religieux. Contre Napoléon qui tenait alors le pape emprisonné, le clergé espagnol prêcha une véritable croisade. « Que sont les Français? lisait-on dans le catéchisme enseigné aux enfants. — D'anciens chrétiens devenus hérétiques. — Est-ce un péché de mettre un Français à mort? — Non ; on gagne le ciel en tuant un de ces chiens d'hérétiques. » Formés en bandes ou guerillas, aidés par le pays lui-même, avec ses montagnes, ses ravins propres aux embuscades, les paysans harcelaient les colonnes, enlevaient les convois, massacraient avec des raffinements de barbarie les isolés, les traînards, les blessés, les malades. « Tout le long de la route, écrivait un sergent, nous trouvions des soldats assassinés. Les uns étaient à moitié brûlés ; à d'autres on avait coupé les quatre membres ; il y en avait qu'on avait cloués sur des arbres ou qu'on avait pendus par les pieds. » Ces atrocités entraînaient inévitablement des représailles : « Nous avions ordre, écrivait le même sergent, qu'au premier village qui tirerait un coup de feu sur nous, nous missions tout à feu et à sang, sans épargner les enfants au berceau... Pendant six semaines consécutives, journellement nous ne faisions que piller et brûler. » Toute l'horreur et tout l'acharnement de cette guerre se résument dans le fameux siège de Saragosse. Une fois l'enceinte forcée, il fallut prendre la ville maison par maison. La lutte dura près de quatre mois (novembre 1808 — février 1809), et coûta la vie à 40 000 personnes. « Guerre qui fait horreur », écrivait Lannes à Napoléon. « Guerre antihumaine, antiraisonnable, disait-il encore ; car pour y conquérir une couronne, il faut d'abord y tuer une nation. »



DRAPEAUX CONQUIS SOUS LE PREMIER EMPIRE (Musée de l'Armée). *Ce trophée de neuf drapeaux ou étendards comprend, de gauche à droite : un drapeau russe (1805), un étendard autrichien (1805), un drapeau autrichien (1800), un drapeau espagnol (1810), un drapeau prussien (1806), un drapeau autrichien (1800).* (CL. HACHETTE.)

Au début même de la guerre, l'armée française subit un grave échec. En juillet 1808 un corps d'armée, commandé par le général Dupont, se laissa envelopper par les Espagnols près de Bailen, à l'entrée d'un des défilés de la Sierra Morena. Épuisés par la chaleur et la soif, les Français mirent bas les armes. Cette capitulation de soldats réputés invincibles eut un immense retentissement en Europe, elle éveilla chez tous les vaincus des espoirs de revanche et ébranla le prestige de l'Empire.

Pour tâcher de réparer le mal, Napoléon vint prendre lui-même la direction de la guerre en Espagne. Une campagne de moins d'un mois dont l'épisode le plus brillant fut le combat de Somo-Sierra, lui livra le nord de l'Espagne et le conduisit à Madrid. Mais il dut soudain rentrer en France (janvier 1809), pour parer à une nouvelle attaque des Autrichiens.

WAGRAM. Dès qu'il avait connu la capitulation de Bailen, l'empereur François avait commencé à mobiliser son armée. Celle-ci avait été reconstituée depuis Austerlitz par l'archiduc Charles et portée en trois ans à 400 000 hommes ; pareil effectif n'avait jamais été atteint en Autriche. François Ier avait cependant ralenti ses armements à la nouvelle d'une prochaine entrevue de Napoléon et d'Alexandre. Napoléon, en effet, déjà engagé dans l'affaire d'Espagne, ne voulait pas courir le risque d'une seconde guerre. Il avait donc pensé à obtenir de son allié le Tsar qu'il l'aidât à intimider François et à l'amener à désarmer. Mais dans l'entrevue qui eut lieu à Erfurth (27 septembre-14 octobre 1808), il fut trahi par Talleyrand qui, blâmant les projets de Napoléon et résolu à les faire échouer, poussa Alexandre à ne pas céder aux demandes

de l'Empereur. Le Tsar renouvela bien l'alliance conclue l'année précédente à Tilsitt ; mais il se refusa à faire ce qui était l'essentiel pour Napoléon, « montrer les dents aux Autrichiens ».

François Ier, informé de ce refus, reprit activement ses préparatifs, dès que Napoléon eut passé en Espagne. Il négocia une alliance avec les Anglais et bientôt fut constituée la cinquième coalition ; elle comprit l'Autriche, l'Angleterre, l'Espagne et le Portugal.

Comme en 1805 les Autrichiens attaquèrent brusquement sans déclaration de guerre, se flattant de surprendre Napoléon ; comme en 1805, Napoléon déjoua leurs calculs par sa rapidité. L'archiduc Charles, battu à Eckmühl (22 avril), faillit être pris devant Ratisbonne. Mais il parvint à forcer le passage du Danube et à se réfugier sur la rive gauche.

La campagne se poursuivit aux environs de Vienne. Pour atteindre l'archiduc Charles, et sous ses yeux, Napoléon tenta le passage du Danube à l'est de Vienne, à l'île de Lobau, au village d'Essling, mais les ponts de bateaux se rompirent, coupant l'armée française en deux. Malgré leurs attaques furieuses, — il y eut plus de 45 000 hommes hors de combat — les Autrichiens ne purent pas cependant emporter la victoire (21-22 mai 1809). Napoléon se retrancha dans l'île Lobau et appela à lui l'armée d'Italie. Quarante jours après, à la faveur d'un violent orage, il passa le Danube dans la nuit, et cette fois offrit la bataille à l'archiduc Charles dans la plaine de Wagram, en vue de Vienne. La bataille dura deux jours. Dans la seconde journée



(6 juillet) Napoléon renouvela la manœuvre d'Austerlitz. L'archiduc Charles ayant essayé de se jeter entre les Français et le Danube pour leur couper les ponts, Napoléon attaqua le centre autrichien. Après l'avoir ébranlé par le feu d'une colossale batterie de cent pièces, il le fit enfoncer par l'armée d'Italie,



ILS GROGNAIENT, MAIS ILS MARCHAIENT (Par Raffet, Bibl. Nat.). *La célèbre lithographie de Raffet traduit à merveille les sentiments de ces vieux soldats de Napoléon qu'on a surnommés les « grognards ». Toujours sur les routes, toujours en marche vers quelque capitale ennemie, plus d'une fois ils ont grogné de lassitude, soupiré après l'heure du repos et de la paix, mais le dévouement au chef aimé et admiré l'emportait sur tout le reste : « Ils grognaient, mais ils marchaient toujours ! »*



MARÉCHAL DAVOUT (1770-1823) (Bibl. Nat.). *Duc d'Auerstaedt, prince d'Eckmühl, Napoléon le considérait comme le meilleur de ses lieutenants. A la fois « disciplinaire » et soucieux du bien-être des soldats.*

MARÉCHAL NEY (1769-1815) (Collection du Prince de la Moskowa). *Duc d'Elchingen et prince de la Moskowa ; surnommé le « lion rouge » — il était roux — par ses camarades ; le « brave des braves » par ses soldats.*

MARÉCHAL BERTHIER (1753-1815). *Prince de Wagram ; lié d'étroite amitié avec Bonaparte pendant la campagne d'Italie, il garda depuis lors la confiance de l'Empereur qui fit de lui son chef d'État-Major.*

lancée tout entière à la charge en une énorme colonne de plus de 20 000 fantassins, qu'encadraient 4 000 cavaliers. Mais aucune partie de l'armée autrichienne ne put être enveloppée, et quoiqu'il eût 30 000 hommes hors de combat, l'archiduc Charles, encore redoutable, put se retirer en bon ordre vers la Bohême.

L'APOGÉE DE NAPOLÉON. La supériorité de Napoléon n'en était pas moins désormais si certaine que, cinq jours après Wagram, les Autrichiens demandaient un armistice. Par le traité de Vienne (14 octobre 1809), l'empereur François dut céder au grand-duché de Varsovie sa part de Pologne, à la Bavière la vallée de l'Inn, à Napoléon les provinces de l'Adriatique avec Trieste, au total près de quatre millions de sujets.

La paix de Vienne marqua l'apogée de la puissance de Napoléon. Pendant deux ans il fut le maître de l'Europe centrale et occidentale. Empereur des Français, roi d'Italie, médiateur de la Confédération suisse, protecteur de la Confédération du Rhin, entouré de rois vassaux, il commandait à plus de 70 millions d'hommes, la moitié de la population d'Europe. Il avait pour alliés, volontaires ou forcés, le tsar, l'empereur d'Autriche, les rois de Prusse et de Danemark. La Suède, dont la dynastie était près de s'éteindre, prenait pour prince royal un de ses maréchaux, Bernadotte. Napoléon lui-même, ayant divorcé avec



MARÉCHAL LANNES (1769-1809) (Musée de Versailles). *Duc de Montebello, particulièrement aimé de Napoléon qu'il avait sauvé à Arcole, et particulièrement estimé pour sa lucidité d'esprit et sa promptitude de décision.*

MARÉCHAL BERNADOTTE (1764-1844) (Musée de Versailles). *Gascon ambitieux qui, de sergent en 1789, devint maréchal d'Empire, puis roi de Suède ; combattit son ancien chef et son ancienne patrie*

MARÉCHAL BESSIÈRES (1768-1813) (Musée de Versailles). *Duc d'Istrie ; commandant de la Garde impériale. Un des plus intrépides généraux de l'Empire, il fut tué d'un coup de canon, la veille de Lutzen.*



GRENADIER EN GRANDE TENUE (Dessin de Charlet).





GRENADIER EN TENUE DE CAMPAGNE (Dessin de Charlet).



ARTILLEUR (École Polytechnique) (Bibl. Nat.).

COSTUMES DE LA GRANDE ARMÉE (Études de Detaille), (Musée de l'Armée)

FANTASSIN (Aquarelle de Raffet. Bibl. Nat.)



UN JOUR DE REVUE SOUS L'EMPIRE (1810).
(Par H. Bellangé et Dauzats. Musée du Louvre).

UNIFORMES DU PREMIER EMPIRE

Le caractère commun à tous ces uniformes qui appartiennent à des armes diverses est la hauteur de la coiffure; bonnets à poils, casques, chapskas ou shakos tendent tous à augmenter la taille du soldat. Par ailleurs, le type du vêtement « collant » l'emporte sur le « flottant »; les buffleteries sont blanches; l'ensemble est décoratif.

l'impératrice Joséphine, obtenait la main de l'archiduchesse Marie-Louise, fille de l'empereur d'Autriche. A la cérémonie du mariage, la traîne de la nouvelle impératrice était portée par cinq reines (1810). L'enfant qui naquit de cette union reçut le titre de Roi de Rome. Il semblait que l'avenir de la dynastie fût assuré et que Napoléon touchât à l'heure du triomphe définitif.

L'ARMÉE IMPÉRIALE. Ce triomphe, cette incomparable puissance, Napoléon les devait tout à la fois à son propre génie et à la valeur de son armée.

L'armée impériale était restée organisée à peu près comme l'armée républicaine. Elle se recrutait par la loi de la conscription votée en 1798 sous le Directoire : en vertu de cette loi, tous les Français de vingt à vingt-cinq ans formaient cinq classes de conscrits ; la classe la plus jeune était appelée la première, les autres suivaient en cas de besoin par rang d'âge. La durée du service était fixée à cinq ans.

L'armée comptait un corps d'élite, la Garde impériale. Forte de 9 000 hommes à l'origine, elle finit par devenir une véritable armée de 90 000 hommes, divisée en vieille Garde, moyenne et jeune Gardes. Elle se recrutait parmi les sous-officiers et les soldats ayant fait plusieurs campagnes et de conduite exemplaire. L'infanterie de la Garde se composait de grenadiers, de chasseurs à pied, de voltigeurs ; la cavalerie, des grenadiers à cheval, les plus beaux hommes de l'armée, des dragons de l'Impératrice, des chasseurs, des Mameloucks, en partie venus d'Egypte, et des gendarmes d'élite. En outre, à partir de 1806, l'armée impériale compta des régiments étrangers, suisses, polonais, croates, etc., dont le nombre alla sans cesse croissant.

Napoléon apportait le plus grand soin à la constitution des cadres inférieurs, officiers et sous-officiers. Il les voulait formés d'hommes rompus au métier des armes : nul ne pouvait être promu sergent avant quatre années de service, sous-lieutenant avant huit années. L'école militaire de Saint-Cyr formait les officiers instruits, destinés aux cadres supérieurs, que l'Empereur voulait jeunes. Les colonels et les généraux avaient en moyenne trente-sept ans ; beaucoup avaient moins.

L'armement restait le même que sous la Révolution ; il n'y eut aucun perfectionnement ni du fusil, ni du canon. L'uniforme de l'infanterie fut modifié, Le chapeau de feutre, que la pluie déformait et qui protégeait mal contre le sabre, fut remplacé par un haut shako de cuir. La culotte, les guêtres et l'habit conservés pour la tenue de parade, furent remplacés en campagne à partir de 1810 par le pantalon, une petite veste et une longue capote grise. La garde et la cavalerie eurent de magnifiques uniformes. Les Mamelouks avec la culotte rouge flottante, la veste de soie verte brodée d'or, le turban à haute aigrette blanche ; les chasseurs avec le dolman vert chargé de brandebourgs et de boutons d'or, la pelisse rouge bordée de fourrures flottant sur l'épaule, le colback noir à flamme rouge et plumet vert, les lanciers tout vêtus de rouge, les carabiniers vêtus de blanc, casqués et cuirassés d'or, formaient des escadrons éblouissants.

LE CULTE DE L'EMPEREUR. Vieux « grognards » ayant fait les campagnes de la Révolution ou conscrits enrégimentés de la veille, tous les soldats de l'armée impériale servaient l'Empereur avec passion, avec une complète abnégation d'eux-mêmes, comme le fidèle sert son Dieu. Le sergent Bourgogne raconte qu'à la Bérésina un de ses camarades pleurait en songeant que « son empereur » pouvait être réduit à marcher à pied. Le dévouement fanatique du soldat est résumé tout entier dans les adieux des officiers de la vieille Garde à l'Empereur, après l'abdication. L'un d'eux, parlant au nom de tous, ne put dire que ceci dans un sanglot : « Nous voyons bien que nous n'aurons pas le bonheur de mourir à votre service. »

Ce fanatisme, l'Empereur l'entretenait par les récompenses, les grades, la Légion d'honneur, plus encore par la familiarité qu'il autorisait — les soldats de la vieille Garde le tutoyaient et l'appelaient le petit caporal —, par la liberté laissée à chacun de l'aborder, par les visites aux bivouacs, la cuillerée de soupe mangée à la gamelle, les fatigues partagées, et surtout par la confiance qu'il témoignait à ses soldats. Pendant la marche sur Ulm, il faisait former le cercle aux régiments qu'il rencontrait, et leur indiquait le plan des opérations contre Mack. La veille d'Austerlitz, dans une proclamation lue le soir à tous les corps, il expliquait sa manœuvre du lendemain. Chaque soldat se croyait ainsi le confident de l'Empereur, et de même chaque soldat se croyait connu de lui, parce qu'avant chaque inspection, il se faisait désigner un certain nombre d'hommes qu'il interpellait ensuite par leur nom.

Les soldats de l'Empereur avaient d'ailleurs toutes les qualités d'endurance, toute l'intrépidité héroïque des soldats de la Révolution. Au lendemain d'Iéna, un officier prussien écrivait : « Ils sont petits, chétifs ; un seul de nos Allemands en battrait quatre, mais ils deviennent au feu des êtres surnaturels. »



PASSAGE DE LA BÉRÉSINA (26 novembre 1812). Lithographie d'Adam (Bibl. Nat.). *Mourant de froid et de faim, talonnée par l'ennemi, l'armée française arrive sur les bords de la Bérésina, affluent du Dnieper, qu'il faut traverser. Pour comble de malheur, un dégel soudain a provoqué la débâcle de la rivière, large de 80 mètres. Les pontonniers d'Eblé, travaillant dans l'eau chargée de glaçons, ont construit en vingt-quatre heures les deux ponts sur lesquels on voit défiler en un flot pressé soldats, chevaux et voitures. Sur les bords, une effroyable et tragique bousculade. Au-dessus des deux longues files, volent des corbeaux.*

La chute de Napoléon.

CAUSES DU DÉCLIN DE L'EMPIRE. La puissance de Napoléon était plus apparente que réelle et il ne fallut pas deux années pour l'abattre.

L'immense Empire français n'avait été fondé que par la force et ne se soutenait que par la force. Les peuples annexés, Belges, Hollandais, Allemands, Italiens, supportaient avec une impatience croissante la domination étrangère, l'odieux fardeau de la conscription, le blocus continental, ruineux surtout pour les marchands de Hambourg et de Hollande. Enfin la France elle-même, rassasiée de gloire, était lasse : les meilleurs soldats étaient tombés sur les champs de bataille. La guerre d'Espagne, qui se prolongeait sans résultats décisifs, était comme une blessure incurable au flanc de l'Empire.

L'Empire n'était entouré que d'alliés. Mais les alliés, Russes, Prussiens, Autrichiens, avaient tous été conduits à l'alliance par la défaite et n'y demeuraient que par la crainte. Leur unique pensée devait être et était la revanche, et chacun d'eux la préparait de son mieux.

LE RÉVEIL DE LA NATION ALLEMANDE. Nulle part la domination française et le despotisme napoléonien n'étaient plus détestés qu'en Allemagne. Dès 1809, des soulèvements partiels, en Tyrol, en Westphalie, réprimés non sans peine, avaient prouvé que le patriotisme s'éveillait parmi les peuples. A la veille de la paix de Vienne, un étudiant saxon avait essayé de poignarder Napoléon, « intimement convaincu, disait-il, qu'en le tuant il rendrait le plus grand service à son pays et à l'Europe. » « Vous tuer n'est pas un crime, c'est un devoir », répondit-il à Napoléon qui l'interrogeait. C'était l'état d'esprit des Espagnols et le présage d'un prochain mouvement national germanique.

La Prusse, si lourdement frappée après Iéna, se réorganisait silencieusement. Un groupe de ministres patriotes, Stein, Hardenberg, Scharnhorst, travaillaient depuis 1808 au relèvement du royaume. Ayant constaté quelles prodigieuses ressources militaires la Révolution avait assurées à la France, ils s'efforçaient de procurer les mêmes ressources à la Prusse en intéressant, par des réformes inspirées pour partie de la Révolution, le peuple entier à la guerre future contre Napoléon. C'est ainsi qu'ils avaient aboli les distinctions de droits entre nobles, bourgeois et paysans, délivré le paysan du servage, supprimé les corvées, rendu les grades militaires accessibles à tous, roturiers ou nobles, rendu national le recrutement de l'armée, imaginé enfin pour le soldat un mode d'instruction rapide qui

permettait de faire passer chaque année par les casernes deux fois plus d'hommes que ne le croyait Napoléon.

RUPTURE DE L'ALLIANCE FRANCO-RUSSE. Pourtant ce ne fut pas la Prusse, mais la Russie qui donna le signal de la croisade contre Napoléon. L'alliance française n'avait jamais été populaire en Russie. Dans les églises russes, on récitait publiquement des prières contre les Français, et certains pensaient à assassiner le tsar Alexandre pour s'être allié avec eux. Le tsar lui-même se détacha de la France quand il vit les effets ruineux du blocus et quand il s'aperçut que Napoléon ne lui donnerait jamais ni Varsovie, ni Constantinople.

Dès 1810 Alexandre se rapprocha de l'Angleterre et commença ses préparatifs de guerre. Napoléon riposta en annexant en 1811 le grand-duché d'Oldenbourg qui appartenait au beau-frère du tsar ; les relations entre les deux empereurs s'envenimèrent d'autant plus. A la fin d'avril 1812, Alexandre se jugeant prêt, adressa un ultimatum à Napoléon. Il avait pour alliés les Anglais, les Espagnols, et les Suédois avec Bernadotte, séduit par la promesse de la Norvège. La guerre fut déclarée le 22 juin 1812.

Napoléon avait pour alliés l'empereur d'Autriche et le roi de Prusse. Mais ces prétendus alliés assuraient le tsar de toutes leurs sympathies.

CAMPAGNE DE RUSSIE. Napoléon attaqua avec 350 000 hommes. Sur ces 350 000 hommes, on comptait 30 000 Autrichiens et 30 000 Prussiens formant l'aile droite et l'aile gauche, 110 000 hommes représentant les contingents des États vassaux, Polonais, Italiens, Danois, Croates, Allemands de la Confédération du Rhin, et environ 180 000 Français : les Hollandais, les Suisses, les Allemands de la rive gauche du Rhin et les Piémontais étaient compris sous ce nom. Les Russes appelèrent très justement cette armée « l'armée des vingt nations ». Le tsar lui opposait environ 300 000 hommes dont 80 000 cosaques.

Napoléon voulait d'abord détruire l'armée russe, puis dicter la paix à Moscou. Mais les Russes furent insaisissables. Le tsar avait adopté la tactique suivante : éviter les grandes batailles, entraîner les Français dans l'intérieur des terres, et « laisser au temps, au désert, au climat le soin de la défense ». Les paysans brûlaient eux-mêmes leurs villages et faisaient le désert autour des envahisseurs. Il y eut un furieux combat à Smolensk ; les Russes s'échappèrent en sacrifiant leur arrière-garde et en incendiant la ville (17 août).

Les Français parvinrent à six jours de marche de Moscou, sans avoir livré de bataille décisive, mais ayant perdu des milliers d'hommes par la maladie



et la désertion. Cependant le peuple russe s'indignait qu'on laissât l'ennemi occuper Moscou, la « Ville Sainte ». Koutousof, avec 180 000 hommes et 640 canons, fut chargé de barrer la route à Napoléon, qui ne disposait pas de forces supérieures. Une bataille furieuse s'engagea au sud de Borodino, près de la Moskova, la rivière de Moscou (7 septembre 1812). Le soir les Français avaient perdu 30 000 hommes, les Russes 40 000. Ceux-ci battirent en retraite, mais en bon ordre et nullement démoralisés.

L'armée française entra dans Moscou. Napoléon espérait que la prise de la vieille capitale déterminerait Alexandre à traiter. A tout le moins il pourrait passer l'hiver dans cette grande ville, s'y ravitailler et marcher de là sur Saint-Pétersbourg.

Le patriotisme russe ruina tous ces desseins. Alexandre ne demanda pas la paix. Et le lendemain même de l'entrée de Napoléon dans Moscou, les Russes incendiaient la ville. Napoléon cependant s'obstina à rester. Il ne se décida à partir que le 18 octobre 1812, ayant perdu quatre précieuses semaines.

LA RETRAITE. La retraite tourna au désastre par suite d'un hiver précoce et d'une exceptionnelle rigueur. En novembre le thermomètre tomba à — 30° ; au début de décembre à — 37° centigrades. Le froid foudroyait les corbeaux en plein vol et tua aux Russes eux-mêmes, habitués au climat, près de la moitié de leurs effectifs. Quant à l'armée française, talonnée par Koutousof, harcelée par des nuées de Cosaques, elle ne fut plus bientôt qu'une cohue de malheureux mourant de faim et de froid, jalonnant la route de traînées de cadavres, d'armes, de voitures, de canons abandonnés. Aux abords de la Bérésina, une rivière large de 80 mètres, les Français se trouvèrent cernés entre trois armées russes,



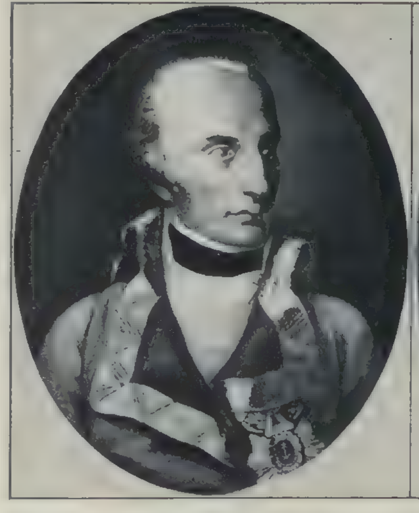
ÉPISODE DE LA RETRAITE DE RUSSIE. Lithographie de Faber du Faure (Bibl. Nat.) *Les dessins de Faber du Faure, qui suivit Napoléon en Russie, ont été faits d'après des croquis pris pendant la campagne ; ils ont donc un caractère d'authenticité indéniable, mais qui n'exclut pas la convention. Ce groupe formé par Napoléon et ses maréchaux près du feu ; le soldat qui tombe au premier plan ; l'État-Major à droite, une partie de l'armée à gauche ; au fond, un village russe qui flambe, tout cela semble un peu « arrangé ». C'est du moins très symbolique.* (CL. HACHETTE)

fortes de 140 000 hommes. Ils étaient 65 000, dont 28 000 à peine encore armés. Un soudain dégel venait de fondre la glace sur laquelle ils comptaient passer. Grâce à l'héroïsme des quatre cents soldats pontonniers du général Éblé qui se sacrifièrent pour le salut de tous, deux ponts furent jetés sur la rivière. Pendant vingt-quatre heures, nuit et jour, ces héros travaillèrent dans l'eau chargée de glaçons qui s'attachaient aux chairs. La plupart en moururent ; mais les Français purent faire brèche dans l'armée russe et continuer la retraite (25-29 novembre). Le 16 décembre 1812, 18 000 hommes en haillons repassaient le Niémen. Les pertes totales montaient à 330 000 hommes. L'une des dernières nuits de la retraite, le froid dans une division de 15 000 hommes en avait tué 12 000.

CAMPAGNE DE 1813. Le désastre de Russie fut pour Napoléon « le commencement de la fin ». Tous les vaincus tressaillirent d'espérance. La Prusse fut la première à se joindre aux Russes contre la France (février 1813). L'Autriche demeura neutre, mais pour pouvoir compléter ses armements.

L'Empereur, cependant, déployait une activité prodigieuse. En quelques semaines, il reconstituait une armée de 300 000 hommes, mais c'étaient de tout jeunes conscrits ayant moins de vingt ans, et ces enfants héroïques, qui égalèrent au feu les plus vieilles troupes, étaient trop faibles pour supporter les fatigues d'une longue campagne. Il est vrai que Napoléon aurait pu réunir une armée presque aussi redoutable que la grande armée d'Austerlitz, s'il ne se fût obstiné à continuer la guerre en Espagne. Il laissa inutilement au delà des Pyrénées 250 000 soldats aguerris, et surtout une cavalerie d'élite, dont il regretta l'absence dès les premières rencontres. Faute de cavalerie pour poursuivre l'ennemi et l'empêcher de se reformer, aucune des victoires gagnées au début de la campagne d'Allemagne n'eut de résultats décisifs.

Dès le printemps de 1813, Napoléon reprit l'offensive. Par la victoire de Lutzen (2 mai), il rejeta les Prusso-Russes au delà de l'Elbe ; par la victoire de Bautzen (19 mai), au delà de l'Oder. Les alliés demandèrent alors un armistice pour donner à l'armée autrichienne, qui n'était pas encore prête, le temps d'entrer en ligne. Des négociations s'ouvrirent au Congrès de Prague, qui ne fut qu'une comédie habilement jouée par le chancelier d'Autriche, Metternich. Au mois d'août, l'Autriche se joignit enfin à la coalition, qui comprenait maintenant tous les grands États d'Europe.



ARCHIDUC CHARLES D'AUTRICHE (1771-1847). Gravure de Audoin (Bibl. Nat.). *Frère de l'empereur François. Napoléon, qui l'avait eu pour adversaire dès 1797, le déclarait « le seul homme de guerre de l'Autriche ».*



FELD-MARÉCHAL KOUTOUSOF (1745-1813). Portrait anonyme (Bibl. Nat.). *Le vaincu d'Austerlitz et de la Moskowa, mais qui prit sa revanche pendant la retraite de Russie qu'il sut transformer en débâcle.*



TSAR ALEXANDRE Ier (1777-1825). Dessin de Boule, d'après G. Dawe (Bibl. Nat.). *L'allié, puis le rival et le plus redoutable adversaire de Napoléon; physionomie complexe d'ambitieux et de mystique.*

LEIPZIG. Alors s'engagea la lutte décisive entre Napoléon et l'Europe. Les alliés disposaient de 500 000 hommes en trois armées : une armée autrichienne dont le chef fut Schwarzenberg, une armée prusso-russe avec Blücher, une armée suédo-russe, commandée par Bernadotte.

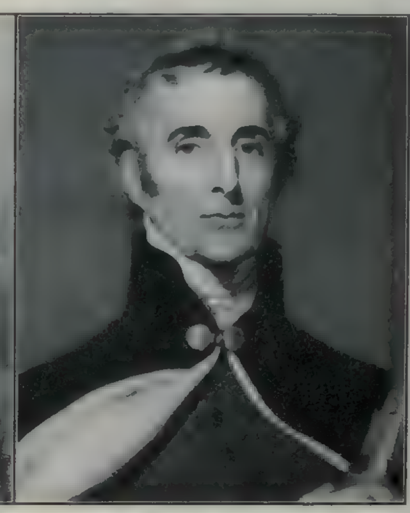
Avec 70 000 hommes, à Dresde, Napoléon réussit encore à repousser les 150 000 Autrichiens de Schwarzenberg. Mais ses lieutenants étaient battus, en Silésie par Blücher, en Brandebourg par Bernadotte. Pour ne pas se laisser déborder, il se retira sur Leipzig. Adossé à la rivière de l'Elster, il soutint là, pendant quatre jours, du 16 au 19 octobre, avec 155 000 hommes, l'assaut de 300 000 coalisés. Ce fut la plus colossale bataille de l'Empire. Les Allemands l'ont appelée la « bataille des nations ». Français et Alliés mettaient en ligne 2 000 canons. Malgré la trahison des troupes saxonnes qui, dans la troisième journée; au milieu du combat, abandonnèrent leurs positions et passèrent à l'ennemi, les coalisés n'avaient pu entamer l'armée française, quand, le 18 au soir, les munitions commencèrent à manquer. Il fallut se retirer. La retraite s'opéra par un pont unique, dans la nuit et le brouillard. Le 19 au matin, la bataille continuait encore, quand un sapeur fit par erreur sauter le pont, alors que toutes les troupes n'étaient pas encore passées. Les Alliés ramassèrent 250 canons et 20 000 prisonniers. Mais ils avaient eux-mêmes 60 000 hommes hors de combat.



MARÉCHAL BLUCHER (1742-1819), par Gebauer (Musée Hohenzollern, Berlin). *Soldat énergique à qui son ardeur avait valu le surnom de « Maréchal Vorwaerts » (Maréchal En Avant).* (CL. SOC. PHOTOG. BERLIN.)



PRINCE DE SCHWARZENBERG (1771-1820). Gravé par Wachsmann (Bibl. Nat.). *Dut à la politique de commander en chef en 1813 et 1814 les armées alliées contre la France.*



DUC DE WELLINGTON (1769-1852), par Lawrence (Collection du duc de Wellington). *Surnommé le « Duc de fer » pour sa ténacité et son sang-froid, ses qualités maîtresses.* (CL. A. RISCHGITZ.)

LA CAMPAGNE DE FRANCE EN 1814

Rivières — Routes — Marche des armées coalisées

Toute l'Allemagne se joignit aux vainqueurs pour la « guerre de délivrance ». Après Leipzig l'armée bavaroise essaya de barrer la retraite de Napoléon : elle se fit culbuter à Hanau (30 octobre 1813). Les Français purent repasser sur la rive gauche du Rhin.

PERTE DE L'ESPAGNE. En même temps que Napoléon perdait l'Allemagne, ses maréchaux achevaient de perdre l'Espagne. Les efforts faits pendant cinq ans pour soumettre les Espagnols n'avaient pas abouti, parce qu'il n'y avait pas eu d'unité de commandement, et que les chefs des différentes armées se jalousaient et ne se soutenaient pas. Les Anglais, commandés par Wellington, n'avaient pu être délogés des lignes de Torrès-Vedras, en Portugal. Partis de là, ils avaient pris Madrid (23 mai 1813), refoulé les Français vers le nord, et, par la victoire de Vitoria (21 juin 1813), Wellington les avait rejetés en France. Au moment où Napoléon allait avoir à faire face à l'invasion par la frontière du Rhin, le maréchal Soult avait à défendre déjà la frontière des Pyrénées. Napoléon, trop tard, se décida à rendre sa couronne à Ferdinand et à le renvoyer en Espagne (8 décembre 1813).

L'INVASION. Au mois de janvier 1814, les Alliés franchirent le Rhin. Bernadotte marcha sur la Belgique ; Blücher et Schwarzenberg, se dirigeant droit sur Paris avec les souverains, opérèrent leur concentration sur l'Aube ; leurs forces réunies montaient à 250 000 hommes. Napoléon n'avait pas 80 000 hommes à leur opposer. Mais par son génie, par la rapidité de ses mouvements, il allait, pour ainsi se dire, se multiplier. L'Empereur, selon ses expressions, « chaussa les bottes du général de l'armée d'Italie ».

Les Alliés se flattaient d'être à Paris en huit jours,



LES ADIEUX DE FONTAINEBLEAU (20 avril 1814), par Horace Vernet (Musée de Versailles). *Dans la partie de la cour du Cheval Blanc comprise entre le fameux escalier en fer à cheval et le bâtiment en retour à droite, Napoléon, au moment du départ pour l'île d'Elbe, fait ses adieux à la vieille garde. Le général baron Petit saisit l'Empereur comme pour le retenir. Un grenadier qui pleure tient le drapeau que Napoléon va embrasser. A gauche, à droite, des groupes de généraux. Au fond, la vieille garde, l'arme au bras, morne.*
(CL. HACHETTE.)



PRINCE DE TALLEYRAND (1754-1838), par Prud'hon (Musée Carnavalet). *Impertinence hautaine qui sent l'homme d'ancien régime, certain de sa supériorité native. Cet admirable diplomate dont on a dit « qu'il était décidé d'avance à tourner sa voile du côté où soufflait le vent » jura fidélité à tous les régimes et les trahit à peu près tous.*

il leur fallut plus de deux mois pour y parvenir. Après avoir repoussé Napoléon à la Rothière (1er février), ils se séparèrent pour vivre plus aisément, et marchèrent sur Paris, Blücher par la Marne et le Petit Morin, Schwarzenberg par l'Aube et la Seine. Napoléon se plaça entre eux, et volant de l'un à l'autre, frappant tour à tour sur la Marne et sur la Seine, il s'efforça de les arrêter successivement.

En février, il se jeta sur l'armée de Blücher à Champaubert, la dispersa les jours suivants à Montmirail, Château-Thierry, Vauchamps. Ces quatre combats en quatre jours (10-13 février) coûtèrent aux Prussiens refoulés jusqu'à Châlons 40 000 hommes et 100 canons. Courant de là sur Schwarzenberg, il l'arrêta à Montereau, le battit et le rejeta au delà de l'Aube sur Chaumont. Du 10 au 18 février, faisant transporter une partie de son infanterie en charrettes, il avait livré et gagné sept batailles, et ramené les Alliés à peu près aux positions qu'ils occupaient un mois plus tôt, au début de la campagne.

Mais en mars, les Alliés ayant repris l'offensive, Napoléon fut moins heureux. Blücher, qu'il espérait écraser sur l'Aisne, parvint à s'échapper par le pont de la place de Soissons qui venait de capituler. Poursuivi toujours, battu à Craonne (7 mars), mais finalement rejoint par des renforts détachés de l'armée de Bernadotte, il se retrancha sur le plateau de Laon, d'où Napoléon ne put le déloger (9 mars). Revenu en toute hâte sur l'Aube, Napoléon se heurta à Arcis-sur-Aube, avec 28 000 hommes, aux 100 000 hommes de Schwarzenberg : il dut reculer (20 mars).

ABDICATION DE NAPOLÉON. Dans cette situation désespérée, Napoléon conçut un plan audacieux : il marcha sur la Lorraine, pour y ramasser les garnisons des places fortes, couper les lignes de ravitaillement des Alliés et les forcer à revenir en arrière. Le plan faillit réussir ; les Alliés se disposaient à reculer vers Metz, quand ils apprirent, par un courrier intercepté, que Paris n'était pas en état de se défendre et qu'il y existait un fort parti en faveur des Bourbons. Le tsar fit alors décider la marche en masse sur Paris (24 mars).

Paris n'était pas fortifié. En l'absence de Napoléon, il n'avait pas été fait de sérieux préparatifs de défense. On disposait à peine de 40 000 hommes, débris des corps de Marmont et de Mortier, gardes nationaux, volontaires, élèves de l'École polytechnique, Invalides. Pourtant les Alliés ne se rendirent maîtres de la ville qu'après une bataille sanglante (30 mars). Le soir une capitulation fut signée. Le 31 mars, les Alliés firent leur entrée dans Paris, évacué par les troupes françaises.

Cependant Napoléon était encore là, à Fontainebleau, à 50 kilomètres de Paris, avec 60 000 hommes. Dès qu'il avait appris la marche des Alliés sur Paris, il était revenu à bride abattue. Il se préparait à combattre. Mais ses maréchaux, las de la guerre, refusèrent de marcher. L'un d'eux, Marmont, abandonna ses positions et emmena ses troupes. Cette défection contraignit Napoléon à abdiquer sans conditions (6 avril) ; par la convention du 11 avril, les Alliés lui accordèrent la souveraineté de l'île d'Elbe, entre la Corse et l'Italie. Dans la nuit qui suivit, Napoléon tenta vainement de s'empoisonner. Le 20 avril, après d'émouvants adieux à la vieille garde, il quitta Fontainebleau. Le jeudi 28 avril, l'Empereur s'embarquait à Fréjus, pour sa nouvelle souveraineté, à bord d'une frégate anglaise.

Le jour même de l'abdication de l'Empereur, le Sénat avait proclamé roi Louis XVIII.

RESTAURATION DES BOURBONS. La restauration des Bourbons n'était pas le résultat d'un mouvement national : le peuple français avait oublié



UNE SÉANCE DU CONGRÈS DE VIENNE, d'après le tableau d'Isabey. *Au Congrès de Vienne, toutes les questions importantes furent débattues et résolues en petit comité, par les principaux délégués des Alliés et Talleyrand, représentant de Louis XVIII. Ce sont ces protagonistes du Congrès que l'artiste a mis au premier plan : de gauche à droite, Wellington, debout, profil dur et volontaire ; Hardenberg, représentant de la Prusse, assis, de profil ; Metternich, debout, en train de parler, très pénétré de son importance ; l'Anglais Castlereagh, négligemment assis, avec un air de vanité satisfaite ; Talleyrand, dont le visage fin exprime une réserve hautaine ; enfin le délégué russe Stackelberg.*

les Bourbons. Elle fut le résultat d'intrigues politiques dans lesquelles Talleyrand joua le principal rôle. Parmi les souverains alliés, le tsar Alexandre, le plus influent de tous, était hostile aux Bourbons. Quand il entra dans Paris, il fut acclamé par cinq ou six cents manifestants qui agitaient des mouchoirs au bout de leurs cannes, arboraient des cocardes blanches, signe de ralliement des royalistes, et, se pressant autour de lui, criaient : « Vivent les Bourbons ! A bas le Tyran ! » Ces manifestations, honteuses devant l'étranger, n'avaient pas fait grande impression sur Alexandre. Ce fut Talleyrand qui parvint à modifier ses sentiments et, lui démontrant que les Bourbons seuls pouvaient assurer la sécurité de l'Europe, le détermina à accepter leur retour. Ce fut également Talleyrand qui fit prononcer par le Sénat impérial la déchéance de l'Empereur (3 avril).

Napoléon renversé, on traita aussitôt de la paix. Les conditions en furent réglées par le traité de Paris (30 mai 1814). De toutes les conquêtes de la Révolution, la France ne gardait que la Savoie, Avignon et Montbéliard. Elle rendait, avec leur matériel représentant une valeur d'un milliard et demi, cinquante-trois places fortes d'Allemagne, d'Italie et de Belgique, qu'occupaient encore de fortes garnisons — le maréchal Davout tenait Hambourg avec 30 000 hommes —. D'autre part les Anglais conservaient Malte et les colonies qu'ils avaient enlevées à la France, comme l'île Maurice. La Belgique était annexée à la Hollande pour former un royaume des Pays-Bas : la Vénétie et la Lombardie devaient être données à l'Autriche. La répartition des autres territoires abandonnés par la France serait réglée dans un Congrès, qui devrait s'ouvrir deux mois après à Vienne.

Ce traité souleva l'indignation populaire en France. Les rancunes contre Napoléon furent oubliées. On ne vit plus en lui que le défenseur de la France envahie, et dans Louis XVIII qu'un roi « ramené dans les fourgons de l'étranger ».

TALLEYRAND AU CONGRÈS DE VIENNE. Conformément aux stipulations du traité de Paris, un Congrès de tous les représentants des États de l'Europe fut convoqué à Vienne. Il s'y tint d'octobre 1814 à juin 1815. En fait il n'y eut jamais de séance plénière où l'on délibérât en commun sur les grandes



ARRIVÉE DE NAPOLÉON AUX TUILERIES (20 mars 1815). Lithographie de V. Adam (Bibl. Nat.). *Dernière étape du « Vol de l'Aigle ». Parti de l'île d'Elbe le 1er mars, Napoléon entre aux Tuileries dans la soirée du 20. Le vestibule, l'escalier d'honneur sont remplis de ses fidèles dont la joie touche au délire. Par la foule venue du dehors, civils et militaires, l'Empereur est porté de mains en mains jusqu'au premier étage. Au premier plan, des torches éclairent la scène ; les drapeaux tricolores sortent de partout ; Napoléon est redevenu le héros national.*

questions qu'avait à discuter le Congrès. Toutes ces questions furent réglées dans des conférences tenues par les représentants des grandes puissances sous la présidence du chancelier d'Autriche Metternich. Par égard pour Louis XVIII et pour relever son prestige aux yeux des Français, les quatre Alliés avaient décidé d'admettre aux délibérations le représentant de la France, Talleyrand. En quelques semaines, grâce à son incomparable habileté, Talleyrand réussit non seulement à rendre à la France humiliée sa part d'influence en Europe, mais à disloquer la coalition qui s'était formée contre elle.

En face des souverains qui, disait Alexandre, entendaient « trouver au Congrès chacun leurs convenances », il se posa en défenseur du droit. « Le droit d'abord et les convenances après », déclarait-il au Tsar, dès leur premier entretien. Quand on en vint à rédiger la déclaration d'ouverture du Congrès, il demanda qu'on y introduisît cette phrase : « Il sera fait conformément aux principes du droit public. » La demande déchaîna une tempête : « Non, monsieur, le droit public... c'est inutile ! — Que fait ici le droit public ! » criaient les plénipotentiaires prussiens, Hardenberg et Humboldt. « Il fait que vous y êtes », répondait Talleyrand, qui finalement, après deux heures de discussion, obtenait l'insertion de la phrase.

Ce rôle de défenseur du droit pris dès les premiers jours assura à Talleyrand la clientèle et le concours de tous les petits souverains inquiets tous des projets des grands. Dès lors, son influence lui permit d'intervenir entre les Alliés, puis, les circonstances aidant, de rompre leur entente au grand avantage de la France.

Les Alliés en effet, selon l'aveu de l'un des plénipotentiaires, « n'étaient d'accord que contre la France ». Il existait entre eux de nombreux principes de division, deux surtout, les questions de Saxe et de Pologne. Le roi de Prusse, qui réclamait pour sa part la Saxe, se heurtait à l'opposition de l'Autriche. Le tsar, qui revendiquait le grand-duché de Varsovie, se heurtait à l'opposition des Anglais. Seulement Prusse et Russie d'un côté, Angleterre et Autriche de l'autre, se faisaient à peu près équilibre. La France dès lors, devenait l'arbitre du conflit. Dès le 3 janvier 1815, la France, l'Autriche, l'Angleterre signaient un traité d'alliance par lequel elles s'engageaient à ne pas permettre l'annexion de la Pologne à la Russie, de la Saxe à la Prusse ; les États allemands secondaires accédèrent à cette triple alliance.

La guerre, un moment menaçante, n'éclata point, parce que la Russie et la Prusse reculèrent et renoncèrent en partie à leurs prétentions. Mais Talleyrand n'en avait pas moins rompu l'entente des Alliés et, résultat non moins important, ramené à la France la clientèle des petits États allemands. Le retour de l'île d'Elbe anéantit ce chef-d'œuvre de diplomatie.



RETRAITE DU BATAILLON SACRÉ A WATERLOO (Lithographie de Raffet, Bibl. Nat.). *Le soir du 18 juin 1815, au milieu de la déroute générale de l'armée française, quatre bataillons, les derniers survivants de la garde, se forment en carrés pour couvrir la retraite. Au premier plan et à droite du tableau, un escadron de cavalerie ennemie charge contre le premier carré qu'on voit nettement au centre résistant comme une tour « qui saurait réparer ses brèches ». A gauche, s'estompant dans les brumes et dans la fumée, on aperçoit les trois autres carrés contre lesquels la cavalerie charge également.*

LE RETOUR DE L'ILE D'ELBE. Loin de chercher à calmer les méfiances et à diminuer l'hostilité à leur égard, les Bourbons depuis leur retour multipliaient les mesures qui devaient blesser et irriter les Français. Sans doute Louis XVIII n'avait pas restauré l'absolutisme, il avait même établi par la Charte un régime politique plus libéral que le régime napoléonien. Mais il reprenait les formes de l'ancienne monarchie : il s'intitulait roi « par la grâce de Dieu », datait ses « ordonnances » de la « dix-neuvième année de son règne », comme s'il n'y avait eu ni la République, ni l'Empire. La cocarde tricolore était proscrite. On mettait à la retraite ou en demi-solde plus de 20 000 officiers, ainsi réduits à la gêne, souvent à la misère. On donnait les commandements et les places aux émigrés, et les campagnes qu'ils avaient faites contre la France leur étaient comptées pour leur avancement.

A l'île d'Elbe cependant, Napoléon était au courant des mouvements de l'opinion : il la savait de plus en plus hostile aux Bourbons. Au mois de février 1815 il se résolut à tenter de renverser Louis XVIII.

Le 1er mars 1815, ayant échappé à la surveillance des flottes anglaises, il débarquait sur la côte de Provence avec un millier de vieux soldats : le 20, il était aux Tuileries. Sa marche avait été un prodigieux triomphe. Toutes les troupes envoyées pour l'arrêter s'étaient jointes spontanément à sa petite armée. Ney, qui avait promis à Louis XVIII de « ramener l'usurpateur dans une cage de fer », gagné par l'enthousiasme de ses soldats, les avait lui-même conduits à l'Empereur. Lorsque, le 20 mars au soir, Napoléon parut dans le vestibule des Tuileries, remplies de la foule de ses fidèles, la joie toucha au délire. L'Empereur fut porté de mains en mains jusqu'aux salons du premier étage : « Je crus, raconte un témoin, assister à la résurrection du Christ. Les transports furent tels qu'on eût dit que les plafonds s'écroulaient ; puis après cette explosion de tonnerre, chacun se retrouva palpitant d'extase et comme balbutiant d'ivresse. » La veille, Louis XVIII s'était enfui en Belgique.

Napoléon devait rester au pouvoir à peu près cent jours (20 mars-22 juin 1815).

LES CENT JOURS. Napoléon voulut immédiatement rassurer sur les conséquences de son retour, et ceux des Français que son despotisme



antérieur lui avait aliénés, et les souverains alliés réunis à Vienne.

Pour les Français, il fit rédiger par l'un des chefs de la bourgeoisie libérale, Benjamin Constant, et promulgua au mois de mai, une Constitution nouvelle qu'il appela « Acte additionnel aux Constitutions de l'Empire ». Aux souverains étrangers, il annonça qu'il acceptait sincèrement le traité de Paris, mais les souverains ne voulurent même pas recevoir la circulaire de Napoléon. Dès le 13 mars ils l'avaient mis hors la loi « comme ennemi et perturbateur du repos du monde », puis ils s'étaient engagés à mettre sur pied 800 000 hommes et à combattre jusqu'à l'écrasement de l'Empereur.

Réduit à la guerre, Napoléon ne voulut pas laisser à ses adversaires le temps d'achever leurs préparatifs. Une armée anglaise, commandée par Wellington, une armée prussienne, commandée par Blücher formaient l'avant-garde de la coalition, en Belgique ; leurs forces réunies s'élevaient à 220 000 hommes. Napoléon résolut d'aller les chercher, de se jeter entre elles et de les accabler l'une après l'autre.



LA VILLA DE LONGWOOD A SAINTE-HÉLÈNE. *C'est dans cette villa-prison que Napoléon vécut six années avec quelques fidèles, dictant ses souvenirs, soumis à de terribles vexations, étroitement surveillé par le gouverneur Hudson Lowe et les commissaires des Alliés*

Il réunit 124 000 hommes, franchit la Sambre et le 16 juin battit Blücher près de Fleurus à Ligny, mais sans parvenir à écraser complètement l'armée prussienne. Puis, ayant chargé Grouchy avec 30 000 hommes de poursuivre les Prussiens, il se retourna contre les Anglais.

WATERLOO. Wellington s'était fortement retranché, au sud du village de Waterloo, sur le plateau de Mont-Saint-Jean, barrant la route de Bruxelles.

La bataille eut lieu le 18 juin. La veille il y avait eu un violent orage. Le sol était détrempé ; les hommes, ruisselant d'eau, « traînaient, dit un témoin, deux ou trois livres de boue à leurs souliers ». Pour laisser aux troupes, brisées de fatigue, un peu plus de repos, et surtout pour que le sol où l'artillerie ne pouvait manœuvrer eût le temps de se raffermir sous le soleil, il fallut retarder le début de l'action jusqu'à près de midi. Ce retard perdit Napoléon, parce qu'il laissa aux Prussiens le temps d'arriver avant que l'armée anglaise ne fût rompue.

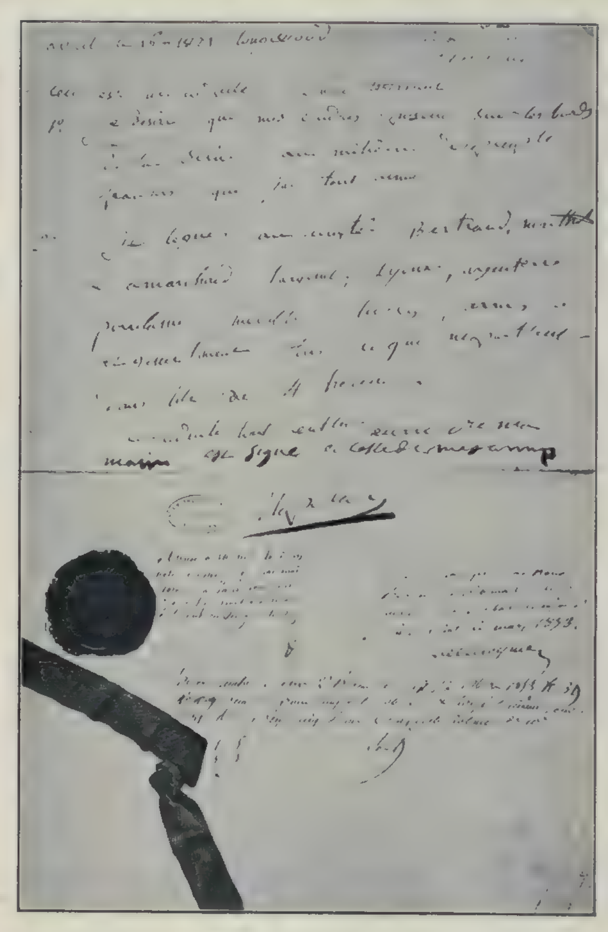
En effet, Grouchy, trompé par les manœuvres des Prussiens, les avait laissés échapper. Dès deux heures Bülow avec 30 000 hommes attaquait la droite française. Cependant la cavalerie française livrait de furieux assauts aux lignes anglaises : Ney avec 10 000 cavaliers, « une mer d'acier », envahissait le plateau de Mont-Saint-Jean : pendant trois heures, ils tourbillonnèrent sans succès décisif au milieu des carrés de l'infanterie anglaise, « entre des murailles d'hommes et des défilés de baïonnettes ». Vers sept heures, les hommes et les chevaux à bout de force, il fallut quitter le plateau. Napoléon avait dû engager contre les Prussiens presque toute sa réserve d'infanterie.

Vers sept heures et demie, les Prussiens ayant été repoussés, l'Empereur tenta l'attaque suprême avec la Garde. Mais à ce moment décisif, un second corps prussien entrait en ligne. L'armée française épuisée, chargée par la cavalerie prussienne, fut prise brusquement de panique et se mit en déroute, pourchassée et sabrée par les Prussiens jusque vers deux heures du matin. Seule, formée en carrés, la vieille garde demeura inébranlable au milieu de la tourmente. Quatre de ses carrés, sourds à toutes les sommations de se rendre, furent broyés à la Belle-Alliance. Les deux derniers, deux bataillons de grenadiers, « l'élite de l'élite » — près de la moitié des hommes étaient décorés —, établis de chaque côté de la route de Bruxelles, tinrent tête seuls aux deux armées. Aucune charge ne parvint à les entamer ; autour d'eux s'élevait un remblai d'hommes et de chevaux abattus. Quand, à neuf heures du soir, ils battirent en retraite,



MASQUE DE NAPOLÉON (Collection de S. A. I. le prince Napoléon).

Le samedi 5 mai 1821, Napoléon Ier, Empereur des Français, « avait rendu à Dieu, dit Chateaubriand, le plus puissant souffle de vie qui jamais anima l'argile humaine ». Le lendemain de sa mort, le moulage de sa tête fut pris par son médecin Antommarchi et remis par lui à Madame Mère. Cette image laisse une impression saisissante de l'Empereur dormant son dernier sommeil : le visage est aminci, les traits tirés par la maladie, mais nullement déformés. L'expression est pleine de sérénité. (CL. HACHETTE.)



UN CODICILLE AU TESTAMENT DE NAPOLÉON (Archives Nat.). *Page écrite par Napoléon le 16 avril 1821, vingt jours avant sa mort. A gauche, cachet de cire aux armes impériales. Sous la signature, diverses indications ajoutées en 1853 par Noël, notaire à Paris et par le président du Tribunal Debellègue.*

la cavalerie prussienne se borna à les suivre hors de portée de fusil.

LA FIN DE NAPOLÉON. Quatre jours après Waterloo, de retour à Paris, le 22 juin, Napoléon, découragé et impuissant, abdiquait pour la seconde fois.

Après son abdication, il gagna le port de Rochefort, pensant s'y embarquer pour les États-Unis. Mais une croisière anglaise bloquait la côte. Alors Napoléon résolut de demander asile au gouvernement anglais et l'autorisation de vivre libre en Angleterre. Il s'embarqua à bord du vaisseau anglais *Bellérophon*. Les Anglais le considérèrent comme prisonnier de guerre et le firent transporter à Sainte-Hélène, un rocher perdu sous les tropiques, au milieu de l'océan Atlantique. Il y vécut six ans avec quelques fidèles, dictant ses souvenirs, soumis à de pénibles vexations, gardé à vue par des soldats, étroitement surveillé dans la villa-prison de Longwood, par le gouverneur Hudson Lowe et par les commissaires des Alliés. Il mourut à cinquante-deux ans, le 5 mai 1821, d'un cancer à l'estomac.

SECONDE RESTAURATION. Le 7 juillet, les Anglo-Prussiens avaient occupé Paris ; le 8, Louis XVIII, revenu derrière l'armée des Alliés, rentrait aux Tuileries.

Mais la chute de Napoléon et le retour de Louis XVIII ne suspendirent pas la marche des armées de la coalition. Près d'un million de soldats, entrant par toutes les frontières, envahirent la France et se vengèrent par mille exactions des défaites subies pendant vingt années. Les Prussiens déclaraient qu'ils ne quitteraient pas la France « qu'elle ne fût comme si le feu du ciel y avait passé ». A Paris même Blücher mettait les musées au pillage, et projetait de démolir la colonne Vendôme et de faire sauter le pont d'Iéna. Ce régime dura plus de quatre mois, jusqu'à la conclusion du second traité de Paris (20 novembre 1815).

Ce traité ramenait la France à ses limites de 1790 ; on lui enlevait la Savoie et Nice; le territoire de la vallée de la Sarre et plusieurs places fortes sur la frontière du nord-est. Elle devait, en outre, payer une lourde indemnité de guerre — 700 millions — et subir pendant cinq ans l'occupation étrangère — 150 000 hommes. Telle fut la désastreuse conclusion du retour de l'île d'Elbe : la France se retrouvait plus petite qu'à la veille de la Révolution. Les traités de 1815 furent tenus pour une cruelle humiliation dont il fallait se relever à tout prix.

L'EUROPE EN 1815. En effet, tandis que la France était ainsi diminuée, toutes les autres puissances s'agrandissaient. Le 9 juin 1815, les quatre Alliés avaient signé l'« acte final du Congrès de Vienne », auquel les États secondaires furent simplement invités à donner leur signature. « Les Quatre » s'étaient taillé la part du lion.

L'Angleterre, maîtresse des mers, gardait Malte et les îles Ioniennes dans la Méditerranée ; la Guyane, Tabago, la Trinité en Amérique ; le Cap en Afrique ; Ceylan en Asie ; l'île de France dans l'océan Indien : toutes colonies enlevées à la France et à ses anciennes alliées, Hollande et Espagne.

La Prusse gagnait environ deux millions de sujets. Elle avait acquis une partie de la Pologne, un tiers de la Saxe ; en outre, sur la rive droite du Rhin la Westphalie : sur la rive gauche Trèves et la plupart des territoires enlevés à la France. C'était comme une seconde Prusse, la Prusse rhénane, portée à la frontière de France et chargée de la surveiller.

L'Autriche gagnait quatre millions de sujets. Elle avait acquis, en Allemagne le Salzbourg, en Italie la Lombardie et l'ancienne république de Venise, qui réunies formèrent le royaume lombard-vénitien ; sur la côte de la péninsule balkanique, la Dalmatie.



L'EUROPE CENTRALE
EN 1810 ET 1815

L'acquisition de la Lombardie et de la Vénétie faisait d'elle la puissance dominante en Italie.

La Russie gagnait de quatre à cinq millions de sujets. Elle avait acquis, sur la Baltique la Finlande, prise à la Suède ; sur le Danube la Bessarabie, prise à la Turquie ; sur la Vistule le grand-duché de Varsovie, qui portait sa frontière jusqu'au voisinage de l'Oder. De ce grand-duché, Alexandre fit un royaume de Pologne, juxtaposé et non pas annexé à l'Empire de Russie.

Autour de la France était constituée une barrière d'États secondaires, destinée à l'isoler. Cette barrière se composait du royaume des Pays-Bas, État nouveau formé par la réunion de la Belgique à la Hollande ; de la Confédération suisse formée de dix-neuf cantons neutres, dont la neutralité était garantie par l'Europe ; du royaume de Sardaigne, qui reprenait la Savoie, Nice et le Piémont, et qui acquérait Gênes et son territoire.

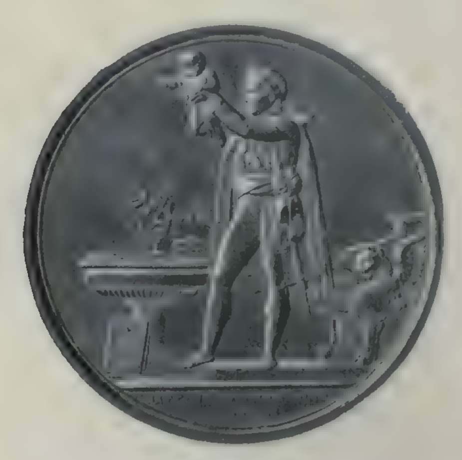
En Allemagne on ne rétablit — le royaume de Hanovre excepté — presque aucun des États que la Révolution et Napoléon avaient fait disparaître. Les États ecclésiastiques, notamment, demeurèrent tous supprimés. Les trente-huit États subsistants — il y en avait 360 en 1792 — formèrent la Confédération germanique présidée par l'Autriche. La Confédération n'était d'ailleurs qu'une association de souverains indépendants et non pas une union des peuples en un peuple.

En Italie, les anciens souverains, le roi de Sardaigne, le Pape, les Bourbons de Sicile, les princes autrichiens de Parme, Modène et Toscane, furent rétablis dans leurs États. Seules, les républiques de Venise et de Gênes avaient définitivement disparu.

Au nord de l'Europe, la Norvège enlevée au Danemark était annexée à la Suède et la presqu'île scandinave formait ainsi un royaume unique au profit de Bernadotte.

Telle était la conclusion de l'épopée révolutionnaire et impériale. Mais ses répercussions devaient se prolonger bien au delà de 1815, et entraîner de nouveaux et profonds remaniements aussi bien de la carte de l'Europe que de son régime politique et social. Par la Révolution française et l'Empire avaient été répan-

dues hors de France les idées nouvelles résumées dans la Déclaration des Droits de l'homme : idées de liberté et d'égalité, idée de la souveraineté des peuples. Partout où dans ces vingt-trois ans la France établit sa domination ou fit prévaloir son influence, en Belgique, en Hollande, sur la rive gauche du Rhin, dans les parties de l'Allemagne annexées à l'Empire, dans certains États de la Confédération du Rhin, en Piémont, en Lombardie, en Vénétie, partout la France avait aboli le régime des privilèges et des droits féodaux, et mis en vigueur le Code civil. Dans ces pays, les rois, en 1815, n'osèrent pas tenter la restauration des anciens usages. Partout aussi la Révolution éveilla chez les peuples la volonté de limiter l'arbitraire des souverains, le désir de participer au gouvernement, et de fixer par des constitutions les droits et les devoirs réciproques du gouvernants et des gouvernés. Partout elle éveilla chez eux la conscience nationale, le désir de s'affranchir des dominations oppressives et de briser les cadres arbitraires de l'ancien régime. En sorte qu'après 1815, l'action de la Révolution continua de se faire sentir par toute l'Europe et qu'elle s'y prolongea soit par des mouvements libéraux dans les pays encore soumis à la monarchie absolue, soit par des mouvements nationaux, chez les peuples encore vassaux ou morcelés, comme les Belges, les Polonais, les Allemands et les Italiens. Ainsi la Révolution et l'Empire ont, dans ses traits essentiels, forgé l'Europe contemporaine.



BAPTÊME DU ROI DE ROME
(Médaille d'Andrieu, Musée de la Monnaie)



PRÉSENTATION DE LA CHARTE AU ROI LOUIS PHILIPPE (7 août 1830) (Par Heim, Musée de Versailles). *Devant un public nombreux composé des principaux représentants de la politique et de l'armée, Louis-Philippe reçoit la charte des mains d'un de ses ministres. Ce nom de Charte marquait que la Constitution émanait « du libre exercice de l'autorité royale ». La présence de la famille royale semble devoir donner du poids à l'engagement pris par le roi d'en respecter la lettre et l'esprit.*

QUATRIÈME PARTIE

LA FRANCE CONTEMPORAINE

CHAPITRE I

LA FRANCE SOUS LA MONARCHIE CONSTITUTIONNELLE

La Restauration.

LA CHARTE. — Restauré pour la seconde fois en 1815, Louis XVIII maintint la Constitution qu'il avait promulguée en 1814 sous le nom de Charte constitutionnelle.

Ce nom de Charte, emprunté aux institutions de l'ancien régime, était destiné à marquer que la Constitution émanait « du libre exercice de l'autorité royale », qu'elle était une concession gracieuse de Louis XVIII à son peuple, et non pas un contrat entre le peuple et son roi. La Charte était datée de la « dix-neuvième année du règne », pour bien indiquer qu'au jour où le fils de Louis XVI, Louis XVII, avait disparu, Louis XVIII était devenu naturellement et légitimement « roi de France », et qu'il tenait sa couronne de l'hérédité et non de la volonté du peuple.

Cependant la Charte garantissait aux Français les conquêtes essentielles de la Révolution : l'égalité devant la loi, l'admissibilité de tous à tous les emplois; la liberté individuelle, la liberté du culte, la liberté de la presse sous la seule réserve de se conformer « aux lois qui réprimeraient les abus de cette liberté ». Elle maintenait le Code civil, l'organisation judiciaire de l'Empire, la Légion d'honneur. Elle déclarait irrévocable la vente des biens nationaux.

D'autre part la Charte établissait un régime représentatif imité de l'Angleterre. Le pouvoir exécutif



LOUIS XVIII (Dessiné par Béru, gravé par Debucourt, Bibl. Nat.). *Lourd, obèse, les jambes et les pieds déformés par la goutte, le roi portait un costume mi-parti civil mi-parti militaire. Dédié par l'auteur au duc de Berri, ce portrait, bien que peu flatteur, ne saurait être considéré comme une charge.* (CL. HACHETTE.)

appartenait au roi seul, assisté de ministres responsables. Mais le roi partageait le pouvoir législatif avec deux Chambres, la Chambre des pairs et la Chambre des députés : aucune loi ne pouvait être appliquée, aucun impôt ne pouvait être établi sans un vote des deux Chambres. Les pairs étaient nommés par le roi, à titre viager ou à titre héréditaire. Les députés étaient élus pour cinq ans par les Français âgés de trente ans au moins, et payant au moins 300 francs de contributions directes.

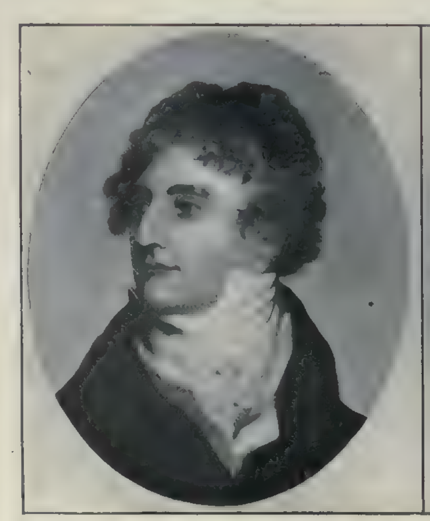
Ainsi la Charte faisait du droit de vote un privilège de la fortune : la Chambre des députés ne représentait qu'une petite minorité de gens riches, grands propriétaires, banquiers, industriels et gros commerçants, environ 90 000 électeurs. La masse de la nation était tenue à l'écart.

LES PARTIS. Il se forma bientôt dans le pays trois grands partis, le parti ultra-royaliste, le parti royaliste constitutionnel, le parti indépendant.

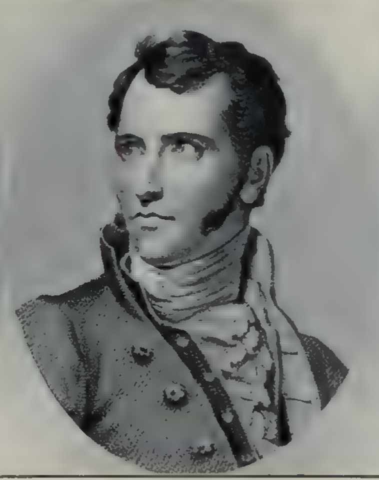
Les Ultras, pour la plupart anciens émigrés, n'acceptaient qu'à regret la Charte et voulaient restreindre le plus possible les libertés accordées par elle ; c'étaient se montrer plus royaliste que le roi : de là leur surnom d'« Ultras ». Ils voulaient aussi qu'on restituât aux émigrés les biens confisqués par la Révolution, qu'on rendît au clergé une place éminente dans l'État et que l'enseignement fût mis sous sa surveillance. Les Ultras étaient peu nombreux, mais ils étaient riches, actifs, violents, et ils avaient pour chef le frère même du roi, son héritier, le comte d'Artois.

Aux Ultras s'opposaient les libéraux, Constitutionnels ou indépendants.

Les Constitutionnels étaient ceux qui voulaient l'application loyale de la Charte. On appelait quelques-uns d'entre eux les Doctrinaires à cause de leur ton un peu sentencieux et dogmatique. Dans leurs rangs



DUC DE RICHELIEU (1766-1822). (Par Lawrence Collection de Mme la duchesse de Richelieu). *Sous ce masque d'une beauté à la fois mâle et fine transparaît toute la valeur morale de Richelieu.* (CL. HACHETTE.)



DUC DECAZES (1780-1860) (Lithographie de Lefèvre Bibl. Nat.). *De tempérament autoritaire, mais ayant la claire notion des tendances de l'esprit public, fut le partisan déterminé de l'application de la Charte.*



COMTE DE VILLÈLE (1773-1854) (Dessin de Bazin, lithographie de Delpech, Bibl. Nat.). *Un long nez tombant, des lèvres minces et serrées, des yeux clairs et froids, tout cela fait un visage d'expression assez ingrate.*

on trouvait, avec des émigrés comme le duc de Richelieu, beaucoup de membres des Assemblées de la Révolution comme Royer-Collard, de grands fonctionnaires de l'Empire comme Decazes. Le gros des forces était constitué par la haute bourgeoisie.

Quant au parti des Indépendants, il groupait tous ceux qui, républicains, bonapartistes ou même monarchistes, étaient partisans de la souveraineté du peuple, ennemis des Bourbons, et, par opposition aux ultras, ennemis du clergé. Il comprenait une partie de la bourgeoisie, les étudiants, les officiers et les vieux soldats de Napoléon, les ouvriers des villes, les paysans acheteurs de biens nationaux menacés par les émigrés : éléments disparates, mais énergiques, qui se ralliaient autour d'un même symbole, le drapeau tricolore. Leurs chefs les plus populaires étaient La Fayette et le général Foy. Beaucoup s'affilièrent à des sociétés secrètes où l'on conspira contre les Bourbons.

Les Constitutionnels avec les Ultras représentaient la majorité du corps électoral. Les Indépendants ne furent jamais à la Chambre qu'une minorité, mais ils représentaient la majorité de la France.

LA TERREUR BLANCHE. Les Ultras furent d'abord les maîtres. Furieux d'avoir été chassés pendant les Cent jours, ils revinrent en 1815 ne pensant qu'à la vengeance et réclamant « des fers, des bourreaux, des supplices ». La « Terreur blanche » se vit bientôt dans toute la France.

Dans le Midi, à Marseille, Nîmes, Toulouse, Avignon, la populace royaliste se livra à de véritables massacres. Le maréchal Brune fut au nombre des victimes. A côté des vengeances populaires et anarchiques, il y eut les vengeances officielles et les assassinats juridiques : Ney lui-même, si populaire par sa bravoure, et plusieurs généraux furent mis en jugement, condamnés à mort et fusillés. Tous les régicides, c'est-à-dire les anciens conventionnels qui avaient voté la mort de Louis XVI, furent bannis. Carnot alla mourir à Magdebourg.

La Chambre, élue en pleine Terreur blanche, fut presque entièrement composée d'Ultras. Louis XVIII déclara d'abord « qu'une pareille Chambre était introuvable ». Le mot resta. La Chambre introuvable vota plusieurs lois d'exception, telle la loi sur les écrits et les cris séditieux (novembre 1815) qui punissait de la déportation le cri de « A bas les Bourbons ! », même le simple fait d'arborer un drapeau tricolore. Elle institua des tribunaux d'exception, les cours prévôtales, qui jugeaient sans appel les crimes ou délits politiques : en quelques mois, il fut prononcé plusieurs milliers de condamnations, dont un grand nombre de condamnations à mort.



STATUE DU MARÉCHAL NEY (Place de l'Observatoire à Paris). *Le grand sculpteur Rude a représenté le maréchal appelant à lui ses troupes, les entraînant à la charge. La statue fut élevée en 1853 à l'emplacement même où le maréchal tomba fusillé en 1815* (Cl. HACHETTE.)

Le fanatisme de la Chambre introuvable inquiétait les souverains étrangers qui craignaient un nouveau soulèvement de la France exaspérée. Ils signalèrent le danger à Louis XVIII, naturellement porté par sa modération, son bon sens et son amour de la tranquillité, à mettre fin à ce régime. « Si ces messieurs avaient pleine liberté, disait un jour le roi, en parlant des Ultras, ils finiraient par m'épurer moi-même. » Ses ministres, le duc de Richelieu et Decazes, inclinaient eux aussi vers une politique plus libérale. Louis XVIII, en septembre 1816, se décida à dissoudre la Chambre introuvable.

LE GOUVERNEMENT DES MODÉRÉS. Les élections donnèrent la majorité aux royalistes constitutionnels qui devaient la conserver jusqu'en 1820. Ces quatre années furent une période de liberté relative et de réorganisation.

Le maréchal Gouvion Saint-Cyr réorganisa l'armée par la loi de 1818 qui devait demeurer en vigueur dans ses dispositions essentielles jusqu'en 1868. Elle constitua une armée forte de 240 000 hommes sur le



CHARLES X (1757-1836) (D'après R. Lefèvre, gravé par Sudre, Bibl. Nat.). *Avec le comte d'Artois arrivaient au trône le parti ultra, la Contre-révolution, l'Émigration. Dans ce portrait transparaissent moins les maladresses et l'entêtement du monarque qu'une certaine grâce naturelle par quoi il plut, un temps très bref, aux Parisiens.*

pied de paix, qui permit à la France de reprendre son rang parmi les grandes puissances. En principe l'armée se recrutait par engagements volontaires, mais pour parer à l'insuffisance de ces engagements, la loi organisait le système des appels par tirage au sort. On remettait ainsi en vigueur, sans la nommer, la conscription. Les appelés pouvaient acheter un remplaçant. D'autre part l'avancement fut réglé de façon à mettre fin au scandale des nominations arbitraires d'émigrés.

Le baron Louis, ancien fonctionnaire de l'Empire, réorganisa les finances : chaque année le budget des dépenses et le budget des recettes durent être soumis aux Chambres et votés par elles. Les Chambres exercèrent dès lors un contrôle rigoureux sur l'emploi des finances publiques, et par suite sur tous les actes de l'administration.

Decazes, devenu premier ministre, fit voter en 1819 une loi sur la presse. Malgré les promesses de la Charte, la Restauration avait maintenu d'abord le régime impérial en matière de presse : tout écrit était avant l'impression soumis à la censure ; aucun journal ne pouvait paraître sans l'autorisation préalable du roi ; la prison et de fortes amendes frappaient les moindres délits de presse. Decazes supprima l'autorisation préalable et la censure ; les délits de presse furent enlevés aux tribunaux correctionnels et déférés au jury de la cour d'assises, plus indépendant. Mais pour fonder un journal, il fallait déposer un très important cautionnement qui était de 10 000 francs de rente pour Paris. Chaque numéro était soumis à un droit de timbre de dix centimes. Aussi, — la vente au numéro n'étant pas en usage, — l'abonnement s'élevait-il à environ 80 francs. De même que le droit de vote, la lecture des journaux restait le privilège des riches.

RETOUR DES ULTRAS AU POUVOIR. Cependant les Ultras menaient une campagne acharnée contre Decazes. Ils avaient gagné à leur cause la droite du parti constitutionnel, le groupe de Richelieu, effrayé par les progrès des Indépendants qui comptaient 25 députés en 1817, 90 en 1819. Decazes lui-même se proposait de faire modifier la loi électorale quand une catastrophe amena sa chute.

L'espoir de voir continuer la dynastie des Bourbons était tout entier dans le duc de Berri, fils du comte d'Artois. Le soir du dimanche gras, 13 février 1820, le duc, qui sortait de l'Opéra, fut poignardé par un ouvrier sellier, Louvel. Celui-ci, un fanatique, avait frappé le duc de Berri pour anéantir en lui la race des Bourbons. Mais la duchesse de Berri mit au monde, quelques mois plus tard, un fils qui reçut le nom de duc de Bordeaux (29 septembre 1820).

Le crime de Louvel fut aussitôt exploité par les Ultras. « Le poignard qui a frappé le duc de Berri est, disaient-ils, une idée libérale. » Le comte d'Artois demanda à genoux à Louis XVIII le renvoi de son ministre favori Decazes. Le ministre lui-même offrit sa démission que le roi se résigna à accepter.

Decazes fut remplacé d'abord par Richelieu, puis, Richelieu paraissant encore trop modéré, par un des chefs du parti ultra, le comte de Villèle.

Pour arrêter les progrès du parti indépendant à la Chambre, Richelieu fit adopter la loi du double vote (juin 1820) : en vertu de cette loi, les électeurs, divisés en collèges d'arrondissement, n'élisaient plus que 258 députés sur 430. Les 172 députés restants étaient élus par un quart des électeurs les plus imposés, réunis en collèges de département. Les électeurs les plus riches, environ 20 000, votaient donc deux fois, dans les collèges d'arrondissement et dans les collèges de département. Le double vote assura le triomphe des Ultras : en 1824, une nouvelle Chambre ayant été réélue, les Indépendants furent réduits à sept.

La liberté de la presse fut suspendue. On rétablit la censure et l'autorisation préalable. Villèle fit voter la loi de 1822, qui rendait le jugement des délits de presse aux tribunaux correctionnels.

L'opposition étant devenue impossible dans les journaux et à la Chambre, les Indépendants essayèrent

des coups de force. Ils formèrent une société secrète, appelée la Charbonnerie du nom d'une société secrète italienne. Chaque affilié versait un franc par mois, devait avoir un fusil, cinquante cartouches, et jurait d'exécuter aveuglément les ordres de ses chefs. La Charbonnerie se recruta surtout parmi les étudiants et dans l'armée. Elle organisa en 1821 et en 1822 neuf complots qui échouèrent tous et se terminèrent par des condamnations à mort, entre autres celles de quatre sergents du 45e de ligne en garnison à la Rochelle (2 septembre 1822).

CHARLES X. ⸙ ⸙ En 1824, Louis XVIII mourut. Son frère le comte d'Artois lui succéda sous le nom de Charles X. Il avait soixante-huit ans. Avec lui, c'était l'Emigration même, le parti ultra et la contre-révolution qui arrivaient au trône. Inintelligent et têtu, Charles X était tout imbu des préjugés d'ancien régime. Il se vantait d'être le seul homme qui n'eût pas changé depuis 1789, et déclarait « qu'il aimerait mieux scier du bois que de régner à la façon d'un roi d'Angleterre ».

L'un des premiers actes du nouveau règne fut la mise à la retraite de deux cent cinquante généraux de l'Empire.

LES LOIS DE RÉACTION. ⸙ ⸙ Soutenu par Charles X, Villèle entreprit de réaliser tout le programme des ultras. En 1825, il fit adopter par les Chambres deux lois : la loi dite du milliard des émigrés et la loi du sacrilège. La première loi assurait à tous les propriétaires fonciers, dont les biens avaient été confisqués au cours de la Révolution, une indemnité égale à vingt fois le revenu de leurs biens pendant l'année 1790. On avait estimé d'abord la somme nécessaire à un milliard : d'où l'expression le milliard des émigrés. En réalité l'indemnité monta à 625 millions. La loi du sacrilège punissait des travaux forcés à perpétuité le vol des vases sacrés dans une église, de la peine de mort la profanation publique d'une hostie consacrée.

Ces deux lois, votées après d'ardentes discussions, irritèrent l'opinion publique. Villèle n'hésita pas cependant à déposer deux nouveaux projets de loi, plus réactionnaires encore. L'un, qui portait atteinte à l'égalité sociale, rétablissait pour certaines successions le droit d'aînesse. L'autre, relatif à la presse, imposait des charges si rigoureuses aux imprimeurs qu'il eût entraîné à bref délai la suppression de l'imprimerie en France : c'est ainsi que toute feuille imprimée, fût-ce un simple billet de faire part, devait être taxée un franc par exemplaire. Un Ultra ayant qualifié le projet « loi de justice et d'amour », ce surnom lui resta.

La Chambre des députés, malgré l'opposition désespérée des libéraux, vota les deux projets. Mais l'un et l'autre furent successivement repoussés par la Chambre des pairs, où siégeaient beaucoup d'hommes de la Révolution et de l'Empire. Ce fut à Paris une explosion de joie ; le peuple célébra l'échec du gouvernement par des illuminations générales (1827). Dans l'espoir de détruire toute opposition, Villèle fit créer par le roi 76 pairs nouveaux et dissoudre la Chambre des députés, qui elle-même n'était plus assez docile. Mais ses adversaires avaient eu le temps de s'organiser : ils parvinrent à faire élire 250 opposants contre 170 ministériels (novembre 1827). Villèle démissionna.

LE MINISTÈRE POLIGNAC. ⸙ ⸙ Si hostile qu'il fût à une politique de modération, Charles X hésita d'abord à entrer en conflit avec la Chambre. A contre-cœur il remplaça Villèle par un royaliste modéré, Martignac, qui lutta sans succès contre l'opposition de droite et de gauche. Au bout d'un an et demi, Martignac fut renvoyé, et le roi, décidé à faire prévaloir sa politique, forma un ministère d'Ultras intransigeants présidé par le prince Jules de Polignac (août 1829). Polignac était connu pour avoir été mêlé à la conspiration de Cadoudal, et par la suite pour avoir protesté contre la Charte et refusé longtemps d'y prêter serment. Ami intime du roi, il était d'intelligecne médiocre, très persuadé de son mérite, en



PRINCE DE POLIGNAC (1780-1847) (Portrait au crayon par Julien. Bibl. Nat.). ⸙ *Tête étroite et longue, que le nez fait plus longue encore, front bas, bouche aux lèvres serrées : cette physionomie n'est pas plus sympathique que le caractère même de l'homme qui fut le plus maladroit et le plus écouté des conseillers de Charles X.*



LA BATAILLE DE JUILLET (Croquis de E. Lami). *Épisode des « Trois Glorieuses », les trois journées d'émeute des 27, 28 et 29 juillet, par lesquelles le peuple de Paris renversa la dynastie des Bourbons. La bataille dans les rues se généralisa surtout entre le Louvre et la place de la Bastille. Beaucoup de soldats firent défection. Ici un détachement des troupes gouvernementales résiste encore à l'attaque d'une poignée d'insurgés commandés par un élève de l'École Polytechnique, l'épée à la main.*

outre quelque peu illuminé et convaincu que la Sainte-Vierge lui était apparue pour lui donner mission de sauver la France. A côté de lui on voyait au ministère de la guerre Bourmont, qui, étant général de division en 1815, avait trahi Napoléon et déserté à la veille de Ligny.

En apprenant la formation de ce ministère, Metternich lui-même écrivit : « L'événement a la valeur d'une contre-révolution ». Ce fut le sentiment unanime en France. « Coblentz ! Waterloo ! 1815 ! Voilà les trois principes de ce ministère, lisait-on dans le *Journal des Débats*. Pressez-le, tordez-le, il ne dégoutte qu'humiliations, malheurs et dangers. » En prévision d'un coup d'Etat qui paraissait inévitable, on commença à former des ligues de résistance légale pour refuser le paiement de l'impôt. Beaucoup, parmi les royalistes modérés, convaincus qu'il n'y avait plus à espérer avec les Bourbons l'application loyale de la Charte, songèrent à un changement de dynastie, et Talleyrand, avec



PRISE DE L'HOTEL DE VILLE PAR LES INSURGÉS (28 juillet) (Lithographie d'Adam, Bibl. Nat.). *L'effort des insurgés se porta principalement sur l'Hôtel de Ville ; ils y plantèrent le drapeau tricolore le mercredi 28. Vainement Marmont essaya-t-il de le leur reprendre. Il ne devait s'ouvrir que pour La Fayette et le duc d'Orléans.*

deux jeunes journalistes, Thiers et Mignet, commença une habile propagande en faveur du duc d'Orléans.

Dès l'ouverture de la session parlementaire, en 1830, le conflit attendu se produisit. Au discours menaçant du roi, la Chambre riposta par la célèbre Adresse dite des 221, du nombre des députés qui la votèrent. En termes très respectueux, mais très fermes, elle exposait au roi qu'il y avait désaccord complet entre les vues de ses ministres et les vœux de la nation (18 mars 1830).

Le roi prorogea immédiatement la Chambre, puis il la déclara dissoute. De nouvelles élections eurent lieu du 23 juin au 19 juillet. Un éclatant succès venait d'être remporté en Afrique. Une armée française débarquée le 13 juin près d'Alger avait, après de brillants combats, occupé la ville, le 5 juillet. Le roi et Polignac escomptaient le bénéfice moral de cette victoire : à leur profonde stupeur, le nombre des députés d'opposition passa de 221 à 270.

En vain les hommes clairvoyants conseillaient à Charles X des mesures de conciliation. Le roi, buté, répondait : « Les concessions ont perdu Louis XVI, je n'ai qu'à monter à cheval ou en charrette ». Le dimanche 25 juillet, au château de Saint-Cloud, s'appuyant sur l'article 14 de la Charte qui lui conférait le pouvoir « de faire les règlements et ordonnances nécessaires pour l'exécution des lois et la sécurité de l'État », Charles X signa quatre ordonnances.

La première supprimait la liberté de la presse et rétablissait l'autorisation préalable.

La seconde portait dissolution de la Chambre.

La troisième modifiait la loi électorale, enlevant le droit de vote aux patentés.

La quatrième fixait la date des nouvelles élections et de la convocation des Chambres.

De ces quatre ordonnances, la première et la troisième constituaient une violation flagrante de la Charte.



CHARLES X DISTRIBUANT LES RÉCOMPENSES AU SALON DE 1825 (D'après Heim, Bibl. Nat.).



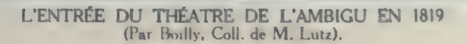
SCÈNE DE LA RUE SOUS LA RESTAURATION (Dessin de Carle Vernet).

LE CAFÉ LAMBLIN EN 1820. (Par Boilly, Musée Condé, à Chantilly). (CL. BRAUN.)



LES ÉLÉGANTS EN NÉGLIGÉ (Bibl. Nat.).





L'ENTRÉE DU THÉATRE DE L'AMBIGU EN 1819 (Par Boilly, Coll. de M. Lutz).



LES HALLES DE PARIS EN 1828 (Par Canella, Musée Carnavalet).

LA SOCIÉTÉ DE 1820 A 1830

Époque de transition s'il en fut, à tous egards et notamment dans le costume. Pas une de ces gravures où l'on ne puisse trouver homme ou femme dont la silhouette participe de l'Empire et même de l'Ancien Régime ni plus ni moins que des temps nouveaux. Cela dit aussi bien des gens du peuple que des personnages officiels, de la population des Halles que du monde des Salons de peinture.



LE ROI CITOYEN DANS SA FAMILLE. *A gauche Louis-Philippe en costume de ville; à droite, la reine Marie-Amélie est assise, entourée de ses cinq fils, de ses trois filles et de sa belle-sœur Louise d'Orléans. La famille royale apparaît ici comme elle fut en réalité : une famille très belle et très unie, la première des familles bourgeoises de France, et Louis-Philippe comme un bourgeois couronné qui, devenu roi, tient à se montrer aussi simple qu'avant son avènement.*

LA RÉVOLUTION DE JUILLET. La publication des ordonnances — elles parurent le lundi matin 26 au *Moniteur* — déchaîna sur l'heure la Révolution.

Les journalistes, atteints les premiers, protestèrent au nom de la loi et signèrent un manifeste énergique rédigé par Thiers : « Le régime légal est interrompu, celui de la force est commencé, disaient-ils. Le gouvernement a violé la légalité, nous sommes dispensés d'obéir. » On criait dans les rues « Vive la Charte ! A bas Polignac ! ».

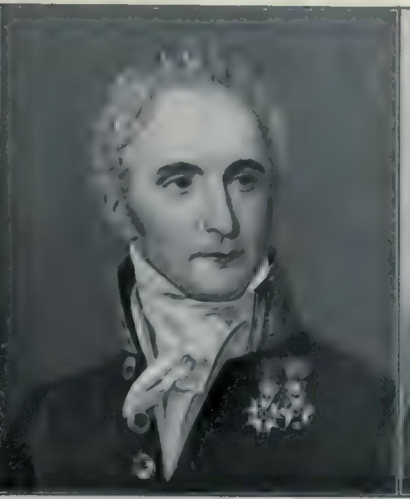
Le 27, on commença à dresser les barricades. D'anciens officiers, un groupe de républicains énergiques dont le chef était Godefroy Cavaignac, des élèves de l'Ecole polytechnique organisèrent l'insurrection. Il y eut trois journées de bataille, les Trois Glorieuses, les 27, 28 et 29 juillet. Polignac, convaincu que « Paris ne bougerait pas », n'avait pris aucune précaution, et Marmont, chargé de réprimer l'insurrection, ne disposait que de 8000 hommes. D'ailleurs dans la guerre des rues, les troupes n'avaient aucun avantage sur les insurgés : le fusil de munition du soldat n'était pas supérieur au fusil de chasse du bourgeois, et, au milieu d'espaces resserrés et sinueux comme étaient alors toutes les rues de Paris, l'artillerie ne pouvait être utilisée.

Le mercredi 28, l'est de Paris était tout entier aux insurgés, et le drapeau tricolore flottait sur Notre-Dame et sur l'Hôtel de Ville. Marmont, qui avait son quartier général au Louvre, essaya de prendre l'offensive : sous un feu meurtrier, sous une pluie de tuiles, de pavés, de bouteilles, de meubles lancés des fenêtres et des toits, les troupes enlevèrent les barricades et parvinrent jusqu'à l'Hôtel de Ville et à la place de la Bastille. Mais les insurgés relevaient les barricades, aussitôt les troupes passées. Les soldats se battaient avec répugnance : un premier régiment passa aux insurgés. Le soir Marmont dut rappeler ses colonnes coupées les unes des autres et manquant de munitions ; elles ne purent regagner le Louvre qu'à grand' peine, par un immense détour, en suivant les boulevards extérieurs.

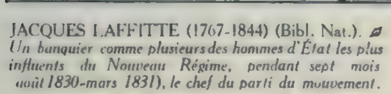
A son tour l'insurrection attaqua. Le 29 au matin, le Louvre était bloqué. Deux autres régiments firent défection. Vers midi la colonnade du Louvre fut occupée par surprise. La panique se mit dans les troupes qui s'enfuirent en désordre et ne purent être ralliées qu'à l'Arc de l'Etoile. Avant deux heures les insurgés étaient entièrement maîtres de Paris. La bataille leur coûtait près de 800 tués et 4 500 blessés.

Une fois le Louvre enlevé, les députés ne craignirent









JACQUES LAFFITTE (1767-1844) (Bibl. Nat.). *Un banquier comme plusieurs des hommes d'État les plus influents du Nouveau Régime, pendant sept mois (août 1830-mars 1831), le chef du parti du mouvement.*

CASIMIR PÉRIER (1777-1832) (Par Mme Desnos, Musée de Versailles). *Fils d'industriel et banquier comme Laffitte. Président du Conseil de mars 1830 à sa mort (mai 1832). Physionomie fine, volontaire et hardie.*

COMTE MOLÉ (1781-1855) (Bibl. Nat.). *Physionomie distinguée d'un homme qui servit l'Empire, la Restauration et la monarchie de Juillet en fonctionnaire intelligent et souple, toujours à la hauteur de sa tâche.*

plus de s'engager, et ils prirent la direction de la révolution triomphante. Réunis au nombre de trente environ chez l'un d'eux, le banquier Laffitte, ils nommèrent La Fayette commandant de la force armée et préparèrent l'avènement du duc d'Orléans.

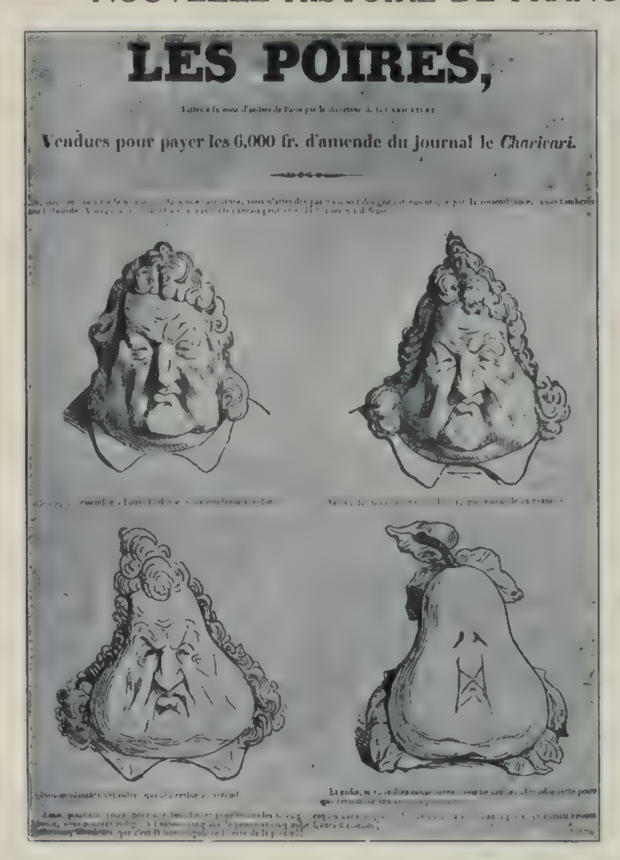
Le vendredi matin 30 juillet, les murs de Paris étaient couverts d'un manifeste qui disait : « Charles X ne peut plus rentrer dans Paris, il a fait couler le sang du peuple. La République nous exposerait à d'affreuses divisions : elle nous brouillerait avec l'Europe. Le duc d'Orléans est un prince dévoué à la cause de la Révolution. Le duc d'Orléans était à Jemmapes. Le duc d'Orléans a porté au feu les couleurs tricolores. Il acceptera la Charte comme nous l'avons toujours entendue et voulue. C'est du peuple français qu'il tiendra la couronne. » Dans la journée, les députés réunis au Palais-Bourbon proclamèrent Louis-Philippe d'Orléans lieutenant-général du royaume. Mais le peuple, travaillé par les républicains et toujours en armes, lui était plutôt hostile. Une scène de parade changea ces dispositions. Le duc se rendit à l'Hôtel de Ville : il parut au balcon, un drapeau tricolore à la main, La Fayette l'embrassa, la foule applaudit et ces applaudissements tinrent lieu de vote populaire (31 juillet).

Quant à Charles X, jusqu'à la prise du Louvre, il avait refusé de croire à la gravité des événements. Il se fiait en aveugle à Polignac qui, plus aveugle encore, niait obstinément l'importance de l'insurrection. La prise du Louvre et la déroute des troupes lui ouvrirent les yeux. Lorsqu'il se décida à faire les concessions nécessaires — retrait des ordonnances, renvoi du ministère Polignac, — il était trop tard. De Saint-Cloud, il dut gagner Rambouillet où il abdiqua en faveur de son petit-fils, un enfant de neuf ans, le duc de Bordeaux, fils posthume du duc de Berri. Mais Paris ne voulait plus des Bourbons. Les insurgés marchèrent en masse sur Rambouillet (3 août). Charles X, découragé, gagna Cherbourg d'où il s'embarqua pour l'Angleterre.

La Monarchie de Juillet.

LOUIS-PHILIPPE. Le 9 août 1830, la Chambre — réduite d'ailleurs à 219 députés, à peine la moitié de ses membres — appelait au trône Louis-Philippe d'Orléans. Le duc se rendit en grande solennité au Palais-Bourbon. Là, devant les députés et les pairs réunis, il jura d'observer fidèlement la Charte constitutionnelle, que la Chambre venait de reviser. Puis ayant signé son serment de son nouveau nom Louis-Philippe Ier, il reçut, des mains de quatre maréchaux de France, la couronne, le sceptre, le glaive et la main de justice, insignes de la royauté.

Louis-Philippe était âgé de cinquante-sept ans. Son père, connu sous le nom de Philippe-Egalité, avait pris une part active à la Révolution, et finalement avait été guillotiné en 1793. Lui-même, tout jeune encore, avait fait la campagne de 1792 sous les ordres de Dumouriez. Après la désertion de son chef, il dut émigrer pour échapper à l'échafaud. Revenu en France sous la Restauration, il s'était tenu habilement à l'écart. De mœurs simples et familiales, envoyant ses fils au collège Henri-IV, lié avec les plus célèbres des libéraux, il avait su se rendre très populaire, surtout dans la bourgeoisie parisienne. « Il ne se remue pas, disait



« LES POIRES » (Croquis de Philipon extrait du Journal *la Caricature* Bibl Nat.). *La suppression de la Censure permit à la presse républicaine et légitimiste d'attaquer impunément le roi. La* Caricature *et le* Charivari *s'y distinguèrent particulièrement. La transformation de la tête de Louis-Philippe en poire est devenue classique.*

Louis XVIII, et cependant je m'aperçois qu'il chemine. »

Au début de sa royauté, il se montra aussi simple que par le passé. Il continua dans Paris ses promenades à pied, parapluie sous le bras. Les fêtes données aux Tuileries étaient toutes bourgeoises. A certaines réunions la reine Marie-Amélie, entourée de ses enfants, recevait tout en travaillant à l'aiguille. Ainsi la famille royale apparaissait à ses hôtes comme la première des familles bourgeoises. Louis-Philippe, c'était le bourgeois couronné.

Mais sa bonhomie n'empêchait pas Louis-Philippe d'être un esprit entier, autoritaire et très jaloux de son autorité. Roi citoyen, comme il affectait de s'appeler lui-même, tenant sa couronne du peuple, il voulait cependant être vraiment roi et exercer dans le gouvernement une influence prépondérante. Convaincu d'autre part que la Charte, après les amendements de 1830, était le dernier mot de la sagesse politique, que toute réforme nouvelle serait inutile et dangereuse, il suivit une politique obstinément conservatrice.

LE NOUVEAU RÉGIME. Avant de nommer roi le duc d'Orléans, la Chambre avait procédé à une revision de la Charte. On supprima tous les termes qui « blessaient la souveraineté nationale », base du nouveau régime. Le souverain devant régner désormais par « la volonté nationale », le titre de roi de France fut remplacé par celui de « roi des Français ». On précisa la portée de l'article 14. L'âge pour être électeur fut abaissé à 25 ans. L'initiative des lois fut donnée aux deux Chambres. Le rétablissement de la censure fut interdit à jamais.

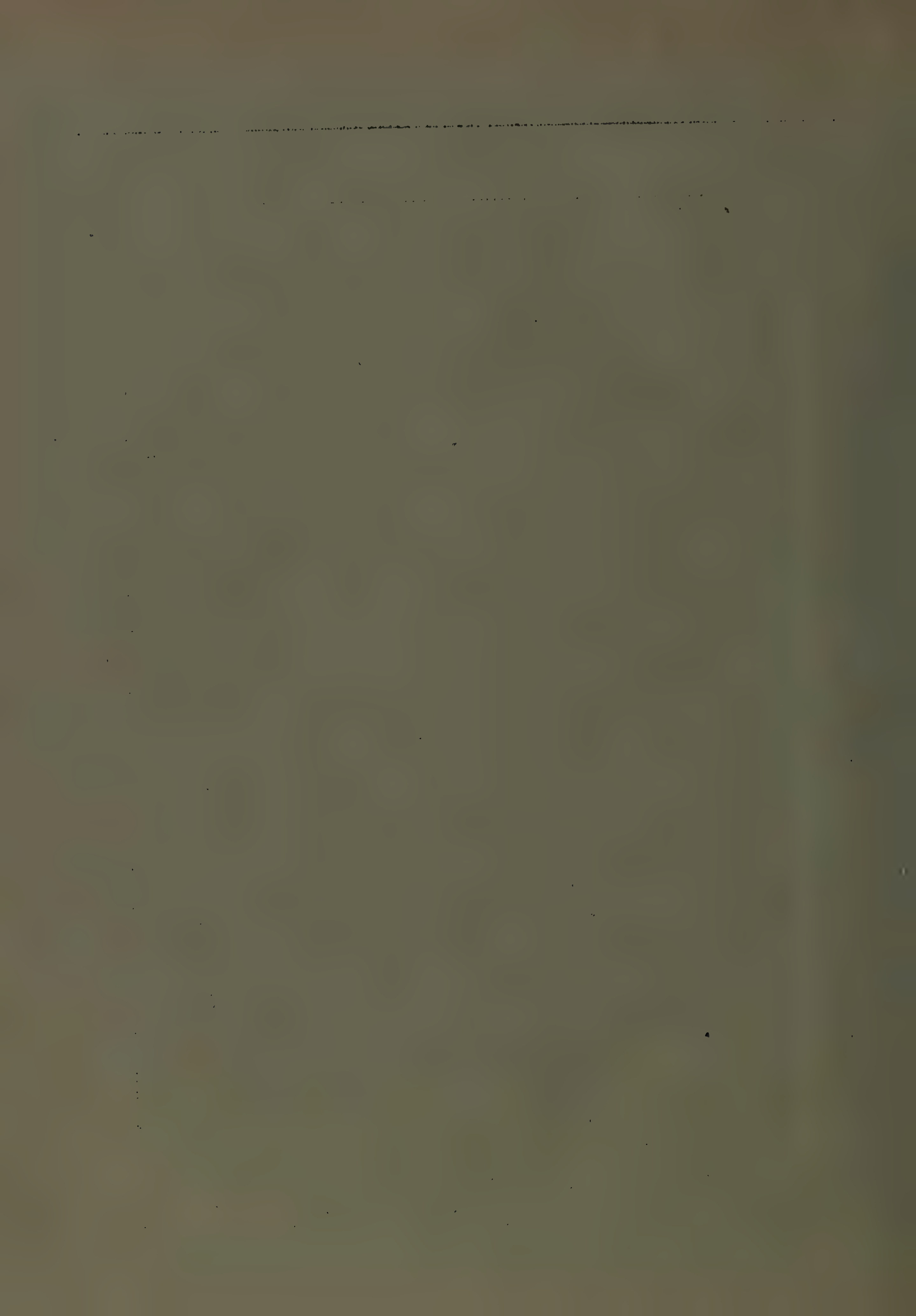
L'organisation du régime fut complétée par deux lois votées en 1831. L'une supprimait le double vote et abaissait de 300 francs à 200 francs le cens ou chiffre d'impôts exigé pour être électeur ; cette mesure eut pour effet de doubler le nombre des électeurs : il y en eut environ 200 000 pour trente millions de Français. L'autre loi instituait une garde nationale, chargée de « défendre la royauté constitutionnelle et la Charte, de conserver ou rétablir l'ordre et la paix publique ». Comme on imposait au garde national l'obligation de s'équiper à ses frais, la garde ne se composa que de bourgeois aisés, commerçants, rentiers, fonctionnaires.

Ce régime ne favorisait que la bourgeoisie... Le peuple ne votait pas ; il n'entrait pas non plus dans la garde nationale. La bourgeoisie seule tirait donc profit de la Révolution de 1830 : c'est sur elle que s'appuya Louis-Philippe, pris entre l'hostilité des masses populaire, déçues dans leurs espérances, et l'hostilité de la noblesse restée presque tout entière fidèle à la famille des Bourbons.

LE DÉBUT DU RÈGNE. Les hommes qui avaient élu Louis-Philippe n'étaient pas d'accord sur la politique à suivre. Les uns, avec Laffitte et La Fayette, voulaient de nouvelles réformes pour satisfaire le peuple, et rêvaient d'une revanche de 1815 : c'était le parti du mouvement. Les autres, pacifiques et conservateurs, formèrent le parti de la résistance, dont les chefs furent Casimir Périer, le duc de Broglie, Thiers et Guizot.

Au début, malgré ses préférences personnelles, Louis-Philippe trouva prudent de gouverner avec le parti du mouvement. Laffitte prit le pouvoir (août 1830-mars 1831). Ce fut une période d'anarchie où les émeutes furent presque quotidiennes. Le peuple, resté en armes depuis les journées de juillet, saisissait toutes les occasions de manifester. Lors du procès de Polignac et des ministres signataires des Ordonnances, une insurrection faillit éclater parce que le peuple voulait qu'on les condamnât à mort et que les pairs les condamnèrent à la prison perpétuelle (décembre 1830). La fureur populaire se déchaînait aussi contre le clergé qui avait soutenu les Bourbons. A Paris l'archevêché fut saccagé et il s'en fallut de peu qu'il en fût de même

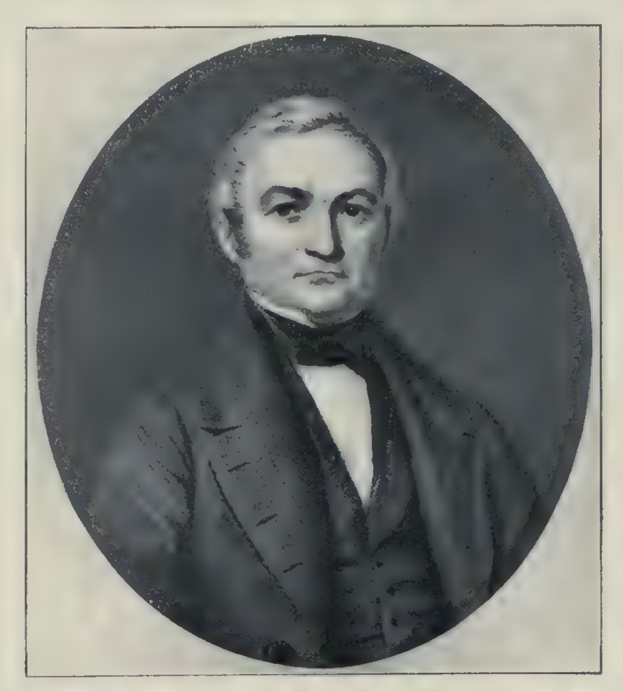






GARDES NATIONAUX AU BIVOUAC DANS LA COUR DU LOUVRE (22 Décembre 1830) (Par Gassies, Musée de Versailles).

Au fond, le Louvre de Pierre Lescot ; à droite, le pavillon de l'Horloge ; à gauche, le guichet qui mène au Pont des Arts. Le procès des ministres de Charles X vient de finir et l'on redoute une insurrection parce que Polignac n'a pas été condamné à mort. Tous les corps de la garde nationale, grenadiers, voltigeurs, artilleurs, le plus sûr appui de la Monarchie, sont réunis là. Au premier plan, un officier d'artillerie, pantalon noir à bande rouge, capote noire, haut shako de cuir ; en arrière, dos au feu, un capitaine de grenadiers. Un peu partout, des hommes debout ou assis autour de grands feux causent, plaisantent ou trinquent en attendant un « garde à vous » toujours possible — mais qui ne vient pas.



THIERS (1797-1877) (Gravure de Sandoz, d'après une miniature de Mme de Mirbel, Bibl. Nat.). *L'homme qui joua un si grand rôle dans la politique française au milieu du XIXe siècle, qui fut un des promoteurs de la Monarchie de Juillet, puis de la troisième République, a ici une quarantaine d'années.* (CL. HACHETTE.)

de Notre-Dame. Des troubles pareils éclatèrent en province ; on abattait les croix des missions ; les prêtres étaient insultés dans les rues. Le roi, qui faisait effacer les fleurs de lis de ses armoiries, n'osait pas entendre la messe publiquement.

Le roi et son ministre entrèrent bientôt en conflit au sujet de la politique extérieure. La révolution de juillet ayant provoqué, par contre-coup, des soulèvements en Belgique, en Italie, en Pologne, Laffitte voulait intervenir en faveur des insurgés. Louis-Philippe s'y refusa. Laffitte démissionna (mars 1831).

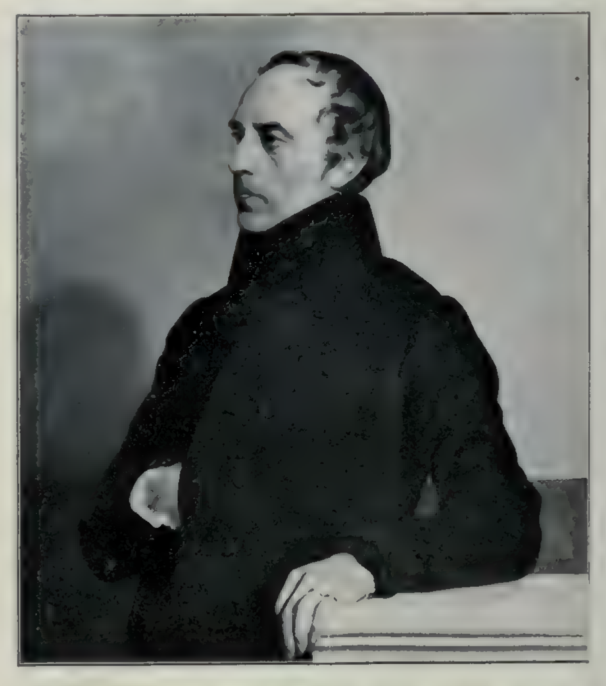
CASIMIR PÉRIER. Après sept mois de troubles continuels, le pays commençait à désirer un gouvernement fort qui lui assurât la tranquillité. Louis-Philippe put donc sans crainte confier le pouvoir au parti de la résistance. Il forma un ministère Casimir Périer. Casimir Périer était un riche banquier, qui député sous la Restauration, avait été un des chefs de l'opposition libérale. Energique et d'esprit autoritaire, il accepta le pouvoir afin de restaurer l'autorité. Aussi n'admit-il dans le gouvernement qu'une volonté : la sienne. Ses collègues ne purent prendre aucune décision sans son assentiment. A l'un d'eux qui se disposait à monter à la tribune sans l'avoir consulté, il criait en pleine Chambre : « Ici, d'Argout ! »

Casimir Périer ne gouverna qu'un an ; il mourut le 16 mai 1832, victime d'une terrible épidémie de choléra. Mais ces quelques mois lui suffirent à rétablir l'ordre. On peut dire qu'il fonda une seconde fois la monarchie de Juillet : avant lui elle avait l'allure d'un gouvernement provisoire, qui semblait demander aux partis qu'on le tolérât ; par lui, elle devint un gouvernement stable, fermement résolu à vivre et à briser ses adversaires.

Après la mort de Casimir Périer, deux hommes surtout incarnèrent au gouvernement la politique de résistance : Thiers et Guizot. Thiers, tout jeune encore, avait été journaliste sous la Restauration et était devenu célèbre par une *Histoire de la Révolution*, et le rôle qu'il avait joué en 1830. Guizot, de dix ans plus âgé que Thiers, avait été l'un des principaux doctrinaires et l'un des rédacteurs de l'Adresse des 221.

L'OPPOSITION LÉGITIMISTE. Jusqu'à 1835, le gouvernement fut occupé surtout à lutter contre les partis insurrectionnels, légitimistes et républicains.

Les légitimistes étaient les partisans des Bourbons. Ils reconnaissaient comme roi légitime le duc de Bordeaux en faveur duquel avait abdiqué son grand-père Charles X. Louis-Philippe était pour eux l'« usurpateur », le « roi des barricades ». Parti de salon et de sacristie, peu nombreux et impopulaires, ils ne furent jamais bien dangereux. Ils organisèrent quelques conspirations ridicules qui furent réprimées facilement. Au mois de mai 1832, la duchesse de Berri essaya de soulever la



GUIZOT (1787-1874) (Par Vibert, d'après Delaroche, Musée de Versailles). *Toute la physionomie laisse une impression de rigidité, de volonté tenace, d'obstination même. C'est par son obstination que Guizot, avec toutes ses qualités, conduisit la monarchie de Juillet à la ruine.*

Vendée : à grand'peine elle réunit quelques centaines de paysans que deux petits combats suffirent à disperser.

LES INSURRECTIONS RÉPUBLICAINES. Au contraire, l'opposition républicaine fit courir les plus grands dangers à la monarchie de Juillet. Habitués à l'action révolutionnaire, organisés en sociétés secrètes dont la plus importante fut celle des Droits de l'homme, les républicains essayèrent de recommencer à leur profit une révolution parisienne. Lyon, avec sa forte population ouvrière, fut aussi le centre d'une violente agitation qui dégénéra à plusieurs reprises en émeutes. Les insurrections les plus redoutables furent celles de juin 1832 et d'avril 1834.

La première insurrection éclata à Paris, à l'occasion des funérailles du général Lamarque, député très populaire, qui appartenait au parti du mouvement. Elle dura deux jours (5-6 juin 1832). La garde nationale coopéra énergiquement à la répression avec la troupe de ligne. Les insurgés, bloqués le 6 dans le quartier Saint Martin se défendirent bravement jusqu'à quatre heures du soir dans l'impasse du Cloître Saint-Merry..

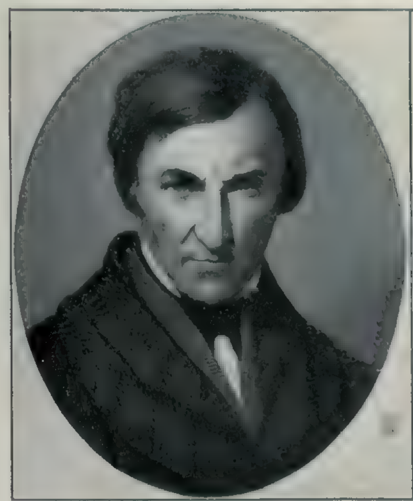
La seconde insurrection éclata à Lyon le 9 avril 1834 et presque simultanément dans plusieurs grandes villes, à Marseille, à Saint-Etienne et à Paris. Partout les insurgés furent vaincus. A Paris, un terrible massacre marqua la fin du soulèvement : un officier, qu'on transportait blessé, ayant été atteint d'un coup de feu tiré des fenêtres du numéro 12, rue Transnonain, ses soldats tuèrent tous les habitants de la maison, les femmes même et les enfants (14 avril).

L'insurrection de 1834 fut suivie d'un procès monstre devant la Cour des Pairs, transformée en Haute-Cour de justice. Il y avait eu 2 000 personnes arrêtées ; 164 furent mises en jugement. Le procès dura onze mois, on entendit 4 000 témoins. Les condamnations prononcées d'ailleurs furent effacées presque aussitôt par une amnistie.

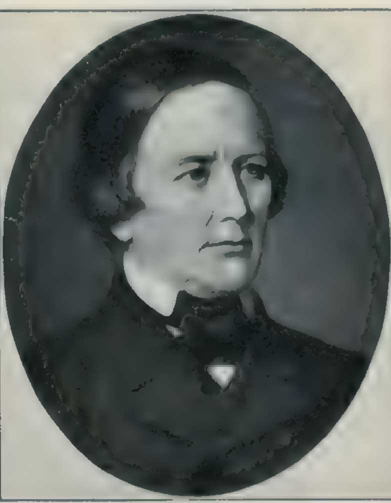
Pendant le procès, avait eu lieu l'attentat de Fieschi (28 juillet 1835). Fieschi était un Corse, ancien soldat condamné pour vol ; avec une sorte de mitrailleuse, il tira sur Louis-Philippe, au cours d'une revue de la garde nationale sur les boulevards. Le roi ne fut pas atteint, mais il y eut 40 victimes dont 18 tuées sur le coup, et parmi elles le maréchal Mortier.

Cet attentat eut pour conséquence le vote de lois de répression, connues sous le nom de lois de septembre (1835). La plus importante était la loi sur la presse. Depuis 1830, la liberté de la presse étant complète, les journaux légitimistes et républicains couvraient d'injures le gouvernement ; traduits devant la cour d'assises, ils étaient presque toujours acquittés par le jury. La loi de septembre rétablit pour les dessins et les caricatures la censure et l'autorisation préalable. Pour les journaux ordinaires, elle ne modifia pas le régime établi en 1830 : seulement elle créa de nouveaux délits et aggrava les peines encourues. Ce fut un délit de se déclarer publiquement républicain, de parler de la restauration des Bourbons, de discuter le principe de la propriété, etc. Toute excitation à la haine ou au mépris de la personne du roi, de son autorité et du gouvernement rétabli, dut être punie de la détention et d'une amende de 10 000 à 50 000 francs. La loi de septembre permit de détruire rapidement les journaux républicains, ruinés par les amendes.

LES LUTTES PARLEMENTAIRES. A partir de 1863 l'opposition républicaine étant brisée



LAMENNAIS (1782-1854) (Gravure de Calamatta, Bibl. Nat.). *Visage tourmenté où se reflète l'âme ardente d'un prêtre qui exerça une grande influence sur la jeunesse catholique, mais finit par rompre avec l'Église*



PORTRAIT DU COMTE DU MONTALEMBERT (1810-1870) (Par Pichon. Musée de Versailles). *Le grand orateur du parti catholique, âme généreuse et croyante, avec une modération qui manquait à Lamennais.*



LACORDAIRE (1802-1861) (Miniature de Mme Deliens). *Le plus populaire des prédicateurs, celui qui, par son éloquence passionnée, contribua le plus au réveil religieux. Il était devenu Dominicain en 1840*



LOUIS BLANC (1811-1882) (Lithographie de Demaisons, Bibl. Nat.). *Un jeune journaliste devenu brusquement célèbre en 1840 par son livre* l'Organisation du travail *qui donnait un programme au parti socialiste.*

SAINT-SIMON (1760-1825). (Lithographie anonyme, Bibl. Nat.). *Un des hommes les plus singuliers de son temps, noble ruiné, ancien officier, fondateur d'école, même de secte, car le Saint-Simonisme fut une religion.*

FOURIER (1772-1837) (Par Jean Gigoux, Musée du Luxembourg). *Avec l'existence d'un petit employé de commerce, fut un des penseurs les plus profonds de son temps, d'une originalité allant jusqu'à la bizarrerie.*

l'agitation parlementaire succéda aux luttes de la rue. Les orléanistes, qui formaient la grande majorité de la Chambre, se divisèrent en trois groupes principaux : un groupe d'opposition, la gauche dynastique, l'ancien parti du mouvement dont le chef était Odilon Barrot; deux groupes de gouvernement, représentant l'ancien parti de la résistance, un centre droit dirigé par Guizot et un centre gauche dirigé par Thiers.

Longtemps la situation parlementaire fut instable : de 1836 à 1840, il y eut six changements de ministères. Profitant des divisions du parti gouvernemental, Louis-Philippe essaya de faire triompher sa politique personnelle ; il appela à la présidence du conseil Molé, un ancien ministre de Napoléon Ier et de Louis XVIII, très disposé par conviction politique à n'être que le porte-parole du roi. Mais les trois groupes finirent par se coaliser contre « le ministère de la Cour » et réclamèrent la « substitution du gouvernement parlementaire au gouvernement personnel ». Mis en minorité, Molé démissionna (mars 1839).

Le roi parut se résigner. En 1840, il donna la présidence du Conseil à Thiers, dont la doctrine politique se résumait en la formule : « Le roi règne et ne gouverne pas ». Mais, dans le conflit international provoqué par la question d'Egypte, il refusa d'adopter les mesures belliqueuses de son ministre. Thiers dut céder la place à Guizot (octobre 1840).

LE MINISTÈRE GUIZOT. Guizot devait rester au pouvoir près de huit années, jusqu'à 1848. Il demeura constamment en pleine communion d'idées avec Louis-Philippe qui disait de lui : « C'est ma bouche ». Comme lui il était autoritaire, conservateur, partisan de l'ordre et de la paix, « la paix partout, toujours », la paix au dedans, la paix au dehors. Jusqu'à la fin, il repoussa toute idée de réforme, et pratiqua obstinément la politique d'immobilité. Pour gouverner ainsi, disait Lamartine, il n'était pas besoin d'hommes d'État, « une borne y suffirait ! »

Cette politique fut en apparence constamment approuvée par la majorité de la Chambre. Mais cette majorité, Guizot, qui était personnellement de la plus scrupuleuse honnêteté, l'obtint par la corruption, soit en achetant les votes des électeurs en faveur des candidats dévoués au gouvernement, soit en achetant les votes des députés. La corruption était d'autant plus praticable que plus du tiers des députés étaient des fonctionnaires, préfets, magistrats, officiers. Le ministre les tenait par l'espoir de l'avancement et des augmentations de traitement. On gagnait les autres par des concessions de grandes entreprises ou par des intérêts dans les marchés de fournitures faites à l'Etat.

LES NOUVEAUX PARTIS. Le système de la paix partout et toujours, le système de la corruption furent vivement combattus à la Chambre par une opposition composée des légitimistes, du centre gauche et de la gauche dynastique. Mais dans le pays, à côté du parti républicain, s'étaient formés deux partis nouveaux, le parti catholique et le parti socialiste.

Sous la Restauration, la cause catholique avait paru s'identifier avec la cause de la réaction et le clergé était profondément impopulaire. Au lendemain de la Révolution de 1830, alors que se déchaînaient les fureurs anticléricales, un groupe de jeunes catholiques



LA DUCHESSE D'ORLÉANS A LA CHAMBRE (24 février 1848) (Lithographie de Petit, Bibl. Nat.). *Pendant que l'émeute gronde au dehors, la duchesse d'Orléans arrive à la Chambre avec ses deux enfants, bientôt rejointe par le duc de Nemours. La Chambre l'acclame. Dupin, monté à la tribune, annonce l'abdication, la régence. On applaudit avec enthousiasme. Soudain une porte de la salle de séances est forcée et laisse passer une foule de gens en armes, hommes et femmes, qui pénètrent par le haut des gradins et descend dans l'hémicycle. La régence n'avait duré que quelques minutes. Le peuple proclame la République*

qui s'était formé autour d'un prêtre breton, l'abbé de Lamennais, résolut de fonder un parti qui se proposerait pour but la renaissance et le triomphe du catholicisme, mais par des moyens différents, par la liberté. Ils demandaient la séparation de l'Église et de l'État, la liberté d'association et surtout la liberté d'enseignement, l'abolition du monopole de l'Université établi par Napoléon. Ces idées, adoptées par tous ceux qu'on appela les « catholiques libéraux », furent exposées dans l'*Avenir*, journal créé par Lamennais en octobre 1830. Le pape ayant condamné la campagne en faveur de la séparation, l'*Avenir* cessa de paraître en 1832, et Lamennais sortit du clergé pour rallier le parti républicain. Mais dans les milieux catholiques ses anciens disciples continuèrent son œuvre : le comte de Montalembert, devenu moralement le chef du parti catholique, lutta vainement à la Chambre des Pairs depuis 1836 pour obtenir l'abolition du monopole de l'Université ; en revanche, sous l'action de prêtres éloquents comme le dominicain Lacordaire, il y eut un remarquable renouveau de la vie religieuse et de l'influence du clergé sur la bourgeoisie comme sur le peuple. Les associations religieuses, les congrégations, et même, en dépit du monopole, les écoles chrétiennes se multiplièrent.

D'autre part un grand nombre de républicains, émus par le développement de la grande industrie et par la misère affreuse qui régnait dans les milieux ouvriers, étaient devenus socialistes : la révolution politique ne leur paraissait pas suffisante, ils réclamaient une révolution sociale, une organisation nouvelle de la société et du travail. Dans les sociétés secrètes beaucoup d'ouvriers avaient adopté les doctrines communistes de Babeuf ; leur principal chef était Blanqui.

D'autres étaient disciples de deux théoriciens, Saint-Simon et Fourier, l'un noble ruiné, l'autre représentant de commerce, qui avaient imaginé des systèmes pour réformer la société. Saint-Simon voulait qu'on éliminât de la société tous les oisifs et qu'on donnât la direction de l'État aux savants, aux penseurs et aux travailleurs industriels ; il eut des disciples enthousiastes, recrutés pour la plupart dans l'élite de la jeune bourgeoisie, qui prirent pour devise : « A chacun suivant sa capacité, à chaque capacité suivant ses œuvres. » Un de ses disciples, Louis Blanc, exposa dans un livre paru en 1840, l'*Organisation du travail*, un programme pratique de socialisme d'État qui eut un grand succès parmi les ouvriers. Il proposait que l'État se fît « le banquier des pauvres » et aidât les ouvriers à fonder pour chaque industrie des « ateliers sociaux » où les travailleurs se dirigeraient eux-mêmes et toucheraient, en dehors de leur salaire, un quart des bénéfices nets. Louis Blanc continua à développer ses idées dans le journal républicain de Ledru-Rollin, *la Réforme*.



PORTRAIT DE CHATEAUBRIAND (1768-1848) (Par Girodet. Musée de Saint-Malo). *L'auteur des Martyrs a ici environ quarante ans. Physionomie nouvelle, image des temps nouveaux. Bien que le costume soit encore très « Premier Empire », des signes caractéristiques prouvent que le Romantisme n'est pas loin.*

LA LUTTE CONTRE GUIZOT. Les adversaires de Guizot portèrent leurs attaques sur deux points principaux, l'alliance anglaise, la réforme électorale et parlementaire.

Guizot était partisan de l'« entente cordiale » avec l'Angleterre. Son amour de la paix l'amena à plusieurs reprises à des concessions qui furent jugées humiliantes par l'opinion publique, surtout lors de l'affaire Pritchard (1844), un Anglais qui avait été emprisonné par nos matelots pour avoir excité les indigènes de Tahiti à se révolter contre la France. Guizot exprima au gouvernement anglais « son regret » et offrit « une équitable indemnité ». Cette attitude humiliée, vivement critiquée par tous les partis d'opposition, eut pour effet de rendre le roi et son ministre profondément impopulaires.

La question de la réforme ne passionnait pas moins l'opinion. La réforme que l'opposition réclamait, et qu'elle proposa chaque année à partir de 1841, était double : réforme parlementaire ayant pour but d'empêcher que certains fonctionnaires, comme les préfets, pussent être députés ; réforme électorale comportant l'abaissement du cens au moins à 100 francs. A l'extrême gauche, Ledru-Rollin réclamait même l'abolition du cens et l'établissement du suffrage universel. Chaque année, Guizot, docilement suivi par la majorité de la Chambre, fit repousser tous les projets de réforme, même les plus modérés. Alors l'opposition décida d'en appeler au pays.

A la fin de 1847, les chefs de l'opposition parlementaire, Odilon Barrot et Thiers, prirent l'initiative d'une grande campagne réformiste. Dans tout le pays, des banquets politiques furent organisés, où des orateurs exposaient aux assistants la nécessité de la réforme. Les républicains, s'associant bientôt à cette campagne, la rendirent plus énergique. Au banquet de Mâcon, Lamartine, après avoir flétri le régime de la corruption, prédit à brève échéance une révolution, si la royauté continuait à « s'entourer d'une aristocratie électorale au lieu de se faire peuple tout entier ».

LA RÉVOLUTION DE FÉVRIER. La campagne des banquets aboutit, par surprise, à la révolution de février 1848.

Pour terminer la campagne, un grand banquet devait avoir lieu à Paris le mardi 22 février, avec le concours de 87 députés, à peu près toute l'opposition. Guizot interdit le banquet. Une manifestation fut organisée aussitôt pour la journée du 22, en guise de protestation. Guizot interdit la manifestation. Elle eut lieu quand même, et ce fut le début de la révolution.

Dans la nuit du 22 au 23, on commença à dresser des barricades. Le lendemain 23, l'attitude des gardes nationaux qui, place des Victoires, empêchèrent les cuirassiers de charger les manifestants, effraya Louis-Philippe et le décida à se séparer de Guizot. Il chargea d'abord Molé, puis Thiers de former un ministère. La nouvelle de la démission de Guizot causa une joie universelle ; le soir, il y eut des illuminations presque partout. Le préfet de police disait : « C'est une émeute qu'il faut laisser mourir d'elle-même ».

Mais le soir même du 23 février, un incident sanglant provoquait la reprise de la lutte : comme une bande de manifestants arrivait boulevard des Capucines, devant le ministère des Affaires étrangères, où habitait Guizot, un coup de feu fut tiré sur la troupe. Celle-ci riposta par une décharge à bout portant qui jeta par terre 35 morts et une cinquantaine de blessés. Exaspérés, les manifestants chargèrent les cadavres sur une charrette ; puis, en cortège, à la lueur des torches, ils les promenèrent à travers les rues en appelant le peuple aux armes. Le jeudi matin 24, Paris était hérissé de barricades et l'on criait partout : « Vive la République ! »

La bataille fut courte. Les soldats étaient épuisés d'être restés « depuis soixante heures sac au dos les pieds dans la boue froide, avec seulement trois rations de biscuit. La plupart n'avaient pas dix cartouches ».

Louis-Philippe, déconcerté et hésitant, décida de retirer les troupes et de confier le service d'ordre à la garde nationale. Dans leur mouvement de retraite, plusieurs régiments furent coupés en tous sens, et, noyés dans la masse des manifestants, mirent la crosse en l'air. Les insurgés avançaient rapidement sur les Tuileries. A midi et demi, le roi se résigna à abdiquer. Son fils aîné, le duc d'Orléans, prince très populaire, s'était tué à Neuilly, en voulant sauter de voiture (1842). Louis-Philippe abdiqua donc en faveur de son petit-fils, le comte de Paris, un enfant de dix ans; sa mère, la duchesse d'Orléans, devait être régente. Puis, il partit en voiture, protégé par une escorte de cuirassiers. Comme Charles X, il allait gagner l'Angleterre où il mourut deux ans plus tard. Peu d'instants après le départ du roi, les insurgés étaient maîtres des Tuileries. Ils les mirent furieusement à sac et de même le Palais-Royal.

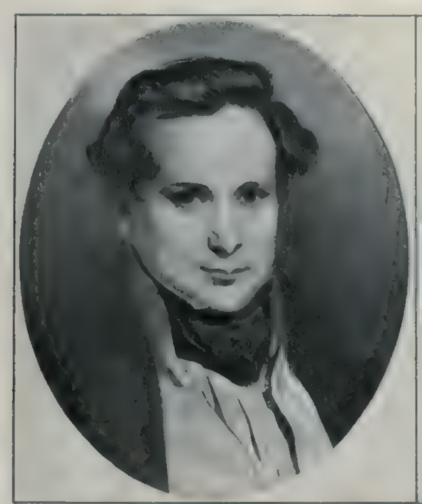
Les républicains étaient décidés cette fois à ne pas perdre le bénéfice de la victoire comme en 1830. La Chambre avait déjà proclamé la régence de la duchesse d'Orléans quand les insurgés l'envahirent en criant : « La déchéance! » Sur la proposition de Ledru-Rollin et de Lamartine, un gouvernement provisoire fut constitué d'acclamation : il comprenait sept députés, parmi lesquels Lamartine et Ledru-Rollin. Pendant ce temps, à l'Hôtel de Ville, les ouvriers socialistes avaient formé un autre gouvernement provisoire, avec Louis Blanc et Albert, un ouvrier, chef d'une société secrète. Les députés se rendirent à l'Hôtel de Ville et les deux gouvernements fusionnèrent. La République démocratique succédait à la monarchie bourgeoise de Louis-Philippe.

Les Lettres, les Arts et les Sciences.

LE ROMANTISME. Succédant à la Révolution et à l'Empire, la période de la Restauration et de la Monarchie de Juillet est plus remarquable par la vie intellectuelle que par la vie politique. Dans les lettres et les arts, il y eut alors un véritable renouveau, qu'on appelle le romantisme.

La littérature au dix-huitième siècle, et même pendant la Révolution et l'Empire, était restée, en général, fidèle à la tradition classique. On entendait par là le respect exclusif de l'antiquité grecque et latine, considérée comme le modèle dont on ne devait pas s'écarter ; la prépondérance donnée à la raison sur l'imagination et la sensibilité ; l'obéissance stricte à des règles de genre, par exemple la règle des trois unités pour le théâtre ; enfin le goût d'une certaine bienséance de langage, excluant les termes familiers. Tous ces principes avaient à la longue donné lieu à des exagérations ridicules. Le respect que les grands écrivains du dix-septième siècle avaient professé pour l'Antiquité s'était transformé à la fin du dix-huitième siècle en un culte superstitieux, en une religion étroite qui eut ses fanatiques jusque sous la Restauration et la Monarchie de Juillet. Sous prétexte d'éviter toute vulgarité d'expression, on était arrivé à substituer souvent au mot précis de longues périphrases, véritables rébus. Au lieu de dire : « C'est un paysan », un poète tragique écrivait :

> « *C'est un de ces mortels qui dans l'obscurité*
> *Par de mâles travaux domptent l'adversité* ».



VICTOR HUGO (1802-1885) (Lithographie de Deveria, Bibl. Nat.). *C'est ici, le héros de la bataille d'Hernani, le chef ardent de l'école romantique, à vingt-sept ans le visage pâle « illuminé de deux yeux fauves... ».*

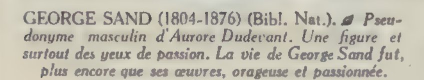


LAMARTINE (1790-1869) (Miniature, château de Saint-Point). *Le premier de nos grands lyriques, « poète comme plus tard homme d'État, par inspiration, par besoin du cœur ». Figure fine aux traits à la fois énergiques et doux*



ALFRED DE VIGNY (1797-1863) (Musée Carnavalet). *Ce jeune officier d'infanterie, noble et d'une famille d'épée, se révéla, en 1826, comme un grand poète, d'un génie amer et puissant, un maître du romantisme*





GEORGE SAND (1804-1876) (Bibl. Nat.). *Pseudonyme masculin d'Aurore Dudevant. Une figure et surtout des yeux de passion. La vie de George Sand fut, plus encore que ses œuvres, orageuse et passionnée.*



BALZAC (1799-1850) (Par L. Boulanger. Musée de Tours). *Le grand romancier au début de sa carrière, vers 1828. Un Tourangeau comme Rabelais, de carrure solide, de regard vif, spirituel et pénétrant.* (CL. PEIGNÉ.)



MICHELET (1798-1874) (Lithographie d'après Couture, Bibl. Nat.). *Une abondante chevelure romantique, un regard de visionnaire, des traits affinés ; la physionomie possède une douceur presque féminine.*

Ces excès devaient provoquer une réaction. A partir de 1820 un groupe d'écrivains s'attaquèrent à la tradition classique. On leur donna le nom de Romantiques, par analogie avec un groupe d'écrivains allemands qui, au début du dix-neuvième siècle, avaient cherché dans les romans du Moyen âge une source d'inspiration poétique.

Le précurseur du romantisme en France fut Chateaubriand (1768-1848), un noble breton qui avait émigré en 1791, et qui joua sous la Restauration un rôle politique assez important : il fut ambassadeur, ministre des Affaires étrangères au temps de Villèle et eut alors une part prépondérante à la guerre d'Espagne. Celles de ses œuvres qui eurent le plus d'influence parurent sous l'Empire, de 1801 à 1810. Ce furent *Atala* et *René* (1801-1805), deux romans où l'auteur prêtait à ses héros ses sentiments personnels ; *les Martyrs* (1809), une épopée chrétienne en prose ; surtout le *Génie du Christianisme* (1802), apologie de la religion chrétienne et de sa splendeur morale.

Tout le romantisme est déjà dans Chateaubriand : admiration pour le Moyen âge chrétien, sentiment de la nature, sombre mélancolie, maladive exaltation. « Il a ressuscité l'âme, disait Lamartine, il a donné des délires à mon imagination. »

LA BATAILLE D'HERNANI. C'est sous la Restauration que s'engagea la bataille décisive entre classiques et romantiques. Les colères et les haines qu'ont alors soulevées ces querelles littéraires paraissent à peine croyables aujourd'hui. Elles furent d'autant plus vives que la politique s'en mêla, les classiques étant à l'origine généralement des Libéraux de tendances anticléricales, les romantiques des Ultra-royalistes catholiques. A la première représentation d'*Hernani*, le premier drame de Victor Hugo mis à la scène, un romantique criait aux classiques groupés à l'orchestre et dont beaucoup étaient chauves : « A la guillotine les genoux ! » Cette représentation d'*Hernani* (25 février 1830), point culminant de la lutte entre les deux écoles, fut une vraie bataille où l'on siffla et l'on applaudit à outrance de parti pris, sans entendre. « Vieillard stupide ! » dit sur la scène un des personnages. Dans la salle un classique s'écriait : « C'est abominable ! » — « C'est sublime ! » ripostait un romantique. Or l'un et l'autre, au lieu de « Vieillard stupide », avaient entendu « Vieil as de pique ! »

LES POÈTES. De 1820 à 1830, quatre grands poètes se révélèrent ; ce furent Alphonse de Lamartine, Victor Hugo, Alfred de Vigny, Alfred de Musset.

Lamartine (1790-1869), publia en 1820, à trente ans, un court recueil de poésies, les *Méditations*, qui lui valut d'être illustre du jour au lendemain. Il y avait là des vers d'une harmonie si pénétrante et si douce, d'un sentiment si élevé et si sincère qu'ils ont fait dire du poète qu'il est « la poésie même ». Vinrent ensuite les *Nouvelles Méditations* et les *Harmonies*, puis deux grands poèmes, très inégaux, *Jocelyn* et la *Chute d'un ange*, et une *Histoire des Girondins* (1847). Cette dernière œuvre, roman historique plutôt qu'histoire, valut à Lamartine une immense popularité qui prépara sa nomination au gouvernement provisoire lors de la Révolution de 1848.



DAVID : LES SABINES (Musée du Louvre). (CL. HACHETTE.)



INGRES : APOTHÉOSE D'HOMÈRE (Musée du Louvre). (CL. HACHETTE.)



INGRES, PAR LUI-MÊME (Musée de Chantilly). (CL. NEURDEIN.)





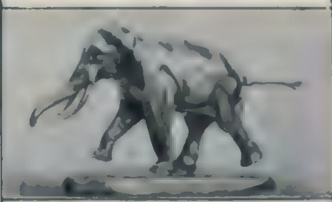
RUDE : LE CHANT DU DÉPART (Arc de Triomphe de l'Étoile). (CL. HACHETTE.)



DELACROIX, PAR LUI-MÊME (Musée du Louvre). (CL. NEURDEIN.)



BARYE : TIGRE ET CROCODILE (Musée du Louvre). (CL. HACHETTE.)



BARYE : ÉLÉPHANT (Musée du Louvre) (CL. HACHETTE.)



GÉRICAULT : RADEAU DE LA MÉDUSE (Musée du Louvre). (CL. HACHETTE.)



DELACROIX : ENTRÉE DES CROISÉS A CONSTANTINOPLE (Musée du Louvre) (CL. HACHETTE.)

L'ART FRANÇAIS DANS LA PREMIÈRE MOITIÉ DU XIXe SIÈCLE

La révolution intellectuelle d'où est sorti, dans l'ordre littéraire, le Romantisme a eu des résultats aussi intéressants dans l'ordre artistique. Plus intéressants peut-être. Tandis que les romantiques de la littérature n'avaient pas un chef-d'œuvre à opposer aux productions de la nouvelle école, les romantiques de l'art, les Géricault, les Delacroix, ont fait autre chose mais n'ont pas fait mieux que des classiques comme David ou comme Ingres.

Deux ans après les *Méditations*, en 1822, parut un recueil d'*Odes*, œuvre d'un poète de vingt ans qui devait être le plus grand des poètes du dix-neuvième siècle, un des plus puissants génies de tous les temps, Victor Hugo (1802-1885). Après la publication de *Cromwell*, un drame en vers, précédé d'une préface-manifeste où il exposait la doctrine de l'école nouvelle, Victor Hugo fut considéré comme le chef des romantiques. Il devint célèbre avec *Hernani* (1830) et *Notre-Dame de Paris* (1831), un pittoresque roman historique. Ce fut à partir de 1850, sous le second Empire dont Victor Hugo fut l'ennemi acharné, qu'il publia ses œuvres les plus fortes, les *Contemplations*, les *Châtiments*, *la Légende des siècles*.

Un recueil de vers, *Poèmes anciens et modernes* en même temps qu'un roman à prétention historique *Cinq-Mars*, révélèrent en 1826 le nom du comte Alfred de Vigny (1797-1863). Ce poète n'avait ni le don d'harmonie de Lamartine, ni la virtuosité géniale de Victor Hugo, mais c'était un penseur qui savait, selon ses propres expressions, « mettre en scène, sous une forme épique ou dramatique, des pensées philosophiques ». Un drame en prose, *Chatterton* (1835), valut à Vigny un éclatant succès. Dans les vingt-huit années qu'il vécut encore, pessimiste replié sur lui-même, il ne publia que quelques rares poèmes, les *Destinées*, la *Mort du Loup*, le *Mont des Oliviers*, tout imprégnés d'un noble et hautain stoïcisme.

Alfred de Musset (1810-1857) débuta plus jeune encore que Victor Hugo. Il avait à peine dix-neuf ans quand il publia son premier recueil de vers, *Contes d'Espagne et d'Italie* (1829). Sa vie littéraire fut fort courte : en moins de dix ans, il avait donné toute son œuvre, deux volumes de poésies, dont les plus émouvantes, les *Nuits*, n'étaient que le cri de sa propre souffrance ; puis une douzaine de pièces, *Comédies et Proverbes*, œuvres délicates écrites dans une langue vive et spirituelle, et qui sont parmi les chefs-d'œuvre de la prose française.

LES ROMANCIERS. Le genre le plus populaire fut à coup sûr le roman. Nul siècle ne s'est passionné pour les romans autant que le dix-neuvième. Les romans parurent en nombre considérable, surtout à partir de 1836 quand les journaux commencèrent à en publier sous forme de feuilletons. Presque tous les grands poètes furent en même temps des romanciers. Mais dans le roman, ils restèrent au-dessous de deux écrivains qui furent les plus remarquables des romanciers de profession, Balzac et George Sand.

Balzac (1799-1850) publia à partir de 1829 une série de romans qu'il groupa sous ce titre général : la *Comédie humaine*. Il voulut tracer un tableau complet de la société de son temps. Certains des personnages qu'il imagina sont devenus des types proverbiaux, tant ils sont fortement dessinés ; et d'autre part l'exactitude minutieuse des descriptions donnent aux romans de Balzac, pour les historiens, la valeur de vrais documents.

George Sand (1804-1876) était le pseudonyme littéraire de la baronne du Devant, arrière-petite-fille du maréchal de Saxe, le vainqueur de Fontenoy. Le premier de ses romans, *Indiana*, publié en 1832, fut rapidement célèbre. Liée avec des républicains et des socialistes, elle écrivit un certain nombre de romans socialistes, comme le *Compagnon du tour de France* (1840). Plus tard vinrent des romans rustiques, comme la *Mare au Diable* (1842), tableaux poétisés de la vie des paysans du Berri, œuvres charmantes écrites dans un style « fluide et frais comme du lait bu à longs traits sous de beaux ombrages ».

LES HISTORIENS. L'histoire jusque vers 1825 n'avait été que le récit sec et décoloré des événements, une sorte de procès-verbal des faits et de répertoire des dates, ou bien matière à considérations générales et à développements philosophiques. Les historiens ne tenaient aucun compte des différences d'époques et de régions. Par exemple on représentait Clovis « roi de France, fondateur de la monarchie » à peu près à la façon de Louis XIV ; on célébrait la « galanterie » de la Cour des Carolingiens, comme s'il se fût agi de la Cour de Louis XV.

Le romantisme ressuscita l'histoire. Ce fut la lecture d'une page des *Martyrs*, une description de l'armée franque marchant au combat, qui détermina la vocation d'Augustin Thierry (1795-1856). En 1820, parurent ses *Lettres sur l'histoire de France* où il déclarait « la guerre aux écrivains sans érudition qui n'ont pas su voir et aux écrivains sans imagination qui n'ont pas su peindre ». En 1825 il publia une *Histoire de la conquête de l'Angleterre par les Normands*, premier modèle d'histoire scientifique et pittoresque. La plus remarquable de ses œuvres, *Récits des temps mérovingiens*, parut en 1840.

Mais le plus grand et le plus romantique des historiens français fut Michelet (1798-1874) : au lendemain de la Révolution de Juillet il entreprit une *Histoire de France* à laquelle il devait travailler plus de trente ans (1833-1867), soutenu par un amour passionné de son sujet. Les premiers volumes, consacrés au Moyen-Age, comptent parmi les chefs-d'œuvre de la littérature historique et de la littérature française.

LES ARTS. Dans les arts comme dans les lettres, la tradition classique régnait tyranniquement

au début du dix-neuvième siècle. « L'Antique, disait-on, est la première base de l'art ». Les architectes construisaient des monuments mal copiés sur les temples grecs, comme le palais de la Bourse à Paris. Les peintres et les sculpteurs n'admettaient que le « style héroïque, le sublime ». Les sujets empruntés à la vie contemporaine, familière, étaient indignes du « grand art », à cause des costumes : « Une botte à l'écuyère est dans un tableau d'histoire une monstruosité », écrivait un critique en 1824. Les peintres ne se préoccupaient que de la pureté du dessin ; les couleurs étaient considérées comme accessoires, un simple « agrément » ajouté au dessin. Le maître de l'école classique avait été sous l'Empire David (1748-1825), ancien Jacobin devenu le premier peintre de Napoléon, d'ailleurs très grand artiste en dépit de ses doctrines. Le plus remarquable et le plus intransigeant de ses disciples fut Ingres (1781-1867), dessinateur impeccable et fanatique du dessin : devant les tableaux de Rubens d'un si éblouissant coloris, mais parfois d'un dessin incorrect, Ingres ordonnait à ses élèves de passer en saluant, mais sans regarder.

Contre cette superstition de l'Antique, les romantiques réagirent vigoureusement. En architecture ils s'enthousiasmèrent pour les vieux monuments de l'architecture ogivale que dédaignaient les classiques. En peinture et en sculpture, ils cherchèrent la « vérité exacte ». Cela les conduisit à représenter la laideur aussi bien que la beauté, à reproduire fidèlement les costumes, et, pour les peintres, surtout à observer les jeux de la lumière et la variété des reflets, à s'occuper des couleurs plus que du dessin. Les romantiques furent des coloristes. Quant à leurs sujets, ils les empruntèrent soit aux événements contemporains, soit à l'histoire moderne, de préférence au seizième siècle où les costumes étaient plus pittoresques et colorés, soit encore aux grands poètes italiens ou anglais, à Dante et à Shakespeare.

La première toile romantique, *Un officier des chasseurs de la Garde chargeant*, parut au Salon de 1812 : le cheval, d'un mouvement désordonné, scandalisa les classiques. Le tableau était de Géricault (1791-1824). En 1819, il exposa le *Radeau de la Méduse*, épisode tragique du naufrage d'un navire récemment perdu sur la côte d'Afrique. Par malheur, Géricault mourut tout jeune en 1824. Dès lors, le chef de l'école romantique fut Delacroix (1798-1863), grand coloriste, d'un tempérament passionné et fougueux. Les classiques acharnés contre lui l'accusaient de peindre avec « un balai ivre ». Mais la plupart des jeunes artistes suivirent Delacroix, et ce fut le triomphe de la couleur sur le dessin. A partir de 1830, Delacroix, reconnu comme un grand maître, fut chargé de nombreux et importants travaux au Palais-Bourbon, au Luxembourg, au Louvre, etc. ; ce fut à cette époque qu'il peignit son chef-d'œuvre : *L'entrée des Croisés à Constantinople*.

A la même époque, la tradition de la grande sculpture était renouée en France par deux puissants artistes, Rude (1784-1855), un Dijonais, d'abord apprenti poêlier, et par Barye (1796-1875), un Parisien quelque temps ouvrier graveur. L'un et l'autre dans l'observation directe et sincère de la nature retrouvèrent l'art de donner à leurs œuvres l'élan de la vie. Les tigres, les lions, jusqu'alors insipides motifs de décoration, s'animèrent sous le ciseau de Barye, sculpteur unique que personne n'avait précédé, que personne n'a depuis surpassé. A l'Arc de Triomphe, dans son groupe du *Départ*, œuvre épique où revit tout entier l'enthousiasme patriotique de 1792. Rude s'égala aux plus grands maîtres.

LE PROGRÈS SCIENTIFIQUE. Si brillante qu'ait été la renaissance littéraire et artistique, elle n'a pas historiquement l'importance du progrès des sciences pendant la même période. Les grandes découvertes scientifiques faites alors, les applications pratiques qu'on en a tirées, comme aussi des découvertes antérieures, devaient en effet amener la transformation complète de nos conditions d'existence. Le bateau à vapeur, la locomotive, le télégraphe électrique, les grandes industries chimiques, rouages essentiels de la vie contemporaine, datent de la première moitié du dix-neuvième siècle.

Ces progrès des sciences furent dus principalement à une meilleure organisation du travail. Au dix-neuvième siècle encore les savants étaient peu nombreux ; ils travaillaient à leurs frais, avec un outillage rudimentaire. Mais sous la Révolution, dans les grandes écoles fondées ou réorganisées par la Convention, Ecole polytechnique, Muséum, Ecole normale supé-



UNE DILIGENCE VERS 1828 (Lithographie de l'époque, Bibl. Nat. *La voiture est divisée en trois compartiments, le coupé, sur le devant ; l'intérieur, au milieu ; la rotonde, par derrière. Au-dessus de ces compartiments se trouve l'impériale où l'on empile sous une bâche les malles et les colis. La diligence est traînée par quatre chevaux.*



L'ARRIVÉE DE LA DILIGENCE DANS LA COUR DES MESSAGERIES (Par Boilly, Musée du Louvre). *Une des jolies compositions du peintre. Beaucoup de mouvement, de naturel, de sentiment et, grâce à la diversité des classes sociales ici représentées, beaucoup de documents précieux sur les costumes du temps.*

rieure, il se constitua un enseignement régulier des sciences. Dirigées par les savants, ces écoles furent dès lors des séminaires scientifiques où se formèrent des générations de chercheurs. Les professeurs et leurs élèves eurent à leur disposition des laboratoires où ils purent travailler librement, aux frais de l'État.

Depuis longtemps le mouvement scientifique avait pris un caractère international, d'un pays à l'autre les travaux se correspondant et se complétant, mais la part de la science française fut alors considérable. Il suffit de rappeler les travaux de Laplace (1749-1827), dont la *Mécanique céleste*, œuvre capitale, à la fois résumé et fondement de la science astronomique, acheva de paraître en 1825 ; de Leverrier (1811-1877) qui par des recherches purement théoriques découvrit en 1846 une nouvelle planète, Neptune ; de Fresnel (1788-1827), dont les travaux aboutirent à la démonstration d'une théorie nouvelle et féconde sur la nature de la lumière ; des physiciens Ampère (1775-1836) et Arago (1786-1853) qui ouvrirent une voie nouvelle aux études d'électricité et trouvèrent l'électromagnétisme, découverte dont la première application pratique fut le télégraphe ; de Gay-Lussac (1778-1850) qui d'une part étudia les lois de la dilatation des gaz et des vapeurs, d'autre part élargit le domaine de la chimie soit par l'étude de corps nouveaux comme l'iode et le brôme, soit en orientant ses recherches vers la chimie des corps organiques ; enfin des grands naturalistes Geoffroy-Saint-Hilaire (1772-1844) et Cuvier (1769-1832) dont les travaux ont fondé la zoologie moderne, la paléontologie et la géologie.

TRANSFORMATION DE L'INDUSTRIE.

Les progrès des sciences, surtout des sciences physiques et chimiques, eurent pour conséquence principale la transformation et le prodigieux développement de l'industrie et du commerce.

Jusqu'alors en effet, l'industrie ne disposant pas de force motrice, tout travail se faisait de main d'homme. L'ouvrier n'avait à son service que des outils et pas ou peu de machines. On travaillait dans des ateliers, comptant un très petit nombre d'ouvriers, au milieu desquels le patron travaillait lui-même ; les usines groupant des centaines de travailleurs étaient très rares. Bien qu'il existât quelques centres célèbres pour leurs produits spéciaux, par exemple Lyon pour les soieries, il n'y avait pas de concentration industrielle : en général chaque région, chaque ville presque, fabriquait la plupart des marchandises nécessaires à ses habitants. On fabriquait lentement, en petite quantité, au fur et à mesure des besoins, et les produits étaient chers.

Dès la fin du dix-huitième siècle les conditions du travail industriel avaient été profondément transformées en Angleterre par l'invention de nouvelles machines et surtout de la machine à vapeur de Watt (1769). Le machinisme avait donné naissance à la « grande industrie », qui, substituant le travail mécanique au travail à la main, put fabriquer les objets en beaucoup plus grande quantité et à bas prix. Alors avaient commencé à se constituer, surtout dans les régions houillères — la houille servant de combustible pour produire la vapeur — d'énormes agglomérations ouvrières, des villes qui, comme Manchester, n'étaient que des réunions d'usines. L'industrie française évolua plus lentement, malgré des inventions remarquables comme celle du métier Jacquard qui fit à partir de 1812 la fortune de la soierie lyonnaise. C'est surtout après 1830, sous l'impulsion d'une bourgeoisie active et entreprenante devenue la classe dirigeante, que le développement industriel s'accéléra. Les industries textiles, celle du coton surtout, avec les Dollfus et les Kœchlin de Mulhouse, la métallurgie avec les Schneider du Creusot, l'industrie sucrière, les industries chimiques firent des progrès considérables. L'ingénieur Bourdon construisit au Creusot en 1841 le premier marteau-pilon qui permit de forger les plus énormes pièces métalliques. Le nombre des machines à vapeur s'éleva de 200 en 1820 à plus de 3 000 en 1843. Et l'on estimait à 4 milliards en 1847 contre 2 milliards vers 1830 la valeur globale des produits de l'industrie française.

CHEMINS DE FER ET BATEAUX A VAPEUR.

En même temps les moyens de communication et de transport se transformaient et se développaient d'une façon plus prodigieuse encore.

Jusqu'alors on voyageait par diligences. C'étaient



PROSPECTUS DU CHEMIN DE FER D'ORLÉANS EN 1843 (Bibl. Nat.). *Placard populaire en couleurs qui donne une idée approximative des premiers trains de voyageurs. La locomotive, encore que bien primitive marque un progrès considérable sur les premières locomotives de Stephenson et de Séguin. Les wagons ont été construits à l'imitation d'une caisse de diligence. Le placard très prometteur est complété par un éloge du nouveau système de transports et annonce trois trains par jour dans chaque sens entre Paris et Orléans.*

de grandes et lourdes voitures, attelées de quatre à cinq chevaux. Tous les dix kilomètres environ, depuis 1815, on trouvait des maisons de poste où la diligence changeait d'attelage ; on parvenait ainsi à franchir 80 à 90 kilomètres par jour. Les voyages étaient lents et coûteux : cinq jours et 100 francs, qui en feraient aujourd'hui plus de 600, pour aller de Paris à Lyon. Entre les pays d'outre-Mer et l'Europe, il n'existait pas de services réguliers de bateaux ; les meilleurs voiliers, vers 1820, mettaient aller et retour d'Angleterre aux États-Unis, 63 jours.

Les transports par terre furent révolutionnés par l'invention des chemins de fer. Dès 1770, un Français, Cugnot, avait construit un chariot à vapeur qui servit à Versailles au transport de pièces d'artillerie. D'autre part, depuis longtemps, dans les mines anglaises, on faisait rouler les voitures à charbon, pour faciliter la traction, soit dans des ornières de bois plaquées de fer, soit sur des barres de métal saillantes, appelées rails. En 1802, dans une exploitation minière du pays de Galles, on fit circuler sur les rails une voiture analogue à celle de Cugnot : le chemin de fer était inventé. Mais les premières machines locomotives pratiques ne furent construites qu'après que de nouveaux perfectionnements eurent été inventés par l'Anglais Stephenson et l'ingénieur lyonnais Séguin. Le premier train de voyageurs circula en 1830, entre Liverpool et Manchester : il faisait 24 kilomètres à l'heure. En France, la première ligne construite le fut entre Lyon et Saint-Étienne (1832). Une loi votée sous le ministère Guizot, en 1842, ordonna l'établissement de neuf grandes lignes, presque toutes partant de Paris et reliant la capitale aux diverses frontières.

A la même époque étaient organisés les services réguliers de bateaux à vapeur. Dès 1707, un précurseur, le Français Denis Papin avait construit un grossier bateau à vapeur et à la fin du siècle un autre Français, le marquis de Jouffroy, lançait sur le Doubs, puis sur la Seine, un bateau mû par une machine à vapeur (1776-1783). Pourtant c'est par un Américain, Fulton, que fut organisé en 1807 sur l'Hudson, le premier service de transport par bateau à vapeur. En 1838 les Anglais réussissaient la première traversée de l'Océan et créaient la première ligne régulière transatlantique. La première ligne française fut créée deux ans plus tard entre le Havre et New-York (1840). Les bateaux destinés à ces services traversaient l'Atlantique en dix-sept jours.

LE TÉLÉGRAPHE. LES POSTES. De même la transmission des nouvelles était au début du dix-neuvième siècle encore lente et coûteuse. Les lettres étaient transportées par la malle-poste, une voiture légère marchant nuit et jour qui arrivait à parcourir jusqu'à 14 kilomètres à l'heure. Le destinataire payait le port, variable selon le poids et la distance, mais toujours de dix fois au moins supérieur au prix actuel.

L'électricité fournit un moyen nouveau de correspondance, supprimant presque la distance. En 1833, les découvertes d'Ampère et d'Arago conduisirent le savant allemand Gauss à l'invention du télégraphe électrique. Le premier appareil pratique, aujourd'hui encore en usage, fut construit en 1835, aux États-

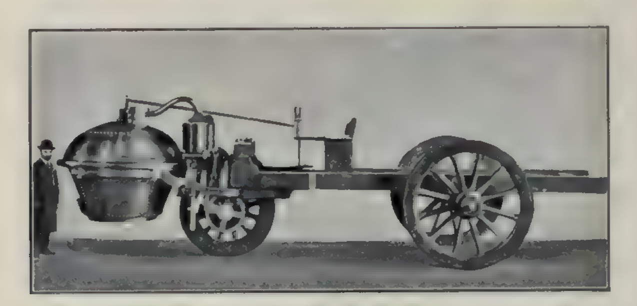


UNE LOCOMOTIVE EN 1844 (Exposition de 1900). *Construite pour la compagnie de l'Ouest, elle a été affectée au service des express Paris-Rouen. Trois paires de roues. Longueur, 7 m. 32. Poids, 18 tonnes et demie. Les machines rapides d'aujourd'hui ont sensiblement doublé de longueur et quadruplé ou même quintuplé de poids.*

Unis, par Morse. La première ligne télégraphique française ne fut établie qu'en 1845, entre Paris et Rouen. Dès 1851, la France et l'Angleterre étaient reliées télégraphiquement par un câble immergé dans le Pas de Calais. Peu de temps après, un employé des postes françaises, Bourseul, inventait le téléphone (1855). Mais le premier appareil pratique ne fut construit que beaucoup plus tard, en 1877, par l'Américain Graham Bell.

D'autre part, grâce aux facilités de transport par les chemins de fer, les services postaux se développèrent considérablement. Un Anglais proposa, en 1837, de frapper les lettres d'une taxe, peu élevée, proportionnelle au poids, uniforme, quelle que fût la distance. La taxe serait acquittée au moyen d'un timbre vendu par l'État et payé par l'expéditeur. Le système fut mis en vigueur en 1840 : le nombre des correspondances distribuées fit plus que doubler dans l'année. Bientôt la France et tous les autres pays adoptèrent le système anglais.

LA PHOTOGRAPHIE. Une dernière découverte de très grande importance fut l'aboutissement des recherches parallèles, puis de la collaboration de deux amateurs, le Bourguignon Niepce (1765-1833), un ancien officier, et Daguerre (1787-1851), originaire des environs de Paris, paysagiste de talent, peintre de décors renommé. En utilisant l'action chimique de la lumière sur certains corps — bitume, iodure d'argent, — ils réussirent — Niepce le premier (1824) — à fixer sur des feuilles de métal poli l'image des objets obtenue au moyen de la chambre noire. Daguerre perfectionna les procédés de Niepce et trouva une méthode générale (1839). La daguerréotypie, qui valut à ses inventeurs une récompense nationale votée par les Chambres, était la première forme de la photographie, appelée dans la période suivante à un si grand essor.



LA MACHINE DE CUGNOT : PREMIÈRE VOITURE AUTOMOBILE (1771)
(Conservatoire des Arts et Métiers).



UNE SÉANCE DU CONSEIL DES MINISTRES AUX TUILERIES (15 août 1842) (Par Jacquand, Musée de Versailles). *Le maréchal Soult, debout (au centre) présente au Roi le texte de la loi de Régence. Derrière le roi, Guizot (la main dans son gilet); derrière Soult, le ministre de l'Intérieur Duchâtel, un portefeuille sous le bras. Autour de la table : Lacave-Laplagne, Villemain, l'amiral Duperré, Teste et Cunin-Gridaine.* (CL. HACHETTE.)

CHAPITRE II

LA POLITIQUE EXTÉRIEURE de 1815 à 1848

La France en Europe.

QUADRUPLE ALLIANCE ET SAINTE-ALLIANCE. Au lendemain des traités de 1815, la situation de la France en Europe était celle d'un suspect dangereux, mis en surveillance. Non seulement les souverains coalisés contre Napoléon maintenaient dans les places du Nord et de l'Est un corps d'occupation de 150 000 hommes, mais le 20 novembre 1815, le jour même où était signé le second traité de Paris, ils renouvelaient l'alliance qui les unissait et convenaient de se réunir à des époques déterminées afin d'étudier « les grands intérêts communs » et de veiller au « maintien de la paix en Europe ». C'était comme une sorte de Directoire européen qui se constuait et dont la France était exclue.

Il est vrai que d'autre part Louis XVIII adhéra à la « Sainte Alliance ». Mais ce pacte, qualifié par Metternich de « monument vide et sonore » n'était qu'une sorte d'union chrétienne de sens très vague et sans objet défini, qu'avait fait conclure, dans une heure de mysticisme, le tsar Alexandre. Le tsar, l'empereur d'Autriche et le roi de Prusse le signèrent les premiers le 26 septembre 1815. Placé sous l'invocation de « la très sainte et indivisible Trinité », le pacte était destiné à établir entre les souverains et entre leurs peuples les liens d'une véritable fraternité chrétienne. Le passage suivant en résume tout l'esprit : « Le seul principe en vigueur sera de se rendre réciproquement service, de se témoigner par une bienveillance inaltérable l'affection mutuelle, de ne se considérer tous que comme membres d'une même nation chrétienne, les trois princes ne s'envisageant eux-mêmes que comme délégués de la Providence pour gouverner trois branches d'une même famille ». Tout souverain qui accepterait les principes de l'union chrétienne ainsi constituée devait y être reçu « avec autant d'empressement que d'affection. » Louis XVIII et le prince régent d'Angleterre donnèrent leur adhésion au traité qui fut publié en février 1816 et que, d'un mot qui fit fortune, les libéraux dénoncèrent comme « la Sainte Alliance des rois contre les peuples ».

CONGRÈS D'AIX-LA-CHAPELLE. Esprit



PRINCE DE METTERNICH (1773-1859) (Par Lawrence, Château de Windsor). *La tête en forme d'œuf, couronnée de cheveux bouclés qui se font rares et grisonnent, surmonte un cou fort long, serré dans une haute cravate blanche. L'air content de soi dit la vanité de l'homme, l'une des plus prodigieuses qui fut jamais.*

très positif, Louis XVIII s'intéressait moins à la Sainte Alliance qu'à la Quadruple Alliance. Tous ses efforts tendirent, pour s'y faire admettre, à dissiper les méfiances des Alliés. Il y parvint, au bout de trois ans, à la Conférence d'Aix-la-Chapelle (1818).

Le but de cette réunion était d'examiner dans quelles conditions pourrait se faire l'évacuation du territoire français. Le traité de Paris avait stipulé, en effet, que l'armée des coalisés — entretenue aux frais de la France — devait pendant cinq ans occuper les places du nord et de l'est. Le duc de Richelieu, représentant de Louis XVIII à Aix-la-Chapelle, obtint que le terme de l'occupation étrangère fût avancé de deux ans et fixé au 30 novembre 1818. La France, tenue jusque-là dans une humiliante tutelle, redevenait un État libre.

D'autre part elle cessait d'être isolée en Europe, elle était admise dans le concert européen, c'est-à-dire dans le concert des quatre Alliés. La Quadruple Alliance devint en effet à Aix-la-Chapelle, par l'accession de Louis XVIII, la Quintuple Alliance. « Cette union auguste », disait la déclaration du 15 novembre, se propose de donner toujours « l'exemple de la justice, de la concorde et de la modération », de protéger « les arts de la paix », et de « réveiller ces sentiments de religion et de morale dont le malheur des temps n'a que trop affaibli l'empire ».

LA POLITIQUE DE METTERNICH. Succès réel pour la politique française, la Conférence d'Aix-la-Chapelle avait été un succès encore plus complet pour la politique de Metternich. « Je n'ai jamais vu, écrivait-il avec satisfaction, un plus joli petit Congrès. »

Metternich, chancelier d'Autriche, exerçait en Europe depuis 1815 une influence prépondérante, dont il se servait pour combattre partout la Révolution, c'est-à-dire les mouvements libéraux ou nationaux. Lui-même se définissait « l'homme de ce qui était », partisan irréductible de l'ancien régime et de la monarchie absolue. Il comparait tour à tour la Révolution qu'il abhorrait à un volcan, à un incendie, « qui menace de tout dévorer », à une hydre « la gueule ouverte pour avaler l'ordre social ». Les souverains, pensait-il, devaient s'entendre, non seulement pour éviter les conflits entre leurs États, mais pour se secourir au cas où l'autorité de l'un d'eux serait menacée par les révolutionnaires. En pareille circonstance, pour empêcher l'incendie de se développer, les souverains avaient le droit d'intervenir.

Ce droit d'intervention, point essentiel de ce qu'on a appelé le système Metternich, le chancelier d'Autriche parvint à le faire admettre au Congrès d'Aix-la-Chapelle. Il amena les souverains à s'entendre étroitement pour la marche à suivre au milieu de la « tempête », et à décider, par une convention secrète, que les Alliés interviendraient au besoin par la force pour rétablir l'ordre en France, s'il venait à s'y produire « un bouleversement quelconque, qui menacerait le repos ou la sûreté de ses voisins ». Ainsi était constituée véritablement la « Sainte Alliance des rois contre les peuples ».

Le système Metternich fut appliqué régulièrement pendant cinq ans, de 1818 à 1823. A chaque mouvement libéral, en Allemagne, en Italie, en Espagne correspondit un Congrès et une intervention de la Sainte Alliance. En 1820 les libéraux se soulevèrent d'abord en Espagne, puis en Italie dans les États de Naples et de Piémont et forcèrent les souverains à accepter une Constitution. Le Congrès de Laybach (1821) chargea l'Autriche d'intervenir en Italie : les troupes autrichiennes rétablirent l'absolutisme à Naples et dans le Piémont. En Espagne, ce fut le gouvernement de Louis XVIII qui reçut du Congrès de Vérone (1822) la mission d'intervenir pour détruire la Constitution.

GUERRE D'ESPAGNE. Le 28 janvier 1823, à l'ouverture de la session des Chambres, Louis XVIII

déclara que « cent mille Français étaient prêts à marcher, en invoquant le nom de saint Louis, pour conserver le trône d'Espagne à un petit-fils de Henri IV, préserver ce beau royaume de la ruine et le réconcilier avec l'Europe. »

Ce fut l'occasion d'un des plus violents débats parlementaires du règne ; les orateurs libéraux Royer-Collard, le général Foy, Manuel protestèrent avec indignation. Manuel voulut rappeler qu'en 1792 c'était l'intervention de l'étranger qui avait précipité la chute de la monarchie française : « Ai-je besoin de dire que le moment où les dangers de la famille royale sont devenus plus graves, c'est lorsque la France révolutionnaire sentit qu'elle avait besoin de se défendre par une énergie toute nouvelle... » Mais les Ultras l'interrompirent par de furieuses clameurs, prétendirent qu'il avait fait l'apologie du régicide et votèrent son exclusion de la Chambre. Manuel ayant déclaré qu'il ne céderait qu'à la force, on appela les gendarmes pour l'arracher de son siège.

Au mois d'avril 1823, comme l'avait annoncé Louis XVIII, une armée française de 100 000 hommes conduite par le neveu du roi, le duc d'Angoulême, pénétra en Espagne. Elle vint d'ailleurs facilement à bout de la résistance des libéraux. L'expédition ne fut qu'une promenade militaire, terminée cependant par un brillant fait d'armes, la prise du fort du Trocadéro, devant Cadix (31 août). Ferdinand VII, redevenu roi absolu, commit et laissa commettre de telles atrocités que le duc d'Angoulême revint en France écœuré de son œuvre.

L'INDÉPENDANCE DE LA GRÈCE. Quatre ans plus tard, sous Charles X, la France intervenait en Grèce, mais cette fois l'intervention française, approuvée par toute la nation, avait pour but de sauvegarder la liberté du peuple grec, révolté contre le Sultan.

Depuis 1820 ce petit peuple luttait héroïquement pour conquérir son indépendance. Il avait pour lui les sympathies de toute l'Europe, et particulièrement de la France, car il n'était guère d'esprit cultivé qui pût demeurer indifférent au sort de cette Grèce, « mère des arts », à qui l'Humanité est redevable des plus purs chefs-d'œuvre de l'esprit. Un peu partout s'étaient constitués des comités de Philhellènes, c'est-à-dire d'amis des Grecs, qui faisaient passer aux insurgés de l'argent, des armes, des munitions, des volontaires. Le comité de Paris fournit à lui seul, en deux années, plus de trois millions.

Jusqu'en 1825, sous l'influence de Metternich qui considérait les Grecs comme des rebelles, les gouvernements avaient refusé d'intervenir en leur faveur :



MIAOULIS (1768-1835) (Lithographie). *Marin grec enrichi par le cabotage, devenu commandant en chef des forces navales de la Grèce insurgée, Miaoulis fut un des héros les plus populaires de la guerre de l'Indépendance. La gravure le représente, appuyé au bastingage, surveillant un navire turc dont on aperçoit à gauche le pavillon.*

« Là-bas, écrivait Metternich, trois ou quatre cent mille individus, pendus, égorgés, empalés, cela ne compte guère. » Tout changea quand le tsar Alexandre fut mort (décembre 1825). Son successeur Nicolas Ier rêvait d'un démembrement de l'Empire turc et voulut profiter de l'occasion pour s'établir dans les Balkans. De leur côté les gouvernements français et anglais ne voulaient pas laisser le tsar intervenir seul et régler seul la question grecque. Ils s'entendirent avec lui, pour offrir leur médiation aux belligérants (1827).

Cette triple entente marquait en même temps la fin de la Sainte Alliance. L'Autriche n'ayant plus d'autre partenaire que la Prusse, Metternich, « le rocher de l'ordre », se trouva réduit à l'impuissance.

Les gouvernements alliés avaient décidé d'assurer par la force la cessation des hostilités. Leurs flottes reçurent l'ordre de s'opposer à tout mouvement de la flotte turque. Celle-ci, forte de 80 vaisseaux, portant 2 400 canons, se trouvait concentrée dans la rade de Navarin, sur la côte occidentale de la Morée. Pour obtenir sa dislocation, les flottes réunies des puissances, 26 navires armés de 1 300 canons, se présentèrent devant la rade. Comme elles se disposaient à mouiller en face de la flotte turque, un coup de canon fut tiré

contre une frégate française. Ce fut le signal inattendu d'une formidable bataille de quatre heures. Les Turcs perdirent 60 navires et 6 000 hommes.

La destruction de sa flotte ne fit qu'exaspérer le Sultan. Il réclama de la France, de la Russie et de l'Angleterre une indemnité et des excuses. Le tsar répondit par une déclaration de guerre (avril 1828). Le gouvernement français envoya en Morée un corps de 14 000 hommes, commandé par le général Maison, qui restitua aux Grecs toutes les places fortes de la péninsule. Le traité d'Andrinople (1829) consacra l'indépendance de la Grèce.

RAPPROCHEMENT FRANCO-RUSSE. Les expéditions d'Espagne et de Grèce avaient relevé le prestige des armes françaises. Mais la France n'en avait retiré aucun bénéfice matériel. Cependant l'opinion publique ne cessait de réclamer une politique plus active, la destruction des traités de 1815, la restitution à la France de ses frontières naturelles, la rive gauche du Rhin et la Belgique. « Tous les Français, écrivait le ministre anglais Palmerston, se déclarent prêts à se faire couper les deux mains pour ravoir le Rhin ».

Charles X et les Ultras qui formaient son entourage crurent habile de s'associer à ce mouvement. Ils se proposaient, en flattant l'amour-propre national, de désarmer l'opposition libérale et escomptaient qu'en échange d'un peu de gloire le peuple consentirait à laisser confisquer ses libertés.

C'est dans ce but qu'en 1829 le gouvernement français se rapprocha de la Russie. En effet tandis que l'Angleterre et l'Autriche suivaient une politique pacifique, on pouvait tout attendre, semblait-il, des visées ambitieuses du tsar. Le nouveau ministre, Polignac, ébaucha une vaste combinaison dans laquelle la Belgique eût constitué la part de la France. L'opposition de la Prusse fit échouer ses plans. C'est alors que, faute de mieux, au début de l'année 1830, Charles X et Polignac décidèrent l'expédition d'Alger.

Le 5 juillet 1830, Alger était occupé par les troupes françaises. Mais ce succès, si glorieux qu'il fût, n'eut pas le résultat qu'en espérait Polignac. Quelques jours plus tard la Révolution chassait de France les Bourbons.

LA RÉVOLUTION DE 1830 EN EUROPE. La Révolution française de 1830 fut le signal d'une nouvelle crise européenne. Elle réveilla partout les aspirations libérales et nationales ; partout les peuples opprimés reprirent espoir. Plusieurs soulèvements éclatèrent, particulièrement en Belgique, en Pologne et en Italie.

La Belgique, rattachée malgré elle à la Hollande en 1815, supportait avec impatience la domination hollandaise. Enflammés par l'exemple de la Révolution de Juillet, les Belges s'insurgèrent presque aussitôt contre les Hollandais (25 août 1830). Le 4 octobre un gouvernement provisoire proclamait l'indépendance de la Belgique.

Au même moment un soulèvement analogue se produisait en Pologne contre la domination russe (29 novembre 1830). Le tsar Nicolas ayant refusé toute concession, la Diète polonaise proclama l'indépendance de la Pologne (janvier 1831). Une guerre acharnée commença entre les Russes et les Polonais.

En Italie, la révolution éclata au début de l'année 1831 dans les duchés de Modène et de Parme, puis dans les États de l'Église. Les insurgés formèrent partout des gouvernements provisoires (février 1831.)

LA POLITIQUE DE LOUIS-PHILIPPE. Au lendemain des journées de Juillet, deux politiques s'offraient au gouvernement de Louis-Philippe. L'une, représentée par le parti du mouvement, consistait à soutenir dans toute l'Europe les insurgés, à faire de la France, comme au temps de la Convention, le champion des peuples contre les rois absolus : cette politique menait à la guerre contre les trois grandes puissances absolutistes, l'Autriche, la Prusse et la Russie. L'autre, préconisée par le parti de la résistance, conseillée par le vieux diplomate Talleyrand, était une politique pacifique : pour maintenir la France dans le concert européen, pour gagner la confiance des souverains, mal disposés envers le « roi des barricades », on s'abstiendrait de tout encouragement aux peuples insurgés.

Dès son avènement, Louis-Philippe se prononça pour la politique de la paix et il y resta fermement attaché pendant tout son règne. Ses déclarations pacifiques lui valurent d'être reconnu sans difficultés par l'Angleterre, puis par les autres gouvernements. Seul, le tsar Nicolas, en haine de la Révolution, voulut intervenir en faveur des Bourbons. N'ayant pu entraîner la Prusse et l'Autriche, il y renonça, mais il se tint toujours, à l'égard de Louis-Philippe, dans une réserve hostile et méprisante.

A la fois par nécessité et par inclination naturelle, Louis-Philippe fut amené ainsi à se rapprocher de l'Angleterre. A la politique de l'entente franco-russe succéda la politique de l'entente franco-anglaise.

L'INDÉPENDANCE DE LA BELGIQUE. A peine ébauchée, l'entente franco-anglaise fut mise à une rude épreuve par les affaires de Belgique.

La révolution belge semblait pour la France une



BATAILLE DE NAVARIN (20 octobre 1827) (Par Bouterweck, d'après Ch. Langlois, Musée de Versailles).

Au fond, la flotte anglo-franco-russe ; au premier plan, un navire turc qui sombre ; à droite, un autre navire fait explosion. Navarin, petit port de Grèce sur la côte de Messénie, a laissé un nom illustre dans la poésie comme dans l'histoire : il est synonyme de libération, d'indépendance. C'est dans ses eaux que, outrepassant d'ailleurs les instructions prudentes de leurs gouvernements, les escadres française, anglaise et russe détruisirent en quelques heures la flotte turco-égyptienne d'Ibrahim



REDDITION DE LA CITADELLE D'ANVERS A L'ARMÉE FRANÇAISE (23 décembre 1832) (Lithographie de Raffet, Bibl. Nat.). *La Conférence internationale de Londres avait consenti à reconnaître l'indépendance de la Belgique. Mais les Hollandais n'acceptèrent pas sa décision et tentèrent de reconquérir la Belgique par les armes. Il fallut, pour sauver les Belges, l'intervention d'une armée française qui refoula les Hollandais, puis, sur leur refus d'évacuer la forteresse d'Anvers, les y assiégea et les obligea à capituler. La gravure représente les échanges de manifestations enthousiastes qui eurent lieu le jour de la reddition entre les Français et les Belges, accourus sur les remparts.*

occasion unique de « déchirer les traités de 1815 », de reprendre les territoires conquis à Jemmapes et à Fleurus, dont le Congrès de Vienne l'avait dépossédée. Il y avait en Belgique un parti actif de l'annexion à la France. La majorité cependant se ralliait à une solution mixte : la constitution d'un royaume de Belgique dont le roi serait un fils de Louis-Philippe. Mais l'Angleterre ne voulait à aucun prix de cette solution.

Pour ne pas courir le risque d'une guerre européenne, Louis-Philippe se décida à rejeter toutes les offres des Belges. Mais, d'accord avec le gouvernement anglais, il fit reconnaître par les grandes puissances, aux conférences de Londres (1831), l'indépendance de la Belgique. La Belgique fut érigée en royaume et neutralisée comme l'était déjà la Suisse. Il fallut toutefois, pour la délivrer des Hollandais, le secours d'une armée française, qui vint assiéger, prit et restitua aux Belges la puissante citadelle d'Anvers (décembre 1832).

En acceptant la neutralité de la Belgique, la France renonçait à toute espérance d'annexion et à la politique traditionnelle des frontières naturelles. En échange, elle était en droit de croire que la sécurité de sa frontière du Nord était désormais assurée, et l'œuvre haineuse des Alliés contre la France, aux traités de 1815, se trouvait sur un point détruite.

LA RÉACTION EN POLOGNE ET EN ITALIE. Les Polonais et les Italiens insurgés furent moins heureux que les Belges. Aucun gouvernement n'intervint en leur faveur. Louis-Philippe refusa de se laisser entraîner par le parti du mouvement qui voulait sauver la Pologne. Réduits à leurs propres forces, les Polonais furent vaincus après une résistance héroïque. A Paris, la surexcitation des esprits était telle qu'une émeute éclata quand on apprit l'entrée des Russes à Varsovie (septembre 1831).

En Italie, dès le mois de mars 1831, l'armée autrichienne avait occupé les pays insurgés et rétabli l'ordre. Casimir-Perier se contenta de protester, au nom du principe de « non-intervention », et il obtint le retrait des troupes autrichiennes. Le pape ayant rappelé les Autrichiens en janvier 1832, le gouvernement français envoya un régiment occuper Ancône : simple démonstration destinée à rappeler à l'Autriche qu'elle n'était pas maîtresse de l'Italie, mais dont l'énergie fit impression sur toute l'Europe.

LA QUADRUPLE ALLIANCE. L'Europe parut alors sur le point de se diviser en deux groupes : d'une part, les monarchies absolutistes, Autriche, Prusse et Russie, qui s'entendirent en 1833 pour



LES « FAUCHEURS DE LA MORT » (Gravure de J. Poisson, Bibl. Nat.). *Tel est le nom, quelque peu romantique, par lequel furent désignés les paysans-soldats de la Pologne combattant pour l'indépendance de leur pays. Leur faux a été transformée en une arme droite, au moyen d'une opération facile pratiquée sur l'anneau d'attache.*

défendre le « système de conservation et d'intervention » ; d'autre part, les monarchies libérales, la France et l'Angleterre. Celles-ci ripostèrent à la Triple entente de 1833 par la Quadruple alliance de 1834, où entrèrent avec elles l'Espagne et le Portugal.

Les deux États de la péninsule ibérique traversaient à ce moment une crise de succession. Dans l'un et l'autre, une jeune reine soutenue par les libéraux — Maria en Portugal, Isabelle en Espagne — était combattue par un prétendant appuyé sur les absolutistes — en Espagne don Carlos, en Portugal dom Miguel. Les libéraux appelèrent à leur secours l'Angleterre et la France. Elles n'intervinrent d'ailleurs qu'en Portugal, d'où fut chassé dom Miguel. En Espagne, la guerre carliste dura jusqu'à 1839.

LA QUESTION D'ORIENT. La Quadruple alliance ne devait avoir qu'une existence précaire. Elle reposait sur l'entente franco-anglaise, et cette entente, d'ailleurs très impopulaire dans les deux pays, était sur le point de se rompre. En 1839-1840, les affaires d'Orient précipitèrent la rupture.

A ce moment le vice-roi d'Égypte, Méhémet-Ali, vassal du Sultan, parut sur le point de ruiner la puissance turque. L'armée égyptienne marchait sur Constantinople. Pour arrêter ses progrès, le ministre anglais Palmerston s'entendit avec le tsar, l'empereur d'Autriche et le roi de Prusse. L'entente fut conclue à Londres (15 juillet 1840) en cachette de la France, que les alliés savaient favorables à Méhémet-Ali. Cette mise en quarantaine causa la plus vive émotion à Paris : « Le traité, disait le *Journal des Débats* est une insolence que la France ne supportera pas ». La question d'Orient semblait devoir être le prétexte d'une guerre européenne, où la France pourrait regagner la frontière du Rhin. Les préparatifs militaires furent commencés on entreprit d'urgence autour de Paris la construction d'une enceinte continue et de forts détachés. Mais quand Thiers proposa au roi la mobilisation de 500 000 hommes, Louis-Philippe refusa : il ne voulait à aucun prix de la guerre. Thiers se retira et fut remplacé par Guizot (octobre 1840).

Guizot laissa la flotte anglaise agir dans la Méditerranée, et, sous la menace d'un bombardement, obliger Méhémet-Ali à restituer ses conquêtes (novembre 1840). D'ailleurs quelques mois plus tard la France rentrait dans le concert européen et, sur son initiative, fut conclue entre les grandes puissances et la Turquie la Convention des Détroits, en vertu de la-



MÉHÉMET-ALI (1769-1849) (Bibl. Nat.). *Ce pacha turc, dont le nom fut si populaire en France vers 1840, était d'ailleurs un remarquable homme d'État qui, d'une médiocre et somnolente province turque, avait fait une puissance militaire redoutable et un riche pays producteur de coton. Il fut le véritable créateur de l'Égypte moderne.*



LA REINE VICTORIA (1819-1901) (Par Winterhalter, Musée de Versailles). *La jeune reine d'Angleterre, au temps de l'Entente cordiale, telle que Louis-Philippe la reçut en 1843, en son château d'Eu. Plus heureuse que son hôte, elle devait régner jusqu'en 1901, et jouir, jusqu'à sa mort, de l'affection et de la vénération de son peuple.*

quelle le passage du Bosphore et des Dardanelles était interdit à tout vaisseau de guerre (14 juillet 1841). La Convention avait pour but de garantir la Turquie contre les ambitions russes.

LA FIN DE L'ENTENTE CORDIALE. Après l'affront du traité de Londres, « l'entente cordiale » avec l'Angleterre semblait devenue pour longtemps impossible. Les deux peuples se haïssaient. Cependant Louis-Philippe et Guizot travaillèrent sans trêve à rétablir l'entente franco-anglaise ; on a vu que ce ne fut pas une des moindres causes de leur impopularité et de leur chute.

En vain d'ailleurs les souverains, Louis-Philippe et la reine Victoria, par des entrevues répétées, en 1843, 1844, 1845 essayèrent de fortifier l'entente cordiale. Des incidents multiples, dont le plus retentissant fut l'affaire Pritchard, ne cessaient de troubler les rapports franco-anglais. L'Angleterre s'inquiétait des progrès des Français en Algérie ; quand elle apprit la défaite des Marocains à l'Isly (1844), elle parut sur le point de déclarer elle-même la guerre à la France. Enfin les deux gouvernements se brouillèrent complètement en 1846 à propos des mariages espagnols, les candidats anglais à la main de la reine Isabelle et de sa sœur ayant été évincés, tandis que la France faisait agréer ses candidats, le duc François de Bourbon et le duc de Montpensier, fils de Louis-Philippe.

Dès lors Guizot abandonna l'Angleterre pour se rapprocher de Metternich et de l'Autriche. Les deux hommes d'État s'efforcèrent sans succès de prévenir dans toute l'Europe la crise révolutionnaire qui semblait imminente, qui éclata en effet en 1848 et qui les entraîna dans une chute commune.

La conquête de l'Algérie.

LA RÉGENCE D'ALGER. L'histoire militaire de cette période est remplie surtout, à partir de 1830, par les rudes campagnes africaines qui aboutirent à la conquête de l'Algérie. Avec cette conquête commence la formation d'un nouvel empire colonial français, destiné à remplacer celui que la France avait perdu au cours des guerres du dix-huitième siècle.

L'Algérie, qui fait face à la France sur la rive africaine de la Méditerranée, est un pays montagneux, avec de hauts massifs parallèles à la côte formant barrière de sorte que, pour pénétrer dans l'intérieur, il faut traverser des gorges étroites. L'arrière-pays est formé par de hauts plateaux arides et de climat très rude. Le gros de la population, toute de race blanche et qui montait en 1830 à environ deux millions d'habitants, était formé d'Arabes et de Berbères. Les Arabes étaient généralement pasteurs, groupés en tribus à demi nomades et vivant sous la tente. Les Berbères vivaient de l'agriculture et peuplaient les montagnes du Tell, la région côtière. Arabes et Berbères étaient d'humeur guerrière et très braves. Armés de fusils plus longs qu'un homme, de sabres courbes et de pistolets, montés sur de petits chevaux rapides et



LE BLOCUS D'ALGER (juin-juillet 1829) (Bibl. Nat.). *Gravure populaire représentant le bombardement de l'escadre française par les batteries du port pendant le blocus qui précéda l'expédition d'Alger. La physionomie des lieux est représentée de façon très sommaire, mais le plan général est assez exact.*



LE DRAPEAU DU 7e LÉGER (Lithographie de Raffet; Bibl. Nat.). *Raffet a immortalisé, en le dessinant au cours d'une revue, le glorieux drapeau du 7e Léger. Il fut à la peine lors de la première attaque de ses troupes contre Constantine, attaque qui échoua et fut suivie d'une difficile retraite où le régiment s'illustra dans le rôle d'arrière-garde.*

infatigables, ils formaient une cavalerie nombreuse, redoutable par sa mobilité, par la soudaineté et l'impétuosité de ses attaques.

Politiquement l'Algérie — on l'appelait la régence d'Alger — était une dépendance nominale de l'Empire turc. Il y avait à Alger un dey, chef suprême de la Régence ; au-dessous de lui trois beys étaient placés à la tête des trois divisions de l'Algérie et résidaient à Oran, à Médéa, à Constantine. Du reste, l'autorité du dey et des beys était plus apparente que réelle, Les tribus arabes et les confédérations berbères étaient presque indépendantes et sans cesse en guerre. Il n'y avait entre les populations qu'un lien réel, la communauté de religion, l'islamisme.

La piraterie était la principale ressource du dey d'Alger. Depuis le seizième siècle, les pirates algériens étaient en Méditerranée la terreur des navires marchands. Encore au début du dix-neuvième siècle ils continuaient leurs exploits. Pour essayer d'y mettre fin, une flotte anglaise avait bombardé Alger, où l'on n'avait pas trouvé moins de 3 000 captifs européens (1816).

EXPÉDITION D'ALGER. Cependant ce ne furent pas les méfaits des pirates qui provoquèrent l'intervention de la France. L'origine du conflit fut une ancienne fourniture de blé et un prêt de cinq millions fait au Directoire en 1797 par le dey d'Alger. Le règlement avait donné lieu à un procès. En 1827, le dey Hussein réclama le paiement immédiat et dans un entretien avec le consul de France, Deval, s'emporta au point de le frapper avec son chasse-mouche (30 août 1827). Cet affront public fut la cause de la guerre. Charles X, n'ayant pu obtenir réparation de l'outrage, se décida en 1830 à envoyer une expédition contre Alger.

Le 14 juin 1830, une armée de 36 000 hommes, commandée par le général De Chaisnes de Bourmont, débarquait à Sidi-Ferruch, à l'ouest d'Alger. Vainement 40 000 cavaliers arabes essayèrent de rejeter les Français à la mer. Le 4 juillet, l'artillerie française ouvrait le feu sur les défenses extérieures d'Alger. Le dey, dans la journée, capitulait, et le lundi 5 juillet les Français prenaient possession d'Alger.

Quelques jours plus tard Charles X était renversé par la Révolution.

L'OCCUPATION RESTREINTE. La chute de Charles X faillit coûter l'Algérie à la France. Louis-Philippe, les ministres, les Chambres songeaient si peu à la conquête qu'ils rappelèrent d'Alger toutes les troupes, moins une division de 8000 hommes. On entendait se borner à une « occupation restreinte »,



ABD-EL-KADER (1806-1883) (Lithographie de Fuhn. Bibl. Nat.). *Abd-el-Kader a, pendant quatorze ans, personnifié la résistance à la conquête française. Adversaire acharné mais loyal, il tint scrupuleusement par la suite la parole donnée de ne jamais rien entreprendre contre la France. Le visage, très beau, exprime l'énergie et la droiture*



L'ASSAUT DE CONSTANTINE (13 octobre 1837) (Par Horace Vernet, Musée de Versailles) *Au signal donné, un peloton de cinquante hommes s'élance au pas de course et franchit la brèche ; au bout de quelques minutes, un second peloton de cinquante hommes suit.... Enfin la charge bat de toutes parts ; Lamoricière s'élance avec ses zouaves ; en quelques instants la première colonne couronne la brèche ; la deuxième est prête à s'élancer. Toutes les murailles, toutes les maisons, toutes les fenêtres ont leurs défenseurs. C'est un mur de feu que nos soldats ont devant eux. Néanmoins en deux heures, la ville est conquise.*

c'est-à-dire à l'établissement de petites garnisons sur les points les plus importants de la côte : Alger et sa banlieue, Oran, Mostaganem, Bougie, Bône, et ce fut à quoi l'on se borna jusqu'à 1835. Pour beaucoup, c'était encore trop : « La colonisation est une chose absurde, disait un député à la Chambre. Il faut hâter le moment de libérer la France d'un fardeau qu'elle ne voudra pas porter plus longtemps. » Les militaires n'étaient pas moins hostiles à l'entreprise et le général Bugeaud l'appelait « la fâcheuse conquête ».

Ce furent les indigènes eux-mêmes qui imposèrent à la France la conquête. Par leurs attaques sans cesse renouvelées, ils entraînèrent insensiblement les Français à s'étendre pour se garder ; ils les contraignirent ainsi à passer de l'occupation restreinte à « l'occupation étendue », puis finalement à partir de 1840, après dix ans d'hésitations, à la conquête totale.

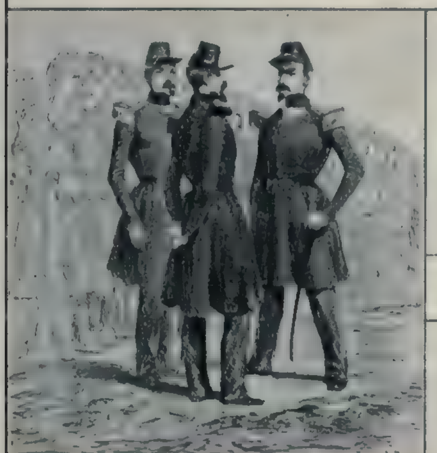
PRISE DE CONSTANTINE. A l'est, le centre de la résistance fut Constantine, vieille ville forte bâtie en nid d'aigle sur un rocher abrupt qui, enveloppé d'un ravin profond de 200 mètres, forme presque un îlot, sans autre communication avec la terre qu'un isthme étroit et un pont. Elle comptait 25 000 habitants, musulmans fanatiques, plus une garnison de 4 000 soldats avec 70 canons. Constantine était importante à occuper parce qu'elle était la capitale d'un des trois beylicats de l'Algérie et que le bey Ahmed était l'adversaire déterminé des Français.

La première expédition fut entreprise en novembre 1836 dans une mauvaise saison, par la pluie et le froid, avec des moyens insuffisants, 7 000 hommes sans artillerie. Elle échoua et coûta près de la moitié des troupes.

La seconde expédition, un an plus tard, fut préparée soigneusement, et munie d'un matériel de siège. Ce n'en fut pas moins une opération fort rude que la prise de Constantine. Pour faire passer le ravin à l'artillerie, il fallut, sous le feu de l'ennemi, atteler à chaque pièce 40 chevaux et 200 hommes. La veille de l'assaut un boulet tuait le général Damrémont, le commandant de l'expédition. Presque constamment sous la pluie, presque sans vivres, les hommes avaient passé six jours et six nuits sans un instant de repos, quand le 13 oc-



OCCUPATION PAR L'ARMÉE FRANÇAISE DU COL DE LA MOUZAIA (Par Horace Vernet). (CL. NEURDEIN.)



OFFICIERS (Par Raffet, Bibl. Nat.).



HALTE DE SPAHIS (Bibl. Nat.).



LES ZÉPHIRS (Par Raffet, Bibl. Nat.).



OFFICIERS DE SPAHIS.



Officier de tirailleurs. Légion étrangère.



MORT D'UN OFFICIER A CONSTANTINE, (Par Raffet, Bibl. Nat.).

LE DUC D'AUMALE (Lithographie de Raffet, Bibl. Nat.).

L'ARMÉE D'AFRIQUE

Le nom d'« Armée d'Afrique » évoque très particulièrement le souvenir des troupes qui entreprirent avec tant de bravoure, d'endurance et de succès la conquête de l'Algérie : corps nouveaux, les uns formés en France, chasseurs d'Afrique, chasseurs de Vincennes, légion étrangère ; les autres recrutés parmi les indigènes : zouaves, spahis, turcos ou tirailleurs algériens. Héroïques ancêtres de nos héroïques « coloniaux ».



GÉNÉRAL DAMRÉMONT (1783-1837) (Bibl. Nat.). *Il avait été un des vainqueurs d'Alger en 1830 ; il avait pris Bône en 1832 ; il allait prendre Constantine en 1837 quand il fut frappé à mort par un boulet.*

MARÉCHAL BUGEAUD (1784-1849) (Par Larivière. Musée de Versailles). *Le plus populaire des généraux d'Afrique ; physionomie originale, avec les yeux très clairs, la couronne de cheveux blancs et le visage rasé.*

GÉNÉRAL LAMORICIÈRE (1806-1865). *Son nom est lié aux épisodes les plus célèbres de la guerre d'Algérie : Constantine, l'Isly, la prise de la Smalah, et couronnant le tout, la capture d'Abd-el-Kader.*

tobre à 7 heures du matin, le colonel de Lamoricière les conduisit à la brèche. La brèche escaladée, ils durent à l'arme blanche enlever des batteries, des barricades, prendre les maisons une à une. Pourtant en deux heures la ville était conquise.

ABD-EL-KADER. A l'ouest, dans le pays entre Alger et Oran, la France trouva en face d'elle un adversaire encore plus redoutable dont elle ne vint à bout qu'après une lutte de quatorze ans, l'émir arabe Abd-el-Kader.

Abd-el-Kader était un Arabe des environs de Mascara, dans la province d'Oran. Il était de grande famille et de famille sainte : il passait pour descendre de Mahomet. Lui-même avait réputation de sainteté. Jeune — il avait vingt-cinq ans en 1832 —, beau, d'intelligence



LA PRISE DE LA SMALAH D'ABD-EL-KADER A TAGUI (16 mai 1843) (Par Horace Vernet. Musée de Versailles). *C'est un des épisodes les plus fameux de la conquête, épisode à effet qui termine trois ans de travaux pénibles et d'efforts obscurs, par un coup d'éclat : la prise d'une smalah où sont les trésors d'Abd-el-Kader, ses reserves, ses troupeaux, sa famille. Au centre, le duc d'Aumale, sur un cheval blanc ; devant lui, groupe de femmes l'implorant ; derrière lui, un escadron de chasseurs d'Afrique. A droite, au premier plan, une tente écroulée ; en arrière, le camp d'Abd-el-Kader.*

vive et cultivée, très brave, il exerça une profonde influence sur les populations algériennes. Son rôle consista à faire oublier aux tribus leurs rivalités en surexcitant chez elles le sentiment religieux, et à les grouper dans la haine commune des « Infidèles ».

Il entra en scène en 1832, fut acclamé comme chef par les tribus de la région de Mascara et prit le titre d'Emir. Tout d'abord il ne réunit sous son autorité qu'un petit nombre de tribus. Mais le gouvernement français, au lieu de l'écraser immédiatement, commit par deux fois (1834-1837) la faute de négocier avec lui comme avec un souverain ; il lui constitua ainsi une souveraineté réelle sur un État de plus en plus étendu. Le second traité, dit traité de la Tafna (1837), confiait à Abd-el-Kader l'administration de la province d'Oran et de la province d'Alger : la France se réservait seulement cinq ou six points, Oran, Mostaganem, Alger et sa plaine la Metidja.

La faiblesse des Français permit à Abd-el-Kader de préparer la guerre sainte. Il forma un corps de réguliers, fantassins, cavaliers, artilleurs, disciplinés, armés à la française, une élite de 6 000 hommes, avec batteries de campagne et parc de siège. Il avait en outre les contingents des tribus, les goums, qui montaient à 50 000 cavaliers et à plusieurs milliers de piétons. Il constitua des magasins, des arsenaux, avec fonderie de canons et poudrerie, des places d'armes enfin, qui devaient lui servir de centres de ravitaillement et de points d'appui pendant la campagne. Il employa deux ans à ces préparatifs. Quand il les jugea suffisants, il déclara la guerre aux Français (18 novembre 1839), et poussant une pointe hardie jusque sur Alger, il détruisit, aux portes de la ville, toutes les cultures, brûla les fermes et massacra les colons (20 novembre).

BUGEAUD. Alors la France se détermina à la conquête. Le général Bugeaud fut nommé gouverneur général de l'Algérie, et on lui donna les moyens nécessaires pour en finir avec Abd-el-Kader : 80 000 hommes d'abord et plus tard 115 000.

Sentant que la condition du succès était un changement complet du système de guerre, il allégea l'équipement, remplaça les voitures par les bêtes de somme, mit l'artillerie à dos de mulet, et divisant ses troupes en multiples colonnes mobiles, il pourchassa l'ennemi dans une offensive incessante. Il se fit nomade pour traquer un nomade.

LA SMALAH ; L'ISLY. Cependant, grâce à la nature du pays, morcelé par les montagnes en innombrables cantons, Abd-el-Kader put résister pendant sept ans. Dès 1841 toutes ses places étaient prises, tous ses magasins détruits ; il vécut dès lors en nomade insaisissable. Sa smalah fut enlevée par le duc d'Aumale,



DUC D'AUMALE (1822-1897), en uniforme de Colonel du 17e léger 1841 (D'après une miniature de Lepautre). *Physionomie sympathique, dont l'intelligence, la bravoure, la bonté ont forcé l'estime même de ses ennemis politiques. C'était un soldat, un lettré, un artiste, un « honnête homme » comme on eût dit au XVIIe siècle.*

fils de Louis-Philippe. C'était une ville de tentes, que peuplaient plus de 30 000 personnes, que gardaient 6 000 soldats, que suivaient d'innombrables troupeaux avec 500 cavaliers ; le jeune officier se jeta au milieu de l'immense campement, il prit une partie de la famille d'Abd-el-Kader, ses archives, son trésor et ramassa 15 000 prisonniers et 50 000 têtes de bétail (16 mai 1843).

Abd-el-Kader, réfugié au Maroc, réussit à armer le sultan en sa faveur. Bugeaud vint chercher l'ennemi sur la petite rivière de l'Isly. Son armée, de 10 000 hommes s'enfonça comme un coin au milieu de 45 000 cavaliers marocains, et les mit en pleine déroute, après deux heures de bataille (14 août 1844).

A la fin de 1847, traqué par dix-huit colonnes mobiles, expulsé du Maroc où il avait une seconde fois cherché asile, Abd-el-Kader se rendit (23 décembre 1847). Sa soumission marquait la fin de la grande guerre et de la conquête. Néanmoins il fallut encore dans la période suivante de nombreuses expéditions pour établir définitivement l'autorité de la France sur les montagnards de la Kabylie et pour réprimer les révoltes.

Bien que l'initiative en revienne à Charles X, la conquête de l'Algérie reste le principal titre de gloire de la monarchie de Juillet. La prépondérance française se trouvait par elle solidement établie dans le bassin occidental de la Méditerranée.



LA BARRICADE DU PONT SAINT MICHEL (Insurrection de Juin 1848) (Lithographie de Marchais, Bibl. Nat.). *La barricade ferme l'accès du pont du côté de la rive gauche de la Seine. Au premier plan, gardes nationaux et civils font le coup de feu à l'abri des pierres de taille qui constituent la barricade Au fond, les maisons de la rive gauche qui s'élevaient alors sur l'emplacement du boulevard Saint-Michel actuel. Cette lithographie de Marchais, pleine de pittoresque et de mouvement, a été vendue « au profit des blessés de la 10 légion » qui défendait la barricade pendant l'après-midi du 23 juin.*

CHAPITRE III

SECONDE RÉPUBLIQUE ET SECOND EMPIRE

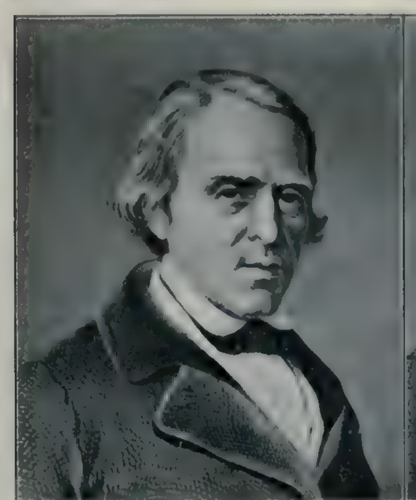
La seconde République.

LA RÉPUBLIQUE DÉMOCRATIQUE. Aussitôt installé à l'Hôtel de Ville le 25 février 1848 le Gouvernement provisoire, par un manifeste, proclama la République « sauf ratification par le peuple qui sera immédiatement consulté ». Il abolit sur l'heure toutes les lois restrictives de la liberté de la presse et de la liberté de réunion. Puis il décréta qu'il serait procédé le 9 avril à l'élection d'une Assemblée nationale constituante, composée de 900 représentants élus au suffrage universel. Tout Français âgé de 21 ans était électeur. Tout Français âgé de 25 ans était éligible. Ainsi le chiffre des électeurs se trouva d'un coup porté de 200 000 à plus de neuf millions. Les députés furent désormais, non plus les représentants d'une minorité de gens riches, mais les représentants du peuple entier. En outre le gouvernement décréta qu'une indemnité quotidienne serait payée au représentant du peuple et la fixa à 25 francs. L'indemnité parlementaire était également une mesure démocratique, puisqu'elle rendait pratiquement la députation accessible à tous les citoyens, au pauvre comme au riche.



UN CLUB EN 1848. *Les réunions politiques sont à la mode après la Révolution de 1848. Partout s'ouvrent des clubs où l'on discute le droit au travail, l'amélioration du sort des travailleurs. La gravure représente un de ces clubs, installé dans une salle de bal, où fraternisent ouvriers, bourgeois, étudiants.* (CL. ILLUSTRATION DE 1848.)

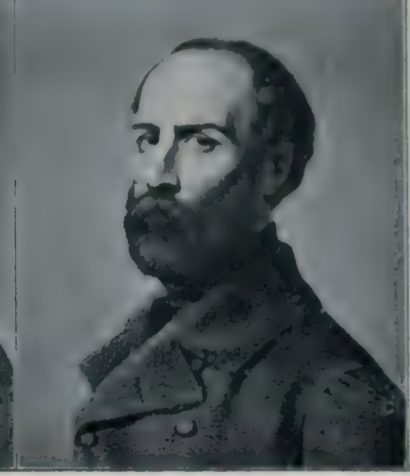
L'AGITATION SOCIALISTE. Bien qu'il y eût en réalité peu de républicains en France, la République établie par les insurgés parisiens fut acceptée facilement par tout le pays. On crut qu'elle allait inaugurer une ère de paix sociale et de fra-



RASPAIL (1794-1878) (Bibl. Nat.). *Un grand savant et qui fut tout dévoué à la cause du peuple, pour laquelle il combattit ardemment en 1830 et 1848.*



BLANQUI (1805-1881) (Bibl. Nat.). *Fils de Conventionnel, révolutionnaire et conspirateur dont l'existence tient en ces mots : sociétés secrètes, insurrection, prison.*



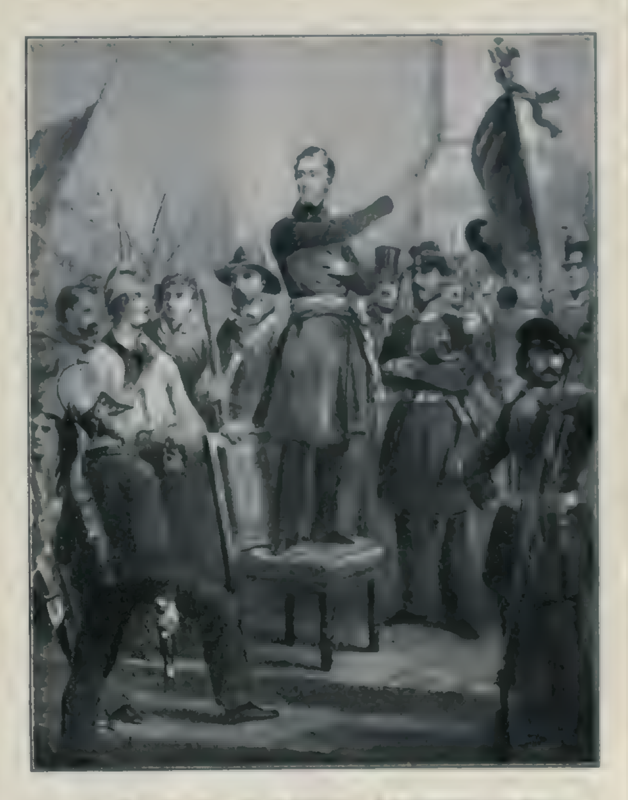
BARBÈS (1809-1870) (Bibl. Nat.). *Type de révolutionnaire sentimental, cœur ardent et généreux, qui mérita le surnom de « Bayard de la démocratie ».*

ternité. Il y eut un moment de grand enthousiasme.

Ces illusions ne durèrent pas. La Révolution de Février avait été faite par deux partis que séparaient des divergences profondes et qui bientôt entrèrent en lutte : les républicains modérés, qui s'appuyaient sur la bourgeoisie et ne demandaient que des réformes politiques ; les républicains socialistes, qui s'appuyaient sur la classe ouvrière, avaient pris pour emblème le drapeau rouge, et réclamaient de profondes réformes sociales.

Au lendemain de la Révolution, le parti socialiste se développa rapidement. Grâce à la liberté de réunion, les chefs socialistes, Blanqui, Barbès, Cabet, Raspail, purent ouvrir un grand nombre de clubs où ils prêchèrent les doctrines nouvelles d'organisation du travail et de transformation de la société. Ces doctrines séduisirent d'autant plus les auditeurs que par suite de deux mauvaises récoltes consécutives, en 1846 et en 1847, par suite également des spéculations auxquelles donnaient lieu les constructions de chemins de fer, il y avait une crise économique très grave. Le travail était arrêté presque partout, les vivres se vendaient à très haut prix : de là une profonde misère et les efforts des socialistes pour obtenir du Gouvernement provisoire qu'il travaillât à améliorer le sort des ouvriers.

Pendant la première semaine de son existence, le Gouvernement provisoire se trouva chaque jour en face de quelque manifestation socialiste. Dès le lendemain de son installation, le vendredi 25 février, il eut à subir deux émeutes. L'après-midi des bandes armées vinrent réclamer la substitution du drapeau rouge au drapeau tricolore. Presque seul en face des émeutiers menaçants, leur faisant courageusement tête, Lamartine sut après un violent débat les retourner par une improvisation dont la péroraison est demeurée fameuse : « Je repousserai jusqu'à la mort, s'écria-t-il, ce drapeau de sang, et vous devriez le répudier plus



LAMARTINE HARANGUANT LE PEUPLE LE 25 FÉVRIER 1848 (Bibl. Nat.). *Devant le perron de l'Hôtel de Ville, Lamartine, monté sur une chaise, prononce le discours où il oppose éloquemment le drapeau tricolore qui a fait le tour du monde au drapeau rouge qui n'a jamais fait que le tour du Champ de Mars* (CL. HACHETTE.)

que moi. Car le drapeau rouge que vous nous apportez n'a jamais fait que le tour du Champ de Mars traîné dans le sang du peuple en 91 et 93, et le drapeau tricolore a fait le tour du monde avec le nom, la gloire et la liberté de la Patrie ». Le matin le Gouvernement avait déjà vu forcer l'entrée de la salle où il siégeait et il avait dû s'engager « à garantir l'existence de l'ouvrier par le travail, à garantir du travail à tous les citoyens ».

Pour essayer de tenir cet engagement il décréta, le lendemain 26, l'établissement immédiat d'« Ateliers nationaux ». Le 28, après une nouvelle manifestation ouvrière, il constitua, sous la présidence de Louis Blanc, une Commission du Gouvernement pour les travailleurs, chargée « d'aviser sans retard à garantir au peuple les fruits légitimes de son travail ». Le 17 mars, les socialistes manifestèrent pour faire reculer la date des élections à l'Assemblée Constituante : le Gouvernement céda encore et les ajourna au 23 avril.

L'ASSEMBLÉE CONSTITUANTE. Cependant le parti républicain modéré se ressaisit. Il avait pour lui l'ancienne garde nationale, il avait la majorité au gouvernement provisoire. Il triompha complètement aux élections du 23 avril, qui lui donnèrent plus de 750 sièges, contre 130 au parti catholique, et un nombre infime aux socialistes. L'Assemblée Constituante se réunit le 4 mai et confia le gouvernement à une Commission exécutive d'où les socialistes furent exclus.

Les clubs socialistes organisèrent alors pour le 15 mai une manifestation qui dégénéra en émeute. Sous prétexte d'une pétition à présenter, une colonne de manifestants armés envahit la salle des séances, prononça la dissolution de l'Assemblée et proclama un Gouvernement provisoire où l'on plaça Louis Blanc malgré lui, Barbès et Blanqui. Mais la garde nationale parvint à chasser les émeutiers ; les principaux meneurs furent arrêtés et les clubs fermés. C'était une première et grave défaite pour les socialistes.

LES ATELIERS NATIONAUX. L'émeute du 15 mai acheva de déterminer l'Assemblée à réagir contre les socialistes et la poussa à mettre fin à l'expérience des Ateliers nationaux.

Les Ateliers nationaux, ouverts en vertu du décret du 27 février, avaient été constitués de la manière suivante. Tous les ouvriers sans travail y étaient admis ; ils étaient groupés militairement par escouades, brigades, compagnies. Quel que fût leur métier, maçons, ciseleurs, tapissiers, ébénistes, terrassiers de profession, ils étaient uniformément employés à des terrassements. Le salaire était de deux francs par jour, il fut ramené ensuite à huit francs par semaine. Le chômage



AU PANTHÉON. BARRICADE DE LA RUE CLOVIS (24 juin 1848) (Lithographie d'Eugène Ciceri, Bibl. Nat.). *La fermeture des Ateliers nationaux provoqua une formidable insurrection. Le Panthéon fut une des citadelles des insurgés : toutes les rues y conduisant, dont la rue Clovis, étaient fermées de barricades.*

sévissait avec une intensité telle que dès le premier jour on eut 10 000 ouvriers, 60 000 au milieu d'avril, 117 000 au mois de mai. A ce moment, comme tous les travaux utiles étaient achevés on les employait à déplacer des pavés, à remuer de la terre pour rien, au Champ de Mars : il en coûtait plus de 150 000 francs par jour à l'État.

Cette ruineuse organisation, présentée comme l'application du système de Louis Blanc ne répondait en rien à ses idées. Louis Blanc eût voulu que les ouvriers fussent groupés d'après leur profession, le Gouvernement se bornant à subventionner les ateliers qu'ils organiseraient et exploiteraient eux-mêmes à leurs risques et périls. Les Ateliers nationaux furent organisés contre Louis Blanc, par un de ses collègues du Gouvernement, Marie, dont le but, de son propre aveu, était de ruiner la popularité de Louis Blanc et de démontrer que ses théories étaient « vides, fausses et inapplicables ». L'expérience faite sans bonne foi avait coûté inutilement des millions, elle allait coûter des flots de sang.

LES JOURNÉES DE JUIN. Pour mettre fin au gaspillage et pour disperser l'armée socialiste,

l'Assemblée décréta, le mercredi 21 juin, la fermeture des Ateliers nationaux. Les ouvriers de dix-huit à vingt-cinq ans étaient invités à s'engager dans l'armée ; les autres seraient dirigés sur différents points de la province où de grands travaux allaient être entrepris. De pareilles propositions faites à des ouvriers qui avaient femme et enfants, et qui étaient en grand nombre des ouvriers d'art, leur parurent un défi.

Le vendredi 23 juin à l'aube, les quartiers populeux, tout l'est de Paris depuis le Panthéon jusqu'au boulevard Saint-Martin, étaient transformés en camps retranchés par plus de quatre cents barricades, dont beaucoup précédées de fossés et crénelées montaient à la hauteur d'un premier étage. Il y avait 50 000 insurgés. Le gouvernement disposait de 40 000 hommes, troupes de ligne et garde nationale. L'Assemblée confia des pouvoirs dictatoriaux au général Cavaignac.

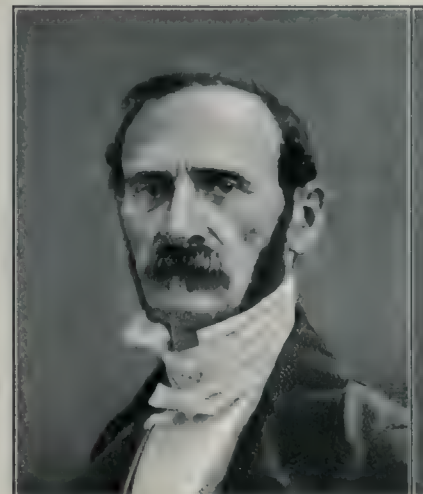
La lutte dura quatre jours; elle fut acharnée, sans pitié de part et d'autre et coûta la vie à plusieurs milliers d'hommes. Trois généraux tombèrent devant les barricades. L'archevêque de Paris, Mgr Affre, fut blessé mortellement en essayant de s'interposer. Le lundi 26 juin les insurgés étaient forcés dans leurs derniers retranchements, faubourg Saint-Antoine — on y comptait soixante barricades — et place de la Bastille. Les troupes ramassèrent environ 11 000 prisonniers ; 3 000 furent déportés en masse, en Algérie, sans jugement, par simple décret de l'Assemblée.

IMPOPULARITÉ DE LA RÉPUBLIQUE. Ces événements coupèrent en deux la société française et opposèrent les uns aux autres, d'un côté les ouvriers, de l'autre les bourgeois et les paysans. Tandis qu'ils laissaient chez l'ouvrier de longues rancunes et qu'ils éveillaient en lui des sentiments de haine contre la bourgeoisie, ils épouvantèrent le bourgeois et le paysan.

Beaucoup de bourgeois furent gravement atteints dans leur fortune. La rente, qui valait plus de 116 francs au milieu de février, était tombée à 50 francs deux mois plus tard, en avril ; il y eut des gens dont la fortune se trouva de la sorte réduite de plus de moitié. Nombre de commerçants et d'industriels furent ruinés par l'arrêt des affaires. Ils se détachèrent de la République et désirèrent un gouvernement fort, capable d'assurer l'ordre, indispensable à la prospérité commerciale.

Quant aux paysans, ils devinrent hostiles à la République, dès que le Gouvernement provisoire, pour faire face aux dépenses nouvelles, eut établi une contribution supplémentaire de quarante-cinq centimes par chaque franc de contributions ordinaires : si bien que la charge de l'impôt se trouva accrue de près de moitié (mars 1848). D'autre part, ils s'imaginèrent que les socialistes voulaient le partage des terres : de là la haine violente contre les « partageux » ou les « rouges », ce dernier surnom donné aux socialistes à cause de la couleur de leur drapeau. De même que les bourgeois, les paysans voulurent un gouvernement qui assurât le respect de la propriété et la tranquillité intérieure. Le second Empire devait sortir de cet état d'esprit.

LA CONSTITUTION DE 1848. Au début de novembre 1848, l'Assemblée nationale promulgua la nouvelle Constitution. La Constitution proclamait que « la souveraineté réside dans l'universalité des citoyens » et que « tous les pouvoirs émanent du peuple ». Le pouvoir législatif était délégué à une Assemblée unique, élue pour trois ans, au suffrage direct et universel, par les Français âgés de vingt et un ans au moins.



Gl CAVAIGNAC (1802-1857) (Litho. de Lafosse, Bibl. Nat.). *La Constituante le nomma chef du pouvoir exécutif. Candidat des républicains modérés à la Présidence, il refusa de pactiser avec la droite et fut battu.*



LOUIS-NAPOLÉON (1808-1873). *Le futur Napoléon III à quarante et un ans, après son élection à la Présidence. Physionomie fermée, impénétrable, regard lointain perdu dans le rêve et dans le vague* (CL. BRAUN.)



LEDRU-ROLLIN ([illegible]) (Par Mme Mongez, Musée Carnavalet). *Promoteur du suffrage universel, chef des républicains démocrates, à mi-chemin des modérés et des socialistes. C'est le premier des* [illegible]

L'Assemblée ne pouvait être dissoute que par elle-même. Le pouvoir exécutif était délégué à un Président de la République, élu pour quatre ans, au suffrage universel. Le Président n'était pas immédiatement rééligible. Il nommait et révoquait les ministres, les fonctionnaires de tout ordre. Il signait les traités ; il disposait de la force armée. Il était responsable devant l'Assemblée qui pouvait le traduire devant une Haute Cour de justice.

La Constitution de 1848 présentait deux graves défauts: La Constituante avait voulu partager également les pouvoirs entre l'Assemblée législative et le Président : en fait il n'y avait pas égalité de puissance entre les députés qui n'étaient chacun que l'élu d'un département, et le Président élu par l'universalité des citoyens. En second lieu le Président ne pouvait rien sur l'Assemblée, ni l'Assemblée sur le Président : en cas de conflit il manquait, selon le mot de Tocqueville, « un intermédiaire ou un arbitre qui puisse les concilier ou les contenir » ; il n'y avait de solution possible qu'un coup d'État.

LOUIS-NAPOLÉON PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE. Il y eut à la présidence de la République quatre candidats : le général Cavaignac, Ledru-Rollin, Lamartine, enfin un nouveau venu, Louis-Napoléon Bonaparte.

Louis-Napoléon, fils de Louis Bonaparte, roi de Hollande, était neveu de Napoléon Ier. Il avait quarante ans. Son existence avait été jusque-là fort agitée. Après 1815, sa mère, la reine Hortense, l'avait emmené en Suisse : il y fut élève de l'école d'artillerie, puis officier. Affilié à la Charbonnerie italienne, il participa aux soulèvements libéraux de 1831. Par la mort du duc de Reichstadt, fils de Napoléon, il devint en 1832 le chef de la famille Bonaparte et du parti bonapartiste.



LOUIS-NAPOLÉON ET LE RÉTABLISSEMENT DU SUFFRAGE UNIVERSEL (Par Ch. Vernier, Bibl. Nat.). *Vu la déconvenue du* Comité de la rue de Poitiers, *inspirateur de la loi du 31 mai qui avait supprimé le suffrage universel, le prince président proposa « le rappel » de cette loi. C'était « un plat de sa façon »*

Deux fois, en 1836 à Strasbourg, en 1840 à Boulogne, il tenta contre Louis-Philippe un nouveau retour de l'île d'Elbe : les deux fois il échoua piteusement. Interné au fort de Ham en 1840, il réussit à s'échapper six ans plus tard sous le costume d'un maçon et se réfugia à Londres. Après la chute de Louis-Philippe, il accourut en France. Grâce à la propagande active de quelques journaux fondés par ses amis, et surtout grâce à la popularité de son nom, il fut élu à la Constituante par quatre départements. Pour calmer les méfiances qu'il inspirait aux républicains, il donna sa démission, mais, réélu en septembre 1848, vint siéger à l'Assemblée.

L'homme était assez énigmatique ; il parlait peu, ne se livrait pas, méditait beaucoup, comme perdu dans un perpétuel rêve intérieur. On ne savait pas grand' chose de ses idées, si ce n'est qu'il affectait le respect de la souveraineté du peuple, et, d'après une brochure sur l'*Extinction du paupérisme*, publiée pendant sa captivité à Ham, qu'il avait le souci des misères ouvrières et croyait nécessaires des améliorations sociales.

Afin d'assurer son élection, il s'entendit avec les catholiques et les monarchistes, légitimistes et orléanistes, qui s'étaient rapprochés pour former le « parti de l'ordre » sous la direction de Thiers et de Montalembert. L'élection eut lieu le 10 décembre 1848 : Louis-Napoléon fut élu par cinq millions et demi de suffrages contre un million et demi à Cavaignac, près de 400 000 à Ledru-Rollin, moins de 8 000 à Lamartine. Les paysans et même les ouvriers avaient voté en masse pour « le neveu du grand Empereur ».

L'ASSEMBLÉE LÉGISLATIVE. En mai 1849, l'Assemblée constituante prononça elle-même sa dissolution et céda la place à l'Assemblée législative.

Les élections à l'Assemblée législative avaient été pour les républicains une nouvelle et irréparable défaite. Sur 750 députés, il y eut seulement 250 républicains, dont 180 radicaux et socialistes qui reconnaissaient pour chef Ledru-Rollin et qui reprirent l'ancien nom de Montagnards. Le parti de l'ordre, catholiques et monarchistes, comptait près de 500 représentants. Les bonapartistes étaient très peu nombreux.

Ainsi dans cette République paradoxale, tous les pouvoirs appartenaient aux ennemis de la République. Président et Assemblée travaillèrent avec un égal acharnement à détruire l'œuvre et le parti républicains. Mais le but qu'ils poursuivaient n'était pas le même : l'Assemblée voulait le triomphe de l'ordre social, du catholicisme et de la monarchie ; le Président n'avait qu'une ambition, tenace : le rétablissement de l'Empire. Unis contre les républicains en 1849 et en 1850, ils finirent par entrer en lutte l'un contre l'autre en 1851.

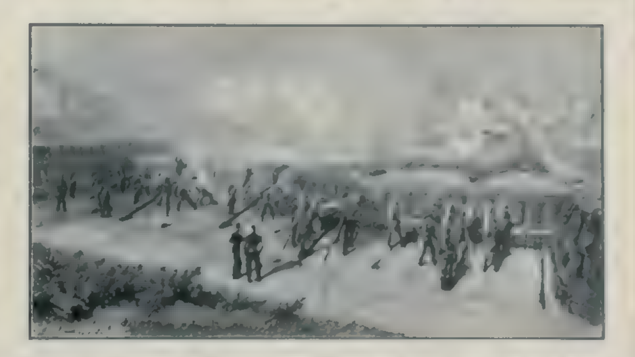
LA RÉACTION. Le parti républicain fut frappé un mois à peine après les élections. Le conflit se produisit à propos d'une question de politique extérieure, l'expédition de Rome. En 1848 des révolutions avaient éclaté dans presque toute l'Europe. A Rome les républicains avaient pris le pouvoir et le pape Pie IX avait dû s'enfuir. Pour empêcher une intervention des Autrichiens qui, en 1848 comme en 1820 et 1831, combattaient en Italie les mouvements libéraux, l'Assemblée constituante avait envoyé dans les États de l'Église une petite armée. Par la faute de son chef, le général Oudinot, l'expédition se transforma en une expédition contre la République romaine pour le rétablissement du pouvoir temporel du pape (avril 1849).

La majorité de l'Assemblée législative approuva naturellement Oudinot. Ledru-Rollin et les Montagnards protestèrent au nom de la Constitution, qui interdisait toute entreprise contre la liberté d'aucun peuple. Le 13 juin 1849, ils organisèrent une manifestation qui tourna à l'émeute, mais fut facilement réprimée. La droite en profita pour ordonner l'arrestation de 33 députés de la Montagne. Ledru-Rollin put s'échapper et se réfugier à Londres, mais le parti républicain se trouva désorganisé.

Débarrassée de ses adversaires les plus énergiques, la majorité catholique et monarchiste put réaliser alors une partie de son programme. Falloux, député catholique devenu ministre de l'Instruction publique, fit voter le 15 mars 1850 une loi qui supprimait le monopole universitaire et établissait la liberté de l'enseignement : tout Français muni d'un brevet de capacité, ou ministre d'un des cultes reconnus, avait le droit d'ouvrir une école. Dans les écoles primaires publiques, le maire, le curé, le pasteur étaient « préposés à la surveillance et à la direction morale de l'enseignement ». Cette loi, œuvre du parti catholique, profita surtout à l'Église : les écoles et les collèges congréganistes se multiplièrent et l'Université elle-même se trouva placée sous le contrôle du clergé.

L'Assemblée vota ensuite la loi électorale du 31 mai. Cette loi stipulait que, pour être électeur, il faudrait être domicilié depuis trois ans dans la commune et que le fait fût prouvé par l'inscription sur les registres de l'impôt. En fait, c'était abolir le suffrage universel : par ce procédé détourné, le droit de vote était enlevé à près de trois millions d'ouvriers. Les masses populaires en conçurent une vive animosité contre l'Assemblée.

LE PRÉSIDENT ET L'ASSEMBLÉE. Ces lois, dans la pensée des chefs de la droite, n'étaient que la préface d'une restauration monarchique. Mais de son côté Louis-Napoléon songeait à se maintenir au



DEVANT ROME (20 juin 1849) (Lithographie de Raffet. Bibl. Nat.). *Épisode de l'Expédition de Rome, dirigée par le général Oudinot contre la République romaine. Une batterie d'artillerie établie devant la villa Corsini (à gauche) contrebat la défense du front de la Porte Saint-Pancrace. A droite, maisons défoncées par les projectiles.*

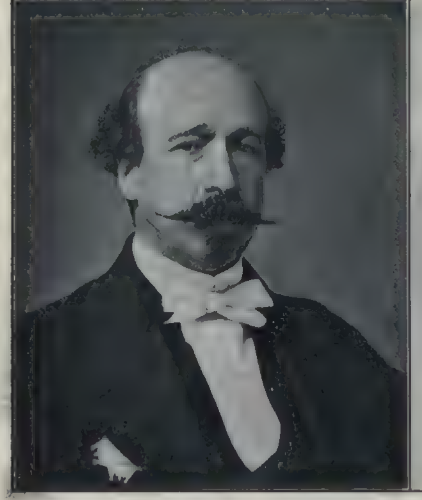
pouvoir. Il avait su se constituer un parti puissant dans le pays et dans l'armée ; à la fin d'une revue au camp de Satory près de Versailles, les troupes défilèrent en criant : « Vive l'Empereur ! » (10 octobre 1850).

Comme la Constitution interdisait sa réélection immédiate en 1852 lorsqu'expirerait son mandat, Louis-Napoléon entreprit, dès 1850, une campagne en faveur d'une revision. Ce fut là-dessus que le conflit s'engagea entre l'Assemblée et le Président. Une demande de revision présentée par le Président en juillet 1851 ne réunit pas le nombre de voix nécessaire à l'adoption. Aussitôt Louis-Napoléon travailla à achever de déconsidérer l'Assemblée, déjà si impopulaire. A deux reprises il proposa l'abolition de la loi du 31 mai et le rétablissement du suffrage universel ; ses propositions furent repoussées.

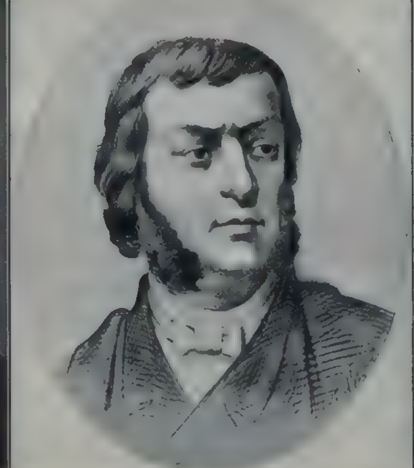
LE COUP D'ÉTAT. Dès lors le Président pensa qu'il pourrait se débarrasser de l'Assemblée sans avoir à craindre un soulèvement populaire. Il avait placé au ministère de la Guerre et à la tête des régiments de Paris le général de Saint-Arnaud et des officiers qui lui étaient dévoués. Il se résolut à tenter le coup d'État.

Dans la nuit du lundi au mardi 2 décembre, tandis que, pour tromper ses adversaires, il donnait une grande fête au Palais de l'Élysée, le duc de Morny, son demi-frère et le vrai meneur du coup d'État, nommé ministre de l'Intérieur, faisait arrêter avec Thiers, Changarnier, Cavaignac, tous ceux qui eussent pu diriger la résistance, et des afficheurs placardaient de tous côtés un Appel au peuple et deux décrets.

Le premier décret portait dissolution de l'Assemblée et rétablissement du suffrage universel. Le second convoquait le peuple dans ses comices pour accepter ou rejeter le plébiscite suivant : « Le peuple français veut le maintien de l'autorité de Louis-Napoléon Bonaparte et lui délègue les pouvoirs nécessaires pour faire une Constitution ». L'appel au peuple contenait,



DUC DE MORNY (1811-1865). *Demi-frère de Louis-Napoléon, dont il a les traits, et son conseiller le plus intime, Morny fut le vrai meneur du coup d'État du 2 décembre.* (CL. BRAUN.)



BAUDIN (1811-1851) (Bibl. Nat.). *Député de l'Ain est la victime la plus connue du coup d'État de décembre. Il se fit tuer sur une barricade en essayant d'entraîner les ouvriers du faubourg Saint-Antoine.*



MARÉCHAL DE SAINT-ARNAUD (1798-1854). *Choisi tout exprès comme ministre de la Guerre en 1851, Saint-Arnaud fut l'exécuteur en chef du coup d'État de décembre.* (CL. BRAUN.)

avec le plan sommaire d'une Constitution nouvelle, calquée sur la Constitution de l'an VIII, un réquisitoire contre l'Assemblée « devenue un foyer de complots ». Le Président « rendait le peuple entier, — le seul souverain qu'il reconnût en France —, juge entre l'Assemblée et lui ».

Les députés de droite essayèrent d'organiser la résistance légale. Le 2 décembre, ils se réunirent au nombre de 200 environ à la mairie du Xe arrondissement ; ils furent aussitôt arrêtés et emprisonnés à Mazas.

Un groupe de députés républicains — parmi eux Victor Hugo et Jules Favre — essaya de soulever les faubourgs. Mais les ouvriers, en majorité hostiles à la République depuis les journées de Juin et la loi du 31 mai, refusèrent d'écouter les « vingt-cinq francs » : ils désignaient ainsi les députés. Cependant quelques barricades furent élevées dans la journée du 3 et le représentant Baudin fut tué sur l'une d'elles. Le jeudi 4 décembre, il y eut sur les boulevards, où la foule se pressait, un grand déploiement de troupes. Soudain, un coup de feu ayant, paraît-il, atteint un trompette, les soldats se mirent à tirer sur les promeneurs : il y eut plus de 150 tués, de très nombreux blessés, et dans Paris terrorisé toute résistance cessa.

Dans les départements, les sociétés secrètes républicaines voulurent organiser la résistance au coup d'État. Quelques soulèvements eurent lieu. Mais la répression fut rapide et telle qu'elle mit pour longtemps le parti républicain hors de combat. D'après un document officiel, il y eut 27 000 arrestations, chiffre certainement très inférieur à la réalité. On a parlé de 20 000 arrestations pour le seul département de la Nièvre. Un décret autorisa la déportation sans jugement, soit à la Guyane, soit en Algérie, de toute personne appartenant ou ayant appartenu à une société secrète. Les déportés, des milliers de citoyens honnêtes, furent internés dans les colonies pénitentiaires, traités comme les condamnés de droit commun, voleurs et assassins.

Quatre-vingt-quatre députés, parmi lesquels Thiers et Victor Hugo, furent expulsés de France « pour cause de sûreté générale ».

Le 20 décembre 1851 eut lieu le plébiscite : 7 500 000 suffrages ratifièrent le coup d'État. Il y eut 650 000 non.

Le second Empire.

CONSTITUTION DE 1852. En vertu des pouvoirs que lui avait conférés le plébiscite, Louis-Napoléon rédigea une Constitution, sur le modèle de la Constitution de l'an VIII. Elle fut promulguée le 14 janvier 1852.

La Constitution de 1852 plaçait à la tête du gouvernement un Président de la République élu pour dix ans, responsable devant le peuple, détenant à la fois le pouvoir exécutif et la meilleure partie du pouvoir législatif. Il commandait les armées, déclarait la guerre, signait les traités, nommait à tous les emplois. Les ministres ne dépendaient que de lui. Il avait seul l'initiative des lois, il les sanctionnait et les promulguait.

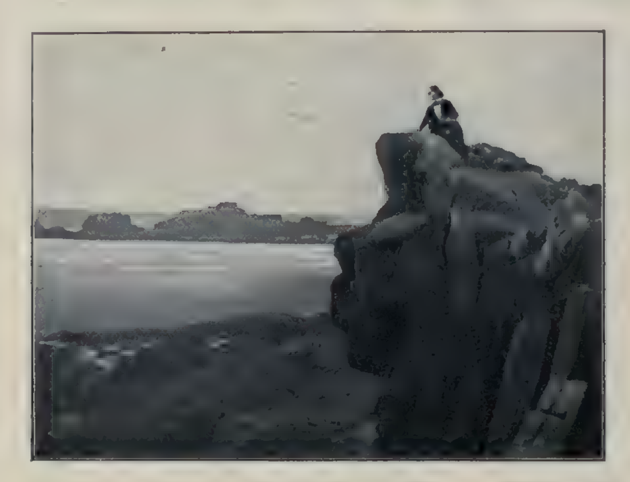
Trois assemblées partageaient avec lui le pouvoir législatif.

Le Sénat examinait les lois votées par le Corps législatif. Il réglait par sénatus-consulte tout ce qui n'était



NAPOLÉON III (Par Flandrin, Musée de Versailles).

L'empereur a cinquante-cinq ans ; il est en uniforme d'officier général : pantalon rouge à bande noire, tunique bleu foncé, grand cordon de la Légion d'honneur en sautoir. Le buste est long sur de courtes jambes. La grosse moustache aux pointes effilées, la barbiche alors appelée « l'impériale », cachent complètement la bouche et le menton. Malgré sa pose très étudiée rien dans la silhouette ne rappelle Napoléon Ier, rien ne décèle l'autorité, le don du commandement.



VICTOR HUGO SUR LE « ROCHER DES PROSCRITS » A JERSEY. *C'est en exil, à Jersey, que Victor Hugo écrivit les poèmes enflammés des* Châtiments *pour vouer à la honte et à la haine les auteurs du coup d'État. Du haut de ce rocher on pouvait apercevoir la terre de France.*

pas prévu par la Constitution. Il était composé de 150 membres, les uns sénateurs de droit — cardinaux, maréchaux, amiraux —, les autres nommés à vie par le Président.

Le Corps législatif discutait et votait l'impôt et les projets de loi présentés par le Président de la République. Composé de deux cent soixante et un députés, élus pour six ans au suffrage universel, il siégeait seulement sur convocation du Président de la République qui pouvait l'ajourner et le dissoudre. Les séances étaient publiques, mais il n'en devait être publié qu'un compte rendu sommaire, rédigé par le président de l'Assemblée. Les ministres ne pouvaient être membres du Corps législatif et ne se présentaient jamais devant lui.

Le Conseil d'État, dont le Président nommait et pouvait révoquer les membres, préparait les projets de loi, et les défendait devant le Corps législatif et le Sénat.

L'EMPIRE. La Constitution de 1852 comme la Constitution de l'an VIII ramenait en fait la France à l'Ancien Régime, et, tout en conservant quelque apparence démocratique, restaurait à peu près la monarchie absolue.

La restauration fut complète avant même la fin de l'année 1852. Pendant un voyage de Louis-Napoléon aux principales villes du Centre et de l'Ouest, à Lyon, à Bordeaux, à Tours, des manifestations furent organisées où l'on cria : « Vive l'Empereur ! » Au début de novembre, le Sénat proposa de soumettre à un plébiscite le rétablissement de la dignité impériale en faveur de Louis-Napoléon. Le plébiscite eut lieu le 20 novembre : il y eut 7 830 000 oui et 53 000 non. Louis-Napoléon fut proclamé empereur héréditaire des Français et prit le nom de Napoléon III.

L'Empereur reçut une liste civile de 25 millions. Il vint habiter les Tuileries, où il organisa une Cour, imitée de celle de Napoléon Ier. Cette Cour devint la plus brillante de l'Europe après que Napoléon III eut épousé Mlle Eugénie de Montijo, comtesse de Teba, une Espagnole d'une grande beauté (1853).

L'EMPIRE AUTORITAIRE. Le peu de liberté que laissait subsister la Constitution fut bientôt réduit à rien par de simples décrets ou sénatus-consultes.



LE PALAIS DE L'INDUSTRIE (Lithographie de V. Petit ; Musée Carnavalet). *Élevé entre les Champs-Élysées (à gauche) et le Cours-la-Reine (à droite), le bâtiment fut construit pour l'Exposition universelle de 1855, la première du genre. Il surprit les contemporains par ses grandes dimensions ; et de fait, pendant une cinquantaine d'années, il put suffire aux manifestations de l'industrie et des arts qui demandaient un vaste emplacement. Il fut démoli au cours des travaux entrepris pour la construction du Grand Palais et du Petit Palais, c'est-à-dire un peu avant 1900.*



L'IMPÉRATRICE EUGÉNIE ET SES DAMES D'HONNEUR (Lithographie d'Aug. Lemoine, d'après la peinture de Winterhalter). *Dans un paysage champêtre, l'impératrice (en haut, à gauche et tenant un bouquet de fleurs) est assise au milieu de ses dames d'honneur : la princesse d'Essling, la duchesse de Bassano, les marquises de Las Marismas et de Latour-Maubourg, la baronne de Pierres, les comtesses de Malaret et de Lezay-Marnézia et Mme Féray d'Isly. La souveraine et ses dames d'honneur méritaient leur réputation d'élégance et de beauté.* (CL. HACHETTE.)

Le décret sur la Presse (février 1852) rétablit le régime de l'autorisation préalable pour toute création de journal, le cautionnement, le droit de timbre — six centimes par numéro. En outre il institua tout un système de répression administrative : les journaux pouvaient être avertis, suspendus, supprimés, par simple décision du ministre ou d'un préfet. Ce décret condamna au silence la presse d'opposition.

La Constitution attribuait au Corps législatif le vote de l'impôt. Mais le sénatus-consulte du 20 décembre 1852 obligea les députés à voter en bloc les fonds demandés pour chaque ministère. De plus, en l'absence du Corps législatif, l'Empereur eut le droit d'ouvrir par simple décret des crédits extraordinaires, c'est-à-dire d'engager des dépenses de sa seule autorité.

La Constitution établissait le suffrage universel. Mais le gouvernement impérial se chargea de guider le choix des électeurs : il organisa la candidature officielle. Les candidats du gouvernement durent être soutenus par tous les agents de l'administration, et ils purent employer des affiches de couleur blanche, couleur réservée aux publications officielles. Quant aux candidats de l'opposition, on entrava leur propagande par tous les moyens : on alla jusqu'à leur interdire de constituer des comités électoraux et de faire distribuer des bulletins de vote, ces pratiques « portant atteinte à la liberté du suffrage universel ».

L'Empereur fut ainsi maître absolu. Jusqu'à 1859, il n'y eut pas d'opposition sérieuse. Les Orléanistes et les Légitimistes, toujours divisés, s'en tenaient à une opposition de salons. Le parti républicain avait été décimé par les proscriptions de 1851 et de 1852. Le gouvernement saisit d'ailleurs toutes les occasions de frapper de nouveau les républicains. En janvier 1858 eut lieu l'attentat d'Orsini : un Italien, mécontent de ce que Napoléon n'entreprenait pas la guerre contre l'Autriche pour l'émancipation de l'Italie, lança trois bombes sur la voiture de l'Empereur, devant l'Opéra :



L'ATTENTAT D'ORSINI (14 janvier 1858). *A huit heures et demie du soir, au moment où l'empereur arrive devant l'Opéra situé alors rue Montpensier, trois bombes éclatent, blessant cent cinquante personnes sans atteindre Napoléon. Orsini, l'auteur de l'attentat, fut arrêté trois jours après.* (CL. ILLUSTRATION.)



UN BAL A LA COUR IMPÉRIALE. *Du jour où Napoléon III eut épousé la comtesse de Teba, la Cour impériale brilla d'un éclat incomparable. Des fêtes splendides s'y donnèrent. On aperçoit ici Napoléon III dansant un quadrille dans la salle des Maréchaux aux Tuileries. A sa gauche, l'impératrice Eugénie.* (CL. MONDE ILLUSTRÉ.)

il y eut plus de 150 victimes. Le gouvernement fit aussitôt voter la « loi de sûreté générale » qui lui donnait le pouvoir d'arrêter et de déporter sans jugement toute personne antérieurement punie à l'occasion des journées de juin 1848 et de décembre 1851. Environ 300 personnes, toutes absolument étrangères au crime d'Orsini, furent en vertu de cette loi bannies ou déportées.

LA PROSPÉRITÉ GÉNÉRALE. Si ce régime de compression put durer quelques années, ce fut d'abord grâce aux succès de la politique extérieure, aux victoires de Crimée et d'Italie qui flattèrent l'amour-propre national et rétablirent le prestige de la France, en Europe; ce fut aussi et surtout grâce au développement de la prospérité générale.

La transformation économique, commencée dans la période précédente, prit alors de plus en plus d'ampleur et détermina dans tout le pays un intense mouvement d'affaires. Sans cesse surgissaient de nouvelles usines, de nouvelles voies ferrées et lignes télégraphiques, de nouvelles sociétés de crédit, avançant de l'argent aux agriculteurs, aux industriels et aux commerçants. Le gouvernement favorisa ce mouvement de tout son pouvoir : il entreprit de grands travaux d'utilité publique, reboisements, dessèchement des marais, développement et embellissement des villes. Paris surtout fut transformé sous l'administration du préfet Haussmann ; on y traça de larges boulevards, grandes voies de circulation qui assainirent la ville, mais aussi grandes voies stratégiques où les barricades devenaient impossibles parce que l'artillerie y pouvait tirer comme en rase campagne. On transforma en parcs les bois de Boulogne et de Vincennes, les carrières des Buttes-Chaumont. On construisit les Halles centrales, des marchés, des églises, des hôpitaux, des théâtres, les casernes, celles-ci vraies citadelles, complétant de système de défense contre l'émeute, dont les boulevards étaient le premier élément. Enfin en 1860, on doubla l'étendue de Paris en rasant l'ancien mur des Fermiers Généraux, qu'on remplaça par d'énormes boulevards circulaires, et en annexant toutes les petites villes comprises entre ces boulevards et les fortifications. Hors de France la plus gigantesque entreprise de ce temps, le percement de l'isthme de Suez, qui devait abréger de moitié le trajet d'Europe en Asie, fut une œuvre française : c'est en France que le promoteur, Ferdinand de Lesseps, consul de France en Egypte, trouva les deux cents millions nécessaires à l'entreprise ; ce fut à l'appui énergique de Napoléon III qu'il dut d'obtenir l'autorisation de la Turquie, de triompher de toutes les intrigues de l'Angleterre et de commencer en 1859 les travaux de percement qui devaient être menés à bien en dix ans. L'Empereur qui avait des idées philanthropiques, se préoccupait aussi de développer les institutions de bienfaisance et d'assistance, hôpitaux, asiles pour les vieillards, crèches pour les enfants, caisses de retraite et d'assurances. Ainsi la bourgeoisie faisait d'excellentes affaires ; les ouvriers avaient du travail et de meilleurs salaires. La première Exposition universelle, organisée en 1855, attirait à Paris les visiteurs et les acheteurs du monde entier. La France paraissait prospère, glorieuse et satisfaite. En vain le *Journal des Débats* rappelait-il que « tout n'est pas pour le mieux dans le meilleur des mondes, parce que le cours des bestiaux et du trois pour cent est à la hausse ».

L'EMPIRE LIBÉRAL. Pourtant le régime de dictature ne dura pas dix ans : dès 1860 commença l'évolution par laquelle, de concession en concession, l'Empereur fut contraint de rendre aux Français toutes les libertés confisquées et finalement de remplacer le gouvernement autoritaire par le gouvernement parlementaire.

Cette évolution eut pour cause la dislocation du parti bonapartiste et la constitution d'un puissant parti d'opposition recruté parmi ceux-là même qui avaient, jusqu'alors, le plus fidèlement soutenu l'Empire, les catholiques et les industriels. D'une part la guerre entreprise pour délivrer le nord de l'Italie ayant eu son contre-coup dans l'Italie entière et entraîné en 1860 la ruine de la puissance temporelle du pape — sauf dans Rome —, les catholiques français rendirent Napoléon responsable de ces événements et commencèrent à l'attaquer. D'autre part, l'Empereur conclut avec l'Angleterre un traité de commerce (janvier 1860) en vertu duquel les droits de douane entre les deux pays étaient considérablement abaissés. Ce traité, favorable à la masse du public qui paya moins cher un



BOULEVARD DES ITALIENS : Café Tortoni (Lith. de Guérard).



UNE SOIRÉE AUX TUILERIES.
(Aquarelle de H. Baron, Musée du Louvre)

MODES
(Musée Carnavalet).

MODES (Bibl. Nat.).
(Musée Carnavalet).

SALON « SECOND EMPIRE »
Exposition de 1900. (CL. HACHETTE.)

L'EMPEREUR ET L'IMPÉRATRICE DANS UN SALON
DE L'EXPOSITION DE 1855. (CL. LECADU.)

BOUDOIR DE L'IMPÉRATRICE
A COMPIÈGNE. (CL. L. BENOIT.)

LA SOCIÉTÉ SOUS LE SECOND EMPIRE

Quand Napoléon III vint habiter les Tuileries, il y organisa une cour imitée de celle de Napoléon Ier, et qui devint la plus brillante de l'Europe après qu'il eut épousé Mlle Eugénie de Montijo. La « Société » suivit l'exemple qui venait d'en haut et, grâce à une période de prospérité remarquable dans le commerce et l'industrie, mena cette existence fastueuse et dépensière que les ennemis du régime ont considérée comme son principal caractère.



UNE FÊTE AU THÉATRE DE VERSAILLES PENDANT L'EXPOSITION DE 1867 (Aquarelle d'Eugène Lami. Musée du Louvre). *Jusqu'aux dernières années du Second Empire, à la veille du désastre, la haute société parisienne mena la vie la plus joyeuse. Et les fêtes les plus belles et les plus réussies furent celles qui eurent lieu à l'occasion de l'Exposition universelle de 1867. L'éclat de ces fêtes, le faste des cérémonies officielles, les réceptions des souverains comme le tsar, le roi de Prusse, le roi des Belges faisaient d'ailleurs contraste avec le malaise politique qui ne cessait de grandir, à l'intérieur et à l'extérieur.*

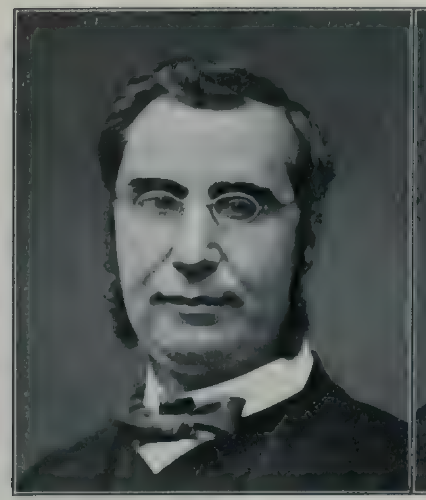
grand nombre de produits, mécontenta les industriels français qui, pour résister à la concurrence anglaise, furent obligés de diminuer leur prix de vente. Afin de contre-balancer l'opposition des catholiques et des industriels, Napoléon crut utile de se procurer, par des concessions politiques, l'appui des libéraux. Il commença par accorder une amnistie à tous ceux qui avaient été condamnés pour cause politique (16 août 1859), puis le 24 novembre 1860, un décret impérial accorda au Sénat et au Corps législatif le droit de voter chaque année, à l'ouverture de la session, une « adresse », c'est-à-dire le droit de donner leur avis sur la politique générale du gouvernement. Le *Journal officiel* devait publier désormais le compte rendu complet des séances des Chambres et les journaux auraient la faculté de le reproduire.

C'était la fin du régime de despotisme et de silence. « Dans cette chambre hermétiquement fermée qu'avait été la France pendant neuf années, a écrit M. Mézières, c'était un peu d'air pur et respirable qui pénétrait. »

L'OPPOSITION. LE TIERS PARTI. Les concessions de l'Empereur eurent pour effet immédiat de ranimer l'activité de la vie politique. Mais bien loin d'apaiser l'opposition, elles lui donnèrent seulement plus de force et d'audace. L'influence de l'opposition dans le pays ne cessa plus de grandir, d'abord parce que les Français désiraient de plus en plus vivement le retour à la liberté, puis parce que de graves échecs extérieurs, surtout la coûteuse expédition du Mexique (1861-1866) portèrent atteinte au prestige de l'Empire,

Jusqu'à 1863, il n'y avait eu que cinq députés ennemis de l'Empire, tous républicains : Jules Favre et Emile Ollivier étaient les plus éloquents des « Cinq ». Pour les élections de 1863, les opposants de toutes nuances, catholiques, légitimistes et orléanistes, groupés dans l'Union libérale, et leurs anciens ennemis les républicains se coalisèrent contre le gouvernement. L'opposition obtint deux millions de voix et fit élire 35 des siens, dont 17 républicains. Thiers entra au Corps législatif.

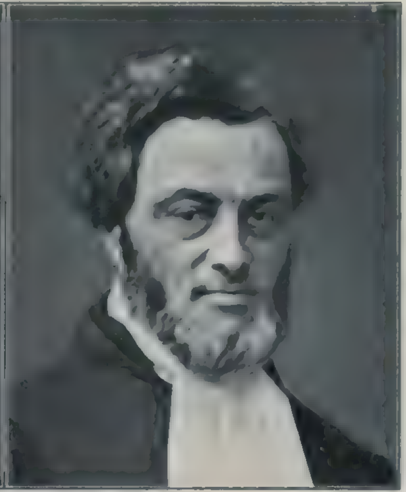
La plupart de ces opposants restèrent irréconciliables. Quelques-uns évoluèrent et parurent décidés à accepter l'Empire si le régime était transformé et si Napoléon rendait à la France toute la liberté. Ils entraînèrent avec eux un certain nombre de bonapartistes qui sentaient la nécessité de cette transformation. Ainsi se forma vers 1866 le « tiers parti », dont le chef fut l'un des « Cinq », Emile Ollivier. Hostile



ÉMILE OLLIVIER (1825-1913). *Le brillant chef du tiers parti, qui, pour son malheur, devint premier ministre en 1870. La guerre mit fin pour toujours à sa carrière politique.* (CL. PIERRE PETIT.)



ROUHER (1814-1884). *Celui qu'Ollivier surnommait « le vice-empereur sans responsabilité » ; c'était un Auvergnat tenace et têtu qui jusqu'au bout s'opposa aux concessions libérales.* (CL. BRAUN.)



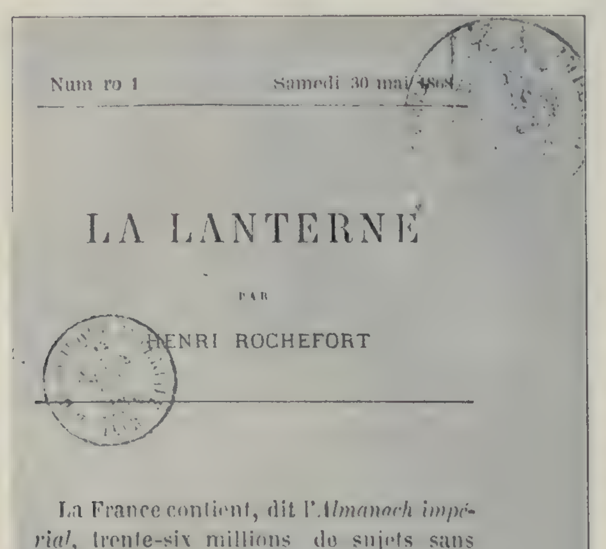
JULES FAVRE (1809-1880) *Jules Favre fut sous le second Empire, avant Gambetta, le grand avocat et le grand orateur républicain ; un des adversaires redoutables du régime impérial* (CL. PIERRE PETIT.)

à la politique d'opposition systématique et à la pratique du « tout ou rien », « je prends le bien, disait Ollivier, de quelque main qu'il me vienne ». Cette disposition le conduisit, lorsqu'il fut député, à approuver dans diverses circonstances des actes ou des propositions du gouvernement, à devenir même le rapporteur de l'une d'elles, l'importante loi de 1864 qui, supprimant le délit de coalition pour les ouvriers, leur accordait en fait le droit de grève. De là des relations courtoises avec le président du Corps législatif, le duc de Morny. Celui-ci, politique avisé, sentait indispensable une transformation de régime. Il s'efforça d'y incliner Napoléon, et prépara un rapprochement entre le souverain et le député. Le duc de Morny étant mort, son entreprise fut poursuivie par son successeur, le comte Walewski.

LES CONCESSIONS LIBÉRALES. Napoléon ne répugnait pas à l'idée de nouvelles concessions libérales. Sous l'influence d'Emile Ollivier il publia le décret du 19 janvier 1867 qui supprimait l'adresse et donnait aux députés et aux sénateurs le droit d'interpellation, c'est-à-dire le droit d'interroger les ministres sur les actes du gouvernement, non plus une fois par an, — ce qui rendait les discussions nécessairement vagues et sans utilité pratique —, mais au moment même où les actes se produisaient et où il était par conséquent encore possible d'en modifier les effets. Les ministres pourraient dorénavant se présenter devant la Chambre. L'Empereur annonçait en outre de prochaines lois qui supprimeraient son pouvoir discrétionnaire en matière de presse, et rétabliraient le droit de réunion. Tout cela semblait indiquer un prochain succès de la politique du Tiers parti et des idées d'Emile Ollivier.

Mais l'entourage immédiat de l'Empereur vint à la traverse, surtout le principal ministre, le ministre d'État Rouher, « le vice-empereur sans responsabilité », disait Ollivier. Auvergnat énergique et tenace, Rouher était persuadé que les concessions libérales perdraient l'Empire et que le régime autoritaire de 1852 était le seul qui convînt à la France. Entre Emile Ollivier et Rouher, l'Empereur, « âme vacillante », ne sut pas prendre franchement parti. Indécis par nature, rendu plus indécis encore par la maladie, il pratiqua pendant trois ans, jusqu'en 1869, une politique hésitante, faisant des concessions conformes aux vues d'Ollivier, mais laissant Rouher les annuler en partie par la façon dont il en réglait l'application. C'est ainsi qu'il attendit jusqu'au milieu de l'année 1868 pour accorder les libertés promises par le décret du 19 janvier. La loi sur la presse (11 mai 1868) abolit l'obligation de l'autorisation préalable pour la création des journaux politiques, réduisit le droit de timbre et supprima les pénalités administratives, avertissement et suspension. La loi sur les réunions publiques rétablit la liberté de réunion, les réunions politiques toutefois n'étant permises sans autorisation préalable qu'en période électorale (10 juin 1868).

PROGRÈS DU PARTI RÉPUBLICAIN. La promulgation de la loi sur la presse fut aussitôt suivie de la création de nombreux journaux, républicains pour la plupart. L'un des tout premiers fut un pamphlet hebdomadaire, d'une verve corrosive, *la Lanterne*, rédigée par un étincelant écrivain, Henri Roche-


Num ro 1 Samedi 30 mai 1868

LA LANTERNE

PAR

HENRI ROCHEFORT

La France contient, dit l'*Almanach impérial*, trente-six millions de sujets sans compter les sujets de mécontentement. Avant d'essayer, devant mes confrères en sujétion, une sorte de cavalier seul dans le cotillon politique, je dois au public, qui m'a montré souvent tant de sympathies, le diable m'emporte si je sais pourquoi, je lui dois, dis-je, quelques explications sur les différentes particularités qui ont présidé à l'élaboration de *la Lanterne* :

LA PREMIÈRE PAGE DE « LA LANTERNE » (Bibl. Nat.). *Cette brochure à couverture rouge, œuvre d'un boulevardier qui maniait à merveille le calembour et la « blague », eut un succès inouï. Du premier numéro, on vendit plus de 100 000 exemplaires. Rochefort dut s'enfuir en Belgique, mais il était devenu l'idole du peuple parisien.*

fort. Nul n'eut plus de succès et ne fit plus de mal à l'Empire. Un autre journal républicain, le *Réveil,* organisa au cimetière Montmartre une manifestation sur la tombe de Baudin, ouvrit une souscription pour élever un monument à sa mémoire (novembre 1868). En six mois il y eut soixante-quatre procès de presse. Ces procès furent pour les avocats l'occasion de redoubler les attaques. L'un d'eux, Gambetta, défenseur du *Réveil,* non seulement exalta Baudin mort en défendant la loi, mais osa, devant les juges impériaux, flétrir « le crime du 2 décembre ». Le plaidoyer eut un immense retentissement. Gambetta devint un des chefs du parti républicain ; il fut élu député de Paris en 1869.

L'EMPIRE PARLEMENTAIRE. Aux élections de 1869, les ultra-bonapartistes furent mis en minorité. L'opposition antidynastique comptait 90 membres, dont 40 républicains. Le tiers parti, avec 116 députés, était maître de la situation.

L'Empereur hésita encore. Ne voulant pas paraître céder à la pression des députés, il prorogea la Chambre. Mais bientôt Rouher donna sa démission de ministre et fut nommé président du Sénat. Enfin le 6 septembre 1869, l'Empereur promulgua un sénatus-consulte qui rendait au Corps législatif l'initiative des lois, la liberté d'amendement, le droit de discuter et de voter le budget par chapitres détaillés, le droit sans limite d'interpellation ; les ministres seraient responsables et pourraient être mis en accusation devant le Sénat.

Peu de temps après, Napoléon chargeait Émile Ollivier de constituer un ministère (2 janvier 1870.)

LE PLÉBISCITE DE 1870. De la Constitution de 1852 plus rien ne subsistait. Il parut alors nécessaire d'appeler les Français à se prononcer sur le régime nouveau. La formule suivante fut soumise au plébiscite : « Le peuple approuve les réformes libérales opérées dans la Constitution depuis 1868 par l'Empereur ». L'annonce du plébiscite provoqua la plus vive agitation. Tandis que les agents du gouvernement s'efforçaient d'obtenir le plus grand nombre possible de suffrages favorables, les Ultra-bonapartistes partisans de l'absolutisme et d'autre part les Républicains menaient une ardente campagne pour faire voter non. Le plébiscite eut lieu le 8 mai 1870. Sur environ onze millions de citoyens, près de neuf millions votèrent, il y eut 7 350 000 oui, 1 538 000 non. Les paysans avaient en masse voté oui. Les votes négatifs venaient des ouvriers et des hommes des classes libérales.

L'Empire par ce plébiscite semblait comme fondé une seconde fois. Trois mois plus tard, la guerre déclarée à la Prusse aboutissait à l'invasion de la France et le 4 septembre 1870, il s'effondra.



SCEAU DE LA IIe RÉPUBLIQUE
(Archives Nationales).



LE PASSAGE DE L'ALMA (20 septembre 1854) (Par Pils, Musée de Versailles). ⌀ *Les zouaves, commandés par le général Bosquet, passent à gué la rivière de l'Alma, près de son embouchure, et escaladent les coteaux couvrant Sébastopol ; c'étaient des pentes abruptes, hérissées de rochers, que l'ennemi avait garnies d'une forte artillerie. Les alliés traversèrent la rivière en deux groupes séparés et grimpèrent à l'assaut ; les Français, à droite, arrivèrent les premiers sur la hauteur ; les Anglais, qui furent arrêtés par le gros des forces russes, avancèrent moins vite.*

CHAPITRE IV

LES GUERRES DU SECOND EMPIRE

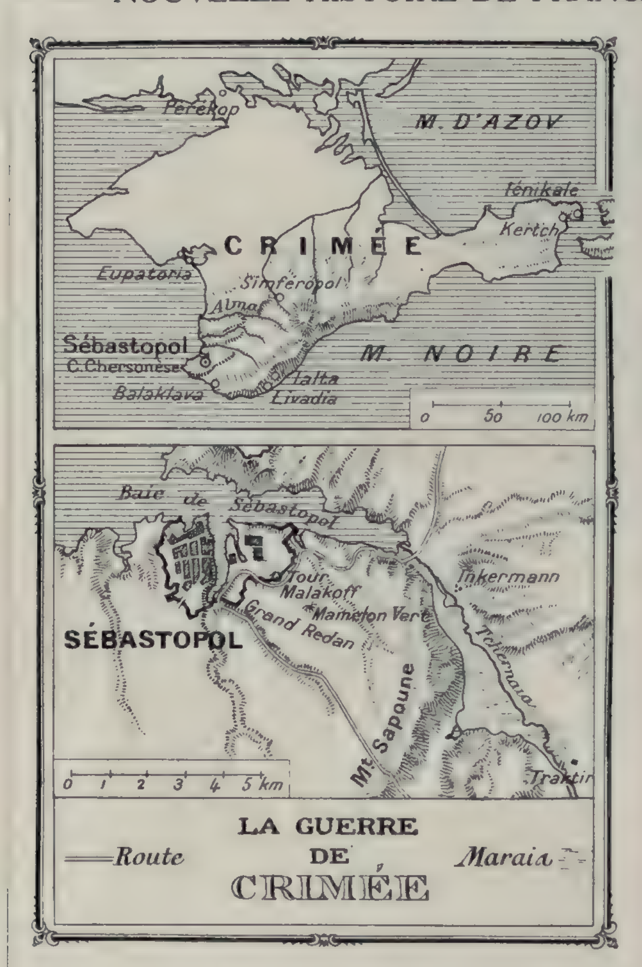
Crimée, Italie, Mexique.

LA POLITIQUE DE NAPOLÉON III. ⌀ ⌀ En 1852, dans un discours retentissant, Napoléon avait solennellement déclaré : « L'Empire, c'est la paix ». Pourtant, succédant à la Seconde République qui avait su maintenir la paix durant la tourmente révolutionnaire de 1848, le Second Empire fut une période de guerres, grandes guerres européennes et expéditions lointaines de Chine et du Mexique.

Depuis le coup d'État jusqu'à la fin de l'Empire, Napoléon III prétendit toujours diriger personnellement la politique étrangère. Ses ministres ne furent que ses agents ; souvent même il négociait et décidait en dehors d'eux. « Je sais seul, disait-il un jour à l'ambassadeur de Prusse, quelle sera la politique extérieure de la France. »

Deux idées directrices inspirèrent la politique napoléonienne : le principe nouveau des nationalités, le principe traditionnel des frontières naturelles. Le principe des nationalités se formulait pour Napoléon à peu près en ces termes : les peuples de même langue et de même race, lorsqu'ils sont divisés en groupes politiques distincts ou bien soumis à une domination étrangère, doivent être affranchis et réunis en un État unique ; l'Empereur l'entendait d'ailleurs dans un sens démocratique : dans l'Europe nouvelle qu'il rêvait d'organiser, tous les États devaient être fondés sur le libre consentement des peuples. D'autre part, élevé dans le culte de la tradition napoléonienne, Napoléon III voulait effacer les traités humiliants de 1815 et donner satisfaction au sentiment national en rendant à la France ses frontières naturelles, le Rhin et les Alpes. Il espérait y parvenir précisément à la faveur des remaniements territoriaux que devait entraîner en Europe l'application du principe des nationalités. C'est ainsi qu'il obtint la Savoie pendant la formation de l'unité italienne, et qu'il essaya d'obtenir pendant la formation de l'unité allemande la Belgique ou la rive gauche du Rhin.

Mais pour réaliser d'aussi vastes projets, il manquait



à Napoléon III les qualités essentielles de l'homme d'État, celles que possédèrent au plus haut degré ses contemporains, Cavour et Bismarck, à savoir le sens des réalités et des possibilités, l'habileté à calculer les conséquences lointaines d'une décision, et surtout la vue claire des intérêts nationaux. Rêveur en avance sur son temps et par là chimérique, lent à se décider, obstiné dans ses idées, en même temps un peu fataliste, dans les dernières années de son règne déprimé par la maladie et pliant devant toute volonté forte, il fut presque toujours débordé par les événements qu'il pensait diriger.

CONFLIT AVEC LA RUSSIE. ⌀ ⌀ Pourtant les premières années du règne furent glorieuses et les circonstances favorisèrent d'abord Napoléon. Deux grandes guerres : la guerre de Crimée et la guerre d'Italie, se terminèrent victorieusement pour les armes françaises.

La guerre de Crimée fut provoquée surtout par les ambitions russes. Depuis le début de son règne, le tsar Nicolas Ier projetait soit de démembrer l'empire turc, soit de le mettre sous le protectorat russe. En 1853 il se résolut à agir. Par un véritable ultimatum, il mit le sultan en demeure de choisir entre une alliance avec la Russie ou la guerre. Il exigeait en outre que le sultan lui reconnût un droit de protectorat sur tous les chrétiens orthodoxes de l'empire turc. Le sultan refusa. Aussitôt Nicolas Ier fit entrer ses troupes dans les provinces moldo-valaques, la Roumanie actuelle.

C'était sur le conseil de l'Angleterre et de la France que le sultan avait repoussé l'ultimatum du tsar. L'Angleterre et la France, en effet, étaient intéressées à ne pas laisser modifier l'équilibre méditerranéen par la substitution d'un État énergique comme la Russie à un État chancelant comme la Turquie. D'autre part la question des « Lieux saints », dont les religieux grecs et latins se disputaient la garde, mettait depuis longtemps aux prises la France et la Russie. En outre, Napoléon III avait des griefs personnels contre Nicolas qui, lors du rétablissement de l'Empire en France, s'était efforcé de décider les puissances à ne pas le reconnaître. Les gouvernements français et anglais, venant au secours du sultan, sommèrent le tsar d'évacuer la Moldavie et la Valachie. Sur son refus ils lui déclarèrent la guerre et signèrent une alliance avec la Turquie (mars 1854). En 1855 le Piémont se joignit à la coalition anti-russe.



LES REVENANTS DE SÉBASTOPOL (D'après une lithographie de Bellangé : 1856 Bibl. Nat.). ⌀ *Au retour de Crimée, les troupes qui ont pris part aux assauts meurtriers de Sébastopol traversent la place de la Bastille, dont on voit la colonne dans le fond. L'uniforme des soldats n'aura guère changé un demi-siècle plus tard, en 1914 !*



SÉBASTOPOL (Lithographie de V. Adam, Musée de l'Armée). *A gauche de la rade, la ville ; à droite, le puissant fort du Nord ; à l'extrême droite la tour ronde de l'ouvrage Malakoff ; à l'extrême gauche, une batterie qui canonne un bastion de la place. Au fond, la flotte alliée. A l'entrée de la rade, on aperçoit la cime des mâts des vaisseaux coulés pour lui barrer le passage. Au premier plan à droite, l'escorte de lord Raglan ; à gauche, l'escorte de Canrobert. Les deux chefs sont en avant, à pied.* (CL. HACHETTE.)

LA GUERRE DE CRIMÉE. La guerre eut pour théâtre essentiel la presqu'île de Crimée dans la mer Noire — d'où le nom de guerre de Crimée —, et se résuma en un siège colossal, le siège de Sébastopol. Les Russes avaient créé à la pointe sud de la presqu'île, à Sébastopol, un puissant arsenal maritime qui était une menace constante pour Constantinople : il s'agissait de le détruire.

Retranchée derrière la rivière de l'Alma, l'armée russe de Menchikof essaya d'arrêter les Alliés qui, après avoir débarqué à Eupatoria, marchaient sur Sébastopol : elle fut battue grâce à l'audace des zouaves du général Bosquet qui, après avoir franchi la rivière à son embouchure, escaladèrent à l'extrême gauche ennemie des escarpements jugés par les Russes inaccessibles (20 septembre 1854). La route de Sébastopol était ouverte.

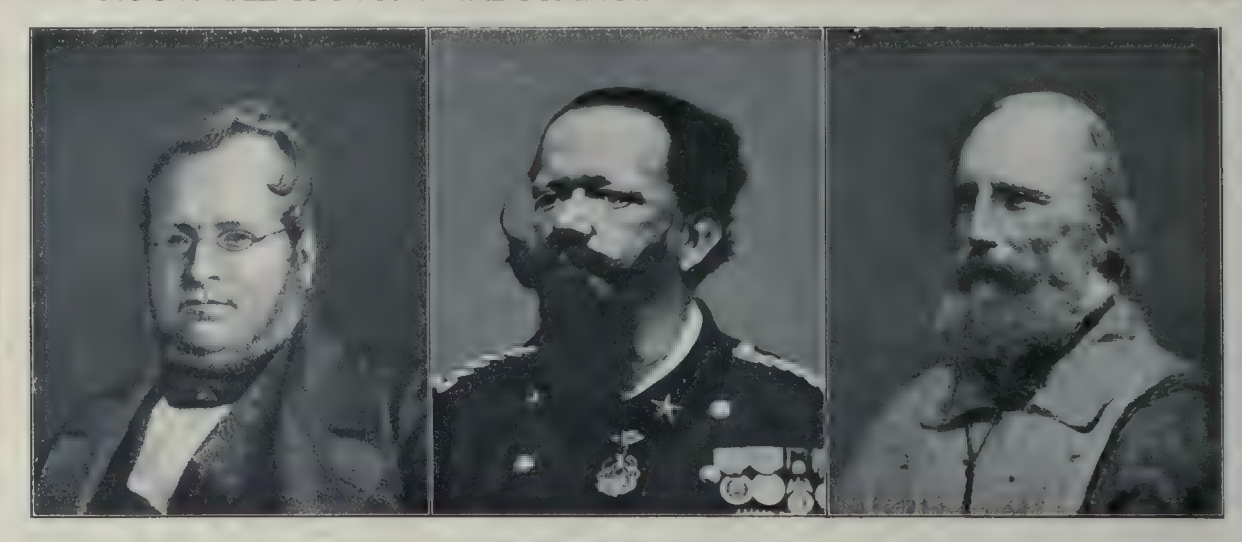
Le siège, un des plus prodigieux de l'histoire, dura onze mois (9 octobre 1854-8 septembre 1855). Il coûta par le feu, et surtout par la maladie et les rigueurs de l'hiver près de 200 000 hommes aux Russes, plus de 100 000 aux Alliés — 22 000 Anglais, 80 000 Français. La place, à peine fortifiée du côté des terres, fut mise rapidement en état de défense par les Russes : un jeune officier du génie, le colonel de Totleben, improvisa, avec une activité merveilleuse, un système nouveau de fortifications en terre, tranchées facilement bouleversées par le canon de l'assiégeant, plus facilement réparées par la pelle de l'assiégé.

A trois reprises, des armées russes vinrent prendre à revers les assiégeants pour les contraindre à lever le siège. Elles furent battues à Balaklava (25 octobre 1854), à Inkermann (5 novembre 1854), au pont de Traktir, (16 avril 1855). A Inkermann, la plus importante et la plus sanglante des trois rencontres, l'armée anglaise, surprise avant l'aube, dans le brouillard, par les Russes montant des ravins, eût été écrasée si son héroïque ténacité n'eût facilité l'entrée en ligne des Français qui, à onze heures, rejetèrent l'armée russe en bas des crêtes ; elle avait perdu 12 000 hommes sur 36 000 engagés.

La clef de la défense était, au sommet d'un mamelon



UN BASTION DE L'OUVRAGE MALAKOFF A LA FIN DU SIÈGE. *Deux grosses pièces d'artillerie abandonnées dans un inextricable fouillis de fascines, planches, gabions et sacs à terre. Emportée d'assaut le 8 septembre 1855, la tour Malakoff était le plus puissant des ouvrages qui défendaient Sébastopol.* (CL. ILLUSTRATION.)



CAVOUR (1810-1891). *Le fondateur de l'unité italienne et sans aucun doute l'un des plus grands hommes d'État de tous les temps, sous les dehors très simples d'un bon propriétaire rural.* (CL. BRAUN.)

VICTOR-EMMANUEL (1820-1878). *Figure énergique et martiale d'un roi soldat que nos zouaves, émerveillés de sa bravoure, nommèrent caporal, le soir de la bataille de Palestro.* (CL. ALINARI.)

GARIBALDI (1807-1882) (Par G. Induno, Musée de l'Armée). *Condottiere égaré dans le XIXe siècle, mais aussi républicain et patriote passionné, il vint combattre en 1870 dans le camp français.* (CL. HACHETTE.)

l'ouvrage Malakoff, citadelle en terre, longue d'environ 350 mètres, et couverte à un kilomètre en avant par un autre ouvrage, le Mamelon Vert. Dès le début de juin, sous l'impulsion d'un nouveau général en chef, Pélissier, les Français enlevèrent le Mamelon Vert (7 juin 1855). Enhardis par ce premier succès, les Alliés tentèrent un assaut général qui échoua. On revint au siège méthodique et aux cheminements. Il fallut aux Français, partant du Mamelon Vert, trois mois de travaux et de combats pour approcher à 25 mètres de Malakoff.

Le samedi 8 septembre, après trois jours de bombardement, l'assaut fut donné à toutes les défenses par 50 000 hommes. Il fut partout repoussé et les Anglais subirent des pertes terribles au Grand Redan. Mais Malakoff fut en vingt-cinq minutes enlevé par la division du général de Mac-Mahon. Les retours offensifs des Russes, renouvelés désespérément pendant quatre heures, ne parvinrent pas à l'en déloger.

Malakoff pris, Sébastopol ne pouvait plus se défendre ; les Russes l'évacuèrent dans la nuit, après avoir fait sauter tous les bastions et incendié tous leurs navires dans la rade. Cette dernière journée leur coûtait 13 000 hommes ; elle en coûtait 10 000 aux Alliés.

CONGRÈS DE PARIS. Pendant le siège de Sébastopol, Nicolas était mort du désespoir de ses défaites (mars 1855). Après la chute de la place, le nouveau tsar Alexandre II se résigna à traiter.

Un Congrès, où, sous la présidence du comte Walewski, ministre des Affaires étrangères de France, siégèrent les représentants de l'Angleterre, de la Russie, de la Turquie, de l'Autriche, du Piémont, de la Prusse se réunit à Paris et régla les conditions de la paix (25 février-30 mars 1856). On décida de neutraliser la mer Noire : il fut interdit à la Russie et à la Turquie d'y avoir ni vaisseaux de guerre, ni arsenaux. Les puissances garantirent l'autonomie des provinces roumaines et de la Serbie. Mais elles garantirent aussi l'intégrité territoriale de l'empire turc. Ainsi la Turquie, officiellement placée sous la sauvegarde de l'Europe, semblait désormais à l'abri du péril russe.

Quant à la France, elle ne retirait de cette guerre meurtrière qu'un bénéfice moral. C'était surtout à la vaillance héroïque de ses soldats qu'avaient été dues les victoires de Crimée. C'était à Paris, sous la





UNE REVUE DE TROUPES A LONGCHAMP, LE 23 OCTOBRE 1867
(Peinture de Decaen, Musée de Versailles). (CL. HACHETTE.)



GARDE IMPÉRIALE (Voltigeurs).
(Bibl. Nat.).



WINTERHALTER : PORTRAIT DE M. ANDRÉ EN OFFICIER DES GARDES. (Musée Jacquemart André). (CL. BULLOZ.)



GARDE IMPÉRIALE (Gendarmerie)
(Bibl. Nat.).



HUSSARDS. DRAGON (Garde impériale).
(Bibl. Nat.).



ARTILLEUR A CHEVAL. CHASSEUR A CHEVAL
(Bibl. Nat.).

ARTILLEUR A PIED. GRENADIER DE LA GARDE (Collection Bernard Franck).



MEISSONIER : NAPOLÉON III ET SON ÉTAT-MAJOR (Musée du Louvre).



SAPEUR DE VOLTIGEURS. ZOUAVE
(Collection Bernard Franck).

UNIFORMES DU SECOND EMPIRE

Sauf exception dans le détail, le second Empire a trouvé une formule d'uniforme qui prévaudra jusqu'à la guerre de 1914. Hussards, dragons, artilleurs, chasseurs à cheval ont conservé sensiblement la même tenue pendant plus d'un demi-siècle. La garde, dont l'uniforme était d'une élégance fastueuse, a naturellement disparu avec le régime impérial.



ENTRÉE DES FRANÇAIS A MILAN (6 juin 1859) (Bibl. Nat.). ⌀ *La bataille de Magenta ayant ouvert aux alliés toute la Lombardie, l'armée française entre dans Milan, acclamée et fêtée. L'empereur Napoléon III et le roi Victor-Emmanuel s'avancent à cheval, botte à botte, en tête des troupes victorieuses : la foule jette des fleurs, agite des palmes et des drapeaux. Napoléon, par une proclamation « aux Italiens », leur annonça qu'il ne restait plus « aucun obstacle à la manifestation de leurs vœux légitimes » et les exhorta à « voler sous les drapeaux de Victor-Emmanuel ».*

présidence d'un diplomate français, que la paix avait été négociée et signée. L'amour-propre national en fut satisfait et on crut qu'une ère nouvelle de prépondérance française s'ouvrait en Europe.

LA QUESTION ITALIENNE. ⌀ ⌀ Au cours du Congrès de Paris, à la suite d'une entente secrète entre Napoléon III et le ministre piémontais Cavour, le comte Walewski avait exposé les dangers que faisait courir à la paix de l'Europe la situation de l'Italie. C'étaient les premiers symptômes d'un nouveau conflit qui, mettant aux prises la France et l'Autriche, devait fournir à Napoléon III l'occasion de faire prévaloir en Europe le principe des nationalités.

Le Congrès de Vienne avait donné à l'Autriche une situation prépondérante en Italie : elle y possédait le royaume lombard-vénitien ; en outre des princes autrichiens régnaient à Parme, à Modène et en Toscane. Le reste de l'Italie était partagé entre le roi de Sardaigne, maître du Piémont et de la Savoie, le Pape et le roi des Deux-Siciles qui possédait toute l'Italie du Sud. Depuis 1815 des troubles continuels avaient agité l'Italie. Les patriotes italiens, qui étaient en même temps des libéraux, voulaient renverser les gouvernements absolutistes, chasser les Autrichiens d'Italie et faire l'unité italienne. En 1848, alors que la Révolution éclatait dans toute l'Europe, à Paris, à Vienne, à Berlin, ils avaient cru toucher au but. Le roi de Sardaigne Charles-Albert, après avoir accordé une constitution à ses sujets, s'était mis à la tête de la croisade nationale contre l'Autriche. Mais les Autrichiens avaient été vainqueurs, et, avec leur concours, la réaction avait triomphé dans toute l'Italie. Seul le Piémont était resté un État libéral autour duquel se groupèrent désormais les patriotes Italiens (1849).

L'expérience était faite que les Italiens ne pouvaient par leurs seules forces chasser les Autrichiens, et que, pour réaliser leur rêve, il leur faudrait le concours de l'étranger. C'est ce que comprit Cavour, ministre du nouveau roi de Sardaigne Victor-Emmanuel II. Diplomate incomparable, il se donna pour tâche de gagner l'alliance de Napoléon III. La cause italienne était d'ailleurs sympathique à l'Empereur, non seulement parce qu'elle était fondée sur le principe des nationalités, mais parce que lui-même, dans sa jeunesse, avait combattu pour elle : affilié à la société secrète de la Charbonnerie, il avait participé au soulèvement de 1831 dans les États de l'Église. Aussi dès 1852 promettait-il formellement à un envoyé de Victor-Emmanuel « de faire quelque chose pour l'Italie », dès qu'il aurait « consolidé l'autorité et le crédit de la France » en Europe.

Très habilement, pour relever le prestige de l'armée sarde et se ménager la reconnaissance de la France et de l'Angleterre, Cavour, à la demande de Napoléon, entraîna le Piémont dans la guerre de Crimée. Il put





LE RETOUR DES TROUPES D'ITALIE (Lithographie du temps, Bibl. Nat.). *La guerre d'Italie avait été rapide et brillante ; Magenta et Solferino avaient soulevé l'enthousiasme dans toute la France. Paris ne ménagea pas ses acclamations aux troupes qui défilèrent sur la place Vendôme devant la tribune où siégeaient l'empereur et sa cour. Elles débouchent sur la place par la rue Castiglione, laissent la colonne sur leur gauche et gagnent les grands boulevards par la rue de la Paix. Partout des mâts des oriflammes des drapeaux ; des chapeaux au bout des bras, des vivats sur toutes les lèvres.*

ainsi siéger au Congrès de Paris; malgré les protestations de l'Autriche, il réussit à faire poser devant le Congrès la question italienne. Dès ce moment, Napoléon III était déterminé à la guerre contre l'Autriche et il la préparait. L'attentat d'Orsini (janvier 1858) ne fit que le confirmer dans sa résolution. Au mois de juillet 1858, à l'insu même de ses ministres, il appela Cavour à Plombières, petite station balnéaire des Vosges où il était en traitement: là, dans un mystérieux tête-à-tête en pleine forêt, furent réglées toutes les conditions de l'alliance franco-sarde et de la guerre contre l'Autriche. Victor-Emmanuel recevrait le Lombard-Vénitien et une partie des États de l'Église ; les États italiens seraient réunis en une confédération que présiderait le pape ; la France recevrait en échange la Savoie et peut-être le comté de Nice.

Dès lors Cavour multiplia les provocations pour amener l'Autriche à prendre l'initiative de la guerre. Il y parvint. Le 23 avril 1859, l'empereur d'Autriche sommait Victor-Emmanuel de désarmer sous trois jours ; l'ultimatum fut repoussé. Le 29 avril l'armée autrichienne passait la frontière du Tessin. Le même jour une partie de l'armée française franchissait les Alpes, tandis que le reste débarquait à Gênes. Napoléon en venant prendre le commandement annonça, dans une proclamation, qu'il ferait « l'Italie libre des Alpes à l'Adriatique ».

GUERRE D'ITALIE. La guerre d'Italie dura deux mois à peine. Les opérations commencées le 10 mai étaient terminées le 8 juillet. Les Autrichiens avaient réuni sur la rive gauche du Pô 120 000 hommes commandés par Giulay et s'étaient avancés jusque sur la Sesia. 100 000 Français et 60 000 Sardes étaient concentrés sur la rive droite du Pô, en avant d'Alexandrie.

Surpris par une conversion brusque de l'armée française qui avait franchi le Pô à Casale, Giulay recula derrière le Tessin. C'est là que fut livrée, le 4 juin, la première grande bataille de la campagne, Magenta. Après une lutte acharnée et jusqu'au soir indécise, l'arrivée du général de Mac-Mahon sur le flanc droit des Autrichiens les obligea à battre en retraite; ils

avaient perdu 10 000 hommes, les Français 4 500. La victoire de Magenta livra toute la Lombardie aux Franco-Sardes : les Autrichiens reculèrent du coup jusqu'au Mincio.

Trois semaines plus tard, les Autrichiens, sous le commandement direct de l'empereur François-Joseph, reprenaient l'offensive : ils étaient 126 000. Le vendredi matin 24 juin, au sud du lac de Garde, Français et Autrichiens, marchant sans s'éclairer, se heurtaient inopinément sur une série de positions d'un développement de vingt kilomètres. L'action, une véritable action du Moyen âge, un choc de front, sans manœuvres, confus et décousu jusqu'à midi, dura près de douze heures, sous un ciel de plomb. Au nord les Piémontais, qui formaient la gauche de l'armée alliée, furent en dépit d'énergiques efforts, constamment refoulés à San Martino par l'Autrichien Benedeck. Au sud, dans la plaine, la droite française, sous le général Niel, bien qu'inférieure en nombre, brisa trois fois l'offensive ennemie. La victoire fut décidée au centre, au rocher de Solférino, un mamelon abrupt que surmontait une grosse tour. Sur l'ordre de Napoléon qui, à partir de midi, dirigea personnellement la lutte, la position fut enlevée par la division des voltigeurs de la garde, vers deux heures. Mais les Autrichiens ne battirent définitivement en retraite sur toute la ligne qu'à quatre heures et demie, comme éclatait un orage formidable qui, faisant presque la nuit, aveuglant les hommes dans des tourbillons de poussière, de grêle et de pluie, arrêta la poursuite française. La bataille de Solférino, l'une des plus grandes du dix-neuvième siècle — il y eut plus de 260 000 hommes engagés, avec près de 800 canons — coûtait, morts et blessés, 17 500 hommes aux Français et aux Sardes, 22 000 hommes aux Autrichiens.

Solférino semblait devoir être le premier acte de la conquête de la Vénétie, Brusquement, Napoléon offrit à la paix à François-Joseph : les conditions en furent arrêtée à l'entrevue de Villafranca. L'Autriche cédait la Lombardie au Piémont, mais gardait la Vénétie. L'Italie devait former une confédération, sous la présidence honoraire du pape (11 juillet 1859). Ainsi Napoléon n'avait pas tenu sa promesse : « l'Italie libre des Alpes à l'Adriatique ». Les Italiens se crurent joués et crièrent à la trahison. Pourtant ce revirement de l'Empereur tenait à des causes multiples, quelques-unes très graves : l'armée autrichienne n'était pas détruite, et l'entrée de la Vénétie était couverte par plusieurs citadelles dont la prise eût nécessité des sièges longs et difficiles. Mais surtout la France était menacée d'une seconde guerre sur le Rhin : les victoires de Napoléon en Italie avaient réveillé toutes les haines allemandes ; la Prusse avait commencé à mobiliser. Napoléon ne voulut pas courir le risque d'une double guerre.

ANNEXION DE LA SAVOIE. D'ailleurs les stipulations de Villafranca, ratifiées par la paix de Zurich (novembre 1859), restèrent lettre morte. Sans tenir compte des décisions des empereurs, le peuple italien acheva de lui-même l'œuvre de l'unité.

Ce fut d'abord l'Italie centrale — Modène, Parme, la Toscane et la Romagne pontificale — soulevée dès le début de la guerre, qui vota par plébiscites son annexion au royaume de Sardaigne (mars 1860). Quelques semaines plus tard un aventurier audacieux, Garibaldi, ayant réuni un corps de volontaires qu'on appela les Mille ou les Chemises rouges à cause de leur uniforme, se rendait maître de la Sicile, et de là passait dans l'État napolitain soulevé contre son roi François II. L'armée sarde intervint alors, occupa dans les États de l'Église les Marches et l'Ombrie, puis, rejoignant Garibaldi, battit l'armée napolitaine et conquit toute l'Italie méridionale. A la fin de 1860 les États de l'Église et l'ancien royaume des Deux-Siciles votèrent à leur tour l'annexion au Piémont. Le 18 février 1861, Victor-Emmanuel était proclamé roi d'Italie par un parlement national réuni à Turin. L'unité italienne était faite : il ne manquait au nouveau royaume que Rome, où régnait encore le pape, et la Vénétie restée autrichienne.

La formation du royaume d'Italie eut pour conséquence l'achèvement de la France au Sud-Est, par l'annexion de la Savoie et du comté de Nice. Cette double cession prévue à Plombières, ne fut cependant réclamée par Napoléon qu'après l'annexion de l'Italie centrale au royaume sarde (mars 1860). La demande était justifiée par des raisons de sécurité nationale. Dès lors que le Piémont se transformait en un puissant État militaire, la sûreté de la France exigeait qu'il cessât d'être maître des passages des Alpes. Toutefois Napoléon tint à ce que les populations de la Savoie et de Nice fussent appelées à décider elles-mêmes de leur sort. L'annexion fut précédée d'un plébiscite ; il y eut pour l'union à la France, en Savoie 130 000 suffrages contre 2 250 ; à Nice 25 000 oui contre 160 non. Là, comme en Italie, c'est par la volonté des peuples que se trouva détruite l'œuvre du Congrès de Vienne et des traités de 1815.

LA QUESTION ROMAINE. Même après l'annexion de Nice et de la Savoie, Napoléon III continua à suivre de près les affaires italiennes. De graves difficultés surgirent, provoquées par la question romaine qui, posée dès 1860, fut résolue seulement par la chute de l'Empire en 1870.

Les catholiques français formaient, on l'a vu, un parti puissant avec lequel Napoléon devait compter. Ils reprochaient vivement à l'Empereur d'avoir laissé Victor-Emmanuel annexer les États de l'Église. Ils obtinrent au moins qu'il mît obstacle à l'annexion de Rome en y maintenant une garnison française. Ils étaient guidés à la fois par des raisons d'attachement au pape et par des raisons politiques. Ils redoutaient en effet, et avec eux beaucoup d'hommes d'État comme Thiers, que, Rome devenant capitale de l'Italie, le pape ne fût plus qu'un évêque italien, porté à favoriser les intérêts italiens.. Mais l'Italie voulait avoir Rome pour capitale. Pris entre les exigences contraires du parti catholique français et du peuple italien, Napoléon III ne parvint à satisfaire ni l'un ni l'autre.

Personnellement il aurait voulu amener le pape à renoncer de lui-même, moyennant des garanties de pleine indépendance, à son pouvoir temporel. Mais le pape Pie IX répondit à toutes les démarches de conciliation par une fin de non-recevoir. Alors Napoléon III signa avec Victor-Emmanuel la Convention de septembre 1864 ; le gouvernement italien s'engageait à respecter et à protéger l'indépendance de Rome ; les Français devaient évacuer Rome dans un délai de deux ans. L'évacuation eut lieu à la fin de 1866.

Dès 1867 Garibaldi, échappant à la surveillance des ministres italiens, tentait un coup de main sur Rome. Aussitôt Napoléon III fit réoccuper le territoire pontifical et une brigade française, commandée par le général de Failly, battit Garibaldi à Mentana (3 novembre 1867). Cette nouvelle intervention souleva dans toute l'Italie les plus vives colères contre la France, surtout quand on connut le télégramme où Failly annonçait son succès au gouvernement français et les déclarations faites par Rouher au Corps législatif. « Les chassepots ont fait merveille », avait télégraphié de Failly. « L'Italie ne s'emparera pas de Rome, avait dit Rouher ; jamais, jamais la France ne supportera cette violence faite à son honneur et à la Catholicité. » Dès lors et pour de longues années le souvenir de l'aide généreusement donnée en 1859 par la France fut effacée au cœur des Italiens.

L'AVENTURE MEXICAINE. Le désir de donner satisfaction aux catholiques fut encore dans une certaine mesure un des mobiles qui poussèrent l'Empereur à s'engager dans la coûteuse aventure mexicaine.

Le Mexique, ancienne colonie espagnole devenue république indépendante depuis 1821, était déchiré par les luttes des partis. De 1857 à 1860 une guerre civile avait mis aux prises le parti conservateur catholique et les libéraux qui avaient fait élire président de la République leur chef Juarez. Vainqueur et maître de Mexico, Juarez décréta la faillite provisoire de l'État mexicain. Cette mesure, qui atteignait surtout les financiers étrangers, créanciers du Mexique, fut l'occasion de l'intervention européenne : la France, l'Angleterre et l'Espagne s'entendirent pour envoyer leurs flottes à la Vera-Cruz (1861). La France soutenait les réclamations d'un banquier suisse, Jecker, qui s'était fait naturaliser Français et qui avait intéressé à ses opérations le duc de Morny, principal conseiller de Napoléon III.

Mais dès le mois de février 1862, l'Angleterre et l'Espagne signaient une convention avec le gouvernement mexicain et retiraient leurs troupes. Au contraire Napoléon décida de continuer la guerre et d'envoyer une expédition contre Mexico. Il avait conçu l'étrange projet de fonder au Mexique un Empire de civilisation latine destiné à contrebalancer la puissance des États-Unis anglo-saxons, et dont la couronne serait donnée à l'archiduc Maximilien, frère de l'empereur d'Autriche.

GUERRE DU MEXIQUE. La guerre fut beaucoup plus longue et plus difficile qu'on ne s'y attendait en France. On avait compté sur l'appui des catholiques mexicains ; ils n'étaient qu'une minorité. La masse de la nation mexicaine se groupa autour



CHASSEUR D'AFRIQUE (Par E. Detaille, Musée de l'armée). *Képi rigide rouge à bandeau bleu ciel ; veste bleu ciel, haute ceinture de laine rouge, pantalon rouge à bande bleu ciel, buffleterie blanche. Sabre, carabine, pistolets dans les fontes. Comme monture, le cheval arabe.*



ATTAQUE DE LA PUÉBLA (5 mai 1862) (Par Beaucé, Musée de Versailles). *Les troupes du général de Lorencez attaquent le fort Saint-Xavier qui protégeait la Puébla. Dans la forteresse à demi détruite, les Mexicains retranchés se défendent à coups de canon et de fusil. Au premier plan, les troupes françaises quittent la protection d'un mur bas couvert de sacs de terre pour s'élancer à l'assaut.*

de Juarez pour la défense de l'indépendance nationale. D'autre part la nature du pays, tout entier montagneux, facilitait la résistance et se prêtait à une guerre d'embuscades.

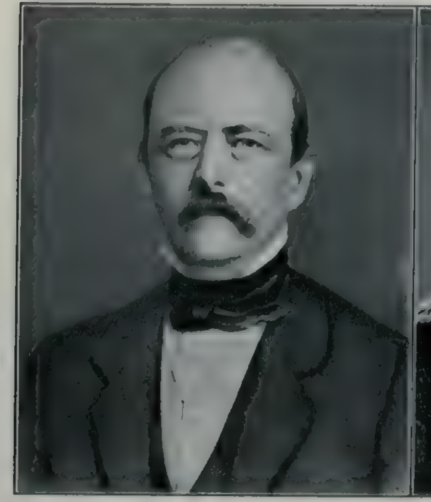
Une première expédition, trop faible — elle ne comprenait que 7 000 hommes — échoua devant Puebla (mai 1862). Il fallut envoyer 20 000 hommes, sous le commandement des généraux Forey et Bazaine. Après deux mois de siège et de combats, Puebla fut emporté (mai 1863). Le 3 juin l'armée française entrait

SOLDATS MEXICAINS ENTOURÉS DE SOLDATS FRANÇAIS. *Au premier plan, un cavalier tenant son cheval par la bride, la carabine attachée à la selle ; deux fantassins. Tous les trois portent la veste courte et le pantalon, le large sombrero. Le fantassin de droite a la poitrine entourée du poncho.*

dans Mexico, où un simulacre d'Assemblée nationale proclama empereur l'archiduc Maximilien. Non sans hésitation, Maximilien accepta la couronne qui lui était offerte et se rendit au Mexique (1864).

Mais la prise de la capitale n'avait pas mis fin à la guerre. Comme les Espagnols au temps de Napoléon Ier, les Mexicains, formés en guerillas, ne cessaient de harceler les troupes françaises. La situation devint tout à fait grave en 1865 quand les États-Unis, délivrés de la guerre civile dite guerre de Sécession, menacèrent d'intervenir. Au même moment la rivalité de la Prusse et de l'Autriche semblait sur le point de déchaîner une nouvelle crise européenne. Napoléon inquiet se décida à rappeler ses troupes du Mexique. L'évacuation, commencée en 1866, était achevée en mars 1867.

Le dénouement ne se fit pas attendre. Maximilien avait refusé d'abdiquer ; abandonné de tous, il fut pris par les Juaristes à Queretaro, condamné à mort et fusillé (19 juin 1867). Ainsi se termina cette aventure qui, moralement surtout, eut pour l'Empire de très graves conséquences. Son prestige, son honneur même se trouvaient atteints par l'exécution de Maximilien. Les conséquences matérielles furent, semble-t-il, moins graves qu'on ne l'a dit longtemps. Les pertes totales pour les cinq années de guerre ne dépassèrent pas 5 000 hommes, et les dépenses 350 millions.



BISMARCK (1815-1898) (Photographie prise à Friedrichsruh). *Bismarck en 1862, à quarante-sept ans. Sous le front puissamment développé, les yeux très bleus ont un regard perçant, audacieux et dur.*



GUILLAUME Ier (1797-1888). *L'empereur d'Allemagne vers 1870. Un vrai Hohenzollern, laborieux, économe, par-dessus tout soldat et donnant tous ses soins à l'armée* (CL. LOESCHER et PETSCH.)



MOLTKE (1800-1891). *Une tête d'oiseau de proie, avec le nez en bec d'aigle, les lèvres minces et serrées, le menton et le cou décharnés. L'air dur et même méchant.* (CL. LOESCHER et PETSCH.)

LA POLITIQUE DE BISMARCK. Au moment où prenait fin l'aventure mexicaine, l'extension soudaine de la puissance prussienne créait pour la France un péril des plus redoutables.

En Allemagne comme en Italie la question de l'unité était posée depuis 1815. L'Allemagne était restée morcelée en 38 États. Ces États formaient, il est vrai, une Confédération germanique, mais la Confédération n'établissait aucun lien réel entre les États. En Allemagne comme en Italie, les patriotes libéraux avaient essayé de profiter de la crise révolutionnaire de 1848 pour fonder l'unité allemande. Comme les Italiens en 1848, ils avaient complètement échoué.

Mais, parmi les 38 États allemands, il y en avait deux qui étaient de grandes puissances, l'Autriche et la Prusse. L'une et l'autre voulaient faire l'unité allemande sous leur direction et à leur profit. L'Allemagne était ainsi vouée soit à l'hégémonie autrichienne, soit à l'hégémonie prussienne.

Depuis 1861, la Prusse avait pour roi Guillaume Ier. Depuis 1862, le premier ministre de Prusse était le baron de Bismarck. Le roi et le ministre se proposèrent comme but de mettre la Prusse « à la tête de l'Allemagne ». Tous deux étaient d'ailleurs pénétrés de cette idée que l'unité allemande ne se ferait « ni par des discours, ni par des votes, mais par le fer et le sang », et que l'instrument en serait l'armée prussienne. Celle-ci réorganisée sous la direction de Moltke, chef de l'État-Major général, fut portée à l'effectif de 450 000 hommes sur le pied de guerre.

Une fois prêt l'outil de guerre, Bismarck se chargea de l'employer. Ce fut par deux grandes guerres, voulues par lui, préparées par lui, éclatant à son heure, qu'il réalisa l'unité allemande : la guerre de 1866 contre l'Autriche ; la guerre de 1870 contre la France.

Une guerre contre l'Autriche paraissait en effet la première et l'indispensable condition de l'unification de l'Allemagne au profit de la Prusse. En fait, comme Bismarck l'écrivait dès 1853, il n'y avait pas place pour deux en Allemagne : « Il fallait que l'un des deux pliât ou fût plié ». Mais, avant de courir la redoutable aventure, Bismarck voulut s'assurer la neutralité de la France et l'alliance de l'Italie. L'entrevue qu'il eut à Biarritz (octobre 1865) avec Napoléon III n'aboutit pas à une entente formelle ; cependant l'empereur se montra favorable aux projets de Bismarck et c'est sur son conseil que fut conclue en avril 1866 l'alliance entre la Prusse et l'Italie, alliance offensive dont le prix devait être pour Victor-Emmanuel l'acquisition de la Vénétie.

Aussitôt Bismarck chercha un prétexte de rupture. Comme Cavour en 1859, il sut habilement provoquer l'Autriche. Le 16 juin 1866 la guerre éclatait. L'Autriche avait de son côté la plupart des États de la Confédération germanique.

SADOWA. Les opérations furent menées par Moltke avec une rapidité foudroyante et dont on n'avait pas vu d'exemple depuis la campagne d'Iéna : en un mois et demi tout était terminé. La bataille décisive eut lieu en Bohême, à Sadowa (3 juillet) : l'armée autrichienne fut mise en pleine déroute. Le 22 juillet, les préliminaires de la paix étaient signés à Nikolsbourg ; ils furent transformés en paix définitive à Prague (23 août 1866).

La victoire prussienne eut pour l'Allemagne et

pour l'Europe les plus graves conséquences. L'Autriche dut accepter la dissolution de la Confédération germanique et renoncer définitivement à faire partie de l'Allemagne. La Prusse s'agrandit considérablement : sans consulter les populations, elle s'annexa le Schleswig et le Holstein, le royaume de Hanovre, la Hesse électorale, Francfort-sur-le-Mein, en tout quatre millions et demi d'habitants. L'Allemagne du Nord s'unit sous l'hégémonie prussienne : tous les États au nord du Main formèrent la Confédération de l'Allemagne du Nord (avril 1867), dont le président héréditaire fut le roi de Prusse.

L'Italie, bien qu'elle eût été vaincue par l'Autriche à Custozza (24 juin 1866), reçut par l'entremise de Napoléon III la Vénétie.

LA POLITIQUE DE POURBOIRES. La bataille de Sadowa eut encore une autre conséquence capitale : elle marqua la ruine de la prépondérance française en Europe et elle fut le point de départ d'un antagonisme entre la France et la Prusse qui devait aboutir à la guerre de 1870.

D'abord le prestige militaire de la France, établi sur les victoires de Crimée et d'Italie, se trouva éclipsé par le prestige nouveau des armes prussiennes. La France comme la Prusse avait vaincu les Autrichiens : mais la victoire prussienne de Sadowa était beaucoup plus complète et plus décisive que n'avaient été les victoires françaises de Magenta et de Solférino.

En outre les démarches maladroites de Napoléon III — ce que Bismarck appela la politique de pourboires — aggravèrent la situation de la France. Par de simples négociations diplomatiques, sans recourir à la force ou tout au moins à une médiation armée, l'Empereur crut possible après Sadowa d'obtenir de la Prusse la récompense de sa neutralité. Successivement il demanda à Bismarck les territoires bavarois de la rive gauche du Rhin avec Mayence (5 août 1866) ; puis, à la suite d'un refus, le Luxembourg et la faculté, quand il le jugerait opportun, d'annexer la Belgique. Cette seconde démarche n'eut pas plus de succès que la première.

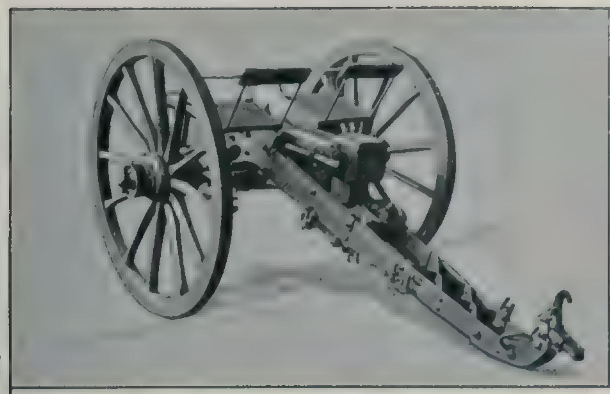
Bismarck profita habilement de ces fausses manœuvres. C'était sur l'intervention de Napoléon que la limite du Main avait été imposée à la nouvelle Confédération allemande. Or en échange des territoires qu'il réclamait, Napoléon offrait à la Prusse le droit d'agir à sa guise dans l'Allemagne du Sud. Après s'être donné l'air de protéger l'indépendance des États du Sud, il offrait en secret de les sacrifier. Bismarck se hâta de communiquer les propositions françaises aux rois de Bavière et de Würtemberg qui, furieux de la trahison de l'Empereur, signèrent aussitôt des conventions militaires avec Guillaume Ier. Aux rancunes de la Prusse, mécontente d'avoir été arrêtée dans ses conquêtes s'ajoutèrent dès lors contre la France, proclamée de nouveau l'ennemie héréditaire, les rancunes des Allemands du Sud. L'attaché militaire français résumait ainsi, en 1869, l'état de l'opinion allemande : « La France est un objet de haine pour les uns, d'envie pour les autres, de méfiance et d'inquiétude pour tous. La guerre est à la merci d'un incident. »

La guerre de 1870.

LES FAUTES FRANÇAISES. Le 17 juillet 1870, Napoléon III déclarait la guerre à la Prusse. Mais il est établi aujourd'hui de la façon la plus incontestable que la guerre a été voulue et provoquée par Bismarck. L'œuvre qu'il avait entreprise — l'unification de l'Allemagne sous l'hégémonie de la Prusse — rencontrait en effet de vives résistances, soit de la part de Napoléon III qui, déçu dans ses espoirs de compensation territoriale, était décidé à s'opposer à toute extension nouvelle de la puissance prussienne, soit de la part des Allemands du Sud eux-mêmes qui éprouvaient pour la Prusse une vive antipathie. Une guerre victorieuse contre la France parut à Bismarck le seul moyen de briser cette double opposition : « J'étais convaincu, a-t-il écrit plus tard, que l'abîme creusé au cours de l'histoire entre le nord et le sud de la patrie ne pouvait pas être plus heureusement comblé que par une guerre nationale contre le peuple voisin. »

Les plans de Bismarck furent d'ailleurs admirablement servis par les maladresses du gouvernement impérial et les errements de l'opinion française. Napoléon III était bien informé des dispositions belliqueuses de la Prusse, mais il croyait, malgré tous les avertissements, que la guerre ne dépendrait jamais que de lui, et il désirait maintenir la paix. Il continua donc après 1866 la politique des demi-mesures. Il ébaucha une triple alliance avec l'Autriche et l'Italie : rien ne fut signé parce que Napoléon ne put se résoudre à évacuer Rome, condition mise par l'Italie à la conclusion de l'alliance. De même il ébaucha en 1868 un projet de réorganisation de l'armée ; l'armée devait être portée à 700 000 hommes sur le pied de guerre ; une armée auxiliaire, la garde mobile, devait être constituée avec les exemptés. Mais ce projet souleva au Corps Législatif une opposition très vive; la réorganisation militaire fut faite incomplètement, la garde mobile ne fut pas organisée.

Malade et hésitant, Napoléon III subissait de plus en plus la pression de l'opinion publique ; or celle-ci,



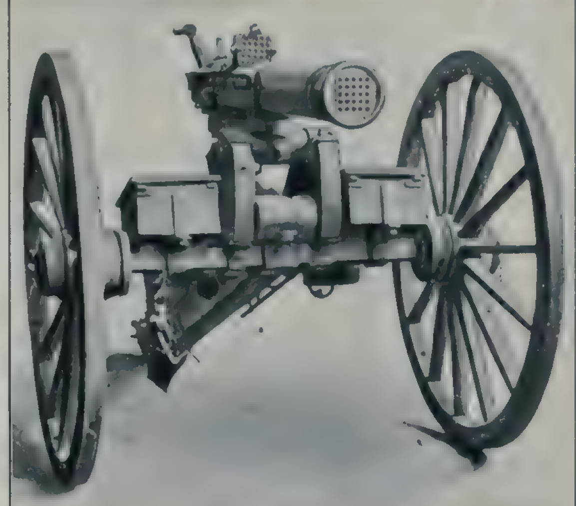
CANON PRUSSIEN
(Musée d'Artillerie).

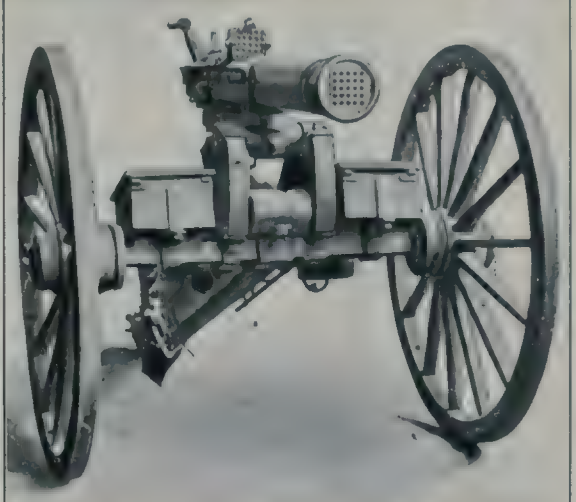
CANON FRANÇAIS
(Musée d'Artillerie).



INFANTERIE PRUSSIENNE
en 1870

FUSIL ALLEMAND
(Musée d'artillerie)





MITRAILLEUSE FRANCAISE
(Musée d'Artillerie).

FUSIL FRANÇAIS
(Musée d'Artillerie).



INFANTERIE FRANCAISE
(Musee de l'Armee).



CLAIRON DE LA GARDE MOBILE
(Musée de l'Armée).



CUIRASSIER
par de Neuville (Musee de l'Armée)



CLAIRON DE CHASSEURS A PIED
par de Neuville (Musée de l'Armee)

LA GUERRE DE 1870 : LES DEUX ARMÉES EN PRÉSENCE

A la fin de juillet, nos troupes comptaient sur la frontière à peine 200 000 hommes. Au même moment les Allemands en avaient plus de 500 000. Les troupes françaises étaient disséminées en un mince cordon (200 000 hommes sur les 300 kilomètres de Bâle à Thionville) ; les forces allemandes étaient concentrées en masses profondes (500 000 hommes sur 120 kilomètres, entre la Sarre et le Rhin).



L'EMPEREUR ET LE PRINCE IMPÉRIAL. *Photographie prise en 1871. La dynastie est déchue ; le père et le fils sont sur la terre d'exil en Angleterre. Le prince Louis a ici quinze ans ; il devait, huit ans plus tard, finir misérablement et tomber en brave dans une expédition anglaise contre les Zoulous.* (CL. DOWNEY.)

faisant preuve d'une mobilité inquiétante, était tantôt belliqueuse et tantôt pacifique. Après s'être enflammée contre la Prusse au lendemain de Sadowa, elle écoutait complaisamment en 1870 les pacifistes qui prêchaient en faveur d'un désarmement. Au Corps Législatif les députés réduisaient à 32 millions le crédit de 110 millions demandé pour l'achèvement des fortifications dans l'Est. Le 1er juillet 1870, un député de la majorité, le comte de Latour, après avoir parlé « des sentiments fraternels » dont les Français devaient être animés « à l'égard du grand peuple allemand », invitait les ministres à « agir auprès des gouvernements étrangers et particulièrement auprès de la Prusse, de manière à obtenir l'année prochaine un adoucissement des charges militaires qui pèsent sur les populations ». Le lendemain 2 juillet, se produisait l'incident longuement préparé par Bismarck d'où quinze jours plus tard sortit la guerre, la candidature du prince de Hohenzollern au trône d'Espagne.

LA CANDIDATURE HOHENZOLLERN. Par suite d'une révolution, le trône d'Espagne était vacant depuis 1868. Les Espagnols cherchaient un roi. Brusquement, le 2 juillet 1870, surgit la candidature du prince Léopold de Hohenzollern, cousin du roi de Prusse.

L'opinion publique en France tomba dans le piège et perdit aussitôt tout sang-froid. Il parut à tous qu'un prince prussien régnant en Espagne, la France se trouverait prise entre deux feux et l'on parla de « la reconstitution de l'Empire de Charles-Quint ». Le duc de Gramont, ministre des Affaires étrangères, interpellé au Corps Législatif le 6 juillet, déclara que le gouvernement ne pourrait souffrir qu'on « dérangeât à notre détriment l'équilibre des forces en Europe » et saurait, pour l'empêcher, « remplir son devoir sans hésitation et sans faiblesse ».

Pourtant ni Napoléon III ni son premier ministre, Émile Ollivier, ne voulaient la guerre. Comme le roi Guillaume ne la voulait pas davantage, une pression diplomatique suffit pour que le prince de Hohenzollern retirât sa candidature, le mardi 12 juillet.

C'était un succès pour le gouvernement français ; le maintien de la paix semblait assuré. Mais à la Cour une coterie belliqueuse s'agitait, s'indignant qu'on n'eût pas de la Prusse un désaveu formel : « C'est une honte, disait l'Impératrice, l'Empire va tomber en quenouille ! » Sous ces influences et pour donner satisfaction à l'opinion publique toujours très émue, Gramont voulut essayer d'obtenir un succès plus éclatant, et très imprudemment rouvrit l'affaire. Le 12 juillet au soir, il télégraphia à l'ambassadeur français, Benedetti de demander au roi Guillaume l'engagement de s'opposer à toute candidature ultérieure du prince Léopold.

LA DÉPÊCHE D'EMS. Le roi Guillaume était aux eaux à Ems. Le mercredi 13 juillet, Benedetti lui présenta la demande du gouvernement français : le roi la repoussa « d'un ton assez sérieux ». Toutefois il ajouta qu'il ferait appeler Benedetti pour lui communiquer, dès qu'elle arriverait, la renonciation officielle du prince. La renonciation étant arrivée vers deux heures, le roi fit informer Benedetti par un aide de camp : « Sa Majesté, ajouta l'envoyé, n'avait rien de plus à communiquer à l'ambassadeur. » Benedetti réussit cependant, par le moyen de l'aide de camp, à reprendre la négociation en sorte que le soir, vers six heures, grâce à de mutuelles concessions, tout en maintenant son refus pour l'avenir, le roi avait déclaré « donner son approbation entière et sans réserve » à la renonciation ; de son côté l'ambassadeur s'était déclaré « satisfait » de cette assurance. Une fois encore la paix semblait assurée.

Au même moment, à Berlin, Bismarck préparait de sang-froid la catastrophe. Tandis qu'il dînait avec Moltke et Roon, ministre de la guerre, il reçut du roi

un télégramme où celui-ci relatait les incidents du début de la journée jusqu'à l'envoi de l'aide de camp à Benedetti. A la lecture de ce télégramme, a raconté Bismarck, « d'un même mouvement Moltke et Roon laissèrent tomber fourchette et couteau ». « Profondément abattus », les trois hommes eurent le sentiment que « l'affaire se perdait dans les sables », et que, les négociations continuant, la guerre tant désirée leur échappait.

Bismarck ayant relu le télégramme : « Notre armée, demanda-t-il à Moltke, est elle réellement assez bonne pour que nous puissions commencer la guerre en comptant avec la plus grande probabilité sur le succès ? » — « Nous n'avons jamais eu de meilleur instrument. » — « Eh bien! continuez tranquillement de dîner. »

Prenant un crayon, il biffa « délibérément » la plus grande partie du texte ; il ne laissa subsister que les premières phrases et la dernière : « L'ambassadeur français a demandé à S. M. le roi de l'autoriser à télégraphier à Paris que S. M. à tout jamais s'engageait à ne plus donner son consentement si les Hohenzollern devaient revenir sur leur candidature. Là-dessus S. M. a refusé de recevoir l'ambassadeur français et lui a fait dire par l'aide de camp de service que S. M. n'avait plus rien à lui communiquer. »

Le texte ainsi mutilé, « sonnant comme une fanfare », et qui rendit aux deux généraux « l'envie de manger et de boire » fut aussitôt transmis à tous les représentants de la Prusse à l'étranger et aux journaux de Berlin : ceux-ci le publiaient à dix heures du soir en éditions spéciales. Bismarck comptait soulever à la fois Allemands et Français, les uns, convaincus qu'on avait voulu humilier leur roi, les autres, qu'on avait outragé leur ambassadeur. « Cela, disait-il, va produire là-bas sur le taureau gaulois l'effet du manteau rouge! »

LA DÉCLARATION DE GUERRE. ❧ ❧ Les calculs de Bismarck étaient justes. En Allemagne ce fut une explosion de fureur contre la France. A Paris, le peuple eut le sentiment que « la France avait été souffletée », et criant « A Berlin! » s'en fut le 15 juillet briser les vitres de l'ambassade de Prusse. En vain Thiers demanda au Corps Législatif, au milieu des clameurs injurieuses, qu'on vérifiât l'exactitude de la nouvelle lancée par Bismarck, et que « le fond étant accordé, on ne rompît pas pour un détail de forme ». Dans la nuit du 15 au 16 les crédits pour la mobilisation furent votés, et le 19 juillet la déclaration de guerre, datée du 17, était officiellement notifiée à Berlin.

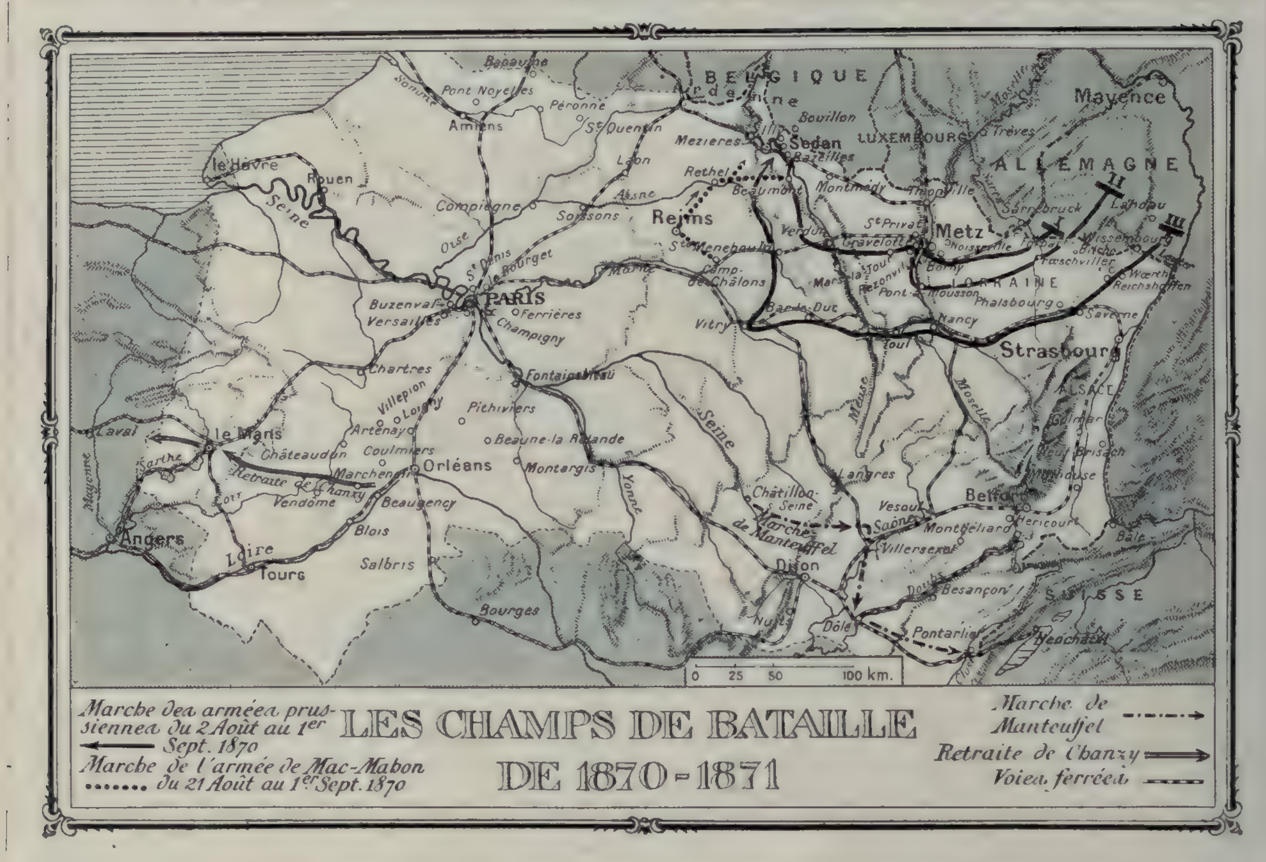
LES ARMÉES. ❧ ❧ Le grand État-major allemand avait arrêté depuis 1868 tout le dispositif d'une campagne contre la France. Les ordres étaient à l'avance aux mains de ceux qui devaient les exécuter. L'armée était ainsi comme une puissante machine, aux rouages soigneusement engrenés, qu'un geste suffisait à mettre à l'instant et tout entière en branle. Conformément aux conventions de 1866, Badois, Bavarois et Wurtembergeois marchèrent avec les Prussiens et les Allemands du Nord. Dès la fin de juillet, 510 000 hommes étaient concentrés en masses profondes sur un front de moins de 120 kilomètres, entre la Sarre et le Rhin. Ils formaient trois armées, commandées par Steinmetz, le prince royal de Prusse et le prince Frédéric-Charles. Le roi Guillaume commandait nominalement en chef, la direction réelle appartenait à Moltke.

Du côté français, le maréchal Lebœuf, ministre de la guerre, affirmait qu'en quinze jours il aurait 350 000 hommes en campagne. Il en réunit à peine 200 000. Comme on voulut, pour gagner du temps, procéder simultanément à deux opérations distinctes, la mobilisation et la concentration, il en résulta une extraordinaire confusion. En outre ces 200 000 hommes furent disséminés sur un front de plus de 300 kilomètres, de Bâle à Thionville. Formant d'abord une armée unique sous le commandement de Napoléon III ils furent divisés ensuite en deux armées, l'armée d'Alsace, 67 000 hommes, sous le commandement de Mac-Mahon ; l'armée de Lorraine, environ 130 000 hommes, sous le commandement de Bazaine.

FRŒSCHWILLER. ❧ ❧ Les Allemands prirent l'offensive en Alsace, le jeudi 4 août. Ce jour-là la IIIe armée allemande battit à Wissembourg une



FRŒSCHWILLER
6 AOUT 1870



LES CHAMPS DE BATAILLE DE 1870-1871

division française qui se retira, décimée, après une belle résistance.

Le lendemain, pour arrêter le Prince Royal pénétrant en Alsace, Mac-Mahon concentra le gros de ses forces sur le flanc de la grand'route de Strasbourg, à dix-huit kilomètres au sud-ouest de Wissembourg. Il occupa un plateau ondulé, sorte de bastion avancé des Vosges, dont un ruisseau, la Sauer, large de cinq à six mètres, forme le fossé naturel. Les crêtes du plateau dominent d'une cinquantaine de mètres — de cent mètres au village de Frœschwiller — le fond de la vallée et le gros bourg de Wœrth. Des bois épais, des houblonnières, des vignes couvraient et coupaient la surface du plateau. Les troupes françaises, 41 000 hommes avec 119 canons, étaient disséminées sur un front de près de dix kilomètres, leur centre entre Elsasshausen et Frœschwiller. Elles passèrent au bivouac, sous une pluie torrentielle, la nuit du 5 au 6.

Dans la journée du 5, l'armée allemande, 82 000 hommes avec 212 canons, avait occupé une ligne de collines qui court parallèlement aux positions françaises, sur la rive gauche de la Sauer. Le Prince Royal, voulant faire reposer ses troupes, ne pensait combattre que le 7 : c'était aussi l'intention de Mac-Mahon qui attendait d'importants renforts. Mais le samedi 6 août, vers sept heures, une reconnaissance prussienne, ouvrant le feu sur Wœrth, donna à l'improviste le signal de la bataille.

L'action tourna mal d'abord pour les Allemands. Jusqu'à midi ils furent partout refoulés avec de grosses pertes. Mais les Français ne profitèrent pas de leur succès pour pousser l'ennemi à fond et l'aborder sur ses positions.

A une heure, toutes ses troupes rassemblées, le Prince Royal recommença l'attaque. Sa supériorité numérique — deux contre un — lui permit d'attaquer, sans manœuvrer, partout à la fois. Les efforts principaux furent dirigés contre la droite et le centre français. Au centre, les tentatives pour s'élever jusqu'à Elsasshausen et Frœschwiller furent longtemps inutiles et les Allemands à plusieurs reprises se virent rejetés et poursuivis dans Wœrth. Mais au sud, ils réussirent à prendre pied sur le plateau à Morsbronn, et dès lors ils purent déborder la droite française attaquée à la fois de flanc et de front. Pour tenter de les arrêter, comme on n'avait plus d'infanterie disponible, on lança sur Morsbronn une brigade de cuirassiers. Les deux régiments partirent à la charge, sachant qu'ils étaient sacrifiés, sans même reconnaître à l'avance le terrain, coupé de profonds fossés, de rangées d'arbres et de houblonnières. Sous une pluie d'obus et de balles qui « résonnaient sur les cuirasses

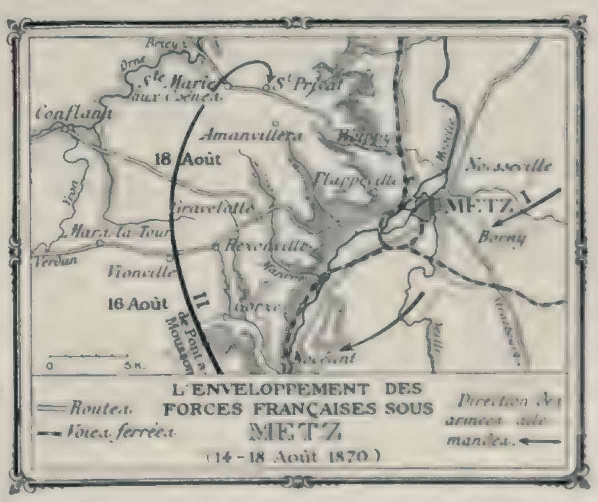


REICHSHOFFEN (6 août 1870) (Par Aimé Morot. Musée de Versailles). *Pendant la guerre de 1870 l'on vit la cavalerie intervenir en pleine bataille par grandes masses lancées à la charge. La cavalerie française s'illustra par des charges épiques dont la plus célèbre est celle que représente le tableau d'Aimé Morot et qui est connue sous le nom de charge des cuirassiers de Reichshoffen. C'était pendant la bataille de Frœschwiller : il fallait enrayer à tout prix l'avance ennemie : deux, puis quatre régiments de cuirassiers sacrifiés d'avance chargèrent à fond sous une pluie de balles et d'obus, bien peu de ces braves en revinrent. A l'horizon, on aperçoit les Vosges*

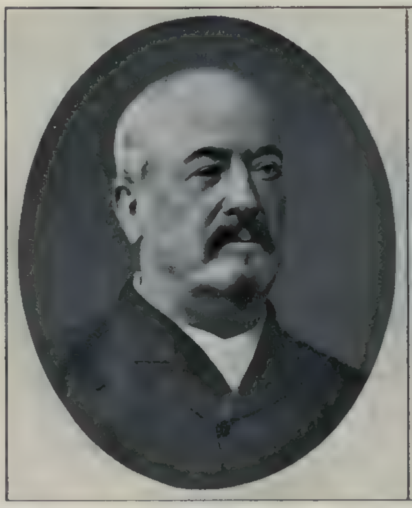
comme la grêle sur les vitres en temps d'orage », ils se ruent vers le village, s'y engouffrent, y tourbillonnent sans pouvoir atteindre l'ennemi, qui, barricadé dans les maisons, les fusille à bout portant : c'était, a dit un témoin, « un défilé sous la mitraille ». Une des rues fut comblée de cadavres de chevaux et d'hommes. Les deux tiers de la brigade tombèrent là.

Vers deux heures et demie, la droite française était refoulée jusqu'à la hauteur d'Elsasshausen et repliée parallèlement à la route de Reichshoffen, la ligne de retraite de Mac-Mahon. Au même moment, les Prussiens s'emparaient d'Elsasshausen. Il fallait se retirer sous peine d'être enveloppé.

Pour couvrir la retraite et défendre l'accès de la route, il restait à Mac-Mahon en réserve, une division de cuirassiers, huit batteries, un régiment d'infanterie, le 1er tirailleurs algériens Ces forces furent successivement sacrifiées. Mac-Mahon engagea d'abord les quatre régiments de cuirassiers, qui chargèrent sur Elsasshausen dans les mêmes conditions ou leurs camarades avaient chargé une heure plus tôt à Morsbronn : ils furent écharpés, sans pouvoir joindre l'ennemi. Les batteries amenées à leur tour en avant de Frœschwiller, avaient à peine pris position que servants et attelages étaient fauchés par la fusillade, l'ennemi tirant à cinquante mètres : douze pièces tombaient aux mains des allemands. Alors apparurent les tirailleurs. L'avant-veille, ils avaient combattu toute la journée à Wissembourg. Ils étaient 1700. Déployés en ligne, comme à la parade, sans tirer un coup de feu, criant d'une seule voix : » A la baïonnette ! », ils s'élancèrent. Rien ne tint devant eux. En quelques minutes, ils reprenaient les pièces perdues, le village d'Elsasshausen, et toujours courant poursuivaient les Allemands jusqu'à la lisière d'un bois. Là, contre un ennemi bien à couvert, les charges, trois fois renouvelées, furent vaines. Quand les tirailleurs, décimés par la mitraille, se reti-

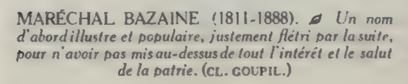


L'ENVELOPPEMENT DES FORCES FRANÇAISES SOUS METZ (14-18 août 1870). *Les flèches indiquent la direction générale de la manœuvre allemande du 14 au 18 août. Les numéros en chiffres romains sont ceux des armées allemandes.*









MARÉCHAL BAZAINE (1811-1888). *Un nom d'abord illustre et populaire, justement flétri par la suite, pour n'avoir pas mis au-dessus de tout l'intérêt et le salut de la patrie.* (CL. GOUPIL.)

MARÉCHAL DE MAC-MAHON (1808-1893). *Le héros de Malakoff et de Magenta fut malheureusement aussi le vaincu de Frœschwiller et de Sedan.* (CL. WALERY.)

MARÉCHAL CANROBERT (1809-1894) (Par H. Vernet, Musée de Versailles). *Soldat d'une intrépidité légendaire, brillant officier, se couvrit de gloire à Gravelotte et Saint-Privat.*

rèrent, ils laissaient sur le terrain 800 hommes, la moitié de leur effectif.

La charge des tirailleurs, la résistance acharnée de quelques débris de régiments qui, dans Frœschwiller incendié, bombardé par 102 pièces, luttèrent jusqu'à quatre heures, permirent la retraite sur Reichshoffen. L'ennemi épuisé ne poursuivit pas les vaincus. Français et Allemands avaient chacun plus de 10 000 hommes hors de combat.

Le soir, le Prince Royal victorieux écrivait à sa mère, la reine de Prusse : « Il n'a fallu rien moins que l'admirable constance de nos soldats pour abattre les héros de l'armée française. Emportés par une véritable furie, inconscients du péril, voulant vaincre ou mourir, les Français offraient un spectacle digne des plus grandes épopées. Quelle vaillance des deux parts ! et si les vainqueurs ont le droit d'être fiers, quel respect ne doivent-ils pas aux vaincus ! »

La défaite de Frœschwiller entraîna la perte de l'Alsace. L'armée de Mac-Mahon, désorganisée, repassa les Vosges au col de Saverne et fit retraite sur Nancy, puis sur le camp de Châlons. Vide de troupes, l'Alsace fut promptement occupée, à l'exception de Strasbourg qui devait résister près de deux mois.

LES BATAILLES SOUS METZ. Le jour même de la bataille de Frœschwiller, la Ire armée allemande était entrée en Lorraine et avait battu à Forbach le corps du général Frossard — 30 000 hommes — un des éléments de l'armée de Bazaine.

A la suite de ce double échec, Bazaine, nommé généralissime, ramena l'armée sur Metz. Il avait pour instruction de se retirer de là sur Verdun et Châlons où toutes les forces françaises seraient concentrées. Mais Bazaine répugnait à l'idée de s'éloigner de Metz. Officier de fortune à qui sa bravoure seule avait valu ses grades, chef dépourvu de toute culture technique et dont la médiocrité était aggravée par une usure physique prématurée, il se sentait incapable de faire mouvoir une masse de 150 000 hommes et préférait rester passivement à l'abri d'une citadelle puissante comme Metz. De là dans ses mouvements de retraite tant de lenteur, dans les combats une si complète absence d'initiative que les Allemands eurent tout le loisir de le déborder et finalement de le bloquer sous Metz.

Le 14 août, comme l'armée française avait commencé de repasser la Moselle, un des généraux de la Ire armée allemande attaquait audacieusement à Borny. L'attaque fut repoussée. Mais les Français perdirent du temps, tandis que la IIe armée allemande, lancée vers Pont-à-Mousson, passait en toute hâte sur la rive gauche de la Moselle pour couper les trois routes par où les Français pouvaient gagner Verdun.

Le 16 août, par la bataille de Rezonville, la IIe armée réussit à couper la route directe de Metz à Verdun. Attaquant avec fureur, mais partout arrêtés, les Allemands qui avaient cette fois l'infériorité du nombre — 92 000 hommes contre 137 000 — risquaient d'être écrasés si les Français, sortant de leurs positions, avaient attaqué à leur tour. Mais Bazaine interdit tout mouvement offensif. L'armée allemande, bien qu'ayant subi des pertes terribles — 16 000 tués et blessés — coucha sur ses positions. Bien plus, le lendemain 17, Bazaine fit reculer vers Metz son armée stupéfaite, tandis que les deux armées allemandes achevaient de se concentrer.



LE CHAMP DE BATAILLE DE SEDAN (1er septembre 1870). *Les flèches indiquent l'encerclement opéré par les armées allemandes. Les chiffres romains correspondent aux numéros de ces armées*

Le jeudi 18 août, de Gravelotte à Saint-Privat fut livrée la plus grande bataille de la guerre. Elle mit aux prises près de 350 000 hommes, 220 000 Allemands avec 700 canons, 125 000 Français avec 400 canons. Les Français repoussèrent victorieusement toutes les attaques dirigées contre leur gauche et leur centre. Mais le sort de la journée se décida à l'extrême droite au village de Saint-Privat défendu par le maréchal Canrobert. Un premier assaut tenté à six heures coûta, en quelques minutes, près de 7 000 hommes à la garde prussienne : elle fut fauchée à cinq cents mètres des maisons par le feu rapide des chassepots. Les Allemands attaquèrent alors le village avec 168 canons. A huit heures, toutes ses munitions épuisées, ne recevant aucun secours de Bazaine, qui avait cependant en réserve la garde impériale, plus de 20 000 hommes d'élite, Canrobert, assailli par plus de 30 000 fantassins, dut évacuer Saint-Privat croulant dans les flammes. La journée coûtait 12 000 hommes aux Français, plus de 20 000 aux Allemands. Mais Bazaine restait bloqué sous Metz avec la principale et la meilleure armée de la France.

SEDAN. Pour arrêter les armées allemandes, en marche sur Paris, il restait à Napoléon 200 000 hommes réunis au camp de Châlons sous le commandement de Mac-Mahon. Douze jours après Saint-Privat cette force dernière était détruite à Sedan.

L'Empereur avait décidé de rentrer à Paris et de ramener l'armée sous les murs de la capitale. Mais l'Impératrice et ses ministres, convaincus que le retour de l'Empereur vaincu « déchaînerait une révolution », lui imposèrent de marcher sur Metz pour dégager Bazaine. Le succès de la manœuvre dépendait de sa rapidité : or l'armée de Châlons, mise en route le 21 août, flotta pendant dix jours entre Paris et Montmédy, où Bazaine annonçait qu'il allait se porter. Cependant Moltke, par un article imprudent d'un journal parisien, apprenait et l'existence de l'armée de Châlons et sa marche sur Montmédy (25 août). La Ire et la IIIe armée, en route sur Paris, reçurent aussitôt l'ordre de monter à toute vitesse vers le nord. Le 30 août, elles surprenaient à Beaumont la droite de l'armée française.

Le jeudi 1er septembre, à Sedan, sur la Meuse, l'armée française — 124 000 hommes — se trouva complètement cernée par les deux armées allemandes, mitraillée par plus de 700 pièces. La cavalerie, malgré des charges épiques, ne réussit pas à lui frayer un passage. A cinq heures du soir, après douze heures de lutte, afin d'éviter un inutile massacre — il y avait déjà 17 000 Français tués ou blessés et les munitions



LE GÉNÉRAL TROCHU (Bibl. Nat.) *Le général Trochu était un officier distingué qui avait eu le mérite de dénoncer avant la guerre les insuffisances de l'armée française. Devenu le président du Gouvernement de la Défense Nationale, il déçut les espoirs qu'on avait mis en lui.* (Cl. BRAUN.)



L'ENCEINTE DE PARIS : LE BASTION 40 (Par Queand et Decaen, Musée Carnavalet). *Sur le front nord, le bastion 40 garde la porte de Saint-Ouen. Il était armé d'une de ces 200 pièces de marine à chargement par la culasse qu'on avait amenées des ports. On appelait celle-ci la Joséphine. Près du parapet, un officier de marine tient une longue-vue; un marin porte un sac de terre. Au second plan, Clichy et Levallois. A l'horizon, sur la gauche, le Mont Valérien.* (CL. HACHETTE.)

manquaient —, Napoléon III fit arborer le drapeau blanc. Moltke exigea la reddition de l'armée et de la place, sans conditions. La capitulation fut signée le 2 septembre.

CAUSES DES DÉFAITES FRANÇAISES. Les soldats des armées impériales furent parmi les meilleurs qui aient jamais servi la France. C'était du reste, pour un tiers, des soldats de métier, ayant fait au moins la campagne d'Italie et comptant de dix à quinze ans de service. Jamais troupes ne montrèrent plus de ténacité dans la défensive, de solidité sous le feu, d'audace et d'élan quand on les laissa attaquer. Aux défaites de ces soldats admirables il y eut trois causes principales : l'infériorité numérique, l'infériorité de l'armement, la médiocrité du haut commandement.

Dans toutes les rencontres, Rezonville excepté, les Français eurent l'infériorité du nombre ; ils durent lutter un contre deux, souvent un contre trois, un contre dix, 7 000 contre 70 000, à Wissembourg, où cependant, ils tinrent pendant sept heures.

L'infanterie française était armée d'un bon fusil, le Chassepot, plus précis, tirant plus vite, portant trois fois plus loin que le fusil allemand, d'où les terribles pertes subies surtout à grande distance, par la garde prussienne à Saint-Privat. Mais, faute de chevaux, le service de ravitaillement en munitions se faisait mal, et presque à chaque bataille les cartouches manquèrent en pleine action. D'autre part, le canon français, une pièce en bronze, se chargeant par la bouche, était très inférieur au canon allemand, le Krupp, pièce en acier à chargement par la culasse : le tir du Krupp se réglait en une ou deux minutes, beaucoup plus rapidement que le tir du canon français, et sa portée atteignait 2 500 mètres, dépassant d'environ 600 mètres la portée des pièces françaises. Aussi l'artillerie allemande échappa presque toujours aux coups des batteries françaises, qu'elle écrasa sous ses obus.

Malgré l'infériorité du nombre et de l'artillerie, les Français à maintes reprises touchèrent à la victoire, et s'ils furent finalement vaincus, ils le durent surtout à l'infériorité du commandement. A la veille de 1870, par suite de la mise en service des fusils à tir rapide, l'État-major français s'était malheureusement pénétré de cette idée : qu'une troupe assaillante devait inévitablement succomber sous la violence du feu, et que désormais, sur de bonnes positions, « l'avantage appartenait à la défensive ». En face des Allemands pratiquant à leur tour la tactique de Carnot, attaquant sans cesse, on cloua le soldat français à ses positions. On annihila sa qualité maîtresse, l'esprit d'offensive ; on arrêta toujours l'élan qui, rompant l'adversaire ébranlé, eût déterminé la victoire : il s'en est fallu d'une charge à l'heure opportune, que Rezonville et Saint-Privat ne comptent parmi les triomphes les plus éclatants de notre histoire.

LE GOUVERNEMENT DE LA DÉFENSE NATIONALE. La capitulation de l'Empereur et de l'armée de Sedan eut pour conséquence immédiate le renversement de l'Empire. Dans la journée



BATTERIE PRUSSIENNE AU PLATEAU DE CHATILLON (Musée de l'Armée). *A droite, une pièce prête à tirer ; à gauche, une pièce que l'on charge. Au fond, Paris. Ces batteries de gros calibre avaient été établies pour bombarder et incendier la ville, épouvanter la population non combattante de façon qu'elle réclamât et imposât la capitulation du gouvernement. C'était déjà l'« effet psychologique » dont la recherche continuait à hanter les Allemands cinquante ans plus tard.* (CL. HACHETTE.)

du dimanche 4 septembre, la foule envahit le Corps législatif, réclama et proclama la déchéance de Napoléon III. Puis un Gouvernement de la Défense nationale fut constitué : composé de onze députés de Paris, parmi lesquels Gambetta, Jules Favre et Jules Ferry, il était présidé par le gouverneur de Paris, le général Trochu. La révolution s'était faite sans qu'une goutte de sang fût versée. L'Impératrice s'était enfuie des Tuileries ; elle se réfugia en Angleterre.

En dehors de l'armée de Bazaine, bloquée dans Metz, il restait à la France 95 000 hommes de troupes régulières dispersées entre Paris et les départements.

Pourtant le Gouvernement décida de continuer la lutte. Bismarck exigeait comme condition de la paix la cession de l'Alsace et du nord de la Lorraine, comme condition d'un armistice dont Metz serait excepté, la reddition immédiate de Strasbourg et la remise du plus puissant des forts de Paris, le Mont Valérien, aux troupes allemandes. Devant de pareilles conditions, il ne restait qu'à combattre. L'avoir compris a été et demeurera la gloire du Gouvernement de la Défense : « Après Sedan tout était perdu, disait à un Français prisonnier en Allemagne un diplomate italien. Aujourd'hui dites-vous bien que, comme à Pavie, vous avez sauvé l'honneur. La France reste à son rang, car c'est l'honneur qui fait la grandeur d'une nation. »

ORGANISATION DE LA DÉFENSE. Le 19 septembre, les Allemands achevaient l'investissement de Paris. Dès lors Paris fut le pivot de la défense nationale et tous les efforts tentés pendant près de cinq mois en province eurent pour but la levée du blocus de la capitale.

Paris était protégé par une enceinte continue et par treize forts détachés. Pour défendre la place, Trochu disposait de 14 000 hommes des équipages de la flotte, soldats d'élite, d'environ 50 000 hommes de troupes de ligne, de 125 000 hommes de gardes mobiles appelés de la province, enfin de la Garde nationale, composée de tous les hommes valides et qui finit par compter 350 000 hommes : au total plus de 500 000 hommes. Mais ce chiffre était un trompe-l'œil ; les gardes mobiles et les gardes nationaux, faute d'officiers, faute d'instruction et d'entraînement, n'avaient qu'une médiocre valeur militaire.

Dans les départements, où il restait à peine 25 000 hommes, la résistance semblait impossible. Mais tandis que le Gouvernement demeurait dans Paris, un de ses membres, Gambetta, s'échappa en ballon, et gagna Tours pour organiser la défense. Animé d'un patriotisme ardent, incapable de découragement, Gambetta fut l'âme de la défense nationale ; il mit tout en œuvre pour rendre à la France, l'espoir, la force et la volonté de vaincre. Aidé d'un ingénieur, M. de Freycinet et du colonel Thoumas, il improvisa des armées



GÉNÉRAL CHANZY (1823-1883). *Le chef de l'armée de la Loire, armée improvisée avec laquelle il fit des prodiges contre les troupes aguerries et victorieuses de l'Allemagne.*

GÉNÉRAL FAIDHERBE (1818-1889). *Ses deux principaux titres de gloire sont la conquete du Sénégal (1854-1865) et le commandement de l'armée du Nord pendant les opérations de 1871.*

GÉNÉRAL BOURBAKI (1816-1897). *Brillant soldat de l'armée impériale comme Canrobert, ancien commandant de la Garde, il fut moins heureux dans le commandement de l'armée de l'Est*

« avec une rapidité tout à fait incroyable » — le mot est de Moltke. En quatre mois il mit sur pied, arma, équipa, lança à la bataille 600 000 hommes, régiments de marche formés de conscrits, régiments de gardes mobiles, bataillons de mobilisés recrutés parmi les gardes nationaux, avec plus de 1 400 canons.

CAPITULATION DE METZ. Ces armées improvisées, comme l'armée de Paris, étaient de valeur médiocre. Elles n'avaient pour elles que le nombre, car la plus grande partie des troupes allemandes étaient immobilisées devant Paris et Metz. La stupide et criminelle conduite de Bazaine leur enleva cette dernière chance de succès.

Depuis Saint-Privat, Bazaine n'avait fait aucune tentative sérieuse pour s'ouvrir un passage, et il laissait son armée, plus forte que l'armée de blocus, se morfondre dans l'inaction. Naturellement intrigant, ambitieux sans doute de jouer un grand rôle politique et de se rendre maître du pouvoir après le renversement de l'Empire, il entra en pourparlers avec Bismarck : celui-ci l'amusa par de vaines négociations, jusqu'au jour où il ne resta plus de vivres dans la place. Le 27 octobre, Bazaine livra Metz, 179 000 hommes exténués, 56 drapeaux, 1570 bouches à feu et 260 000 fusils. En dépit de leurs souffrances et de la faim, les troupes livrées gardaient si fière mine, que, les ayant vues défiler, Frédéric-Charles écrivait : « Celui qui avec elles n'a pu combattre et même se frayer un passage en est responsable devant sa conscience : on pouvait tout demander à de pareils hommes ».

CHAMPIGNY. Cependant l'armée de Paris et une armée organisée en province, l'armée de la Loire, se préparaient à faire un vigoureux effort pour se donner la main en brisant la ligne allemande d'investissement.

Dans les premiers jours de novembre, l'armée de la Loire, commandée par d'Aurelles de Paladines, prenait l'offensive, remportait une franche victoire à Coulmiers (9 novembre) et reprenait Orléans aux Allemands. Par malheur, à ce moment précis, « l'avalanche descendait de Metz » vers la Loire : la IIe armée allemande, rendue libre par la capitulation de Bazaine, arriva juste à temps pour arrêter et repousser l'armée de la Loire à Beaune-la-Rolande (28 novembre) et à Loigny (2 décembre). Les Allemands rentrèrent à Orléans.

Au même moment échouait la « grande sortie » de l'armée de Paris. Le 30 novembre, 100 000 hommes, sous le commandement de Ducrot, passaient la Marne et s'emparaient de Champigny, où ils se maintinrent trois jours. Il fut impossible de percer plus avant. Le 3 décembre, épuisée par deux jours de lutte acharnée et par un froid terrible, l'armée dut rentrer sous Paris, ayant perdu 10 000 hommes.

LES DERNIERS COMBATS. Sans désespérer, Gambetta organisa une nouvelle tentative. Trois armées opérèrent en décembre et en janvier : l'armée du Nord, sous Faidherbe ; la deuxième armée de la Loire, sous Chanzy ; l'armée de l'Est, sous Bourbaki.

Chanzy était digne d'être le collaborateur de Gambetta ; il avait la même volonté tenace de vaincre, la même foi dans la possibilité de la victoire. Il se « cramponna » sur la rive droite de la Loire, manœuvrant



GAMBETTA (1838-1882) (Par Bonnat, Collection de M. Joseph Reinach).

Gambetta, en 1880 à quarante-deux ans. Fils d'un épicier de Cahors, jeune avocat devenu soudainement célèbre par un plaidoyer courageux contre l'Empire, député de Paris en 1869, Gambetta joua un rôle prépondérant au 4 septembre : il proclama la déchéance de Napoléon III au Corps Législatif et la République à l'Hôtel de Ville. Délégué du Gouvernement de la Défense Nationale à Tours, il fut, pendant quatre mois, l'âme de la lutte en province. Après la guerre, il fut le plus puissant des orateurs du parti républicain et nul n'a contribué autant que lui à l'établissement définitif de la République. (CL. HACHETTE.)

toujours de façon à pouvoir pousser sur Paris si la victoire le favorisait. Dès le 7 décembre il attaquait à Beaugency et dans une bataille de quatre jours ne reculait pas d'une lieue. Par crainte d'être tourné, il se replia sur le Loir, puis sur la Sarthe, tout en menant une incessante guerre de partisans. Vaincu au Mans (10-11 janvier) après deux jours de lutte acharnée, il tenta de reformer son armée sur la Mayenne.

Dans le Nord, Faidherbe fit preuve de la même ténacité. Il fut vainqueur à Bapaume le 3 janvier. Mais la défaite de Saint-Quentin (18 janvier) le rejeta sur Cambrai.

L'armée de l'Est — 100 000 hommes concentrés autour de Bourges — avait pour objectif de débloquer Belfort où un chef d'une admirable énergie, Denfert-Rochereau, tenait depuis le 3 novembre. Elle devait ensuite couper les lignes de ravitaillement des Allemands, et les forcer ainsi à reporter la guerre en Alsace. Mais, comme l'armée de Châlons, elle manœuvra avec une telle lenteur qu'elle laissa aux Allemands le temps de s'organiser. Vainqueur à Villersexel (9 janvier), Bourbaki ne put forcer les lignes d'Héricourt (15-17 janvier). Repoussée sur Besançon, puis sur la frontière suisse, prise entre deux armées allemandes, l'armée de l'Est n'échappa à une capitulation qu'en se jetant en Suisse où elle fut désarmée (1er février 1871).

Cependant pour hâter la reddition de Paris, les Allemands, inquiets de la longueur de la résistance, avaient entrepris de bombarder la ville. Ils mirent en batterie 240 pièces à longue portée, canons énormes qui à partir du 5 janvier 1871 firent pleuvoir les obus sur les forts et sur les quartiers de la rive gauche de la Seine. En quelques jours Paris reçut 15 000 projectiles qui firent environ 400 victimes. Le bombardement ne servit qu'à exalter plus encore la population. Elle réclama une sortie « torrentielle », la « trouée en masse ». La sortie fut tentée avec 90 000 hommes, le 19 janvier, vers Buzenval et Montretout, sur les plateaux qui dominent la Seine à l'ouest de Paris. Ce fut un nouvel et sanglant échec.



PENDANT LE SIÈGE DE PARIS : LA QUEUE DEVANT UNE BOUCHERIE (Lithographie d'Andrieux, Bibl. Nat.). *Le dessin est accompagné de cette légende : « Pour un peu de cheval, quel métier de chien ! » La ration quotidienne était de 30 grammes par personne, et, pour l'obtenir, l'attente se prolongeait parfois pendant des heures.*

L'ARMISTICE. Paris était sous la double menace de la famine et de la révolution. Dans le milieu de décembre, le pain, un mélange gluant et noir de riz, d'avoine, de chènevis, de son, était rationné à 300 grammes ; la viande de cheval — elle se vendait 12 francs la livre — à 30 grammes par personne et par jour. On mangeait de tout ; les rats valaient 2 francs la pièce. On n'avait plus ni bois ni charbon, par l'un des hivers les plus rigoureux du siècle, alors que le vin gelait dans les tonneaux.

D'autre part les partis révolutionnaires s'agitaient. Déjà le 31 octobre, les gardes nationaux de Belleville avaient tenté de renverser le gouvernement. Après Buzenval, une nouvelle tentative d'insurrection eut lieu le 22 janvier. Connue de Bismarck, elle le rendit intraitable quand, le lendemain 23, Jules Favre vint à Versailles solliciter un armistice pour ravitailler Paris. Il imposa une véritable capitulation, le désarmement des troupes de ligne, l'occupation de tous les forts, une contribution de 200 millions. Le 28 janvier, il fallut accepter ces conditions : la chute de Paris et l'armistice de Versailles marquaient la fin de la guerre.

Dix jours auparavant, à Versailles même, s'était achevée l'unité allemande. Les princes de l'Allemagne du Sud étaient entrés dans la Confédération qui reçut le titre d'Empire allemand. La proclamation de l'Empire eut lieu le 18 janvier. Dans la galerie des glaces au château de Versailles, un autel avait été dressé, autour duquel étaient réunis tous les drapeaux des régiments campés sous Paris. Après un cantique et un sermon, Guillaume Ier, debout devant l'autel, remercia les princes confédérés qui lui avaient offert la couronne impériale, et qui reconnaissaient désormais le roi de Prusse pour leur souverain héréditaire, sous le titre d'Empereur allemand.

LA PAIX DE FRANCFORT. Pendant l'armistice, il fut procédé à l'élection d'une Assemblée nationale qui décida de négocier la paix. Les préliminaires de paix, négociés par Thiers et Jules Favre, furent signés le 26 février et ratifiés le 1er mars par l'Assemblée, réunie à Bordeaux.

La France perdait l'Alsace moins Belfort, le nord



LE ROI GUILLAUME Ier PROCLAMÉ EMPEREUR D'ALLEMAGNE DANS LE PALAIS DE VERSAILLES (18 janvier 1871). *Après des négociations compliquées avec les princes souverains de l'Allemagne du Sud, le roi de Prusse est proclamé empereur d'Allemagne dans la Galerie des Glaces à Versailles. Le nouvel empereur, debout sur les marches d'un trône, ayant à sa droite son fils le prince Frédéric-Charles, reçoit les hommages de ses généraux et de ses compagnons d'armes qui brandissent leurs épées en l'acclamant. Au milieu, en officier de cuirassiers blancs, Bismarck et, près de lui de Moltke.* (CL. SOCIÉTÉ NOUVELLE DE PHOTOGRAPHIE DE BERLIN)

de la Lorraine avec Metz, au total 1 600 000 Français. Elle devait en outre payer à l'Allemagne cinq milliards. Une armée d'occupation serait maintenue dans le Nord et l'Est, aux frais de la France, jusqu'à règlement complet de l'indemnité de guerre.

Ces préliminaires furent transformés en paix définitive par le traité de Francfort, le 10 mai 1871. Les Alsaciens-Lorrains avaient en vain protesté solennellement à l'Assemblée nationale, par la voix de leurs députés, contre la cession de leur pays à l'Allemagne : Le traité leur reconnut seulement la faculté d'opter individuellement pour la nationalité française. Mais les Allemands décrétèrent que quiconque opterait devrait, au 1er novembre 1872, quitter l'Alsace-Lorraine. Sacrifiant à l'amour de la grande patrie intérêts et affections, 158 000 Alsaciens Lorrains, le dixième de la population, émigrèrent.

Ainsi de cette guerre terrible, l'Allemagne sortait unifiée, puissante, prépondérante en Europe ; la France abaissée, mutilée et irréconciliable. Le traité de Francfort, violation flagrante du droit des peuples à disposer d'eux-mêmes, ne pouvait fonder une paix stable. Pour avoir accepté, sans protester, l'iniquité de 1871, l'Europe se vit condamnée au régime de la paix armée. Elle devait durer quarante-trois ans, jusqu'au jour où l'Allemagne ayant déchiré elle-même le traité de Francfort, la force des armes défit ce que la force des armes avait fait.



DENFERT-ROCHEREAU (1823-1878) *C'est à l'héroïque ténacité du colonel Denfert-Rochereau que la France dut de conserver Belfort. Il fit une magnifique défense et ne sortit de la place, avec tous les honneurs de la guerre, que sur l'ordre formel du gouvernement le 18 février 1871*



LA RUE DE RIVOLI EN MAI 1871 (Par Leon y Escosura). *Vision saisissante et sinistre de ce que fut la semaine sanglante. Dans le fond, la barricade des Fédérés (dont une gravure page 437 montre l'intérieur). Elle balaie la rue de Rivoli à coups de fusil et de canon. Sur la gauche, des soldats de l'armée de Versailles s'avancent à l'attaque en se dissimulant derrière les arcades, et, au premier plan, deux hommes, dont l'un porte un brassard, semblent prendre des notes ou un croquis. A droite, les Tuileries en flammes.*

CHAPITRE V

LA TROISIÈME RÉPUBLIQUE

La vie politique.

L'ASSEMBLÉE NATIONALE. L'Empire, responsable du désastre initial, avait été renversé par la révolution du 4 septembre 1870. Mais le gouvernement de la Défense nationale, issu de cette révolution, n'était qu'un gouvernement provisoire. Le régime définitif serait-il républicain ou monarchique? La question, posée au lendemain de la guerre, devait rester quatre ans sans réponse; cette incertitude fut pour la nation une cause de malaise et de troubles multiples.

A la suite de l'armistice de Versailles, le 8 février 1871, le pays avait élu une Assemblée nationale. Les élections se firent à la hâte sur la question de la paix ou de la guerre. Gambetta avait recommandé aux préfets de faire voter pour des partisans de la continuation de la guerre. Or le pays, l'Est excepté, voulait la paix ; il lui parut qu'élire des républicains, c'était voter pour la guerre : il élut de préférence des monarchistes, non pas en tant que monarchistes, mais en tant que partisans de la paix. Sur 750 députés, il y eut 400 monarchistes, les uns légitimistes, partisans du comte de Chambord, petit-fils de Charles X, les autres orléanistes, partisans du comte de Paris, petit-fils de Louis-Philippe.

L'Assemblée, réunie à Bordeaux, confia la direction du gouvernement à Thiers, alors le plus populaire des hommes politiques — il avait été élu dans 26 départements — à cause de son rôle en juillet 1870. L'Assemblée l'élut, « en attendant qu'il soit statué sur les institutions de la France, chef du pouvoir exécutif de la République française ». Ainsi elle réservait la question de la forme du gouvernement, elle n'acceptait la République que comme un régime provisoire.

LA COMMUNE. Entre ce gouvernement conservateur et Paris, où dominaient les républicains avancés et les socialistes, un conflit était inévitable. Il ne tarda pas à se produire et il est resté tragiquement célèbre sous le nom de la Commune.

Les rigueurs du siège, la famine, la misère crois-



UNE BARRICADE RUE DE RIVOLI PENDANT LA COMMUNE (Musée Carnavalet). ⌀ *Construite suivant toutes les règles de la fortification de campagne. la barricade est faite de moellons, de sacs de terre et de pavés. Les Féderés qui la gardent portent presque tous l'uniforme de garde national, képi noir et vareuse à boutons blancs.*

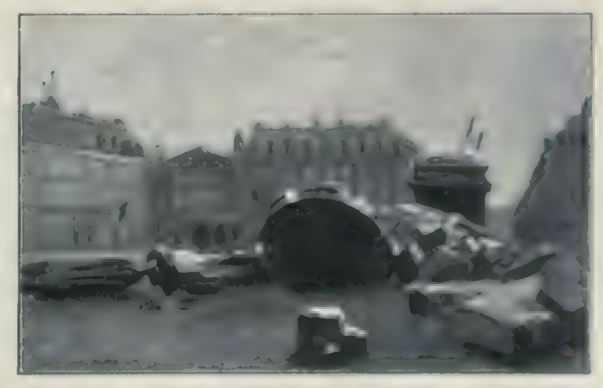


BARRICADE RUE DE CASTIGLIONE (Musée Carnavalet). ⌀ *La barricade de la rue de Castiglione, constituée par un amoncellement de sacs à terre, est tournée contre des troupes pouvant envahir la place Vendôme par la rue de la Paix. Elle complète pour les insurgés le système de fortifications de la rue de Rivoli.* (CL. HACHETTE.)

sante avaient enfiévré la population parisienne, surtout la population ouvrière des quartiers de l'Est. Trois mesures maladroites, prises par l'Assemblée, surexcitèrent encore les esprits. L'Assemblée ordonna la suppression de la solde des gardes nationaux (15 février): or, le travail n'ayant repris nulle part, les ouvriers n'avaient que cette solde — 1 fr. 50 par jour — pour vivre. Peu après l'Assemblée décréta que le paiement des dettes, loyers, effets de commerce suspendu pendant le siège, devrait reprendre comme en temps normal (10 mars) : en quatre jours, 150 000 Parisiens, hors d'état de payer, se trouvèrent exposés à des poursuites. Le même jour, il fut décidé que l'Assemblée résiderait non pas à Paris, mais à Versailles. Cette décision acheva d'exaspérer les Parisiens ; ils y virent à la fois une injure et une menace contre la République.

En cet état d'esprit, le peuple de Paris était prêt à suivre quiconque l'appellerait aux armes, sous prétexte de sauver la République. Or il existait à Paris, depuis les dernières années de l'Empire, un groupe de socialistes et d'internationalistes qui exerçaient une grande influence sur les ouvriers. Ceux-ci se trouvant encore militairement organisés dans les bataillons de la garde nationale, l'occasion était unique pour les chefs socialistes d'essayer de conquérir le pouvoir et de réaliser leur programme. Au début de mars, il fut formé dans les quartiers de l'Est une fédération républicaine de la garde nationale, qui élut un Comité central. Ce Comité, vrai gouvernement occulte révolutionnaire, prépara tout pour la lutte. Déjà à la fin de février, quand on apprit que les Allemands, en vertu des préliminaires de paix, occuperaient les Champs-Élysées, les gardes nationaux avaient enlevé et traîné à Montmartre un parc de 234 canons. Le Comité central fit saisir les dépôts de munitions et 450 000 fusils. L'armée de la révolution était ainsi en état de combattre.

LA GUERRE CIVILE. ⌀ ⌀ Le 18 mars, de grand matin, par ordre de Thiers, deux régiments furent dirigés sur la butte Montmartre, afin de reprendre les canons qui s'y trouvaient parqués. Le parc fut cerné sans peine ; mais, faute d'assez d'attelages, on ne put enlever rapidement les pièces. Bientôt, dans les rangs des troupes massées autour du parc, se glissèrent en foule des gardes nationaux, des femmes, des enfants, offrant à boire aux soldats, les invitant à fraterniser avec le peuple. Vers dix heures, quelques hommes mirent la crosse en l'air : le reste suivit. Le meurtre des généraux Lecomte et Clément Thomas, fusillés dans l'après-midi par une bande d'émeutiers et de soldats mutinés, exaspéra les haines et rendit toute conciliation impossible. Ce fut le premier épisode d'une atroce guerre civile de deux mois (18 mars-28 mai).



LA COLONNE VENDOME APRÈS SON RENVERSEMENT (Dessin de Fils. Musée Carnavalet). ⌀ *La Colonne « symbole du despotisme » fut abattue le 16 mai 1871 devant une foule houleuse que des cordons de gardes nationaux avaient peine à contenir. Elle fut reconstruite en 1873 telle qu'elle était avant sa chute.* (CL. HACHETTE.)

Thiers n'essaya pas de résister dans Paris. Il se retira à Versailles, emmenant le gouvernement et les troupes, laissant le champ libre aux insurgés, leur abandonnant même les forts. Le Comité central fit alors procéder à l'élection d'un « Conseil général de la Commune de Paris ». Les élus des quartiers ouvriers y siégèrent seuls. La Commune prétendit se constituer en gouvernement régulier, adopta le drapeau rouge, et organisa la lutte contre le Gouvernement de Versailles.

La guerre eut un caractère d'acharnement inouï. La Commune prit d'abord l'offensive. Elle lança des troupes sur Versailles (3 avril), mais la tentative échoua et les chefs des « Fédérés » ou « Communards » faits prisonniers furent fusillés sur l'heure. La Commune ordonna alors l'arrestation d'otages parmi lesquels l'archevêque de Paris, Mgr Darboy, le président de la Cour de Cassation, des séminaristes, des gendarmes, des agents de police.

Quand Thiers eut reconstitué avec les prisonniers revenus de Suisse et d'Allemagne une forte armée de 150 000 hommes, il entreprit, sous les yeux des Allemands, maîtres des forts du Nord en vertu de l'armistice, un second siège de Paris. Le siège dura cinq semaines. Le dimanche 21 mai, vers quatre heures du soir, des fusiliers marins surprirent à Auteuil, au Point du Jour, près de la Seine, une porte abandonnée. L'armée entra dans Paris. Alors commença une bataille des rues qui dura une semaine, « la semaine sanglante » (21-28 mai). La ville était couverte de barricades, beaucoup armées de canons, toutes défendues avec rage. Dans une crise de folie de destruction, les Fédérés, se sentant perdus, incendièrent au pétrole les Tuileries, la Cour des Comptes, la Palais de Justice, la Préfecture, l'Hôtel de Ville, la Gare de Lyon, un peu partout de très nombreuses maisons : la Seine coulait entre deux murs de feu. Les obus incendiaires, lancés des hauteurs de l'Est, pleuvaient sur le centre de la ville. Les otages étaient assassinés (24-26 mai). Exaspérées par ces horreurs, les troupes ne faisaient pas de quartier. Le dernier combat eu lieu au cimetière du Père-Lachaise. D'après les chiffres officiels, la bataille avait fait 6 500 victimes, tombées dans la lutte ou fusillées. On estime que le chiffre réel fut environ de 17 000. Il y eut en outre près de 36 000 prisonniers qui furent traduits en conseil de guerre ; on en condamna 13 000, soit à la peine politique de la déportation, soit même aux travaux forcés. Le parti révolutionnaire, écrasé par cette répression, la plus meurtrière du siècle, fut lent à se reconstituer.

THIERS EN 1871. *Thiers avait alors plus de soixante-quatorze ans. Malgré son âge, il se consacra avec une merveilleuse activité au relèvement « de ce noble blessé qui s'appelle la France ». Le toupet de cheveux blancs sur le front, les lunettes derrière lesquelles ses yeux pétillaient de malice, lui faisaient une physionomie très particulière.* (CL. PAMARD.)

LE GOUVERNEMENT DE THIERS. La tourmente passée, Thiers se donna tout entier à l'œuvre de la libération du territoire et de la réfection des forces de la France.

Le traité de Francfort fixait à trois ans le délai de paiement de l'indemnité de guerre. Jusqu'au règlement complet des cinq milliards, les Allemands devaient occuper une partie du territoire. Thiers voulut rendre l'évacuation la plus prompte possible : au mois de septembre 1873, un an avant le délai prévu, les cinq milliards étaient payés, la France était évacuée. L'Assemblée nationale décréta que Thiers « avait bien mérité de la patrie », tandis que le pays tout entier lui décernait le glorieux surnom de libérateur du territoire. Le règlement de l'indemnité de guerre avait été assuré au moyen de deux emprunts, émis en 1871 et en 1872. Le second emprunt (18 juillet 1872) fut couvert quatorze fois ; pour trois milliards que demandait l'État français, le public offrit quarante-trois milliards. Ce succès vraiment prodigieux, tel qu'aucun pays n'en avait connu et n'en a connu depuis, témoignait de l'extraordinaire richesse de la France et de la confiance qu'elle inspirait encore à tous. Il stupéfia les Allemands qui, en exigeant cinq milliards, avaient pensé épuiser la France pour de longues années.



DUC DE BROGLIE (1821-1901). *Historien, diplomate et orateur distingué, le duc de Broglie fut le principal homme d'État du parti royaliste, jusqu'au seize mai qui consacra l'échec de sa politique.* (CL. PIERRE PETIT.)

COMTE DE CHAMBORD (1820-1883). *Le petit-fils de Charles X le roi des légitimistes. Il fut toute sa vie un prince profondément pieux, dominé par une seule idée, l'idée catholique.* (CL. CHAMPAGNE.)

COMTE DE PARIS (1838-1894) (Bibl. Nat.) *Le petit-fils de Louis-Philippe, très noblement, s'effaça en 1873 devant le Cte de Chambord : à la mort de ce prince (1883), il fut reconnu comme chef de la Maison de France.*

La rapidité de la réorganisation militaire ne les surprit pas moins. Alors qu'ils occupaient encore les départements de l'Est, à peine un an après la signature de la paix (27 juillet 1872), l'Assemblée vota une loi qui devait donner à la France une armée égale à l'armée allemande. La loi militaire de 1872 établit le service personnel obligatoire pour tous les Français de vingt à quarante ans. La durée du service actif était de cinq ans. L'Allemagne, qui affectait de craindre une prochaine agression de la France, avait essayé d'amener Thiers à retarder le vote de la loi, en prenant une attitude menaçante. Thiers, à la fois très modéré et très ferme, ne se laissa pas intimider, non plus que l'Assemblée.

F CHUTE DE THIERS. Quand la libération du territoire et la réfection de l'armée furent assurées par le succès du second emprunt et le vote de la loi militaire, Thiers jugea qu'il était temps de régler la question de la forme du gouvernement. Il invita l'Assemblée à rechercher quelle organisation définitive pourrait être donnée à la République (13 novembre 1872).

Monarchiste à l'origine, longtemps un des chefs du parti orléaniste, Thiers était venu à la République par raison. Il la considérait comme seule possible, parce qu'à son avis aucune forme de gouvernement ne répondait aussi bien aux instincts égalitaires de la masse des Français ; parce qu'il constatait, d'autre part, l'existence d'un puissant parti républicain, et jugeait condamnés à l'impuissance par leurs rivalités les monarchistes divisés en trois partis : légitimistes, orléanistes, bonapartistes, et servant trois prétendants. Thiers résumait son sentiment dans cette formule : « La République est le gouvernement qui nous divise le moins. »

Mais la majorité de l'Assemblée était restée monarchiste. Elle chercha une occasion de se débarrasser de Thiers. Au mois de mai 1873, Thiers ayant pris comme ministres trois députés franchement républicains, l'Assemblée manifesta ses sentiments hostiles en votant à 14 voix de majorité, un ordre du jour où elle invitait le Président « à faire prévaloir dans le gouvernement une politique résolument conservatrice » (24 mai). Thiers donna sa démission. L'Assemblée élut aussitôt pour le remplacer le maréchal de Mac-Mahon.



SALLE DES SÉANCES DE LA CHAMBRE DES DÉPUTÉS AUJOURD'HUI *Dans le grand panneau, au-dessus du président, une tapisserie reproduisant l'École d'Athènes de Raphael. A gauche et à droite, statues de la Liberté et de l'Ordre public. Sur la tribune en bas-relief, la Renommée et l'Histoire.*

TENTATIVE DE RESTAURATION. Dès lors les monarchistes travaillèrent hâtivement à la restauration de la royauté. Pour préparer les voies, un ministère présidé par le duc de Broglie procéda à l'épuration du personnel administratif, révoquant ou disgrâciant tous les fonctionnaires suspects d'opinions républicaines. Le clergé, de son côté, menait la plus vigoureuse campagne en faveur du comte de Chambord, que l'on appelait déjà Henri V. D'autre part on procédait à la « fusion » du parti orléaniste et du parti légitimiste par la réconciliation de leurs chefs : le comte de Paris vint à Frohsdorf, en Autriche, saluer le comte de Chambord « comme le chef de la maison de France » (5 août 1873).

Aussitôt après la fusion, un comité de neuf députés négocia avec le comte de Chambord les conditions de la restauration. Tout semblait réglé, on préparait déjà l'entrée solennelle du Roi dans Paris, — les lampions des illuminations étaient fabriqués —, quand la question du drapeau fit tout échouer.

Les Orléanistes tenaient au drapeau tricolore, symbole de la Révolution. Or, dès son premier manifeste, le comte de Chambord avait déclaré qu'Henri V ne pouvait abandonner le drapeau blanc d'Henri IV. Comme on paraissait compter qu'il accepterait à la fin le drapeau tricolore, très loyalement, à la veille de son retour à Paris, il renouvela sa déclaration, ajoutant que « personne, sous aucun prétexte, n'obtiendrait de lui qu'il consentît à devenir le roi légitime de la Révolution » (27 octobre 1873). La négociation fut rompue et la restauration avec le comte de Chambord jugée impossible. Devant le drapeau blanc, disait Mac-Mahon, « les chassepots partiraient d'eux-mêmes ».

Les monarchistes ne renoncèrent pas cependant à l'espoir de rétablir la royauté. En attendant des circonstances plus favorables, ils voulurent réserver l'avenir et maintenir la France dans le provisoire. Mac-Mahon reçut la présidence pour sept ans (19 novembre 1873). Le régime dit du « Septennat » fut aussi le régime de « l'ordre moral ». Sous prétexte de rétablir « l'ordre moral », le gouvernement poursuivit avec plus d'acharnement que jamais la campagne antirépublicaine. On fit enlever des édifices publics tout insigne républicain ; le mot même de République fut comme proscrit des actes officiels ; on multiplia les poursuites contre les journaux républicains. A l'Assemblée nationale une Commission fut chargée de préparer les lois constitutionnelles. Mais elle traîna ses travaux en longueur ; en sorte qu'une année encore, l'année 1874, s'écoula sans qu'on eût abordé la question constitutionnelle.

PROGRÈS DU PARTI RÉPUBLICAIN. Cependant l'agitation était vive dans le pays. Le parti catholique, confondu avec le parti légitimiste, multipliait les manifestations politiques et religieuses, créait au gouvernement de sérieuses difficultés extérieures, avec l'Italie en réclamant le rétablissement du





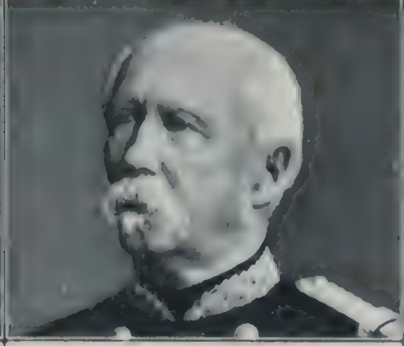
DEUX CARICATURES DE CHAM DANS LE « CHARIVARI » (Bibl. Nat.).

— Adieu !
— Non au revoir ! ça se rend, les visites

— Un mauvais régime pendant quatre ans. Tout votre mal vient de là ; vous vous rétablirez vite avec une bonne constitution.



ADOLPHE THIERS (Par Bonnat) (CL. BRAUN.)



Maréchal de MAC-MAHON (CL. VALÉRY.)



JULES GRÉVY (CL. NADAR.)



SADI CARNOT (Par Bonnat) (CL. BRAUN.)



CASIMIR-PÉRIER (CL. PIROU SAINT-GERMAIN.)



FÉLIX FAURE (CL. PIERRE PETIT.)



ÉMILE LOUBET (CL. PIROU SAINT-GERMAIN.)



ARMAND FALLIÈRES (CL. PIROU ROYALE.)



RAYMOND POINCARÉ (CL. HACHETTE.)



PAUL DESCHANEL (CL. MANUEL.)

LA PRÉSIDENCE DE LA RÉPUBLIQUE ET SES PRÉROGATIVES

C'est au Président de la République que les lois constitutionnelles de 1875 ont confié le pouvoir exécutif. Le Président est élu pour sept ans par le Sénat et la Chambre des députés réunis en Assemblée nationale. Il dispose de la force armée, nomme à tous les emplois publics, négocie et ratifie les traités. Irresponsable sauf le cas de haute trahison, il est assisté de ministres nommés par lui, solidaires et responsables devant les Chambres. Il peut dissoudre la Chambre après avis favorable du Sénat.



ALEXANDRE MILLERAND (CL. ROL.)

pouvoir temporel du pape, avec l'Allemagne en attaquant la politique religieuse de Bismarck. Le parti bonapartiste se réorganisait et remportait quelques succès électoraux. Mais surtout le parti républicain, malgré les efforts du gouvernement, progressait chaque jour. Ses progrès étaient dus à l'activité de Gambetta. « Commis voyageur de la République », il poursuivait de ville en ville des tournées de conférences, gagnant partout de nouveaux adhérents à son parti, dans ce qu'il appelait « les nouvelles couches sociales », la moyenne et la petite bourgeoisie, et les ouvriers. A la fin de 1874, après le renouvellement général des conseils municipaux qui fut comme un plébiscite pour ou contre la République, on ne put plus douter que la France ne fût en majorité républicaine.

LA CONSTITUTION DE 1875. Alors, au début de 1875, l'Assemblée se décida à entreprendre l'examen des lois constitutionnelles. Elle vota successivement une loi relative à l'organisation du Sénat ; une loi relative à l'organisation des pouvoirs publics ; une loi sur les rapports des pouvoirs publics (février-juillet 1875). Ces trois lois forment ce que l'on appelle la Constitution de 1875 : ce sont celles qui, un peu modifiées en 1884, régissent aujourd'hui la France.

Au début de la discussion la majorité, de plus en plus réduite, avait une fois encore écarté le mot République des textes qui lui étaient proposés : elle voulait, disait un de ses membres, que « chacun pût garder ses espérances et sa foi ». Mais, à propos du mode d'élection du Président, le mot fut introduit dans un amendement présenté par Wallon et qui, très discuté, fut finalement adopté à une voix de majorité (30 janvier 1875).

Les lois constitutionnelles de 1875 confiaient le pouvoir exécutif à un Président de la République ; le pouvoir législatif à deux assemblées : le Sénat, la Chambre des députés.

Le Président est élu pour sept ans par le Sénat et la Chambre des députés réunis en Assemblée nationale. Il dispose de la force armée, nomme à tous les emplois, négocie et ratifie les traités. Irresponsable, sauf le cas de haute trahison, il est assisté de ministres nommés par lui, solidaires et responsables devant les Chambres. Il peut dissoudre la Chambre après avis favorable du Sénat.

Le Sénat, composé de 300 membres, âgés de quarante ans au moins, devait comprendre 75 sénateurs inamovibles, élus à vie par l'Assemblée nationale, ultérieurement par le Sénat lui-même ; les 225 autres étaient élus pour neuf ans par des collèges sénatoriaux comprenant les députés, les conseillers généraux et d'arrondissement, les délégués des conseils municipaux à raison d'un par municipalité. C'est sur le mode de recrutement du Sénat qu'a porté principalement la revision de 1884 : on a décidé de supprimer, par voie d'extinction, les sièges de sénateurs inamovibles ; et dans les collèges sénatoriaux, on a donné à chaque conseil municipal un nombre de délégués proportionnel au chiffre des habitants de la commune. Le Sénat est renouvelable par tiers tous les trois ans.

La Chambre des députés est élue pour quatre ans, au suffrage universel. Tous les Français, âgés de vingt et un ans accomplis et ayant six mois de domicile dans une commune sont électeurs et inscrits sur la liste électorale de cette commune.

Les deux Chambres ont sensiblement les mêmes pouvoirs. Elles votent les lois et le budget; le budget doit être d'abord présenté à la Chambre des députés et voté par elle. Par le droit d'interpellation, l'une et l'autre Chambre peuvent exercer un contrôle sur tous les actes du gouvernement; le Sénat peut en outre être constitué en Haute Cour de justice pour juger les ministres mis en accusation par la Chambre, ou les personnes prévenues d'attentat contre la sûreté de l'État.

La Constitution de 1875 a fondé en France le régime parlementaire. Le Président de la République, dont toute décision doit être contresignée par un ministre, n'a aucun pouvoir personnel. Le véritable chef du gouvernement est le président du Conseil des ministres. Mais le président du Conseil, responsable devant les Chambres, ne peut gouverner que d'accord avec la majorité des Chambres : il est ainsi simplement le délégué de cette majorité à l'exécutif. La séparation des pouvoirs législatif et exécutif est donc toute apparente, et les Chambres, surtout la Chambre des députés qui représente plus directement le pays, détiennent en fait tous les pouvoirs.

LE SEIZE MAI. L'Assemblée nationale se sépara le 31 décembre 1875. Les élections sénatoriales donnèrent une faible majorité aux monarchistes, mais à la Chambre la majorité républicaine fut de près de 200 voix. Mac-Mahon, pour se conformer à la Constitution, prit un ministère républicain.

Les monarchistes firent un effort désespéré pour reprendre le pouvoir. Ils finirent par persuader à Mac-Mahon que le triomphe des républicains serait dangereux pour le relèvement extérieur de la France, que la Constitution lui donnait le droit d'avoir sa politique personnelle et d'essayer de la faire triompher. Le Président se résolut « à faire le pays juge entre le Parlement et lui », par une dissolution et des élections nouvelles. Le 16 mai 1877, il adressait à Jules Simon,



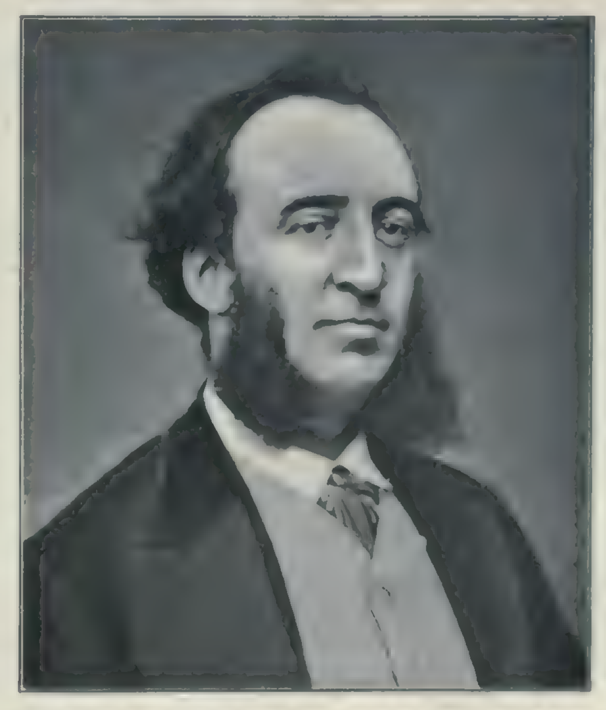
LA SÉANCE DE LA CHAMBRE DU 16 JUIN 1877 (Par Ullmann, Musée de Versailles). *A la tribune, M. de Fourtou, ministre de l'Intérieur, prononce son discours où il rapporte à l'Assemblée nationale l'honneur d'avoir délivré la France de l'occupation étrangère. A ce moment, le député Gally, qu'on voit de dos, bras tendu dans l'hemicycle, interrompt en montrant Thiers et dit : « Le libérateur du territoire, le voilà ! » Toute la gauche alors se lève et fait à Thiers une longue ovation.* (CL. NEURDEIN.

président du Conseil, une lettre où il blâmait son attitude dans la discussion de projets de loi relatifs à l'organisation municipale et au régime de la presse. Le ministère démissionna et fut remplacé par un ministère royaliste de Broglie. La Chambre, ayant voté par 363 voix un ordre du jour de méfiance, fut dissoute.

La République fut sauvée par l'union et la vigoureuse propagande des républicains sous la direction de Gambetta. Le grand orateur déclara dans un discours que, quand le pays aurait fait connaître sa volonté, Mac-Mahon devrait « se soumettre ou se démettre » ; pour cette formule considérée comme injurieuse, il fut condamné à trois mois de prison et 2 000 francs d'amende. Mais au mois d'octobre 1877, il y eut, malgré une forte pression du gouvernement et du clergé, 318 républicains élus contre 208 monarchistes. Mac-Mahon, par loyauté, se refusa à un coup d'État que beaucoup lui conseillaient : il « se soumit » et reprit un ministère républicain.

LA RÉPUBLIQUE AUX RÉPUBLICAINS. Au début de 1879, les républicains enlevèrent aux monarchistes leurs dernières positions et conquirent la majorité au Sénat. Mac-Mahon démissionna et fut remplacé à la Présidence par un républicain, Jules Grévy (30 janvier 1879). Les républicains étaient désormais pleinement maîtres du pouvoir. Ils l'ont gardé depuis lors. La présidence de la République a été successivement confiée à Jules Grévy (1) (1879-1887), Sadi Carnot (1887-1894) (2), Casimir Périer (1894-1895).

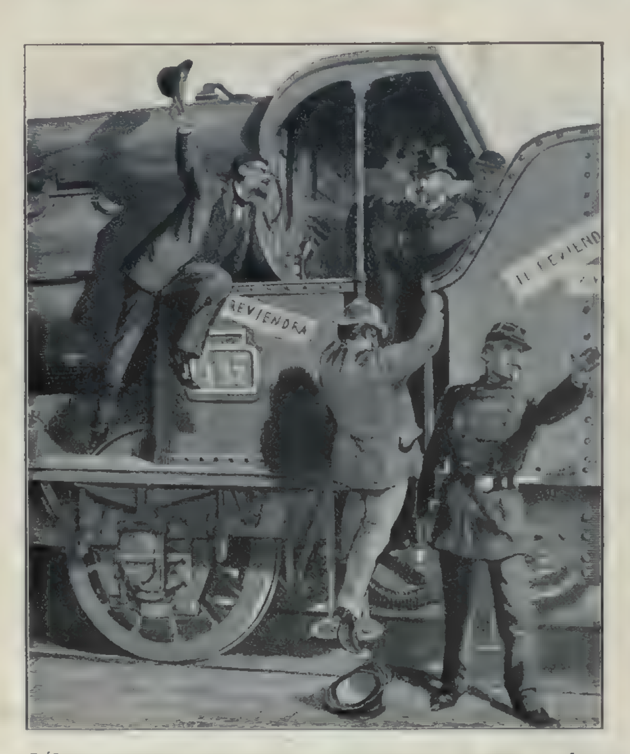
(1) Réélu en 1886, Grévy démissionna en 1887.
(2) Assassiné par un anarchiste italien.



JULES FERRY (1832-1893). *Jules Ferry a été un des fondateurs et un des grands hommes d'État de la IIIe République. Mais, attaqué par la droite et par la gauche avec une violence inouïe, il finit par devenir prodigieusement impopulaire. La physionomie est énergique, avec des traits vigoureux et une expression un peu dédaigneuse.* (CL. CAMUS.)



UNE SÉANCE A LA CHAMBRE DES DÉPUTÉS (Par Rousseau-Decelle). *A la tribune, le grand orateur socialiste Jaurès, martelant du geste ses paroles, attaque fougueusement le président du Conseil, M. Clemenceau, debout devant lui, au banc du gouvernement, prêt à la riposte. Dominant l'orateur et l'Assemblée, le président de la Chambre, Henri Brisson, apaise de la main un député d'extrême-gauche qui témoigne trop bruyamment son enthousiasme. Au premier plan, près d'une des portes de la salle, on voit huissiers, députés, sénateurs. Au pied de la tribune, les sténographes.* (CL. DUPONT.)

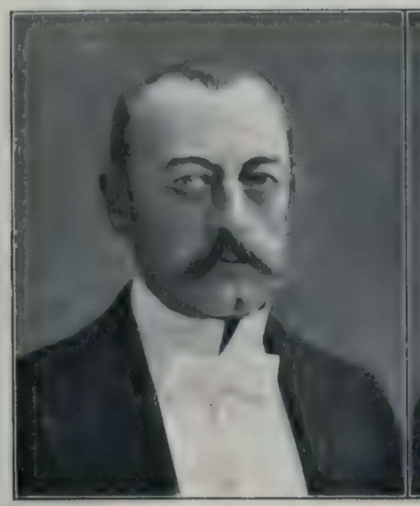


DÉPART DE BOULANGER POUR CLERMONT (8 juillet 1887). *Épisode de l'agitation boulangiste. Pour éloigner Boulanger de Paris, le ministre l'avait nommé commandant de corps d'armée à Clermont. La foule voulut l'empêcher de partir et détela son wagon. Il dut partir sur la locomotive.* (CL. ILLUSTRATION.)

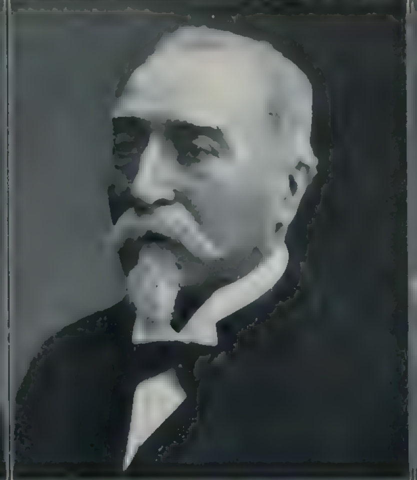
Félix Faure (1895-1899), MM. Loubet (1899-1906), Fallières (1906-1913), Poincaré (1913-1920), Deschanel (1920) et Millerand.

Les premiers actes du gouvernement et du Parlement républicains furent de décider le retour des Chambres à Paris — elles siégeaient encore à Versailles —, de voter l'amnistie pour les condamnés de la Commune et d'instituer la fête nationale du 14 juillet jour anniversaire de la prise de la Bastille et de la Fédération.

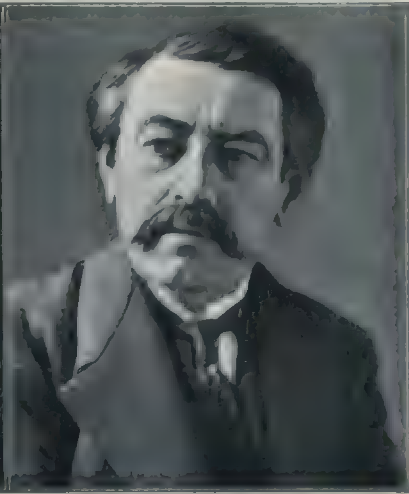
Mais la victoire des républicains ne mit pas fin aux luttes des partis. Dès 1875 il s'était formé parmi eux deux groupes principaux, un groupe radical qui réclamait la revision totale de la Constitution, la suppression du Sénat, l'impôt sur le revenu, la séparation de l'Église et de l'État ; un groupe modéré ou « opportuniste » qui pensait qu'on pouvait s'accommoder de la Constitution en modifiant seulement par une revision partielle l'organisation du Sénat, et qui voulait ajourner les autres réformes jusqu'au moment « opportun ». Après la mort de Gambetta (1882), Jules Ferry fut le principal chef des opportunistes ; presque constamment au pouvoir de 1875 à 1889, soit comme ministre de l'Instruction publique, soit comme ministre des Affaires étrangères, il fit voter les grandes



WALDECK-ROUSSEAU (1846-1904). *Ministre de l'intérieur en 1881, puis en 1883-1885, président du Conseil de 1899 à 1902; orateur plein de maîtrise au barreau comme au parlement.* (CL. NADAR.)



E. COMBES (1835-1921). *Président du conseil de 1902 à 1905. E. Combes a personnifié au pouvoir plus qu'aucun autre homme d'État, la politique radicale et anticléricale.* (CL. MANUEL.)



ARISTIDE BRIAND. *D'abord ministre de l'Instruction publique de 1906 à 1909. Plusieurs fois président du Conseil depuis 1909 c'est un des maîtres de l'éloquence parlementaire.* (CL. MANUEL.)

lois scolaires, dissoudre la compagnie de Jésus et donna une vive impulsion à la politique d'expansion coloniale. Mais violemment attaqué à droite par les monarchistes et les catholiques, à gauche par les républicains radicaux, il finit par devenir prodigieusement impopulaire et fut renversé en 1885.

Après la chute de Jules Ferry, la lutte de plus en vive entre les différents groupes républicains réveilla les espoirs de l'opposition monarchiste. Elle en profita pour livrer un nouvel assaut aux institutions républicaines, au cours d'une crise de près de trois ans (1886-1889), dont le héros fut le général Boulanger. Boulanger avait d'abord été imposé comme ministre de la Guerre par les radicaux qui le déclaraient « le seul général vraiment républicain ». Beau parleur, cavalier élégant, il plut au peuple par ses dehors, sut flatter le désir de revanche que les Français gardaient au cœur ; les journaux à sa dévotion annonçaient en lui le prochain vainqueur de l'Allemagne. Conseillé par des ambitieux, il crut possible de devenir un prochain jour maître de la France. Les républicains modérés l'ayant écarté du ministère, il devint le chef d'un étrange parti « revisionniste » ou « national », où se coudoyaient des patriotes exaltés, quelques radicaux, et surtout les adversaires de la République ; le programme se résumait dans ces trois mots : « Dissolution, Revision, Constituante ». La tactique fut d'organiser sur le nom de Boulanger une sorte de plébiscite permanent, en posant sa candidature partout où il y avait un député à élire. L'argent pour cette incessante campagne électorale fut fourni sans compter surtout par les royalistes. En cinq mois, Boulanger fut six fois élu député. Une septième élection à Paris (27 janvier 1889) fut un éclatant triomphe, et le soir, après la proclamation des résultats du scrutin, on put croire que Boulanger allait s'emparer de la Présidence. Il n'osa pas. Ce manque de décision le perdit. Menacé par le gouvernement d'être arrêté et traduit pour complot devant la Haute Cour, il s'enfuit en Belgique. Du coup tout son prestige s'évanouit et les élections générales de septembre 1889 virent la déroute de ses partisans et l'éclatante victoire des républicains.

Depuis lors la droite n'a pas désarmé, et, sauf un petit groupe de « ralliés », les royalistes ont continué à faire campagne contre la République. Mais les électeurs n'ont cessé d'envoyer au Parlement une forte majorité républicaine. Jusqu'en 1914 l'évolution politique s'est faite au profit des groupes de gauche, radicaux radicaux-socialistes, républicains-socialistes, qui, à partir de 1899, ont enlevé le pouvoir aux modérés. Les révolutionnaires, décimés par la Commune, se sont reformés ; à l'extrême gauche s'est constitué un parti « socialiste unifié », affilié à « l'Internationale ouvrière ». Le morcellement croissant des partis, les rivalités parlementaires ont eu pour conséquence une extrême instabilité ministérielle : les principaux ministères, ministères Waldeck-Rousseau (1899-1902), Combes (1902-1905) et Clemenceau (1906-1909) n'ont guère duré plus de trois ans. Seule la Grande Guerre a mis une trêve aux luttes des partis et réalisé « l'Union sacrée » face à l'ennemi.

L'ŒUVRE LÉGISLATIVE. Malgré leur instabilité, les gouvernements qui se sont succédé depuis 1879 ont accompli une œuvre considérable de réorganisation et de réformes. Cette œuvre est tout entière inspirée des principes démocratiques, la liberté, et l'égalité des droits et des devoirs de tous les citoyens.

Au lendemain de la Commune, de nombreuses restrictions avaient été apportées aux libertés politiques ; sous le régime de l'ordre moral, la presse et les associations républicaines étaient traquées par le gouvernement. Toutes ces restrictions furent successivement supprimées : dès 1881 deux lois rétablirent la pleine liberté de la presse et la pleine liberté de réunion ; la loi de 1901 a établi la pleine liberté d'association, sauf pour les congrégations religieuses qui ne peuvent être autorisées que par une loi spéciale.

L'armée avait été reconstituée par Thiers sur la base du service militaire obligatoire ; mais la loi de 1872 laissait subsister de nombreuses catégories de privilégiés, dispensés totalement ou en partie de l'obligation de servir. Les républicains rendirent le recrutement de plus en plus égalitaire : ils établirent en 1905 le service de deux ans pour tous, sans exception aucune. En 1913, devant l'accroissement formidable des effectifs allemands, il fallut porter la durée du service de deux ans à trois ans pour tous, lourde charge que la nation accepta par devoir patriotique.

L'école a été organisée sur le même principe de l'obligation pour tous, c'est-à-dire du droit de tous les enfants à l'instruction. Déjà Guizot sous la monarchie de Juillet, Duruy sous le Second Empire avaient développé l'enseignement primaire. Jules Ferry compléta leur œuvre par les lois de 1881 et 1882 qui rendirent l'instruction primaire obligatoire et gratuite pour tous les enfants de six à treize ans. La loi de 1886 ordonna que dans toutes les écoles publiques l'enseignement fût exclusivement confié à des laïcs. L'application de ces lois nécessita la construction de milliers d'écoles et le budget de l'enseignement primaire, qui était d'environ douze millions à la fin du Second Empire, monta dès 1888 à près de cent millions.

Les réformes scolaires ont posé devant l'opinion et le Parlement la question religieuse qui a donné lieu aux débats les plus passionnés. Le clergé ayant été longtemps le principal auxiliaire des monarchistes, les républicains étaient pour la plupart « anticléricaux », c'est-à-dire hostiles à l'ingérence du clergé dans la politique. Ils s'efforcèrent d'abord de limiter son influence sur la jeunesse : en 1880 Jules Ferry prononça par décret la dissolution des Congrégations non autorisées et fit fermer leurs écoles : l'enseignement congréganiste se reforma néanmoins, mais il fut totalement supprimé en 1904 sous le ministère Combes. Cette politique aboutit à la rupture des relations diplomatiques avec le Saint Siège, à l'abolition du Concordat, et au vote de la séparation des Églises et de l'État (1905) ; l'Église catholique a perdu ainsi tout caractère officiel, mais elle a recouvré sa pleine indépendance à l'égard de l'État.

Enfin la question sociale a pris en France comme dans tous les pays une importance croissante et le Parlement a dû élaborer toute une législation du travail. Les ouvriers ont reçu le droit de se grouper en « syndicats » professionnels, par la loi de 1884 préparée par Waldeck-Rousseau pendant le ministère Jules Ferry. Cette loi donnait même aux syndicats la liberté, dont ils ont usé, de se grouper en unions : les différentes unions syndicales ont formé une vaste fédération nationale, la Confédération générale du Travail, (C. G. T.). D'autres lois ont garanti l'ouvrier contre les accidents du travail (1898), rendu obligatoire le repos hebdomadaire (1906), institué des retraites ouvrières et paysannes (1910), réduit progressivement la durée de la journée de travail à dix heures, puis à huit heures (1919). Pour contrôler l'application de toutes ces lois, il a été créé un ministère du Travail.



LA BOURSE DU TRAVAIL A PARIS. *Construit sur les plans de Bouvard en 1889-1890, l'édifice, dont la grande salle rappelle l'intérieur de la Bourse des valeurs, sert d'abri aux syndicats militants. On voit ici la photographie d'un grand meeting qui fut tenu le 30 avril 1906.* (CL. ILLUSTRATION.)

La France dans le monde.

LA POLITIQUE D'EXPANSION COLONIALE. Après les défaites de 1870, la France vécut pendant quelques années comme repliée sur elle-même, tout occupée à panser ses blessures, à se refaire une armée, à fortifier sa frontière de l'Est pour se prémunir contre une nouvelle agression de l'Allemagne. Celle-ci, qui voyait avec inquiétude le relèvement rapide d'un ennemi irréconciliable, s'efforça de l'entraver, à plusieurs reprises, même par des menaces de guerre (1875). Elle n'y parvint pas. Du moins Bismarck sut employer toutes les ressources de sa diplomatie à maintenir la France isolée en Europe, tandis qu'il groupait autour de l'Allemagne, d'abord l'Autriche et la Russie — c'est ce qu'on appela « l'en-



FRANCIS GARNIER (1839-1873). *Lieutenant de vaisseau et véritable héros d'épopée, conquérant du Tonkin, qu'il avait enlevé aux Annamites, tué aux portes de Hanoï dans une embuscade (1873)*



COMMANDANT RIVIÈRE, *Littérateur et élève de l'École Navale, fut l'un des pionniers de l'expansion française en Extrême-Orient. Ce fut lui qui eut l'idée d'ouvrir le Tonkin au commerce français.* (CL. NADAR.)



AMIRAL COURBET (1827-1885). *Une des gloires de la marine française. Par ses victorieuses campagnes de 1883 et 1884, il assura la soumission de l'Annam et de la Chine.*

tente des trois Empereurs » — (1872), puis l'Autriche et l'Italie réunies dans une Triple Alliance (1882).

Dans cette Europe qui semblait accepter l'hégémonie allemande et que dominait Bismarck, la France isolée ne pouvait jouer qu'un rôle effacé. C'est ainsi qu'elle fut amenée à chercher hors d'Europe l'emploi de ses forces reconstituées et de son activité renaissante. Des hommes politiques clairvoyants, Jules Ferry entre tous, l'engagèrent alors résolument dans la voie de l'expansion coloniale : au moment où commençait à se dessiner dans toute l'Europe un mouvement protectionniste, la politique coloniale devait assurer à l'industrie et au commerce français de nouveaux marchés en même temps que des réserves de matières premières ; mais elle avait aussi pour but de rendre à la France confiance en elle-même, d'étendre son influence et de restaurer son prestige dans le monde. « Il s'agit, déclarait Jules Ferry en 1882, de l'avenir même de la patrie » et il montrait qu'à la longue la politique de recueillement risquait de tourner à la politique d'effacement, ce qu'il appelait « la politique de pot-au-feu », « le grand chemin de la décadence ».

Cette politique coloniale fut combattue avec fureur par les monarchistes et l'extrême gauche du parti républicain. Elle fut dénoncée comme dangereuse pour la défense nationale et comme conseillée par Bismarck, désireux de mettre la France hors d'état d'agir en Europe. Elle prévalut cependant et aboutit à de magnifiques résultats grâce aux intrépides pionniers qui la servirent. Avec des moyens le plus souvent



RÉCEPTION DES AMBASSADEURS SIAMOIS (27 juin 1861) (Par Gérôme). *Au château de Fontainebleau, dans la galerie de Henri II, Napoléon III, ayant à ses côtés l'impératrice et le prince impérial, reçoit les ambassadeurs : prélude des rapports qui devaient s'établir plus tard entre l'Indochine et la France.*



SOLDATS DE L'ANCIENNE ARMÉE CHINOISE. *Des arcs, de mauvaises arquebuses, des « coupe-coupe », des boucliers tel était l'armement de l'armée chinoise, quand les Européens, au XIXe siècle, entrèrent en contact avec elle.*



TYPES ANNAMITES. *De petite taille et de corps grêle, mais bien pris et souples ils sont actifs et intelligents. Sauf aux heures trop fréquentes consacrées au jeu ils s'entendent très bien à dresser leurs buffles et à cultiver leurs rizières. Ce sont aussi d'habiles ouvriers et souvent des artistes.* (CL. TOUR DU MONDE.)

minimes, ils réussirent à explorer, conquérir, coloniser d'immenses territoires en Afrique et en Asie. Ainsi a été reconstitué un empire colonial qui s'étend aujourd'hui sur plus de dix millions de kilomètres carrés, qui est peuplé de plus de cinquante millions d'habitants et qui fait par conséquent de la France la deuxième puissance coloniale du monde.

LA FRANCE EN INDO-CHINE. En Asie la France n'avait conservé de ses anciennes possessions que cinq villes de l'Inde, isolées les unes des autres, Pondichéry, Chandernagor, Karikal, Mahé, Yanaon. Quand, vers le milieu du dix-neuvième siècle, l'immense marché de la Chine commença à s'ouvrir au commerce européen, il devint nécessaire de développer l'influence française en Extrême-Orient : Louis-Philippe obtint pour la France le protectorat des missions catholiques (1844) ; sous Napoléon III une expédition franco-anglaise occupa Pékin et obligea les Chinois à ouvrir de nouveaux ports aux Européens (1860). A la même époque, les Français prenaient pied en Indo-Chine, dans l'Annam et au Cambodge.

L'empire d'Annam comprenait depuis le début du dix-neuvième siècle : au nord, le Tonkin, c'est-à-dire le riche delta et la vallée du Song-Koï ou Fleuve Rouge ; au centre, le long de la mer de Chine, l'Annam proprement dit ; au sud, la Cochinchine avec le delta du Mékong. L'ensemble de ces territoires représentait à peu près les trois cinquièmes de la superficie de la France. La population, de race jaune, active et intelligente, montait à treize millions d'hommes. La civilisation, venue de la Chine, était très ancienne et brillante. L'empereur, souverain absolu, résidant à Hué, gouvernait à l'aide de nombreux « mandarins ». Les empereurs annamites s'étaient autrefois reconnus vassaux de la Chine ; mais ils avaient cessé depuis longtemps de payer le tribut, signe de cette vassalité. Au nord de la Cochinchine, sur les deux rives du Mékong, s'étendait le royaume du Cambodge, peuplé comme l'Annam par des jaunes, mais nonchalants et de civilisation hindoue. Il était gouverné par des rois pacifiques, et sans cesse menacé dans son indépendance par ses voisins, l'Annam et le Siam.

Les premières relations de la France et de l'Annam dataient de la fin du dix-huitième siècle. En vertu d'un traité signé à la veille de la Révolution (1787), Louis XVI avait envoyé au souverain de l'Annam des officiers et des ingénieurs, qui enveloppèrent Hué et les principales places du Tonkin de fortifications à la Vauban. Depuis lors la France n'avait pas cessé de s'intéresser à l'Annam, parce qu'elle espérait y trouver une station navale pour ses escadres, une voie d'accès vers la Chine pour son commerce. Des persécutions contre les chrétiens indigènes, un massacre de missionnaires français, ordonnés par l'empereur Tu-Duc (1858) fournirent à Napoléon III l'occasion d'intervenir. Des opérations lentement conduites et dont les plus importantes se déroulèrent autour de Saïgon (1859-1861) aboutirent à l'acquisition d'abord de trois pro-



TONKIN

vinces (1863), puis de la totalité de la Cochinchine (1867). Dans l'intervalle des deux conquêtes, le roi du Cambodge, inquiet des visées du Siam, s'était placé sous le protectorat de la France (1863).

FRANCIS GARNIER. La conquête du Tonkin fut la conséquence des explorations du lieutenant de vaisseau Francis Garnier. Il avait pensé que le Mékong, l'un des fleuves les plus puissants de l'Asie, serait une magnifique voie d'accès aux riches provinces de la Chine méridionale, en particulier au Yunnan. Mais, remontant le fleuve, il l'avait trouvé coupé de rapides et s'était convaincu à la fin de son exploration que la vraie route commerciale du Yunnan était le fleuve du Tonkin, le Fleuve Rouge. Sur ses indications un commerçant audacieux, Jean Dupuis, tenta un premier voyage qui réussit brillamment. Mais, lorsque Dupuis voulut entreprendre un nouveau voyage, les mandarins lui barrèrent la route; Garnier fut alors envoyé de Cochinchine pour lui venir en aide. N'ayant pu déterminer les Annamites à livrer le passage, il attaqua et enleva avec 175 hommes la citadelle de Hanoï, la capitale du Tonkin, où 7 000 Annamites tenaient garnison. Puis il occupa toutes les places du delta (1873) ; mais il périt peu après dans une embuscade (décembre 1873).

La France sortait à peine de la guerre de 1870 ; les dernières troupes allemandes venaient seulement d'évacuer son territoire : on ne voulut pas courir le risque d'une guerre en Indo-Chine, et l'on rendit le delta à l'empereur d'Annam. Celui-ci s'engageait en échange à ouvrir le Fleuve Rouge au commerce français (1874).

Cet engagement ne fut pas tenu. Alors, en 1881, sous le ministère Jules Ferry, un petit corps de 600 hommes fut envoyé de Cochinchine sous la direction du commandant Rivière, et pour la seconde fois la France fit la conquête du delta.

GUERRE AVEC LA CHINE. Aussitôt l'empereur d'Annam se rappela les liens anciens de vassalité qui le rattachaient à l'empereur de Chine : il lui envoya le tribut et lui demanda secours. En même temps il appelait à l'aide les Pavillons Noirs. C'étaient d'anciens rebelles chinois, soldats excellents, qui formaient dans le sud de la Chine des bandes analogues aux Grandes Compagnies du Moyen Age et aux troupes de mercenaires, lansquenets et reîtres, du seizième siècle. Troupes chinoises et Pavillons Noirs envahirent le Tonkin ; Rivière fut bloqué dans Hanoï et tué pendant une sortie (1883). De là la guerre, à la fois contre l'Annam et contre la Chine.

La guerre contre l'Annam fut promptement terminée. L'amiral Courbet força l'entrée de la rivière de Hué et vint dicter la paix à l'empereur dans sa capitale (août 1883). L'Annam accepta le protectorat de la France.

La guerre contre la Chine dura près de deux ans. Elle se fit à la fois sur terre et sur mer. Elle eut pour théâtre le Tonkin, d'où il s'agissait de chasser les armées chinoises, et les côtes méridionales de la Chine. Elle fut très rude parce que le pays était difficile, presque sans routes, marécageux et couvert de rizières dans le delta, hérissé de montagnes et de forêts, partout ailleurs. Elle fut rude surtout parce que les Français, qui ne furent jamais plus de 16 000, se heurtèrent à des troupes très nombreuses, aguerries, braves, disciplinées, armées de fusils à tir rapide et de canons Krupp, habiles à se couvrir de retranchements, ne tirant qu'à coup sûr, tenant intrépidement sous le feu et ne cédant que devant l'arme blanche. Les épisodes les plus importants furent : sur mer, la destruction de la flotte chinoise et de l'arsenal de Fou-Tcheou par l'amiral Courbet (23 août 1884) ; sur terre, la défense épique de Tuyen-Quan, où pendant trois mois le commandant Dominé, avec 600 hommes, soutint un siège en règle, mené comme on l'eût fait en Europe, et repoussa victorieusement les assauts de 15 000 Chinois (décembre 1884-mars 1885) ; enfin le dernier acte de la guerre, l'affaire dite de Lang-Son (28 mars 1885). Le général de Négrier, avec moins de 4 000 hommes, attaqué en avant de Lang-Son par 20 000 Chinois, les avait repoussés, quand une balle lui traversa la poitrine. L'officier qui le remplaça manqua de sang-froid, ordonna une retraite précipitée, envoya des dépêches affolées qui firent croire à un désastre, alors que les Chinois se retiraient en hâte. Cette « déroute de Lang-Son » qui à Paris amena le



EN AVANT DE LANG-SON. *Photographie prise pendant un des rudes combats qui ont marqué la marche sur Lang-Son (3-18 février 1885). Les troupes durent à plusieurs reprises déloger les Chinois des crêtes successives où ils se retranchaient.*
(Cl. Dr HOCQUET.)



LA PRISE DE GABÈS (26 juillet 1881). *Les troupes françaises, commandées par le commandant Marco Saint-Hilaire, s'emparent de l'oasis après un court bombardement. Toute l'opération est menée par la marine, dont on voit les fusiliers et les canonniers à gauche et à droite au premier plan. Au centre, groupe d'officiers. Gabès apparaît dans le fond. C'est une oasis de la Tunisie méridionale sur le golfe de même nom, à 330 kilomètres de Tunis.* (CL. ILLUSTRATION.)

renversement du ministère Ferry, n'empêcha pas la Chine de poursuivre les négociations de paix engagées auparavant. Ces négociations aboutirent à la signature du traité de Tien-Tsin par lequel la Chine abandonnait le Tonkin et reconnaissait le protectorat de la France sur l'Annam (9 juin 1885).

La conquête du Tonkin avait rencontré en France une opposition plus acharnée encore que la conquête de l'Algérie. C'était, disait un député de droite, « la plus folle et la plus criminelle des entreprises ». Au lendemain de la paix, comme le ministère demandait à la Chambre les crédits nécessaires à l'organisation de la nouvelle conquête, une coalition de la droite et de la gauche radicale faillit amener l'évacuation du Tonkin et l'abandon de l'Annam. Les crédits furent votés à quatre voix de majorité par 274 voix contre 270 ; deux voix déplacées coûtaient à la France l'Indo-Chine.

LA TUNISIE. L'Afrique a été le principal domaine de l'expansion coloniale française. Depuis la monarchie de Juillet la France y possédait l'Algérie. Mais l'Algérie n'est que la partie centrale de la région montagneuse de l'Atlas ; elle se continue à l'est par la Tunisie, à l'ouest par le Maroc, et les trois pays sont si étroitement soudés par la nature qu'on ne peut être pleinement maître de l'Algérie qu'à la condition de dominer les deux pays voisins. Ainsi s'explique l'importance prise successivement par la question de Tunisie, puis par la question du Maroc dans la politique française.

La question de Tunisie fut résolue la première, avec une rapidité surprenante, par Jules Ferry. La « Régence de Tunis », comme autrefois la régence d'Alger, était gouvernée par un « bey » nominalement vassal du Sultan. Par suite de sa situation centrale en Méditerranée, les étrangers, Anglais, Français et surtout Italiens, y étaient assez nombreux. L'influence française s'y heurtait principalement aux visées de l'Italie. La politique italienne devint si active qu'en 1881 Jules Ferry, alors président du Conseil, jugea urgent d'agir pour empêcher que « la clef de notre maison » ne tombât en des mains étrangères. Les incessantes pilleries commises en territoire algérien par des montagnards tunisiens, les Kroumirs, servirent de prétexte à l'entrée d'une armée française en Tunisie (avril 1881). D'autre part, un corps envoyé de Toulon débarquait à Bizerte, marchait sur Tunis, et le 12 mai 1881, au palais du Bardo, le bey était obligé de signer un traité par lequel il se plaçait sous le protectorat de la France. Il s'engageait à ne négocier avec l'étranger que par l'intermédiaire d'un Résident français, véritable ministre des Affaires étrangères du bey.

La Tunisie paraissant tranquille, les troupes furent rappelées. Il y eut aussitôt un soulèvement général dont le centre était à Kairouan, une des villes saintes des Musulmans. La répression fut prompte. Tandis qu'une escadre bombardait et prenait Sfax, 35 000 hommes, amenés de trois directions différentes, se concentraient sous les murs de Kairouan et l'occupaient sans combat (25 septembre 1881). Le gouvernement français eut la sagesse de ne pas changer le protectorat en annexion. On se borna à prendre Bizerte pour y

créer un grand port de guerre, puis à accroître les pouvoirs du Résident ; il devint le chef de l'administration tunisienne réorganisée, mais toujours composée d'indigènes.

L'ÉGYPTE. Ce grand succès de la politique française fut presque aussitôt suivi d'un échec, le plus grave que la France ait subi dans cette période : la perte de son influence et de sa situation privilégiée en Égypte.

Dans la première moitié du dix-neuvième siècle, un pacha intelligent et audacieux, Méhémet-Ali avait réorganisé l'Égypte et, d'une médiocre et somnolente province turque, avait fait une riche principauté autonome. Dans cette œuvre de réorganisation il s'était entouré principalement de collaborateurs français. L'influence française devint prépondérante en Égypte. Le percement du canal de Suez, inauguré en 1869, accrut encore cette influence, mais, faisant de l'Égypte l'étape principale sur la route de l'Inde, il accrut aussi l'intérêt que l'Angleterre portait de longue date aux affaires égyptiennes.

Or, le troisième successeur de Méhémet-Ali, son petit-fils Ismaïl qui régnait alors sur l'Égypte, était un personnage magnifique et dépensier. Il avait acheté du sultan, à très gros prix, le titre de Khédive et l'indépendance à peu près complète de l'Égypte, libre désormais de traiter directement avec l'étranger comme un État souverain. Il avait conquis toute la région du Haut-Nil — le Soudan oriental. Au Caire, sa capitale, il avait fait construire de somptueux palais. Mais pour faire face à tant de dépenses, il avait emprunté près de deux milliards et complètement désorganisé les finances égyptiennes. La France et l'Angleterre, ses plus gros prêteurs, lui imposèrent alors deux contrôleurs, chargés de remettre en ordre les finances de l'Egypte et d'assurer le paiement des intérêts dus aux créanciers : c'est ce que l'on appela le condominium franco-anglais (1876).

Le régime de condominium ne devait pas durer plus de six ans. Par mesure d'économie, les contrôleurs exigèrent la mise à la retraite d'environ 2 000 officiers. De là un vif mécontentement dans l'armée et la formation, sous la direction du colonel Arabi-Pacha, d'un parti national hostile aux étrangers et qui voulait « l'Égypte aux Égyptiens ». Dans une émeute à Alexandrie (11 juin 1882), plusieurs Européens furent massacrés. L'Angleterre offrit à la France d'exiger réparation et de rétablir l'ordre en commun. La Chambre française, par 417 voix contre 75, refusa les crédits nécessaires à l'envoi de 4 000 hommes. Les Anglais, restés seuls, bombardèrent Alexandrie, débarquèrent des troupes le long du canal de Suez, occupèrent le Caire, battirent et prirent Arabi-Pacha. L'ordre fut promptement rétabli. Mais le corps d'occupation fut maintenu sous prétexte de rendre impossible toute rébellion nouvelle, et ce furent des fonctionnaires anglais qui prirent en main le gouvernement.



CANONNIÈRES ANGLAISES DEVANT FACHODA *Commandée par le sirdar Kitchener, la flottille anglaise arrive le 26 septembre 1898 par le Nil devant Fachoda. Le capitaine Marchand y avait déjà planté le drapeau français le 10 juillet précédent* (CL. DU GÉNÉRAL MARCHAND.)

Dès lors l'Égypte, où jusqu'à 1882 tout était Français, même les écoles, et qu'on eût pu dire la plus belle de nos colonies, se trouva placée de fait sous le protectorat de l'Angleterre. La France pendant vingt ans ne cessa de protester. Un moment même elle parut vouloir agir : l'expédition Marchand venue du Congo occupa Fachoda sur le Haut-Nil (juillet 1898). L'occupation de Fachoda provoqua un conflit diplomatique d'où faillit sortir la rupture et même la guerre avec l'Angleterre. Finalement la France céda et Fachoda fut évacué. Le Maroc fut le gage de la réconciliation franco-anglaise : en échange de sa liberté d'action dans ce pays, la France s'engagea à ne plus réclamer l'évacuation de l'Égypte par les Anglais (1904).

LE MAROC. La Convention de 1904 fut le point de départ de l'action française au Maroc, en même temps que de nouvelles et graves complications internationales. Plus étendu que l'Algérie, habité par des populations plus belliqueuses encore, plus important par sa situation à un tournant de l'Afrique, entre l'Atlantique et la Méditerranée, le Maroc était resté jusqu'à la fin du dix-neuvième siècle presque complètement fermé aux Européens, à l'exception du port de Tanger. Le souverain du Maroc, à la fois chérif et sultan, détenait tous les pouvoirs politiques et religieux. Mais comme jadis le dey d'Alger il ne maintenait sous son autorité réelle qu'une partie des tribus, d'ailleurs toujours prêtes à la révolte. Le commerce qui se faisait tout entier par Tanger était entre les mains de Français et d'Anglais et la France ne paraissait devoir craindre au Maroc que la rivalité de l'Angleterre. Or par la Convention de 1904 l'An-



L'EMPEREUR GUILLAUME II A TANGER SE REND A LA LÉGATION D'ALLEMAGNE. *L'Empereur est accompagné de Moulay Abdel-Malek, oncle du sultan, et de son escorte où figure au premier plan le comte de Tattenbach, ancien ministre allemand au Maroc. C'est en ce jour, 31 mars 1905, que Guillaume prononça à la légation le discours retentissant qui provoqua en France la chute du ministre des Affaires étrangères Delcasse, et fut le premier incident du long conflit entre la France et l'Allemagne à propos du Maroc, d'où la guerre faillit sortir à plusieurs reprises.* (CL. CHUSSEAU-FLAVIENS.)

gleterre se désintéressa du Maroc, à la condition qu'une zone d'influence y fût reconnue à l'Espagne.

C'est alors qu'intervint l'Allemagne, à la fois pour des raisons d'intérêt — parce que, les entreprises allemandes commençant à se développer au Maroc, ses ambitions coloniales s'éveillaient —, et pour des raisons de politique générale — parce que le rapprochement franco-anglais l'inquiétait et menaçait ses prétentions à l'hégémonie. Quand Guillaume II, venu en personne à Tanger, eut garanti solennellement l'indépendance du Maroc, le conflit franco-allemand devint si violent que la guerre parut sur le point d'éclater (1905). Il se termina cependant pacifiquement par la réunion de la conférence internationale d'Algésiras (1906) qui, tout en maintenant le principe de l'indépendance et de l'intégrité du Maroc, reconnut la situation spéciale de la France et lui confia ainsi qu'à l'Espagne l'organisation de la police dans les ports marocains.

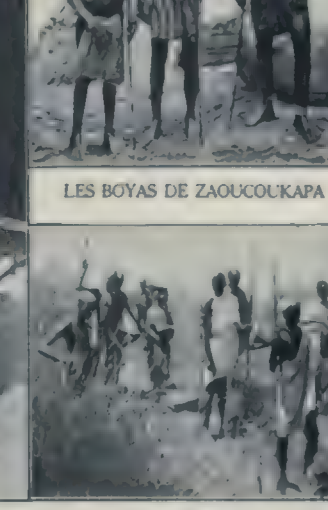
L'acte d'Algésiras ne pouvait pas régler définitivement la question marocaine. De nouveaux incidents surgirent dès 1907. Des Français ayant été massacrés par les indigènes, la France fit occuper Casablanca et la province voisine de la Chaouïa (1907-1908). Puis pour débloquer le sultan et les Européens assiégés dans la capitale par les tribus rebelles, les troupes françaises pénétrèrent jusqu'à Fez (1911). De nouveau l'Allemagne intervint alors pour réclamer des compensations : il fallut, pour qu'elle reconnût le protectorat de la France sur le Maroc, lui céder d'importants territoires au Congo. En 1912 enfin la Convention de Fez, analogue au traité du Bardo, régla l'établissement du protectorat français sur tout l'Empire du Maroc, à l'exception de la zone septentrionale réservée à l'Espagne. Depuis lors, sous la direction du général Lyautey, les troupes françaises ont conquis et pacifié la majeure partie du Maroc ; et la Grande Guerre même, malgré tous les efforts des agents allemands, n'a pas pu ébranler la domination française. Cette œuvre de paci-

GUERRIERS DU TCHAD

GUERRIERS TOUAREG

GUERRIERS DIOLAS





LES BOYAS DE ZAOUCOUKAPA

TYPES DJOUIS

TOUAREG AOULIMMIDEN

DJINGHÉS



CAVALIERS MAROCAINS



MALGACHES

GUERRIERS DE L'AFRIQUE FRANÇAISE

La grande guerre nous a prouvé que nos Noirs d'Afrique savent manier fort bien les armes perfectionnées d'aujourd'hui ; mais il en est encore beaucoup qui sont restés à l'âge de la lance et de la sagaie. Il y a chez tous ces hommes qui vivent dans un état de lutte ou de chasse perpétuelles des qualités qui peuvent en faire de bons soldats, c'est une précieuse réserve pour suppléer à l'insuffisance des effectifs métropolitains.



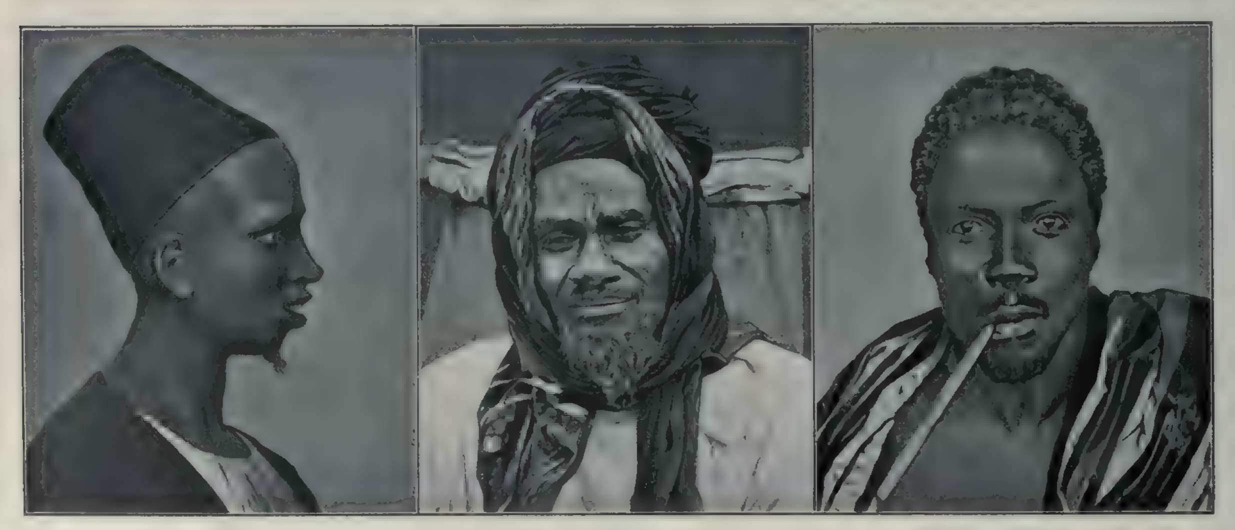
MARÉCHAL LYAUTEY. *De la lignée des plus grands coloniaux français, les Faidherbe et les Galliéni, dont il est le disciple et l'émule, le maréchal Lyautey, dans les circonstances les plus difficiles, a réalisé, avec la pacification et l'organisation du Maroc le chef-d'œuvre de la colonisation française.* (CL. ISABEY.)

fication, de conquête, de mise en valeur, poursuivie en pleine guerre, dans les conditions les plus difficiles, avec les moyens les plus limités mais supérieurement utilisés, force l'admiration : elle peut être considérée comme le chef-d'œuvre de la colonisation française.

Algérie, Tunisie et Maroc désormais étroitement unis, c'est une nouvelle France d'Afrique qui est en formation. Sur ce riche domaine, la France apparaît comme l'héritière de la Rome antique dont elle reprend la tradition civilisatrice, interrompue pendant plus de quinze siècles.

LE SOUDAN FRANÇAIS. A travers les déserts du Sahara dont les oasis ont été progressivement occupées malgré la résistance des Touareg, la France méditerranéenne se relie à un autre vaste domaine colonial qui comprend une partie du Soudan et de la région du Congo. Les nègres qui l'habitent étaient, avant la conquête, divisés en nombreux peuples ayant une organisation politique rudimentaire. Ils vivaient groupés soit dans des villages ouverts, formés de huttes circulaires, soit dans des villes fortifiées d'épaisses et hautes murailles d'argile. Cette population noire était décimée par la traite — le commerce des esclaves — que le Congrès de Vienne avait interdite, mais qui était encore pratiquée par les Arabes. Tout en faisant la chasse aux noirs, les Arabes avaient fondé au Soudan plusieurs empires musulmans et converti une partie des populations à l'islamisme.

Les traités de 1815 avaient laissé à la France les comptoirs du Sénégal avec Saint-Louis. Ce fut le point de départ de l'expansion française au Soudan, commencée sous le Second Empire par l'initiative et l'énergie de Faidherbe, le futur commandant de l'armée du Nord en 1870. Faidherbe occupa la vallée du Sénégal et fonda sur le haut fleuve, à mille kilomètres en amont de Saint-Louis le poste de Médine (1855). A peine établi, le poste fut attaqué par Hadj-Omar, un aventurier musulman qui, pillant, incendiant, massacrant partout où l'on tentait de lui



AHMADOU — SAMORY — BEHANZIN

Trois grands chefs africains, dont l'un, Behanzin, fut « roi ». Aventuriers, marchands d'esclaves également fameux par leur férocité sanguinaire, ils furent les adversaires acharnés de notre civilisation qui, en s'étendant sur l'Afrique centrale, visait et réussit à supprimer leur odieuse tyrannie.

résister, travaillait à se constituer par la terreur un grand empire entre le Sénégal et le Niger. Médine, défendue par un mulâtre, Paul Holl, 8 soldats d'infanterie de marine et 40 Sénégalais, résista plus de trois mois aux attaques de 15 000 noirs, si bien que Faidherbe eut le temps de venir débloquer l'héroïque garnison.

Jusque vers 1880 on s'en tint à la possession du Sénégal. Mais alors on voulut atteindre le Niger et s'ouvrir pacifiquement une route vers des territoires réputés très riches. On se heurta, dans la vallée moyenne du Niger, au fils et successeur d'Hadj-Omar, Ahmadou, puis, sur le haut Niger, à un autre aventurier féroce, Samory, un marchand d'esclaves qui, partout où il passait, laissait derrière lui des traînées de ruines et de sang. Le colonel Archinard en finit assez rapidement avec Ahmadou (1888-1893). Segou, sa capitale était prise dès 1890. Mais contre Samory, qui s'était constitué, de Kong au Niger, un empire plus grand que la moitié de la France, et qui parvint à réunir jusqu'à 40 000 guerriers, la lutte ne dura pas moins de seize ans (1882-1898). Elle ne prit fin que lorsque, par un hardi coup de main, le capitaine Gouraud eût capturé Samory au milieu même de son camp.

Tandis que se poursuivait cette longue guerre, on prit possession, au sommet de la boucle du Niger, de Timbouctou, ville célèbre dans toute l'Afrique musulmane (15 décembre 1893). Jadis vraie capitale commerciale et religieuse de l'Ouest africain, cité déchue au temps présent, elle demeurait importante néanmoins, parce qu'elle est comme le port du Soudan sur le Sahara, la tête de ligne des caravanes à destination de l'Afrique du nord.

Au sud, le roi du Dahomey, Béhanzin, célèbre par les effrayants sacrifices humains dont chaque fête était pour lui l'occasion, s'étant attaqué aux établissements français de la côte, une expédition conduite par le colonel Dodds s'empara du royaume après de sérieux combats (1893-1894).

LE CONGO FRANÇAIS. ❧ ❧ Dans l'Afrique équatoriale la France ne possédait qu'un modeste établissement sur l'estuaire du Gabon, acquis en 1839. La création de la colonie du Congo français fut l'œuvre d'un audacieux explorateur, l'enseigne de vaisseau Savorgnan de Brazza. Sans coup férir, par des traités avec des chefs indigènes, par sa douceur et sa diplomatie, Brazza a donné à la France, dans l'Afrique équatoriale, sur la rive droite du Congo et de son affluent l'Oubanghi, d'immenses et riches territoires (1875-1885).

Partant du Congo, on voulut étendre la domination française au nord jusqu'au lac Tchad, et l'on atteignit la vallée du Chari. Quand on entreprit de descendre le Chari on se heurta, comme sur le Niger, à un despote musulman, Rabah, chef de bandes et marchand d'esclaves, un Samory de l'Afrique centrale, qui s'y était créé un vaste empire.



SAVORGNAN DE BRAZZA (1852-1905) ❧ *Intrépidité et fierté de cœur, bonté ardente, généreuse passion de la justice, tout cela se lit sur la belle et noble figure de Savorgnan de Brazza, le grand explorateur et le fondateur du Congo français (cl. [illegible])*

Deux petites expéditions furent massacrées. Mais au début de 1900, la puissance de Rabah fut détruite par la jonction, sur les rives du Tchad, des troupes de trois missions, venues des trois parties de l'Afrique française : la mission Foureau et Lamy venue de l'Algérie à travers le Sahara, la mission Joalland venue du Sénégal, la mission Gentil venue du Congo.

La jonction des trois missions sur le Tchad fut politiquement un fait très important. Le succès de leur marche à travers l'arrière-pays de chacune de nos grandes possessions africaines transforma en droits réels les droits théoriques reconnus à la France sur ces arrière-pays, par des conventions signées avec l'Angleterre et l'Allemagne. L'unité de l'empire français en Afrique était assurée.

MADAGASCAR. ❧ ❧ A ces possessions africaines, la France a joint la grande île de Madagascar dans l'océan Indien. La population, environ deux millions et demi d'habitants, se compose d'abord de peuples noirs encore barbares, désignés sous le nom général de Malgaches ; puis d'un peuple probablement de race jaune, venu peut-être au douzième siècle des archipels asiatiques,



LA REDDITION DE TANANARIVE (30 septembre 1895). *Un parlementaire hova, qu'on voit à droite, son chapeau de paille à la main, vient offrir au général Duchesne de la part de la reine Ranavalo, la capitulation de Tananarive sans conditions. Derrière le général, un groupe d'officiers, et derrière ce groupe, un piquet d'honneur entourant le drapeau tricolore. La reddition de Tananarive amena la conclusion du traité de 1895 qui établit définitivement la domination française à Madagascar.* (CL. TOUR DU MONDE.)

et qui s'est établi sur le plateau central, les Hovas.

Les Hovas dominaient l'île. Convertis en majorité au protestantisme par des missionnaires anglais, ils étaient à demi civilisés. Dans leur capitale, Tananarive, une grande ville de 50 000 habitants, on trouvait des écoles, des imprimeries, des journaux. Le gouvernement était une monarchie absolue. Il y avait, au moment de la conquête, une armée d'environ 40 000 hommes, munie de fusils à tir rapide et d'une artillerie moderne.

Le premier établissement de la France à Madagascar remontait à Richelieu qui fit créer dans le sud de l'île le poste de Fort-Dauphin (1642). Pendant la plus grande partie du dix-neuvième siècle, il y avait eu à Tananarive lutte d'influence entre l'Angleterre et la France. L'influence anglaise parut l'emporter vers 1878 : les Hovas crurent pouvoir impunément maltraiter les Français établis dans l'île. De là un conflit, le bombardement et le blocus de Tamatave et des principaux ports, puis une apparente soumission des Hovas qui, en 1885, déclarèrent accepter le protectorat de la France. En fait, pendant dix ans encore, les Hovas se jouèrent de la France, et en 1895 il fallut se résoudre à une expédition.

Sous le commandement du général Duchesne, 15 000 hommes furent débarqués à Majunga sur la côte occidentale. Des travaux entrepris pour construire une route qui devait permettre d'assurer le ravitaillement au milieu d'une région vide d'habitants, coûtèrent la vie à plus de 5 000 hommes, tués par la fièvre (mars-août 1895). Finalement une colonne légère de 4 000 hommes, lancée à travers le plateau, bouscula l'armée hova et parvint devant Tananarive : aux premiers obus tombant sur son palais, la reine Ranavalo capitula (30 septembre 1895). Les Hovas acceptèrent le protectorat de la France. Mais, à la suite

L'AFRIQUE EN 1914

France — Angleterre — Portugal — Allemagne — Belgique — Italie — Espagne — États indépendants



L'ESCADRE RUSSE A TOULON (13 octobre 1893) (Par P. Jobert, Musée de Versailles). *L'escadre de l'amiral Avellan entre au port de Toulon : en tête, le cuirassé Empereur-Nicolas-Ier. Elle est accueillie avec un enthousiasme indescriptible. Le Président Carnot passa la flotte en revue et prononça un toast « à l'amitié des deux grandes nations et par elle à la paix du monde » (27 octobre 1893). C'était témoigner d'un accord qui fut révélé par l'emploi de la formule : « les nations amies et alliées ».* (Cl. Neurdein.)

d'une tentative de soulèvement, le protectorat fut aboli et Madagascar déclarée colonie française. La reine déchue fut déportée en Algérie (1897).

L'esclavage aboli, des écoles, des hôpitaux ouverts partout, un millier de kilomètres de routes et 1 200 kilomètres de chemins de fer, le développement de l'élevage, l'introduction de cultures nouvelles et des méthodes agricoles européennes, l'exploitation active des mines, le commerce passé de 27 millions en 1898 à 103 millions en 1913, un grand port de guerre, point d'appui de nos escadres, créé à Diego-Suarez, tels sont les résultats principaux de vingt années de domination française à Madagascar.

LES ALLIANCES DE LA FRANCE. A la fin du dix-neuvième siècle, grâce au succès de ses entreprises coloniales, à sa forte organisation militaire, à sa politique résolument pacifique, la République avait rétabli le crédit de la France dans le monde. C'est ainsi qu'elle put sortir enfin de l'isolement où Bismarck s'était efforcé de la maintenir, et travailler à libérer l'Europe de l'hégémonie allemande.

Celle-ci était, depuis 1882, fondée sur le groupement formidable de la « Triplice » — Allemagne, Autriche et Italie. De part et d'autre de ce groupement, la France et la Russie également isolées devaient être tout naturellement tentées de se rapprocher. Tant qu'il fut au pouvoir, Bismarck mit tout en œuvre pour empêcher ce rapprochement qu'il prévoyait et qu'il redoutait. Grâce aux relations amicales qui unissaient les souverains et les cours d'Allemagne et de Russie, il parvint à faire signer en 1884 encore, puis en 1887, des conventions secrètes par lesquelles le tsar promettait sa neutralité bienveillante au cas où l'Allemagne serait attaquée par une autre puissance. Mais en 1890, le jeune empereur Guillaume II se débarrassait de la tutelle du « chancelier de fer ». La chute retentissante de Bismarck fut un événement considérable qui modifia la situation européenne. Privée de l'homme d'État qui avait fait sa grandeur et sa force, l'Allemagne parut moins redoutable. Presque aussitôt après s'opéra le rapprochement franco-russe, qui aboutit bientôt à une alliance formelle (1892). Cette alliance avait un caractère purement défensif

et visait exclusivement le maintien de la paix, c'est-à-dire du *statu quo* territorial ; mais elle servit de contrepoids à la Triplice, rétablit l'équilibre européen et permit à la France de reprendre sa place légitime, au premier rang des puissances.

Douze ans plus tard, en 1904, l'alliance franco-russe était complétée par l'« entente cordiale » de la France et de l'Angleterre. A ce moment, la situation européenne était profondément modifiée : d'une part l'Angleterre se voyait menacée à son tour par les prétentions de l'Allemagne à la suprématie commerciale et maritime ; d'autre part les défaites de la Russie dans la guerre contre le Japon (1904-1905) affaiblissaient le groupe franco-russe et détruisaient de nouveau, au profit de l'Allemagne, l'équilibre européen. Guillaume II, on l'a vu, en profita aussitôt pour s'opposer brutalement à l'expansion française au Maroc. Les menées agressives de la politique allemande ne firent que rendre plus étroite l'entente franco-anglaise. La France à son tour servit de médiatrice entre les deux anciennes rivales, l'Angleterre et la Russie. Ainsi, en face de la Triple Alliance, se constitua dès 1907 la Triple Entente.

Comme l'alliance franco-russe, la Triple Entente n'avait pas d'autre objet que le maintien de la paix et de l'équilibre en Europe. Soit à la conférence internationale de la Haye (1907), soit par des négociations avec les autres puissances — même avec l'Allemagne —, elle s'efforça de faire prévaloir les principes pacifistes d'arbitrage et de limitation des armements. C'est bien la politique d'hégémonie de l'Allemagne, s'opposant à cette politique d'équilibre, qui détermina la crise terrible dont la France, malgré la mutilation de 1871, avait loyalement essayé de préserver l'humanité.



LA FÊTE DU 14 JUILLET 1882 (Tableau de Rol. Coll. Ville de Paris)
(CL. NEURDEIN.)



PUVIS DE CHAVANNES : INTER ARTES ET NATURAM (Partie centrale Musée de Rouen). ✎ *Parmi les arts et la nature. A l'arrière-plan, l'admirable panorama de Rouen vu des hauteurs qui surplombent la Seine. Au premier plan une terrasse ombragée de pommiers en fleurs ; à gauche, un groupe qui symbolise les arts décoratifs : une femme assise tient un plat en faïence qu'elle se prépare à décorer ; debout devant elle, sa compagne lui présente une fleur qui lui servira de modèle. Plus loin des hommes fouillent le sol pour en exhumer des ruines antiques : c'est l'archéologie. A droite d'un geste charmant, une jeune femme cueille une fleur pour l'enfant qu'elle porte sur son bras* [illegible])

CHAPITRE VI

LE MOUVEMENT INTELLECTUEL DANS LA FRANCE CONTEMPORAINE

CARACTÈRES GÉNÉRAUX. ✎ ✎ Les transformations politiques et sociales ont eu, dans la période contemporaine, une influence profonde sur la vie intellectuelle. La France, devenue pays de suffrage universel, a dû, par une conséquence logique, instruire le peuple et bientôt instituer l'instruction obligatoire pour tous : c'est là le fait capital qui domine toute cette période, car le développement de l'instruction dans les masses populaires a eu pour effets immédiats une prodigieuse extension du public et l'accroissement rapide de la production intellectuelle. Le nombre des travailleurs intellectuels, le nombre des lecteurs de livres, journaux ou revues, le nombre des spectateurs de représentations théâtrales, le nombre des visiteurs de musées et d'expositions, le nombre des auditeurs de concerts s'est accru en l'espace d'un demi-siècle dans des proportions qu'on peut sans exagération qualifier de formidables ; la vente de tel roman d'un auteur aimé du public dépasse aisément aujourd'hui le chiffre de cent mille exemplaires, et le tirage quotidien de certains grands journaux d'information se fait à plus d'un million d'exemplaires. L'accroissement de la production littéraire et artistique est d'ailleurs en raison directe de l'extension du public : c'est pour répondre aux exigences diverses de ce public innombrable que les œuvres se sont multipliées. Pour des raisons différentes et qui tiennent aux fondements même de notre civilisation contemporaine, l'accroissement de la production scientifique n'a pas été moindre. Les sciences, qui progressent par le fait seul de leur développement, ont largement bénéficié de cet accroissement de la production. Les lettres et les arts, qui n'obéissent pas aux mêmes lois et qui échappent presque entièrement à la loi du progrès, n'en ont peut-être pas retiré le même bénéfice.

En effet, les conditions de la vie moderne ne sont pas les plus favorables à l'éclosion de l'œuvre d'art. A l'extension du public correspond le développement de la publicité, l'abus de la réclame, l'introduction fâcheuse des méthodes commerciales dans le domaine

intellectuel. On ne peut s'empêcher de regretter que de nos jours, faute d'une éducation suffisante, le goût public soit faussé par la multiplicité des œuvres qui, soit en raison de leur caractère banal, conventionnel et mondain, soit par une recherche tapageuse de l'originalité à tout prix, relèvent moins de l'art que du commerce. A travers cet encombrement de mauvais aloi, l'art sincère a tant de peine à se frayer un chemin, qu'il doit cheminer parfois à l'écart, par des sentiers détournés, loin des places publiques : et tandis que les succès retentissants vont aux habiles, qui n'en sont pas toujours dignes, quelques-uns des meilleurs artistes, ignorés ou incompris du grand public, en sont réduits à végéter misérablement et à ne travailler que pour un cercle trop limité d'auditeurs.

En dépit de tous ces obstacles, il est réconfortant de constater que la vitalité et le rayonnement du génie français n'ont pas diminué dans la période contemporaine. Par l'importance et la variété de sa production, par ses initiatives créatrices, la France est restée le centre le plus actif de la vie intellectuelle, et le principal foyer d'attraction.

LE MOUVEMENT LITTÉRAIRE. LE RÉALISME. Jamais la production littéraire n'a été plus abondante et plus variée qu'à la fin du dix-neuvième siècle. Les jeunes générations de cette période ont continué la lutte contre les règles conventionnelles et les formules tyranniques ; elles ont réclamé toutes les libertés et applaudi à toutes les audaces. Cependant la tendance la plus marquée et qui a longtemps prévalu est la tendance réaliste.

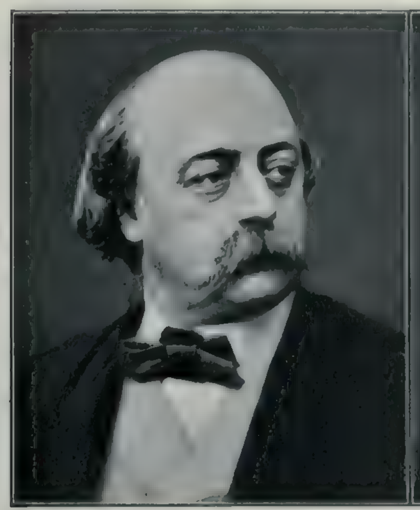


HIPPOLYTE TAINE (1828-1893) (Par Bonnat). *Esprit systématique et puissant, Taine a appliqué les théories positivistes à la critique et à l'histoire. Son œuvre vaste et diverse est restée, cependant, en dépit de ses prétentions théoriques, profondément humaine parce que ce théoricien avait le don et le sens de la vie.* (CL. BRAUN.)

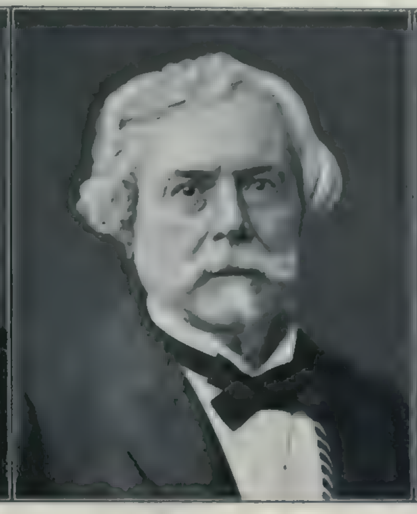
Le réalisme est né d'une réaction contre le romantisme, de même que le romantisme était né d'une réaction contre le classicisme. Le romantisme avait péché par excès d'imagination, de sensibilité, d'enthousiasme et de lyrisme : malgré d'illustres survivances, il parut fort démodé après 1848. Aux visions imaginaires des romantiques, les réalistes opposèrent l'observation exacte, précise et minutieuse de la réalité, de la réalité tout entière, avec ses mesquineries et ses laideurs. Le réaliste, selon Flaubert, « creuse et fouille tant qu'il peut, aime à accuser le petit fait aussi puissamment que le grand, il voudrait vous faire sentir presque matériellement les choses qu'il reproduit. » Mais il est un autre caractère par lequel le réalisme, en même temps qu'il s'oppose au romantisme, vient se relier à la tradition classique : c'est sa tendance à l'impersonnalité. Avec une complaisance dont on s'était lassé, les romantiques avaient pris le public pour confident de toutes leurs passions et de leurs émotions les plus intimes ; les réalistes proclamèrent au contraire que le « grand art est impersonnel » et que « l'artiste ne doit pas plus apparaître dans son œuvre que Dieu dans la nature ». « Tu prendras en pitié, disait Flaubert, l'usage de se chanter soi-même. Cela réussit une fois dans un cri, mais quelque lyrisme qu'ait Byron, comme Shakespeare l'écrase à côté avec son impersonnalité surhumaine ! Est ce qu'on sait seulement s'il était triste ou gai ? L'artiste doit s'arranger de façon à faire croire à la postérité qu'il n'a pas vécu. »

Le réalisme triompha à l'époque du Second Empire ; puis, exagérant ses propres tendances, il se continua sous la forme du naturalisme qui est ce qu'on pourrait appeler la littérature à prétentions scientifiques. Deux influences présidèrent à la formation du naturalisme, l'influence des savants eux-mêmes et surtout de Claude Bernard, le fondateur de la physiologie expérimentale, et l'influence de Taine si grande dans les trente dernières années du dix-neuvième siècle. Philosophe, critique, historien, esprit systématique et puissant, Taine (1828-1893) prétendit introduire dans la philosophie, la critique et l'histoire, la méthode expérimentale qui triomphait avec Claude Bernard dans les sciences naturelles : il enseigna que les faits humains, déterminés par la race, le milieu et le moment, sont soumis à des lois comme les autres faits de la nature, et que par conséquent il convient de les étudier par les mêmes méthodes.

« De tout petits faits bien choisis, importants, significatifs, amplement circonstanciés et minutieu-



GUSTAVE FLAUBERT (1821-1880). *Le fondateur et le maître de l'école dite réaliste. C'est aussi un « styliste incomparable ».* (CL. NADAR.)



EDMOND DE GONCOURT (1822-1896) *Les frères de Goncourt furent les « inventeurs » du naturalisme.* (CL. NADAR.)



ÉMILE ZOLA (1840-1903) *Le plus puissant et le plus discuté des romanciers naturalistes.* (CL. PIERRE PETIT.)

sement notés, voilà aujourd'hui, disait-il, la matière de toute science. » Et telle fut aussi la méthode du naturalisme : travaillant sur des carnets de notes, multipliant leurs enquêtes, accumulant « les documents humains pris sur le vrai, sur le vif, sur le saignant », les écrivains naturalistes s'efforcèrent, selon la formule des Goncourt, de « livrer au public des tranches de vie » et même de faire œuvre de savants qui expérimentent et qui concluent. « Le roman expérimental, déclarait Émile Zola, est une conséquence de l'évolution scientifique du siècle ; il continue et complète la physiologie ; il est la littérature de notre âge scientifique comme la littérature classique et romantique a correspondu à un âge de scolastique et de théologie. »

Ce dogmatisme tranchant, paraît aujourd'hui un peu puéril, et à son tour bien démodé. Revenu de ses exagérations, le réalisme n'est pas abandonné. Mais, de nos jours se manifestent des tendances nouvelles, qu'il est encore trop tôt pour dégager.

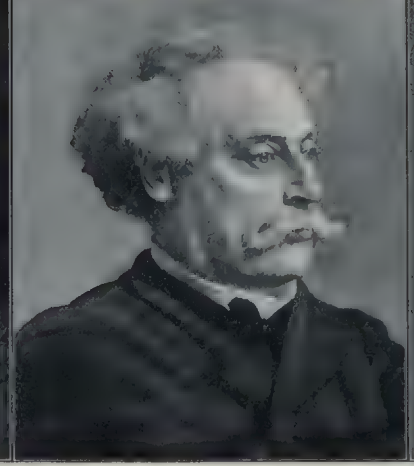
LE ROMAN. Tandis que la poésie lyrique, forme naturelle du romantisme, avait tenu la première place dans la période précédente, c'est le roman qui, à l'époque réaliste, est devenu le genre littéraire prédominant et c'est dans le roman que le réalisme a trouvé son expression la plus parfaite. En raison de sa vente fructueuse, le roman est d'ailleurs le genre le plus cultivé depuis le milieu du dix-neuvième siècle. « Pour l'immense majorité du public français, a écrit Faguet, la littérature ne consiste même qu'en romans, et on l'étonnerait si on le prévenait qu'il y a autre chose que des romans dans la littérature et qu'il y a eu même des littératures entières, et magnifiques où le roman a paru à peine. »

L'école des romanciers réalistes a reconnu pour maître un des plus vigoureux écrivains du dix-neuvième siècle, Gustave Flaubert (1821-1880). Ce maître fut un ouvrier de lettres d'une probité et d'une patience admirables, ayant la passion et le respect de son métier, le souci de la perfection, la volonté acharnée d'y atteindre. De là la solidité de ses œuvres, dont les unes empruntent leur sujet à l'histoire comme *Salammbô* (1862), les autres à la société contemporaine comme *Madame Bovary* (1857), mais dont toutes valent par la même précision documentaire, et par la forte beauté d'un style sans taches. *Madame Bovary*, histoire de la vie d'une petite bourgeoise provinciale, est le type le plus achevé et peut être considéré comme le chef-d'œuvre du roman réaliste. Le meilleur disciple de Flaubert fut son filleul Guy de Maupassant (1850-1893), presque l'égal du maître par la pureté classique de la forme et le don de l'observation ; observateur d'une précision seulement plus âpre, plus cruelle, plus impitoyable.

Le naturalisme eut pour « inventeurs » les frères de Goncourt, Edmond (1822-1896) et Jules (1830-1870). Ils lui donnèrent sa méthode, — le carnet de notes, notes quotidiennes destinées à fournir les matériaux indispensables à la construction de l'œuvre littéraire ; ils lui montrèrent son véritable domaine, en introduisant dans leurs romans — dont le plus caractéristique est *Germinie Lacerteux* (1865), histoire d'une pauvre domestique —, la réalité humble et vulgaire, « les basses classes » de la société qui ont « droit au roman, disaient-ils, dans un temps de suffrage universel,



H. BECQUE (1837-1899). *L'auteur des* Corbeaux, *une des œuvres les plus fortes et les plus amères du théâtre réaliste.* (CL. BENQUE.)



ALEXANDRE DUMAS FILS (1824-1895) (Par Bonnat). *Esprit plus indépendant, et rival d'Émile Augier dans la faveur du public.* (CL. BRAUN.)



ÉMILE AUGIER (1820-1889). *Défenseur opiniâtre, dans ses comédies, de la tradition et de la morale bourgeoises.* (CL. BRAUN.)

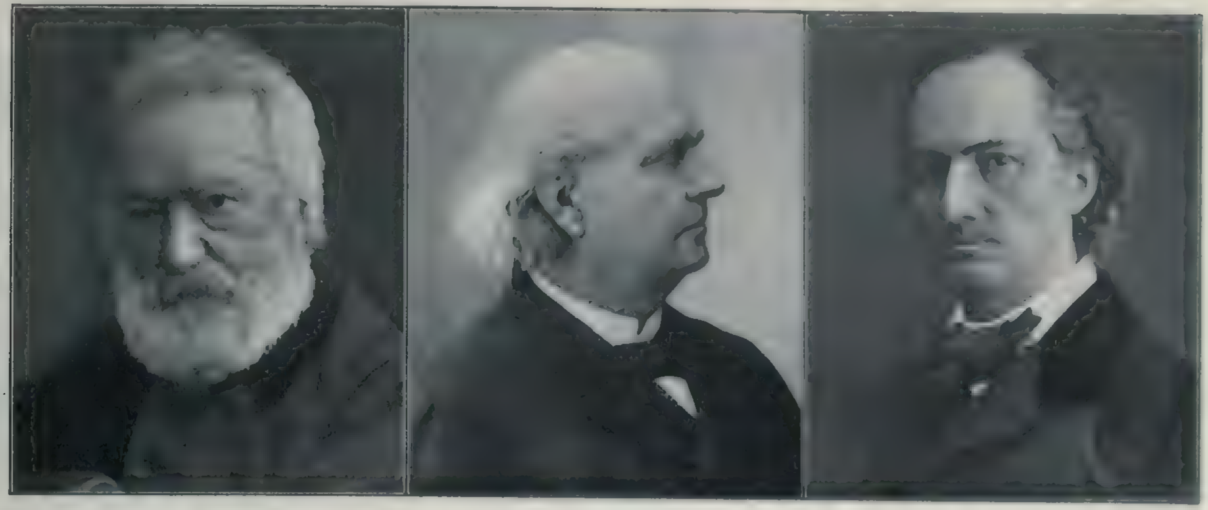
de démocratie et de libéralisme »; enfin, rejetant la forme classique à laquelle Flaubert restait fidèle, ils prirent avec la grammaire toutes les libertés et créèrent un style nouveau, ce qu'on a appelé « l'écriture artiste », d'un raffinement laborieux et expressif. Le naturalisme s'épanouit sous sa forme la plus puissante et la plus vulgaire dans l'œuvre d'Émile Zola (1840-1903) qui, allant plus loin encore que les Goncourt, prétendit fonder le « roman expérimental », et groupa ses œuvres dans le vaste cycle des *Rougon-Macquart*, « histoire sociale et naturelle d'une famille sous le Second Empire »; mais ce naturaliste intransigeant avait un magnifique tempérament de romantique et, en dépit de ses prétentions scientifiques et d'un réalisme qui vise à la brutalité, l'œuvre de Zola vaut surtout par la puissance de l'imagination qui imprime à toutes ses descriptions une vie intense et comme un souffle épique. Bien plus que Zola, Alphonse Daudet (1840-1897) fut le véritable disciple des Goncourt ; peintre de la vie parisienne et du Midi provençal, il fut un observateur exact et fidèle, mais non pas impassible ; sa sensibilité vibrante fait l'originalité et le charme de ses œuvres.

Dans la diversité de la production contemporaine, toutes les formes du roman sont d'ailleurs représentées à côté du roman réaliste ou naturaliste. Un peintre, Fromentin, donna en 1863 le chef-d'œuvre du roman d'analyse psychologique, *Dominique*. Le genre descriptif a trouvé son maître en Pierre Loti. L'on ne sait au juste à quel genre rattacher l'œuvre d'Anatole France, diverse, subtile, érudite et infiniment séduisante par la pureté de la forme.

LE THÉATRE. Le théâtre a joui dans la période contemporaine d'une vogue presque aussi éclatante que celle du roman, et comme le roman, il a été renouvelé par les théories réalistes : le drame romantique, entièrement déchu après 1848, a fait place à la comédie de mœurs qui est devenue et qui est restée jusqu'à nos jours le genre théâtral le plus répandu, sous ses deux formes principales, le « théâtre d'observation » qui se propose surtout l'étude attentive des mœurs contemporaines, et le « théâtre d'idées » — ce qu'on appelle aussi la « pièce à thèse » —, où dominent les préoccupations morales, politiques ou sociales.

Ces deux formes de la comédie réaliste ont eu pour maîtres sous le Second Empire deux grands auteurs dramatiques, rivaux dans la faveur du public, Émile Augier et Alexandre Dumas fils. L'un, Émile Augier (1820-1889), voulut être le peintre fidèle de la bourgeoisie française, le défenseur convaincu de la tradition et de la morale familiales ; le *Gendre de M. Poirier* (1856), *Maître Guérin* (1864) sont parmi ses œuvres les plus fortes et les plus solidement composées. Alexandre Dumas fils (1824-1895) se fit connaître d'abord par des comédies d'observation telles que le *Demi-Monde* (1855), puis, ayant conçu l'ambition « de mettre l'art au service des grandes réformes sociales et des grandes espérances de l'âme », il fit jouer des pièces à thèse, le *Fils naturel* (1858), les *Idées de Madame Aubray* (1867), où il s'efforçait de battre en brèche les préjugés les plus enracinés.

Le réalisme suivit au théâtre la même évolution que dans le roman : d'une génération à l'autre, il se fit plus âpre, plus brutal, plus dédaigneux de toutes les conventions en usage. Henry Becque (1837-1899) donna, avec les *Corbeaux* (1882), le chef-d'œuvre de cette comédie réaliste qui pousse l'exactitude de l'obser-



VICTOR HUGO (1802-1885). *Le règne littéraire du grand romantique s'est prolongé jusque sous la IIIe République.* (CL. NADAR.)

LECONTE DE LISLE (1820-1894). *Le Maître des* Poèmes antiques et barbares, *chef-d'œuvre de l'école parnassienne.* (CL. PIROU SAINT-GERMAIN.)

BAUDELAIRE (1821-1867). *Poète pessimiste et maladif des* Fleurs du Mal, *le premier maître du symbolisme.* (CL. NADAR.)

vation jusqu'à la cruauté. Puis, par réaction contre les excès du réalisme, on assista soudain vers la fin du dix-neuvième siècle à un retour offensif du drame romantique le plus empanaché : les drames en vers d'Edmond Rostand (1868-1918), surtout le *Cyrano de Bergerac* (1897), connurent d'éclatants succès. Ce ne fut d'ailleurs qu'un triomphe éphémère. Le théâtre réaliste a repris et garde toute la faveur du public : il n'a qu'un rival dangereux, dangereux surtout pour le goût public, le cinéma.

LA POÉSIE. Le romantisme avait été l'âge d'or de la poésie française ; l'époque du réalisme devait lui être fatalement moins favorable. Cependant elle bénéficia longtemps encore du prestige du grand poète populaire, de Victor Hugo, dont le « règne » littéraire se prolonge jusqu'en 1885 ; républicain proscrit après le coup d'État du 2 décembre, c'est en exil que le poète écrivit ses œuvres les plus puissantes et les plus belles, les *Châtiments* (1855), les *Contemplations* (1856), la *Légende des Siècles* (1859).

Cependant, du vivant même de Victor Hugo, la poésie s'engagea dans des voies nouvelles qui l'éloignèrent du romantisme. On vit entre 1850 et 1860 se former l'école dite « parnassienne » qui, par réaction contre le lyrisme impénitent des romantiques, leurs confidences abondantes et leurs négligences de style, s'imposa comme une discipline sévère l'impersonnalité et le souci de la perfection de la forme, poussé jusqu'au dernier scrupule. Le grand poète du Parnasse fut Leconte de Lisle (1820-1894) : ses *Poèmes antiques* (1853) et ses *Poèmes barbares* (1862) atteignirent en effet la perfection que visaient les Parnassiens, et leur perfection même est presque leur seul défaut. La poésie parnassienne produisit encore un chef-d'œuvre, les *Trophées* (1893), recueil des sonnets de José-Maria de Heredia (1842-1905), ciselés comme de merveilleuses pièces d'orfèvrerie. A quelque distance des Parnassiens, un poète, moins soucieux des sonorités verbales, moins impassible, d'une âme à la fois sérieuse et tendre, Sully-Prudhomme (1839-1908), s'efforça de créer la poésie philosophique et publia deux grands poèmes, la *Justice* (1878) et le *Bonheur* (1888) dont l'exécution reste cependant inférieure à la conception.

Sully-Prudhomme ne fut guère suivi sur ce chemin ardu. Mais les nouvelles générations se lassèrent plus vite encore de la perfection parnassienne qu'elles ne s'étaient lassées du lyrisme romantique. Elles subirent davantage l'influence d'un poète, fort discuté, infécond, mais curieux de sensations rares et morbides, Baudelaire (1821-1867) : son œuvre maîtresse, les *Fleurs du Mal*, parue en 1857, devint le bréviaire de quelques jeunes poètes. Après lui, la poésie se préoccupa moins de rivaliser avec les arts plastiques que d'exprimer comme la musique les harmonies les plus mystérieuses et les plus subtiles de la nature. Elle évolua vers le « Symbolisme », et pour se rapprocher de son idéal inaccessible, elle s'affranchit de toutes les règles que consacrait une tradition séculaire ; au grand scandale des classiques, elle inaugura le « vers libre ». Verlaine (1844-1896) fut le maître de l'école nouvelle.

L'HISTOIRE. L'influence scientifique, visible déjà dans le roman et le théâtre, a pénétré surtout et transformé l'histoire. Elle l'a même si profondément transformée qu'elle l'a en quelque sorte détachée de la littérature et rapprochée de la science.

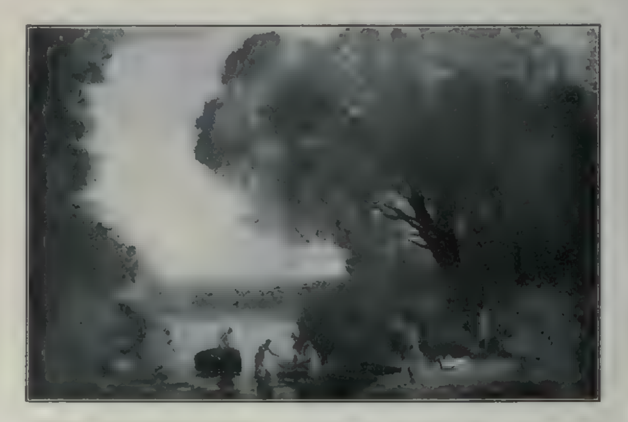


RENAN (1823-1892) (Par Bonnat). *Ce gros homme à la physionomie méditative a été une des intelligences les plus souples et les plus fines du siècle. Historien, critique, philosophe et conteur, il fut dans toutes ses œuvres un maître écrivain, poète par le cœur et par le style.* (CL. BRAUN.)

Bien que Michelet représente avec éclat jusqu'en 1874 l'histoire romantique, trois grands historiens, Taine, Renan et Fustel de Coulanges, furent à des degrés divers les initiateurs de l'histoire dite « scientifique ». On a vu plus haut quelles furent les théories et la méthode de Taine : il les mit en pratique en construisant deux œuvres puissantes, l'*Histoire de la Littérature anglaise* (1863) et les *Origines de l'Ancienne France* (1876-1894), où l'esprit de système l'emporte sur l'esprit d'observation. Ernest Renan (1823-1892), comme lui philosophe, critique et historien, et comme lui grand écrivain, exerça sur les générations contemporaines une influence comparable à celle de Taine ; Renan avait dû être prêtre, puis, par scrupule de conscience, il avait rompu avec l'Église ; resté d'âme profondément religieuse, il est cependant un de ceux qui contribuèrent le plus à répandre autour de lui le doute religieux et la foi en la science ; sa vaste érudition, jointe à une intelligence pénétrante de psychologue, lui permirent de renouveler l'histoire des religions, dans ses deux œuvres maîtresses, l'*Histoire des Origines du christianisme* (1862-1883) et l'*Histoire du peuple d'Israël* (1888-1894). Mais Renan consentait encore à « solliciter doucement » les textes. Fustel de Coulanges (1830-1889) prétendit se dégager de toute idée préconçue, maîtriser toute fantaisie d'imagination, faire œuvre impersonnelle et plus véritablement scientifique, dans sa *Cité antique* (1864), qui fut le premier modèle accompli de l'histoire « objective ». Bien plus que Taine ou que Renan c'est Fustel de Coulanges, que l'école historique moderne considère comme son maître. Elle l'a même dépassé par son intransigeance et sa tendance exclusive à l'érudition. Fondée sur la critique exacte et rigoureuse des documents, l'histoire moderne procède par analyses minutieuses, et se défie des vastes synthèses ; son domaine a été singulièrement élargi par le développement des « sciences auxiliaires », épigraphie, paléographie, diplomatique, numismatique, archéologie.

LES ARTS. Le mouvement artistique correspond très exactement au mouvement littéraire ; il offre la même variété, les mêmes audaces, les mêmes prétentions et les mêmes excès. Comme la littérature, les arts plastiques ont été dominés longtemps par la tendance réaliste, la préoccupation de reprendre étroitement contact avec la nature, de l'étudier sans cesse, de la reproduire aussi sincèrement que possible.

C'est en peinture que les tendances nouvelles se sont affirmées le plus nettement, par réaction aussi bien contre le romantisme que contre l'académisme classique. Dès avant 1848, une admirable école de paysagistes français avait commencé à rejeter la tradition du « paysage historique », c'est-à-dire de la nature « embellie » de ruines antiques ou de personnages grecs ou romains, pour représenter la nature elle-même, sans embellissement d'aucune sorte, un coin de forêt, une échappée sur la plaine, une simple ferme, une mare, un bouquet d'arbres... Corot (1796-1875) fut le maître le plus illustre de cette école, poète autant que peintre, se plaisant à rendre les aspects les plus poétiques de la nature, les lumières du matin, subtiles et douces, sur les arbres et sur l'eau. Cependant, jusque sous le Second Empire, la grande peinture historique avait conservé sa prépondérance : c'est



COROT : LE BAIN DE DIANE (Musée de Bordeaux). *Poète autant que peintre, Corot estompe ses paysages d'une brume légère qui transforme la réalité en rêve ; il la peuple de divinités, de nymphes et de faunes qui semblent en être l'émanation subtile.* (CL. HACHETTE.)



COURBET : BONJOUR, M. COURBET (Musée de Montpellier). (CL. HACHETTE.)



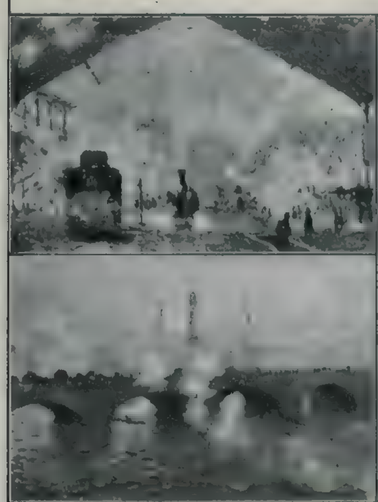
SIMON : LA PROCESSION (Musée du Luxembourg) (CL. HACHETTE.)



COTTET : MESSE BASSE EN BRETAGNE (Ville de Paris. Petit Palais). (CL. HACHETTE.)



HENRI MARTIN : LES FAUCHEURS (Capitole de Toulouse.) (CL. CREVAUX.)



MONET : LA GARE ST-LAZARE (Luxembourg). LE PONT DE LONDRES (Col. Durand Ruel.)



MANET : LE BON BOCK (CL. DURAND RUEL).



SISLEY : EFFET DE NEIGE (Col. Durand Ruel). BORDS DE RIVIÈRE (Luxembourg.)

LA PEINTURE MODERNE

Tous les arts ont été renouvelés par le mouvement réaliste du XIXe siècle, mais surtout la peinture. De l'école réaliste, qui emprunte ses sujets à la réalité ambiante, est sortie l'école impressionniste, caractérisée par l'emploi d'une technique nouvelle. Au reste, le triomphe du Réalisme n'a pas tué la fécondité des anciennes formes d'art, Romantisme et Idéalisme, notamment.



MILLET : LA BERGÈRE. *Une de ces toiles du maître tout imprégnées de méditation sentimentale, de mélancolie et aussi d'une sorte de communion avec l'âme obscure des bêtes et la vie sourde des choses.* (CL. KUHN.)

Courbet (1819-1877) qui se chargea de la détrôner et qui se fit le chef de l'insurrection réaliste. Démocrate ardent, révolutionnaire, il lança des formules analogues à celles des Goncourt et de Zola : « Le réalisme, proclama-t-il en 1855, est par essence l'art démocratique... Poursuivre les idées, les mœurs, l'aspect de mon époque selon mon appréciation, — être non seulement un peintre, mais encore un homme, en un mot faire de l'art vivant, tel est mon but. » Rejetant les sujets historiques, Courbet se mit donc à peindre « sans pose » des scènes familières ; il exposa des tableaux aux titres significatifs, les *Casseurs de pierres*, l'*Enterrement à Ornans*, les *Demoiselles des bords de la Seine*, qui firent scandale, lui valurent d'être exclu des « Salons » officiels, mais applaudi et suivi par la jeunesse comme l'avait été Delacroix. A la génération de Courbet appartient un autre grand peintre, Millet (1814-1875), réaliste puisqu'il fut l'interprète fidèle de la vie paysanne dans ses gestes les plus humbles, mais dont l'œuvre, d'une émouvante gravité, invite à la méditation.

Par la suite, sous l'influence de Manet (1833-1884), le réalisme s'orienta vers l'impressionnisme. Il s'efforça de trouver des procédés nouveaux pour exprimer toute la vie et tout l'éclat de la lumière. Ce fut un éclatant feu d'artifice dont on s'est lassé de nos jours pour revenir, par les détours les plus imprévus et les théories les plus hasardeuses, à la simplicité, à l'ordre et à la composition décorative. Quelques-uns des plus grands maîtres de la peinture contemporaine, travailleurs indépendants, ne se rattachent d'ailleurs à aucune école : ils ne furent ni réalistes, ni impressionnistes, ni classiques, ni romantiques ; il leur suffit d'être eux-mêmes : tel Puvis de Chavannes (1824-1898), peintre de vastes fresques d'une composition harmonieuse et d'une noble sérénité.

Bien que la statuaire classique ait conservé des partisans fidèles qui prétendent continuer la tradition antique, la sculpture a, elle aussi, évolué vers le réalisme ; elle a eu, comme la peinture, ses novateurs audacieux qui se sont imposés par la puissance de leur génie, Carpeaux sous le Second Empire, et plus près de nous le maître Rodin. Carpeaux (1827-1875), élève de Rude, sut animer ses groupes et ses bustes d'une vie ardente ; nul mieux que lui n'a su traduire, dans le bronze ou la pierre, « les sensations physiques, le frémissement du plaisir, la flamme du regard, le rire de la gaieté, l'excitation musculaire de la danse ». Rodin (1840-1917), d'un génie plus vigoureux, plus profond et plus ample, plus dédaigneux encore des formules académiques, a exprimé comme « au paroxysme » toutes les passions et toute la douleur humaines ; la plupart des personnages et des groupes qu'il a façonnés se rattachent à un ensemble monumental, la *Porte de l'Enfer*, où passe le souffle de Dante et de Michel-Ange.

Des trois arts majeurs, l'architecture est celui qui s'est le moins dégagé du joug académique. La plupart des œuvres de la fin du dix-neuvième siècle témoignent de plus d'habileté que d'originalité véritable. La plus remarquable, faite d'une combinaison éclectique de styles, est l'*Opéra* de Charles Garnier, construit sous le Second Empire. Avec tous les éléments nouveaux que leur offre la construction métallique, les architectes, malgré quelques essais hardis tels que la *Galerie des Machines* et la *Tour Eiffel*, construites pour l'Exposition universelle de 1889, ne sont pas encore parvenus à créer un style original.

En revanche, il s'est produit à la fin du siècle une véritable renaissance des arts décoratifs. Des artistes de grand talent ont renouvelé l'art de la céramique,



FANTIN-LATOUR : L'ATELIER DE MANET AUX BATIGNOLLES. *Une belle composition à la manière des peintres hollandais. Autour du maître (assis devant son chevalet), ses disciples et les défenseurs de la forme d'art nouvelle.* (CL. HACHETTE.)



GARNIER : L'OPÉRA
(CL. HACHETTE.)

CARPEAUX : LA DANSE
(Musée du Louvre). (CL. HACHETTE.)

ESCALIER DE L'OPÉRA
(CL. HACHETTE.)

RODIN : LE PENSEUR
(Musée Rodin). (CL. BULLOZ.)

RODIN : PORTE DE L'ENFER
(CL. BULLOZ.)

RODIN : SAINT JEAN-BAPTISTE
(Musée Rodin). (CL. GIRAUDON.)

GRAND SALON DE PAUL FOLLOT
(CL. ART ET DÉCORATION.)

SALLE A MANGER DE SUE ET MARE
(CL. ART ET DÉCORATION.)

L'ART MODERNE

L'art moderne a subi une évolution vers le réalisme caractérisé par un renouvellement de la technique, par l'observation et la reproduction de plus en plus exacte de la vie. Mais les formules académiques et classiques ont résisté durant toute la seconde moitié du XIXe siècle, et nombre d'artistes ont continué à s'inspirer [illegible] antique et de l'art [illegible]. Il suffit pour s'en rendre compte, de rapprocher l'œuvre de Carpeaux de celle de Rodin et l'ornementation de l'Opéra de la conception du mobilier d'aujourd'hui.



PUVIS DE CHAVANNES : LE BOIS SACRÉ (Musée de Lyon). *Dans le bois sacré, près d'un portique, conversent les Muses harmonieusement groupées. La Musique accompagnée de la Poésie glissent dans l'air comme un souffle léger qui caresserait en passant les neuf sœurs. Et de ce paysage, de ces personnages se dégage une telle poésie que l'allégorie dépouille sa froideur scolastique et participe à la vie divine et à la sérénité élyséenne.* (CL. HACHETTE.)

de la verrerie, des bijoux, du mobilier, jusqu'aux papiers peints et aux affiches de la rue.

LE MOUVEMENT SCIENTIFIQUE. Le mouvement scientifique, qui avait pris au début du dix-neuvième siècle une si grande extension, a continué à se développer avec une ampleur croissante jusqu'à nos jours.

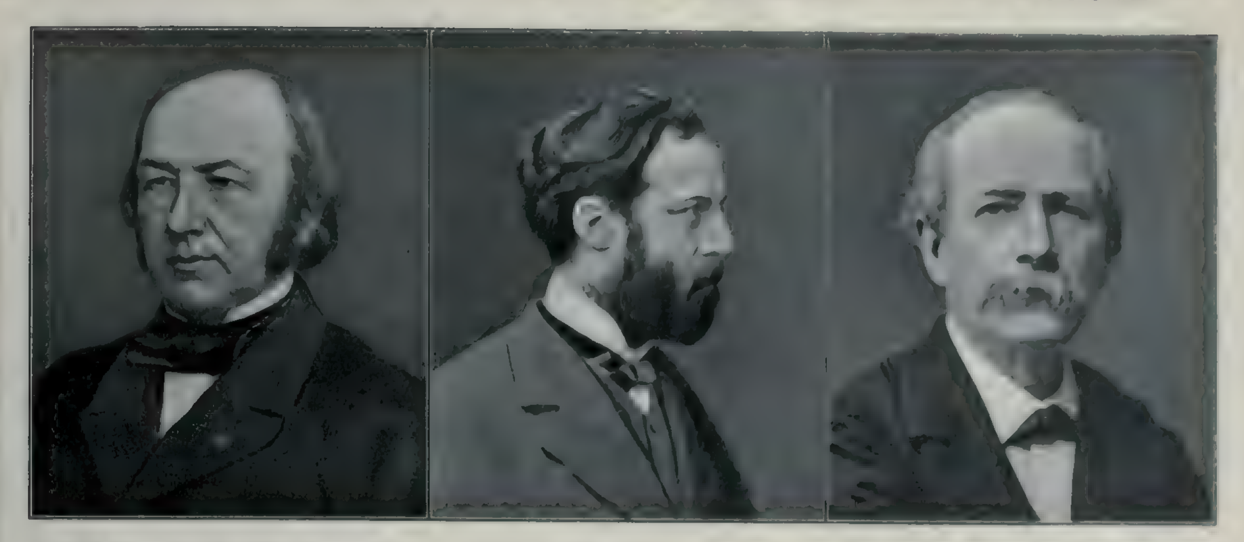
En France, comme dans tous les pays civilisés, la place prépondérante prise par les sciences est le trait essentiel de la période contemporaine. La civilisation contemporaine est avant tout une civilisation scientifique.



LA BIBLIOTHÈQUE NATIONALE : SALLE DE TRAVAIL. *Construite sur les plans de l'architecte Labrouste, cette salle est une des plus belles œuvres de l'architecture métallique. Elle a été fort habilement adaptée à sa destination : c'est un vaste et harmonieux temple du travail.* (CL. ACKER.)

Les caractères du mouvement scientifique sont restés les mêmes que dans la première moitié du dix-neuvième siècle, mais singulièrement accentués.

La production scientifique devenant de plus en plus considérable par suite de l'accroissement du nombre des travailleurs dans tous les pays, la spécialisation ou — ce qui revient au même — la division du travail a été poussée à l'extrême. De nos jours chaque travailleur est obligé de se cantonner non plus seulement dans une seule science, mais dans une petite partie de cette science. Vers la fin de sa carrière, en 1901, le grand chimiste Berthelot disait : « Quand j'ai publié, en 1850, mon premier mémoire de chimie, il s'en publiait à peu près trois cents annuellement. Je m'étais astreint à les analyser tous... En 1873, le nombre de ces mémoires montait à huit cents. Ce travail d'analyse devenait impossible à suivre, il me prenait trop de temps. Aujourd'hui on en imprime trois mille par an. Ce n'est pas tout. Il paraît trois cents journaux ou revues de chimie. Rien que pour en parcourir les tables, comme je fais, il faut au moins deux heures toutes les semaines. Ajoutez à cela qu'autrefois les langues scientifiques se bornaient au français, à l'anglais, à l'allemand et à l'italien. Aujourd'hui les savants



CLAUDE BERNARD (1813-1878). *Professeur au Collège de France et au Muséum. Fondateur de la physiologie et de la médecine expérimentales.* (CL. REUTLINGER.)

H. SAINTE-CLAIRE DEVILLE (1818-1881). *Savant illustre, un des maîtres de la chimie minérale et l'initiateur de la chimie physique.* (CL. PIERRE PETIT.)

MARCELLIN BERTHELOT (1827-1907). *Un des noms les plus populaires de la science moderne, à la fois savant, philosophe et homme d'État* (CL. PIERRE PETIT.)

russes écrivent en russe ; les Hollandais, les Danois, les Norvégiens, qui, autrefois se contentaient de l'allemand, tiennent à présent à s'exprimer dans leur propre langue. Vous voyez donc que, pour une seule science, la chimie, il devient presque impossible à un homme d'en suivre complètement la marche et les progrès. Et je suis l'un des derniers, le dernier même, je crois, qui puisse dire qu'il possède une idée complète de la science chimique dans son étendue, et cela parce que je suis arrivé à un moment où il était encore possible d'en embrasser tous les éléments. On peut affirmer que désormais ce sera impraticable. »

Par suite de l'importance des applications pratiques des sciences, tous les pays civilisés se sont efforcés de développer et de perfectionner leur organisation scientifique. En France, comme dans tous les autres pays, l'enseignement scientifique a pris une importance de plus en plus grande. On a multiplié les chaires de Facultés, les laboratoires, les écoles techniques ; on a accordé aux savants, pour leurs recherches souvent coûteuses, des subventions importantes. Il reste d'ailleurs beaucoup à faire dans cette voie ; sous le rapport de l'organisation scientifique, la France s'est laissée distancer par des pays comme l'Allemagne et les États-Unis.

Le développement extraordinaire des laboratoires a eu pour conséquence le développement de la méthode expérimentale. Le domaine de la méthode expérimentale s'est considérablement étendu dans la seconde moitié du dix-neuvième siècle ; après avoir été la méthode exclusive des sciences physiques et chimiques, elle est devenue la méthode de la physiologie et de la médecine, fondées auparavant sur l'observation seule. Grâce au perfectionnement de l'outillage des laboratoires, grâce à l'emploi de procédés nouveaux comme la photographie, on a pu obtenir par l'expérimentation des résultats d'une exactitude et d'une précision croissantes. Par l'emploi combiné des expériences proprement dites et des hypothèses ou théories, les progrès des sciences expérimentales ont été extrêmement rapides : les expériences nouvelles font naître de nouvelles théories, et réciproquement, dès qu'une théorie est formulée, on procède immédiatement de tous côtés à des vérifications expérimentales qui à leur tour élargissent la science.

Mais le développement des sciences expérimentales ne s'est pas fait au détriment des mathématiques. Les mathématiques sont restées la science fondamentale et ont continué, elles aussi, à se développer dans tous les sens. Leurs progrès mêmes ont été utilisés par les autres sciences, les mathématiques étant considérées comme le langage scientifique par excellence, à l'aide duquel on peut exposer avec une clarté plus grande les résultats des autres sciences. Déjà dans les siècles antérieurs l'astronomie était devenue sous le nom de mécanique céleste une branche des mathématiques : de même les mathématiciens modernes se sont efforcés de réduire en formules mathématiques les résultats obtenus dans les sciences physico-chimiques.

L'école française a compté, dans la seconde moitié du dix-neuvième siècle, un grand nombre de savants éminents, mathématiciens, astronomes, physiciens, chimistes, naturalistes, etc. Elle a contribué au progrès de toutes les sciences. Mais ce sont principalement les sciences chimiques et biologiques qui ont été renou-

velées et développées par les savants français, parmi lesquels trois grands noms dominent tous les autres : Claude Bernard, Pasteur et Berthelot. Berthelot a été surtout un chimiste ; Claude Bernard et Pasteur ont transformé la physiologie et la médecine.

LA CHIMIE. BERTHELOT. Le développement de la chimie est un des faits les plus remarquables de l'histoire de la science contemporaine. Il est dû pour une très grande part aux travaux des savants français, dont les plus illustres sont Sainte-Claire-Deville, Wurtz, Pasteur et Berthelot.

Sainte-Claire-Deville (1818-1881) travailla surtout à la chimie minérale. Il perfectionna les méthodes d'analyse et atteignit dans les mesures une précision inconnue avant lui. Il enseigna à extraire en grandes quantités l'aluminium de l'argile, dotant ainsi l'industrie d'un métal nouveau d'une extraordinaire légèreté. Sa principale découverte porta sur les phénomènes de dissociation. Cette découverte féconde fut le point de départ de recherches nouvelles qui aboutirent à la création d'une chimie physique, et à l'introduction des méthodes de physique en chimie : elle marqua donc une nouvelle étape vers l'unité de la science.

Wurtz (1817-1884) se consacra à la chimie organique, et il introduisit dans ce nouveau domaine la théorie et le système de notation atomiques. Les découvertes de Wurtz conduisirent, soit en France, soit en Allemagne, à d'importantes applications pratiques, telles que l'industrie des matières colorantes extraites du goudron de houille, dont le créateur fut un savant allemand, Hofman.

Pasteur (1822-1895) découvrit la nature véritable des fermentations : découverte capitale qui fut l'origine de ses admirables travaux sur les maladies infectieuses, et dont il sera question plus loin.

Berthelot (1827-1907) eut la gloire de résoudre complètement le problème de la synthèse organique. Jusqu'alors la chimie minérale et la chimie organique semblaient deux domaines absolument distincts ; il paraissait impossible, en partant des éléments, de reproduire les corps de la chimie organique comme on le faisait pour les corps de la chimie minérale ; on croyait que ces composés organiques ne pouvaient se former que dans l'être vivant, sous « l'action mystérieuse de la force vitale ». Berthelot établit au contraire que, par de simples procédés de laboratoire, on pouvait obtenir les composés organiques : il réalisa la synthèse des alcools, des éthers, des acides gras et de l'acétylène (1854-1862). Il se consacra ensuite à la chimie physique ; il mesura la vitesse des réactions chimiques, la quantité de chaleur qu'elles dégagent, créant ce qu'on a appelé la thermo-chimie. Il fut ainsi amené à étudier les substances explosives : en 1870, pendant le siège de Paris, le gouvernement le nomma président du Comité scientifique de défense, et il perfectionna la fabrication des poudres. C'est à un de ses collaborateurs, M. Vieille, qu'est due l'invention de la poudre sans fumée. Membre de l'Académie des sciences et de l'Académie française, esprit prodigieusement varié et fécond, auteur de nombreux traités de science et de philosophie et de plus de 600 mémoires, Berthelot fut aussi un grand citoyen, républicain et démocrate convaincu ; il siégea au Parlement comme sénateur, fut ministre de l'Instruction publique (1886-1887) et ministre des Affaires étrangères (1895-1896).

LA PHYSIOLOGIE. CLAUDE BERNARD. Avec la chimie, la physiologie est la science qui a progressé le plus rapidement dans cette période. Elle en est redevable surtout à un grand savant, Claude Bernard, dont on a pu dire qu'« il n'était pas un simple physiologiste, mais la physiologie même ».

Claude Bernard (1813-1878) fut d'abord employé pharmacien dans un faubourg de Lyon. Comme il se croyait une vocation pour la littérature, il vint à Paris ; mais, après un essai de tragédie qui fut malheureux, il se tourna vers la médecine : il avait enfin trouvé sa voie. Son maître, Magendie, lui-même savant de grande valeur, l'orienta vers les études de physiologie. Claude Bernard fut son préparateur au Collège de France, et lui succéda comme professeur en 1855. Il était déjà illustre et membre de l'Académie des sciences. En 1868, il entra à l'Académie française.

Les deux plus belles découvertes de Claude Bernard en physiologie portent, l'une (1849) sur la fonction glycogénique du foie, c'est-à-dire la propriété que possède cet organe de mettre en réserve le sucre ; l'autre (1862) sur le système des nerfs vasomoteurs qui dilatent ou rétrécissent les vaisseaux sanguins.

C'est par l'expérimentation que Claude Bernard était arrivé à faire ces découvertes. Son principal titre de gloire est d'avoir établi d'une façon définitive que les sciences biologiques pouvaient et devaient avoir recours à la méthode expérimentale. Jusqu'alors on considérait cette méthode comme réservée exclusivement à l'étude des phénomènes physiques et chimiques, on prétendait qu'elle était complètement impuissante devant les phénomènes de la vie : physiologistes et médecins ne travaillaient que sur des faits d'observation. Avec Claude Bernard la physiologie et la médecine devinrent des sciences expérimentales : il en indiqua les principes dans le plus important de ses ouvrages, l'*Introduction à l'étude de la médecine expérimentale*, qui parut en 1865 et suscita de retentissantes polémiques. La grande majorité des médecins



DIRIGEABLE « LA FRANCE », ASCENSION DU 23 SEPTEMBRE 1885.



FOREST, L'INVENTEUR DU MOTEUR A EXPLOSION



MONOPLAN BLÉRIOT, VOL DU 31 OCTOBRE 1908 (CL. ROL.)



BIPLAN WRIGHT SUR SON RAIL
(CL. ROL.)



L'AVION D'ADER



BIPLAN FARMAN
(CL. ROL.)



BIPLAN WRIGHT AU DÉPART
(CL. ROL.)



BLÉRIOT TRAVERSANT LA MANCHE
(CL. ROL.)

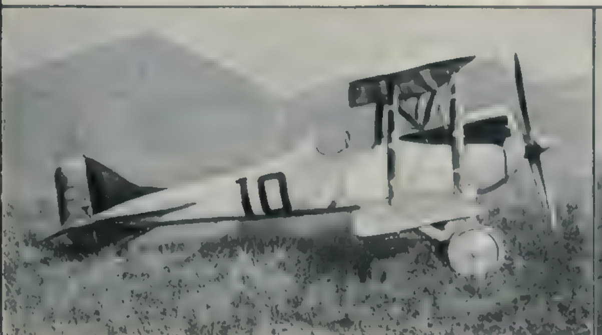


AÉROPLANE BLÉRIOT
(CL. ROL.)



LE DIRIGEABLE DE GUERRE « COMMANDANT COUTELLE »

UN AVION DE CHASSE
(CL. S. PHOT. DE L'ARMÉE.)



LE « NIEUPORT » DE SADI LECOINTE
(CL. ROL.)



UN GOLIATH
(CL. INDUSTRIA PHOTO.)

LA CONQUÊTE DE L'AIR

Une des plus « nobles » que l'homme ait entreprises et réussies. Après un siècle de tâtonnements, la direction des ballons et la création de l'aéroplane arrivent coup sur coup. Et les progrès alors, vont à pas de géant. Quelque dix ans après qu'on eut considéré comme une performance prodigieuse la traversée de la Manche, un service quotidien de voyageurs s'effectue entre Paris et Londres, et la traversée de l'Atlantique n'étonne plus personne.



PASTEUR A VINGT ET UN ANS (Dessin de Ch. Lebayle). *Dans le front large du jeune normalien, dans ses yeux expressifs, dans son menton carré, on peut discerner une intelligence et une volonté qui s'affirment déjà supérieures.* (CL. SAUVANAUD.)

nièrent d'abord la valeur de ses théories et les traitèrent d'utopies ; elles finirent cependant par prévaloir, et quand Claude Bernard mourut, en 1878, nul ne songeait plus à contester l'importance de son œuvre.

PASTEUR. Cette méthode expérimentale dont Claude Bernard venait de poser les principes, Pasteur en fit un admirable usage. Savant de génie, le plus grand savant peut-être du dix-neuvième siècle, il accomplit une œuvre immense, féconde au point de vue scientifique, infiniment bienfaisante au point de vue social.

Né en 1822 à Dôle dans le Jura, Louis Pasteur était fils d'un ancien sous-officier de l'armée impériale. Il conquit régulièrement tous ses grades universitaires et, dès son passage à l'École normale, commença ses recherches originales par des études de chimie sur la constitution des cristaux. Après avoir professé à la Faculté des Sciences de Lille, il fut nommé, en 1857, administrateur de l'École normale. C'est là qu'il travailla jusqu'en 1889 ; il y fit ses plus belles découvertes, dans un laboratoire qui au début se composait de deux pièces dans un grenier.

Sa première grande découverte — qui renfermait en germe toutes les autres — révéla la nature véritable du phénomène appelé fermentation. Jusqu'alors la fermentation était considérée comme un phénomène purement chimique. Pasteur établit au contraire que les fermentations, celle du vin, celle du lait, etc., étaient causées par des êtres vivants, des microbes, qui se multiplient dans un milieu favorable ; que, à chaque fermentation correspondait une espèce spéciale de microbes ; enfin que ces microbes ne pouvaient pas naître spontanément, mais que leurs germes, épars dans l'atmosphère, peuplaient surtout les poussières déposées. De ces découvertes, Pasteur sut faire sortir d'importants résultats pratiques ; il indiqua, comme remède efficace contre les fermentations, le chauffage qui tue ou paralyse les ferments nuisibles (1867). C'est ce qu'on a appelé la pasteurisation, appliquée d'abord au vin, puis au lait et à la bière.

RECHERCHES SUR LES MALADIES CONTAGIEUSES. Ces travaux et ces découvertes, d'ailleurs poursuivis au milieu des plus violentes polémiques, avaient valu à Pasteur une juste célébrité. En 1862 il était entré à l'Académie des Sciences. En 1865 le gouvernement lui confia la mission d'étudier la maladie qui décimait alors les vers à soie.

Pasteur s'y consacra tout entier de 1865 à 1870, fournissant un labeur si prodigieux qu'il faillit succomber en 1868 à une attaque de paralysie ; il se rétablit heureusement et reprit ses recherches. Il reconnut ainsi que la maladie des vers à soie était une maladie parasitaire due comme la fermentation à l'introduction de germes venus de l'extérieur, et il réussit à enrayer le fléau.

Dès lors Pasteur se voua à l'étude des maladies infectieuses, mais il opéra sur les animaux avant d'opérer sur l'homme. Il étudia d'abord le charbon, puis le choléra des poules. Après avoir établi que ces maladies étaient dues également à l'introduction de microbes dans l'organisme, il réussit à isoler ces microbes, à les « cultiver » artificiellement et à engendrer la maladie en inoculant cette culture. Mais la découverte capitale eut lieu en 1879 : au cours des recherches sur le choléra des poules, Pasteur inocula des poules avec une culture vieillie de microbes ; elles ne succombèrent pas ; inoculées de nouveau avec une culture récente en pleine virulence, elles ne manifestèrent qu'un léger malaise. Donc une culture atténuée était un vaccin : en l'inoculant on pouvait préserver de la maladie. En 1881, Pasteur découvrit la vaccination anticharbonneuse. Il se mit ensuite à l'étude de la rage : après plusieurs années d'expérience sur les animaux, il se décida enfin, en 1885, non sans de terribles angoisses, à tenter l'inoculation du vaccin sur un enfant mordu par un chien enragé. L'expérience réussit pleinement.

Alors Pasteur fut reconnu dans le monde entier comme un bienfaiteur de l'humanité. Une souscription internationale permit de fonder en 1888 l'Institut



Pasteur, pour l'étude des maladies infectieuses. Le maître y continua ses recherches, entouré de disciples formés par lui et qui sont devenus des maîtres à leur tour. Un an avant sa mort, en 1894, il put assister à la découverte par un de ses élèves, le Dr Roux, d'un sérum guérissant la diphtérie.

GRANDEUR DE L'ŒUVRE DE PASTEUR. Au dire d'un savant anglais, le génie de Pasteur a rendu à la France la rançon de guerre de cinq milliards qu'elle avait dû payer après 1870. L'éloge n'a rien d'exagéré : l'œuvre de Pasteur a eu des conséquences incalculables.

On a parlé plus haut des procédés de pasteurisation du vin, de la bière et du lait, appliqués aujourd'hui universellement. La maladie du charbon, qui décimait jadis le bétail, a presque complètement disparu. Dans les grandes villes de tous les pays, des Instituts Pasteur ont été fondés, où l'on combat efficacement l'affreuse maladie de la rage. Grâce au sérum du docteur Roux, la mortalité par la diphtérie est tombée de 70 pour 100 à 7 pour 100. La vaccination contre la fièvre typhoïde donne les meilleurs résultats.

La doctrine pastorienne a rendu à la chirurgie des services non moins considérables. Elle a permis d'établir que les complications fatales, auxquelles donnaient lieu presque toutes les opérations graves, étaient dues aux microbes apportés soit par les poussières atmosphériques, soit par l'opérateur lui-même ou par ses instruments. Dès lors, par l'emploi de désinfectants qui détruisent les microbes — c'est ce qu'on appelle l'antisepsie —, par des soins minutieux de propreté — l'asepsie —, on est arrivé à éviter les complications dans la plupart des cas. La chirurgie a pu s'enhardir et risquer une multitude d'opérations nouvelles.

Enfin les découvertes de Pasteur ont fondé ce qu'on peut appeler l'hygiène sociale. Grâce à elles, la société a pu entreprendre une lutte rationnelle contre la maladie, empêcher par des mesures sanitaires rigoureuses la propagation des maladies infectieuses, arrêter aux frontières des invasions de peste et de choléra, supprimer presque complètement les grandes épidémies.

LA CONQUÊTE DE L'AIR. Depuis l'invention des ballons par les frères Montgolfier en 1783, savants et ingénieurs s'efforçaient de résoudre le problème de la navigation aérienne en cherchant à obtenir la dirigeabilité des ballons. Le problème fut résolu, après un siècle de recherches, par un officier français, le colonel Charles Renard. Il construisit en 1884 le premier dirigeable pratique, *La France*, qui a servi de modèle à presque tous les dirigeables construits depuis cette époque. *La France* vint planer au-dessus de



PASTEUR INOCULE LE VACCIN RABIQUE A DIX-NEUF RUSSES (Dessin d'Émile Bayard). *Pasteur tenta en 1885 l'inoculation du vaccin rabique sur un enfant. L'expérience réussit pleinement. Les succès ultérieurs, connus du monde entier amenèrent à sa clinique un groupe de dix-neuf Russes de Smolensk.* (Cl. SALVANAUD.)

Paris le 23 septembre 1885, et réussit à regagner son hangar de Châlais-Meudon, accomplissant ainsi le premier voyage aérien en circuit fermé.

Quelques années plus tard, un nouveau mode de navigation aérienne était découvert : l'aviation. Comme beaucoup d'autres inventions, celle-ci fut le résultat de recherches et d'expériences multiples poursuivies à la fois en France, en Allemagne, en Angleterre et aux États-Unis. Mais c'est en France que furent effectués les premiers vols et c'est en France que l'aviation s'est le plus rapidement développée. Le premier aéroplane qui ait effectivement volé, l'*Avion* — il effectua en 1896 un vol de 300 mètres — était l'œuvre d'un constructeur français, Ader. A la même époque, un simple ouvrier, mécanicien de génie, Fernand Forest, inventait le moteur à explosion polycylindrique, à la fois puissant et léger, invention capitale qui, utilisée au début du vingtième siècle, permit à l'aviation comme à l'automobilisme de faire des progrès surprenants. Après les expériences décisives de l'Américain Wilbur Wright, l'aviation prit en France un merveilleux essor : le 31 octobre 1908, l'ingénieur Blériot accomplit sur un aéroplane monoplan de son invention le premier voyage aérien, — Toury-Artenay et retour — ,volant au-dessus de la Beauce à la vitesse de 85 kilomètres à l'heure; le 25 juillet 1909, le même aviateur effectuait la première traversée aérienne de la Manche, de Calais à Douvres. Depuis lors, la Méditerranée, l'océan Atlantique lui-même, les continents, les Alpes ont été franchis par les aviateurs; les avions ont atteint la vitesse de 300 kilomètres à l'heure; les transports aériens commencent de nos jours à s'organiser. Mais avant de servir aux progrès de la civilisation pacifique, l'aviation a été utilisée comme la plus redoutable arme de guerre.



DANS LES CHAMPS DE LA MARNE. *Après une bataille formidable qui dura du 6 au 9 septembre, les Allemands ont reculé laissant sur le terrain un grand nombre de morts. Leurs armées ont gagné des retranchements préparés d'avance où elles s'abritèrent de longs mois. La victoire de la Marne n'était pas une victoire décisive, mais ses conséquences morales furent immenses.* (CL. TIRANTY.)

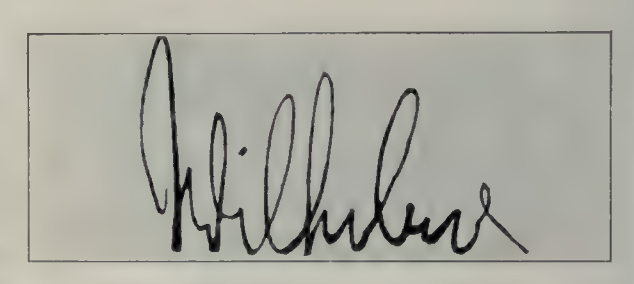
CHAPITRE VII

LA GRANDE GUERRE. L'INVASION

Les origines de la guerre.

LA RESPONSABILITÉ ALLEMANDE. Quarante-quatre ans — presque jour pour jour — après Frœschwiller et Saint-Privat, les armées françaises et allemandes se heurtaient de nouveau. Mais, tandis que la guerre de 1870 n'avait été qu'un duel entre la France et l'Allemagne, la guerre qui commence en 1914 pour se terminer en 1918 a mis aux prises la majeure partie de l'Europe et du monde entier. Cette guerre, la plus grande et la plus sanglante qu'il y ait jamais eu, apparaît comme un immense cataclysme dont on ne peut encore mesurer toute l'ampleur ni apercevoir tous les effets.

L'antagonisme franco-allemand n'a même pas été la cause immédiate de la guerre. Ce sont les visées autrichiennes sur la Serbie — au secours de laquelle la Russie est accourue — qui ont déchaîné la crise : le point de départ en est l'ultimatum autrichien du 23 juillet 1914. Mais, si la responsabilité de l'Autriche est indéniable, elle est partagée : docile alliée de l'Allemagne, sans elle totalement impuissante, jamais l'Autriche n'eût risqué la guerre, si elle n'avait eu la certitude que l'Allemagne la soutiendrait. C'est donc sur l'Allemagne que retombe la responsabilité majeure du conflit.



SIGNATURE DE GUILLAUME II

LES CAUSES PROFONDES DE LA GUERRE. La mentalité de l'Allemagne moderne — mentalité faite de convoitise, d'orgueil, d'un immense



FRANÇOIS-JOSEPH Ier (1830-1916) ▫ *En François-Joseph Ier le souverain et l'homme semblent avoir été marqués par la fatalité. Sa vie ne fut qu'une longue suite de deuils tragiques ; son règne, une série de catastrophes. Et, pour couronner son existence si dramatique, il finit en déchaînant la guerre qui amena la ruine de son empire.* (CL. TRAMPUS.)



GUILLAUME II. ▫ *Avec François-Joseph, Guillaume II porte la responsabilité principale de la guerre. Cette photographie, prise en 1915, montre l'empereur d'Allemagne à l'âge de cinquante-six ans. Il porte la tenue de campagne feldgrau et le casque à pointe recouvert du manchon gris.* (Photo communiquée par la Bibl. Musée de la Guerre.)

appétit de domination, joint au culte de la force brutale, — telle est, en dernière analyse, la cause profonde de la guerre.

Depuis la fin du dix-neuvième siècle, la population, l'industrie, le commerce allemands s'étaient prodigieusement développés. De là, malgré l'accroissement de la richesse nationale, cette opinion courante en Allemagne que le cadre de l'Empire, tel que l'avait délimité Bismarck, était devenu trop étroit, qu'il fallait l'agrandir, principalement aux dépens de la France, beaucoup moins peuplée, beaucoup plus riche en colonies et considérée comme une nation en pleine décadence : « L'opinion publique allemande, écrivait notre attaché militaire à Berlin en 1913, trouve que pour nos quarante millions d'habitants nous tenons au soleil une place trop grande ! »

Ces convoitises étaient fortifiées par un orgueil inouï. L'Allemagne était convaincue qu'elle était appelée à diriger le monde et que cette mission lui revenait de droit, de par la supériorité de ses vertus, de son organisation, de ce qu'elle appelait sa *Kultur*. Intellectuels et hommes d'action proclamaient à l'envi que les Allemands étaient un peuple de maîtres — *Herrenvolk* — auquel l'humanité pour son salut était tenue d'obéir. « Nous sommes le sel de la terre, disait Guillaume II en 1905. Dieu nous a appelés à civiliser le monde. » Et le chancelier impérial, prince de Bülow, s'écriait à la fin d'une harangue officielle : « Que le roi soit à la tête de la Prusse, la Prusse à la tête de l'Allemagne, l'Allemagne à la tête de l'Univers ! »

Or, pour réaliser ce programme de domination et de spoliation, l'Allemagne ou, plus exactement, les

classes dirigeantes de l'Allemagne ne concevaient qu'un moyen : la guerre. D'une politique qui avait réussi au delà de toute espérance — la politique de Frédéric II et de Bismarck —, on avait fait une doctrine que les maîtres les plus influents prêchaient à la jeunesse allemande et que celle-ci, depuis plusieurs générations, acceptait comme un dogme : la guerre loi de la nature, la guerre volonté de Dieu, la guerre « fraîche et joyeuse » selon la formule même du Kronprinz. Ce culte de la force reposait d'ailleurs sur la conviction absolue que tout bon Allemand avait de la supériorité de la force allemande, sur la certitude que toute guerre entreprise par l'Allemagne ne pouvait se terminer que par une victoire.

LA LUTTE POUR L'HÉGÉMONIE. Cette mentalité germanique s'incarnait en la personne de l'empereur Guillaume II. Sous prétexte d'étendre l'influence allemande dans le monde entier, la politique impériale visait délibérément à l'hégémonie. Les résistances de plus en plus vives auxquelles elle se heurta déterminèrent à partir de 1905 une longue crise, d'où la guerre sortit brusquement en 1914, par la volonté du souverain allemand.

La question du Maroc et la question des Balkans fournirent tour à tour les principaux incidents de cette crise. On a vu qu'à deux reprises, en 1905, puis en 1911, l'antagonisme franco-allemand au Maroc avait failli dégénérer en conflit armé : la guerre ne fut évitée alors que grâce à l'esprit de conciliation dont fit preuve la France. Plus âpre encore était la lutte d'influences qui se poursuivait en Orient, l'Autriche pesant de tout son poids sur la Serbie pour la réduire en tutelle et s'ouvrir à travers les pays serbes la route de Salonique, l'Allemagne travaillant méthodiquement à s'assurer la main-mise sur la Turquie, de Constantinople à Bagdad. Soudain les événements de 1912-1913 — la victoire de la coalition balkanique sur la Turquie, la victoire des Serbes et des Grecs sur les Bulgares — portèrent un coup mortel aux ambitions austro-allemandes. On peut dire que dès lors la volonté de guerre des deux Empires fut irrévocable : ils estimèrent que l'heure était venue de ressaisir par la force la suprématie qui leur échappait. L'année 1913 fut véritablement pour eux la veillée des armes.

LES PRÉPARATIFS EN 1913. L'Allemagne arma formidablement. Par la loi du 30 juin 1913, l'effectif de l'armée active fut porté à 870 000 hommes, des sommes énormes furent consacrées à l'accroissement du matériel de guerre. Visée directement, la France riposta le 7 août 1913 par le vote d'une loi qui élevait à trois ans la durée du service militaire obligatoire pour tous dans l'armée active.

La loi de trois ans — simple riposte — fut présentée aussitôt en Allemagne comme une « provocation ». L'Empereur prit prétexte des anniversaires de 1813 pour lancer un véritable appel d'alarme : « Les temps d'aujourd'hui, déclara-t-il ne sont guère moins graves qu'il y a cent ans. » Tandis qu'une campagne de presse concertée était dirigée contre la France, les incidents se multipliaient, soit à la frontière, soit en Alsace. De la source la plus autorisée, le gouvernement français reçut à ce moment même l'avertissement secret et solennel du péril qui le menaçait ; informé d'un entretien que Guillaume II et de Moltke, son chef d'Etat-Major, avaient eu avec le roi des Belges, notre ambassadeur à Berlin, M. Jules Cambon, écrivait le 22 novembre 1913 : « L'Empereur a cessé d'être partisan de la paix. Il en est venu à penser que la guerre avec la France est inévitable. Il croit naturellement à la supériorité écrasante de l'armée allemande et à son succès certain... Le général de Moltke, lui aussi, déclara la guerre nécessaire et inévitable, mais il se montra plus assuré encore du succès « car, dit-il au Roi, cette fois il faut en finir, et Votre Majesté ne peut se douter de l'enthousiasme irrésistible qui, ce jour-là, entraînera le peuple allemand tout entier. » Conformément à la tradition bismarckienne, l'Allemagne ne songeait plus qu'à saisir, à provoquer au besoin l'occasion favorable.

L'ATTENTAT DE SERAJEVO. L'occa-



L'ARCHIDUC FRANÇOIS-FERDINAND ET SA FEMME VISITENT SERAJEVO. *Au cours de cette visite (28 juin 1914), le couple princier fut assassiné par un étudiant bosniaque, crime politique dont l'Autriche prit prétexte pour lancer un ultimatum à la Serbie et qui fut ainsi le point de départ de la grande guerre.* (CL. ILLUSTRATION.)



BETHMANN-HOLLWEG. *Chancelier de l'Empire d'Allemagne depuis 1909, il ne fut que le serviteur médiocre des volontés impériales. Il restera pour la postérité « l'homme au chiffon de papier ».*

KRONPRINZ FRÉDÉRIC-GUILLAUME. *Le fils aîné de Guillaume, espoir et appui des pangermanistes, l'un de ceux qui ont poussé à la guerre « fraîche et joyeuse » et l'ont menée sauvagement.*

COMTE BERCHTOLD. *Le ministre des Affaires étrangères d'Autriche-Hongrie, le principal artisan de l'agression contre la Serbie d'où est sortie sans transition la guerre européenne.* (CL. TRAMPUS.)

sion, ce fut l'attentat de Serajevo. Le 28 juin 1914, à Serajevo, capitale de la Bosnie, l'archiduc héritier d'Autriche fut assassiné par un étudiant bosniaque, de nationalité serbe comme presque tous les Bosniaques. Ce meurtre pouvait servir de prétexte à des représailles contre la Serbie qu'on accuserait d'avoir fomenté le complot. Comme il était certain que la Russie ne laisserait pas écraser la Serbie sans intervenir (1), l'entrée en jeu des Russes permettrait tout à la fois de déclancher la guerre européenne et d'en rejeter sur eux la responsabilité. Le risque d'une conflagration générale fut donc envisagé dans des délibérations solennelles et secrètes, à Potsdam les 5 et 6 juillet, à Vienne le 7 juillet, et froidement *il fut accepté.*

Pendant tout le mois de juillet 1914 la machination se poursuivit dans l'ombre : pour mieux surprendre l'adversaire, on l'endormit par des assurances pacifiques. Puis brusquement, sans nul avertissement préalable, le 23 juillet, l'Autriche lança un ultimatum à la Serbie, conçu en termes d'un caractère si injurieux et si brutal que le monde entier en découvrit aussitôt le sens clair et tragique : la guerre, la guerre imminente... Telle était cependant la volonté pacifique de la Serbie — conseillée par le tsar — que contre toute attente, elle accepta les exigences de l'ulti-

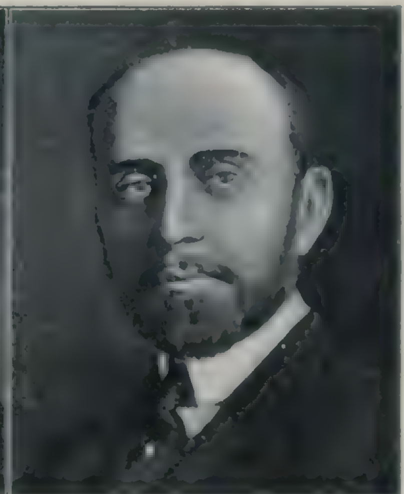
(1) « La domination de l'Autriche sur la Serbie, a déclaré un ministre russe, est aussi intolérable pour la Russie que le serait pour l'Angleterre la domination de l'Allemagne sur les Pays-Bas. C'est pour elle une question de vie ou de mort. »



SIR EDWARD GREY. *Ministre anglais des Affaires étrangères. Il fut en 1914 l'homme d'État qui travailla le plus activement au maintien de la paix.* (CL. MANUEL.)



VIVIANI. *Le grand orateur socialiste était le chef du gouvernement quand la crise éclata. Il sut donner à la politique française un caractère pacifique, loyal, irréprochable.* (CL. ROL.)



SAZONOF. *Ministre des Affaires étrangères de Russie en 1914. Il prouva nettement sa volonté pacifique en conseillant à la Serbie de céder à l'ultimatum autrichien* (CL. ROL.)

matum (sauf une réserve au sujet de laquelle elle proposait un arbitrage) ; et telle était la volonté belliqueuse de l'Autriche — excitée en sous-main par l'Allemagne — que, malgré la soumission de la Serbie, elle décida de rompre (25 juillet). Le 28 juillet elle déclara la guerre à la Serbie, et, dès le lendemain, bombardait Belgrade.

LES DÉCLARATIONS DE GUERRE DE L'ALLEMAGNE. Presque aussitôt, par l'intervention directe et brutale de l'Allemagne, la guerre austro-serbe s'élargit en guerre européenne. En vain, depuis le 25 juillet, l'Angleterre multipliait les suggestions pacifiques auxquelles la France et la Russie se déclarèrent constamment favorables : l'Allemagne, par son inertie calculée, les fit toutes échouer. Le 29 juillet encore, le tsar proposa à Guillaume II l'arbitrage de la Cour de La Haye. Mais déjà les résolutions suprêmes étaient prises à Berlin. Saisissant comme prétexte la mobilisation générale russe que les mesures militaires de l'Autriche et de l'Allemagne avaient rendue inévitable, le 1er août, Guillaume II lançait sa déclaration de guerre à la Russie.

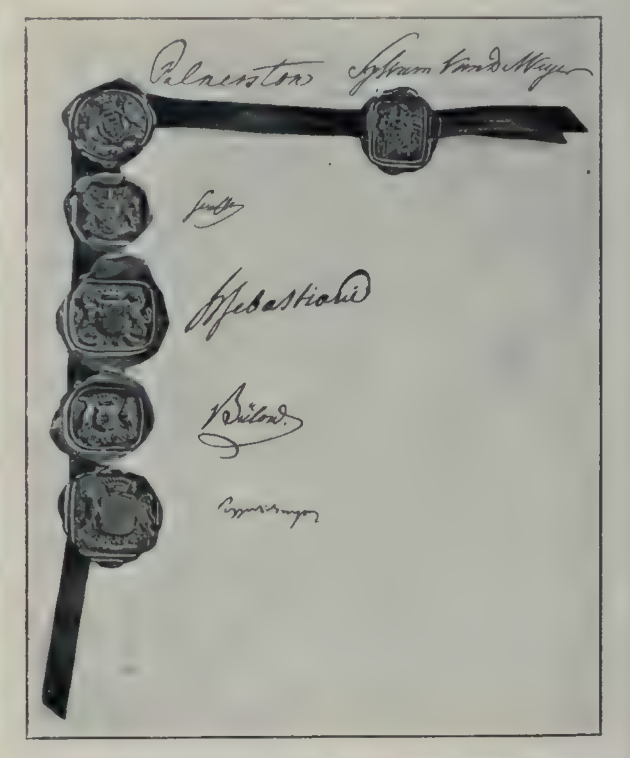
Le sort de la France, alliée de la Russie, n'était pas douteux : la France savait qu'elle était visée la première par l'agression allemande. Jusqu'au bout cependant son gouvernement ne se départit pas de l'attitude la plus pacifique. Le 30 juillet, alors que les troupes allemandes de couverture étaient déjà sur leurs positions de combat, les troupes françaises reçurent l'ordre de se retirer partout à dix kilomètres de la frontière. Quant à la nation, devant le péril de mort qui la menaçait, elle se montrait merveilleusement calme et résolue. Un tragique incident, l'assassinat du grand orateur socialiste Jaurès, le 31 juillet, ne réussit pas à détourner de leur devoir les masses populaires. Et quand la mobilisation générale fut décrétée, le samedi 1er août, fort de son bon droit, le peuple français se leva dans un admirable mouvement de résolution unanime.

Le 3 août, l'Allemagne déclara la guerre à la France : pour motiver cette déclaration, elle en fut réduite à accuser des aviateurs militaires français d'avoir jeté des bombes sur le territoire allemand ; mensonges puérils à l'appui desquels aucune preuve ne fut jamais apportée.

L'INTERVENTION DE L'ANGLETERRE. L'Italie, conformément à un accord conclu avec la France en 1902, se déclara neutre, « la guerre ayant un caractère agressif ne cadrant pas avec le caractère purement défensif de la Triple Alliance ». L'Angleterre, profondément pacifique, ayant toujours réservé



ALBERT Ier, ROI DES BELGES. *Par sa fermeté, sa droiture à toute épreuve, le roi fut véritablement le chef et l'entraîneur du peuple belge. Il a donné au monde entier l'exemple de ce que peut accomplir l'esprit de devoir et de sacrifice.* (Photo officielle prise sur le front britannique.)



LE « CHIFFON DE PAPIER ». *Fac-similé des signatures et sceaux des délégués des cinq puissances (dont la Prusse) garantissant la neutralité, l'intégrité et l'inviolabilité de la Belgique. Le mépris des Allemands pour ce « chiffon de papier » fut leur premier crime et leur première faute.*



TROUPE ALLEMANDE (CL. HOLWEIN ET GIRDL.) — SOLDATS FRANÇAIS (CL. CHUSSEAU-FLAVIENS.) — TROUPE ANGLAISE (CL. SECTION PHOTOGRAPHIQUE DES BEAUX-ARTS.)



MARÉCHAL FRENCH
(CL. SPORT ET GÉNÉRAL.)



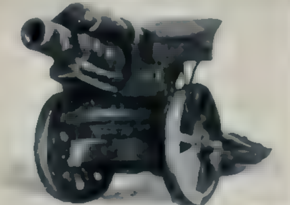
MARÉCHAL JOFFRE
(CL. BRANGER.)



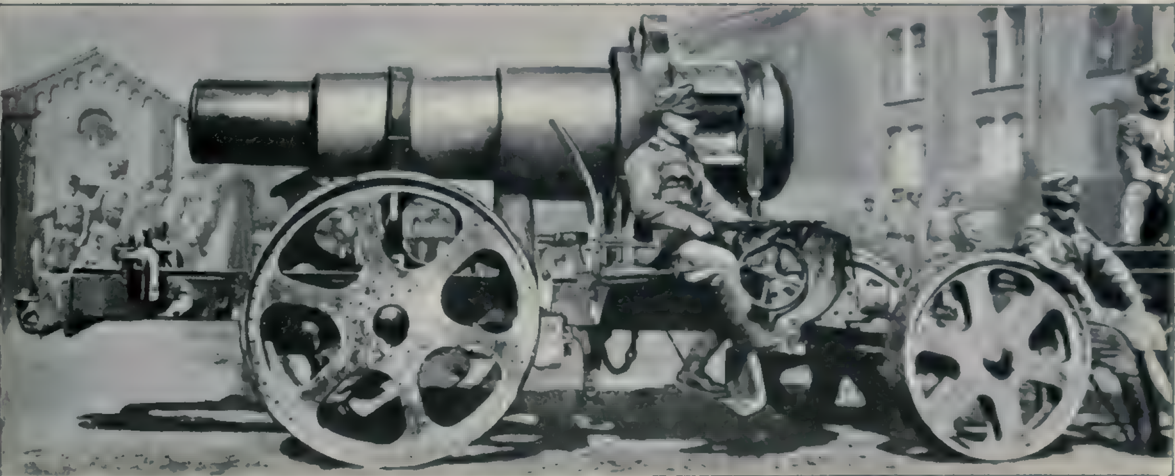
GÉNÉRAL VON MOLTKE
(CL. CHANU.)



NOTRE CANON DE 75
(FORGES DE Sᵀ-CHAMOND.)



LE 210 ALLEMAND
(CL. CHUSSEAU-FLAVIENS.)



UN DES HOWITZERS MONSTRES DE L'ARMÉE AUTRICHIENNE QUI BOMBARDÈRENT ANVERS

L'ENTRÉE EN CAMPAGNE

Français, aussi bien qu'Allemands et Anglais, nous montrent, sauf exceptions de détail, la silhouette traditionnelle qu'on leur connaît depuis [illegible]. C'est [illegible] au combat le général Joffre et le maréchal French contre le général von Moltke, dont le nom même rappelle 1870. Nous n'avions [illegible] le 75, [illegible] merveille contre le 210 allemand. Quant à l'artillerie lourde — dont nous manquions — les howitzer autrichiens [illegible] !

son entière liberté d'action, inclinait à s'abstenir elle aussi ou tout au moins à limiter son intervention. Il ne fallut rien moins, pour la décider à se jeter dans la guerre avec toutes ses forces, que la violation de la neutralité belge.

La Prusse, avec les autres grandes puissances, avait contresigné les traités de 1831 et 1839 qui garantissaient la neutralité perpétuelle de la Belgique. Mais la Prusse — et toute l'Allemagne avec elle — professait que la fin justifie les moyens : or, pour écraser rapidement la France, le plus sûr moyen paraissait de l'attaquer par le Nord, en traversant la Belgique. Tel était le plan de l'État-Major allemand que le chancelier Bethmann-Hollweg, à la tribune du Reichstag, justifiait en ces termes : « Nécessité ne connaît pas de loi ; nos troupes ont peut-être déjà foulé le territoire belge. Cela est contraire aux prescriptions du droit international... Quand on est aussi menacé que nous et qu'on combat pour un bien suprême, on s'arrange comme on peut ! » Le 2 août au soir, la Belgique reçut l'ultimatum de l'Allemagne qui exigeait le libre passage de ses troupes : pour son éternel honneur, elle lui répondit le lendemain par un refus catégorique. Le 4 août les Allemands attaquaient Liége. Le même jour l'Angleterre déclara la guerre à l'Allemagne : « Rien que pour un chiffon de papier ! » s'écria Bethmann-Hollweg au cours d'un entretien dramatique avec l'ambassadeur anglais. Toute la mentalité allemande est dans ce mot.

LE SENS DE LA GUERRE. Par là se révèle aussi la signification profonde de la guerre. De même qu'au temps des guerres médiques, derrière les armées rivales, c'étaient deux types de civilisation qui s'affrontaient. L'une, la civilisation allemande, apparaissait comme une merveille d'organisation et de discipline collectives, un mécanisme supérieurement agencé selon les méthodes scientifiques les plus modernes ; mais son âme même était barbare, et tyranniques étaient les fins qu'elle poursuivait : ne croyant qu'à la force du poing et au droit de la force, sans frein dans ses appétits comme dans son orgueil, elle visait à l'asservissement et à l'exploitation du monde. L'autre, la civilisation occidentale, incarnée par la France et par l'Angleterre, s'était peut-être laissé distancer sous le rapport de l'organisation et du travail scientifique ; l'individualisme, parfois excessif, y gênait l'effort collectif ; elle n'était pas exempte d'erreurs et de défaillances, mais sa supériorité résidait dans son principe : la liberté. En dépit des déclamations allemandes, la Russie, encore adolescente et mal formée, ne jouait dans ce débat capital qu'un rôle secondaire : la lutte était entre le militarisme allemand et le libéralisme occidental.

1914.

CARACTÈRES GÉNÉRAUX DE LA GUERRE. On croyait généralement que la guerre serait courte, en raison du prodigieux effort militaire et financier qu'elle exigerait : elle dura plus de quatre ans (28 juillet 1914 — 11 novembre 1918).

Quand la guerre commença, plus des trois quarts de l'Europe s'y trouvaient engagés. Dès le début, l'Angleterre obtint le concours de ses grandes colonies autonomes et du Japon. Par la suite, le nombre des belligérants ne cessa de s'accroître, et l'on vit de grandes armées américaines traverser l'océan Atlantique pour intervenir dans la lutte. En sorte que cette guerre, si elle eut pour foyer central l'Europe, s'étendit cependant au monde entier et prit le caractère d'une « guerre mondiale ».

Comme l'enjeu de la guerre n'était rien moins que leur destinée et leur existence même, les principaux belligérants mirent en œuvre toutes leurs ressources matérielles ou morales. On évalue à près de 14 millions le nombre des Allemands, à plus de 8 millions le nombre des Français mobilisés de 1914 à 1918. Les peuples qui s'étaient montrés les plus réfractaires au service obligatoire, l'Angleterre, les États-Unis, furent obligés de s'y soumettre. La population civile elle-même fut pour ainsi dire mobilisée. Là où les hommes faisaient défaut, on fit appel à la main-d'œuvre féminine. Les savants dans leurs laboratoires, les ouvriers dans leurs usines se consacrèrent aux œuvres de guerre. La guerre eut ainsi le caractère d'une lutte à mort, non seulement entre des armées, mais entre des nations entières.

L'armement, la tactique et la stratégie avaient été renouvelés par les progrès des sciences et de l'industrie. Par suite des efforts intenses faits de part et d'autre, ils se renouvelèrent plus rapidement encore au cours de la guerre. La guerre prit un caractère de plus en plus scientifique et industriel et son aspect changea plus complètement en quatre ans qu'il n'avait changé auparavant en plusieurs siècles. Le nombre et l'acharnement des combattants, la puissance du matériel dont ils disposaient firent de cette guerre une mêlée monstrueuse, aux proportions inouïes. Jamais dans aucune guerre antérieure on n'avait vu se heurter d'aussi colossales armées, munies d'un aussi formidable armement. Jamais on n'avait vu des batailles aussi démesurées dans le temps ou dans l'espace. Jamais guerre ne fut plus coûteuse, plus ruineuse et plus meurtrière, les pertes des armées se chiffrant par millions d'hommes, les dépenses par centaines de milliards.

Enfin, les Allemands ayant dès le début érigé la



LOUVAIN : LA PLACE DU MARCHÉ APRÈS LE PASSAGE DES ALLEMANDS. *Le sac de Louvain au début de la guerre (le 25 août 1914) rappelle les plus tristes épisodes de la guerre de Trente ans. Mis en échec par l'armée belge à Malines et obligés de se replier sur Louvain, les Allemands furieux se vengèrent en mettant à feu et à sang la paisible cité universitaire. L'incendie consuma quelques-uns de ses plus beaux monuments et son plus précieux trésor, la bibliothèque de l'Université, célèbre dans le monde entier.*
(CL. BRANGER.)

sauvagerie en système, cette guerre du vingtième siècle fut atroce entre les plus atroces; toutes les règles que le droit international avaient instituées pour atténuer les horreurs de la guerre et jusqu'aux coutumes séculaires les plus sacrées furent successivement violées : des régions entières furent plus effroyablement dévastées qu'elles ne l'avaient été au temps des Huns; les non-combattants eux-mêmes cessèrent d'être épargnés ; entre les lignes des armées on put voir les cadavres rester plusieurs mois sans sépulture.

DIVISIONS DE LA GUERRE. Les opérations militaires se déroulèrent parallèlement sur des théâtres multiples. Mais c'est sur « le front occidental » — en France — que se joua la partie décisive. Aussi peut-on distinguer dans la guerre trois grandes phases.

La première s'étend jusqu'à la fin de 1914. Elle est caractérisée par la « guerre de mouvements ». Les Allemands, qui cherchent à obtenir la décision à l'ouest par des coups foudroyants, sont arrêtés une première fois par la bataille de la Marne (6-12 septembre), une seconde fois par les batailles d'Ypres et de l'Yser (20 octobre-17 novembre).

La deuxième phase va de la fin de 1914 au début de 1918. Au point de vue politique, elle est marquée par l'extension de la guerre où entrent successivement aux côtés de l'Allemagne la Turquie (novembre 1914) et la Bulgarie (octobre 1915) ; aux côtés de la France



l'Italie (mai 1915), le Portugal (mars 1916), la Roumanie (août 1916), les États-Unis (avril 1917) et la Grèce (juin 1917). Au point de vue militaire, c'est la période de la « guerre de tranchées » et des batailles d'usure, telles que Verdun et la Somme (1916). Il n'y a de grandes fluctuations que sur le front oriental qui finalement s'effondre en 1917, à la suite de la révolution russe. Cette deuxième période est marquée enfin par le développement du blocus et de la guerre sous-marine.

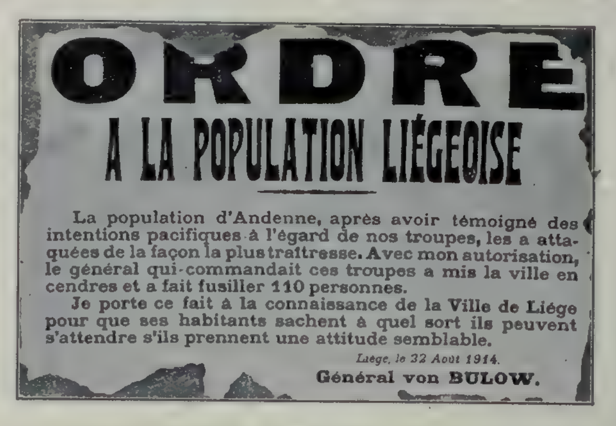
La troisième phase va du 21 mars au 11 novembre 1918. Revenus par des moyens nouveaux à la guerre de mouvements, les adversaires cherchent en un effort suprême à s'arracher la décision.

C'est la grande bataille de France qui se termine par l'armistice du 11 novembre et la capitulation de l'Allemagne.

LES ARMÉES. Se jeter sur la France avec le gros de ses forces, la mettre rapidement hors de combat, puis se retourner contre la Russie, tel était le plan de l'Allemagne. Le sort de la guerre allait donc se jouer à la première heure entre l'armée allemande et l'armée française.

L'Allemagne ne pouvait pas compter cette fois sur une supériorité numérique aussi marquée qu'en 1870. Avec l'appoint des forces belges et britanniques, la France lui opposait des effectifs sensiblement équivalents aux siens, environ un million et demi de combattants (1). Mais la préparation technique de la guerre avait été portée beaucoup plus loin en Allemagne qu'en France, et l'Allemagne avait pour elle incontestablement la supériorité de l'organisation et de l'outillage. On pouvait noter principalement à l'avantage de l'armée allemande : l'organisation de ses formations de réserve, presque aussi bien encadrées et outillées que les unités actives, et par conséquent aptes à combattre dès le début en première ligne; la supériorité de son artillerie lourde de campagne à laquelle la France n'avait presque rien à opposer, les techniciens militaires français, préoccupés avant tout de la mobilité de la manœuvre, ayant jugé que l'excellent canon léger de 75 suffirait à tout ; un matériel d'artillerie de siège d'une puissance insoupçonnée — canons autrichiens de 305 et mortiers Krupp de 420 lançant à 12 kilomètres un obus du poids de 930 kilogrammes, — capable de réduire en quelques jours les forts les plus récents.

Les opérations si compliquées de mobilisation et de concentration se firent avec autant de précision et de


ORDRE
A LA POPULATION LIÉGEOISE

La population d'Andenne, après avoir témoigné des intentions pacifiques à l'égard de nos troupes, les a attaquées de la façon la plus traîtresse. Avec mon autorisation, le général qui commandait ces troupes a mis la ville en cendres et a fait fusiller 110 personnes.

Je porte ce fait à la connaissance de la Ville de Liége pour que ses habitants sachent à quel sort ils peuvent s'attendre s'ils prennent une attitude semblable.

Liege, le 32 Aout 1914.

Général von BULOW.

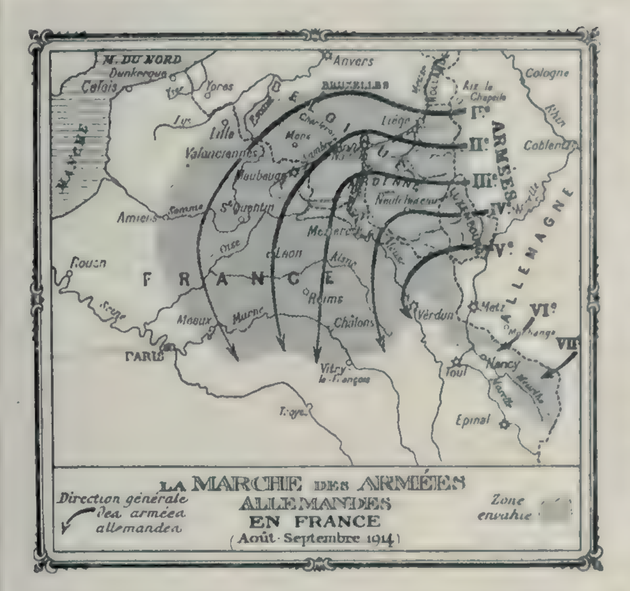
UNE AFFICHE DU GÉNÉRAL VON BULOW. *Malgré une sévère censure qui empêchait toute communication entre la Belgique et le reste du monde, quelques documents comme celui-ci nous sont parvenus, qui attestent l'odieuse brutalité dont firent preuve les Allemands en pays occupé.*

rapidité en France qu'en Allemagne. Animés d'un égal esprit offensif, les deux adversaires cherchaient l'un et l'autre à s'assurer l'initiative de la manœuvre. Mais tandis que le général Joffre, commandant en chef des armées françaises, disposait ses armées face à la frontière allemande et prétendait offrir la bataille « en appuyant au Rhin la droite de son dispositif général », l'État-Major allemand, sous la direction du général de Moltke, neveu du vainqueur de 1870, avait massé le gros de ses forces face à la frontière belge et monté une manœuvre d'immense envergure en vue de tourner la barrière de nos forts de l'Est et de déborder par l'ouest la ligne de bataille française. Du seul fait de sa loyauté, la France engageait le combat dans les conditions les plus désavantageuses.

LES ALLEMANDS EN BELGIQUE. Deux événements, d'importance inégale, marquèrent le début des opérations. En Alsace, les Français prirent, perdirent, reprirent Mulhouse (8-19 août) : ce ne fut qu'un succès éphémère et sans portée. Au contraire, le forcement du camp retranché de Liége par les Allemands (7-16 août) leur ouvrit toute grande la Belgique. Mais la résistance inattendue des Belges les avait retardés et exaspérés : l'invasion de la Belgique fut accompagnée de tous les excès d'une soldatesque en furie.

Méthodiquement les Allemands érigèrent la terreur en système. Au moindre soupçon d'hostilité, on vit les villes et villages incendiés, les habitants, sans égard au sexe ou à l'âge, jetés à la rue, déportés en Allemagne ou fusillés en masse, comme en témoignent les carnets de route des soldats allemands eux-mêmes : « On se fait une idée de l'état de fureur de nos soldats quand on voit les villages détruits. Plus une maison intacte... plusieurs monceaux d'hommes

(1) Pour l'Allemagne, 85 divisions d'infanterie, 10 divisions de cavalerie ; pour la France 72 divisions d'infanterie, 10 divisions de cavalerie ; pour la Belgique 6 divisions d'infanterie, 1 division de cavalerie; pour l'Angleterre 4 divisions d'infanterie, 1 division et demie de cavalerie.



et de femmes exécutés après jugement ». « Des habitants de la ville on en fusilla trois cents ; ceux qui survécurent au feu de salve furent réquisitionnés comme fossoyeurs. »

Affolées, les populations fuient devant l'envahisseur. Des villes entières flambent et, avec elles, les plus précieux trésors de la civilisation, tels que la célèbre bibliothèque de l'Université de Louvain. Bientôt la cathédrale de Reims elle-même ne sera pas épargnée ; après la Belgique, la France à son tour subira le martyre.

LA BATAILLE DES FRONTIÈRES. La première grande bataille de la guerre se déroula du 20 au 24 août. Le nom de « bataille des frontières » qu'on lui a donné s'applique en réalité à une série d'actions distinctes souvent fort éloignées les unes des autres. Les Français attaquèrent les premiers par la droite, puis par le centre. En Lorraine, la 2e armée française, battue le 20 août à Morhange, fut contrainte de reculer sur Nancy et entraîna dans sa retraite la 1re armée qui se replia sur la rive gauche de la Meurthe ; pourtant dès le 25 août, par un brillant retour offensif, les deux armées arrêtaient net les VIe et VIIe armées allemandes en marche vers la trouée de Charmes. Au centre la 3e et la 4e armée françaises avaient devant elles les hauts plateaux boisés des Ardennes ; aucun terrain ne pouvait être plus défavorable à l'offensive : elles reçurent néanmoins pour mission de marcher de l'avant, de rompre le centre ennemi et de prendre de flanc les Allemands dans leur traversée de la Belgique : battues les 22-23 août par les IVe et Ve armées allemandes, mais très vite reprises en main, elles durent elles aussi se replier sur la Meuse et la Chiers. C'est à la gauche que, par une répercussion inévitable, se produisit l'événement décisif, la bataille de Charleroi (21-23 août) ; au moment même où l'armée anglaise achevait de se concentrer pour appuyer les opérations de la 5e armée, la formidable aile droite allemande (Ire et IIe armées), ayant occupé Bruxelles et rejeté les Belges sur Anvers, débouchait du nord à marches forcées : le 22 août, elle franchissait la Sambre ; le 23, la bataille générale s'engageait de Mons par Charleroi jusqu'à Namur ; vers le soir, se voyant découvert sur son flanc droit par la chute de Namur et le recul de la 4e armée, insuffisamment protégé sur son flanc gauche par le petit contingent anglais que les Allemands cherchaient à déborder, menacé d'être pris de revers par la IIIe armée allemande qui commençait à franchir la Meuse entre Dinant et Givet, le général Lanrezac, commandant de la 5e armée, prit la sage décision de se dérober pour éviter l'enveloppement ; il ordonna la retraite. Mais, dès lors, tout le dispositif français se trouvait compromis, une menace mortelle d'enveloppement pesait sur l'aile gauche des armées alliées : la bataille des frontières était définitivement perdue.

LA RETRAITE. Devant ce péril, Joffre résolut d'effectuer une retraite stratégique qui lui donnerait le temps de reconstituer à sa gauche « une masse capable de reprendre l'offensive ». Étant

GOUVERNEMENT MILITAIRE DE PARIS

Armée de Paris,
Habitants de Paris,

Les Membres du Gouvernement de la République ont quitté Paris pour donner une impulsion nouvelle à la défense nationale.

J'ai reçu le mandat de défendre Paris contre l'envahisseur.

Ce mandat, je le remplirai jusqu'au bout.

Paris, le 3 Septembre 1914

GALLIÉNI

PROCLAMATION DU GÉNÉRAL GALLIÉNI. *Dans les circonstances tragiques qui marquèrent le début des hostilités et firent redouter le succès de la marche sur Paris, Galliéni sut trouver les paroles qu'il fallait pour [illegible] tout [illegible] ; sa proclamation du 3 septembre, énergique et brève, raffermit les cœurs.* ([illegible])



MARÉCHAL GALLIÉNI (1849-1916). *Après avoir été le plus grand des coloniaux français, pacificateur du Soudan, du Tonkin et de Madagascar, le général Galliéni fut, aux heures décisives de 1914, le sauveur de Paris et le vainqueur de l'Ourcq. Il n'a reçu le maréchalat que sous forme de récompense posthume.* (CL. MEURISSE.)



GÉNÉRAL VON KLUCK. *Commandant de la première armée allemande qui formait l'aile droite marchante et enveloppante. Emporté par sa fougue, il laissa un vide entre son armée et la deuxième, prêtant ainsi le flanc à Galliéni ; et ce fut l'origine de la victoire française.* (CL. CHUSSEAU-FLAVIENS.)

données la fatigue et la tension morale des troupes, l'urgence du péril, une pareille opération présentait, des difficultés inouïes : au prix d'efforts surhumains, ces difficultés furent pourtant surmontées. Une nouvelle armée, la 6e, vint se placer à la gauche des Anglais, en Picardie. Bientôt, devant l'avance rapide des Allemands, la 6e armée fut ramenée sous Paris, toute la ligne de bataille s'incurva jusqu'au voisinage de la Seine. Afin de sauvegarder sa liberté d'action, le gouvernement partit pour Bordeaux après avoir confié au général Galliéni la défense de la capitale (2 septembre).

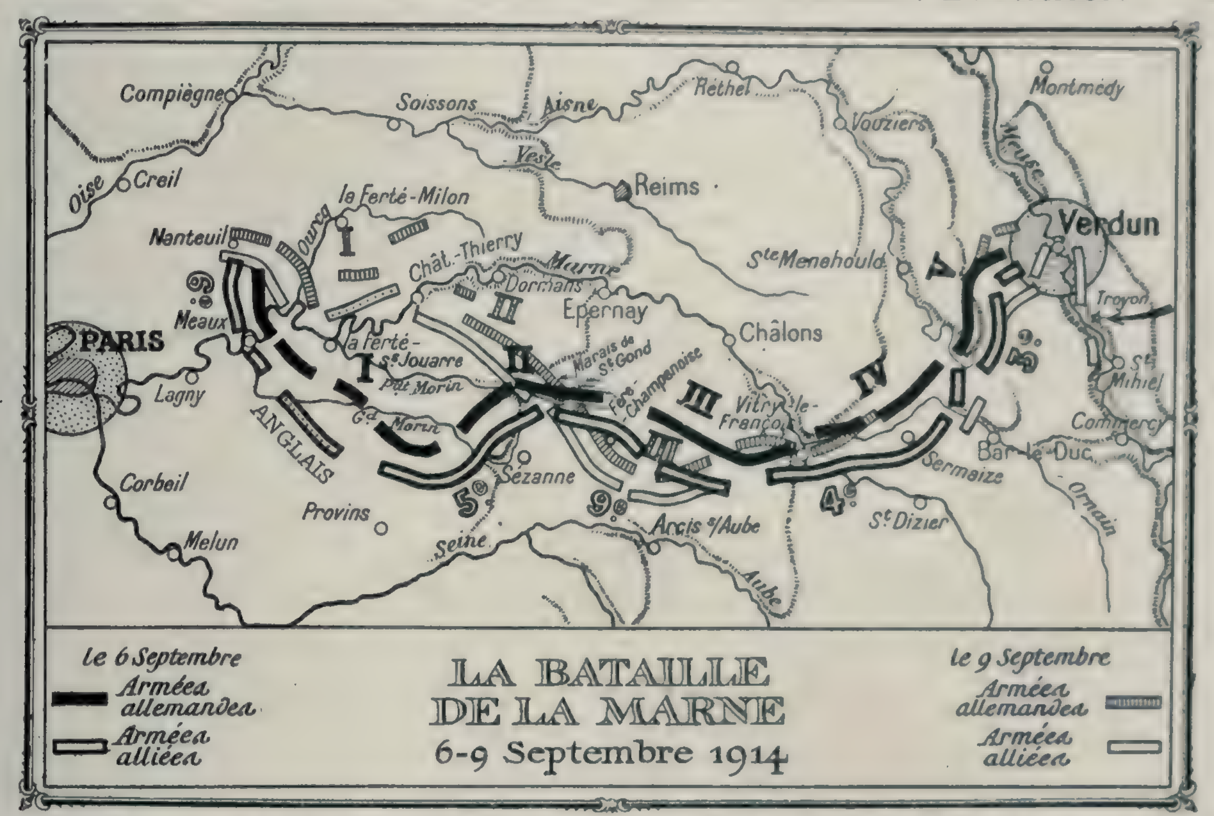
Chantilly
Beaumont
Nanteuil
GALLIÉNI
Meaux
Ire ARMÉE VON KLUCK
Seine
Marne
Lagny
PARIS

Mouvement français LA MANŒUVRE DE GALLIÉNI *Mouvement allemand*

Cependant les armées allemandes et surtout la Ire armée von Klück à l'aile droite avaient foncé de l'avant, tête baissée, à une allure forcenée, couvrant jusqu'à 45 kilomètres par jour. « Il semblait, dit un récit anonyme allemand, qu'une muraille de fer se mût sans relâche. Une seule pensée animait cette masse grise colossale : l'anéantissement de l'armée de campagne française, afin de terminer la guerre. On croyait partout que Paris était le but : on annonçait tous les jours de combien diminuait la distance séparant les avant-gardes de la capitale française. Et voilà que soudain — c'était le 4 septembre — la Ire armée allemande, laissant Paris à sa droite, obliqua vers le sud... » Von Klück, n'écoutant que sa fougue, se lançait vers le sud-est à la poursuite de la 5e armée.

LA BATAILLE DE LA MARNE. Ces colonnes allemandes qui défilaient devant le camp retranché de Paris et devant la 6e armée, s'exposant délibérément à une attaque de flanc, c'était l'occasion inespérée de la manœuvre qui s'offrait au commandement français : Galliéni le comprit aussitôt ; à son appel le général Joffre décida d'arrêter la retraite et de passer à l'attaque le 6 septembre.

Par un étrange renversement de la situation initiale, c'était maintenant la ligne de bataille française qui



LA BATAILLE DE LA MARNE (6-12 septembre 1914). *Position respective des armées aux deux principaux moments de la bataille (6 et 9 septembre). A l'est, les positions presque sont inchangées du 6 au 9 septembre. Au contraire, à l'ouest, l'aile droite allemande a dans l'ensemble reculé et une brèche s'est ouverte entre la Ire et la IIe armée, brèche par laquelle ont pu passer les Anglais et une partie de la 5e armée. Les Anglais ont franchi la Marne. C'est alors que, pour éviter la dislocation totale de son aile droite, le commandement allemand a décidé la retraite. Le croquis montre également la tentative faite par l'ennemi pour enfoncer le centre de la ligne française, tentative qui faillit réussir.*

s'enroulait autour de la ligne de bataille allemande.' La 6e armée (Maunoury), adossée au camp retranché de Paris, était en situation de déborder l'armée von Klück qui avait presque tout entière franchi la Marne. Entre la Marne et la Seine, l'armée anglaise (French) légèrement en retrait, la 5e armée (Franchet d'Espérey) et la 9e armée (Foch) faisaient front devant les Ire, IIe et IIIe armées allemandes. A l'aile droite, la 4e armée (Langle de Cary), à cheval sur la Marne et sur la Saulx, barrait les routes de Saint-Dizier, face à la IVe armée allemande ; et, par la trouée de Revigny, la ligne remontait ensuite vers le nord avec la 3e armée que son chef Sarrail, par une initiative audacieuse, avait maintenue à proximité du camp retranché de Verdun, sur le flanc gauche de la Ve armée allemande, l'armée du Kronprinz. Ces armées françaises ne sont pas démoralisées par la retraite, ainsi que l'ennemi se l'imagine ; au contraire elles en oublient toutes les misères à la nouvelle que l'heure est venue de reprendre l'offensive. Une extraordinaire volonté de vaincre les anime, comme elle inspire l'ordre du jour célèbre lancé par le général en chef : « Au moment où s'engage une bataille dont dépend le salut du pays, il importe de rappeler à tous que le moment n'est plus de regarder en arrière ; tous les efforts doivent être employés à attaquer et à refouler l'ennemi. Une troupe qui ne peut plus avancer devra coûte que coûte garder le terrain conquis et se faire tuer sur place plutôt que de reculer. Dans les circonstances actuelles, aucune défaillance ne peut être tolérée. »

Dans le vaste ensemble de la bataille de la Marne, on peut distinguer trois actions principales : à l'ouest la bataille de l'Ourcq, au centre la bataille de Fère-Champenoise ; à l'est la bataille de la trouée de Revigny.

La bataille de l'Ourcq s'engagea dès le 5 septembre par une vive attaque de l'armée Maunoury sur le flanc de la Ire armée allemande. Devant ce péril inattendu, von Klück paya d'audace : ne laissant devant les Anglais qu'un rideau de troupes, en hâte il fit repasser le gros de ses forces sur la rive droite de la Marne dans le but de déborder lui-même la 6e armée française. La ténacité des soldats de Maunoury, la promptitude avec laquelle Galliéni jeta dans la mêlée toutes les forces disponibles du camp retranché, déjouèrent la manœuvre ; le 9 septembre, à la faveur du vide qui s'était creusé entre la Ire et la IIe armée allemande, les Anglais et la 5e armée française par-

vinrent jusqu'à la Marne qu'ils commencèrent à franchir. Dès lors, l'aile droite allemande, complètement disloquée et menacée d'être coupée en deux, courait les plus graves dangers. Elle n'y échappa qu'en battant en retraite (9 septembre).

Au même moment, la IIIe armée allemande, renforcée de la garde prussienne, échouait dans une tentative désespérée pour enfoncer le centre de la ligne française. Une lutte épique se déroula autour des marais de Saint-Gond sur la position dominante du château de Mondement et dans les plaines de Fère-Champenoise. Le 8, la 9e armée parut plier sous le choc. Sous l'énergique direction du général Foch, elle se ressaisit cependant et le 9, secondée par la 5e armée victorieuse, elle réussit à arrêter l'avance allemande. D'ailleurs l'effet de la retraite de l'aile droite ne tardait pas à se faire sentir au centre; le 10 septembre toute la ligne ennemie refluait vers le Nord.

A son tour l'issue de la bataille centrale de Fère-Champenoise eut sa répercussion à l'est du champ de bataille où la 4e et la 3e armée soutenaient une lutte très dure. Prévenant l'offensive française, les Allemands avaient attaqué partout avec fureur, et surtout au point sensible, la trouée de Revigny, à la jonction des deux armées. Le 8 septembre, la situation devint critique pour la 3e armée, attaquée par des forces très supérieures en nombre, menacée d'être débordée sur sa gauche, enfin prise à revers sur les Hauts-de-Meuse par des troupes détachées de la garnison de Metz. Mais Sarrail opiniâtrement se cramponna à ses positions. Trois jours encore la bataille fit rage ; le 11 septembre la IVe armée, découverte par le recul de la IIIe, se vit obligée de rompre le combat et elle entraîna enfin l'armée du Kronprinz dans le mouvement général de retraite.

IMPORTANCE DE LA VICTOIRE DE LA MARNE. Ainsi cette lutte gigantesque se terminait par « la victoire incontestable » de l'armée française. Sans doute, la victoire de la Marne n'était pas une victoire décisive puisque le vainqueur, lui-même épuisé, ne réussit pas à repousser le vaincu plus loin que l'Aisne ; mais ses conséquences morales furent immenses.

Sur la Marne, en effet l'Allemagne avait espéré briser à tout jamais la force principale qui faisait obstacle à son ambition, l'armée française ; eût-elle réussi, elle était maîtresse de l'Europe et il ne lui restait plus, pour devenir maîtresse du monde, qu'à briser un dernier obstacle, la flotte britannique. Contre toute attente, elle avait échoué : dès lors le plan dont elle escomptait le succès foudroyant se trouvait irrémédiablement compromis. Maintenant la guerre allait se prolonger, les Empires russe et britannique auraient le temps d'intervenir de tout le poids de leur masse énorme : l'Allemagne devrait lutter non plus pour écraser, mais pour ne pas être écrasée ; c'était la fin du rêve pangermanique de domination universelle. Si l'on songe à ce qu'eût été cette domination allemande — la plus pesante tyrannie —, ce n'est pas trop de dire que, sur le champ de bataille de la Marne, la France a sauvé, avec sa propre liberté, la liberté de l'Europe et peut-être la liberté du monde.

NANCY, MAUBEUGE, ANVERS. Les armées françaises de l'Est, par leur résistance victorieuse, avaient servi, en quelque sorte, de bouclier aux armées qui livraient bataille sur la Marne. Sous les yeux de l'empereur, les Allemands assaillirent en vain les positions défensives du Grand-Couronné devant Nancy (5-12 septembre) : ils furent repoussés.

Par contre, les places fortes du Nord et de Belgique tombèrent l'une après l'autre entre leurs mains : après Liége, Maubeuge (26 août-7 septembre), puis Anvers, dernier réduit de la défense belge (28 septembre — 9 octobre). Pour achever la conquête de la Belgique, il ne leur restait plus qu'à s'emparer de la côte de Flandre. Ce fut l'enjeu de la troisième grande bataille de la guerre, la bataille de l'Yser.



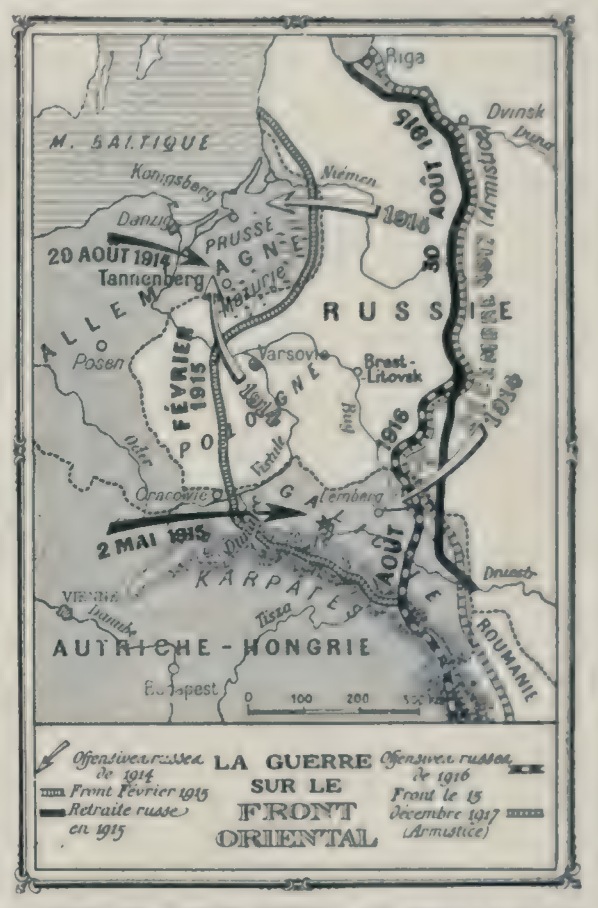
YPRES : INCENDIE DE LA HALLE AUX DRAPS (5 décembre 1914). *La Halle aux draps était un des chefs-d'œuvre de l'architecture civile du XIIIe siècle. Comme devant Reims, les Allemands se sont vengés de leur échec en criblant d'obus incendiaires le monument splendide dont la ville s'enorgueillissait.* (CL. ANTONY, A YPRES.)

LA COURSE A LA MER, BATAILLE DE L'YSER. ✎ ✎ Aucun des adversaires ne renonçait à emporter la décision de vive force. Mais ni les Français sur l'Aisne, ni les Allemands sur la Meuse, ne réussirent à rompre des positions défensives dont l'importance croissait de jour en jour. Par un glissement rapide et continu de leurs forces de l'Est à l'Ouest, ils cherchèrent alors à se gagner de vitesse pour se déborder mutuellement, et de bataille en bataille, étendirent leurs lignes jusqu'à la mer du Nord : d'où le nom de « Course à la mer » donné à la série d'opérations qui va de fin septembre à fin octobre et qui se termine par la grande bataille de l'Yser.

Les débris de l'armée belge, avec le roi Albert, avaient réussi à s'échapper d'Anvers : ils s'arrêtèrent dans leur retraite sur les bords de la petite rivière de l'Yser qui coule perpendiculairement à la côte de Dixmude à Nieuport. Les Belges y furent bientôt fortement épaulés par des troupes françaises, tandis que les Anglais s'établissaient aux abords d'Ypres. Cependant les Allemands, résolus à prendre leur revanche de la Marne, avaient reconstitué une armée de choc, formée en partie de troupes fraîches. Avec l'appui d'une masse énorme d'artillerie lourde, ils s'efforcèrent d'enfoncer les lignes alliées et de saisir Dunkerque et Calais : objectif à double tranchant qui visait l'Angleterre autant que la France et les menaçait toutes deux en un point vital, leurs communications maritimes. La bataille, d'un acharnement inouï, dura près d'un mois (20 octobre-17 novembre) : ce fut une atroce mêlée dans la boue et l'eau des Flandres. L'offensive allemande s'arrêta enfin, à bout de souffle, sans avoir obtenu aucun résultat.

Tenue en échec pour la seconde fois, l'Allemagne était réduite à l'impuissance sur le front occidental. Mais si elle n'avait pu vaincre, elle n'était pas vaincue ; elle campait en pays conquis ; et maintenant c'était derrière un réseau ininterrompu de fils de fer barbelés et de tranchées que la Belgique et la France du Nord restaient prisonnières.

LA GUERRE SUR LE FRONT ORIENTAL. ✎ ✎ Dans le même temps, la guerre avait suivi sur le front oriental une évolution analogue. Les adversaires s'étaient porté réciproquement des coups terribles ; aucun d'eux n'avait pu obtenir la décision. Par la seule masse de sa population, l'énorme Empire russe semblait posséder une supériorité écrasante, mais il était affligé de tous les vices d'un régime politique et social en pleine décomposition ; intriguant et espionnant sans relâche, l'Allemagne réussit toujours à paralyser son action dans les moments les plus critiques.



LA GUERRE SUR LE FRONT ORIENTAL. ✎ *On voit dans ce croquis la plus grande avance des Russes au début de 1915, le recul désastreux des armées russes en 1915 après la percée de la Dunajec ; leur retour offensif en 1916 en Galicie ; le recul de 1917 et la perte de Riga, la ligne des armées quand l'armistice de Brest Litovsk fut conclu*

Pour donner à la France un concours aussi prompt que possible, les Russes lancèrent dès le 15 août deux armées en Prusse orientale, où les Allemands ne leur opposaient que des forces très inférieures. Chargé de sauver la Prusse de l'invasion, Hindenburg (aidé de Lüdendorf) réussit une audacieuse manœuvre : se portant tour à tour contre les deux armées russes, il enveloppa et détruisit l'une à Tannenberg (24-29 août), il mit l'autre en déroute aux lacs Mazuriques (8-10 septembre). Toute l'Allemagne aussitôt le célébra comme un héros national.

Par contre, au Sud, sous la direction du grand-duc Nicolas, les Russes remportèrent sur les Autrichiens la grande victoire de Lemberg (3-11 septembre). Le flot des armées russes déferla en Galicie jusqu'aux rebords des Carpathes. L'Autriche, à peine entrée dans la lutte, parut sur le point de succomber. Elle ne fut sauvée que par l'intervention de renforts allemands et par les initiatives stratégiques d'Hindenburg. Offensives et contre-offensives se poursuivirent pendant deux mois en Galicie et en Pologne sans résul-



VUE D'ENSEMBLE DE LA FLOTTE BRITANNIQUE. *Dès le début de la guerre et presque sans lutte, la flotte britannique, en bloquant les ports allemands, réduisit à néant les prétentions de Guillaume II à la maîtrise des mers. La bataille des îles Falkland lui enleva ses illusions, s'il en avait encore. Son avenir était désormais « sous l'eau »; mais là aussi il perdit la guerre.* (CL. ILLUSTRATION.)

tats décisifs. Comme les combattants du front occidental, Russes et Austro-Allemands se fixèrent sur leurs positions pour reprendre haleine.

Les Autrichiens, entrés en guerre pour écraser la Serbie, n'avaient pas même réussi à mettre hors de combat la vaillante petite armée serbe. A deux reprises, ils subirent les plus humiliantes défaites, au Mont Tser (15-20 août), au Mont Roudnik (2-10 décembre), et furent rejetés hors du territoire serbe.

LA GUERRE HORS D'EUROPE. Les Alliés possédaient un avantage capital, la maîtrise de la mer, que leur assurait la supériorité de la flotte britannique. L'Allemagne n'osa pas risquer une grande bataille navale. Elle n'entreprit qu'une guerre de course qui lui valut d'abord quelques succès, grâce à ses croiseurs rapides. Mais trois de ces croiseurs furent détruits par les Anglais à la bataille des îles Falkland (8 décembre) ; les autres furent successivement éliminés. L'Allemagne était chassée de la surface des mers : il lui restait néanmoins une arme redoutable, le sous-marin.

La maîtrise de la mer laissait les colonies allemandes à la merci des Alliés. En Extrême-Orient, les Japonais assiégèrent et prirent la forteresse de Tsing-Tau (7 novembre). En Afrique, les Alliés commencèrent la conquête des colonies allemandes. L'Allemagne essaya de se venger en fomentant des révoltes — sans grand succès — dans les colonies anglaises et françaises, au Maroc, en Afrique australe. Du moins, l'alliance turque lui permit, dès le mois de novembre 1914, de s'embusquer dans les Détroits, de menacer l'Egypte et d'étendre la guerre jusqu'aux confins de l'Asie occidentale.



LA GARE DE L'EST LE JOUR DE LA MOBILISATION
(CL. ROL.)



LES RÉSEAUX DE FILS DE FER BARBELÉS. *Photographie prise près de Saint-Hilaire-le-Grand, en Champagne. Elle représente la défense d'une ancienne position allemande et peut donner une idée des obstacles auxquels se heurtait l'élan de notre infanterie. Il fallut, pour venir à bout de ces réseaux denses et inextricables, l'invention des chars d'assaut qui broyaient tout sur leur passage.* (CL. SECTION PHOTOGRAPHIQUE DES BEAUX-ARTS.)

CHAPITRE VIII

LA GUERRE DE TRANCHÉES

TRANSFORMATION DE LA GUERRE. « Nous faisons le siège de la France, la forteresse France », déclarait à la fin de 1914 le nouveau chef d'Etat-Major allemand von Falkenhayn. Les Alliés avaient tout autant le droit de déclarer qu'ils assiégeaient la forteresse Allemagne. Tel était, en effet l'aspect que la guerre avait pris partout au bout de quelques semaines : c'était maintenant une guerre de siège ou de tranchées, guerre dure et épuisante qui devait se prolonger trois années et demie, et mettre à l'épreuve les forces morales autant que les forces matérielles des combattants.

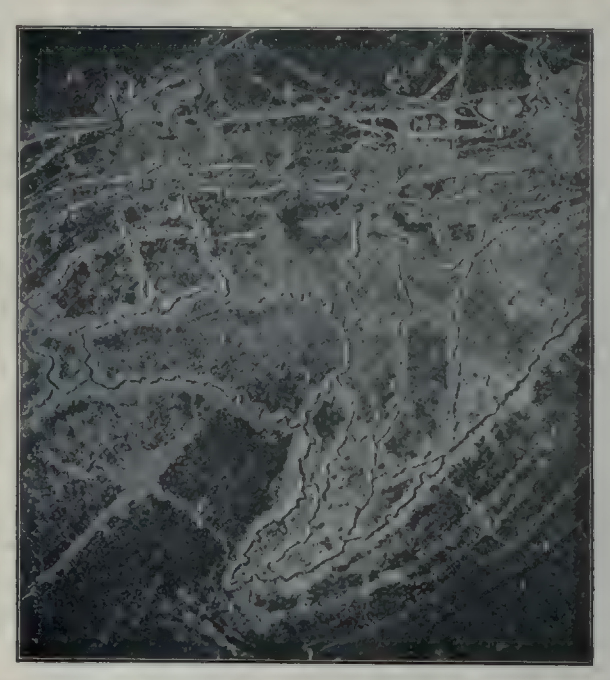
CARACTÈRES DE LA GUERRE DE TRANCHÉES. La guerre de tranchées fut comme un immense siège réciproque. Dans toute sa largeur le champ de bataille se trouva barré par une ligne continue de retranchements, ligne qui, sur le front occidental, mesurait environ 780 kilomètres, de la mer du Nord à la frontière suisse.

Jamais on n'avait vu pareil remuement de terre. Les soldats, devenus terrassiers, travaillant jour et nuit — la nuit surtout —, déplacèrent des millions de mètres cubes de terre pour construire un réseau de plus en plus serré de retranchements. Chaque système défensif comprit bientôt plusieurs lignes de tranchées, reliées les unes aux autres par des « boyaux de communication ». Devant chaque ligne de tranchées, on tendit des réseaux de fil de fer barbelés de plus en plus denses et inextricables. L'artillerie bouleversant sans cesse ces fortifications improvisées, il fallut sans cesse les reconstruire, les étayer de sacs à terre, de claies ou de gabions ; on en vint même à les bétonner comme des fortifications permanentes.

Pour répondre aux conditions nouvelles de la guerre, l'armement se transforma. C'était la « puissance du feu » qui avait obligé les combattants à s'enterrer dans les tranchées ; réciproquement la construction des tranchées les obligea à décupler la puissance du feu. Par suite, tandis que le fusil et le canon léger avaient joué le rôle principal dans la guerre de mouvements, la mitrailleuse et le canon lourd devinrent, par excellence,



ORGANISATION DÉFENSIVE ALLEMANDE EN 1915 (Photographie prise en avion). *On peut juger par cette photographie de l'importance prise par les organisations défensives dès 1915. Les lignes parallèles des tranchées sont reliées entre elles et à l'arrière par des boyaux en zigzag ou en crémaillère.*



ORGANISATION DÉFENSIVE ALLEMANDE EN 1916 (Photographie prise en avion). *De 1915 à 1918, les organisations défensives n'ont cessé de se renforcer et de se compliquer. Voici, avec un saillant extrêmement marqué, une organisation de première ligne qui comporte, non plus deux mais quatre ou cinq tranchées parallèles.*

les armes de la guerre de tranchées. D'autre part, les adversaires n'étant parfois éloignés que de quelques mètres, on remit en usage les armes qui convenaient jadis au combat rapproché, les lance-bombes et les grenades. On vit réapparaître également les anciennes armes défensives du Moyen Age, le casque d'acier et les épaulières de métal, singulière note d'archaïsme dans une guerre devenue par ailleurs toute scientifique.

Déprimante par sa monotonie, rebutante par la multiplicité de ses ingrates corvées, la guerre de tranchées fut aussi une guerre d'endurance, où les armées — ces armées nationales composées d'hommes appartenant à toutes les classes sociales — peinèrent et souffrirent plus que n'avait jamais peiné ni souffert aucune armée de métier. L'infanterie surtout subit les pires épreuves. Dans certains secteurs la lutte fut si atroce que les cadavres amoncelés se mêlaient à la terre et que les tranchées et les boyaux paraissaient taillés en pleine « pâte humaine ». Des milliers d'hommes eurent les pieds gelés pendant les nuits d'hiver et durent être évacués, parfois amputés. La boue atteignait par endroits une telle épaisseur qu'on s'y enlizait, et qu'au sortir des tranchées les fantassins semblaient être transformés eux-mêmes en blocs de boue. Emprisonnés et véritablement enterrés vivants dans leurs tranchées, n'ayant le plus souvent qu'un trou avec un peu de paille pourrie pour s'abriter et dormir, séparés du monde extérieur comme par une barrière infranchissable, tenus jour et nuit sur le qui-vive, exposés à la mort sous ses formes les plus hideuses, les soldats de cette terrible guerre — guerriers malgré eux — semblèrent avoir reculé les limites de la résistance humaine.



POILUS DANS LA TRANCHÉE. *La patience des soldats fut, autant que leur courage, soumise à une rude épreuve. Heureux encore quand les longues heures d'attente se passaient dans une tranchée relativement habitable et munie d'abris souterrains.* (CL. MEURISSE.)



A VERDUN : UNE TRANCHÉE SUR LA COTE 304

Tout a été dit sur l'horreur et la misère de la vie de tranchées : horreur et misère telles que les photographies sont généralement impuissantes à en donner une impression exacte. En voici une pourtant qui fait exception : c'est une vision saisissante de l'enfer des tranchées. Tournée et retournée par les obus, la terre n'est plus qu'une affreuse pierraille ; dans l'étroite tranchée, c'est tout juste si les poilus peuvent, en se recroquevillant, prendre un peu de repos. La photographie a été prise sur la fameuse cote 304 qui forma, avec le Mort-Homme, la ligne d'arrêt de la rive gauche de la Meuse, où vinrent se briser tous les assauts de l'ennemi. (CL. PAYS DE FRANCE.)



CASQUE ALLEMAND DE TRANCHÉE. *Avec la guerre de tranchées et le combat à courte distance agrémenté de bombes et grenades, apparaît la nécessité du casque même pour le fantassin. Le casque allemand, plus lourd et plus disgracieux que le casque français, protège plus efficacement la nuque.* (CL. CHUSSEAU-FLAVIENS.)

LE POILU. La légende s'est déjà emparée de ce soldat français de la guerre de tranchées dont elle a fait, sous le nom de « poilu », que lui-même s'était donné, un type aussi populaire que le « grognard » de la légende napoléonienne. Sous la capote bleu-horizon délavée par la pluie, elle l'a représenté, le gourdin au poing, la pipe aux dents, ne payant pas de mine, mais débrouillard, prompt à tirer parti de tout, gardant « le sourire » aux heures les plus sombres, héros patient et placide dont la philosophie se résume en deux boutades de gavroche : « Faut pas s'en faire ! » et « On les aura ! » La réalité a peut-être plus de vraie grandeur et elle est plus humaine que la légende. Le poilu a trop souffert et vu trop de souffrances autour de lui pour ne pas en avoir le visage et le cœur durcis. S'il est, comme le grognard, de bonne souche française, résistante et souple, il y a cependant de l'un à l'autre toute la distance du soldat citoyen au soldat de métier : le poilu fait la guerre et la fait bien, mais il n'a pas au cœur de sentiment plus vivace que l'horreur de la guerre, pas d'idée plus arrêtée dans l'esprit que d'anéantir, avec le militarisme allemand, le fléau même de la guerre. Chimère peut-être, et cependant c'est pour cela, pour que ses enfants ne se battent plus, qu'il se bat et qu'« il tient », non sans d'âpres luttes intérieures, des heures d'affreuse amertume — ce que dans l'argot de la tranchée on a appelé le « cafard » — mais après lesquelles il s'est toujours ressaisi et redressé. Les innombrables citations à l'ordre du jour, « qui prennent en s'ajoutant les unes aux autres l'ampleur d'une Iliade ou d'une Chanson de Roland », attestent son inépuisable héroïsme : elles n'en sont pourtant que l'expression incomplète, car le poilu est aussi le héros obscur, qu'aucun témoignage officiel n'a glorifié. le héros anonyme dont le corps s'est mêlé à la terre sanglante des tranchées.

LE PROBLÈME DU MATÉRIEL. Cependant pour les Allemands comme pour les Alliés, la tranchée n'était qu'un expédient provisoire. Les uns et les autres gardaient la ferme résolution de revenir à la guerre de mouvement et de rechercher à nouveau la décision par l'offensive. Donc le problème à résoudre était le problème de la percée : il fallait trouver le moyen de faire brèche dans le système défensif de l'adversaire.

Après avoir trop longtemps demandé à l'infanterie des sacrifices qui restèrent hors de proportion avec les résultats obtenus, on dut se rendre à l'évidence : le problème de la percée était essentiellement un problème de matériel. C'est par la puissance du matériel qu'on fut amené à chercher la rupture des lignes ennemies. On pensa l'obtenir par une préparation d'artillerie de plus en plus formidable et méthodique. L'artillerie de tout calibre — mais surtout l'artillerie lourde — se développa dans des proportions colossales : presque inexistante en 1914, l'artillerie lourde française comptait, en 1917, 6 000 pièces de tout calibre, depuis les 155 à tracteurs automobiles jusqu'aux canons géants sur voie ferrée tels que le mortier de 520 projetant à 20 kilomètres un obus du poids de 1 400 kilogrammes. Prodigieuses furent les quantités de munitions consommées dans la préparation d'artillerie, environ *cinq millions d'obus* lors de l'offensive française de septembre 1915 en Champagne. « Si c'était la fin du monde, écrit un soldat allemand, ce ne pourrait être pire, les gros obus tombent comme des gouttes d'eau. »

Mais la préparation prolongée d'artillerie avait l'inconvénient de supprimer l'effet de surprise, indispensable au succès. De part et d'autre, on s'efforça donc de trouver des engins nouveaux, capables de produire un effet de surprise foudroyant. Violant les conventions internationales qu'ils avaient signées, les Allemands se servirent de liquides enflammés, dès octobre 1914, et



LA FABRICATION DES OBUS DE 400. *Au début de la guerre, nous n'avions, pour ainsi dire, pas d'artillerie lourde. Elle apparut bien vite indispensable. Pour donner à l'armée française un matériel comparable au matériel allemand, il fallut constituer rapidement une formidable industrie* (CL. MEURISSE.).



ENGINS DE TRANCHÉES. *La guerre de tranchées ne fut jamais, pour les Alliés comme pour les Allemands, qu'un expédient provisoire. Mais ce provisoire dura ; et il fit naître tout un armement spécial dont on voit ici les principaux engins : crapouillot, lance-grenades, lance-flammes, etc.... De même, l'usage des gaz asphyxiants détermina la création de masques protecteurs dont les soldats se couvraient le visage dès qu'un signal annonçait l'arrivée de la « nappe » qui apportait la mort* (Cl. Meurisse.)

de gaz asphyxiants, dès avril 1915. Pour pouvoir résister aux attaques par les gaz, tous les soldats durent être munis de masques protecteurs. Les Alliés ripostèrent par l'emploi de procédés analogues, mais ils cherchèrent et trouvèrent autre chose : le char d'assaut ou tank, sorte d'automobile blindée, armée de canons ou de mitrailleuses, et montée sur chenilles d'acier, de façon à pouvoir franchir et broyer tous les obstacles. Les premiers tanks parurent en 1916; ils ne devaient jouer un rôle décisif que dans la campagne de 1918.

En raison de l'importance croissante du matériel, la guerre prit de plus en plus le caractère d'une guerre d'industries. Sur ce terrain même, où l'Allemagne se croyait invincible, la France envahie, la France dépouillée de ses plus riches provinces, lui tint tête. Elle réussit à constituer une formidable industrie de guerre, capable non seulement de pourvoir aux besoins de ses armées, mais de venir largement en aide à ses alliés, Russie, Serbie, Italie, Roumanie, auxquels elle fournit jusqu'à 7 000 canons, 400 chars d'assaut, des millions d'obus.

LE BLOCUS ET LA GUERRE SOUS-MARINE. Dans une guerre devenue guerre industrielle et guerre d'usure, le blocus était une arme trop efficace pour ne pas être employée. L'Angleterre employa son immense flotte à bloquer les ports allemands ; l'Allemagne riposta en inaugurant le blocus par sous-marins. Mais, en son principe, le blocus établi par les Alliés était conforme aux règles du droit international, et, si la population allemande en souffrit, ce fut au même titre que la population d'une place assiégée, par exemple la population de Paris en 1870-71. Au contraire, le blocus sous-marin semblait un défi aux principes fondamentaux du droit comme aux lois de la plus élémentaire humanité : les sous-marins allemands, ne pouvant pas saisir les navires marchands, les coulèrent le plus souvent avec leurs équipages; ils s'attaquèrent même aux paquebots à passagers : le 7 mai 1915, le torpillage du transatlantique *Lusitania* fit 1 145 victimes, hommes, femmes et enfants.

Le blocus et la guerre sous-marine se développèrent parallèlement de 1915 à 1917, époque à laquelle ils atteignirent leur plus grande extension. Les Empires centraux, malgré les services que leur rendit le commerce des neutres, ne tardèrent pas à éprouver les effets du blocus : la disette de produits alimentaires surtout se fit cruellement sentir dans le peuple à partir



UN DES PREMIERS TANKS ANGLAIS. *Automobile blindée, armée de canons et de mitrailleuses, le tank peut, sur ses chenilles d'acier, franchir et broyer tous les obstacles, buttes, fosses, tranchées, fils barbelés, etc. — Les premiers tanks furent lancés par les Anglais en 1916 sur la Somme.* (Cl. Chusseau-Flaviens.)



L'« U. 35 » TORPILLANT UN NAVIRE. *Dans l'histoire tragique de la guerre sous-marine par laquelle l'Allemagne riposta au blocus de ses ports, l'« U. 35 » s'est acquis une réputation spéciale. Ce sous-marin « filmait » ses forfaits. Les films tombèrent dans nos mains et passèrent sur l'écran de tous nos cinémas.* (CL. GAUMONT.)

de 1916 ; les Allemands durent se soumettre au régime des cartes de rationnement et des jours sans viande ; ils reprochèrent furieusement aux Anglais de leur faire « une guerre de famine ».

Les Alliés furent plus longs à souffrir du blocus sous-marin. Mais les Allemands multiplièrent leurs flotilles sous-marines ; ils construisirent de véritables croiseurs sous-marins capables de traverser l'Atlantique. Puis, en février 1917, renonçant à tout ménagement à l'égard des neutres, ils entreprirent une guerre sans merci. Pendant quelques mois une véritable terreur régna sur les mers et le danger fut grand pour les Alliés, menacés dans leur ravitaillement, réduits à leur tour au régime des restrictions. En un seul mois — avril 1917 —, les Allemands détruisirent 471 navires — 874 000 tonneaux —. Le péril fut conjuré cependant, à la fois grâce à l'efficacité croissante des moyens de défense contre les sous-marins, et à l'activité avec laquelle furent poussées les constructions navales dans les chantiers anglais, américains et japonais. Au début de 1918 la construction l'emporta sur la destruction : c'était la faillite de la guerre sous-marine.

LA GUERRE AÉRIENNE. L'extension de la guerre aérienne achève de caractériser cette lutte sauvage de peuple à peuple, où toutes les armes sont bonnes, dussent-elles atteindre les populations les plus inoffensives. Dans les airs, comme sur terre et sur mer, les Allemands avaient pris l'initiative des procédés les plus barbares en envoyant, dès le 30 août 1914, leurs avions lancer des bombes sur Paris.

Tandis que les dirigeables, même les grands rigides allemands appelés Zeppelins du nom de leur inventeur, se montraient d'une médiocre efficacité, l'aviation rendit de tels services qu'on se hâta de la développer. Dans chaque armée on distingua les avions de chasse destinés surtout au combat aérien — et chaque armée eut ses champions célèbres par le grand nombre de leurs victoires, tels les Français Guynemer et Fonck — ; les avions chargés du service d'observation, des reconnaissances photographiques et du réglage des tirs d'artillerie ; les avions de bombardement ; plus tard les avions d'infanterie qui intervinrent directement dans le combat. Bien au delà de la zone des armées, l'aviation de bombardement s'attaqua aux usines de guerre, aux grandes gares et du même coup aux centres urbains. Les Allemands s'acharnèrent sur Londres, puis sur Paris. Les Alliés entreprirent de nombreux raids dans la région rhénane.

PRINCIPAUX ÉVÉNEMENTS DE 1915 A 1917. D'année en année, la guerre se prolongea, s'étendit, s'intensifia sans aboutir à des résultats plus décisifs que la campagne de 1914. Aussi doit-on se borner à noter, dans la multiplicité des événements, les faits essentiels.

L'année 1915 fut marquée par l'entrée en guerre de l'Italie contre l'Autriche (23 mai). Elle fut surtout l'année des revers orientaux : échec de l'expédition franco-anglaise des Dardanelles (février-décembre) ; grande défaite russe de la Dunajec en Galicie (2 mai) et retraite générale des armées russes qui durent abandonner aux Allemands toute la Pologne, la Lithuanie et la Courlande ; écrasement de la Serbie, attaquée



GUYNEMER INTERROGEANT UN AVIATEUR ENNEMI. *Le « héros légendaire » de l'aviation, ainsi que le désigne sa 26e et dernière citation, celle qui dit sa mort « en plein ciel de gloire après trois ans de lutte ardente », regarde son adversaire d'un œil dur et scrutateur ; les deux hommes semblent encore se défier.* (CL. LE MIROIR.)

LE FRONT OCCIDENTAL PENDANT LA GUERRE DE TRANCHÉES
Décembre 1914 Mars 1918

de face par les Austro-Allemands, prise de revers par les Bulgares (octobre-décembre) et secourue trop tard par les Alliés débarqués à Salonique. Sur le front occidental, malgré des succès locaux trop chèrement achetés, l'armée française échoua dans ses tentatives de percée dont la principale fut l'offensive de Champagne (septembre-octobre).

1916 fut l'année de Verdun. L'échec de la grande offensive allemande devant Verdun (février-juillet), le développement de l'armée anglaise et la poussée anglo-française sur la Somme (juillet-novembre), la victorieuse offensive des armées russes en Galicie (juin-août) semblèrent indiquer que la suprématie militaire était sur le point de passer aux Alliés. Mais sur le front oriental, l'entrée en guerre de la Roumanie (28 août) n'aboutit qu'à de nouveaux revers et à l'occupation de presque toute la Roumanie par les Austro-Allemands.

C'est aussi en 1916 qu'eut lieu la seule grande bataille navale de la guerre, la bataille indécise du Jutland (31 mai).

L'année 1917 fut la plus troublée de la guerre. Les événements politiques et économiques y dépassent en importance les événements militaires : c'est l'année de la guerre sous-marine et de la Révolution russe. La déclaration de guerre sous-marine à outrance (31 janvier) détermina l'entrée en guerre des États-Unis (6 avril). La Révolution russe, commencée par les journées de mars et la chute du tsarisme, continuée par la dictature des socialistes les plus violents ou bolcheviks (7 novembre), aboutit à l'effondrement militaire et politique de la Russie. Sur le front occidental les Allemands, après avoir reculé prudemment sur de nouvelles positions fortifiées dites ligne Hindenburg (février-mars), parvinrent à arrêter une troisième grande offensive française dans la région de l'Aisne (16 avril). Prenant à leur tour l'offensive sur le front italien, ils le rompirent par la victoire de Caporetto (24-26 octobre) et ne furent arrêtés que sur la Piave où onze divisions françaises et anglaises vinrent étayer la résistance des Italiens. Hors d'Europe, en Turquie d'Asie, les Anglais se rendirent maîtres de Bagdad (mars) et de Jérusalem (9 décembre).

Dans cette longue période, trois événements méritent par leur grande portée d'être étudiés plus en détail : la bataille de Verdun, l'intervention américaine, la Révolution russe.

BATAILLE DE VERDUN. Au début de l'année 1916, l'État-Major allemand crut de nouveau possible d'obtenir la décision à l'ouest en frappant sur la France, « l'ennemi principal », un coup tel que sa volonté de guerre en fût brisée. Le saillant de Verdun, formant une des articulations maîtresses du front français, fut choisi comme objectif.

Un plateau coupé d'entailles profondes, des bois, des ravins, des mamelons ; du sud au nord la coupure large d'une vallée où la Meuse se traîne en longs méandres, tel est l'aspect général du pays de Verdun. Sur la rive droite, au long du fleuve, les Hauts de Meuse, presque entièrement boisés, s'élèvent à plus de



LES ANGLAIS DANS LA SOMME EN AVRIL 1917. *Poursuivant leur marche vers la ligne Hindenburg, les Anglais sont ici dans le village de Givenchy-en-Gohelle qu'ils viennent de reconquérir ; ils mitraillent l'ennemi qui bat en retraite.*

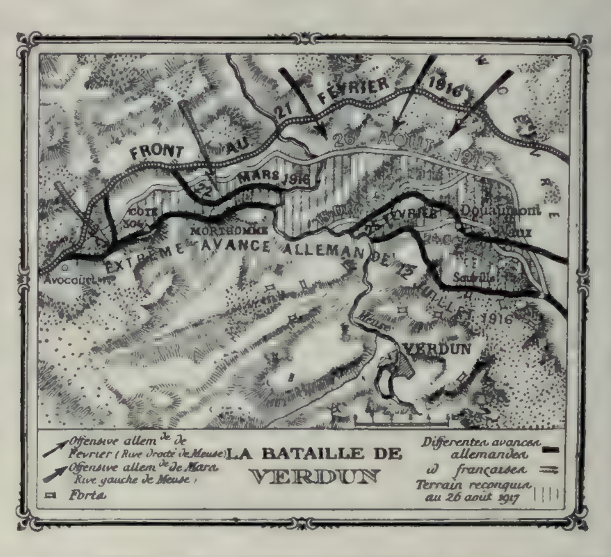


TERRAIN BOMBARDÉ DANS LA RÉGION DE MORONVILLIERS (CHAMPAGNE). *L'imagination ne pourrait, même approximativement, concevoir l'aspect d'un terrain bombardé par des millions d'obus si elle n'y était aidée par les photographies aériennes. Pas un pouce de terre qui n'ait été retourné. Les projectiles sont tombés là aussi dru qu'une pluie d'orage dans un lac, une pluie dont chaque goutte a laissé son trou. « Écumoire », a-t-on dit ; « cratère de paysage lunaire » ; toutes les métaphores, vulgaires, scientifiques ou poétiques sont insuffisantes à caractériser une pareille désolation.*

350 mètres — 388 mètres à Souville et à Douaumont — comme un puissant talus protecteur. Sur la rive gauche, les croupes chauves plus nombreuses alternent avec les croupes boisées en une succession de vagues orientées d'est en ouest. Ces conditions naturelles avaient fait choisir la région de Verdun après 1870 pour l'établissement d'un grand camp retranché : sans doute, depuis 1914, après l'expérience de Liége et de Maubeuge, on n'attribuait plus qu'un rôle secondaire aux forts qui entouraient Verdun, mais les positions qu'ils couronnaient avaient gardé leur valeur défensive ; il n'y manquait qu'un bon système de tranchées, car dans son ensemble l'organisation du secteur était médiocre. Les Allemands se flattaient, cependant, de jeter du premier coup les défenseurs de la rive droite à la rivière ; ils croyaient avoir résolu le problème de la percée par la combinaison de l'écrasement et de la surprise, sous la forme d'une préparation d'artillerie intense et brève, qui ne laisserait pas aux réserves le temps d'accourir.

De fait, la première phase de la bataille — du 21 au 25 février — sembla le prologue d'une grande victoire allemande. Après un bombardement par gros calibre d'une violence inouïe, l'attaque se déclancha sur la rive droite, entre la Meuse et la Woëvre. Avançant dans la neige et la boue, bien soutenus par une formidable artillerie lourde, submergeant les défenseurs par leur masse, les colonnes ennemies, dans une succession d'assauts meurtriers, emportèrent, dépassèrent la seconde position, pénétrèrent dans le fort de Douaumont. On songea du côté français à évacuer la rive droite de la Meuse. La route de Verdun semblait ouverte.

Mais dans la journée du 25, le sort oscille et la victoire que déjà toute l'Allemagne célèbre est sur le point de lui échapper. Les premiers renforts, jetés en hâte dans l'horrible bataille, en rase campagne, toutes tranchées nivelées, y déployèrent une valeur surhumaine pour contenir la ruée allemande. Le Haut



LA BATAILLE DE VERDUN





LES SAUVEURS DE VERDUN

GÉNÉRAL DE CASTELNAU. *Le premier sauveur de Verdun par son intervention efficace du 25 février* (CL. MANUEL.).

MARÉCHAL PÉTAIN. *Le défenseur de Verdun dans la période héroïque de février à avril 1916.* (CL. MEICY).

GÉNÉRAL NIVELLE. *Le successeur du général Pétain à la tête de l'armée de Verdun (avril-décembre 1916).*

Commandement, décidé à « tenir coûte que coûte sur la rive droite de la Meuse » et représenté sur place par le général de Castelnau, confia la direction de la défense à un chef éprouvé, calme et lucide, le général Pétain. A défaut de la voie ferrée coupée dès le début de la bataille, le ravitaillement, les relèves, toute la vie du secteur furent assurés sur route par le roulement des camions automobiles s'écoulant incessamment dans les deux sens comme une chaîne sans fin.

Alors commença la victorieuse défense de Verdun qui se résume en une perpétuelle contre-attaque. Ce que les Allemands n'avaient pu emporter par surprise, ils prétendaient maintenant l'emporter par la puissance massive d'assauts indéfiniment renouvelés, et qui, à partir du 6 mars, s'étendirent à la rive gauche de la Meuse où ils vinrent buter contre les deux mamelons jumelés de la cote 304 et du Mort-Homme. De semaine en semaine les coups de bélier succédèrent aux coups de bélier. La bataille se prolongea, se transforma en un corps à corps mortel. Les bois, les champs, les prairies, labourés par des millions d'obus, disparurent pour faire place à un paysage terreux, chaotique, sinistre. « La bataille de Verdun, écrivait un Allemand, n'est pas une bataille humaine : c'est l'enfer ! »

En juin cependant, la résistance parut faiblir ; après des combats qui ne furent plus que de hideuses tueries, le fort de Vaux, héroïquement défendu, fut pris. Les Allemands redoublèrent d'efforts; déjà ils menaçaient le fort de Souville, la dernière barrière qui protégeât Verdun, quand le 1er juillet éclata la nouvelle d'une grande offensive anglo-française sur la Somme. Le contre-coup en fut presque immédiat : l'ennemi fit encore une tentative suprême pour emporter Souville (4-12 juillet), puis il abandonna la partie. Ainsi Verdun était sauvé de justesse, et le commandement allié avait ressaisi l'initiative. Plus tard, le 24 octobre, le 15 décembre, en deux jours, les Français reprirent presque tout le terrain que l'ennemi leur avait arraché, lambeau par lambeau, en cinq mois. Ils avaient gagné la plus terrible bataille défensive que connaisse l'histoire.

Après la Marne, le nom de Verdun domine toute la guerre. Pourtant la victoire de Verdun, pas plus que la victoire de la Marne, n'aboutit à des résultats décisifs ; c'est par ses conséquences morales surtout qu'elle fut grande. L'Allemagne éprouva la plus amère désillusion. La bataille de la Marne, dont on avait pu lui dissimuler les résultats, n'avait pas entamé sa confiance : Verdun l'ébranla jusque dans ses fondements. Et comme, selon la formule napoléonienne, « les trois quarts à la guerre, ce sont les forces morales », on peut dire que de la bataille de Verdun datèrent le déclin et la défaite de l'Allemagne ; la Révolution russe ne fit qu'en retarder l'échéance. Inversement, Verdun révéla au monde une France qu'il ne connaissait plus, tenace, inébranlable dans sa volonté de ne pas plier sous le choc ; aux États-Unis surtout l'opinion s'enflamma : dans des réunions, dans des banquets, on vit tous les assistants se lever au seul nom de Verdun. La victoire de Verdun portait ainsi en germe la coopération franco-américaine, qui devait être un des éléments essentiels de la victoire finale.

L'INTERVENTION AMÉRICAINE. L'intervention américaine eut pour cause directe la guerre sous-marine à outrance, telle qu'elle fut décrétée par

FACE SUD-OUEST ET FOSSÉ DU FORT DE DOUAUMONT, LE 26 DÉCEMBRE 1916. *Entre deux systèmes de ravins qui se dirigent, les uns à l'ouest vers la Meuse, les autres à l'est vers la Woëvre, règne une arête qui les sépare et qui, dans ce terrain découpé, forme le seul faîte continu. Ce faîte domine le pays et commande toutes les têtes de ravins : c'est le plateau de Douaumont. A son point culminant se trouve le fort. La photographie le montre dans l'état de ruine informe où l'ont laissé les tragiques combats pour Verdun, de février à décembre 1916.* (CL. SECTION PHOT. DES BEAUX-ARTS.)

la note allemande du 31 janvier 1917. Tout en observant jusqu'alors la plus stricte neutralité, le président des États-Unis Wilson avait maintenu irréductiblement le droit des neutres à la libre navigation ; à la note du 31 janvier, qui constituait la violation flagrante de ce droit, il répondit par la rupture des relations diplomatiques (3 février). Le 6 avril, le Congrès vota la « reconnaissance de l'état de guerre » entre les États-Unis et l'Allemagne.

L'Allemagne affecta de ne pas s'en émouvoir. Elle croyait alors fermement à la prompte efficacité du blocus sous-marin. Au surplus, les États-Unis, séparés des Alliés par toute la largeur de l'Atlantique, ne disposant que de 150 000 hommes de troupes régulières, lui paraissaient un adversaire peu dangereux.

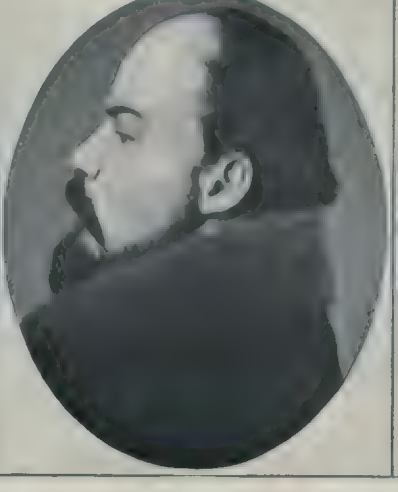
Ce fut là peut-être sa plus grave erreur ; elle devait lui être fatale. Les États-Unis apportèrent aux Alliés un renfort économique, militaire et moral d'une valeur inestimable. Militairement, il est vrai, ce renfort ne pouvait être immédiat. Mais dès le 18 mai, le Congrès vota l'institution du service militaire obligatoire. Avec le concours d'officiers français, la grande armée américaine s'organisa rapidement et l'on put prévoir pour le milieu de l'année 1918 l'entrée en ligne d'un million de soldats américains. Économiquement, la puissance des États-Unis était telle que son action se fit immédiatement sentir. Les restrictions apportées au commerce avec les neutres eurent pour effet de rendre plus rigoureux encore le blocus de l'Allemagne, tandis



LES ENROLEMENTS AUX ÉTATS-UNIS. *Le peuple américain répondit avec enthousiasme à l'appel du Congrès, déclarant la guerre à l'Allemagne (6 avril 1917). Dans toutes les villes, les étendards des quarante-sept États de l'Union furent portés dans les rues par les volontaires qui, dès le début des enrôlements, accoururent en masse.*



KERENSKY
Socialiste démocrate, chef du gouvernement provisoire de juillet à novembre 1917.



LÉNINE
Le chef des bolcheviks, théoricien, apôtre, et surtout dictateur impitoyable.



TROTZKY
Homme d'action résolu, devenu le délégué à la Guerre du gouvernement bolchevik.

que le ravitaillement allié se trouvait assuré. Les États-Unis purent avancer aux Alliés des sommes considérables dont le total se montait à la fin de 1917 à plus de 21 milliards. La structure économique de la coalition contre l'Allemagne acquit ainsi une solidité à toute épreuve. Enfin l'effet moral produit par l'intervention américaine fut immense. Pour la première fois, les États-Unis décidaient d'intervenir dans les affaires de l'Europe, et cette décision était fondée sur la conviction hautement affirmée que l'autocratie et le militarisme allemands mettaient en péril la liberté du monde. Les Américains partirent à la guerre comme à la croisade, une croisade pour la sauvegarde du droit et de la liberté. L'Allemagne eut conscience qu'elle était mise au ban de l'humanité civilisée ; et, quand le président Wilson eût dénoncé « cette menace d'intrigue et de force combinées que nous voyons maintenant clairement être la puissance germanique, une chose sans conscience et sans honneur », ces paroles sévères retentirent comme une condamnation sans appel.

LA RÉVOLUTION RUSSE. Mais dans le même temps l'équilibre des forces en Europe se trouvait profondément modifié par la Révolution russe. Depuis près de trois ans que cette guerre formidable sévissait, les ressorts des États belligérants se trouvaient tendus à l'extrême. Parmi ces États, ceux dont la structure nationale et sociale était le moins solide ne devaient pas résister à l'épreuve : l'Empire russe succomba le premier.

Sa ruine fut déterminée par les fautes et les tares du gouvernement tsariste. La guerre avait mis en pleine lumière l'incapacité et la corruption de la bureaucratie dirigeante, la corruption plus scandaleuse encore d'une Cour où un moujik illuminé et débauché, Raspoutine, dictait ses volontés à la famille impériale. L'excès de souffrance et de misère produit par l'incurie administrative, le manque de pain et de charbon à Petrograd, firent éclater la révolte (11-12 mars). Elle triompha presque sans résistance ; le tsar Nicolas II, abandonné de tous, abdiqua.

La Révolution russe prit rapidement le caractère d'une révolution sociale, et, par là, apporta un nouvel élément de trouble à la situation générale de l'Europe, déjà si troublée. Dans la masse immense du peuple russe, ignorant, apathique et crédule, il n'y avait qu'aspirations confuses vers la paix ou vers le partage des biens et des terres, indifférence à l'égard des réformes politiques. La bourgeoisie libérale, qui avait constitué le gouvernement provisoire pendant les journées de mars, n'était pas une force capable de diriger la Révolution. Toute la réalité du pouvoir passa entre les mains des Soviets, comités de délégués élus par les ouvriers et les soldats ; le régime des Soviets, étendu aux troupes du front, ruina bientôt toute discipline et l'armée russe commença de se désagréger. Un socialiste démocrate, Kerensky, devenu le chef du gouvernement provisoire (juillet 1917), essaya en vain, à l'appel des Alliés, de galvaniser cette armée défaillante et de déclancher une offensive en Galicie. L'offensive, presque aussitôt enrayée, aboutit à un recul et à une débandade des troupes russes (juillet-août). Et bientôt, Kerensky lui-même fut renversé par les bolcheviks.

L'Allemagne avait eu beau jeu pour exploiter cette situation : elle n'était pas étrangère au triomphe du bolchevisme. On appelait *bolcheviki* un petit groupe

de socialistes russes, professant le communisme et l'internationalisme le plus absolu, pleins de mépris pour les principes démocratiques et décidés, pour réaliser leur programme, à imposer ce qu'ils appelaient la « dictature du prolétariat », en fait leur propre dictature, et à déchaîner la Révolution universelle. Le principal théoricien du groupe, Lénine, un noble russe, était réfugié en Suisse : les autorités allemandes lui facilitèrent les moyens de gagner la Russie, et l'argent allemand servit à alimenter la propagande bolcheviste Quand le peuple vit que Kerensky continuait la guerre, il se détacha de lui pour se tourner du côté des bolcheviks qui lui promettaient la paix : le 7 novembre les chefs bolcheviks, Lénine et Trotsky s'emparèrent du pouvoir par un coup de force et s'y maintinrent par la terreur.

L'arrivée au pouvoir des bolcheviks permit à l'Allemagne d'atteindre enfin le résultat qu'elle avait patiemment recherché depuis 1893 : la dislocation de l'alliance franco-russe. Après avoir proposé en vain un armistice général, les dictateurs bolcheviks signèrent l'armistice pour les armées russes le 15 décembre et entamèrent aussitôt des négociations qui devaient aboutir, le 3 mars 1918, à la paix de Brest-Litovsk. La Roumanie, isolée, dut signer également un armistice et la paix. Le front oriental tout entier s'effondra. La France, entrée dans la guerre par fidélité au pacte d'alliance qui la liait à la Russie, se trouva ainsi abandonnée en pleine guerre par la Russie elle-même. Cette défection mit en péril mortel la cause des Alliés et retarda d'un an leur victoire définitive et la paix.



UN ÉPISODE DE LA RÉVOLUTION RUSSE : LE 17 JUILLET 1917 A PÉTROGRAD. *Sur la perspective Newsky, les manifestants ont été surpris par le feu d'une mitrailleuse qui tire d'une rue à gauche, perpendiculaire à la perspective. La colonne de manifestants reflue et s'écrase contre les murs.* (CL ILLUSTRATION.)



ATTAQUE DE CANTIGNY PAR LES TROUPES AMÉRICAINES (1918). ❧ *L'infanterie opérant de nouveau en terrain libre, l'infanterie américaine combattant sur le sol de France aux côtés des Français, enfin les chars d'assaut couvrant l'avance des fantassins, voilà tout ce que nous montre cette photographie caractéristique de la troisième et dernière phase de la guerre. Les soldats américains, coiffés du casque anglais, marchent ici à l'attaque du village de Cantigny dont ils vont s'emparer.*
(CL. SECTION PHOT. DES BEAUX-ARTS.)

CHAPITRE IX

LA VICTOIRE ET LA PAIX

La grande bataille de France.

LA SITUATION AU DÉBUT DE L'ANNÉE 1918. ❧ ❧ L'Allemagne semblait avoir partie gagnée sur le front oriental. Dès lors il lui fut possible de rassembler toutes les forces vives de son armée pour abattre enfin ses adversaires de l'Ouest. Les transports de troupes effectués d'est en ouest lui donnèrent bientôt une grosse supériorité d'effectifs sur les Anglo-Français — environ 200 divisions contre 168. Mais il lui fallait se hâter d'exploiter une situation aussi favorable sous peine de ne plus jamais la voir se représenter : on pouvait prévoir en effet que l'arrivée des Américains en Europe, dans un délai plus ou moins rapproché, rétablirait fatalement la balance au profit des Alliés, puis la ferait pencher définitivement de leur côté. Attaquer à fond et vaincre avant l'entrée en ligne des Américains, tel devait donc être le dessein de l'Allemagne. Inversement, le dessein des Alliés devait être de rester sur la défensive, de refuser la bataille, jusqu'à ce que la supériorité en effectifs et en matériel leur fût assurée. Anglais et Français fortifièrent leurs lignes et de pied ferme attendirent le choc.

LUDENDORFF ❧ ❧ Cependant l'Allemagne disposait encore d'une autre supériorité capitale à la guerre : l'unité de commandement. Tandis que sur le front de France, les deux grandes armées, britannique et française, continuaient d'être juxtaposées, obéissant chacune à un chef distinct — le général Pétain pour les Français, le maréchal Douglas Haig pour les Anglais —, au contraire du côté de l'ennemi tous les moyens d'action se trouvaient concentrés entre les mains d'un seul homme : Ludendorff. Avec le titre de « premier quartier-maître général », Erich Ludendorff, chef d'État-Major du maréchal Hindenburg, était devenu le véritable chef de l'Empire et de l'armée. Travailleur acharné, organisateur impeccable, stratège audacieux et rendu plus audacieux encore par la confiance sans bornes qu'il avait en son propre génie, il mit tout en œuvre pour assurer le



FELD-MARÉCHAL VON HINDENBURG. *Le plus populaire des chefs militaires allemands. De grands succès remportés sur le front oriental le firent appeler au commandement suprême en août 1916. Après l'armistice et le triomphe de la révolution, il sauva de l'anarchie l'armée et la ramena en Allemagne.* (PHOTO DU MUSÉE DE LA GUERRE.)



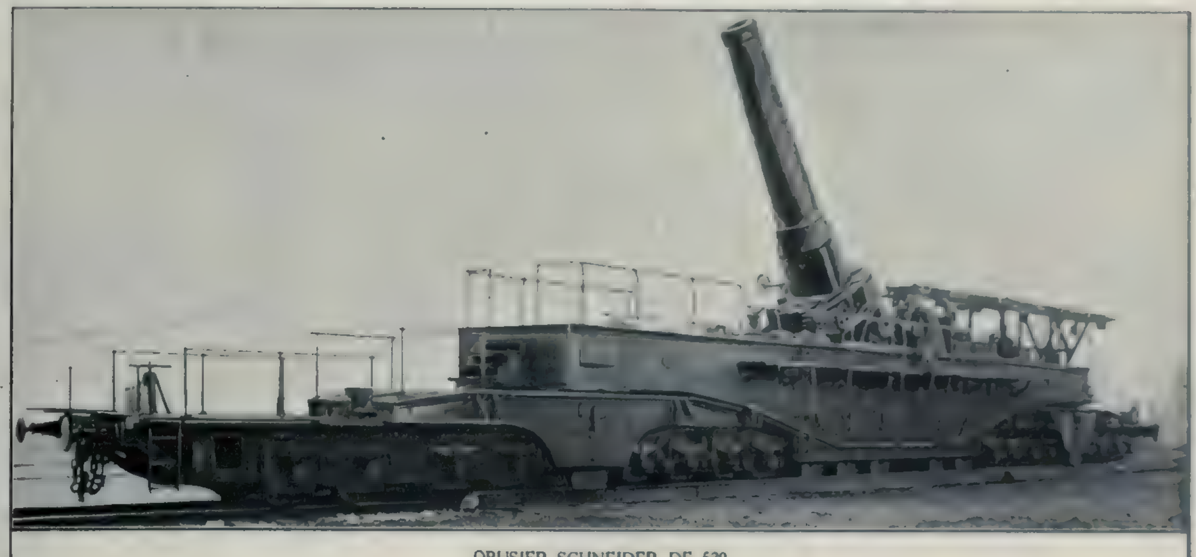
GÉNÉRAL LUDENDORFF. *La plus forte personnalité militaire allemande que la guerre ait mise en relief. Chef d'État-Major d'Hindenburg, il prit en réalité toutes les initiatives et conduisit l'armée allemande d'abord à la victoire, puis au désastre. Il n'en est pas moins resté le héros du parti pangermaniste.* (CL. ILLUSTRATION.)

succès d'une entreprise où l'Allemagne jouait son va-tout. Les divisions destinées à l'attaque furent soumises à un entraînement intensif et méthodique. L'attaque fut montée de la façon la plus minutieuse en vue de produire un foudroyant effet de surprise soit par le secret absolu des préparatifs — ce que Ludendorff appelait « les armes du silence et de la discrétion » —, soit par une préparation d'artillerie plus massive encore et plus brève qu'à Verdun visant surtout à paralyser les défenseurs sous une avalanche d'obus toxiques. Le secteur choisi pour l'attaque fut la région de Saint-Quentin, au point de soudure, entre Anglais et Français : Ludendorff espérait profiter de leur liaison insuffisante, couper leurs communications et rejeter les Anglais à la mer pour accabler ensuite les Français.

BATAILLE DE PICARDIE. Dans ce but quatre armées — près d'un million d'hommes — furent massés d'Arras à Saint-Quentin, la plus forte la XVIIIe armée von Hutier, formant l'aile gauche, marchante. A la date du 19 mars 1918 un officier allemand notait sur son carnet : « La préparation a été faite si minutieusement qu'un échec est presque une impossibilité. Il est saisissant de penser à toutes les masses d'hommes qui montent cette nuit vers l'Ouest. Sur toutes les routes variées de ce vaste front, l'Allemagne est en marche... »

Le 21 mars, à 4 h. 40, un ouragan de fer, de fumée, de vapeurs asphyxiantes et brûlantes se déchaîna de la Scarpe à l'Oise sur un front de 80 kilomètres. Cinq heures après, à 9 h. 40, l'infanterie allemande se portait à l'assaut. Au nord elle fut énergiquement contenue ; mais au sud, entre Somme et Oise, la 5e armée anglaise fut littéralement submergée par le flot sans cesse grossissant des divisions de von Hutier. Comme l'avait espéré Ludendorff, un trou béant s'ouvrit dans les lignes alliées, entre la droite britannique et la gauche française. L'énorme masse de choc allemande s'y précipita à toute allure. Du coup, c'était non seulement la route d'Amiens, mais par la vallée de l'Oise la route de Paris qui se trouvait découverte. Au même moment, dans le but de produire un effet de panique, les Allemands commençaient le bombardement de Paris par de monstrueux et mystérieux canons, d'une portée de *120 kilomètres.*

Jamais la situation n'avait été aussi critique pour les Alliés. Mais la parade française fut remarquablement vigoureuse et prompte : jetant en avant en toute hâte tout ce qu'il avait à proximité de forces disponibles, utilisant même les avions par grandes masses, le général Pétain réussit, dès le 25 mars, à enrayer la



OBUSIER SCHNEIDER DE 520

TANKS RENAULT
(CL. BEAUFRERE.)



CANON DE 400 EN POSITION DE TIR
(CL. SECTION PHOTOGR. DES BEAUX-ARTS.)



CHAR D'ASSAUT DE SAINT-CHAMOND

CANON DE 340
(CL. SECTION PHOTOGR. DES BEAUX-ARTS.)



PIÈCE DE 240
(Portée de 22 kilomètres).

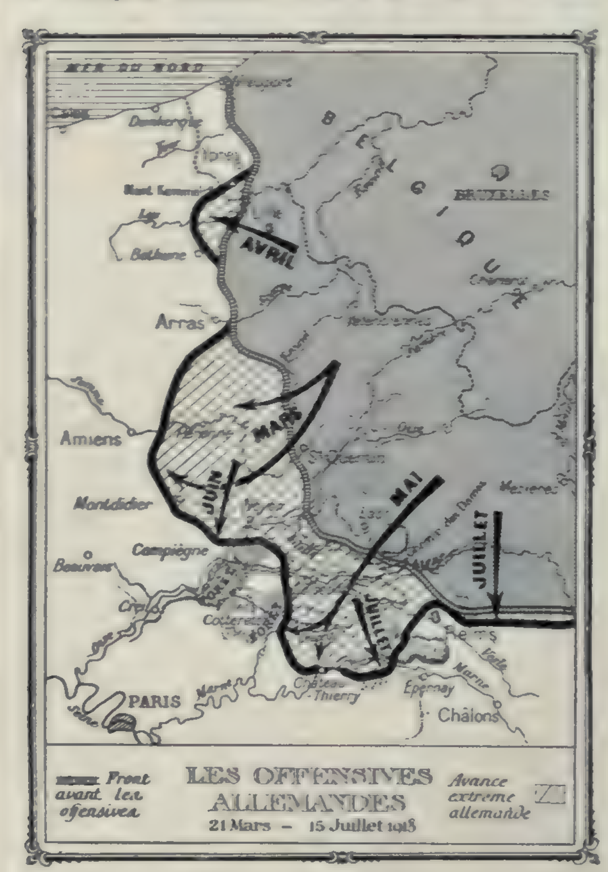


CANON LOURD DE 145
(Portée de 17 kilomètres).

LES DERNIERS ENGINS DE LA GRANDE GUERRE

Quatre années de guerre ont très naturellement fait plus que cinquante années de paix pour la transformation du matériel. C'est ici le triomphe du monstrueux : pièces d'artillerie comme l'obusier Schneider, qui semble un cuirassé ; canons qui ont les proportions d'une cheminée d'usine ; tanks qui sont des citadelles rampantes. Et là-dessus les fantaisies du camouflage qui donnent à ces agents de mort l'aspect de la vie ambiante.

poussée ennemie en direction de l'Oise, en même temps qu'il s'efforçait à sa gauche de rétablir la liaison avec les Anglais. Cependant, dans ces circonstances tragiques, la dualité du commandement pouvait mener au désastre ; la nécessité d'une coopération sans réserve s'imposait aux deux armées ; l'Angleterre le comprit enfin et le 26 mars, à la conférence de Doullens, accepta que le général Foch fût chargé de « coordonner l'action des armées alliées sur le front ouest ». De cette décision sortit le salut : Anglais et Français, maintenus côte à côte par une main ferme, luttèrent avec une énergie désespérée pour barrer la route d'Amiens. Après des combats furieux qui se poursuivirent jusqu'au 4 avril, l'offensive allemande stoppa brusquement. La première phase de la grande bataille finale était terminée.



En dix jours, les Allemands avaient avancé de 60 kilomètres, écrasé une des armées britanniques, ramassé près de 90 000 prisonniers et un immense butin, pris Bapaume, Péronne, Noyon et Montdidier. Leur victoire était donc incontestable, elle n'était pas cependant la victoire décisive à laquelle ils aspiraient. Ludendorff s'était proposé de séparer d'un seul coup l'armée britannique de l'armée française : or, bien loin d'avoir été disjointes, les deux armées alliées se trouvaient maintenant plus étroitement unies sous la direction de Foch.



PLATE-FORME D'UN CANON GÉANT ALLEMAND. *Cette plate-forme est tout ce que l'on a pu retrouver, après la victoire, de ces canons géants surnommés « Berthas » par les populations parisiennes, canons qui bombardaient Paris à 120 kilomètres de distance. Les Allemands les ont détruits ou cachés.* (CL. CHUSSEAU-FLAVIENS.)

BATAILLES DES FLANDRES ET DE L'ILE-DE-FRANCE. D'autres batailles succédèrent à la bataille de Picardie, toutes montées par Ludendorff sur le même type — exploitation à fond de la surprise initiale —. Il ne s'agissait de rien moins, expliquait un critique allemand, que de « mettre en ruines le système de défense franco-britannique et de consommer les forces vivantes et matérielles qui s'y trouvent enfermées ».

Le 9 avril, le front anglais fut de nouveau rompu en Flandre entre Ypres et Béthune et les Allemands foncèrent en avant, en direction de Calais. De nouveau les Français accoururent à la rescousse ; la poussée allemande fut arrêtée sur les monts de Flandre (27 avril). Mais l'armée britannique avait reçu de tels coups qu'elle pouvait être provisoirement considérée comme hors de combat.

En Flandre et en Picardie, les plans de Ludendorff avaient été déjoués par la promptitude de la parade française. La France restait le « principal adversaire »



UNE REMISE DE TANKS. *En 1918, l'armée française reçut un millier de chars d'assaut legers du type Renault qui jouèrent dans la bataille un rôle preponderant. Les chars sont soigneusement abrités sous des hangars débonnaires pour échapper à la vue des aviateurs ennemis.*



MARÉCHAL FOCH, Commandant en Chef des Armées Alliées en France.

Après avoir commandé le 20e corps en Lorraine, la 9e armée sur la Marne, les armées du Nord sur l'Yser, dirigé en 1916 les offensives de l'Artois et de la Somme, présidé en 1917 le Conseil Supérieur de guerre interallié, Ferdinand Foch fut investi du commandement suprême à l'heure du plus grand péril, le 26 mars 1918. Il s'en montra digne en arrachant la victoire à l'ennemi après sept mois d'une campagne sans équivalent dans l'histoire. La loi du 17 novembre 1918 l'a mis au rang des hommes qui « ont bien mérité de la Patrie ». (CL. MANUEL.)

qu'il s'agissait maintenant d'abattre. Le 27 mai, par un nouveau coup de surprise, les Allemands enfoncèrent le front français — démuni de réserves — entre Soissons et Reims, au « Chemin des Dames », et, franchissant l'Aisne, poussèrent jusqu'à la Marne à 65 kilomètres de Paris. L'effet moral fut immense : c'était la première grande défaite qu'eût subie la France depuis Morhange.

Ludendorff voulut la compléter en réduisant le grand saillant français de Compiègne et Villers-Cotterets : ensuite viendrait une manœuvre concentrique et décisive en direction de Paris, — le coup de grâce final. Le 9 juin, l'attaque allemande se produisit sur l'Oise : elle n'obtint cette fois qu'un demi-succès et dès le 11, avant d'avoir atteint Compiègne, elle était arrêtée net par une contre-attaque française.



DÉBARQUEMENT DES TROUPES AMÉRICAINES. *De 40 000 hommes par mois en mars 1918, les débarquements passèrent à 280 000 hommes en juin, près de 10 000 hommes par jour. Au premier plan, troupe d'infanterie qui vient de débarquer ; à l'arrière-plan, le grand paquebot qui l'a transportée.*

VERS LE RENVERSEMENT DE LA BATAILLE.

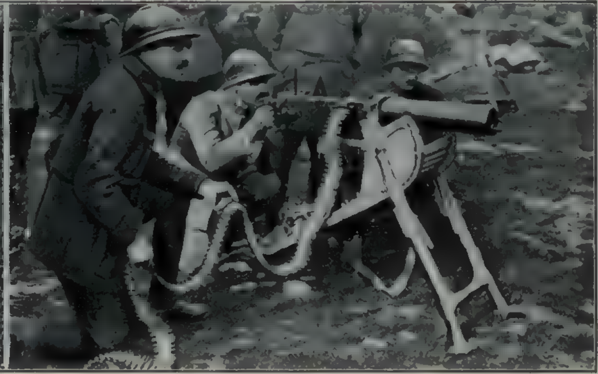
Néanmoins la situation restait critique : les Allemands étaient à 15 kilomètres d'Amiens, à 50 kilomètres de Calais, à 65 kilomètres de Paris, qu'ils bombardaient sans trêve par avions et par canons à longue portée. Dans l'une ou l'autre de ces directions, toute avance ennemie pouvait créer le plus grave péril.

Les Alliés et surtout les Français — plus directement exposés aux coups de l'ennemi — semblaient à la veille d'un désastre. Pourtant leur résolution de lutter et de vaincre ne faiblit pas. Cette résolution s'incarnait en la personne du premier ministre français, Clemenceau, vieillard de soixante-seize ans, vétéran des luttes parlementaires, arrivé au pouvoir dans les heures troubles de 1917 avec la volonté de réprimer impitoyablement toutes les défaillances et de faire, selon sa propre expression « la guerre intégrale ». « Ma formule, avait-il déclaré, est la même partout. Politique intérieure : je fais la guerre. Politique extérieure : je fais la guerre. La Russie nous trahit : je continue à faire la guerre. La malheureuse Roumanie est obligée de capituler : je continue la guerre et je continuerai jusqu'au dernier quart d'heure, car c'est nous qui aurons le dernier quart d'heure. »

Cet inébranlable optimisme reposait sur une connaissance exacte de la situation : le temps travaillait pour les Alliés. Leurs armées ne cessaient de se renforcer en hommes et en matériel. L'armée anglaise, si cruellement décimée, avait réparé ses pertes au mois de juin. L'Amérique fit un prodigieux effort pour accélérer ses transports de troupes : les débarquements mensuels passèrent de 48 000 hommes en mars à 280 000 hommes en juin — près de 10 000 hommes par jour. L'Italie avait envoyé deux divisions. L'armée française recevait un matériel nouveau d'artillerie et d'aviation, un immense approvisionnement d'obus toxiques, et surtout un millier



LE FUSIL MITRAILLEUR. *Combinaison, comme son nom l'indique, du fusil et de la mitrailleuse, le fusil mitrailleur possède à un degré moindre les qualités des deux armes, mais il en possède la double qualité : précision et répétition du tir.* (CL. SECTION PHOT. DES BEAUX-ARTS.)



TIR AVEC MITRAILLEUSE ALLEMANDE. *La mitrailleuse allemande fut, avec l'artillerie lourde, l'arme la plus terrible pour nos soldats au début de la guerre. On la voit ici manœuvrée par trois hommes dont un pointeur et l'homme qui lui sert ses bandes.* (CL. CHUSSEAU-FLAVIENS.)

LA 2ème VICTOIRE DE LA MARNE
Juillet 1918

de chars d'assaut légers qui devaient jouer un rôle décisif dans la dernière phase de la bataille. En même temps, sous la direction d'un chef de la plus haute valeur, le général Pétain, l'État-Major français achevait de mettre au point les formules de parade et de riposte qu'il prétendait opposer à la tactique allemande : la parade, ce sera l'évacuation presque complète de la première position, de telle sorte que la poussée ennemie vienne buter sur la véritable ligne de résistance organisée secrètement en arrière ; la riposte, si impatiemment attendue et dont l'heure va sonner enfin, ce sera la surprise portée au maximum par la suppression totale de la préparation d'artillerie, les vagues d'infanterie sortant inopinément des tranchées pour marcher à l'assaut sous la triple protection des tanks, des avions et d'un « barrage roulant » d'artillerie.

Ainsi, en dépit des apparences, tout était prêt dans les premiers jours de juillet pour un renversement de la bataille. Et Foch, ayant entre les mains tous les moyens de vaincre, n'était pas homme à temporiser. Théoricien réputé d'avant guerre, il s'était révélé hardi manœuvrier à la bataille de la Marne ; il était le vainqueur de l'Yser et de la Somme. Plein d'expérience et de sang-froid, tempérament à la fois tenace et fougueux, il avait gardé à soixante-six ans, avec une activité bouillante, la qualité maîtresse du chef de guerre, ce que lui-même avait appelé « l'audace raisonnée ».

LA DEUXIÈME VICTOIRE DE LA MARNE.

Le renversement de la bataille — péripétie décisive de la guerre — s'opéra du 15 au 18 juillet, en deux temps : premier temps, le 15 juillet, échec de l'offensive allemande; deuxième temps, le 18 juillet, succès de la contre-offensive française. C'est la deuxième victoire de la Marne, prélude de la victoire finale.

Comme von Kluck en 1914, Ludendorff commit la faute de sous-estimer l'adversaire. Convaincu que Foch ne songeait plus qu'à se défendre, il résolut de lui porter un coup décisif en attaquant sur un front de 90 kilomètres, de part et d'autre du saillant de Reims ; la ligne française ainsi enfoncée en plein centre, l'armée allemande victorieuse se rabattrait ensuite sur Paris : ce serait le *Friedensturm*, « l'assaut pour la paix ». L'attaque, menée avec les moyens les plus puissants dont l'ennemi disposait, commença le 15 juillet à l'aube. Mais le commandement français, sur ses gardes, avait lu cette fois dans le jeu de Ludendorff et pris toutes ses dispositions pour le contrecarrer. A leur droite, il est vrai, les Allemands réussirent à franchir la Marne et à pointer en direction d'Epernay ; mais à leur gauche, en Champagne, devant l'armée Gouraud, l'exécution impeccable de la parade française les cloua sur



GÉNÉRAL GOURAUD
Commandant d'armee.



MARÉCHAL FAYOLLE
Commandant de groupe d'armees (CL. ISABEY)



GÉNÉRAL MANGIN
Commandant d'armee.




RÉDUIT BÉTONNÉ DE LA LIGNE HINDENBURG. VUE EXTÉRIEURE ET VUE INTÉRIEURE. *Ces deux photographies peuvent donner une idée des formidables ouvrages défensifs dont l'ensemble constituait la ligne Hindenburg. Elles montrent, vu du dehors, puis du dedans, un abri bétonné pour pièce lourde. L'épaisseur du béton est énorme. Le plafond est fait de poutrelles métalliques. A gauche, un escalier s'enfonce vers quelque abri creusé à 8 ou 10 mètres sous terre et relié sans doute par des couloirs souterrains à d'autres fortins et d'autres abris.* (CL. SECTION PHOT. DES BEAUX-ARTS.)

place. Décontenancés déjà par cet échec, les Allemands s'épuisaient en vains efforts pour avancer au moins par leur droite, quand, le 18 juillet, une formidable canonnade leur éclata dans le dos : de l'Aisne à la Marne c'était la grande contre-offensive française qui se déclanchait.

En effet, la manœuvre allemande, tout au fond d'une poche énorme dont les deux côtés étaient tenus par l'adversaire, prêtait dangereusement à une attaque de flanc. Sur le côté droit de la poche, à l'abri de la vaste forêt de Villers-Cotterets, l'attaque avait pu se préparer en grand secret : soudain, le 18 juillet au matin, les armées Mangin et Degoutte — près de 500 chars d'assaut en tête — « s'enfoncèrent comme un coin dans le flanc ennemi ». Coup magistral et décisif dont les conséquences furent immédiates : en vain, pour éviter un désastre, les Allemands, appelant toute leurs réserves, firent front avec une énergie désespérée : l'armée allemande engagée sur la Marne dut repasser la rivière, se dérober en hâte et battre en retraite vers le nord. Le 1er août un nouveau coup de boutoir amena l'armée Mangin à Soissons et obligea l'ennemi à se replier au nord de la Vesle, en grand désarroi.

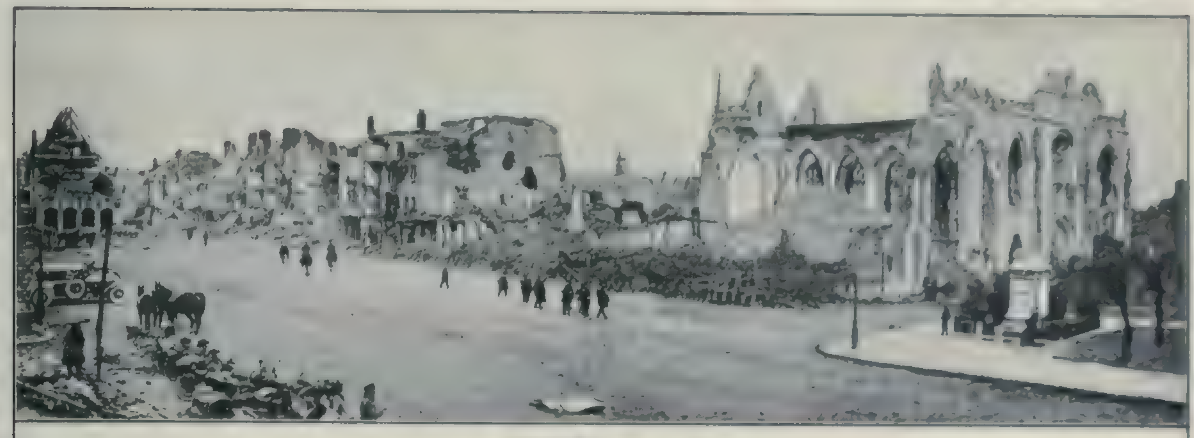
Peu de guerres offrent l'exemple d'un redressement si prodigieux en pleine bataille, d'un renversement si complet de la situation. Au moment même où l'Allemand croyait toucher au but, il se voyait manœuvré et battu ; il avait perdu 30 000 prisonniers, 700 canons, et, ce qui était plus grave, l'initiative stratégique désormais passée des mains de Ludendorff aux mains de Foch. Ainsi tout le plan allemand s'effondrait ; pour la seconde fois, une victoire de la Marne décidait du sort de la guerre.

LA GRANDE OFFENSIVE DE FOCH.

Il s'agissait avant tout de ne pas laisser à l'ennemi déconcerté le temps de se ressaisir et de reconstituer ses réserves. « La victoire, a dit Foch lui-même, est un plan incliné : à condition de ne pas arrêter le mouvement, le mobile va en augmentant de vitesse. » Sous sa direction, la gigantesque bataille se poursuivit à un rythme sans cesse accéléré et sur un front méthodiquement élargi.

Le 8 août, « le jour le plus sombre de toute la guerre » selon Ludendorff, le front de Picardie fut entièrement rompu par les Anglo-Français : en quelques jours l'ennemi perdit tout le bénéfice de sa victoire du 21 mars. Et bientôt, les Anglais prolongeant leurs attaques au nord jusqu'à la Scarpe, les Français à l'est jusqu'à l'Ailette, cette double menace d'enveloppe-

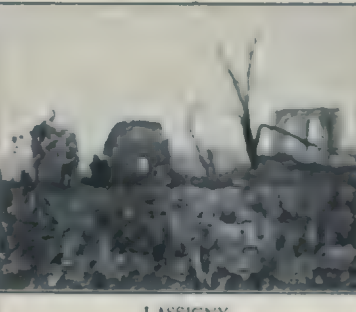




PÉRONNE (CL. MEURISSE.)



LES POMMIERS SCIÉS SUR LA ROUTE D'AMY A AVRICOURT (CL. S. PHOT. DES BEAUX-ARTS.)



LASSIGNY (CL. BRANGER.)

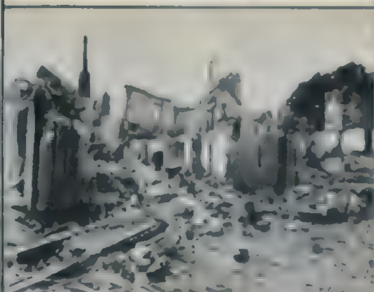


VERDUN





REIMS · LA CATHÉDRALE (CL. ROL.)



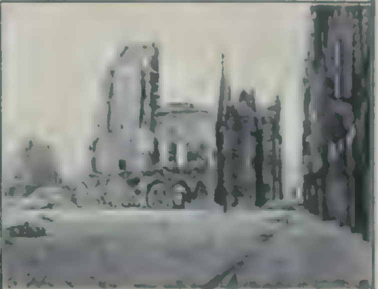
SENLIS (CL. BOYER.)



HOTEL DE VILLE DE LAHEYCOURT (CL. BRANGER.)



LIÉVIN : RUINES DES MINES (CL. S. PHOT. DES BEAUX-ARTS.)



ARRAS · RUINES DE L'HOTEL-DE-VILLE

LES DÉVASTATIONS ALLEMANDES

On a souvent prononcé le nom de « méthode » à propos de ces dévastations. « Dévastations méthodiques », est-ce bien le terme qui convient pour désigner la destruction brutale et intégrale de tout un pays? Une méthode suppose un choix qu'on ne voit guère dans ce parti pris de supprimer les arbres comme les usines, les usines comme les églises, les églises comme tous les bâtiments possibles. A ce compte on trouverait de la méthode chez les Huns d'Attila.



LA POPULATION DE LILLE ACCLAME LE PREMIER DÉTACHEMENT ANGLAIS (18 octobre 1918). *L'attaque en Flandre commença le 14 octobre; le 16, l'assaut était donné sur un front de 50 kilomètres et l'ennemi était refoulé de 6 kilomètres. Le haut commandement allemand décida de retirer la IVe armée sur la Lys inférieure. Le repli de cette armée entraînait celui de la VIe, sa voisine du Sud. Celle-ci abandonna Lille dans la nuit du 17 au 18. Le 18, un détachement anglais pénétrait dans la ville libérée, aux acclamations d'une foule enthousiaste massée sur les trottoirs.* (CL. BRITISH OFFICIAL PHOTOGR.)

ment contraignit les Allemands à se replier de toutes parts sur les positions de la ligne Hindenburg (8 août-20 septembre).

Un historien de la guerre, M. Madelin, a donné de la ligne Hindenburg la définition suivante : « Système de tranchées se croisant dans tous les sens, sur une profondeur qui parfois mesurait 12 kilomètres ; réseaux formidables de fils de fer, maquis de ronces d'acier, enchevêtrement de tunnels sournois, de cours d'eau utilisés, de marécages aggravés, de réduits bétonnés, de villages fortifiés, ce rempart aux mille trappes pouvait vraiment passer pour imprenable. » Les Allemands s'y croyaient en sûreté. Mais coup sur coup, ils se virent attaqués, le 26 septembre de part et d'autre de l'Argonne, le 27 dans la région de Cambrai, le 28 dans les Flandres, le 29 dans la région de Saint-Quentin. A grand'peine purent-ils enrayer la progression menaçante des Alliés aux deux ailes : au centre, par de formidables coups de bélier, les Britanniques firent brèche dans la forteresse, tandis que les Français en saisissaient le bastion principal, le massif de Saint-Gobain. La reprise de Saint-Quentin (1er octobre), de Cambrai (9 octobre), de Laon (13 octobre) marqua l'écroulement de la ligne Hindenburg.

Dès lors, tous les espoirs étaient permis ; de



MARÉCHAL FRANCHET D'ESPÉREY
Commandant en chef de l'armée de Macédoine.
(CL. MANUEL.)



GÉNÉRAL ALLENBY
Commandant en chef de l'armée opérant en Syrie
(CL. ROL.)



GÉNÉRAL DIAZ
Commandant en chef des armées italiennes.
(CL. MANUEL.)



ENTRÉE DES TROUPES FRANÇAISES A STRASBOURG (22 novembre 1918). *L'entrée à Strasbourg fut incomparable d'allégresse et d'émotion. Nos troupes s'avancent au milieu d'une foule enthousiaste. Le général répond d'un salut de l'épée aux ovations de la foule.* (CL. SECTION PHOT DE L'ARMÉE.)

l'Argonne à la mer du Nord, l'ardente offensive se continua sans relâche. Le 17 octobre, Lille était délivrée de sa longue captivité. Visiblement, malgré une résistance désespérée, l'ennemi faiblissait, il reculait partout, ses réserves diminuaient, l'heure de l'assaut suprême approchait. Foch prépara une attaque décisive sur le front de Lorraine entre Metz et les Vosges, destinée à déborder le gros de l'armée allemande, à couper ses lignes de retraite et à l'acculer ainsi à une capitulation désastreuse. L'Allemagne, à bout de forces, n'évita l'imminente catastrophe qu'en acceptant toutes les conditions du vainqueur : le 11 novembre 1918, l'armistice était signé à Rethondes, en forêt de Laigle, dans le train spécial du maréchal Foch.

VICTOIRES DE SYRIE, DE MACÉDOINE ET D'ITALIE. La capitulation de l'Allemagne avait été précédée et précipitée par la capitulation de tous ses alliés. Le 15 septembre l'armée de Macédoine, commandée par le général Franchet d'Espérey, perça le front ennemi et, par une audacieuse exploitation de sa victoire, obligea les Bulgares à signer l'armistice de Salonique (29 septembre). Ce fut un coup terrible pour l'Allemagne et pour l'Autriche, menacées d'être prises à revers et incapables de parer à cette menace. En une rapide campagne d'un mois, toute la Serbie fut délivrée ; les Alliés arrivèrent sur le Danube.

Le 18 septembre, le front turc de Palestine fut brisé à son tour par l'armée du général Allenby. La campagne de Syrie, non moins foudroyante que la campagne de Macédoine, aboutit à la destruction de trois armées turques, à la prise de Damas (1[er] octobre) et d'Alep (26 octobre). Le 30 octobre, la Turquie se rendit à merci par l'armistice de Moudros.

Le sort de l'Autriche-Hongrie fut plus lamentable encore. L'armée italienne, commandée par le général Diaz, mit fin à la résistance autrichienne par la victoire décisive de Vittorio-Veneto (23-30 octobre). Quand l'armistice fut conclu le 3 novembre, Vienne et Budapest étaient en pleine révolution, les Tchèques de Bohême et les Yougo-Slaves avaient proclamé leur indépendance ; la vieille monarchie des Habsbourg n'existait plus.

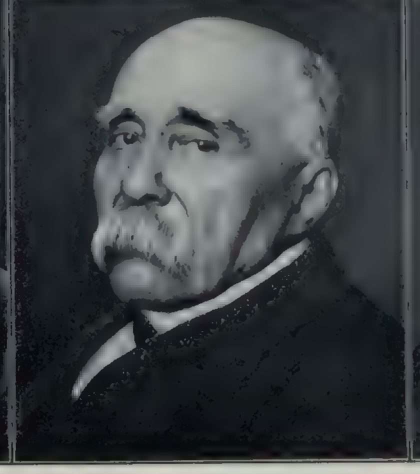
L'ARMISTICE DU 11 NOVEMBRE. En Allemagne aussi la défaite avait engendré la révolution. Dans la tourmente, toutes les dynasties princières furent emportées. Le 8 novembre la République était proclamée à Munich et le 9 à Berlin. Guillaume II et le Kronprinz s'enfuirent en Hollande. Ce fut au nom d'un gouvernement provisoire, dont le chef était le député socialiste Ebert, que les plénipotentiaires allemands signèrent l'armistice du 11 novembre.

Les clauses principales en étaient les suivantes : évacuation en quinze jours des territoires occupés en France, en Belgique et en Alsace-Lorraine ; évacuation en un mois de toute la rive gauche du Rhin qui serait occupée par les Alliés, avec des têtes de pont sur la rive droite, à Mayence, Coblentz et Cologne ; livraison de 5 000 canons, 25 000 mitrailleuses, 1 700 avions, 5 000 locomotives et 150 000 wagons, et de tous les sous-marins ; renonciation aux traités de Brest-Litovsk et de Bucarest ; restitution sans réciprocité de tous les prisonniers de guerre alliés ; maintien du blocus, l'Allemagne devant être ravitaillée dans la mesure reconnue nécessaire.

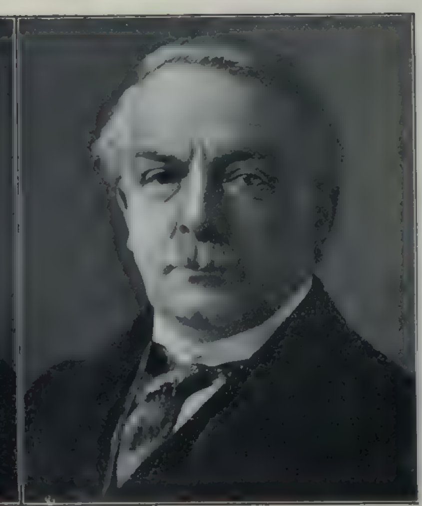
Ces clauses, qui équivalaient à une véritable capitulation, obligeaient l'Allemagne à subir sans résistance les conditions de paix que lui imposeraient ses vainqueurs. L'une de ces conditions — la plus importante pour la France — se trouvait implicitement contenue dans l'armistice lui-même : par une réparation immédiate de la violation du droit commise en 1871, l'Alsace-Lorraine allait faire retour à la patrie française. Nos troupes y pénétrèrent dès le 17 novembre et elles y reçurent un accueil inoubliable. Un des plus grands journaux allemands, la *Gazette de Cologne*,



LE PRÉSIDENT WILSON
Président de la République américaine de 1912 à 1920. L'apôtre de la Société des Nations. (CL. UNDERWOOD ET UNDERWOOD.)



GEORGES CLEMENCEAU
Président du Conseil en novembre 1917 et porté au pouvoir par l'opinion publique. Président de la Conférence de la Paix. (CL. ILLUSTRATION.)



LLOYD GEORGE
Premier ministre du Royaume-Uni depuis 1916. Le plus actif, le plus influent, le plus populaire des hommes d'État britanniques. (CL. MANUEL.)

le constatait en ces termes : « La haine de l'Allemagne se manifeste à travers toute l'Alsace avec la violence d'un ouragan. Les Français dans le délire de l'enthousiasme sont accueillis comme de vrais libérateurs. La perte de Strasbourg clôt la période de l'histoire allemande commencée en 1864. L'œuvre de Bismarck est maintenant au tombeau. »

LA FRANCE VICTORIEUSE ET DÉVASTÉE. Ce triomphe d'une si émouvante grandeur, la France l'avait mérité par d'effroyables sacrifices. De tous les belligérants elle était celui qui avait le plus largement versé son sang : elle comptait plus de 1 500 000 morts (1) (soit un par 29 habitants), près de trois millions de blessés dont la moitié l'avaient été deux fois. Ses dépenses de guerre s'élevaient à 143 milliards. Et les dommages qu'elle avait subis du fait de l'invasion ennemie étaient presque inestimables, parfois irréparables.

Depuis 1914, en effet, jusqu'à la dernière minute de la guerre, les Allemands avaient poursuivi en France leurs dévastations méthodiques, vidant les usines, rasant tous les arbres fruitiers des vergers, volant le bétail, détruisant et noyant les mines quand ils ne pouvaient plus les utiliser. Sur de vastes espaces, les campagnes les plus riches n'étaient plus qu'un désert, sans arbre, ni buisson, ni maison. Des villages entiers avaient disparu sans laisser de traces. De grandes villes comme Reims, Arras, Soissons, Verdun, Saint-Quentin n'étaient plus que des monceaux de ruines. « Le plus terrible compte de peuple à peuple s'est ouvert, déclarait Clémenceau le 15 septembre 1918 : il sera payé. »

(1) Grande-Bretagne, 869 000 (un par 66 habitants) ; Italie, 494 000 (un par 72 habitants) ; États-Unis 114 000 (un par 1 000 habitants).

La Paix

LA CONFÉRENCE DE LA PAIX. Après l'armistice du 11 novembre 1918, les Alliés décidèrent de tenir à Paris une conférence où seraient élaborés les traités de paix avec les puissances ennemies, Allemagne, Autriche, Hongrie, Bulgarie et Turquie. La conférence de la paix s'ouvrit le 18 janvier 1919 sous la présidence du premier ministre français Clemenceau : hommage rendu tout à la fois et à la nation et à l'homme d'État dont la volonté avait forcé la victoire.

Par le nombre des États représentés — vingt-sept, — l'ampleur des problèmes étudiés, l'importance des décisions prises, la conférence de Paris tiendra dans l'Histoire une place comparable aux plus grandes assises internationales des Temps Modernes, le Congrès de Westphalie et le Congrès de Vienne. Elle s'en distingue cependant par deux traits essentiels. D'une part comme la guerre elle-même, elle eut un caractère mondial : on vit siéger à Paris, à côté des représentants de l'Europe, les délégués des États américains, asiatiques, africains et océaniens, et même parmi les grandes puissances qui prirent aux travaux de la Conférence une part prépondérante, il y eut un État américain, les États-Unis, un État asiatique, le Japon. D'autre part, la Conférence de la Paix garda le caractère d'une conférence interalliée : les États vaincus n'y furent pas admis, ou du moins ils n'y furent admis



que pour recevoir des mains des Alliés les conditions de paix qui leur étaient imposées, avec la faculté de présenter des observations, mais par le moyen de notes écrites et dans un délai rigoureusement limité.

La Conférence de Paris ne tint qu'un petit nombre de séances plénières. Elle institua de nombreuses commissions techniques chargées d'étudier et de préparer les solutions des différents problèmes qui se posaient. Les décisions importantes furent prises par les délégués des principales puissances « alliées et associées », réunis d'abord en Conseil des Dix, puis en Conseil des Quatre (France, Grande-Bretagne, États-Unis, Italie). En fait tout fut réglé et décidé par trois hommes que les événements avaient portés au premier plan, Clemenceau, Wilson et le premier ministre anglais, Lloyd George.

LE PRÉSIDENT WILSON ET LES QUATORZE POINTS. ✐ ✐ Le président de la grande République américaine, Woodrow Wilson, avait tenu à venir siéger lui-même à la Conférence de la Paix comme chef de la délégation des États-Unis. Il manifestait ainsi sa volonté de faire prévaloir dans le règlement final du conflit les principes qu'il avait posés. En effet dans un message adressé le 8 janvier 1918 au Congrès des États-Unis, il avait formulé en quatorze points ce qui lui semblait devoir être les conditions d'une paix juste ; or c'est sur la base des quatorze points que les Alliés et l'Allemagne avaient accepté de conclure la paix.

Au nombre des quatorze points figuraient : l'abolition de la diplomatie occulte et des traités secrets ; — la réduction au minimum des armements nationaux ; — la conclusion de conventions coloniales également basées sur les intérêts des populations indigènes et « les demandes équitables des gouvernements » ; — l'évacuation de tous les territoires russes, et une aide à la Russie de façon à assurer « l'indépendance de son développement politique et national... sous un gouvernement qu'elle aura choisi elle-même » ; — la restauration de la Belgique rétablie dans sa pleine souveraineté sans limitation aucune ; — la restauration des pays français dévastés et la réparation « du tort fait à la France en 1871, en ce qui concerne l'Alsace-Lorraine » ; — le « réajustement des frontières italiennes... suivant les lignes des nationalités clairement reconnaissables » ; — l'assurance d'un libre développement pour les nationalités de l'Autriche-Hongrie et de l'empire ottoman ; — la reconstitution d'une Pologne indépendante ; — enfin l'organisation d'une

« Société générale des nations ayant pour objet de fournir des garanties réciproques d'indépendance politique et territoriale à tous les États, petits ou grands. »

Ce programme de paix, par ses formules larges et peu précises, était susceptible d'interprétations diverses, mais son inspiration était aussi nette qu'elle était noble : les quatorze points du président Wilson dérivaient tous d'un même principe, considéré comme le fondement du nouveau droit international, à savoir le principe du droit des peuples à disposer librement d'eux-mêmes.

D'autre part la réalisation du programme wilsonien, dans toutes ses parties, ne pouvait se concevoir qu'à une condition : l'existence d'une nouvelle charte internationale, substituant aux rivalités anciennes une Société des Nations. Droit des peuples et Société des Nations, tel était le haut idéal qu'incarnait le président Wilson ; ainsi s'explique l'immense prestige dont il jouissait alors dans le monde entier, surtout auprès des peuples qui avaient été le plus cruellement éprouvés par la guerre.

L'APPLICATION DE LA DOCTRINE. Mais l'application d'un tel programme se heurtait à de multiples difficultés. De ces difficultés les unes tenaient à l'idéalisme même qui le caractérisait, car rien n'est plus difficile, dans l'ordre politique et social, que de convertir des principes absolus en réalités viables. Nul, parmi les Alliés, ne songeait à contester le droit des nationalités à disposer librement d'elles-mêmes ; mais les aspirations nationales n'étaient pas chez tous les peuples également claires et définies ; les diverses nationalités n'étaient pas juxtaposées de telle façon qu'il fût toujours possible de les départager « suivant des lignes clairement reconnaissables » ; en maintes régions d'Europe ou d'Asie, elles s'enchevêtraient au contraire d'une façon inextricable ; et dès qu'il s'agissait de tracer les cadres des États, on ne pouvait pas faire abstraction de certaines nécessités vitales, d'ordre géographique ou économique, qui se trouvaient parfois en opposition directe avec les aspirations nationales des populations.

De même tous les Alliés étaient d'accord pour constituer, selon le vœu du président Wilson, une Société des Nations ; mais pour que cette Société des Nations ne restât pas une formule vide de sens, il fallait — et c'était là peut-être la difficulté la plus redoutable — que chacun des Alliés consentît à faire table rase de tout un long passé d'égoïsme national, de tous les préjugés — si fortement enracinés chez certains peuples —, de race, de nation et de couleur, des traditions historiques séculaires que se transmettent les générations : toutes conditions également difficiles à réaliser, en Amérique aussi bien qu'en Europe, peut-être même davantage en Amérique qu'en Europe. Sur le terrain des principes, le président Wilson ne devait rencontrer nulle part d'opposition plus forte que dans son propre pays, aux États-Unis.

LES DIFFICULTÉS DE FAIT. Non moins grandes étaient les difficultés qui résultaient de la situation de fait créée par la guerre. Il semblait



GUERRE DE RUES A BERLIN (10 novembre 1918.) *La défaite déchaîna en Allemagne des troubles révolutionnaires qui se prolongèrent jusqu'en 1919. Il y eut des combats dans les rues de Berlin. On aperçoit ici un poste de mitrailleurs en position sur la Fontaine de Neptune, devant le Château Royal.* (CL. ILLUSTRATION.)

qu'on eût aboli brusquement plusieurs siècles d'histoire et que l'Europe moderne fût en voie de disparition. Quatre grands Empires s'étaient effondrés, Empire russe, Empire allemand, Empire austro-hongrois, Empire ottoman ; sur leurs ruines, c'était un pullulement d'États nouveaux, ressuscités d'un passé lointain, quelques-uns revenus du fond du Moyen Age, la plupart n'ayant encore qu'une existence précaire. L'ancien empire des Tsars se décomposait en Russie proprement dite, États baltiques sans liens les uns avec les autres — Finlande, Esthonie, Lettonie, Lithuanie —, Pologne reconstituée par le rapprochement de ses trois tronçons, russe, prussien et autrichien, Ukraine, dont l'individualité nationale paraissait mal définie, Républiques caucasiennes de Géorgie, d'Azerbeïdjan et d'Arménie. L'an-

cien empire des Habsbourg faisait place à une République d'Autriche, à une République tchéco-slovaque — l'ancien État de Bohême, celui-ci du moins se distinguant par la vigueur de ses traditions et sa vitalité nationale —, une République de Hongrie, un Royaume uni des Serbes, Croates et Slovènes qui sur l'Adriatique se trouvait en violent antagonisme avec les Italiens maîtres de Trieste, enfin une grande Roumanie ayant absorbé la Transylvanie hongroise et la Bessarabie russe. La ruine de l'Empire ottoman posait la question capitale de Constantinople et des détroits, sans compter le vaste problème de la réorganisation de l'Asie occidentale, qui avait donné lieu, au cours même de la guerre, à des accords secrets entre la France et l'Angleterre. Dans la seule Allemagne, de constitution plus robuste et de population plus homogène, l'armature unitaire subsistait : mais à la périphérie, toutes les provinces non allemandes, Alsace-Lorraine, Slesvig, Posnanie, Haute-Silésie, étaient ou devaient être détachées. Ainsi d'innombrables problèmes de frontières se posaient, et chacun d'eux suscitait de si âpres compétitions que, les armistices à peine signés, on voyait se rallumer déjà de nouvelles guerres.

Aux conflits nationaux venaient s'ajouter les luttes sociales qu'avait inaugurées la Révolution russe et qui semblaient devoir se propager dans le monde entier avec rapidité, à la faveur de la crise économique et de la dépression morale engendrées par la guerre. En effet, dans tous les États belligérants, surtout en Europe centrale — Allemagne et Autriche, — le peuple avait profondément souffert et souffrait encore du blocus et des restrictions alimentaires : la misère et la faim pouvaient l'entraîner aux pires excès. D'autre part l'équilibre économique, devenu si complexe dans la période contemporaine, se trouvait détruit non seulement par les charges et les ruines que la guerre avait accumulées, entraînant une diminution de la richesse générale, mais par le ralentissement de la production dans toute l'Europe, la paralysie complète de la vie économique dans l'Europe orientale, la désorganisation de l'industrie, du commerce et des moyens de transport dans le monde entier ; le mal était aggravé encore par tous les expédients financiers auxquels les gouvernements avaient eu recours pendant la guerre, tels que la mise en circulation d'une énorme quantité de monnaie de papier — plus de trente milliards de francs pour la France —. Les bolcheviks espéraient profiter de cet état de crise pour déchaîner la Révolution universelle : leur propagande active entretenait partout les haines de classes et s'efforçait de multiplier les conflits. Le bolchevisme sévissait dans tous les pays détachés de l'empire russe,



LE GÉNÉRAL MANGIN EN INSPECTION TRAVERSE UN PONT DE BATEAUX SUR LE RHIN. ❧ *Le général Mangin, après la signature de la paix fut chargé du commandement des troupes françaises dans les pays occupés.* (CL. SECTION PHOTOGRAPHIQUE DES BEAUX-ARTS.)

en Finlande, en Ukraine ; il triomphait momentanément en Hongrie (mars 1919), et faisait les plus grands efforts pour s'emparer du pouvoir en Allemagne. Les Alliés s'inquiétaient de cette dangereuse force d'expansion du bolchevisme et le traitaient en ennemi, sans vouloir cependant s'engager à fond dans l'aventure d'une guerre de Russie. Ainsi la situation générale était plus instable et plus trouble qu'elle n'avait jamais été, et l'Europe surtout, cette Europe qu'il s'agissait de reconstruire sur des bases nouvelles, semblait n'être plus, dans ses régions centrale et orientale, qu'un chaos informe, réfractaire à tout principe d'ordre, quel qu'il fût.

LA SOCIÉTÉ DES NATIONS. ❧ ❧ Néanmoins, sur la proposition du président Wilson, les Alliés se mirent d'accord pour conclure, avant tout règlement de paix, le pacte de la Société des Nations. Ce pacte, dont on espère qu'il marquera le début d'une ère nouvelle dans l'histoire des relations internationales, fut voté par la Conférence de la Paix le 28 avril 1919.



SUR LE PONT DE MANNHEIM, RIVE GAUCHE DU RHIN. ❧ *Les troupes alliées montent la garde au débouché des ponts qui unissent les deux rives du Rhin.* (CL. SECTION PHOTOGRAPHIQUE DES BEAUX-ARTS.)



SIGNATURE DU TRAITÉ DE PAIX AVEC L'ALLEMAGNE DANS LA GALERIE DES GLACES A VERSAILLES LE 28 JUIN 1919. *Dans cette même galerie des Glaces qui, en 1871, a vu se constituer l'Empire d'Allemagne est signée en 1918 la paix qui consacre sa défaite. Debout, une main sur la table, Clémenceau, qui préside la séance; à sa gauche Lloyd George; à sa droite Wilson. Ici et là des plénipotentiaires alliés, des généraux, des invités, des journalistes.* (CL. CHUSSEAU-FLAVIENS.)

Les principales stipulations sont les suivantes :

La Société des Nations comprend comme membres originaires tous les États représentés à la Conférence, et les États restés neutres qui auront donné leur adhésion dans un délai déterminé ; les autres États — l'Allemagne — pourront en devenir membres si leur admission est prononcée par les deux tiers de l'Assemblée. Les membres de la Société se garantissent mutuellement, contre toute agression extérieure, le maintien de leur intégrité territoriale et de leur indépendance politique. Ils s'engagent à réduire leurs armements, à soumettre leurs différends à l'arbitrage, à n'avoir recours à la guerre en aucun cas avant l'expiration d'un délai de trois mois passé la sentence des arbitres. Si un membre de la Société recourt à la guerre contrairement aux engagements pris, les autres membres rompent avec lui toutes relations commerciales et financières et contribuent à la constitution de la force armée qui doit assurer le respect du pacte. L'action de la Société, dont le siège est à Genève, s'exerce : 1° par une Assemblée des représentants de tous les membres de la Société, chaque membre ne disposant que d'une seule voix 2° par un Conseil de neuf membres — un représentant de chacune des principales puissances (France, Angleterre, États-Unis, Italie, Japon), et des représentants, désignés par l'Assemblée, de quatre autres États.

Telle qu'elle se trouvait constituée, la Société des Nations restait bien en deçà des espoirs que les déclarations du président Wilson avaient suscités. La Conférence n'avait pas osé s'engager hardiment dans des voies nouvelles. Le recours à la guerre n'était pas absolument interdit; la limitation des armements n'était pas réellement obligatoire ; et comme d'autre part, en dépit des propositions françaises, on n'avait prévu l'organisation d'aucune force internationale, la Société des Nations se trouvait dépourvue de tout moyen d'action efficace. Le président Wilson lui-même, en faisant inscrire dans le pacte la reconnaissance explicite de la doctrine de Monroë, y avait introduit une clause contradictoire avec son principe. La Société des Nations qui devait être la clé de voûte du nouvel édifice international, ne recevait donc qu'une existence précaire; elle existait cependant, et, si faible et imparfaite qu'elle fût, elle portait en elle des germes précieux, susceptibles « d'un développement infini ».

LES GARANTIES ET LA QUESTION DU RHIN. En attendant que la Société des Nations

eût les moyens de maintenir la paix du monde, il importait que l'on prît des mesures immédiates pour mettre l'Allemagne hors d'état de nuire et de préparer sa revanche par les armes. Pour la France surtout la plus proche voisine de l'Allemagne, la question des garanties était le problème capital qui se posait.

Cette question des garanties donna lieu aux négociations les plus difficiles entre les délégués de la France d'une part, les délégués britanniques et américains d'autre part. On se mit assez facilement d'accord quand il s'agit d'imposer à l'Allemagne la suppression du service militaire obligatoire et la réduction de l'armée allemande à 100 000 hommes (engagés pour douze ans) : mais une expérience antérieure — le désarmement de la Prusse par Napoléon Ier en 1807 — avait démontré que toutes les mesures de ce genre, quel que soit le contrôle institué, peuvent être aisément tournées. Au nom de la France, Clémenceau demanda d'autres garanties, les seules qu'il jugeât vraiment efficaces : la fixation au Rhin de la frontière occidentale de l'Allemagne, l'indépendance de la rive gauche du Rhin, son occupation permanente par une force interalliée sous le contrôle de la Société des Nations. Il se heurta à une opposition irréductible, soit que les Alliés redoutassent de la part de la France des arrière-pensées d'annexion, soit qu'en vertu du principe du droit des peuples il leur parût impossible de séparer de l'Allemagne sept millions d'Allemands. En échange de ces garanties territoriales qu'ils jugeaient inacceptables, le président Wilson et Lloyd George offrirent alors à Clémenceau une *garantie d'alliance*, l'engagement solidaire des États-Unis et de la Grande-Bretagne d'assister la France en cas d'agression non provoquée de l'Allemagne. Tout pacte d'alliance devant être soumis à la ratification des Parlements, la proposition était aléatoire ; néanmoins il parut impossible de la rejeter. Après un mois de débats passionnés, la délégation française obtint enfin que cette promesse d'alliance fût complétée par la garantie d'une occupation limitée : il fut convenu que la rive gauche du Rhin et les têtes de pont sur la rive droite seraient occupées par les forces interalliées pendant quinze ans, l'évacuation devant se faire progressivement par zones, de cinq ans en cinq ans, à condition que l'Allemagne exécutât tous ses engagements. En outre dans une zone de 50 kilomètres de largeur sur la rive droite, tout armement était prohibé, aucune troupe allemande ne devait pénétrer, et la violation de cette zone par l'Allemagne devait être tenue pour un acte d'hostilité. Telle fut la solution donnée au problème des garanties : l'avenir seul permettra d'en juger la valeur.



LA TOMBE DU SOLDAT INCONNU. *Une des plus nobles manifestations nées de la guerre. Sous la voûte de l'Arc de Triomphe de l'Étoile est enterré, symbole de l'héroïsme anonyme des poilus de France, le corps d'un soldat inconnu « mort pour la patrie ». Cette tombe est devenue un lieu sacré de pèlerinage.*

LE TRAITÉ DE VERSAILLES. Les Alliés s'étant mis d'accord, la délégation allemande fut convoquée à Versailles (7 mai 1919). Selon la parole de Clémenceau, « l'heure était venue des lourds règlements de comptes ». En vain les Allemands multiplièrent les notes écrites pour faire modifier les clauses du traité de paix, en vain protestèrent-ils qu'on leur imposait une paix de violence qui condamnait l'Allemagne « à un esclavage perpétuel » ; ils ne purent obtenir qu'une concession importante : la Haute-Silésie avait été primitivement attribuée à la Pologne, il fut décidé finalement que son sort serait réglé par un plébiscite. L'Assemblée nationale allemande, réunie à Weimar, ayant accepté les conditions des Alliés, le traité de paix fut signé au Palais de Versailles le 28 juin 1919, dans cette même Galerie des Glaces qui, le 18 janvier 1871, avait vu la proclamation de l'Empire allemand par Bismarck : on avait voulu que la signature de la paix eût le caractère d'une cérémonie expiatoire.

Avec le pacte de la Société des Nations et les clauses de garanties dont il a été question plus haut,



UN CIMETIÈRE DU FRONT. *Par milliers nos soldats dorment leur dernier sommeil près des lieux mêmes où ils sont tombés. Ces cimetières du front sont le témoignage visible de l'immensité de nos sacrifices et de nos deuils.* (CL. BRANGER.)

le traité comportait d'importantes stipulations d'ordre territorial et économique.

Au point de vue territorial, par application du principe du droit des peuples à disposer d'eux-mêmes. l'Allemagne restituait l'Alsace-Lorraine à la France, quelques districts frontière à la Belgique, la Posnanie à la Pologne, le sort de certains autres territoires (Slesvig, Prusse méridionale, Haute-Silésie) devant être ultérieurement réglé par un plébiscite. La France obtenait, en compensation de la destruction de ses mines du Nord, la propriété entière des gisements houillers de la Sarre ; le territoire de la Sarre passait sous le gouvernement de la Société des Nations pendant un délai de quinze ans, passé lequel la population déciderait de son sort par plébiscite. Enfin l'Allemagne renonçait à toutes ses colonies, dont l'administration devait être confiée aux puissances désignées comme mandataires par la Société des Nations; elle cédait au Japon le territoire chinois de Kiao-Tchéou.

Au point de vue économique et financier, l'Allemagne ne payait aucune indemnité, elle était tenue quitte des frais de guerre. Mais elle s'engageait à réparer tous les dommages causés aux populations civiles et à leurs biens, à rembourser toutes les pensions accordées aux victimes de la guerre ainsi que les avances faites à la Belgique par les Alliés, à restituer tous les objets ou valeurs dont elle s'était emparée dans les pays alliés, à verser avant le 1er mai 1921 une provision de 20 milliards de marks or (25 milliards de francs). Les fleuves allemands, Rhin, Elbe, Oder, Niémen et Danube étaient placés sous un contrôle international, la Commission du Rhin devant être présidée par un Français.

Le traité de Versailles contenait encore un grand nombre de dispositions originales, qui faisaient de lui un acte sans précédent dans l'histoire diplomatique. C'est ainsi qu'il stipulait la mise en accusation de Guillaume II pour « offense suprême contre la morale internationale et l'autorité sacrée des traités » ; la mise en accusation de toutes les personnes coupables d'actes contraires aux lois et coutumes de la guerre : l'Allemagne s'engageait à livrer les accusés. D'autres clauses constituaient une véritable déclaration des droits du travail et prévoyaient la création d'un organisme permanent, associé à la Société des Nations, en vue d'assurer le bien-être physique et moral des travailleurs salariés. Ainsi, dans son ensemble, le traité de Versailles pouvait être considéré comme la charte de fondation d'un nouvel ordre international.

LES AUTRES TRAITÉS. Le traité de Versailles a été complété par les traités de paix conclus successivement avec l'Autriche (10 septembre 1919), avec la Bulgarie (27 novembre 1919), avec la Hongrie (4 juin 1920), avec la Turquie (11 août 1920). Ces traités



LE MONUMENT DE LA « TRANCHÉE DES BAIONNETTES » (Nord de Verdun). *Parmi les monuments aux morts, il n'en est pas de plus émouvant ; c'est ici qu'une section d'infanterie fut ensevelie vivante à son poste de combat, dans la tranchée bouleversée par un obus. Seules les baïonnettes émergeaient du sol, quand on chercha la trace des disparus ; on les a pieusement conservées.* (CL. ROL.)



LE DÉFILÉ TRIOMPHAL DU 14 JUILLET 1919.

Chefs et soldats victorieux défilent sous l'Arc de Triomphe de l'Étoile au milieu des acclamations et du plus pur enthousiasme du peuple français. Par les Champs-Élysées, dont la traditionnelle beauté est rehaussée d'un pavoisement magnifique, ils descendent vers ce Paris où des millions d'admirateurs reconnaissants vont accourir leur rendre hommage. « Il n'y a pas dans notre belle histoire, écrivait le soir même M. Clémenceau au maréchal Pétain, un plus beau moment. Qui de nous a vu ce jour, a vécu. » (Ph. [illegible])

ont consacré le démembrement de la monarchie austro-hongroise et de l'Empire ottoman. Constantinople et les détroits ont été placés sous un contrôle international. A l'exception de l'Anatolie laissée aux Turcs et du royaume du Hedjaz devenu indépendant, tout le reste de la Turquie d'Asie — Arménie, Syrie, et Mésopotamie — doit-être constitué sous la forme d'États libres assistés d'un mandataire de la Société des Nations, la France pour la Syrie, l'Angleterre pour la Mésopotamie ; l'administration de la Palestine, soumise à un statut spécial, a été confiée également à l'Angleterre.

L'EXÉCUTION DES TRAITÉS. ✿ ✿ Il est encore trop tôt pour apprécier l'œuvre immense accomplie par la Conférence de la Paix. Les traités ont été signés : ils n'ont été encore que partiellement exécutés. et leur exécution rencontre les plus grandes difficultés. Le traité de Versailles, en raison même de l'importance et de la multiplicité de ses clauses, est d'une application particulièrement laborieuse : on a dit avec raison de ce traité qu'il devrait être une « création continue ».

L'une des premières complications a été l'attitude prise par les États-Unis. Le président Wilson, frappé en pleine activité par une grave maladie, s'est vu dans la situation tragique d'être désavoué par les représentants de son propre peuple : le Sénat américain a refusé de ratifier le traité de Versailles, y compris le pacte de la Société des Nations et la garantie d'alliance offerte à la France. Ainsi, par une ironie du sort, la Société des Nations, œuvre du président Wilson, a dû se constituer sans la participation des États-Unis.

Mis en échec à Washington, le traité de Versailles n'a pas cessé d'être battu en brèche par l'Allemagne dont tous les efforts tendent à en obtenir la revision. Les clauses judiciaires n'ont pu être exécutées : la Hollande a refusé l'extradition de Guillaume II ; l'Allemagne s'est déclarée dans l'impossibilité de livrer les coupables et les Alliés ont dû se contenter d'une mise en jugement devant les tribunaux allemands, qui n'a été qu'une parodie de justice. Par tous les moyens l'Allemagne a essayé d'éluder ou de tourner les clauses sur le désarmement : des formations militaires camouflées en police de sûreté et gardes civiques se sont organisées sur tout le territoire allemand. Mais surtout l'Allemagne a cherché à se dérober à l'exécution des clauses pécuniaires, sous prétexte que les demandes des Alliés dépassaient sa capacité de paiement. Pour la contraindre à s'acquitter de sa dette, les Alliés ont dû finalement recourir à des sanctions ils ont occupé d'abord les ports du bassin de la Ruhr et établi une barrière douanière sur le Rhin (mars 1921). Puis, à l'échéance de mai 1921, ils l'ont menacée d'une occupation militaire de tout le bassin de la Ruhr : alors seulement l'Allemagne s'est engagée à payer ses dettes, évaluées par la Commission des réparations au chiffre de 132 milliards de marks or. La France, dont la part a été fixée à 52 p. 100, doit donc recevoir 68 milliards de marks or, soit environ 85 milliards de francs-or. Mais il est évident que ces sommes énormes — et pourtant insuffisantes — ne pourront être payées qu'en un grand nombre d'annuités : l'exécution des clauses financières du traité exigera un long délai, évalué au minimum à trente ans : trente ans pendant lesquels il faudra lutter sans cesse pour obliger à s'exécuter le débiteur récalcitrant.

Les autres traités ne sont pas d'une exécution moins difficile. Dans la Turquie d'Asie, les nationalistes turcs ont constitué un gouvernement à Angora et continué à lutter pour obtenir de meilleures conditions de paix ; les Alliés et la Grèce ont dû envoyer des armées en Asie Mineure ; puis, la Grèce ayant brusquement rappelé Constantin sur le trône, la France a décidé de traiter avec les Turcs et d'évacuer la Cilicie (mars 1921). Dans l'Europe centrale, il a fallu s'opposer à toutes les tentatives de rattachement de l'Autriche à l'Allemagne, et d'autre part venir en aide à l'Autriche, affamée, ruinée, réduite à la situation la plus précaire. La Hongrie a passé tour à tour par une révolution bolcheviste et par une réaction à tendances monarchistes. La Pologne, à peine ressuscitée, a dû soutenir une guerre contre la Russie bolcheviste ; avec l'aide de la France — qui lui envoya le principal collaborateur de Foch, le général Weygand —, elle en est sortie victorieuse. En fin de compte, le principal foyer de trouble réside toujours en Russie : c'est le bolchevisme.

Les bolcheviks ont fait la guerre à la Pologne, reconquis la Transcaucasie, pénétré en Perse, intrigué dans toute l'Europe, jusque dans l'Inde et en Chine. Mais en Russie même, ils n'ont réussi qu'à accumuler les ruines. A la suite d'une année de sécheresse, une épouvantable famine a sévi dans la région de la Volga (1921-1922). Tant que l'Europe orientale restera plongée dans le chaos, le monde ne connaîtra qu'une paix précaire et instable.

L'AVENIR DE LA FRANCE. ✿ ✿ La France, plus éprouvée par la guerre que tous les autres peuples, ressent vivement les difficultés de l'heure présente ; elles sont grandes, nul ne songerait à le nier ; elles étaient inévitables, au lendemain d'une guerre qui a fait d'affreux ravages et ébranlé la civilisation jusque dans ses fondements. Elles ne sont pas insurmontables cependant, à une double condition : la première, c'est que les nations alliées n'oublient pas leur fra-

ternité d'armes et, par leur union indissoluble, assurent le respect des décisions prises et l'exécution des traités ; la seconde, c'est que la France, consciente de la grandeur de sa victoire, garde pleine confiance en ses destinées et déploie dans la paix les mêmes vertus actives que dans la guerre.

Sans doute jamais charges aussi lourdes n'ont pesé sur le vainqueur : les dépenses et les dommages de guerre ont été tels que la victoire paraît se solder au premier abord par le plus accablant système d'impôts et par un accroissement formidable de la dette publique ; la France éprouve quelque amertume de se retrouver à la fois victorieuse et appauvrie. Mais par delà le présent il faut regarder vers l'avenir et savoir discerner toutes les promesses de prospérité qu'il apporte. Cet appauvrissement dont nous souffrons est passager, non pas définitif. Tout d'abord il dépend de la vigilance française que les stipulations financières du traité de Versailles soient exécutées, et que l'Allemagne soit tenue de réparer, au moins pour la plus grande partie, les dévastations qu'elle a commises. En second lieu, même abstraction faite des créances nationales, il reste que la victoire de la France a singulièrement fortifié sa situation en Europe et accru sa capacité économique. La France a recouvré la frontière du Rhin, et avec elle ses riches provinces d'Alsace et de Lorraine qui lui ont fait retour, quittes de toute dette et de toute charge. Les mines de la Sarre sont devenues sa propriété. C'est, dans un avenir prochain, sa production industrielle doublée pour le minerai, l'acier et la fonte, augmentée d'un tiers pour les textiles et le charbon ; sa production agricole enrichie de la potasse alsacienne. Par le travail et l'épargne, qui sont de tradition dans notre pays, par l'exploitation intensive de toutes les ressources nationales et coloniales, la France peut redevenir en peu de temps une des nations les plus riches du monde.

Au reste la grandeur d'un pays comme la France n'est pas faite seulement de richesses matérielles ; elle se mesure aussi, et même davantage, aux richesses morales. A ce titre la victoire représente un capital inestimable. Elle a rendu à la France ce crédit que le monde n'accorde pas aux nations vaincues et qu'elle avait perdu dans le désastre de 1871 ; elle a fait plus que la réhabiliter : par sa qualité morale, elle lui a conféré comme une noblesse nouvelle et une dignité éminente parmi les peuples. Pendant quatre années d'une lutte dont l'enjeu était tout ce que les hommes ont de plus sacré au monde — le droit de vivre libres dans une nation libre —, la France s'est donnée corps et âme à la cause de la liberté : presque seule d'abord, et perdant son sang à flots, elle a tenu tête sans défaillir au plus brutal assaut que la Force ait livré au Droit ; sur la Marne et à Verdun, au prix de sacrifices inouïs, elle a su remplir le rôle que la nature et l'honneur lui avaient assigné, celui d'« armée de couverture » de l'Entente ; puis, quand les nations alliées, ayant achevé leurs préparatifs, sont venues la rejoindre sur le champ de bataille, elle n'a pas considéré sa tâche comme terminée, elle les a fait bénéficier d'une expérience chèrement acquise, elle-même a continué à combattre au premier rang, jusqu'au bout, et c'est elle qui, donnant le signal de l'effort suprême, a conduit toutes les armées alliées à la victoire définitive. Ces hauts faits, dont notre peuple ne tire nulle vanité, mais dont il est justement fier, ont rajeuni l'ancienne et vénérable gloire française et lui ont assuré une force nouvelle de rayonnement. De toutes parts les nations affranchies par sa victoire regardent vers la France, à laquelle elles font l'honneur de demander des conseillers et des éducateurs. Si la France le veut, si, fidèle à ses traditions, elle reste à l'avant-garde des peuples libres, il lui sera donné de ressaisir au vingtième siècle la magistrature intellectuelle et morale qu'elle a exercée dans le monde aux plus grandes époques de son histoire.



DE LA GUERRE A LA PAIX : Tank halant une péniche. (CL. ILLUSTRATION.)



TABLE DES PLANCHES EN COULEURS

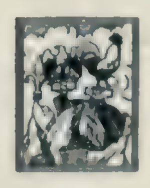


TABLE DES CARTES



TABLE DES ILLUSTRATIONS

PREMIÈRE PARTIE

ANTIQUITÉ ET MOYEN AGE

DEUXIÈME PARTIE

LES TEMPS MODERNES

TABLE DES ILLUSTRATIONS

TROISIÈME PARTIE

LA RÉVOLUTION ET L'EMPIRE

CHAPITRE PREMIER. — LA CHUTE DE L'ANCIEN RÉGIME.

CHAPITRE II. — LA CONVENTION.

TABLE DES ILLUSTRATIONS

QUATRIÈME PARTIE

LA FRANCE CONTEMPORAINE

CHAPITRE PREMIER. LA FRANCE SOUS LA MONARCHIE CONSTITUTIONNELLE.

CHAPITRE II. LA POLITIQUE EXTÉRIEURE DE 1815 A 1848.

CHAPITRE III. SECONDE RÉPUBLIQUE ET SECOND EMPIRE.

CHAPITRE IV. LES GUERRES DU SECOND EMPIRE.

CHAPITRE V. LA TROISIÈME RÉPUBLIQUE.

CHAPITRE VI. LE MOUVEMENT INTELLECTUEL DANS LA FRANCE CONTEMPORAINE.

CHAPITRE VII. LA GRANDE GUERRE. L'INVASION.

TABLE DES MATIÈRES

PREMIÈRE PARTIE

ANTIQUITÉ ET MOYEN AGE

DEUXIÈME PARTIE

LES TEMPS MODERNES

TROISIÈME PARTIE

LA RÉVOLUTION ET L'EMPIRE

QUATRIÈME PARTIE

LA FRANCE CONTEMPORAINE



IMPRIMERIE CRÉTÉ
CORBEIL (S.-ET-O.).